HK
1

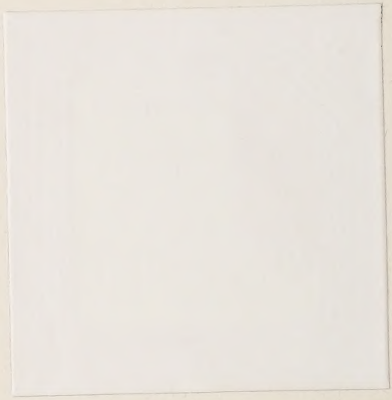

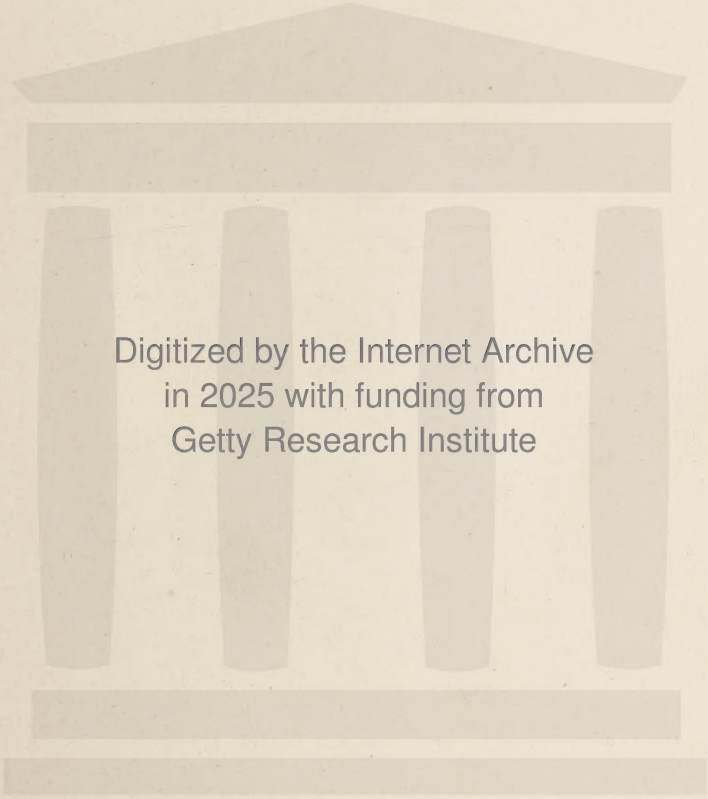
Digitized by the Internet Archive
in 2025 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmond1929unse

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCIX^e ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME XLIX. — 1^er JANVIER 1929.

SCOLASTICAT
SOC. DE MARIE

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCIXe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-NEUVIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1929

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LE ROI DES ARCHERS

II[1]

Il était tout à fait tard, sept heures et demie passé, quand il entra dans la courée Vehrée. Les lampes du rez-de-chaussée luisaient, tout le long de la ruelle. On soupait. Seule, une femme, la mère des huit, se hâtait, dans le noir, d'enlever les chemises et les culottes qu'elle avait mises à sécher, près des cabinets communs, sur les fils de fer tendus. Songez donc : cinq heures de clair, cinq heures de vent pur, dans cette saison de décembre !

Un coup de poing dans la porte de Mlles Fleurquin. La porte s'ouvrit.

— Eh bien ! mademoiselle Marie, vous l'avez ?

— Qui ?

— La petite.

— Non : pas vue.

Il jura, en bredouillant, à cause des opinions de Mlle Fleurquin, et reprit :

— Ça devient sérieux à présent : elle est à moi !

— Vous avez rencontré Adéline ?

— Cherchée, trouvée : elle filait en Belgique.

Le visage de la vieille fille exprima la curiosité la plus passionnée.

— Racontez, monsieur Demeester ! est-ce possible ? Elle filait ? Pas seule, je pense ?

Copyright by René Bazin, 1929.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1928.

Mais le tisserand n'était pas d'humeur à bavarder.

— Je vas souper dans le quartier, mademoiselle Marie; couchez-vous; si la petite vient cette nuit, ne manquez pas de m'avertir : trois coups dans le mur, comme d'habitude... Au plaisir!

Il s'éloigna. L'inquiétude le tenait. Adéline n'était pas revenue : était-ce maintenant sa petite-fille qui s'en était allée, et qui ne reviendrait pas? Pendant qu'il se rendait à l'estaminet, dans la rue des Longues-Haies, et le peu de temps qu'il mit à souper, sans faim, sans soif, malgré la fatigue, Demeester n'eut qu'une image devant les yeux : un jeune visage pâle et beaucoup de cheveux couleur d'acajou, une tache blanche entre deux taches rousses, comme sur les châtaignes qui ne sont pas encore mûres, et c'était l'enfant, la disparue. L'image le suivit dans la chambre où il se jeta sur son lit, à moitié habillé, songeant, écoutant, prêt à courir. Vers onze heures et demie, il entendit des pas dans la courée, toujours déserte à pareille heure, puis le bruit d'une porte qui se fermait. Aussitôt, il reprit ses souliers, noua sa cravate, brossa ses habits, puisqu'il allait faire une visite, puis il descendit. Et comme il se hâtait, et que les marches de l'escalier criaient sous ses pas, il trouva Marie, en ouvrant la porte, Marie qui le guettait, et qui dit :

— Elle est là!

Était-ce donc le bonheur ? Tous deux, la malade et le vieil homme, ils avaient l'air épanoui, l'une disant, l'autre entendant : « Elle est là! »

— Elle vient d'arriver avec son baluchon, monsieur Demeester; deux amies l'ont aidée, et déjà sont reparties. Venez; elle est dans la cuisine; il y fait chaud : nous étions décidées à veiller toute la nuit, Marthe et moi.

La salle du devant traversée, Marie passa devant l'homme, et annonça, de sa voix qu'elle avait grave :

— Voilà une visite!

Du fond de la cuisine, la petite vint vers le grand père, lui mit les bras autour du cou, mais elle les dénoua vite; elle pensait à autre chose, à deux paniers ouverts qu'elle désigna tout de suite, de ses mains étendues :

— Tiens, grand père, nous étions trois pour les porter : c'est tout ce que j'ai.

Elle courut se rasseoir tout près du mur, entre les deux

paniers, comme une marchande à la toilette, et dit encore :

— Vois, grand père, si ce n'est pas beau !

Elle le regardait, en disant cela, pour savoir s'il penserait comme elle. La tante Marthe était à côté et lavait un restant de vaisselle. Les paniers, c'étaient deux corbeilles en vannerie fine, munies d'une anse légère et élevée, telles qu'on en trouve chez les bouquetières, qui mettent au milieu un pot de cyclamen ou une botte de violettes de Parme, dans une enveloppe de mousse verte. Comment étaient-ils venus dans un logement d'ouvrier de la rue de la Basse-Masure ? Il y avait, dans les corbeilles, quelques pièces de lingerie avec chiffres brodés, une robe du dimanche, un miroir, deux romans, une ancienne poupée, des photographies, trois peignes de fausse écaille et une rose de corsage. Mlle Marie, qui avait déjà fait l'inventaire, s'était aperçue, non sans plaisir, qu'il manquait une boîte de rouge, et qu'entre deux piles de mouchoirs était à demi caché un petit livre de messe. Claire, assise entre ses trésors, observait donc son grand père demeuré debout, à trois pas, et, sentant qu'il était le maître, et qu'il allait prononcer sur sa destinée, à elle, la jeune fille avait le regard frémissant d'angoisse. Une sourde révolte agitait son âme faubourienne. Si le vieil homme de grand père n'acceptait pas ce qu'elle allait lui demander, elle lui répondrait assurément : « Je me tirerai d'affaire toute seule, vous ne me verrez plus ! » Le regard de ses yeux droits et couleur d'eau de mer, était si résolument fixé sur les yeux du tisserand, que les paupières ne cillaient plus, et qu'on eût dit qu'elle posait pour un portrait. Tous les témoins comprenaient ce qui se passait dans ce cœur fermé : Marthe, Marie, le grand père. Comme elle serait vite debout ! Que les deux paniers seraient légers dans ses mains ! On attendait la question. Elle vint, les lèvres s'entr'ouvrirent.

— A présent, qu'est-ce que vous allez faire de moi ?

Le vieux avait l'avantage, il le savait ; il demanda, avec rudesse également :

— Ça dépendra : sais-tu faire la cuisine ?

Un éclat de rire nerveux lui répondit :

— Non, par exemple ! Pas même la soupe ! La cuisine, maman s'y mettait, après la journée à l'usine. Même, ça n'était pas fameux !

— Sais-tu ravauder les chaussettes ?

Elle rit de nouveau, un peu moins fort.

— Pas du tout !

— Sais-tu faire la lessive ?

Cette fois, elle se borna à tourner la tête, pour dire non. Mais ses yeux ne quittaient pas le grand père.

— Sais-tu repasser ?

Humiliée, elle répondit « non » d'un ton sec. Le tisserand leva les épaules, regarda les deux vieilles filles, et prononça :

— Vous le voyez, elle ne sait rien faire.

Alors, blessée au fond du cœur, la petite eut envie de pleurer. Elle commanda à ses larmes de ne pas dépasser le bord de ses paupières. Sa nature profonde parla.

— Je pourrais aimer, dit-elle.

— Aimer, répliqua le tisserand en levant les bras, tout le monde le peut ! Ça ne fait pas vivre !

Il n'avait pas très bien compris. Les deux voisines, elles, avaient compris, et comme Demeester, mécontent, s'était tourné vers Marthe, la plus solide des deux sœurs et la plus décidée, celle-ci, qui voyait le danger de prolonger cette scène, proposa, d'une voix tranquille :

— Monsieur Demeester, tout peut s'arranger : votre petite fille continuera de déjeuner avec ses compagnes, dans le quartier de son travail; le soir, eh bien ! le soir, ma sœur Marie, qui s'y entend, fera la cuisine pour trois. N'est-ce pas, Marie ?

— Bien sûr, répondit la malade. Comme ça, monsieur Demeester, vous continuerez de manger avec vos amis.

Il y eut un silence. Demeester, toujours haut d'honneur, s'empressa de dire :

— Nous paierons pension, mademoiselle Marthe, tout ce qu'il faudra. Claire gagne, moi aussi... Seulement, la petite couchera chez moi, ça, je le veux.

— Naturellement, fit Marthe.

— Je lui donnerai, reprit Demeester, la chambre de ma défunte, sur la courée. Elle aura de l'air, pour sa jeunesse. Mais pas le lit, bien sûr ! Le lit de la défunte, personne n'y a couché après elle, pas même moi ! Je donnerai à Claire le petit lit qui est à côté, dans la pièce, et où Mélanie dormait, avant d'être institutrice.

Les phrases étaient écoutées, pesées, jugées par les témoins. Claire seule pouvait dire son sentiment. Elle réfléchissait,

immobile. Le coq, chez des voisins, chanta encore. Claire dit alors, tout bas :

— Je veux bien.

Aussitôt elle changea de physionomie. On ne l'eût pas reconnue. Cette petite, à première rencontre, et en mainte occasion, avait le regard dur et comme sauvage. Rudesse de la race, mais qui fondait vite et souvent pour un rien. C'était un délice de voir ses tendres yeux, quand ils voulaient bien sourire. Ils souriaient à Alfred Demeester ; les dents égales apparurent, entre les lèvres molles et tremblantes. Elle dit encore :

— Pardon, grand père !

Mais, ce soir-là, elle ne l'embrassa pas. Les sœurs Fleurquin gardèrent leur pensionnaire. Le tisserand remonta chez lui. La courée Vehrée, tout entière, reposa.

L'ACCUEIL

Il dormit mal, préoccupé de cette nouveauté de la vie : une enfant qui entrait dans sa maison. Le lendemain, sans avoir revu les sœurs Fleurquin, il sortit de bonne heure, après avoir tâté l'étoffe de son pardessus, à la place du cœur, pour s'assurer que le billet de cinquante francs était toujours dans la poche où Adéline l'avait mis. Cette feuille de papier lui pesait plus qu'un sac de terre qu'il eût porté sur l'épaule gauche. Il revoyait le geste de sa fille, adroite et rapide, glissant le billet dans cette poche, et son insomnie était due, en partie, à l'ennui que lui causait la présence de cet argent dans sa demeure, depuis la veille. Ce matin même, il avait été sur le point d'allumer sa pipe avec le billet de cinquante francs. A présent, il s'en allait vers le quartier du Petit Beaumont, où demeurait un de ses amis malade, un archer de la Belle Aventure, dont il voulait prendre des nouvelles avant de se rendre au travail. « Mal acquis, grommelait-il, c'est du bien mal acquis, je ne peux pas le dépenser pour Claire : ça ne lui profiterait pas. » Il avait pris, au bout des Longues-Haies, la rue du Moulin-de-Roubaix, il descendit celle de Claude Lorrain, et voilà qu'au moment où elle s'ouvre sur un carrefour de rues ouvrières et boutiquières, il aperçut, portée par un piédestal de marches blanches, dressant dans le ciel ses deux clochers, l'église Saint-Jean Baptiste. Une

cloche sonnait. « Tiens, songea-t-il, c'est une idée! » Il monta les marches, entra dans la vaste nef, qui n'a pas encore perdu son air de construction neuve, et chercha l'employée qui vend des cierges. Devant l'autel de la Vierge, une vieille femme était assise, déjà somnolente, près d'une chaise où elle avait déposé des bottes de cierges, de longueurs différentes et de semblable maigreur.

— Je voudrais un cierge, la petite mère?

— De combien?

Il réfléchit, et dit :

— Avez-vous de quoi me rendre quarante-cinq francs? parce que, voyez-vous, si j'allume un cierge de cent sous, tout le reste de mon billet va se trouver béni. Ne croyez-vous pas, la mère?

Elle le considéra, d'en bas, levant des yeux sans beauté où luisaient des vitraux.

— Il a donc été volé, le billet?

L'homme ne répondit pas. Quand elle eut compté les quarante-cinq francs, dont elle emprunta la moitié au sacristain qui passait, Demeester la remercia, et repartit, le cœur content. Il vit la vieille s'approcher de l'autel, se hausser sur la pointe des pieds; il vit la longue baguette de cire plantée sur la grille, et une flamme monter au bout, tremblante un peu : sa pensée à lui. Il sortit, alla s'informer de la santé du camarade de l'archerie, et, comme il traversait de nouveau la place, devant la façade de l'église, les gens qui croisaient leurs routes autour de lui étaient devenus nombreux, à cette heure où les sirènes des usines, les mal nommées, appellent leur monde. Deux jeunes garçons, treize ou quatorze ans, se tenaient immobiles, sérieux, causant, sur la ligne qu'il suivait. Leurs visages annonçaient déjà l'homme, mais leurs regards étaient du premier matin. Les deux apprentis étaient vêtus de vêtements de toile, — en hiver! — ils avaient les cheveux tondus, et ne portaient point de livres : ils n'allaient sûrement point en classe.

— Enfin, dit le plus grand, veux-tu venir à notre cercle d'études? Tu devrais en être.

— Pourquoi t'en es-tu mis?

— Pour être apôtre. C'est chic. On te fera redevenir chrétien.

Le petit avait une expression étonnée et confiante. Alfred Demeester passait près des enfants. Ils ne firent aucune attention à lui.

— Tu connaîtras Jésus-Christ, dit le grand.

— Qu'est-ce que c'est?

— Tu l'apprendras. On est entre nous : rien que des ouvriers. Tu te mettras à côté de moi. Veux-tu? Demain soir?

— Je veux bien, répondit le petit.

C'était le mot que Claire avait dit. Ils se quittèrent comme s'ils avaient achevé une partie de billes. Le tisserand continua sa route. Il était d'une grande lâcheté religieuse, et c'est pourquoi les mots de ces petits braves l'émurent. Un instant, il songea à ce bout de dialogue des apprentis. « C'est curieux, murmura-t-il entre ses moustaches tombantes, toutes les fois que j'entends le nom de Dieu, et qui n'est pas juré, je pense que c'est ma défunte qui me le fait dire. Ça doit être bon pour le vieux bonhomme. Merci, les futurs apôtres! » Et il oublia les deux enfants, la place, le cierge qui devait brûler encore. L'heure pressait. Demeester entra en retard à l'usine, et quand il poussa la manette, — ce qu'ils appellent « clincher », — pour mettre en mouvement les battants, il y avait dix minutes que les 200 métiers faisaient leur gros tapage et leur travail si fin.

Toute la journée, il resta hors de chez lui, comme de coutume. Le soir, sous la pluie, revenant dans sa courée, il s'inquiétait de tout ce qu'il devrait faire encore pour achever l'emménagement de Claire. Il trouva les voisines en haut de son escalier, — car, le matin, il avait eu soin de glisser la clé de sa maison sous la porte de M^lles^ Fleurquin. Même la malade s'était traînée jusque-là. Elles avaient fait tout le nécessaire, et même un peu plus.

— Votre pensionnaire est déjà au lit, dirent-elles au tisserand. Elle dort peut-être. A cet âge-là, on dort avec appétit, et de bonne heure. Il paraît qu'elle avait cousu une robe de bal, pour demain : elle n'en pouvait plus. Je vais ouvrir la porte, ne faites pas de bruit... Mais si, père Meester, il faut que vous la voyiez, la chère mignonne : le premier soir qu'elle couche dans votre maison!

Lentement, la porte tourna sur ses gonds, avec un bruit léger de bourrelet essuyant le plancher. Qui avait cloué le bourrelet? C'était Marie la malade. Dans le lit de bois, il y avait une petite statue couchée, sous le gros couvrepied rouge, qu'elle divisait en deux pentes, l'une proche de la fenêtre et qui avait encore sa lueur mourante, colline au crépuscule,

l'autre toute dans l'ombre et sans couleur. La tête de Claire était posée de côté, enfoncée dans la toile pâle qui se relevait tout autour; les cheveux faisaient une ligne pure le long de la tempe et de la joue et un buisson sur l'oreiller. Le sang devait couler aisément dans les veines de ce marbre rose; Claire respirait lentement, ses fortes lèvres étaient demi-ouvertes, on aurait pu la prendre pour un jeune garçon, si le visage n'avait eu ce petit sourire aigu, paisible et doux, qui est d'une fille. Dormait-elle? Qui le saura?

Le grand père avança d'un pas, demeura sur le seuil, et, se penchant, constata que deux serviettes de toilette étaient pliées sur la table; qu'il y avait de l'eau dans le broc émaillé; que le marbre de la commode portait plus de vingt objets : photographies, pelote, boîtes à poudre, boîte à gants, fer à friser, rubans, barrettes en doublé, qu'on n'y voyait point la veille; que le vieux paravent, haut d'un mètre, garantissait le lit contre le vent de la fenêtre; qu'une échelle double, au fond de la pièce, avait été recouverte d'un lai de satinette. Il murmura, dodelinant son vieux chef :

— Tout est en place, mes voisines.

— Comme elle est gentille! répondirent-elles.

— J'espère qu'elle n'aura pas froid, reprit Marthe. Elle a sa robe à côté d'elle, qu'elle pourra mettre sur ses pieds.

— Ne trouvez-vous pas, dit Marie, qu'elle ressemble à la photographie de votre défunte femme, monsieur Demeester?

— Peut-être bien, dit le bonhomme. Elle aurait eu tort de ressembler à son père, que je n'aime pas, ou à sa mère qui ne vaut pas cher.

— C'est une vraie flamande, dit Marthe. Puisse-t-elle aimer cette maison!

— Elle y sera si peu!

— Puisse-t-elle être bonne travailleuse!

— Puisse-t-elle, dit Marie, avoir un beau courage, pour aller en droite ligne!

— Et ne pas dépenser toute sa paie en toilette! dit Marthe

— Et avoir une âme, dit Marie la malade, une âme docile à Dieu! Qu'en pensez-vous, monsieur Demeester?

— Ainsi soit-il! répondit-il. Car ça vous sert, à vous, d'être des fidèles!

Les deux demoiselles Fleurquin furent contentes de la

réponse qu'avait faite le roi des archers, qui avait de la courtoisie bien sûr, mais qui ne disait pas souvent des mots d'église. Elles attirèrent la porte. Tous trois maintenant, elles, pour retourner dans leur maison, lui, pour leur faire honneur, ils descendirent l'escalier, avec tant de précaution qu'on n'aurait guère plus entendu trois chats dévalant du grenier et cherchant l'occasion de se faufiler dans la courée.

MONSIEUR JOSEPH LEPERS-HOOGHE

Quelques jours passèrent, d'un grand froid sec; l'eau gela dans le petit pot à eau de la chambre de Claire, une sorte de pichet, qui avait une fleur rouge sur la panse et une feuille verte sur l'anse, ce pourquoi, tout de suite, il avait plu à la nouvelle locataire. Celle-ci possédait un assortiment de rubans et une robe des dimanches; elle était mal pourvue de lainages; elle arrivait le visage tout rouge le soir, et les mains, sous les gants de fil, couvertes d'engelures. D'ailleurs sans se plaindre; elle avait l'habitude; elle disait seulement : « Mes tantes, — elle appelait toujours de ce nom-là M^lles^ Fleurquin, — mes tantes, il fait meilleur chez vous que chez grand père, décidément. » Cela signifiait plus d'une chose, les vieilles filles le comprenaient bien. Et, en effet, c'est à peine si Claire voyait Alfred Demeester. Le soir, elle s'attardait à causer après le dîner, dans la cuisine chaude, avec Marthe et Marie, comme le grand père s'attardait à faire une partie de cartes avec les compagnons de l'estaminet. Lorsqu'elle montait pour se coucher, si le grand père était rentré, il ouvrait la porte, au bruit que faisaient les marches de l'escalier.

— Bonne nuit, petite ! disait-il.

— Bonne nuit, grand père !

Le matin, on se disait bonjour, de la même manière : toute la longueur du jour, le grand père et l'enfant vivaient séparés.

Cependant, la dernière semaine de l'année, tandis que, dans la cuisine, Claire déjeunait, debout, avant de partir pour le travail, et soufflait sur le bol de café brûlant, Marie, demeurée assise, la regardait. Elles étaient seules. Toute la lumière du matin était pour l'enfant, tournée vers la fenêtre, et la vieille fille se sentait réjouie, voyant, sous la cloche grise du chapeau,

ce liséré de cheveux d'or bruni, ces yeux transparents qui riaient de plaisir, et ce blanc visage gourmand, jeune et reposé.

— Ma petite Claire, dit-elle, il faudrait prendre des nouvelles de ton père ? (Elle la tutoyait depuis deux jours.)

Le bol fut écarté des lèvres. Les yeux devinrent vivants d'une pensée, non plus d'une sensation.

— Des nouvelles ? Mais, j'en ai !

— Comment ?

— Par les sœurs de Niederbronn. Il y en a une qui le soigne. Hutsebaut, qui est un ami de papa...

— Oui, Apollinaire, un paquet-bleu, je le connais ; un homme de bien.

— Il les a averties, le surlendemain du jour où maman a quitté avec moi la rue de la Basse-Masure... Je ne sais pas si je dois vous dire ?...

— Tout, ma petite Claire.

— Avant de me rendre au travail, je fais un tour dans la ville, jusqu'à la place de la Liberté, et je demande la Supérieure. J'y serai dans dix minutes. Elle me donne des nouvelles, puisque j'ai défense d'aller voir papa. Il ne veut pas, à cause du danger, je crois.

— Si tu avais la permission, irais-tu ?

— Sans aucun doute !

Claire avait dit cela d'un ton si résolu, et son visage exprimait si bien la jeune bravoure qui rit du danger, que Marie l'enveloppa d'un regard maternel, comme pour lui dire : « Ne regrette rien : tu en auras des occasions d'être courageuse ! En attendant, je suis fière de toi ! »

Claire comprit très bien. Elle s'était déjà levée pour partir, elle posait sur la table le bol vide, elle essuyait avec son mouchoir ses fortes lèvres, qui devenaient plus rouges que si elle les eût teintes avec un crayon de fard.

— Tante Marie, ne dites pas mon secret à grand père !

— Il serait content d'être renseigné, lui aussi.

— Je ne suis pas libre avec lui, comme avec vous : il n'a pas de temps pour moi. Tout son temps est pour les camarades, ou pour la fabrique.

Marie redressa les épaules, qu'elle appuyait au dossier de sa chaise. Elle prit la physionomie d'une mère offensée.

— Il est très bon, je t'assure, Claire...

La jeune fille, avant de quitter la cuisine, se détourna à moitié.

— S'il est bon, comme vous l'assurez, tante Marie, qu'est-ce que vous êtes, vous ?

En disant cela, elle envoyait, du bout de ses doigts, un baiser à cette pauvre femme, dont elle comblait le cœur inoccupé.

Ce soir-là, Alfred Demeester ne rentra pas à l'heure accoutumée. A sept heures et demie, à huit heures, il n'avait pas reparu dans la courée Vehrée ! Marthe, inquiète, avait «buqué» en vain à la porte ; en vain elle avait, ensuite, frappé trois fois dans le mur, au premier étage, et parlé dans le bol de faïence. Aucune réponse.

Il s'était passé un événement grave. Vers cinq heures, M. Joseph Lepers-Hooghe, patron de l'usine, était entré dans la salle des 200 métiers, où travaillait Demeester. On crut d'abord qu'il allait traverser, par l'allée du milieu, comme il faisait assez souvent. Trois petites jeunesses roubaisiennes, qui riaient dans un coin, glissèrent si promptement vers les trois places qu'elles auraient dû occuper, qu'elles s'imaginèrent que le patron n'avait rien vu. Erreur grande ! Il avait vu trois filles aux cheveux courts tourner vers lui leurs têtes inquiètes, et deviné la faute, à la petite nuée de poussière que soulevait leur course. Il avait de l'âge ; il ne faisait jamais d'observation en public ; il continua de marcher. C'était un homme de taille médiocre, ni gros ni maigre, et dont on pouvait dire qu'il n'avait pas de physionomie. Cette tête ronde aux cheveux blancs et drus, ces épaules bien droites, cette allure encore vive, attestaient la vitalité à peine amoindrie de l'homme, l'honnêteté de la vie, et aussi quelque vigilance à maintenir les apparences. Mais le visage, toutes les fois que M. Lepers-Hooghe se trouvait hors de la maison familiale, c'est-à-dire les trois quarts du jour, n'ajoutait rien à ces premières indications que donnait l'ensemble du personnage. Ses traits n'avaient de mobilité que le soir et le matin, chez lui. A l'usine, dans la rue, dès qu'il était, selon son mot habituel, « en représentation », il était difficile de surprendre la pensée dans ces yeux petits, calmes, à demi cachés sous les paupières appesanties ; il était plus difficile encore d'amener au sourire, à la moue, à la colère qui les allongeait, ces lèvres peu dessinées, pâles, surmontées de

moustaches blanches au poil dur. Ce n'est pas qu'il y eût beaucoup à deviner en lui. L'homme était simple. Mais le peu qu'il pensait, il ne l'exprimait qu'en paroles, et à son heure.

Beaucoup de regards, derrière les métiers, suivirent le patron, qui tournait à droite ; il n'y eut que les poulies, les courroies et les navettes, qui continuèrent de bien travailler, tandis que M. Lepers-Hooghe, de son pas leste et sans hâte, s'avançait vers le mur de la grande salle, répondant, d'un petit déclic de la tête, aux tisserands qui le saluaient de chaque côté de l'allée, et même à ceux qui ne le saluaient pas, et seulement l'observaient avec curiosité. Arrivé près du mur, le patron tourna encore, il passa derrière la belle Flamande, qui fit semblant d'être toute à son travail, dès qu'elle eut, d'un coup de paume, et comme il se doit, soulevé ses cheveux autour des oreilles. Mais il ne venait pas pour elle ; il venait pour le vieil Alfred. Celui-ci, voyant le patron qui s'arrêtait, commença par sauter sur un chiffon, pendu à son métier, essuya sa main droite, avant de serrer la main que lui tendait M. Lepers-Hooghe. Que les voisins eussent donc souhaité d'entendre les mots ! Ils voyaient seulement les lèvres remuer.

— Eh bien ! mon cher Demeester, ça va toujours?

— Merci, assez.

— Trente-huit ans de présence ! Ah ! j'ai été content de vous remettre la médaille du gouvernement, au mois de juillet dernier !

— Ça m'a fait plaisir à moi aussi, monsieur Lepers : elle est sous verre, à la maison.

— Dites donc, je serais content de causer avec vous. J'ai une proposition à vous faire... Oh ! ne prenez pas une mine effarouchée, mon brave, il s'agit de votre bien... Venez chez moi, à sept heures vingt, ce soir. Vous vous souvenez : sur le Nouveau Boulevard.

— Oui, monsieur Lepers.

— A tout à l'heure !

Et le vieux fabricant, longeant le mur de la salle, gagna l'une des portes, et disparut.

Alfred avait justement, ce soir-là, une réunion du conseil de la société de secours mutuels; il était vice-président; il jugea qu'il fallait s'excuser, et, quittant l'usine, commença par gagner un des faubourgs les plus éloignés de la ville, avant de prendre

le chemin du très beau quartier qu'habitait M. Lepers-Hooghe. Il avait le temps. Les rues l'amusaient, ces rues qu'il ne verrait jamais plus vivantes ni mieux éclairées, parce que c'était l'heure où le monde innombrable du travail est en mouvement, et parce que la date des étrennes était proche. L'ouvrier s'arrêtait, pour regarder les étalages; il levait les épaules, en lisant les prix affichés; il admirait, mais ne désirait rien; il flânait, n'ayant d'autre pensée que de sonner à la grille, là-bas, quand il serait sept heures et vingt minutes. De gros nuages couraient dans le ciel; le vent qui les poussait venait du nord.

Le Nouveau Boulevard! Entre Lille et Roubaix, cette voie triomphale forme le trait d'union. Les deux villes, bientôt, n'en feront qu'une, et déjà, si dissemblables qu'elles soient, la cotonnière et la lainière, la nordique et la flamande espagnole, les voilà liées. Le boulevard, après la banlieue de Lille, traverse des restes de champs, où sommeillent des choux ronds, plantés en lignes, que la gelée colore en blanc, et fond avec les mottes. Mais bientôt, des pelouses succèdent aux cultures maraîchères; des îlots d'arbres jeunes, des massifs étudiés et soignés accompagnent la grande voie où ne cessent de courir les automobiles; entre les baliveaux, tantôt près, tantôt loin, des villas se lèvent, spacieuses, et c'est Roubaix qui commence. Les maisons, le long de cette avenue lilloise et roubaisienne, ne furent bâties qu'après la guerre. Celle de M. Joseph Lepers-Hooghe, une des premières sur la gauche, est éloignée d'une cinquantaine de mètres du boulevard. On l'a bâtie peu haute, mais large, et couverte d'un toit débordant. « Que j'aie place pour recevoir mes dix enfants, et, au besoin, les loger, avait dit jadis l'industriel à l'architecte; faites solide, de bons murs, des salles de bain, des placards, une salle à manger où l'on puisse jouer à saute-mouton : le prix, ça m'est égal. » Il avait été servi. Autour de l'habitation, un petit jardin, clos d'une grille verte, planté de rosiers dont la greffe, en hiver, vêtue d'un bouchon de paille, résiste au froid, et prend de la force pour résister à la fumée.

Les trente premières années de leur mariage, les époux Lepers-Hooghe les avaient passées dans une maison vaste, mais plus simple, rue de la Fosse-aux-Chênes, près de la place du même nom, et en plein cœur de la cité industrielle. Depuis la fin de la guerre, et continuant une habitude ancienne, à sept

heures un quart, M. Lepers-Hooghe rentrait au nid, venant de la fabrique. Il avait fait la course à pied. C'était sa promenade. Elle effaçait les chiffres, les lettres du courrier, les mots entendus depuis le matin, l'image des machines en marche et des visages qui ne sont point de la parenté : toute la suie du travail.

Le vendredi 23 décembre 1927, il entra donc chez lui, à l'heure habituelle, et le choc habituel du bout de la canne, sur la fonte du porte-parapluie, monta dans la cage de l'escalier de chêne. Autrefois, à ce signal, trois ou quatre enfants accouraient :

— Bonsoir, papa! Bonsoir, petit père chéri! J'ai été le premier! Moi, le huitième! Moi, la maîtresse m'a dit que je faisais des progrès!

Les enfants le tiraient par les bords de sa jaquette. Il les enlevait à tour de rôle dans ses bras, les embrassait bruyamment, et, sitôt posés à terre, les petits essuyaient leurs joues, avec la paume de la main, parce que les moustaches étaient presque toujours humides de brume ou de pluie, ou de givre. Hélas! la dernière des dix, la délicieuse Pauline, la vierge aux yeux tendres, venait de quitter la maison, elle aussi ; elle était entrée au noviciat des sœurs de Niederbronn, là-bas, en Alsace ; elle écrivait des lettres épanouies, trop heureuses en vérité, car le père et la mère, en les lisant, pleuraient, l'un qui demandait : « Que lui manquait-il donc chez nous? » ; l'autre qui répondait : « Un peu plus de Dieu, mon ami; nous n'étions pas dignes. » Le vieil homme comprenait ces choses, moins bien que sa femme, sa femme, dont le nom, accolé à celui de Lepers, était une noblesse. Qu'était-il, lui, Joseph Lepers, « dans ces années quatre-vingt » comme il disait, où il avait épousé Marie-Louise Hooghe? Il n'hésitait point à le reconnaître : il était alors un employé modeste, d'une maison de tissage de quatrième rang, un fils d'ouvrier, qui avait laissé le père à l'atelier, avait fait ses études, et était entré dans les bureaux pour en sortir. On l'avait vu faire sa besogne, c'est-à-dire, au début, toutes les besognes d'un débutant, avec une conscience passionnée, s'intéresser à ce point aux machines, qu'il avait inventé deux perfectionnements, l'un pour l'enroulement du fil sur le tube de la navette, l'autre pour le perforage des cartons pendus au-dessus des métiers. L'exactitude, l'honnêteté, le goût du silence, l'application sans rêverie ni congé,

l'avaient recommandé à ses chefs; une sorte de consentement restreint et unanime des gens de la profession le désignait pour être un de ces marchands mystiques dont l'élite a, de tout temps, conduit les destinées flamandes, et il entrait dans cette bourgeoisie laborieuse et puissante, en 1884, en épousant Marie-Louise Hooghe, jeune fille très recherchée, pieuse et grave, belle aussi, non pas très riche, mais portant à merveille toute la tradition d'une des plus vieilles familles tisserandes de la vallée de la Lys, Marie-Louise, qu'on surnommait, alors, à cause de son air tout noble, « la souveraine lainière ». Il l'adorait. Elle l'estimait infiniment. Conseillé par elle, soutenu par elle aux heures difficiles, Joseph Lepers avait transformé l'usine, conquis une place honorable, — pas la première, — parmi les fabricants de Roubaix, acquis une maison de campagne en terre plate, près d'une voie ferrée : il avait eu dix enfants, il les avait élevés et établis; il les recevait maintenant dans la belle maison du Nouveau Boulevard. Quand ses collègues de l'industrie roubaisienne le félicitaient de son long bonheur, il avait coutume de répondre : « Tout est venu de Dieu, par Marie-Louise. » Et, en effet, si cette femme remarquable n'avait pu donner, à son mari, l'extrême fini de l'éducation qu'elle tenait d'une bourgeoisie de plus de quatre cents ans, elle avait développé, chez Joseph Lepers, le sentiment inné de la justice, l'honneur professionnel et la pratique religieuse En affaires comme en charité, il était moins hardi qu'elle, étant plus attaché aux biens qu'il n'avait pas toujours eus : mais, par elle, il comprenait sa responsabilité patronale, et, répétant des mots qu'il entendait chez lui, il s'était même fait une réputation de novateur, dont il avait, à la fois, beaucoup de fierté et un peu de peur.

— Je ne sais pas, disait-il quelquefois, si je pourrai tenir avec tant de dépenses que je fais pour mes ouvriers.

Marie-Louise répondait :

— Est-ce que tu crois que Dieu est devenu pauvre ? Est-ce que je ne suis pas là ? Sois tranquille : tant que tu ne seras pas veuf, tu ne feras pas de bêtises.

Depuis plus de quarante ans, il savait qu'elle avait raison.

Ce soir du 23 décembre, Joseph Lepers-Hooghe revenait donc à la maison. Contrairement à ses habitudes, il n'avait pas déjeuné chez lui. Il se hâtait donc vers le Nouveau Boule-

vard, afin de raconter les événements de la journée, c'est-à-dire la très intéressante conversation qu'il avait eue le matin, avec ses fils et ses gendres, associés de la maison Lepers-Hooghe, puis une résolution qu'il avait prise, et qu'il soumettrait, bien entendu, à l'approbation de Mme Marie-Louise, la souveraine lainière.

Un autre homme, parti de l'extrémité opposée de Roubaix, se dirigeait, sans hâte, pour ne point arriver trop tôt, vers cette même demeure, où il était convoqué. Lui, c'était le pauvre, non pas tant d'argent, car il vivait à peu près bien, et avait même économisé plusieurs milliers de francs, mais le pauvre d'âme, enveloppé d'ennemis de sa foi, de son bon sens, et de la paix de son cœur; un homme malheureux et qui ne se doutait point des causes véritables de sa peine, un homme pacifique, mais pénétré de tous les préjugés et de toutes les défiances contre « le riche ». Entre lui et ce patron chez lequel il se rendait, il y avait l'inconnaissance énorme, voulue par les meneurs du siècle. Le tisserand se disait : « Que me veut-il, le patron? Pourquoi ne m'a-t-il pas parlé dans la salle aux machines? C'est une chose qui n'est pas habituelle! Peut-être qu'il va me mettre au rancart, comme un homme usé, et que c'est pour ça qu'il n'a rien voulu dire devant les autres? » De cette imagination-là, il s'était persuadé si bien, que le long des trottoirs, il grognait, par moments : « Usé? Alfred Demeester, usé? Qu'il me donne une retraite alors! Sans cela, usé ou non, je suis ruiné... Alors, je me défendrai! Tout riche qu'il est, je lui dirai... » Et il disait des mots qui étaient injurieux. Le froid pinçait. Les magasins de jouets, les étalages des marchands de fourrures, et les confiseries, et les charcuteries, illuminaient, à travers leurs glaces, la chaussée et les deux trottoirs.

Mme Lepers-Hooghe, assise près du feu de charbon, dans le petit salon, travaillait à faire, au crochet, une couverture de berceau, à l'intention de Mme Lepers-Verbrugghe, une de ses belles-filles, dont le petit cinquième ne pouvait tarder à naître. Aucun bruit. Il était plus de sept heures et son mari n'était pas encore rentré. Il lui arrivait d'être en avance de dix, quinze minutes. Pas ce soir, décidément. Quel vide dans la maison! Ces deux suites d'appartements, quelle enveloppe trop grande autour d'un vieux ménage! Oui, sans doute, excepté le dimanche, où la nichée presque entière revenait au nid : les

neuf enfants aînés, tous mariés, le fils amenant sa femme, la fille amenant son mari, quelques-uns suivis de deux ou trois « grands » parmi les descendants à la seconde génération.

— Décidément, Joseph est en retard !... Non ! j'entends la porte du vestibule. Le voilà !

Mme Lepers-Hooghe, au bruit de la porte, avant même le bruit de la canne, avait déjà pianoté, du bout de ses doigts, ses cheveux blancs, pour s'assurer que tout était en place, puis s'était remise au travail, parce que « cela pressait ».

— Bonsoir, Marie-Louise ! Je suis en retard de quelques minutes. Cela peut te sembler impardonnable, un jour où je n'ai pas déjeuné chez moi, de rentrer encore, le soir, plus tard que de coutume ?

— C'est ce que je me disais, mon ami.

— Il y a une raison.

La vieille dame, entendant ces mots inaccoutumés, regarda son mari. Pourquoi ne s'était-il pas approché d'elle, pour l'embrasser ? Elle vit qu'il se chauffait les mains, la tête penchée vers le brasier rouge et noir, où dansaient des flammes bleues, et qu'il ne profitait pas de l'occasion qu'on lui donnait de rencontrer, une fois de plus, ces yeux demeurés beaux dans un visage régulier et fané. Elle se souvenait qu'il avait eu déjà cet air préoccupé, au moment d'une grande baisse des laines, et lors d'une demande en mariage d'un de ses fils. Qu'avait-il aujourd'hui ? Elle n'interrogea pas tout de suite. C'était une femme décidée. Plus que lui, elle était homme d'affaires. D'un esprit clair, elle jugeait d'habitude sur-le-champ, et sans repentir. Mais, cette fois, elle eut le pressentiment que son mari apportait un secret d'importance. Il n'était pas capable de le lui cacher. Elle posa donc, sur son genou relevé, la couverture de berceau, et se mit à la lisser, à la presser entre le pouce et l'index, afin d'effacer les plis. Ce fut sa manière, et la meilleure croyait-elle, de questionner. Cependant, comme Joseph Lepers continuait de se taire, elle finit par dire :

— Un employé t'a retenu, ou bien la correspondance ?

— Non, une idée nouvelle.

— Ça, c'est plus rare. Un procédé de fabrication ?

— Non.

— Une machine ?

— Non : une charité à faire.

— Eh bien ! fais la !

Puissamment intéressée, l'épouse ralentit le mouvement qu'elle faisait pour étirer l'ouvrage.

— C'est que, si je fais cette charité à un, je la ferai à trente, peut-être à cent.

— Ce ne serait pas la première fois, mon ami.

— Marie-Louise, il s'agit d'une espèce de révolution.

— Si c'est toi qui l'entreprends, elle ne peut pas être mauvaise.

— De risquer encore un million, plus, peut-être.

— Et après ?

— De me mettre à dos plusieurs patrons de Roubaix, du moins au commencement...

— Qu'est-ce que tu dis ?

Mme Lepers-Hooghe approcha son fauteuil, leva la tête, et répéta :

— Qu'est-ce que tu dis ?

Car, de sa vie, Joseph n'avait fait une plaisanterie, comme ces gens du Midi qui inventent des histoires, pour faire peur. Il était sérieux, comme toujours. « L'idée nouvelle » devait être une chose grave. « Mon Dieu, comme ils tombent vite sur nous, nos devoirs ! Seigneur Dieu, permettez que je comprenne tout ! Que je sois de force à conseiller ! A empêcher, s'il y a lieu ! »

Elle prit, dans ses deux mains, la main que son mari tendait vers la cheminée.

— Assieds-toi, et puis écoute-moi.

Il s'assit, et elle lui tenait toujours la main.

— Mon Joseph, rien n'est encore fait, n'est-ce pas ?

— Non.

— Tu n'as pas signé d'engagement ?

— Aucun.

— Rien promis ?

— Rien.

En disant cela, il retirait la main qu'elle tenait serrée, et il regarda enfin sa femme. Marie-Louise essaya de lui sourire. Ce fut un pauvre sourire. Elle avait déjà compris. Elle voyait à présent que son mari, ce soir, était troublé jusqu'au fond de l'âme. Avec cette intelligence qu'elle avait de lui, et de chacun des siens, elle pensa aussitôt : « Il a peur du bien qu'il est

tenté de faire. C'est cela : de l'opinion des autres, et de la mienne d'abord. »

— Voyons, Joseph, qu'y a-t-il ?

L'homme tira la pointe de sa jaquette, qui était d'étoffe noire, et, la montrant, comme il eût fait, dans son usine, à quelque acheteur :

— Ce sergé-là, Marie-Louise, te rappelles-tu qui l'a tissé pour nous, voilà deux ans ?

— Oui : Alfred Demeester.

— Lui-même, mon plus ancien ouvrier. Il a une fille aînée qui ne vaut pas cher... Je ne me souviens plus du nom.

— Leleu ; Adéline Leleu. Elle a quitté son mari. Passons...

— Il est très malade, le mari. Un alcoolique, un rien du tout.

— Ne dis jamais ça : on ne sait pas.

— Je sais, du moins, que la femme n'a pu continuer de vivre avec lui...

— Es-tu innocent, mon pauvre Joseph !

Elle eut, cette fois, un vrai sourire. Et par là, et par des mots pareils, elle reprenait avantage sur lui.

— Je les connais très bien, ces Leleu, reprit-elle : je me suis occupée d'eux, par les sœurs de Niederbronn. Mais que viennent-ils faire, dans ton projet ?

— En profiter. Tu sais bien, Marie-Louise, nous en avons souvent causé tous les deux, que je fais construire, pour quelques-uns de mes ouvriers, ne pouvant les loger tous, une trentaine d'habitations à très petit loyer, dans l'extrême banlieue de Roubaix?

— Parfaitement. Nous avons discuté les plans avec l'architecte... A propos, où en sont-elles les constructions ?

— Presque achevées, notamment la première des cinq maisons qui seront élevées en bordure du chemin de la Tribonnerie. Elle est couverte. Nous n'avons plus à nous préoccuper que de l'aménagement intérieur et du jardin. Je la destine, cette première maison, à Alfred Demeester.

— C'est tout naturel. Tu l'en as prévenu?

— Non, il doit venir ce soir.

— Ici ?

— Ici. Je l'ai convoqué, et je lui apprendrai la nouvelle. Mais je voudrais assurer à Demeester un autre avantage que

celui d'une maison commode, claire, en bon air, et dont il deviendra vite propriétaire. Je voudrais y mettre des métiers, rétablir, pour quelques-uns au moins, pour tous, si nous le pouvons, l'atelier familial.

— C'est l'idée nouvelle dont tu parlais tout à l'heure?

— Oui.

— L'espèce de révolution?

— Oui, je vois bien que tu as des objections à faire, mais laisse-moi te raconter comment le projet a été formé.

Les belles mains de Mme Marie-Louise, qui s'étaient levées, et commençaient de s'écarter, pour marquer l'étonnement, s'abaissèrent vers la pelote de laine, la couverture de berceau, les aiguilles d'aluminium dont les pointes se croisèrent de nouveau. Le fabricant se sentait écouté. Il se hâtait.

— Notre fils Léon est arrivé de Belgique hier soir.

— Je le sais, mon ami. Il est venu m'embrasser, ce matin, en partant pour la fabrique.

— Et il ne t'a rien dit?

— Non, si tu veux, rien que des nouvelles de Jean, de Charlotte, de Lucie, d'Adrien, d'Eugène.

— Ne récite pas toute la litanie... Je m'étonne qu'il ne l'ait pas dit autre chose. A peine avions-nous commencé le rapport, selon l'habitude quotidienne, dans mon bureau, qu'il a commencé un vrai discours, et enthousiaste, et bien ordonné, avec chiffres à l'appui, pour nous démontrer que nous devions faire, à Roubaix, ce qui se fait en Belgique, depuis plusieurs années : ramener le tisserand au foyer, grouper la famille autour des métiers. J'avais entendu parler de ces maisons-ateliers de la Flandre orientale de Belgique. J'avais dit à Léon de s'informer. Figure-toi qu'il a rencontré un brasseur, — tu entends bien, Marie-Louise, un brasseur, pas un fabricant ! — qui connaît la question comme pas un, qui encourage ce progrès, qui l'aide de toute son intelligence, de toute sa fortune, qui sont grandes, l'une et l'autre. Cet homme-là est un ami de Van Acker, tu te souviens?

— Membre de la Chambre des représentants, très capable, un Gantois : je me souviens.

— Eh bien! ce brasseur a prêté des fonds pour bâtir des maisons autour des villages, et pour acheter des métiers à tisser : à eux deux, Van Acker et lui, aidés sans doute de

quelques autres, ils font une chose aussi grande que ceux qui ont bâti le château des comtes de Flandre, ou la cathédrale de Bruges, ou la nôtre. Nos deux grands fils, nos deux gendres, qui travaillent avec moi, ont été convaincus. Nous avons, après examen, reconnu que la firme Lepers-Hooghe pouvait, qu'elle devait même essayer, dans les maisons qu'elle bâtit pour ses ouvriers, d'installer des métiers. Accord complet, Léon, Eugène, Jean, Adolphe...

— Même Adolphe?

— Même lui. Il a dit, vers la fin de la discussion : « Une chose manque cependant, mais nous l'aurons bien sûr. »

— Laquelle?

— « L'approbation de maman. » Tout le monde s'est mis à rire.

— Ce sont de bons enfants!

— J'ai aussitôt téléphoné à l'architecte. Il m'a répondu : « C'est très facile d'ajouter un atelier aux logements commencés, mais, pour la maison la plus avancée, celle de la Tribonnerie, vous êtes au dernier délai. Donnez-moi vos ordres avant une semaine. » Et alors, Marie-Louise, j'ai rêvé ceci : Alfred Demeester viendrait chez moi ce soir, et je lui annoncerais, à la fois, que la première maison et les deux premiers métiers sont pour lui...

Le patron avait mis de la passion dans sa défense du projet. Il était content de lui-même. Ses yeux vifs, levés vers la glace et ses images, c'est-à-dire vers les seuls lointains du moment, y découvraient peut-être les maisons neuves, les maisons roses. A son grand dépit, quand il regarda Mme Marie-Louise, il vit qu'elle ne partageait pas son enthousiasme.

— Que parles-tu de campagne? dit-elle. En Flandre, aussi bien belge que française, il n'y a pas de campagne : c'est tout village.

— Mettons : à la bordure des villes, où le vent n'est tout de même pas aussi mêlé de fumée!

— Des métiers à la main, comme autrefois? Et tu appelles ça une idée nouvelle?

Mme Marie-Louise avait dit cela de ce même ton sans réplique, dont elle usait quand elle reprenait un enfant en faute. Son bon sens était vif et parlait le premier, avant même qu'elle eût demandé toutes les explications. Son mari se

détourna, ne pouvant supporter la pitié qu'il lisait sur le visage de sa femme, et qu'il connaissait bien. Il leva les yeux vers la tablette de la cheminée et vers la pendule en marbre rouge, qui marquait sept heures vingt-cinq. Puis, posément, il reprit :

— Mais non, Marie-Louise : pas des métiers à la main, la force électrique, le courant, un compteur pour chaque atelier.

— Pourquoi ne pas le dire tout de suite? C'est l'essentiel que tu oublies. Alors, des métiers à l'électricité, la force transmise, bien. Mais ils doivent en perdre du temps, les tisserands, pour venir chercher les chaînes, rapporter les pièces fabriquées...

— Pas du tout : on apporte, on rapporte.

— Qui ça?

— Les patrons.

— Grosse dépense.

— Tout progrès en suppose une.

Il y eut un silence, pendant lequel Mme Lepers-Hooghe, à son tour, regarda danser la flamme du foyer. Quand elle releva la tête, et la tourna de nouveau vers son mari, elle avait repris son expression de calme heureux et digne.

— Je comprends ce que tu veux, Joseph, je le devine.

— Alors, si tu devines, que penses-tu?

— Que j'approuve.

— Ah! je l'espérais.

— Que c'est même très bien.

— Je suis si content!

Il se leva, prit dans ses mains la tête bien coiffée de la vieille dame, encore pour lui plaisante, l'embrassa, puis, déplaçant la chaise, il s'assit presque devant Marie-Louise, et tout près. Il avait l'air rajeuni, et les mots lui vinrent à la file.

— Dans la Flandre orientale, en Belgique, ils ont déjà plus de 250 métiers champêtres; même, chez nous, on a commencé, timidement.

— Je te crois! Des bâtisses qui ont tant coûté! Des salles de 200, 300, 400 métiers, les transformer en magasins! Autant dire qu'on abandonne son capital! Il va te falloir du courage!

— Avec toi, Marie-Louise, je n'en ai jamais manqué, tu le sais bien.

Il eut un sourire où passèrent tant de souvenirs silencieux.

— De sorte, reprit-elle, que la première maison et le premier métier seraient pour Alfred Demeester?

— Oui, pauvre roi des archers, va-t-il être heureux !

— Peut-être, dit tranquillement Mme Lepers-Hooghe.

— Comment, peut-être !

Elle demeura un instant songeuse, puis, voyant la physionomie toute malheureuse de son mari, elle se reprit :

— Je veux dire probablement, mon cher Joseph, je veux dire certainement.

— Tu comprends alors que je me réjouisse d'offrir à Demeester mon double cadeau ? Il ne sait rien encore. Je n'ai rien osé dire, puisque je n'avais pas causé avec toi. Il va venir comme je te l'ai appris. L'affaire en vaut la peine. Et puis, voir sa joie, là, chez moi, sans témoins, sans le téléphone...

La porte du salon s'ouvrit, et la cuisinière annonça, pesante.

— Madame est servie. Je suis venu avertir, parce que Rose est à la porte.

— Dans un instant.

Les deux époux demeurèrent l'un en face de l'autre. Mme Lepers-Hooghe rayonnait d'un bonheur tranquille. Son mari guettait les mots, qui ne pouvaient plus être que favorables. Il dit, d'une voix de songe :

— Ce brave homme de Demeester vieillira en paix, là-bas. Sa petite fille tiendra le ménage. Peut-être même Adéline...

— N'y compte pas, mon ami : les femmes comme elles, ça ne revient guère. Mais une famille se refera, autour du vieux. Dans les maisons que tu vas bâtir, Joseph, je pense..., non, je suis sûre que les femmes se plairont. La maison où l'on habite, on peut l'aimer: celle que l'on ne quitte pas, même pour travailler, on y tient. Les femmes redeviendront des ménagères. Elles mettront même des rubans à leur logis.

Joseph recevait, avec ravissement, cette récompense de la « nouvelle idée ». Sa femme ajouta :

— Elles élèveront plus facilement leurs enfants. Les Sœurs de nos crèches auront moins de mal. La pauvre famille ouvrière, si rompue, sera refaite, au moins pour quelques-uns...

Ils rêvaient ainsi. La porte, une seconde fois, fut ouverte, et Rose, la femme de chambre, dit :

— Monsieur, c'est un ouvrier de la fabrique qui demande après monsieur. Il prétend qu'il a rendez-vous. A cette heure-ci ?

— Oui, Rose, oui, à cette heure-ci, répondit le patron, en se levant. Faites entrer dans le bureau. J'y vais.

Mme Marie-Louise se leva aussi. Sans qu'elle eût prévu cette date ni cette occasion, l'événement qu'elle attendait depuis bien des années, l'espoir qui l'avait fait consentir aux fiançailles avec Joseph Lepers, employé, s'accomplissait ce soir : le fils de l'ouvrier était devenu un patron véritable, soucieux du devoir d'état plus que de l'intérêt; elle avait devant elle un homme de la complète lignée flamande, et cet homme était son mari. Elle ne s'était pas trompée. Elle le considérait avec un peu d'étonnement et beaucoup d'admiration. Il ne s'y trompa point, et dit :

— Ce que je vais faire, alors, tu l'approuves?

— Complètement, et je te soutiendrai, si des gens se mettent en travers.

Il se mit à rire, en vérité, du plaisir qu'il éprouvait d'être ainsi loué par sa femme.

— Il aurait mieux valu être jeune, dit-il, pour commencer une transformation pareille !

Elle répondit :

— Peut-être que non; peut-être faut-il être vieux, pour comprendre toute la pitié du monde.

L'homme se détourna, après avoir ouvert la porte.

— Mets-toi à table, Marie-Louise, je te rejoins dans cinq minutes.

Il traversa le vestibule, et pénétra, juste en face du petit salon, dans un bureau qui servait de fumoir, les jours de réception familiale : tentures vertes, meubles trapus couverts en moleskine, une table avec un encrier, au milieu de la pièce. Quand le patron entra, l'ouvrier, assis le long du mur, sous la photographie encadrée de la salle des deux cents métiers, se leva, et, bien qu'il fût nu-tête, porta la main à la hauteur de la visière.

— Bonsoir, Demeester.

— Bonsoir, monsieur Lepers.

— Asseyez-vous, mon brave, là, de l'autre côté de la table, afin que je vous voie bien en face, et que nous soyons l'un près de l'autre.

En même temps, il poussait, sur le parquet, une chaise que Demeester prit à son tour, et attira jusqu'à la place indiquée. L'ouvrier, sur sa veste de travail, portait le paletot brun, qu'il avait seulement déboutonné, à cause de la cha-

leur des radiateurs. Une bande de laine lui serrait le cou. De cette lanière couleur de broussaille, entre vert et jaune, sortait la figure pleine du vieux tisserand. L'homme, en s'asseyant, s'était courbé, il avait laissé tomber ses bras, dont l'un tenait la casquette, et, bien qu'il fût plus grand que M. Lepers-Hooghe, il paraissait plus petit, et sa tête seulement et la moitié du cache-nez dépassaient la nappe de bois noir, sur laquelle le patron, de l'autre côté, appuyait les deux avant-bras, tandis que ses mains, machinalement, époussetaient la poussière qui gâtait le vernis de la table. Ils avaient l'air de deux joueurs qui vont jouer une partie de cartes.

— Mon cher Demeester, est-ce que vous venez de la rue des Longues-Haies ?

— Pardon, monsieur Lepers : en quittant la fabrique, j'ai été trouver des amis, qui tenaient une réunion, pour reviser les comptes de notre société de secours mutuels. J'ai même mangé un morceau, et me voilà, puisque vous avez à me parler.

— Et la petite-fille, Claire, je crois?

— Va bien, je vous remercie. Elle doit être chez les voisines, qui demeurent porte à porte, dans la courée. N'y a pas de danger pour elle, à présent.

Un petit rire triste allongea les lèvres déshabituées de l'homme. M. Lepers-Hooghe ne souriait pas. Il étudiait ce visage qu'il n'avait jamais vu si bien éclairé, car le plafonnier versait un grand jour sur eux, et faisait transparaître, sous les cheveux clairsemés, la peau du crâne d'Alfred Demeester, tout penché en avant. Il songeait aussi à des choses anciennes, à son origine, dont il se vantait volontiers, parmi ses ouvriers, quand il avait un toast à porter, une assemblée à présider. Une fois encore, il céda à l'habitude, et dit, comme se parlant à lui-même :

— Mon père était tisserand, comme vous. Il était né dans la vallée de la Lys, dans une chambre au-dessus d'un métier à main qui le berçait : et toc! et toc! et toc! Il ressemblait à quelqu'un de vous qui buviez de la bière, ensemble, tout à l'heure, à l'estaminet.

— Ça se peut : mais il a eu plus de chance.

— La chance, Demeester, il faut du mérite pour la reconnaître, se confier à elle comme à un avion, et prendre le gouvernail. Je vous en offre une.

— A moi?

Le regard de l'ouvrier devint défiant, les lèvres s'allongèrent et se retroussèrent pour faire entendre : « Je n'y crois pas. C'est un piège qu'il va me tendre! » L'idée de classe, si habituelle, avait repris sa place entre le tisserand et le patron.

— Voyons, mon brave, vous avez dû y penser, quelquefois, à cette chance-là! Dites-moi un peu vos rêves d'ouvrier.

L'homme pauvre se redressa un peu. Les yeux brillants exprimèrent l'effort de la réflexion, et les sourcils se rapprochèrent, puis la physionomie se détendit, et il demeura silencieux.

— N'ayez pas peur, Demeester, je ne me formaliserai pas. Quels sont vos rêves?

L'autre tira une de ses mains de dessous la table, la mit à plat sur le bois, et dit :

— Tu ne te rappelles donc pas? On veut vivre: et voilà tout!

Une lueur, du fond de l'âme, embellissait le visage de Demeester, tandis que les lèvres disaient ce mot si petit et si grand. Joseph Lepers ne répondit pas tout de suite. Il ne cessa point de regarder l'homme ; il eut l'air d'avoir oublié le tutoiement. Il comprenait que cela s'adressait au fils d'ouvrier qu'il était. On causait des choses du métier, entre compagnons. Et il y eut un silence. Si la femme de chambre passa dans le vestibule, elle dut rapporter à sa maîtresse que, dans le bureau, personne ne remuait. Non, personne : il y avait seulement deux âmes en présence et qui, après tant d'autres, dans un coin de la Flandre, réfléchissaient au vœu des générations successives, le même toujours : « On veut vivre ».

M. Lepers-Hooghe, peu porté à la méditation, remonta vite de ces profondeurs. Sans élever la voix, il reprit :

— Vous en faites, pourtant, des revendications, des affiches, des discours, quand ce ne sont pas des grèves! Il y a même tant d'articles dans vos papiers, que, souvent, pour qu'on s'y reconnaisse, vous les numérotez.

— C'est les parleurs qui font ça, monsieur Lepers. Nous, on se tait; je vous le dis : on veut vivre.

— Alors, de qui attendez-vous le progrès?

— De vous, quand le bruit vous éveille.

— Ou la charité?

— Ou la justice, si vous voulez.

Joseph Lepers-Hooghe fit trois fois un signe de tête, pour approuver.

— Vous avez raison, plus même que vous ne pensez. Les cent millions déjà dépensés par le *Consortium* des patrons, au profit des ouvriers, c'est une preuve, n'est-ce pas? Tout n'est pas fait, je le sais bien. Ce que j'ai à vous proposer, mes collègues n'en ont pas encore délibéré. Beaucoup l'approuveront. En tout cas, c'est une idée que je trouve bonne, moi, et qui est appliquée ailleurs, un peu en France, beaucoup en Belgique. Vous êtes le premier à qui j'en parle.

— Voyons, dit le tisserand.

Et, en même temps, sa figure changea d'expression. Il reprit cette physionomie défiante et intéressée de l'acheteur à qui on propose un marché.

— Eh bien! que diriez-vous, si je vous attribuais la première bâtie des maisons ouvrières que je fais construire, dans l'extrême banlieue, du côté de la Tribonnerie? Là vous travailleriez en paix, à vos heures, et, en peu d'années, vous deviendriez propriétaire de l'habitation. Ça vous va-t-il, mon vieux Demeester?

Le tisserand prit un long moment de réflexion, cessa de regarder le patron, regarda le papier de la tapisserie, comme s'il comptait les dessins, sur la muraille.

— Je dis, monsieur Lepers, que les parents ont abandonné la campagne de Menin, pour venir ici, à Roubaix. Et alors, pourquoi retourner?

— Parce que vous seriez beaucoup mieux, plus sainement, de toute manière, et que vous auriez un avenir, que vous n'avez pas aujourd'hui.

— Je suis trop vieux pour l'avenir.

— Vous oubliez vos enfants.

— Ils m'ont quitté.

— Vous avez une petite-fille, je crois?

— Sans doute : vous la nommiez tout à l'heure.

— Claire viendra avec vous, elle tiendra votre ménage, c'est une tisserande née, je suppose, bien qu'elle ne travaille pas chez moi?

— Non, monsieur Lepers : elle fait de la couture, « dans le flou ».

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— Je ne sais pas au juste.

— Moi non plus. Elle continuera, si elle le veut; vous travaillerez à vos pièces; je ferai établir la force électrique pour actionner vos métiers; les camions vous porteront les chaînes et me rapporteront les pièces. Vous aurez un petit jardin. En quelques années, je le répète, vous deviendrez propriétaire de la maison, des métiers...

— Oh! dit vivement Demeester, comme ça, vous mettez l'outil à vendre?

— Oui, vous le rembourserez peu à peu.

— En trente ans, je connais ça!

— Non, beaucoup moins. Ça vous va-t-il?

A la stupéfaction de M. Lepers-Hooghe, dont déjà la physionomie s'épanouissait, le tisserand dit :

— A moi, ça ne va guère. Je n'aurais plus de voisins. On vit quasiment de compagnie, à présent, on se parle avec le bol. D'après l'idée que vous avez, on ne serait plus ensemble... Ça m'ennuie de vous dire ça, monsieur Lepers; je regrette bien, pour vous...

— Mais vous n'acceptez pas!

— Si ça n'est pas moi, ça sera un autre, n'est-ce pas? Il s'en trouvera, pour essayer.

— Assurément, et plus d'un!

— De moins vieux que moi, monsieur Lepers.

M. Lepers-Hooghe frappa la table du plat de ses deux mains, et se leva.

— Vous êtes incroyables, vous autres! Le fils de mon père, que je suis, n'y comprend rien! Il n'y a pas de jour qu'on ne se plaigne du patron, que ce soient les ouvriers, les syndicats, les journaux, pas de jour où la grève violente ne vous soit prêchée, par des meneurs qui appellent cela « la bataille ». Ils choisissent les mots, afin de tromper les cœurs braves comme le vôtre, et de leur faire croire qu'il y a de l'honneur dans l'affaire. Non, Demeester, il n'y a jamais eu d'honneur, ni de bonheur, dans la haine d'un homme contre un autre. C'est tout misère et malheur. Vous êtes esclaves déjà des ambitions que vous écoutez, et que vous ne devinez pas! Et moi, quand je vous propose une amélioration certaine de votre sort, quand je me décide à faire une dépense immense, rien que pour mes ouvriers, sans aucun profit pour moi, sans autre revenu que

des embêtements, voilà l'accueil que je reçois! Qu'est-ce donc qui cassera le mur entre nous? Je fais de mon mieux, ça ne vous touche pas! Je pense à votre bien, vous croyez que je ne pense qu'à moi!

Il était si ému, que ses lèvres continuaient de trembler, après qu'il eut parlé. Le tisserand s'était levé, lui aussi. Il avait repris la même physionomie qu'on lui voyait à l'ouvrage : indifférente. Il remettait sa casquette. Le patron eut alors une de ces inspirations qui faisaient dire de lui, au tissage : « C'est tout de même un bon homme! » Il ouvrit la porte, fit signe à l'ouvrier de demeurer dans le bureau, et dit, se détournant :

— Il ne se peut pas que je vous renvoie chez vous, à cette heure-ci, par ce temps froid, sans avoir trinqué avec vous. Restez où vous êtes, je vais chercher de quoi vous réchauffer le cœur.

L'instant d'après, ayant suivi le vestibule, M. Lepers-Hooghe entrait dans la salle à manger. Mme Marie-Louise, qui avait achevé de dîner, se tenait assise encore devant la table, et, ne pouvant demeurer inactive, occupait ses doigts à découper, avec un couteau d'argent, une peau d'orange qui retombait en petits carrés dans l'assiette. Elle regarda, de ses yeux souverains et calmes, son mari agité.

— Eh bien! Joseph, à quoi penses-tu?

— A Demeester, qui m'attend.

— Il n'est pas encore parti?

— Non, je l'ai retenu. Il va s'en aller dans la nuit. Dis-moi où sont les verres à bordeaux, et la bouteille, tu sais bien, que nous avions débouchée, hier soir, pour Gustave?

Elle haussa légèrement les épaules, et laissa l'orange.

— Je préfère me déranger et tout faire moi-même. Ne bouge pas surtout : tu casserais tout dans le placard!

Une minute plus tard, le patron rentrait dans le bureau, portant, d'une main, deux verres à bordeaux, et de l'autre, la mince bouteille, dont le bouchon, presque entièrement tiré, incarnat et humide, répandait un arome qui fit se découvrir, pour la seconde fois, le roi des Archers. M. Lepers-Hooghe enleva le bouchon, promena un doigt sur le bord du goulot, pour chasser les débris de cire, et versa le Saint-Julien, de date ancienne et couleur d'oignon.

— Il a de l'âge, Demeester.

— Ça se sent, monsieur Lepers.

— Vous aimez le bordeaux, je suppose?

— Je le pense, monsieur Lepers: mais j'en bois si rarement que, d'une fois à l'autre, le goût m'en passe.

— A la santé du plus ancien, du plus fidèle ouvrier de mon tissage!

— A la vôtre!

Le tisserand prit le verre à bordeaux, trinqua, respira le parfum avant de boire, huma les prémices du vin, puis, d'une lampée, avala tout le reste.

— Mâtin, dit-il, ça vaut mieux que la bière, même que celle des Aiglons!

En achevant de parler, il passait, sur ses moustaches, deux de ses doigts qui faisaient la pince, et recueillait ainsi quelques petites gouttes qu'il essuya, tranquillement, sur la couture de son pantalon, et, tous les rites étant accomplis, il regarda fixement son patron. Il se souvenait des mots qu'il avait entendu dire, de ce qu'il avait dit lui-même de M. Lepers-Hooghe. Quelque honte lui en venait, secrètement. Il murmura :

— J'aurais pas cru...

La suite de la phrase ne fut point prononcée, mais elle parut dans le regard du roi des Archers; elle toucha l'homme riche qui la lisait, qui la comprenait, effaré d'apercevoir qu'il n'avait point connu, jusqu'alors, le cœur de son plus vieil ouvrier, et que ce cœur-là, jusqu'à cette minute, il ne l'avait point eu pour ami, même un peu. Ils étaient là tous deux, l'un en face de l'autre, chacun dépouillé de sa condition, comme dans la mort, et chacun pensait de l'autre : « Quoi! c'est vous, cet homme-là! C'est vous! Je ne savais pas! »

M. Lepers-Hooghe se ressaisit le premier, habitude de recevoir et de congédier. Il fit : « Hum! Hum! » sans raison, et tendant la main à Demeester :

— Je ne vous force pas à accepter mon offre, mon cher; mais vous avez vu que je l'ai faite par amitié, dans votre intérêt. Réfléchissez encore. Allons, au revoir! Roulez bien votre cache-nez autour de votre cou; les nuits d'hiver sont rudes

Une poignée de main quelconque, semblable à celles qu'ils avaient échangées plusieurs fois, et les deux hommes se séparèrent. Le patron revint près de sa femme. Celle-ci n'avait pas quitté la salle à manger. Les mains jointes sur la table, elle attendait, résignée.

— Marie-Louise, c'est à renoncer à faire du bien : ils ne comprennent pas ! Voilà un homme à qui je propose de devenir, s'il le veut, propriétaire et petit entrepreneur, de vivre en bon air, chez lui, en famille ; il préfère la courée Vehrée !

— Mais non, il hésite, le pauvre homme !

— Comment le sais-tu ?

— Parce que c'est tout naturel. Tu lui offres de se transporter dans un nouveau quartier, de quitter ses habitudes, ses amis, sa courée ; tu lui changes tout son paysage : ne t'étonne pas s'il ne se montre pas, tout de suite, enthousiaste. Il t'a remercié ?

— Non. Il m'a dit qu'il le regrettait pour moi ! Il n'a pas aperçu l'intention.

— Il ne faudrait plus que ça !

— Tu les excuses toujours !

— Non, mon ami, mais je pense à ce qu'on leur apprend de nous, dans les écoles, les journaux, les cinémas, et je me trouve disposée à l'indulgence, dès que je peux attribuer leurs erreurs, et ce que d'autres appellent leur ingratitude, à l'éducation misérable qu'ils reçoivent. Ah ! on ne les traite pas comme des âmes, les pauvres ! Celui-là, tiens, ce Demeester, je t'accorde qu'il n'est pas une lumière, mais il a bon cœur, j'en suis sûre...

— Oui, à propos de choses qui n'ont pas d'importance, des riens.

— Que veux-tu dire ?

M. Lepers-Hooghe s'était avancé jusqu'auprès de la table, où son couvert était dressé. Il prit, dans l'assiette, la serviette tordue et deux fois nouée, la dénoua, et, en s'asseyant, l'étendit sur ses genoux. La ride, entre les sourcils du patron, était plus accusée que d'habitude. Mme Marie-Louise l'avait déjà observé. Elle aimait à avoir raison, elle évitait toujours d'en avoir l'air.

— Tu as faim, mon ami, dit-elle. Il est tard : tu me raconteras ton histoire après le dîner.

Et elle appuya la main sur le bouton d'un timbre électrique.

— Je n'ai presque rien à te raconter. La conversation n'aurait pas eu d'intérêt pour toi. Je voulais te dire seulement qu'au moment où nous nous séparions, Demeester et moi, j'ai pensé qu'il avait un bon bout de chemin à faire pour s'en retourner

chez lui, et que les nuits sont fraîches. C'est pour cela que je suis venu te demander la bouteille de bordeaux d'hier soir...

— Il s'est régalé?

— Bien mieux : nous avons trinqué; alors, alors seulement, il a semblé découvrir que je suis un brave homme. Un peu plus, en me regardant, il aurait pleuré, ma parole! Quelle drôle de chose : je lui offre de gagner une maison, il en est à peine touché; je trinque avec lui, et je vois la petite larme à l'œil. Tu t'expliques cela, Marie-Louise?

— Je ne sais trop, mon ami, peut-être.

— Explique.

— Eh bien! la construction d'une maison en banlieue, l'achat d'un métier, c'est une affaire; toi non plus, tu n'es pas touché quand on te propose une affaire, même bonne; quand il a trinqué avec toi, il a trouvé le vieux frère : voilà!

M. Joseph Lepers-Hooghe s'était détourné vers sa femme; avec admiration, il considérait une fois de plus Marie-Louise, qui résolvait les problèmes difficiles.

— Tu es une Flamande des temps de guerre, toi : tu devines tout!

Elle ajouta, sa belle figure s'épanouissant, comme il arrivait dès qu'un enfant de la maison se montrait au loin :

— Vois-tu, patron, je vais te dire une autre vérité, et je ferai une faute de grammaire, pour la mieux dire; le Français, l'homme de chez nous en particulier, est un fier et un tendre; il accepte d'être commandé et, en somme, d'obéir; mais il faut qu'on « lui cause ».

La porte s'ouvrit. Une jeune bonne entra, vêtue comme les soubrettes de théâtre, mince, rose, ébouriffée, portant à deux mains la soupière.

RUE DE LA BASSE-MASURE

Dès qu'elle eut été prévenue, par Apollinaire Hutsebaut, que Lucien Leleu, ouvrier tisserand, rue de la Basse-Masure, abandonné par sa femme, soigné par des voisines, une d'à côté, une d'en face, refusait d'aller à l'hôpital, la supérieure des religieuses de Niederbronn, place de la Liberté, avait répondu :

— C'est notre affaire : une de nos Sœurs ira ce soir.

— Qu'elle fasse attention : l'homme est très irritable, et il

est armé. Les femmes m'ont prévenu. Moi-même, quand je suis entré, vieux camarade pourtant, j'ai cru qu'avant de me reconnaître, — j'arrivais tard, après ma journée, — il allait m'expédier dans l'autre monde.

La supérieure des religieuses de Niederbronn, à Roubaix, était une femme encore jeune, assez forte, aux yeux bruns décidés. La recommandation d'Apollinaire Hutsebaut l'avait amusée; rien n'en parut, qu'un tout petit pli, au coin des lèvres :

— Monsieur Hutsebaut, les gardes malades sont toujours en danger. Que ce soit l'un, que ce soit l'autre, il faut y aller de bonne humeur.

— Sans doute. Je vous ai prévenue, pour que vous puissiez choisir la Sœur. C'est dur, cette veillée-là.

Très simplement, la réponse vint :

— Je n'ai pas besoin de choisir.

Et la femme toute brave, et la toute brave femme sourit de nouveau, d'un air tranquille, comme un chef de poste qui viendrait de présenter sa troupe, en disant : « Tous mes soldats sont des rengagés. » Elle connaissait les filles d'Alsace, et du Nord, et d'ailleurs, qui vont à toute misère, font le ménage, habillent les enfants, préparent les repas, dorment, si elles le peuvent, assises sur une chaise, et, en récompense, n'acceptent pas même un verre d'eau.

Apollinaire Hutsebaut était parti. Avant la nuit, une des Petites Sœurs cherchait, dans la rue de la Basse-Masure, la maison de Leleu, dont le « paquet-bleu » avait oublié de dire le numéro. Le pavé était gras, l'air épais et humide. A cette heure, où les ménagères venaient faire un tour au seuil des portes, se penchaient dans la rue, à l'entrée des couloirs, prospectant la foule des ombres qui se suivaient, elles voyaient la religieuse, forme toute noire, ronde comme une petite tour, dans le manteau qui l'enveloppait, la religieuse allant d'un passant à l'autre, sur le bas-côté de la rue : « Vous ne connaîtriez pas, s'il vous plaît, la maison où demeure M. Leleu ? » Ils secouaient la tête, et continuaient leur chemin. Alors les ménagères appelaient la petite Sœur. Est-ce que les hommes savent les adresses? Celles des estaminets, oui, tout au plus, « Ma petite Sœur ? » Juchée sur la pierre du seuil, la femme qui avait hélé la religieuse et qui portait de hauts talons, était

beaucoup plus grande que cette petite bonne Sœur. Elle lui parlait à un pied au-dessus de la coiffe. L'autre devait lever son visage, et on voyait alors qu'elle était toute jeune, qu'elle avait des yeux candides et d'une douceur entêtée, et qu'il y avait, sous le voile noir, une coiffe blanche à deux ailes et une collerette ronde.

— Ma Sœur, vous demandez après Lucien Leleu ?

— Oui, madame.

— Celui qui a été lâché ?

— Peut-être bien.

— Comment, peut-être bien ? Faut-il être bonne Sœur pour ne pas connaître cette histoire-là ! On ne la rencontre plus par ici, Adéline, mais les hommes la voient monter, le soir, dans le car qui va à Menin.

— Alors, madame, vous savez où il demeure, mon malade ?

— Tout à fait près d'ici, ma petite Sœur. Là où il y a une voiture de boulanger arrêtée, vous voyez ?

— Sans doute.

— Le couloir vous conduit dans une petite cour ; dans la cour, à gauche, vous montez l'escalier : au premier, c'est chez lui,... et voilà un peu de temps, c'était chez eux. Bon courage, ma petite Sœur !

— Merci.

Sœur Léocadie enjamba la marche de brique qui limitait le couloir, dans l'alignement des maisons voisines, suivit les murs du corridor, éraillés et tachés par plusieurs générations de locataires, et frappa à la porte du premier étage, à gauche. Une femme en cheveux, d'une trentaine d'années, —la voisine d'en face, — montait, presque en même temps, l'escalier.

— Ah ! c'est vous !... Laissez-moi le prévenir... Faut pas entrer comme ça... Monsieur Lucien ?

Une voix d'homme épuisé et mécontent cria :

— Entrez, la voisine, mais pas d'autre que vous ! Qui est là ? Mais entrez donc !

Elle entra, laissant la porte à moitié ouverte.

— Ne vous agitez pas, monsieur Lucien : c'est une visite, en effet, une Sœur de la place de la Liberté, vous vous rappelez en avoir vu d'autres, chez des amis ?

Sœur Léocadie était déjà au milieu de la chambre, tournée vers le lit qui touchait le mur de gauche ; elle avait enlevé son

voile noir, écarté les deux pans de son manteau; elle regardait « son » malade. Et, tout de suite, elle devint blanche de visage, presque comme lui. Il avait le buste hors des draps, le dos soutenu par des oreillers, la tête penchée vers la visiteuse, le visage tellement creusé par le mal qu'on l'eût pris pour un mort, sans l'éclat de ces yeux enfoncés sous l'orbite, et où venait de passer, encore mal apaisée, une colère dont continuait de trembler tout entier ce demi-cadavre. Les genoux se heurtaient; la poitrine haletait; la bouche ouverte, les narines agrandies ne suffisaient pas pour conduire un peu d'air dans les poumons qui refusaient d'aspirer la vie. Une des mains, la gauche, s'appuyait, à l'extérieur, sur le bord du matelas, et l'autre, sous le traversin, avait cherché, avait saisi, et tenait serré, — la petite Sœur le voyait, — l'acier bruni d'un revolver.

— Allons, pas de bêtises, Lucien ! dit la voisine.

Elle avait l'autorité d'une personne habituée, et qui avait déjà commandé l'homme.

— Laissez le revolver sous le traversin ! Vous avez pensé que c'était votre femme, ou encore Alfred Demeester qui arrivait chez vous?... Non, vous voyez bien, c'est une amie qui vient pour vous soigner, parce que, nous, les voisines, nous ne pouvons plus vous veiller... On a les gosses, n'est-ce pas? Comment vous appelez-vous, ma Sœur?

— Léocadie.

— Vous entendez, Lucien, retirez votre main droite, mettez-la sur le drap.

La femme eut le courage et le sang-froid de rire tout haut, parce que l'homme obéissait.

— Il n'est pas méchant, sœur Léocadie ; regardez-le : il vous a fait peur, il se trompait... Ce n'était pas pour vous.

L'homme fit un signe de tête, et dit, d'une voix devenue toute faible, et traînante :

— Non, ces femmes-là, c'est nos Petites Sœurs à nous autres : je veux bien qu'elle me soigne.

C'est ainsi que sœur Léocadie fut admise à soigner Lucien Leleu, poitrinaire au dernier degré de la maladie. Dès que la permission de se dévouer lui eut été donnée, elle ouvrit le cabas où se trouvait tout son bagage : un livre d'heures, un tablier et des manches de toile bleue, et une bouteille isolante,

où il y avait du café. Elle passa toute la nuit dans les deux chambres, éveillée par la toux du malade, par l'appel fréquent qu'elle entendait, dans le silence des rues mortes et de la maison endormie : « Je veux boire ! » Le malade ne la remercia pas. Il n'avait plus la force de penser. Au jour, quand elle le quitta, elle vit seulement qu'il la regardait avec des yeux que la souffrance et la fatigue avaient vidés de toute expression. Selon le règlement des Sœurs, elle n'avait pris, à la maison de Leleu, ni un morceau de pain, ni un verre d'eau. Seulement, avant minuit, elle avait bu quelques gorgées de café. La petite Sœur reprit son manteau noir et son cabas, et, le long des rues qu'elle trouvait belles, s'en alla, souvent saluée, tentée parfois de ralentir la marche, ou de faire un détour, parce que le froid lui paraissait doux, et l'atmosphère de Roubaix enviable. La jeunesse protestait en elle contre le souvenir de la nuit.

Place de la Liberté, à l'entrée de la chapelle, sœur Léocadie a rencontré la Supérieure.

— Je vous attendais, pour avoir des nouvelles du malade.

— J'ai cru qu'il allait me tuer : plus de dix fois, il a mis la main sous l'oreiller, à la place où est son revolver; j'ai eu si grand peur, que je vous demande, ma Mère, de ne pas m'obliger à retourner chez lui.

— Je n'obligerai pas; une autre ira, si vous n'allez pas. Entendez la messe ; vous me direz ensuite votre réponse. Puis vous vous reposerez.

Après la messe, la petite Sœur a dit :

— Ma Mère, je retournerai ce soir, et demain, et tant qu'il faudra.

Elle est retournée, elle a eu peur bien des fois. Pendant plusieurs nuits, et des parties de jour, elle a vécu dans ces chambres dont l'hiver ne permettait pas d'ouvrir les fenêtres; elle a respiré l'air qu'empoisonnent l'haleine et la sueur d'un moribond; subi la vue, l'odeur, le toucher d'un corps déjà en dissolution, et, à cet homme qui accepte tout comme un dû, qui semble n'être plus que sensations, mais qui garde cependant, — elle le sait, — une petite place de l'âme où peut tenir une idée, elle a suggéré, plusieurs fois, des pensées de repentir, de pardon, même d'espérance.

Et c'est pourquoi, une nuit qu'elle le veillait encore, et qui était celle du 22 décembre, avant le jour levé, il appela, sans

ouvrir les yeux, sans que l'âme vînt même faire un tour sur le visage:

— Petite Sœur?

— Que voulez-vous?

— Vous avez peur de mon révolver? Prenez-le... Cachez-le...

Elle eut, en même temps, une grande joie et une grande peur, prit l'arme sous le traversin, la posa sur la plus haute planche du placard, dans la seconde chambre, mit par-dessus un journal déplié, et revint dire à son malade :

— Je vous remercie, monsieur Leleu, je savais bien que vous étiez bon..

La nuit, dehors, devait être glacée. Sœur Léocadie avait allumé le poêle, où brûlait du charbon « prêté » par les voisines. Bien que la fenêtre fût close, elle entendait, par fragments, le chant des cloches de l'église Saint-François, toute proche de la Basse-Masure, qui appelait à la première messe, et son cœur s'envolait. Lucien Leleu n'entendait pas, ou peut-être n'avait-il jamais compris ce que disent les cloches, et pourquoi, en ce moment, sœur Léocadie, ayant l'air de sommeiller, assise près de la fenêtre, les bras allongés sur les genoux, murmurait : « Alléluia ! Alléluia ! Mille et mille fois alléluia ! »

Dans la journée, sœur Léocadie, épuisée de fatigue, fut remplacée près du malade par une de ses compagnes. Elle revint dès le lendemain, dans la matinée. Leleu, après de longues suffocations, reposait, éveillé, la tête haute, les yeux immobiles dans leur grand cerne bleu, le nez exsangue, aminci et luisant, pareil à une lame d'ivoire.

Content de retrouver sa gardienne habituelle, il fit effort, et parvint à sourire.

— Je suis sûr, dit la petite Sœur, que si votre fille Claire venait vous faire visite, vous seriez content?

Les mots pénétraient lentement dans l'esprit de l'homme. Ils ramenèrent la vie aux regards et aux joues. Cependant les lèvres ne remuèrent pas.

— Vous avez peur de la contagion; je comprends; mais la petite viendra un seul moment, le temps de vous souhaiter le bonjour, et de vous remettre de la « coquille » que vous mangerez, trempée dans un peu de café. Moi, je ferai le café. Et puis, je laisserai la fenêtre un peu ouverte; le soleil va nous

venir, il est en route dans les nuages ; il ne fera pas froid. Voulez-vous que ce soit... aujourd'hui ?

Lucien Leleu, depuis bien longtemps, n'avait parlé aussi promptement, ni avec avec autant de force, qu'en répondant :

— Oui, si elle veut bien, j'aurai grand plaisir.

Sœur Léocadie savait ce qu'elle faisait. Elle descendit tout de suite, et frappa à la porte de la voisine.

— Allez trouver Claire Leleu, chez sa patronne ; dites-lui que son père la demande, et qu'elle apporte de la « coquille ».

Et ainsi il arriva que, le 23 décembre, l'avant-veille de Noël, le jour même où Demeester était reçu chez M. Lepers-Hooghe, vers trois heures, trois petits coups attendus furent frappés à la porte, qui n'avait pas souvent laissé entrer la joie.

— Entrez ! dit une voix, qui s'était préparée pour être forte.

Quand Claire aperçut le visage, les mains, l'attitude déjà sans volonté de celui qui la regardait, elle s'arrêta, interdite. Elle ne reconnut son père qu'à un petit mouvement des mains, qu'il faisait autrefois, « viens, viens ! » lorsqu'il était d'un bon tour.

Elle s'approcha du lit. Alors les doigts de l'homme cessèrent de se plier vers les paumes et de se redresser ; les lèvres, incapables de s'allonger, s'écartèrent.

— Reste où tu es ! Ne m'embrasse pas ! J'en ai pourtant bonne envie. Bonjour, Claire !

— Bonjour, père !

— Tu es fraîche. Fait-il doux dehors ?

— Vous voyez bien : la Sœur a entr'ouvert la fenêtre.

Il ne la quittait point des yeux ; il lui disait ainsi plus de choses qu'il savait bien n'en pouvoir exprimer. La fatigue d'avoir prononcé les mots l'avait essoufflé. Il reprit, après un long silence :

— Es-tu bien, là où on t'a recueillie ?

— Oui, père : mais ce n'est pas la maison !

Oubliait-elle ce qu'elle avait souffert ? Quels souvenirs doux lui revenaient ? Claire la jeune, Claire sans le sou, habillée comme une demoiselle, regardait avec tendresse les pauvres murs, le bahut, le réveil posé sur une étagère, où il était tout seul, avec deux livres et une bouteille d'huile ; elle tournait à demi la tête, pour revoir les toits qu'on apercevait par la fenêtre ; et le père regardait l'enfant, cette grâce, cette robe

qu'elle avait achetée de son argent, à lui, ce cou incliné, tout gonflé et transparent de sève nouvelle.

— Le travail, demanda le père, ça va bien, ton travail?

— Oui.

— Pas de chômage?

— Dans cette saison, père, il n'y en a jamais : les dîners, les bals, les manteaux contre l'hiver.

Un silence encore, pendant lequel la jeune fille considéra, de nouveau, le père méconnaissable.

— Je vous ai apporté, dit-elle, de la coquille, que vous tremperez : cela vous fera du bien.

Elle ouvrait son sac de cuir beige, elle prenait le gros gâteau, le montrait à Lucien Leleu, et le tendait à la Sœur. Déjà, depuis un moment, l'eau bouillait, sur le tuyau de l'étuve, dans la chambre à côté. Le père remercia de la tête, indifférent, faute d'espérance. Il appuyait, sur les oreillers, sa tête renversée. Il murmura, fermant les yeux :

— Je crois que je t'ai tout dit. Adieu, ma petite Claire!

— Au revoir, au revoir, père! Je reviendrai!

Elle ne retenait plus ses larmes, puisqu'il ne pouvait la voir. Alors, elle s'approcha encore, prit la main gauche qui pendait le long du drap, et la baisa passionnément.

Puis, à reculons; ses yeux et son cœur tendus vers la pauvre image, Claire s'en alla jusqu'à la porte, leva le loquet, et disparut.

Elle n'était pas bien loin de la maison : elle regardait encore cette entrée du couloir, cette marche d'où elle avait, si souvent, quand elle partait pour l'école, inspecté la longue bande de ciel, au-dessus de la rue tournante de la Basse-Masure, pour savoir si elle devait ouvrir son parapluie, lorsque le malade appela :

— Ma sœur Léocadie?

La Sœur vint, du bout de la seconde chambre, d'un air content, comme une mère qui a promis une friandise et qui l'apporte. Elle avait, dans une main, le bol de café fumant, dans l'autre, une soucoupe avec la coquille.

— J'espère que vous êtes gâté, aujourd'hui, monsieur Leleu! Voir M^lle^ Claire et manger du gâteau : il y a de quoi reprendre la santé!

Ces mots-là, même dits tendrement, ne parurent point émouvoir l'homme, dont la tête était toujours renversée en arrière, enfoncée sur l'oreiller. Il fit signe, avec la main :

« Approchez-vous encore, je veux vous parler, et la force, je ne l'ai plus ». Elle se baissa, prenant bien garde de ne pas renverser le bol, et quand l'oreille, que cachait la cornette, fut à petite distance de la figure du malade, celui-ci demanda :

— Promettez-moi de dire à Adéline...

— Quoi donc, monsieur Leleu?

— Qu'elle se remarie.

Il se tut. Elle tourna un peu son visage vers lui, surprise d'entendre ainsi parler son malade : elle se souvenait de la peur qu'elle avait eue, les premiers jours, et du geste de la main qui cherchait, sous le traversin. Et lui, il tâchait de lire, sur le visage de la Sœur, l'impression qu'avaient pu produire des paroles méditées pendant les insomnies. La surprise, il la voyait bien. Mais sœur Léocadie avait étudié. Elle savait le catéchisme qu'il ignorait. Elle réfléchissait, avant de répondre: « Se remarier? songeait-elle, elle le pourra, sans doute, mais point avec celui qui l'a déjà emmenée d'ici. Lucien Leleu n'a pas dit que ce fût avec celui-là qu'elle devait se remarier?... Comme il me regarde! Comme il est inquiet de ce que je vais répondre! Le pauvre, il aime encore Adéline! Il est capable d'avoir choisi, pour faire un dernier cadeau à sa femme infidèle, le plus grand sacrifice qu'il pût inventer! »

Elle en fut très sûre, lorsqu'elle eut répondu, se redressant : « Oui, mon bon monsieur Leleu, je dirai cela comme vous me l'avez dit », car il y eut encore un passage de l'âme sur les traits du mourant, et Lucien Leleu remercia, disant :

— Vous m'avez parlé de pardonner?

— Sans doute, comme Dieu a fait pour nous...

— Eh bien! ce que je vous dis là, ma petite sœur Léocadie, c'est-il ça, pardonner?

Il s'était retourné, apaisé, du côté du mur. Sur la tempe mouillée de sueur, la vierge religieuse, du bout de son doigt, traça le signe de la croix.

— Dormez, dit-elle, pendant que je vais prier pour vous.

La coquille ne fut pas mangée, le café ne fut pas bu. Un prêtre vint, et fut reçu. Le lendemain de Noël, Lucien Leleu était mort.

René Bazin.

(La troisième partie au prochain numéro.)

L'ABDICATION
DU TSAR NICOLAS II
SOUVENIRS D'UN TÉMOIN

Les premières années de la guerre étaient passées. J'avais occupé d'abord à la *Stavka* (1) le poste de quartier-maître général. Ensuite, j'avais commandé, pendant un an environ, un corps d'armée sur le front. Depuis l'automne 1916, j'étais chef d'état-major des armées du Nord. On sait que le général Roussky commandait en chef les troupes de ce front.

Bien des choses avaient changé. La Russie, mécontente de la guerre, minée par la désorganisation intérieure, harcelée de tous côtés par la propagande de l'ennemi, s'agitait sourdement. Les récoltes diminuaient, les usines faisaient grève, les chemins de fer ne marchaient pas... Inévitable, la révolution s'avançait.

Au début de mars 1917, des troubles éclatèrent à Pétrograd. Des ouvriers, des réservistes, dont les casernes de la capitale regorgaient, y prirent part.

L'empereur Nicolas II, qui assumait, depuis l'automne de 1915, les fonctions de commandant en chef des armées, se trouvait alors au grand quartier général, installé à Mohilev. Inquiet du caractère des troubles et de leurs proportions, il partit pour Tsarskoïé Sélo, dans la nuit du 13 mars. Il envoyait dans la capitale, avec un détachement spécial, le général aide de camp Ivanov, qui jouissait de toute sa confiance.

(1) Grand quartier général des armées russes.

Or, le 14 mars 1917, dans l'après-midi, nous recevions, à l'état-major du front nord, un télégramme tout à fait inattendu, que le général Voïekov nous faisait parvenir de Staraïa Rousa, et qui nous stupéfia tous : il nous annonçait que l'Empereur se dirigeait vers Pskov, viâ Dno. Sur les motifs de ce voyage, sur l'ordre de marche du train impérial, le télégramme ne disait rien. L'état-major du front nord dut déduire des renseignements fournis par les gares du parcours l'heure probable d'arrivée du convoi à Pskov.

La veille, il est vrai, le général Alexéïev, chef d'état-major du commandant en chef, nous avait appris que le Tsar projetait de quitter le quartier général et de partir pour Tsarskoïé Sélo. Mais nous ne comprenions pas comment l'Empereur pouvait être à Staraïa Rousa, qui ne se trouve pas sur la route de Tsarskoïé, et pourquoi, dans des circonstances aussi difficiles, il avait préféré se rendre à Pskov plutôt qu'au quartier général Nous ignorions également l'itinéraire ultérieur du train impérial.

Nous parvînmes à éclaircir, non sans peine, que le Tsar ne pouvait pas arriver à Pskov avant six ou sept heures du soir au plus tôt. Nous décidâmes, en conséquence, le général Roussky et moi, en attendant l'arrivée du train impérial, de nous rendre à la gare où nous nous installâmes dans le wagon du commandant en chef qui stationnait sur une voie de garage. Nous laissions à l'état-major comme agent de liaison mon collaborateur le plus proche, le général Boldyrev, quartier-maître général de l'état-major du front.

La situation était loin d'être rassurante.

Parmi les télégrammes reçus de la capitale, au cours de la journée, il y en avait un de Rodzianko, président de la Douma Celui-ci faisait savoir au général Roussky que, l'ancien Conseil des ministres ayant été destitué, l'autorité gouvernementale était aux mains du « Comité provisoire des membres de la Douma » qui, quoi qu'on en dise, avait usurpé le pouvoir.

D'après d'autres renseignements fournis par le grand quartier général, la révolte commençait à Moscou; la garnison était passée aux émeutiers; les troubles avaient gagné Cronstadt; le chef de la flotte de la Baltique avait jugé impossible de protester contre la reconnaissance par la flotte du Comité provisoire de la Douma d'Empire.

Le général Roussky devait communiquer ces faits à Sa Majesté, dès son arrivée à Pskov.

LE TRAIN IMPÉRIAL DANS LA GARE DE PSKOV

Le train impérial entra en gare de Pskov vers huit heures du soir.

La gare était entourée de troupes et personne n'avait été admis à l'intérieur. Les quais étaient vides. On n'avait pas organisé de service d'honneur, parce qu'il n'y avait pas à Pskov de troupes du front. Le voyage du Tsar était tout à fait inattendu et, dans ces conditions, il avait été absolument impossible de faire venir du front les éléments nécessaires.

Comme le train impérial approchait, le général Roussky et moi, nous sortîmes de notre wagon sur le quai.

C'est à peine si, dans l'obscurité du soir, on pouvait distinguer la ligne des luxueux wagons. Lentement, silencieusement, ils glissaient le long du quai. Aux fenêtres des voitures, les stores baissés ne laissaient filtrer que d'étroites raies de lumière. Tout autour, le silence, une cruelle absence de vie, que soulignaient encore les ombres des employés sortis sans bruit à la rencontre du train et comme figés respectueusement sur place. Dans la solitude, nos pas seuls résonnaient sourdement. Le train était sur le point de s'arrêter. Tout à coup, quelqu'un, à la hâte, sauta d'un wagon. Deux ou trois silhouettes apparurent derrière. C'était l'aide de camp et les cosaques de service. Deux d'entre eux se détachèrent du groupe et, comme à l'ordinaire, se placèrent en sentinelle près des portes qui menaient au wagon de l'Empereur. Une portière éclairée s'ouvrit, et l'on fit descendre sur le quai l'escalier mobile recouvert d'un tapis, destiné à faciliter l'accès du wagon.

L'aide de camp qui avait sauté sur le débarcadère interrogea le chef de gare qui s'approchait de lui, puis rapidement se dirigea vers nous.

— Votre Excellence, dit-il au général Roussky en portant la main à la visière de sa casquette, veuillez passer d'abord chez le ministre de la Cour.

Nous nous dirigeâmes vers le wagon voisin du wagon impérial. Visages inquiets, poignées de mains retenues, conversations à mi-voix...

— L'Empereur vous attend dans son salon, nous dit le comte Fréederickz, ministre de la Cour, avec cette affabilité recherchée qui lui était coutumière. Je vais prévenir Sa Majesté de votre présence...

Quelques instants plus tard, on nous invitait à passer dans le wagon personnel de l'Empereur, dans ce salon vert qui m'était familier. Ce salon formait la partie antérieure du wagon-salle à manger qui se trouvait toujours au milieu du train impérial. Il m'était bien connu, le Tsar m'ayant souvent fait l'honneur de m'inviter à sa table à divers moments de la guerre.

C'est avec une grande émotion que j'entrai dans l'antichambre attenante au salon. L'Empereur, vêtu d'une *tcherkesse* gris sombre, vint à notre rencontre. Il paraissait extrêmement calme. Il nous raconta que son voyage vers Tsarskoïé Sélo avait été interrompu à la station de Malaïa Vichera par la nouvelle qu'un détachement d'émeutiers, avec des canons et des mitrailleuses, s'était emparé de la station de Liouban. Il avait décidé alors de revenir sur Pskov, dans l'intention d'essayer de parvenir par là à Tsarskoïé Sélo, but de son voyage... Après avoir écouté un bref rapport sur la situation au front, l'empereur Nicolas II ajouta qu'il attendait la venue à Pskov de Rodzianko, président de la Douma d'Empire, qui lui apportait des nouvelles directes et détaillées de ce qui se passait dans la capitale. Comme le général Roussky lui disait que, de son côté, il avait à ce sujet quelques renseignements que le quartier général lui avait transmis, le Tsar répondit qu'il était prêt à en prendre connaissance le jour même, après neuf heures du soir.

Avant de quitter le train impérial, nous reçûmes, le général Roussky et moi, l'invitation habituelle à dîner et comme il était l'heure de passer à table, nous n'allâmes que pour quelques minutes dans le wagon du commandant en chef, afin de parcourir les rapports que le général Boldyrev nous avait fait parvenir pendant notre absence.

Le dîner fut très pénible. Le Tsar était taciturne, mais calme. Nous nous sentions tous mal à l'aise. Chacun avait envie de se retrouver seul pour mettre de l'ordre dans ses impressions. La conversation languissait. De ce qui nous pesait sur le cœur, nul, évidemment, ne parlait; mais les paroles les

plus simples elles-mêmes ne nous venaient pas aux lèvres. Quand l'heure arriva enfin de se lever de table et qu'il fut possible à chacun de retourner à ses occupations, tout le monde ressentit un grand soulagement.

J'attendis neuf heures du soir à la gare, en compagnie du commandant en chef. Puis je retournai en ville, à l'état-major, où m'appelaient beaucoup d'occupations urgentes.

Tandis que je triais les rapports accumulés et que je m'entretenais avec mes collaborateurs, on m'apporta un télégramme de la *Stavka* pour l'Empereur. Le général Alexéïev implorait le Tsar de donner au pays un ministère responsable, présidé par Rodzianko. La nécessité où l'on se trouvait, pour pouvoir continuer la guerre, d'éviter l'anarchie dans le pays, expliquait cette démarche. Au télégramme du grand quartier général était joint un projet de manifeste.

Il était alors près de dix heures. Le général Roussky était encore au rapport chez l'Empereur. Je demandai en hâte une automobile pour remettre moi-même, à la gare, à Roussky le télégramme que je venais de recevoir et que je considérais comme urgent et particulièrement important. Je m'adressai à une des personnes de la suite, en la priant d'appeler le commandant en chef, et je restai à attendre le général Roussky dans le wagon de la suite du Tsar. Diverses personnes m'entourèrent en m'assaillant de questions. Je leur expliquai autant que possible la situation, et comme elles me demandaient avec inquiétude : « Que va-t-il arriver ? » je leur répondis, en pensant au télégramme du général Alexéïev qui me parvenait à l'instant :

— Hélas ! les choses sont allées trop loin. Des concessions seront sans doute nécessaires pour tranquilliser les esprits surexcités.

Lorsque j'eus remis au commandant en chef le télégramme pour l'Empereur, il me pria de fixer l'heure d'une conversation directe avec le président de la Douma et je retournai à l'état-major.

Vers minuit, je me rendis une troisième fois à la gare pour y attendre le commandant en chef, sortant de chez le Tsar. Je reçus à ce moment des nouvelles très alarmantes : la garnison de la ville de Louga venait de passer aux insurgés. C'était

donc l'impossibilité pour le train du Tsar de remonter vers le Nord. C'était, d'autre part, un obstacle grave au mouvement des troupes qui, sur l'ordre du quartier général, devaient être envoyées du front nord à la station d'Alexandrovsky pour y être mises à la disposition du général Ivanov.

L'échelon de tête de ce détachement, que le commandant de la 5e armée avait choisi parmi les unités les plus sûres, aurait dû, d'après nos calculs, arriver à Pétrograd dès le 14 au matin. Mais cet échelon avait été retenu en cours de route pour laisser libre passage aux trains impériaux. Où se trouvait-il alors? Nous n'en savions rien.

Le général Roussky sortit de chez l'Empereur, très las et très découragé. Il me fit part brièvement de ses impressions.

— L'Empereur, me dit-il, avait d'abord l'intention de se borner à offrir à Rodzianko de constituer un ministère responsable devant l'autorité suprême; mais, après avoir examiné la situation, et en tenant compte surtout du télégramme d'Alexéïev, il a décidé, en définitive, de donner au pays ce même ministère Rodzianko, mais responsable devant la Douma. J'espère que cela satisfera les mutins et nous permettra de mener la guerre jusqu'au bout. L'Empereur, ajouta Roussky, télégraphiera lui-même à Alexéïev; mais il m'a chargé de négocier avec Rodzianko...

Je lui rapportai alors les difficultés qui pouvaient s'élever par suite du passage aux insurgés de la garnison de Louga. Le général Roussky me répondit que l'Empereur prévoyait aux événements une issue pacifique et qu'il avait décidé, entre autres choses, de faire revenir sur Dwinsk le détachement qui avait été prélevé sur la 5e armée et dirigé vers le nord.

Comme je savais que Roussky devait avoir, dans la nuit, un entretien avec Rodzianko, je ne lui demandai pas d'autres détails...

On devait, plus tard, répandre sur le compte du général Roussky des insinuations malveillantes. Au cours de son audience prolongée chez l'empereur Nicolas II, il aurait eu, soi-disant, une attitude tranchante, même grossière, et il se serait permis des exclamations à voix haute. Je ferai remarquer, d'abord, que cette audience chez l'Empereur se passa en

tête-à-tête, sans témoins, et que, dans ces conditions, nul, à part le Tsar, n'a pu juger l'attitude du général Roussky au cours de l'entretien. Mais la meilleure preuve de l'impression que cette conversation laissa à l'Empereur, c'est la confiance qu'il ne cessa de témoigner au commandant en chef du front nord jusqu'à la dernière minute de la séparation.

Le général Roussky avait des manières simples et naturelles. Sa parole lente, aux intonations bourrues, ses phrases courtes et l'expression sévère de ses yeux, dont le regard glissait par-dessous les lunettes, donnaient une certaine impression de sécheresse. Mais cette façon de parler était bien connue de l'Empereur, et était la même avec tous et en toutes circonstances. Le général Roussky avait beaucoup de calme et de tenue : je ne puis admettre que, lors d'un entretien avec le Tsar, qui l'avait toujours traité avec une extrême affabilité, il ait pu sortir de la mesure.

Le général Roussky a d'ailleurs scellé sa vie d'une mort virile. Il a été taillé en pièces à Piatigorsk par les sabres des bourreaux bolchéviques, au cours d'une des nuits les plus affreuses de la fin de 1917.

LE DIALOGUE DU COMMANDANT EN CHEF ET DU PRÉSIDENT DE LA DOUMA

Il est trois heures et demie du matin quand commence, le 15 mars, l'entretien par télégraphe du commandant en chef des armées du front nord avec le président de la Douma. La conversation va durer quatre heures.

Roussky se sent si mal qu'il s'est installé près de l'appareil télégraphique dans un fauteuil profond et qu'il ne m'a indiqué que les traits essentiels de l'entretien que je dois mener en son nom. La bande qui se déroule à mesure de la conversation, est transmise par mon secrétaire au général Boldyrev pour que la teneur en soit communiquée sur-le-champ au général Alexéïev, à la *Stavka*. Le « Hugues » va son train, martèlement abhorré, caractéristique, si souvent entendu pendant la guerre, si profondément imprimé dans mon âme et dans mon souvenir qu'aujourd'hui encore, dans la nuit, il m'arrive de l'ouïr et de me demander avec effroi ce que vont m'apprendre les bandes cruelles !

Il s'agit, avant tout, d'éclaircir les raisons pour lesquelles Rodzianko a renoncé, comme on le sait alors, à son intention première de se rendre personnellement à Pskov. L'interlocuteur du général Roussky en allègue deux. D'abord, le passage aux insurgés de la garnison de Louga et leur décision de ne laisser parvenir personne jusqu'à Pskov.

— La seconde raison, déclare Rodzianko, ce sont les nouvelles que j'ai reçues et selon lesquelles mon voyage peut avoir des conséquences regrettables. Ma présence auprès du peuple, dont les passions sont déchaînées, est, d'autre part, indispensable, puisque, jusqu'ici, on n'écoute que moi et on n'exécute que mes ordres.

Nous savons aujourd'hui que c'était forcer la note et que l'influence du président de la Douma sur les événements, comme le cours même de la conversation va nous le montrer, était notablement exagérée. Mais nous voulions y croire dans l'espoir que l'offre faite par l'Empereur à Rodzianko de constituer un ministère responsable devant le pouvoir législatif serait acceptée par ce dernier et apaiserait l'émeute.

— L'Empereur, dit Roussky, m'a chargé de vous faire part de son offre. Êtes-vous prêt à répondre au désir de Sa Majesté?

— Il est clair, réplique Rodzianko, que Sa Majesté ne se rend pas compte de ce qui se passe dans la capitale. C'est une révolution terrible ! L'anarchie va déjà si loin que la Douma et moi, nous n'avons pu qu'essayer de prendre en mains le mouvement, pour prévenir la ruine complète de l'État...

« Par malheur, continue le président de la Douma, je n'ai pas réussi. Les passions populaires sont si enflammées qu'il est impossible de les retenir. Les troupes sont tout à fait démoralisées ; elles vont jusqu'à tuer leurs officiers. La haine contre l'Impératrice a pris des proportions extrêmes. On a été forcé, pour éviter les effusions de sang, d'arrêter tous les ministres et de les enfermer dans la forteresse Pierre et Paul. Je crains beaucoup que le même sort ne m'attende, puisque l'agitation est dirigée contre tous les éléments modérés. Vos propositions sont désormais insuffisantes : la question dynastique est ouverte. Je doute que l'on puisse encore conjurer la catastrophe.

— Il est pourtant indispensable de trouver un moyen d'apaiser le pays et de mener la guerre jusqu'à une fin digne de

notre grande patrie. Ne pouvez-vous pas me dire comment vous pensez régler la question dynastique ?

— Je vous répondrai avec un serrement de cœur, poursuit le président de la Douma d'Empire. La haine contre la dynastie est à son paroxysme, mais tous les éléments du peuple auxquels je me suis adressé, parmi la foule ou parmi les soldats, sont fermement décidés à mener la guerre jusqu'à la victoire. La garnison de Pétrograd et celle de Tsarskoïé Sélo se sont ralliées à la Douma. Le même phénomène se répète partout. Nulle part il n'y a de divergences; partout, les troupes passent du côté de la Douma et du peuple. On exige de plus en plus une abdication en faveur du Tsarevitch, sous la régence de Michel Alexandrovitch (1).

« L'envoi du général Ivanov avec le bataillon de Saint-Georges, termine Rodzianko, n'aurait pu conduire qu'à une guerre intestine, car il est impossible de retenir des troupes qui n'obéissent pas à leurs officiers. Cessez donc d'envoyer des troupes, car elles n'interviendront pas contre le peuple. La preuve, la voici : l'échelon de tête de votre détachement s'est rallié à la garnison insurgée de la ville de Louga. Mettez un terme aux sacrifices inutiles !

— Les troupes dirigées sur Pétrograd, répond le général Roussky, l'ont été sur l'ordre du grand quartier général. Cette question est maintenant réglée. Instruction a été donnée au général Ivanov de n'entreprendre rien avant de s'être entretenu dans la capitale avec le Tsar. Il est pourtant indispensable, Michel Vladimirovitch, de trouver une solution susceptible de pacifier le pays sur-le-champ. Les troupes qui sont sur le front voient avec douleur ce qui se passe à l'arrière. Les chefs sont dans l'impossibilité de dire leur mot. L'Empereur est allé au-devant des aspirations du peuple. La patrie, au cours d'une guerre pénible, aurait intérêt à ce que le geste de l'Empereur trouvât un écho dans le cœur de ceux qui peuvent arrêter l'incendie.

— Nicolas Vladimirovitch, vous me torturez le cœur. Mais, je vous le répète : ma vie ne tient qu'à un fil et l'autorité glisse de mes mains. L'anarchie a atteint de telles proportions que j'ai été forcé, cette nuit, de désigner un gouvernement pro-

(1) Frère de l'Empereur.

visoire. La mesure que vous proposez est venue trop tard. L'heure est passée, et l'on ne peut revenir en arrière. Les passions populaires se sont enflammées dans la haine et dans le mécontentement. On voudrait croire que l'on aura la force de maintenir les esprits, les pensées, les sentiments dans les dispositions actuelles, mais je crains que bientôt cela ne s'aggrave encore !

Sur ces mots, qui présentent comme inévitable l'abdication volontaire du Tsar, la conversation se termine... La responsabilité des événements qui approchent passe aux mains de Roussky qui, durant tout l'entretien, n'a pas cessé de chercher une solution susceptible de permettre la poursuite de la guerre.

SUPRÊMES HÉSITATIONS DU TSAR

A la fin de l'entretien avec Rodzianko, le général Roussky alla se reposer chez lui. Moi, je demeurai éveillé, accablé par le cours impétueux des événements.

Je craignais beaucoup que l'empereur Nicolas, avec son indétermination qui m'était bien connue, ne se décidât toujours trop tard et ne pût, dans ces conditions, résoudre la crise.

Vers neuf heures du matin, je fus appelé à l'appareil télégraphique par le quartier-maître général de la *Stavka*. Le général Loukomsky me fit part de la prière du général Alexéïev de porter sans délai à la connaissance du Tsar le contenu de l'entretien de Roussky avec Rodzianko.

— Je te prie, ajoutait-il, de dire de ma part au général Roussky ma conviction profonde, qu'on n'a plus le choix : l'Empereur doit abdiquer. Les intérêts de la Russie et de la dynastie l'exigent.

L'expérience de la guerre m'avait appris, dans les circonstances graves, à éviter les agitations vaines et à respecter le repos de ceux qui m'entouraient, dans l'ignorance des efforts surhumains qu'on pourrait avoir à leur demander par la suite. Je savais que le général Roussky venait à peine de se coucher et qu'il se lèverait bientôt pour se rendre à la gare, auprès de l'Empereur qui, vraisemblablement, se reposait aussi. Je répondis donc que l'entretien du général Roussky avec le président de la Douma serait rapporté « en temps utile ».

Quant aux derniers mots du général Loukomsky, ils m'ame-

naient à conclure que les personnes les plus haut placées du quartier général se ralliaient à l'opinion de Rodzianko et pensaient avec lui que l'abdication de l'empereur Nicolas II était inévitable. Je crus, néanmoins, indispensable d'avertir le quartier général qu'il serait difficile d'obtenir immédiatement de l'Empereur une décision ferme à ce sujet.

En fait, comme je l'avais prévu, cela n'alla pas sans tergiversations. Arrivé à dix heures du matin à la gare et introduit dans le wagon de l'Empereur, le général Roussky pria Sa Majesté de prendre connaissance de l'entretien qu'il avait eu, dans la nuit, avec Rodzianko, en parcourant la bande télégraphique. L'Empereur saisit les feuillets où l'on avait collé la bande et les lut attentivement. Puis, il se leva, s'approcha de la fenêtre du wagon et se mit à regarder fixement. Le général Roussky s'était également levé. Après quelques secondes de silence, qui furent très pénibles, l'Empereur se tourna vers le commandant en chef. D'une voix relativement calme, il entama l'examen de la situation et des difficultés que présentait la solution qu'on lui proposait...

On remit à ce moment au général Roussky une enveloppe contenant un télégramme complémentaire que le général Alexéïev adressait aux commandants en chef de tous les fronts et qu'il m'avait communiqué. Ce télégramme était parti du quartier-général à dix heures quinze du matin.

La situation générale y était exposée telle que l'avait dépeinte Rodzianko dans son entretien avec le général Roussky : le calme dans le pays et, par la suite, la possibilité de continuer la guerre, ne pouvaient être obtenus qu'au prix de l'abdication de l'empereur Nicolas II en faveur de son fils, sous la régence du grand-duc Michel Alexandrovitch.

« La situation n'admet pas d'autre solution, ajoutait, pour sa part, le général Alexéïev. Il est urgent de préserver l'armée active de la décomposition, de poursuivre la lutte avec l'ennemi extérieur, de sauvegarder l'indépendance de la Russie et le sort de la dynastie. C'est ce que nous devons chercher, même au prix de lourds sacrifices. Si vous partagez cette façon de voir, déclarait encore le chef d'état-major du commandant en chef aux commandants en chef des différents fronts, veuillez télégraphier en toute hâte vos sollicitations très respectueuses à Sa Majesté, et veuillez m'en faire part. »

Par ce télégramme, le général Alexéïev soumettait au jugement des commandants en chef des différents fronts la nécessité de l'abdication de l'Empereur. Chacun d'entre eux devait, sans tenir compte de ses sentiments personnels, examiner sérieusement si l'on pouvait espérer mener à bonne fin la guerre extérieure en évitant l'abdication et en acceptant l'éventualité d'une lutte sanglante à l'intérieur du pays, voire même sur le front...

Dans ces conditions, le Tsar, sur le conseil de Roussky, consentit, avant de prendre une décision définitive, à attendre la réponse des commandants en chef.

LA CONSULTATION DES GRANDS CHEFS

Pendant la matinée, une série de communications très graves parvinrent successivement à l'état-major du front nord

On reçut la nouvelle que la propre escorte de Sa Majesté, restée à Pétrograd, avait suivi l'exemple des autres unités, avait paru à la Douma et réclamé, par la voix de ses mandataires, l'arrestation des officiers qui refusaient de prendre part à l'insurrection. Le Tsar et sa famille connaissaient par leurs noms presque tous les hommes de cette escorte et les choyaient beaucoup. Le passage de cette troupe aux insurgés était particulièrement significatif de l'état des esprits. Le fait, en lui-même, dut être très pénible à l'Empereur.

On apprit également que le grand-duc Cyrille Vladimirovitch, qui était demeuré à Pétrograd, avait, disait le télégramme, exprimé le désir « d'entrer en pourparlers avec le Comité exécutif ».

On reçut, enfin, un télégramme du général Alexéïev adressé personnellement à l'Empereur et qui devait avoir une influence décisive. Il transmettait textuellement le contenu des sollicitations adressées à l'Empereur par le grand-duc Nicolas Nicolaïévitch, commandant en chef du front du Caucase, par le général Broussilov, commandant en chef du front sud-ouest, et par le général Evert, commandant en chef du front ouest.

En des termes différents, ils suppliaient tous trois l'Empereur de se rallier à la décision conseillée par le président de la Douma. Ils y voyaient le seul moyen capable de sauver la Russie, la dynastie et l'armée, nécessaire pour mener la guerre

jusqu'à la victoire. En transmettant ces télégrammes, le chef d'état-major de l'Empereur lui adressait, de son côté, la prière ardente de se résoudre à l'abdication. Selon les termes du général Alexéïev, cet acte « était de nature à fournir une issue paisible et favorable à une situation plus que tendue ».

Le télégramme du général Sakharov, commandant en chef du front de Roumanie, et celui du vice-amiral Népenine, commandant en chef de la flotte de la Baltique, parvinrent un peu plus tard.

Le général Sakharov, après une brève introduction lyrique, de rédaction douteuse, qui, d'après lui, « venait du cœur et de l'âme », se déclarait forcé d'écouter « la logique de la raison ». Celle-ci lui disait que la solution la plus favorable au pays et à la poursuite de la lutte contre l'ennemi du dehors, c'était l'abdication, « afin qu'un retard ne permît pas d'élever par la suite des prétentions encore plus lourdes! »

Le vice-amiral Népenine, en se ralliant aux démarches des commandants en chef, ajoutait : « C'est avec une extrême difficulté que je maintiens la discipline dans la flotte et parmi les troupes qui me sont subordonnées... Si la décision n'est pas prise dans quelques heures, il s'ensuivra une catastrophe qui s'accompagnera pour notre patrie de calamités innombrables. »

Ainsi, toutes les personnes interrogées déclaraient indispensable l'abdication de l'empereur Nicolas II. Elles la justifiaient surtout par le désir de permettre à la Russie la poursuite de la guerre jusqu'à la victoire.

Au cours du déjeuner chez le commandant en chef, celui-ci pria le général Savitch, chef de l'intendance des armées du front nord, et moi-même, de venir avec lui chez l'Empereur, au rapport de l'après-midi.

—L'opinion de mes plus proches collaborateurs sera d'un très grand poids. Elle viendra à l'appui de la mienne. L'Empereur sait déjà que vous m'accompagnerez chez lui.

Il n'y avait rien à répondre et, vers deux heures et demie, nous entrions ensemble dans le wagon de l'Empereur.

LA MINUTE SOLENNELLE

L'Empereur nous attend dans ce salon vert que nous connaissons bien. Il semble calme, mais il est plus pâle qu'à l'ordinaire. Sur son visage, entre les yeux, deux rides profondément creusées témoignent d'une nuit sans sommeil et des inquiétudes vécues. Il est toujours vêtu de sa *bechmet* caucasienne, gris sombre, sanglée d'une étroite ceinture noire aux boucles d'argent : un poignard, dans son fourreau incrusté d'argent, pend à la ceinture.

L'Empereur nous accueille avec son affabilité coutumière, nous invite à nous asseoir et à fumer. Le général Savitch et moi, impressionnés par l'extrême gravité de l'entretien qui se prépare, nous demeurons debout malgré nous. L'Empereur et le commandant en chef s'asseoient à la table, l'un en face de l'autre. Le général Roussky commence par rapporter lentement et en détail toutes les nouvelles reçues durant ces quelques heures. Quand il arrive au télégramme du général Alexéïev, qui contient les réponses des commandants en chef, il pose les feuillets télégraphiques sur la table, devant le Tsar, et il le prie de les lire lui-même.

L'Empereur en prend attentivement connaissance; puis, d'une voix ferme et précise, le général Roussky exprime son opinion. Il n'aperçoit pas d'autre issue pour le Tsar, dans les circonstances présentes, que celle qui lui est conseillée par tous les chefs de l'armée.

— Mais que penseront les populations du Sud? objecte l'Empereur qui se rappelle son voyage avec l'Impératrice dans les villes du Midi où l'on avait reçu le couple impérial avec enthousiasme. Comment les Cosaques, enfin, accueilleront-ils cet acte?

Et sa voix se met à vibrer, tandis qu'il songe, sans doute, à la conduite des Cosaques de son escorte qui vient de le trahir.

— Majesté, dit le général Roussky en se levant, veuillez entendre encore l'opinion de mes collaborateurs. — Et il se tourne vers nous. — Ce sont des hommes indépendants et droits, qui aiment profondément la Russie. En outre, de par leurs fonctions, ils approchent plus de gens que moi. Il serait utile de connaître ce qu'ils pensent de la situation.

— Volontiers, dit l'Empereur. Je leur demande seulement de parler en toute franchise.

Nous sommes extrêmement émus. L'Empereur s'adresse d'abord à moi.

— Votre Majesté impériale, dis-je, je sais quel est votre amour pour la patrie. Et je suis sûr que, pour elle, pour sauver la dynastie, pour permettre la poursuite de la guerre jusqu'à la victoire, vous ferez le sacrifice que la guerre exige de vous. Je ne vois pas d'autre issue à la situation, en dehors de celle exprimée par le président de la Douma d'Empire et conseillée par mes supérieurs de l'armée active.

— Et vous, qu'en pensez-vous? demande l'Empereur en se tournant vers mon voisin, le général Savitch, qui, visiblement, contient avec peine son émotion.

— Je... je... je suis un homme droit... Je m'associe pleinement à la déclaration que vient de faire à Votre Majesté impériale le général Danilov...

Accablés, nous nous taisons.

L'Empereur s'est rapproché de la table. A plusieurs reprises, probablement sans s'en rendre compte, il regarde par la fenêtre du wagon dont le store est baissé. Son visage, d'ordinaire impassible, grimace malgré lui. Ses lèvres se plissent dans un mouvement que je n'ai jamais observé auparavant. On sent mûrir dans son âme une décision qui lui est affreusement pénible.

Rien ne brise le silence. Les portes et les fenêtres sont closes hermétiquement. Ah! vite, plus vite, que ce silence accablant se termine!...

Tout à coup, d'un mouvement brusque, l'Empereur se tourne vers nous et prononce d'une voix ferme :

— Je suis décidé... J'ai décidé d'abdiquer en faveur de mon fils Alexis.

Et il se barre la poitrine d'un grand signe de croix. Nous nous signons aussi.

— Merci à vous tous, continue-t-il; merci pour votre service vaillant et fidèle. J'espère qu'il continuera sous le règne de mon fils.

La minute est solennelle...

Le Tsar étreint le général Roussky, nous serre cordialement la main et lentement, à pas retenus, il regagne son wagon.

Comme il advient souvent après une longue tension, nous nous sentîmes subitement épuisés. Je me souviens, comme dans un rêve, qu'après le départ de l'Empereur quelqu'un entra et commença à parler. C'était, sans doute, une personne de l'entourage du Tsar... Tout le monde était prêt à causer de n'importe quoi, hormis de ce qui était alors l'essentiel... Le vieux comte Fréederickz essayait, je crois, d'exprimer ses sentiments personnels. Quelqu'un d'autre parlait... et quelqu'un d'autre encore. C'est à peine si on les écoutait...

Soudain, l'Empereur entra. Il tenait à la main deux télégrammes qu'il remit au général Roussky en le priant de les envoyer.

Le commandant en chef me les donna pour que je fisse exécuter l'ordre.

« *Il n'y a pas de sacrifice que je n'eusse accepté dans l'intérêt et pour le salut de la Russie. Aussi suis-je prêt à abdiquer en faveur de mon fils, à la condition qu'il reste auprès de moi jusqu'à sa majorité et que mon frère Michel Alexandrovitch soit régent.* »

C'est par ces mots, adressés au président de la Douma, que l'empereur Nicolas II notifiait sa décision.

A son chef d'état-major à la *Stavka*, il adressait le télégramme suivant :

« *Ne pensant qu'à la prospérité et au salut de ma Russie tant aimée, je suis prêt à abdiquer en faveur de mon fils. Je vous demande à tous de le servir loyalement.* »

Quelle flamme, pensais-je, vit dans l'âme de cet homme qui n'a eu pour malheur et pour infortune que d'être mal entouré!

DÉCISION AJOURNÉE

Il était près de quatre heures quand nous sortîmes du wagon. Sur le quai, on remit au général Roussky un télégramme que l'état-major venait de recevoir. Nous y lûmes, à notre grande surprise, la venue à Pskov, le soir même, de deux membres éminents des assemblées législatives : Goutchkov, membre du Conseil d'Empire, et Schoulguine, membre de la Douma.

Quelle mission les amenait ici? A y réfléchir, la situation se compliquait et il nous sembla qu'il était plus prudent, jusqu'à leur arrivée, d'ajourner toute décision.

A cet effet, le général Roussky revint au wagon de l'Empereur qui approuva le commandant en chef et lui ordonna de différer l'envoi des télégrammes.

En attendant la venue des députés de la capitale, je retournai à l'état-major. Le général Roussky décida de rester à la gare dans son wagon.

A l'état-major, j'eus littéralement à me mettre en quatre. Le quartier général, où visiblement l'on s'inquiétait fort de ne pas recevoir de réponse définitive, m'appelait sans cesse à l'appareil.

Le général Alexéïev me fit parvenir alors de Mohilev un projet de manifeste au cas où le Tsar se déciderait à abdiquer en faveur du tsarevitch Alexis. Ce projet de manifeste, à ma connaissance, avait été rédigé sur les indications du général Alexéïev par N. A. Basily, directeur de la Chancellerie diplomatique auprès du commandant en chef.

A peine reçu, je le transmis au général Roussky dans son wagon.

J'appris vers dix heures du soir que le train amenant les députés ne tarderait pas à arriver. Je me dirigeai, en conséquence, vers la gare.

Je trouvai le général Roussky dans son wagon. Il écoutait le rapport du commandant de la ville de Pskov. Celui-ci venait de recevoir communication, — nouvelle qui, par la suite, devait être reconnue fausse, — que des automobiles blindées, transportant des hommes, suivaient la route de Louga à Pskov.

Il faut dire que toute sorte de bruits alarmants se multipliaient alors et qu'il convenait de ne les accepter que sous toutes réserves. Néanmoins, comme la garnison de Louga était passée aux insurgés et que le train impérial se trouvait à Pskov, cette nouvelle troubla fort le commandant en chef, d'ordinaire si calme. Il ordonna d'arrêter ces automobiles par la force et de les empêcher d'atteindre Pskov.

Dans un autre ordre d'idées, le général Roussky me communiqua que, pour connaître à l'avance « le but de leur voyage », il avait donné l'instruction de prier les députés de

monter dans son wagon avant de se présenter chez l'Empereur. Il me raconta ensuite tout ce qui s'était passé durant mon absence.

— Après avoir examiné la situation sous toutes ses faces, me dit Roussky, et avoir considéré que Schoulguine, qui se rend ici, a toujours été tenu pour un monarchiste loyal et convaincu, je me suis demandé si les choses dans la capitale n'avaient pas tellement changé que l'abdication de l'Empereur serait devenue inutile et que le pays se contenterait de la constitution d'un ministère responsable.

— Cela indique, avant tout, que vous avez eu raison de conseiller au Tsar de différer jusqu'à l'arrivée des députés l'envoi des télégrammes relatifs à l'abdication.

— Oui, mais il me semble qu'il y a eu, dans le train impérial, quelques hésitations à ce sujet. Ce qui me le prouve, c'est que l'Empereur m'a envoyé Narychkine (1) pour me reprendre les télégrammes qu'il m'avait donnés à garder.

— Et qu'avez-vous fait, Nicolas Vladimirovitch?

— J'ai dit à Narychkine que j'irais voir, à ce sujet, l'Empereur lui-même, et je me suis, en effet, rendu aussitôt au wagon de Sa Majesté. L'Empereur m'a expliqué qu'il désirait que les télégrammes ne fussent pas envoyés jusqu'à nouvel ordre. J'ai tranquillisé l'Empereur sur ce point, et il me les a laissés. Mais cet incident me prouve qu'il y a dans le train impérial je ne sais quelles hésitations.

Je ne devais avoir que plus tard l'explication de ce fait. L'Empereur avait eu, à ce moment, avec son chirurgien, le professeur Feodorov, une longue consultation sur la santé du Tsarevitch.

S'étant entendu confirmer le mal incurable de son fils Alexis, le Tsar avait, sans nul doute, résolu alors de modifier le caractère de son abdication, et d'abdiquer non seulement en son nom, mais au nom de son fils. Mais il n'avait pas soufflé mot au général Roussky de sa nouvelle décision.

Certaines personnes ont accusé le général Alexéïev d'avoir obligé l'Empereur à signer son abdication.

Mais on voit, par ce qui précède, que, dès la nuit du 15 mars,

(1) Un des aides de camp de l'empereur Nicolas II.

le président de la Douma, lors de son entretien avec Roussky, avait abordé, d'une façon précise, la question dynastique. Quant au général Alexéïev, il ne fit que se rallier à l'opinion de Rodzianko et transmettre celle-ci pour avis aux commandants en chef des différents fronts, par un télégramme qui, comme je l'ai déjà indiqué, ne partit du quartier général que le 15 au matin.

Je ne pense pas que, dans la question de l'abdication, l'origine ait pu avoir une importance décisive quelconque, car l'idée que l'abdication était inévitable avait pris corps longtemps avant les événements que nous venons de mentionner. Elle découlait du jugement qu'ils portaient sur la situation existante. Et si j'ai cru indispensable d'arrêter sur ce fait l'attention de mes lecteurs, c'est seulement dans l'intérêt de la vérité historique.

Il importe, d'autre part, de remarquer que, dès la nuit du 15 mars, cette idée était mûre à Pétrograd aussi bien qu'à la *Stavka* et qu'on en parlait à voix haute, non pas comme d'un acte « révolutionnaire », mais comme d'un acte loyal qui devait venir d'en haut et qui semblait l'issue la meilleure à l'impasse dans laquelle on se trouvait.

C'est dans cet état d'esprit que la question fut examinée par le Comité provisoire des membres de la Douma qui en vint à conclure qu'il était désirable de porter le résultat de ces délibérations à la connaissance du Tsar. Il en alla de même pour le chef d'état-major du commandant en chef, ainsi que pour les commandants en chef des différents fronts, qui présentèrent leur avis au Tsar loyalement et en toute franchise. Il n'y eut donc ni « perfidie », ni, à plus forte raison, « trahison ».

Ces mots que l'on devait trouver, par la suite, dans le *Journal* de l'Empereur ne se rapportaient pas, évidemment, à ceux qui avaient eu le courage, à une heure aussi difficile, d'indiquer la solution qu'ils entrevoyaient. Ils s'appliquaient plutôt à ceux qui, défenseurs obstinés des formes vieillies de l'autocratie au temps de son apogée, disparurent de la face de la terre à la minute décisive et laissèrent le Tsar en victime expiatoire de l'entêtement aveugle de ses anciens conseillers.

C'est dans cet esprit que Goutchkov et Schoulguine consentirent à partir pour Pskov. Tous deux appartenaient au parti monarchiste : ils ne pensaient pas que l'acte d'abdication du

Tsar en faveur de son fils, qui allait s'effectuer par leur entremise, conduirait, en définitive, à la ruine de la dynastie. Il est vrai que Goutchkov était détesté à la Cour parce qu'on le considérait comme un leader de l'opposition, et comme un ennemi du « Saint Vieillard » (1); mais l'abdication aurait pu être interprétée d'une façon tout à fait différente si, comme il en fut question un instant au palais de Tauride, des représentants des partis de gauche étaient entrés dans la délégation au Tsar.

— Je comprends fort bien pourquoi j'y suis allé, dit, dans ses Mémoires, Schoulguine. Je sentais qu'il était impossible de mettre le Tsar face à face avec les *Tcheidzé*. L'abdication devait se faire entre les mains des monarchistes et pour le salut de la monarchie !...

Voilà comment se posait la question dans les milieux les plus loyalistes.

SOUS LA PRESSION DES DÉPUTÉS

Le train qui amenait les députés de la capitale entra en gare, au bout du long quai de la station de Pskov, le 15 mars, vers dix heures du soir. Il se composait d'une locomotive et d'un seul wagon. La moitié de ce wagon, comme me le raconta plus tard le chef de gare, était occupée par un salon ; l'autre moitié était divisée en compartiments avec, dans chacun, de longues couchettes transversales.

Le général Roussky et moi, pensant que les arrivants, selon notre demande, viendraient d'abord chez nous, attendîmes les députés dans le wagon du commandant en chef. Quelques minutes s'écoulèrent. Personne ne venait. Je sortis alors sur le quai pour voir ce qu'il en était, et j'aperçus de loin, dans l'ombre, la silhouette boitillante de Goutchkov, coiffé d'un bonnet de fourrure et portant un pardessus à col d'astrakan ; Schoulguine était auprès de lui. Ils étaient entourés par quelques employés du chemin de fer, venus, comme leurs fonctions les y obligeaient, à la rencontre des hôtes de la capitale. Au-devant du groupe qui se dirigeait vers le train impérial marchait l'aide de camp de service.

Je compris que les députés avaient reçu du train impérial

(1) Raspoutine.

une invitation à se rendre immédiatement chez l'Empereur. Aussi, laissant passer le groupe, je retournai au wagon du général Roussky.

Un peu plus tard, nous fûmes appelés par l'Empereur.

Dans le vestibule du wagon, au porte-manteau, étaient suspendus deux pardessus qu'il me semblait avoir déjà vus. Ils me firent, je ne sais pourquoi, une impression désagréable.

— Les délégués sont déjà là, pensai-je dans un éclair.

En effet, dans le salon vert qui m'est familier, à une petite table rectangulaire proche de la cloison, l'Empereur d'un côté, de l'autre, face à l'entrée, Goutchkov et Schoulguine sont assis. Près d'eux, se tient, comme un fantôme, dans les ténèbres, un vieillard presque octogénaire, le comte Fréederickz.

L'Empereur porte toujours la même *bechmet* gris sombre. Sur le côté, à la ceinture, pend son long poignard.

Les députés sont en veston, et leurs habits froissés. On discerne sur eux la marque des nuits sans sommeil, du voyage et des émotions. Schoulguine semble particulièrement las. Il paraît aussi moins maître de lui. Il a les yeux battus, le visage mal rasé, la cravate de travers autour d'un col chiffonné.

Sur le seuil, le général Roussky et moi nous nous inclinons en silence. Le commandant en chef s'assied à la table. Je m'installe à l'écart, sur un divan d'angle.

Goutchkov achève de parler. Sa voix douce, monotone, prononce lentement, mais fermement, les paroles fatales qui précisent la nécessité de l'abdication du Tsar en faveur du tsarevitch Alexis, sous la régence du grand-duc Michel.

— A quoi bon ces répétitions, me dis-je, perdant de vue que les députés ignorent la décision prise par le Tsar dans la journée, plusieurs heures avant leur venue ?...

A ce moment, la voix de l'Empereur rompt le discours paisible de Goutchkov.

— Aujourd'hui, à trois heures, j'ai décidé d'abdiquer. Cette décision demeure. Au début, je pensais transmettre le trône à mon fils Alexis; mais depuis, après avoir réfléchi, j'ai changé d'avis, et maintenant j'abdique également pour mon fils, en faveur de mon frère Michel... Je désirerais garder mon fils auprès de moi. Vous comprendrez sans doute, — et sa voix tremble en prononçant ces mots, — les sentiments qui me guident...

La nouvelle apportée par les dernières phrases est tout à fait inattendue pour le général Roussky et pour moi. Nos regards se croisent, mais, évidemment, ni lui, ni à plus forte raison moi, nous ne pouvons nous mêler à la conversation qui se déroule entre l'Empereur et les membres de l'Assemblée législative et à laquelle nous n'assistons que comme témoins.

A mon grand étonnement, ni Goutchkov, ni Schoulguine ne protestent contre la décision prise par l'Empereur.

Un instant silencieux, le Tsar se lève et se dirige vers son wagon. Nous nous levons tous avec lui et muets, respectueux, nous l'accompagnons de nos regards...

Goutchkov et Schoulguine, dans un coin du wagon, se consultent à mi-voix.

J'attends un peu, puis je m'approche de Goutchkov que je connais assez bien pour avoir travaillé avec lui à la Commission de la Défense de la Douma.

— Dites-moi, Alexandre Ivanovitch. La décision de l'empereur Nicolas II d'abdiquer non seulement pour lui, mais pour son fils, est-elle conforme à nos lois fondamentales? Cette décision ne risque-t-elle pas d'ouvrir une crise redoutable?

— Je ne pense pas, me répond-il; mais si cette question vous intéresse, demandez à Schoulguine. Il passe chez nous pour un spécialiste du droit constitutionnel.

Et Goutchkov me présente à Schoulguine que, jusqu'alors, je ne connaissais pas.

— Sans nul doute, me dit ce dernier, il y a ici une irrégularité juridique, mais, au point de vue pratique, qui, dans le cas présent, doit prévaloir, je penche pour la décision prise. Si le tsarevitch Alexis règne, il sera très difficile de le soustraire à l'influence de son père et surtout de sa mère, qui est si détestée en Russie. Dans ces conditions, les anciennes influences subsisteront et la renonciation au pouvoir, faite par les parents, aura été fictive. Le pays se contentera difficilement de cette solution. Quant à éloigner tout à fait le père et la mère de l'enfant, c'est miner indirectement la santé déjà ébranlée du tsarevitch. Tous trois auront à leur front une couronne d'épines.

Ce problème que je soulevais alors n'a évidemment plus aujourd'hui, après la mort tragique de toutes les personnes en

question, aucune importance pratique. Mais, à cet instant, je le considérais comme essentiel et susceptible de sérieuses conséquences. Aussi me félicitai-je d'avoir eu l'occasion de l'évoquer devant ceux qui avaient reçu plein pouvoir du Comité provisoire de la Douma d'Empire pour régler la question de la renonciation au Trône et, en cas d'acquiescement du Tsar, pour apporter dans la capitale l'acte d'abdication.

Pour je ne sais quelle raison, notre conversation en resta là...

Le comte Fréederickz essayait d'obtenir des députés des renseignements détaillés sur l'incendie de sa maison dans la capitale, pendant lequel, disait-il, sa femme malade avait été vivement impressionnée. Mais on voyait que, même chez ce respectable octogénaire, les soucis personnels passaient au second plan, et qu'il ne pensait qu'aux événements qui s'accomplissaient sous ses yeux...

Les minutes semblaient des heures.

Enfin, l'Empereur revint, apportant le texte du manifeste tapé à la machine à écrire sur quelques feuillets blancs. Si mon souvenir est exact, c'était le projet de la *Stavka*, légèrement modifié à la suite de la décision ultime du Tsar.

Les députés en prirent attentivement connaissance et insistèrent pour l'insertion de quelques mots qui leur semblaient essentiels. L'Empereur, sans soulever d'objection, satisfit leur désir. Puis, assis à la table, il ébaucha le texte de deux ukases au Sénat dirigeant : l'un désignait le grand-duc Nicolas Nicolaïévitch comme commandant en chef ; l'autre nommait président du Conseil des ministres le prince Lvov.

Le transfert du commandement suprême au Grand-Duc fut unanimement approuvé ; quant à la seconde nomination, elle fut faite sur l'indication des députés présents.

L'Empereur parla quelques minutes encore, puis il prit congé. Il nous serra aimablement la main et passa dans son wagon.

Je ne devais plus le revoir...

Nous sortîmes du wagon. Le dernier de tous, je me retournai pour jeter encore un regard sur ce salon désert qui avait été le témoin muet d'un aussi grave événement. Au mur du wagon, la pendule marquait minuit moins le quart. Sur le tapis rouge, des papiers froissés traînaient... Les chaises, repoussées

en désordre le long des murs, soulignaient encore l'espace vide au milieu du wagon... On eût dit qu'on venait à peine d'emporter le cercueil d'un trépassé...

L'empereur Nicolas avait régné près de vingt-trois ans sur le sixième de la terre, sur cent soixante-dix millions de sujets!

Un nouveau chapitre s'ouvrait dans l'histoire de la Russie, un chapitre plein de mystère et d'ombre.

APRÈS L'ABDICATION

A la fin de l'audience chez l'Empereur, le général Roussky, commandant en chef du frond nord, invita les députés venus de la capitale à passer dans son wagon. Il fallait attendre la transcription au net du manifeste et des ukases, puis leur signature par l'Empereur. Il fallait aussi, avant leur départ pour Pétrograd, donner quelque répit aux députés ébranlés par tout ce qu'ils venaient de vivre.

En sortant sur le quai mal éclairé, nous aperçûmes, à notre étonnement, une assez grande foule qui, muette et respectueuse, se tenait à une certaine distance du train impérial. Par quel moyen avait-elle pu pénétrer dans la gare entourée de toutes parts de troupes? N'importe! Comment s'opposer aux désirs des Russes qui, dans ces minutes décisives, cherchaient à s'approcher le plus possible du centre des événements?...

Goutchkov s'avança vers la foule. Il lui adressa je ne sais quelles paroles pleines de trouble et d'émotion...

On vit les gens ôter leurs toques, se signer, soit pour saluer le passé, soit pour accueillir l'avenir mystérieux. J'étais stupéfait du calme, je dirais de la solennité, avec laquelle les habitants de Pskov acceptaient l'entrée de la Russie dans une voie nouvelle.

— Qu'en attendent-ils? me demandais-je...

Une heure plus tard, on apporta dans le wagon du général Roussky le manifeste d'abdication, en deux exemplaires, signé par le Tsar, et les ukases au Sénat dirigeant, relatifs à la nomination du grand-duc Nicolas Nicolaïévitch comme commandant en chef, et du prince Lvov comme président du Conseil des ministres.

Tous ces documents étaient datés du 2 mars 1917 (ancien

style), 15 heures de l'après-midi, c'est-à-dire du moment où l'empereur Nicolas II avait, en fait, pris la décision d'abdiquer.

L'indication précise de l'heure sur les documents devait avoir, me semble-t-il, pour but de témoigner dans l'avenir que le Tsar avait volontairement abdiqué, en dehors de toute pression des députés envoyés par le Comité de la Douma d'Empire.

Alexandre Goutchkov, Schoulguine, ont reçu le Manifeste Suprême du 2 mars 1917.

C'est par la remise de ce reçu que se termina pour nous, à Pskov, ce jour cruel de l'abdication du Tsar.

Vers trois heures du matin, le 16 mars, les députés repartirent pour Pétrograd. Une heure auparavant, les deux trains impériaux avaient quitté Pskov, l'un après l'autre, lentement et sans bruit, dans la direction de Dvinsk. Ils conduisaient le Tsar et sa suite à la *Stavka*.

Le contenu du manifeste et les deux ukases, dont il est question plus haut, furent transmis par le télégraphe au quartier général et au président du Comité provisoire. On envoya ensuite à Pétrograd l'original des ukases. Les députés emportaient avec eux un exemplaire du manifeste d'abdication. Je conservai à l'État-major, jusqu'en mai 1917, le second exemplaire du manifeste. Quand le général Roussky quitta le commandement en chef du front nord et que je fus nommé commandant de la 4e armée dans la région de Dvinsk, cet exemplaire fut envoyé par la poste au prince Lvov, chef du gouvernement provisoire. Avant d'expédier ce document à Pétrograd, j'en fis prendre une épreuve autographiée que je gardai jusqu'au coup d'État bolchéviste.

J'ignore le sort ultérieur de cette épreuve comme celui de nombreux documents de mes archives personnelles.

C'est la deuxième nuit blanche que nous passons !... Nos forces nous abandonnent. Mais la situation est si grave qu'il faut être toujours en éveil pour éviter qu'un excès de fatigue ne nous fasse commettre d'imprudence.

Encore des inquiétudes ! Les événements n'attendent pas ! Avec une vitesse vertigineuse, ils se pressent en tourbillons, se chassent l'un l'autre et ne laissent pas le loisir de réfléchir sur chacun d'eux en particulier !

Le 16 mars, dès cinq heures du matin, à peine rentré chez moi de la gare, après le départ du train impérial pour la *Stavka* et celui des députés pour la capitale, on m'appelle à l'appareil. Le président de la Douma et du Comité provisoire, Rodzianko, nous prie de ne pas rendre public le manifeste par lequel l'empereur Nicolas II a abdiqué et transféré le trône à son frère Michel Alexandrovitch.

« Qu'est-ce que cela signifie ? Pourquoi les députés envoyés hier de la capitale n'étaient-ils pas au courant des difficultés qui pourraient survenir ? Pourquoi n'ont-ils prêté aucune attention à l'avertissement que je leur ai donné de l'irrégularité juridique de l'abdication du Tsar, écartant son fils en faveur de son frère Michel ? Et comment, d'une façon générale, est-il possible de cacher un manifeste déjà transmis, dont on attendait la pacification des esprits ? » Toutes ces pensées allaient retentir, malgré moi, sur mon rapport au général Roussky. Celui-ci les approuva et me chargea de répondre pour lui dans ce sens à Rodzianko.

— Impossible d'accuser les députés, lûmes-nous sur la bande télégraphique qui transmettait les paroles de Rodzianko. Tout provient du soulèvement des troupes qui a éclaté dans la capitale d'une manière inattendue et pris des proportions qu'il est difficile d'imaginer. On aurait, peut-être, acquiescé au règne du tsarevitch sous la régence du Grand-Duc. Mais le règne du Grand-Duc lui-même était absolument inacceptable... Dans la foule, continuait Rodzianko, ne remarquant pas, sans doute, l'inconséquence de ses propos, ce ne sont que cris de « la terre et la liberté », « à bas la dynastie ! » « à bas les Romanov ! ». Après de longues négociations avec les députés des ouvriers, nous sommes convenus d'un accord. On convoquera dans quelque temps une Assemblée constituante. Celle-ci devra donner son avis définitif sur la forme du gouvernement...

— Je tâcherai, pour le moment, d'arrêter la diffusion du manifeste, répliqua le général Roussky, mais je ne puis pas répondre du succès. Beaucoup de temps est déjà passé. Quoi qu'il en soit, on ne fera prêter aux troupes un nouveau serment que sur ordre exprès du grand quartier général. Or, je dois vous avertir que le train impérial a quitté Pskov et que, légalement, en l'absence du commandant en chef (le grand-duc Nicolas Nicolaïévitch se trouvait à Tiflis), c'est le chef d'état-major qui le remplace et qui agit en son nom. Dans ces condi-

tions, le centre de vos négociations ultérieures doit, désormais, être transféré à la *Stavka*; en ce qui me concerne, je vous prie seulement de me tenir au courant des événements.

En quelles mains l'Empereur, dans une heure aussi difficile, avait-il remis le trône de Russie?

Le grand-duc Michel Alexandrovitch était le fils cadet de l'empereur Alexandre III. Bien que, jusqu'à la naissance du tsarevitch, le 30 juillet 1904, il eût passé pour l'héritier du trône de Russie, il ne joua jamais un rôle actif dans la vie de l'État russe, et il se tint relativement à l'écart. Même au point de vue militaire, il n'avait conquis, avant la guerre, que le grade de commandant de régiment, et ce n'est qu'au début des hostilités qu'il fut placé à la tête d'une division, puis d'un corps de cavalerie.

Sous le règne d'Alexandre III, on avait coutume de dire que Michel, le fils cadet, était le préféré du Tsar pour avoir hérité du tempérament et même du physique vigoureux de son père. Mais, avec les années, il se transforma en un jeune homme grand et maigre, de santé assez délicate, de caractère tout à fait féminin. Je ne dirai pas que le grand-duc Michel donnât l'impression d'un homme très capable. Mais il avait un vif désir de s'instruire, et sa modestie, unie à une délicatesse extraordinaire, entraînait la sympathie. Je ne doute pas que, dans un État solide, aux institutions fermes, il n'ait été un bon monarque constitutionnel.

Hélas! quelques jours plus tard, cédant à des conseils néfastes, il abdiquait lui-même. Rien ne devait plus arrêter ma chère patrie sur le chemin de l'abîme.

Général Goury Danilow.

FEMMES D'AUJOURD'HUI

ENQUÊTE SUR LES NOUVELLES CARRIÈRES FÉMININES

I

AVOCATES ET DOCTORESSES

Nous sommes en proie à une seconde Révolution française qui, s'opérant cette fois en mouvements insidieux et huilés, pareils à ceux d'un machinisme onctueux, ne bouleverse pas moins notre société que la Révolution de 93, avec ses éclatements, ses déflagrations et ses pulvérisations, n'a changé le visage de la France.

La première Révolution française a rompu l'ancienne anatomie sociale, défait et refait les grands organes nationaux. Elle avait laissé intacte la cellule. La seconde révolution que nous subissons a pratiqué de l'histologie. Elle est allée droit à la famille en détruisant, non pas la nature de la femme, mais l'ancien rapport entre l'homme et la femme. Comme on dirait en arithmétique, le chiffre a changé qui exprimerait la mesure de la femme, si l'on prenait l'homme comme unité.

Voilà toute la Révolution actuelle, d'autant plus sérieuse qu'elle est intime.

Comme nous connaissons les mœurs d'une civilisation ancienne par la décoration et les estampes ou tableaux qui nous en restent, et que la plus saisissante Histoire s'écrit par l'image, plutôt que de composer un traité ennuyeux, alourdi de consi-

dérations et critiques sur les changements survenus dans l'état des femmes, je voudrais me borner à peindre en petits médaillons quelques scènes de la vie féminine d'aujourd'hui dont j'ai pu être témoin, donnant ainsi à mon lecteur une impression directe et au premier degré, de notre société moderne, si jeune, si neuve, depuis la victoire.

L'AVOCATE

Il est deux heures et demie et le Palais s'emplit d'une foule bourdonnante. Si les fourmis pouvaient parler, on entendrait un vacarme pareil, quand on a crevé une fourmilière et que les toutes petites bêtes envahissent la salle à manger de la maison de campagne. Plaideurs et avocats sortant aussi de terre, semble-t-il, se répandent dans la Galerie Marchande et la Salle des Pas-Perdus, avec un mouvement de va-et-vient incohérent. Les toques passent et repassent, les grandes manches s'envolent. On reconnaît les profils célèbres des croquis d'audience.

Puis voici une tête nue, savamment coiffée, ondulations permanentes ou ondulations Marcel, un doigt de poudre aux joues ; un soupçon de rouge aux lèvres ; un regard bien déterminé à ne voir personne ; sous une mince épaule, une serviette bourrée de dossiers : une allure dansante qui rend plus pesante au passage celle du vieux bâtonnier Un Tel, celle de l'ancien président du Conseil sous des robes identiques. C'est l'Avocate.

En voici deux ; en voici dix ; en voici cinquante. Elles sont cent soixante-dix-huit au Palais.

Un jour, l'une d'elles traversait ainsi la Salle des Pas-Perdus sous l'écrasante mémoire de Berryer. Elle était ravissante et portait les plus belles torsades de cheveux noirs dont on se souvienne encore. Un journaliste, qui la croisait de conserve avec un avocat de ses amis, fut sidéré et s'arrêta en disant :

— Dieu ! que la robe lui va bien !

— Effectivement, reprit l'avocat. Mais je crois bien que c'est une robe prétexte.

Ce mot prit racine là où il était tombé. On en retrouve encore aujourd'hui, à la Salle des Pas-Perdus, la spirituelle

essence, la ramure immatérielle et la petite ombre indiscrète sur les avocates,

Plus nombreuses qu'hier et bien moins que demain...

Le chiffre indiquant les inscriptions de stagiaires masculins au barreau diminue chaque année. Mais celui des inscriptions d'avocates augmente.

En cet an de grâce féminine 1928, sur deux cents stagiaires inscrits, il y a cinquante femmes. Le barreau, qui décourage les hommes, encourage au contraire les femmes.

Pourquoi?

C'est que la femme a moins d'ambitions que l'homme. L'orgueil est un substantif masculin. Les succès du Palais sont lents; ils sont rares. Beaucoup de garçons ayant fait leur droit préfèrent demander aux affaires une fortune plus rapide. Mais une jeune fille qui n'a pas la charge de fonder un foyer, qui, à cause de ses facultés d'accommodation, peut se contenter de profits plus modestes, et qui estime moins l'argent qu'une carrière, la plus noble de toutes, où l'honneur et l'esprit sont une tradition chevaleresque, ne recule pas devant les lenteurs du succès matériel.

Et voilà pourquoi ce vingt-cinq pour cent s'accroîtra encore.

Lors de la rentrée dernière, sous les boiseries de chêne clair qui revêtent la première chambre de la Cour, devant le premier président prêtaient serment les jeunes gens qui s'inscrivaient au barreau comme stagiaires. Le commis greffier annonce : « M. un Tel. » Un jeune homme s'avance pour le vœu pathétique qui le consacre à la défense de l'opprimé. Le greffier répète le nom : « M. un Tel » ; puis, croyant s'être trompé, passe au nom suivant. Paraît une jeune femme qui à son tour pénètre dans le prétoire. Le commis greffier l'arrête : « Mais je suis M^me^ une Telle. — Pas du tout, M. un Tel a signé déjà. — Mais je suis sa femme et nous portons le même nom. »

Charmant ménage, uni jusque dans le second serment!

Nombreux sont les mariages au Palais. Il faut que tombe l'objection qu'une fille ne trouve pas d'épouseur quand elle exerce une carrière libérale, comme si pour le chasseur il n'y avait pas plus de subtil contentement à capturer quelque animal farouche et libre qu'une chèvre domestique ou une

biche au bois de Boulogne. Et s'il parvient à en faire vraiment sa captive, je veux dire si la femme abandonne le maquis pour la maison, — ce que le conquérant espère toujours, — la victoire est incomparable.

Aussi, au Palais, voit-on ce jeu constamment ouvert, et les jeunes filles, en entrant au barreau, ne font-elles jamais vœu de célibat.

Y aurait-il encore des robes prétextes?

Me un tel se rend en hâte aux chambres de la Cour. Il a la Légion d'honneur et ses cheveux grisonnent. On ne sait plus s'il a été secrétaire de Waldeck-Rousseau ou de Demange. Mais il représente le jeune barreau de la dernière Exposition universelle, et un fiacre, pour un franc cinquante, le conduisait à ses premières audiences, du temps que Madeleine-Bastille était attelé de deux chevaux.

— Maître, que pensez-vous des avocates?

Les épaules épaissies et tassées sous les fronces de la robe, il sourit à cette évocation.

— Elles sont charmantes et j'en pense beaucoup de bien.

— Mais encore?

— Nous les avons vues pénétrer au barreau avec la plus vive sympathie. Nous ne cessons de les encourager. Pauvres enfants, leurs débuts sont difficiles. Elles se montrent d'ailleurs d'excellentes travailleuses, sérieuses, appliquées, ayant ponctuellement accompli leur temps de cléricature, connaissant la procédure sur le bout du doigt. Savez-vous? elles feront d'excellentes secrétaires : esprit d'ordre, de classement; méticuleuses. Beaucoup de mes confrères l'ont expérimenté : Oui, oui, excellentes secrétaires.

Voici Me X., secrétaire du précédent, vingt-huit ans, c'est-à-dire inscrit au barreau depuis la Victoire. Des souliers fauves apparaissant sous la robe, une cravate cubiste, la taille élancée, les cheveux glacés comme une étoffe de soie.

— Je suis féministe, me dit-il. Les femmes sont étonnantes Ici, j'ai l'impression qu'on les a toujours vues. Dans les tribunaux pour enfants, elles me paraissent indispensables. *The right woman in the right place.* Leur sentiment, leur sensibilité, leur tendresse en font les défenseurs nés de l'enfance coupable.

Mais qu'on ne me parle pas d'elles pour les affaires civiles qui sont discussion, dialectique, controverse. Comment voulez-vous d'autre part que les femmes, sensibles, émotives, impulsives et illogiques, inspirent confiance à des hommes empêtrés dans un procès inextricable?

La première Chambre du tribunal, semée d'abeilles, revêtue de chêne, sombre d'être enfoncée dans les bâtiments de la Conciergerie et d'avoir condamné un jour la Reine en fichu de veuve...

Aujourd'hui, des juges débonnaires siègent dans l'atmosphère de vide propre à cette salle qui se prolonge dans le passé. Et devant eux, à la barre, est une frêle jeune fille blonde au fin profil, un peu prosternée en parlant devant le tribunal comme une religieuse devant l'autel. Son débit est tranquille, abondant, cursif; on le comparerait pour la continuité à un morceau de musique écrit sans pause ni soupir. Les juges sont pris au réseau liquide de ce doux ruisseau verbal. La tête dans un angle pieux, ils écoutent ; ils s'amusent de ce raisonnement fluide ; ils le boivent, s'en pénètrent. Ainsi, la blonde jeune fille qui accuse la partie adverse d'avoir confondu les biens d'une société en nom collectif avec le propre du directeur, son client, et qui le prouve; qui lui reproche en outre de lui réclamer de ce fait des sommes qui ne sont pas imputables à la liquidation judiciaire dont son client bénéficie, affermit-elle dans l'esprit de ces hommes de discernement une créance favorable à sa cause.

La partie adverse, qui a les cheveux gris et qui s'inquiète d'un petit ruisseau si sûr de lui, si inexorable en son raisonnement, tâche d'en dériver le débit par une traverse :

— Vous oubliez qu'il s'agit d'une société en nom collectif.

Comme un ruisseau contourne une méchante pierre qui a un instant déchiré son mouvant réseau, la plaidoirie se contente d'observer : « Une société en nom collectif est une personne morale comme toute autre société. » Et le débit continue de couler sans trouble.

Près de moi, une avocate déjà célèbre, fière du talent de sa cadette, ne peut se tenir de murmurer : « Son affaire est bonne ! Son affaire est bonne !... »

Un orageux après-midi pèse sur l'audience de la sixième Chambre civile, si exiguë, surchauffée d'un soleil qui semble amollir le plomb des vitraux. Les affaires se succèdent. Vient le procès X... contre Y...; accident d'automobile. Mme Z... s'avance à la barre : un visage d'enfant ; robuste et gaie. Onze ans de barreau déjà. Elle parle par petites phrases hachées.

Elle est combative et réclame un supplément d'enquête au nom de son client Y... Elle veut cette enquête. Elle l'aura.

Elle-même, on le sait, est un as du volant. Sa voiture, d'ailleurs, atteste, signe extérieur, ses succès d'audience comme chez beaucoup de dames du Palais.

Trois voleurs passent en correctionnelle. Ils sont sans audace, sans cran, sans pittoresque : simples professionnels de piètre envergure. Au surplus, patelins et hypocrites.

Mlle X... qui défend l'un d'eux se présente à la barre d'un air découragé. Elle sait que rien n'est à dire de touchant sur le malheureux être qu'elle représente. Elle parle dans le style que sont bien forcés d'adopter les jeunes hommes qui défendent de tels clients. Pas de cris émouvants. Pas d'objurgations sentimentales. Pas d'évocations pathétiques d'un vieux père chargé de honte, d'un misérable écrasé de remords. Les personnages impassibles qui l'écoutent derrière leurs lampes vertes savent mieux que personne de quel gibier il retourne. On ne les manie point par des mots comme un jury. Mlle X... est avertie. Il n'y a pas là de féminité qui tienne. Un seul effort : attirer froidement, discrètement l'attention du tribunal sur un point qui pourrait commander plus de clémence, à savoir que, lors d'une condamnation précédente, la faute était assez atténuée du fait d'un entraînement notoire pour écarter cette fois la circonstance de récidive.

— Six mois de prison sans sursis, prononce le président avec lassitude.

« Il n'y a que les affaires civiles pour présenter de l'intérêt », me dit Mlle X...

Trois heures et demie. L'activité du Palais mollit. Dans la grande salle au plafond cintré de l'ancien palais des Rois, les pas se font plus perdus, plus traînants.

Voici la Présidente de l'Amicale des avocates, qui s'est

imposée si solidement au Palais. Elle voudrait grouper sous mes yeux, comme elle l'a fait sur le registre de l'Association, toutes ses jeunes confrères. Et dans le va-et-vient, clairsemé à cette heure, des avocats doublés de leur client, ses yeux pointent pour ainsi dire les têtes féminines, les coiffures savantes, seul indice, puis d'un signe, les tire de la masse pour me les présenter.

Voici Mlle Une Telle, spécialisée au Tribunal de commerce et qu'on ne voit que rarement au Palais, occupée qu'elle est des litiges des marchands. Voici Mlle Une Telle qui fut des années clerc d'avoué et qui représente aujourd'hui, au barreau, la science procédurière. Voici Mme Une Telle, arrivant de la quatrième Chambre civile où elle vient de plaider dans une affaire d'attribution d'enfants. Voici Mme Une Telle qui s'occupe spécialement des procès industriels. Mais comment les voir toutes? L'une plaide présentement à la cinquième Chambre, l'autre a été appelée aux Référés, la troisième est aux Assises, où elle défend un bandit fameux. Il faudrait organiser une rencontre générale...

La Buvette du Palais est une taverne mi-solennelle, mi-intime où juges et avocats se retrouvent en vestons du même côté de la barricade. Un peu de mystère règne. Des fronts bien voisins enferment le long des tables des secrets explosibles dont ils se bombarderont tout à l'heure, vienne l'audience; on voit des parties adverses se passer avec aménité le sel ou la carafe qui ne contiennent aucun poison. On reconnaît les magistrats à leur silence. Les serveurs sont de vieux annuaires du Palais qui en savent long sur leurs convives. Toutes les femmes déjeunent en robe. La robe qui affuble les hommes en dehors du Prétoire, semble propice à la femme qui s'y meut comme dans un déshabillé. On reconnaît les femmes à la robe

Voici une longue table peuplée d'avocates. Quel sujet pour Franz Halz ! Une lumière supérieure éclaire ce sous-sol, caresse d'abord ces beaux fronts d'intellectuelles que nulle fanfreluche capillaire ne dérobe, puis leurs yeux tous jeunes encore, mais si apaisés et si lucides d'avoir contemplé et consolé tant de misère humaine déjà, qu'on dirait aussi des « régentes » rangées autour de ce couvert. Et ce sévère uniforme noir dont on a pu tirer des vaudevilles, mais qui exprime tant de sécu-

laire noblesse, tant d'honneur traditionnel avec l'universelle liberté de la Défense, les asseoit en sagesse, en sécurité. Elles sont « de l'Ordre », elles aussi. Elles empruntent, grâce à leur robe, cette dignité collective qu'on voit aux femmes du vieux maître de Harlem.

Placées au hasard sans souci des amitiés, des préférences ou des indifférences, elles ont formé aussitôt, parce que femmes groupées ensemble, comme une coalition. Dans leurs vastes manches, leurs coudes se serrent. Contre qui ? Contre la Force, comme chaque fois que les femmes se réunissent. Ici, la Force est vague. C'est l'homme. C'est l'opinion publique. C'est l'erreur, la calomnie, la routine...

Et je vois soudain apparaître ce que ne dévoile à la barre ni l'avocat, ni l'avocate : leur âme. Je vois le rapport secret du défenseur et de son client, qui n'est pas de même valeur chez les avocates. Toutes très occupées, — trois d'entre elles n'ont-elles pas été secrétaires de la Conférence? ce qui crée d'emblée une belle carrière, — elles parlent de leurs affaires, elles mettent à nu la longue histoire qu'est un procès, et tout ce qu'une femme avocat surajoute au dossier de pitié, d'affectueux intérêt, de serviabilité, de bonté agissante. Un homme d'affaires angoissé choisit comme défenseur une femme qui écoutera plus patiemment qu'un autre homme sa longue confidence. Il lui dévoilera plus facilement sa hantise de la faillite, ses erreurs ou ses faiblesses. Il la sollicitera au besoin de venir voir son enfant malade ou de faire patienter la dactylo qu'il ne peut pas payer. Un plaignant, victime d'un accident et défendu par une avocate, lui demandera des visites à la clinique ou à l'hôpital, désirera, à la clinique, des friandises, à l'hôpital un secours pour ses enfants. Ce client, réduit avec un avocat pressé aux seuls colloques judiciaires, exigera de son avocate ce qu'on attend de l'infirmière qui vous soigne, de la religieuse qui vous hospitalise, de la vieille domestique qui vous a élevé, enfin des cœurs qui semblent vous devoir tout.

Mme Z... m'a dit : « J'ai beaucoup de clients masculins, sauf dans les affaires de divorce. » Jamais un homme ne confiera à une avocate le soin de plaider contre sa femme.

Mais, en revanche, les femmes...

Irréfutable psychologie !

Le tambour de la n^e^ Chambre franchi au hasard, le même tableau réapparaît, barré au fond par le Tribunal et ses trois noirs juges. En face d'eux les deux parties : un avocat, une avocate.

La jeune femme parle faiblement, pour le président qui seul prête l'oreille. Les mots m'échappent, mais on sent une douce insistance rien qu'à la ligne infléchie de la robe qui se penche vers le tribunal, en signe de persévérance, semble n'avoir de cesse qu'elle n'ait obtenu quelque chose comme le renvoi de l'affaire à une date ultérieure, pour permettre un supplément d'information ou un fait nouveau en expectative.

La partie adverse, un vieil avocat fourbu d'expérience, adresse un sourire au président, qui le lui rend aussitôt. Le regard du juge, collusion subtile, entente fugitive du masculin contre le féminin, a croisé le regard de l'adversaire. Ils ont échangé une pensée rapide; ô ciel, une pensée? une impression, un éclair. Et ils ont dit ensemble avec une paternelle indulgence :

— Mais, c'est entendu. Cela va de soi.

L'insistance de l'avocate est coupée net. Elle n'a cependant pas vu l'imperceptible complicité de ces deux visages, images des deux grands magistères masculins, la judicature et le barreau, accordés l'espace d'un instant dans leur inguérissable étonnement devant la nouvelle venue.

LA DOCTORESSE

Une longue salle où apparaissent plus de cent blouses blanches. Le jour triste qui entre par des fenêtres aux carreaux douteux éclaire, le long des tables, des masses brunes, informes, d'où s'échappe parfois une chevelure grise ou blonde éparse.

C'est une salle de dissection.

De pauvres hères, partis pour la vie mystérieuse, ont laissé sur ces tables leur défroque magnifique, leur machinerie incomparable et le secret le plus précieux. Quel riche testateur en fit jamais autant? Ces chrysalides humaines, déchirées d'un bout à l'autre comme d'avoir laissé s'envoler une grande âme, sont une matière nouvelle, tannée, couleur de cuir et de sang séché, des corps ayant changé de nature en même temps que de destination, et proies de la science après proies de la vie.

Sur les cent étudiants qui se les disputent, trente jeunes

filles environ habitent ces blouses blanches maculées qu'on voit penchées sur les cadavres.

Leur rose printemps, la fleur de leur joue s'approche de ces visages desséchés, de ces flancs ouverts comme de feuillets anatomiques. Et leurs dix-neuf ans en paraissent plus puérils, plus éclatants. Sortant, poudrées et parfumées encore du foyer paternel le plus tiède, elles viennent ici pour le premier tête-à-tête avec le sphinx physiologique. Elles se partagent un cadavre avec deux ou trois garçons, fouillent, d'un scalpel encore malhabile, les viscères durcis, décortiquent un cœur, découvrent, comme une eau souterraine, le trajet d'une artère, dégagent un filament nerveux. Plus avides, plus pressées, plus zélées, plus exigeantes que les garçons devant ce livre ouvert, elles travaillent en silence pour lui arracher plus de secrets, lui ravir plus de connaissances.

Voici une belle et grande fille que la blouse allonge encore. Ses cheveux dorés, sa peau lumineuse s'éclairent dans l'embrasure d'une fenêtre comme si elle posait pour un peintre. Mais, loin de sa pensée! Elle s'attaque à une tête de mort. Armée d'un ciseau et d'un marteau, elle frappe à coups redoublés pour déboîter les pariétaux et l'ouvrir.

Les coups de marteau éclatent régulièrement dans la salle, rythmant le bourdonnement des garçons qui bavardent.

Il y a trois cent quinze étudiantes à l'École de médecine de Paris. Il y en a presque autant dans l'ensemble des Facultés de province.

Dix heures du matin. La salle des fiévreux est nette comme un pont de navire. Les lits osent à peine y poser leurs quatre pieds grêles. Les têtes dodelinent sur l'oreiller. On attend la visite.

Un vacarme éclate dans l'escalier. On dirait des souliers à clous et des rires de collégiens. La porte vitrée s'ouvre. Le patron, la toque en tête, s'avance majestueusement; général en chef de l'armée blanche aux minces soldats, qui le suit.

Sur huit ou neuf étudiants, il y toujours trois ou quatre jeunes filles.

Au lit n° 1, première station. Le médecin chef scrute le facies hépatique de l'entrant, l'œil gros et noyé, les bajoues bilieuses. Il arrache la couverture, met à nu un thorax cachexique

sur lequel se précipitent dix jeunes regards déjà médicaux.

— Voyons, mademoiselle Une Telle, faites-moi un diagnostic!

Mlle Une Telle, serrée dans sa blouse comme dans un trench-coat, les cheveux noirs lissés et ornés du « pli » sur la tempe, sourit d'aise. Son doigt, « fait » le matin, abaisse la paupière du pauvre homme, dégage une sclérotique d'ictère. Puis, sa main rose et potelée d'écolière se pose à plat sur un ventre décharné, juste au-dessous de la charpente voûtée des côtes. La main, dont la pression s'accentue, s'enfonce, paraît sombrer parmi les viscères malades.

— Oh! là, là, dit le patient.

— Je vous fais mal? demande une voix si douce, si mélodieuse, si compatissante que le pauvre homme est encore content, et sourit à la jeune praticienne.

Alors, elle prononce, avec l'anxiété d'être rabrouée par le patron, peut-être :

— Engorgement de la vésicule. Origine néoplasique.

Et le patron, qui considère encore toutes les étudiantes comme des enfants-prodiges :

— Mais, très bien... très bien!...

Une salle de garde d'un vert délavé, aux fresques caricaturales. Les trophées d'usage, boutons de portes, panonceaux volés, enseignes arrachées, figurent autour de la cheminée avec les aphorismes d'un ancien doyen de la Faculté sur l'accouchement.

Aujourd'hui l'on reçoit. La table est longue : internes et externes, jeunes hommes et jeunes filles placés au hasard, déjeunent dans d'épaisse faïence.

Les étudiantes ont ce demi-sourire, fixé à un certain cran définitif, des femmes qui, sans souscrire à des propos douteux, ne veulent pas être accusées de les arrêter par bégueulerie, et sont également éloignées de ne pas les comprendre et de ne pas s'en divertir. Tel le sourire des mères aux premières plaisanteries de leur fils, jeune homme.

C'est au dessert, composé d'une pomme, que l'on cause.

— Eh bien non! plutôt ne jamais nous marier que de consentir à pareille abdication. Quoi! parce qu'un homme l'exige, renoncer à la médecine après cinq années d'un pareil travail, après de longues périodes d'internat, de laboratoire, de

recherches passionnantes, quand nous avons en main un tel métier et un tel pouvoir, et le droit à l'exercice d'un art pareil, à l'indépendance, au succès, à l'épanouissement de notre personnalité ? C'est un peu fort de le requérir des femmes plutôt que des hommes. Ceux-ci pousseraient de beaux cris !

Ainsi parle une brunette aux yeux rieurs, non dépourvue de coquetterie et répondant ici à l'éternelle prétention de tous ces jeunes épouseurs éventuels qui aspirent, en se mariant, à ne pas se trouver en face d'un confrère. Un ban de toutes les jeunes filles présentes accueille la déclaration de l'étudiante. Le ban est vigoureux, les manches de couteaux ébranlent la table et trois lames sautent en l'air. Alors des cris d'animaux acclimatés dans le gosier des garçons, partent comme d'un jardin zoologique pour conspuer ces méchantes filles.

— Mais il y a encore, Dieu soit loué ! des femmes hors d'ici, crie un interne à la figure remarquée.

Ton charmant de ces disputes sans équivoque, sans agaceries, sans flirt, sans arrière-pensées, affiliées, pour le diapason, à celles des familles où frères et sœurs s'invectivent sans galanterie, mais avec ici, cependant, un je ne sais quoi de plus ou, peut-être, de moins fraternel.

On pourrait appeler l'École de médecine, l'École des maris. Combien de jeunes filles qui n'en eussent point trouvé en restant à broder, comme dans l'autre génération, auprès de leur mère, épousent là, non pas le premier jeune homme venu comme il y a quarante ans, mais le fiancé trié sur vingt, sur cent camarades et à bon escient. Car la marchandise n'est pas rare, et le choix est motivé.

Mais aussi quel procès les deux sexes font-ils là l'un à l'autre... !

Dans une grande Faculté de province que je sais, deux étudiants en médecine se sont mariés.

C'étaient deux jouvenceaux insouciants et libérés comme des oiseaux, à qui plaisait trop leur vie intellectuelle et franche de traditions alourdissantes, pour qu'ils en changeassent. Lui, continua donc son internat. Elle, plus avancée, des études d'histologie. Au bout d'un an, un petit enfant leur arriva sans qu'ils y pensassent. Ils sont trop simples et trop naturels pour

se défaire de leur bébé en faveur d'une nourrice de campagne, d'une grand mère dévouée ou même d'une domestique, comme leurs amis s'y attendaient. Ils gardent l'enfant, ils le dorlotent; la maman l'allaite et ne veut pas s'en séparer.

La médecine est donc oubliée dans l'affaire?

Non pas. Le nourrisson est roulé chaque matin dans une petite voiture jusqu'à la Faculté par les mains de la jeune mère.

Un jour, au laboratoire, dans le grand silence vitré, dans la chaleur des étuves où fermentent les bouillons, les élèves, l'œil plongé dans la citerne du microscope, tressaillent à des cris perçants qui semblent venir du cabinet du chef.

Celui-ci qui procède à des coupes dans une pièce anatomique, se redresse, échange un regard complice avec la jeune mère, et, bientôt, calme tous les élèves d'un ton sévère :

— Ne faites pas attention. Il s'agit d'un petit chien sur lequel on tente une expérience.

Sur 5 530 docteurs exerçant à Paris ou dans le département de la Seine, il y a 243 doctoresses. Sur ces 243 doctoresses, 98 sont célibataires.

Sur les 145 femmes mariées qui exercent la médecine, je n'en trouve que 37 qui pratiquent leur profession avec leur mari. Les autres, ou n'ont pas épousé de médecins ou sont séparées, ou sont devenues veuves.

Sur 8 ou 900 doctoresses qu'a faites la Faculté de médecine de Paris depuis une vingtaine d'années, 243 seulement sont établies professionnellement.

Qu'est devenue la différence?

Le prestidigitateur qui a escamoté, aux mains mêmes du statisticien fidèle, des centaines d'étudiantes, c'est le mariage. C'est le mari français, exclusif, absolu, qui, à l'orgueil de pourvoir seul aux charges du foyer, joint la faiblesse de son exigence sentimentale et le besoin de la présence perpétuelle et servile de l'épouse.

Sidonie réunissait dans une âme accomplie la sensibilité la plus frémissante et l'énergie la plus volontaire, donnant ainsi dans le commerce de la vie ce qu'on attend d'un cœur d'homme, d'une intelligence d'homme, et, au surplus, ce que l'habitude nous force d'exiger du caractère des femmes.

Elle avait été reçue médecin une année avant la victoire, et s'était établie toute jeune sur une hauteur que nous appellerons Montmartre. Nécessité n'a pas de loi. Les bonnes gens qui boudaient encore, à cette époque, à la pratique féminine de la médecine, recoururent bien par force, à défaut des docteurs mobilisés, aux soins de la doctoresse. Elle était infatigable, non seulement de son corps, mais de son cœur. Elle accueillait à toute heure ses clients, les mains tendues de charité, dans un geste familier pareil à celui de l'Immaculée Conception.

Ses grands yeux de charbon, méditatifs, pénétrants, enveloppaient le malade, la maladie, leur arrachaient le secret du diagnostic. Quelques cures retentissantes lui firent, dans son quartier, une réputation que dix années confirmèrent.

Il est doux pour une femme de réussir. Sans les chaudes montées de sang que l'ambition rassasiée donne à l'homme, sans l'ivresse de l'orgueil, la femme savoure son succès comme un fondant, comme de la grenadine.

Et il y avait, dans un endroit que nous appellerons le seizième, un jeune spécialiste au nom déjà glorieux, qui aima Sidonie et lui demanda sa main. Il possédait dans son talent médical, dans la puissance de son investigation plus d'éclat, plus de profondeur. Sidonie, dans leur commune recherche de la maladie, était la vrille, lui, le pic. Et, réputé très fort, il offrait lui aussi dans le commerce de la vie cette sensibilité, et ce don d'émotion dont on fait à tort l'apanage féminin.

Leurs amis se réjouirent d'un si noble couple. Sidonie conserva son cabinet de Montmartre, et lui le sien, dans l'un de ces longs rayons qui partent, à Paris, de l'Étoile. Ils se séparaient chaque matin, se retrouvaient à peine aux repas du soir. Et il semblait tout le jour à ce jeune mari, dans cette maison sans femme, qu'il continuait d'être garçon. Un jour, sa peine éclata et il lui dit : « Je voudrais que tu habites ici toujours avec moi. — Mais ma clientèle? — Tu l'abandonneras. — Mais il me sera difficile d'en recréer une autre ici. — Tu n'en auras plus. — Mais que ferai-je de mes journées? — Tu t'occuperas de la maison et de moi... »

Dans son geste familier, elle tendit ses mains débonnaires, répondit : « Comme tu voudras. » Et elle ne pleura que le soir, quand elle fut seule.

Montmartre l'appelle encore parfois à grands cris et tous

ses chers clients qui lui eussent baisé les pieds, et son cher succès si suave, si doux, si fondant, qu'elle ne boira plus.

Elle m'a dit un jour :

— On ne peut exiger tous les bonheurs.

— Et pourtant, me dit la doctoresse Claudia, et pourtant, moi, j'ai trois enfants, un cabinet achalandé, contigu à celui de mon cher mari, lequel a tout mon cœur. Je me lève à sept heures, ne pars pour mes visites qu'après avoir expédié au lycée mes deux aînés, surveillé le bain de la toute petite et donné à ma cuisinière les menus du jour. Je rentre déjeuner avec mon mari. Nous causons gaiement de tous autres sujets que le médical. Notre consultation commence, sensiblement égale en durée. Quelques courses encore ; un dîner tardif, et, après un coup d'œil aux devoirs des enfants, nous voilà en tête-à-tête pour une bonne soirée....

Claudia et son mari sont deux esprits géométriques.

La lourde pierre d'achoppement des étudiants en médecine, l'Internat des hôpitaux de Paris, devient pour les jeunes filles un jeu d'enfant.

En 1924, l'une d'elles, au concours qui chaque année laisse sur le carreau tant de brillants élèves, emporta le titre avec le n° 1. Chose curieuse, cet immense succès, triomphe inouï pour le féminisme, souleva surtout, parmi les étudiants, l'enthousiasme des garçons qui, avec une bonne grâce très fraternelle, applaudirent leur jeune camarade. Depuis lors, il n'est pas d'année qu'on ne voie cinq ou six lauréates au concours d'Internat.

Dans les hôpitaux, les jeunes filles internes administrent leur service, tiennent les écritures, surveillent leur salle en bonnes maîtresses de maison.

J'ai interrogé sur leurs qualités médicales un de leurs maîtres les plus réputés.

— Elles travaillent, me fut-il répondu, avec plus d'assiduité et moins de distraction que leurs camarades. Sans doute n'inventeront-elles jamais une maladie, comme Pott, comme Vincent, comme Parkinson. Inventer n'est pas le genre des femmes. Mais elles peuvent égaler l'homme en valeur médicale.

Il ne leur restait plus qu'à obtenir un autre titre, plus rare

et plus glorieux encore, celui de médecin des Hôpitaux. Or, un hôpital de Nantes possède déjà une femme médecin-chef. Une jeune doctoresse parisienne est arrivée cette année seconde à l'admissibilité. L'hôpital Necker compte une femme chirurgien. Enfin, à Toulouse, on peut voir une femme professeur agrégée de Faculté.

LA CHIRURGIENNE-DENTISTE

Dans un dispensaire privé de Lyon, dû à la générosité d'une grande dame, m'est apparue pour toujours l'image type de la chirurgienne-dentiste.

De petits enfants pauvres de six jusqu'à douze ou treize ans étaient sagement rangés sur des chaises : blouses noires à plis; têtes, bien arrondies au tour, de petits Français, rasées de ce côté de la salle, de l'autre, ornées d'une tresse en forme de sonnette.

De temps à autre une porte s'ouvrait. Appelée par vingt regards enfantins, une blanche jeune femme s'approchait. Sa main, si douce qu'elle paraissait molle et sans force, passait sous les mentons fragiles. Elle disait : « Viens! » Un enfant se levait avec une sorte de joie. Ils passaient ensemble dans le cabinet plein de barbarie où tous les appareils nickelés et jusqu'au fauteuil machiné sont, par la seule vision, névralgiques.

La dame blanche endormait d'avance le petit garçon par un orchestre de paroles qui accompagnait le cliquetis des instruments, au sinistre langage. Il était question de Guignol, de chevaux de bois, de petits oiseaux vivants. Lui souriait, n'avait pas peur. Et c'est sous cette maternelle narcose que se faisait l'opération dans cette bouche si tendre où des doigts minces et puissants de joaillier rangeaient, pour la vie peut-être, les perles humaines.

Pas un pleur ne coulait. Pas un cri n'était entendu. L'opératrice et le patient s'entendaient dans une sensibilité partagée pour n'avoir aucun mal. Au bout de tout, l'enfant recevait un baiser. Puis les doigts si fermes, si sûrs, si souples, si savants se baignaient vite pour passer à un autre petit client.

Bénédiction pour notre race paysanne si, parmi nos campagnes, se multipliaient ces joaillières du sourire humain,

ces fées de la physiologie générale, ces magiciennes qui restitueraient à l'homme ce qui fait la parure de tout bel animal sain.

Les chirurgiennes-dentistes sont établies, relativement aux hommes, à Paris et dans le département de la Seine, dans une proportion trois fois plus grande que les doctoresses, bien qu'il y en ait trois unités de moins. Nous avions trouvé 243 femmes sur 5 530 médecins. Il y a 240 femmes sur 1 784 dentistes.

Les chirurgiennes-dentistes, comme leurs sœurs de la médecine, se groupent systématiquement dans les grandes villes. Sur le chiffre que je viens de donner pour le département de la Seine, 58 seulement exercent en banlieue, les 182 autres sont établies à Paris même.

Les campagnes, les chefs-lieux de canton, les bourgades pendant ce temps sont dépourvus de tout soin dentaire. Combien de jolis visages édentés, combien de santés compromises, parce que manque à tant de jeunes gens l'instrument primordial de la nutrition!

Mais, patience! Demain verra sur ce point de grands changements, si nous en croyons les promesses d'aujourd'hui.

Poussons les portes de l'École dentaire de Paris.

Dans ces grands ateliers lumineux où toute une jeunesse, par mille artifices inconnus du public, acquiert ces doigts magiques, capables d'exécuter les ordres les plus subtils de la pensée, une première illusion ferait croire à une école féminine. Quel fluide particulier, lorsque les deux sexes se trouvent réunis, donne aux femmes une visibilité plus frappante? Il semble qu'il n'y ait, parmi ces blouses blanches, que des jeunes filles à sculpter de petites dents taillées dans une bille de buis, à modeler des mâchoires, à ciseler de l'or, à écouter les cours de l'amphithéâtre, à passer des « colles » avec des anciens dans une salle d'études, à radiographier des racines dentales à même la bouche du patient, à meuler des émaux malades à la salle d'opération où le public-client se prête à ces débuts.

En réalité, les garçons l'emportent encore par le nombre. Mais dans une proportion bien moindre que dans les autres écoles déjà vues. Sur 451 élèves, l'École dentaire compte cette année 130 femmes.

D'autres écoles officielles, à Lyon, à Bordeaux, voient éga-

lement chaque année augmenter le nombre de leurs élèves femmes.

Il semble que l'odontologie soit en passe de devenir un métier nettement féminin.

On reconnaît aux chirurgiennes-dentistes une extrême habileté, de la patience, de l'attention et cette sensibilité en faveur de l'enfant qui en fait les praticiennes tout indiquées de l'odontologie, enfin créée, du jeune âge.

Elles aussi trouvent des maris à l'École dentaire. Cependant, on voit peu de ménages où femme et mari possèdent chacun son cabinet. Le plus grand nombre des femmes exerçant à Paris, sont célibataires. Les autres n'ont pas épousé des confrères.

Comme toujours, beaucoup de jeunes filles dentistes qui se marient renoncent à leur profession.

Voici un appartement parisien que je sais, où jase dans le fond tout le jour comme le bruit d'un rouet.

Ni rouet, ni quenouille, pourtant, mais une frêle et énergique jeune femme qui, penchée sur des lèvres humaines, travaille des filets nerveux avec des instruments plus déliés que le nerf même. Ses doigts manient le davier, la pince, la meule. Elle est secrètement forte, inébranlable, debout de l'aube au soir. Une belle clientèle.

Le soir, quand le dernier client l'a quittée, elle ôte en hâte sa blouse, redevient la jeune femme parée qui attend le mari qu'elle aime. Il rentre. Il arrive, las et triste. C'est un petit industriel en proie à l'insuccès qui lutte contre le sort. Ils se sont épousés dix ans auparavant, alors que tout souriait à l'usine.

— Mais puisque j'ai mon cabinet, chéri, tu peux attendre...

Voilà où en est ce roman bien moderne. Comment finira-t-il? Ce n'est ni mon lecteur, ni moi qui nous hâterons de conclure. Je place seulement ici un document photographique.

Colette Yver.

(*A suivre.*)

PHILIPPE II A L'ESCORIAL

III [1]

LES DIFFICULTÉS DE LA CONSTRUCTION

Cela n'alla point tout seul!... Dès les premiers coups de pioche, des contrariétés, des craintes, des scrupules et des repentirs de toute sorte assaillirent le Roi et les religieux, intéressés autant que lui à l'achèvement de « la fabrique ». D'abord, les lenteurs et les difficultés du travail, les erreurs de plan et d'organisation de la main-d'œuvre. Si l'on avait des carrières à proximité, il fallait faire venir, quelquefois de très loin, les matériaux de prix, les bois et les marbres. Ensuite les engins de construction et de transport, très perfectionnés pour l'époque, nous sembleraient, aujourd'hui, rudimentaires. Puis, malgré la plus stricte économie, l'argent qui se tarit, la pénurie du trésor royal. Ajoutons à cela la malveillance du plus grand nombre et l'impopularité de l'œuvre. En dépit des privilèges et des exemptions qu'on leur accorde, les gens de l'Escorial voient cette construction de très mauvais œil. Ils sont furieux d'être envahis par les ouvriers de la fabrique, qui bouleversent toutes leurs habitudes, qui détournent leurs sources, ou qui épuisent leurs réserves d'eau. On les déloge de leurs pâturages, ou bien on les exproprie. Les expropriés propagent leur mécontentement à travers les provinces voisines et tout le royaume : l'opinion publique est hostile à ces constructions fastueuses du Roi, qu'on

Copyright by Louis Bertrand, 1929.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1928.

accuse d'épuiser ses peuples, pour satisfaire une vaine gloriole de bâtisseur...

Outre cette hostilité latente, ou plus ou moins déclarée, des populations, on redoute l'hostilité effective, les mauvais desseins de l'étranger contre l'Escorial. Un incendie se déclare-t-il dans les combles du couvent, on y dénonce la main des huguenots. L'hérésie tout entière est conjurée pour empêcher la construction de cet édifice, qui a la signification antirévolutionnaire que l'on sait. Devant cette opposition réelle ou imaginaire, le fondateur lui-même finit par se décourager. Bien plus, on essaie de jeter le trouble dans son esprit, on s'évertue à lui faire changer ses intentions : il doit abandonner l'Escorial, qui est un lieu malsain, difficilement accessible. D'autre part, les hiéronymites ne sont pas, lui dit-on, les religieux qui conviennent pour une telle fondation : les jésuites, ordre intellectuel et savant, en tout cas plus moderne, ne semblent-ils pas mieux qualifiés? Et mille autres objections de ce genre!... Et puis enfin les terreurs diaboliques qui s'emparent des moines. Ils sont convaincus que les puissances infernales sont déchaînées contre eux et contre leur couvent. Une bourrasque, un accident de chantier sont, pour eux, des signes évidents de la rage démoniaque. Si, avec cela, les travaux se ralentissent, ou rencontrent quelque achoppement passager, les voilà qui désespèrent.

Néanmoins, grâce à l'obstination de la volonté royale, on triompha de tout. Il fallut un peu plus de vingt ans pour achever la bâtisse extérieure. Mais la décoration intérieure occupa Philippe jusqu'à sa mort.

Dès le printemps de 1562, on se mit à construire les fours à chaux et les réservoirs et, en même temps, à défricher l'emplacement du monastère. Le sol environnant était couvert de broussailles et notamment d'une espèce de ciste qu'on appelle la *jara* et qui foisonne, aujourd'hui encore, autour de l'Escorial : plante velue, aux lianes enchevêtrées et extrêmement tenaces, dont les fourrés servaient de refuge aux troupeaux. En suite de quoi, on aplanit le terrain qui était passablement inégal. On dut entreprendre des travaux de terrassement considérables. Puis on creusa les fondations, d'après les plans de l'architecte en chef, Juan Bautista de Toledo. On imagine le tracas et l'émotion que cela fit dans la contrée. Les bergers, en parti-

culier, n'étaient pas contents : on leur prenait leurs abreuvages et on les expulsait de leurs abris et de leurs terrains de pâture. De là des rixes avec les ouvriers, qui, pour la plupart, étaient des étrangers : nouveau motif de haine contre eux. Car la surintendance des bâtiments avait fait venir tout de suite de toutes les provinces d'Espagne des carriers, des maçons, des charpentiers, des bouviers, des charretiers et toute espèce de manœuvres. Parmi ces hommes, il y avait beaucoup de Basques, de Navarrais, de montagnards du Guadarrama, gent colérique et qui passe pour avoir mauvaise tête.

Il semble bien que le maître de l'œuvre et l'alguazil mayor aient eu fort affaire avec eux et que la mise en train, comme les débuts des travaux, n'aient pas été très commodes.

Quoi qu'il en soit, un an plus tard, le 23 avril 1563, jour de la Saint-Georges, la première pierre des bâtiments fut posée. Cette cérémonie s'accomplit en petit comité. Il y avait là le frère vicaire, Juan del Colmenar, et les quelques moines qui habitaient avec lui le monastère provisoire, installé dans une maison de paysan, au village de l'Escorial. Du côté des laïques, le trésorier-comptable Andrès de Almaguer et l'architecte en chef, Juan Bautista de Toledo. On demanda au maître de l'œuvre, Fray Antonio de Villacastin, de se joindre au cortège. Mais, avec sa brusquerie habituelle, le vieil ouvrier répondit qu'il n'en ferait rien et qu'il se réservait pour la pose de la dernière pierre. Si l'on songe qu'il approchait alors de la soixantaine et de quelle entreprise il s'agissait, on jugera de la robuste confiance qu'avait Frère Antoine dans la bonté de son tempérament et dans le bel avenir de l'Escorial.

Un procès-verbal détaillé de la cérémonie fut adressé au Roi, qui s'en montra fort satisfait et qui décida incontinent qu'une autre, plus solennelle et plus grandiose, aurait lieu dans le courant de l'été, pour la pose de la première pierre de la Basilique, pièce capitale et centre du monastère. Il partit de Madrid avec son confesseur, l'évêque de Cuenca, et une nombreuse suite de dignitaires palatins. Arrivé à l'Escorial, il décida que la pose solennelle aurait lieu le 20 août, jour de la Saint-Bernard. A trois heures de l'après-midi, il monta au monastère, escorté du prieur et de son vicaire, de tous les religieux du couvent

provisoire, des ouvriers et des directeurs de la fabrique. On avait dressé trois autels sur l'emplacement de la Basilique, l'un surmonté d'un crucifix qui avait appartenu à l'empereur Charles-Quint. Un autre, que dominait une grande croix de bois, marquait la place future du maître-autel. Le Roi s'assit sur une estrade drapée de velours cramoisi, et l'office, très long et très pompeux, commença. Mitre en tête et crosse en main, l'évêque de Cuenca parcourut processionnellement toutes les fondations qu'il bénit, puis il procéda à la pose de la première pierre, qui fut mise en place par l'architecte en chef, Juan Bautista de Toledo, aidé du maître-carrier et du maître-maçon. Le Roi, flanqué du duc d'Albe, son majordome, du marquis de Las Navas et autres grandesses, se leva de l'estrade et s'approcha jusqu'au bord du fossé des fondations, afin de suivre tous les détails de la cérémonie et pour bien marquer l'importance extraordinaire qu'il y attachait.

Malgré cette manifestation imposante et la présence fréquente de Philippe II, qui stimulait sans cesse le zèle des architectes et des entrepreneurs, il semble que, pendant cette période des débuts, la construction ait marché assez mollement. L'organisation du travail était défectueuse : il fallut la corriger petit à petit. Et puis le Roi changea d'idée : il n'avait d'abord prévu que cinquante moines pour son monastère; et voici qu'il en doublait le nombre, ce qui nécessitait un agrandissement de la bâtisse. Certains voulaient remanier complètement le plan primitif, d'où un surcroît de dépenses et une nouvelle perte de temps. Mais, avec son esprit pratique et ses habitudes d'économie, Fray Antonio de Villacastin, le maître de l'œuvre, combattit ce projet coûteux et compliqué; il proposa tout simplement de doubler la hauteur des murs et par conséquent le nombre des étages, les fondations étant assez solides, selon lui, pour en supporter la charge. Il montra que le profil de l'édifice n'en aurait que plus de majesté et plus de beauté. Philippe II se rallia à son avis. Et c'est ainsi que frère Antoine, simple maçon, modifia le plan de l'architecte en chef, le célèbre Juan Bautista de Toledo. C'est à ce moine que l'Escorial doit son aspect extérieur; sans lui, l'édifice aurait eu quelque chose de plus trapu encore et de plus écrasé.

Ces hésitations et ces repentirs ne contribuèrent pas précisément à accélérer la construction. L'unique événement notoire,

pendant ces sept premières années, fut la translation, le 30 janvier 1569, des reliques de saint Just et de saint Pastor, à la chapelle provisoire du monastère, laquelle, on s'en souvient, était installée au village de l'Escorial. Philippe II avait un culte spécial et exalté pour les reliques : nous en verrons des preuves nombreuses. Mais, dès cette époque, se manifesta son intention de faire de son monastère de Saint-Laurent un lieu de sainteté incomparable, en y réunissant les restes des plus grands saints d'Espagne et de toute la chrétienté. A cette occasion, des fêtes populaires eurent lieu à l'Escorial ; toutes les paroisses de la contrée s'y transportèrent et, bien entendu, les ouvriers de la fabrique y prirent part. Ces fêtes eurent un tel succès qu'on les renouvela l'année suivante, pour l'arrivée à l'Escorial de nouvelles reliques, envoyées de Rome par le cardinal de Cologne, Otho Tuchses. Parmi ces restes vénérables, il y en avait de tout à fait insignes : de saint Philippe, de saint Barthélemy, de saint Jacques, le grand apôtre de l'Espagne. Ce furent des réjouissances extraordinaires, auxquelles il n'est pas indifférent de s'arrêter, si l'on veut bien comprendre au milieu de quels sentiments s'est bâti l'Escorial et comment Philippe s'efforçait d'intéresser à son œuvre jusqu'aux plus humbles de ses sujets.

Il y eut des danses costumées comme pour Noël et pour les Rois. Ces danses étaient exécutées par les paysans des environs et par les ouvriers de la fabrique, travestis de façon burlesque ou somptueuse. Ce cortège dansant précédait le clergé et les moines qui portaient les reliquaires sur leurs épaules : il est à remarquer d'ailleurs qu'on dansait fréquemment à l'Escorial, — pour toutes les grandes fêtes, pour les réceptions de personnages illustres. Enfin des représentations dramatiques couronnaient ces belles journées. L'année d'avant, un contremaître avait organisé un pieux spectacle avec des acteurs improvisés, qui étaient, paraît-il, d'excellents danseurs : on joua le mystère de Saint-Just et de Saint-Pastor, qui eut un succès de larmes et d'édification. D'ailleurs, ces foules rustiques étaient toutes vibrantes d'enthousiasme, délirantes de piété et d'adoration. Parmi ces pauvres gens, ceux qui ne possédaient qu'un morceau de pain, le tendaient aux moines, pour qu'ils lui fissent toucher les reliques des saints. On les festoyait et on les amusait autant qu'on pouvait. A la seconde cérémonie, il y eut

une nouvelle représentation théâtrale, organisée, cette fois, par les Pères théatins de Navalcareno, une localité voisine : c'était un véritable « auto sacramental », un de ces mystères espagnols, dont la tradition s'est perpétuée jusqu'en plein XVII^e siècle...

Finalement, une fâcheuse contrariété troubla la fête : comme la procession, partie de la Fresneda, était en marche vers le village de l'Escorial, elle fut assaillie brusquement par une tempête furieuse : bourrasque, déluge de pluie et surtout ce grand vent de la montagne, dont les moines avaient si peur et qui, pour eux, était un personnage satanique. Comme le jour de leur première visite au lieu de leur futur monastère, ils virent dans cette tempête une nouvelle attaque du démon contre l'alcazar mystique de San Lorenzo... Surprise par la pluie, la procession dut se réfugier sous les hangars des briquetiers. Les moines, le clergé des paroisses prochaines, les danseurs rustiques étaient trempés jusqu'aux os et crottés des pieds à la tête. Les danseurs en furent quittes, quand la pluie eut cessé, pour changer leurs travestissements : ce qui redoubla, en fin de compte, l'émerveillement et la joie du populaire.

Au mois de juin de l'année suivante, 1571, autres fêtes pour la translation du couvent provisoire au monastère neuf de San Lorenzo.

Malgré la lenteur des travaux, toute l'aile du Levant se trouvait achevée. Cette partie de la nouvelle bâtisse devait être affectée au logement des moines. Ceux-ci étaient de plus en plus à l'étroit, au village d'en bas, dans la maison de paysan où ils avaient dû camper pendant la construction. Il n'y avait plus de raison pour différer leur installation complète et définitive. Le Roi tint à y assister en personne. Il suivit toutes les cérémonies du transfert, depuis l'extinction des lampes au couvent provisoire, jusqu'à la bénédiction des autel dans l'église provisoire du monastère neuf : on lui conserva ce nom d' « église provisoire », jusqu'à l'achèvement de la Basilique, qui devait être l'église proprement dite du monastère. Ce furent de beaux sermons, des processions à travers les cloîtres fraîchement bâtis, — enfin des banquets plantureux chez le prieur.

Mais, ces formalités à peine terminées, Philippe songea tout de suite au grand dessein qu'il avait eu en fondant San Lorenzo : en faire non seulement un monastère, mais un lieu de sépultures royales. En somme, dans sa pensée, les moines n'étaient là que pour prier sur des cadavres. Les moines, désormais, avaient le vivre et le couvert assuré; ils avaient leur chapelle et leur chœur, tout ce qu'il faut pour prier et célébrer l'office funèbre : il ne manquait plus que les cadavres royaux... Alors on vit une chose inouïe : un triple cortège d'enterrement qui, pendant des jours et des semaines, au milieu des populations en deuil, à travers les villes et les cathédrales, escorté par les clergés des paroisses, les couvents et les chapitres, traversa l'Espagne du nord au sud et du couchant au levant : une procession des morts...

Philippe lui-même avait réglé cette pompe mortuaire, et, comme toujours, dans le plus petit détail, prévoyant toutes les étapes et toutes les pauses des cercueils, leurs places respectives et jusqu'aux moindres aspersions et oraisons pour chacun d'eux. Quelle imagination étrange que la sienne! Quelle singulière passion! — une passion qui semble venir du plus lointain de l'histoire et même de la préhistoire, des temps nébuleux de l'ancienne Égypte, — quelle sombre manie pour le décor funéraire et pour les rites de l'ensevelissement! Et quel amour pour ses morts, — pour l'Empereur et Roi, « son seigneur et son père », — quel culte pour leur mémoire, quel souci profondément religieux de leurs âmes, de leur salut éternel!... Sur son ordre, huit cadavres impériaux et royaux vont sortir de leurs sépultures et, à travers toute l'Espagne, s'acheminer vers un lieu de gloire, — le fastueux Escorial aménagé tout exprès pour eux! On dirait un prologue ou une répétition du Jugement dernier. Ces cadavres en marche, dans des litières empanachées et tendues de noir, au milieu d'une armée de moines, de clercs, de hauts dignitaires de la couronne, suivis de tout un train de muletiers, de cavaliers et d'équipages, — c'est un tableau digne de Vélasquez ou de Goya...

Ces morts voyageurs étaient au nombre de huit : ils arrivaient des lieux les plus divers et les plus opposés du royaume. L'empereur Charles-Quint venait du monastère de Yuste. L'impératrice Isabelle, sa femme, et l'infant Don Fernando, son second fils, de la chapelle royale de la cathédrale de Gre-

nade. La reine, doña Juana, sa mère, du château de Tordesillas. La reine Doña Maria de Portugal, première femme de Philippe II, du monastère de Saint-Paul, à Valladolid. La reine de France, Doña Léonor, sœur de Charles-Quint, de Talaveruela, près de Merida, en Estramadure. La reine de Hongrie, son autre sœur, et l'Infant don Juan, son troisième fils, venaient également de Valladolid. L'évêque de Jaen et le duc d'Alcala devaient, à leurs frais, convoyer les morts de Grenade, de Yuste et d'Estramadure. L'évêque de Salamanque et le marquis d'Aguilar accompagneraient ceux de Tordesillas et de Valladolid. L'ordonnance royale réglait à deux jours près la marche du triple cortège, qui devait finalement se fondre en un seul. Les pannes mêmes étaient prévues. Les moines de San Lorenzo, formés en procession, se rendraient au-devant des cercueils et, pour les recevoir, un immense catafalque, drapé de velours noir et de brocart d'or, serait dressé devant le monastère.

L'évêque de Jaen et le duc d'Alcala arrivèrent les premiers à l'Escorial, avec leur convoi funèbre, au son des glas, dans le fracas des salves, les psalmodies des moines, le piétinement et la rumeur de la multitude qui était allée à leur rencontre. Ce furent des cérémonies innombrables et sans fin : messes de *requiem*, messes pontificales, messes basses sur des autels improvisés, dans tous les recoins du cloître, enfin sermons et oraisons funèbres... Quelques jours après, l'évêque de Salamanque et le marquis d'Aguilar furent signalés. Ils arrivaient de Valladolid avec les cercueils de la reine Jeanne, de la reine Doña Maria de Portugal, de la reine de Hongrie, tante du Roi, de l'infant don Juan, son frère... Mais l'ordonnateur de ces pompes avait compté sans le terrible vent de l'Escorial. Ce matin de février de l'an 1574, il s'éleva tout à coup une tempête si furieuse que le somptueux et gigantesque catafalque fut en un instant dépouillé de tous ses ornements, les tentures arrachées et emportées, déchiquetées en petits morceaux, au point que, pendant longtemps, on en retrouva des bribes dans la campagne, et l'on disait que les rouvres de la Herreria poussaient des fleurs de brocart. Lorsque l'enterrement royal conduit par l'évêque de Salamanque, après avoir été flagellé par l'ouragan, parvint aux portes du monastère, il ne restait plus du magnifique catafalque qu'une carcasse à moitié démolie...

On pensait, tout à l'heure, à Velasquez et à Goya ! Ici, pour illustrer le tableau, il faudrait la sombre imagination de Victor Hugo. Cette scène macabre et tragique, ces cadavres royaux chassés par la tempête, ces draps funèbres emportés et éparpillés, le ciel tout noir, le sol jonché de débris, enfin la nature furieuse se révoltant contre la volonté du tout-puissant despote, — quel beau pendant à *la Rose de l'Infante !...*

Maintenant que les moines étaient chez eux, il leur fallait au plus tôt une église : la chapelle dont ils disposaient, dans l'aile méridionale de la fabrique, était toute provisoire. On allait désormais pousser les travaux de la Basilique, dont la première pierre avait été posée douze ans auparavant. Le 7 mars de l'année 1575, jour de la Saint-Thomas d'Aquin, la surintendance des bâtiments fit mettre en place un des blocs sur lesquels devaient reposer les quatre gros piliers de la coupole.

Le grand-maître de l'œuvre, Fray Antonio de Villacastin, jugea qu'un tel événement ne pouvait se passer sans des réjouissances spéciales. Cet ancien maçon, qui comprenait si bien l'âme populaire, profita de la circonstance pour amuser son monde et pour organiser une fête mi-carnavalesque mi-dévote, à laquelle prirent part tous les ouvriers et manœuvres des chantiers de l'Escorial. Des baladins travestis ouvraient la marche, suivis d'une foule grotesque, piétons et cavaliers, parmi lesquels une bande de nègres qui gesticulaient et dansaient, des masques, des figurants déguisés en écoliers, clercs et gens d'église. Il y avait même deux évêques accoutrés de façon burlesque, l'un sur une bourrique, l'autre sur une rosse efflanquée. Le premier donnait des bénédictions qui s'achevaient tout à coup en gifles retentissantes appliquées sur les joues des spectateurs ahuris.

Après cela, précédé de l'étendard royal et entouré de ses écuyers, le grand maître des équipages, Juan de Cabrera, une pertuisane en main, et derrière lui, tout son personnel brandissant des arquebuses, des lances et des hallebardes. Puis le maître-charpentier, le maître-maçon, le maître-carrier, tous entourés de leurs hommes et traînant derrière eux la foule des simples manœuvres, leurs pelles et leurs pioches sur l'épaule

en guise de lances. Et, derrière les hommes, venaient les bêtes. Les bœufs de l'Escorial, comme bons travailleurs, n'avaient pas été oubliés. Drapés et enguirlandés, les pacifiques animaux s'avançaient deux par deux, processionnellement, sous la conduite de leurs « mayorals ». Puis, sur un lourd fardier, le gros bloc qu'on allait sceller dans le pavé de la basilique... Ici, l'imagination naïve du bon Frère Antoine s'était donné libre carrière. Il avait juché sur le fardier un saint Pierre tenant ses clés, sur un autre un saint Laurent avec son gril, plus loin les Vertus cardinales, enfin toute une pieuse figuration traînée par les chariots des carrières, que décoraient des feuillages et des branchages recourbés en arcs de triomphe...

Après la cérémonie, il y eut un tournoi entre les cavaliers armés de hallebardes et de pertuisanes, et, pour couronner le tout, une course de taureaux. La fête s'acheva par une collation que Frère Antoine avait fait préparer et à laquelle furent conviés les contremaîtres et les ouvriers...

Ceci nous prouve qu'on ne s'ennuyait pas tous les jours à l'Escorial. Si rude que dût y être la vie, elle comportait des moments de répit et même de récréation. On vient de le voir : la gaîté des moines y était sans bégueulerie comme celle du populaire. Mais surtout, ce qui frappe, en ces dures époques, et chez ces hommes austères, c'est cette préoccupation des humbles, ce souci fraternel non seulement de ravitailler, mais de récréer le pauvre monde.

Trois mois plus tard, seulement, on commença à monter les bases des gros piliers.

Pour l'impatience de Philippe, la construction allait avec une lenteur désespérante. Sans doute les contremaîtres gaspillaient le temps et l'argent. Il fallait trouver un moyen d'accélérer les travaux. Comme toujours on recourut à l'expérience et aux conseils de Frère Antoine, lequel proposa d'augmenter le nombre des entrepreneurs et de leur donner tout l'ouvrage à forfait. En outre, pour gagner du temps, on taillerait les pierres dans les carrières elles-mêmes, au lieu de les tailler sur les chantiers et on les déchargerait à pied d'œuvre : ce qui économiserait un chargement.

La proposition fut adoptée par le Roi et par l'architecte en chef, Juan de Herrera. Une cédule royale fut envoyée à travers

toute l'Espagne pour demander des entrepreneurs et des ouvriers. Au printemps de 1576, soixante maîtres-carriers, avec leurs équipes, étaient réunis à l'Escorial. Ils avaient l'ordre de mener l'œuvre *a toda furia*. Pour exciter leur zèle et leur émulation, le Roi fit, cette année-là, un séjour particulièrement long à San Lorenzo. La Reine l'accompagnait avec les Infants et toute la Cour. Pendant l'été, des personnages illustres vinrent leur rendre visite.

Ce fut sans doute le plus beau moment de la construction. Avec leur peuple de travailleurs, les chantiers offraient un spectacle des plus animés et des plus pittoresques. Philippe ne se lassait pas de le contempler et de le faire admirer à ses visiteurs. Les moines eux-mêmes y prenaient plaisir et, longtemps après, ils se souvenaient encore avec orgueil de cette multitude de travailleurs, de ce labeur immense et interminable qu'il avait fallu pour mettre debout leur monastère. Le Père José de Sigüenza note avec complaisance la variété et le nombre des engins employés pour la bâtisse, tous plus nouveaux et ingénieux les uns que les autres : « rien que pour la basilique, vingt grues à deux roues, » sans parler de celles qui fonctionnaient dans les autres parties de la fabrique. Et ces échafaudages, ces plateaux aériens, — et, dans la campagne environnante, ces ateliers, ces baraquements, ces tavernes, où les manœuvres venaient boire et se mettre à l'abri, ces forges, ces scieries et, partout, des amoncellements de matériaux à croire que l'on bâtissait une ville entière. Enfin, la diversité de ces travailleurs. A côté des carriers, des maçons, des charpentiers, des forgerons, les ouvriers d'art qui formaient, eux aussi, un véritable peuple : les dessinateurs, les peintres à fresque, les peintres de chevalet, les enlumineurs, les brodeurs, les orfèvres, les facteurs d'orgues et combien d'autres!... Le savant religieux s'en émerveille. Pour lui, toute l'Espagne, que dis-je? l'Europe, le monde entier travaille pour l'Escorial.

Dans les montagnes du Guadarrama, on entend partout sonner les haches des bûcherons qui abattent les beaux pins au cœur de neige, rivaux des cèdres du Liban. On croise des files de chariots qui amènent des carrières les blocs de granit et les marbres : des équipages de vingt et même de quarante bœufs qui, avec un ensemble admirable, traînent ces masses énormes. On s'arrête pour regarder cette procession qui se déroule comme

une frise mouvante au flanc des roches... Dans les provinces voisines, aux carrières de Bourg d'Osma et de San Geronimo de Espeja, des Espagnols et des Italiens extraient les jaspes et les porphyres. A Madrid, on prépare la custode du maître-autel et les pièces du grand retable. A Guadalajara, à Cuenca, à Saragosse, on forge des grilles de fer, des balustres de bronze pour les tribunes de la basilique. En Andalousie, dans les sierras de Filabrès et d'Aracena, on tire et on polit des marbres blancs, gris, verts, rouges, de toutes les couleurs... A Florence et à Milan, on fond de grandes figures de bronze doré pour le retable et pour les mausolées royaux. A Tolède, on cisèle des lampes, des chandeliers, des candélabres, des croix, des encensoirs, des navettes d'argent. En Flandre, des chandeliers de bronze de toute dimension ; on peint des tableaux de piété pour orner les cellules des moines... Enfin, dans une foule de couvents, de pieuses mains sont occupées à broder des nappes d'autels et des ornements sacerdotaux... Et ce n'est pas tout. Jusque dans le Nouveau-Monde, on travaille pour l'Escorial. L'Amérique y envoie son or et ses bois précieux...

Une pareille activité ne se reverra que cent ans plus tard, à Versailles, lorsque l'arrière-petit-fils de Philippe II fera construire, lui aussi, un immense palais, mais dédié à sa seule gloire. Plus encore que Louis XIV, Philippe est le perpétuel animateur de cette ruche sans cesse en effervescence. Constamment il stimule ses ouvriers et collaborateurs, soit par ses lettres et ses messages, soit par sa présence assidue et l'intérêt passionné qu'il montre pour les travaux.

Après des périodes de désordre et de tâtonnements, il paraît que ce peuple d'ouvriers, venus de toutes les parties de l'Espagne et de l'Europe, finit par se discipliner et par travailler avec une régularité et un ensemble parfaits. Mais il y eut quelques moments difficiles. Dans le plus beau feu de cette ardeur laborieuse, les carriers se mirent en grève et provoquèrent une espèce d'émeute, qui aurait pu amener les troubles les plus graves dans toute la contrée avoisinante, car les populations y étaient déjà très excitées par l'établissement de nouveaux impôts.

Ces carriers étaient, pour la plupart, des Basques et des montagnards des environs, gent colérique et entêtée. Pour on ne sait quel délit, l'alcade-major de l'Escorial avait fait

emprisonner quelques-uns d'entre eux, après les avoir condamnés à être promenés sur des ânes, à travers la localité, et fouettés publiquement : fureur des Basques, qui se considèrent comme des gentilshommes et qui voient dans le châtiment de l'alcade un affront intolérable. Ils vont débaucher leurs compatriotes et tous leurs camarades dans les carrières, prennent leurs épées et, tambour et bannière en tête, marchent sur l'Escorial, menacent de donner l'assaut à la prison et de tuer l'alcade. En cette extrémité, on dut recourir à la sagesse et à la popularité de Frère Antoine. Celui-ci fut d'avis qu'il fallait, au plus vite, calmer les ouvriers et relâcher les prisonniers sans condition : ce qui fut fait, non sans une protestation en règle de l'alcade. Mais après cela, le tumulte s'apaisa comme par enchantement.

C'était tout de même une belle entorse donnée à la justice, car les délinquants méritaient une punition. Le Roi arriva quelques jours plus tard à l'Escorial. On l'instruisit de l'affaire. Il affecta d'en rire et de traiter cette mutinerie comme un incident sans importance, — tellement il avait peur de mécontenter les carriers et, si la grève continuait, de retarder encore une fois les travaux...

D'ailleurs, cette année de 1577 devait être une année de malheur pour l'Escorial. La mutinerie des carriers acheva d'épouvanter les imaginations déjà frappées. De grandes calamités étaient prédites pour cette année-là, et le bruit courait que la maison royale était menacée. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'une atmosphère de malveillance entourait San Lorenzo. Des ennemis déguisés rôdaient, disait-on, autour du monastère. Déjà on accusait les protestants. Toujours est-il que Philippe, ne se sentant pas en sûreté, fit venir des hallebardiers de Madrid, — ce qui ne s'était jamais vu, — et garder toutes les issues de ses appartements.

Comme pour vérifier ces tristes présages, une succession d'événements dramatiques ou calamiteux porta la terreur chez les moines et dans toute la région de l'Escorial. Le 21 juillet, pendant la nuit, un orage épouvantable se déchaîna sur la contrée. La foudre tomba sur la tour d'angle qui séparait la façade méridionale du monastère de la pharmacie et de l'infirmerie. Bientôt, un incendie se déclara dans les combles de la

tour, fondant les cloches, la boule dorée de la flèche et toute la plomberie du faîtage. L'alerte fut vive. Le Roi, réveillé en plein sommeil, monta sur le toit de l'infirmerie, avec le Duc d'Albe, son majordome major. Tous les ouvriers de la fabrique étaient sur pied, foule désordonnée qui se contrariait dans ses efforts maladroits pour arrêter le fléau. D'abord, on voulut rompre les toitures avoisinantes, afin d'empêcher le feu de se propager. Mais Frère Antoine, homme d'expérience et de sens rassis, s'opposa à cette résolution extrême qui aurait été un véritable désastre. Aidé de deux soldats, autrefois prisonniers à Constantinople et qui, par conséquent, s'y connaissaient en fait d'incendies, il arriva à éteindre ce dangereux foyer de la tour. On y travailla jusqu'à six heures du matin. Ce fut une belle occasion de ripaille et de beuverie pour les manœuvres des chantiers, à qui les bons Pères faisaient de copieuses distributions de nourriture et de vin pour relever leurs courages. Le Roi resta sur les lieux jusqu'au bout, mêlé aux gens de sa maison, aux religieux et aux ouvriers, « comme s'il eût été l'un d'eux », nous dit le Père Juan de San Geronimo, témoin oculaire de la catastrophe.

On était à peine remis de cette émotion, qu'une tempête de pierres et de grêle s'abattit sur le monastère. Les grêlons étaient si gros et tombèrent en si grande abondance que, huit jours plus tard, il n'étaient pas encore fondus. Et l'on était en plein mois d'août ! Dans la campagne, cette couche de grêle dura plus longtemps encore, si bien que la domesticité royale en fit des provisions pour rafraîchir le vin et les fruits.

Enfin, deux jours après, une peur fantastique bouleversa tout le couvent. En pleine nuit encore, entre deux heures et trois heures du matin, les religieux, ayant dit leurs matines, se trouvaient au chœur, lorsque, tout à coup, dans le grand silence nocturne, on entendit des aboiements épouvantables, puis des gémissements lugubres, qui, se répercutant sous les voûtes du cloître, avaient quelque chose de formidable et de sépulcral. Plus de doute : c'était le chien-fantôme, le chien-hurleur de l'Escorial, dont on parlait depuis longtemps, non seulement sur les chantiers et dans les villages des environs, mais dans toute l'Espagne !... En effet, le bruit courait que, toutes les nuits, un grand chien noir errait à travers les bâti-

ments en construction, traînant des chaînes et poussant des aboiements affreux. Nouvelle manifestation de la rage démoniaque qui s'acharnait contre le monastère. Le vent, la grêle et la foudre ne suffisaient pas au démon ! Il lui fallait encore susciter ce fantôme !... Les esprits forts voyaient là un symbole de signification politique : ces hurlements, c'était la protestation du pauvre peuple, alors accablé par l'impôt de l'*alcabala*, — protestation contre les dépenses scandaleuses de l'Escorial. Et ce bruit de chaînes qu'on entendait, la nuit, figurait l'esclavage de toute l'Espagne et de tous les peuples soumis au roi Philippe !...

Les moines n'ignoraient rien de ces bruits. Et voici que le chien hurleur était là, tout près d'eux ! Ses hurlements redoublaient précisément sous les fenêtres de la chambre à coucher du Roi. La rumeur populaire n'avait donc pas menti ! C'est au Roi et à son monastère que le chien-fantôme en voulait !... Les moines, affolés, tremblaient de tous leurs membres. Alors Fray Antonio de Villacastin, qui n'avait peur de rien, prit avec lui un jeune Frère plus mort que vif et, à travers les ténèbres, descendit sous les voûtes, là où résonnaient les aboiements sinistres. Il y trouva effectivement un chien errant qui avait cassé sa chaîne. Aidé du jeune Frère, il captura l'animal et, de ses mains, il le pendit fort proprement à la balustrade du cloître. Le lendemain, à l'aube, ceux qui venaient entendre la messe purent voir la pauvre bête étranglée se balancer au-dessus de leurs têtes...

Ainsi périt le terrible chien de l'Escorial : ce fut la fin de sa légende.

Tous ces faits nous prouvent qu'il y avait, en Espagne et peut-être en Europe, une opposition sourde contre la construction de l'Escorial. Comment s'en étonner, puisque cet édifice avait, dans la pensée de son fondateur, un sens de réaction religieuse, et même politique ? Les moindres événements contraires étaient interprétés de la façon la plus défavorable par les ennemis de Philippe II. Les éléments eux-mêmes semblaient conjurés contre cette bâtisse maudite.

Un tel état de l'opinion n'était pas précisément fait pour encourager et pour hâter les travaux. Bientôt, celui qui en était l'âme dut s'absenter : le Roi fut obligé de passer

trois années en Portugal, pour y organiser la domination espagnole. Il est vrai que, là-bas, il ne cessait pas de penser à son cher monastère. Il écrivait lettres sur lettres pour stimuler le zèle de ses architectes et de ses entrepreneurs et presser l'achèvement de la Basilique.

Enfin, le 23 juin 1582, la lanterne et la flèche étant complètement achevées, la croix fut placée au sommet de l'édifice. Il y eut, à cette occasion, de grandes réjouissances, festins, danses et mascarades. L'année d'après, le Roi put quitter le Portugal. Sa première visite fut pour Saint-Laurent.

Avec les surintendants de la fabrique, les contremaîtres, les entreprepreneurs, les ouvriers en corps se rendirent à sa rencontre, portant leurs instruments de travail, en guise de lances ou d'arquebuses... L'original cortège! Cette armée d'ouvriers allant à la rencontre du maître! Ces instruments de travail arborés comme des armes glorieuses! Tout cela dénote un état d'esprit que nous ne connaissons plus, une communion entre les humbles et les puissants, qui n'était au fond que la communion sacramentelle et l'égalité devant Dieu de tout le peuple chrétien. Ce roi et ces moines, de même qu'ils tiennent à rester tout près de la nature en leur superbe Escorial, tiennent aussi à garder le contact avec le peuple. De leur côté, les ouvriers, par cette manifestation, voulaient sans doute montrer au Roi combien ils étaient attachés et dévoués à son œuvre.

Mais, malgré toute la bonne volonté des dirigeants et des travailleurs, il restait encore beaucoup à faire : l'aile septentrionale qui devait comprendre le collège, avec les appartements royaux, n'était pas terminée. Ce fut seulement le 13 septembre de l'année 1584, jour de la Saint-Mathieu, que l'on posa la dernière pierre de toute la bâtisse. Fray Antonio de Villacastin, le maître de l'œuvre, qui s'était réservé pour ce grand jour, eut la joie d'assister à la cérémonie. Lui-même, dans son livre de raison, a noté cet événement et, malgré le ton impersonnel que lui impose la modestie chrétienne, on sent, à travers ces humbles phrases, percer sa jubilation, pour ne pas dire sa fierté de bon ouvrier : « Cette pose eut lieu, écrit-il, vingt-deux ans et cinq mois après qu'on eut commencé cette fabrique. Le prieur de cette maison était le Père Miguel de Alaejos, profès de Saint-Jérôme de Yuste, et le maître de l'œuvre, Frère Antoine de Villacastin, qui l'était déjà lorsqu'on posa la première

pierre, de sorte que l'ouvrier qui commença cet édifice l'acheva pendant la vie de notre fondateur, le roi Don Philippe, deuxième de ce nom. Pour tout le monastère, église et maison royale, il s'est dépensé environ trois millions et demi de ducats et, pour l'église toute seule, environ cinq cent mille : ainsi, avec le surplus, cela fait trois millions. Tout a été payé par un seul maître, le roi Don Philippe, deuxième de ce nom, notre fondateur et seigneur, que Dieu garde pendant de longues années. Amen !... »

Alors, on débarrassa la Basilique de ses échafaudages, de de tous les engins et matériaux qui l'encombraient encore. Jusque-là, on n'avait pas osé y toucher. On redoutait des accidents, voire une catastrophe. Certaines voûtes, particulièrement audacieuses, inspiraient les plus grandes craintes. Grâce à la prudence et à l'habileté de Frère Antoine, tout se passa sans encombre : ce fut, pour les moines et surtout pour le Roi, un véritable émerveillement. Contrairement à toutes les appréhensions et à toutes prédictions chagrines, l'immense nef, dans sa blancheur neuve, produisit un effet de luminosité et de gaîté. C'est cela, tout d'abord, qui frappa les religieux : l'air de joie, en même temps que de grandeur et de faste, qui se dégageait de ce temple. Il fallait sans doute la joie de leur cœur pour leur rendre si souriantes ces sévères et formidables murailles...

Mais voici qu'une autre œuvre commençait : la décoration intérieure et l'ameublement du monastère, de la Basilique surtout. Il restait à parfaire l'aménagement des cellules et du chœur, à finir la *capilla mayor* et le maître-autel, les retables, la custode, les sépultures royales, enfin la sacristie et la bibliothèque, sans parler d'un peuple de statues, de groupes monumentaux à mettre en place, — ni de kilomètres de murailles à couvrir de fresques et de tableaux.

Cette besogne d'artiste, Philippe s'y donna avec une passion de plus en plus jalouse et concentrée. Ce fut son œuvre propre. Il la poussa avec une telle ardeur que, deux ans après la pose de la dernière pierre, il put faire consacrer les cinquante autels de la Basilique, bénir les orgues et les cloches. Après cela, ce fut le suprême transfert des cadavres impériaux et royaux au Panthéon construit sous les voûtes qui supportent le maître-autel (On se rappelle qu'ils n'avaient été que provi-

soirement déposés dans la chapelle du couvent, en attendant l'achèvement de la Basilique). Les moines nous font remarquer que le cercueil de l'Empereur et Roi fut placé au milieu, juste sous l'endroit où se tient le prêtre, quand il célèbre la messe, comme pour humilier la majesté impériale sous les pieds du plus humble des serviteurs de Jésus-Christ. Remarquons, à notre tour, que le panthéon royal proprement dit, cette rotonde funéraire qui se trouve sous la *capilla mayor*, ne présentait pas, sous Philippe II, le même aspect qu'aujourd'hui. La décoration n'en fut achevée que beaucoup plus tard. Et il est infiniment probable que l'austère fondateur de l'Escorial en eût blâmé la surcharge ornementale, la profusion des marbres et des dorures.

Le transfert des cadavres royaux fut un de ces grands spectacles magnifiques et funèbres auxquels se complaisait la sombre imagination de Philippe. Pour pendant ou pour antithèse, il y eut ensuite la solennelle remise de la Rose d'or envoyée par le Pape à l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie et, pour couronner toutes ces pompes, la dédicace de la Basilique, selon les rites compliqués de l'Église romaine, par le cardinal Cayetan, légat pontifical. Ce furent des fêtes splendides, fêtes religieuses, fêtes populaires, auxquelles furent conviés les paysans des villages voisins et tout ce qui restait d'ouvriers sur les chantiers de l'Escorial. La veille de la cérémonie, le Roi fit illuminer les quatre façades, les tours et les coupoles du monastère. Embrasement général : des milliers de lampions garnissaient les fenêtres, les corniches et les balustres. C'était, de loin, comme un immense incendie qui s'apercevait de Madrid et même de Tolède. Ceux qui n'étaient pas prévenus purent croire que l'Escorial était en flammes. Un enthousiasme extraordinaire animait les foules, aussi bien que les religieux et la famille royale elle-même. L'Infante et ses dames d'honneur voulurent, de leurs mains, filer des mèches destinées aux innombrables lampions. Les manœuvres de la fabrique grimpèrent au plus haut de la coupole jusqu'à la lanterne et jusqu'à la boule dorée de la croix, pour les placer et pour les allumer.

Et le Père de Sigüenza, qui raconte ces prouesses, ajoute, avec une innocente malice, que ce fut miracle s'il n'y eut, ce soir-là, ni incendie, ni accident de personne : car les

braves gens qui escaladaient les toits « étaient aussi imbibés de vin que les lampions l'étaient d'huile... »

Le Roi, malade de la goutte, se fit descendre de ses appartements, en chaise à porteurs, et promener à travers les jardins, afin d'admirer les illuminations. Quel spectacle et quelle joie pour lui !... peut-être la plus grande joie de toute sa vie ! Son rêve était là, devant lui, réalisé et resplendissant, éclatant en lignes de feu dans la nuit d'août !... Et, le lendemain, consécration suprême, l'envoyé du vicaire de Jésus-Christ allait bénir ce qu'il appelait, comme un autre Salomon, « l'œuvre de ses mains... »

Regardons-le un instant, dans toute sa fraîcheur de jeunesse, cet Escorial qu'il aimait d'une tendresse plus que paternelle, ce grand ouvrage qui avait occupé la moitié de sa vie.

Un quadrilatère de granit, aussi profond que large et qui rappelle un camp romain avec ses portes symétriques et son prætorium : le centre de la vaste enceinte, c'est la tente de l'Imperator. Ici, c'est la Basilique, avec son dôme qui figure la couronne impériale. Ces murailles lisses et nues comme des remparts, ces tours d'angles pareilles à des bastions, tout évoque l'antique castellum muni de son appareil de défense. Une forteresse, un édifice de défense et de réaction, voilà bien l'Escorial. Il est réactionnaire jusque dans les plus humbles détails de sa structure. Il est tout entier tendu pour la résistance et pour la lutte. Il défend et il affirme toute une doctrine universelle. Il maintient énergiquement ce que niait l'hérésie. Il réfute et il prêche. Et il ne réagit pas seulement dans l'ordre des idées, mais aussi dans l'ordre de l'art : le gothique, le mauresque, tout ce qui est asiatique et oriental est son ennemi. Il le nie et il le supprime avec une intransigeance radicale. La sobriété ornementale de l'art classique lui paraît encore trop luxuriante : il élimine, comme superfluité, toute espèce d'ornements. Il prétend faire de la grandeur et de la beauté uniquement avec des nombres, des lignes, des proportions exquises, un équilibre exact et harmonieux des parties. Nulle architecture plus idéaliste que celle-là.

Pour elle, la première affaire, c'est de durer : l'édifice doit avoir la solidité inébranlable et indestructible du dogme catholique. Fi des fantaisies fragiles de l'art mauresque ou de l'art

mudejar! Tout cela n'est qu'un vain amusement des yeux, frivole végétation de pierre ou de plâtre qui n'atteint même pas l'âge d'un homme et qu'il faut sans cesse entretenir et réparer, si l'on ne se résigne pas à la voir disparaître d'une génération à l'autre! Le fait est que l'Escorial, depuis bientôt quatre siècles qu'il est construit, n'a pour ainsi dire pas bougé. De quelle cathédrale pourrait-on en dire autant? De quel édifice moderne surtout? Les façades de Versailles s'effritent et il a fallu mettre à ses colonnades des bandages et des béquilles. Versailles a des parties bâclées ou provisoires. L'Escorial méprise le trompe-l'œil : il est partout également solide, également probe, n'admettant que des matériaux de choix et de résistance. Scellé sur son roc, il semble devoir triompher des siècles, comme les temples millénaires de l'ancienne Égypte. Abritant une messe des morts perpétuelle, il a la prétention de durer jusqu'à la consommation des temps.

Indestructible comme le dogme, il veut en avoir aussi la simplicité. De grandes surfaces nues lui suffisent pour s'exprimer et pour créer une certaine qualité d'émotion. Ces lignes fuyant à l'infini, d'un mouvement farouche et presque brutal, vers l'immensité des plaines castillanes, ces surfaces verticales des façades correspondant aux surfaces horizontales des miroirs d'eau et du parvis pavé de larges dalles, cela compose un ensemble saisissant et véritablement unique. Le parvis qui encadre les bâtiments est une trouvaille des plus heureuses : il est uni et poli comme un échiquier ou comme un plateau supportant une pièce d'orfévrerie. Il fait ressortir à merveille le lourd profil grisâtre du monastère qu'il environne de ses blancheurs. D'ailleurs, lorsque l'Escorial était dans sa nouveauté, il était blanc, lui aussi, d'une blancheur tout orientale. Un vieux tableau du XVII^e^ siècle, conservé au Louvre, dans la galerie du bord de l'eau, nous le montre en cet état de blancheur immaculée. Dans cette nudité candide, le moindre accessoire prenait une importance extraordinaire : ainsi le portique de la façade occidentale. Il faut ajouter en outre que cette simplicité géométrique de l'Escorial n'était pas absolue : des pyramides, des boules et des croix dorées, des applications de plombs également dorés donnaient un accent à cette blancheur uniforme.

Maintenant encore, que les murs ont pris une teinte

grise, ces raffinements de simplicité conservent une distinction extrême. Cela rappelle le sobre costume de Philippe II lui-même : des chausses, un pourpoint et un mantelet de velours noir, des étoffes uniformément sombres, où brillent seulement la petite tache vermeille de la Toison et les incrustations de nacre d'un pommeau d'épée. Tout cela a un caractère profondément espagnol, un style qui me paraît définir à merveille l'architecture espagnole en son époque impériale : une simplicité aussi vigoureuse qu'élégante et qui sent son hidalgo, avec un air militaire et dévot, on ne sait quoi d'ascétique, de fastueux et de dominateur. Que l'on compare la silhouette de notre Hôtel des Invalides, — qui est une adaptation, d'ailleurs admirable, de l'Escorial et même une imitation, avec ses dorures et la flèche élancée de sa coupole, — et l'on sentira mieux l'originalité du monastère de Philippe II.

Le fondateur semble avoir voulu symboliser en son couvent la réserve et la modestie de l'âme chrétienne, dont les richesses et les beautés sont tout intérieures. Il y avait accumulé, surtout dans la Basilique, de véritables trésors d'art. Beaucoup de ces merveilles ont disparu, pillées ou détruites, il faut bien l'avouer, par des mains françaises, pendant les guerres napoléoniennes. Mais, en dépit de toutes les dévastations, ou de tous les changements, il reste au moins ceci : au fond de ce grand temple sévère, la majesté du maître-autel, qui, exhaussé de dix-sept marches au-dessus du pavé de la nef, surmonté de sa custode et de son retable, donne l'impression d'un trône colossal : tout ramène la vue vers ce trône, vers cette custode, habitacle de la Présence réelle. Par-dessus tout, la destination de l'Escorial était d'affirmer contre les négateurs le dogme de la Présence divine dans le sacrement de l'autel. Et, pour que rien n'affaiblisse cette impression, l'architecte a banni du temple tout ce qui ne renferme pas une allusion plus ou moins directe à ce dogme essentiel. Dans nos cathédrales gothiques, la nature tient une assez large place. Elle est rigoureusement exilée de l'Escorial. Pas de chapiteaux fleuris. Pas de verrières ouvrant, au fond de l'abside, des perspectives lumineuses et illimitées à la méditation et au rêve. Au lieu de cela, le mur opaque du retable, qui coupe et qui arrête inexorablement la vue, qui emprisonne la pensée dans les strictes

limites du dogme et de l'histoire sacrée, dont il représente des scènes ou qu'il traduit en figures. Devant la prédication qui tombe de ces pierres colossales, tout paraît frivole et misérable. De là aussi, l'impression de paix, de sérénité profonde, qui se dégage de l'énorme édifice : c'est celle des grandes affirmations sur quoi vit l'humanité depuis des millénaires...

A cet égard, comme à une foule d'autres, l'Escorial est une extraordinaire réussite.

Ce soir d'été, lorsque Philippe, dans ses jardins, contemplait l'apothéose de sa Basilique et de son palais illuminés, il n'avait plus que trois ans à vivre. Mais il pouvait mourir content. Il n'avait pas seulement accompli la promesse du vainqueur de Saint-Quentin, il avait réussi à traduire dans une matière presque immortelle le plus intime et le plus cher de sa pensée. Pendant vingt ans de sa vie, il avait vu à peu près sortir de terre cette maison de son cœur. Il en avait passé quatorze à l'embellir et à la perfectionner. Après l'œuvre, regardons maintenant l'ouvrier. Regardons-le se livrer à ce grand amour. A l'observer ainsi dans la sincérité de sa nature, au milieu de ses moines de San Lorenzo, en proie à une passion et à une exaltation qui se sont soutenues pendant si longtemps, peut-être arriverons-nous à éclairer quelques parties de cet obscur visage...

Louis Bertrand.

(A suivre.)

LA FRANCE SUR LE RHIN

II [1]

L'OCCUPATION

L'EFFONDREMENT DE L'EMPIRE ALLEMAND ET LA RHÉNANIE

En franchissant la frontière allemande, les troupes alliées trouvaient les provinces rhénanes atterrées par une catastrophe, à la fois politique et militaire, à laquelle le peuple allemand était d'autant moins préparé que, depuis quatre années, la presse et la propagande officielles n'avaient cessé de pousser au paroxysme l'enthousiasme national, — et, ce qui sera plus grave pour nous, — d'infuser au plus profond de la conscience allemande le sentiment de la justice de la cause des Empires centraux dans le conflit mondial.

Dans les jours ultimes de la lutte, alors que sur le front les derniers mitrailleurs allemands se faisaient tuer héroïquement sur leurs pièces, les troupes de l'arrière, devant la poussée irrésistible des armées alliées, ont arboré le drapeau rouge. Et tandis qu'à Spa, Ludendorff s'efforçait, mais trop tard, d'obtenir du gouvernement allemand des propositions de paix, Guillaume II quittait chaque soir l'abri bétonné, aux portes blindées, de la villa Pelzer, pour chercher, en direction des lignes françaises, un abri nocturne différent, car la sédition s'était déclarée dans les troupes d'Aix-la-Chapelle, et l'Empereur se hâtait de fuir un péril qui, pour lui, primait les autres...

Déjà, dans les principales villes rhénanes, des « soviets

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1928.

d'ouvriers et soldats » se sont formés, dont l'agitation ne laisse pas d'inquiéter fort les bourgmestres et les fonctionnaires du Reich. D'ailleurs, de Berlin, de Munich, parviennent les plus inquiétantes nouvelles. Le spartakisme, qui s'est placé sous l'égide du chef des esclaves révoltés, a déchaîné la guerre civile, emplissant les rues du bruit des fusillades, multipliant les attentats contre les dirigeants de l'ancien régime et les dignitaires de l'Église.

Dans ces graves conjonctures, les troupes alliées paraissent en Rhénanie comme les sauveurs de l'ordre. Elles apportent avec elles la garantie de la sécurité publique et, ce qui n'est pas moins important aux yeux d'une population affamée, des vivres dont, avec un empressement d'autant plus généreux que l'article 26 de la Convention d'armistice maintient provisoirement l'Allemagne sous le régime du blocus, elles vont faire bénéficier sans délai les femmes, les enfants et les vieillards.

Dans la catastrophe générale, la Rhénanie, — pays d'ordre et de travail, où les partis, fortement constitués, relèvent de l'obédience traditionnelle du centre catholique avec, à l'aile gauche, ces syndicats chrétiens qui maintiennent au mouvement démocratique, d'ailleurs très marqué, son allure de progrès social dans la discipline, — la Rhénanie, menacée par l'anarchie commune, va essayer de se sauver.

Les déclarations anticléricales d'Adolphe Hoffmann, qui a pris le ministère des Cultes dans le gouvernement de Berlin, indignent le grand organe du Centre, la *Kölnische Volkszeitung*, qui, le 4 décembre 1918, revendiquant « le droit rhénan pour les Rhénans », suggère la création d'une République rhénane. Le lendemain, jour de l'entrée des troupes anglaises à Cologne, plus de cinq mille personnes, réunies sous la présidence de personnalités respectées, réclament, dans un grand mouvement d'enthousiasme, la « constitution d'une République rhéno-westphalienne dans le cadre de l'Empire ».

De nouveau, en Rhénanie, le vieux cri de ralliement a retenti : *Los von Berlin!* — Car c'est Berlin qui, hier, a déchaîné sur le monde la catastrophe où sombre l'Allemagne, Berlin qui, depuis si longtemps, maintient le pays rhénan enserré dans l'armure inflexible de son administration et de ses fonctionnaires, — le fameux « gilet de flanelle » dont parlait Bismarck...

L'heure semble venue pour les Rhénans de se débarrasser de cette contrainte qui a cessé d'être utile et pourrait bien être mortelle, — et d'obtenir peut-être aussi des Alliés, par ce geste opportun, des conditions moins lourdes pour le paiement des indemnités de guerre. Aussi voit-on les chefs de partis, les guides du peuple rhénan s'efforcer, par un rapprochement avec les Alliés, par la création d'un État ou d'une province autonome, d'alléger pour la Rhénanie la charge des indemnités de guerre que toute l'Allemagne s'attend alors à devoir payer. Une solution politique de nature à garantir la sécurité des peuples voisins et la paix future pourrait sans doute amener les Alliés, particulièrement la France et la Belgique, à consentir à la Rhénanie une atténuation des charges de réparations. Mais, à Paris, les gouvernements alliés dressent le bilan des effroyables dévastations causées par une guerre qui leur fut imposée. Ils abordent le difficile problème des réparations. Sera-ce trop de toutes les ressources financières et fiscales du Reich pour y faire face?

Dès ce moment, il apparaît donc que la question des réparations et la question rhénane réclament des solutions difficilement conciliables. Et cela n'a pas échappé au regard attentif des chefs rhénans qui, par ailleurs, voient s'estomper peu à peu le péril de la révolution.

Aussi, lorsque, dans les mois de mai et juin 1919, le docteur Dorten et ses partisans s'efforceront de soulever le peuple rhénan, ils ne seront suivis, ni à Cologne, par les personnalités attendues qui ne se présenteront pas au rendez-vous, ni à Aix-la-Chapelle, où ils tenteront de reporter leur effort, ni, quelques jours après, à Coblence, où le commandement américain, ayant consulté le président Wilson, s'opposera à toute intervention, ni à Wiesbaden où, le 31 mai, le docteur Dorten se proclamera vainement, par voie d'affiches, président de la République rhénane, ni à Mayence, enfin, siège du quartier général du général Mangin, commandant la 10e armée, où leur dernière tentative restera sans écho.

Il en avait été de même dans le Palatinat, à Spire, siège du quartier général du général Gérard, commandant la 8e armée, où, dès le mois de février 1919, dans des conditions d'ailleurs différentes, certains éléments de gauche, appartenant notamment aux milieux ouvriers et démocrates, affirmaient leur

volonté de s'affranchir de la tutelle bavaroise et de se désolidariser du gouvernement réactionnaire de Munich.

Comme au temps de Forster, sans doute, ces diverses tentatives se sont heurtées à l'indolence des Rhénans, à leur passivité politique. Mais, surtout, leurs auteurs se sont trouvés sans contact réel avec une population profondément attachée à ses cadres traditionnels et qui ne sait marcher que derrière ses chefs. Or, les chefs de partis, les véritables dirigeants de l'opinion rhénane, avaient, — on l'a vu, — renoncé à des initiatives nées du péril imminent, n'ayant pas été sans pressentir, dès le mois de mars 1919, en quel sens le sort de leur pays allait être réglé à Paris; désormais, l'heure des coups de force était passée...

Le gouvernement de la France avait, en effet, vainement tenté, au cours de délibérations qui furent parfois tragiques, l'ultime effort que légitimait le sacrifice de ses fils héroïques pour assurer la paix future par l'inviolabilité du territoire trop souvent envahi.

LA NÉGOCIATION RHÉNANE

Durant les quatre années de guerre, la France avait tendu toutes ses énergies pour mener la lutte en plein accord avec ses Alliés, jusqu'à la victoire libératrice. Elle s'était bornée, — ne pouvant supposer qu'une fois le péril passé, l'accord ne pourrait se réaliser sur l'institution de garanties efficaces contre une agression nouvelle, — à aviser ses Alliés de ses intentions éventuelles. M. Briand, dès le 12 janvier 1917, envisageait la nécessité d'une zone neutralisée sur le Rhin : « ce qui importe plus qu'un avantage glorieux, disait-il, c'est de créer un état de choses qui soit une garantie pour l'Europe autant que pour nous et qui fasse couverture devant notre territoire. » Au cours de la Conférence de Pétrograd, en février 1917, M. Doumergue s'assurait de l'adhésion du gouvernement russe à ce principe.

On sait ce que fut devant le Conseil suprême le long débat au cours duquel les représentants de la France défendirent âprement cette revendication essentielle contre les objections britanniques et américaines.

Dès le 27 novembre 1918, dans une note adressée à M. Clemenceau, le maréchal Foch, dans son généreux souci d'assurer à la fois la paix future et les destinées de la patrie qu'il venait

de sauver, avait exposé la nécessité de fixer au Rhin « la frontière militaire occidentale des peuples allemands ». Il prévoyait pour la garde de cette « barrière commune de sécurité », le « concours, soit moral, soit matériel de toutes les Puissances démocratiques ».

Le 25 février 1919, M. Tardieu remettait au Conseil suprême un mémoire d'une admirable clarté. Il décrivait, — presque dans les termes mêmes dont Chateaubriand s'était servi un siècle plus tôt, — le formidable instrument offensif que la possession des ponts du Rhin et de la rive gauche met aux mains de l'Allemagne. Il demandait au nom de la France, au nom de tous les peuples intéressés au maintien de la paix, que le Rhin devînt, selon la formule du président Wilson, la « frontière commune de la liberté ».

Au point de vue politique, la France envisageait sur le Rhin la création d'un État autonome dont les libertés et la neutralité seraient garanties. Elle montrait que l'indépendance de la Rhénanie était économiquement possible. Elle proposait, d'ailleurs, par esprit d'équité, diverses modalités pour alléger les charges qu'une occupation permanente apporterait nécessairement aux populations rhénanes (1). La France affirmait ainsi son absolu désintéressement, son unique souci d'assurer la paix future.

Cette thèse cependant, — bien que la France, dans un esprit de large conciliation, ait souscrit aux demandes déjà formulées par ses alliés pour satisfaire aux intérêts de leur propre pays, — soulève, on le sait, une très vive opposition de la part de M. Lloyd George et de la délégation britannique. La France ne veut pas rompre la politique d'entente scellée dans la fraternité des combats. Elle n'insiste donc pas pour la création d'un État autonome, sous la forme précédemment envisagée. Au reste, cette solution ne serait valable pour le maintien de la paix que si elle apparaissait clairement conforme au vœu des populations, et dégagée dans l'avenir de la menace d'un irrédentisme qu'une propagande habile entretiendrait comme une plaie au flanc de notre pays.

La délégation française, faisant preuve d'autant de conciliation que de ténacité, avait cependant présenté, le 12 mars 1919,

(1) Suppression du service militaire, dégrèvement des taxes de guerre, facilités de ravitaillement et d'exportation, accords douaniers, réformes bancaires, etc.

un second projet qui prévoyait l'occupation de la ligne du Rhin, *en vertu d'un mandat de la Ligue des nations*, par une force militaire interalliée, et la constitution en Rhénanie d'un ou de plusieurs États indépendants *sous la protection de la Ligue des nations.*

Ainsi, dès cette époque, la France offre de placer les gages de sa sécurité sous l'égide et le contrôle de la Société des nations. Il est vraiment incompréhensible, — ou trop compréhensible, — qu'après des suggestions aussi nettes et inspirées d'une telle bonne foi, on ait pu rechercher par la suite dans la politique française des visées impérialistes ou des pensées d'annexion.

Cependant, l'opposition britannique ne désarme pas. La conférence semble s'acheminer vers une crise irrémédiable.

Le 14 mars, le président Wilson arrive à Paris, et un fait nouveau, considérable, se produit. Les États-Unis, auxquels se joint l'Angleterre, offrent à la France, en échange de l'occupation, leur garantie militaire immédiate contre tout mouvement non provoqué d'agression de la part de l'Allemagne. La France va-t-elle échanger la garantie de l'occupation contre cette offre sans précédent? M. Clemenceau, avec ténacité, lutte sans répit pour obtenir l'une sans renoncer à l'autre.

Le 31 mars, le maréchal Foch développe à nouveau sa thèse devant les Quatre. Il parle avec une chaleur émouvante. Mais aucun des chefs alliés n'appuie le maréchal. « Nous sommes seuls (1). » On sait ce que furent, pendant cette crise redoutable, les angoisses patriotiques de M. Poincaré.

Est-ce la rupture? La presse lance la nouvelle, d'ailleurs prématurée, que le paquebot *George Washington* a été mandé d'urgence à Brest par le président Wilson. M. Lloyd George, qui avait donné son adhésion au principe de l'occupation temporaire, prend prétexte de la manifestation sans lendemain du docteur Dorten pour protester contre l'attitude des autorités militaires françaises et remettre en question le principe même de l'occupation. M. Clemenceau ne se laisse pas fléchir. Il l'emporte enfin. Le 13 juin 1919, les Alliés donnent leur adhésion définitive au texte du Traité.

La France a obtenu l'occupation de la rive gauche du Rhin et des têtes de pont par une force militaire interalliée, pen-

(1) Tardieu, *la Paix*, p. 204.

dant une période de quinze ans, avec évacuation par zones de cinq ans en cinq ans, en cas d'observation fidèle par l'Allemagne des clauses du Traité. Elle garde, d'autre part, l'assurance, formellement donnée, que l'Angleterre et les États-Unis seraient immédiatement à ses côtés, si elle venait à être attaquée.

Au cours de cette négociation difficile, les chefs de gouvernement responsables ont mesuré, selon le mot de M. Tardieu, « la puissance des emprises historiques auxquelles ils étaient soumis ». L'accord n'a pu se faire entre des aspirations si diverses et parfois si contradictoires, qu'au prix de concessions mutuelles. « Une guerre gagnée à quatre, a dit M. Clemenceau, ne pouvait aboutir à une paix dictée par un seul. »

La France victorieuse, fidèle à ses amitiés historiques, convaincue que l'union qui avait permis de gagner la guerre n'était pas moins nécessaire dans la paix, est allée jusqu'aux limites du possible pour maintenir entre les Alliés le front unique. En effet, à la différence de ce qui arrive souvent dans la négociation des traités de paix, l'ampleur de sa victoire militaire lui eût permis, si elle l'avait voulu, d'imposer son point de vue à la nation vaincue. L'Allemagne n'était pas en mesure alors d'opposer une résistance efficace aux justes exigences de la France. Lorsqu'au mois de mai 1919, le gouvernement du Reich, à l'instigation du comte de Brockdorff-Rantzau, qui avait quitté la direction de la délégation allemande à Versailles, refusa de souscrire aux préliminaires de paix, la Rhénanie vit les armées alliées, encore à l'effectif de guerre, se concentrer dans les têtes de pont, prêtes à se porter en quelques jours dans une marche foudroyante, et très probablement sans combat, à Munich et à Berlin. Les troupes américaines n'eussent certes pas été les moins rapides; elles envisageaient avec une joie évidente ce qu'elles considéraient comme une « excitante » promenade militaire.

Ce n'est donc pas la pression ou la résistance du vaincu qui a privé la France des garanties qu'elle pouvait exiger; elle y a renoncé en échange de l'engagement, offert et souscrit par les représentants les plus qualifiés de la Grande-Bretagne et du gouvernement américain, de se ranger avec toutes leurs forces, à ses côtés, en cas d'agression, parce que « les stipulations concernant la rive gauche du Rhin et contenues dans le traité de Versailles n'assuraient pas, immédiatement, à la République

française, une sécurité et une protection appropriées ». (Préambule de l'accord signé à Versailles le 28 juin 1919.)

Ce contrat de forme synallagmatique, l'échec du président Wilson, après sa courageuse campagne aux États-Unis, l'a rendu caduc. Convenait-il dès lors de considérer que nous nous trouvions par cela même dégagés vis-à-vis de nos alliés et associés, et libres de reprendre une politique rhénane conforme à nos vues?

Lorsque, par la suite, les États-Unis d'Amérique, qui avaient refusé de ratifier le traité de Versailles, signèrent avec l'Allemagne un traité de paix séparé, il appartenait peut-être à la France de saisir cette occasion pour revendiquer sa pleine liberté d'action. Le gouvernement de la République a préféré, pour le maintien de la paix, s'abstenir d'une intervention qui aurait pu être interprétée comme un désaveu de la politique d'entente ou une atteinte aux liens d'amitié historique et séculaire qui nous unissent à la République américaine. La question de la sécurité rhénane ne sera reprise, — du moins par les nations européennes, — qu'avec les accords de Locarno.

Ainsi l'esprit d'union interalliée qui n'avait cessé d'inspirer la politique de la France pendant la guerre, comme au cours du long débat où fut décidée l'occupation rhénane, apparaissait définitivement comme le gage de la paix future. La politique de l'occupation devait nécessairement s'en inspirer à son tour. Elle ne serait pas française seulement, mais interalliée.

L'OCCUPATION RHÉNANE

L'occupation d'un territoire en temps de paix, par des armées étrangères, ne constituait pas un fait nouveau dans l'histoire. Au cours des siècles derniers (pour ne parler que des temps modernes), de nombreux pays ont connu des occupations de cette nature, indépendamment des occupations du temps de guerre, dont elles diffèrent essentiellement par leur statut, autant que par leur objet.

Les occupations pacifiques présentent elles-mêmes des caractères très divers, selon les circonstances politiques qui les ont commandées. Certaines ont pour objet essentiel la garantie du paiement d'une indemnité ou de réparations de guerre. Telle fut l'occupation des villes prussiennes par Napoléon, après

Iéna; telle fut encore l'occupation de la France en 1871. D'autres ont pour objet, à la fois d'assurer le paiement d'une indemnité et de garantir l'instauration d'un nouveau régime politique. Telle fut l'occupation de la France en 1815.

D'autres occupations, dans le cours du XIXe siècle, avaient eu exclusivement le caractère d'une garantie territoriale ou politique. Il suffira de rappeler l'occupation de Naples et du Piémont par l'Autriche, en 1821; l'occupation de l'Espagne par 40 000 soldats français, de 1823 à 1828, au lendemain de notre intervention dans la Péninsule; l'occupation de la Morée par le général Maison en 1828-1829; celle des États pontificaux en 1849 et 1870 par les troupes françaises; celle du Mexique, enfin, après la proclamation de l'empereur Maximilien. Il est à remarquer que ces dernières occupations, d'ordre politique, présentaient ce caractère que la puissance occupée, attachant du prix au maintien de l'occupation, allait jusqu'à protester contre tout projet d'évacuation.

Comment se présente, au regard de ces occupations, l'occupation instituée par le traité de Versailles? La nature de l'occupation rhénane se trouve définie par l'article 428 du traité : « A titre de garantie d'exécution du présent traité, les territoires allemands situés à l'ouest du Rhin, ensemble les têtes de pont, seront occupés par les troupes des puissances alliées et associées pendant une période de quinze années à compter de la mise en vigueur du présent traité. »

Les termes mêmes de cet article laissent clairement entendre que la garantie ainsi créée n'est pas limitée à l'exécution d'une ou de plusieurs clauses déterminées du traité, — par exemple les clauses relatives aux réparations, — mais qu'elle s'étend à toutes les obligations qui naissent pour l'Allemagne de la convention qu'elle a signée. Il ressort, d'ailleurs, du dernier paragraphe de l'article 429 que les préoccupations des Alliés n'étaient pas d'ordre exclusivement financier : si, après l'expiration des quinze ans prévus à l'art. 428, « les garanties contre une agression, non provoquée, de l'Allemagne, n'étaient pas considérées comme suffisantes par les gouvernements alliés ou associés, l'évacuation des troupes d'occupation pourrait être retardée dans la mesure jugée nécessaire à l'obtention desdites garanties ».

Ainsi, l'occupation rhénane affecte le caractère d'une

garantie de sécurité, en même temps que d'une garantie financière : gage de l'exécution, par l'Allemagne, de ses obligations de réparations, — et de ses obligations de désarmement. Elle apparaît donc comme d'un type particulièrement complexe, si l'on considère, d'autre part, qu'elle constitue le gage d'exécution d'un traité qui modifie profondément le statut politique de l'Europe (1). Il suit de là qu'une double tâche, également délicate, allait s'imposer aux autorités d'occupation.

D'une part, il leur fallait veiller, non seulement à l'exécution des clauses du traité de Versailles dans les régions occupées, mais aussi à la sécurité des troupes d'occupation.

D'autre part, une œuvre immense et entièrement nouvelle, allait être impartie aux autorités alliées et différencier profondément l'occupation rhénane des autres occupations dont l'histoire offre l'exemple : à deux reprises, en effet, les autorités d'occupation durent se substituer à l'Allemagne défaillante pour assurer elles-mêmes le recouvrement des dettes de réparations. En 1921, les trois puissances occupantes, puis, en 1923, la France et la Belgique décidèrent de mettre en œuvre et d'exploiter les ressources minières, forestières, douanières, fiscales et ferroviaires des territoires occupés. La première de ces mesures, qui comportait l'occupation des grands ports de la Ruhr, entraîna l'institution d'un régime douanier, l'établissement de licences d'importation et d'exportation, d'un contrôle des charbons, etc. La seconde opération nécessita l'exploitation intégrale du bassin même de la Ruhr, la constitution d'un réseau douanier autour des territoires occupés, l'exploitation du monopole de l'alcool, des forêts, la réorganisation complète du réseau ferré de la Westphalie et de la Rhénanie sous la direction d'une régie franco-belge des chemins de fer.

Si l'on ajoute qu'au moment même où les autorités d'occupation étaient aux prises avec cette tâche formidable, d'autres problèmes, d'une gravité exceptionnelle, venaient simultanément solliciter leur intervention : résistance passive, effondrement monétaire, crises sociales et économiques, on conviendra qu'il est difficile de se référer aux occupations passées pour y

(1) Ce caractère de l'occupation rhénane, gage d'exécution du Traité, a été de nouveau affirmé récemment par M. Chamberlain aux Communes (3 décembre 1928) et par M. Briand à la Chambre française (4 décembre 1928).

rechercher, selon la formule usuelle, des « précédents » historiques ou diplomatiques.

PRÉPARATION DU STATUT DE L'OCCUPATION PENDANT LA PÉRIODE D'ARMISTICE

Le Commandement en chef des armées alliées avait, d'après une jurisprudence internationale constante, le droit d'exercer le pouvoir législatif et réglementaire pour les besoins de l'occupation. Considérant, d'une part, l'importance des problèmes d'ordre spécifiquement militaire qui se posaient du fait de la présence, sur le sol allemand, des fortes armées alliées, encore sur le pied de guerre, — et, d'autre part, la multiplication et la complexité des problèmes d'ordre économique, administratif et social qu'il importait de résoudre, le maréchal Foch décida de confier l'examen de ces questions extra-militaires à des techniciens spécialisés.

Le 15 décembre 1918, il instituait un Comité réunissant à son quartier général, avec le général Payot et M. Tirard, les trois délégués pour les affaires civiles des Commandants en chef alliés. Le 22 décembre, le service embryonnaire des territoires rhénans devenait le « Contrôle général de l'administration des territoires rhénans » qui se transportait à Luxembourg, poste de commandement du Maréchal ; le contrôle était organisé, et des fonctionnaires civils, membres du Conseil d'État, diplomates, inspecteurs des Finances, professeurs de droit étaient chargés, sous l'autorité du Contrôleur général, de suivre les problèmes soulevés par l'occupation.

Cet organe siégeait à proximité des armées ; il recevait ses directives, soit, au point de vue économique, de la Commission créée, le 8 janvier 1919, à Paris, pour la rive gauche du Rhin, sous la présidence d'un haut fonctionnaire du ministère français des Affaires étrangères, M. Seydoux, soit, pour les autres questions, de la Conférence militaire interalliée, qui continuait à se réunir au quartier général du maréchal Foch.

Il apparut bientôt que la mise en œuvre de cette organisation complexe n'allait pas sans présenter des difficultés. Certains commandants d'armées alliées avaient, en effet, prié leurs gouvernements de les instruire de l'attitude à observer

en présence de problèmes politiques ou économiques qui leur semblaient dépasser leur compétence militaire.

Dans le même moment, le Conseil suprême fixait, au prix d'orageux débats, le sort des pays rhénans, et discutait le principe même de l'occupation. Cette longue controverse, avec les crises qui la traversèrent, les espoirs ou les suspicions qu'elles firent apparaître chez certains, devait entraîner de successives et nombreuses modifications dans l'organisation de l'occupation.

Aussi, dès le mois d'avril 1919, le « Conseil suprême économique » créa, à Paris, un « Sous-comité d'Allemagne » et proposa de lui confier la direction supérieure des affaires économiques (1). L'organisme local chargé d'appliquer sur place les directives de ce sous-comité devait être une « Commission interalliée des pays rhénans ». Le Conseil des ministres des Affaires étrangères adopta cette solution, le 21 avril 1919, et, le 29 avril, la Commission interalliée tenait sa première séance à Luxembourg.

Cette Commission avait une compétence limitée. Elle devait s'abstenir de traiter les questions d'ordre politique et administratif qui restaient du ressort du commandement militaire, assisté du contrôleur général de l'administration des territoires rhénans, qui était nommé, par décret du 9 mai 1919, commissaire de la République française. Le seul domaine qui appartînt en propre à la Commission était celui des affaires économiques ; elle devait leur donner une très vive impulsion avec l'aide des « Sections économiques » fondées, dans chaque zone, auprès des armées.

Dès ce moment, les gouvernements alliés, par l'importance et le rang des représentants qu'ils allaient nommer à cette Commission, auprès de l'état-major du maréchal, montrèrent l'intérêt qu'ils attachaient aux problèmes de l'occupation : pour la Grande-Bretagne, sir Harold Stuart, haut fonctionnaire, ancien adjoint au vice-roi des Indes ; pour la Belgique, le sénateur Digneffe, gouverneur de Liége, dont la noble attitude avait attiré les représailles de l'ennemi (il était sorti en effet depuis

(1) L'ingérence de M. Lloyd George dans le Sous-comité d'Allemagne se fit sentir par l'intermédiaire du jeune M. Wise, l'un de ses secrétaires particuliers, qui devait devenir par la suite représentant des Soviets dans leur délégation commerciale de Londres.

quelques semaines seulement des prisons allemandes), pour les États-Unis enfin, M. Pierpont B. Noyes, ami et conseiller du président Wilson.

Le 29 mai 1919, le Conseil suprême créait un Comité intergouvernemental, chargé de rédiger le projet de convention relatif à l'occupation définitive des provinces rhénanes. Cette assemblée devait s'inspirer d'un plan schématique suggéré par M. Noyes dans une lettre au président Wilson, du 27 mai 1919. Elle allait réfléchir dans ses travaux la solution de compromis déjà adoptée, par le Conseil suprême, à l'égard de l'occupation rhénane. Elle devait tenir compte, d'autre part, de l'acuité que prenait à ce moment le problème des réparations, notamment la question du ravitaillement en charbon des pays alliés. M. Loucheur, désigné pour ce motif par le gouvernement français, prit la présidence de cette Conférence qui comprenait, en outre, lord Robert Cecil pour la Grande-Bretagne, M. John Davis, pour les États-Unis, le marquis Imperiali, pour l'Italie, et, sur la demande de la France, un représentant de la Belgique, qui fut le baron de Gaiffier d'Hestroy. Des experts militaires, dont le maréchal Foch, étaient associés à ses travaux. Ce comité fut bientôt appelé à choisir entre deux thèses : la première, soutenue par les représentants militaires au Conseil supérieur de guerre, — la seconde, soutenue par la délégation britannique et nettement inspirée des idées de M. Noyes.

Le projet des états-majors interalliés s'inspirait d'une manière générale de la convention des 11-16 mars 1871 et du régime auquel l'armée allemande avait soumis les départements français occupés. Il avait pour base le maintien de l'état de siège.

Le projet des experts civils britanniques comportait, au contraire, une innovation : c'était à un organisme civil, une Haute-Commission composée des représentants des quatre puissances participant à l'occupation, qu'était dévolu le rôle essentiel. Une autre caractéristique du contre-projet consistait dans l'obligation, en raison de la longueur de l'occupation projetée, de faire cesser l'état de siège, tout en réservant à la Haute-Commission le droit de le prononcer à nouveau en cas de besoin.

Soucieux de marquer une différence entre le régime militaire de l'armistice et le régime civil du temps de paix qui allait être instauré, les représentants des gouvernements s'efforcèrent

d'étendre les attributions de la Haute-Commission au regard de celles du commandement. La délégation britannique fit même observer que la Haute-Commission ne pouvait se désintéresser de l'activité économique des territoires occupés, en raison de ses répercussions sociales sur l'ordre public ou sur le ravitaillement des armées. Fait à retenir, si l'on observe que, dans la suite, on a parfois contesté la légitimité de certaines interventions de la Haute-Commission sur ce terrain.

La Commission interalliée des pays rhénans qui avait déjà, par plusieurs mois d'exercice, acquis l'expérience des affaires rhénanes, parut aux gouvernements alliés qualifiée pour remplir la tâche que l'arrangement rhénan confiait à la future Haute-Commission. Aussi, dès le 28 juin 1919, date de la signature du Traité de paix, et avant même que les ratifications fussent échangées après le vote des Parlements des divers États, la Commission des pays rhénans commençait à donner aux armées, mais toujours sous le couvert de l'autorité du maréchal commandant en chef, ses directives, non seulement dans l'ordre économique mais aussi dans l'ordre administratif.

En même temps, elle préparait la rédaction des textes principaux qui devaient fixer, dans ses détails, sous forme d'ordonnances, le régime de l'occupation. Grâce à ce travail officieux, les cinq grandes ordonnances organiques et les cinq premières instructions purent être promulguées le jour même de la mise en application du Traité de paix, 10 janvier 1920, à 16 h. 15, selon la décision du Conseil suprême signée par M. Clemenceau dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay.

LA HAUTE-COMMISSION DES TERRITOIRES RHÉNANS

Vers le mois de mai 1919, les commissaires des Puissances alliées et associées s'étaient transportés de Luxembourg à Coblence. Cette ville avait été choisie comme siège futur de la Haute-Commission en raison de sa position centrale. Située dans la zone occupée par les troupes américaines qui y avaient établi leur quartier général, elle se trouvait à égale distance du siège du commandement de l'armée britannique à Cologne et de celui du commandement de l'armée française à Mayence.

Le choix de Coblence avait, en outre, été dicté par le fait que cette ville est la capitale administrative de la région la plus

importante des territoires occupés, la Prusse rhénane, province occupée à la fois par les trois armées alliées et associées, alors que la Hesse rhénane, le Palatinat bavarois et le Birkenfeld (Oldenbourg) se trouvaient occupés par les seules troupes françaises. L'*Oberpräsident* de la Prusse rhénane résidait à Coblence. Il est vrai, — et c'est un exemple typique de l'extrême complexité de l'administration allemande, — que si Coblence est la capitale administrative de la Prusse rhénane, le chef-lieu politique de cette province se trouve à Dusseldorf, où siège le Landtag, et la capitale financière à Cologne, où résident les administrations fiscales. Cette dernière situation n'était pas sans présenter de très sérieux inconvénients pour la direction des affaires d'occupation et devait être, pendant l'occupation de la Ruhr, la source de difficultés particulières.

Auprès des trois Hauts-Commissariats de France, Grande-Bretagne et Belgique, fonctionne un secrétariat général interallié, sous la direction de deux secrétaires généraux, l'un de langue française, l'autre de langue anglaise.

Chaque Haut-Commissaire est assisté, d'autre part, d'un délégué général chargé de le remplacer en cas d'absence, et des chefs des différents services (juridiques, de sûreté, économiques, financiers, etc.), qui représentent leurs Hauts-Commissariats respectifs au sein des comités interalliés chargés d'étudier les affaires et de soumettre les projets de décisions à la Haute-Commission.

A l'extérieur, l'on ne modifia pas sensiblement, à l'origine, le système de représentation adopté par le commandement au cours de l'armistice, et qui consistait à détacher des délégués dans les différentes circonscriptions administratives. Toutefois, les attributions de ces fonctionnaires furent profondément modifiées : au lieu d'être investis, comme pendant l'armistice, de véritables pouvoirs de *contrôle* sur l'administration allemande, ils se virent chargés d'un rôle de *liaison* entre l'organisme central et les administrations et populations rhénanes, avec lesquelles ils se trouvaient directement en contact.

Les origines de ces fonctionnaires étaient diverses. Officiers de l'armée d'occupation déjà en fonctions lors de l'armistice, fonctionnaires métropolitains démobilisés sur place et détachés de leurs administrations respectives, tous apportèrent le plus grand zèle à remplir un rôle difficile ; en effet, s'ils n'avaient,

ni à administrer eux-mêmes, ni à contrôler, dans le vrai sens du terme, l'administration locale, il leur fallait, comme intermédiaires normaux entre les troupes et les fonctionnaires allemands, empêcher, autant que possible, les heurts, et prévenir ou résoudre les difficultés que toute occupation entraîne.

Lorsqu'en 1925, à la suite des accords de Locarno, l'institution de ces délégués fut supprimée, à la demande du gouvernement allemand, pour un motif de prestige politique, et que ces fonctionnaires quittèrent leur poste, les regrets qu'exprimèrent, en maintes circonstances, les représentants des populations, et la sympathie qu'ils leur témoignèrent montrèrent que les délégués avaient su remplir leur tâche avec un tact et un dévouement auxquels il est juste de rendre hommage.

L'Arrangement rhénan, qui trace les grandes lignes du statut de l'occupation, prévoit le droit de réquisition pour les armées, et l'obligation pour le Reich de fournir les logements, les installations, les moyens de transport nécessaires; il subordonne, dans certains cas, aux autorités d'occupation, les administrations des chemins de fer, celle des postes et télégraphes; il fixe, d'une manière générale, les privilèges judiciaires, fiscaux, douaniers du personnel de l'occupation, etc... Mais les règles organiques et les mesures d'application, la mise en œuvre des principes, c'était là la tâche propre de la Haute-Commission. Celle-ci a été ainsi amenée à légiférer, dans le cadre de l'Arrangement rhénan, en matière judiciaire, administrative, économique et sociale.

Quels pouvoirs et quels moyens d'action ont été, pour l'accomplissement de sa tâche, dévolus à la Haute-Commission?

Le statut juridique de la Haute-Commission, ses droits et ses obligations au regard des gouvernements alliés d'une part, du gouvernement allemand, des administrations locales et des populations d'autre part, sont définis par les articles 2 et 3 de l'Arrangement rhénan.

« Il sera constitué, dit l'article 2, un organisme civil,... qui, à moins de dispositions contraires du Traité, sera le représentant suprême des Puissances alliées et associées dans les territoires occupés... »

La Haute-Commission est donc, au premier chef, un organisme interallié. Chacun des Hauts-Commissaires y représente son gouvernement, mais aucun n'a de pouvoirs propres vis-à-vis

des armées alliées ou des nationaux allemands; c'est la Haute-Commission elle-même qui détient tous ces pouvoirs, de même que ce n'est pas chacune des Puissances occupantes, mais le consortium de ces Puissances qui jouit de certains droits souverains dans les territoires occupés. Il en résulte une particularité significative dans la procédure de la Haute-Commission; l'unanimité n'y est pas nécessaire. L'accord intervenu entre les gouvernements alliés reconnaît, en effet, au président qui est, de droit, le représentant de la France, en cas de partage des voix, le privilège d'une voix supplémentaire. Les Hauts-Commissaires mis en minorité peuvent en référer préalablement à leurs gouvernements respectifs, et une négociation diplomatique peut alors intervenir; mais la résolution prise à la majorité n'en est pas moins immédiatement exécutoire en cas d'urgence.

En fait, depuis dix ans, grâce à la mutuelle confiance et aux bonnes relations des Hauts-Commissaires alliés, la Haute-Commission a élaboré et édicté 312 ordonnances, 27 instructions et plusieurs milliers de décisions qui, toutes, — si l'on excepte les quelques ordonnances dites « spéciales », rendues au moment de la saisie des gages, en 1923, et sur le vote desquelles, conformément aux instructions de son gouvernement, le Haut-Commissaire britannique s'est abstenu, — ont été adoptées *à l'unanimité*, ce qui montre mieux qu'aucun commentaire l'esprit d'entente et de conciliation qui n'a cessé de régner parmi les alliés sur le Rhin, malgré les traverses politiques.

La Haute-Commission, précise l'article 3 de l'Arrangement rhénan, a le pouvoir d'édicter des « ordonnances » dans la mesure qui est nécessaire pour assurer l'entretien, la sécurité et les besoins des forces militaires des Puissances alliées et associées. Ces ordonnances auront *force de loi*, et, dès leur publication, seront reconnues comme telles par les autorités allemandes. Ainsi se trouve limitée la souveraineté du Reich et des États allemands. Mais également, — et c'est là le fait nouveau dans l'histoire des occupations militaires, — la souveraineté de la Haute-Commission domine, dans la sphère de sa compétence, celle de chacune des Puissances occupantes.

Ce pouvoir exceptionnel et souverain, qui trouve sa base juridique dans le fait que l'Arrangement rhénan, comme le Traité de Versailles, a reçu l'adhésion législative des Parle-

ments aussi bien allemand qu'alliés, a été reconnu par la doctrine et la jurisprudence des divers pays alliés et de l'Allemagne. La Cour de cassation, dans des arrêts successifs (10 août 1922, 20 juin 1925, 16 mai 1926), a confirmé la doctrine que les ordonnances promulguées par la Haute-Commission sont applicables aux officiers et soldats alliés. A l'égard des ressortissants allemands, la suprématie des ordonnances sur le droit local a été reconnue par les jurisconsultes allemands et par le tribunal d'Empire de Leipzig (arrêt Ulmann, 25 septembre 1920).

L'article 3 de l'Arrangement rhénan règle le régime judiciaire dans les territoires occupés. Il dispose que les tribunaux allemands continueront à exercer leur juridiction civile et criminelle, sauf deux exceptions.

La première, *ratione personæ*, concerne les militaires des forces d'occupation, les personnes à leur suite et les membres de la Haute-Commission, qui sont « exclusivement justiciables de la loi militaire et de la juridiction militaire de ces troupes ». La Haute-Commission, interprétant libéralement cette disposition en ce qui concerne les sujets allemands employés par l'occupation, tout en les laissant en principe soumis à leur juridiction nationale, a fait en sorte qu'ils en puissent décliner la compétence lorsque les faits à raison desquels ils sont poursuivis se rattachent à leur service, et qu'ils peuvent craindre d'être l'objet de représailles.

Une seconde exception, *ratione materiæ*, réserve aux tribunaux militaires les actes criminels ou délictueux commis contre les personnes ou les biens des forces occupantes, conformément d'ailleurs au droit commun des occupations.

Si la justice des armées d'occupation a été trop souvent l'objet d'attaques violentes de la part d'une presse passionnée, l'esprit d'équité et de libéralisme qui anime les tribunaux de l'occupation s'est maintes fois affirmé : ils ont fait largement usage des dispositions généreuses insérées par la Haute-Commission dans ses ordonnances qui prévoient le sursis, la libération conditionnelle, l'appréciation de la bonne foi en matière litigieuse, etc... Faut-il ajouter que, depuis dix ans, de nombreuses mesures de grâce, des amnisties plénières répétées ont été, sur la proposition des autorités d'occupation, prononcées par le gouvernement français et les gouvernements alliés?

LES LIBERTÉS PUBLIQUES

Quel usage la Haute-Commission, et, d'une manière générale, les autorités d'occupation, ont-elles fait du pouvoir législatif et administratif qui leur était dévolu? A quelle réglementation, en un mot, se trouve soumis, dans les territoires occupés, l'exercice des libertés publiques?

La presse allemande n'a guère cessé, depuis dix ans, de présenter l'occupation comme entachée de restrictions insupportables, contraires au principe même des démocraties modernes.

Pour s'en tenir à un document récent et officiel, M. Carl. Christian Schmid, qui occupe l'importante fonction de Staatsekretär au ministère des territoires occupés, vient de publier, sous le titre *Dix années de l'histoire de l'Allemagne, de 1918 à 1928*, un ouvrage pour lequel le ministre des Affaires extérieures, Stresemann, et l'ancien ministre des régions occupées, Auguste Muller, ont écrit des préfaces, et auquel de nombreuses personnalités ont collaboré. Après avoir fait l'historique et la critique de l'occupation, depuis 1918 jusqu'à nos jours, l'auteur conclut : « Dans les états de culture moderne, la liberté de la presse, la liberté de réunion et d'association comptent au nombre des droits fondamentaux et imprescriptibles de la population. Et c'est justement de France que sont venues se répandre dans les autres nations de l'Europe ces idées de liberté. Or, les provinces du Rhin occupées se voient forcées, depuis une décade, de renoncer aux libertés en question... Qui donc, dans l'Allemagne libre, saurait se représenter ce que c'est que de vivre pendant aussi longtemps sous le joug militaire de l'Étranger? » Sous une forme moins administrative, la presse politique comme les journaux satiriques présentent d'ordinaire, même après Locarno, la Rhénanie sous les traits d'une captive chargée de chaînes, martyrisée par des soldats nègres ou par un général français armé de l'inévitable et symbolique cravache, image dont la légende s'accorde d'ailleurs assez mal, en bonne logique, avec celle simultanément diffusée d'une politique de manœuvres et de séduction. C'est en répandant à travers le monde de semblables allégations qu'une propagande largement stipendiée cherche à dresser l'opinion contre l'occupation, pour en conclure à la nécessité d'une évacuation anti-

cipée. Il importe donc d'exposer les principales modalités de la réglementation administrative dans les territoires occupés, en connexion avec les nécessités de l'occupation.

Tout a été mis en œuvre par les Alliés pour assurer l'exercice des libertés publiques en Rhénanie. La Haute-Commission n'a cessé de s'inspirer de la politique libérale dont elle avait solennellement affirmé les principes dans la proclamation publiée par elle, le 10 janvier 1920, jour de son entrée en fonctions.

La réglementation des libertés publiques dans les territoires occupés a été strictement limitée aux nécessités du maintien de l'ordre public et de la sécurité des armées. Un seul souci l'a inspirée : celui de prévenir, dans l'intérêt même de la population rhénane et de la pacification des esprits, les abus qu'en pouvaient faire les éléments perturbateurs et les fauteurs de désordre. Le statut adopté a d'ailleurs évolué selon les circonstances de temps et de lieu, et parallèlement aux rapports des Alliés avec l'Allemagne. Les provinces rhénanes lui doivent d'avoir évité le régime sévère de restrictions des libertés publiques imposé, dans le même temps, au reste de l'Allemagne.

La liberté de circulation est entière entre l'Allemagne occupée et l'Allemagne non occupée. Il suffit d'une pièce d'identité quelconque, délivrée par les autorités allemandes elles-mêmes. Mesure évidemment libérale, alors surtout que les autorités allemandes, malgré l'engagement qu'elles en ont souscrit, se refusent à remettre aux Alliés les criminels et délinquants, qui se réfugient en Allemagne non occupée.

Une seule catégorie de nationaux allemands devait faire évidemment l'objet d'une réglementation particulière et permanente : les militaires et marins du Reich en activité ou libérés du service. Il n'est jamais entré dans l'intention des autorités d'occupation d'empêcher les Rhénans engagés, dans les conditions prévues au Traité, dans l'armée ou la marine du Reich, de venir en permission dans leur famille, et ceux qui ont excipé de raisons de cet ordre, ou de santé, ou d'affaires, ont toujours été admis sans difficulté en territoires occupés. Pour ce qui est, au contraire, des Rhénans libérés de la Reichswehr, la Haute-Commission a entendu exercer à leur égard un contrôle particulièrement strict. Il résultait, en effet, de renseignements certains parvenus aux armées alliées, que le Haut-Commandement allemand, par un procédé renouvelé de 1807, tournait les dis-

positions du Traité de Versailles qui ne concèdent à l'Allemagne qu'une armée de métier d'un effectif réduit. De nombreux *Freiwilliger* étaient enrôlés dans la Reichswehr. Pour tromper le contrôle qui, jusqu'à ces dernières années, était exercé en Allemagne par une mission militaire interalliée, ces jeunes gens contractaient un engagement régulier de douze ans; mais dès que leur instruction militaire était accomplie, ils étaient, pour raison de santé ou sous tout autre prétexte, renvoyés dans leurs foyers. La Haute-Commission a donc interdit aux habitants des territoires occupés de participer à des exercices militaires sans avoir contracté les engagements à long terme autorisés par le Traité de Versailles, et a subordonné à son autorisation la résidence en Rhénanie des militaires libérés.

Animées par le souci légitime de leur sécurité, les autorités alliées se sont montrées particulièrement rigoureuses lorsqu'il s'est agi de veiller à l'exécution des clauses militaires du Traité de paix et de l'Arrangement rhénan, relatives aux moyens de mobilisation de l'Allemagne. C'est ainsi que les Ordonnances ont prévu le contrôle ou la surveillance du développement en Rhénanie des travaux ferroviaires qui s'inspirent souvent à la fois, et dans une proportion bien difficile à évaluer, d'intérêts d'ordre économique facilement exagérés et d'occultes intentions stratégiques. Il en a été de même pour l'aviation et la T. S. F. De même encore ont été réglementés la possession et l'usage des armes de guerre, et une surveillance attentive s'est exercée sur les sociétés, plus ou moins secrètes, d'entraînement au tir avec armes de guerre, dont le foisonnement inquiétant est contraire aux engagements pris par le gouvernement allemand.

Il fallait compter, par ailleurs, avec une manifestation très particulière du tempérament des Rhénans et de leur goût bien connu pour la musique. Tous les Allemands, on le sait, sont entraînés dès l'enfance à l'étude et à la pratique de la musique vocale et il n'est pas dans ce pays de cortège sans chœur, de même qu'il n'est pas de manifestation sans cortège. Toute réunion publique, quel que soit le parti qui l'organise, comporte non seulement des discours et des toasts, mais encore des chants et des hymnes, repris en chœur par les assistants, dont ils exaltent l'âme sentimentale. Les nationalistes chantent la *Wacht am Rhein*, les communistes *l'Internationale*. Les autorités d'occupation ne se sont jamais opposées à ces manifes-

tations bruyantes et pittoresques. Les Rhénans jouissent à cet égard d'une absolue liberté, et ne se font pas faute d'en user.

Toutefois, certains chants patriotiques sont de véritables cris de haine contre l' « ennemi héréditaire ». Tel est le cas, par exemple, du fameux chant guerrier : *Siegreich wollen wir Frankreich schlagen!* Lorsque ces strophes violentes sont reprises en chœur publiquement par des Allemands malintentionnés, en présence de soldats de l'occupation, il est bien évident qu'il ne s'agit plus seulement d'art vocal. Il y a alors, de la part des exécutants, une intention de provocation qui ne peut être tolérée, sans risquer des incidents, souvent recherchés d'ailleurs par certains éléments venus de la rive droite et qui trouvent dans le vin du Rhin un aliment à leur excitation patriotique.

Il advint parfois que les chanteurs en furent pour leurs frais : des officiers alliés, régalés dans un café de la *Wacht am Rhein*, se levèrent poliment en même temps que les assistants et, comme ceux-ci s'en étonnaient : « Nous avons compris, dirent-ils, l'honneur qui nous est fait, puisque la garde au Rhin, c'est nous qui la montons. »

D'autres chants, qui n'ont pas par eux-mêmes un caractère injurieux, peuvent, dans certaines circonstances, prendre un air de provocation. C'est, si l'on peut dire, une question d'accent. Ainsi le vieil hymne de 1848 : *Deutschland über alles*, qui était considéré, avant la guerre, comme pangermaniste et qui a eu, depuis, la curieuse fortune d'être choisi par la République allemande comme hymne national, ne contient, en lui-même, rien de particulièrement offensant pour les Alliés, si ce n'est certaines allusions inquiétantes aux limites géographiques de la « Grande Allemagne, de la Meuse à Memel, et du Belt à l'Adige ». Or, s'il s'est trouvé qu'à plusieurs reprises, dans des lieux publics fréquentés par des militaires alliés, l'hymne allemand fut exécuté dans l'intention évidente de provoquer des incidents; on réserva donc l'exécution de l'hymne national aux cérémonies officielles.

Il faut assimiler à ces manifestations inopportunes les cortèges, les défilés de certaines associations nationalistes au pas de parade, dans lesquels la présence d'une musique militaire, — et, en particulier, des fifres et des tambours plats qui étaient l'orgueil des parades impériales, — témoigne d'un état d'esprit contraire à l'esprit des traités et à la politique d'apaise-

ment, surtout lorsque ces manifestations ont lieu dans des villes de garnison. En fait, ces difficultés sont, pour la plupart, aisément réglées par des accords amiables entre le commandement local et les autorités allemandes du lieu.

Mais les cortèges et les chœurs ne sont que les manifestations extérieures de cet instinct grégaire qui, depuis les temps les plus reculés, caractérise la race germanique. En nul autre pays plus qu'en Allemagne, le droit d'association n'apparaît comme un droit naturel, jalousement défendu et largement exercé. Les autorités d'occupation ont entendu le respecter, et la liberté d'association est entière dans les territoires occupés, sous réserve de deux exceptions. D'une part, toute association ayant pour objet l'entraînement militaire, la préparation à la guerre sous une forme ou sous une autre, est formellement interdite, en conformité avec l'article 177 du Traité de Versailles. D'autre part, la Haute-Commission a interdit toute association dont l'activité tendrait à développer des sentiments hostiles aux autorités alliées, à organiser des complots contre les armées ou à provoquer la désobéissance aux autorités d'occupation, et le contrôle de cette réglementation fait l'objet d'une surveillance rigoureuse, d'ailleurs extrêmement difficile et délicate à assurer.

Mais les associations interdites ne sont qu'une très faible minorité dans la masse des associations de toutes sortes, qui fleurissent librement en territoires occupés. Chaque Rhénan, en effet, arbore fièrement à sa boutonnière les insignes des sociétés dont il fait partie (associations d'étudiants, sociétés sportives, littéraires, artistiques, de tourisme, religieuses, naturistes, etc...). Jamais aucune intervention de l'occupation n'est venue troubler en quoi que ce soit le libre fonctionnement de tous ces groupements. Même les associations d'anciens militaires, malgré leurs tendances, n'ont jamais été inquiétées, lorsqu'elles ont pour objet avoué de donner à leurs membres des secours en cas de maladie ou d'adversité, et les autorités alliées, malgré des manifestations parfois regrettables, n'ont fait aucune opposition aux fêtes ou aux collectes organisées pour élever des monuments aux combattants tombés au champ d'honneur. Ayant mesuré sur les champs de bataille le courage de ceux qui furent nos adversaires, elles les ont elles-mêmes honorés.

La liberté de réunion est complète en Rhénanie. Seules sont

soumises à une simple déclaration préalable, et uniquement dans les villes de garnison, les réunions de caractère politique. Celles-ci peuvent être interdites lorsqu'elles sont de nature à troubler l'ordre.

En 1871, l'autorité militaire allemande avait interdit, d'une manière générale, sur le territoire français occupé, les réunions « de nature à exciter ou à entretenir le désordre ». Il en a été de même en Rhénanie, pour les manifestations extérieures que les nationalistes prétendaient organiser, en commémoration, par exemple, du 50e anniversaire de la proclamation de l'Empire allemand dans la Galerie des Glaces de Versailles, — ou encore des victoires de 1870, au pied de la statue illuminée de la *Germania*, fondue avec le bronze des canons français.

Au cours des négociations de Versailles, en 1919, il fut entendu entre les gouvernements alliés et le gouvernement allemand que la presse resterait libre, dans les territoires rhénans, aux conditions fixées par la loi allemande, — sauf les sanctions administratives ou judiciaires qui pourraient être prises si un journal portait atteinte à la sécurité des troupes ou à l'ordre public. Cet engagement a été tenu.

Malgré les dangers que peuvent présenter, pour la sécurité des troupes, les excitations de certains publicistes, la Haute-Commission n'a jamais voulu exercer sur les publications une censure préalable, qui aurait d'ailleurs répugné aux habitudes et aux sentiments libéraux des nations occupantes. On peut dire que la presse d'opinion est entièrement libre dans les territoires occupés. Il suffit de constater que tous les grands journaux quotidiens allemands, depuis ceux de Berlin et de Munich jusqu'aux importants organes de Cologne et de Francfort, y circulent librement, bien que ces journaux critiquent avec âpreté la politique des Alliés et celle même de l'occupation.

Or, c'est un fait, — qui étonne moins quand on sait la puissante organisation centralisée de la presse allemande et ses tendances, — que, depuis dix années, les journaux allemands, quels que soient leur couleur ou leur parti, témoignent à l'égard de la France, de ses hommes d'État, de sa politique, d'une véhémence de ton bien différente de la réserve observée, — à de très rares exceptions près, — par la presse française à l'égard de l'Allemagne, malgré les cruels souvenirs que la guerre a laissés sur notre sol et dans nos cœurs.

La Haute-Commission a dû interdire, il est vrai, certains livres, tracts ou brochures. Mais le seul énoncé de quelques titres, pris au hasard parmi les publications interdites : *la Peste noire en Europe, la Terreur sur le Rhin, les Esclaves de Marianne, Empoisonneur français, Haine! Déclaration publique aux gouvernements de pillage et de sang au pouvoir à Paris, l'Heure de la vengeance, la Bête de proie anglaise*, suffit à montrer le but que se proposaient les auteurs et éditeurs de ces publications en les répandant dans une population en contact permanent avec les troupes alliées, et à justifier les mesures dont elles ont été l'objet.

La parole publique, le livre et le journal ne sont plus aujourd'hui les seuls instruments de propagande. Dans la vie moderne, le cinématographe exerce sur les masses son extraordinaire puissance de suggestion, et l'importance d'un tel facteur est particulièrement grande dans un pays comme l'Allemagne, qui a réussi à se placer au premier rang de la production cinématographique en Europe. Les nationalistes allemands, grâce à de puissants moyens financiers, exercent une sorte de contrôle sur toute la production cinématographique du Reich. Les autorités alliées ont été ainsi amenées à interdire la représentation de certains films qui avaient pour but évident d'exciter la population contre les troupes. Le cinéma est souvent, en effet, l'unique distraction des militaires de l'occupation, qui peuvent se considérer comme directement visés et offensés par des attaques injurieuses et mensongères; ce sont ces incidents, particulièrement dangereux entre spectateurs plongés en commun dans une obscurité propice, que les autorités alliées avaient le devoir de prévenir.

L'interdiction de certains films par les Alliés paraît, au reste, avoir rencontré l'assentiment imprévu des autorités allemandes. On sait que, par une situation paradoxale, tandis que le traité de paix a confirmé la faculté pour la France de recruter une Légion étrangère, l'Allemagne conserve, dans sa souveraineté interne, toute latitude d'entraver l'engagement de ses nationaux. A cet effet, des films de propagande présentant sous un jour fantaisiste et diffamatoire la vie des légionnaires ont été projetés dans toute l'Allemagne; mais il s'est trouvé que le spectacle de cette vie d'aventures, bien loin d'écarter de la Légion les jeunes Allemands épris de la vie mili-

taire, a eu pour effet d'augmenter le nombre de ceux qui viennent rejoindre ses drapeaux. D' « anciens légionnaires », déserteurs ou imposteurs, ont été alors recrutés pour exposer dans des conférences l'horreur des rudes combats menés par la légion sur des terres lointaines. Ces orateurs, largement payés, se sont, semble-t-il, laissés entraîner par leur éloquence. Toujours est-il que les autorités allemandes ont dû renoncer à cette nouvelle propagande, ayant constaté que l'intervention de ces conférenciers malencontreux constituait une large publicité en faveur de la Légion, à l'instar de ces critiques théâtrales dont l'excessive amertume contribue au succès de la pièce.

Pour ce qui est de la liberté des cultes, est-il besoin de dire qu'elle a été de tout temps respectée en Rhénanie par les autorités d'occupation. D'ailleurs, les relations avec les autorités ecclésiastiques sont des plus courtoises et, dans plusieurs villes, en particulier à Mayence, les aumôniers de l'armée française, en plein accord avec le clergé local, furent appelés à participer aux cérémonies cultuelles. A aucun moment de l'occupation, ne surgirent en cette matière, si importante dans la vallée du Rhin, l'ancienne « rue des Prêtres », de conflits analogues à ceux que l'occupation de 1871 avait fait naître dans les départements français occupés, où l'autorité militaire allemande n'hésita pas, dans certains cas, à employer la force pour faire célébrer, malgré les objections canoniques du clergé français, dans des églises catholiques, des cérémonies luthériennes.

A cet égard, le rétablissement des relations diplomatiques de la France avec le Vatican a facilité l'attitude des autorités françaises d'occupation. Lors de la messe pontificale célébrée à Mayence, en 1920, après la mort de Benoît XV, le service religieux fut conjointement et solennellement célébré, en présence de toute la population, par Mgr Hugo, évêque de Mayence, et Mgr Remond, aumônier général de l'armée du Rhin. Dans la double rangée du chœur, avaient pris place, avec les membres du gouvernement hessois, M. Tirard, président de la Haute-Commission, et le général Degoutte, commandant en chef.

Quelques années plus tard, à l'occasion de l'inauguration des grands travaux de restauration de la vieille cathédrale de Mayence, en présence du Nonce à Berlin, Mgr Pacelli, auquel les honneurs militaires furent régulièrement rendus, la messe pontificale fut également célébrée par Mgr Hugo et Mgr Remond,

qui fut au nombre des prélats consécrateurs. Commentant cet événement, la *Frankfürter Zeitung*, connue cependant pour ses sentiments peu favorables à l'occupation, écrivait, le 18 octobre 1928 : « Les troupes d'occupation n'ont nullement apporté de dissonnance à ces fêtes. Elles se sont mêlées à la population pour voir les différentes cérémonies. La religion ne connaît ni frontières, ni ennemis : l'évêque de l'armée française du Rhin était invité à consacrer un autel de la cathédrale, celui de saint Laurent. » C'est dans le même esprit de conciliation et de neutralité religieuse qu'aux époques cruelles où la dévaluation monétaire jetait dans la misère les Rhénans de tout âge et de toute condition, les secours discrètement affectés par les autorités d'occupation étaient en partie distribués par l'intermédiaire des représentants des diverses confessions, catholique, protestante et israélite, dans les territoires occupés.

Telle est, dans ses grandes lignes, la réglementation des libertés publiques en Rhénanie. Les autorités d'occupation, en l'édictant, se sont constamment inspirées du double souci d'assurer à la population rhénane le plein exercice des libertés publiques en usage dans les pays démocratiques, et de prévenir, pour n'avoir pas à les réprimer, les abus que des éléments perturbateurs pouvaient tenter d'en faire d'autant plus aisément que l'état de siège, qui confère tous les pouvoirs à l'autorité militaire, était abrogé, à la différence de ce qu'il en a été pendant l'occupation allemande de 1871.

La Haute-Commission aurait pu, sans doute, régler plus aisément la question des libertés publiques, — en les supprimant, par l'établissement de l'état de siège, qui est le droit commun des occupations militaires. Elle a préféré édicter quelques mesures tutélaires, et (sauf pendant huit jours, et dans un cercle seulement, à titre préventif, lors de l'occupation de Francfort), jamais l'état de siège n'a été prononcé en Rhénanie.

Or, il se trouve que, depuis dix ans, ce régime d'exception a été presque constamment imposé en Allemagne,... mais en Allemagne non occupée. En 1923, lors des troubles bavarois (affaire Hitler), la suspension des garanties constitutionnelles fut proclamée dans toute l'Allemagne non occupée, par un décret du 26 septembre 1923, rendu en application de l'article 48, alinéa 2, de la Constitution du Reich. Le pouvoir exécutif passa

ainsi entre les mains du ministre de la Reichswehr, qui le remit lui-même au commandant en chef de la Reichswehr, général von Seekt. Les crimes et délits politiques furent alors soumis à des tribunaux d'exception. Ce régime dura jusqu'au 24 février 1924. Le décret du 26 septembre 1923 fut alors abrogé, mais certaines restrictions continuèrent d'être apportées aux libertés constitutionnelles. Indépendamment de cette mesure générale, l'état de siège ou la suspension des garanties ont été prononcés, à de nombreuses reprises, en différentes parties de l'Allemagne non occupée, notamment en Bavière, en Saxe, à Brême, etc... Plus de soixante décrets ont été pris à cet effet.

En Rhénanie, les autorités alliées ont entendu, par un régime de liberté, assurer, puis développer les bonnes relations entre les troupes et la population, et contribuer ainsi, — sur un point de l'Europe où l'on pouvait légitimement redouter des frictions, — à l'œuvre d'apaisement poursuivie par les Gouvernements. Quant à la question de savoir si, pour les éléments d'ordre, une gêne quelconque se trouve apportée à la vie quotidienne en territoire occupé, il suffit de constater que des milliers de touristes allemands et étrangers visitent librement chaque année la région rhénane et la quittent généralement sans même avoir eu connaissance de la réglementation qui y est en vigueur. Sur la passerelle des bateaux surchargés de voyageurs qui, au cours de l'été, remontent le Rhin, une simple pancarte a été apposée : elle rappelle aux passagers qu'ils vont traverser le territoire occupé et qu'une attitude correcte s'impose à eux, à l'égard de l'occupation, qu'ils eussent sans doute ignorée sans cette indication tutélaire.

A tout le moins peut-on dire que, si la législation de l'occupation, — comme toute œuvre humaine, — n'atteint pas à la perfection, dix années d'expérience ont prouvé qu'elle était appropriée à son objet : le maintien de l'ordre et des bonnes relations entre les occupants et la population, qui n'a eu à subir ni les troubles, ni les désastres révolutionnaires, ni l'état de siège que la défaite, la désorganisation, la détresse économique et sociale ont imposés au reste de l'Allemagne.

* * *

(A suivre.)

NOS MISSIONNAIRES

MÈRE JAVOUHEY

BIENFAITRICE DES NOIRS

I

LES PREMIÈRES EXPÉRIENCES SÉNÉGALAISES (1779-1824)

LA VOCATION

Les enfants épris du jeu de cache-cache connurent, en cette sombre époque que fut la Terreur, d'héroïques divertissements. C'était chose passionnante, encore que fort dangereuse, de dépister les soupçonneux sans-culottes, en cachant les curés qu'ils traquaient. Plusieurs fondateurs et fondatrices d'ordres, qui seront une gloire pour la France religieuse du XIX^e^ siècle, inaugurèrent ainsi leur vie de sainteté. En prolongeant par leurs audacieuses industries l'exercice clandestin du culte, ces enfants tinrent les âmes en haleine, en vue du renouveau religieux qui devait suivre le Concordat, et dont ils devaient être les promoteurs. Longtemps ils se souviendront des heures tragiques où l'on tremblait pour la vie du prêtre, où il fallait ruser avec le guet, avec l'espion, avec les policiers officiels, et avec ceux qui s'improvisaient policiers.

« Cette demoiselle Nanette, disaient en un coin de Bourgogne, au cours de l'année 1794, les « patriotes » qui guettaient

Copyright by Plon et C^ie^, 1929.

les insermentés, elle sait si bien faire, si bien nous endoctriner, qu'il n'y a pas moyen de la surprendre et de mettre la main sur son curé. » La fillette très futée, dont les quinze ans méritaient cet hommage, s'appelait Anne Javouhey : elle grandissait au village de Chamblanc dans une exploitation rurale, cinquième enfant d'une famille de dix.

A l'Ascension de 1798, Nanette fit venir un prêtre, M. Ballanche, dans une ferme isolée, pour la première communion d'un groupe de néophytes dont elle avait été l'institutrice. Ainsi l'Église durait-elle en cette commune de Bourgogne : elle y survivait d'une vie cachée, dévotement séditieuse, et d'autant plus ardente que toujours menacée. Une atmosphère de catacombe, pareille à celle des premiers âges chrétiens, défendait les âmes contre un frileux affaissement. Quelques mois se passaient, et Balthazar Javouhey devait constater qu'autour de sa fille Anne ses trois autres filles, tout doucement, s'organisaient en petite communauté religieuse, pour se faire maîtresses d'école. A ses yeux, c'était là déchoir. Anne tenait bon, courait dans Chamblanc, ramassait gamins et gamines, pendant qu'une de ses sœurs cherchait dans quelque maison amie la chambre hospitalière où pourrait ce jour-là s'abriter la classe. Cette pièce une fois trouvée, on y faisait des sièges avec de la paille, et l'enseignement commençait, ponctuellement, sous le contrôle d'une pendule qui scandait les divers exercices. Balthazar parfois arrivait en bourrasque, dispersant les enfants, jetant les livres en l'air ; il confisqua même, une fois, les poids de l'horloge. Les quatre sœurs laissaient passer la tempête et reprenaient la classe. Il advenait, d'ailleurs, qu'il trouvait Nanette prêchant à des adultes ; cela le rendait fier, un tout petit instant; mais, se ressaisissant, il s'écriait : « Ma fille perd la tête, qu'elle laisse donc ce métier à ceux qui doivent le faire ! »

Lorsque plus tard régnera, sur les populations noires d'au delà des mers, le sceptre éducateur de Mère Javouhey, elle se rappellera ces classes furtives et nomades, et mélancoliquement elle écrira : « Que nous étions ferventes, alors, et heureuses de faire le bien ! Oh ! beaux jours de Chamblanc, vous ne reviendrez plus ! » Le plus beau d'entre ces jours fut celui qui rendit à Chamblanc son curé. C'était en 1800, après neuf ans d'exil : l'abbé Rapin avait grand peur de ne plus trouver que des ruines. Et voilà que devant lui se dressait une

paroisse vivante, qui, à défaut de messe, avait gardé l'habitude des rosaires collectifs et des veillées pieuses; et dans cette paroisse, un bataillon d'enfants, qui n'avaient pas attendu le retour de leur pasteur pour savoir leur *Credo*. L'ouvrière de ces belles surprises était Anne Javouhey.

Il y avait désormais, dans Chamblanc, un curé à qui Balthazar était fort embarrassé pour répondre non, lorsqu'il lui venait dire qu'Annette devait prendre la route d'un cloître, au moins à titre d'essai. Une ancienne Fille de Saint-Vincent de Paul, Jeanne Antide Thouret, émigrée naguère en Suisse, venait de fonder à Besançon, avec quatre jeunes novices, une toute petite communauté de Sœurs de la Charité; les malades, les enfants illettrés, devaient être leurs clients. En devenant, ne fût-ce que momentanément, la cinquième « fille » de la Bienheureuse Jeanne Antide Thouret, Anne se formerait, quoi qu'il advînt, au métier d'institutrice, et son père ne pourrait plus lui objecter : « Nanette, tu veux instruire les autres, mais il faudrait pour cela commencer à t'instruire toi-même. » Vers la fin de septembre 1800, elle partait pour Besançon.

Ses premières allégresses se changèrent bientôt en une immense tristesse. Elle s'agenouillait, elle murmurait : « Seigneur, que voulez-vous de moi? » et ne recevait pas de réponse. S'enfonçant dans un réduit à charbon, elle criait à ce Maître invisible, à ce Maître actuellement muet, dont elle requérait les ordres, qu'elle accepterait, si tels ils étaient, de passer toute sa vie dans cette ténébreuse soupente; et il lui semblait qu'une voix lui répondait : « Dieu a de grands desseins sur toi. » Elle raconta dans la suite que quelques jours plus tard, à son réveil, elle avait cru voir autour d'elle beaucoup de nègres, les uns entièrement noirs, les autres de couleur plus ou moins foncée ou mulâtres, porteurs de bêches, de houes, d'autres outils de travail champêtre, et que sainte Thérèse lui avait dit : « Ce sont les enfants que Dieu te donne, je serai la protectrice de ton ordre. »

Les vallées de la Saône et du Doubs avaient limité jusque-là l'horizon de sa vie; elle n'avait même jamais entendu dire qu'il pût y avoir sur terre des hommes qui n'étaient pas des blancs. Venue à Besançon comme religieuse, Anne Javouhey, après deux mois de séjour, en rapportait le désir d'être religieuse missionnaire. Désir très vague encore, parce que dénué

de ces précisions élémentaires qui lui eussent permis de prendre une forme, et qui eussent pu surexciter une imagination ; désir qui n'éveillait en elle-même aucune impatience, mais qui la prédestinait à la plus docile promptitude, le jour où des orientations se dessineraient et lui traceraient une voie. Pour l'instant, il semblait vraiment qu'en 1800 il fût trop tard, ou trop tôt, pour songer à des conquêtes missionnaires. Des missions, il en restait encore, çà et là dans le monde, qui veillaient sur les postes précédemment occupés ; mais la disparition de la Compagnie de Jésus, les mesures jacobines contre les ordres religieux, la confiscation des revenus traditionnels qui formaient le budget de l'apostolat, avaient tari le recrutement des apôtres et diminué leurs moyens d'action ; à peine pouvaient-ils conserver les situations acquises ; et pour longtemps les grands espoirs leur paraissaient interdits. Les *Lettres édifiantes* avaient cessé de paraître. Une voix puissante s'élevait pour redire ce qu'avaient été les missionnaires, et ce qu'ils voulaient être, c'était celle de Chateaubriand ; mais elle demeurait isolée. Une hirondelle ne fait pas le printemps, et l'activité missionnaire de l'Église, faute d'or, faute d'hommes, paraissait s'engourdir en un douloureux hiver.

Quant à ces noirs qu'Anne Javouhey s'était vu présenter par sainte Thérèse, assurément ils occupaient, au début du XIX^e^ siècle, l'opinion publique française, mais était-ce à leur conversion qu'on songeait? On était beaucoup plus soucieux de discuter s'ils devaient rester libres, comme l'avait voulu la Convention, ou redevenir esclaves, comme le prescrivait Bonaparte, et de guetter les échos de Saint-Domingue, qui parlaient de leur révolte. Portalis, voyant les missions protestantes travailler pour l'Angleterre, montrait au Premier Consul, dans un rapport du 16 brumaire an XI, la nécessité d'obtempérer à la demande des citoyens Dubois et Billières, prêtres de Saint-Lazare et des Missions étrangères, qui voulaient le rétablissement de leurs deux Instituts : un hâtif décret les fusionnait, l'un et l'autre, avec celui des Pères du Saint-Esprit, en une sorte de séminaire national, qui, finalement, ne fut jamais fondé. Les missions s'anémiaient, et l'idée même de mission piétinait. Que pouvait, pour une telle idée, une jeune paysanne de Bourgogne? Rien de plus, que de garder pieusement les détails de son rêve, et d'attendre, au gré de

Dieu, les circonstances qui lui feraient connaître des nègres.

Elle allait, pour l'instant, s'occuper des blancs. Comment Anne, rentrée dans la vie séculière, vagabonda çà et là comme maîtresse d'école; comment en 1805, à Chalon-sur-Saône, les quatre petites Javouhey, s'étant agenouillées aux pieds du pape Pie VII, formèrent de graves résolutions qui bientôt firent éclore la congrégation de Saint-Joseph de Cluny, et comment cette congrégation naissante dépensa, durant les dernières années de l'Empire, une efficace activité sur le terrain scolaire, c'est ce qu'il conviendrait de raconter avec quelques détails, si nous voulions esquisser, dans ces pages, la vie même de Mère Javouhey. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est son long tête-à-tête avec l'âme noire, avec cette âme que, depuis 1800, elle aspirait vaguement à rencontrer, sans avoir jamais entrevu la possibilité matérielle d'une telle rencontre.

Or, à Paris, un jour de 1816, Mère Javouhey, ayant acquis déjà, dans les sphères officielles, la réputation d'une pédagogue experte, reçut de l'intendant de l'île Bourbon, Desbassyns de Richemont, une grave et émouvante demande. Il lui expliquait que « l'état social de cette île se trouvait composé de blancs, de mulâtres et de noirs », et lui demandait des éducatrices. Et Lainé, ministre de l'Intérieur, la faisait venir et lui disait : « Nous avons besoin de vous pour le service des colonies. Nous voulons y former des asiles pour les malades et des écoles pour les enfants. » Les enfants dont parlait le ministre, c'étaient, pour la plupart, des enfants noirs. Lainé, sans en avoir conscience, était l'interprète et l'exécuteur des mystérieuses directions que Mère Javouhey se souvenait toujours avoir reçues de sainte Thérèse. Elle acceptait, tout en observant qu'en ce qui regardait la tenue des hôpitaux, les Sœurs de Saint-Joseph étaient encore bien novices. Et le ministre de lui répondre : « Nous vous donnerons un hôpital en France pour vous exercer, et les Sœurs de Saint-Joseph, je n'en doute pas, seront aussi bonnes sœurs hospitalières que bonnes religieuses enseignantes. » Mère Javouhey était convaincue. Elle allait, dans les colonies, mettre ses sœurs au service de l'Église et de la civilisation chrétienne, représentée par la France.

Quatre sœurs, en janvier 1817, partaient pour l'île Bourbon comme éducatrices. Il en faut quatre encore, insistait dès le mois de mars 1818 le ministre Lainé. Et Mère Javouhey pen-

sait : « Pourquoi pas moi ? » Mais non, le ministère de la Marine la voulait encore en France, pour quelque dix-huit mois ; il tenait à l'avoir sous la main, pour toutes les autres fondations qu'on attendait d'elle. Résignée, elle conduisit à Brest les quatre nouvelles émigrantes, qui, gaîment, ayant perdu leurs malles, s'embarquèrent avec un trousseau de fortune, et bien mince, hâtivement acheté par la Mère avec « les quatre sous qui lui restaient ». Elles emportaient à leurs sœurs de là-bas une lettre où Mère Javouhey suggérait qu'on pourrait peut-être dès maintenant, avec la permission des autorités ecclésiastiques, grouper quelques postulantes et prendre des négresses comme sœurs converses ; et c'était certes la première fois que dans un ordre jeune et neuf, fraîchement débarqué sur une terre lointaine, on songeait à accueillir l'élément indigène. Cette hardiesse, tout de suite désireuse de faire crédit à la race noire et à Dieu, rendait Mère Javouhey de plus en plus impatiente d'aller sur place et de tout voir par elle-même. Elle écrivait à ses sœurs : « Il y a des moments où je désire si ardemment vous voir, que si j'étais dans un port, rien ne m'empêcherait de partir. Cependant, ne vous scandalisez pas, je suis soumise à la volonté de Dieu. »

UNE CRISE DE NOTRE HISTOIRE COLONIALE

La mission qu'allaient remplir Mère Javouhey et les sœurs de Cluny dans les colonies françaises coïncidait avec la plus grande crise qu'ait traversée notre histoire coloniale, avec la crise qu'inaugurait en 1815 la suppression du commerce des esclaves, et que dénouait, en 1848, leur libération définitive, et c'est seulement en observant d'un peu près les circonstances et les étapes de cette crise (1), qu'on pourra comprendre, dans toute son originale portée, le rôle de Mère Javouhey. Elle fut l'ouvrière d'histoire que cette heure d'histoire requérait ; dans la mêlée des conflits politiques et économiques auxquels donna lieu cette longue crise, elle représenta le facteur moral, parce qu'en elle s'incarna l'idée chrétienne, dans toute son indépendance à l'endroit des passions humaines et des intérêts humains.

Sur l'ordre de Bonaparte, la loi du 30 floréal an X, reve-

(1) Voir Christian Schefer, *la France moderne et le problème colonial*, 1815-1830 (Paris, Alcan).

nant sur le décret de la Convention qui supprimait l'esclavage, avait stipulé que, dans toutes nos colonies, l'esclavage serait maintenu ou rétabli, conformément aux lois et règlements antérieurs à 1789, et que de nouveau la traite fonctionnerait, pour assurer le recrutement de la main-d'œuvre servile.

Le traité du 30 mai 1814 nous restituait une très grande partie de l'empire colonial qui nous restait en 1792; mais en même temps qu'il nous la restituait, il allait nous obliger d'y changer nos méthodes. Il nous rendait la terre et les hommes; mais il détruisait l'assise même de notre vieux régime colonial. Car cette assise n'était autre que l'esclavage, et l'Angleterre, dont les philanthropes, en 1807, avaient obtenu l'interdiction de la traite des noirs, exigeait que le roi de France s'obligeât formellement à prohiber à ses sujets, dans un délai de cinq ans, la pratique de la traite.

A l'heure précise où Louis XVIII signait cet engagement, il avait pour ministre de la Marine un personnage qui, tout en ayant protesté jadis contre les excès des propriétaires d'esclaves, se flattait d'être « colon lui-même » et d'avoir l'esprit d'un colon; c'était le baron Malouet. Dans l'ancien ordre de choses, fondé sur l'esclavage, il saluait « le résultat d'une longue expérience »; et tout au contraire, la ruine de sa femme, due à l'insurrection de Saint-Domingue, le rendait peu propice aux programmes d'émancipation. Et puisqu'on avait cinq ans encore pour acheter des nègres, il se hâtait de demander à la direction des contributions indirectes, dès le 22 juillet 1814, si elle était prête à payer de nouveau des primes aux négriers qui feraient la traite. Ferrand, qui prenait après la mort de Malouet l'intérim de la Marine, déclarait à Talleyrand, le 30 septembre, que si les cinq années prévues par le traité n'étaient pas mises à profit pour la « plus grande extension et la plus grande activité de la traite », la décadence de nos colonies serait rapide. Mais Napoléon reparaissait : par une coquetterie à l'endroit de l'Angleterre, qu'il eût voulu détacher de la coalition, il déclarait, le 29 mars 1815, que la traite des noirs était abolie, et qu'aucun noir provenant de la traite ne pourrait être introduit dans nos colonies pour être vendu; et Talleyrand, le 30 juillet 1815, annonçait à Lord Castlereagh que, sans se considérer comme « lié par un acte de l'usurpateur », Louis XVIII venait d'ordonner que la traite cessât partout et pour toujours ».

L'engagement était formel. C'en était fait, — les planteurs s'y devaient résigner, — de cette intarissable source de recrutement qui sans cesse amenait sur leurs côtes de nouveaux contingents de bras humains; désormais ils n'auraient plus d'autre main-d'œuvre servile que celle qu'ils possédaient déjà, et que les rejetons qui en naîtraient. Et parmi eux, ceux qui voyaient un peu loin pressentaient que la suppression de la traite était un coup mortel, non seulement pour le renouvellement de la main-d'œuvre, mais pour l'idée même d'esclavage, et que les esclaves de la veille sauraient trouver, dans les principes mêmes qui avaient dicté la suppression de la traite, une raison de réclamer leur propre libération. Des gouverneurs se rencontrèrent pour compatir profondément aux inquiétudes des colons : à Bourbon, à Gorée, il en faudra révoquer deux, qui avaient complaisamment laissé vendre des esclaves. Plusieurs fois à la tribune, l'opposition libérale, par la voix de Benjamin Constant, par celle de Manuel, alléguera que les lois prohibitives de la traite ne sont pas assez rigoureusement observées; mais certains députés interrompront Manuel en lui criant : « Vous allez faire assassiner les blancs. Voulez-vous secouer sur la Martinique et sur la Guadeloupe les torches qui ont incendié Saint-Domingue? »

Nombre de brochures parurent à cette époque, émanant des planteurs ou de leurs interprètes, qui signifiaient en substance à la France métropolitaine que si elle renonçait à l'institution de l'esclavage, elle devrait renoncer aussi à nos colonies. Car remplacer les nègres par des ouvriers blancs, les planteurs n'y voulaient pas consentir, craignant de trouver en ces blancs, un jour ou l'autre, des concurrents qui se feraient concéder des terres, et qui leur disputeraient la jouissance des îles.

Les armateurs bordelais, dont les tendances étaient représentées dans les conseils ministériels par Portal, par Lainé, par Decazes, avaient un horizon singulièrement plus large que les planteurs des îles; au delà des égoïstes doléances dont ceux-ci fatiguaient l'opinion, ils envisageaient l'intérêt général de la France métropolitaine. La suppression de la traite était un fait : le baron Portal estimait souhaitable que pour l'avantage de la France, qui avait besoin de denrées coloniales, les colons lointains s'en accommodassent, et qu'ils songeassent enfin, par l'amélioration de leur outillage agricole, à augmenter le

rendement de chacun des nègres qu'ils possédaient encore.

Au demeurant, disait le ministre Lainé, la France se doit de conserver les colonies et de les rendre prospères, n'y trouvât-elle que « l'honneur de maintenir sur quelques points du globe sa langue et sa religion ». Et Portal, à son tour, dans son rapport sur le budget de 1822, préconisera les colonies comme des moyens d'influence extérieure dans toutes les parties du monde. Si certains planteurs voulaient que la France lâchât pied, si volontiers ils eussent dit : Périssent les colonies plutôt que l'esclavage! la France ne voulait pas lâcher pied.

Assurément il était difficile de demander de grandes dépenses pour la transformation de leur outillage à ces planteurs de la Martinique ou de la Guadeloupe qui gémissaient d'être en déficit par suite de la baisse des cours du sucre. Mais comme le gouvernement de la Restauration se trouvait réduit, en 1816, à tirer de l'étranger pour près de 82 millions de denrées coloniales, on allait tenter, d'urgence, de fonder des colonies nouvelles. Vous avez le Sénégal, disait à l'opinion française, dans son livre, *Du système colonial de la France*, le Hollandais Thierry de Hogendorp, devenu, sous le Premier Empire, général français et aide de camp de l'Empereur. Vous avez la Guyane, observaient aussi quelques fonctionnaires et le député Laisné de Villevesque. L'idée s'accréditait qu'au Sénégal, qu'en Guyane, on pourrait peut-être faire du neuf et qu'il s'y fallait essayer, fût-ce au prix d'infinis tâtonnements. La suppression de la traite nous obligeait à considérer la France coloniale comme une sorte de table rase où des nouveautés pouvaient s'échafauder. Mère Javouhey et les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny devaient avoir leur part de besogne, dans l'organisation de ces nouveautés. Le Sénégal était une colonie qui manquait de colons, c'était un désert spirituel qui manquait de missionnaires et même de prêtres. A Bourbon, on n'avait demandé les Sœurs que comme éducatrices; au Sénégal, elles avaient à jouer, en quelque sorte, un rôle de constructrices.

PREMIÈRES IMPRESSIONS

Gorée, Saint-Louis, n'étaient rien de plus en ce temps-là que des établissements commerciaux, dont les agents s'occupaient fort peu de civiliser les indigènes. En amont sur la

rive gauche du fleuve Sénégal, s'échelonnaient quelques installations assez précaires sur une douzaine de lieues. Voilà l'état où se trouvait cette colonie : on n'y avait cherché rien de plus, jusque-là, qu'un point de transit avantageux. La traite des esclaves était désormais supprimée, ou tout au moins singulièrement gênée, par les décisions du Congrès de Vienne; mais la traite de la gomme demeurait une excellente affaire, et aussi, dans une certaine mesure, celle de l'or, de l'ivoire. Gorée, Saint-Louis, petites capitales de ce commerce, apparaissaient comme des îlots urbains qu'aucun lien solide ne reliait à l'intérieur du pays : on y attirait les marchandises, mais on se désintéressait des marchands qui les apportaient.

Ce fut l'honneur du gouvernement de la Restauration, de vouloir transformer les vieux établissements du Sénégal en une véritable colonie, en un grand pays de cultures. Sans d'ailleurs abandonner cette idée qu'à la faveur du monopole commercial les colonies devaient avoir pour destination principale l'enrichissement immédiat de la métropole, on projetait d'entreprendre accessoirement une œuvre de civilisation; christianisme, agriculture, en seraient les deux bases. « La pureté de la morale chrétienne, lisait-on dans les instructions adressées par le ministère au colonel Schmalz, premier administrateur de la colonie reconquise, favorisera les progrès de la civilisation en adoucissant les mœurs; et l'influence qu'on pourrait s'en promettre serait d'autant plus précieuse, que rien n'est plus propre à rapprocher les hommes, qu'une religion qui tend sans cesse à la paix et au bonheur des peuples. » Les instructions observaient d'ailleurs que « la plupart des habitants de l'île Saint-Louis étaient chrétiens catholiques et avaient, avec les différentes nations habitant les bords du Sénégal, des liaisons de parenté ou d'amitié qui pourraient contribuer à introduire et à propager parmi elles le christianisme ». Propagation des disciplines chrétiennes, formation des noirs au travail agricole : c'étaient là deux tâches auxquelles les filles de Mère Javouhey pouvaient tôt ou tard apporter une aide efficace.

Elles arrivèrent au nombre de six, au printemps de 1819. L'État, représenté par Schmalz, les accueillit comme des collaboratrices; mais le préfet apostolique, mécontent de ses ouailles, mécontent de l'administration, s'enfuyait brusque-

ment en France en jetant l'interdit sur la colonie, et les Sœurs, dix-huit mois durant, restaient sans Eucharistie. On comprend que Mère Javouhey ait eu hâte de les rejoindre; le 13 février 1822, en rade de Rochefort, elle donnait une dernière bénédiction à celles de ses filles qu'attendaient les Antilles, et la Guyane, et l'île Bourbon, et s'embarquait elle-même à destination de l'Afrique noire.

Sur la *Panthère*, la traversée fut assez mauvaise; il y eut tout d'abord douze jours de mauvais temps, et Mère Javouhey avait le mal de mer. « Je ne crois pas qu'il y ait de souffrance qui abatte autant, confessait-elle, mais la convalescence n'est pas longue. » Le nouveau gouverneur du Sénégal, le baron Roger, était sur le bateau. Jadis avocat à la Cour de cassation, Mère Javouhey l'avait eu comme conseil juridique. Elle ne l'avait jamais perdu de vue, et lorsqu'elle avait senti que les colonies le tentaient, elle avait été assez influente auprès du ministre Portal pour faire nommer Roger gouverneur, bien qu'il passât pour avoir « une teinte de républicanisme ». C'est ainsi qu'en ce mois de février 1822, cette puissance officieuse et cette puissance officielle, Mère Javouhey et le gouverneur Roger, voguaient ensemble vers le Sénégal.

Balthazar Javouhey reçut les premières impressions de sa fille, toutes fraîches, toutes neuves, débordantes d'indulgence pour le « bon nègre », de confiance en ces peuples enfants. « Vous ne pourriez jamais, lui disait-elle, vous faire une idée juste de ce pays; sa population est énorme pour le terrain; il y a autant et plus de monde dans toutes les rues, qu'à Paris dans la rue Saint-Honoré. Ils me semblent tous en deuil, tant leur peau est noire. J'éprouve un besoin extrême de travailler à leur bonheur; si vous saviez comme jusqu'à présent on a pris peu de moyens pour arriver à ce noble but! Je vais commencer avec bien peu de chose, mais l'espérance bien fondée de réussir soutient mon courage. Je vous assure que si les Français vivaient en si grande réunion et si désœuvrés, ils seraient plus mauvais sujets que les nègres. »

Quelques semaines de séjour la confirmèrent dans cette idée, qu'on pouvait faire grand bien en Afrique, pourvu qu'on fût soutenu contre les difficultés, — elle les sentait « incalculables », — par « l'amour pur de Dieu ». Elle rêvait d'avoir au Sénégal des prêtres de France, capables de « former un petit

séminaire qui, disait-elle, donnerait par la suite des ministres de notre religion à *toute l'Afrique* ».

Elle avait tout de suite discerné, d'un coup d'œil aigu, comme à son tour le Vénérable Jean-Marie de Lamennais l'expliquera vingt-deux ans plus tard dans un mémoire officiel, que ce qui manquait aux colonies françaises, c'était un sacerdoce. Il y avait là une lamentable disette dont, à Paris, le gouvernement se préoccupait; quelques mois plus tôt, le 1er décembre 1821, Portal avait écrit dans un rapport ministériel : « Nécessaire partout, le bienfaisant appui de la religion l'est plus encore aux colonies qu'à aucune autre société; cependant nos établissements manquent de prêtres. » Le Séminaire du Saint-Esprit, rétabli par ordonnance en 1816, et qui devait à la fin de 1822 rentrer dans son antique demeure de la rue des Postes, ne comptait encore que dix-huit élèves. Portal avait cru attirer aux colonies un certain nombre de prêtres de France, en augmentant le traitement fixe des curés et desservants coloniaux dans les paroisses où le casuel était le moins productif; mais ceux qui s'étaient laissé tenter par cet appât n'étaient pas toujours les meilleurs, et les évêques, malgré les appels que leur adressait Portal, paraissaient médiocrement disposés à laisser partir chez les nègres l'élite de leurs clercs.

A peine Mère Javouhey venait-elle de prendre contact avec les réalités sénégalaises, et cette femme qui, vingt-deux ans plus tôt, ne savait pas qu'il y eût des nègres, et qui peut-être se rendait encore un compte insuffisant de ce que signifiait ce mot magnifiquement ambitieux : « toute l'Afrique », devançait la marche de l'histoire, en laissant à Dieu le soin d'en régler l'allure. Déjà elle concevait, pour l'évangélisation des noirs, la formation d'une société religieuse comme celle qu'organisera vingt-quatre ans plus tard le Vénérable Libermann; et déjà elle se laissait hanter par cette idée d'un sacerdoce indigène, que préconisent de nos jours, avec une si persuasive netteté, les encycliques de Benoît XV et de Pie XI. « Les noirs, écrivait-elle à sa sœur, Mère Clotilde, sont bons, simples, ils n'ont de malice que celle qu'ils tiennent de nous; il ne serait pas difficile de les convaincre par l'exemple; ils imitent facilement ce qu'ils voient faire aux blancs. Vous jugez qu'ils n'ont pas beaucoup de vertus religieuses à copier!

Malheureusement, nous ne sommes pas les plus sages ; ils doivent croire que les catholiques sont bien au-dessous d'eux, puisque eux ont une religion, et que nous ne faisons profession d'aucune. »

Relevons cette ligne curieuse : « Ils n'ont de malice que celle qu'ils tiennent de nous. » Pardon, ma très Révérende Mère, il y a aussi le péché originel, et Dieu me garde d'ailleurs de voir en vous une disciple de Jean-Jacques Rousseau, qui déclarait que l'homme naît bon et que la société le déprave ! Mais cette phrase indulgente, confiante, cette phrase qui décharge les nègres d'une grande partie de leurs péchés, j'ose dire qu'elle est une vieille connaissance pour les familiers de l'histoire des missions. Combien de phrases similaires sous la plume des grands évangélisateurs des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, qu'ils eussent pour ouailles, comme le Franciscain Sagard ou le Jésuite Lejeune, les sauvages du Canada, ou qu'aux Antilles leur cœur s'émût devant les vertus du « nègre généreux ».

Mère Javouhey annonçait à Mère Clotilde son intention de faire « deux maisons d'éducation pour la jeunesse noire ; une pour le travail et l'autre pour l'instruction ». — « J'attends pour commencer que j'aie acquis quelques lumières sur les moyens à prendre pour la réussite de cette entreprise, et pu connaître, autant qu'il dépend de moi, si Dieu veut se servir de moi directement ou indirectement. Je suis entre ses mains, prête à faire sa volonté dès qu'elle me sera connue. »

EN PLEIN PAYS NOIR

Il lui parut bientôt que cette volonté l'appelait à Dagana, capitale du pays des Oualo, et dont le gouverneur Schmalz, dès 1819, avait rêvé de faire le centre de la colonisation et de la défense du Sénégal. Elle allait donc remonter le fleuve jusqu'à quarante lieues en amont, et poser en plein pays noir l'assise d'une fondation. Elle s'en fut à Dagana pour six semaines ; sous sa direction, à une lieue du poste, des cases s'élevaient pour les noirs, et d'autres cases pour elle et pour la sœur qui l'accompagnait. Une double haie d'épines défendait contre les fauves le petit domaine. Douze vaches, qui toutes ensemble lui avaient coûté quatre cent quatre-vingts francs, seraient les nourricières de l'établissement.

Elle recevait en sa case les princes et les rois des environs; elle causait avec la foule des noirs. Elle les sentait imprévoyants, uniquement soucieux du pain quotidien. Ces hommes qui ne songeaient jamais au lendemain déroutaient évidemment son sens atavique de l'épargne : on était bien loin de Chamblanc, et du « bas de laine » où le père Javouhey rangeait ses économies, avant de les prodiguer en charités. Mais la nouveauté même du spectacle l'attirait vers eux : couchés sous des tentes, sur de simples nattes, ils lui rappelaient les anciens patriarches. D'aucuns lui disaient : « Quel est donc le Dieu des blancs? ils ne le prient jamais. » Cette remarque la rendait mélancolique; et, voyant prier trois fois par jour les douze marabouts qui travaillaient dans son domaine, elle concluait que ce peuple serait la condamnation des chrétiens. « Il y a bien de la ressource dans les enfants, c'est sur eux que je compte... Seigneur, me voici, faites de moi ce qu'il vous plaira. »

« Que j'aime l'Afrique, continuait-elle, que je remercie Dieu de m'y avoir amenée! » Elle n'allait pas s'y éterniser, sans doute; elle pensait reparaître en France au prochain printemps; mais ce ne serait pas un adieu à l'Afrique. Elle s'y voyait déjà, en imagination, débarquant à nouveau, et cette fois-là, peut-être, en compagnie de son frère Pierre et de sa femme : ils établiraient au Sénégal un village de bons chrétiens; et le bétail alors serait devenu prospère, et il y aurait de belles cannes à sucre, et des orangers et des citronniers, et tout cela serait « mis en commun entre les nouveaux cultivateurs, qui seraient regardés comme le peuple de Dieu ».

Ainsi s'épanchaient, dans les lettres qu'elle expédiait en France, ses rêves de colonisatrice.

Le 25 novembre 1822, elle expliquait à Mauduit, directeur des colonies, son grand projet de « civiliser l'Afrique, d'en faire un peuple agricole, laborieux, et surtout honnête et bon chrétien ». Le baron Roger se plaignait d'être sans nouvelles du pouvoir central; Mère Javouhey s'entremettait, confiait à Mauduit : « Notre gouverneur est bien peiné de votre silence absolu. Eh! mon Dieu, les gouverneurs sont assez malheureux pour qu'on prenne grande part à leurs peines. » Elle aussi, elle avait ses peines : arrivé à Saint-Louis comme préfet apostolique, l'abbé Baradère était tout de suite parti : « Nous laisserez-vous encore longtemps sans prêtre? demandait-elle au

haut fonctionnaire. Savez-vous qu'il faut bien de la vertu et du courage à de pauvres religieuses pour se soutenir au milieu des impies Européens, sans le secours de la religion ? »

Hélas ! à peine ces lignes étaient-elles expédiées qu'elle apprenait que Mauduit n'était plus directeur des colonies ; elle craignait qu'il n'eût été victime de quelque intrigue, et chargeait Mère Clotilde d'aller lui témoigner les regrets et la reconnaissance de la Congrégation. Le même courrier qui lui apportait ces nouvelles l'informait qu'un curé arrivait à Saint-Louis ; elle et ses sœurs allaient sortir de leur détresse spirituelle. Mauduit, avant de quitter sa charge, avait prévu et prévenu les désirs de Mère Javouhey. De sa case de Dagana ou de sa chambrette de l'hôpital de Saint-Louis, elle se faisait entendre, écouter, dans les milieux officiels ; si loin fût-elle, elle gardait sur eux son ascendant.

L'Angleterre, aussi, voulait les filles de Mère Javouhey. Depuis plus d'un an, Mac Carthy, gouverneur des possessions anglaises de Sainte-Marie de Gambie et de Sierra Leone, et le vicaire apostolique de Londres, Guillaume Poynter, insistaient auprès d'elle pour confier à ses sœurs l'hôpital de Sainte-Marie de Gambie. Il y avait, entre Gorée et Sainte-Marie, soixante lieues de mer. A la fin de décembre elle faisait ce trajet avec une Sœur, une aspirante, et une petite négresse nommée Florence, que les sœurs de Saint-Louis avaient achetée trois cents francs. Elle trouvait l'hôpital fort en désordre : « Les Anglais, notait-elle, ne se doutent pas de ce que c'est qu'un hôpital un peu bien monté. » Était-ce une raison de ne point s'en occuper ? Elle se sentait bien aise, au contraire, que « la Providence l'appelât, elle et ses sœurs, pour adoucir le sort de tant de malheureux », et elle réfléchissait qu'au surplus « c'était un grand bien de faire cet établissement qui serait une garantie pour les autres établissements d'Afrique, en cas de rupture entre les gouvernements français et anglais ». Le mot est d'une réaliste, qui n'oubliait jamais que le continent qu'elle voulait donner à Dieu était livré aux disputes des hommes.

Tout de suite, elle s'accorda fort bien avec Mac Carthy ; les vues qu'elle avait sur la jeunesse africaine trouvaient en lui un appui : il était tout prêt à faire les dépenses pour une école, tout prêt à consentir que cette école fût catholique. Il ne suffisait plus aux sœurs de Saint-Joseph de Cluny d'être d'incomparables

servantes de la France religieuse : leur installation en Gambie montrait que leur rayonnement dépassait désormais celui de notre drapeau. Le souci primordial d'une âme de missionnaire la met au service de l'Église universelle : le zèle de Mère Javouhey ne dérogeait pas à cette loi. « Il eût été pénible, écrivait au ministre le baron Roger, d'arrêter un zèle si pur, une charité si ardente, qui ne peuvent qu'honorer à l'étranger et la religion catholique et le nom français (1). »

Une rumeur arrivait de Sierra Leone, à laquelle Mère Javouhey s'intéressait beaucoup : on venait de racheter à des négriers plus de cinq cents fillettes et un millier de garçons. Elle se fit promettre une cinquantaine de ces petites filles, qui seraient les premières bénéficiaires de l'œuvre éducatrice. Et l'idée germait en son cerveau, d'aller jusqu'à Sierra Leone, d'observer de ses propres yeux ce territoire livré depuis la fin du XVIII^e^ siècle à la main-d'œuvre des noirs libérés, et devenu depuis 1808 une colonie anglaise, accueillante pour tous les noirs que l'on arrachait à l'inhumanité des négriers.

Elle s'aventurait en ce pays malsain, sans autre compagnie que la petite négresse Florence. Toutes deux s'attelèrent à la réorganisation de l'hôpital, où le gouverneur Mac Carthy souhaitait d'installer trois Sœurs. Pour le rendre décent, il y avait encore plus à faire qu'à Saint-Louis. Vainement Mère Javouhey cherchait des paillasses, des traversins; il fallait qu'elle en fabriquât. « Vous êtes un ange qui nous sauve la vie », lui disaient quelques Français malades, qu'elle avait guéris de la fièvre en les soignant comme on la soignait au Sénégal. Que ne pouvait-elle, d'urgence, avoir six sœurs autour d'elle? Matin et soir elle entendait les cantiques retentir; c'étaient les noirs protestants qui les chantaient. Elle voyait leurs belles églises, et constatait avec chagrin que les catholiques, nombreux aussi, étaient privés de pasteur; ils attendaient un prêtre portugais. Ce ne sera qu'en 1843 qu'à Sierra Leone l'Église romaine aura quelque stabilité, grâce à un vicaire apostolique américain, Mgr Barron; la charité catholique, s'incarnant dans Mère Javouhey, précédait là-bas la hiérarchie.

(1) Hardy, *l'Enseignement au Sénégal*, p. 39. Nous sommes très redevables à ce livre de M. Georges Hardy et à son autre thèse, *la Mise en valeur du Sénégal*.

L'aspect d'une région semblait « riant » à Mère Javouhey, dès qu'elle y trouvait des occasions de faire le bien; le spectacle de Sierra Leone la conquérait. Mais avec la saison des pluies cet aspect changeait : sur le rivage, grands bois, hautes herbes, pourrissaient par l'humidité; et des miasmes nocifs corrompaient l'atmosphère. La fièvre jaune sévissait. Mère Javouhey soignait, elle baptisait, elle ensevelissait les morts. Et l'hôpital un jour eut une malade de plus : c'était elle.

Encore très fatiguée, méconnaissable même, Mère Javouhey, en septembre 1823, rentrait à Saint-Louis. Lentement sa santé se raffermissait, et bientôt elle pouvait, au cours de l'hiver, accepter les invitations des mulâtresses, « Signares », comme on les appelait, s'attarder en leur commerce, préparer au baptême et à la première communion quelques-unes d'entre elles, chercher dans leur entourage les enfants que peut-être elle pourrait faire élever pour en faire des prêtres. Février 1824 sonna l'heure de son départ pour la France : la négresse Florence allait demeurer sa compagne pour la traversée. Au milieu d'une escorte de noirs, les Sœurs que Mère Javouhey laissait à Saint-Louis, et ces autres filles spirituelles qu'étaient les « Signares », l'accompagnèrent jusqu'à la plage, et celles-ci ramassaient le sable que ses pieds venaient de fouler; il leur semblait qu'en le gardant elles conserveraient encore quelque chose d'elle.

La Mère une fois partie, la collaboration de Roger avec les Sœurs allait se poursuivre; ce gouverneur et ces nonnes, en terre sénégalaise, représentaient l'État et l'Église, et confondaient leurs bonnes volontés dans la même tâche éducatrice. Roger les voyait débarquer, s'installer : elles étaient en général une dizaine, parfois elles atteignaient le chiffre de seize. Elles travaillaient beaucoup et se portaient bien. Il écrira en 1827 au ministère : « Depuis douze ans, il n'en a succombé qu'une au Sénégal, et les maladies les ont presque constamment épargnées. » Il en concluait : « Une vie sédentaire, un régime modéré, des occupations réglées, produiraient dans ce pays des effets aussi heureux que sont funestes ceux qui résultent des excès, des passions, des vices, auxquels s'abandonnent trop communément les Européens entre les tropiques. » On ne pouvait plus dire au baron Roger qu'il fût impossible aux blancs de s'adapter au climat du Sénégal; il aurait tout de suite fait taire les pessimistes en leur disant : Voyez les Filles de Mère Javouhey!

UN SÉMINAIRE AFRICAIN

La Mère, fort amaigrie par les fièvres de Sierra Leone, parut fatiguée, vieillie, lorsque, le 24 mars, on la revit à Paris, au ministère de la Marine, courant de bureau en bureau pour parler du Sénégal, et de la santé du gouverneur Roger, et de la façon d'assurer à ce haut fonctionnaire quelques vacances. On l'interrogeait, on l'écoutait, on l'exauçait ; on la considérait comme l'informatrice par excellence, en choses sénégalaises. On savait, par le témoignage même du baron Roger, « ses vues étendues pour la propagation de la religion dans cette partie de l'Afrique, pour le développement des facultés intellectuelles et morales des jeunes nègres » ; on connaissait « ses projets étudiés sur les lieux mêmes, pleins de philanthropie et d'utilité coloniale ». A la voir s'expliquer avec les hauts fonctionnaires et le ministre lui-même sur toutes les difficultés administratives, à la voir unir une souplesse de diplomate à une précision de bureaucrate, on avait le sentiment d'être en présence d'une véritable maîtrise, qui méritait confiance.

Quelquefois, en ces visites, elle amenait avec elle la race noire elle-même, dans la personne de la petite Florence, — une adolescente éveillée, affectueuse, qui aspirait au baptême afin de suivre un jour la Mère au « paradis des blancs ». Le ministère de la Marine s'intéressait à cette petite négresse, intelligente, pieuse, instruite, et qu'une contemporaine comparait, pour ses talents et pour sa beauté, à cette délicieuse Ourika portraiturée dans un roman de M^me^ de Duras. Mère Javouhey pouvait raconter au bout de quelques mois : « Nous sommes en crédit au ministère plus que jamais. J'ai dîné vendredi avec son Excellence, tout le monde a fait maigre. J'y ai déjeuné mardi ; Monseigneur m'a dit plusieurs fois : « Demandez, madame, tout ce que vous croirez juste et raisonnable, j'ai une entière confiance en vous. » Je l'ai bien remercié et je lui ai dit : Monseigneur, je n'en abuserai jamais. »

Elle voulait, dans sa maison de Bailleul-sur-Therain, faire l'éducation d'un certain nombre d'enfants noirs, tant garçons que filles ; elle expliquait au ministre : « Des garçons, on en ferait, selon leurs dispositions, des prêtres ou des instituteurs ; les filles pourraient devenir des religieuses ou des institutrices

séculières pour l'Afrique. Nous les ferons élever sous nos yeux dans la simplicité, l'amour du travail et des sciences utiles, et surtout dans la religion. » Clermont-Tonnerre diagnostiquait, dans un tel projet, « un des moyens les plus efficaces de préparer graduellement la civilisation de l'Afrique ». Il invitait le baron Roger à l'examiner avec attention. « Projet très louable et très utile », répondait Roger le 24 août, et il ne croyait pas que « sur l'utilité, la nécessité même de cette éducation normale sénégalaise », un doute pût exister. Mais fallait-il en placer le siège en Europe ou en Afrique? « Il pourrait y avoir matière à discussion », continuait Roger. Il craignait que les enfants élevés en France n'y perdissent les habitudes du terroir, que ce ne fussent *de petits messieurs*, joignant au goût du luxe européen et à la mollesse d'une éducation de couvent la mollesse déjà si naturelle aux gens de leur espèce; mais pouvait-on, d'autre part, faire de grands frais pour créer en Afrique des établissements scolaires avec directeurs et professeurs européens, et n'était-il pas à redouter, si l'on prenait ce dernier parti, « que les jeunes gens, au milieu de leurs semblables et de leurs habitudes, ne suivissent pas bien les nouvelles directions qu'il importait de leur donner »? Roger balançait les arguments, confrontait les périls, et finalement il était d'avis que Mère Javouhey tentât l'essai dont Bailleul devait être le centre.

Pour la première fois dans notre histoire religieuse, un programme se dessinait, des institutions s'organisaient, pour l'éducation d'enfants noirs, et pour l'exaltation prochaine de quelques-uns d'entre eux vers la dignité du sacerdoce. Bailleul, ce Bailleul, dont elle espérait qu'il formerait des prêtres, retenait les regards de Mère Javouhey : « Nous augmenterons ce petit séminaire africain, déclarait-elle à Mère Rosalie, selon les moyens que la Providence nous donnera. » Et elle ajoutait : « Oh! que nous sommes heureuses! Oui, ma chère fille, je vous répéterai sans cesse ce que je sens si vivement : que nous sommes heureuses d'avoir une si belle mission! Faire l'œuvre de Dieu! Oh! tâchons de la bien faire! »

L'œuvre de Dieu, telle que l'organisait Mère Javouhey, commençait de préoccuper l'opinion. « Dans cette œuvre, lui écrivait l'abbé Liautard, ancien fondateur du collège Stanislas, la religion et la monarchie, l'Afrique et l'Europe, rencontreront leurs avantages inappréciables. » Liautard remontait dans

le passé; on le sentait soucieux d'insérer l'action de Mère Javouhey dans le courant général de l'histoire. Il évoquait les Portugais du xv^e^ siècle, et l'évêque Las Casas, et les efforts, sincères ou non, que faisaient les Anglais pour abolir la traite : « Mais vous, madame la générale, reprenait-il, vous allez, ce me semble, plus directement au but que les Portugais, que Las Casas, que les Anglais. Vous jetez au milieu des peuplades ignorantes et barbares le flambeau de la civilisation européenne et le germe des plus hautes vertus du christianisme. Vous greffez l'olivier sauvage. »

Bailleul était assez vaste pour qu'entre 1825 et 1829 on pût y amener, tour à tour, dix-neuf écoliers et trois écolières. Mère Javouhey, que nous verrons partir en 1828 pour la Guyane, songera toujours, de là-bas, à son séminaire africain. La charge est bien lourde, lui objectera-t-on. Elle répondra : « Que dites-vous là? Pour faire un bon prêtre, je vendrais jusqu'à mon dernier vêtement. » On la verra, passant aux Antilles, vendre au profit du séminaire les objets superflus qu'avait accumulés chez les sœurs de là-bas la générosité coutumière des créoles. Elle ira en Guyane faire des merveilles, mais sa mémoire ne pourra se dépayser de cet autre territoire qu'elle appelait « notre cher et bien cher Sénégal! » Lorsque Cayenne aura pour gouverneur un ancien gouverneur de Saint-Louis, Jubelin, elle l'interrogera sur les destinées du Sénégal, sur ce qu'il pense des possibilités d'une colonisation. « Je n'ose me prononcer », lui dira-t-il. « O mon cher Saint-Louis, écrira-t-elle à la supérieure des sœurs de Saint-Louis, ô mon cher Saint-Louis, pour qui je voudrais consacrer ma vie, au salut duquel je pense sans cesse! Préparez des jeunes gens pour le petit séminaire. Vous savez de quelle espérance ces enfants sont pour la religion. » Elle ira même jusqu'à ajouter : « Vous le savez, ma chère fille, c'est pour être utile à ces chers Africains que je suis venue en Amérique! » Et elle avouera son espoir que certains d'entre eux, devenus « des maîtres de tout genre », puissent un jour passer l'Atlantique pour venir l'aider, en Guyane, dans l'éducation des noirs.

Georges Goyau.

(*A suivre.*)

L'ÉTRANGE PETIT GARÇON

Connaissez-vous Charlannes ? Ou plutôt l'avez-vous connu ? Sommet du mont, au flanc duquel, en la vallée verte, fourmille la Bourboule estivale et ses baigneurs, à Charlannes, une auberge aimable et modeste, desservie par le funiculaire, abritait jadis quelques originaux, amis de l'air vif, ennemis du nombre. Certes, leurs désirs de sauvagerie n'étaient point respectés tout le long du jour. Aux repas, arrivaient des touristes. Les dimanches et jours de fête, un peuple bruyant se déversait du funiculaire sur la terrasse pour y goûter en contemplant « la belle vue ». Le bruit des trains grimpeurs, régulier, en semaine, comme un nouveau genre d'horloge, marquait assez ennuyeusement la tranquillité du lieu. Mais, dès qu'on quittait l'hôtel pour les bois et les champs, on était seul. Et les matinées, les soirées, que nulle ascension ne troublait plus, avaient des douceurs bien appréciées et si favorables au repos ! On me dit qu'aujourd'hui un palace va remplacer la maisonnette restreinte ; et déjà j'ai vu un golf s'emparer du plateau d'herbages sur lequel, après avoir erré dans la pénombre verte, montueuse et forestière, il était si beau de revoir l'espace et de respirer l'air aromatique du pâturage. Ce golf, délices de certains, horreur du promeneur et du rêveur, me chassa définitivement de Charlannes. J'aimais pourtant ce mont agreste aux puissantes verdures, aux parfums libres. Et puis j'y avais connu un petit garçon, un étrange petit garçon.

C'était à la fin de juin, une semaine de plénitude ensoleillée : les herbes mûres, les hautes graminées laissaient flotter, au-dessus de leur ondoiement épais, une vapeur légère et rose,

celle de leurs pollens en amour; les fleurs amarante étagées sur la haute tige et qui fleurissent sur les montagnes, formaient des faisceaux flexibles auprès des grandes digitales aux corolles creuses et pourprées. Toutes les fleurs sauvages, bleues ou striées de rose, embaumaient. Une odeur de miel chaud flottait sous les mélèzes. Et les vastes sapins argentés, forts, immenses, étagés, d'un ton moins triste que les sapins des Vosges, autour de larges clairières herbues formaient de graves assemblées. Le soir, j'espérais toujours surprendre leurs voix, des avis végétaux exprimés par leur expérience vénérable, et je les saluais fort respectueusement. Les hêtres et les chênes mêlaient leurs groupes d'un vert vigoureux aux sapins d'un vert pâle et abritaient les oiseaux. Les couchants étiraient au delà des montagnes proches et lointaines les mêmes bandes de couleur, tous les soirs pareilles, tant l'atmosphère offrait une transparente continuité. Les bannières du crépuscule, en cette saison tiède, se déroulaient à la même heure sur l'ouest immobile, passant du vert au citron et à l'orangé. Un grand clair de lune tout brillant, tout neuf, après dîner, argentait et assombrissait, selon les jeux parfaits de ses contrastes, les arbres, les allées, les prairies. Un soir, je sortis pour prendre ma part d'un silence presque absolu. A peine quelques cigales... ou quelque note de crapaud. Un petit personnage courut derrière moi.

— Viens ici... chéri! appela une voix éperdue de grand mère.

— Viens ici, trésor! appela une deuxième voix, non moins éperdue et non moins grand-maternelle.

Le petit personnage hésita; je ne voyais, me retournant vers lui, qu'une brève et ronde silhouette de très petit garçon. Il soupira, agita ses mains vers moi en geste d'appel ou d'adieu, remonta au galop le perron, s'engouffra dans la lumière des lampes.

Lorsque je revins, après ma brève promenade nocturne, le petit personnage avait disparu. Mais, parmi les quelques personnes qui lisaient ou cousaient, assises sur des fauteuils de paille sous l'électricité à la fois pauvre et crue des ampoules dépolies, je remarquai deux dames, d'âge incertain, qui n'étaient pas encore là les jours précédents. L'une picorait une broderie; l'autre, à lunettes, s'enivrait d'un tricot. Elles parlaient. Je reconnus les voix de tout à l'heure.

— Phili n'est pas élevé ! disait l'une.

— Il n'a pas six ans ! observait l'autre.

— Vous le gâtez trop, vous lui rendez ainsi le plus mauvais service ! L'ordre, la discipline ne s'apprennent jamais assez tôt.

— Il est si gentil et si drôle ! Pourquoi contrarier sa nature ?

— Vous avez tort, ma chère amie.

— Ma pauvre amie, avez-vous raison ?

Lunettes enlevées, elles s'affrontaient avec animosité ; l'aiguille à broder petite, mais perfide, s'opposait à la lourde aiguille d'écaille. Elles plièrent leurs ouvrages et dirent en chœur :

— Je pense qu'il dort...

Puis, une à une :

— Si vous entrez dans sa chambre, vous allez le réveiller.

— Mais, s'il ne dort pas complètement, il m'attendra et sera fâché...

— Quelles habitudes ! quelles habitudes ! et cette manie de croire qu'il vous préfère...

Et avec une haineuse politesse, coude à coude elles s'engagèrent dans l'escalier qui menait au premier étage.

— Qui sont ces nouvelles arrivées? demandai-je à Philomène, la servante pleine de complaisance zélée, à laquelle incombait le service de tous les voyageurs.

— M^me^ Demontemps, celle aux lunettes, aux cheveux gris, et M^me^ Gélerjeune, celle au tricot et qui est encore blonde. Toutes deux sont les grand mères d'un petit garçon gentil, gentil ! dont les parents voyagent.

— Et tout ce monde a trouvé des chambres?

— Deux seulement : celles qui sont de chaque côté de la vôtre. Les grand mères se sont disputées à laquelle aurait le petit dans sa chambre. A la fin, elles l'ont laissé avec sa bonne et elles deux couchent dans la même chambre. Je crois que cela ne les amuse guère, mais au moins ni l'une, ni l'autre, n'a le petit gars !

Je ne pus m'empêcher de rire et je regagnai, non sans appréhension, mon logis encadré si dangereusement par un objet d'amour et par une double jalousie.

Dès l'aube je fus réveillée par les voix assourdies des grand mères.

— Vous vous levez? vous êtes souffrante, ma chère?

— Je... je m'imaginais que Phili était réveillé.

— Déjà?

— Il m'a semblé...

— Ne vous dérangez pas, vous prendriez froid; c'est moi qui vais aller écouter à sa porte.

— Nous irons ensemble, ma bonne.

Petites toux, objets heurtés, pas en pantoufles, grincement de porte, glissements dans le corridor et enfin chuchotements.

— Je vous l'avais bien dit.

— Il dort...

— Vous avez pour cet enfant un amour maladif.

— Il ressemble tant à ma fille!

— C'est le portrait d'Albert, ma pauvre amie.

Puis, petits pas; nouveau grincement de portes; un bâillement, une toux.

— Irez-vous à l'établissement ce matin?

— Et vous?

— Je ne sais pas.

— Je vous accompagnerai. Mais croyez-vous que l'air ici vous soit bon? C'est un peu haut pour votre cœur. Vous devriez habiter en bas. Nous irions vous voir.

— Jamais de la vie. L'air me semble exquis.

— Il est étrange que le médecin ne veuille pas que Phili fasse un traitement... Des tas d'enfants font des traitements.

— Mais, puisqu'il va bien...

— Il irait encore mieux; etc., etc.

Impossible de dormir. Ces dames s'habillent.

— Quel dommage d'avoir coupé vos cheveux, ma chère! De mon temps on aimait les beaux cheveux.

— Quel dommage de laisser blanchir les vôtres! Un peu de henné vous rajeunirait de dix ans.

— Je n'y tiens pas; quand on est deux fois veuve... Songez que j'ai trente-neuf ans de plus qu'Albert, etc.

Pendant qu'elles bavardent et versent de l'eau et choquent des porcelaines dans l'espoir de se distancer l'une l'autre, et de voler seule au-devant de l'enfant chéri, dans l'autre chambre, j'entends des petits pieds furtifs, cependant qu'un léger son

de rouet indique que la bonne ronfle. Une porte bat avec un tel bruit que les grand mères affairées n'y prennent pas garde. D'ailleurs l'hôtel s'éveille, les couloirs s'animent, les volets tapent. A mon tour, je me lève, ayant renoncé au sommeil. A ma fenêtre je regarde, dans le matin frais qui lustre la terrasse, gambader une petite silhouette en pyjama.

— Comme il dort ! s'impatiente Mme Demontemps.

— Allez ! allez le réveiller, concède Mme Gélerjeune qui doit vouloir parachever en secret les charmes de sa personne, et qu'un pressentiment avertit peut-être aussi de la déception que subira Mme Demontemps.

— Bonjour, trésor ! ah ! comment ! personne ! Joséphine, où est Phili ?

— Il dort, madame, soupire une voix amollie.

— Comment, il dort ! Son lit est vide ! On vous confie un enfant et vous ne vous occupez pas de lui...

Mais par les fenêtres ouvertes pénètrent des pluies de petits graviers, et une voix, une bonne grosse voix d'enfant et joyeuse :

— B'jour, grand mère-papa ! B'jour, bonne maman.

Je devine que toutes deux sont vers lui penchées.

— Mais, méchant Phili ! on ne se sauve pas comme ça. Une autre fois tu rencontreras Croquemitaine...

— Mais, trésor, tu nous as fait peur... Pourquoi sors-tu si matin ?

— J'avais rendez-vous avec un merle, que je connais.

La tête lourde de sommeil interrompu, je retrouvai à déjeuner, — leur table non loin de la mienne, — les amoureuses grand mères ennemies et l'objet de leur passion. Je vis enfin de près ce petit garçon trop aimé. Un bon gros. Des mèches épaisses, ondées et châtaines, casquaient sa tête aux joues rondes. Une fossette creusait le menton bien formé ; le nez, aux narines très ouvertes, riait avant la grande bouche. Et sous le front haut, dont les cheveux masquaient en partie la largeur douce, de très beaux yeux pleins d'éclairs d'or et de malice rêvaient ou raillaient tour à tour. Une culotte brève, des sandales, une blouse décolletée, aux manches courtes, laissaient bien à l'aise son corps sain couleur de pain bis ou rôti selon les endroits. Quel beau petit ! et si patient ! En face des deux femmes, il présidait, il était l'homme ; d'un regard

en coin il me regarda plusieurs fois à la dérobée, comme s'il me faisait juge de la courtoisie avec laquelle il se tirait d'affaire entre ses deux femmes.

— Phili ! ne te bourre pas de pain...

— Mais cela est sain, ma chère amie, et donne des forces ! De mon temps on ne vous mettait pas perpétuellement au régime, on contentait son appétit... Phili, prends garde aux arêtes...

— Il est d'âge à manger une truite.

— Phili, ne fais pas des trous dans la nappe avec ta fourchette...

... De tout mon cœur je plaignais Phili : j'avais tort. Il semblait très content et absolument indifférent au duel engagé en son honneur par ses grand mères, d'ailleurs fort sympathiques, dont la plus âgée avait fort bon air, et la moins vieille, des charmes encore aimables. Il considérait la robe noire de l'une, et la robe blanche de l'autre, avec l'air de les réunir dans un même siècle fort lointain. Une longue table où quatre filles et garçons déjeunaient avec leurs parents, l'intéressait par moments. Un chien vint quêter, langue pendante.

Phili le caressa.

— Ne touche pas ce chien, s'exclama grand mère-papa, nommée ainsi, sans doute, parce que mère d'Albert.

— Pourquoi ne pas aimer les bêtes ? protesta Mme Gélerjeune, tout en mettant ses jambes beiges à l'abri des pattes poussiéreuses du chien.

— Je connais ce chien, dit Phili, il est à Croquemitaine.

— Comment, à Croquemitaine? Croquemitaine n'existe pas.

— Croquemitaine n'est donc pas vrai ? interrogea Phili avec une candeur pleine d'astuce. J'aurais tant voulu connaître Croquemitaine !... Grand mère-papa me dit toujours que si je fais des bêtises, il viendra me chercher... J'ai beau en faire... il ne vient pas.

Mme Gélerjeune se mit à rire.

Mme Demontemps se courrouça :

— Oui ; un beau jour il viendra... alors tu auras bien peur...

— Mais, chère amie, pourquoi effrayer ce chéri, voyons !

— Parce que les enfants, aujourd'hui, ne respectent rien, n'ont peur de rien ! On ne sait comment leur inculquer quelques principes... Vous gâtez ce petit à outrance... Pour ne

pas me faire détester, par le contraste, je suis bien obligée de le gâter aussi, mais j'en souffre, ma bonne, j'en souffre en mon âme et conscience plus que je ne puis dire. Vous répondrez de mes erreurs, et ce sera justice, dans l'autre monde.

Phili n'écoutait pas et parlait au chien.

— Ce matin, tu venais avec quelqu'un qui portait un grand seau plein d'enfants pas sages. Voudrais-tu donc être fourré dans le seau ?

Mais Phili, donnant une tape au chien, sur la tache feu de son derrière blanc, l'expédiait :

— Va ! va me chercher Crocro !

Et, riant, il sauta de sa chaise.

— Ces manières !

Grand mère-papa le retenait; bonne maman lui lavait les doigts et le tour de la bouche.

Il s'enfuit, leste, entre les tables; les grand mères le suivaient. Quand elles eurent franchi la porte, il revint sur ses pas et, très vite, me demanda, debout devant mon couvert :

— Qu'est-ce que tu manges ?

Il me regardait avec curiosité, car j'additionnais de confiture un fromage de gruyère. Sur un peu de pain, je le fis goûter.

— Chéri ! criait une voix.

— Trésor ! appelait l'autre.

Il claqua de la langue, me sourit de l'œil.

— Qu'est-ce que tu as été encore grapiller? s'impatientait Mme Gélerjeune.

Mais Phili mâche, avale et invente, placide :

— C'est le chien qui m'a donné du sucre.

Les dames, consternées, lèvent les bras au ciel.

J'essayais de m'offrir une sieste. Les grand mères prenaient le café sur la terrasse en gardant Phili. Entre les chambres momentanément vides, la mienne, enfin, m'offrait un béat silence. Par les volets entr'ouverts, un rayon s'élargit en harpe, rendant plus douce la pénombre où rôde une abeille. Il y a bien le halètement du funiculaire... Mais il vient de redescendre et peut-être qu'il amena pour moi le sommeil. Je ferme les yeux; repos; rêve. Je m'éveille en sursaut. Une balle, lancée dans la lumière, rebondit à mon chevet et roule sous mon lit.

C'est trop fort! Mais alors une petite voix monte de la terrasse, et doucement impérieuse :

— Renvoie-moi ma balle, s'il vous plaît.

— Viens la chercher toi-même. Elle est sous le lit.

Une galopade; des pans, pans, pans accentués à chaque marche; puis, derrière une porte, un petit quelqu'un haussé sur ses pointes qui atteint et tourne lentement le bouton placé haut.

— Ma balle est bien ici?

— Oui. Mais cherche-la...

Debout près de mon lit, il me tend, timide, sa petite main grasse qui fond dans la mienne.

— Bonjour, Phili.

— Bonjour, qui?

— Qui tu voudras; donne-moi un nom.

— Bonjour, Dînette.

— Pourquoi?

— A cause du fromage...

— Tu ne cherches pas ta balle?

— Tout à l'heure. Je l'ai lancée exprès... pour te plaire.

— Tu m'as réveillée, Phili; mais tant pis, embrasse-moi.

... Un baiser mouillé, des petits bras autour de mes épaules.

— J'ai une maman, tu sais.

— Jolie?

— Oh! oui, jolie! Elle est en voyage avec Albert; ils sont partis en auto m'acheter un cheval de bois.

— C'est gentil à eux.

— J'espère que ce sera un grand, grand cheval de bois. Je le ferai monter par mes deux grand mères... Et puis hop-là! au galop! Elles s'en vont à Paris...

— Et toi?

— Je reste ici; avec Dînette.

— ... Chéri!!!

— ... Trésor!!!

— Vite! vite! redescends! Elles t'appellent!

— Renvoie-moi ma balle, alors.

Il s'enfuit; je me lève, me baisse, m'agenouille, m'aplatis, ventre à terre, retrouve au « bout du coin », sous le lit, près du mur, une balle ornée de fatras. Et après l'avoir essuyée, bien docilement je la lance sur la terrasse.

Mais Phili joue à cache-cache avec les autres enfants; il

m'a oubliée. C'est Mme Gélerjeune qui ramasse la balle et vient sous mon balcon s'excuser poliment : Merci bien, madame...

Les relations, ainsi amorcées, continuent. Mon rôle se dessine. Il est affreux. Je suis prise à témoin par Mme Demontemps des erreurs et des gâteries de Mme Gélerjeune; et Mme Gélerjeune me force à constater tout ce qu'il y a de périmé dans les principes d'éducation que Mme Demontemps préconise et regrette. Je m'en tire avec une diplomatie retorse; je trouve tout bien; je juge que ces tendances contradictoires sont excellentes pour former l'esprit. Je parle d'équilibre, de juste milieu ; je vante ce qu'il y a d'immuable dans l'ancien système comme dans le nouveau. Et nous sommes d'accord pour célébrer en chœur les charmes exceptionnels de Phili : un enfant qui... un enfant que..., un enfant, chère madame!!!

J'inspire confiance peu à peu. Et un jour j'ai l'insigne honneur de me voir confier Phili. Joséphine a congé; Mme Gélerjeune soigne un rhumatisme qui l'empêche de courir les routes; Mme Demontemps, qui d'abord à ce propos triompha (de mon temps on portait longues jupes, bas épais, on n'attrapait pas froid aux jambes...), Mme Demontemps s'est enrhumée. Étendue, assise, dans une partie abritée de la terrasse, elles échangent des recettes de cataplasmes. On téléphone au « médecin des eaux ». Ni l'une, ni l'autre ne profitant de Phili, leur rivalité fait place à l'entente. Phili et moi, nous allons goûter dans un petit coin charmant (bancs de bois, tables rustiques, toit de chaume) où on se régale de lait frais et de pain bis beurré. De là, en deux pas, on gagne le plateau, le vaste herbage où, dans le vent libre, au loin tintent les sonnailles des vaches, se dessinent les silhouettes de fermes trapues. Sur l'autre versant du plateau on peut dévaler jusqu'à la Charbonnière; on y goûte aussi avec du lait délicieux. Mais c'est un peu loin pour Phili. Je le regrette, car les chemins, ménagés sous bois et à travers prés, sont mystérieux, étroits, frais, sous l'épaisseur des arbres, au cœur de fourrés si cachés que les insectes y bruissent à l'aise dans une odeur aromatique comme un moteur fait de millions de vies. Beaux lieux, savoureusement sauvages! Taches de soleils sur les sentes, cris d'oiseaux, cercles des éperviers tournant haut, au ciel pur, fleurs imprévues,

velours des herbes non foulées! Je m'en vais par les routes plus proches, avec mon petit compagnon. Il aime la marche; il va en avant, les mains croisées derrière le dos, le nez au vent, l'œil aux cimes. Ses grand mères lui diraient : Regarde à tes pieds... Mais il voit le sol, sans en avoir l'air.

— Tiens, Dinette, observe-t-il en passant, vois-tu la grenouille en jaune qui se promène? Je crois qu'elle va prendre des nouvelles de mes grand mères... Ah! ce papillon étalé sur la roche...

A pas doux, avec des ruses, ne masquant pas le jour, sur le papillon grand ouvert il se penche.

Je reconnais :

— Un paon! qu'il est beau!

— Sais-tu le lire? me demande l'enfant.

— Un peu...

— Tu me la raconteras, son histoire?

— Oui. Ce soir, si tu veux...

— Au moins tu sais des choses... Mes grand mères ne savent rien.

— Mais si, Phili, voyons! tes grand mères savent beaucoup de choses...

— Rien que des choses vraies.

Et, de dédain, il se secoue.

— Mais, Phili... et Croquemitaine?

— Croquemitaine? Elles ne sont pas sûres de Croquemitaine... Longtemps il fut du côté des parents... Mais à présent il est pour les enfants ; puisque, quand les parents l'appellent, il ne vient plus.

Il me tend une parcelle ailée de mica qu'alourdit un grain brun à sa base :

— Qu'est-ce que c'est que cela?

— Cela, Phili, c'est la graine ailée des grands sapins; un grand sapin naîtra de cette petite chose, — et ce que je te dis là c'est une chose vraie...

— Elle sera vraie dans très longtemps; à présent, c'est une jolie chose pas vraie...

Il n'écoute plus; il court; j'hésite à affirmer encore la royauté, le fantastique des choses vraies. Il est si petit! J'ai peur d'ennuyer, de déplaire ; j'ai vraiment beaucoup d'attrait vers ce petit garçon pour lequel imaginer est la vraie forme de

la vie. Ainsi sont ceux qui créent. La réalité parfois se décide à naître d'un rêve.

Nous avons chaud quand nous arrivons à la halte. Un petit âne, très sage, broute l'herbe.

— Il voudrait tant apprendre, soupire Phili; ça l'ennuie d'être toujours un âne...

Avant de nous asseoir, nous errons lentement au soleil. Phili contemple les allées sombres que nous venons de quitter : il écoute des cris d'oiseaux.

— Le jour, me dit-il, dans les arbres il y a les oiseaux, mais la nuit il y a les rêves.

— Et les oiseaux, Phili, où vont-ils nicher?

— Dans un grand colombier très bien aménagé dans l'étoile qui brille la première, Vénus, on m'a dit.

— Ah bah?

— Songe s'ils s'amusent! ils sont tous ensemble! ceux du nord, des Amériques, des mers, du ciel.

— Et les oiseaux de nuit, Phili? il y en a pourtant.

— Bien sûr! ce sont les en retard, ceux qui n'ont pas volé assez vite et qui arrivent quand Dieu a fermé l'étoile... C'est pourquoi ils sont vexés, tristes, méchants.

Nous nous asseyons sur un banc; nous buvons un lait délectable.

Alors passe devant nous sur la sente le chien tacheté; il précède un brave homme barbu, qui boite et qui porte sur ses épaules un long bâton d'où s'alourdissent, de chaque côté, des récipients pleins de lait.

— Est-ce là Croquemitaine, mon vieux Phili?

Mais Phili, ce soir, doute.

— Il n'y a pas d'enfants dans ses seaux, mais une espèce de lait; je crois que c'est un bonhomme noir qui va organiser le clair de lune. Tu verras ce soir! s'il y en aura des endroits blancs... Tiens, le grand plateau, ce qu'il doit en falloir de la crème, pour le napper jusqu'au fin fond! Croquemitaine, lui, ne doit pas se déranger, il envoie ses gens faire les courses.

Nous marchons dans l'herbe encore tiède; le ciel devient rose.

— Aimes-tu la lune? — et Phili, du doigt, me montre le point du ciel où elle s'arrondira tout à l'heure. — Et sais-tu ce qu'elle est quand elle est pleine? C'est le derrière en argent d'un grand lapin bleu.

Nous sommes seuls. Un vent délicat joue dans les grandes herbes. Le soir déjà sent bon. Les clochettes lointaines du bétail tintent.

— C'est la messe pour les bêtes, dit encore Phili.

Et, un long moment il se tait.

— Je ne voudrais pas rentrer, reprend Phili. Avec toi je dis ce que j'ai envie de dire, je suis petit. Mes grand mères me croient trop grand, elles s'imaginent que je dois aimer les choses des grands. J'ai bien le temps, n'est-ce pas?

— Petit Phili!

— Je voudrais coucher dans l'herbe, sous une vache.

— Petit veau!

— Oui. Je voudrais aussi n'être pas toujours un petit garçon; je voudrais changer, être un arbre ou une bête ayant permission de coucher dehors avec la nuit.

— Mais, Phili, dans ta chambre aussi tu as la nuit...

— Non. J'ai Joséphine.

Mmes Demontemps et Gélerjeune nous attendaient, les pauvres femmes, avec impatience. Je fus touchée de leur bonté, de leur sollicitude, de la tendresse avec laquelle elles contemplaient ce petit garçon, ce petit garçon qu'elles ne connaissaient pas, en le chérissant de tout leur cœur. Elles couvraient de baisers cette tête mystérieuse, née pourtant de leur race et croyaient bonnement tout savoir de ce petit bonhomme ressemblant à sa mère, ressemblant à Albert. Elles l'abreuvaient d'amour comme on donne de l'eau à une graine et cela avec autant de certitude étiquetée qu'une graine en inspire. Du haricot doit monter un autre haricot; du pois un même pois, du gland un chêne, de tel pépin un poirier. Elles croyaient leur petit d'homme déjà tout habité d'idées leur étant familières, prêtes à grandir, et bien rangées en ordre familial dans sa cervelle, un peu comme des pots de confitures destinés simplement à devenir soupières. Et elles adoraient, en ce petit garçon, un petit garçon qui n'existait pas, et elles se disputaient son cœur qu'elles ignoraient.

Après dîner, Phili avant de monter, emmené par Joséphine, vint un moment près de moi. Je lui confectionnais une cocotte en papier qui bat des ailes, chef-d'œuvre de pliage patient. Il

faisait semblant, avec politesse, de s'intéresser à cette chose qui lui était totalement indifférente. Mais, courbant vers mes mains sa tête aux cheveux épais, il me dit :

— Je voudrais dormir avec toi : tu sens très bon...

— Petit Phili, tes grand mères ne seraient pas contentes, et puis je n'ai pas l'habitude. Il faut monter te coucher bien gentiment. Je te raconterai demain l'histoire écrite sur le papillon.

Alors, sans insister, il s'en fut, sage, absent, prononçant du bout des lèvres de vagues « bonsoirs ». Sa jolie silhouette enfantine et claire se dessinait sur la robe noire de Joséphine comme sur un écran.

— A-t-il été raisonnable avec vous cet après-midi ? interrogea Mme Demontemps.

J'hésitai. Leur raconterais-je les propos de l'enfant ? Leur révélerai-je ses goûts de rêverie ? Ses petites idées ? Ses désirs ? A quoi bon ? Elles ne comprendraient pas, ne trouveraient pas cela « drôle », s'effareraient. Un enfant de la bourgeoisie doit être un enfant comme les autres et non un fol petit poète cherchant à s'accorder à l'univers par toutes les résonnances de sa sensibilité ingénue. Mme Demontemps, Mme Gélerjeune, qui vous querellez déjà pour savoir à quel cours vous l'enverrez cet hiver et si on l'habillera « en marin » ou en veste, vous auriez un peu honte des divagations naïves, vous ne reconnaîtriez pas votre race...

Et je réponds, en tirant la queue de la cocotte, ce qui lui fait éperdument battre les ailes :

— Sage comme une image, le pauvre petit.

Mais il est dit que mon séjour à Charlannes, le repos que j'en attendais, sera, sans fin, troublé par cette famille imprévue. On se couche tôt à la montagne. J'allais vers onze heures me mettre au lit, lorsqu'on frappe à mon mur de droite.

— Qu'y a-t-il ?

— Phili ! Phili !

J'ouvre ma porte. Les grand mères et Joséphine forment un groupe affolé. Joséphine, vite endormie, croyant l'enfant dormant aussi, venait de se réveiller et de voir le petit lit vide. Elle bondit chez les grand mères ; elle vient de descendre et de remonter. Phili n'est nulle part. Est-il dans ma chambre ?

Mais non ! Phili est perdu. Phili est volé. Phili est sorti !

— C'est inconcevable ! C'est insensé ! Personne n'a rien vu, rien entendu ! Où peut être Phili ?

— Rassurez-vous, pauvres dames. Phili est certainement sorti pour aller voir le clair de lune sur le grand plateau. Il m'avait confié son désir de dormir dans l'herbe, la nuit, comme une petite bête. Habillons-nous. Courons dans « toutes les directions », ainsi que dans *les Malheurs de Sophie*, et nous retrouverons Phili.

— Ne venez pas, ma chère ! Votre rhume...

— Restez ici, ma bonne ! Votre jambe...

— Oui, restez ; restez, ordonnai-je. Joséphine ira d'un côté, moi de l'autre. Ne vous impatientez pas. Nous pouvons être longtemps dehors.

— J'ai peur ! sanglote Joséphine.

Pendant qu'elle alerte le veilleur de nuit, déjà je suis partie. Je reprends les chemins aimés par le petit Phili. Comme ils sont bizarres au noir de la lune ! Ici des traits d'argent, là des ombres pâles, au loin l'air nacré ; tout près, les ténèbres. Les arbres, dérangés en leur conciliabule, frémissent mécontents ; des bêtes invisibles rôdent, passent, s'insinuent. L'obscurité sans fin, me frôle comme un animal informe et renaissant. Les sentiers se ressemblent, les clairières se contournent ; je m'égare ; je perds le chemin, reviens sur mes pas, repars. Je tâtonne entre des branches. Que tout est mystérieux ! Ces mêmes lieux, si familiers tout à l'heure, sont étranges, sont autres. Phili avait raison. Les ramures sont pleines de rêves et ces rêves changent ce petit coin d'univers, ainsi qu'ils transforment le monde intérieur que chacun porte en soi-même. Je n'ose pas crier : Phili ! Phili ! Je crains de déranger, par ma voix, un enchantement auquel il participe peut-être. Étrange petit garçon, qu'as-tu suscité ? Quelles présences as-tu évoquées ? Ai-je le droit de venir te troubler ? te reprendre ? te ramener au monde ennuyeux des humains assagis ? La nuit, le clair et l'obscur de ses ombres et de son astre me donnent des pensées folles...

Phili ! si petit ! si désarmé ! exposé à la peur, à la rosée, plus tard au froid de l'aube, ne sachant plus ta route, pleurant, tremblant, où es-tu, enfant, où es-tu ? Et moi-même pleurant, tremblant, conjurant les forces inconnues de ne pas

garder Phili, l'étrange petit Phili, je vois enfin, hors des sombres sentes, s'étaler, second ciel, l'argent ondoyant du pré, du plateau, dormant nu sans ombre, sans arbres, immense et tranquille, en sa paix nocturne, que compose, philtre et magie, l'odeur des herbes et des fleurs.

Je m'arrête : je respire.

Une forme court à ma rencontre. C'est un chien : le chien blanc tacheté ; le chien de Croquemitaine. Je le caresse, je le suis. Il me dirige vers une petite forme sombre. Là Phili dort, roulé dans ma cape brune, bien à l'abri du froid et du sol, sans peur et bienheureux. Assise auprès de lui, je le contemple. Quel allègement ! que je voudrais rassurer aussitôt les pauvres grand mères ! Je prends sa petite main ; il remue ; il ouvre les yeux, me voit et me sourit ; s'éveille, se redresse, jette ses bras à mon cou.

— Il t'a laissé entrer, le bon Croquemitaine ?

— Tu rêves encore, Phili.

— Non, non ! le bon chien m'a pris sur son dos et m'a conduit chez Croquemitaine. J'avais emporté ta cape pour n'avoir pas froid et qui sent comme toi... La maison de Croquemitaine est toute en argent et lui est habillé en nuit avec des étoiles. A son mur d'argent, des tas de petits seaux sont suspendus ; qu'y a-t-il dedans ? dis, Croquemitaine ? des enfants méchants ? — Phili, mais non ! Mais non ! répondit-il ; mes petits seaux sont pleins de choses pas vraies, des choses qu'on invente, qui amusent, qui vous font vivre où on a envie, partir, aller, venir, changer, voyager vite, vite, vite, vite. Prends ce que tu voudras. Avec ça, pas besoin d'autos, ni de rien, ni de personne : tu rêves, Phili ; tu imagines ; tu racontes, ah ! que tu t'amuses ! tu chantes, tu danses, tu pleures, tu ris. On fait peur de moi aux enfants parce que, si tous m'aimaient, ce que les grandes personnes veulent qu'on fasse ne serait jamais fait... Mais par ci, par là, un petit m'aime, me cherche, arrive à me voir. Quand tu voudras, Phili, reviens, j'ai des tas d'histoires à te raconter, des drôles, des jolies... tu y penseras quand on t'ennuiera ; et, dès que tu pourras t'échapper, tu me reviendras...

J'entraînais Phili, trébuchant dans mon long manteau, sur le chemin du retour. Il parlait, parlait, parlait...

— Comment as-tu pu sortir ? ouvrir les portes ?

— Je ne sais pas ; ça s'est bien ouvert, sans bruit ; le chien m'attendait.

Les lampes de la maison brillent; tout le mystère s'efface dans l'ombre qui recule.

— Voilà Phili ! Voilà Phili !

Et les grand mères pleurent, embrassent, grondent, se réjouissent.

Mme Demontemps se ressaisit la première.

— Méchant Phili ! Tu mériterais d'être puni ! nous causer des frayeurs pareilles ! Désobéir... se sauver...

— Je n'ai pas désobéi : vous ne m'aviez jamais défendu d'aller voir Croquemitaine.

— Croquemitaine !

— Vous disiez tous qu'il viendrait ; il ne venait pas, je suis allé le voir.

— Es-tu fou, Phili ?

— Mais non ; et ne me grondez plus s'il vous plaît, ma grand mère ; sans quoi, Croquemitaine viendra vraiment me prendre.

Je n'ai pas revu le petit Phili. Ses parents l'ont emmené en Amérique. Je n'ai plus de ses nouvelles.

Écrira-t-il toutes les « choses pas vraies » dont Croquemitaine lui a fait don ? les aura-t-il oubliées ? ainsi que tous les grands oublient leur enfance ?

Et plus tard, à son tour, marié, père, dira-t-il avec une tendre menace :

— Sois sage ! et crains Croquemitaine...

à son étrange petit garçon ?

Gérard d'Houville.

UN PAPE HUMANISTE

PIE II

La cathédrale de Sienne possède, dans sa librairie, dix fresques du Pinturicchio, et aussi de Raphaël, qui représentent les principaux épisodes de la vie du Siennois Æneas Silvius Piccolomini, devenu pape en 1458, sous le nom de Pie II. On y voit une ville de marbre au bord de la mer, des galères sur les flots bleus, des portiques qui encadrent le cours d'un fleuve dont l'azur pâle se confond avec celui des collines, des trônes de pape, de roi, d'empereur, des salles de palais et des places publiques où se déploient d'harmonieux groupes en costumes éclatants. Sur la première fresque, un jeune homme vêtu de bleu, son visage souriant tourné vers nous, chevauche près d'un vieux cardinal sévère et triste. Son magnifique cheval blanc semble avoir conscience de la destinée qu'il porte; mais la monture du cardinal, qui ne porte que du passé, a de moins belles allures. Sur la seconde, le même jeune homme, à la longue chevelure blonde, se présente devant le roi d'Écosse, au milieu d'une cour qui n'a d'yeux que pour lui. Sur la troisième, il reçoit des mains de l'empereur Frédéric III la couronne d'or de la poésie. Nous le retrouvons bientôt évêque, aux portes de Sienne, amenant Éléonore de Portugal à cet empereur, son fiancé. Plus loin, le pape Calixte III pose sur sa tête le chapeau rouge des cardinaux. Enfin, le voici pape, au moment où, précédé d'un splendide cortège, élevé sur la chaise gestatoire, il est arrêté par le maître des cérémonies qui lui dit en brûlant l'étoupe rituelle : « Saint-Père, ainsi passe la gloire du monde. »

Ces fresques, d'un coloris admirable, appartiennent à la peinture historique qui transforme l'histoire en tableaux de grand opéra. L'idée somptueuse qu'elles nous donneraient de la vie d'Æneas Silvius ne vaut pas celle qui ressort des aventures et de la psychologie du personnage. Mais, présenté sous un jour plus vrai, le sujet pourrait paraître ingrat. Pie II n'est pas de ceux dont la figure occupe encore l'imagination des hommes. Il a vécu plongé dans les intrigues d'une des époques les plus compliquées et les plus confuses de l'histoire occidentale. S'il mérite de retenir notre attention, c'est parce qu'il fut un de ses plus curieux représentants et un très beau type de la civilisation italienne au temps où elle se dégageait du moyen âge. Intéressant par lui-même, il l'est encore davantage quand on songe qu'il installe l'humanisme dans la chaire de saint Pierre et commence ainsi la série des papes qui provoqueront la Réforme.

***

Æneas Silvius Piccolomini était né le 15 octobre 1405 à Corsignano, sur le territoire siennois, d'une noble et pauvre famille siennoise. Les Siennois ont passé pour un des peuples les plus fous de l'histoire. Mais la folie italienne est toujours tempérée d'habileté et d'esprit pratique. Ces fous étaient les banquiers des princes, des rois et des papes; ils tenaient les principaux marchés ; ils régnaient sur nos foires de Champagne ; ils couraient le monde, armés jusques aux dents, avec leurs ballots de marchandises. Entre temps, ils avaient de la fantaisie et se laissaient facilement tenter par l'irréalisable. Ils étaient réalistes avec des foucades et des accès de fièvre romanesque ou chimérique. Toujours prêts à se mettre en route, leur industrie était légendaire dans tous les pays où ils allaient et faisaient fortune. Quelques-uns de ces traits caractériseront le jeune Æneas Silvius que sa famille envoyait à Sienne dans sa dix-huitième année.

Depuis la fin du XIII[e] siècle Sienne avait son Université comme sa rivale et son ennemie Florence. Mais cette Université ne s'était guère développée au milieu des guerres civiles. Cependant quelques maîtres illustres réunissaient autour d'eux les jeunes gens qu'enthousiasmait la renaissance de l'antiquité. Æneas était descendu chez un de ses parents, Niccolo Lolli,

qui l'initia aux beautés des poètes latins ; et il suivit des cours de droit civil et de droit canonique. Comme il n'avait point d'argent et que les livres coûtaient cher, il recopiait ceux que ses amis lui prêtaient. Excellente contrainte qui meubla son esprit des plus belles formes de l'éloquence et de la poésie antiques. Il posséda son Cicéron, son Tite-Live, son Virgile Sans doute il allait assez souvent à Florence où professait le célèbre Filelfo. Filelfo a été avec le Pogge et Valla un de ces grands maîtres d'humanisme qui se sont imposés à l'intelligence italienne pendant le xv^e^ siècle et qui, dans les villes où ils s'établissaient, exerçaient une véritable dictature.

Ils empruntaient des Anciens, dont ils se faisaient les interprètes, un prestige sacré. Leur vanité, près de laquelle la vanité de nos écrivains les plus infatués et de nos politiciens les plus ridicules paraîtrait une aimable modestie, n'avait d'égale que leur audace. Ils ne se contentaient pas de se déchirer les uns les autres avec ces raffinements d'insolence et de haine dont les grammairiens sont encore plus coutumiers que les autres hommes de lettres; leur amour-propre ne craignait pas de se satisfaire aux dépens des tyrans les plus redoutés. Ce xv^e^ siècle italien, où le crime était traité en œuvre d'art, nous offre un exemple déconcertant du pouvoir de la littérature. Des gens comme Filelfo qui n'avaient d'autres armes que leur plume, d'autres ressources que leur érudition, bravaient impunément les princes et les papes. Ils lançaient contre eux des satires à la Juvénal, plus hardis que Juvénal qui ne foudroyait que des cadavres. Ils meurtrissaient d'allusions grossières ou perfides, mais toujours en beau latin, des réputations appuyées sur des bandes de spadassins et sur des troupes de mercenaires. Et l'on n'osait pas les supprimer. Le respect et l'amour des lettres antiques étaient si forts qu'il semblait qu'on les eût atteintes en frappant ceux qu'elles avaient nourris. Ce Filelfo avait séjourné à Constantinople, près de Jean Paléologue ; il y avait étudié la langue et la littérature grecques; et, par amour du grec, peut-être aussi, espérons-le, de la beauté, il avait épousé la fille d'un de ses maîtres, Théodora Chysoloras. Les deux époux s'entendaient dans le plus pur antique. Æneas Silvius n'oublia jamais les leçons de Filelfo : et ce fut pour la culture grecque, comme nous le verrons, qu'il livra son dernier combat.

Le moment où il s'éveillait à la vie intellectuelle était un

des plus troubles. Le Grand Schisme avait duré quarante ans, de 1378 à 1417. Pendant quarante ans, les successeurs de saint Pierre, papes et antipapes, avaient lacéré la robe sans couture.

Jamais l'Église n'avait traversé pareille épreuve. Que d'horreurs et de tristesses! En 1383, Urbain VI, en lutte ouverte avec ses cardinaux, fait jeter à la mer cinq d'entre eux enfermés dans des sacs. En 1390, Boniface IX, obligé de s'enfuir de Rome, se réfugie à Pérouse d'où des révoltes sanglantes le chassent jusqu'à Assise. En 1405, Innocent VII est réduit à négocier avec le peuple de Rome. La papauté sortait maculée, amoindrie, appauvrie, humiliée de ce demi-siècle d'anarchie. Cependant le sentiment religieux n'avait pas diminué dans les masses; et on n'en veut d'autres preuves que les manifestations publiques de la piété populaire, l'incroyable besoin de pénitence qui sembla s'emparer des âmes et qui multipliait dans les rues et sur les places des villes les prières et les flagellations.

Le sentiment religieux ne s'était pas non plus affaibli chez les chrétiens réfléchis; mais ils avaient conçu l'idée d'une réforme L'idée qu'il était indispensable que l'Église se réformât, dans son chef et dans ses membres, les obsédait. Entre l'élite chrétienne et la foule, ceux qu'on nommera plus tard les honnêtes gens, dégoûtés des discussions religieuses et d'un christianisme dénaturé par la politique, cherchaient un refuge et un réconfort dans l'antiquité classique. Ils en admiraient tout avec plus de zèle que de discernement. Il ne leur suffisait pas d'emprunter leur langue aux Anciens; ils essayaient de s'assimiler leurs pensées. Et ils retournaient doucement au paganisme dont ils finissaient par adopter les licences. L'amour du grec et du latin autorisait tout, justifiait tout, couvrait tout. Nous avons quelque peine à comprendre aujourd'hui qu'un écrivain aussi dévergondé et aussi souvent obscène que le Pogge ait pu vivre à la Cour pontificale, même sous le sévère Martin V. Les prêtres et les cardinaux donnaient le signal des applaudissements à des facéties effrontées où des Muses, habillées à l'antique, les ridiculisaient et les diffamaient. De l'esprit, le libertinage s'était naturellement étendu aux mœurs.

Ce fut dans ce monde, qui sentait la corruption, qu'acheva de se former le jeune Piccolomini, aussi ardent au travail qu'au plaisir. Les conteurs siennois nous ont laissé des tableaux de

la vie amoureuse et plaisante de Sienne qui ne dépareraient point la riche galerie du *Décaméron*. Dans un de ses contes, Boccace, après nous avoir énuméré les prouesses d'une dame de Bologne, pris soudain d'un transport lyrique, s'écrie : « O beau sang bolonais ! » Le sang de Sienne n'avait rien à lui envier. Mais Æneas Silvius ne bornait pas son ambition à se divertir. Il avait conscience de sa valeur, et Sienne commençait à lui paraître un trop petit théâtre. Très souple, très instruit, orateur cicéronien, poète comme un homme qui sait Virgile par cœur, persuadé, d'après l'exemple du Filelfo, que l'esprit peut tout dans le monde, il aspirait à promener à travers l'Europe son bagage d'humaniste comme ses compatriotes y promenaient leurs épices, leurs étoffes et leur or.

Le hasard voulut alors que le cardinal Capranica passât à Sienne. Capranica a été une des belles figures de la Curie romaine au xv^e^ siècle : un ascète doublé d'un savant. On nous dit que, lorsqu'on le déshabilla après sa mort, on découvrit que, même pendant sa maladie qui avait été longue et douloureuse, il n'avait pas quitté son cilice. Ce cilice ne l'avait jamais empêché de se plaire dans la compagnie des Muses et dans la société des beaux esprits. Tous ceux qui désiraient s'instruire étaient admis à profiter de la riche bibliothèque qu'il avait composée. Il était fier d'entretenir une correspondance avec le Pogge et l'appelait « son illustre ami ». Mais le cardinal qui s'arrêtait à Sienne était triste et soucieux. Le nouveau pape, Eugène IV, refusait de lui reconnaître le titre de cardinal dont l'avait gratifié son prédécesseur; et il allait à Bâle pour obtenir justice du Concile. Une des conséquences du Schisme avait été de contraindre la Papauté à convoquer périodiquement des conciles œcuméniques dont l'effort tendait à limiter ses pouvoirs et à réduire son autorité. Les vertus de Capranica sont presque d'un saint; il se fait de la religion la conception ascétique que s'en est faite le moyen âge; il a même écrit un *Art de mourir* rempli de cette idée, contre laquelle protestera toute la Renaissance, que la vie ne doit être qu'une préparation à la mort. Et Capranica n'en appelle pas moins au Concile contre le pape, parce qu'il veut avoir un chapeau de couleur rouge. L'ambition des honneurs chez ces vieux hommes d'Église a quelque chose qui nous surprend toujours, profanes que nous sommes. Capranica, tout ascète qu'il soit, n'est pas moins

séduit par les grâces païennes de l'humanisme. Il n'a déjà plus l'esprit de son cilice.

Il était donc préoccupé et d'humeur chagrine quand on lui présenta le jeune Æneas Silvius renommé pour ses dons oratoires. Il devina chez ce jeune homme une intelligence de premier ordre et une éloquence qui pourrait trouver son emploi au Concile. Et puis ce serait un fort agréable compagnon. Il lui proposa de l'emmener en qualité de secrétaire. Quel coup de fortune! Je ne sais si Æneas quitta Sienne sur le beau cheval blanc que lui a prêté le Pinturicchio; mais il partit l'âme ouverte à l'espérance. Il emportait dans son bagage trois mille vers latins dont la plupart lui avaient été inspirés par des dames de Sienne. On s'embarqua à Gênes. Une tempête, comme celle que Virgile avait décrite au premier livre de l'*Énéide*, poussa d'abord le nouvel Énée vers les côtes d'Afrique. Heureusement un retour des vents ramena nos voyageurs dans leur port de départ; et de là ils gagnèrent à cheval le Saint-Gothard.

***

Au xv^e^ siècle, dès qu'il entrait en Allemagne, un Italien aussi délié que Piccolomini, éprouvait un très vif sentiment de sa supériorité. Pour avoir une idée de ce qu'était alors la grossièreté de la vie germanique, il faut lire les deux ouvrages de Janssen : *l'Allemagne à la fin du moyen âge* et *l'Allemagne et la Réforme*. On y était rudement enfoncé dans la matière. L'ivrognerie et la gloutonnerie y faisaient plus de victimes que les armes de guerre. On y mourait surtout d'excès de table et d'indigestion. Les femmes atteignaient et souvent même dépassaient les hommes en goinfrerie. La réunion du Concile était une bénédiction pour la ville de Bâle. Ambassadeurs et cardinaux se festoyaient à qui mieux mieux. Les théologiens buvaient dru les vins d'Alsace et ceux du Rhin, pendant que les rues regorgeaient de mendiants et que les vendeurs de fausses reliques, connus sous le nom de stationnaires, proposaient aux passants, l'un des brins de paille arrachés à la Crèche, l'autre un os de l'âne de Balaam, celui-ci une plume tombée de l'aile de saint Michel, celui-là la bride du cheval de saint Georges. Les Italiens étaient très entourés. Ils apportaient le reflet d'une lumière lointaine, d'une aurore. « C'est grâce à nous Italiens, écrira plus tard Piccolomini, que la Germanie s'est policée. »

Il garda toujours un bon souvenir des Allemands, car il leur était reconnaissant de les avoir apprivoisés et charmés.

A peine introduit au Concile par son patron, il y plut extraordinairement. Dans les *Commentaires* qu'il écrivit sur le *Concile de Bâle*, il nous dit au sujet des opinions qu'échangeaient deux Pères du Concile : « Ils parlaient à voix basse, mais je les ai entendus. J'étais à leurs pieds et j'écoutais avidement. » C'est dans cette attitude que je me représente volontiers ce jeune Italien curieux, toujours à l'affût, prompt à saisir la parole qui passe, le geste qui l'explique, le regard qui la souligne. Il étudie les hommes; il observe le pays; il prend des notes; il est obligeant et pratique. Il ne rompt avec personne; il se détache en douceur. Le cardinal Capranica est pauvre et trop austère pour ne pas le rester. Il le quitte après avoir éloquemment plaidé sa cause; et il entre au service de l'évêque de Freising, puis de l'évêque de Novare, enfin du cardinal Albergati, encore un cardinal ami de Filelfo, ascète et humaniste, adorant les Muses et couchant sur un sac de paille d'où il se relève à minuit pour réciter son office. Albergati l'emmène à la Diète de Francfort et le charge d'une mission secrète pour le roi d'Écosse. C'était un dur voyage. Mais où n'irait pas un Siennois? Il séjourna quelque temps dans ce pays, inscrivit soigneusement tout ce qu'il y avait vu, et, n'ayant pu obtenir un sauf-conduit pour son retour, il aima mieux, dit-il, éprouver la miséricorde des hommes que celle des flots. Bien lui en prit : le navire qui aurait dû le ramener en Belgique fit naufrage. Pendant ce temps, il traversait l'Angleterre, déguisé en marchand, et ne manquait pas d'en noter les particularités.

Quand il revint à Bâle, le Concile était en effervescence. Ces États généraux de la Chrétienté, insurgés contre le Pape, se préparaient à recommencer le schisme. Ce n'était plus un Concile, c'était une assemblée révolutionnaire. Il s'agissait de renverser la monarchie dans l'Église et d'y installer la république au nom de ce principe que le Concile, canoniquement réuni, était supérieur au Pape et pouvait le déposer. Les Universités, du haut de leur orgueil, patronnaient cette opinion ; les petits princes y voyaient un moyen de s'affranchir du joug de la Papauté ; les philosophes, comme toujours, en espéraient la réforme des mœurs. Une fois la rupture consommée avec

Eugène IV, et dès que l'antipape Félix V fut nommé, le Concile donna le spectacle d'un parlement en délire. « Il s'y élevait, dit Æneas Silvius, des clameurs semblables à l'éclat des trompettes et au frémissement des chevaux lorsque deux armées s'ébranlent pour en venir aux mains. » Nous n'étions pas à Bâle au xv^e^ siècle ; mais nous connaissons parfaitement ces ébrouements et ces fanfares. Tous les parlementarismes se ressemblent. Rien de pire ne pouvait arriver à l'Église que de se transformer en république ou en monarchie parlementaire. Dans son *Histoire des Papes*, Pastor nous dit que le jeune Piccolomini assistait à ces querelles entre le Souverain Pontife et le Concile avec l'indifférence d'un partisan de la Renaissance païenne ; mais il ajoute que cela ne l'empêchait pas d'écrire contre le Pape. Ce n'est pas exact. Le jeune Piccolomini était bien moins indifférent que Pastor ne le croit. Son premier livre des *Commentaires sur le Concile* nous le montre aussi passionné que les plus passionnés. « Le Pape, s'écrie-t-il, est dans l'Église comme le Roi dans une monarchie. Or, il est absurde que le monarque ait plus de pouvoir que tout le royaume. Des souverains gouvernent-ils mal? Exercent-ils la tyrannie ? Leur peuple se lève tout entier et les expulse. De même l'Église, c'est-à-dire le Concile général, peut déposer le Souverain Pontife. » Et pour achever de nous en convaincre, il nous citait l'opinion de Cicéron et, après quelques exemples de martyrs chrétiens, les exemples plus persuasifs de Curtius, de Codrus, de Théramène, de Socrate, de Léonidas.

En lisant ces diatribes, je songe aux orateurs de la Convention. C'est à peu près le même esprit ; ce sont les mêmes citations. Les révolutionnaires de Paris, comme ceux de Bâle, tirent à eux les personnages de Plutarque et de Tite-Live. On n'imagine pas ce qui peut sortir d'absurdités politiques du cerveau d'un humaniste. Æneas Silvius allait encore plus loin ; il réclamait des réformes radicales : « Il serait désirable, écrivait-il, de voir beaucoup de prêtres se marier ; ils se sauveraient plus facilement. » Ce premier livre des *Commentaires* ne fit point scandale ; mais, au lendemain de la condamnation de Luther, les Allemands s'en emparèrent et le réimprimèrent sans date ; et les protestants s'en servirent, heureux pour une fois de pouvoir invoquer l'autorité d'un pape.

Il est vrai qu'au moment où il l'écrivait, Piccolomini n'avait

point reçu les Ordres. Il n'était qu'un jeune laïque très désireux de parvenir et dont la situation grandissait de jour en jour. Mais il lui arrivait ce qui arrive d'ordinaire aux politiciens. La chaude atmosphère du Concile avait excité sa verve, et engourdi sa perspicacité. Les bruits de couloirs, comme nous disons, ne lui avaient point permis de percevoir le sentiment public qui était opposé à ces réformes violentes et, d'une façon générale, à toute violence. On commençait à ressentir le besoin de restaurer l'autorité spirituelle. Les grandes nations avaient horreur du schisme; et le pauvre Félix V, petit vieillard aux yeux louches, d'esprit mesquin et d'humeur avaricieuse, n'était point d'envergure à le ressusciter. Æneas Silvius s'en aperçut dès qu'il eut accepté près de lui une place de secrétaire. Il le comprit mieux encore, lorsque l'empereur allemand Frédéric III refusa de reconnaître l'antipape et décida d'observer la neutralité. Trois partis se trouvèrent en présence : le parti du Pape, le parti de l'antipape, le parti des neutres. Piccolomini s'était trop pressé de prendre position.

Notre fin Siennois répara cette erreur d'une manière étonnante. Trois ans se sont à peine écoulés qu'il est à la fois secrétaire de l'antipape, secrétaire de l'Empereur et secrétaire du Pape. On n'a jamais rien fait de plus joli dans ce genre-là. Et tout s'était si doucement opéré ! L'empereur Frédéric était passé à Bâle comme naguère le cardinal Capranica à Sienne. Il avait remarqué Æneas Silvius. Félix V accorda un congé au jeune homme ; et Frédéric l'emmena en Autriche. Là, le chancelier, Gaspard Schlich, le chargea d'une mission près d'Eugène IV. Malgré les appréhensions de son entourage et les avertissements de ses amis, il partit, se jeta aux pieds du Souverain Pontife, du vrai, et se releva son secrétaire. Mais il s'était fait précéder d'une longue lettre qui est un chef-d'œuvre. « Très Saint Père, lui écrivait-il, avant de remplir auprès de vous la mission dont m'a chargé l'Empereur, je tiens à dire quelques mots de ce qui me concerne personnellement. Je sais qu'il est arrivé à vos oreilles, sur mon compte, beaucoup de choses qui ne sont ni belles ni bonnes à répéter. Et pourtant ceux qui m'ont accusé auprès de vous n'ont pas menti. Oui, tant que je suis resté à Bâle, j'ai dit, écrit, fait beaucoup de ces choses. Je ne nie rien. Mon but était bien moins de vous porter dom-

mage que de me rendre utile à l'Église de Dieu. J'ai été dans l'erreur. Comment le nier? Mais cette erreur m'a été commune avec beaucoup d'autres et avec des hommes qui ne sont point sans valeur. J'ai suivi l'exemple de Julien, cardinal de Saint-Ange, de Nicolas, archevêque de Palerme, de Louis Pontano, notaire du Saint-Siège apostolique. On les considérait comme les lumières du droit, comme les maîtres de la vérité. Que dirai-je des Universités et des autres écoles? Ne vous étaient-elles pas hostiles en majorité? Plus tard, j'ai reconnu l'erreur des Bâlois, et alors, j'en fais l'aveu, je ne suis pas immédiatement accouru vers vous comme tant d'autres l'ont fait. Je redoutais de me jeter d'une erreur dans une autre, car bien souvent pour éviter Charybde on tombe en Scylla. C'est pourquoi je me suis joint à ceux qui se disaient Neutres. Je ne voulais point passer sans réfléchir et avec précipitation d'un extrême à l'autre. » Il me semble difficile de présenter ses excuses avec plus d'art et en même temps avec plus de dignité, de colorer ce qu'on peut appeler des palinodies d'une teinte plus gracieuse de sincérité et de sagesse. Si violent qu'il fût, Eugène IV était sensible au charme du discours. « Jamais, a-t-on dit, sauf à Athènes, dans l'antiquité, la déesse de la Persuasion n'exerça sur les hommes autant d'influence qu'à l'époque de la Renaissance. » Un pareil ambassadeur ne pouvait manquer de faire un secrétaire excellent. Eugène IV se l'attacha ; mais Piccolomini était toujours secrétaire de Frédéric et secrétaire en congé de Félix V.

Quand il sera dans la chaire de saint Pierre, ses adversaires s'empresseront de lui rappeler ses variations. Les partisans de la supériorité du concile sur le pape iront chercher des arguments dans ses anciens écrits, et il devra leur répondre par une bulle de 1463 ou il rétractera solennellement les erreurs de sa jeunesse. « Nous sommes dans l'obligation de suivre l'exemple de saint Augustin... C'est pourquoi nous vous avertissons de ne point ajouter foi à ceux de nos écrits d'autrefois qui renferment des attaques contre la supériorité de Rome... C'est à Pierre seul que le Sauveur a donné la toute-puissance : la primauté n'appartient qu'à lui seul et à ses successeurs légitimes. Si vous trouvez, soit dans nos dialogues, soit dans nos lettres, soit dans nos autres ouvrages, — car nous avons beaucoup écrit pendant notre jeunesse, — quelque chose de contraire

à cette doctrine, rejetez-le, méprisez-le. Suivez celle que nous vous donnons maintenant. Croyez plus la parole du vieillard que celle du jeune homme; ne placez pas dans votre estime le laïque plutôt que le Pape; rejetez Æneas et attachez-vous à Pie. » On ne se privait pas de lui répondre : « Vous êtes pape, très Saint-Père ; et c'est avec la tiare que vous sont venues ces nouvelles opinions. » Il protestait; il tenait à établir que sa connaissance de la vérité avait devancé son élévation au Pontificat.

Il touchait au moment le plus grave de sa vie. Il allait entrer dans la prêtrise. On l'y avait engagé plus d'une fois; mais sa vocation ne parlait pas encore, et son cœur paganisé redoutait les nostalgies. Frédéric l'avait couronné de cette couronne d'or de la poésie que jadis Pétrarque avait reçue au Capitole. Diplomate incomparable, on saluait en lui un émule de Virgile et d'Horace; et, deux ans auparavant, il avait écrit un petit roman, *les Deux Amants de Sienne*, qui serait bientôt traduit dans les principales villes de l'Europe. Il y avait prouvé son expérience des passions. Du reste, à défaut de ce petit livre, sa volumineuse correspondance nous renseignerait suffisamment sur son épicurisme et ses aventures. Il y a particulièrement une lettre à son père où l'humaniste s'affirme d'une façon aussi amusante qu'imprévue. Il annonce à son père, au vieux Piccolomini, que, du fond de l'Allemagne, il l'a promu à la dignité de grand-père, — ce qui ne doit pas l'étonner, car, lui dit-il, « vous aussi, mon père, vous avez été un fameux coq ! » Et il lui raconte son histoire. Il avait rencontré à Strasbourg une Anglaise qui parlait italien comme une Italienne (c'était bien de la chance!). Sa parole était si douce qu'il avait cru entendre cette Cléopâtre qui, après avoir conquis César, conquit Antoine. Il s'était senti attiré vers elle, mais il avait résisté à son penchant. « Cependant, se disait-il, de plus grands hommes que moi y ont cédé : Moïse, par exemple, et Aristote, oui, parfaitement, Aristote, David, Salomon et Virgile, Virgile lui-même. Ne serait-ce pas très impertinent de ma part d'avoir l'air, par mon abstinence, de donner une leçon à ces hommes considérables? » Vous devinez à quelle conclusion aboutit ce raisonnement tout empreint de modestie personnelle et de vénération pour l'antiquité biblique, grecque et romaine. Les

grands hommes du temps passé n'eurent pas à rougir devant leur disciple. Ah ! les humanistes en trouvent de bien bonnes !

Ce sont des raisonnements analogues que se font les deux amants de Sienne dont Æneas Silvius nous conte la mélancolique et brillante histoire. Un jeune cavalier de Franconie, Euryale, entre à Sienne avec l'empereur Sigismond dont il est un des favoris. Dès ses premiers pas il rencontre une jeune dame, Lucrèce, mariée à un Siennois que l'auteur nomme Ménélas. Coup de foudre comme dans *Roméo et Juliette*. Malgré tous les obstacles, ils échangent des lettres et parviennent à se voir, puis, un jour, s'appartiennent. L'Empereur quitte Sienne et s'achemine vers Rome. Euryale le suit; Lucrèce en meurt. Euryale, accablé par la nouvelle de cette mort, reçoit de l'Empereur l'ordre d'épouser une jeune princesse aussi belle que vertueuse. Il l'épouse, et Lucrèce, pour la seconde fois, est enterrée.

Ce petit roman, écrit dans un latin élégant et spirituel, se ressent de l'influence de Boccace. C'est le même procédé qui consiste à revêtir une anecdote de la vie courante d'une forme oratoire et artistique imitée des Anciens et de nous raconter la défaillance d'une dame avec autant d'éloquence que Tite-Live nous racontait la chute de Carthage. Encore dans Boccace la savoureuse langue italienne atténue un peu ce désaccord entre le fond et la forme et l'empêche de tourner à la parodie. Chez Æneas Silvius, il s'accuse d'autant plus que la forme est virgilienne, horatienne et cicéronienne. Les petits soupers de Lucrèce sont chargés de souvenirs classiques; Euryale connaît à fond son siècle d'Auguste. Le gros portier de la dame, un Teuton, s'exprime comme Horace; et Pandarus, qui favorise les amours de sa sœur pour obtenir le titre de comte Palatin, aurait eu chez nous, il y a cinquante ans, le premier prix de discours latin au Concours général. Tout cela est bien artificiel. Mais sous cet artifice on découvre un observateur du cœur humain. Son Euryale n'est pas seulement le beau jeune homme qui passe. Il échappe à la convention, lorsqu'il est enfermé dans un coffre que le mari, — qui, d'ailleurs, n'a aucun soupçon, — veut ouvrir pour y prendre des papiers : il maudit sa légèreté, sa sottise; il supplie le Seigneur de venir à son aide ; il lui jure que, s'il se tire d'affaire, plus jamais la fourberie d'une femme ne trompera sa vigilance. Comme

il est prêt à rejeter la responsabilité de la faute sur la méchanceté féminine! Mais Lucrèce, qui risque encore plus que lui, ne se plaint pas, ne regrette rien, — et sauve la situation. A la fois prudente et passionnée, sans idéal, mais sans vulgarité, possédée d'un amour qui ne pardonne pas, je ne vois dans l'œuvre de Boccace aucune héroïne plus touchante.

Son souvenir ne pesa pas aussi longtemps sur le cœur d'Euryale que sur la mémoire du futur Pie II. Pourtant, il se flattait d'avoir écrit un roman dont la lecture pouvait préserver des passions. Un changement s'accomplissait en lui. La peste de Bâle, où il perdit tant d'amis, et qui faillit l'emporter, en fut-elle la cause? Ou l'approche de la vieillesse, car il vieillit avant l'âge? Toujours est-il que de gai il devint mélancolique, d'exubérant taciturne. L'idée de la mort vint s'asseoir à ses côtés. « Savoir mourir, écrivait-il à un ami, c'est la grande science, l'unique sagesse, la vraie philosophie. La mort est la dernière action de l'homme. Eût-il bien fait jusqu'à la fin, s'il la manque, tout est perdu : c'est un poète qui néglige son dernier acte. » Le poète qui était en lui allait le préparer, ce dernier acte, et en faire le plus beau de sa pièce.

***

Il avait reçu les ordres en 1446. L'année suivante, son vieil ami Tomas Parentucelli, élu pape sous le nom de Nicolas V, le faisait évêque de Trieste et en 1450 évêque de Sienne. Huit années se passèrent pendant lesquelles, nonce du pape en Autriche, en Bohême, en Moravie, il rendit les plus grands services à l'Église et à l'Empereur, pacifiant l'Université de Vienne, qui prétendait en appeler à un nouveau Concile, et la Bohême insurgée contre Frédéric. Huit années se passèrent, et il sortit pape d'un conclave dont il nous a laissé le récit mémorable. Son plus redoutable adversaire, le cardinal de Rouen, Guillaume d'Estouteville, très grand seigneur et chef du parti français, ne négligea aucun des arguments susceptibles de le faire écarter. « Comment, disait-il, pourrait-on songer à Piccolomini pour la tiare? Il est goutteux; l'Église est malade; sera-ce un malade qui pourra la guérir? Il arrive à peine d'Allemagne : il est capable de vouloir y transférer la curie. Pensez aussi à sa culture intellectuelle. Devons-nous élever sur la chaire de saint Pierre un poète et laisser gou-

verner l'Église par des moyens empruntés au paganisme? »

Ce dernier argument était le plus impressionnant. Mais les partisans de Piccolomini et Piccolomini lui-même faisaient valoir quel danger il y aurait à élire un Français et mettaient tout en œuvre pour que la tiare ne sortît point de la nationalité italienne. Aucun nationalisme n'est comparable à celui de la curie romaine, et voilà des siècles qu'il dure, exactement depuis les grands, les admirables papes français d'Avignon. Le récit du Conclave et des intrigues qui s'y nouèrent dans tous les coins du palais apostolique, et jusque dans les plus malodorants, est une des pages les plus fortes qu'Æneas Silvius ait écrites, une page dont certains passages crus feraient penser à du Tacite ou à du Juvénal. Il n'y avait pas même deux ans qu'il avait reçu la pourpre cardinalice. Quand, après le dernier scrutin qui lui donnait neuf voix et qui en donnait six à d'Estouteville, le cardinal Rodrigue Borgia, le futur Alexandre VI, se fut rangé de son côté, suivi de quatre autres cardinaux, et que, ces cinq voix nouvelles le faisant pape, tous les cardinaux s'agenouillèrent devant lui, il ne put dominer son émotion et fondit en larmes.

Maigre, plus que maigre, émacié, les traits usés, torturé par des douleurs rhumatismales qu'il avait contractées en Écosse, mais d'une énergie silencieuse en face de la souffrance : tout en lui maintenant respirait la douceur et l'austérité. Il dépensa une somme de travail considérable pendant les six années de son pontificat. Je n'entrerai pas dans les luttes qu'il eut à soutenir en Allemagne, en France, en Italie où sévissait la guerre de la Succession de Naples, où le peuple de Rome se montrait toujours aussi ingouvernable, où la féodalité dressait contre le pape des tyrans audacieux et habiles comme celui de Rimini, Sigismond Malatesta, qui, excommunié, « demandait en riant si l'excommunication faisait perdre le goût du bon vin et de la bonne chère ». Ce Sigismond, un des hommes les plus dépravés, les plus criminels de son siècle, mais instruit et brave, avait édifié une église à Saint-François de Rimini, qui était comme le triomphe insolent de la culture humaniste sur la religion chrétienne. Les symboles du christianisme en étaient proscrits. L'initiale de son prénom, et celle du prénom de sa maîtresse, Isotta, s'y affichaient partout. Dans la chapelle de

Saint Jérôme trônaient les principales divinités de l'Olympe; enfin les sculptures du splendide mausolée d'Isotta, élevé du vivant de cette femme, reproduisaient les scènes d'un poème érotique qu'elle avait inspiré à son amant. « Saint-François de Rimini, écrivait Pie II, est un temple plutôt destiné à la célébration du mystère du paganisme qu'au culte chrétien. »

Le vieil humaniste n'en restait pas moins fidèle aux Lettres antiques et aux Muses. Il avait renoncé à tous les plaisirs de la vie, sauf à cet amour de la gloire que les humanistes ont poussé si loin et quelquefois porté si haut. Dès qu'il fut pape, il se sentit l'héritier des Césars. Son éducation classique l'avait préparé à reprendre et à continuer leurs traditions. Il avait surtout voyagé à l'étranger; désormais il voyagea en Italie. A Chiusi, il s'efforça de retrouver le labyrinthe mentionné par Pline. Au bord du Mincio, il visita l'endroit où Virgile était né. Il relevait, dans la campagne romaine, le parcours des anciennes voies, les vestiges des anciens aqueducs. Il essayait de déterminer les limites des territoires que les antiques peuplades avaient occupés. Il étudiait les ruines de la Villa d'Hadrien. Les voyages mêmes que lui imposaient les circonstances s'achevaient souvent en excursions archéologiques. Il concevait aussi de grands travaux à exécuter sur le modèle de ceux des Empereurs; par exemple, il projetait de rendre l'Anio navigable jusqu'à Tivoli. Mais l'Église était pauvre : il fallait attendre. En attendant, il transforma sa bourgade natale de Corsignano qui prit le nom de Pienza. Il y fit construire une église et un palais, et, sur la place, près du palais, une adorable fontaine où aujourd'hui, comme de son temps, les femmes, coiffées de fichus rouges à fleurs, viennent remplir leurs cruches de bronze. J'aime ce grand humaniste qui offre une fontaine à son petit peuple de Pienza et qui la veut digne des Muses.

Mais ces voyages à travers l'Europe, ces promenades à travers l'Italie, ne serait-il pas bon que la postérité les connût? Pie II, comme César, dictera ses *Commentaires* qui sont un des ouvrages les plus importants du xv^e^ siècle. Ce ne seront pas des confessions; ce ne seront pas des *Mémoires d'outre-tombe*. Mais l'existence du pontife s'y déroule, et presque toute la vie européenne s'y réfléchit. D'abord, celle de son petit bourg où la douceur des collines siennoises se marie aux âpres sommets du mont Amiata; sa famille chassée de Sienne par le parti popu-

laire; les guerres civiles des Siennois; ses études; les prédications de saint Bernardin sur la place publique; puis son départ pour l'Allemagne et le Concile de Bâle, et l'Écosse, et l'Autriche, et cette Bohême où il s'est cru « parmi les anthropophages et les monstres de l'Inde et de la Libye ». C'est toute l'Europe qui revit dans ces pages, décrite par un des esprits les plus agiles de l'Italie. Enfin il est rentré dans sa patrie; il a été l'évêque de cette ville vers laquelle jadis sa mère, assise au seuil de leur maison, tournait ses yeux d'exilée. Il a eu la joie et la gloire d'en canoniser la sainte fille, Catherine Benincasa. Il a fait aussi le bonheur sur terre d'un certain nombre de Siennois et particulièrement de Piccolomini, car il avait un attachement passionné pour son pays natal, et on a pu lui reprocher avec raison quelque favoritisme.

Les soucis de la papauté, les ennemis à désarmer, les barons à mater, les flatteurs à écarter, ses terribles responsabilités ne le détournaient pas du spectacle de la nature. Rien ne lui paraissait plus beau que les pentes escarpées couvertes de châtaigniers d'où l'on aperçoit les tours de Sienne. Rien ne lui paraît plus émouvant que les vastes étendues où l'œil distingue des ruines de villes dont l'origine se perd dans la nuit des âges. Rien ne lui est indifférent, ni les lacs au fond des vallons, ni les ruisseaux qui gazouillent comme dans Horace, ni les voûtes de verdure, ni le contraste entre la couleur bleue du lin qui ondule au souffle du vent et la jaune couleur des genêts. En été, quand il a quitté Rome, il lui arrive souvent de tenir un consistoire, de recevoir des ambassadeurs, de donner sa signature sous un châtaignier ou un olivier, au milieu d'une prairie, près d'une source. Le soir tombe; le soleil mourant embrase le ciel; il revient au village avec ses cardinaux par des chemins que les paysannes ont semés de fleurs.

Sa connaissance des hommes, sa curiosité odysséenne, son amour de la nature : autant de traits qui le distinguent des humanistes de son temps jalousement enfermés dans leur librairie et ne se mêlant aux hommes que pour obtenir d'eux les hommages dus à leur pédantisme. Il a toujours été convaincu qu'ici-bas la première place appartenait de droit aux poètes et aux orateurs, mais seulement à ceux qui se servaient de la culture classique comme d'un instrument et qui ne la considéraient pas comme une fin. Nul n'était plus éloigné

de la desséchante théorie de l'art pour l'art où tant d'humanistes se sont stérilisés.

* * *

Mais l'humanisme, qui confondait souvent les époques et attribuait à l'esprit un pouvoir trop étendu, risquait de ne pas toujours bien saisir la ligne de démarcation entre le possible et l'impossible; et un Siennois humaniste y était exposé plus que beaucoup d'autres. En 1453, Constantinople était tombée aux mains des Turcs. Un frisson d'épouvante passa sur la Chrétienté. Æneas Silvius en fut atterré, non seulement comme chrétien mais comme disciple de l'Antiquité. « Constantinople, s'écriait-il, demeurait seule au milieu des cadavres de tant de glorieuses cités grecques. Elle était restée le monument de la sagesse antique, l'asile des Lettres, la forteresse de la philosophie. Et la voilà en proie à la barbarie des Scythes! » Une fois pape, il n'eut qu'un rêve, qu'un désir : la croisade. Les Siennois se croyaient toujours au temps des Croisades! Pie II la prêcha à Mantoue, à Rome, partout. Sans cesse il épiait les bruits de l'Orient. Mahomet II l'obsédait : « C'est un jeune homme de vingt-quatre ans, disait-il, farouche, avide de gloire, robuste, rompu à la fatigue. Il ne boit pas de vin et, quoique débauché suivant les habitudes de sa nation, il ne languit point dans le sérail. Il fuit les danses, évite les parfums, n'élève pas d'oiseaux, n'entretient pas de meutes : la guerre, voilà son seul plaisir. »

La Croisade était longue à organiser. Ni les républiques italiennes ni les grands États ne s'entendaient. Pie II se décida à écrire à Mahomet. Ce fut la plus grande naïveté de sa vie, peut-être la seule. Elle dénonce la confiance excessive que ces hommes de lettres de la Renaissance avaient dans la force persuasive de l'Esprit pur. Mon Dieu, ils sont un peu tous les mêmes et dans tous les temps. N'avons-nous pas le souvenir des proclamations de Hugo aux Allemands en 1870-71 ? Pie II adressa donc à Mahomet une lettre, un discours admirablement composé et digne en tous points d'un latiniste nourri de Cicéron. D'abord il essaie de l'effrayer par le dénombrement des forces chrétiennes. Mais ces forces, malgré qu'il en ait, ne sont pas aussi effrayantes qu'il le souhaiterait; et il en arrive à citer comme de grands et terribles princes le duc de Savoie, le duc de

Modène et le marquis de Mantoue. Il était difficile d'espérer qu'au seul bruit de son nom le marquis de Mantoue ferait reculer les Turcs. Ainsi Mahomet va soulever contre lui les nations occidentales qui lui arracheront sa conquête. Il n'a qu'un moyen de la garder : qu'il se fasse chrétien. Constantin n'a-t-il pas gagné à abandonner le paganisme? Qu'il se fasse chrétien. La vérité n'est pas du côté du Coran. Et le discours se terminait sur un parallèle entre l'Évangile et le Coran, d'où ressortait la supériorité de la foi chrétienne sur la foi mahométane. Cette lettre demeura sans réponse.

Pie II reprit avec plus d'opiniâtreté son idée de croisade. Mais qui concilierait les peuples d'Angleterre et de France, de Gênes et d'Aragon, d'Allemagne, de Bohême et de Hongrie? Quel en serait le chef suprême? On n'imagine point Louis XI conduisant une croisade. Philippe le Bon, duc de Bourgogne? Ce n'était qu'un vieillard dénué d'énergie. François Sforza? Ce n'était qu'un aventurier heureux et égoïste. Il y avait Poggibrasgki en Pologne et Mathias Corvin en Hongrie. Ces héros n'avaient point l'autorité nécessaire. « On vit alors un pape vieux, infirme, malade, se présenter pour ouvrir la campagne contre le plus puissant guerrier de son époque. » Cette image pathétique remua en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Espagne, et même en Écosse, quelques milliers d'hommes qui se mirent en marche. La tenace éloquence du pape avait fini par ébranler la mauvaise volonté des Florentins et des Vénitiens. « Si les princes et les grands, a-t-on dit, avaient ressemblé à ceux qui vivaient trois siècles auparavant, tout l'Occident se fût levé. » Mais ils ne leur ressemblaient pas.

Le rendez-vous était à Ancône. Malgré l'avis de ses médecins et les supplications de ses cardinaux, Pie II quitta Rome. On évalue à environ trente mille le nombre des croisés accourus sans ressources, presque sans armes. A mesure qu'il approchait d'Ancône, le pape rencontrait des bandes déguenillées et fourbues. Il reconnaissait, à leur équipement ou à leur type, des gens venus de tous les pays où s'était promenée sa jeunesse. C'était comme si ses anciens voyages défilaient sous ses yeux, mais fatigués et salis par le temps. Il avançait au milieu d'une débâcle. Son émotion fut telle que le cardinal de Pavie qui l'accompagnait fit fermer les rideaux de sa litière. Le 19 juillet, il descendait au palais épiscopal d'Ancône d'où le regard

découvre, par dessus la vieille ville, les côtes et la mer. Ancône était encombrée de vagabonds. Français et Espagnols se battaient dans les rues. Les habitants étaient furieux contre le pape qui leur avait attiré cette avalanche de soudards et d'aventuriers. Au commencement d'août, une épidémie, une sorte de peste, se déclara dans cette tourbe humaine. Mais, heureusement pour lui, le 13 août, Pie II mourait. Il avait senti sa dernière heure et s'était fait porter à la fenêtre de son appartement d'où ses yeux avaient pu contempler douze galères vénitiennes rangées sur les flots. Avant d'entrer en agonie, il dit au cardinal de Pavie : « Rappelle à mes frères leur devoir de continuer ma sainte entreprise. » Et lui passant les bras autour du cou, il ajouta : « Fais le bien, mon fils, et prie pour moi. »

Le lendemain de sa mort, l'idée de la croisade se dissipait comme le rêve d'un humaniste qui a voulu mettre au service de son humanisme la foi du moyen âge. On ne peut pas être tout ensemble Pierre l'Ermite et le disciple de Cicéron, et surtout on ne peut pas être Pierre l'Ermite au siècle de la Renaissance.

Les historiens allemands se sont plus occupés de Pie II que les historiens français. Les uns, protestants, ne lui ont point pardonné d'avoir si mal tenu les promesses qu'il avait données, au concile de Bâle, à ceux qui, pour tout réformer, ne trouvaient rien de mieux que de tout détruire. Ils lui reprochent de ne pas avoir été Luther avant Luther. Les autres, catholiques comme Pastor, admirent en lui un des plus grands hommes du xv^e^ siècle, une des belles lumières de l'Église. Pour nous, il est surtout un personnage très curieux, un homme de lettres qui, devenu pape, honore singulièrement la corporation, et un homme qui a su concilier en lui, aussi harmonieusement que possible, l'amour des lettres antiques et païennes et l'amour de l'Église. Il a su garder un sage équilibre entre ces deux amours et il est mort dans une attitude qui les résumait tous les deux.

André Bellessort.

A L'*AFRICAN SOCIETY*

L'*African Society* a été instituée en 1901. Elle se proposait, d'une part, de procéder à l'étude des institutions, des coutumes, de l'histoire et des langues des diverses races de l'Afrique, d'autre part, de faciliter le développement industriel et commercial de ce continent. Elle est la plus ancienne et la plus importante des Sociétés consacrées aux questions d'Afrique.

Elle attribue périodiquement une grande médaille d'or à ceux qu'elle désire distinguer. Son Conseil décida cette année de l'attribuer pour la première fois à un étranger et c'est sur le maréchal Lyautey que se porta son premier choix.

Le maréchal fut invité à se rendre à Londres le 4 décembre pour y recevoir cette médaille. Elle lui fut remise par lord Buxton, président de la Société, à l'issue d'un banquet auquel assistaient sir Austen Chamberlain, M. Amery, ministre des Colonies, lord Lugard, président de l'Institut international pour l'étude des civilisations africaines, M. de Fleuriau, ambassadeur de France et de nombreuses personnalités.

Nous sommes heureux de pouvoir donner, en leur entier, le discours prononcé par lord Buxton qui met en si éclatante lumière l'œuvre du maréchal Lyautey, et la réponse du maréchal.

Après eux, M. Amery et sir Austen Chamberlain, en de brillantes improvisations, rendirent un complet hommage à l'œuvre coloniale française en Afrique et aux sentiments d'amitié qui doivent unir et uniront de plus en plus les deux nations.

DISCOURS DE LORD BUXTON

MESSIEURS,

L'*African Society* est, je crois, la plus ancienne Société qui se soit consacrée aux questions africaines.

Et c'est cependant un fait unique, dans nos annales, d'accueillir comme hôte un étranger distingué, un général, un administrateur, un conciliateur, et de lui offrir la médaille d'or de la Société. Feu Harry Johnston, Lord Lugard, Reginald Wingate, Ronald Ross et Alfred Sharpe sont les détenteurs de notre médaille d'or. Il y a quelque temps le Conseil décida d'étendre sa reconnaissance à ceux qui, à l'étranger, ont également accompli de grandes choses en Afrique.

Nous n'avons eu aucune hésitation quant à décider à qui, en premier lieu, nous devrions offrir notre médaille. Notre hôte est incontestablement le plus éminent parmi ceux qui, sous d'autres couleurs, ont fait en Afrique l'œuvre la meilleure et la plus durable dans ces dernières années.

Le Maréchal a bien voulu me dire qu'il était très honoré de se voir offrir notre médaille et je n'ai guère besoin de dire que les membres de la Société sont, eux aussi, hautement honorés de son acceptation et de sa présence parmi nous.

Il me fallut alors considérer ce que j'allais dire en ma qualité de Président. Ce n'est pas là chose facile, et c'est même une tâche quelque peu délicate que de faire un discours de louanges devant la personne que vous complimentez.

Bref, de même que vous tous ici, j'avais une idée générale de l'œuvre qu'avait accomplie le maréchal au Maroc. Mais j'ai, depuis peu, augmenté ce que je savais en lisant diverses descriptions de son activité non seulement dans des livres français, mais dans des livres écrits par des Anglais et des Américains, car les grandes choses qu'il a accomplies ont suscité l'admiration dans d'autres pays que le sien propre.

Je félicite le maréchal de faire mentir le prophète du proverbe. Non seulement il est prophète hors de son pays, mais il l'est encore dans son pays.

Je suis donc certain qu'il vous intéressera de m'entendre traiter brièvement devant vous de l'œuvre splendide du maré-

chal au Maroc, des difficultés presque insurmontables auxquelles il fallut faire face et de la façon remarquable dont elles ont été heureusement résolues.

L'histoire effective du Maroc, en ce qui concerne la France, date d'environ 1910 à 1911, lorsque le Gouvernement français, en vertu du traité avec le sultan d'alors, établit son protectorat sur ce pays.

Les habitants du Maroc, race mélangée, possèdent pour la plupart une mentalité qui n'est pas entièrement différente de celle des races européennes. Leur histoire, — une histoire agitée, — date de plusieurs siècles, et on y retrouve, dans le passé, des manifestations de civilisation, d'art, de littérature et d'architecture; mais le pays et ses habitants sont maintenant de deux siècles en retard sur les progrès de la civilisation européenne.

La race dominante est, pour la plus grande part, guerrière, vindicative, turbulente et rebelle à l'autorité. Opiniâtres et courageux, les indigènes sont passés maîtres dans l'art de mener une guerre de guérillas à laquelle le pays se prête admirablement; ils trouvent leur joie dans les querelles sanglantes et les vendettas. « On cherche vainement dans les villages, ainsi que le fait observer un des narrateurs, un homme ayant les cheveux blancs. » Adeptes de la guerre et de la licence, ils constituaient le terrain le plus ingrat pour l'établissement de l'ordre et de la prospérité.

Lorsque les Français prirent possession de ces régions, le prestige du Sultan s'était évanoui; la plus grande partie du pays se trouvait en révolte ouverte; l'oppression et le pillage étaient universels. L'autorité avait disparu. La ville de Fez, elle-même, était assiégée. Des officiers français avaient été traîtreusement massacrés.

Tel était l'état des choses lorsque le général Lyautey assuma la charge de résident général en 1912.

Il régla promptement et efficacement la situation militaire, assez formidable en elle-même; puis il s'attaqua aussitôt à la tâche encore plus formidable du rétablissement de l'ordre. Il n'eut aucune velléité, ne tenta pas, — à l'encontre du palefrenier, — de « calmer la jument avec une fourche ». Il ne chercha pas la vengeance, et son premier acte fut un geste de sage

clémence. Il gracia certains soldats maures condamnés à la peine capitale; il leva la lourde amende imposée à la ville. Tout en étant ferme, il était conciliant et circonspect et ses ordres furent conçus dans un esprit de justice et d'amitié.

La politique du proconsul était fondée sur le contrôle, en opposition à l'administration directe étrangère. En d'autres termes : s'entremettre et apporter aussi peu de changements que possible dans la forme extérieure du gouvernement. Le Sultan resterait le souverain et le chef spirituel; c'est à lui qu'on se soumettrait et non à un gouvernement étranger et chrétien. Les coutumes, traditions, pratiques et même les préjugés du vieux régime marocain seraient respectés. Les institutions religieuses seraient reconnues et respectées. Liberté entière des personnes et de la religion; une égalité entière sans préjugés ni de couleur ni de race. En même temps, le rendement et la probité devenaient une règle dans l'administration. Sa politique était une politique d'amitié, non de conquête; de confiance, non pas de force.

Cette politique de sympathie franche et entière pratiquée par une haute personnalité, alla droit au cœur d'un peuple très sensible et reçut une merveilleuse et remarquable réponse. La bonne volonté mutuelle et la sécurité se développèrent graduellement et permirent d'aller de plus en plus de l'avant, et le pays précédemment en pleine effervescence se calma rapidement. L'administration fut purifiée et devint active, et les impôts furent levés sans extorsion. On leva sur le pays des forces militaires de valeur. Puis on fit des routes, les transports se développèrent, des usines sortirent de terre, des ports apparurent, la terre fut labourée et ensemencée.

L'homme et l'occasion. En l'espace de deux ans, le maréchal avait amené le Maroc d'un état critique et de révolte à un régime de paix et de contentement, de prospérité et de sécurité militaire. On a dit du conquérant de la Pologne qu'il « fit un désert et que c'est cela qu'il appela la paix ». Le maréchal Lyautey trouva un désert et le fit fleurir, telle une rose.

Quelles furent les qualités qui permirent à notre hôte de surmonter si rapidement, si remarquablement et si heureusement les difficultés devant lesquelles il se trouvait? Possédant une personnalité qui s'impose, une énergie infatigable, le

maréchal unit les grandes qualités d'imagination, de courage, de patience, de tact, de sympathie, par dessus tout de sympathie, à un sens précieux de l'humour.

Mais il ne lui fut donné que deux brèves années. Au moment précis où il eût fallu avoir du temps et profiter des occasions pour mûrir les fruits de sa politique, la Grande Guerre éclata. Le gouvernement français télégraphia au résident général de renvoyer immédiatement en France la meilleure partie de ses troupes, de se retirer de ses positions avancées jusqu'à la côte, de ne tenir que certains ports et d'évacuer et d'abandonner tout le reste du territoire.

Le dilemme était terrible. Il ne restait au général qu'à réexpédier ses troupes, ce qui en soi-même représentait un coup pénible. Mais évacuer les positions avancées, se retirer vers la côte, ce serait une trahison vis-à-vis des tribus amies, ce serait ramener le pays à l'anarchie. Cela impliquerait la perte, d'un seul coup, brutalement, de tous les résultats fructueux d'une politique de clémence et de sympathie, et de tous les sacrifices militaires; et la perte, pour la France, de beaucoup de ressources nécessaires qui s'étaient développées rapidement.

Le général et ses officiers décidèrent qu'ils devaient obéir, et obéiraient à la lettre, à la demande de troupes. Mais pour l'ordre de retrait, c'était une autre question. Pour employer ses propres paroles, il « décida de vider l'œuf sans briser la coquille ». Il fit part à son gouvernement qu'il renverrait toutes les troupes qu'on lui demandait, mais au lieu d'abandonner l'intérieur du pays, il déclara : « Je garderai ce que nous avons déjà pris, et fortifierai et élargirai nos frontières. »

Au lieu de retirer les troupes qu'on lui laissait de l'intérieur du pays vers la côte, il prit la décision de faire avancer les troupes dont il disposait, tout en en recrutant rapidement d'autres sur place, de la côte vers la périphérie, de renforcer les garnisons et non seulement de tenir les postes avancés, mais aussi de pousser de l'avant davantage avec ses forces clairsemées. Ainsi les tribus amies seraient protégées et encouragées, tandis qu'on en imposerait aux tribus dissidentes par l'impression de la force.

C'était une décision importante et grave, dont le succès fut pleinement justifié par les résultats. Ainsi le maréchal conserva

le Maroc à la France, ou peut-être même est-il plus exact de dire, qu'il en fit cadeau une deuxième fois à la France.

Je vous ai retenus plus longuement qu'il n'est coutume, mais j'espère que j'ai eu raison de le faire. Je voudrais encore dire un mot touchant ce dîner et cette cérémonie de ce soir.

La France et l'Angleterre ont été de grandes nations civilisatrices en Afrique dans le passé. Autrefois et pour sa plus large part, l'Afrique, inexplorée, sans frontières, n'appartenait à personne. Une grande partie ne constituait qu'un *no man's land* et par suite un pays à tout le monde ; et le jeu qui consiste à planter des drapeaux et à proclamer des zones d'influence commença gaiement avec les rivalités, les jalousies, les malentendus et les frictions inévitables entre les deux pays principalement intéressés. Dans ces dernières années, l'Afrique a perdu la moitié de son charme en tant qu'inconnue et mystérieuse. Elle a été délimitée, cartographiée, elle s'est développée, et les vieilles disputes relatives aux frontières ont cessé de se produire. L'ancien continent noir est maintenant presque aussi bien connu que Piccadilly ou la rue Saint-Honoré.

Dans ces dernières années, le Maroc lui-même a été une fréquente cause de frictions, avec plus d'une fois des menaces de guerre. Mais, pour parler d'une façon générale, nous pouvons dire que la Grande-Bretagne a entièrement donné son appui moral à la France dans la question de l'occupation du Maroc et de la politique française au Maroc.

Nous pouvons affirmer en confiance, et ce n'est pas là une mince déclaration, qu'en ce moment il n'y a pas de question africaine, et en vérité aucune autre question par ailleurs, dans laquelle les intérêts mutuels de nos deux grands pays soient en jeu, et où ils ne soient en complet et amical accord.

Cette cérémonie n'est pas seulement destinée à rendre hommage au maréchal Lyautey lui-même, mais à travers lui à honorer l'Empire africain français. Ce serait, en outre, une satisfaction pour nous si notre réunion de ce soir pouvait constituer un nouveau maillon, si petit soit-il, à la chaîne et vienne ainsi renforcer l'amitié et l'alliance entre la France et l'Angleterre, deux pays que tous nous aimons tant.

Je lève mon verre à votre santé : *Lyautey africanus.*

RÈPONSE DE M. LE MARÉCHAL LYAUTEY

Messieurs,

Laissez-moi vous dire tout d'abord quelles hésitations j'ai éprouvées, sitôt que j'ai appris la maladie de Sa Majesté le Roi, à me rendre à votre appel. Il me semblait vraiment que les circonstances se prêtaient mal aux réunions motivées par ma venue, alors que les pensées et les cœurs étaient anxieusement préoccupés de l'auguste et précieuse santé. Mes scrupules n'ont cédé que sur l'assurance formelle que l'on ne cessait d'envisager avec confiance la guérison prochaine et complète du Souverain, auquel tous les cœurs anglais portent un si loyal et si profond attachement et que les étrangers, et particulièrement nous, vos amis et alliés français, entourons d'un si profond et dévoué respect.

Comment ne serais-je pas honoré au delà de toute expression par cette médaille d'or que l'*African Society* me confère dans des conditions si exceptionnelles?

Vous venez de confirmer, comme je l'avais déjà appris, que c'est la première fois qu'une si haute distinction est conférée, hors de vos concitoyens, à un étranger ayant accompli une œuvre coloniale en Afrique. Or, à ce titre même, je regarde que d'autres de mes compatriotes eussent été au moins aussi qualifiés que moi. Aussi je regarde que c'est beaucoup moins à ma personne que s'adresse ce haut témoignage qu'à mon pays dont vous avez voulu honorer l'œuvre coloniale en Afrique, cette œuvre réalisée par nos grands gouverneurs Jules Cambon, Jonnart, Roume, pour ne nommer que quelques-uns, et par mes glorieux chefs ou camarades tels que Gallieni, Archinard, Franchet d'Esperey, Gouraud, Henrys, Mangin, pour n'en nommer, ici aussi, que quelques-uns.

C'est donc sur eux tous que je reporte l'insigne honneur que vous faites ce soir pour la première fois à un étranger.

Mais pourquoi « un étranger »? Faut-il ici employer ce vocable? Bien que je ne sois venu en Angleterre qu'une fois, et en passant, je me sens si peu chez vous un étranger!

D'abord, depuis août 1914, depuis que nous avons uni nos

mains pour le grand effort qui a sauvé l'Europe et sa civilisation, depuis que tant de sang a été versé en commun et qu'aujourd'hui encore il n'y a pas de jour où l'on ne travaille ensemble pour consolider et garantir la paix, ce terme d'étranger ne doit plus s'appliquer entre Anglais et Français.

Et puis, je suis avant tout un colonial, et, de ce fait, je suis ici en famille, car les coloniaux, quelle que soit leur origine nationale, forment réellement une famille, dans laquelle on ne se sent jamais étranger, parce qu'on y parle le même langage, qu'on y a les mêmes conceptions, les mêmes buts. Et je ne crois pas qu'il y en ait de plus nobles, parce que, ainsi que j'ai eu souvent l'occasion de le dire, si les luttes continentales sont des luttes destructrices dans notre vieille Europe, l'effort colonial, lui, est un effort constructeur, amenant l'ordre, la paix et le progrès là où il y avait anarchie, désordre, stagnation et sauvagerie. Cette sensation d'être toujours en famille avec les coloniaux, combien l'ai-je éprouvée sur tant de points du monde avec vos compatriotes ! A des périodes même où les relations de nos deux pays étaient des plus tendues, où nous nous trouvions en opposition d'intérêts telle que des ruptures graves pouvaient s'envisager, où il m'arrivait, ainsi qu'en témoignent certaines de mes lettres d'autrefois, de m'irriter de vous trouver en face de moi là où j'aurais voulu nous voir nous, à ces moments-là même, — sitôt que les contacts personnels s'établissaient avec vos agents, les causes de désaccord s'effaçaient pour faire place à la causerie confiante, cordiale et détendue sur la grande œuvre coloniale que nous avions également à cœur et dont nous envisagions les principes sous le même aspect.

Je me souviens que, bien des années avant que je ne devinsse un colonial pratiquant, c'est l'un des vôtres qui me donna la révélation la plus intense de l'œuvre constructrice au dehors, sir Charles Hartley. Je l'avais rencontré à Sulina, sur la Mer Noire, où il venait d'achever le gigantesque travail de l'aménagement des bouches du Danube qui depuis l'origine des siècles se perdait dans la mer, sans chenal précis, sans être pratiquement navigable. Que de fois plus tard ma pensée s'est reportée vers lui, alors que je voyais notre œuvre coloniale rendre navigables d'autres fleuves qui étaient inutilisés depuis l'origine du monde et couvrir de moissons des terres restées jusqu'ici en friche !

Oui, c'est ce magnifique objet de l'œuvre coloniale, fertilisant le monde, appelant les terres et les peuples endormis à la vie complète, qui en fait la grandeur et la beauté au-dessus de toutes les distinctions de nations et de frontières. Oserai-je dire qu'il me semble que de toutes les formes de l'action humaine, nulle ne répond mieux que l'œuvre coloniale au plan providentiel, à cette loi que nous voyons, aux premiers chapitres de la Bible, imposée à l'homme placé sur la terre pour qu'il la cultive à la sueur de son front?

Dans les temps modernes, quelle nation en a donné un plus bel exemple que l'Angleterre? C'est chez vous, — je puis le dire ici sans être suspect de vous faire un compliment de politesse banale pour répondre à votre accueil, puisqu'on en trouve l'affirmation dans tout ce que j'ai écrit, — c'est chez vous que j'ai trouvé mes premiers maîtres; c'est à mes premières escales à Aden, à Colombo, à Singapour, aux Indes, que j'ai eu la révélation de vos méthodes si éloignées de l'uniformité rigide, si diverses selon les pays auxquels elles s'appliquaient, si bien adaptées aux lieux, aux choses et aux hommes, si libérées de formalisme, si simplifiées comme administration, laissant une si large initiative aux agents locaux, réduits d'ailleurs au nombre le plus restreint, ayant un tel souci de l'hygiène et de l'assistance sanitaire; et avec quel intérêt j'ai, dès ces débuts, lu les ouvrages exposant vos méthodes coloniales! Je me revois, à mon arrivée en Indochine, lisant passionnément l'ouvrage sur l'Inde de sir John Strachey qui venait de paraître. Je puis affirmer que dès lors je n'ai cessé de lutter pour qu'on s'inspirât chez nous, dans tous les ordres, des méthodes et des conceptions que j'admirais tant chez vous.

Oui, dans ces temps lointains je me suis trouvé parfois en face de vous là où nos intérêts étaient opposés, mais du moins chez vous, alors même qu'on était en désaccord, il y avait deux choses qu'on trouvait toujours, c'était la *loyauté* et la *netteté*. Quand vous aviez à nous combattre, vous le faisiez en face et « carrément » comme on dit chez nous, de même que lorsque, la main dans la main, aux heures décisives vous nous avez apporté votre aide, vous l'avez fait sans réserve et carrément.

Si je me reporte encore à ces temps, j'évoque mes conver-

sations de paquebot avec vos nationaux, fonctionnaires, grands hommes d'affaires, voyageurs et, vous l'avouerai-je ? ce qui m'étonnait et m'attristait, c'était de nous voir aussi souvent mal jugés. Il y a de cela près de quarante ans et je me l'expliquais parce que la plupart d'entre mes interlocuteurs ne nous connaissaient que par de mauvais romans d'exportation ou bien parce qu'ils nous jugeaient d'après Paris et par le mauvais Paris, le Paris superficiel des spectacles et de l'amusement. Et je leur expliquais qu'ils ne connaissaient pas la vraie France, nos chères provinces, vraies réserves de nos forces où se maintenaient si vivaces les sentiments de famille, la sauvegarde du *home*, le sens religieux et chrétien, les traditions de la *gentry*.

Vous venez de vous étendre avec beaucoup trop d'éloges sur l'œuvre que j'ai eue à accomplir au Maroc. Il y a un point sur lequel je vous demande de me permettre une rectification, parce qu'il m'attribue un mérite que je n'ai pas. Vous avez dit, en parlant de la population marocaine, que la race dominante est en majeure partie guerrière, vindicative, rebelle à l'autorité, aimant l'effusion de sang et la vendetta et constituant la matière la plus décevante pour y établir l'ordre et la prospérité. Laissez-moi dire, que, au contraire, ce qui constitue le fond de ces populations, c'est le Berbère, laborieux, ordonné, amoureux des institutions familiales, municipales et corporatives et que, sous une toute petite minorité turbulente, j'ai trouvé bien vite une large majorité assoiffée d'ordre, de paix et d'autorité. Populations laborieuses des campagnes, haute bourgeoisie commerçante et cultivée, aristocratie élégante et raffinée, j'ai retrouvé là les éléments de cette hiérarchie sociale que je regarde comme la condition essentielle de la solide structure et de la bonne santé d'une société.

Mais ici, messieurs, je le dis sans la moindre flagornerie, ce sont de vos compatriotes qui m'ont, dès mon arrivée, le plus efficacement aidé et m'ont permis d'y voir clair.

Quand j'arrivai à Fez en 1912, dans les conditions que vous avez relatées, j'avais là comme premier agent français M. le consul Gaillard, depuis de longues années au Maroc, parlant la langue et connaissant admirablement le pays, — beaucoup d'entre vous le connaissent, il est aujourd'hui notre représentant en Égypte, et je suis heureux de dire en passant toute la

haute et affectueuse estime que je lui porte. — Nul concours ne pouvait m'être plus précieux. Malheureusement épuisé par l'excès d'efforts, il tomba gravement malade presque au lendemain de mon arrivée. Je me trouvais dans le vide; mais le Consul de Grande-Bretagne, M. Mac Leod, vint spontanément s'offrir à moi avec une confiance et un dévouement dont je garde toujours le souvenir le plus ému et reconnaissant. Il ne distinguait pas s'il s'agissait de la France ou de l'Angleterre; il ne voyait qu'une chose, la cause suprême de l'ordre et de la civilisation. Il se mit à ma disposition quotidienne et c'est à lui, à ses conseils que sont dues la plupart des mesures de début dont vous avez bien voulu me faire honneur. C'est lui qui m'inspira de gracier ce qui restait de mutins, de lever l'amende imposée à la ville; c'est lui qui réunit, chez lui d'abord, chez moi ensuite, les notables les plus influents, mais aussi les plus réservés à notre égard; c'est lui qui me mit en relations avec des personnalités des plus importantes mais qu'autour de moi, nouveau venu, on ignorait, et qui voulut bien les mettre en confiance avec moi; c'est lui qui me montra l'importance des institutions religieuses locales, l'importance aussi de sauvegarder à cet égard les attributions du Sultan, chef religieux autant que politique de son empire.

Ah! que je suis heureux de rendre ici ce témoignage à M. Mac Leod!

Ces jours derniers encore, j'avais chez moi à Paris son jeune vice-consul d'alors, Gérald Selous, qui va aujourd'hui diriger votre consulat de Bassorah, et nous évoquions ces heures de Fez où il faisait la liaison constante entre le consulat d'Angleterre et ma résidence.

Et c'est encore un de vos compatriotes, M. Walter Harris, qui fut un de mes meilleurs agents de liaison avec les grands caïds du sud.

Et si je ne parle que de ceux-là, je pourrais en citer bien d'autres, car la collaboration anglaise fut pour moi, au Maroc, constante et parfaitement loyale.

Comment oublierais-je le dernier témoignage que j'en reçus lorsqu'à mon départ du Maroc, je trouvai entre Tanger et Gibraltar les bâtiments anglais me rendant les honneurs du salut de leurs équipages, m'accompagnant pendant plusieurs milles et que j'appris que cet hommage inoubliable

m'était rendu sur les instructions de Sir Austen Chamberlain ?

Vous avez bien voulu, dans votre discours, me faire honneur d'avoir, au Maroc, reconnu et conservé les institutions religieuses. Ce respect s'imposait, car il était une des conditions essentielles de la confiance des indigènes et de la solidité de notre établissement. Mais pour qu'à cet égard les indigènes eussent confiance dans notre sincérité, il fallait que nous commencions par respecter nos propres institutions religieuses. A l'un de mes premiers entretiens avec le Sultan, alors que je lui témoignais de mon respect pour les croyances et les traditions du peuple marocain et de ma résolution de faire tout le possible pour les sauvegarder, je ne fus pas peu surpris de l'entendre me dire : « Je vous crois, parce que je sais par mes renseignements personnels combien vous respectez votre propre religion et quels égards vous avez ici pour les missionnaires qui la représentent. »

Certes, je les respectais et les aimais, nos Missions religieuses, qui, chez nous comme chez vous, fournissent les premiers pionniers de toute œuvre d'expansion extérieure. Déjà, au Tonkin et à Madagascar, j'avais constaté et admiré leur œuvre de rayonnement pacifique et de culture morale. A Madagascar, à côté des nôtres, j'avais trouvé les vôtres, collaborant si loyalement à notre œuvre de pacification. Je ne puis évoquer sans émotion les liens d'étroite amitié qui m'unissaient au Révérend Gregory de la *High Church*, fils du doyen de Saint-Paul, qui avait réalisé près de Tananarive une œuvre belle et féconde entre toutes, à laquelle lui et mistress Gregory avaient voué leur vie.

Et c'est justement parce que sur tous les points essentiels, sur les principes fondamentaux, je sens si bien que nous sommes en accord d'esprit et de cœur, que je me trouve ce soir si à mon aise au milieu de vous, pour vous remercier de l'honneur insigne que vous faites en ma personne à mon pays.

Oui, à mon pays bien au-dessus de ma personne! Comme vous venez de le dire en concluant, cette cérémonie, au delà et au-dessus de moi-même, honore l'Empire africain français. Elle apporte, selon votre propre expression, un maillon de plus aux liens qui unissent l'Angleterre et la France dans une amitié et une alliance qui nous tiennent tant au cœur comme elles tiennent au vôtre.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

MARSEILLE PORT D'EUROPE

POUR LA SAUVEGARDE MÉDITERRANÉENNE

On nous parle de la civilisation méditerranéenne, du génie des peuples dits latins. Mais le monde moderne n'est plus le monde antique, la fortune de l'Europe repose, aujourd'hui, sur un équilibre de populations, d'industries, d'échanges et, par conséquent, d'influences qui ne ressemble guère à l'équilibre d'autrefois... Retenez ce simple fait, qui vous épargnera des illusions : l'année dernière, le mouvement des marchandises dans les grands ports de la Méditerranée, Trieste, Venise, Gênes et Marseille, représentait à peine la cinquième partie du trafic des ports de l'Europe continentale du Nord, de Rouen à Hambourg, — en laissant de côté les Iles britanniques. Ainsi l'Europe rayonne, s'alimente, trafique, s'enrichit au bénéfice, sinon exclusif, du moins largement privilégié, de celles de ses populations qui sont étrangères à la Méditerranée.

Les conséquences d'un tel déséquilibre, que le temps n'atténue pas, mais aggrave tous les ans, débordent le champ économique. La maîtrise des civilisations, même dans l'ordre moral et intellectuel, a toujours appartenu aux peuples les plus actifs. Observez le recul universel des traditions méditerranéennes devant le prestige des formes de culture ou des façons de vivre nord-européennes ou américaines. La littérature, ni même la politique proprement dite n'y changeront rien...

A vrai dire, un grand dessein pourrait corriger le déséquilibre. Ce dessein est inscrit dans les chances de la France pour le siècle présent. J'essaierai de montrer qu'il dépend d'elle, si elle y applique sa volonté, d'en tirer le plus large profit.

***

Le déclin économique de la Méditerranée, par rapport à l'accroissement des activités du nord de l'Europe, semble, à première vue, anormal.

La Méditerranée et les mers annexes baignent des pays dont la superficie doit atteindre quatre millions et demi de kilomètres carrés, presque l'équivalent de la moitié de l'Europe. La population du bassin méditerranéen englobe plus de deux cents millions d'habitants. Le commerce d'exportation des produits de cette zone, sans compter la Russie méridionale, représente au moins deux milliards de dollars (1).

C'est déjà beaucoup. Mais il faut considérer aussi le trafic à destination ou en provenance de l'Asie, de l'Australasie et de l'Afrique orientale qui emprunte la voie méditerranéenne. Il est passé, l'an dernier, par le canal de Suez environ trente millions de tonnes de marchandises. Plus que jamais la flotte des différentes nations suit ce que M. Victor Bérard a appelé la « Boucle du monde », à faible distance des ports de la Méditerranée...

Comment expliquer que de tels éléments de vie, de circulation et de richesse ne fassent pas mieux contrepoids au développement toujours plus prépondérant des échanges de l'Europe du Nord ?

Pour éclairer ce fait, il faut rappeler les grandes lois qui déterminent l'orientation du trafic mondial et commandent dans une large mesure les influences de la civilisation.

Que le progrès de la civilisation matérielle soit soumis aux calculs rigoureux du trafic général, l'histoire même de la Méditerranée nous en fournit la preuve. Un voyageur qui ferait le tour de la Méditerranée avec le préjugé d'origine scolaire que les pays méditerranéens sont les plus civilisés du

(1) Ai-je besoin de rappeler tout ce que l'économie et la géographie méditerranéennes doivent aux admirables études et au dévouement de M. Henri Brenier, directeur général de la Chambre de commerce de Marseille ? En particulier, son *Atlas statistique de la XI^e^ région économique* est un monument de science vivante.

monde, éprouverait bien des surprises. Il constaterait que les deux tiers, au moins, des rivages méditerranéens portent des populations dont les façons de vivre et les travaux restèrent, jusqu'au XIX^e^ siècle, fort arriérés. Il visiterait plusieurs îles dont le caractère presque sauvage ne fut entamé, longtemps, par aucune des activités puissantes qui rivalisèrent dans leur voisinage. Il percevrait bientôt que l'histoire de la civilisation méditerranéenne n'est rien autre que l'histoire de certains courants de trafic maritime qui se sont déplacés suivant la commodité des ports et l'attrait de leur arrière-pays. Toutes les zones qui échappèrent à l'influence dominante du trafic maritime, faute d'un port hospitalier ou d'un fret abondant, demeurèrent peu actives, démunies d'influence, parfois barbares...

Mais les courants du trafic maritime ne se déplacent pas par hasard. Un transport coûte d'autant moins cher à l'expéditeur et enrichit d'autant plus le transporteur que le fret est également assuré dans les deux sens, aller et retour. Le navire cherche son point d'arrivée là où il trouvera un fret de retour, dût-il, pour l'atteindre, allonger son parcours d'aller dans des limites qui n'excèdent pas la dépense éventuelle d'un retour à vide. Loi vieille comme l'humanité ! Le trafic va toujours vers son équilibre. Or, aujourd'hui, l'équilibre est incomparablement mieux garanti dans les ports de l'Europe septentrionale que dans les ports méditerranéens, parce que, dans les ports septentrionaux, les sorties de marchandises lourdes compensent les entrées de matières également lourdes. Cet équilibre, qui tient à la nature même des échanges de l'Europe du Nord, permet au transporteur par mer d'abaisser ses prix à l'aller et au retour : ainsi les prix plus bas accélèrent le trafic de l'Europe septentrionale et attirent, en lui offrant une prime, le trafic de l'Europe centrale, qui se détourne des ports méditerranéens.

Une deuxième loi joue contre les ports méditerranéens. A poids égal, le transport par mer est beaucoup plus économique que le transport par terre. La direction du trafic de mer obéit donc au souci de réduire autant que possible le trajet de terre. Le navire ne va pas vers le point qui marquerait le terme le plus proche du voyage direct d'une terre à l'autre, mais vers le point où la combinaison du trajet de mer et du trajet de terre

représente, au total, la moindre somme de frais. C'est pourquoi les grands ports sont presque tous sur des golfes, des baies, des estuaires, là où les eaux profondes pénètrent le plus avant dans les terres. Quand les cours d'eau et les canaux se prêtent au transport à l'intérieur des terres, par chalands de gros tonnage, la navigation maritime et la navigation fluviale, toutes deux moins chères que le transport sur le sol, s'ajustent automatiquement. Or les ports de l'Europe septentrionale représentent, pour les principaux centres d'importation ou d'exportation du trafic européen, une économie très sensible de trajet par terre, grâce en partie au réseau de voies fluviales qui les complète.

La loi du fret de retour et la loi du moindre trajet de terre concourent à priver les ports méditerranéens de certains éléments de trafic de la Méditerranée même à destination ou en provenance des pays qui, en ligne droite, devraient prendre ces ports comme débouchés. Le manque de fret de retour et la cherté du trajet par terre sont plus coûteux que l'allongement très considérable du trajet maritime. Ainsi le transport d'une marchandise lourde de Port-Saïd à Strasbourg coûtera souvent moins cher, s'il emprunte la voie de mer jusqu'à Rotterdam, puis le Rhin, sur un parcours de 6792 kilomètres, qu'en suivant le parcours direct, Port-Saïd, Marseille, Lyon, Strasbourg, presque de moitié plus court.

On ne saurait disputer aux ports de l'Europe du Nord les avantages qu'ils tiennent de leur position, des richesses naturelles et du développement industriel de leur arrière-pays. Mais la question est de savoir si l'on ne pourrait ramener vers le rivage méditerranéen une partie du mouvement de marchandises, en provenance ou à destination de l'Europe centrale, qui s'ajoute au trafic normal des ports septentrionaux. Pour cela, il faudrait qu'une liaison de transport à bas prix fût établie entre la Méditerranée et l'Europe centrale.

Le seul port méditerranéen qui gagnerait cette partie à coup sûr est Marseille, par l'aménagement du Rhône, à moins qu'on ne veuille en laisser le bénéfice au Bas-Danube. Mais, sauf contrepoids, la jonction de l'Orient et de l'Europe centrale par un Danube aménagé pour le grand trafic signifierait la décadence irrémédiable des vieux pays de tradition méditerranéenne.

*
* *

Supposons le transport fluvial, par chalands à gros tonnage, devenu possible entre l'Allemagne et la Mer Noire. C'est non seulement une révolution nouvelle dans les données du trafic européen, mais une déviation fondamentale du trafic universel. En effet, la jonction du bassin du Rhin, riche de ses charbonnages, de sa métallurgie et de ses industries nombreuses, avec les plaines danubiennes, presque toutes agricoles, créerait un système économique d'une puissance si complète qu'il suffirait à attirer la circulation générale. Un courant d'échanges croissants s'établirait entre ce système économique d'une part, la Russie, l'Orient méditerranéen et l'Asie-Mineure d'autre part. Bientôt l'attraction agirait sur certaines lignes qui passent par Suez. Ainsi, Panama, New-York, Londres, Anvers, Rotterdam, Hambourg, la vallée du Rhin, la vallée du Danube, la Mer Noire, Suez marqueraient le tracé définitif de la grande voie du trafic mondial. Les trois quarts des pays méditerranéens ne connaîtraient plus qu'un mouvement local.

Rêve, jeu d'imagination ? Non. Le programme est en cours d'exécution. Déjà, pendant la guerre, les Allemands réalisèrent la liaison Rhin-Weser. Bientôt ils auront réalisé la liaison Rhin-Elbe. Sur le Haut-Rhin, le trafic est passé de 90 000 tonnes avant la guerre à 739 000 tonnes l'année dernière. Le canal Rhin-Main-Danube progresse : on ouvre peu à peu une voie pour les chalands de 600 tonnes, en attendant les chalands de 1 200 tonnes. La Société *Rhin-Main-Danube* a obtenu, en 1925, un prêt de vingt millions de dollars aux États-Unis, complétant l'aide qu'elle reçoit des budgets allemands. Le mouvement du port fluvial de Bratislava, qui était de 50 000 tonnes en 1913, atteint aujourd'hui 550 000 tonnes. On y installe une zone franche, ainsi qu'à Budapest. Bien plus, les Suisses de l'Est et les Allemands songent à relier le Danube au lac de Constance : les pétroles d'Orient, les blés russes, roumains, hongrois et serbes arriveraient dans la Suisse occidentale par la voie d'eau sans transbordement...

Ainsi est poursuivie, avec une persévérance sans relâche, avec une largeur de vues magnifique, l'œuvre qui doit mettre l'Europe du Nord et l'Europe centrale sur la « Boucle du

monde ». Au surplus, cette œuvre créera, par la solidarité des éléments de trafic, qui sont aussi, pour les pays intéressés, des éléments de subsistance, une véritable confédération de nature économique.

* * *

Si la Chambre de commerce de Marseille, sous la présidence des Adrien Artaud, des Hubert Giraud, des Émile Rastoin, des Edgard David, a sans cesse posé devant l'opinion française le problème de l'aménagement du Rhône, si elle a déjà réalisé le canal de Marseille au Rhône, construit le tunnel du Rove, mis en train les travaux de Port-de-Bouc-Caronte-Martigues-Étang de Berre, ce n'est donc pas par un étroit calcul d'ambition locale. La portée du dessein en cause déborde même le cadre national ; il dépasse aussi bien, largement, les profits d'une génération...

Une loi, votée le 27 mai 1921, a prévu l'aménagement complet du Rhône : un organisme financier, la *Compagnie nationale du Rhône*, société unique de collectivités, devait être créé dans un délai de trois ans, pour soutenir l'entreprise. Depuis sept ans, l'organisme financier n'a pas été constitué, et rien n'a été fait sur le Rhône même.

On estimait, en 1921, à 3 milliards 600 millions de francs le capital qu'il faudrait trouver pour l'exécution de l'œuvre totale. C'était de quoi effrayer... D'autre part, la *Compagnie nationale*, telle qu'on l'avait prévue, répondait à un désir sans doute très légitime d'associer les nombreux intérêts en cause et de ménager les susceptibilités locales de nature économique ou politique, mais sa conception manquait de force pratique. A vouloir la perfection, on demeure dans l'abstraction.

Pour en sortir, il conviendrait de faire appel le plus tôt possible à un comité restreint d'hommes compétents qui établirait, en un an, des conclusions pratiques, fermes et définitives sur l'ordre d'urgence des travaux à entreprendre.

L'exécution du projet total coûterait évidemment très cher. La dépense surpasserait aujourd'hui 5 milliards. Mais, pour le seul canal du Rhin au Danube, l'Allemagne a engagé une somme de même grandeur, sans parler des autres travaux d'aménagement fluvial qu'elle poursuit. Du reste, il ne s'agit pas de mettre en jeu tout de suite une telle somme. En échelon-

nant les travaux sur quinze ou vingt ans, et en portant le coût total même à 6 milliards, la dépense serait de 3 ou 400 millions par an. On sait, d'ailleurs, que l'emploi de certaines prestations du plan Dawes permettrait d'abaisser ce chiffre.

Cependant, il faut bien le dire, le plus malaisé semble être d'obtenir la discipline des intérêts en cause. Le plan général d'aménagement du Rhône vise trois objets différents : l'installation des forces hydro-électriques, la navigation, l'irrigation. A chacun de ces objets s'attachent des intérêts nationaux, régionaux, locaux, collectifs et particuliers. Ils paraissent conciliables dans l'ensemble, mais à la condition, naturellement, qu'une certaine hiérarchie des buts à atteindre et un certain ordre des travaux à exécuter soient respectés! Que tout le monde veuille être servi à la fois, sans égard pour l'ensemble, parmi des compétitions hargneuses : cela seul découragerait les initiatives et éloignerait les capitaux.

La première tâche du comité qui reprendrait éventuellement l'affaire, serait donc de calculer, par rapport à l'ensemble du projet et en sauvegardant cet ensemble, la portée des conséquences utiles à attendre de tel ou tel ordre de travaux.

* * *

Le problème est d'aménager une voie d'eau continue, pouvant porter des péniches de 300 tonnes, de Strasbourg à Marseille, c'est-à-dire de réduire le trajet par eau de Port-Saïd à Strasbourg d'environ 3000 kilomètres. Le résultat ne serait pas seulement un gain énorme de distance, il serait aussi d'augmenter très largement l'attraction et l'influence économiques de la Méditerranée, puisque Mulhouse et une partie de la vallée du Rhin deviendraient plus proches, par la voie d'eau, de Marseille que de la mer du Nord.

Le trafic à prévoir pour cette voie comprendrait des éléments français et rhénans, des éléments méditerranéens et des éléments en provenance ou à destination de ports lointains. Houille de la Ruhr et de la Sarre, potasses de l'Alsace, sel de la Franche-Comté, produits métallurgiques de l'Est et du Centre, bois et matériaux de construction, dans le sens nord-sud; ciments, tuiles, bauxites, alumines, ocres, vins, dans le sens sud-nord : tels seraient les éléments français et rhénans. Phosphates de l'Afrique du Nord, minerais tunisiens et algériens, minerais

espagnols et grecs, coton égyptien, céréales, légumes secs et bois de la Roumanie, de la Bulgarie et de la Yougoslavie, pétroles de Mossoul, à quoi il faudrait bien ajouter, un jour, les produits de la Russie méridionale : voilà quel pourrait être l'apport méditerranéen. Enfin, des trente millions de tonnes de marchandises qui passent, chaque année, par le canal de Suez, une partie emprunterait, au départ ou à l'arrivée, la voie du Rhône au Rhin, comme l'emprunterait une partie des échanges de l'Europe centrale avec l'Afrique occidentale et l'Amérique du Sud...

A cela on objecte, — et l'objection est tenace, — le tort mutuel que se feraient la voie d'eau et la voie ferrée. Mais comment ne voit-on pas que, dans le monde entier, les pays de grand trafic par eau sont aussi les pays de grand trafic par chemin de fer? La vieille formule, d'après laquelle « le trafic appelle le trafic », ne fut jamais plus vraie qu'aujourd'hui. Toute augmentation du trafic par eau amène un développement général de richesse et un accroissement de population qui rendent plus nécessaires, plus intenses et plus fructueux les services spécifiques du chemin de fer.

Le projet d'aménagement du Rhône n'a-t-il pas précisément pour but, en même temps que de créer une voie d'eau d'importance décisive pour la navigation européenne, de multiplier les ressources agricoles et industrielles des zones traversées?

Multiplier les ressources agricoles au moyen de l'irrigation... Deux chiffres suffiront à préciser la portée de cette éventualité. La surface actuellement consacrée à la culture des primeurs, dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, représente à peu près 18000 hectares. Or, le projet d'aménagement du Rhône prévoit l'irrigation nouvelle de 260000 hectares.

Quant à la puissance industrielle à obtenir de cet aménagement, elle résulterait d'abord de l'énergie électrique. M. de La Brosse, inspecteur général des forces hydrauliques, a calculé que les forces du Rhône, une fois aménagées, correspondraient à une mine perpétuelle de charbon de quatre à cinq millions de tonnes. La puissance industrielle résulterait aussi bien du stimulant que l'abondance de l'énergie utilisable et l'intensité accrue du trafic donneraient à de nouvelles entreprises.

*
* *

La France est, pour le quart de sa surface, un pays méditerranéen. Son prolongement naturel, l'Afrique du Nord dépend, plus encore qu'elle-même, de la Méditerranée. Les Français ne peuvent agrandir leur fortune à la mesure des nécessités de l'économie moderne, que dans le cadre d'un empire pacifique qui suivra fatalement le sort de la prospérité et de l'influence méditerranéennes.

Tout cela mérite considération, réflexion et prompte décision. La formule qui donnera vie, force et cohésion à nos chances méditerranéennes n'est pas si facile à établir qu'on l'imagine d'ordinaire.

Le domaine méditerranéen a un défaut grave : c'est l'uniformité du climat qui détermine l'uniformité des productions. Tous les pays du pourtour méditerranéen donnent les mêmes produits ou des produits similaires, qu'il s'agisse de produits naturels ou de produits industrialisés. Par suite, à mesure même que ces pays sont mieux cultivés, mieux outillés, et que des initiatives locales s'y développent, la concurrence croît entre eux, ils se nuisent les uns aux autres. Le système économique de la Méditerranée ne peut donc pas trouver en lui-même son équilibre pour l'avenir. On le voit bien par les rivalités mesquines qui s'y manifestent constamment.

Ne nous berçons pas d'illusions : le domaine méditerranéen est un domaine incomplet, dont on ne saurait espérer qu'il atteigne le niveau de fortune des principales zones de l'activité humaine, tant qu'il n'aura pas ajouté à ses propres chances des éléments de richesse provenant du dehors. Si les peuples méditerranéens ne voient pas cela, ils se préparent un avenir de déceptions et de querelles stériles.

Or il n'est que deux moyens d'y remédier. C'est, d'abord, de faire de la Méditerranée un centre de répartition pour le trafic européen et, dans une certaine mesure, pour le trafic mondial. C'est, ensuite, et grâce aux facilités ainsi créées, d'étendre au loin les débouchés de la production méditerranéenne qui, trop uniforme et trop abondante à la fois, ne peut donner matière, sur place, à un développement indéfini d'échanges compensateurs.

Faire de la Méditerranée un centre de répartition pour le

trafic européen et, dans une certaine mesure, pour le trafic universel, nous avons montré qu'il n'y fallait pas songer, tant que l'Europe du Nord conserverait le privilège des ports d'accès les mieux approvisionnés de fret de retour et des voies de pénétration les moins coûteuses; nous avons indiqué qu'au contraire, dans l'état actuel des choses, les grands courants de trafic tendaient à se détourner définitivement des rivages classiques de la Méditerranée.

Quant à l'extension éventuelle des débouchés qui s'offriraient aux produits méditerranéens, elle n'est possible, précisément, que si les transporteurs de toute origine, ayant un intérêt croissant à fréquenter tel ou tel port de la Méditerranée, y prennent l'habitude de charger, à peu de frais, des marchandises locales à destination des pays lointains.

***

Aucun Français, on le pense bien, ne prétend accaparer le trafic méditerranéen au seul profit de Marseille et du Rhône. Croire qu'une opposition foncière d'intérêts existe entre les ports des divers pays, quand chacun de ces ports a sa destination naturelle, est une erreur économique du même ordre que celle qui met en opposition la prospérité de la voie d'eau et la prospérité du chemin de fer. Si on laissait les courants de la circulation générale se détourner des rivages méditerranéens, Gênes, Trieste, Barcelone en souffriraient aussi bien que Marseille. En revanche, tout ce qui augmentera l'affluence des hommes et des marchandises sur le pourtour de la Méditerranée, donnera bénéfice, finalement, aux uns et aux autres.

A vrai dire, la politique économique des États méditerranéens est demeurée jusqu'à présent sans vues d'ensemble. Le défaut de vues d'ensemble a entretenu des jalousies puériles qui aggravèrent souvent l'effet défavorable des circonstances générales. Le problème n'est plus de savoir, comme au temps de Rome et de Carthage, qui obtiendra la prépondérance dans la Méditerranée. Que vaudrait une telle prépondérance, si elle devait s'exercer sur un domaine dont s'éloignerait la vie? Le problème est de rétablir l'équilibre entre les activités de plus en plus puissantes de l'Europe du Nord et les activités relativement déclinantes de l'Europe méridionale. Pour l'effort qui

doit être accompli comme pour les bénéfices éventuels à partager, tous les peuples méditerranéens sont invités à concourir. Autant la stagnation favorise l'esprit de dispute, autant une concurrence créatrice, en faisant naître des chances nouvelles pour chacun, faciliterait un accord positif.

Aussi regardons-nous sans mauvaise humeur les tentatives d'autrui pour développer précisément ses chances. L'Italie a décidé de créer, chez elle, quatorze zones franches : Savone, Gênes, Livourne, Naples, Brindisi, Bari, Ancone, Venise, Trieste, Fiume, Palerme, Messine, Catane et Cagliari. Une zone franche est établie à Constantinople, privilégiée par sa position économique de valeur exceptionnelle et par la proximité des charbonnages d'Héraclée. La Yougoslavie aménage Split, Sussak, et, d'accord avec la Grèce, Salonique. L'Espagne élargit le port de Barcelone...

Nous demandons simplement que la France, qui ne sut pas faire de Paris un port européen, — faute économique et politique qu'elle expiera longtemps, — prenne garde à ne pas commettre la même faute sur son versant méditerranéen.

Lucien Romier.

REVUE LITTÉRAIRE

PRIX DE LITTÉRATURE (1)

Le prix Goncourt a été décerné à M. Constantin Weyer pour son ouvrage intitulé *Un homme se penche sur son passé*. Dans un précédent article, j'ai eu occasion de signaler un livre du même auteur, *Cinq éclats de silex*, d'ailleurs beaucoup plus remarquable. Le dernier paru de ces deux écrits, qui a retenu l'attention du jury du prix Goncourt, est moins un roman qu'un récit de voyage, agrémenté d'un épisode sentimental.

M. Constantin Weyer, qui, par ses origines, est un peu provençal, un peu wallon et surtout lorrain, est allé au Canada à l'âge de vingt ans. Il a mené une existence rude. Tantôt fermier, cow-boy et bûcheron, tantôt trappeur, marchand de chevaux l'été, marchand de fourrures l'hiver, il a vécu sans beaucoup penser à suivre son premier penchant qui était d'écrire. Mais il était grand lecteur de la littérature française et de la littérature anglaise.

Il a raconté lui-même dans les *Nouvelles littéraires* qu'après dix ans d'activité, il avait amassé une petite fortune et vivait avec agrément sa vie de chasseur et de propriétaire quand la guerre éclata. Il rejoint aussitôt la France, se bat héroïquement, reçoit cinquante-trois blessures et sort de cette aventure épique, ruiné et glorieux.

(1) Constantin Weyer : *Vers l'ouest* (Renaissance du Livre) ; — *Manitoba* (Rieder) ; — *la Bourrasque* (Rieder) ; — *Cinq éclats de silex* (Rieder) ; — *Un homme se penche sur son passé* (Rieder). — Dominique Dunois : *Georgette Garou* (Calmann-Lévy). — André Obey : *le Joueur de triangle* (Grasset). — Drieu la Rochelle : *Blèche* (N. R. F.). — André Malraux : *les Conquérants* (Grasset). — André Chamson : *le Crime des Justes* (Grasset). — Jacques Sahel : *Inhumains* (Grasset). — Cf. *Nouvelles littéraires* du 8 décembre.

Ne pouvant plus agir, il écrit. Il publie, de 1922 à 1924, *Vers l'Ouest*, *la Bourrasque*, *Manitoba*, et la suite des livres où il a rassemblé son expérience du Canada. Les *Cinq éclats de silex* sont de 1927.

Cette biographie, qui vaut légitimement à l'auteur la curiosité et la sympathie du public, explique son œuvre. M. Constantin Weyer est un homme avant d'être un auteur. C'est ce qui donne à ses livres leur accent et leur originalité. C'est ce qui permet de comprendre leurs qualités et leurs défauts. M. Constantin Weyer a beaucoup vu. Il a contemplé des spectacles rares. Il a eu des impressions fortes. Il a goûté l'ivresse des courses à cheval, des chasses au loup ou à l'élan, des pêches miraculeuses dans des rivières magnifiques. Il a eu froid, il a eu faim ; il a aimé les jeux de la lumière sur la neige et sur la glace. Il a senti la joie d'être une créature humaine bien portante, sûre de ses muscles et de ses nerfs, sûre de sa volonté.

Tous ses ouvrages sont pleins de ses souvenirs. Il n'a qu'à consulter sa mémoire pour avoir quelque chose à dire. Comme documents, ses livres sont très curieux. Quand on a vaincu les premières hésitations et quand on en a saisi et accepté le rythme, ils finissent même par être prenants. M. Constantin Weyer nous entraîne à sa suite dans une série d'aventures véritables, qui, comme tous les récits exacts, sont même parfois invraisemblables. On éprouve à le lire quelque chose d'analogue à ce qu'inspirent tant de films extraordinaires qui nous ont rendu l'univers plus prochain et les plus étonnantes expéditions familières. En quatorze années de séjour au Canada, M. Constantin Weyer a beaucoup observé. Il aime et il admire le pays où il a vécu. Il a le dessein de le faire connaître. Il voudrait aussi raconter l'histoire d'une famille canadienne depuis l'époque de Champlain jusqu'à nos jours. C'est toute une œuvre qu'il a entreprise sous ce titre général et symbolique : *l'Épopée canadienne*.

Il n'y a donc dans ce qu'il écrit rien de l'art du romancier. C'est un voyageur qui fait un récit. Il s'exprime le plus souvent d'une manière très simple, et c'est alors qu'il est le meilleur. Il est moins heureux quand il cherche un effet ; j'ajoute à sa louange que c'est assez rare, mais cet accident cependant arrive. Doué d'une grande force vitale, réagissant à toutes les sensations, solide et sensible, l'auteur est une personnalité puissante. Mais l'art de s'exprimer et de faire voir est autre chose. On trouve dans les livres du regretté écrivain Rouquette, des pages plus émouvantes et plus évocatrices que dans ceux de M. Constantin Weyer. Ce qui manque à l'auteur d'*Un homme se penche sur son passé*, c'est cette sorte de magie de

l'écriture qui transpose la nature et nous relie à elle. Nous restons extérieurs au monde que nous peint M. Constantin Weyer, même quand il nous intéresse, même quand il nous entraîne.

Telle est cependant la force d'un sentiment vrai, que M. Constantin Weyer nous donne par ses livres l'assurance que son imagination compréhensive rassemble dans un vaste tableau tout ce qu'il a vu et qu'il a de l'ensemble une sorte de conception poétique et personnelle. Ce n'est pas au hasard qu'il se sert du mot d'épopée pour définir son entreprise. Les forêts, les prairies, les fleuves, les étendues de neige, les randonnées, les exploits de toute sorte qu'il accomplit comme trappeur ou comme cavalier, tout cela habite son esprit, tout cela l'anime et l'exalte, tout cela a pour lui les proportions d'une belle aventure humaine, difficile et dure, au cours de laquelle il demeure capitaine de son âme. Et c'est ce sentiment intérieur, sans cesse présent, qui donne au livre son mouvement.

Le héros d'*Un homme se penche sur son passé*, Monge, porte l'habit traditionnel du cow-boy, chemise de satinette noire, foulard rouge et pantalon de cuir frangé. Le livre débute par le récit d'un voyage accompli par Monge et son camarade Napoléon, excellent dresseur de chevaux. « Incliné sur sa selle, écrit l'auteur, au gré des courbes, le métis déjoua les ruses de la jument. A peine tenait-il les rênes de l'étalon gris, aussi habitué au jeu que son cavalier. Il dégagea le lazzo, l'ajusta, l'avant-bras droit détaché du corps, puis s'auréola du balancement de la corde. Apeurée, la jument tenta un suprême crochet, mais ne put éviter le nœud coulant. Aussitôt cabrée! Par jeu, Napoléon laissa glisser le lazzo, qu'emportèrent les bonds de la bête. Filant comme une flèche, d'une souple acrobatie, il se pencha de sa selle jusqu'à terre, et de son bras gauche, ramassa la corde. — Cette beauté, je ne la verrai plus. » Voilà le ton du livre. Les voyageurs après de longues étapes arrivent chez des Irlandais, où ils trouvent une hospitalité agréable. Monge s'éprend de l'aînée des filles, Hannah O'Molloy, courtisée par un nommé Archer, tandis que Magd, la cadette, flirte avec un Français, Paul Durand.

Après avoir vendu ses chevaux, Monge part à la recherche des fourrures, dit adieu à la prairie et à Hannah qu'il croit oublier, et accepte comme compagnon Paul Durand qui veut gagner de l'argent pour épouser Magd. Suit le récit de l'expédition, qui se passe bien jusqu'au moment du retour. Le mauvais temps alors com-

mence; les voyageurs souffrent; ils sont frappés de cécité, marchent en s'entr'aidant, trébuchent, se relèvent, gagnent un bois où ils feront du feu. Ils vivent de leur chasse, mangent de la chair crue, boivent le sang des animaux qu'ils tuent. Paul Durand a les poumons gelés, et meurt. Monge l'ensevelit dans un cercueil de glace, qu'il fait traîner par ses chiens. Il rencontre un religieux et c'est une des plus belles scènes du livre. Paul Durand, selon ses vœux, aura une sépulture chrétienne. Et Monge revient seul à la ferme.

Il s'inquiète de la manière dont il annoncera à Magd la mort de Paul Durand. Il n'éprouve aucune difficulté, mais de la surprise. Magd, durant l'absence des voyageurs, s'est fiancée à un autre. Monge, en retrouvant Hannah, se reprend à l'aimer sans raison, et l'épouse de même. Entre Hannah et lui, il n'y a bientôt que des malentendus. Elle lui reproche ses lectures et ses goûts. Monge manque d'être tué par Archer, qui n'a pas renoncé à Hannah et qui finit par l'enlever. Ira-t-il à la poursuite des fugitifs? Oui, car Hannah a emmené l'enfant, mais il s'arrêtera dès qu'il saura que l'enfant malade a succombé. Et c'est devant la petite tombe surmontée d'une croix qu'un homme se penche sur son passé.

Ce n'est là qu'une sèche analyse, la trame des événements, et un tel résumé laisse perdre toute la substance du livre. Car le sujet n'est rien. Tout l'ouvrage est dans le décor, et dans la lutte constante de l'homme pour dominer les éléments. Il est rempli par la vie frémissante de la forêt, par le cri des chouettes, par l'apparition des loups, des orignals, des rats musqués, par le vol des canards sauvages. La nature tient une grande place dans le livre de M. Constantin Weyer. Elle est triomphante et redoutable. Elle est le thème de tableaux variés, tous brefs, mais tous précis. Elle se trouve à l'origine de tous les épisodes du récit, et c'est à elle que l'auteur revient sans cesse. Elle est la grande inspiratrice de sa philosophie.

Car M. Constantin Weyer n'a pas vécu tant d'années une vie difficile et brutale sans se faire une idée de la création. « Le loup est roi des nuits canadiennes, écrit-il, et il faut le sabot bien appliqué d'une jument en colère pour le forcer à respecter la vie d'un poulain... Annonciateurs, les loups et les chouettes s'interrogent à haute voix sur les chances de la chasse... Quelque bête va mourir pour que le ménage vive, le ménage et aussi sans doute les bébés loups qui ne peuvent pas encore chasser tout seuls... La nuit est pleine de souffles et de soupirs... Oui, soupirs de volupté et de souffrance, c'est le grand rythme de la vie et de la mort. Les tortures du

XVIII^e siècle, laissez-moi rire ! La nature, la clémente nature est un monstre aux griffes rougies de sang ! »

Ces idées étaient encore plus fortement exprimées dans *Cinq éclats de silex*. L'amour même, c'est le *durus amor* de Lucrèce, c'est une loi farouche. Et les hommes ne sont pas meilleurs que la nature. Tels Archer, Hannah et Magd. Tels ces deux marchands, à qui Monge voulut vendre ses fourrures et qui essayèrent avec des grâces hypocrites de le voler. De là M. Constantin Weyer ne tire aucune conclusion métaphysique; il n'est pas d'un pessimisme systématique ; il constate. Les humains lui semblent habitués à une vie artificielle et se refusent à voir les choses telles qu'elles sont. « Si je voulais philosopher, écrit-il, je dirais que la sensibilité ou si vous voulez la sensiblerie a son origine dans cette lâcheté même. » La nuit canadienne inspire à son historien des réflexions viriles et sévères. Il est sans révolte, sans indignation, sans illusion. Rien même ne lui paraît plus respectable que ces beaux instincts contradictoires qui nous poussent à vivre et à donner la vie.

Et quel est dans ce redoutable univers la mission de l'homme ? L'œuvre entière de M. Constantin Weyer est l'apothéose de l'énergie, de l'équilibre, de la volonté, de la santé morale et physique. Elle nous tire brusquement hors des rêveries humanitaires pour nous ramener au souci des conditions terrestres. Elle nous enseigne que notre dignité est de dominer les forces de la nature et de commencer par nous dominer nous-même. C'est par là qu'elle peut faire penser à certains livres anglais, à Rudyard Kipling, et à Joseph Conrad, qui par ailleurs sont si différents de M. Constantin Weyer. A la fin de *la Nuit canadienne*, l'auteur écrivait ces lignes qui résument ses pensées. Voilà, disait-il, après avoir constaté la dure grandeur des lois naturelles, ce que me conseille la nuit canadienne. Et il ajoutait : « Pourtant, elle me sauve de l'anarchie, parce que je me sens tout petit au milieu d'une nature égoïste, féroce, et forte d'un million de forces, et je vois bien que l'homme, avec si peu d'armes naturelles, a besoin de l'homme. Car, par un détour inattendu, c'est encore vers une discipline que me ramène l'ivresse d'être libre. »

C'est un signe des temps que le prix Goncourt ait été attribué à un livre qui a cette signification. M. Constantin Weyer est, comme on voit, fort loin des sentiments et des idées qui ont été en honneur dans la littérature de ces dernières années. Il m'est arrivé de dire que la mode littéraire était sur le point de changer, et qu'après tant d'analyses minutieuses des moindres états intérieurs, tant de subti-

lités en désarroi, de nobles ingéniosités, et de désespoirs morbides, les nouveaux enfants du siècle avaient épuisé leur mélancolie dissolvante. M. Constantin Weyer nous apporte une philosophie simple, mais ferme. Après tant d'écrivains d'un talent adroit et très aptes à faire des livres s'ils avaient quelque chose à dire, le lauréat du prix Goncourt représente une école toute différente. C'est un homme qui ne dit pas toujours très bien ce qu'il veut, mais qui a le mérite éminent d'avoir quelque chose à dire.

*
* *

Le prix Femina-Vie heureuse a été attribué à Mme Dominique Dunois, auteur d'un roman qui a pour titre *Georgette Garou*. C'est une tragédie paysanne qui n'a rien de commun avec la Bibliothèque rose même avec la Bibliothèque bleue. Mais nous sommes à une époque où la hardiesse est courante chez les auteurs et chez les jurys même féminins. Mme Dominique Dunois a écrit avec calme une histoire violente et même brutale. Elle est sans s'en douter une disciple de l'école naturaliste. Un de ses précédents romans, *le Faune*, était déjà d'une grande âpreté. *Georgette Garou* ne le cède en rien au *Faune*. On y voit d'abord comment l'amour de la terre conduit une belle fille à épouser un valet de ferme, afin que de ce mariage naisse un garçon qui gardera la propriété. Ce valet de ferme a d'ailleurs presque toutes les qualités. Mais les années passent et le ménage n'a pas d'héritier. Alors Georgette héroïquement s'adresse à un autre qu'à son mari, par amour de la famille et du sol. Ce sacrifice, audacieusement ingénu, est suivi de diverses catastrophes. Tout le village est au courant. Et Georgette a la vie si dure et est si mécontente d'elle-même, qu'elle s'enfuit avec un garçon de passage. On songe à certains contes de Maupassant, qui a eu l'idée d'un sujet semblable dans *l'Héritage*, dont les héros ne sont d'ailleurs pas des paysans, mais des bureaucrates. Il y a dans ce roman une certaine véhémence amère, qui n'est pas indifférente, et un réalisme qui n'exclut pas la convention.

M. André Obey, qui a obtenu le prix Théophraste Renaudot, est l'auteur de *l'Apprenti sorcier*, dont j'ai eu l'occasion de parler longuement. Son nouveau livre, *le Joueur de triangle*, est de la même veine. M. André Obey a un sentiment très exact des spectacles de la vie moderne. Le tohu-bohu de la civilisation matérielle, les sons, les lumières, les machines, les inventions de toute sorte n'ont pour lui aucun secret. Il excelle à rendre avec des mots la succession des images, des dissonnances, des tourbillons de l'existence contempo-

raine. Ses livres frémissent, tournoient, papillotent avec une sorte d'aisance joyeuse, et une amusante virtuosité.

Parmi les livres qui ont eu des suffrages dans ces différents concours, il en est quelques-uns qui méritent l'attention. M. Drieu La Rochelle, dont les écrits de ces dernières années nous avaient un peu déçus, a publié un roman où il manifeste de grandes qualités. C'est une étude psychologique où il met en présence un journaliste catholique et sa secrétaire dactylographe. Tout l'intérêt du sujet est dans la lutte de ces deux êtres qui s'affrontent, s'attirent et se fuient et n'arrivent pas à se joindre. Qu'est-ce qui les rapproche ? Certaines affinités d'esprit, leurs instincts, un goût réciproque de ce qu'ils sont. Mais qu'est-ce qui les sépare ? La personnalité essentielle de l'un et de l'autre, et toute l'organisation sociale de leur vie. Par l'habitude, par l'éducation, par la discipline du travail et de la famille, chacun d'eux est arrivé à une sorte d'accord entre ses sentiments et son existence ; chacun d'eux est une force constituée. Mis en présence l'un de l'autre, ils n'arrivent pas à l'harmonie ; ils restent deux puissances séparées, entre lesquelles l'entente n'est pas possible, malgré leur désir, et qui luttent l'une contre l'autre presque à leur insu. Il y a là une étude originale, une analyse subtile et forte, et c'est, je crois bien, le meilleur ouvrage de M. Drieu La Rochelle.

M. André Malraux a écrit sous ce titre, *les Conquérants*, un livre de grande allure où l'histoire contemporaine se mêle au roman. On ne connaissait de M. André Malraux que des pages d'essais très pénétrantes sur *la Tentation de l'Occident*. Le problème asiatique et européen a été pour lui l'objet d'une curiosité passionnée, mais rigoureuse, et s'il parle de la révolution chinoise, c'est qu'il l'a vue de près. Il a connu Garine, son héros, il a su en faire un type. Ce roman étrange et puissant est l'histoire de la lutte de Canton contre Hong-Kong, l'histoire des armées révolutionnaires chinoises animées par le fanatisme de la race jaune, mais conduites aussi par la Russie bolchéviste, l'histoire aussi de quelques individus représentant des tendances diverses, qui forment un groupe pittoresque. Voici au bar de Singapour, Rensky, ancien collectionneur russe voyageant aux frais du Musée de Boston : personnage épisodique, savoureux et inquiétant. Il explique au voyageur français ce qu'est cette Chine bouffonne, confortable et sensuelle qu'on a voulu européaniser, et il explique aussi le « jeu » qui s'y joue : mot essentiellement asiatique : le Kim de Kipling, quand il parle des luttes féroces aux Indes entre les Hindous et les Anglais, les désigne aussi par le mot de « jeu ».

Rensky définit le conquérant moderne, qui à son idée est bolchéviste, sans être révolutionnaire ni anarchiste. Tous les conquérants qui travaillent le vieux monde chinois sont étrangers : Borodine, représentant des Soviets, est un juif letton, Klein un Allemand intelligent au passé ténébreux, Garine, Suisse français, plus français que suisse, et conquérant type, surprenante figure. Les Chinois ce sont le jeune Hong, terroriste absolu qui trouvera sa perte dans ses excès, Tchang Daï, doux révolutionnaire, sorte de saint qui rêve d'affranchir son pays et qui meurt plutôt que d'approuver des mesures de violences trop dépourvues de l'éternelle sagesse. Mais c'est Garine qui domine tout. Jeune, sans passions, si ce n'est intellectuelles, malade, presque mourant, il aime l'action raisonnée et brutale, il est le technicien qui s'est pris lui-même comme enjeu. Ce qu'il admire au fond, il faut lire entre les lignes, c'est moins Lénine que l'impérialisme britannique, qu'il veut détruire par une sorte de volupté sadique. Il est en conflit avec tout le monde, avec la sûreté russe, avec les journaux russes et chinois, avec le terroriste Hong, avec un paludisme misérable, avec la mort même.

Il n'y a pas de Mme de Renal, ni de Mlle de La Môle dans la vie de ce Julien Sorel. L'idée de la domination, jointe à un scepticisme méprisant suffit à l'occuper. A la veille de partir pour la vieille Europe, ayant réussi à écraser Hong-Kong, sentant sans l'avouer qu'il mourra en chemin, il se confie au témoin Malraux ou à son représentant. Son ami Klein vient d'être torturé, puis ignoblement assassiné par Hong le terroriste. Garine avoue qu'il l'aimait. Il revise dans une heure de fièvre toute son existence. « Quand je pense que toute ma vie j'ai cherché la liberté ! Qui donc est libre ici, de l'Internationale, du peuple, de moi, des autres ? Servir, c'est une chose que j'ai toujours eue en haine. J'ai désiré la puissance jusqu'à l'abrutissement, je ne sais même en envelopper ma vie. » Il oblige le comité révolutionnaire à faire marcher l'armée rouge contre les troupes de Hong-Kong. Et si elle est battue, lui demande-t-on? Elle ne le sera pas, dit le conquérant. Le lendemain, il est blessé d'un coup de revolver. Mais il n'est pas tué. « C'est peut-être dommage », murmure-t-il. Il préfère une fin brusque à la défaite et à la maladie. Autrefois, il se demandait : « que vaut ma vie ? » A présent il l'estime supérieure à celle de tous les autres. Aucun sentiment du droit, de l'honneur, selon les notions européennes. Être moderne, ce n'est pas seulement employer le phonographe et le cinéma pour la propagande. C'est forcer le jeu, et au besoin le truquer.

Hong-Kong tombe, Garine va partir, il pense à l'Europe, il veut voir l'Angleterre. Il voit désormais la tenace volonté, la constante violence de l'Empire. Les troupes passent dans la nuit, avec le bruit des légions en marche. Cette image finale est belle. L'œuvre un peu trouble est lourde de sens, et après l'avoir lue, on peut la méditer.

Dans *le Crime des Justes*, M. André Chamson a raconté un dramatique épisode de vie campagnarde. L'auteur connaît très bien ce pays méridional et montagnard des Cévennes qui a tant de puissance et d'originalité. Il l'aime et il le décrit volontiers. Dans *Roux le Bandit*, il avait montré un homme solitaire qui ne connaît pas de loi. Dans *les Hommes de peine*, il s'était attaché au contraire à nous faire assister au travail d'une communauté. *Le crime des Justes* est à la fois l'étude psychologique d'un individu et l'étude d'un groupe. Un homme a acquis sur son village une autorité privilégiée. On le consulte, on le respecte, on l'écoute. Il est l'appui de tous, il est le conseiller, il est la conscience du village. Par sa conduite, par son caractère, par la dignité de sa vie propre et de la vie des siens, il exerce une sorte de prestige. Il est utile, et il joue son rôle avec fierté, mais sans orgueil. Or, voici que cet homme, accoutumé cependant à juger de toutes choses pour autrui, doit prendre une décision grave qui concerne sa famille. Une faute a été commise, un scandale va éclater. Que fera le juste? Il va jusqu'au crime pour cacher la faute et éviter le scandale. Était-il donc hypocrite? Non pas. Mais il ne se connaissait pas; il ne savait pas ce qui sommeillait en lui; il ignorait ce que Taine nomme « le gorille ». L'effet dramatique est ici causé par le contraste voulu entre ce que dit le juste quand il s'agit des autres et ce qu'il fait quand il s'agit de lui.

Malgré ses précautions, la vérité est découverte. Le juste est un coupable. Il ne le nie pas. Il paiera. Il quittera le village. Mais voici que l'opinion publique, par une touchante coutume, ne songe pas à son erreur. Elle voit toujours en lui l'homme en qui elle avait confiance. Elle aime mieux la croyance et la légende que la dure réalité. Au moment où le coupable part, une vieille femme s'approche de lui pour lui demander un avis, et l'homme qui n'a plus qualité pour parler, cède lui aussi à la coutume, et, redevenu un instant le juste, il dit machinalement : « Je conseille .... » Tout le récit est conté avec cette simplicité et cette force sobre, qui fait le mérite des romans de M. André Chamson.

Il a paru enfin sous ce titre, *Inhumains*, un livre signé Jacques Sahel, et c'est un livre bien extraordinaire. L'auteur n'a rien publié

encore. Il débute par un roman d'affaires qui a pour épigramme ces mots de Villiers de l'Isle Adam : « Garantis du soupçon par la grandeur du crime. » Tous les personnages sont des financiers, des administrateurs, des chefs d'entreprise. Il n'est question dans ce roman que d'obligations, d'actions, d'assemblées générales, de quorum, de prêts hypothécaires, d'émissions. Le récit entier est formé par l'histoire de quelques combinaisons politiques et financières. Et malgré ce sujet spécial, le livre est très vivant.

Il est rapidement et simplement écrit sans aucune prétention. Il va vite, il est clair. Il arrive même à mettre à la portée du public toute sorte d'intrigues compliquées. Notre époque est familiarisée, il est vrai, avec ces sujets un peu techniques. La crise monétaire, les scandales du jour, les films américains et les romans policiers ont fait son éducation. Mais ce n'est là qu'une impression superficielle, et le roman de M. Jacques Sahel n'est pas un divertissement. L'auteur a des intentions, probablement même, il en a plus qu'il ne paraît. Il a fait entrer dans ce roman, en les modifiant, quelques épisodes qu'on croit reconnaître, quelques autres qui sont tirés de l'histoire d'hier et à peine transposés. De là d'ailleurs quelque incertitude. On ne sait pas trop à quel moment on est dans un récit authentique, dans les hypothèses ou dans la pure imagination. Il est possible que l'auteur ait voulu qu'il en soit ainsi, afin de laisser au lecteur une impression plus forte.

Le thème du livre est que certaines grandes affaires ont des dessous qui font frémir. Au delà de la forme apparente des entreprises financières, au delà même des profits connus, l'auteur fait entrevoir des arrière-plans tragiques. Il fait allusion à la mort mystérieuse de Kitchener, à la maladie subite et à la disparition d'un certain nombre de personnages, dont les uns sont vrais, dont les autres sous des noms imaginés sont encore vrais, et dont d'autres paraissent nés de la fantaisie de l'auteur. Il nous montre le jeu occulte de puissances mystérieuses pour qui rien ne compte. Tout un monde souverain, redoutable et suspect s'agite, commande et décide. Le récit justifie amplement le titre *Inhumains*.

Le héros du livre, Clair, a fait la guerre, il l'a faite magnifiquement, mais il l'a en horreur. Il voudrait un monde meilleur. Il est entré dans les affaires par hasard. Il a eu, comme beaucoup d'hommes de sa génération, un besoin d'action et de succès rapides. Il est honnête, intelligent, il réussit. Très jeune, il occupe une situation importante et il est à même de voir les puissances du jour. Ici

commence une âpre satire. Le roman, c'est l'épopée de la malédiction de l'or. Les événements révèlent peu à peu au héros qu'il n'est pas un homme libre, qu'il est un instrument manœuvré par des pouvoirs supérieurs qui ne reculent devant rien. Il y a dans ce milieu si mêlé, un homme, Garnier, que Clair admire et qu'il aime pour son intelligence et sa probité. Comme lui, celui-là a de son rôle une noble conception. Il ne se prête pas à une combinaison qui peut amener un conflit colonial. Il meurt tragiquement d'un accident qui ressemble à un crime. Clair, brusquement, voit l'abîme : il se retire de cette vie enfiévrée, où il n'avait plus le temps d'être lui-même.

On n'a jamais écrit de réquisitoire plus véhément contre la forme moderne de l'activité. Clair, qui aime les livres, la musique, la rêverie, la vie intérieure, est emporté peu à peu dans une tourmente où périt son âme. Sorti de la guerre, qui est le sujet des premières pages, il est entré dans des combats plus horribles. Un ami lui dit un jour : « Traînes-tu tous les jours cet énorme ennui? Si peu de choses te touchent-elles? Celles qui te touchent montrent-elles cet abandon? Qu'espères-tu? Tu t'es refusé à la douceur de l'existence, aux magies de la contemplation, aux splendeurs des belles idées lentement écloses, qui font de la vie une chose magnifique, toute remplie de correspondances harmoniques et mystérieuses, dont l'édifice hardi soulève un plan divin... Reprends-toi. — Trop tard, répond Clair. » Il lui faudra en effet la plus douloureuse et la plus effrayante expérience pour se libérer. Alors, il s'écriera : « Ah ! mieux que tout, sans rien chercher, sans rien approfondir, sans rien discuter, sans rien résoudre, ne valait-il pas mieux vivre au fil des jours, tantôt ici, tantôt ailleurs, chaque aurore apportant à l'intimité voluptueuse son cortège d'insouciances, de jeux et d'allégresses? »

Le monde féroce de M. Constantin Weyer est moins cruel que le monde peint par M. Jacques Sahel. La candide sauvagerie des animaux paraît moins horrible que la méchanceté compliquée des hommes. M. Constantin Weyer concluait à la discipline, qui aide à dominer la nature et à se dominer soi-même. M. Jacques Sahel conclut à l'épicurisme, dans le sens à la fois voluptueux et austère du mot, l'épicurisme qui nous écarte des agitations et nous invite au recueillement. Et peut-être faut il trouver là des signes annonçant que la jeune littérature, fatiguée des jeux d'esprit, se soucie peu à peu d'être, selon la tradition, avant tout sociale et humaine.

André Chaumeix.

REVUE DRAMATIQUE

COMÉDIE-FRANÇAISE : *Moloch*, comédie en quatre actes de M. Boussac de Saint-Marc. — GYMNASE : *Doublé*, comédie en trois actes de M. Jacques Sindral. — L'ATELIER : *Volpone*, comédie en cinq actes d'après Ben Jonson, par MM. Stefan Zweig et Jules Romains.

Moloch est une pièce fort intéressante, bien faite, comme on disait au temps d'où l'auteur a tenu à dater sa pièce, et qui a pourtant un défaut : c'est de reposer sur une idée aujourd'hui complètement abandonnée.

Les romantiques estimaient qu'un artiste doit être une espèce de monstre. Poète, peintre, musicien, comédien ou chanteur, son art exige une exaltation qui nécessite des écarts de conduite, en quelque sorte professionnels. Ainsi il fait le malheur des siens; mais son œuvre est à ce prix : l'art avant tout... Il n'est plus personne aujourd'hui qui soit dupe de cette théorie, aussi fantaisiste que commode. Il se peut qu'un artiste soit férocément égoïste, comme le sont nombre de gens qui ne sont pas du tout des artistes. Ne rendons pas l'art responsable de frasques qui n'ont avec lui nul rapport. Les quatre actes de *Moloch* se déroulent dans un foncier malentendu : qu'un mari soit obligé de tromper sa femme, pour écrire un hymne patriotique qui sera exécuté à l'Élysée, tout le monde sur la scène l'admet comme un dogme, personne dans la salle ne le croit.

Au premier acte, nous apprenons que M. David Chollet, qui est un grand compositeur, vient d'être promu au grade de commandeur dans la Légion d'honneur, et qu'une de ses élèves, Denise, a eu des bontés pour lui. Denise va être mère. Cette nouvelle, qui a d'abord inquiété le nouveau commandeur de la Légion d'honneur, finit par le transporter d'aise. Voilà justement ce qu'il lui fallait pour écrire de bonne musique.

Le début du second acte est rempli par les machiavéliques combinaisons auxquelles se livre M. David Chollet en vue de se procurer les mille francs nécessaires à l'installation de la future jeune mère à la campagne. Il les empruntera au tailleur de l'Institut qui a la commande de son habit vert. On s'étonne un peu que, même sous la présidence de M. Carnot, les compositeurs illustres fussent si serrés dans leur budget. Mais c'est que Mme David Chollet veille. Tant et si bien que son génial et frivole époux est contraint de lui tout avouer, même la prochaine maternité de Denise. Mme David Chollet pleure un peu, mais se résigne ; elle est l'épouse telle que doit être l'épouse d'un artiste ; son rôle est de se sacrifier pour la gloire de son mari, et de tout accepter pour cette gloire. Mme David Chollet accepte en murmurant.

Hélas ! l'enfant de Denise meurt dans le sein de sa mère. Denise elle-même meurt d'une opération. Ce qui n'empêche pas David Chollet d'aller, le même jour, en habit vert, devant le Président de la République, faire exécuter sa nouvelle composition.

Le quatrième acte est un épilogue. Vingt ans après, David Chollet assiste à l'exécution d'un quatuor qui est son chant du cygne. Et se remémorant les souffrances qu'il a répandues autour de lui, — long martyre et mort de sa femme, mort de Denise, désespoir d'un bon jeune homme qui l'aimait en secret, — il conclut que son œuvre n'a pas été trop payée de toutes ces douleurs.

David Chollet, l'homme de génie qui colore d'excuses magnifiques les plus banales des fantaisies amoureuses; Mme Chollet, l'épouse revêche et sublime; Patilhon, l'amoureux transi ; Denise, la petite victime; le peintre, dernier survivant de l'école de Barbizon, sont tous de bons personnages de théâtre, suivant une formule éprouvée et qui n'a pas cessé de porter sur le public.

M. Le Bargy a composé avec un art supérieur le rôle de David Chollet. Il y a mis, avec toute sa science, beaucoup d'émotion. Il lui a donné figure de grand bonhomme. Mme Fonteney a trop accentué le côté peu avenant du rôle de l'honnête épouse. M. Le Roy (Patilhon), Léon Bernard (le peintre) et M. Dorival (le tailleur) ont dessiné avec pittoresque des silhouettes de second plan.

A Cœlio dont le sincère amour ne la touche pas, Marianne préfère Octave qui ne l'aime pas... C'est à peu près ce scénario que l'auteur de *Doublé* a repris, après tant d'autres, et transposé en le mettant à la mode d'aujourd'hui, c'est-à-dire en le vidant de l'émotion, de

la poésie et de la grâce qu'y avait mises l'auteur des *Caprices de Marianne*. Maurice aime Suzanne, s'en croit aimé et en informe son ami Claude. Il demeure stupide quand Suzanne lui déclare tout net qu'elle ne se soucie aucunement de devenir sa femme. Elle s'est fait du mariage une idée plus romanesque. Claude, à qui Maurice confie sa déconvenue, fait avec lui le pari de conquérir en cinq secs cette péronnelle. Nous voyons à l'acte suivant qu'il s'est mis en route. Il s'attache aux pas de Suzanne : il la suit, il la poursuit; il est son ombre qu'elle ne parvient pas à perdre. Par exemple, à l'instant même, il est sous ses fenêtres. Elle l'envoie chercher. Dès les premiers mots, elle est vaincue; lui, de son côté, est conquis par sa conquête. Tout finira par un mariage, mais après combien de tours, détours et tergiversations ! Le comble du tarabiscotage, et de l'arbitraire. Car il est impossible de deviner à quels sentiments obéit cette Suzanne. La seule fantaisie de l'auteur en décide. Et c'est toute la fantaisie de la pièce.

Doublé est récité, plutôt que joué, par M^lle^ Gaby Morlay, MM. Boyer et Dorliac.

L'Atelier tient un grand succès avec *Volpone*, très habilement adapté de Ben Jonson par MM. Stefan Zweig et Jules Romains. C'est une énorme bouffonnerie à la confusion de l'argent et des convoitises qu'il excite. Cela se passe à Venise. Volpone est un mercanti levantin qui se donne à lui-même la comédie. On le sait riche, il se fait passer pour mourant, et tour à tour le notaire Voltore, l'homme d'affaires Corvino, le septuagénaire Corbaccio lui apportent des cadeaux dans l'espoir qu'il les fera ses légataires universels. C'est le premier acte, qui a belle allure de comédie satirique.

A partir de ce moment, la pièce tourne à la farce grosse et grasse. Mosca, le parasite, persuadera à Corvino d'amener lui-même sa femme dans le lit de Volpone. Ce qui fut fait. Mais alors surgit un capitaine qui ameute la gendarmerie. Suit un acte qu'on dirait détaché des *Tribunaux comiques*. Pour finir, Mosca s'empare du magot et conseille à Volpone de s'éclipser. Ainsi le dupeur est dupé.

La pièce, pleine de belle humeur, d'un comique appuyé, d'un dialogue savoureux et salé, est jouée avec entrain par MM. Dullin (Volpone), Lecourtois, Vibert, Decroux et George Leroff.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le Conseil de la Société des nations a tenu, à Lugano, du 10 au 16 décembre, une courte session. Aucune des questions qui y ont été publiquement débattues n'était de nature à passionner l'opinion. Une partie de la presse anglaise, notamment le *Times* et le *Daily Telegraph*, en prend prétexte pour demander, comme l'avait jadis proposé sir Austen Chamberlain, que le nombre des sessions annuelles soit réduit à trois ; elle remarque que l'importance des sujets traités ne justifiait pas le déplacement de tant de ministres des Affaires étrangères. Mais, pour cette session plus encore que pour les précédentes, l'intérêt de ce concours de hautes personnalités était bien moins dans les séances publiques que dans les entretiens privés et les conciliabules.

M. Stresemann est arrivé à Lugano d'assez méchante humeur. L'interprétation donnée par le chef du Foreign Office de l'article 431, le discours de M. Briand au Parlement, l'accord complet des deux gouvernements que révèlent ces manifestations oratoires et que corrobore la récente réponse du lord-chancelier, lord Hailsham, à une question de lord Parmoor, ont été commentés avec une aigreur insolite par la presse allemande. Malgré tous les avertissements, l'opinion allemande, mal éclairée par les journaux, s'est persuadé que la politique de Locarno supprimait ou amendait le traité de Versailles, alors qu'elle n'était destinée qu'à en faciliter et, comme l'a dit M. Briand, à en humaniser l'exécution. De même, les Allemands se sont si bien accoutumés à jouer des dissentiments qui ont trop souvent séparé le point de vue anglais du point de vue français, qu'ils découvrent on ne sait quels desseins ténébreux, dès que se manifeste publiquement le bon accord des deux gouvernements naguère alliés. Les représentants de l'Allemagne à la Société des nations n'admettent plus que le Conseil ne soit pas au

service de leurs prétentions et ne devienne pas un instrument pour la revision des traités. N'a-t-on pas vu, à cette session, M. Stresemann frapper du poing sur la table? Tant il est vrai que le naturel revient au galop!

Durant les jours qui précédèrent la réunion de Lugano, la presse allemande et les hommes politiques affectèrent un pessimisme découragé. A quoi bon de nouvelles négociations, dès lors que la France et l'Angleterre sont d'accord? Ce n'était pas seulement la presse nationaliste, stylée à obéir au mot d'ordre de M. Hugenberg, qui saisissait l'occasion de demander que l'on renonçât à la politique de Locarno qui n'a donné que des déceptions; c'étaient aussi les journaux du parti populiste, auquel appartient M. Stresemann. La *Gazette de Cologne*, par exemple, dans son article du 5 décembre, où elle commente le discours de M. Briand, dépassa toute mesure : la commission de conciliation, destinée à prévenir toute difficulté dans la zone rhénane démilitarisée, devient, à ses yeux, un instrument de pénétration, aux mains de M. Briand, pour obtenir la frontière du Rhin, « que les Foch et les Mangin, soldats plus loyaux que les hommes politiques, voulaient conquérir par l'épée. Son Locarno ne donne de sécurité qu'à une seule partie, la France ; sa bonne volonté, que l'Allemagne devrait reconnaître en espèces sonnantes et trébuchantes, n'est qu'une manière de pressurer l'Allemagnne jusqu'à ce qu'on puisse tout bonnement jeter le citron dans la boîte à ordures. Sa paix est une nouvelle guerre, faite avec des moyens pacifiques, etc. » Inutile de continuer la citation ; on juge du ton et des arguments. L'esprit de paix, pour les nationalistes, doit se traduire toujours par de nouvelles concessions de la part des Alliés, au bout desquelles ils seraient assurés de retrouver l'esprit de l'Allemagne prussianisée, c'est-à-dire la domination et la conquête. Plus modérée, mais plus dangereusement tendancieuse, la *Gazette de Francfort*, organe du parti démocrate, cherche à démontrer que la politique de sécurité aboutit à une hégémonie française: elle émet cette opinion, qui est de nature à inspirer aux hommes d'expérience et de bonne volonté qui dirigent notre politique, certaines réflexions profitables : « A notre avis, M. Briand, dans sa politique si riche en souples détours, en est arrivé au point où il doit se dire que trop de finesse, dans la diplomatie, ne se distingue plus de l'emploi de la force pure. » Avec l'Allemand prussianisé d'aujourd'hui, trop de délicatesse, trop de ménagements ne sont pas compris : il faut parler net.

Les entretiens de Lugano, bien que la presse allemande n'en convienne que de mauvaise grâce, ont rassuré les inquiétudes, d'ailleurs volontairement exagérées, de M. Stresemann. Dans leurs conférences réitérées, les ministres des Affaires étrangères d'Angleterre, de Belgique, de France, du Reich, le secrétaire d'État Grandi pour l'Italie et M. Adatci pour le Japon, n'avaient à prendre aucune décision définitive, ils devaient se contenter de chercher et d'aplanir la voie qui doit conduire à la solution. Le communiqué officiel publié à l'issue de la dernière séance, le 15 décembre, n'apporte guère de précisions sur le résultat. « Ces conversations, y est-il dit, nous ont amenés à penser plus fortement que jamais qu'une politique poursuivant la conciliation et le rapprochement de nos pays est la plus propre à assurer la paix. A cette politique nous restons fidèlement attachés. Dans cet esprit, nous continuerons les négociations entamées en vertu de l'accord réalisé à Genève le 16 septembre dernier, entre les cinq puissances intéressées. Nous sommes décidés à faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour arriver aussi vite que possible à un règlement complet et définitif des difficultés nées de la guerre et pour assurer ainsi, sur la base de la confiance mutuelle, le développement heureux des relations entre nos pays. »

Si vague qu'il soit, ce communiqué signifie que les négociations vont se développer selon la méthode adoptée le 16 septembre. Une note du 22 décembre nous renseigne sur la réunion, « le plus tôt possible », à Paris, d'un comité d'experts ; ils seront « indépendants », c'est-à-dire qu'ils ne recevront pas d'instructions de leurs gouvernements respectifs qui, de leur côté, resteront libres d'accepter, de rejeter ou d'amender leurs conclusions. Les six puissances signataires de la résolution du 16 septembre seront représentées au comité. Les États-Unis seront invités à déléguer, pour participer aux délibérations à titre privé, des « ressortissants » compétents, et l'on a des raisons de croire qu'ils ne s'y refuseront pas.

L'accord, sur ce sujet, a été facile; il a été plus malaisé sur l'évacuation de la Rhénanie. M. Stresemann a naturellement maintenu la thèse du chancelier Muller et la sienne, que l'évacuation est indépendante des réparations et qu'elle est, dès aujourd'hui, un droit pour l'Allemagne. Les Anglais, juridiquement, n'admettent pas plus que nous ce point de vue; mais ils ont un vif désir d'en finir le plus tôt possible avec l'occupation. Ils ne retireront pas leurs troupes avant les nôtres et avant les Belges, — sir Austen Chamberlain l'a confirmé aux Communes en réponse aux sommations pressantes

des travaillistes, — mais le gouvernement conservateur, pressentant une lutte très vive aux prochaines élections, souhaite d'enlever à l'opposition libérale et travailliste un argument auquel le peuple anglais est très sensible; il souhaite donc qu'une entente se fasse rapidement. Parallèlement au travail des experts, des négociations se poursuivront à Berlin au sujet de l'évacuation. Il appartient au gouvernement britannique, puisque c'est lui qui est pressé d'aboutir, d'obtenir de l'Allemagne qu'elle se plie aux conditions modérées que la France met, ou devrait mettre, à son consentement.

C'est, d'abord, que le problème des réparations soit réglé avant l'évacuation, avec des garanties de paiement jusqu'à épuisement de la dette telle qu'elle sera fixée par les experts et par les gouvernements. C'est, en second lieu, que la démilitarisation de la Rhénanie soit assurée et surveillée. A ce propos ont eu lieu, à Lugano, si le *Times* est bien informé, les débats les plus vifs. L'Angleterre, la Belgique et la France proposent la création d'un comité de conciliation qui aurait pour objet de prévenir ou de régler, sans recourir à la haute juridiction de la Société des nations, toute difficulté ou contestation relative au maintien de la démilitarisation. Il ne s'agit pas d'une commission de contrôle, mais d'un simple comité de conciliation. L'Allemagne cependant ne veut rien entendre ou, tout au moins, n'admet pas que ce comité puisse subsister après 1935, date que le traité assigne à l'évacuation de la troisième zone d'occupation. Or, il est évident que c'est précisément après cette date que des difficultés pourraient surgir. Il est de l'intérêt de l'Allemagne comme du nôtre qu'elles soient résolues à l'amiable par un organisme permanent spécialement constitué à cet effet. Le refus de Berlin de se prêter à une requête si modérée et si légitime serait de nature à éveiller les défiances les plus justifiées sur les intentions futures du Reich. Le gouvernement allemand résiste surtout parce qu'il veut obtenir juridiquement gain de cause contre la France et l'Angleterre et que, s'il faisait une concession, il paraîtrait admettre que l'évacuation n'est pas un droit. Puisque, sur ce point, sir Austen Chamberlain est d'accord avec M. Briand, il lui appartient, nous le répétons, de vaincre les répugnances de M. Stresemann. Quant à la France, elle commettrait une faute en se prêtant à une évacuation anticipée, si elle ne devait obtenir aucun avantage compensateur.

Comment aurions-nous confiance en la bonne résolution de l'Allemagne de respecter les traités quand nous avons entendu, le 12 décembre, pendant les entretiens de Lugano, le chancelier Muller

réclamer l'évacuation et proclamer la volonté allemande de supprimer l'indépendance autrichienne, et quand nous savons qu'à Lugano M. Stresemann insista, non sans mauvais goût, pour que les puissances signataires des traités se désistassent de leur opposition à l'*Anschluss*? La passion avec laquelle le gouvernement allemand poursuit la confiscation à son profit d'une indépendance, d'une liberté que les Autrichiens ne tarderaient guère à regretter, les procédés qu'il emploie pour parvenir à accroître le Reich de plus de six millions d'habitants, suffisent à édifier les plus optimistes sur l'esprit de conquête et de domination qui subsiste en Allemagne et qui brûle de se manifester. M. Breitscheid, député social-démocrate très influent, a cependant donné, dans le *Vorwaerts* du 6 décembre, une note plus raisonnable. Il déclare que la grande majorité du peuple allemand partage le point de vue de M. Briand, à savoir que la question de l'*Anschluss* n'est pas mûre. Il estime que les constantes discussions sur cet objet n'ont d'autre but que de servir de prétexte pour rendre plus difficile un rapprochement franco-allemand. Le traité prévoit la seule procédure selon laquelle la réunion de l'Autriche à l'Allemagne puisse s'opérer légalement, c'est-à-dire par une décision du Conseil de la Société des nations prise à l'unanimité. Hors de là, toute tentative pour placer l'Europe devant un fait accompli amènerait infailliblement les plus graves complications : la France ne laissera pas se constituer, en Europe centrale, une puissance plus redoutable et plus envahissante que n'était l'Allemagne impériale. Nous ne demandons, comme M. Breitscheid paraît le craindre, à aucun parti allemand une renonciation de principe au rattachement; mais nous pensons avec lui que l'agitation que le gouvernement du Reich entretient systématiquement autour d'une question qui ne se pose pas et qui ne peut se poser dans l'état actuel de l'Europe, n'est pas de nature à rassurer l'opinion des États naguère alliés sur les intentions de l'Allemagne, sur ses procédés et sur la sécurité qu'elle ménage à l'Europe, quand son territoire sera évacué et qu'elle n'aura plus rien à ménager.

Grouper, organiser les minorités allemandes qui se trouvent aujourd'hui séparées du Reich, soutenir et au besoin provoquer leurs revendications nationales et culturelles, c'est, pour le gouvernement du Reich, un système de politique, une forme nouvelle de l'esprit de conquête germanique. Aucun peuple, dans l'histoire moderne, ne s'est acharné avec autant de persévérance et d'intolérance à dénationaliser les éléments ethniques non allemands que les armes prus-

siennes avaient conquis, les Polonais par exemple. Et maintenant, renversant les rôles, aucun ne brandit avec plus d'ostentation « le droit des peuples » ; aucun ne prétend avec plus d'indiscrétion s'immiscer dans les affaires de ses voisins, sous prétexte d'y soutenir les droits des minorités allemandes. Le Conseil de la Société des nations a assisté, à sa dernière séance, à une édifiante scène où M. Stresemann a laissé échapper, en paroles amères et en gestes violents, les vrais sentiments qui agitent son âme. M. Adatci, l'éminent ambassadeur du Japon à Paris, venait de lire un long et impartial rapport sur les pétitions dont le *Volksbund* allemand de Haute-Silésie polonaise inonde la Société des nations ; M. Zaleski, ministre des Affaires étrangères de Pologne, prit la parole et montra au Conseil ce qu'est, en réalité, l'action du *Volksbund*, qui, loin de se contenter de recueillir les plaintes que pourraient lui apporter les individus de langue allemande devenus sujets polonais, les provoque, les stimule, les met en scène ; le but avoué de cette société est d'organiser une protestation permanente des minorités et d'entretenir l'agitation. Le respect des droits linguistiques et scolaires des minorités implique-t-il la tolérance d'organismes de ce genre dont l'objet est de dissocier l'État polonais en voie d'affermissement ? « Les luttes des nationalités n'existeraient pas si le *Volksbund* s'abstenait d'agiter continuellement les esprits contre le statut actuel de la Haute-Silésie et de créer une effervescence politique, voire même de mener une action subversive... L'action du *Volksbund* est susceptible, si elle est tolérée, de constituer un danger réel pour la paix. Cet état de choses ne peut que nuire à l'autorité de la Société des nations. »

A ce moment, M. Stresemann, qui donnait des signes d'impatience et d'agitation, frappa du poing sur la table, s'écriant qu'un pareil langage était intolérable. Et quand M. Zaleski eut achevé, il se déchaîna en une diatribe violente, menaçante, qui jeta la stupeur parmi les membres du Conseil. M. Briand se contenta de clore l'incident par quelques paroles lénitives que l'on aurait aimées plus fortes et nettes. Il faut pourtant distinguer entre le respect légitime des droits des minorités et l'organisation systématique du désordre et de la rébellion dans un État, sous prétexte de défendre des droits sur lesquels la Société des nations n'a cessé de veiller avec une sollicitude dont le rapport de M. Adatci est la plus récente preuve. Il y a, en Allemagne, des minorités polonaises, lithuaniennes, lusaciennes, qui seraient fort mal reçues, si elles prétendaient réclamer les droits que s'arrogent les Allemands de Pologne. Le coup de poing de

M. Stresemann marque une date et caractérise une politique. C'est un geste à la Bismarck singulièrement déplacé après la grande guerre. M. Stresemann devrait savoir que le temps du *Faustrecht*, le temps du « droit du poing », est passé. L'Europe en a assez souffert pour n'en pas tolérer le retour. Par l'algarade de Lugano, le vrai Stresemann, celui qui réclamait jadis l'annexion de la Belgique, s'est révélé : il ne lui reste plus, si vraiment l'Allemagne est une république démocratique, qu'à donner sa démission.

C'est encore l'Allemagne qui encourage la résistance passive de M. Valdemaras à toutes les objurgations de la Société des nations. L'échec des conférences de Kœnigsberg, réunies sous l'inspiration de la Société des nations, a été le résultat de l'intransigeance de la Lithuanie, malgré la bonne volonté de la Pologne, et, une fois de plus, les deux partis revenaient devant le Conseil. M. Valdemaras admet que l'état de guerre a cessé entre son pays et la Pologne, mais se refuse à toute relation diplomatique, ferroviaire, télégraphique, postale, commerciale, avec sa voisine, tant que la Lithuanie n'aura pas obtenu la cession de Wilno qu'elle considère comme devant lui appartenir. M. Quinones de Leon a fait au Conseil, sur ce différend, un excellent et sage rapport qui a été adopté à l'unanimité, mais qui, on peut le craindre, restera lettre morte comme ses aînés. La commission consultative des communications et du transit est chargée d'étudier les mesures propres à assurer, selon les stipulations du pacte, la liberté des communications et des relations entre la Lithuanie et la Pologne. M. Valdemaras s'arrangera toujours pour éluder toute reprise des relations normales, tant il redoute que le seul contact entre les deux pays ne provoque la dissolution de l'État lithuanien et la chute du régime qu'il a instauré. Si M. Valdemaras n'était pas soutenu par Berlin et par Moscou, lui serait-il permis de braver la Société des nations et l'opinion européenne, et d'imposer à son peuple l'étrange séquestration qui le ruine ?

De Lugano, M. Briand, au nom du Conseil de la Société des nations, a eu l'occasion d'intervenir pour arrêter une guerre déjà déchaînée entre la Bolivie et le Paraguay. De ces incidents, plusieurs enseignements sont à retenir. Les deux républiques sont, depuis longtemps, en contestation à propos du vaste triangle que délimitent, sur deux de ses côtés, le rio Paraguay et le rio Pilcomayo ; c'est une steppe, à peu près inhabitée, complètement sèche en été, que l'on appelle le Chaco boréal et où, paraît-il, on aurait découvert du pétrole. Pour les Boliviens qui ont perdu, dans la guerre contre le

Chili, l'accès au Pacifique, il est important d'étendre leur territoire jusqu'au point où le grand fleuve Paraguay devient navigable et peut porter de gros bateaux jusqu'à l'Atlantique. Ces jeunes républiques, pleines de vitalité, regardent au loin vers l'avenir et savent que ces territoires actuellement déserts seront peut-être dans un siècle en pleine prospérité. Les contestations de frontières dans ces vastes solitudes rappellent celles qui mettaient aux prises, au XVIII[e] siècle, les Anglais et les Français sur l'Ohio et le Mississipi. Boliviens et Paraguayens ont donc, depuis quelques années, poussé en avant de petites troupes et construit des fortins afin de marquer les frontières auxquelles ils prétendent; les postes avancés des Boliviens se trouvent ainsi fort loin en arrière des postes des Paraguayens et réciproquement.

Les deux républiques avaient toute sorte de bonnes raisons pour ne pas se battre. Elles sont de même sang, de même langue, de même religion ; elles n'ont que de faibles armées permanentes ; les régions contestées sont très éloignées des centres habités de l'une et l'autre et il n'existe aucun moyen de transport pour y mener des troupes et des vivres ; elles ont, l'une et l'autre, adhéré au pacte de la Société des nations, signé le pacte Kellogg, conclu, en 1923, avec toutes les républiques américaines, un autre pacte, dit pacte Gondra, par lequel ces États s'obligent à ne jamais recourir à la guerre dans leurs contestations. Malgré tous ces engagements, les troupes des deux pays en sont venues aux mains; on se renvoie des deux parts l'accusation d'agression sans qu'il soit possible de trancher le différend ; les passions nationales, sans lesquelles il n'y a jamais de guerre, sont montées au paroxysme ; des deux côtés, on invoque l'honneur national, les droits de souveraineté, les intérêts vitaux, et tous ces beaux mots dont les passions humaines colorent leur violence. Vers ce commencement d'incendie les pompiers sont accourus empressés. M. Briand télégraphia de Lugano. A Washington siégeait justement une Conférence panaméricaine pour l'arbitrage et la conciliation : les États-Unis, le Brésil, l'Argentine agirent par leur diplomatie; le roi d'Espagne, le Pape proposèrent leur médiation. Le Paraguay, qui est le moins fort, déclara dès l'abord s'en remettre à l'arbitrage. Mais, en Bolivie, l'enthousiasme belliqueux est déchaîné ; le gouvernement de La Paz accepta enfin la médiation de la Conférence panaméricaine. Mais que serait-il advenu, si les deux pays avaient disposé de moyens plus faciles et plus directs pour se prendre corps à corps ? Qu'arrivera-t-il encore si l'arbitre ne donne pas raison

à la Bolivie? Enfin, si les parties avaient accepté l'arbitrage de la Société des nations, au lieu de celui de la Conférence panaméricaine, les États-Unis n'auraient-ils pas invoqué la doctrine de Monroe? On voit combien de questions délicates, de difficultés, de dangers même surgissent à propos d'un différend qui paraît, entre tous, facile à régler pacifiquement. Il n'est jamais aisé, en présence des intérêts compliqués par les passions, de maintenir la paix.

En Roumanie, les élections générales viennent de confirmer la nouvelle orientation politique. Le cabinet libéral que dirigeait, depuis la mort prématurée du regretté Jean Bratiano, son frère M. Vintila Bratiano, avait entrepris la stabilisation du leu et négociait, à cet effet, un emprunt. Il lui semblait, à juste titre, qu'une opération d'une telle importance ne pouvait être réalisée que par un gouvernement qui aurait l'appui de tous les partis; il essaya donc de constituer un cabinet d'union nationale. M. Maniu, chef du parti national-paysan, subordonna le concours de ses amis à la dissolution de la Chambre et à des élections nouvelles. M. Bratiano refusa et, ne pouvant vaincre la résistance du groupe national-paysan, donna sa démission le 3 novembre. La Régence appela au pouvoir M. Maniu qui constitua un ministère avec ses amis et quelques représentants du parti socialiste. M. Vaïda Voevode, qui a été déjà président du Conseil au moment de la signature du traité de paix et qui a laissé les meilleurs souvenirs, a le portefeuille de l'Intérieur et M. Mironesco celui des Affaires étrangères. Les élections ont eu lieu le 19 décembre et ont donné une écrasante majorité au parti national-paysan. Seuls, des autres partis, survivent quelques chefs, M. V. Bratiano, M. Duca, M. Jorga. Avec le ministère Maniu-Vaïda, c'est la nouvelle Roumanie, la grande Roumanie issue de la guerre, qui prend en charge les destinées du pays, appuyée sur la démocratie paysanne et la bourgeoisie transylvaine. Ces hommes nouveaux, s'ils ont besoin d'acquérir de l'expérience, ne manquent ni de patriotisme, ni de capacités, ni de bonne volonté. La France, qui ne compte, en Roumanie, que des amis, salue leur avènement et s'associe à leurs espoirs.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

LE ROI DES ARCHERS

TROISIÈME PARTIE(1)

Le 28 décembre, de bon matin, eurent lieu les obsèques. Dès l'avant-veille, Mélanie, la fille cadette de Demeester, prévenue par télégramme, répondait : « Souffrante, ne pourrai venir, et suis deux fois peinée. » La veille, le *Journal de Roubaix* avait publié, sous la rubrique de chaque jour, « convois funèbres », l'annonce des obsèques de Lucien Leleu, « gendre de notre concitoyen M. Alfred Demeester », et indiqué l'heure de « l'assemblée à la maison mortuaire », et celle de la messe « en l'église Saint-François d'Assise ».

C'était le roi des Archers qui avait rédigé et porté la note au journal. Les archers de la Belle Aventure étaient convoqués. Ils viendraient sûrement : ils ne laisseraient pas leur camarade presque seul, avec cette fille qu'il ne pouvait pas voir. Ils vinrent. A sept heures et demie, par temps de bise et sept degrés de froid, quand Alfred Demeester arriva rue de la Basse-Masure, il se dirigea vers le couloir qu'un bandeau d'étoffe noire encadrait. Le corbillard des pauvres, attelé d'un cheval habitué aux attentes et qui se déhanchait pour dormir, était rangé le long du trottoir. Demeester monterait-il dans l'appartement de son gendre et de sa fille ? Non, il espérait bien qu'Adéline n'aurait pas le front de suivre l'enterrement de Leleu : mais sait-on jamais ? Les femmes, dans leur tort, aiment la bravade. Il

Copyright by René Bazin, 1929.

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre et 1er janvier.

boutonna son pardessus, son beau, celui qui ne sortait que trois fois par an de l'armoire, et, à droite de la porte, les épaules appuyées au mur, l'air sévère, les yeux aux maisons d'en face, très grand, il se planta. Quelques minutes après, il leva son chapeau melon, et tendit la main. C'était le connétable, qui s'avançait vers lui : et derrière le connétable, se suivant presque à la file, vinrent le tailleur Houpline, Witendal le comptable, Capelle, Peers, Pierre Delespine, Hutsebaut, d'autres encore, plus de quarante autres, et Arthur Vincke, que les ménagères, aux deux côtés de la rue, et les marchandes, postées derrière les vitres closes et relevant le rideau, admiraient à cause de sa beauté et de l'aisance de ses gestes. A gauche de Demeester, ils formèrent bientôt un groupe, auquel se mêlaient quelques habitants du quartier, et de nombreux compagnons de l'usine où avait travaillé Leleu. Un vicaire de la paroisse, des enfants de chœur, un chantre, pénétrèrent dans la maison, et Demeester fit demi-tour, parce que le cercueil allait passer. Et il était là, ne parlant plus à personne, tantôt penchant la tête pour apercevoir les porteurs, lorsque, par le couloir, ils s'avanceraient vers lui, tantôt la tête redressée, cherchant quelqu'un parmi les femmes qui se tenaient, en grand nombre aussi, de l'autre côté du corridor, sur le trottoir.

Il était inquiet. Il ne voyait pas Marthe Fleurquin, à laquelle il avait bien expressément demandé :

— Vous amènerez Claire ; vous ne la quitterez pas ; vous ne laisserez pas sa mère la cajoler ; vous vous tiendrez au second rang, et Adéline ne marchera pas à côté de sa fille !

Or, dans cette foule là-bas, il n'apercevait ni l'imposante Marthe Fleurquin, ni ce brin de jeunesse, cette enfant qui avait tant pleuré, depuis l'avant-veille, dans la maison de la courée Vehrée. Les hommes des Pompes funèbres le firent se reculer un peu ; ils passèrent, portant le cercueil : derrière eux, venait une femme en grand voile de deuil, et Sœur Léocadie, et les deux voisines qui avaient soigné le poitrinaire, toutes quatre formant un seul rang. Demeester n'avait pas prévu cette charité des trois femmes accompagnant Adéline. Il en reçut comme un coup au cœur. Son visage s'empourpra. Un instant, le regard d'Adéline, sous les voiles, rencontra celui du père, mais s'abaissa aussitôt ; elle cherchait l'enfant, elle aussi. Elle passa ; la multitude des femmes l'enveloppa. Alfred Demeester se

haussa sur ses pieds, et mit sa main au-dessus de ses yeux, pour mieux voir. Cette Marthe Fleurquin, la voici, au milieu ; comment ne l'avait-il pas vue ? Voici Claire, à côté ; hélas ! voici la mère, qui a retrouvé sa fille, et qui l'embrasse...

— Mon cher Demeester, dit le brasseur Pierre Van Damme, prends donc la tête du cortège : on n'attend que toi...

Le tisserand obéit. Entre le connétable de sa compagnie d'archers et Arthur Vincke, venu de loin pour lui faire honneur, il se mit derrière la voiture, et commença de marcher. C'étaient trois beaux Flamands, qui conduisaient à l'église le corps de Lucien Leleu. La distance était courte. De la rue de la Basse-Masure, le cortège s'engagea dans celle de Flandre, et, presque aussitôt, tourna, et se dirigea au fond d'une petite place, vers l'église de briques enfumées, aux arêtes de pierre blanche, au petit clocher pointu. On entra. Demeester fit comme Van Damme et comme Arthur Vincke, qui s'agenouillèrent au commencement de la messe, à l'élévation, à la communion du prêtre. Il se souvenait de sa défunte, qui lui disait souvent, le dimanche matin :

— Viens donc avec moi, Alfred, ça te portera bonheur.

Les mots lui revenaient aussi de ces deux apprentis rencontrés il y avait peu de temps, sur la grande place Saint-Jean-Baptiste, et qui causaient de religion. Cette assemblée, où beaucoup d'ouvriers et d'ouvrières, cela n'était point douteux, priaient pour l'âme de ce tisserand de troisième ordre, son gendre, qu'ils avaient souvent peu connu, mais qui était du métier, inspirait à Alfred Demeester des pensées de mansuétude : « J'ai peut-être été trop sévère pour Leleu. S'il avait été tout mauvais, il n'aurait pas eu tant d'amis. » Mais la riposte ne tardait guère : « Sévère ? Je ne l'ai pas été assez pour Adéline ! » Et il tournait la tête vers les bancs où les femmes s'étaient placées. Adéline était au premier rang, près des deux infirmières de bonne volonté, pas loin de Sœur Léocadie. Claire et Marthe occupaient le second rang. La petite avait sûrement le cœur en désarroi : des trois êtres qu'elle avait le plus aimés, l'un venait de mourir, abandonné, les deux autres se détestaient. Selon la coutume du pays, — et de bien d'autres pays, — les fidèles, pendant l'office, « allèrent à l'offrande ». Ce fut Demeester qui commença, averti par un mot du connétable de la Belle Aventure. Dans le plateau de cuivre, il déposa un billet de cinq

francs, qu'il n'aurait sans doute pas donné, sans les idées qui le tourmentaient, et il dit, un peu des lèvres, beaucoup du cœur, en laissant tomber cette belle offrande : « Je donne pour que, dans la maison du vieux, il y ait enfin un peu de bonheur. »

Après l'absoute, « la famille », cette famille de trois personnes, devait recevoir les condoléances des assistants. Demeester, arrivé le premier au bas de l'église, saisit, au passage, le bras de Claire ; il plaça la jeune fille à sa gauche, et, comme Adéline allait réclamer :

— Toi, dit le tisserand, tu ne m'es rien : tiens-toi en face, toute seule !

Il dit même à Pierre Van Damme, qui s'approchait d'elle :

— Ne lui tendez pas la main ! Passez ! Elle est de trop ici !

La charité secourut, une fois encore, la malheureuse. Deux amies, dont une des voisines, se placèrent à droite et à gauche d'Adéline, et la soutinrent, car elle pleurait à chaudes larmes, moins de chagrin que de honte.

Sur les pavés, couverts de boue noire et gelée, le cortège diminué prit la direction de Wattrelos, franchit le canal de Roubaix, au pont de la Vigne, et pénétra dans le cimetière. La tombe de Lucien Leleu était creusée dans la partie de l'enclos où la terre ne garde pas longtemps ses morts. Adéline, incapable de dominer ses nerfs, le visage caché dans son mouchoir et ses voiles, avait été ramenée, de l'église dans l'appartement de la rue de la Basse-Masure, par les amies qui l'avaient assistée pendant le défilé. La plupart des femmes, la plupart des tisserands et des archers, avaient dû se rendre au travail, dès la fin de la messe. Il ne resta, pour jeter de l'eau bénite sur la tombe ouverte de Lucien Leleu, qu'un petit groupe de gens, autour de Demeester, de Claire, et de « tante Marthe ». De ce nombre était le connétable, homme de peu de paroles, mais toujours méditées, bourgeois déjà, et assez courageux pour ne pas se taire quand il désapprouvait. Il profita d'un moment où Demeester marchait seul, dans la grande avenue du cimetière, rejoignit son vieil archer, et, sans élever la voix, sans s'arrêter, lui dit :

— Sire, tu as été trop dur. Tu devras réparation à cette femme-là !

— Ne m'appelez plus Sire, Connétable : elle me fait trop de honte pour que je...

Les derniers mots se perdirent dans l'air. Van Damme ne les entendit pas. Demeester, Claire et Marthe revinrent, sans se dire un mot, dans la rue des Longues-Haies.

LA FLANDRE AU CONSEIL

Demeester avait écarté la proposition de M. Lepers-Hooghe. Il n'en avait parlé à personne, mais, selon sa coutume, il s'était lui-même, pendant plus de vingt-quatre heures, fortifié dans la résolution prise, et loué abondamment d'avoir montré du caractère, se faisant quelques objections, qu'il avait plaisir à réduire à néant. Les camarades, pendant le travail, les commensaux à l'estaminet, l'avaient surpris, ce jour-là, qui riait, ils ne savaient de quoi. Leur courtoisie populaire les empêchait de demander : « Qu'as-tu donc? Perds-tu la boule? On n'a rien dit de drôle. » Les lèvres de Demeester, tirées au coin et remontées dans les joues, se détendaient peu à peu, et reprenaient leur ligne molle et bonasse. Aucune explication. Il pensait au jour prochain, où il pourrait dire : « Mes camarades, je vous raconterai la chose, plus tard, quand j'aurai vu les conséquences. Il n'y en aura peut-être pas. Elle est curieuse. Le patron m'a proposé de me faire bâtir une maison en banlieue... Vous n'y croyez pas? Je pourrais vous dire la date. Il m'a fait venir chez lui, oui, parfaitement, sur le Nouveau Boulevard, un endroit où l'on se promène, nous autres, mais qu'on n'habite pas. Une maison même avec un jardin. Il avançait les fonds, je le remboursais peu à peu. Je devenais propriétaire, moi, Alfred Demeester, et j'avais deux métiers actionnés par le fil électrique. Pas moins que cela, mes camarades! Et vous vous demandez ce que j'ai répondu? Eh bien! j'ai dit : « Zut! » comme on peut le dire à un patron, vous comprenez... » Demeester lisait les journaux, sans choisir, et sa pensée charriait des mots d'emprunt qu'il n'eût point inventés : « Je n'aperçois pas très bien l'intérêt qu'avait M. Lepers à me promettre de devenir proprio; les patrons ont leurs idées; moi, j'ai les miennes : j'ai refusé. Il m'a offert ensuite un verre de bordeaux, j'ai accepté, comme vous l'auriez fait. Il avait quand même manqué son coup, et n'était pas content. »

A la fin du petit discours, Demeester imaginait les rires, les applaudissements des camarades, et les santés portées au roi des

Archers. Un seul des commensaux se taisait, Van Neele, un grognon, dont la barbe ne remuait pas volontiers, un homme de première force, qui vous regardait de deux yeux bleus, l'un qui était à demi fermé, l'autre qui riait toujours. Au milieu du tapage, dans la salle de l'estaminet, décorée de papier peint où l'on voit une chasse au cerf, Demeester, qu'une sorte de frénésie possédait, s'imaginait, se voyait vivre, en vérité, et il apercevait Van Neele, taquiné par les camarades, et la barbe silencieuse qui se décidait à parler : « Mon copain, une petite maison n'est peut-être pas à dédaigner. Je connais des tisserands qui n'auraient pas dit non. Ton enfant d'à présent, la tombée du nid qui est venue chez toi, tu n'as pas l'air de te douter qu'elle serait moins au danger dans la maison aux volets verts, jardin devant, route à côté, soleil autant qu'il en veut venir ; on peut s'y plaire ! — Pas de voisins, Van Neele ! — Donc pas d'ennuis ! — Donc pas d'entr'aide ! — La paix vaut mieux. — Tu ne sais pas ce que tu dis, Van Neele : ma petite-fille n'est pas tisserande, elle est couturière : elle ne serait pas plus chez moi qu'à présent ! »

Au fond, il n'avait guère songé qu'à lui-même, le vieux tisserand, veuf et solitaire. Il était pris par la ville, par le mouvement, les étalages, les camaraderies qui laissent le cœur triste, l'ennui même dont il avait l'habitude, dans l'amusement des autres. Il s'était fait à lui-même tant de questions ainsi, et tant de réponses, qu'il avait décidé de ne plus jamais repenser à cette histoire du 23 décembre.

Pendant quelques jours, il s'était tenu parole. Mais la mort de Lucien Leleu changeait les choses. Claire, à présent, était bien à lui grand père, puisque la mère l'avait donnée, et que le père ne vivait plus. Il se remit en songeries, tout le temps du trajet, du cimetière à la rue des Longues-Haies, et, voyant les enfants qui jouaient, dans la courée, et se réchauffaient en criant et se bousculant, il entra chez M^lles^ Fleurquin. Marthe l'ardente était revenue avant lui; Marie n'avait pas quitté la chambre.

— Mes voisines, dit-il, j'ai un secret qui me tracasse...

— Voyons ? dirent-elles ensemble, l'une quittant le repassage, l'autre approchant sa chaise.

— Vous, vous avez besoin de parler; moi, j'ai cru meilleur de me taire, mais je me trouve aussi embarrassé qu'un apprenti devant un outil, et je viens pour que vous me décidiez : moi, je ne peux pas tout seul.

Elles l'écoutèrent avec une attention passionnée, qu'animaient à la fois leur conscience appelée à juger, leur affection pour la petite, pour le vieux voisin, et tout le romanesque également qu'éveillèrent les premiers mots de Demeester.

Il fut bref, comme un homme qui a longtemps retourné une question, et la sait.

— Mon cher père Meester, dit Marthe, vous avez fait une sottise.

Il essayait de se défendre, humilié du compliment, lorsque Marie la rêveuse indiqua la ligne de repli.

— Consultez Mélanie !

— Elle est malade.

— Elle l'était avant-hier. On se guérit. Vous ne savez pas même si elle a eu de la fièvre. Écrivez-lui.

— C'est cela même, mademoiselle Marie ! J'écris aujourd'hui 28 décembre ; elle aura ma lettre demain matin ; nous pourrons la voir arriver demain soir, à Roubaix, ou peut-être le 30.

— Les écoles sont en vacances : je l'ai lu dans le journal.

— Comme j'ai bien fait de demander votre avis ! Nous commencerons l'année ensemble, Mélanie, Claire et moi !

Il s'en alla content, car le chagrin ne lui pesait guère. Deux jours plus tard, à l'heure où s'allument toutes les lampes de la rue, le tisserand était à la gare, et les « voyageurs sans bagages » commençaient de défiler devant lui. Mélanie avait télégraphié : « J'arriverai trente au soir. » Il cherchait la directrice d'école, la fille à laquelle il n'avait aucun reproche à faire. N'aurait-elle pas manqué le train ? Non, après un premier paquet de voyageurs trop pressés, cette grande et svelte jeune femme en deuil, qui cherchait, puis reconnaissait le père Alfred Demeester, c'était Mélanie. Portant sa valise, riant à deux enfants, ses élèves, qu'elle avait accompagnées et qui se séparaient d'elle, l'institutrice, avant même d'embrasser son père, demanda :

— Qu'y a-t-il donc encore ? Pas de drame ? Pas de maladie ?

On pouvait la dire belle, cette fille de vingt-sept ans, brune, affinée, sœur bien différente d'Adéline. L'ascendance espagnole était, chez elle, évidente ; tout l'indiquait : le teint d'une pâleur dorée, le visage fin, la richesse du noir de ses yeux, son air de bravoure, tout, excepté les lèvres, droites, habiles à

parler, qui sont d'une immortelle. Demeester était flatté de l'avoir près de lui. Il prit la valise.

— Mais non, dit-il, il n'y a pas de maladie ; la honte que tu connais continue ; je t'ai appelée pour tenir conseil avec toi.

— A ton aise. Tu as Claire à la maison ?

— Elle m'est donnée.

— Ah ? Et c'est à cause d'elle ?... Pas de mariage encore, je suppose ?

— Évidemment. Mais je dois l'élever. Il faut consulter les spécialistes de l'éducation.

Tous deux, ils riaient. Les rues étaient pleines de passants Les voitures grognaient, dès que l'affluence des piétons obligeait le chauffeur à modérer l'allure.

— Tu as été malade, Mélanie ?

— Un pied foulé ; en jouant avec mes élèves, le dernier jour, je suis tombée. Défense de quitter le lit. Tu ne t'aperçois pas que je boite encore ?

Le tisserand jeta un regard sur sa fille, qui marchait à sa droite, ne remarqua point la très légère irrégularité de moteur dont elle se plaignait, et répondit :

— T'es bien trop belle pour moi : je ne vois que ça !

Le long sourire qui le remercia fit s'épanouir d'admiration le visage d'un jeune homme, à côté d'eux, qui se pencha vers sa compagne, et dit :

— Celle-ci, avec un œillet rouge au-dessus de l'oreille, je l'ai vue à Grenade.

Le père et la fille continuèrent d'aller, causant de la mort de Lucien, de la triste Adéline, et de Claire, qu'on allait trouver, sans doute, dans la maison de la courée Vehrée.

Là-bas, on les attendait. Marthe préparait le dîner des grands jours : bouillon de poule au riz avec sauce blanche, salade abondante, oranges et « tarte ». L'odeur du bouillon, celle de petits oignons frits, emplissait la maison, s'échappait par la cheminée, par le trou des serrures, par les fentes des fenêtres, annonçant aux voisins qu'un festin se préparait chez les demoiselles Fleurquin. Des femmes, qui virent passer Mélanie près de son père, dans la pauvre lumière de la courée, dirent aussitôt :

— C'est leur princesse, leur demoiselle institutrice ! Elle

vous en a un renard au cou !... On voit bien qu'elle n'a pas huit enfants ! elle ne serait pas si mince que ça !

Dans la cuisine, près du mur, Claire, depuis dix minutes, mettait le couvert ; la nappe était blanche à ravir. Du fond d'une armoire héritée, dont les panneaux, cirés chaque samedi, n'étaient pas ouverts trois fois l'an, Marie avait tiré des assiettes fleuries, des verres à pied, des couverts de métal blanc, vingt fois fourbis pour une fois servis, et Claire les disposait sur la table. Ce fut elle qui embrassa la première sa tante. Elle se sentit regardée comme elle ne l'avait jamais été, interrogée et aussitôt devinée par cette dame élégante, qui la tenait devant elle, l'ayant prise aux épaules, sous la lampe, et qui dit, la laissant aller :

— Il a longtemps que je ne t'avais vue !... Je t'ai quittée enfant, te voici jeune fille... Il y a du bon, en toi.

Alfred Demeester admirait cette aisance, et les choses si justes que disait Mélanie. Il la suivait pas à pas. Marthe cuisinait, Marie sortait, de leur boîte de carton ficelée de rose, la tarte et des petits gâteaux achetés dans la Grande Rue, à la pâtisserie Messiaen, sous l'enseigne du *Petit Gourmand*. Tout le monde faisait accueil à Mélanie, même la fille, âgée de trois mois, de la chatte de mesdemoiselles Fleurquin, petit animal fantasque, dont les préférences et les répulsions étaient promptes comme l'instinct, et comme lui invincibles. La chatte bleue, — c'était son nom, — dès que la porte de la cuisine avait été entr'ouverte, s'était précipitée, en trois bonds, calculés comme des arches, vers la nouvelle venue ; avait sauté une quatrième fois, et enfoncé ses griffes dans l'étoffe de la jupe noire, et s'y balançait, tandis que Mélanie, saluant, saluée, embrassant, embrassée, faisait les premiers pas dans la pièce. Alors seulement l'institutrice avait donné trois tapes sur sa robe : « Veux-tu bien ? » et la chatte, aussi prompte qu'au baise-main, s'était enfuie, et, cachée sous le buffet, ne laissa plus deviner sa présence, de toute la soirée, que par la phosphorescence de ses yeux bridés et immobiles.

Le dîner abondant, ce qui est de Flandre, et fin à cause des recettes que possédaient d'héritage les sœurs Fleurquin, fut servi par Claire. On causa d'abord à voix basse, comme il est d'usage dans les repas de deuil. Les vêtements noirs de Mélanie Demeester et de Claire Leleu, le visage de la jeune

fille, attentive au moindre mot de souvenir, qu'il s'agît de son père ou d'Adéline, et si vite rougissante, malheureuse, tentée de fuir dans la pièce voisine, et de n'en plus sortir, écartèrent des jugements qu'on sentait tout formés dans l'esprit de chacun. Personne de ceux qui « savaient » ne fit allusion à l'entrevue du tisserand avec M. Lepers-Hooghe. Il y eut des silences, lorsque la directrice d'école, ignorant à quel conseil elle était appelée, demanda :

— Et maintenant, père, tu vas rester rue des Longues-Haies, n'est-ce pas ?... Tu peux travailler encore trois ans, quatre ans, plus peut-être, dans la salle aux deux cents métiers ?

— Certainement, répondit le tisserand, et il n'ajouta rien.

A la fin du repas, Marthe servit aux convives un verre d'une liqueur de noyaux fabriquée à la maison. Ils avaient bu, outre la bière, du vin blanc, acheté à l'estaminet du coin. Le teint d'Alfred Demeester avait monté de ton ; Marthe était aussi rose qu'après quatre heures de repassage, quand la vapeur d'eau, sortie des linges mouillés, emplissait la pièce de devant, coulait sur les vitres, et éteignait l'éclat du petit miroir pendu à la cloison ; Marie elle-même s'animait. L'institutrice, habituée à s'observer et à commander dans le bruit d'une récréation, demeurait seule parfaitement libre d'esprit. Un très léger sourire, par moments, allongeait ses lèvres droites.

— Maintenant, dit le père en se levant, nous passerons dans l'atelier de M^lle^ Marthe ; Claire commencera à laver sa vaisselle, et nous causerons d'une question qui ne regarde point les enfants, mais qui regarde moi d'abord, et un peu Mélanie, et les voisines aussi.

Ce qui fut fait. Marthe ferma la porte, Alfred Demeester, assis dans le fauteuil de paille qu'avait avancé Marie, alluma sa pipe, et les trois femmes s'assirent devant lui, Mélanie entre les deux sœurs.

L'homme exposa brièvement la proposition qu'il avait reçue de son patron, et comment il avait refusé. Marthe et Marie regardaient Mélanie, et lui, il regardait le carrelage, à ses pieds. Ce fut seulement quand il eut fini de raconter l'épisode le plus important de sa vie ouvrière, qu'il releva la tête, pour savoir ce que pensait la directrice d'école, sa fille appelée au jugement, à laquelle, sans le dire, il remettait le pouvoir de prononcer sur sa destinée, à lui le père, l'ancien, le roi de l'Arc.

Le vent d'hiver se plaignait dehors. On n'entendait aucun bruit dans la salle à côté. Les lèvres droites s'entr'ouvrirent.

— Peux-tu revenir sur ce que tu as dit? demandèrent-elles.

— Oui, je peux.

— Alors, fais-le.

Elle baissa la voix.

— Claire, à présent, c'est une vraie orpheline. Tu l'élèveras mieux dans la banlieue, parce que tu auras une maison où elle te trouvera toujours, où tu habiteras, tandis qu'à présent, tu n'habites pas chez toi : tu ne fais que coucher dans une chambre.

Les deux sœurs Fleurquin, qui la regardaient, tournèrent ensemble la tête vers le grand père, afin de voir ce qu'il allait répondre. On eût pu croire que leur sort, à elles, dépendait de la réponse que Demeester allait donner.

Lui, il fumait puissamment, par grosses bouffées qui montaient au plafond, et il fermait à demi les yeux. Une lutte violente l'agitait, et faisait remuer jusqu'à ses gros souliers, qui martelaient en mesure le carreau. Elle cessa tout à coup. Il saisit sa cuisse de sa main droite, comme si ç'avait été la commande de son métier, il redressa le buste, il considéra, une seconde, avec admiration, Mélanie victorieuse et dit :

— C'est convenu : puisque je t'ai demandé ton conseil, ça n'est point pour ne pas le suivre. Mais je ne comprends pas tout, et il m'est dur de m'en aller d'ici.

Alors, la femme qui avait étudié sourit pleinement. On vit le bord de ses belles dents ; on vit, sur son visage, son âme prompte et sûre, on vit la joie d'une force hardie.

— Tu ne te rappelles donc pas, père, le temps des métiers à main, quand chaque maison flamande, dans les villages et autour des villes, avait deux, trois, quatre métiers, que menaient les hommes, les femmes, les enfants?

— Je m'en souviens, mais le temps est passé.

— S'il ressuscite, embelli, pourquoi ne l'accueilles-tu pas? On avait le cœur à l'ouvrage ; on travaillait chez soi ; on se remplaçait l'un l'autre...

— Moi, je serai tout seul.

Elle se mit à rire tout haut. On entendit les trilles de sa voix de contralto.

— Qu'en sais-tu? Il y a des jours où mon inspecteur, parce

que je suis chrétienne, comme maman, comme toi-même, au fond, se montre pour moi sévère, je puis même dire, se montre injuste...

— Est-il possible? Pour une fille pareille !

— Je n'ai pas à te raconter mes pauvres histoires, mais, si jamais j'étais obligée de donner ma démission...

— Ne le fais pas, Mélanie !...

— Je saurais comment la libeller. J'écrirais : « Je retourne au métier qui a fait vivre les vieux Demeester, depuis plus de quatre cents ans... Et je ne dis pas assez. »

Le bonhomme se leva un moment, et tendit les bras vers elle.

— Ne plaisante pas ! Si je t'avais près de moi, oui, je le sens bien, ça serait le bonheur ! Je pourrais mener l'outil, alors, jusqu'à quatre-vingts ans !

— Je plaisante, en effet. Pardonne-moi. Je ne crois pas que je devienne tisserande, à présent. Mais, nous naissons tous avec cette vocation de tisser. Elle ne séparait pas la famille, autrefois, elle la faisait vivre et la maintenait unie. Apprentissage maternel !

Elle était prise par l'idée. Elle tournait son visage vers l'un ou l'autre de ses auditeurs, pour les prendre à témoin. Mais ce n'étaient plus les sœurs Fleurquin, le vieux père Demeester qui l'écoutaient, dans une maison de Roubaix. Non : maîtresse d'école, contente de parler et sachant qu'elle parlait bien, elle faisait, devant ses « grandes », une de ces leçons d'histoire flamande, qu'elle annonçait deux jours d'avance, et qui passionnaient ses élèves.

— Toute la force patiente de la Flandre, sa gaieté qui diminue, sa richesse qui va et vient, tout a grandi dans ces petites maisons-là. Ils avaient des consciences de braves gens et d'artistes, nos Flamands !

— Peut-être, mais, des libertés, en avaient-ils ?

— Plusieurs que nous n'avons pas ! Et d'abord, celle de travailler comme ils l'entendaient, de mesurer la journée selon le courage, le besoin, la santé de chacun. Ah ! que j'y ai songé de fois !

— Claire ! cria le tisserand, Claire ! viens avec nous : on cause du pays !

Elle vint aussitôt, la petite; elle se tint debout derrière

Mélanie, qui ne s'était point arrêtée. Et Demeester, ravi par la belle voix de sa fille préférée, et par les choses qu'elle disait, rayonnait de plaisir comme aux concerts d'été, quand la Grande Harmonie joue dans le Beau Jardin, à Roubaix.

— Je ne me lasse pas d'étudier l'histoire ancienne de la Flandre. J'en dis ce que je peux à mes petites filles de l'école. Dès l'an mille, nos draps et nos tissus étaient célèbres. La gloire de notre travail courait le monde, et le profit venait chez nous, dans la bourse des marchands de France et d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre. Sur leurs vaisseaux, les marchands étrangers arrivaient au port de Bruges ou à celui d'Anvers. Ils nous laissaient tant de belle monnaie d'or, que nous en mettions sur les autels de Dieu qui remercie toujours, et sur les étendards, les oriflammes, les bannières, sur toute l'armoirie, balancée au vent de mer et au pas de nos hommes, et que nous promenions dans les processions et les cortèges de corporations, dans les défilés qui n'en finissaient pas, lorsqu'entraient chez nous des princes, tout heureux si c'étaient nos comtes et nos comtesses de Flandre, et jaloux s'ils n'étaient qu'invités.

— Bravo, Mélanie! grogna Demeester.

— Les gens du métier étaient puissants.

— Quelle blague!

Mélanie ne l'écoutait plus.

— Au XIV^e^, quand mourut le dernier de nos comtes, Louis de Maele, vous croyez peut-être que la prospérité diminua? Allons donc! Tous les métiers battaient, toutes les maisons avaient confiance, et habillaient de neuf leurs enfants; on vendait du velours aux petits des campagnes; on mangeait à sa faim, et même plus; on buvait à sa soif, et même plus; on priait de tout son cœur pour ne pas retomber, tout de même, au péché païen; les seigneurs et les fils de roi s'honoraient de faire partie de nos guildes. Nous étions alors commandés par les ducs de Bourgogne, des rois sans le titre, et braves, et fastueux : et savez-vous comment se nomme cette époque-là?

— Non! dirent les Fleurquin, non, dites-le!

— Elle se nomme la *féerie bourguignonne*. La Bourgogne n'était qu'une des causes, une circonstance : la féerie veut dire la fête, la fête d'un peuple, la nôtre; et le monde était en admiration, parce que nous étions dans la joie, et qu'on disait avec envie : « Les Flandres! »

Elle reprit, le cœur battant, le regard interrogeant ceux qui l'écoutaient :

— Il faut m'excuser, mesdemoiselles, et toi aussi, père. Je me crois encore à l'école, quand je parle de ce sujet-là : et je bavarde !

— Bigre non, tu ne bavardes pas : tu nous instruis! On ne parle des anciens que pour les plaindre, dans les feuilles.. Vide ton petit sac. C'étaient de bons travailleurs, à ce que je vois : étaient-ils de bons Français?

— Ils le devinrent à leur tour. Ils étaient destinés à le devenir, car déjà ils avaient grand cœur. Ça se mérite, la France! Les meilleurs ne la comprennent pas tout de suite. Il ne suffit pas de l'avoir aperçue de loin : il faut l'avoir vue souffrir, donner et prier. Alors, on l'aime. Jeanne d'Arc a dit quelque chose comme ça aux tisserands, tanneurs, gantiers, armuriers de Tournai...

— Tu plaisantes, Mélanie? Jeanne d'Arc? Aux tisserands de Tournai? Tu es de là, Mélanie, puisque ta mère était Tournaisienne : mais tu vantes ta ville!

— Non, père ; dans le monde d'autrefois, comme dans le monde d'aujourd'hui, il y eut des lieux élus, où la France d'alors apparut, avec le grand air qu'elle a dans l'épreuve, son air de fille de Dieu, et où on l'aima passionnément. Trois de ces lieux bénis formaient triangle autour de ce qui restait de la France, sous le règne de Charles VII : à l'ouest, le mont Saint-Michel, toujours assiégé, jamais pris ; à l'est, le pays de Vaucouleurs; au nord, nos voisins, Flamands comme nous, de la ville de Tournai. Que c'étaient de fières gens! Le roi, pour garde du corps, avait une compagnie de Tournaisiens. Quand il eut perdu le plus clair de son royaume en formation, les trente-six guildes de métiers de Tournai, — les tisserands en étaient sûrement! — firent frapper une monnaie de cuivre, une monnaie de pauvre, portant cette inscription, signée avec leur cœur et leur orthographe : « Vive le roy de Franche! » Jeanne d'Arc savait ce qu'ils valaient, ceux de Tournai! Elle n'avait pas, depuis un mois, délivré la ville d'Orléans, qu'elle invitait les Tournaisiens au sacre de Charles VII. Je réciterais sa lettre par cœur : « Jhésus! Maria! Gentilz loïaux Franchois de la ville de Tournay, la Pucelle vous fait savoir des nouvelles de par decha que, en huit jours, elle a chacié les Anglois de toutes

les places qu'ils tenoient sur la rivière de Loire », etc. Ils y vinrent, au sacre. Ils choisirent des délégués, et c'étaient encore les métiers qui choisissaient, de sorte que, peut-être, un grand père Vermeulen se tint debout, à genoux, parmi les chevaliers et les princes, dans la basilique de Reims. A ses amis de Tournai, elle a écrit deux autres lettres. Au duc de Bourgogne, elle a écrit une lettre qui vaudra dans les siècles; elle lui a reproché de ne point être du côté France : « Ne guerroyez plus au saint royaume de France... Tous ceux qui guerroient audit saint royaume de France, guerroient contre le roy Jhesus, roy du ciel et de tout le monde, mon droicturier et souverain Seigneur. »

Mélanie Demeester se tut. Les deux demoiselles Fleurquin, déshabituées de toutes les spéculations de l'esprit, étaient épanouies d'admiration, chacune selon son humeur, comme des enfants que ravit l'histoire d'une grand mère; la petite, derrière elles, de son regard tout neuf, regardait le haut de la muraille, et sans doute n'imaginait rien, n'ayant jamais entendu parler de ces choses. Alfred Demeester, redevenu tout grave, réfléchissait à la formule dont il revêtirait sa volonté, à présent nette et certaine. Ce fut en flamand qu'il dit, lentement, devant les quatre femmes qui comptaient et pesaient les mots :

— A présent, Mélanie, j'accepterai la maison de M. Lepers, et l'année ne finira point avant que j'aie retiré mon refus. Seulement, je le redis : je serai seul au métier. Car ce n'est pas toi qui donneras ta démission !

Il se leva, et personne n'ajouta plus un mot, parce que, tous, ils étaient, depuis une heure peut-être, hors de la vie présente.

Le lendemain, samedi, semaine anglaise, le tisserand se rendait à la fabrique de M. Lepers-Hooghe. Il savait, par un employé, que le patron ne quitterait pas le bureau avant cinq heures. Et, en chemin, il fit la rencontre d'un camarade, jeune et ardent, « anarchiste d'opinions », comme il disait, et peut-être bien de métier. Celui-ci, au moment où il croisait le grand vieux tisserand, sur le trottoir, fit une pause, le corps déjà tendu en avant, pour repartir, et dit, levant son museau de renard :

— Quand seras-tu de la rouge avec nous, Demeester?

L'ancien n'était pas d'humeur à plaisanter. Dominant, de toute la tête, l'homme qui riait :

— Crétin ! dit-il, tu ne sais donc pas ce que nous étions autrefois ?

— Quand ça ?

— Au temps des rois et des ducs ? Eh bien ! nous étions des petits rois aussi, dans la commune et dans le métier, et nous avions un chez nous.

— Qui t'a enseigné ?

— Ma fille !

— L'institutrice ?

— Pour sûr. Et elle en sait long !

Le colporteur « d'idées » secoua la tête, et reprit la marche, en se moquant.

— Tu changes, Demeester ! dit-il. Il y a une femme après toi !

Il se trompait : elles étaient plusieurs.

Un peu avant cinq heures, le tisserand, annoncé par un coup de téléphone du concierge, montait dans le cabinet de travail du patron. Au moment où il achevait de mettre en ordre ses papiers et de poser sur les quatre piles un galet de la plage d'Equihen, une demi-boule de verre de Saint-Gobain, un obus de canon-revolver, — déchargé, — et un beau chien de bronze signé « Barye », le fabricant vit entrer Alfred Demeester, toujours sérieux, et, ce soir, plus déférent que de coutume. Demeester n'aurait point eu une autre mine, au sacre de Reims.

— Qu'est-ce qu'il y a, Demeester ? Pourquoi vous êtes-vous fait annoncer ? Auriez-vous réfléchi à ma proposition de l'autre jour ?

— Oui, monsieur Lepers.

— Vous l'acceptez, alors ?

— Avec plaisir, monsieur Lepers.

Le patron se pencha au-dessus d'un agenda neuf de *la Lainière de Roubaix*, imprimé avec goût, relié en cuir souple et posé sur le coin du bureau. En le feuilletant, il dit, avec bonne humeur :

— Nous sommes aujourd'hui le 31 décembre ; ce sont de véritables étrennes que vous me donnez, Demeester, en m'apportant une réponse affirmative : vous me permettez de vous

faire du bien. Je vais commencer une œuvre à laquelle nous tenons, ma femme et moi... Voyons, avez-vous une date à laquelle vous seriez désireux que votre maison fût achevée, prête à livrer?

Le tisserand balança un instant son buste, levant un peu l'épaule, pour bien montrer qu'il avouait un caprice, une fantaisie peu digne d'un homme d'âge.

— Voilà, monsieur Lepers : pour le tir à l'oiseau, de la Belle Aventure, j'avais pensé qu'il aurait lieu chez moi, cette année, ou dans un terrain à côté...

— Quel jour?

— Saint-Jean d'été, 24 juin.

— Bah! mais nous serons prêts bien plus tôt! J'ai un rapport de l'architecte... Tenez, Demeester, vous aurez les clés en main pour la Semaine sainte, tout au commencement d'avril. Nous sommes d'accord?

— Tout à fait, monsieur Lepers.

— Et c'est un empereur, je le devine, que j'aurai logé dans ma première maison!

Alfred Demeester fit un signe de dénégation, — modestie, pensa M. Lepers-Hooghe, — et les deux hommes échangèrent une poignée de main, contents, chacun, d'une joie différente et noble.

AVRIL DANS LA BANLIEUE

La maison devait être prête au commencement de la Semaine sainte. Elle le fut seulement à la fin de la semaine de Pâques, le samedi 14 avril. Les camions de l'usine transportèrent, de la rue des Longues-Haies jusqu'au chemin de la Tribonnerie, au sud de Roubaix, le mobilier d'Alfred Demeester, ses vêtements, ceux de Claire, qui eussent tenu dans une bourriche, et la chatte bleue, toujours effilée, joueuse et traîtresse. « Faute de rats, prendra des mulots », avait dit Mlle Marthe. Les chauffeurs et livreurs de M. Lepers-Hooghe, ayant donné un coup de main à leur camarade tisserand, les meubles furent promptement mis en place, quelques clous plantés dans les parois immaculées; de vieilles malles, caisses, ferrailles, que l'homme transporte avec soi et qui ne lui servent jamais, connurent un nouveau grenier; deux caisses même furent emplies

de charbon. Les livreurs se montraient galants, et Claire riait de les voir lui obéir.

— Par ici, monsieur Verheide; au premier dans la chambre de grand mère, monsieur Vandenbrouck! A présent, le buffet, dans la cuisine, en face de l'étuve!

A quatre heures, dans la nuit hâtive d'un jour sombre, l'aménagement était achevé. Alfred Demeester, en manches de chemise et nu-tête, malgré le froid, debout dans la première pièce de « sa » maison, fit l'appel des 77 numéros qu'il avait inscrits sur un calepin. Toutes les lampes électriques étaient allumées, en bas, en haut. La grosse voix du roi des Archers sonnait et rebondissait entre les murs. C'était Claire qui répondait, allant, venant, montant et descendant l'escalier. Elle criait : « Présent! » à chaque article appelé. Trois des quatre camarades, chauffeurs ou livreurs, se tenaient assis et las, soufflant et riant un peu, à côté de Demeester. Le quatrième, par la fenêtre, regardait la campagne. Pas un objet ne manqua, pas un n'avait été brisé dans le voyage. Le tisserand, satisfait, descendit dans l'appentis accolé à la maison, du côté de la route.

— Baissez la tête, vous qui êtes grands, pour entrer dans l'atelier, mes amis!

Il les précéda, baissant la tête, lui aussi. Ils se trouvèrent dans une salle rectangulaire, bâtie en briques, éclairée par une fenêtre au nord et une lucarne au sud, et deux fois plus spacieuse qu'il n'était nécessaire pour les deux métiers neufs, luisants, sans poussière ni rouille, qui emplissaient la partie gauche, et reposaient solides, sur le pavage de béton.

— La place vide, à droite, dit le tisserand, c'est là qu'on aurait mis les métiers de ma femme, si Anna vivait encore; c'est là qu'on mettra ceux d'un de mes arrière-petits-enfants, si jamais je vois ce temps-là!

Il se détournait, en disant cela, vers le bruit qui venait de la salle, en arrière, où Claire marchait, aussi vive que le matin. Les quatre hommes, qui plaignaient le vieux de n'avoir point de lignée de son état, souriaient, en manière de consolation et en signe d'amitié. Ils pensaient, ils étaient sûrs que cette Claire, la rose, se marierait aisément, et qu'un de ses enfants viendrait là, en effet, tisser du lainage de nouveauté, pour un successeur de M. Lepers-Hooghe, mais ils savaient

aussi que le roi des Archers n'y serait plus. C'est pourquoi leur sourire était mêlé d'un peu d'apitoiement.

Demeester étendit le bras, et, après une pause, destinée à appeler l'attention des témoins, « clincha » la commande de la machine. Aussitôt le métier se mit à battre. Et le bruit du battant, doublé par les échos, carillonnait dans la cage aux murs rapprochés ; il sortait par les vitres et par la porte ouverte ; il allait dans la campagne habituée, tout autour, bruit familier à tous, et qui rappelait, à plusieurs, qu'à deux pas de la maison neuve, là, sur la butte, de l'autre côté du chemin, le métier du dernier des tisserands à main, Roland Maes, du matin jusqu'au soir, il n'y avait pas vingt-cinq ans, lançait ainsi, dans la vallée, son refrain d'horloge tisserande et tapageuse. Demeester arrêta les métiers.

— Ils battent comme à Roubaix, dit un des livreurs. Lundi, mon vieux, je leur apporterai de quoi travailler, à ces beaux galopins : la chaine, la trame et les cartons qui guident la danse.

— J'en ai hâte, dit Demeester.

Et, ayant repris son veston, il emmena les hommes à l'estaminet de la Montagne, qu'ils connaissaient déjà, au bas du chemin.

Claire était seule. Elle avait éteint les lampes. Tout se taisait. Cette délivrance totale du mouvement et des voix la surprit, elle que la plainte confuse de Roubaix, jour et nuit, depuis l'enfance, avait enveloppée. Elle demeura interdite, au milieu de la salle d'entrée, debout en face de la porte abritée d'un auvent, et du perron de trois marches par où l'on descendait dans ce qui serait le jardin. Aucune pensée ne lui vint. Mais nous avons si grand besoin de la paix, que la jeune fille sentit son âme s'émouvoir à cette entrée abondante d'une douceur inconnue. Elle ploya les genoux ; elle ne pria pas ; elle regarda l'étendue où, dans un reste de jour mêlé de beaucoup de nuit, elle devinait les premiers piquets limitant le jardin ; la haie du chemin descendant ; plus bas, des ombres qui devaient être la vallée. Au-dessus, elle voyait un pauvre ciel d'hiver, sans étoiles, mais libre de toits et de cheminées C'était là son bien, désormais, son royaume. A ce moment, elle se souvint de sa mère. Aller la voir ? Non, elle ne pouvait pas le faire. Lui donner rendez-vous, à Roubaix, lui parler comme

aux jours passés, l'implorer, et qui sait?... Non, elle ne pouvait pas revoir sa mère. Le grand père Demeester aurait pu l'apprendre, et quelle colère! Il aurait couru, le soir même, jusqu'au chemin du Brun-Pain, jusqu'à Menin, et violent comme il était, et tenant sa petite-fille comme son bien, à lui seul, de quelle vengeance n'était-il pas capable?... Mais demander à tante Marthe Fleurquin d'écrire, et de rappeler à maman Adéline qu'il y avait, dans la maison neuve, sur le chemin de la Tribonnerie, une enfant qui faisait effort pour paraître gaie, mais qui souvent, en cachette, pleurait?... Deux larmes tombèrent de ses yeux sur le carreau rouge qu'elle balaierait le lendemain. Puis elle se releva, décidée, et s'en alla dans la cuisine, pour préparer le dîner.

Claire commençait de l'aimer, cette maison, que l'architecte de M. Lepers-Hooghe avait bâtie plaisante, en bons matériaux, blanche, couverte en larges tuiles de Lauwe. On entrait par un perron avançant, dominé par un petit toit qui faisait l'accent circonflexe au-dessus de la porte. Deux pièces en bas, deux pièces en haut. La première de toutes, l'indispensable « pièce de devant », ou pièce de réception, donnait accès dans la cuisine. De là, par un escalier-échelle, on gagnait l'étage, c'est-à-dire d'abord un couloir, sur lequel deux chambres s'ouvraient. La plus grande était la chambre à donner, mais que Demeester ne donnerait jamais, celle où étaient le grand lit de bois et la couronne de mariée d'Anna Vermeulen, femme Demeester, à présent en paradis. La seconde chambre, petite, était meublée d'un lit, celui de Claire, jadis celui de Mélanie, la fille cadette du tisserand. C'était la chambre de la nouvelle maîtresse de maison, d'où l'on pouvait guetter. Elle avait une fenêtre au sud, par où l'on apercevait les gens qui entraient, et le jardin, et quelque chose de la vallée, et une autre ouverture à l'ouest, qui paraissait en feu, quand le soleil se couchait et se mirait dans les vitres.

Et Demeester, où coucherait-il? La maison n'était pas seulement une maison pour dormir. Maison pour le travail également, elle avait une aile, parallèle au chemin, et qui s'avançait jusqu'auprès de la haie. C'est là qu'étaient logés les métiers neufs. Demeester, consulté par le patron, avant que le plan fût signé, avait demandé d'avoir sa chambre au-dessus de l'atelier, idée de vieux tisserand qui, voilà bien des années, habitant la

ville de Menin, avait couché ainsi, dans une sorte de grenier, où le bruit du battant berçait son sommeil de jeune garçon.

— Je ferai comme vous voudrez, avait répondu le patron . vous désirez dormir au-dessus du métier, comme faisaient souvent vos pères les Brugeois, eh bien! l'appentis sera surélevé; je le ferai double, pour que, dans l'avenir, la famille y puisse travailler avec vous, et, au-dessus, vous aurez une chambre.

C'était moins une chambre qu'un réduit, avec un plafond incliné, mais deux lucarnes l'éclairaient, et la porte, comme les deux autres de l'étage, s'ouvrait sur le couloir. Demeester disait :

— J'ai vécu dans le bruit à Roubaix, je n'en manquerai pas ici : j'aurai celui de mes métiers, et, la nuit, celui du vent du nord.

La place avait été bien choisie, où était bâtie la maison, dans un de ces terrains menacés d'assez près par la ville avançante, circonvenus par elle, où l'on tracerait bientôt des rues, mais qu'elle n'a point commencé de dépecer. Un chemin rural, pavé, qui vient de Roubaix, suit le faîte d'une modeste colline, que les naturels du pays, habitués au sol plat, appellent « la Montagne » ; le chemin tourne, parce que les anciens l'avaient fait pour desservir les fermes de la vallée ; il descend, et, par l'angle qu'il forme ainsi, se trouve limité un vaste champ en pente, sept ou huit hectares, dix peut-être, qu'on laboure encore, où l'on récolte, et qui attend les bâtisses. L'architecte de M. Lepers-Hooghe a construit, à mi-pente, la maison d'Alfred Demeester. Il l'a plantée en bordure du chemin pavé, ne laissant, entre la route et l'appentis où est l'atelier, que ce qu'il faudrait d'espace, à la rigueur, pour doubler celui-ci. L'entrée du domaine est toute rustique : un ponceau jeté sur le fossé, une entaille dans la haie du chemin, une porte à claire-voie, le long de laquelle pend un cordon de sonnette. On entre, on suit un sentier de terre battue, on est au pied du perron de trois marches : le jardin est à gauche, et continue de descendre le long de la haie.

Ce n'est encore, le jardin du roi, qu'un bout de champ, plus long que large, clos par des palissades de chemin de fer. Mais demain, mais dans six semaines, mais dans deux mois ! Il n'a pas encore sa tonnelle, personne ne saurait dire qu'il

n'aura pas, un jour, sa cage de treillage, où grimpera un chèvrefeuille. Sûrement, il aura son allée sablée, sa planche de choux, sa plate-bande de salade, son parc aux petits oignons, son semis de radis roses, sa bordure de persil et son coin d'échalottes. On verra, dans un autre alignement, les premiers fuseaux d'une giroflée ramoneuse; il se trouvera quelque volubilis, planté là par le vent ou par la main d'une femme, et qui grimpera aux lattes de châtaignier, et, tout à la pointe, à trois pieds du sol, ouvrira ses yeux blancs, ses yeux bleu-horizon, ses yeux couleur de la mer profonde. Le volubilis est un contemplatif, que la boue n'atteint pas. Une touffe d'iris pourra, en face, lever ses épées vertes, si Mlle Marthe Fleurquin pense à donner au père Meester quelque bout de racine, et la grande fleur violette, veloutée, courbée en ailes de cygne, durable et parfumée, s'élancera des mottes, et fera vis-à-vis aux volubilis d'un seul après-midi.

Autour de la maison neuve, le paysage n'est nullement négligeable. Les voisins sont assez nombreux; ils ne gênent pas encore. En haut du chemin, au tournant, il y a, d'un côté, un établissement de maraîcher, de l'autre la maison de campagne de la Tribonnerie, avec son bois de peupliers de l'espèce épanouie, planté sur la montagne et toujours transparent; plus bas, le long du même chemin, presque au niveau du pré en forme de coque de navire, il y a plusieurs maisons anciennes, dont deux estaminets ruraux, comme il convient, puis, disséminées dans la campagne, des fermes dont l'une est toute cachée dans son verger de poiriers sauvages. Et ce n'est là que le paysage du nord au sud. La première fois qu'Alfred Demeester a regardé à l'ouest, par-dessus le grand champ, il a découvert une pente boisée et habitée, les cheminées d'un hameau, les girouettes de l'orphelinat Wallaert, des parcs, reconnaissables aux couronnes que dessinent les pointes des arbres, autour de pelouses invisibles : tout un pays dont les eaux s'écoulent vers la Marque, la rivière cachée dans les bois et les herbes, la Marque qui vient de Bouvines.

Il pourrait être très heureux dans la maison nouvelle : il ne l'est pas encore. Il attend, avant de se prononcer. A ses compagnons de la Belle Aventure, qui sont venus le voir, le lendemain de son installation, — ils étaient deux seulement, — et qui demandaient :

— Tu es content?

Il a répondu :

— J'ai pas assez de famille pour être content ici.

Et, comme les compagnons, d'un mouvement d'épaules et riant dans leur barbe, désignaient Claire la rose, Claire apportant des « jattes » et le café « cramique » et signifiaient ainsi : « Ta famille de demain, ton espérance, ta joie, Sire, la voilà! » il a dit :

— Dans combien de temps? car je suis vieux.

Il ne firent point allusion à Adéline. Tout le monde, dans Roubaix, ne connaissait-il pas le chagrin du roi?

Claire, mieux que lui, et dès les premiers jours, commença donc de s'habituer. Elle avait obtenu, de sa maîtresse de couture, la permission d'arriver une demi-heure après les autres ouvrières, à cause de la distance qu'elle avait à parcourir. Le matin, ayant apprêté le premier déjeuner, peu pressée de balayer les chambres, elle étendait seulement, à la fenêtre, les quatre draps de la maison, qui claquaient au vent, comme des voiles demi carguées; puis elle prenait son caoutchouc, trottait par les chemins, et, par la rue de Beaumont, gagnait la place du Travail, où elle trouvait le tramway. Par le même moyen, le soir, elle retournait à la maison neuve, terminait le ménage et se mettait à préparer le dîner. Il lui arrivait souvent d'être en retard, et, quand le grand père l'interrogeait, elle avait toujours une réponse, jamais la même, à quoi il ne trouvait guère à faire de réplique. Secrètement, le bonhomme s'étonnait que Claire eût été retenue par la patronne; qu'elle n'eût point trouvé de place dans le tramway de cinq heures et demie; qu'une averse, qui n'avait pas mouillé les voisins de Tribonnerie, eût obligé la jeune fille à s'abriter dans une boutique de ville, avant de continuer sa route.

Elle était demeurée assez médiocre cuisinière. Le grand père, inutilement, faisait des allusions aux menus de son ancien estaminet. On dînait dans la cuisine, toutes fenêtres closes; Demeester parlait peu, il songeait davantage; la chatte bleue tendait sa gueule serpentine et ses yeux demi fermés à l'odeur du fricot. Bleue? c'était une manière de dire. La jeune chatte de mesdemoiselles Fleurquin était rayée de blanc et de gris, mais ce gris de haut velours, ce duvet plus léger, plus aéré que celui de la graine de souci, avait, quand on savait regarder, des

reflets bleus fugitifs. « Le beau temps aurait bien aidé à l'accoutumance », pensait Claire. Dîner sans allumer la lampe, la fenêtre ouverte, peut-être même sur le sable, en avant du jardin! Oui, sur le sable : le grand père avait acheté, payé, étendu, ratissé, avec un amour singulier, deux mètres cubes de gros sable, qui parait le terrain, tout le long de la façade, jusqu'à l'entrée du domaine, et craquait sous le talon, et, criblé d'étincelles, prenait, les jours de pluie, un air de voie lactée.

Claire attendait le beau temps, et le beau temps ne venait pas. Quand elle travaillait à l'aiguille, — il le fallait bien, — après le dîner, pendant la pipe dans la « salle de devant », elle n'avait pas toujours d'histoire à raconter au grand père, et elle voyait le vieil homme, dès qu'elle cessait de parler, prendre cet air triste qu'elle expliquait à sa manière : « Ce n'est pas la vieillesse, pensait-elle, ce n'est pas la fatigue : il n'est malade que de nos peines. » Entre elle et lui, la même image passait souvent, mais ils ne se l'avouaient pas. C'était le fantôme de la maison. La jeune fille évitait souvent de parler. Elle souffrait de n'avoir, avec ce grand père, presque aucune liberté de se souvenir. Un soir, arrivant tard du travail, et comme elle entrait dans l'atelier, où Alfred Demeester, calme, achevait de longues heures de tissage, elle avait eu un mot imprudent. Elle avait dit, avec une joie évidente :

— Ah! te voilà! Je me demandais où tu étais!

— Et où veux-tu que je sois à cette heure-ci? A voir passer les Belges?

Le ton de la riposte, et le coup d'œil, et le visage non moins que les paroles, montraient que la colère était bien nourrie, en cage, et ne perdait point de sa force. Il fallait se taire. Non, le vieux Demeester n'irait pas une seconde fois sur le trottoir du chemin du Brun-Pain, attendre le passage des émigrants quotidiens; mais il entendait que personne, même étourdiment, ne vînt lui rappeler la fille indigne, sa honte. N'était-ce pas trop, déjà, cette douleur, qui ne le quittait point, de n'avoir plus une famille intacte, et la rougeur qui lui montait au visage, lorsque les compagnons de la fabrique, ou ceux de la Belle Aventure, demandaient au vieux roi des nouvelles de Mélanie, des nouvelles de Claire, et se gardaient de nommer l'autre?

Une semaine environ après leur aménagement, un soir qu'ils

venaient de souper, Alfred Demeester et Claire entendirent le commandement qu'un homme lançait à des bêtes au travail. Ils ouvrirent la fenêtre de l'ouest, donnant sur l'immense guéret dont leur habitation occupait une infime parcelle en bordure. L'air glacé entra. Un peu de jour, attardé sur la terre, flottait autour des choses; le ciel, très pur, n'avait encore que ses grosses étoiles. Dans le champ, très loin, deux chevaux, une herse, un homme guidant les bêtes, s'avançaient avec lenteur, et descendaient la pente.

— Que font-ils si tard? Ils labourent, grand père? demanda Claire.

— Ils usent bien du temps, ils sont bons ménagers, répondit Demeester.

— Et encore?

— S'il y a un autre homme en arrière, ils font les semailles, et la graine, nous la verrons germer. En attendant, va quérir ton châle; il gèlera cette nuit.

Ils demeurèrent accoudés sur l'appui de la fenêtre; ils virent les deux chevaux gris remonter le champ, et dans les ténèbres presque faites, ils virent encore, à la suite, l'homme au geste en feston, l'homme qui répand la graine sur les guérets brisés.

— Je les estime, ces voisins, répéta le tisserand : ils ne craignent pas leur peine.

Une partie de la nuit, Claire, qui dormait d'une seule traite dans le bruit de Roubaix, fut éveillée par la voix du herseur, qui commandait les chevaux.

Le lendemain matin, dans la courée Vehrée, Marie la malade, ayant regardé le ciel, au-dessus des maisons d'en face, se retourna brusquement vers sa sœur. Elle avait cette pâleur, et ces creux, et ces lignes tendues et dures, dont les moindres émotions travaillaient son visage.

— Marthe! regarde, toi aussi! Le vent de mer! Le vent de mer qui accourt, avec son chargement!

Angoisse de la Flandre habituée, qui devine la tempête! Loin de la rue des Longues-Haies, dans l'atelier de la maison nouvelle, où déjà ses métiers battaient, au même moment, Demeester criait :

— L'enfant! J'allume ma lampe : il fait noir comme dans un four!

Comme il ne recevait pas de réponse, il arrêtait les métiers, il traversait les pièces d'en-bas, il montait l'escalier :

— Partie! Un temps pareil!... Elle a du sang d'ouvrier, la petite!... Le travail : ce que ça fait de nous tout de même!... N'y a que la mère qu'était pas brave : c'est ça qui l'a perdue.

Il ne comprenait pas beaucoup de choses, mais il savait le travail. Le vieux se remit au tissage, sous la lampe que l'ébranlement des machines faisait se balancer au bout du fil.

— Mon bateau-phare! grognait le tisserand. Le jour est à la bourrasque : tout tremble ici!

Par la lucarne basse, bien qu'il fût près de neuf heures du matin, aucune lumière ne venait. Seule, la lampe au roulis, en décrivant son arc, jetait, à bout de course, une lueur sur le sable de l'allée. Déjà plus de la moitié du ciel, du côté du nord, était tendue de sombre, et les nuées, sorties de la mer, continuaient d'avancer, et de diminuer les étendues de jour.

— La pluie sera pour Tourcoing, pour Roubaix, et pour Lille, grommelait encore Demeester; la pluie sera pour Erquinghem, et pour Haubourdin, pour l'Hemponpont et pour Gruson où j'ai de la famille. Rien n'échappera. Toute la pêche a dû rentrer dans les ports de la côte. Comme cela monte vite!

Dans les temps d'arrêt des deux métiers, aucun autre bruit que celui du vent, et bientôt des premières gouttes espacées martelant les tuiles, les vitres, et rebondissant. Dans les chemins, aucune voiture : dans les champs, plus un laboureur, plus une gardeuse de vaches, plus un oiseau volant, sous la voûte de nuit en marche et sans fissure. Une crainte avait saisi le monde. Le tisserand s'approcha de la fenêtre. Le verger de la ferme la plus éloignée, le haut verger de poiriers sauvages, plantés sur une butte, était déjà caché par le rideau de gouttes d'eau, coulée de métal qui tombait du ciel bas; le coteau d'en face entrait dans la pluie, puis la prairie au creux de la pente, puis les maisons plus proches, celle d'un charretier, l'estaminet de la Montagne, l'estaminet de la Tribonnerie, enfin le futur jardin entouré de sa palissade. Alors le toit, les murs, les vitres crépitèrent au choc de la pluie diluvienne. En même temps, un grand souffle ébranlait la maison. Demeester voulut fermer les volets. Mais déjà les vitres cessaient de plier et de gémir; le vent s'apaisait : l'avant-garde de la tempête avait passé. L'averse pressée, fouettante, isolait l'habitation de tout voisinage. Le

vieil homme reprit le travail avec peine, le corps brisé par le poids de cette eau qui cependant ne l'avait pas touché. Il ne put se décider à se risquer dehors, et à faire les cent pas qui le séparaient de l'estaminet de la Montagne, où il déjeunait, d'ordinaire. Les quelques provisions serrées dans l'armoire, en face de la cheminée de la cuisine, lui suffirent. Le soir, quand Claire arriva de Roubaix, trempée, il la reçut avec humeur, et dit :

— Si ça continue, Claire, je dirai à Lepers-Hooghe : reprenez votre maison, moi je retourne à la ville !

Claire était en face de lui, éclairée par la lampe; elle avait enlevé son caoutchouc ruisselant; tous ses frisons défaits tombaient sur son front et ses joues; elle considérait sa robe, ses bottines tachées de boue jaune et qui coulait. Les mots que son grand père prononçait avec rapidité, et comme une chose apprise, récitée à soi-même pendant les heures de solitude, la firent sourire, d'un sourire qui commença petitement, et qui grandit peu à peu. Toute son âme jeune s'épanouit sur son visage mouillé. Cependant, elle ne répondit rien, et monta dans sa chambre.

La pluie ne cessa point le lendemain. Ce fut un jour de ténèbres. Demeester, ayant défendu à Claire de voyager par les chemins jusqu'à la place du Travail, la jeune fille alla chez un voisin, et téléphona à la patronne de la maison de couture, — ce furent ses propres expressions, — qu'il faisait, à la campagne, « un temps à ne pas mettre même une petite main dehors ». Et, comme ce fut dit d'un ton enjoué, elle reçut la réponse qu'elle attendait. Le boulanger vint, ainsi qu'il avait commencé de le faire le 14 avril; le boucher, qui montait le chemin dans son automobile, fut hélé au passage ; le grand père ne gronda pas, et cette sombre journée, où il ne fut pas seul dans la maison, même une heure, le mit en joie.

La nuit suivante fut détestable. Le vent poussa tous ses hurlements, ceux du lion, et ceux du veau marin, et ceux du chien perdu qui aboie à la lune; il roula comme le tonnerre, galopa comme un cheval, secoua les tuiles, siffla aux serrures, lança des cailloux dans les vitres; il appela les morts de la Grande Guerre, et plusieurs des vivants, qui dormaient dans les fermes, éveillés en sursaut, crurent qu'il disait les noms. Dans la maison nouvelle, le grand père et Claire, la jeune, fer-

mèrent à peine les yeux. Quelque chose les épouvantait : le sentiment de la solitude, encore plus que les rafales que la mer envoyait ainsi, à la rescousse, vers la pointe de la tempête déjà rendue bien loin, peut-être au-dessus de Paris, peut-être jusqu'en Provence. Alfred Demeester aurait voulu prendre le bol de porcelaine, comme autrefois, l'appliquer à la muraille de brique, et crier : « Pierre, mon voisin, si tu ne peux reposer, viens jouer une partie de cartes. » Et l'autre aurait répondu : « Merci, il y a encore trop de chemin, de chez moi, chez toi : je me noierais. » Mais on aurait causé : on n'aurait pas connu, dans ce désordre de tout, un abandon pareil.

Et le troisième jour parut. Il était vers cinq heures. Déjà les métiers levaient et abaissaient leurs nappes de fil, déjà les navettes couraient. Demeester entendit une voix, mieux chantante que celle du vent, et qui disait :

— Grand père, on pourra bientôt sortir !

— C'est pas vrai !

Il s'avança pourtant jusqu'à la fenêtre de l'appentis, et vit que le ciel était sombre encore. Mais il n'en découvrait qu'une contrée. De sa chambre, au premier, Claire apercevait d'autres champs, des collines, des lointains vers la vallée de la Marque, et, au-dessus, les nuées en désordre. Ce n'était plus la pièce de laine grise, tissée au grand métier de la mer, et qui se déroulait toujours, toujours. Le vent l'avait rompue enfin ; elle volait par lambeaux plus larges que des îles, et qui couvraient des villes, des villages, des rivières, et qui se succédaient, raccordés l'un à l'autre par des loques de vapeurs tordues, roulant, essayant de s'échapper, rabattues aussitôt et contraintes de suivre les grandes nuées en déroute. Aucune clarté pure, entre elles, même aucune espérance de bleu. Une seconde nappe de nuages coulait au-dessus de la première. La pluie n'avait pas cessé, elle tombait seulement plus fine et moins serrée. Les gouttières de la maison avaient fouillé le sable, et creusé des lits de torrents. Claire, dans le jardin, où le grand père s'était amusé, les premiers jours, à tracer quelques plates-bandes, comptait, au bout du creux des sillons, les flaques d'eau arrêtées par le rempart des terres non touchées : « deux, quatre, six, huit, neuf ». Claire voyait plus loin encore. Elle apercevait, au delà du jardin, la fin du champ labouré et semé, la haie, le pré en forme de carène, et un ruisseau jaune au

milieu, apport de toutes les pentes saturées de pluie. Elle vit alors une chose qui la saisit d'admiration.

— Oh ! dit-elle.

Aussitôt, elle eut peur d'avoir été entendue. Mais le tisserand travaillait dur. Vers dix heures, la pluie cessa tout à fait. Claire descendit dans la cuisine, et se dirigea vers le perron :

— Où vas-tu, Claire ?

— Une course, tout près.

— Mets tes sabots !

— Je les ai.

— Prends ta cape de laine !

— Je n'en ai plus besoin !

La première rayée de soleil, voyageant entre deux nuées, touchait des mottes, et tout le poli des pierres s'allumait ; elle touchait des herbes, et la transparence du vert caressait les yeux ; elle effleurait la pointe des arbres encore nus, et l'on voyait, au bout des branches, la pourpre des bourgeons gonflés. Claire suivit le chemin, jusqu'au delà de la partie la plus basse, sauta sur le talus, passa par une brèche des épines, et se trouva dans la pâture, qu'elle voyait de sa fenêtre. Droit devant elle, sur l'herbe trempée et glissante, elle s'avança. Il y avait là dix aubépins, reste d'une clôture antique. La terre, entre eux, sous les averses et les gelées d'un siècle, avait fondu, avait coulé sur la prairie. Ils étaient en ligne toujours, mais séparés, fermes sur leurs racines noueuses et dégarnies, et, au sommet de la tige, chacun s'était épanoui en boule, en pyramide, en bouquet de campagne. Claire s'arrêta devant le premier, plus haut qu'elle-même.

— Ah Dieu ! dit-elle, je ne m'étais pas trompée !

Trois rameaux, au-dessus d'elle, sont couverts de fleurs blanches, mêlées aux feuilles naissantes. Elle lève le bras, elle a choisi le plus beau brin, le mieux fleuri, solide, vergué d'épines comme un brick ; elle l'attire, le détache et l'emporte. Un parfum la suit, et la touche au cœur. Elle a le printemps dans la main. Des pétales tombent sur sa robe ; elle a peur de glisser ; elle ne frappe pas sur le pavé du chemin ses sabots bottés de boue. Quelle trouvaille ! Que savent-ils, les Roubaisiens, les Lillois et les Tourquennois ? Ont-ils seulement deviné que l'hiver est fini ? Elle, la petite fille du roi, elle en est sûre : elle a le gage au bout des doigts. C'est fini, pourtant,

d'avoir si froid! On ne dépensera plus tant de charbon pour chauffer l'étuve; les hommes et les femmes, le long de la route, là-bas, où triment, matin et soir, ceux de Belgique, n'auront plus l'onglée en pédalant; les mères, qui ont mis le nourrisson à la garderie des Sœurs, le rapporteront à découvert, sans le cacher sous la laine, comme s'il n'était pas beau à voir; elles passeront avec lenteur devant les portes des voisines, écartant, chaque fois, du sein qui la tient chaude, la tête de l'endormi, et diront :

— Regardez comme il a bonne mine! C'est le printemps, mes amies!

Claire a ouvert sans bruit la porte de la maison; le tisserand travaille toujours; elle est entrée dans l'appentis; elle s'est tenue toute droite, entre le grand père et la fenêtre, faisant presque de l'ombre.

Lui, il n'a pas arrêté tout de suite son moteur. Elle venait ainsi, parfois, le voir travailler. Il travaillait, penché. Mais, le parfum de la branche d'aubépine ayant coulé jusqu'à lui, le tisserand s'est détourné tout à coup; il a étendu le bras, et son dur visage s'est attendri un moment.

— Claire, que c'est joli! Où as-tu cueilli ce printemps-là?

— Dans le pré. Je l'ai vu, et j'ai couru.

Alors, il a pris la quenouille blanche, et, ayant reniflé autour, il en a fleuri son métier. Il l'a mise du côté droit, qui était celui de la meilleure lumière; il l'a placée un peu haut, pour mieux l'avoir dans le regard: il l'a placée tout au bout du grand bâti d'acier, afin que, si elle tombait, elle ne gâtât point la draperie.

— A présent, grand père, je pars pour Roubaix. Tu es content, je le vois!

Il fit un signe de tête, sans se tourner vers elle : un fil de la chaîne l'inquiétait.

— Eh bien! reprit Claire, quand je reviendrai, je crois que tu auras une autre joie!

Et elle s'échappa en courant. Une autre joie? Depuis combien d'années ce mot-là n'avait-il point été prononcé devant lui! Qui donc aurait nommé la joie devant Alfred Demeester? Elle n'était plus de sa connaissance. L'occasion ne s'était pas trouvée. Qu'est-ce que cette petite avait voulu dire? Rien sans doute. Ça parle de l'abondance de son cœur, qui est

jeune... Et quand il eut fait cette réflexion, tout de suite, le roi des Archers redevint triste. « Pourvu, pensait-il, pourvu que ça ne soit pas une amourette! A cet âge-là, on appelle du nom de la joie ce qui cause souvent la misère de la vie! Un petit jeune homme, un regard, un mot pour rire. Elles croient le premier qui les trouve jolies. Ah, misère! si elle va me raconter des choses pareilles! Non, ce n'est pas possible : elle n'est qu'une enfant... Mais aujourd'hui!... » Il continua de tisser, peut-être une heure encore. Puis, la lumière entrant, comme pour le contredire, par la fenêtre de l'atelier, il « déclencha » la manette, interrompit le courant et, lui aussi, il prit ses sabots, qui avaient leur place attitrée, à gauche de « l'outil », dans le coin de l'atelier. « J'ai tant fait de mètres de draperie pendant la tempête, songeait-il, que j'ai envie, à présent, de bêcher! » Comme il quittait l'atelier, il voulut mettre à sa boutonnière le bouquet de Claire. Plus que des feuilles et des épines! Il le jeta.

— Ça ne tient pas longtemps, la fleur d'aubépin! Le métier l'a trop secouée : déjà n'en reste plus! La joie de ce soir fera tout pareil.

Le terrain, dans le rectangle entouré de palissades, n'était que de la boue. Un paysan n'y eût pas enfoncé le fer d'une pelle. Demeester, citadin, pas même closier, pas même jardinier, à peine apprenti planteur de salades et de choux dans son enfance, voulait bêcher pour changer d'humeur et sentir sur sa peau le passage d'un rayon de soleil. Car le soleil luisait assez chaud, entre les nuées qui couraient encore, et s'efforçaient de rattraper le gros de la tempête en fuite. L'eau coulait des pelletées de terre que soulevait le tisserand ; il était obligé, au bout de chaque sillon, de vider les creux, comme on vide un bateau. Mais avant midi, robuste comme il était encore, et trouvant, pour cette besogne nouvelle, des muscles frais, il avait défoncé deux jolies plates-bandes, et il avait chaud par tout le corps. Il planta sa pelle dans son bien, au premier coup de midi, rajusta le veston gris, renoua sa cravate, et descendit pour déjeuner à l'estaminet de la Montagne.

— Tiens, dit le cabaretier, le roi jardine, à ce que je vois! N'y a que les rois pour faire ça, quand la terre est noyée.

— Ce qui me plaît, à moi, répondit le bonhomme, c'est d'être maître de mes heures : je ne l'ai jamais été

Sa liberté lui plaisait tant, qu'il en usa encore. Il défonça une troisième plate-bande. Comme il se reposait un instant, sur le manche de sa pelle, et qu'il s'était tourné vers le pré bas, il vit que les aubépins avaient tous pris du blanc, dans cette première journée d'une saison. La fleur avait hâte de sortir de l'écaille. Le vent n'était pas doux; mais elle ne s'y trompe point : son heure était venue.

Demeester était tout content, lorsque Claire apparut, descendant le chemin, au tournant de la Tribonnerie. Le mot qu'elle avait aventuré, le matin, s'éveilla au cœur du grand père. A peine eut-elle fait tourner le portillon à claire-voie, et pénétré dans « le domaine », que le grand père demanda :

— Eh bien ! la petite, où est-elle ta joie?

— Viens ! dit-elle.

Viens ! Elle était grave, en disant cela. Il la suivit. Ils entrèrent dans la salle de devant; Claire enleva son caoutchouc, refit à petits coups de doigts sa coiffure, puis, prenant Demeester par la main, elle le mena dans l'atelier, dont elle ouvrit seulement la porte.

— Grand père, tu m'as bien dit que M. Lepers-Hooghe ferait établir deux autres métiers ici, — elle montrait la place vide entre les métiers de Demeester et la fenêtre, — si tu voulais avancer une partie du prix?

— C'est même pour cela que l'atelier est double.

— As-tu encore un peu d'argent, pour acheter deux métiers?

— Pas beaucoup : mais à peu près ce qu'on me demanderait.

— Je t'aiderai : j'ai cent francs à la caisse d'épargne.

— Mais, ma petite, quand je les aurai achetés, les métiers, qui les fera marcher?

— Moi, grand père !

— Tu n'es pas tisserande.

— Je le suis devenue.

— Quand ça?

— Depuis trois mois.

— Chez qui as-tu travaillé?

— Chez ton patron. Et le contremaître de la salle des trente métiers...

— Le bancal?... oui, eh bien ?

— Il a dit que je savais ouvrer, à présent, et que j'avais même les mains tisserandes.

Il la regardait, saisi d'une des plus fortes émotions de sa vie.

— C'est vrai, Claire ? Tu changes d'outil ?

— Oui.

— Pour qui le fais-tu ?

Elle mit un petit instant avant de répondre :

— Pour toi !

— Alors mets en marche toi-même !

Elle le suivit, elle se mit près de lui, à la place que Demeester occupait tous les jours, manœuvra la commande, veilla, répara un fil, puis deux, plus vite qu'il ne l'eût fait lui-même. Ses mains assouplies par le travail de dix générations, ses mains dans les nappes glissaient avec promptitude, faisaient de même le raccord, et ranimaient la machine énorme.

Ce fut Demeester qui arrêta le travail. Là, dans la ruelle ouvrière, il ouvrit les bras à l'enfant, il la serra si fort que Claire devina qu'il pleurait, lui si rude, lui qui se moquait des larmes des autres. L'instant d'après, il s'essuya les yeux, et essaya de rire, pour prouver simplement que ç'avait été une faiblesse passagère, cet attendrissement, et qu'il ne fallait point y attacher d'importance. Il demeura dans l'atelier, tandis que sa petite-fille allumait le fourneau de la cuisine, mais une pareille nouvelle, bien qu'il s'efforçât de ne point paraître changé, avait rompu toute sa coutume. Il se sentait incapable, ce soir, de travailler encore. C'était fini ; il fallait penser à Claire tisserande, et peut-être en dire un petit mot à la grand mère Anna Vermeulen, qu'il invoquait en cachette, aux heures graves.

Debout dans l'appentis, et dans cette moitié laissée libre pour recevoir d'autres métiers, il prenait, en marchant, les mesures qu'il savait par cœur : tant de mètres de longueur, tant de largeur, un petit couloir autour. Il s'approchait de la fenêtre. Le vent se calmait. Il y avait, dans le ciel, de la promesse pour le lendemain. Le soleil, près de disparaître, clignant parmi les herbes et les végétations basses, s'amusait à poudrer d'or, là-haut, sur la montagne, tout le bois de peupliers de la Tribonnerie.

Dès que le souper fut achevé, Claire débarrassa la table, l'essuya, en appuyant le torchon afin de faire briller le bois

blanc teinté et ciré, puis apporta l'encrier de la maison, gros comme un dé, avec une feuille de papier à lettre, une enveloppe et un timbre. Le plus pressé n'était-il pas d'écrire à M. Lepers-Hooghe ? Ce fut une œuvre collective. Claire tint la plume, Alfred Demeester dicta. Il y eut des conseils tenus et des différences d'appréciation. Pour le début, le grand père voulait écrire ainsi : « Mon patron »; la petite-fille proposa de mettre : « Monsieur Lepers »; elle gagna sa cause. Demeester n'avait point d'entêtement, dans les questions qu'il ignorait. La lettre fut donc ainsi rédigée :

« Monsieurs Lepers,

« La nouvelle maison n'est point pour déplaire; il faut croire qu'on commence à tout âge, puisque je commence à m'habituer. Même, il s'est produit une chose que je dois vous annoncer, et sur laquelle je ne comptais pas. Ma petite-fille Claire a trouvé le tissage à son goût. Elle connaît déjà la pratique. Elle demande deux métiers, dans l'appentis, à côté des miens. Si vous voulez bien les faire monter, dès à présent, elle quittera la couture, et travaillera près de moi : ça me désennuiera de la voir, maintenant que je n'ai plus les compagnons de votre salle des deux cents. »

« Croyez, je vous prie, monsieur Lepers... »

A ce point, Claire proposa d'écrire : « à mes sentiments distingués ». Le vieux tisserand fit une grimace. « Ça se met toujours » répondit-elle. Il fut d'avis que « reconnaissants » ferait bien aussi. Et c'est pourquoi la formule finale assura M. Lepers-Hooghe des sentiments distingués et reconnaissants d'Alfred Demeester.

Le travail de l'esprit, l'émotion surtout de toute la journée, avaient fatigué Demeester. Quand il eut signé le papier, assez habilement, et ajouté aux lettres de son nom une balafre en forme de cimeterre, il demanda :

— Petite Claire, tu me parais avoir envie de dormir ?

Elle sourit, sans répondre. Mais elle se leva. Le grand père l'admirait; peut-être pour la première fois. Sous la lumière de la lampe, le menton délicat de la jeune fille, la courbe de ses joues, son cou mince et rond apparurent, et, sortant de la haie taillée des cheveux acajou, le bout rose de l'oreille.

— Petite Claire, reprit Demeester, qui contenait sa grosse voix, il me semble que tu portais des pendants d'oreilles, à Roubaix, et encore ces jours-ci ?

— Peut-être bien : du faux corail.

— Tu ne les as plus ?

— Je les trouvais lourds, dit-elle.

Elle riait, à demi détournée vers l'escalier.

— Petite Claire, dit encore le tisserand, voilà que le temps de Pâques est passé : achète-moi donc des craquelins, pour dimanche ?

Elle vit ainsi qu'il était content. Le tisserand ne manquait pas, en bon fils des Flandres, de manger, les jours de kermesse, des « couquebacques » qui sont des crêpes; de la « coquille » à Noël; des craquelins à la mi-carême et au delà.

Trois semaines environ après que cette lettre eut été mise à la poste, à Roubaix, deux autres métiers étaient montés dans l'atelier de la maison nouvelle, et Claire Leleu, qui, par sa grand mère était de Tournai, et qui, par son grand père, était de Bruges, descendante d'une vieille race dentellière et tisserande, travaillait quelques heures chaque jour, près du roi des Archers et dans le même rayon de soleil bien souvent : car le grand printemps était venu, auquel le Nord même obéit.

AVRIL A MENIN

Depuis plusieurs mois, Adéline vivait en Belgique, à Menin, l'ancienne porte de France, l'ancienne ville militaire, bâtie sur quelques vagues dominant des terres plates. De la fenêtre de sa chambre, par dessus des toits et des rues, elle découvrait l'étendue sans haies, sans arbres, divisée en rectangles par la couleur des guérets, des semailles ou des moissons, et sur laquelle ne cessait de passer et de repasser le travail des hommes, comme avait fait la mer, autrefois. Belle chambre assurément, tenue propre, décorée de colifichets.

Adéline, à présent, ne venait plus à Roubaix, si ce n'est le dimanche, et quand il lui plaisait. Elle avait donc quitté Lucien, sa fille, son père, sa ville, par dégoût de la misère et du travail. Elle ne tissait plus, recevait assez d'argent pour n'être jamais endettée ; elle s'habillait mieux que les voisines; allait aux cinémas, même aux théâtres de Tourcoing et de

Roubaix; se défendait de penser à plusieurs choses, disant aux souvenirs : « Je ne veux pas de vous; j'ai refait ma vie; j'en avais le droit; voilà tout. » Ces mots-là, elle les avait lus dans des feuilletons, puis sur la pellicule d'une image, projetée au cinéma de Menin. Heureuse alors? Non. L'homme qu'elle avait suivi, sorte de loup maigre mâtiné de plusieurs races, lui avait plu un moment. Il était de ceux qui peuvent plaire, en effet, parlant bien, — beaucoup mieux que Leleu; — tout frisé, — ce qu'elle aimait, — d'une incroyable audace dans une discussion, par quoi il n'était pas sans influence dans les usines où il passait. Car il ne demeurait nulle part. Au premier reproche, il redressait sa tête impertinente, et disait, avec un demi-sourire :

— Vous n'êtes pas content? Je m'en vais.

Chaque dimanche, il pariait, soit aux combats de coqs, soit aux concours de pigeons. Elle avait vite cessé de combattre cette passion du jeu, car l'homme ne jouait que de l'argent à lui, et il gagnait le plus souvent. Il était dépensier, très adroit dans son métier d'ajusteur, d'un tour d'esprit souvent drôle, habile comme pas un à flatter les filles. Les plus fines se contentaient de rire; Adéline avait cru en lui. Elle souffrait de lui voir toujours prendre en plaisantant ce qu'elle disait. Il n'était d'ailleurs ni jaloux, ni brutal. Elle aurait parfois désiré qu'il le fût davantage.

Elle souffrait aussi d'être peu considérée, de faire la dame, et d'être ramenée soudain au sentiment de son état, qui n'était pas honorable. Sans doute, les petites femmes du quartier, et les marchandes, lui faisaient bonne mine, en général. Mais le commerce, ou la timidité, empêchait la plupart de celles-là de montrer qu'elles eussent mieux aimé avoir affaire à une femme mariée. Il y avait cependant de vieilles femmes pieuses, et des mères chargées de marmaille, qui ne se gênaient pas pour faire sentir à Adéline qu'elle ne donnait pas le bon exemple, et qu'on a le droit de choisir ses amitiés. Un jour d'hiver, qu'elle arrêtait un petit garçon sur la place, l'interrogeant et le caressant, parce qu'il ressemblait à Claire, quand elle était petite, une femme, du pas de la porte entr'ouverte, là-bas, avait crié :

— Il n'est pas à vous, le petiot! Laissez-le donc aller à l'école!

L'image de Claire! Dans le tiroir d'une commode, sous le cahier de dépenses, Adéline avait mis la photographie de Claire à sept ans. Quand elle était seule, l'après-midi, elle la posait sur le marbre; elle l'appuyait le long d'une pelote et la considérait avec amour. Et, sans doute, la question se présentait souvent, l'importune question : « Pourquoi l'as-tu quittée? » La réponse venait aussitôt, bien incomplète : « Ma fille? Elle est mieux là où elle est! » Et c'était vrai.

Deux fois, au mois de février, sous la pluie, dans les rues de Roubaix, Adéline et Claire s'étaient rencontrées. Elles s'étaient embrassées. Claire avait répondu aux questions : « Que deviens-tu? Est-on bon pour toi? Grand père parle-t-il de moi? » Mais si la mère interrogeait l'enfant, celle-ci ne faisait, en retour, aucune question. Qu'aurait-elle pu demander sans honte? Et quel reproche secret dans ces yeux purs! Quelle émotion inexprimée, en chacune d'elles, quand elles se quittaient, sans pouvoir se dire, ni l'une, ni l'autre :

— Viens chez nous!

Non, les heures de solitude à Menin, tandis qu'elle reprisait, recousait ou repassait, ne ressemblaient point à ce qu'elle avait imaginé, lorsque, ouvrière de tissage, elle enviait les femmes « qui sont à leur ménage, et ne font point la route pour se rendre au travail ».

Ce qui la troublait le plus, ce n'était point la petite estime qu'avaient d'elle celui avec qui elle vivait, ou certaines femmes de Menin; ce n'était pas même l'éloignement de sa fille; elle se défendait malaisément, il est vrai, de ces douleurs là, mais elle ne réussissait plus, dans cette vie presque solitaire, à chasser le remords, qui parfois disait : « Où va ton âme, Adéline, où va-t-elle? » Ce n'est pas en vain qu'elle était née de la mère Anna Vermeulen, qu'elle avait été la première au catéchisme; et cette fille, molle et pécheresse, demeurait capable encore d'entendre le cantique pur de sa jeunesse.

Or, depuis la mort de son mari, les trois mots que ce pauvre lui avait légués : « Qu'elle se remarie! » lui revenaient sans cesse à l'esprit. Se remarier? Avec qui? On a beau avoir été la première au catéchisme, on ne sait pas tout. Elle se répondait à elle-même : « avec lui ». Et lui, c'était l'homme encore plus coupable qu'elle. L'idée de vivre toujours avec lui ne lui plaisait qu'à demi. Une autre chose, un désir puissant l'attirait : la

paix. Adéline, s'arrêtant de coudre, la main en l'air qui tenait l'aiguille, regardant la plaine belge où l'herbe de blé et d'orge n'avait point encore d'épi, songeait souvent à la paix. « D'abord, il m'aimera mieux si je suis mariée, il aura plus d'estime. Il ne me laissera pas, comme il peut faire à présent, tout à coup. Nous quitterons Menin, nous louerons une chambre, ailleurs, peut-être à Halluin, qui n'est pas loin, et où il a des amis. Les femmes ne me défendront plus de trouver gentils leurs enfants. Claire ne demande que ça : avoir une mère mariée. Je la laisserais où elle est, mais nous pourrions nous voir. Le père? Oh! je sais bien qu'il n'est pas commode. Il mettrait du temps à s'habituer à « lui ». Peut-être même ne s'habitueraient-ils point l'un à l'autre, mais je ne serais plus sa honte. Je serais pareille aux autres, qui vont, d'un air tranquille, sans s'occuper de ce qu'on pense d'elles. J'aurais mes cartes de visite : « M. et Mme X. » Et je crois que je reprendrais mes Pâques. »

Une fois, « dans les commencements », avant même qu'elle connût les dernières paroles de son mari, elle avait dit à l'ouvrier ajusteur, un après-midi de dimanche qu'il faisait beau se promener :

— Si nous nous mariions?

Il s'était mis à rire, comme d'habitude lorsqu'il était fâché :

— Se marier? Pourquoi faire? Est-ce que je te l'ai promis? Je ne pouvais même pas, puisque tu l'étais, mariée. Laisse-moi tranquille!

Et il l'avait quittée pour boire avec les coqueleux et les couloneux.

Elle se promit d'attendre et d'être plus adroite.

Huit jours avant la fin d'avril, une annonce parut dans le journal :

« Pour la procession du Saint-Sang à Bruges.

« Le lundi 7 mai prochain, a lieu à Bruges la célèbre procession du Saint-Sang, qui chaque année attire de nombreux étrangers dans l'antique cité flamande.

« A cette occasion, la Société des autobus Linsellois organise un voyage vers Bruges. Le nombre des places étant limité, il est utile de prendre les tickets dès à présent et de retenir les places.

« Prix au départ de Linselles, Wervicq, Bousbecque, Roncq

et Tourcoing, 25 francs aller et retour. Heures des départs : Tourcoing, 6 heures; Roncq, 6 h. 15; Linselles, 6 h. 30; Wervicq, 6 h. 35; Bousbecque, 6 h. 40; Menin, 6 h. 55. »

Ce soir-là, elle descendit de sa maison, à l'heure où les autocars, venant de Roubaix, arrivent à Menin. Elle n'avait pas l'habitude d'aller ainsi au-devant de l'ouvrier. Il fut content. Elle se montra gaie. Dans sa main, elle tenait l'annonce qu'elle avait découpée. Et elle marcha ainsi une centaine de pas, jusqu'à ce que les témoins, ouvriers, ouvrières, descendus de la voiture, se fussent dispersés dans les rues de Menin, où le jour était mêlé d'ombre. Le papier lui brûlait les doigts. Sous une lampe électrique, elle ralentit le pas, s'arrêta, ouvrit la main :

— Tiens, dit-elle, lis ceci.

Il lut rapidement.

— Qu'est-ce que tu veux encore, Adéline?

— Je voudrais aller à Bruges?

Il eut l'immédiate intuition qu'elle avait préparé un plan.

— Vas y seule!

— Non, avec toi!

— Je ne suis pas bigot, tu le sais bien; toi, tu vis comme une païenne, mais, au fond, tu as des regrets.

Elle ne voulut pas répondre oui; elle reprit la marche, plia le petit papier, et dit, voyant que l'homme ne s'emportait pas :

— Le 7 mai, c'est un lundi : j'ai regardé sur l'almanach. Nous partirons le dimanche. Il y aura bien une voiture, le dimanche, pour aller à Bruges?

— A quoi bon?

— Écoute, j'ai tout arrangé dans mon esprit, tandis que je raccommodais mon meilleur corsage, cet après-midi. Bruges, le jour du Saint-Sang, a autant de passants que Roubaix a d'habitants. C'est cent mille hommes et femmes qui mouvent par les rues. Toi, tu coucherais à l'hôtel, ou dans un jeu de boules, ou dans un garni : un homme, ça se tire toujours d'affaire; tu as été soldat. Moi, j'irais revoir des parentes, la veuve Bolle et ses deux filles, qui sont dentellières. Mon père m'a souvent parlé d'elles. Je suis sûre qu'elles m'offriraient un lit. Le matin du 7 mai, de bonne heure, bien avant ceux qui arriveraient en autocar, ou à pied, ou par le train, j'aurais choisi ma place, et

la tienne, si tu veux, tout au premier rang, pour bien voir passer les chars, et le Saint-Sang.

Il réfléchit un instant. Il n'était pas timide. L'idée qu'il allait jouer une partie contre Adéline ne lui déplaisait pas. Revoir Bruges, il s'en souciait peu. Mais un jour de congé, pour la procession fameuse dans tout le Nord, il était sûr de l'obtenir.

— Soit! dit-il. J'ai faim : rentrons.

La femme, en prévision de la victoire qu'elle venait de remporter, avait acheté un pigeon, et une guirlande de morilles, qui mijotaient au feu. Pourquoi désirait-elle si vivement faire ce voyage de Bruges? Elle n'aurait pu l'expliquer. Qu'espérait-elle? Rien de précis : elle attendait quelque chose. Fille de ces Brugeois qui, depuis des siècles, figuraient les soldats romains ou les disciples du Christ aux cortèges du Saint-Sang, elle songeait que, peut-être, ému par le spectacle et touché par une grâce, cette espèce de loup, dur et ricanier, deviendrait un homme sensé, capable de comprendre la peine d'autrui, et qu'il y aurait ensuite du bonheur pour elle.

La date du 7 mai passait devant ses yeux, entourée de rayons d'or : Bruges! Bruges qui vient!

René Bazin.

(La dernière partie au prochain numéro.)

MÉMOIRES

I

LA FIN DE L'EMPIRE (1)

Nous sommes heureux de reprendre, à la date où s'est arrêtée la première série, — la formation de l'Empire libéral, — les Mémoires *du duc de Broglie, tour à tour si piquants et de si grande allure. Cette Nouvelle série jette un jour tout nouveau sur la période du gouvernement de M. Thiers et sur l'avènement de la troisième République.*

Quelle attitude le nouvel Empire libéral allait-il prendre à l'égard de tous les membres éminents de l'opposition parlementaire qui venaient d'être pendant dix-huit ans ses adversaires acharnés, et auxquels lui-même avait tenu constamment rigueur ?

On ne pouvait demander ni à ces personnages considérables de passer sans transition à son service, ni à l'Empire lui-même de livrer des fonctions élevées, et de se livrer, par là, à des serviteurs dont l'adhésion était si récente, et le dévouement si douteux. De pareilles transformations ne peuvent s'opérer en un jour, et cependant quelque moyen devait être trouvé pour rapprocher ces éléments si longtemps réfractaires, et préparer leur fusion. Le moyen fut assez heureusement imaginé : ce fut de créer de grandes commissions, chargées d'étudier l'introduction dans le système administratif de la France de réformes importantes, que réclamaient l'opinion publique et surtout l'opinion libérale. On dut placer dans ces commissions les personnalités les plus distinguées de l'état-major parlementaire et leurs élèves. Ce n'étaient pas tout à fait des fonctions publiques, car

Copyright by duc de Broglie, 1929.

(1) Voyez la première série dans la *Revue*, 15 décembre 1924 — 15 novembre 1925.

l'Empire ne leur cédait aucune part de sa puissance, et ceux qui y prenaient place n'abandonnaient rien de leur indépendance. C'était pour les idées, comme pour les hommes, une manière de se rapprocher sans se confondre, et de préparer pour l'avenir une plus intime et plus complète union.

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT

De ces deux commissions les deux principales eurent pour objet l'une la décentralisation administrative, l'autre la liberté de l'enseignement supérieur. Le ministre de l'Intérieur était nominalement président de l'une, et le ministre de l'Instruction publique de l'autre : mais la direction réelle dut appartenir aux deux vice-présidents, qui n'étaient pas de moindres personnages que M. Odilon Barrot pour l'une, et pour l'autre M. Guizot. La plus importante des deux, et celle que l'opinion publique réclamait le plus, du moins comme nous autres libéraux nous l'entendions, était certainement la première, car une véritable campagne avait été dirigée pendant tout l'Empire par les libéraux de toute nuance contre la centralisation excessive de l'administration publique, et l'absorption de toute l'activité sociale par la domination de l'État. C'était notre thème favori et notre manière de nous distinguer de l'opposition révolutionnaire, qui a toujours eu un certain goût pour l'omnipotence administrative et demande seulement qu'elle soit exercée à son profit.

C'était surtout pour nous, catholiques, en demandant l'affranchissement de l'Église et le rétablissement de certaines corporations religieuses, une manière de nous justifier de toute apparence de regret d'ancien régime. Nous n'avions pas, je crois, absolument tort de penser qu'aucune vraie liberté publique n'était possible et durable en face d'un pouvoir aussi considérable que celui qui étend son réseau sur toute la surface du pays. Mais la question que nous ne traitions pas volontiers, et qui reste encore à résoudre, c'est de savoir si, quand une grande révolution a fait table rase de toutes les institutions intermédiaires locales, communales, provinciales, qui existaient et s'étaient formées naturellement par le cours du temps, et par une sorte de végétation naturelle, on peut les remplacer arbitrairement par de nouvelles, dépourvues de racine, et si, en

un mot, quand un corps a perdu ses jointures, l'énergie et la souplesse de ses muscles, un corset de force n'est pas la seule manière de le faire tenir encore debout. C'est malheureusement ce que l'expérience m'a appris à craindre, et c'est le point sur lequel nous ne sommes pas aujourd'hui, après vingt-cinq ans, plus avancés que nous n'étions en 1870.

N'ayant pas fait partie de cette commission de décentralisation administrative, et ses travaux, qui ont peu duré, n'ayant pas laissé beaucoup de traces, j'ai peu de choses à en dire. Je sais que mon ami le duc d'Audiffret-Pasquier s'y distingua, et fit connaître là, pour la première fois, la grande éloquence dont il est doué, et qui devait jeter l'année suivante un si grand éclat.

Je fus désigné pour faire partie de la commission qui devait organiser la liberté d'enseignement supérieur. C'était le complément de cette célèbre loi sur la liberté d'enseignement de 1850, la seule œuvre durable de l'Assemblée législative de la seconde République, qui était alors acceptée par tout le monde comme la charte de l'instruction publique, qui ne soulevait d'aucun côté, pas plus de l'Université que d'aucun autre, la moindre réclamation. Il a fallu une nouvelle République pour y porter atteinte, et enlever quelques-unes des garanties libérales qu'elle contenait. Personne n'y songeait alors : on ne pensait qu'à l'étendre, et à faire jouir l'enseignement supérieur des franchises qu'elle avait accordées à l'enseignement secondaire.

Je ne sais trop ce qu'est devenu le projet de loi adopté par notre commission, mais il était certainement plus libéral que l'état de choses actuel, tel qu'il est sorti d'une loi faite par l'Assemblée nationale de 1871, modifiée et restreinte par Jules Ferry et ses amis. Nous avons certainement sur ce point beaucoup reculé en fait de largeur d'esprit, en passant de l'Empire libéral à la République.

La composition de la commission était bien choisie, et formait une réunion originale. Nous avions de vieux universitaires dans la personne de M. Dubois, ancien rédacteur du *Globe* sous la Restauration, puis directeur de l'École normale, et de M. de Rémusat, qui, sans être universitaire de profession, avait partagé toutes les passions du corps pendant la querelle de la liberté d'enseignement sous le gouvernement de Juillet; le clergé était représenté par deux hommes éminents dont le sort a été bien différent, le Père Captier, dominicain, élève chéri

du Père Lacordaire, qui avait une des plus belles et touchantes figures d'apôtre que j'aie rencontrées (je devrais même dire une figure de martyr, car ce fut son sort : moins d'un an après, il était fusillé comme otage par la Commune); l'abbé Perraud, aujourd'hui mon confrère à l'Académie française, évêque d'Autun, presque cardinal (il l'est aujourd'hui). La jeunesse libérale formée sous l'Empire nous donnait Prévost-Paradol et Thureau-Dangin. M. Guizot, bien qu'un peu affaibli par l'âge, nous présidait avec l'autorité de son nom et de sa parole, et on était heureux d'entendre cette belle voix condamnée depuis vingt-deux ans au silence.

Avant de procéder à la discussion, on voulut recueillir des avis autorisés pris en dehors de la commission, et en particulier entendre des professeurs ou des savants qui eussent étudié l'organisation de l'enseignement supérieur hors de France. Ce fut à l'Allemagne surtout qu'on fit la grande place dans cette enquête. Il était entendu alors qu'il n'y avait de véritable développement scientifique, littéraire et philosophique qu'en Allemagne. Nous admettions cette infériorité avec une humilité qui aurait dû toucher les Allemands, et consoler leur vanité de toutes les railleries et de toutes les épigrammes qu'on leur avait autrefois prodiguées. Tout le mécanisme des Universités allemandes nous fut expliqué, d'abord par un témoin qui n'était rien de moins que le célèbre Renan, puis par un M. Hillebrand, professeur à Lille, et rédacteur des *Débats*, qui paraissait savoir à merveille son affaire, et que nous écoutions avec componction, très disposés à suivre docilement ses avis. L'année suivante, quand la France fut vaincue et l'Allemagne triomphante, cet oracle se rappela (ce qu'on ne nous avait pas dit) que, s'il était professeur en France, il était Allemand de naissance; il regagna son ancienne patrie, et publia un tableau des dernières années de notre histoire, empreint de la plus vive hostilité contre la nation qui l'avait reçu, nourri et payé pendant toutes les années de sa jeunesse.

Après l'audition des témoins, la discussion s'engagea, et il y eut vraiment des débats très intéressants. Le plus animé fut celui qui eut lieu sur ce qu'on nomme la collation des grades, c'est-à-dire sur la question de savoir quel serait le jury chargé de conférer aux élèves des Facultés libres les diplômes de bachelier, licencié ou docteur, exigés pour prétendre aux

fonctions publiques. C'était jusque-là (comme c'est encore aujourd'hui) aux professeurs des Facultés de l'État que cet examen était réservé. Mais du moment où on leur créait une concurrence par l'établissement de Facultés libres, il ne semblait pas qu'on pût continuer à leur maintenir cette prérogative qui leur aurait donné le droit de juger les résultats de l'instruction donnée par leurs rivaux. Une partialité naturelle pour leur méthode et leurs élèves était à craindre. C'est une considération qui fut trouvée juste par toute la commission, sans distinction d'origine, par les universitaires comme les autres, et d'un commun accord on chercha au moyen de jurys mixtes, ou de la création d'un jury spécial, à prévenir un soupçon dont les Facultés de l'État devaient sentir plus que personne le besoin de se défendre. Il ne vint à l'esprit d'aucun de nous que la collation des grades fût un droit sacré, une attribution essentielle de l'État dont il ne pût se départir, et qu'il ne pût même partager avec personne sans abdication. Il a fallu, je le répète, être en république, pour avoir vu renaître une prétention de cette nature. Ce partage de la collation des grades avec un jury mixte est en effet le grand reproche qu'on a fait à la loi de liberté d'enseignement supérieur votée par l'Assemblée de 1871, et on a réinstallé avec fracas le droit exclusif des Facultés et de l'État, comme essentiel à la dignité et à l'essence du pouvoir civil. Pour être juste, il faut reconnaître que ces Facultés, plus sages et plus modérées que leurs défenseurs, ont fait de ce monopole un usage équitable, et que les élèves de l'enseignement libre n'ont pas eu à se plaindre jusqu'ici d'un défaut d'impartialité dans leurs jugements.

Je pris part à cette discussion qui fut assez vive, bien que sur le terrain restreint que je viens d'indiquer, en soutenant un système qui parut trop original, et s'écartait trop des idées généralement reçues pour que j'eusse sérieusement l'espoir de le faire prévaloir. Je proposai de laisser à chaque Faculté, officielle et libre, le droit de conférer ses diplômes aux conditions qu'elle aurait jugé convenable de fixer, et d'établir un examen spécial à l'entrée de chacune des carrières pour laquelle le diplôme général est aujourd'hui demandé. Il y aurait eu un examen pour l'administration, un pour le barreau, un pour la magistrature, et ainsi de suite : le diplôme des Facultés n'aurait plus été qu'un certificat purement honorifique, mais dont

la valeur aurait dépendu de la confiance qu'eût inspirée au public l'établissement qui l'aurait conféré. Suivant que chaque Faculté aurait joui d'un renom plus avantageux dans l'opinion publique, le brevet portant son estampille aurait eu plus ou moins de valeur, et été plus ou moins pris en considération par la commission chargée de faire passer les examens spéciaux de chaque carrière. Je crois que ce système eût été véritablement conforme à l'esprit de la liberté et, en pratique, aurait établi entre les divers établissements une concurrence salutaire. Mais je reconnais que c'était un procédé à l'anglaise et même à l'américaine, un peu trop éloigné de l'esprit administratif qui prédomine en France. J'eus peu de succès, et ne suis même pas sûr d'avoir été parfaitement compris.

Je crois pourtant que je fus soutenu (plutôt par amitié que par une conviction bien réfléchie) par mon voisin, Prévost-Paradol. Celui-là aussi, comme le charmant et touchant Père Captier, était destiné à être emporté avant la fin de l'année qui commençait par une mort violente, et ce n'est pas le moins triste souvenir qui me reste de cette triste année, que la pensée de ces deux êtres qui étaient là, assis à mes côtés, l'un et l'autre pleins de jeunesse, de vie et de talent, auxquels, dans des sphères différentes, un avenir si brillant paraissait réservé, et qui devaient disparaître tous deux si rapidement dans le même orage : car c'est à l'épouvantable crise qui nous menaçait et aux égarements qui l'ont inaugurée ou suivie qu'il faut attribuer également le suicide de Paradol et le supplice de Captier. C'est une même folie, engendrée par des événements trop forts pour une tête humaine, qui arma le bras de Paradol contre lui-même, et dirigea la balle des bourreaux contre la poitrine de Captier.

L'infortuné Paradol était alors dans un état mental assez inquiétant. Parvenu rapidement, par son admirable talent, à un haut degré de réputation littéraire, admis à trente-cinq ans à l'Académie, pouvant se croire, sans présomption, destiné à devenir le meilleur écrivain de son temps, et pour les temps futurs un véritable classique, il avait pris pour le métier littéraire une véritable répugnance. Il n'aspirait qu'à la vie active des fonctions publiques ou de la politique. Plus d'une fois, pendant la séance de la commission, il me racontait son impatience et son ennui d'être obligé d'écrire pour assurer son existence et

celle de sa famille. Ce n'est pas que le travail littéraire lui coûtât : peu d'hommes ont eu une facilité pareille, il écrivait au courant de la plume, sans ratures, au milieu du bruit, sur un coin de table. C'était parfait, sans effort. Ce n'est pas non plus que son travail fût mal rétribué : entre ses articles du journal des *Débats*, et une correspondance du *Times*, qui ne lui coûtait pas beaucoup de peine (car il écrivait l'anglais comme sa propre langue), il se faisait, je crois, une rente annuelle de 20 000 francs. C'était de quoi vivre pour un homme modestement élevé. Mais il s'était marié jeune, au sortir de l'École normale, et sa femme en mourant lui avait laissé trois enfants. Il avait le goût de toutes les choses élevées et élégantes, aimait le luxe, était brillant cavalier. Bref, il était né pour avoir tous les agréments de la richesse, et ne pouvait se consoler de n'arriver que péniblement à la médiocrité.

Je ne fus donc pas surpris quand un matin, avant la commission, je le vis entrer chez moi pour me dire qu'à sa connaissance, M. Daru désirait beaucoup pouvoir ouvrir à un certain nombre de ses anciens amis, pris parmi les plus jeunes, la carrière diplomatique : il m'engagea à faire en commun avec lui une démarche pour profiter de cette bonne volonté. Rien n'était plus loin de ma pensée. C'était m'exiler de France au moment où j'espérais voir la carrière parlementaire s'ouvrir pour moi. De plus, il m'en aurait extrêmement coûté d'endosser sitôt le harnais impérial : l'idée de me faire présenter à l'Empereur, de devenir son serviteur et même son représentant, me répugnait au delà de toute expression. Je déclinai donc très formellement la proposition d'action commune que le pauvre homme de talent m'avait soumise, et sur laquelle il comptait pour se couvrir aux yeux de ceux qui auraient trouvé sa conversion un peu prompte. Je lus clairement son désappointement sur son visage, et pour ne pas rendre sa déception trop amère, j'insistai sur mes motifs particuliers d'abstention : la perte récente de mon père, et les graves affaires de succession qui en étaient la conséquence, la nécessité de guider les premiers pas de mon fils aîné dans le monde, et je mis de l'empressement à établir que, sa situation étant sur bien des points différente de la mienne, je trouverais tout naturel qu'il adoptât aussi une autre ligne de conduite. Je ne sais si je n'eus pas tort de le mettre si à l'aise; car il n'a que trop bien profité de mon conseil, et je ne doute

pas que, plus tard, l'idée qu'il avait manqué de dignité en se fiant trop tôt à des espérances, que l'événement devait si cruellement tromper, n'ait été pour beaucoup dans l'accès de désespoir qui a troublé sa raison.

LE CONCILE DU VATICAN

Du reste, il s'en est fallu de peu que je ne fusse, quelque temps après cet entretien, obligé de faire précisément ce que j'avais repoussé avec une répugnance que je croyais invincible; car c'est peu de jours plus tard, que M. Daru, me faisant venir au ministère des Affaires étrangères, me proposa, je dirais volontiers, me somma, d'aller représenter la France impériale auprès du concile du Vatican, et j'ai vu le moment (j'en frémis encore) où j'allais être condamné à accepter cette ingrate mission qui n'aurait rien sauvé des intérêts que j'aurais été défendre à Rome, mais qui m'aurait compromis pour jamais aux yeux de la France aussi bien libérale que conservatrice et catholique.

Le Concile s'était réuni dans les premiers jours de janvier, et s'était trouvé tout de suite divisé en deux fractions assez inégales en nombre : l'une qui avait (personne ne l'ignorait) toutes les préférences et même les affections de Pie IX; celle-là était disposée à faire prévaloir, sur tous les points, les solutions les plus extrêmes, les plus favorables au pouvoir absolu dans l'État comme dans l'Église; l'autre à la tête de laquelle se trouva tout de suite placé notre illustre ami, Mgr Dupanloup, et qui inclinait, comme lui, vers les opinions libérales et modérées que nous avions défendues sous sa direction dans le *Correspondant*.

La lutte entre ces deux fractions de l'Église et de l'épiscopat avait commencé même avant l'ouverture du Concile par plusieurs lettres que Mgr Dupanloup avait publiées sur la question dont on savait que le Concile pouvait presque immédiatement être saisi : la définition de l'infaillibilité pontificale et par suite la condamnation des limites et des réserves que l'Église gallicane avait toujours apportées dans sa soumission à l'autorité du siège de Rome. Mgr Dupanloup s'était prononcé très vivement contre le projet d'ériger en dogme une opinion qui n'avait été jusque-là qu'un enseignement théologique et surtout de frapper d'anathème ceux qui la contestaient.

Quoique ses écrits fussent animés par son éloquence et son talent accoutumés, l'effet n'en avait pas été aussi grand qu'il l'espérait, parce qu'il n'avait pas cru pouvoir aborder directement le fond même du débat. Il savait que les opinions gallicanes, dans lesquelles il avait été élevé, avaient perdu presque toute leur autorité en France même. Le parti que l'esprit révolutionnaire dans l'Assemblée constituante de 1789 en avait tiré pour établir la constitution civile du clergé et la réaction naturelle contre ces excès, avait popularisé dans toute la partie ardente et pieuse du clergé les doctrines ultramontaines. Le livre *Du Pape* de M. de Maistre, les écrits de Lamennais (dans la première phase de sa carrière et avant son apostasie) avaient effacé chez la plupart des catholiques les traditions de Bossuet et de Fleury. En s'attaquant au fond même de la doctrine, Mgr Dupanloup sentait qu'il aurait mis contre lui une grande partie même de ceux qui l'appuyaient ordinairement dans sa campagne contre Veuillot. Il s'était donc borné à soutenir que, dans l'état des esprits, la définition de l'infaillibilité, dans quelque sens qu'elle fût faite, était inopportune, parce qu'elle divisait les catholiques et éloignait les protestants.

Ce terrain était faible, peu propre à l'éloquence ; en tout cas, il eût été plus facile de le faire prévaloir dans l'Assemblée même, et surtout dans les conversations particulières et par voie d'influence personnelle. La sienne étant très grande à ce moment, il aurait dû évidemment la réserver et la ménager pour en faire usage et il la compromettait en essayant d'enlever en quelque sorte les suffrages de vive force. Je n'oublierai jamais la preuve que mon père me donna alors (la dernière de ce genre qu'il ait eu lieu de donner) de son grand sens politique. Comme je lui apportais un de ces écrits, dont le talent me ravissait : « Il a tort, me dit-il : l'évêque prend position avant la réunion, il arrivera avec une apparence de parti pris qui lui ôtera de l'autorité. » La prédiction ne tarda pas à être vérifiée. D'arbitre du Concile qu'il eût pu devenir, s'il eût réservé son opinion, il fut tout de suite réduit au rang de chef de la minorité.

Notre position, à nous catholiques réputés libéraux et dont le *Correspondant* était l'organe, devenait assez embarrassante. J'étais le seul qui eût été élevé dans les doctrines gallicanes, qu'en fait j'ai conservées jusqu'à ce qu'elles aient été condamnées par l'autorité du Concile. Tous les autres, dans l'ardeur et

l'entraînement de la jeunesse, avaient suivi le mouvement qui entraînait le nouveau clergé vers les doctrines ultramontaines, Montalembert plus qu'aucun autre, avec l'élan de son tempérament, et l'impétueuse vivacité de son éloquence. Ce qui les avait portés dans ce sens, c'était le souvenir de l'autorité vraiment excessive que l'ancienne Église de France avait laissé prendre à la royauté pour la direction, la surveillance et la police des cultes, domination abusive dont tous les pouvoirs civils depuis la Révolution avaient recueilli et prétendaient conserver l'héritage, et qui paraissait à ces généreux esprits peu compatible avec la liberté religieuse dont ils s'étaient faits les champions. Ils en voulaient à Bossuet de n'avoir résisté au Pape que pour obéir plus docilement au Roi et, confondant l'infaillibilité du Pape avec l'indépendance du pouvoir spirituel, ils s'y étaient rattachés comme à une garantie de la liberté de leur propre conscience. C'était tellement leur état d'esprit qu'avant de m'admettre dans leur groupe, on m'avait fait promettre d'éviter tout ce qui pourrait, de près ou de loin, soulever cette question délicate.

Maintenant leur impression était changée. Ils sentaient bien qu'avec les doctrines qui prévalaient dans les congrégations romaines et dans l'entourage de Pie IX, la proclamation de l'infaillibilité pontificale serait un puissant encouragement pour ceux qui nous combattaient. Il était à craindre que cette décision solennelle ne fût suivie de la promulgation de quelque document de la même nature que le *Syllabus*, c'est-à-dire traitant des relations de l'Église avec la société civile au point de vue de la vérité abstraite et absolue, dans des termes qui seraient peu compris du public en général et rendraient la vie des citoyens difficile dans les nations où, l'unité religieuse ne régnant plus, le principe chrétien n'est plus la base de la législation, c'est-à-dire dans les trois quarts et demi et plus encore de l'Ancien et du Nouveau Monde. C'était là notre crainte, et j'avais essayé dans l'article dont j'ai parlé de prévenir ce danger, tout en restant fidèle à la tradition du recueil.

Le danger que nous redoutions, et qui, à nos yeux, ne devait naître que le lendemain de la décision sur l'infaillibilité, parut tout d'un coup plus prochain que nous ne nous y attendions. Je ne sais quelle indiscrétion de la presse fit connaître un projet de décret préparé dans la commission de cardinaux

qui organisait le Concile, et qui, en définissant d'une manière générale la constitution et l'autorité de l'Église, traitait, et dans un paragraphe important du préambule et dans deux canons qui devaient en être la consécration, expressément des rapports de l'Église avec l'État et la société civile. Il y était dit, d'une part, que l'infaillibilité de l'Église n'était pas restreinte aux choses contenues dans la révélation divine, mais devait s'étendre à *toutes les vérités* nécessaires à la conservation intégrale du dépôt de la révélation, et de l'autre que l'Église a le droit de prononcer sur ce qui est licite ou illicite dans les actions *publiques* et *sociales* comme dans toute autre. C'était reconnaître au pouvoir spirituel le droit de dogmatiser et de légiférer à peu près sur toutes choses, car il n'est aucune action ni même aucune pensée dans laquelle la religion et la morale ne puissent être regardées comme directement ou indirectement intéressées. La distinction des deux domaines temporel et spirituel disparaissait ainsi complètement ; c'était, en termes couverts, l'antique prétention à la souveraineté universelle de Grégoire VII et d'Innocent III.

L'émotion fut assez grande non seulement dans le public, mais aussi dans le personnel politique de divers gouvernements d'Europe. Sans doute aucun pays n'étant plus dans l'état de foi religieuse et de puissance ecclésiastique qui avait fait le danger de pareilles théories au moyen âge, aucun souverain n'avait plus à craindre de voir le Pape disposer arbitrairement de sa couronne. Aucun ne pouvait voir cependant sans inquiétude une autorité comme celle de l'Église lui disputer l'exercice de son pouvoir et enseigner aux fidèles que les lois, même en matière purement politique, relèvent d'une autre juridiction que de la leur. Mgr Dupanloup et les prélats qui s'étaient rangés derrière lui, avertis que ce sentiment était assez général dans toutes les régions officielles, y virent un moyen de faire intervenir (comme cela était arrivé bien souvent au moyen âge) les influences diplomatiques et politiques pour tempérer l'ardeur excessive d'une majorité intolérante. Et ce fut naturellement vers le gouvernement français, qui avait à Rome une situation toute particulière, que durent se tourner leurs regards.

Je vais tout de suite au-devant d'une supposition très injurieuse qui a été faite et qui n'a pas le moindre fondement. On a prétendu que, soit Mgr Dupanloup, soit l'archevêque de Paris,

Mgr Darboy, qui marchait avec lui, avait engagé l'Empereur à faire usage de la présence des troupes françaises à Rome pour exercer une pression sur la décision du Concile. Rien n'est plus faux, et ni le gouvernement impérial, ni encore moins les évêques n'ont jamais eu la pensée de menacer du retrait des troupes pour le cas où les décisions du Concile ne seraient pas conformes à leur désir. Cette invasion de la force matérielle dans le domaine le plus élevé des idées morales eût soulevé une indignation générale, et la pensée même ne pouvait en être venue à personne. Mais, sans user de menace, on pouvait user d'influence, et des conseils ou des avertissements donnés par un gouvernement de qui l'existence même du pouvoir pontifical dépendait, et dont la bonne volonté et l'appui étaient demandés à toute heure, pouvaient avoir une action morale, plus puissante qu'aucune action matérielle.

Du reste, l'appel fait aux pouvoirs civils sur des points qui les intéressaient directement était naturel et conforme à tous les précédents de l'histoire ecclésiastique.

Mgr Dupanloup prit donc avec sa résolution accoutumée le parti d'appeler l'attention du gouvernement français sur les questions de nature essentiellement mixte que soulevait le projet intitulé *Schema de Ecclesia* : et il lui fut d'autant plus facile de se faire entendre que le nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Daru, était l'allié assez proche de notre ami Cochin et en relations amicales et familières avec lui. Mis en éveil par Cochin, M. Daru se disposa à faire agir à Rome dans le sens que l'évêque indiquait. On savait que je m'étais souvent dans ma jeunesse occupé de ces questions délicates touchant aux rapports de l'Église et de l'État, et que j'avais même (je crois que je l'ai raconté) écrit quelque chose sur ce sujet. L'idée de s'adresser à moi pour les traiter vint donc tout naturellement à Cochin et à M. Daru et je fus mandé une première fois au ministère des Affaires étrangères pour rédiger une note destinée à être communiquée par l'ambassadeur à Rome, M. de Banneville, au secrétaire d'État de Pie IX. Cette note, depuis assez longuement développée, fait le fond du *Memorandum* qui est inséré en appendice dans le second volume de l'histoire du Concile du Vatican d'Émile Ollivier.

Tout allait bien, tant qu'il ne s'agissait que de tenir la plume et de faire parler les autres. Mais je ne sais qui rappela à

M. Daru que, dans les Conciles précédents, et en particulier dans le concile de Trente, tous les gouvernements avaient eu des ambassadeurs accrédités spécialement auprès de l'assemblée et autorisés à se faire admettre et entendre pour défendre l'autorité, les intérêts et les droits de leurs souverains. Ce fut une mission de ce genre qu'il voulut ressusciter et c'est à moi qu'il proposa de la remplir.

Mon embarras alors fut extrême. J'ai dit quelle était ma résistance d'une façon générale à m'enrôler sous l'étiquette impériale. Mais pouvais-je mettre mes répugnances personnelles en opposition avec le service que des amis me demandaient de rendre à nos convictions communes, et à des convictions d'un ordre bien plus élevé qu'aucune de mes croyances ou préférences politiques? Et ces répugnances mêmes, pouvais-je les faire connaître à un ministre à qui nous avions tous conseillé d'accepter la position officielle dont il était revêtu, et qui n'était entré dans le Conseil que comme le représentant de nos sentiments? Pouvais-je dire à M. Daru que ce qu'il avait consenti à faire sur notre demande, mon honneur à moi, plus délicat que le sien, se refusait à le faire à son exemple? Pouvais-je lui dire : Ce qui était bon pour vous n'est pas bon pour moi ?

Je demandai le temps de réfléchir et je sortis de son cabinet fort troublé.

La réflexion, loin de calmer mon agitation, l'accroissait. Je n'arrivais pas à me faire une idée nette de la tâche dont j'allais avoir à me charger. Quelle serait la nature de mes fonctions? Quels rapports pourrais-je avoir avec le Concile, différents de ceux que l'ambassadeur ordinaire aurait avec le Pape ? Le terrain, le sujet, le personnel auxquels j'aurais à faire m'étaient également inconnus. Je ne voyais pas clair : aujourd'hui que vingt-cinq ans d'expérience et de pratique des affaires m'ont éclairé sur bien des points que j'ignorais alors, je ne m'étonne que d'une chose, c'est d'avoir accepté une minute la pensée de m'engager dans une voie semée de pièges et hérissée de difficultés inextricables. Je ne doute pas que si mon père eût été alors auprès de moi pour me conseiller, il ne m'eût pas laissé un instant d'hésitation, et trouvé quelque motif valable pour faire comprendre mon refus, sans manquer de parole ou faire offense à personne.

N'ayant pas, pour la première fois de ma vie, le conseil

paternel qui ne m'avait jamais manqué dans aucune des circonstances où j'avais eu de graves résolutions à prendre, j'eus la pensée de suppléer, bien que très imparfaitement, à cette absence de guide, en allant demander l'avis des deux hommes que je regardais comme les chefs du parti auquel j'appartenais dès l'enfance, M. Thiers et M. Guizot. Ni l'un ni l'autre n'hésitèrent à me dire que non seulement je pouvais, mais devais accepter la proposition, que c'était une obligation à remplir envers la cause que je défendais, et à laquelle, à des points de vue différents, ils s'associaient. M. Guizot fut plus décisif encore que M. Thiers. Il est vrai qu'il venait d'accepter pour son fils une position au ministère des Cultes, ce qui lui faisait désirer que des ralliements de ce genre fussent plus nombreux.

Ainsi, poussé par tous mes devanciers et mes supérieurs même dans la politique, j'hésitais pourtant encore. Enfin je me résolus à mettre deux conditions à mon consentement. Je demandai que l'envoi de l'ambassadeur auprès du Concile fût fait avec l'assentiment de toutes les puissances catholiques (Autriche, Espagne, Bavière, Portugal, etc.), et avec l'assurance que si elles ne voulaient pas suivre l'exemple de la France, en se faisant représenter elles-mêmes (ce que j'aurais préféré pour avoir des compagnons d'infortune), au moins elles connussent mes instructions, et me promissent leur appui pour la défense des intérêts communs à tous les pouvoirs civils. J'exigeai ensuite que, sous une forme quelconque, — demande de traitement ou adoption d'un ordre du jour, — le Corps législatif et le Sénat eussent approuvé l'envoi. Je devenais par cette double investiture européenne et parlementaire, le représentant non de la personne seule et du gouvernement de l'Empereur, mais de toute la société civile auprès du pouvoir spirituel. Le rôle prenait de la grandeur, ce qui était nécessaire pour éviter le ridicule qui en était l'écueil.

La seconde de ces conditions fut ce qui me sauva, car la pensée d'accréditer un ambassadeur auprès d'une réunion d'évêques, très naturelle dans le temps où les deux pouvoirs étaient partout unis, et où l'épiscopat avait un rang politique, était entièrement étrangère aux habitudes d'esprit d'aujourd'hui. Aussi n'eut-elle aucun succès dans le public laïque, et au Corps législatif on s'y montra décidément hostile. Je fus averti de ce sentiment par M. Thiers lui-même, qui vint me

dire que, toute réflexion faite, il retirait le conseil qu'il m'avait donné. Le chef véritable du Cabinet, M. Ollivier, après beaucoup d'hésitations, refusa de s'y associer. Le projet tomba ainsi de lui-même et je respirai.

Je remercie encore aujourd'hui la Providence de m'avoir préservé de la faute qu'on allait me faire commettre. J'aurais probablement fait à Rome la plus sotte figure imaginable, et il n'est pas certain que Pie IX, piqué d'honneur par cette apparence de pression trop ostensible, n'eût pas fait mettre précipitamment en discussion la décision même que nous voulions écarter. Tandis que le *Schema de Ecclesia*, renvoyé après la discussion de l'infaillibilité, n'a jamais vu et ne verra probablement jamais le jour. Il n'est donc résulté aucun mal, au contraire, un bien véritable pour la cause à laquelle on me demandait de me sacrifier. Mais moi, que serais-je devenu, compromis auprès de tous les fervents catholiques par l'entreprise de faire intervenir le bras séculier dans une cause spirituelle, auprès des conservateurs par l'échec auquel je me serais certainement exposé, auprès des libéraux, pour avoir pris la livrée impériale? Et c'est dans cette situation misérable que m'aurait surpris la chute de l'Empire, pour lequel je me serais vainement compromis! Je ne crois pas que je me fusse de désespoir brûlé la cervelle comme mon ami Paradol, mais j'en aurais eu vraiment plus de sujet que lui.

Je ne compte pas dans le nombre des désagréments qui m'auraient attendu dans cette voie, celui, — qui eût pourtant été assez grand, — de voir sortir du ministère, avant même que j'eusse pu me mettre en route, le membre du Cabinet impérial qui me donnait, ou plutôt m'imposait cette marque de confiance, et de le voir remplacé par celui qui s'était opposé à la mesure. Peu de semaines après ces pourparlers qui m'avaient donné tant d'ennuis, M. Daru donnait sa démission en même temps que mon ami Buffet, et Émile Ollivier le remplaçait par intérim au ministère des Affaires étrangères.

LE PLÉBISCITE

On sait quelle était la cause de ce changement qui surprit si péniblement ceux qui s'étaient pressés d'adhérer à l'Empire libéral. On était rentré, par la nomination et surtout par l'atti-

tude du nouveau ministère, dans la réalité aussi bien que dans l'apparence du gouvernement parlementaire. Pourtant, c'était le fait plutôt que le droit : les institutions elles-mêmes gardant encore le caractère autoritaire que leur avait donné le gouvernement impérial à son début. La responsabilité collective du ministère n'existait pas ; les Chambres n'avaient pas le droit d'initiative ; le Sénat, dont tout le rôle se bornait à examiner si une loi votée au Corps législatif était contraire ou conforme à la Constitution, n'avait pas les attributions d'une véritable Chambre haute. On demandait assez généralement que cette divergence entre la réalité et la légalité cessât, et le ministère avait à peu près promis de faire régulariser la situation ou par une mesure législative, ou par un sénatus-consulte.

Mais quand il fut sérieusement question de tenir cette promesse, une difficulté ou plutôt un scrupule fut soulevé, je ne sais trop par qui. La Constitution de 1852, qui nous régissait encore, avait été rédigée par le Prince président, sur des bases posées dans le plébiscite même qui lui avait confié le pouvoir, et, dans la veine de réaction qui existait alors contre le régime parlementaire, on avait nominalement excepté de ces bases plusieurs des conditions essentielles du système qu'on voulait proscrire. Il était dit en particulier que l'Empereur concentrerait en lui seul la responsabilité politique, les ministres n'étant responsables que de leurs actes personnels et de ce qui regardait leur département. On se demanda si, soit une loi, soit même un sénatus-consulte, pouvait modifier ce qu'un plébiscite avait établi. Une fois la question posée, la solution négative était la seule logique. Il ne restait donc qu'une ressource rigoureusement légale : c'était de recourir de nouveau à un plébiscite pour modifier le premier.

Mais le remède était pire que le mal, et c'était tomber de Charybde en Scylla. Car reconnaître à l'Empereur le droit de modifier les institutions par un appel direct que lui seul avait droit de faire au suffrage universel, et sans que les pouvoirs légaux fussent appelés à s'associer à cet acte d'initiative personnelle, c'est bien cela qui était en réalité la négation et pouvait devenir d'un jour à l'autre la destruction du régime constitutionnel. Le pouvoir exécutif tenait ainsi en main une épée de Damoclès suspendue sur les autres pouvoirs, et qui lui permettait de les faire, en un clin d'œil, rentrer dans le néant. Quel que

fût le chef d'État qui fût investi de cette prérogative, elle eût été dangereuse pour les libertés publiques. Mais aux mains d'un Napoléon, avec le prestige que ce nom avait encore sur les masses populaires, c'était le pouvoir absolu reconstitué en puissance, en attendant qu'il reparût en acte.

Aussi à peine la question eut-elle été soulevée, qu'un double cri s'éleva, un cri de joie de tous les autoritaires, qui regardaient les concessions faites au libéralisme comme la perte de l'Empire, et se voyaient remis en possession d'un moyen de s'en délivrer ; un cri d'alarme des libéraux qui se crurent joués et victimes d'une véritable duperie. La discussion devint très vive dans le public, dans la Chambre et au sein du Conseil.

Notre ami Buffet prit la plaisanterie en mauvaise part, et offrit sa démission avec la résolution énergique et obstinée qui est dans son caractère. Pour M. Daru, qui représentait dans le Conseil la même nuance que lui, sa décision fut moins prompte ; j'ai toujours eu (et M. Ollivier confirme ce soupçon dans un de ses livres) cette pensée que, dans le Conseil, il avait un peu précipitamment admis l'idée du plébiscite, et je ne suis même pas sûr qu'il ne se fût pas laissé proposer d'en prendre l'initiative. Quand il vit le mouvement qui se produisait parmi ses anciens amis, son embarras devint très apparent. La retraite de Buffet l'accrut : il lui devint impossible de rester dans le cabinet en l'absence du seul collègue qui représentât sa nuance exacte d'opinion. Il y eut à cet égard dans nos rangs une impression très vive, dont je me chargeai d'être l'interprète auprès de lui. Il ne m'en voulut pas trop, et suivit, bien qu'avec quelque regret, mon conseil, laissant ses autres collègues, qui avaient compté sur son concours, et l'Empereur lui-même, assez mécontents.

Avec Buffet et Daru, sortaient du ministère ceux qui offraient quelque garantie à l'ancienne opposition libérale. Les autres étaient d'anciens bonapartistes convertis, sauf Ollivier, que ses anciens coreligionnaires républicains répudiaient, et dont le caractère ardent et inconsistant ne rassurait personne. L'entreprise de l'Empire libéral durait toujours nominalement, mais elle avait perdu son prestige, et un vague sentiment d'incrédulité et de méfiance prit le dessus sur l'entrain des premiers jours. Le malaise dura et s'accrut pendant le temps qui précéda le vote plébiscitaire. Naturellement, dans

la forme qu'on avait dû lui donner, on avait compris une confirmation de l'établissement de l'Empire, en même temps que les modifications constitutionnelles. C'était l'Empire rajeuni, mais toujours l'Empire. Beaucoup d'entre nous ne voulurent pas le voter : ceux qui s'y décidèrent, M. Guizot entre autres, qui conseilla publiquement de s'y rallier, furent attaqués et répondirent assez aigrement. En un mot, l'unanimité des premiers jours avait disparu. La lune de miel de l'Empire libéral n'avait duré que trois mois.

Cet incident ministériel eut un singulier contre-coup sur notre petite scène académique (qui, après un quart de siècle, ou peu s'en faut, écoulé, en garde encore la trace). Au moment où le ministère Ollivier prit les affaires, il y avait justement une vacance à l'Académie par suite de la mort de M. de Lamartine. Je ne sais qui songea à offrir ce siège aú ministre qui réalisait toutes les espérances du parti libéral. J'ai toujours entendu dire que le premier qui y pensa fut le pauvre Montalembert sur son lit de douleur, qui avait applaudi des deux mains à l'évolution impériale, et qui, s'étant fait présenter Ollivier, l'engagea à se mettre sur les rangs.

Je trouvais bien que c'était un pas bien précipité vers un homme nouveau, orateur encore débutant bien qu'éclatant, et initiateur d'une politique non encore éprouvée. Je n'avais pas tort, car ce fut dans l'intervalle, entre la candidature et la nomination, que survint l'affaire du plébiscite, suivi de la sortie de Buffet, et certainement, si l'engagement n'avait été pris, dans les nouvelles conditions on aurait hésité à y souscrire. M. de Rémusat disait, avec sa finesse ironique accoutumée : « Ne vous semble-t-il pas qu'Ollivier vient de perdre quelques-uns de ses titres littéraires ? » La nomination d'Ollivier a donné bien des embarras à l'Académie puisqu'il n'a jamais pu prononcer son discours de réception, et que ce n'est que l'an dernier qu'il a pu parler comme directeur. Mais son talent a grandi : comme écrivain il a fait ses preuves, qui n'existaient pas alors. Bien que banni de la tribune politique, il a conservé toute sa verve oratoire, et il anime par sa parole nos séances toujours un peu mornes. C'est de plus un aimable et affectueux confrère.

Le vote du plébisciste eut encore une conséquence, je crois, plus fâcheuse que celle de troubler nos petites combinaisons de

constitution intérieure. Je ne puis douter que ce vote n'ait eu une action déterminante sur la grande et terrible crise de politique étrangère qui éclata quelques semaines après.

Cette influence s'exerça, suivant moi, de deux manières. D'abord la majorité très imposante, à peine inférieure à celle des premiers jours, qui vint donner une nouvelle consécration à l'Empire, persuada à tout l'entourage, — resté autoritaire, — de l'Empereur, et surtout de l'Impératrice, que la popularité de l'établissement dynastique était intacte, et que les concessions faites à l'esprit libéral n'étant nullement réclamées par la masse, il fallait au plus tôt y mettre un terme et saisir la première occasion pour replacer la dynastie sur ses véritables bases. Cette occasion, il était naturel de la chercher dans quelque aventure de politique extérieure. Un grand et heureux coup d'épée, une victoire, il n'en faudrait pas davantage pour faire rentrer dans le néant toutes les billevesées parlementaires et constitutionnelles. De là l'ardeur avec laquelle ce petit groupe, qui était représenté par une fraction de quelque importance au Corps législatif, s'appliqua à relever la provocation que M. de Bismarck n'allait pas tarder à envoyer à la France.

Mais sur M. de Bismarck lui-même, le vote du plébiscite eut certainement un effet plus décisif encore. Je ne sais par quelle aberration le Gouvernement impérial avait conservé l'absurde disposition de la Constitution de 1848 qui permettait aux soldats de voter sous les drapeaux et faisait un compte particulier du vote de l'armée. Or, en faisant ce relevé, qui parut dans les journaux officiels, on ne compta que de trois cent cinquante à quatre cent mille suffrages militaires. C'était dire à la Prusse que nous n'avions que ce chiffre d'effectif présent et réel, le reste de ce qui figurait dans nos statistiques militaires n'étant que des réserves, à peine exercées, et d'une mobilisation lente et difficile. C'était vrai : les difficultés financières, l'opposition assez aveugle du Corps législatif, avaient fait échouer un plan très bien combiné par le maréchal Niel pour égaler nos forces à celles dont la Prusse pouvait disposer. M. Thiers, lui-même, quoique très préoccupé des dangers que la prépondérance de la Prusse nous faisait courir, mais ne sortant pas des vieilles habitudes de guerre du premier Empire, avait traité de chimère les chiffres élevés auxquels on évaluait les troupes prussiennes. Bref, on en était encore à la petite armée d'autrefois, en

face du formidable armement qui nous menaçait de l'autre côté du Rhin. C'est ce que le plébiscite apprit; à quoi, je dois en convenir, personne de nous ne fit la moindre attention, mais ce qui fut soigneusement noté à Berlin, et n'explique que trop l'empressement qu'on mit à profiter de cet aveu.

LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN

Aussi, pas plus tard que six semaines après, dès les premiers jours de juillet, on apprit que le trône d'Espagne étant devenu vacant par la révolution qui avait fait descendre du trône la reine Isabelle, le régent Prim proposait comme candidat au trône un Hohenzollern, membre de la famille de Brandebourg, et dont le père vivait à Berlin sous la protection et dans la clientèle de la royauté prussienne. Il est impossible de croire que l'Espagne eût songé à un pareil choix, s'il ne lui avait pas été suggéré, et si on ne lui avait pas promis de la défendre contre le déplaisir que la France ne pouvait manquer de ressentir. Il était impossible qu'un Bonaparte s'exposât au reproche d'avoir laissé passer à une puissance, ennemie naturelle de la France, le trône que la Maison de Bourbon avait mis tant de prix à conquérir et à conserver, et que la France laissât se former ainsi par-dessus sa tête une alliance qui l'aurait exposée à avoir au jour du combat, — que tout le monde jugeait inévitable, — à faire face à la fois sur le Rhin et aux Pyrénées.

Le trait partait donc de Berlin, et non de Madrid, et ce fut un réveil très pénible pour le public français qui, avec sa légèreté habituelle, avait à peu près complètement oublié, dans la préoccupation de l'évolution constitutionnelle intérieure, le grave danger que la nouvelle puissance germanique lui faisait courir. N'avais-je pas entendu moi-même Émile Ollivier, pendant qu'il gérait l'intérim des Affaires étrangères, à la place de Daru, me dire que c'était seulement depuis qu'il était là, et qu'il avait des dépêches à lire, qu'il comprenait la gravité de la situation créée par la victoire de Sadowa? Auparavant, il applaudissait comme d'autres à l'unité germanique, produit légitime du principe des nationalités.

Son successeur, le duc de Gramont, ne pouvait prétexter la même ignorance, car il arrivait de l'ambassade de Vienne, et on

devait supposer qu'il avait été entretenu par les vaincus de leurs projets de revanche et s'y était silencieusement associé. Cette pensée donnait une importance extrême à sa présence au ministère des Affaires étrangères. On devait croire qu'il ne jouerait pas, sans une absolue nécessité, une aussi grosse partie que la guerre contre la Prusse agrandie et fortifiée, à moins qu'il ne fût assuré d'être soutenu dans la lutte par l'alliance de l'Autriche. De fait, il semblait déjà le représentant d'une coalition franco-autrichienne.

Bien que j'eusse cette opinion comme tout le monde, je ne vis pas sans inquiétude la manière dont il releva le défi porté par la Prusse sous le masque de l'Espagne : non que je ne trouvasse la résistance de la France à une candidature allemande au trône d'Espagne parfaitement légitime, même nécessaire, et l'intérêt suffisant pour justifier une lutte, quelque dangereuse qu'elle pût être. Mais je fus effrayé de voir le ministre, interpellé à la Chambre, évidemment par un compère, non seulement ne pas éviter une discussion toujours à craindre en diplomatie, mais la provoquer en quelque sorte, en déclarant nettement que la France ne tolérerait pas l'affront qu'on voulait lui faire.

J'étais appelé le lendemain de cette discussion au cabinet du ministre de l'Intérieur, mon collègue à Saint-Gobain, M. Chevandier de Valdrôme. Après m'avoir entretenu d'une question sans grande importance qui faisait l'objet de ma visite, il me demanda ce que je pensais, en ma qualité d'ancien diplomate, de leur attitude dans la question espagnole :

— Je pense, lui répondis-je, que vous avez cent fois raison de ne pas laisser placer un Prussien sur le trône d'Espagne. Mais je vous avoue que c'est la première fois que je vois poser un ultimatum diplomatique à la tribune. Vous ne laissez à votre adversaire aucun moyen honorable de vous céder. Est-ce donc la guerre que vous voulez, et vous croyez-vous dès à présent en état de la faire ?

Il ne me répondit rien, mais je vis un peu de trouble sur son visage. On sait ce qui a suivi. Je me trompais, la bravade de M. de Gramont avait réussi ; sans doute parce que la guerre pour une candidature espagnole n'aurait pas été populaire en Allemagne, et parce que, de tous les cabinets d'Europe, on fit prier le roi de Prusse de ne pas maintenir cette candidature provocante. Le roi Guillaume se décida à céder ; seulement il

chercha une manière de sauver son amour-propre, en faisant intervenir le père du candidat pour lui interdire d'accepter la couronne. C'était un succès diplomatique inespéré, et dont le seul inconvénient était que, l'humiliation de l'Allemagne étant trop grande, probablement elle ne l'aurait pas supportée longtemps. Mais, pour le moment, la victoire était complète.

Par quelle incroyable folie ne voulut-on pas s'en contenter, et imagina-t-on de vouloir arracher le masque très transparent que le roi de Prusse avait pris pour cacher sa mauvaise honte? A qui vint l'idée de lui demander l'engagement pris d'avance de ne jamais laisser reproduire cette candidature malheureuse qui disparaissait d'elle-même? Je ne puis douter que ce fut du petit groupe de l'extrême droite du Corps législatif que sortit cette malheureuse invention. C'est de là en effet que partirent des huées ironiques qui accueillirent M. Ollivier quand il vint, très justement fier de son succès, raconter que le prince Antoine de Hohenzollern avait fait défense à son fils d'accepter le trône; le petit groupe voulait la guerre, pensant qu'un peu de gloire militaire aiderait à en finir avec la réaction libérale. Je m'en étais convaincu en rencontrant le soir au cercle de l'Union, dont je fais partie, quelques-uns de ces pointus, que je connaissais. J'étais effrayé de leur ardeur belliqueuse.

Et, cependant, loin de vouloir précipiter les événements, il aurait fallu gagner du temps. Car, l'année suivante, faisant causer à Londres M. de Beust, qui était premier ministre d'Autriche à ce moment, et qu'on avait envoyé à l'ambassade d'Angleterre en disgrâce, voici ce qu'il me raconta. L'archiduc Albert était venu en visite à Paris au mois de mai, et, causant avec le ministre de la Guerre de nos préparatifs, malheureusement bien insuffisants pour une lutte prochaine, lui avait dit en propres termes :

— Je ne sais ce que vous comptez faire, mais en tout cas, ne commencez pas avant le mois de septembre, nous ne serions pas prêts à vous soutenir auparavant.

Beust m'assura que lui-même avait plusieurs fois réitéré le même avis. Il était donc inappréciable d'avoir trouvé un moyen honorable de gagner encore au moins six semaines, et je ne m'étonne pas que M. de Bismarck, qui savait probablement l'importance de ce délai, ait été comblé de joie quand il apprit par quelle maladresse nous nous privions nous-mêmes de ce bénéfice.

LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

Enfin, voici le 15 juillet et la guerre déclarée : je rentrai ce jour-là dans Paris, après un petit triomphe électoral, qui me faisait entrer au Conseil général. Par une singulière coïncidence, qui fait voir combien nous savons peu ce que nous demandons au ciel, cette carrière politique après laquelle j'avais si longtemps et si vivement aspiré, m'était ouverte, le jour même où commençait la série des malheurs irréparables de mon pays. Que j'aurais été loin de désirer l'obtenir à ce prix-là !

Je trouvai naturellement Paris tout préoccupé des préparatifs de la guerre, mais plus préoccupé qu'inquiet. C'était la troisième épreuve militaire dans un espace de quinze ans : les deux premières avaient si heureusement tourné que personne ne doutait d'un succès, peut-être acheté au prix de beaucoup de sang, mais définitivement assuré. Il y avait bien certaines différences qui rendaient l'appel aux armes plus grave que dans les deux guerres précédentes. Pour la guerre de Crimée et celle d'Italie, on n'avait fait mouvoir que l'armée active : sauf les militaires de profession et leurs familles, il n'y avait de risque et de sacrifice pour personne ; la vie sociale continuait sans interruption sensible. Cette fois, on avait organisé, à l'image de l'Allemagne, un système de réserves qui faisait appeler même les jeunes gens engagés dans les professions civiles. On se sentait donc touché plus généralement. Mais ce système avait été si pauvrement organisé que personne ne le prenait tout à fait au sérieux, et les réservistes, n'ayant été ni réunis, ni exercés, se sentaient tellement impropres à porter les armes, qu'ils ne se croyaient pas enrôlés pour tout de bon. On ne s'attendait pas à les voir figurer sur le champ de bataille. Je partageais personnellement cette confiance et j'en donnai une preuve. Mon fils aîné, ayant eu le prix d'honneur de philosophie au grand concours, était exempt en cette qualité de tout service militaire : je n'hésitai pas à lui donner le conseil de renoncer à ce privilège, et lui-même fut très empressé de le suivre. Mais je ne croyais nullement faire un acte héroïque ; si nous avions cru l'un et l'autre qu'il dût être appelé à affronter les dangers qu'effectivement il devait courir, je ne doute pas qu'il eût mis, lui, le même empressement à se faire enrôler, et je l'aurais

assurément laissé faire, mais je doute que j'eusse eu le courage de l'y pousser moi-même (1). Mon second fils, Amédée, sortant de Saint-Cyr, était envoyé dans un bataillon de dépôt qui ne devait partir qu'en cas de nécessité. Je croyais être à peu près sûr que cette nécessité n'aurait pas lieu, et qu'il ne partirait pas. Enfin, notre confiance était telle que, devant partir pour la campagne avec mes deux autres fils, nous emportâmes une carte d'Allemagne avec des épingles de diverses couleurs pour marquer les mouvements militaires. L'idée de faire la même emplette, pour le même usage, d'une carte de France, ne nous vint même pas. Le sol de France était, à nos yeux, sacré et inabordable.

J'eus pourtant une fois, et pour une heure, un pressentiment sinistre. Mon dernier fils, Emmanuel, était à des eaux d'Allemagne, dans la Forêt-Noire, quand la guerre fut déclarée. Il partit sur-le-champ avec la personne dévouée qui lui tenait compagnie, mais pas assez tôt cependant pour pouvoir rentrer par la frontière de France; il dut faire le détour de Bâle et de Genève. Ne le voyant pas arriver, j'allai plusieurs jours de suite à la gare du chemin de fer de l'Est pour m'informer de sa venue; je tombai dans le départ des militaires qui rejoignaient leur corps d'armée. Je fus confondu du désordre qui régnait dans la manière de les embarquer, et de leur mauvaise tenue. C'était une foule qu'on avait peine à traverser, donnant à la scène entière un aspect plus révolutionnaire que martial. Je revins avec une impression pénible, que la confiance dans l'art que nos soldats ont de se tirer d'affaire, même quand ils sont mal conduits, et (comme ils disent) de se débrouiller, eut bientôt dissipée.

Nous étions établis à Broglie depuis huit jours, et je ne pensais qu'à me préparer à mon entrée dans le conseil général, quand je fus rappelé à Paris par la nouvelle qu'Amédée avait ordre de rejoindre son régiment de hussards à Bitche, et qu'il allait traverser Paris le lendemain matin. Je me hâtai d'aller l'embrasser, et le mettre en route, cette fois avec un véritable serrement de cœur, car la victoire elle-même sur laquelle nous comptions ne pouvait être achetée que par des sacrifices. Je

(1) Cette appréciation, en ce qui touche Victor de Broglie, fils aîné de l'auteur de ces *Mémoires*, est erronée. En s'engageant dans la garde mobile, il avait la persuasion qu'elle aurait à faire un service militaire très sérieux.

dînai le soir au ministère de l'Intérieur, chez mon collègue Chevandier de Valdrôme. On avait annoncé un petit succès d'avant-garde à l'entrée de l'Allemagne, à Sarrebruck. Je m'attendais à voir tout le monde ravi. A ma grande surprise, tous les visages étaient tristes, et mon ami Cochin, qui dînait avec moi, me dit à l'oreille :

— Cela commence mal, ils sont inquiets.

Le lendemain, après avoir embarqué mon jeune conscrit, j'allai trouver mon ami, M. Gavard, au ministère des Affaires étrangères : son frère était dans l'état-major du maréchal Lebeuf, ministre de la Guerre, qui était à Metz auprès de l'Empereur, et je voulais organiser, avec son aide, un système régulier de correspondances et de nouvelles. Comme je causais avec Gavard, un de ses collègues, M. de Pontécoulant, entra tout bouleversé, nous annonçant que l'on venait d'éprouver un premier échec du côté de l'Alsace. C'était la sanglante et désastreuse rencontre de Wissembourg. Je devais reprendre le soir le chemin de Broglie, où m'attendait mon fils Emmanuel, déjà malade. Je regagnai en hâte la gare du chemin de fer, mais je n'oublierai jamais la physionomie de Paris à cette première heure. La nouvelle venait de circuler : la consternation, mais aussi et surtout la surprise, étaient sur tous les visages. Personne évidemment ne voulait croire que les Français pussent être vaincus. Cela n'était entré dans aucun calcul.

Deux jours après, il fallait bien croire : le sol était envahi, à la fois à l'est, en Alsace, et au nord de Metz, en Lorraine. L'armée que l'Empereur devait commander était obligée de se replier pour ne pas être enfermée dans Metz. Je n'y pus tenir, et je revins à Paris passer ce douloureux mois d'août 1870 qui ne sortira jamais de ma mémoire. Pendant la première quinzaine, on attendait d'heure en heure la nouvelle du retour de l'armée que l'Empereur avait laissée, en quittant Metz, au maréchal Bazaine, et qui devait revenir pour couvrir Paris. On savait qu'un effort puissant était nécessaire pour traverser les lignes déjà interceptées par les Allemands, mais on espérait encore qu'il serait victorieusement accompli, et on avait cette fois raison de l'espérer, car effectivement il y eut un jour, — celui qui porte en France le nom de Gravelotte, et je ne sais quel autre nom en Allemagne, — où, de l'aveu des Allemands eux-mêmes, la victoire nous était restée, et le passage nous

était ouvert. Je n'en puis douter moi-même, car je reçus encore, le soir de cette belle journée, une lettre de mon fils qui y avait assisté, et c'était celle d'un jeune officier qui vient d'être témoin, pour ses débuts, d'une heureuse affaire. Arrêté à Metz, sans pouvoir se rendre à Bitche, où le corps d'armée qu'il devait rejoindre n'était déjà plus, il avait été placé dans l'état-major du maréchal commandant, et fit partie de l'escadron qui dut charger pour le tirer des mains des ennemis qui allaient le faire prisonnier. Il est presque fâcheux qu'ils aient réussi. Canrobert, qui l'aurait remplacé s'il était resté captif, aurait certainement fait, dans les épreuves suivantes, meilleure figure.

Pourquoi Bazaine, s'étant ainsi frayé la route, ne profita pas de la trouée qu'il avait faite, et le lendemain, se décida à rentrer dans Metz, devenue une espèce de souricière, c'est ce qu'en vérité je ne comprendrai jamais, et ce que personne n'a pu m'expliquer. On a beaucoup dit qu'ayant laissé partir l'Empereur, il ne voulait pas se remettre sous son commandement et tenait à rester au poste suprême. C'eût été un bien mesquin et, en même temps, un bien sot calcul. Car, dans l'inquiétude où nous étions, si on avait appris qu'il arrivait avec son armée tirée de peine, même au prix de grands sacrifices, il eût été porté aux nues, et fait dictateur s'il avait voulu. La meilleure explication qui m'ait été donnée était celle de Changarnier, parti comme on sait, volontairement et sans aucun commandement officiel, prendre sa part de peine, et qui par conséquent l'avait vu de près.

— Ce n'est, me dit-il, ni calcul, ni lâcheté, mais tout simplement incapacité. Il était hors d'état de commander cent mille hommes.

Le fait est qu'il était déjà revenu du Mexique avec une détestable réputation à tous les points de vue, intellectuels et moraux. Ce qu'il y a de singulier, c'est que tous les bruits qui avaient couru sur lui avaient fini par être oubliés; car ce fut un contentement général quand on sut qu'il avait pris la place de l'Empereur, et quelque temps même après, Jules Favre l'appelait encore *notre glorieux Bazaine*. Ses camarades du Mexique étaient les seuls qui s'en souvinssent encore, car je tiens de l'un d'eux, très jeune officier qui était dans la chambre de l'Empereur, au moment où il fut désigné pour le remplacer, qu'en entendant prononcer son nom, un des aides de

camp, qui avait fait partie de cette triste expédition, leva les bras au ciel, en signe de surprise et de désespoir.

Quoi qu'il en soit, nous passâmes, comme je l'ai dit, quinze jours, attendant toujours ce succès sur lequel nous comptions encore, et prêtant l'oreille à tous les bruits vrais ou faux qui couraient. La chaleur était accablante. On se réunissait le soir chez M. Thiers, qui, en deuil de sa belle-mère Mme Dosne, nous recevait sans aucun apprêt dans un tout petit appartement, au premier étage de son hôtel de la rue Saint-Georges : on arrivait sans toilette, tout poudreux, apportant qui une lettre, qui un fragment de journal allemand, français ou anglais. Je tiens à dire que rien n'était noble et même admirable comme l'attitude de M. Thiers dans cette crise. Cet effondrement d'un gouvernement qui l'avait banni, le désastre qui justifiait trop bien les prédictions qu'il avait faites dans la discussion du Corps législatif, et pour lesquelles on l'avait insulté, honni, presque maltraité dans la rue, — rien de tout cela ne lui inspirait un retour personnel. Il ne paraissait sensible qu'au malheur public. On l'avait mis assez tard dans un Comité de défense créé auprès du nouveau ministre de la Guerre, le général de Palikao. Il ne racontait rien de ce qui se passait dans ces séances, naturellement secrètes. Mais tout ce qu'il disait avait pour but de relever les courages. Aucune pensée de profiter pour lui-même ou pour son parti de la calamité générale ne paraissait même le traverser, et comme c'était aussi mon sentiment, et que d'autres de ses amis présents ne le partageaient pas au même degré, c'était avec moi qu'il causait le plus volontiers. Je ne l'ai jamais vu ni entendu de si près.

Il fut bientôt certain que nous ne pouvions plus attendre Bazaine; il avait pris le singulier parti de se laisser enfermer dans Metz, et la question s'éleva de savoir si l'armée de Mac Mahon qui revenait en déroute d'Alsace, et allait se reformer à Châlons, serait envoyée pour tâcher de le débloquer, ou si on la ramènerait sur Paris, pour défendre la ville et le gouvernement. Je dois dire que l'opinion générale du public ignorant était favorable à celui des deux partis qu'on a pris, et qui en définitive s'est trouvé le pire. Les militaires expérimentés au contraire, et je crois, le Comité de défense étaient favorables au retour sur Paris, trouvant, — et ils n'avaient pas tort, — que l'armée envoyée à Metz serait en l'air, n'ayant aucune base

d'opération, et qu'il n'était pas prudent de mettre au hasard la seule armée qui restât à la France. J'ai su depuis que le parti du retour à Paris avait été arrêté à Châlons, entre l'Empereur qui y avait mis son quartier général, le maréchal de Mac Mahon et le général Trochu, qui devait revenir et revint en effet prendre le gouvernement de Paris.

Mais l'Impératrice, et le ministère dont elle s'était entourée après le renvoi d'Ollivier, ne voulurent à aucun prix que l'Empereur revînt à Paris, persuadé qu'il y trouverait un accueil qui compromettrait le sort de la dynastie. On dépêcha M. Rouher à Châlons, et la marche de Mac Mahon sur Metz fut décidée, malgré l'avis du maréchal lui-même. Il y allait avec si peu de confiance qu'au bout de la première journée, il s'arrêta, déclarant qu'il ne croyait pas pouvoir arriver à temps pour devancer le prince Frédéric-Charles qui, déjà assez avancé en Champagne, avait rétrogradé, dès qu'il avait su le mouvement sur Metz décidé! De Paris, on enjoignit de nouveau à Mac Mahon de continuer sa marche, en l'assurant qu'il avait trente-six heures d'avance sur les Prussiens, et en l'accusant, dans des termes presque injurieux, d'abandonner son camarade.

Il raconte lui-même ces incidents, dans ses *Mémoires* qu'il m'a donnés à lire, et il expose, avec son ingénuité accoutumée, ses incertitudes, et les motifs qui le décidèrent à obéir, malgré ses fâcheux pressentiments. Ce sera certainement un des passages les plus intéressants et même les plus touchants de ses *Mémoires*. Mais tout le monde ne sera pas convaincu, au même degré où il le fut, que l'obéissance coûte que coûte et à tout prix, soit l'unique devoir d'un général en chef sur qui reposent la vie et la liberté de deux cent mille hommes.

Ces incertitudes eurent à Paris, où nous vivions toujours dans l'angoisse, une assez singulière conséquence. Quand le général Trochu fut arrivé, il fit une proclamation à l'armée et à la ville, et tout le monde remarqua que le nom de l'Empereur n'y était pas prononcé. Comme on connaissait les sentiments d'opposition du général Trochu, et la défaveur de tout le monde impérial à son égard, on vit là un acte de semi-rébellion, ou du moins de haute inconvenance. Peut-être même les historiens de l'avenir verront-ils dans cette omission le premier symptôme de la conduite qu'il devait tenir un mois plus tard. Il n'en était rien, et le fait avait une explication toute contraire,

Il était parti de Châlons, convaincu que l'Empereur et l'armée le suivaient, et ce fut en arrivant à Paris qu'il apprit le changement de résolution. Sa proclamation était prête, et commençait par ces mots : J'arrive, *devançant l'Empereur*. L'Empereur ne venant pas, puisqu'il suivait Mac Mahon vers Metz, il fallut effacer ces mots, et on ne songea pas à les remplacer. Voilà pourquoi il ne fut pas question de l'Empereur.

Mais si Trochu n'avait pas fait l'inconvenance qu'on lui reprochait, il n'en était pas moins vrai qu'il fut très blessé d'avoir été ainsi pris en quelque sorte pour dupe, envoyé à Paris dans de tout autres conditions que celles qu'il avait acceptées, ayant affaire non à l'Empereur, avec qui il s'était réconcilié, mais à l'Impératrice régente et à son entourage, où il était mal vu et suspect. De plus, il augurait très mal de la marche sur le nord : il n'attendit plus que des catastrophes dans lesquelles le gouvernement impérial périrait. Il se gouverna dès lors dans cette prévision, et entra avec la gauche du Corps législatif dans des relations dont on vit, le 4 septembre suivant, la conséquence.

Je fus tout de suite averti de cette inclination, qui le portait, contrairement aux tendances que nous lui connaissions, vers la gauche républicaine, par un petit incident qui me fut personnel. Nos liaisons avec lui étaient devenues assez intimes, surtout dans les dernières années. Sa nuance d'opposition au gouvernement impérial était la même que la nôtre, constitutionnelle et catholique : et se sentant en confiance et en valeur parmi nous, il avait pris l'habitude de venir souvent aux soirées intimes de mon père, et souvent il prolongeait la conversation assez avant après minuit, s'oubliant dans ses récits et dissertations militaires, que tout le monde écoutait avec une sorte de componction. Nous le tenions absolument pour un des nôtres. Quand il revint à Paris, il descendit rue de Lille, dans une maison voisine de la rue de Solférino. Un soir, je ne sais à quelle occasion, je conduisis à sa porte notre amie Mme Fourichon, très liée avec lui et avec sa femme : elle me pressa vivement de monter avec elle, me disant que ma visite lui ferait plaisir, et qu'il devait avoir besoin de prendre langue avec ses amis. Je ne sais quel instinct me fit refuser. « Eh bien ! dit-elle, je vais monter seule, je lui dirai que vous êtes là, et vous verrez qu'il vous fera appeler ! » J'attendis : rien ne vint, et

quand elle descendit, elle ne me parla pas du regret qu'il avait eu de ne pas me voir. Je compris qu'il ne s'était pas soucié de causer avec moi, et comme je ne le soupçonnais pas de nous abandonner pour plaire à l'Impératrice, je compris que c'était d'un autre côté qu'il virait de bord.

Nous attendions toujours l'issue de la bataille que Mac Mahon devait livrer pour tendre la main à Bazaine, quand je reçus, je ne sais par quel hasard, une sommation de me rendre à Évreux pour faire partie du jury. J'obéis fort à regret, et fis prendre à un de mes amis, M. de Bourgoing, l'engagement de m'avertir, si quelque accident grave survenait. Je trouvai à Évreux tous les hôtels pleins de fugitifs qui quittaient déjà Paris, et je fus très heureux de trouver un gîte chez un de mes amis. J'y étais depuis deux jours, lorsque, pendant le dîner, on m'apporta une dépêche contenant ces seuls mots : *Revenez*. Je partis en sortant de table, pour prendre le train du chemin de fer qui passait à minuit. Il faisait une nuit très sombre et orageuse. Pendant que j'attendais à la gare le train montant vers Paris, celui qui en venait arriva, une seule personne en descendit. Je me jetai sur ce voyageur pour savoir ce qui m'appelait. Il me dit d'un air plus hébété que consterné ces seuls mots :

— Nous sommes battus et l'Empereur est prisonnier.

Arrivé à Paris, une lettre de mon ami Cochin m'apprit quelques détails sur cet affreux événement.

Le lendemain dimanche 4 septembre, à la première heure, je courus chez M. Thiers.

BROGLIE.

(A suivre.)

LA
GRAMMAIRE DE L'ACADÉMIE

Dans la séance du jeudi 13 décembre 1928, l'Académie française a résolu « d'assurer la rédaction et la publication d'une grammaire, en conformité des articles 24 et 26 de ses statuts ».

Voici le texte de ces articles, arrêté dès les premières séances de la Compagnie, en mars et en avril 1634 :

24. — *La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possible, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences.*

26. — *Il sera composé un Dictionnaire, une Grammaire, une Rhétorique et une Poétique sur les observations de l'Académie.*

Notre Compagnie serait bien injuste et bien ingrate si elle se plaignait que le public se désintéresse de ses travaux. Elle ne peut délibérer cinq minutes sur le sens propre d'un mot, sans que tous les journaux de Paris, de la province et, dans les occasions, de l'univers, recueillent tout ce qu'ils peuvent attraper de ses délibérations; mais elle est avec cela fort discrète personne, et l'un de nos confrères observait, l'autre jeudi, que c'est peut-être la seule assemblée où l'on n'ait point à déplorer de fuites, quand chacun des membres présents a fait la simple promesse de ne point répéter au dehors ce qui a été dit à huis clos. — Je me demande, par parenthèse, si je ne viens pas de manquer à cette discrétion en rapportant un propos, d'ailleurs honorable pour tous, mais qui a été tenu dans le privé.

L'Académie ne refuse pas à la presse un communiqué hebdomadaire; mais il est toujours fort modeste, d'une réserve

extrême : ce n'est guère qu'un canevas, et qui prête peu aux broderies. Pourtant, ses moindres décisions sont toujours amplement commentées, et non par les seuls journalistes, mais par un public si nombreux que les auteurs dramatiques les plus favorisés de la fortune le lui envieraient, et qui va de ce que l'on appelle encore « le monde » à ce que nos amis d'Angleterre appellent « l'homme dans la rue ».

C'est même cet homme dans la rue qui semble être le plus passionné de grammaire. Il s'accorde en cela avec toute la bourgeoisie moyenne ou petite. Le cercle des amateurs accueillerait aussi volontiers les gens de lettres, mais ils se retranchent dans leur dignité. Il ne repousserait pas les philologues, bien qu'il s'en méfie; mais la philologie, qui est une science *de facto*, a pris d'elle-même position contre la grammaire, qui est une science *de jure*.

L'Académie n'a donc pas été fort surprise que sa résolution du 13 décembre 1928 ne passât point inaperçue. On ne pense pas non plus qu'elle ait pu être frappée de la nouveauté des commentaires auxquels donnait lieu un événement, que l'on a d'ailleurs, avec politesse, qualifié d'historique. S'il lui arrive, en effet, de reprendre, comme on le voit aujourd'hui, un projet qui date de trois siècles, ce que l'on en dit, soit en mal ou en bien, semble dater de la même époque. Les railleries se rencontreraient déjà toutes dans la trop célèbre comédie des *Académistes* de Saint-Évremond, et elles témoignent, aussi bien que les critiques plus sérieuses, une étrange ignorance de l'objet, des attributions, cependant bien nettement définies, de l'Académie française, de l'étendue et des limites de sa compétence.

On a le regret d'ajouter que l'opinion, même lorsqu'elle se montre déférente et sympathique à l'Académie, n'est guère mieux éclairée. Qu'ont dit les gens de bonne volonté, quand la nouvelle s'est répandue que les Quarante allaient se mettre à l'une des besognes que l'article 26 leur prescrit ?

— Enfin, nous allons avoir une grammaire !

Comme si nous avions attendu pour en avoir une le douzième mois de l'année 1928, et le bon plaisir de l'Académie française ! Mais, pour ces braves gens, qui ne pèchent que par excès de foi, une seule grammaire peut faire loi, celle de l'Académie, et nous vivions donc jusqu'ici dans une anarchie désolante. Ils veulent être gouvernés, ils ne l'étaient pas. Ils

veulent obéir, et ils tiennent que l'Académie seule a le droit de les commander : *ruunt in servitutem*. L'Académie est touchée de cette superstition, mais elle doit la combattre, comme l'Église combat la crédulité.

Tandis que les hommes de bonne volonté s'écriaient ainsi *Thalatta! Thalatta!* comme les dix mille de Xénophon quand des hauteurs de Trapézonte ils découvrirent le Pont-Euxin, les hommes de mauvaise volonté souriaient, et murmuraient, avec une ironie trois fois centenaire :

— La grammaire de l'Académie ? Nous sommes bien tranquilles, nous ne l'aurons jamais.

L'Académie, qui a le respect de toutes les traditions, ne s'offense pas de ces plaisanteries classiques sur sa lenteur. Elle compatit aux impatiences avec d'autant plus de sincérité qu'elle sait son avantage de pouvoir être, quant à elle, patiente indéfiniment. Mais, à leur tour, les hommes de la plus mauvaise volonté, les rétifs, ont dit :

— L'Académie veut nous imposer une grammaire? A quel titre ? De quel droit?

Et ils ont fait le ferme propos de n'en tenir nul compte, voire de commettre exprès les fautes qui leur seraient signalées par cette puissance qu'ils ne reconnaissent pas.

Si l'on a cru devoir, plutôt qu'entrer d'abord dans le vif du sujet, rapporter ce qu'en ont dit au cours de ces trois semaines des personnes étrangères à l'Académie, rarement informées de ses coutumes, et qui ne sont pas toujours animées en son endroit d'une extrême bienveillance, c'est qu'il n'est pas de meilleur moyen que d'y répondre point par point pour réformer une opinion qui ne hait pas à s'égarer, ni pour faire entendre au public les motifs que la Compagnie a pu avoir de prendre la résolution dont il s'agit, le devoir et le droit qu'elle avait de le faire, et en quoi consiste ce devoir et jusqu'où ce droit s'étend, le genre d'autorité qu'elle possède légitimement en ces matières, et les limites de cette autorité.

Il semble que le créateur de l'Académie française, le cardinal de Richelieu, ait eu d'emblée une idée claire et distincte de ce qu'il voulait que fût sa créature ; et il semble aussi que de très bonne heure, après quelques tâtonnements inévitables, l'Académie se fit d'elle-même une idée qui correspondait fort

exactement à celle de son fondateur. Pour arriver à cette pleine conscience de soi, il lui suffit de trouver deux ou trois formules heureuses, — ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, — et entre toutes celle du « bon usage ».

Ces deux mots magiques lui ont suggéré dès ses enfances la crainte salutaire de ceux qu'en notre langage disgracieux d'aujourd'hui nous nommons les « spécialistes » ou les « techniciens », la crainte d'une science, comme disait Fénelon, trop « curieuse ». Ils traduisaient aussi le mieux du monde et justifiaient le principe selon lequel l'Académie francaise dès lors était recrutée uniquement parmi les honnêtes gens, — si je puis, après Voltaire, employer sans remords ce verbe *recruter*, que Louis Racine ne rougissait pas d'emprunter à *la Gazette de Hollande*, « au lieu de quoi, lui écrivait sévèrement son père, il faut dire : *faire des recrues* ».

Bon usage est une manière de devise qui signifie que l'Académie française est une bonne compagnie, et qu'elle n'est pas, qu'elle ne doit pas être, ni qu'elle ne veut pas être, un corps savant. Cette définition de l'Académie, si, comme il est vraisemblable, ou plutôt indispensable, elle y entend demeurer fidèle, lui impose à la rigueur le plan, l'esprit et jusqu'aux mesures de cette grammaire dont elle a formé le projet à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril 1634, et qu'elle vient de résoudre qu'elle exécuterait le 13 décembre 1928.

Mais si le public, même bien intentionné et qui se flatte de s'intéresser aux choses de l'Académie, se figure qu'entre ces deux dates si fort distantes le projet de grammaire est resté lettre morte, son ignorance est en vérité extraordinaire.

Dans le temps même de sa fondation, l'Académie française, de qui Chapelain était l'oracle, n'a jamais varié ni sur l'utilité, ni sur l'ordre des travaux où l'obligeait son dessein « de rendre la langue capable de la dernière éloquence ». Elle ne doutait pas que le plus urgent de ces travaux fût la Grammaire, qui comprend « ou les termes simples, ou les phrases reçues, ou les constructions des mots les uns avec les autres »; mais elle estimait « qu'avant toutes choses il fallait dresser un Dictionnaire qui fût comme le trésor et le magasin des termes simples et des phrases reçues, après lequel il ne resterait, pour achever la Grammaire, qu'un traité exact de toutes les parties de l'oraison et de toutes les constructions régulières et irrégulières, avec

la résolution des doutes qui peuvent naître sur ce sujet ».

Un point était donc hors de conteste, c'est que le Dictionnaire devait précéder et la Grammaire devait suivre; mais l'affaire du *Cid*, qui survint, bouleversa cet ordre du jour. On sait que Scudéry, sans déplaire à Richelieu, avait publié d'assez impertinentes *Observations sur le Cid*, à quoi Corneille répondit par une *Lettre apologétique*.

Après un vif échange de libelles, Scudéry sollicita l'arbitrage de la Compagnie, « qui marqua d'abord, dit Pellisson, beaucoup de répugnance pour ce dessein... Les plus judicieux de ce corps disaient que l'Académie, qui ne faisait que de naître, ne devait point se rendre odieuse par un jugement qui peut-être déplairait aux deux partis, et qui ne pouvait manquer d'en désobliger pour le moins un, c'est-à-dire une grande partie de la France... qu'enfin M. Corneille ne demandait point ce jugement, et que, par les statuts de l'Académie, et par les lettres de son érection, elle ne pouvait juger d'un ouvrage que du consentement et à la prière de l'auteur ».

Sur ce, Boisrobert ayant été dépêché à Rouen, Corneille lui dit d'assez mauvaise grâce : « Messieurs de l'Académie peuvent faire ce qu'il leur plaira. » Richelieu n'en demandait point davantage, et la Compagnie reçut l'ordre de donner son sentiment sur *le Cid*.

Elle s'avisa, en y travaillant, qu'un tel ouvrage n'était pas seulement une leçon de critique, mais aussi une leçon de grammaire, et plusieurs des Quarante estimèrent qu'elle remplirait mieux sa tâche en examinant d'autres pièces de théâtre ou des livres, comme elle avait fait *le Cid*, qu'en composant un véritable traité de l'art de parler et d'écrire correctement. Par malheur, aucun auteur après Corneille ne se souciait de dire : « Messieurs de l'Académie peuvent faire ce qu'il leur plaira. »

Cependant, l'on se souvint que Vaugelas, à qui l'Académie venait de confier la « charge principale » du Dictionnaire, « avait dès son enfance fort étudié la langue française » et fait depuis longtemps sur cette matière « de belles et curieuses remarques », qu'il avait offertes à la Compagnie. La Compagnie ne se borna pas à en agréer l'hommage : elle adopta les *Remarques* de Vaugelas, et persuadée que ces *Remarques* étaient la meilleure des grammaires, elle en donna de nouvelles éditions, après les avoir revisées et complétées d'observations de

Patru et de Thomas Corneille. Elle croyait si fermement à la vertu instructive de ces sortes de recueils qu'elle en commanda deux, de ses propres *Remarques et décisions*, à l'abbé Tallemant et à l'abbé de Choisy; mais elle refusa d'avouer le second, et n'autorisa la publication du premier qu'à condition que l'auteur le signerait, au moins de son initiale.

Ce n'est qu'au début du XVIII^e^ siècle qu'elle pensa, revenant sur son sentiment, qu'une grammaire doit être une grammaire, c'est-à-dire « un ouvrage de système et de méthode » Elle reconnut aussi, dit l'abbé d'Olivet, qu'un tel ouvrage « ne peut être conduit que par une personne seule », et elle en confia le soin au secrétaire perpétuel, l'abbé Régnier-Desmarais

Le *Traité de la grammaire française*, commencé en 1701, achevé cinq ans plus tard, est un gros livre de sept cents pages, fort nourri, mais embarrassé de détails que l'on peut trouver superflus, plein de science et, partant, de doute philosophique, en un mot le contraire justement de ce que doit être une grammaire de l'Académie française. Aussi la Compagnie en laissa-t-elle l'honneur, en même temps que la responsabilité, à l'auteur, qui eut licence de publier son traité, mais dut le signer de son nom; et la grammaire de Régnier-Desmarais ne fut pas encore la Grammaire de l'Académie.

Fénelon fait visiblement allusion à cet ouvrage, quand il écrit, dans ses *Réflexions sur la grammaire, la rhétorique, la poétique et l'histoire, ou Mémoire sur les travaux de l'Académie française, à M. Dacier, secrétaire perpétuel et garde des livres du cabinet du Roi*, ou, pour le faire court, dans sa *Lettre à l'Académie :* « Un savant grammairien court risque de composer une grammaire trop curieuse et trop remplie de préceptes. »

Par comparaison, il indique un plan de grammaire qui est le plus sage du monde et le plus prudent, disant qu'il lui semble « qu'il faut se borner à une méthode courte et facile. Ne donnez d'abord que les règles les plus générales : les exceptions viendront peu à peu. Le grand point est de mettre une personne le plus tôt qu'on peut dans l'application sensible des règles par un fréquent usage; ensuite cette personne prend plaisir à remarquer le détail des règles qu'elle a suivies d'abord sans y prendre garde. »

Fénelon ajoute : « Cette grammaire ne pourrait pas fixer

une langue vivante; mais elle diminuerait peut-être les changements capricieux par lesquels la mode règne sur les termes comme sur les habits. Ces changements de pure fantaisie peuvent embrouiller et altérer une langue, au lieu de la perfectionner. »

Voilà des ambitions bien modestes, et l'auteur de la *Lettre*, que les vues hardies n'effraient point d'ordinaire, semble pécher ici par excès de précaution oratoire ou de timidité. Quand il affirme une fois de plus la souveraineté de l'usage et, comme par prétérition, le droit qu'ont les habiles de le contrôler, nul ne songe à discuter ces deux points; mais on s'étonne qu'un esprit si clairvoyant n'ait point aperçu d'abord que la souveraineté de l'usage s'exerce de façon toute différente sur le vocabulaire ou sur la grammaire, et, pour tout dire, qu'elle est quasi nulle dans ce dernier domaine.

On ne fixe pas une langue vivante, il est vrai; mais cela doit s'entendre des mots ou des locutions, qui naissent, meurent et, s'ils durent, changent perpétuellement de sens ou de valeur : ces changements sont l'objet de la sémantique, laquelle est une annexe de la biologie. En revanche, on ne voit pas que les règles essentielles de la grammaire aient changé depuis plusieurs siècles, et l'on pouvait bien *a priori* s'attendre à cette immutabilité, vu que les règles de la grammaire correspondent, dans leur humble sphère, à des règles immuables de l'esprit humain.

Les néologismes les plus téméraires y sont soumis. Un adjectif, fût-il né d'hier et barbare, s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il qualifie, lors même que ce substantif serait aussi un barbarisme révoltant. Les affreux verbes de la première conjugaison que l'on forge tous les jours sans ombre de nécessité, ne se conjuguent pas moins comme le vieux verbe *aimer*. *Augmenter*, qui n'a pas de rancune, permet à *intensifier*, et même lui enjoint de se conjuguer comme lui; et puisqu'il plaît maintenant aux gens du monde, voire à certains hommes de lettres, de dire : « Cette femme *m'insupporte* », il faudra bien que, s'ils s'adressent à « cette femme » directement, ils lui disent : « Madame, je ne voudrais pas que vous m'*insupportassiez* plus longtemps. »

Les règles de la grammaire ne sont pas toutes si arbitraires ou si étrangères à la raison qu'on le prétend; mais supposé qu'elles le fussent, elles sont certaines. Elles n'ont aucunement varié depuis que la langue a touché son point de perfection,

elles ne sont pas non plus tombées en désuétude ; la seule nouveauté est qu'il y a plus de personnes qui les ignorent et qui se croient néanmoins bien élevées et instruites. L'Académie ne vise qu'à les détromper et à les servir, en leur mettant entre les mains un rudiment pour compléter *la Civilité puérile et honnête*, dont beaucoup d'articles sont aussi trop oubliés par le temps qui court.

Cette grammaire « certaine », partant durable, et qu'il n'y aura pas lieu de reviser ni de recommencer toujours comme le dictionnaire, peut sans doute être établie en quelques mois, si l'on suit les conseils de Fénelon, et l'on doit les suivre. Elle doit s'abstenir de tout excès de développement et de toute pédante subtilité. Elle ne doit pas être historique, ni savante, l'Académie française, encore une fois, n'étant pas un corps savant. Elle ne doit pas être niaisement ésotérique comme beaucoup de grammaires récentes, que l'on a le tort de donner aux enfants qui n'y comprennent rien et qui se rebutent : et que l'on veuille bien prendre garde qu'en ces sortes d'études, les enfants ont l'intelligence beaucoup plus ouverte et plus vive que les adultes. La Grammaire de l'Académie ne doit contenir que les principes essentiels et généralement reçus. Elle doit, en un mot, être un code : et ce code, l'Académie n'a point à l'inventer, car il préexiste à l'Académie ; à peine a-t-elle à le rédiger, car la plupart de ses articles sont déjà traduits en des formules excellentes que l'on n'a nul droit de changer pour l'unique plaisir de changer ; elle n'a pas à le discuter, mais seulement à le vérifier, pour le certifier authentique, et en fin de compte elle n'a qu'à le promulguer.

Pourra-t-on dire ensuite que « nul n'est censé ignorer la loi » ? On le souhaiterait, et que ce ne fût pas, comme pour l'autre loi, une pure fiction, d'ailleurs nécessaire à l'ordre des choses.

On souhaiterait aussi que la Grammaire, pour rétablir son autorité, n'eût pas besoin des lettres de l'Académie, « scellées du grand sceau de cire verte, sur lacs de soie rouge et verte ».

La république idéale est celle où régnerait la vertu par le seul pouvoir de l'idée, sans l'aide et protection de lois écrites ; mais un idéal n'est jamais qu'un beau rêve et l'on ne saurait concevoir, hors du système hégélien, un État où, grâce à l'identité des contraires, l'ordre suprême procède de l'anarchie absolue.

Descendons de ces hauteurs : il ne s'agit que de la Grammaire et des balbutiements humains.

A ce niveau, et bien que l'Académie française, nous l'avons dit, proteste la première contre les superstitions dont elle est l'objet, son prestige et son autorité demeureront toujours des pouvoirs au-dessus de la discussion; mais pour qu'elle en tire, dans l'intérêt du langage français, tout le fruit qui est désirable, il faut que sa grammaire soit effectivement la Grammaire de l'Académie, c'est-à-dire officielle et impersonnelle.

Je n'aurais pas l'impertinence d'insinuer qu'elle a pour la première fois reconnu, le 13 décembre 1928, cette nécessité de l'anonyme; je demeure persuadé que, si elle a jadis contraint à la signature et l'abbé Tallemant et l'abbé Régnier-Desmarais, il ne le faut imputer qu'aux circonstances et à l'aventureuse originalité de ces deux immortels, dont le travail, considérable, ne répondait pas cependant aux vœux de la Compagnie; mais enfin, le 13 décembre 1928, elle a si bien compris son devoir de mettre seule en avant sa personne morale une et indivisible, que ceux mêmes de ses membres qu'elle avait désignés pour faire partie de la « Commission de la Grammaire » ont prié que leurs noms ne fussent pas livrés aux reporters.

Il est vraisemblable que, dans ces conditions, aucune autre autorité n'osera plus s'élever contre la sienne, et il était urgent d'y parer, car nous avons eu, voilà tantôt vingt-huit ans, un premier exemple de ce scandale, et il a bien failli se renouveler au cours de l'année qui vient de finir.

La 26 février 1901, le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui était alors M. Georges Leygues, « le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu », et l'Académie française étant, naturellement, laissée de côté, a pris un arrêté aux termes duquel la règle de la concordance des temps et celle de l'accord des participes, entre autres, étaient abrogées. Et pourquoi? Pour que les examinateurs eusssent moins de fautes à compter aux candidats, « dans les examens ou concours dépendant du ministère de l'Instruction publique qui comportent des épreuves spéciales d'orthographe ». On sait que les instituteurs primaires avaient tout dernièrement sollicité M. Édouard Herriot de confirmer par un nouvel attentat celui de M. Georges Leygues. M. Herriot, qui a des humanités, a fait la sourde oreille. Au fait, M. Georges Leygues a

aussi des humanités... Mais de quoi se mêle le gouvernement?

Sans doute, les professeurs auront moins de fautes à compter à leurs élèves, si l'on décrète que ce qui était faute hier ne le sera plus demain; mais plutôt que de supprimer la grammaire, ce qui évidemment est trop simple, ne vaut-il pas mieux que les professeurs l'enseignent, que les élèves l'apprennent, et j'ajoute que les professeurs l'apprennent aussi, avant de l'enseigner?

Il ne faut décourager personne, même les plus humbles commençants : j'en demeure d'accord; mais le meilleur, le seul moyen de leur rendre la confiance, c'est de détruire ce préjugé que la grammaire française est d'une absurde complication, qu'elle est un amas d'inintelligibles chinoiseries.

On y rencontre bien quelques chinoiseries en effet, ou plus précisément, si l'on me passe une façon de parler très familière, quelques « colles »; mais la plupart de ces colles ou de ces chinoiseries n'offrent aucun intérêt, et il n'y a rien de déshonorant à les négliger, ou, comme disaient si joliment les vieux Grecs, à leur donner le bonsoir. En revanche, tout ce qui fait le fond de notre grammaire est raisonnable, limpide, aisément compréhensible, et ne demande même qu'une assez courte étude, avec un effort très moyen de mémoire.

J'imagine que c'est cela aussi qui fera le fond de la Grammaire de l'Académie, et d'avance je me la figure, accessible, aimable, assez ressemblante à ces livres tout à fait élémentaires, ingénus, impératifs, où apprirent jadis le français tant d'honnêtes gens qui ne le savaient pas trop mal, tant d'écrivains qui, à l'exemple des honnêtes gens ne se piquant de rien, ne se piquaient même pas de génie.

Il me souvient d'une vieille chanson créole :

> Ah! rendez-moi ma Guadeloupe et ma savane,
> Et le beau bois de bananiers où je suis né!

Ah! qui me rendra Noël et Chapsal, et Lhomond, et les pauvres grammaires sans prétentions où, petit écolier, j'apprenais avec une piété docile les premiers éléments de la divine langue française?

Abel Hermant.

PHILIPPE II A L'ESCORIAL

IV [1]

LA VIE DU ROI A SAN LORENZO

Sur les hauteurs qui dominent le monastère, on montre aux visiteurs un banc taillé dans le roc, qu'on appelle « la Chaise du Roi » : c'est de là, paraît-il, que Philippe surveillait ses ouvriers ou qu'il venait amoureusement contempler son œuvre. Toutefois, il est à remarquer que les chroniqueurs de l'Escorial ne font point mention de ce banc. « La Chaise du Roi » doit être une légende. Mais, si c'en est une, elle ne fait qu'illustrer une vérité historique incontestable : c'est que Philippe II se plaisait infiniment à regarder son monastère de Saint-Laurent et qu'il ne s'en arrachait que contraint par ses devoirs de souverain.

En effet, dès qu'il avait un instant libre, — ce qui est une façon de parler, car il traînait sans cesse et partout avec lui un grand tracas d'affaires, — tout au moins dès qu'il le pouvait, il accourait à l'Escorial. On peut dire qu'il y passait une bonne partie de l'année. Ses séjours coïncidaient habituellement avec les grandes fêtes de l'année liturgique. Quel que fût le temps, même par les froids les plus vifs, — et l'on sait combien l'hiver est rigoureux dans cette région montagneuse, — il venait pour Noël, assistait à tous les offices du couvent et, la plupart du temps, prolongeait jusqu'à l'Épiphanie. Il revenait pour les Cendres, ensuite pour la semaine sainte, mangeait la pâque avec ses moines et ne s'en retournait à Madrid que pour repa-

Copyright by Louis Bertrand, 1929.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1928, du 1er janvier 1929.

raître quelques semaines plus tard, à l'occasion de la Pentecôte et de la Fête-Dieu. Alors, il s'installait pour tout l'été à San Lorenzo, célébrait, le 10 août, la fête du grand martyr espagnol à qui il avait dédié son couvent et sa basilique, et ne quittait guère l'Escorial que pour quelques excursions dans la montagne. Enfin, il revenait encore pour la Toussaint et pour le Jour des morts. Il est donc vrai que presque toute l'année y passait : de sorte que non seulement la postérité, mais les contemporains eux-mêmes se le représentent comme l'éternel reclus de son Escorial. On le voit perpétuellement en oraison dans la chambre austère, espèce de cellule monacale, qu'il s'était fait aménager contre la *capilla mayor*, et d'où il pouvait suivre, par une petite fenêtre, tous les gestes du célébrant.

C'est là une erreur : il n'a habité cette chambre que relativement tard, pendant les dernières années de sa vie. D'abord, nous l'avons vu, il descendait, pour ses séjours, au village de l'Escorial, l'Escorial proprement dit, qu'on appelle aujourd'hui *l'Escorial d'en bas*, car il y a aussi *l'Escorial d'en haut* : agglomération urbaine qui a commencé à se développer autour du monastère, dès le début de sa construction. Les moines eurent là, pendant quelques années, leur premier couvent provisoire. Philippe fut d'abord leur voisin dans ce qu'on appelait « la maison du curé », laquelle était fort misérable. En esprit d'humilité chrétienne, il s'en accommoda pendant assez longtemps. Puis il finit par obtenir des religieux qu'on lui ménageât une chambrette sous le chœur, dans la petite chapelle de fortune que leur avait construite l'architecte en chef. Il voulait, sinon vivre absolument en moine, du moins participer, autant qu'il le pouvait, à tous les exercices de la vie monastique. Or les moines ont toujours aimé être chez eux. La présence d'un étranger, d'un laïque, fût-il leur bienfaiteur, surtout d'un maître au regard si perçant, ne pouvait que les enchanter médiocrement. Ils essayèrent de l'en dissuader, lui objectant les incommodités d'un tel logis : le va et vient, jour et nuit, des choristes, le bruit des chants, le claquement des sellettes sur le bois des stalles. Mais Philippe tenait à son idée. Il répondit très humblement et très dévotement qu'il savait tout cela et qu'il s'en accommoderait fort bien, « en homme qui n'est pas digne de vivre sous la terre que foulent les serviteurs de Dieu ».

Il resta dans cette chambrette jusqu'au moment où les moines déménagèrent pour monter à Saint-Laurent, l'aile méridionale, qu'ils devaient habiter, étant à peu près bâtie Grand événement, pour les religieux, que ce déménagement. On éteignit les lampes et on transporta le Saint-Sacrement dans la nouvelle chapelle provisoire, en attendant l'achèvement de la basilique. Cela se passait en 1571. Là encore, Philippe voulut être le voisin des Pères hiéronymites. Il se fit aménager un appartement proche de la chapelle. Lui et les personnages de sa suite vivaient, en somme, au couvent : ce qui n'était pas du goût de tous ses familiers. Les grands seigneurs qui l'accompagnaient, écuyers et majordomes, se plaisaient médiocrement à l'Escorial, surtout en hiver, dans ce pays si froid, loin des plaisirs de Madrid. Ils entreprirent d'en dégoûter le Roi, lui remontrant surtout combien ce climat rigoureux et souvent humide était contraire à la santé d'un arthritique (car Philippe eut, de bonne heure, des attaques de goutte). Tout fut inutile. Il s'obstina à vivre les trois quarts de l'année dans son monastère. C'est seulement à partir de 1592, six ans avant sa mort, qu'il renonça à venir passer la semaine sainte à l'Escorial et, en général, à ses voyages d'hiver !

Il s'y plaisait donc beaucoup, pour une foule de raisons faciles à deviner, mais surtout parce qu'il y trouvait de quoi satisfaire ses goûts, ses instincts les plus profonds, les sentiments les plus élevés de sa nature, — et enfin parce qu'il s'y mirait complaisamment dans sa création.

LES DISTRACTIONS AU COUVENT

Pourtant, il ne faudrait pas croire que Philippe ait mené à l'Escorial une existence rigoureusement et continuellement ascétique, qu'il y ait vécu en chartreux, dans la méditation assidue de la mort. A quoi bon assombrir encore cette sombre figure ? Notons, en passant, qu'il n'y avait rien de farouche ni de dur dans son extérieur, peut-être à la fin de sa vie, une expression de tristesse et de lassitude infinies sur son pâle et maigre visage. Tous les contemporains s'accordent à nous dire qu'il était de physionomie et de tournure agréables et même qu'il avait grand air, quelque chose, dans toute sa personne, qui trahissait l'être de race, le grand seigneur par-

faitement élégant et poli. Avec cela, l'accueil le plus courtois et même souriant.

Ajoutons encore que la vie monastique autorise un certain nombre d'innocents plaisirs. On ne saurait trop y insister : les moines vivaient à l'Escorial, comme dans la plupart des couvents, en pleine nature. Ils goûtaient, sans arrière-pensée, tous les agréments de la campagne. Philippe prenait sa part de ces modestes jouissances et même de quelques autres, qui n'avaient rien de monastique, mais qui étaient parfaitement honnêtes et licites.

D'abord il venait là pour passer agréablement l'été, pour « prendre le frais », — ce qui est une volupté qu'on n'apprécie pleinement que dans les pays méridionaux, — et aussi pour y goûter la solitude, autant qu'un autocrate comme lui, accablé par le gouvernement d'un vaste empire, pouvait s'isoler du monde. Les chroniqueurs de l'Escorial ne tarissent pas sur la fraîcheur de leur couvent durant la saison chaude. Quelles brises délicieuses aux moments les plus pénibles de la journée ! Et comme il fait bon dans ces hautes pièces aux murs épais, revêtus de faïences vernissées, au sol pavé de briques, ou de carreaux d'argile ! De la fenêtre ouverte, on entend le murmure des fontaines dans les bassins, des chants d'oiseaux dans les charmilles. Et quelle volupté de respirer tant d'odeurs exquises, tous ces parfums qui montent des parterres ! Et la vue de toutes ces fleurs plantées ou semées par les jardiniers du couvent, — ces roses, ces girollées, ces violettes, ces iris, ces lys, ces chèvrefeuilles, ces jasmins ! Rien qu'à les énumérer, les pieux annalistes se grisent de leurs couleurs et de leurs senteurs. Et pour exprimer tout l'émoi où les jettent ces humbles beautés naturelles, ils évoquent naïvement les jardins de Babylone et même l'Eden biblique.

Le Roi ne se contentait pas des parterres de San Lorenzo. Tout autour du monastère, il y avait de grandes « huertas », pleines de gibier, de pâturages et de cultures. Il y avait aussi des jardins et des maisons de plaisance, ou, comme on disait, de récréation : la Herreria, la Fresneda, le Quejigal, San Saturnino, le Campillo. La Fresneda était peut-être la plus charmante de ces retraites champêtres. Philippe y avait fait élever un petit palais, avec une maison de repos pour les moines. Il l'embellit par des jardins, les premiers que dessina

et planta Fray Marcos de Cardona, le Lenôtre de l'Escorial. On y voyait des fontaines ornées de statues mythologiques, des cascades, des berceaux et des pergolas, — enfin quatre magnifiques et luxueux réservoirs destinés à l'irrigation. C'étaient de véritables étangs, des viviers poissonneux, d'où l'on tirait une pêche abondante pour le couvent. De longues rangées d'arbres et de beaux ombrages faisaient de la Fresneda un lieu fort délectable en été, encore qu'un peu fiévreux, nous disent les annalistes de San Lorenzo, à cause de l'humidité des étangs.

Philippe trouvait donc dans son monastère une villégiature estivale comme il n'y en avait guère aux environs de Madrid. Quand l'année était particulièrement chaude, il s'en allait, plus haut dans la montagne, passer quelques jours au milieu des pins de Guisando ou de Parracès, — ou bien au-dessus de Ségovie, dans la forêt de Balsaïn, dans la région où ses successeurs construisirent le château de la Granja. Mais il revenait bien vite à son cher Saint-Laurent, où tout était disposé selon ses goûts, le seul endroit où sa piété exigeante pouvait se satisfaire complètement. En dehors des choses d'art, son unique distraction paraît avoir été le plaisir de la pêche. Philippe II pêchant à la ligne, on aimerait accueillir cette image idyllique et reposante ! La pêche à la ligne est, d'ailleurs, propice à la méditation. Mais je crois qu'il faut en faire notre deuil. Autant qu'on peut le conjecturer d'après les allusions des moines, il se bornait à regarder pêcher, ou à offrir à ses invités, à sa femme et à ses enfants, le plaisir de la pêche. Car il était bon père de famille. Il n'entendait pas faire égoïstement de l'Escorial une solitude à son seul usage. Ce chrétien fervent connaissait ses devoirs. Il pensait aux siens. Il ne voulait point que leur séjour à l'Escorial fût uniquement une pieuse retraite et qu'ils n'en gardassent qu'un souvenir pénitentiel. Autant qu'il le pouvait, il s'efforçait de les distraire.

La chasse alternait avec la pêche, toute la contrée étant fort giboyeuse. Philippe II ne paraît pas avoir été plus grand chasseur que grand pêcheur. Il regardait chasser, comme il regardait pêcher, — du fond de son carrosse, surtout pendant les dernières années de sa vie, lorsque des crises de goutte lui rendaient la marche difficile. En revanche, la Reine, les Infants, les familiers de sa maison y prenaient un vif plaisir. Il y avait quelquefois des chasses dangereuses, aux loups ou

aux sangliers. Un jour, un de ces animaux, rendu furieux, faillit tuer le comte de Fuensalida : il éventra son cheval, d'un coup de boutoir, et l'on eut toutes les peines du monde à sauver la vie du cavalier. Mais, d'habitude, ces chasses de l'Escorial étaient de tout repos. On s'amusait à prendre des lapins de garenne : ces bestioles foisonnaient, paraît-il, dans les fourrés de la Herreria. Les infantes, Catherine et Isabelle-Claire-Eugénie, qui étaient bonnes tireuses, s'amusaient à les tirer à l'arc ou à l'arquebuse. Alors, c'étaient de véritables carnages. Ces jours-là, tout le pays mangeait du lapin. Non seulement on en faisait des cadeaux au prieur et aux moines du couvent, mais on en distribuait dans tout le village...

Divertissements rustiques : on n'en connaissait guère d'autres à l'Escorial. Et il faut avouer que la famille royale ne se montrait pas très difficile, ni très raffinée en fait de plaisirs. Quand on n allait pas à la chasse ou à la pêche, que devenir? On n'avait d'autres ressources que de descendre aux jardins. Encore fallait-il ne pas troubler les moines dans leurs exercices de piété, en se livrant à des jeux trop bruyants « Lorsque les religieux étaient à complies, nous dit-on, la Reine, le Prince héritier, les Infantes avec leurs menins et menines, s'ébattaient dans le jardin qui longe la façade méridionale du monastère... » On juge de ce que pouvaient être de tels ébats dans la rumeur de l'orgue et des cantiques, sous la surveillance sévère d'un Philippe II.

Alors, on cherchait dans les plus humbles choses, dans les événements les plus ordinaires, les plus insignifiants, des motifs de distraction. Qu'on médite, par exemple, sur ce trait, d'ailleurs charmant, que nous conte Fray Juan de San Geronimo : « Le susdit 20 mai de l'année 1575, après le dîner et en attendant la visite du Prieur, la reine Anne demanda que les bergers du couvent se missent à tondre leurs moutons et leurs brebis, devant elle et devant ses dames d'honneur, sous les fenêtres de ses appartements... parce que c'était une chose que Sa Majesté n'avait pas encore vue. Les tondeurs étaient une trentaine. Ils chantèrent des chansons un peu rudes, et ils firent les gestes et ils échangèrent les propos qu'ils ont coutume de dire et de faire en se livrant à cette occupation : de quoi Leurs Majestés et leurs serviteurs furent grandement réjouis. On leur donna à goûter et à boire autant qu'ils le voulaient et, comme

le vin était pur, il ne tarda pas à faire sentir son influence aux tondeurs, qui commencèrent à dire mille folies... » Et voilà toute une pastorale en action! Qu'on se représente la scène : ces bergers, — de vrais bergers, — tondant leurs brebis devant la Reine et ses dames d'honneur (et il semble bien que le Roi, lui aussi, était à la fenêtre, avec ces dames, puisque le bon Père parle de « Leurs Majestés »), ces chansons, ces dialogues campagnards et l'épisode bachique final : on dirait une page de *la Galatée*, ou de la *Diane amoureuse*, qui faisaient alors les délices des beaux esprits... Mais fallait-il qu'on s'ennuyât, à l'Escorial, pour prendre un tel plaisir à regarder tondre des moutons!.

Il est vrai que, de temps en temps, de grands divertissements organisés par les religieux, ou les ouvriers de la fabrique, rompaient un peu la monotonie des jours; bien entendu, des courses de taureaux accompagnaient habituellement ces réjouissances. Au mois de septembre 1576, lors de son passage à San Lorenzo, Don Juan d'Autriche, frère naturel du Roi, donna une grande corrida au village de l'Escorial, — et l'on nous fait remarquer que Philippe n'y assista point. Il paraît bien qu'il avait peu de goût pour ce spectacle barbare et que, plus ou moins secrètement, il le désapprouvait. Mais il assistait volontiers aux représentations dramatiques qui se donnaient à l'occasion des principales fêtes de l'année liturgique, — particulièrement pour la solennité du *Corpus*. On jouait là des comédies et tragédies savantes, écrites en latin, quelquefois par des personnages illustres, et aussi des mystères populaires, des *autos sacramentales*, en langue vulgaire. Les danses des séminaristes agrémentaient ces divertissements. Nous ne voyons plus très bien ce que cela pouvait être. Mais le fait est que ces danses des séminaristes faisaient partie de toutes les solennités de l'Escorial. C'étaient, paraît-il, de jeunes garçons costumés, qui dansaient devant le Saint-Sacrement comme David dansait devant l'arche...

Enfin, pour couronner le tout, il y avait de plantureux et solides repas, ce que les religieux appellent de « fameux goûters ». Ces *meriendas*, si l'on en juge par les menus qui nous ont été pieusement conservés, étaient de véritables festins de Gamache. Ainsi, au goûter qui fut offert par les moines à la famille royale, au mois de septembre 1575, il y eut d'abord : « une salade panachée, flanquée de six melons, quatre chapons

rôtis, deux omelettes avec du jambon frit et des brochettes de foie, huit salmis d'oiseaux, quatre pâtés d'oie, deux gigots fumés, deux grands plats de coings, deux autres grands plats de poires, deux autres de pommes, deux plats de confitures, six saucières remplies de gelée avec des beignets, en plus deux grands et bons fromages avec des raves, en outre trois jambons de porc et deux langues de bœuf. » C'est tout! Frère Jean de saint Jérôme, qui nous copie ce menu pantagruélique, appelle cela : *una merienda solemne*, « un goûter solennel », vraie ripaille de couvent, tohu-bohu de plats, où la quantité supplée à la qualité. Il faut avouer que la famille royale, si elle avait un assez bel appétit pour engloutir tout cela, n'était pas plus raffinée en fait de délicatesses de bouche, qu'elle n'était difficile pour ses plaisirs...

Ajoutons que des visites imprévues, quelquefois pittoresques et amusantes, des événements insolites, des arrivages de curiosités, de raretés exotiques ou d'objets d'art, égayaient cette existence austère et tout unie. C'est ainsi qu'à l'automne de 1584, on vit paraître à l'Escorial, sous la conduite d'un Père jésuite, quatre « cavaliers japonais », tous quatre chrétiens et fils de samouraïs, vêtus du costume national. Ils furent très entourés, très regardés, très interrogés. Ils contèrent leur long voyage, parlèrent de leur pays et de ses usages, dirent leur admiration pour le monastère de Saint-Laurent, avec cette réserve, toutefois, qu'ils l'auraient admiré encore davantage si les matériaux en étaient venus de très loin, tandis qu'à l'Escorial on les trouvait, disaient-ils, à pied d'œuvre. Enfin ils charmèrent tout le monde par leurs réponses, et la sympathie pour eux fut à son comble, lorsqu'on les vit communier solennellement à l'autel des Saintes Reliques.

On vit ensuite deux baptêmes sensationnels, l'un à la basilique de Saint-Laurent, l'autre à l'église de l'Escorial. Le Roi et l'Infante furent parrain et marraine des deux néophytes : un prince marocain et un rabbin de grande réputation, probablement un Juif portugais. Ce rabbin fut baptisé par le futur archevêque de Tolède, Garcia de Loyasa, et il reçut le nom de « don Pablo ». Le Roi, nous dit le Père de Sepulveda, « l'honora beaucoup, parce qu'il est grand lettré ». Et le malin religieux glisse aussitôt cette petite remarque ironique : « On raconte qu'il est très riche et qu'il a beaucoup d'argent. Ce doit être

pour cette raison qu'il est toujours derrière la cour, ou la cour derrière lui... »

D'autres fois, le Roi ménageait à ses enfants, et à sa maison comme aux religieux eux-mêmes, des spectacles moins édifiants ou des surprises plus prosaïques. Tantôt, c'était la colossale mâchoire d'une baleine qui était venue s'échouer dans la lagune de l'Albufera et que Philippe, pour son cabinet d'histoire naturelle, avait fait transporter à l'Escorial. Cette baleine produisit une impression profonde. Ou bien c'était un éléphant avec son cornac, que Sa Majesté envoyait de Madrid pour l'amusement des moines. Cet animal savant faisait la révérence et cueillait des fruits avec sa trompe. On le promena à travers les cloîtres, on lui fit monter des escaliers, on l'introduisit dans la cellule du prieur et dans celle du vicaire, comme un visiteur de marque. Enfin l'éléphant fit mille grâces, dont les bons Pères s'ébahirent fort. Après cela, ce fut un rhinocéros que le Roi mit dans ses jardins. On le trouva laid, stupide et d'un naturel peu sympathique. Le rhinocéros n'eut aucun succès.

On s'amusait donc à l'Escorial. Que dis-je? La gaîté n'en était point bannie. Je crains même qu'elle n'y fût obligatoire, comme à la cour de Napoléon, — « Messieurs, l'Empereur entend qu'on s'amuse; » — ou dans les couvents, dont la règle exige que les novices aient le caractère gai. On y riait quelquefois, d'un gros rire sain et tout populaire. On riait d'un gros mot, d'une histoire grasse. Les religieux nous décrivant, par exemple, les cérémonies de la confirmation qui eurent lieu à San Lorenzo pendant l'été de 1575, ne peuvent se tenir d'y insinuer ce trait final. « C'était l'aumônier de la Cour, l'évêque de Ségorbe, qui officiait. Il devait confirmer non seulement les petites princesses, mais les enfants du village et de toute la région. Arrivé à un *muchacho*, l'évêque, soit inadvertance, soit pour imprimer plus fortement en cette jeune âme le souvenir du sacrement reçu, lui détacha un soufflet un peu fort. Sur quoi, le gamin, tout en larmes, lâcha un mot de gueule à l'adresse de l'évêque, chose qui réjouit beaucoup, nous dit-on, non seulement les personnes royales qui étaient là, mais les cavaliers et officiers de Leurs Majestés et aussi les religieux de la maison... » Ou bien, c'était au cours d'une chasse aux lapins. Les paysans, formant la chaîne, traquaient les pauvres bestioles qui, tout éperdues, allaient donner de la tête

contre les troncs d'arbre, ou se laissaient prendre à la main. Le gibier fut, cette fois, si abondant, que les rustres ne savaient plus où le mettre et qu'en désespoir de cause, ils le fourraient dans leurs chausses. L'Infante et son frère qui, de loin, observaient ce manège, se tenaient les côtes. « Le fait est qu'il y avait de quoi rire ! » dit le bon Sepulveda, en nous contant cette drôlerie. La même Infante s'en fut, un jour, trouver son frère, le futur Philippe III et, d'un air malicieux, elle lui dit : « Qu'est-ce que Votre Altesse me donnera si je lui apprends une bonne nouvelle? — Laquelle? demanda le Prince. — C'est qu'il y a ici une sœur de Votre Altesse ! » Et l'Infante lui conta qu'il venait d'arriver à l'Escorial, sous la conduite de deux curés asturiens, une espèce de folle qui prétendait être la fille naturelle du Roi... Alors, le Prince de rétorquer à l'Infante: « Il me semble, ma sœur, qu'elle est aussi la vôtre ! » Et tous deux de rire de cette bonne histoire et d'en faire des gorges chaudes et des plaisanteries sans fin.

Décidément, on n'était pas difficile à l'Escorial en fait de passe-temps. Quelle différence avec la cour de France ! La vie qu'on y menait n'avait rien de frivole : vie bourgeoise et dévote, réglée comme celle du couvent et coupée, de temps en temps, par d'honnêtes réjouissances et de modestes plaisirs. Le Roi, dans sa sollicitude paternelle, offrait ces plaisirs à ses enfants plus qu'il ne s'y associait. Il les aimait, certes, beaucoup, — et ses lettres le prouvent. Néanmoins, il ne semble pas qu'il y ait eu, entre lui et sa famille, grande communion d'âme ou d'esprit, sauf, peut-être, avec sa troisième femme, Élisabeth de Valois, et sa fille, l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, qui, pendant les dernières années de sa vie, devint son Antigone et qui l'assista à ses derniers moments.

En même temps qu'il s'efforçait de distraire les siens, il entendait d'abord les édifier, cela va sans dire, leur donner l'éducation religieuse la plus complète, et aussi les instruire des arts ou des sciences profanes. Il leur montrait ses cabinets d'histoire naturelle, ses ménageries, ses collections de dessins et de gravures, ses plans d'architecture, ses cartes de géographie ou d'astronomie. Il les conduisait à la bibliothèque, à la *Sacristia mayor*, à la Basilique; il les arrêtait devant un tableau, une statue, un livre rare, et il ne laissait à personne qu'à lui le soin de faire l'explication. Dans sa ferveur de dilettante

et de grand bâtisseur, il avait même rédigé de sa main une sorte de guide pour visiter l'Escorial. Les hôtes de passage étaient astreints, pour cette visite, à suivre un certain ordre Le maître de la maison tenait à graduer leurs émotions et leurs émerveillements. Il leur imposait les heures les plus propices à l'éclairage et jusqu'aux endroits précis, d'où l'on devait contempler telle fresque ou tel ensemble architectural Remarquons, à ce propos, qu'il fut imité, en cela comme en beaucoup d'autres choses, par son arrière-petit-fils Louis XIV qui, lui aussi, se plaisait à faire en personne les honneurs de Versailles et qui avait rédigé un guide à l'usage des visiteurs

Philippe II, en son Escorial, s'occupait donc beaucoup d'autrui, — par devoir, par charité chrétienne. Mais cet homme si fermé, si secret, ne pouvait oublier qu'il venait là surtout pour lui-même, pour vivre dans le silence et la solitude comme un moine et aussi pour jouir, en amateur et en artiste, de toutes les belles choses qu'il avait accumulées dans cette pieuse retraite.

PASSIONNÉ D'ART

Ces objets précieux, il les entourait d'une tendresse jalouse. Il aimait les toucher, les ranger, les cataloguer, les mettre en valeur, comme il aimait manier la glaise, peindre et dessiner, voir ses relieurs habiller ses livres et ses manuscrits de vélins somptueux. On peut dire qu'il a été le premier et le plus grand admirateur de son palais et de sa basilique. L'arrivage d'un tableau ou d'une pièce d'orfévrerie lui donnait la fièvre. Il ne se sentait pas d'impatience qu'on n'eût ouvert la caisse et déballé l'envoi devant lui.

Un trait singulier, cité par Fray Juan de San Geronimo, nous donne une idée de cette curiosité impatiente et presque maladive de toutes les choses d'art... Lorsque le couvent était encore installé dans la petite maison de l'Escorial d'en bas, on apporta aux moines un magnifique antiphonaire, chef-d'œuvre de calligraphie et d'enluminure, qui fut immédiatement placé sur le lutrin du chœur. Philippe éprouvait une furieuse démangeaison de le voir. Or il couchait précisément sous le chœur, à deux pas du fameux antiphonaire. N'y tenant plus, il attendit que les religieux fussent passés au dortoir et, par une fenêtre qui donnait sur le chœur, il se glissa dans la place. Un

domestique, tenant une chandelle, lui éclairait les pages du missel tout neuf, qu'il se mit à tourner avec complaisance... C'est dans cette occupation qu'il fut surpris par le Prieur, lequel faisait sa ronde nocturne et, entendant du bruit, crut qu'il y avait là un voleur. On juge de la stupeur du pauvre homme, lorsqu'à la lueur de sa lanterne, il reconnut le Roi !...

Sans doute, il voulait s'assurer par lui-même que l'antiphonaire en question était digne de son monastère. La moindre fausse note dans ce bel ensemble lui eût été insupportable. Lorsque la basilique fut terminée, il veilla à ce que les stalles du chœur répondissent à la magnificence du nouvel édifice. Bien qu'il se trouvât alors, en Portugal, à la tête d'une armée d'occupation et obsédé par les mille soucis que l'on devine, il manda au Prieur de lui envoyer des modèles pour ces stalles et il ne se décida qu'après les avoir vus de ses yeux. Et ainsi pour toutes choses !... Des novices, ou des séminaristes, de nouveaux religieux sont-ils arrivés à San Lorenzo? Le Roi veut les voir défiler deux à deux, juger du bel effet que font les moines, évoluant dans le chœur, sous les beaux habits qu'il a commandés pour eux, — car il les habille de fin drap de Tolède et d'Ajofrin. Il veut les entendre chanter ou jouer de l'orgue. Il faut qu'ils essaient devant lui leurs ornements sacerdotaux. Une aube, ou une chasuble brodée par Frère Laurent de Montserrat, le passementier du couvent, est un petit événement pour le Roi. Il faut, pour mieux en jouir, qu'il voie cette aube ou cette chasuble sur le dos d'un religieux.

A de certains moments, on dirait qu'il fait manœuvrer ses moines comme un régiment. Lui-même leur arrange leurs cellules. Il est présent quand on place les tableaux dans celle du Prieur, et c'est lui qui a indiqué cette place, comme il a réglé d'avance l'ordonnance de toute la pièce. Il s'occupe même des cellules des simples religieux, — de leur linge, des couvertures et des traversins de leur lit. Il y fait disposer des bureaux, des tables et des coffres choisis par lui. Il les décore de gravures et de tableaux de piété qu'il a commandés à des peintres flamands, de même qu'il a fait venir pour eux des chandeliers d'Italie. Les malheureux devaient se sentir accablés de tant de bienfaits, épouvantés d'une telle sollicitude. Le Roi leur imposait la beauté ! Défense de rien changer au bel ordre prescrit par Sa Majesté. De la fenêtre de son oratoire, il sur-

veillait les sacristains qui manipulaient les reliquaires sur les autels. S'ils ne les remettaient pas exactement à la place assignée à chacun d'eux, le Roi envoyait tout de suite un de ses officiers leur donner une semonce... On peut sourire de ces manies que connaissent bien tous les vrais amateurs. Mais, chez cet homme investi de si lourdes fonctions, quel culte de la Beauté, quel amour des choses d'art et quel souci de les mettre en valeur, de leur faire rendre le maximum de leur effet!...

Même souci pour la décoration intérieure du temple, pour les minuties du cérémonial et de la liturgie, enfin pour tout ce qui touchait au culte. Philippe était grand amateur de musique. Ce fut un beau jour pour lui quand on essaya les nouvelles orgues. Et quel spectacle, quand les cinquante autels de la basilique étaient illuminés! Il jouissait de l'émerveillement de ses hôtes. La bâtisse et les travaux intérieurs du monastère étant terminés, sa sœur, l'impératrice Marie, qui était revenue se fixer en Espagne, lui témoigna le désir de venir admirer les splendeurs de l'Escorial. Philippe, tout joyeux, lui répondit qu'elle serait la bienvenue. « Il fit près de deux lieues avec ses enfants pour aller au-devant d'elle, et le cortège arriva à San Lorenzo comme la nuit tombait. Le Roi catholique avait ordonné qu'on illuminât l'église et lui-même avait tracé le programme des illuminations. Le maître-autel, les corniches hautes et basses de la *capilla mayor*, les piliers, les nefs, tout était embrasé. Au même moment, comme Leurs Majestés franchissaient le portique principal, toutes les cloches, les petites comme les grosses, entrèrent en branle. Et lorsqu'Elles pénétrèrent dans l'église, toutes les orgues se déchaînèrent... Cette infinité de lumières, si ingénieusement disposées, c'était une chose à voir, dit naïvement le Père de Sepulveda. L'église n'était qu'un brasier, tant il y avait de cierges et de flambeaux. On aurait cru qu'elle était tout en flammes. Certes, ce fut un beau spectacle, qui plut infiniment à l'Impératrice. Sa Césaréenne Majesté déclara que, de toute sa vie, Elle n'avait rien vu de pareil... »

Et ce n'était pas seulement la pompe des réceptions solennelles, ou des messes de grandes fêtes qui occupait l'attention minutieuse du Roi, mais l'infime détail des offices journaliers. Il y assistait au chœur, dans sa stalle, confondu avec les moines,

ayant le livre en main et, de chaque côté, un « cérémonial » et un « pontifical ». S'il s'apercevait qu'on sautait un verset, il envoyait avertir le Prieur. Aussi les offices de l'Escorial étaient-ils une perfection en même temps qu'une splendeur. Les moines de San Lorenzo s'en montraient extrêmement fiers. Ils répétaient qu'à Rome ce n'était pas aussi bien.

Tels étaient les plaisirs innocents de Philippe II dans son monastère. Mais sa principale joie, ce fut de le voir grandir d'année en année, de le contempler enfin tel qu'il l'avait rêvé et, après cela, quand le gros œuvre fut achevé, de l'orner avec une complaisance et une prodigalité inlassables. Le rétable et la custode du maître-autel le passionnèrent pendant de longs mois, — la custode surtout, qui est un des joyaux les plus riches du monde : assemblage de marbres, de jaspes, d'agates et de porphyres, d'une rareté et d'une beauté extraordinaires, d'une telle variété et d'un tel éclat de coloration, en même temps si fins et si translucides que l'on dirait des émaux et des pierres précieuses.

Puis, les voûtes, les plafonds sculptés et peints à fresques de la sacristie et de la bibliothèque, vastes et somptueuses galeries, qui ont été plus ou moins imitées plus tard, à Versailles et au Louvre, par les architectes français. Puis, les innombrables peintures, les tableaux de tout genre et de toute provenance, dont il couvrit les murailles de son couvent. Sans doute, on peut lui reprocher d'avoir confié cette décoration à des Italiens médiocres. Mais ce n'est pas sa faute si la peinture italienne était alors en décadence. En tout cas, il eut le mérite d'apprécier, d'acheter, ou de faire copier les œuvres de la grande époque. Titien paraît avoir été son peintre favori, du moins pendant sa jeunesse. C'est à son goût de collectionneur que le musée du Prado est redevable de la plupart de ses chefs-d'œuvre. Pareillement, c'est à son goût de bibliophile que la bibliothèque de l'Escorial doit d'être une des plus fameuses bibliothèques mondiales, — peut-être la plus riche en manuscrits et en incunables.

A-t-il aimé et encouragé le Greco? On pourrait le croire, tellement l'esthétique de ce peintre est voisine, non pas précisément de l'esthétique, mais de la pensée de Philippe II, — et cette opinion paraît d'autant plus vraisemblable qu'il y a, au musée de l'Escorial, un certain nombre de toiles du Greco.

Parmi elles, une composition étrange et fantastique, qu'on appelle *le Songe de Philippe II* : le Roi, d'une correction sévère, tout de noir vêtu, chausses et pourpoint de velours noir, gants noirs, l'épée au côté et gainée, elle aussi, de velours noir, n'ayant de blanc dans son costume que la fraise et les manchettes. Il est agenouillé, sur un riche coussin de brocart, ses mains gantées de deuil sont jointes, et ses yeux, comme désorbités par l'épouvante, se détournent d'une effroyable scène : un pêle-mêle de damnés, corps nus ou squelettes à peine rhabillés de chair, qui se précipitent dans la gueule de l'Enfer, — une véritable gueule de monstre marin, réminiscence possible de la fameuse baleine apportée à l'Escorial par les pêcheurs de l'Albufera. Derrière le monstre, un fleuve ou un lac de feu où tombent des suppliciés, qui semblent détachés des potences, ou arrachés des salles de torture qu'on aperçoit vaguement dans le lointain. Hagard et tremblant, le Roi ne veut pas voir ce spectacle d'horreur. Au milieu des saints, des martyrs et des pieux personnages qui le protègent de leurs prières et que suit le blanc cortège des Élus, il lance une supplication éperdue vers la Gloire céleste épanouie dans les hauteurs et ceinte d'une armée de bienheureux et de chérubins en adoration... J'ignore ce qu'il peut y avoir d'historique dans ce macabre tableau, ce mélange d'apocalypse et d'étiquette espagnole, de paradis et de salle des supplices. Est-ce là la traduction picturale d'un réel cauchemar de Philippe II? Je crois plutôt qu'il est sorti tout vif de l'imagination ascétique et pénitentielle du Greco. Il est infiniment probable que l'artiste exagère et qu'il trahit ici la pensée du maître : nous verrons bientôt pourquoi. Néanmoins, il est possible que cette sinistre composition ait contribué, comme, plus tard, les vers de Victor Hugo, à fixer la légende de Philippe II, — un Philippe II maniaque et cruel, abêti par la dévotion et par la peur de l'Enfer.

Si l'on comprend ce qui a pu favoriser cette légende, on voit bien aussi, pour peu qu'on connaisse le personnage, combien elle est éloignée de la vérité. Il suffit de songer à l'activité universelle et infatigable de cet homme, à ses curiosités de toute sorte, à son goût d'intellectuel et de dilettante, enfin à son zèle pour la culture sous toutes ses formes. A San Lorenzo, pour mieux y intéresser les professeurs comme les élèves, il assistait aux leçons du collège et du séminaire. Il

présidait les soutenances de thèse. Et ce zèle ne s'enfermait pas dans les murs de l'Escorial. Il fondait des universités et des collèges non seulement en Espagne, mais dans toutes les régions de son vaste empire et jusque dans le Nouveau-Monde. Son œuvre américaine est encore mal connue. Quand elle le sera mieux, on aura de nouvelles raisons d'admirer ce grand fondateur et ce grand bâtisseur. A côté des couvents, des églises et des cathédrales qu'il a fait construire un peu partout, il faut mettre ses travaux d'utilité publique, les ponts, les aqueducs, les fortifications — et aussi les travaux d'embellissement dans la plupart des villes du royaume. Enfin l'organisation de la justice et de l'administration dans les colonies et pays conquis.

Il favorisait les projets des inventeurs et des ingénieurs les plus audacieux de son temps : grâce à une machine élévatoire, il tenta d'amener l'eau du Tage jusque dans Tolède Il songea même à canaliser ce fleuve, à le rendre navigable depuis Lisbonne et l'Océan. Tolède port de mer fut un de ses rêves. Il dota la Monnaie de Ségovie d'un balancier hydraulique, qui parut une des inventions les plus ingénieuses de l'époque. Et, jusqu'à la veille de sa mort, il se préoccupa de faire reboiser le Guadarrama. La flore et la faune des pays exotiques, les bois, les métaux, les denrées et les fruits des colonies espagnoles, tout cela l'intéressait extrêmement. C'est l'esprit encyclopédique, avec l'activité intensive de la Renaissance. Philippe II fut certainement un des hommes les plus intelligents et les plus cultivés de son siècle. A cet égard, il l'emporte même sur un Louis XIV. Son intelligence était moins superficielle et peut-être plus embrassante, et il paraît avoir eu un sens plus exquis des choses d'art. Dans la lutte implacable qu'il soutint contre la Réforme, la civilisation était certainement de son côté. Pour se persuader du contraire, il faut confondre qualité et quantité. Que nous importe le tonnage des ports de Londres, d'Amsterdam ou de Hambourg au temps de Philippe II, si, à cette époque-là, les Anglais, les Hollandais et les Allemands étaient à demi barbares !...

LES DEVOIRS DE LA ROYAUTÉ

On est d'autant plus étonné de cette activité de constructeur, d'intellectuel et d'esthète, qu'elle devait se conjuguer avec une activité politique véritablement écrasante. On peut

dire que ses devoirs de chef d'État prenaient à Philippe la majeure partie de son temps : il passait presque toute sa journée à sa table de travail.

C'est que, lorsqu'il était là, tout aboutissait à l'Escorial, comme toutes les affaires de la Chrétienté aboutissaient au Vatican. Les moines le notent non sans orgueil : « Il s'expédiait, ici, plus d'affaires en une seule journée qu'en quatre jours à Madrid, grâce à la vie bien réglée du Roi. » Des courriers venus de toutes les parties de l'Europe et même du monde stationnaient aux portes du couvent. On y voyait fréquemment des ambassadeurs ou des députés des provinces, des solliciteurs, des capitaines, des soldats licenciés, mendiant un arriéré de solde, une pension, ou une audience royale. Philippe ne se laissait pas déborder par les importuns, les indiscrets et les quémandeurs : il travaillait. Très probablement, toutes les grandes décisions du règne, depuis l'organisation de la flotte de Lépante et de l'Armada, jusqu'à l'arrestation d'Antonio Perez et de la princesse d'Eboli, ont été sinon prises, du moins méditées là, en présence de Dieu, dans l'ombre du sanctuaire. Et les moines s'ébahissaient de ce que ce fût le même homme qui réglait l'ameublement d'une cellule et la forme d'un chandelier et qui préparait un plan de campagne, ou qui réunissait tout le matériel d'une formidable expédition.

Porreño, qui nous a transmis sur lui une foule d'anecdotes, le compare à un tisserand assis devant son métier et dont la toile se divise en une foule de fils : « Le tisserand travaille des mains, des pieds et des yeux. De même le Roi travaille sans cesse : des mains, en écrivant ; des pieds, en visitant son royaume ; et son cœur se partage entre les nombreux fils. Il y a un fil en Flandre, un autre en Italie, un autre en Afrique, un autre au Pérou, un autre dans la Nouvelle-Espagne, un autre chez les Anglais catholiques, un autre chez les Princes chrétiens en guerre, un autre dans l'Empire déchiré, sans parler de la grande attention qu'il faut donner à maints gouvernements en péril. Mais voici que le fil des Indes se casse : vite! il faut le raccommoder! A présent, c'est le fil des Flandres! Courons y porter remède!... Et toutes les puissances de son esprit sont fixées sur tous ces fils et sa vie s'y épuise, et, quand c'est la fin, il a encore le courage d'appeler la mort et de la prendre par la main, au jour et à l'heure qui lui sont assignés... »

Il semble, à de certains moments, qu'il ait considéré ses occupations de roi comme quelque chose d'inférieur, mais dont il a le devoir de s'acquitter en toute conscience et en y employant toutes les ressources de son esprit et de sa volonté, du moment que Dieu lui a imposé cette charge. Il est certain, d'autre part, qu'il a demandé à la religion le moyen d'être, dans la mesure où le permet l'humaine faiblesse, un roi parfait. A l'exemple des moines, il a cru devoir s'imposer une véritable ascèse, une ascèse particulière, celle qui convient à son état, si particulier, si différent de celui des autres hommes. Car enfin l'homme qui a de si grandes obligations et de si grandes charges, celui qui peut et qui sait tout, celui qui voit si loin et dont l'action s'exerce si loin, est, somme toute, un être à part. Il a des devoirs envers lui-même, comme il a des devoirs envers autrui Non seulement il doit s'efforcer d'être juste et bon, et, dans la mesure du possible, de tout voir de ses yeux et de tout faire en personne, mais il doit dominer ses sentiments et ses passions, surveiller les mouvements instinctifs de son caractère et de son tempérament, dont la franchise pourrait être nuisible au bien de l'État : la maîtrise de soi, la dissimulation même sont des vertus royales. Il faut qu'il se fasse une seconde nature, qu'il n'offre aucune prise à la malice des hommes ou aux coups de la fortune. Il doit être prêt à tout, — à toutes les traîtrises et à tous les revers, comme à tous les dévouements et à tous les triomphes.

Il était au chœur avec les moines qui chantaient les vêpres, lorsqu'un chambellan, tout tremblant d'émotion, vint lui annoncer la nouvelle de la victoire de Lépante : il ne changea pas de visage, ni de contenance. Seulement, quand les vêpres furent finies, il demanda au Prieur de faire chanter un *Te Deum*. Pareillement, lorsqu'il apprit le désastre et le naufrage de son Armada, il n'eut pas une parole de plainte, ni de récrimination. Il dit simplement : « Je n'ai pas prétendu vaincre la tempête!... »

Il sait bien qu'une volonté humaine ne peut pas grand chose sur les événements. Certes il ne négligera rien pour assurer la victoire. Mais c'est Dieu qui la donne ou qui la refuse. Tout ce qu'il peut faire, c'est de collaborer avec la volonté divine, de tout son cœur et de toute son intelligence. Il s'applique à deviner cette volonté. Et c'est ce qui le rend prudent et temporisateur. Il ne croit guère à l'efficacité des

coups de force et il ne s'y résout qu'à la dernière extrémité : il est convaincu que le temps est le grand maître et que le temps travaille pour lui.

Ne pas se laisser abattre, quoi qu'il arrive ! Ne se laisser décourager ni par la défaite ni par la méchanceté des hommes. Il connaît les hommes, il les voit de près. Il fera comme s'il ne les connaissait pas, il les aimera malgré tout. Il travaillera pour leur bien et pour leur salut. Son modèle favori, qu'il aura sans cesse sous les yeux, jusqu'à l'heure de sa mort, c'est saint Louis de France. Il en imitera non seulement la piété, mais la patience et l'humilité. Comme lui, il voudra être, avant toutes choses, le défenseur de la foi. Il est le protecteur de la catholicité. C'est vers lui que se tournent tous les catholiques et tous les chrétiens opprimés, Arméniens, Grecs, Irlandais et Écossais. Et qu'on ne croie pas qu'il s'agit là uniquement de religion, de zèle confessionnel. Philippe, en assumant ce rôle de défenseur, sauvait, avec le catholicisme, la civilisation occidentale menacée par l'Islam et la civilisation latine menacée par le germanisme.

LES DEVOIRS DE LA RELIGION

Tous ses devoirs de souverain remplis, et cela à grand peine, en refoulant ses sentiments et ses affections, il jugeait qu'il avait le droit de se tourner vers Dieu. Assurer son salut en suivant autant qu'il le pouvait la règle monastique, n'être occupé que de Dieu, vivre le plus possible en sa présence...

Sans doute, on peut estimer qu'il attachait une importance excessive aux rites, à tout le formalisme du culte. Mais il pensait qu'en sa qualité de chef de peuple, il était tenu de donner l'exemple de la plus stricte observance : trop de gens se dispensent, par indifférence ou par frivolité, des pratiques religieuses. Lui, il prétendait vivre la vie chrétienne dans toute sa rigueur, comme dans toute son étendue et dans toute sa beauté. C'est ainsi qu'il venait à l'Escorial pour toutes les grandes fêtes.

Il y passait la Semaine sainte dans un profond recueillement, pour se préparer à la communion pascale Ces pieuses retraites excitaient l'admiration des moines. Chaque année, leurs annalistes relatent, dans tous leurs détails, ces visites pascales. Le P. de Siguenza nous raconte en ces termes édifiants le séjour

que fit le Roi, à San Lorenzo, pendant la Semaine sainte de 1575 : « Notre fondateur vint ici, le lundi saint, dans une grande solitude, pour passer dans la retraite ces saints jours, pour goûter la paix du recueillement et la beauté des offices divins. Nuit et jour, il passait de longues heures dans l'oratoire de son appartement, *en présence du Saint-Sacrement*, rendant ainsi hommage à son véritable Seigneur et Roi. Il lui présentait et il lui offrait son cœur et sa vie, ses royaumes, ses ouailles, il se remettait tout entier entre ses mains et parfois aussi, il lui demandait de conduire cette œuvre de San Lorenzo au seul bien de son service, car, en l'élevant, il ne se proposait pas autre chose, pas d'autre renom, ni d'autre gloire, que de le glorifier à jamais... Le Jeudi saint, il s'acquitta du *mandato*, c'est-à-dire que, selon sa sainte coutume, il lava les pieds à treize vieux pauvres, il les servit à table, leur distribua des vêtements, des chaussures, et autres aumônes. Et le très pieux Roi faisait tout cela avec tant de joie et de dévotion qu'il me semblait, à moi qui observais son visage, qu'il aurait voulu que ce fût Jeudi saint tous les jours de l'année. Il posait les plats devant eux et les desservait. Et comme il voyait que quelques-uns, soit par attendrissement, soit par honte, ne mangeaient pas, il les priait de manger. Pendant tout le repas, un religieux faisait une lecture, et beaucoup pleuraient, en voyant dans ce Roi éphémère comme le portrait spirituel de l'humilité et de la charité ardente de ce Roi éternel qui vint pour racheter les péchés des hommes et qui prit leur humanité afin qu'ils mourussent et ressuscitassent avec Lui. Le Vendredi saint, il descendit pour adorer la croix, s'agenouilla, la baisa des yeux et des lèvres. Comme d'habitude, Don Luis Manrique arriva en ce moment et lui remit une liste de condamnés à mort, afin qu'en ce jour de miséricorde, il leur remît leur peine, de même que leurs accusateurs leur avaient déjà pardonné leur crime. Il leur pardonna, leur donna sa bénédiction et l'assurance que personne ne les molesterait. Le jour de Pâques, il vint manger au réfectoire avec ses moines, et, les fêtes passées, il s'en retourna à Madrid... »

Tel était l'ordre accoutumé pour la Semaine sainte. Quand des personnages de marque se trouvaient à l'Escorial, le Roi les faisait assister à toutes les cérémonies. Et lorsque son fils et sa fille furent assez grands pour y participer, il les avait à ses

côtés pour le « mandato », comme pendant toute la durée des offices qui, le Jeudi saint, se prolongeaient jusqu'à minuit. Le jour de Pâques, quand il mangeait au réfectoire avec les moines, on servait, dit le Père de Sepulveda, « deux beaux agneaux rôtis et tout bardés de graisse ». Et le Roi envoyait des morceaux de sa table à tous les religieux qui étaient là. C'était d'une simplicité toute patriarcale et d'une fraternité toute chrétienne. Manifestement, il voulait rappeler les agapes de la primitive Église.

Le 21 mai, jour anniversaire de sa naissance, il faisait célébrer une grand messe dans la chapelle du couvent et, à l'issue de l'office, il montait à l'autel et il offrait au célébrant, qui était, d'habitude, le prieur du monastère, autant de ducats, plus un, qu'il avait d'années. Ce ducat d'anticipation était une sorte d'assurance pour l'année à venir.. Puis, c'étaient les grandes fêtes de l'été, la Pentecôte, le *Corpus Christi*, cette dernière solennité, toujours célébrée avec une pompe extraordinaire : le Roi, derrière le Saint-Sacrement et tenant les cordons du dais, accompagnait la procession à travers les cloîtres, où de nombreux reposoirs étaient dressés. Après cela, festins suivis de représentations dramatiques, — tragédies et comédies, — le tout agrémenté des inévitables danses des séminaristes. Le 10 août, fête de Saint Laurent, patron du monastère, grand messe, illumination générale des autels et de la basilique : « véritable portrait des gloires célestes », nous assurent les religieux. Enfin les cérémonies de la Nativité et de l'Épiphanie. Philippe se préparait par l'abstinence et le jeûne à ces grandes fêtes liturgiques. Il assistait à tous les offices des moines, y compris les offices nocturnes et les matines. En plein hiver, si rigoureux que fût le froid sur ces hauteurs de l'Escorial, il restait tête nue pendant des heures entières. Tous les ans, le jour des Rois, il avait coutume d'offrir au couvent, en souvenir des trois Rois Mages, trois calices, magnifiques pièces d'orfèvrerie, l'un rempli de myrrhe, l'autre d'encens et le troisième d'or.

Mais tout cela, c'est l'extérieur du culte. Philippe entendait non seulement observer les rites avec une exactitude scrupuleuse, mais pratiquer, dans toute leur étendue et dans la mesure où cela est possible à un souverain, toutes les vertus chrétiennes, notamment la charité et l'humilité. Quoique très éco-

nome, il était extrêmement charitable. Ses fondations de San Lorenzo et ses dispositions testamentaires suffiraient seules à le prouver.

Il donnait continuellement aux couvents et aux églises, surtout à ses moines de l'Escorial, d'une façon générale aux ordres religieux, qui étaient alors à peu près les uniques mandataires de l'Assistance publique. Il aimait les pauvres, comme les enfants privilégiés du Christ et à cause de l'éminente dignité que leur reconnaît l'Église. Entre un grand nombre de traits qui le prouvent, en voici un des plus pittoresques et des plus aimables, qui nous a été conservé par les historiens ecclésiastiques : « Un jour qu'il était à Valladolid, un saint religieux de l'ordre de Saint-Dominique pénétra dans le palais : c'était Fray Geronimo Vallejo que suivait une foule de pauvres. Comme il montait les escaliers avec ce cortège, un premier médecin de Sa Majesté, voyant cela, lui en fit des reproches et se plaignit au Roi, tant des paroles que des procédés de Fray Geronimo. Mais le Roi, avec sa piété et son humilité, répondit que ce religieux avait raison aussi bien dans ses paroles que dans ses actes. Et il ordonna qu'on fît entrer dans son appartement un des nombreux petits pauvres qui accompagnaient le religieux et qu'on lui donnât une aumône. Il voulut même que ce fût son fils, le prince Don Philippe, qui la lui donnât de sa main... »

Surtout, il s'appliquait à être humble. Comme son arrière-petit-fils, Louis XIV, il devait être convaincu que l'humilité est une vertu qui appartient proprement aux Rois, parce que, étant élevés au-dessus de tous les autres hommes, ils ont, plus que quiconque, de quoi s'humilier. Cette humilité voulue de Philippe II n'apparaissait pas seulement dans la cérémonie un peu théâtrale du lavement des pieds, le jour du Jeudi saint, mais elle s'affirmait constamment et dans les circonstances les plus ordinaires, dans des actes secrets qui n'étaient connus que de lui et de Dieu, ou de quelque religieux. Se trouvant à Saragosse le mercredi des Cendres, il voulut les recevoir confondu avec la foule des fidèles et, avec eux, il s'agenouilla sur le pavé, repoussant le coussin ou le carreau que l'on avait disposé pour lui. Le même Philippe, n'étant vu de personne, baisait, en même temps que les reliques, la main du prêtre qui les lui présentait. Pour les Cendres, comme pour les Rameaux, il faisait passer devant lui jusqu'aux enfants du séminaire.

Tout ce qui touchait au sacerdoce était, de sa part, l'objet d'un respect profond. Un prêtre, en tant que prêtre, était, à ses yeux, un être sacré. Cette vénération, bien entendu, s'adressait uniquement au caractère sacerdotal, et non à l'homme avec toutes ses tares et toutes ses faiblesses. Philippe tenait en main son clergé, aussi bien les évêques que les moines. Il y a plus, ce Roi catholique savait résister au Pape, quand il estimait que celui-ci, en matière temporelle, se trompait, engageait la chrétienté dans une voie funeste. Lorsque le terrible Sixte-Quint finit par se rallier à la cause du Béarnais et passer condamnation sur son apostasie, enfin lorsqu'il fut admis par la papauté que la France ne serait pas espagnole, Philippe, considérant cela comme une véritable compromission avec l'hérésie, fit adresser au Pape les remontrances les plus pressantes par son ambassadeur. Celui-ci devait même donner à entendre au Souverain Pontife que son obstination sur ce point pourrait bien amener la convocation d'un Concile national espagnol et aboutir à le faire déposer...

Le respect d'un Philippe II pour le caractère sacré du prêtre n'allait donc que jusqu'à une certaine limite : il était exempt de tout cagotisme. Mais il faut bien avouer que son humilité chrétienne atteignait à des raffinements qui, aujourd'hui, nous paraissent difficilement compréhensibles. Le Père Jérôme de Sepulveda rapporte, à ce propos, un trait qui est des plus frappants et des plus étranges. C'était au moment où un subside extraordinaire de huit millions, réclamé par le Roi, suscitait dans toute l'Espagne une vive résistance et des protestations d'un caractère inquiétant. Le Roi avait dû céder en partie et accorder au moins divers délais pour le paiement de cette contribution. Alors, comme les coffres de l'État étaient en grande pénurie, Philippe accepta l'offre d'un théatin, un certain Père Bartolomé Sicilia, qui lui proposa d'aller de porte en porte, à travers les villes et les villages, demander l'aumône pour lui. *La charité pour le Roi!...* il accepta cette suprême humiliation. Il sied, d'ailleurs, d'ajouter tout de suite que, du moins au début et en principe, cette aumône n'était qu'une avance consentie par les plus fortunés pour obtenir une diminution sur le chiffre global de l'impôt. Plus tard les collecteurs de cette étrange contribution se laissèrent aller à de tels abus et à de telles fraudes que cela devint un véritable don forcé. Il

n'en est pas moins vrai que, tout d'abord, cela se présenta comme une charité faite au Roi et que Philippe ne repoussa point cet expédient.

Un tel procédé avait sans doute la prétention d'être une habileté politique. Il fut sévèrement jugé par les âmes droites et les esprits positifs. C'est ainsi que Frère Antoine de Villacastin, qui n'y allait jamais par quatre chemins, ne cacha pas son sentiment à l'auteur même de ce beau projet, le Père Bartolomé Sicilia : « Ce théatin, dit Sepulveda, vint à San Lorenzo pour tirer une aumône de nos ouvriers et de nos manœuvres. Et, pour cela, il lui parut que ce serait un excellent moyen de se recommander de Frère Antoine de Villacastin... Il lui parla et le pria de réunir son personnel et de l'exhorter à donner l'aumône au Roi. Frère Antoine lui répondit qu'il allait les convoquer. Et tous deux s'en furent dans le bureau où se fait la paie des ouvriers. Ils s'assoient sur deux chaises et Frère Antoine dit à un contre-maître qui était avec eux d'appeler les ouvriers et les manœuvres. Cet homme s'en fut les appeler et les deux Pères restèrent seuls. Alors Frère Antoine, profitant d'une si bonne occasion, dit au théatin : « Je ne puis pas le croire!... Ce ne peut être qu'un ennemi de Dieu et du Roi, un ennemi de l'État et surtout du Royaume qui a conseillé au Roi une action pareille et qui le couvre d'une telle infâmie! Que vont dire les Turcs, les Maures, les hérétiques, quand ils l'apprendront? » Le théatin se fit tout petit et ne souffla mot. Déjà il se repentait de sa démarche... et, tout le temps que les hommes mirent à venir, qui fut un bon moment, il n'osa pas lever les yeux de terre et fut aussi muet qu'un mort... Enfin les manœuvres et les ouvriers arrivèrent. Le théatin leur fit son petit discours, un discours bien tourné et, depuis le temps qu'il le faisait, bien étudié. Tous donnèrent ce qu'ils purent et, comme ils étaient nombreux, il tira d'eux une fort belle somme... »

La singulière histoire que voilà! Comme toujours, Frère Antoine avait mille fois raison : de telles pratiques discréditaient le Roi. Celui-ci finit bien par s'en rendre compte et, instruit des exactions auxquelles se livraient le théatin et ses records, il fit interdire ces quêtes scandaleuses. Mais le fait subsiste : Philippe consentit à demander l'aumône à ses sujets. Pour quiconque connaît un peu cette âme si profondément

chrétienne, nul doute qu'il n'ait vu là une belle occasion de s'humilier. En somme, cet argent employé à soutenir les guerres contre les hérétiques était donné à Dieu plus qu'au Roi. Et il pensait sans doute que cette mortification librement acceptée contribuerait à lui mériter la victoire...

MAISON DE PRIÈRE

Une âme religieuse comme Philippe II ne pouvait se contenter ni des pratiques extérieures du culte, ni même des ordinaires vertus prescrites par la morale chrétienne. Ce qu'il voulait, c'était vivre la vie chrétienne tout entière, la vie ascétique et contemplative des moines, autant du moins que cela était compatible avec ses devoirs de souverain. Comme saint Louis de France, son grand modèle, il était au désespoir de ne pouvoir être absolument un moine.

En temps ordinaire, il assistait, de son oratoire, au moins à une des messes dites par les religieux du couvent, sans parler des autres exercices de piété qu'il lui était loisible de suivre. Il avait sa place au chœur, parmi les moines, tout à fait au bas bout, près d'une petite porte conduisant à ses appartements et par laquelle il pouvait s'échapper sans bruit, quand une affaire d'importance le rappelait à son bureau. Aux veilles de grandes fêtes, il siégeait dans la stalle du prieur, où on lui avait dressé son prie-Dieu, le cierge de cire blanche allumé devant lui, tenant son psautier et ayant à portée de sa main un « pontifical » ou un « cérémonial ». Sans épée ni chapeau, en robe et en bonnet, comme un simple médecin, il disait matines avec les moines. Habituellement, il passait quatre ou cinq heures par jour en oraison et en méditation. Sans être un mystique, il s'adonnait à l'oraison vocale comme à l'oraison mentale, qu'il prolongeait parfois jusqu'à une heure avancée de la nuit. Fréquemment, ses domestiques le surprenaient en larmes, les yeux ardemment fixés sur un crucifix ou prosterné devant une image pieuse. Car il avait au moins ce don des larmes qui fut refusé à un saint Louis. C'est ainsi qu'il faut le voir, agenouillé et pleurant, dans cette cellule qu'il s'était fait aménager tout contre la *Capilla mayor* et qu'on montre aujourd'hui aux visiteurs avec un mobilier de fantaisie :

« Il y avait là, dit le Père de Sigüenza, un bureau et une

tablette à mettre les livres, comme celles que nous avons dans nos cellules, ni de meilleure façon, ni de meilleur bois, avec cela quelques bahuts ou bureaux plus petits. La décoration était des plus simples et des plus nues : on voyait bien que notre fondateur venait là, non pas en Roi, mais en religieux des plus observants. Le plafond tout uni, les murs blanchis à la chaux, le carrelage de briques. Pour ainsi dire, rien à remarquer, tant était grande la modestie du très pieux Roi en tout ce qui servait à sa personne. Frère Antoine, l'*obrero mayor*, lui avait fait faire deux tables à écrire avec un marbre venu des Indes et, sans que le Roi les demandât, il les mit dans sa chambre. Sur les murailles quelques images de dévotion, des peintures représentant Notre Dame. Certains prétendent qu'elles sont l'œuvre du fameux Albert Dürer, comme, par exemple, une fuite en Égypte et peut-être bien une Nativité et une Résurrection, ou encore une petite toile qui représente des oiseaux. L'alcôve où il dormait était pleine, à droite et à gauche, de petites images de saints, de sorte qu'il les apercevait de quelque côté qu'il se tournât... »

Les livres qui chargeaient les tablettes de cette cellule monacale étaient presque tous des ouvrages de haute spiritualité. Les religieux nous en ont conservé la liste. C'étaient tout d'abord les œuvres de sainte Thérèse, en leur première édition de Salamanque datée de 1588. Puis *le Mépris du monde* de Louis de Grenade, *les Exercices spirituels* de Fray Garcia de Cisneros, les œuvres du Bienheureux Jean d'Avila, les œuvres complètes de Louis de Grenade, *la Prairie spirituelle* de Basilio de Sanctoro, *l'Art de servir Dieu*, de Fray Rodrigo de Solis, *la Vie du Christ*, *la Fleur des Saints*, sans parler des missels, rituels, bréviaires et autres livres de dévotion.

Philippe II, sans cesse débordé par les affaires gouvernementales, avait-il le temps de lire beaucoup? Il semble plus probable que la majeure partie de ses heures libres il les employait à prier. Il nous apparaît surtout comme un homme de prière, un des plus extraordinaires qu'on ait jamais vus. On se rappelle de quelle façon prodigieuse il avait organisé, dans son Escorial, la prière pour les morts : la continuité, l'énormité d'une telle intercession, enfin, redisons-le, cette violence inouïe faite au Ciel a quelque chose de surhumain. Mais il entendait qu'on y priât aussi pour les vivants. Avec ses moines,

il priait pour eux et pour lui-même. Dans cette petite chambre adossée à la Capilla mayor et d'où la vue plongeait sur le maître-autel, où le Saint-Sacrement était souvent exposé, au milieu du silence et des ténèbres nocturnes, il s'abîmait dans des méditations et des oraisons ferventes. Le Saint-Sacrement était son grand conseil. Là, agenouillé devant l'autel, il confiait à Dieu ses soucis de souverain, ses hésitations de justicier, ses scrupules et ses cas de conscience. Pour toutes les grandes entreprises du règne, — la répression des Maures, la révolte des Flandres, l'expédition de l'Armada contre l'Angleterre, l'intervention dans les affaires de France et la lutte contre Henri IV, c'est là qu'il venait prendre ses résolutions suprêmes. Voyant la main de Dieu dans les moindres événements d'une vie humaine, convaincu que Dieu seul peut donner la victoire, il considérait la prière comme l'unique moyen de faire fléchir les circonstances et de maîtriser les destins. Dans les moments critiques, au plus fort de la lutte, il voulait être comme un autre Moïse, les mains levées vers l'Éternel, en un geste d'imploration inlassable, jusqu'à la déronte complète de l'ennemi. Mais ce n'étaient pas seulement quelques lévites qui allaient soutenir ses bras, pendant cette prière obstinée, c'était un peuple tout entier. Tous ses royaumes, il les mobilisait en quelque sorte pour l'assaut du Ciel...

Il faut prendre ces mots au pied de la lettre. A plusieurs reprises, quand la guerre contre l'hérétique ou l'infidèle devenait particulièrement angoissante, Philippe a prétendu imposer à tout son peuple cette oraison collective, continue et pressante, comme le cri obstiné et presque furieux qu'on entend à Lourdes autour de la piscine. Pour l'Armada, cela devint quelque chose de formidable. Pendant tout le printemps et l'été de l'année 1588, il y eut, d'un bout à l'autre de l'Espagne, des manifestations religieuses véritablement inouïes.

A Madrid, pour la Saint-Jean, la Saint-Pierre et Paul, et les autres grandes fêtes de la saison, communion générale des fidèles, accompagnée de processions et de cortèges de disciplinants. Tous les jeudis, dans tous les couvents et toutes les cathédrales du royaume, exposition et grand messe du Saint-Sacrement. D'heure en heure, deux religieux en surplis se tenaient agenouillés sur les degrés du maître-autel, demandant à Dieu la victoire pour l'Armada du Roi catholique. Dans tous

les couvents d'hommes et de femmes, oraison perpétuelle de jour et de nuit, sans interruption, devant le Saint-Sacrement, en dehors des heures consacrées aux offices du chœur. On devait établir un roulement, entre les religieux, de manière que l'oraison ne cessât jamais!... A San Lorenzo, procession tous les jours, et, tous les vendredis, discipline. « Tous les jeudis, écrit le Père de Sepulveda, on exposait le Saint-Sacrement avant la messe et la procession se déroulait à travers les nefs de la basilique. Le Roi y assistait avec son fils, le Prince héritier, et avec l'Infante. Quelquefois, empêché par la goutte, il ne pouvait quitter son appartement. Alors, c'est le Prince héritier qui le remplaçait, tenant un cierge comme les religieux de la maison. Au village de l'Escorial, il y eut aussi des processions; particulièrement une fameuse, à laquelle prirent part une foule de disciplinants portant des cierges et des croix et une image très dévote de la mère de Dieu. Ils montèrent en procession à San Lorenzo, et ce fut un beau spectacle. Le Roi, le Prince héritier et l'Infante se mirent à une fenêtre pour les voir. Il y avait deux files nombreuses d'enfants, les filles d'un côté et les garçons de l'autre, qui se flagellaient. Et immédiatement après venaient les disciplinants qui se mettaient les épaules en sang et beaucoup d'entre eux étaient dans un état pitoyable et couverts de plaies : tout cela pour que Notre Seigneur donnât victoire et bon succès à l'armée catholique. Dans toute l'Espagne, on ne s'occupait que de cela. On ne connaissait plus d'autres fêtes que celles-là : ces supplications pour la victoire!... »

Ainsi l'Espagne tout entière, entraînée par son roi, n'était plus, en ces mois tragiques, qu'une immense maison de prière. Quand l'Armada périt, les étrangers, les protestants surtout, en firent des gorges chaudes. Ils disaient dans leurs pasquins, que l'armée espagnole s'était envolée au Ciel avec ses prières.

Ces manifestations publiques, ces dévotions passionnées et quelque peu théâtrales, Philippe s'y croyait obligé comme souverain. De même aussi, comme adversaire de toutes les hérésies propagées par la Réforme, il se croyait obligé de témoigner pour les reliques des saints une vénération extraordinaire et de leur rendre des honneurs tout particuliers, d'un caractère magnifique et triomphal. Dès les premières années de la construction du monastère, il y eut des fêtes populaires, auxquelles nous avons fait allusion, à l'occasion du transfert de diverses

reliques insignes, notamment celles de saint Jacques et de saint Laurent. Ces fêtes se renouvelèrent, à des intervalles plus ou moins rapprochés, jusqu'à l'achèvement définitif de l'Escorial.

La plus belle, la plus colossale, si l'on peut dire, fut la dernière. Elle eut lieu en 1598, quelques mois avant la mort de Philippe II : ce fut en quelque sorte son testament, son legs suprême à son monastère de San Lorenzo. Une idée très haute, très noble, toujours un peu macabre, comme tout ce qui sortait de la pensée ou de l'imagination de cet homme mélancolique, avait guidé sa démarche. Il voulait sauver de la destruction et de la profanation tout ce qui restait encore de reliques dans les pays envahis ou menacés par les protestants : ainsi l'Espagne et, plus spécialement, l'Escorial deviendrait le dernier refuge des saints. Ce serait l'arche de salut au temps de la grande désolation. N'y avait-il pas là comme une anticipation de l'avenir, une vision prophétique de ce qui peut arriver en nos jours troublés : l'Escorial devenant le suprême abri du Pontife romain chassé par la Révolution des vieilles demeures vaticanes ; l'Espagne *fin des terres*, pointe extrême de l'Europe au milieu de l'Océan, recueillant, à l'abri de ses montagnes, les derniers vestiges de la latinité et de la civilisation occidentale ?...

Quoi qu'il en soit, Philippe qui, en toutes choses, voyait grand, voulut que ce transfert des corps saints fût une manière d'apothéose. Après la procession des morts, à laquelle il avait fait assister son peuple, ce serait la procession des saints...

Une commission fut organisée par lui à l'effet de rechercher et de recueillir les reliques en péril dans tous les pays du Nord : en Allemagne, en Pologne, dans les Pays-Bas et en Flandre. Elle était composée de quatre ou cinq personnages d'une fidélité et d'une compétence éprouvées : un religieux augustin très savant, un docteur en droit, pour aplanir les difficultés d'ordre canonique qui pourraient se présenter, un commissaire apostolique désigné à cet effet par le Pape, et enfin un majordome, ou un économe pour régler les questions d'intérêt.

Au bout d'une année, les chasseurs de reliques en avaient réuni quatre grandes caisses, qui furent scellées et enveloppées de toile cirée, afin de les préserver de la pluie et de la neige. Et la pieuse cohorte, avec son butin, se mit en marche. Le 30 décembre 1597, ils partaient de Cologne, où on leur avait

suscité des avanies et où ils tremblèrent pour leur trésor. Le 4 janvier suivant, ils étaient à Francfort. De là, à travers la Bavière et le Tyrol, ils s'acheminèrent vers l'Italie. Les ossements sacrés, ayant traversé le Rhin, traversèrent les Alpes, au milieu de mille dangers auxquels leurs conducteurs n'échappèrent qu'à grand peine. Ils firent si bien que le 26 du même mois, ils arrivaient à Milan. A partir de cette étape, leur marche devint véritablement triomphale. Depuis Gênes, où ils s'embarquèrent, jusqu'à Madrid, en passant par Barcelone, ce fut une succession de réjouissances et de solennités religieuses. A Madrid, une immense procession se porta au-devant des corps saints, traversa toute la ville et ne s'arrêta que devant le Palais royal, où un somptueux reposoir avait été dressé. Philippe, immobilisé par la maladie, ne put accompagner la procession, mais il se fit porter devant une fenêtre de ses appartements d'où il assista au passage du cortège et où il reçut la bénédiction du Saint-Sacrement...

Après cela, ce fut, pour lui, la joie de contempler son trésor. Comme lorsqu'il recevait une toile de Titien, mais dans un tout autre sentiment, il tint à être là, lorsqu'on ouvrit les caisses. Il toucha de ses mains les miraculeuses reliques, il les baisa de sa bouche, les vénéra des yeux et du cœur : ce fut son dernier grand bonheur en ce monde. Puis, toujours au désespoir, à cause de ses infirmités, de ne pouvoir les suivre lui-même jusqu'à l'Escorial, il les fit transporter à San Lorenzo, où de riches reliquaires les attendaient et où de nouvelles cérémonies, d'une pompe inusitée, se déroulèrent à travers les cloîtres et les basiliques. Il y eut même, pour commémorer ce grand événement, des concours de poésies lyriques en latin et en castillan. Enfin ce fut une de ces solennités dont les moines gardèrent longtemps le souvenir...

UN PROBLÈME HISTORIQUE

L'intention du Roi était de faire de l'Escorial un lieu de sainteté incomparable. Rome même ne pourrait rivaliser avec l'Escorial pour le nombre des corps saints. Ce serait le plus grand reliquaire du monde entier.

Vivre au milieu des saints, parmi tous ces corps vénérables qui avaient été, de leur vivant, les temples du Saint-Esprit,

Philippe se persuadait que c'était une sûre méthode pour se sanctifier lui-même. Car, à l'imitation de son grand modèle le roi Louis de France, — et surtout pendant ses dernières années, — il s'efforçait vers la sainteté. L'observation scrupuleuse des rites, la pratique de toutes les dévotions prescrites par l'Église, cela c'est le premier degré, un degré inférieur de la piété auquel Philippe, dans la ferveur de sa foi religieuse, ne pouvait se tenir. Comme les écrivains mystiques de son temps, dont il avait les livres dans son oratoire, il prétendait « expérimenter » l'objet de sa foi et de son amour, le toucher, comme dit saint Angustin, par un bond de toute son âme et de tout son cœur, *toto ictu cordis*... et enfin, pour reprendre une expression courante de la langue dévote de ce temps-là, « entrer en amitié avec Dieu ». Être près de Dieu, ne pas le quitter, ni le jour, ni la nuit, ce violent amour, cette espèce de faim de Dieu expliquent qu'il ait voulu bâtir sa cellule et dresser son lit tout contre le tabernacle. Les dernières années de sa vie, il les a vécues les yeux fixés sur le Saint-Sacrement.

Tous les jours, la messe de l'aube, qui se disait à son intention, le tirait du sommeil. Quelquefois c'était en pleine nuit, ou le jour pointait à peine : il était quatre heures du matin. Les voix fraîches et candides des enfants du séminaire montaient jusqu'à lui des profondeurs ténébreuses de la basilique. C'était, pour cette âme avide de Dieu, comme un réveil en plein ciel. Il y puisait toute une provision de force et de courage pour les dures tâches de sa journée. Et puis, le soir, sa besogne de souverain accomplie, c'était l'isolement farouche dans l'ombre de la cellule où il s'enfermait, seul devant son crucifix, ce crucifix qu'il tenait de l'Empereur son père et qu'il pressait, à ses derniers moments, contre son cœur et ses lèvres. Une oraison ardente, un colloque passionné, des baisers et des larmes : il ne cessait cette pieuse contemplation que lorsqu'il tombait, vaincu par la fatigue...

Il est peu probable qu'il ait connu les états mystiques d'une sainte Thérèse ou d'un saint Jean de la Croix. Cependant il paraît bien que, sur son lit de mort, quelque temps avant d'expirer, il ait eu une véritable extase. Les prélats qui l'assistaient, l'archevêque de Tolède, Garcia de Loyasa, et son confesseur, Fray Diego de Yépès, en jugèrent ainsi, à voir l'altération singulière de ses traits et, en même temps, l'expression

tendre et comme enivrée de son visage. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il se sentit plus mal, il dit à ceux qui l'entouraient : « Quand mon heure viendra, avertissez-moi, afin qu'à ce moment-là, je sois en conversation avec Dieu et tourné tout entier vers Lui... » *Hablar con Dios*, parler avec Dieu : tel fut le dernier vœu de ce mourant.

Sa mort fut quelque chose d'admirable et d'atroce. Au milieu de souffrances inouïes, dans l'infection et la décomposition effroyable de tout son corps, il sut garder une patience et une sérénité d'esprit presque surhumaines. Aux pires moments, il montra un visage souriant. Lui-même parlait de sa mort comme d'un départ joyeux. Aussi les moines de San Lorenzo, qui le virent mourir avec autant d'humilité que d'héroïsme, ne doutèrent-ils point qu'il ne fût un saint. Assurément, ces bons religieux prodiguent un peu la sainteté : çà et là, dans leurs mémoires et leurs annales, ils nous parlent avec éloge de tel personnage qui s'est laissé allé à commettre tel méfait pendable : à leurs yeux, ce n'en est pas moins un saint. Mais une sainte Thérèse n'a pas de ces indulgences. Or, dans ses lettres, elle appelle Philippe II, « ce saint Roi ». Les plus hautes autorités ecclésiastiques du royaume pensaient évidemment de même. A peine Philippe eut-il rendu le dernier soupir que l'archevêque de Tolède nomma une commission dirigée par le propre chapelain du mort, le licencié Cervera de la Torre, afin de recueillir les exemples de vertu et de piété donnés par le Roi au cours de sa vie. Philippe II, pour ceux qui l'avaient connu, était un personnage édifiant et exemplaire. Et cette enquête, ordonnée par l'archevêque de Tolède, c'était un commencement de canonisation.

Rome se fût-elle prêtée à cette consécration suprême de sa mémoire? On pourrait le croire, si l'on ajoute foi aux paroles que prête au pape Clément VIII un historien espagnol contemporain : « En consistoire public, écrit Don Pedro Salazar, le 9 du mois d'octobre de l'an 1598, dès qu'on apprit la mort du Roi, le Pape, qui se trouvait alors à Ferrare, prononça que sa vie entière n'avait été qu'une lutte perpétuelle contre les hérétiques et qu'en récompense d'un tel mérite, et aussi de ses héroïques vertus, il croyait que le Roi jouissait de Dieu, et que, sauf les saints canonisés, on ne pouvait le comparer à personne... »

Telles furent la vie et la mort de Philippe II à l'Escorial, — une vie et une mort à tout le moins extraordinaires. Il avait réalisé là ce à quoi il tenait le plus au monde : glorifier Dieu, exalter l'idée de Dieu. Et en même temps, il y avait développé les instincts les plus nobles et les plus élevés de sa nature. Dans ce cadre grandiose et sévère de l'Escorial, il est incontestable que Philippe nous apparaît avec un prestige que nul souverain n'a possédé à un pareil degré. En lui resplendit un type tout à fait supérieur d'humanité.

Comment concilier un type de cette envergure avec le fourbe et le criminel que nous représentent encore beaucoup d'historiens? On me dit à cela : « Nous sommes des monstres : le meilleur et le pire se mêlent constamment en nous. Et les psychologues de nos jours se font un jeu et comme un plaisir de déceler, sous les eaux dormantes des âmes les plus paisibles et, en apparence, les plus inoffensives, les pires pourritures morales et les amorces des plus violentes et des plus hideuses passions... » Cela est bien possible : un empoisonneur et un assassin peuvent, à la rigueur, faire bon ménage avec un dévot. Mais avec un chrétien sincère, profondément religieux, à la conscience dévorée de scrupules et qui se pique, avant tout, d'être un justicier?... Voilà le difficile, lorsqu'on s'occupe du cas de Philippe II. Peut-on admettre qu'avec cette conscience, ce continuel souci du juste et du bien, sans parler de ses autres préoccupations d'un si haut caractère, ce Roi ait été le bas criminel, l'ignoble tyran que l'on dit?...

Faut-il croire qu'une fois sorti de son Escorial, il changeait de nature, au point de devenir un autre homme?... Nous allons le voir à l'œuvre dans une série de circonstances et dans toute une longue affaire où il s'est engagé à fond, avec une obstination et une rigueur qui ressemblent à l'accomplissement d'un devoir : je veux dire cette romanesque et tragique aventure, où sombra la fortune de son secrétaire, Antonio Perez, et qui, exploitée par des adversaires acharnés et sans scrupules, le couvrit d'infamie et même de ridicule aux yeux de toute l'Europe...

Louis Bertrand.

FEMMES D'AUJOURD'HUI

II [1]

INGÉNIEURS

Dix-huit cents mètres carrés d'un terrain vague, agité comme une dune de plis et de mouvements, ceint d'une palissade, boursouflé de cratères où fume la chaux vive, creusé de flaques en forme de souliers à clous. Là-dedans, une cinquantaine de terrassiers : Parisiens à la ceinture rouge, aux reins fiers, racés jusqu'à la casquette généreuse; Italiens dorés aux minces poignets d'acier, souples sous le poids du pic; Mahométans de Biskra au crâne oblong et tondu, le visage verdâtre, les gestes amollis par l'Afrique. Et ces termites humains abattus sur ce chantier le perceraient, le creuseraient, le cribleraient de trous en silence, si la machinerie ne venait à la rescousse en imitant les plus horribles bruits de la nature, tonnerre, avalanche, bourrasque, mascaret. Voici la perforeuse électrique. Un ouvrier parisien l'enlève, trois fois plus lourde que lui, deux fois plus haute; il fiche la mèche en terre; le courant part : alors c'est le vacarme d'un bolide qui passe, du grand rapide sous le tunnel. Voici les tours barbares à pilonner le béton dans les puits, un échafaud de catapulte en madriers grossiers et branlants d'où le pilon tombe sur le pilotis régulièrement avec une apparence, en même temps, d'accident et d'horlogerie. Voici des machines à vapeur de quinze chevaux étiques, boueuses, rouillées, qui grincent et ferraillent. Voici les pompes au halètement infernal pour épuiser l'eau dans les

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

puits, commandées par des hommes bleus, comme dans les jouets mécaniques.

Un petit taxi dont le roulement s'est fondu dans ces bruits de cataclysme, s'arrête devant une ouverture de la palissade, et il met à terre une jeune fille en tailleur gris coiffée d'un feutre mou, bottée de cuir assorti, une serviette sous le bras.

Dans cet endroit inhumain où l'unité de mesure est la tonne, où règnent le fer, le feu et les muscles, elle s'aventure, poids-plume.

Aussitôt, les bras qui tournaient les manivelles, les reins ceinturés de rouge qui suivaient la parabole de leurs pioche, les Parisiens qui portaient leur perforeuse comme un stylo, les hommes bleus des machines à vapeur, les homme en combinaison jaune des machines électriques, et ces maîtres du rythme qui actionnent la pompe à bras se sont arrêtés net. Le pilon est resté suspendu dans son échafaud, la machine à forer a éteint son tonnerre. Un grand silence a bourdonné et les visages retournés ont dit ce mot qui sent tout son Paris :

— Tiens, la voilà, la Joconde!

Elle est pour la Société des entreprises de forage. Elle vient pour les pilotis. Elle avait rendez-vous avec l'entrepreneur des ravaux. Il lui a manqué de parole. Elle se trouve toute seule devant la Force. Elle approche, évitant les flaques, posant le bout de son soulier ouvragé, — du 36, — sur les places sèches.

Contre sa frêle personne se dresse le monde le plus infatué de sa supériorité virile, et l'on peut à peu près certifier que la même idée se glisse dans ces cinquante cerveaux : « Elle ne saurait même pas repriser des chaussettes! »

Ce qui est faux.

Un vent de 89 soulève l'orgueil sous ces pectoraux conscients. Le contrôle, la critique, le pouvoir, le commandement haïssables ont pris les traits de la créature secondaire. Il y a là une mascarade de l'ordre établi, une comédie, un genre de guignol. Comme, avec ses airs précieux, elle est charmante, on se contente de rire; et l'ironie de leurs propos accapare tout le dynamisme qui se dépensait, il y a cinq minutes, dans « la terrasse ».

La jeune fille a entendu. Cela lui est égal. Elle appelle cet état d'âme « la résistance des matériaux humains ». Elle vient pour les pilotis, un point, c'est tout. Et elle va droit à la pre-

mière cour où le pilon est demeuré en l'air, tandis que le tube à béton émerge encore du puits de deux mètres au moins.

Elle aborde les ouvriers de la machine :

— Voudriez-vous remettre en marche? demande-t-elle gentiment.

Eh! bien, oui, on va remettre en marche pour lui faire plaisir, parce qu'elle a vingt-cinq ans, un joli sourire et ces beaux yeux qui plaisent aux Parisiens.

— Mais, pense le mécanicien, pour ce qui est d'obéir à une femme, macache!

Et malgré tout, on ouvre la vapeur, les chevaux étiques se remettent à tourner, le piston va et vient, les bielles, comme un bras de Sénégalais à la poigne robuste, s'élancent en avant pour actionner le treuil du pilon, là-haut. Il retombe: ses coups de bélier accompagnent l'asthme bruyant de la machine. La jeune fille, sans souci du tintamarre, fait mesurer à la règle géante l'enfoncement du tube à chaque coup. Elle ouvre sa serviette, se reporte à ses calculs, il y a une perte en centimètres. Sa jaquette enlevée, les mains nues, elle retourne à la motrice, l'arrête d'autorité, démonte une bielle.

Autour des quatre planches qui forment l'abri de la machine, dix à quinze terrassiers se sont rassemblés, le coude sur l'outil, pour la regarder travailler. Le genre de leur sourire a changé. Ils hochent la tête, ne disent plus rien, épluchent ses gestes irréprochables de bonne mécanicienne. Ils essayent un procès. Ils perdent. La « Joconde du chantier » est précise, rapide, sûre d'elle. Et puis, il y a cette serviette bourrée de calculs où, leur travail, elle l'a fait idéalement, avant qu'ils ne se collettent avec la terre, avec cette Seine insidieuse qui vient jusqu'ici mouiller le sous-sol. L'ordre spirituel leur apparaît. Ils s'entre-regardent en clignant de l'œil comme autour d'un enfant prodige...

Les femmes ont été admises pour la première fois à l'École centrale en 1918. Depuis lors, elles s'y sont succédé au nombre de trente-cinq. Elles ne sont que cinq en 1928. Leur nombre annuel se maintient sans augmenter.

Les garçons de cette docte maison furent bien quelque peu surpris la première fois qu'ils virent au cours, à côté d'eux, certaine gamine aux cheveux fous que je croyais jusque-là plus

férue de cyclisme que de théorèmes, une amazone de la pédale, parcourant les routes de ma campagne à toute vitesse, faisant corps avec sa roue d'acier, comme une petite Fortune sans ailes. Est-ce que l'altitude où se hausse l'école, vis-à-vis de l'univers, n'était pas rabaissée du fait que des jeunes filles à la mine aussi espiègle que Mlle Alice y pouvaient parvenir?

Il en vint une, puis deux, puis trois. Ces demoiselles travaillaient ferme. Ma jeune amie Alice, sortie de l'École dans les soixante-quinze premiers, malgré ses cheveux fous et ses capricieuses randonnées à bicyclette, a épousé l'un de ses camarades de promotion, ce qui est un fait-divers assez fréquent à l'École centrale. La dot de ces jeunes filles est un parchemin, — papier monnaie qui en vaut bien un autre. Quelquefois ils dorment sans servir dans l'armoire de la mariée.

Alors c'est une prime d'assurance.

Mais, depuis dix ans, quelque chose a changé imperceptiblement dans l'atmosphère de l'École. C'est un je ne sais quoi Des riens : une cravate mieux nouée, les souliers plus reluisants. Une gaîté plus civile. Des coquetteries de l'esprit. De la retenue De la tenue. Un grain de cette vertu aimable, la discrétion.

Quand deux ou trois cents garçons se trouvent rassemblés dans une vie commune, c'est une masse humaine. Mais qu'une femme paraisse, c'est une société qui s'organise sur-le-champ.

Érasme a mis dans la bouche de la Folie ce joli discours : « Faites une femme, dis-je à Jupiter, et donnez-la à l'homme pour compagne. Il est vrai que la femme est un animal extravagant et frivole, mais il est aussi agréable et plaisant, et, vivant avec l'homme, elle saura tempérer et adoucir par ses folies son humeur chagrine et bourrue. »

Et voilà comment l'École centrale s'est heureusement ressentie de la venue des femmes dans ses amphithéâtres et ses laboratoires.

Quand ce grand diable de G... C..., si fameux alpiniste, sortit de l'Institut électrotechnique de Grenoble, il trouva dans cette Société de construction une place d'ingénieur. C'était au temps où la S. A. C. (Société Anonyme de Construction) allait jeter sur la Durance ce petit pont de ciment armé, pareil à un arc bandé pour lancer les trains sur l'autre bord. Il trouva là une douzaine de techniciens qui, en sa qualité de dernier venu,

l'envoyaient à leur place sur les chantiers sans intérêt. Mais quand il revenait au bureau d'études, parmi les têtes des dessinateurs, il voyait des cheveux châtains, tirés sur les tempes, à la Vierge, pour former un magnifique chignon démodé ; il voyait des yeux sans fard, des joues sans poudre, une bouche sans rouge : une jeune fille semblant sortir de l'Exposition de 1900. Cette tête brune ne se relevait pas souvent. G... C... s'informa. On lui dit que c'était Mlle X, et qu'elle était chargée des calculs pour le pont. Alors la Durance l'intéressa. Il se fit montrer les projets de la construction sur papier bleu. Il les vit en mille lignes blanches, en plan, en coupe et dans l'élévation que d'un coup de crayon lui en fit avec bonne grâce Mlle X.

Ce pont sans pile suspendu à un mince arceau de ciment dont la corde égalait la largeur de la Durance, cette parabole de béton le sidéra, et il osa en discuter la possibilité. Mlle X... fut fâchée. Son pont lui était cher. Sous les ordres de l'ingénieur en chef, elle l'avait étudié. L'ingénieur en chef l'avait conçu, mais elle lui avait donné la substance des chiffres, ses dimensions, sa résistance, sa solidité, plus la sécurité des milliers de trains qui passeraient la rivière. Elle refit ses calculs pour ce grand diable de G... C... qui ne l'écoutait pas, qui cherchait à accommoder les deux étrangetés de cette fille, si belle technicienne et si 1900.

Il dit à un ami :

— C'est singulier, elle ressemble à un portrait de ma mère, jeune!

Cette usine se trouve en pleine campagne et les ingénieurs devaient faire popote ensemble. G... C... revoyait donc sans cesse Mlle X... Comme ils étaient pauvres, tous les deux, ils recouraient aux mêmes économies, sur le dessert, sur le café, et s'en apercevaient en souriant. Au bout de six mois, lui, qui s'était juré de n'épouser qu'une femme munie de ressources personnelles et qui pût continuer de vivre, s'il venait à mourir, la demanda en mariage. Elle aimait les souvenirs d'autrefois, se reporter aux générations précédentes, recommencer les gestes des aïeules. Elle rêvait de ces conserves qu'on fait cuire à l'automne pour l'hiver ; de ces lessives pour lesquelles on opère une mobilisation de femmes; du blanchissage des rideaux à Pâques; du calorifère allumé à la Toussaint; du

camphre dont on saupoudre l'été les vêtements : des plats rituels à certaines fêtes de l'année. Elle témoigna le désir de quitter le bureau d'études en se mariant. Un homme ne contredit pas à une telle exigence...

Pendant qu'ils organisaient leur ménage, on construisait le pont. C'est en amateur qu'elle alla le voir au cours de son voyage de noces. Elle le trouva plus beau que son rêve, dressé comme un arc-en-ciel de lumière blanche sur l'azur, et le tablier suspendu à l'arc-en-ciel, avec ses balustres de ciment, son horizontalité inflexible, architecture aérienne dégagée de toute pesanteur. Et elle frémit un peu, elle qui en connaissait la biologie, la substance comme une chair pétrie de ses chiffres et de ses équations.

Puis elle revint dans sa maison où elle ne s'occupe plus que du linge, de la cuisine, des encaustiques savantes, du poli des cuivres.

C'est quelques semaines plus tard que G... C... me présenta sa femme, et que je fis connaissance avec cet air si calme de madone, ces cheveux tirés sur les tempes, ces joues rougies du seul coup de vent de la rue. Quand je lui demandai si elle ne s'ennuyait pas chez elle à présent, elle me répondit :

— Je suis trop heureuse de diriger ma maison et de n'en jamais sortir.

Cette charmante jeune femme ne m'en voudra certainement pas d'avoir conté ici sa belle histoire, que je dédie aux personnes que ce mot de femme-ingénieur terrifie comme le néologisme le plus inquiétant de l'évolution féminine.

L'INGÉNIEUR MÉCANICIENNE

Une soirée de juin au Quartier Latin. Ce seul mot dit mille choses que vos sens ajouteront : odeurs de bocks un peu chauds, d'anis et de cigares, la pente si intelligente du boulevard Saint-Michel aux arbres roussis ; la lumière violette des lampadaires éclairant la promenade des étudiants tchécoslovaques ou siamois, — les Français se trouvant ou au café, ou dans leur chambre de la rue Cujas, de la rue Monsieur-le-Prince, à traduire Lope de Vega ou à évaluer des parallélipipèdes.

Près de moi, deux yeux noirs flambent dans la nuit et une

voix intime, secrète, passionnée de femme apôtre ne cesse, durant la lente descente de cette pente latine, sacrée depuis cinq siècles par le pèlerinage des élites du monde, de me chanter le cantique de la Machine :

— La machine est vivante, elle a une respiration, une circulation, une chair sensible, une physionomie qui parle, qui nous émeut, une majesté, comme les animaux nobles allongés dans le désert ou les palais. Une cruauté, comme les rapaces. Une humeur secrète. Une fantaisie. Des antipathies. Un mystère.

« Une machine à vapeur n'est-elle pas plus que de la matière avec sa palpitation, ses mouvements plus onctueux que ceux d'une baigneuse dans l'eau; les gestes de ses membres articulés plus harmonieux que l'épaule d'un fauve en marche? Voyez la bielle, la roue et l'excentrique, — formule créée par l'esprit humain, multiplicateur de la force mécanique dont la machine est animée. Et dites si le fluide même de l'homme créateur ne l'habite pas?

« C'est un règne nouveau, le quatrième, qui s'insère entre l'animal et le végétal, entre les œuvres de Dieu. Et les hommes ne l'ont pas compris. Ils dominent la machine comme un minéral inerte, et quand la machine souffre d'un grain de sable, d'une bielle usée, d'une grande soif d'huile, la réparent en la méprisant. Mais la femme qui témoigne d'un goût tout particulier pour le tangible, le concret, est plus près des applications de la science que de la science pure. Un philosophe l'a dit : « En vertu de ses préoccupations affectives, la femme est toujours dirigée vers la réalisation immédiate et spéciale. » Avez-vous vu jamais une femme démonter et remonter une machine? Rien de plus curieux, elle a des gestes de tendresse, des gestes maternels. C'est que, voyez-vous, elles aiment leur machine, leur sensibilité s'accorde avec celle de la machine. Elles ne blesseront jamais un engrenage, ne bloqueront pas une bielle, ne forceront pas un écrou.

« Et ne me dites pas que la machine est le domaine exclusif de l'homme, qu'elle évoque l'obligation d'un travail de force. Oui, tant que le machinisme n'était pas venu remplacer en partie la main-d'œuvre, tant que l'électricité n'avait pas, de ses contacts tournants, opéré des prodiges, l'industrie demeurait fermée à la main féminine, mais lorsqu'il n'est que de presser

un bouton pour élever à plusieurs mètres, sans effort, un poids de tonnes, une femme peut opérer aussi bien qu'un homme.

« Aussi, parmi les branches de plus en plus nombreuses de la carrière d'ingénieur, c'est l'électromécanique où les femmes peuvent le mieux réussir, parce qu'à cette intuition sentimentale de la machine, elles joignent la délicatesse et la subtilité. N'est-ce pas à cette subtilité de la femme qu'on demande souvent dans les usines d'automobiles et d'aviation d'éprouver, au son, les moteurs? Dans ces chambres infernales où 10, 12 moteurs, à peine sortis de la main qui en assembla les pièces, commencent leur vie trépidante, en proie aux convulsions cadencées des explosions d'essence, pendant six, sept jours sans arrêt, afin que l'essai soit probant, on voit une femme en observation, prêtant l'oreille, vérifiant la régularité des palpitations, la justesse du rythme, pareille à une doctoresse qui ausculterait un cœur.

« Vous les retrouverez encore dans les laboratoires, où l'on procède aux mesures et aux étalonnages d'appareils électriques, dans les fabriques d'appareils de T. S. F. et de téléphone, dans les ateliers de fabrication, de bobinage ou de lampes qui utilisent la main-d'œuvre féminine.

« Et ce n'est pas seulement leurs qualités de patience, de minutie, de ténacité qu'on y apprécie, mais leurs vertus morales.

« Ce rôle de l'ingénieur d'usine est délicat ; il exige beaucoup de tact, de diplomatie envers le personnel. Là encore l'amour de la justice, le sens du travail, le désir de rendre heureux, la compassion, qui sont choses inhérentes à la femme lui assurent une place prépondérante. L'usine n'est-elle pas une grande famille où tout doit vivre en harmonie? La place de la femme ingénieur à l'usine est indispensable, parce qu'elle est l'agent de liaison entre ouvriers, ouvrières, contremaîtres et patrons. Éventuellement, cette organisatrice du travail peut contribuer à l'apaisement des conflits entre ouvriers et patrons. Enfin l'influence, le rayonnement d'une femme dévouée à la tête d'un atelier d'hommes peut décupler son autorité normale.

« J'ajoute que la femme a le génie inventif plus que l'homme. Il paraît qu'elle a inventé presque tous les arts précieux dont nous faisons usage : elle enseigna le moyen de tisser la fibre de lin, de chanvre, de laine. Elle indiqua la façon de plier

l'osier pour la confection des corbeilles, de cuire la terre au soleil.

« Elle inventa les cataplasmes, les onguents, découvrit les herbes médicamenteuses, domestiqua le ver à soie, trouva les couleurs pour teindre. Du jour où l'industrie a passé de la maison à l'usine, la femme n'eut plus l'occasion de s'ingénier comme autrefois. Mais aujourd'hui qu'elle fait partie de l'usine, il n'est pas dit qu'elle ne reprendra pas la place qu'elle occupait.

Ce n'est pas une héroïne de roman, un personnage en quête d'auteur qui, dans cette nuit intellectuelle de juin, me murmurait à peu près en ces termes sa fantastique théorie. C'était la bien vivante et très remarquable Mlle Marie-Louise Paris, licenciée ès sciences, ingénieur diplomée de l'Institut électrotechnique de Grenoble, fondatrice de l'Institut électro-mécanique féminin à Paris.

Après avoir travaillé deux ou trois ans dans l'industrie, cette vaillante jeune fille, si sensible et si poétique, ayant connu le contact de cette machine qui l'envoûta, fut frappée de l'amitié qui semble préexister entre cet être d'acier et la femme. C'est sur ce rapport psychologique entre la femme et l'engin mécanique qu'elle fonda l'idée de l'École dont elle est aujourd'hui l'intéressante directrice. La voici provisoirement installée dans un amphithéâtre des Arts et Métiers où, aidée par des professeurs de l'École centrale, elle prépare ses jeunes filles à la conquête du diplôme d'ingénieur que l'État l'autorise à conférer.

Par principe, devant une machine à expliquer, c'est au sentiment de ses élèves qu'elle s'adresse. Elle personnifie la transformatrice, fait don d'une âme à la dynamo, humanise le moteur. Ces demoiselles prennent des leçons de poésie sans le savoir. Son enseignement est méthodiquement féminin. « Il ne faut pas, dit-elle, instruire les filles comme les garçons que l'on farcit de lois abstraites avant qu'ils n'aient touché un levier, un moteur, une bobine. Avec la femme, c'est toujours du tangible qu'on doit partir. Mettez-les d'abord à une dynamo, à une turbine. Donnez-leur l'amour de cette vie secrète : éveillez leur curiosité, faites-leur goûter le mystère; puis démontez-leur les pièces détachées; analysez l'organisme qui haletait tout à l'heure, et alors, vous les initierez à des lois déjà à demi suggérées, vous matérialiserez les équations, vous objectiverez

les définitions. Et vous obtiendrez des techniciennes aussi éclairées qu'éprises de leur métier. »

Une première conséquence de ce sentimental enseignement, c'est que les chefs de l'industrie électromécanique, qui ne manquent certainement pas d'ingénieurs, attendent avidement chaque année la promotion des élèves de l'Institut pour leur offrir des places de techniciennes. Sans aller jusqu'à la foi fervente de Mlle Paris qui voit un peu grand, quand il s'agit de la femme, et lui attribue par exemple des vertus de justice, d'équité, de commandement, voire le génie d'invention qui ne me paraissent pas choses particulièrement féminines (attendu que l'autorité des « patronnes » est généralement redoutée, et que, jusqu'à nouvel ordre, l'ingéniosité a été le fait de l'homme), ces chefs d'industrie apprécient en elles ce soin affectueux de la machine qui en fait d'excellentes ingénieurs du matériel. Elles en sont un peu comme les sages-femmes très savantes, intuitives, divinatrices, qui joignent à la science du docteur le modeste dévouement de la praticienne et ses humbles exigences pécuniaires.

L'INGÉNIEUR AGRICOLE

Line, Edith, Marie tenaient une ferme à L. dans le Calvados. Line portait des chapeaux chapeliers et des costumes tailleur. Édith se mettait en toile blanche avec, au cou, une régate noire. Marie s'habillait avec quatre-vingts centimètres de cretonne imprimée de pavots, de pivoines, les bras et les jambes comme Joséphine Baker. Elles ne comptaient guère, à elles trois, plus de soixante années printanières, et vivaient seules dans cette maison de ferme isolée, à mi-côte d'une de ces vallées verdoyantes et rectilignes de la Basse-Normandie où passe toujours un chemin de grande communication.

Elles étaient dévorées de caprices, élevaient des chats siamois dans leur chambre à coucher, avaient un poste de T. S. F. dans la laiterie, faisaient du 120 sur la route de Caen si l'idée leur chantait tout à coup d'aller entendre le soir *Madame Butterfly* au théâtre ou d'avoir le lendemain des pamplemousses à leur premier déjeuner.

Elles n'avaient qu'une domestique, mais quelle cuisinière ! Vieille Parisienne ayant servi dans les villas de Saint-Cloud ou

de Saint-Germain, puisant à la source même la crème d'Isigny, les œufs des poules anglaises, le pur froment, le beurre chair de noisette, un miel olympien, elle en composait à chaque repas des entremets pour ces trois chattes.

Ce soir, elles lisaient Proust jusqu'à minuit en attendant leur tour de baignoire au cabinet de toilette. Elles avaient les ongles faits, le corps oint, le linon le plus fin, les plus derniers romans, les revues les plus internationales, la meilleure cuisine, la plus rapide marque d'auto, les fleurs les plus singulières, tous les raffinements, toutes les délicatesses, toutes les libertés,... sauf celle de quitter cette ferme solitaire où elles passaient leurs journées dans un âpre travail, austères comme trois religieuses généreusement sécularisées.

Cinq cents poules blanches d'Angleterre, sélectionnées, les pattes baguées et chiffrées, se dandinaient mécaniquement dans un pré vert entouré de barrières vernissées. Tous les matins, à six heures en été, à sept en hiver, ou Line, ou Edith, ou Marie, car ces aimables filles si diverses s'interchangeaient à leur fantaisie, descendaient leur composer une pâtée tiède et scientifique.

Je connus Edith, avec sa régate noire et son air de jouer au tennis, fort anxieuse de la naissance d'un petit veau. Ce fait accompli, au bout d'une semaine, on ôta le nourrisson à sa mère dont on ne voulait pas perdre le lait magnifique et les trois sœurs l'adoptèrent. A tour de rôle elles allèrent à l'étable pour l'alimenter d'un doigt trempé dans une bouillie spéciale. Ainsi le petit veau téta successivement les ongles roses de Line, d'Edith et de Marie.

Marie, que le jeune taureau pie regardait d'un œil torve quand elle passait toute vêtue de tulipes ou de pivoines écarlates, d'où sortaient ses sombres bras, était enragée de politique. Elle réclamait tous les jours le barattage du beurre à l'heure du journal parlé de la tour Eiffel. La mécanique de l'écrémeuse déroulait son mouvement d'horlogerie dans la grande laiterie ripolinée de blanc, où les seaux étamés regorgeaient d'un lait neigeux, où cela crème fraîche et fluide prenait à peine une teinte d'ivoire, où il sentait le beurre à trente francs le kilo, et où un homme absent parlait d'une voix sonore. Marie parfois lâchait la manivelle de la baratte; sa personne ocrée s'encadrait dans la fenêtre verte et elle interpellait :

— Line ! Edith ! le président du Conseil a posé un ultimatum à la Chambre cette nuit à vingt-trois heures. — Edith, Line, le radical-socialiste n'a pas passé à Angoulême, à Pontarlier. — Vous ne savez pas? Le délégué boche à la Société des nations a déclaré que l'Allemagne voulait bien passer l'éponge...

Et il sortait de ce fatras un beurre d'une chair fine et fondante qui laissait au palais une cascade de goûts d'une fleur de plus en plus fine. Chaque jeudi, ces demoiselles en entassaient les mottes rectangulaires à l'effigie d'un cygne, — leur marque de fabrique, — dans de grands paniers, les couvraient de serviettes blanches comme du pain béni, et le chef de culture arrimait le tout dans l'auto à côté des corbeilles de ces œufs britanniques que dégorgeait chaque jour, à pleines hottes, le pré aux barrières blanches.

A ce moment, il y avait toujours une dispute pour le volant entre les trois sœurs interchangeables. Mais Edith ayant brisé un jour un des leviers, et Marie mené ses sœurs droit au fossé par excès de vitesse, Line, de par l'autorité de son costume tailleur, s'emparait généralement de la direction.

A grand tapage de klakson, elles opéraient dans le marché une trouée sensationnelle.

C'était à Montchaux l'Éventé, la foire si fameuse, nourrice de Paris, où viennent pomper tous les intermédiaires pour ce qui concerne les becs fins de la capitale. Parmi les longues blouses bleues repassées comme des surplis, et ces bonnets de broderie si plats et si bas qu'ils écrasent le front des femmes, ces trois filles qui semblaient aux paysans issues d'un journal de modes, débarquaient leur marchandise. Des cultivateurs millionnaires et coiffés de la haute casquette antique, piqués de voir la prospérité des demoiselles de la ville, se divertissaient en catimini de leurs chapeaux brodés, de leurs souliers damasquinés, ou bien leur tournaient d'affreux compliments sur leurs dents, sur leur bonne mine. Mais elles, droites devant leurs paniers de beurre et d'œufs étalés, se bornaient à répondre d'un petit refus cassant aux intermédiaires de Caen ou de Bayeux qui proposaient de rafler leur cargaison entière à trois sous, à deux sous au-dessous du cours. Elles s'avisaient même parfois, — attentatoires à l'économie politique, — de faire monter par amusement de cinq sous, de sept sous, parfois de

dix, le taux du marché, rien qu'en réservant une heure durant leur marchandise enviée.

Edith, en s'introduisant pour le retour dans la torpédo, serrait trois ou quatre billets de mille francs dans son petit sac en peau de crocodile, « parce que, disaient ses sœurs, c'est le sien qui ferme le mieux ».

Vers la fin du mois on entendait sortir des exclamations, des protestations du petit bureau vert pomme, au rez-de-chaussée. Leurs trois têtes sur un registre, elles faisaient des comptes. Edith, cachant sa nichée de chats siamois dans son tablier, s'effarait de la note du vétérinaire, de la prime d'assurance, de la facture du Lancashire pour trois coqs à quatre cents francs l'un, des gages de la fille de basse-cour, du prix du grain, des tourteaux, de l'essence, des billets de théâtre et des pamplemousses. Line, consciente des responsabilités encourues, ouvrait avec une sueur froide le coffre-fort, froissait dans ses doigts des billets de banque tels qu'on n'en voit plus qu'à la campagne, fripés, n'en pouvant plus, incapables même d'un cri

— Ça s'équilibre ! s'écriait-elle joyeusement.

— Alors, nous faisons venir le dernier « Conrad » sur Ribes ? demandait Edith.

— Moi, je veux les discours de Poincaré, réclamait Marie.

— Donne-nous plutôt Londres, reprenait Line ; j'ai besoin d'entendre les Sisters Hamilton chanter leurs fox-trotts.

Tant pis si vous trouvez un peu folles ces Trois Grâces cultivatrices. Moi, je les juge plus sages que n'importe qui de s'être rendu possibles à elles-mêmes cette réclusion, ce sevrage de toute société, de tout plaisir citadin, de tout commerce de l'esprit, de tout contact avec le monde, de toute agitation divertissante, enfin, ce fameux retour à la terre dont tout le monde parle et que personne ne voudrait entreprendre.

Leur sapience et leur génie n'auront pas été d'asseoir leurs principales recettes sur les pondeuses d'Angleterre en tirant de ces gallinacées britanniques la plus grosse production d'œufs qu'on eût jamais connue à L. ; ni de faire rendre à leur lait le maximum de crème en menant paître leurs vaches monumentales à même la petite avoine en vert ou le sarrasin en fleur ; mais de fournir à leurs vingt ans avides de quoi tenir avec bonne humeur dans une existence à laquelle ne les prédispo-

saient ni leur éducation, ni leur tempérament. Voilà ce que j'ai trouvé en elles de plus intelligent. La T. S. F. les maintenait en liaison avec la vie ; l'auto leur donnait l'espace. Elles n'étaient privées ni de théâtres, ni de concerts, ni des gourmandises de l'esprit, ni de celles des yeux ni de celles du palais. Loin de prendre les habitudes rudes et dures, toutes trois, sans concessions, du contact de la terre, de la boue, du fumier sauvegardaient précieusement leurs personnes renchéries, tout en travaillant comme quatre dans leur Thébaïde.

La formule n'est pas mauvaise. Les grands casuistes catholiques qui s'y connaissent et savent le danger de se trop mortifier, ne prohibent pas une sollicitude affectueuse envers soi-même et qui permette à la guenille de supporter d'autres sévérités. Telles ces religieuses que je sais, soumises à une règle austère, à des laudes nocturnes, à des matines, à des jeûnes, à la macération, et qui se confectionnent, le cas échéant, de fines chatteries, peignent et brodent des merveilles, chantent avec délectation la plus belle musique, traduisent le plus beau latin et cultivent les plus belles fleurs pour la plus adorable chapelle du monde.

Quel tort j'aurais fait à l'agriculture près des jeunes filles cultivées qui rêvent des champs, si j'avais dit : « La femme qui se consacre à la terre doit renoncer à tout plaisir intellectuel, à toute coquetterie, à toute élégance, à tout amusement, à toute délicatesse, à tout ce qui constitue le charme de la vie civilisée. »

Il y a donc des jeunes filles de la société qui se consacrent à la terre ?

De plus en plus, et fortifiées du plus solide enseignement agricole, sachant analyser les engrais, reconnaître les terrains, sélectionner des grains ou des animaux, faire de la médecine vétérinaire, manipuler les couveuses artificielles, diriger un élevage, tenir une comptabilité. De véritables ingénieurs agronomes.

N'est-ce pas l'an dernier qu'une jeune fille est entrée avec le numéro 1 à l'Institut agronomique de Paris, vraisemblablement animée de l'idée d'enseigner un jour à d'autres l'hydrographie ou la chimie agricole ?

Voici à Bellevue, dans la vallée de Chevreuse, l'École d'agriculture pour jeunes filles du monde, fondée et dirigée par Mme Thome. Un château Louis XIII converti en Institut de fermières dans le plus spirituel paysage, le plus inspiré, le plus frémissant encore du grand siècle, et là-dedans des filles de l'aristocratie en uniforme de toile rose qui font alterner avec les cours d'agronomie abstraite l'art de charger galamment une charrette de fumier.

Leurs aïeules du XVIIe lanceraient les plus pittoresques exclamations de les voir dans cet équipage, non contentes du divertissement bucolique de traire les vaches qui, à tout prendre, fut embelli par les peintres, les poètes, et qui a tenté des mains royales, mais obligées chaque matin de nettoyer les étables, les écuries, de harnacher les chevaux de labour, de les conduire aux champs, d'atteler la charrue, le brabant ou la herse, et, cramponnées au manche de l'instrument, de tracer un sillon droit.

Ces jeunes filles aux reins forts, aux bras musclés, dont le pied semble mordre dans la terre quand vous les voyez arc-boutées à la charrue ou chargées de ces seaux de lait qui donnent aux femmes un port altier et un noble mouvement de la hanche, n'ont peut-être rien de l'idéal poudré de leurs devancières en ce château. Elles peuvent s'écarter du type de la dame. Elles ne dérogent pas aux lois de la nature et de la beauté qui n'ont jamais interdit qu'une femme eût les épaules robustes, un tantinet de biceps, les hanches rondes, les reins flexibles et des jambes de chasseresse.

Et si, d'aventure, en vacances, ou retournées chez leurs parents, vous retrouvez ces jeunes filles à tel bal, à tel thé dansant, vous ne les distinguerez pas des autres, si ce n'est à plus de santé, à plus de certitudes, à leurs belles mains de Cérès plaquées sur l'habit noir du danseur, aux balancements plus souples de leurs tangos, aux réflexes plus prompts de leurs shimmeys, à leur rire net, à la franchise de leur coquetterie, à cette vérité que donne la Force.

Ce mélange des grandes possibilités physiques, dont sont douées les paysannes, avec une haute culture morale et intellectuelle, produit des résultats qui ressemblent sensiblement à l'accomplissement de la femme. Ce ne fut jamais une qualité

pour elle, tout au plus un charme benêt aux yeux de certains hommes, d'être craintives, incertaines, incapables et embarrassées. Les travaux agricoles ont vite fait d'armer les filles à toute éventualité.

Au château de Bellevue, une nuit, lors des derniers étés très secs, le feu prend dans les greniers à fourrage. Les maîtresses se rendent compte d'où part la fumée. Grand branle-bas. Toutes les jeunes filles hors du lit. On téléphone aux pompiers de la ville la plus voisine et l'on fait descendre dans les cours toutes les élèves de l'établissement qui comprend, outre les jeunes filles du monde, un orphelinat où sont préparées d'excellentes filles de culture ou servantes de ferme. Ces orphelines n'ont pas plus tôt aperçu la fumée lourde sortant des toits, qu'on les voit prendre à travers les champs une course affolée, cependant que les élèves de l'École commencent par filer droit aux étables et aux écuries voisines du sinistre pour en faire sortir les animaux et les garer.

Ces bergères, vous le voyez, possédaient une belle pratique de leurs bêtes et savaient les manier, car ne tire pas qui veut, en pleine nuit, de leurs box pleins de paille cent vaches endormies.

Cependant le foin brûle toujours et nous ne sommes qu'au début de l'histoire. Les pompiers eux aussi dormaient, avec plus de dignité, mais non moins de profondeur. Les ôter à leur lit ne peut être l'affaire d'un instant ; les coups de téléphone se multiplient. Mais le foin encore dans sa fraîcheur fait sentir une fumée de plus en plus âcre. Et voilà ces demoiselles se concertant, car l'on a déjà aperçu des couleuvres de feu se glissant sous les corniches des toits voisins. Chaussées de leurs bottes, leur sarrau rose noué à la taille, les mains aux hanches, elles décident :

— Nous n'allons pas attendre les pompiers.

Deux d'entre elles courent à la lance d'arrosage du potager, et par une échelle se juchent sur un toit menacé et dirigent un jet modeste, mais continu, sur la partie du bâtiment déjà échauffée, le refroidissent, l'inondent, puis, s'avancent vers le foyer et l'attaquent.

Mais déjà une chaîne des dames s'est organisée, des seaux passent de main en main, l'eau circule et incessamment vient fouetter la façade en combustion.

La suie, la fumée, l'eau, la boue, le danger, rien ne les trouble. Ombres d'amazones défendant parmi les ténèbres leur petite cité, elles risquent le froid, les flammèches, l'écroulement d'un pan de mur, et seules, leurs directrices tremblent, sidérées et orgueilleuses, devant tant de détermination et de bravoure.

Au bout d'une heure, on vit des casques luire dans la nuit; on entendit la trompe à deux notes d'une auto impérieuse; mais de jeunes voix accueillirent le tout :

— Messieurs les pompiers, tout est éteint.

Ce qu'elles deviennent?

Peut-être héritières d'un nom très lourd, mais d'une « terre qui meurt », leurs frères dans l'armée ou les ambassades, sans dot, le château se lézardant, au lieu de recourir à un régisseur onéreux et inconnu, elles prennent en mains l'exploitation inféconde.

Ce n'est plus ici la châtelaine que l'on trompe sur la récolte, sur les veaux, sur les fruits que l'on vole, sur les machines agricoles, à qui l'on en fait accroire sur les foins, mais le chef qui peut exiger, car il sait.

Ces machines, c'est elle qui va les acheter, seule, à la manufacture. Les céréales, c'est elle qui en choisit l'espèce parmi les échantillons du courtier. C'est elle qui arpente les champs, délimite les cultures, ordonne les emblavures, dépiste les terres en friche, ne laisse de repos à aucun journal de terre, presse le sol de payer toutes ses redevances. Elle connaît les bœufs, les chevaux, les poules. Elle envoie vendre les bêtes à la foire, mais elle va elle-même quérir ses poulinières ou ses vaches de race aux pays d'origine. Et toutes ces choses, ce sont ses doigts alourdis de pierreries héréditaires qui en tiennent registre sur un livre de comptabilité commerciale en partie double, où aucun gérant infidèle ne fourre son nez.

Parfois, c'est dans les terres de son mari qu'elle exercera sa technique. Et alors, quelle fortune elle lui apportera en même temps que sa main vide, peut-être !

Certaines des élèves de Bellevue se sont mises à la tête de fermes abandonnées comme il en est tant dans le sud-ouest de la France, où l'on m'a cité telle jeune fille qui, dans le Gers ou la Dordogne, a fait une exploitation prospère d'un domaine demeuré depuis des années improductif.

Les écoles d'agriculture pour les femmes sont en passe de développement. Voici l'Institut d'Économie fermière dépendant de l'Institut agricole de l'Université de Toulouse. Voici l'École ménagère et agricole de jeunes filles de Saint-Pierre de Vaneline-Doubs. Voici l'École agricole de Londignière-Seine-Inférieure, voici la ferme école des Andelys-Eure; celle de Fayence-Var; l'École ménagère agricole de Sainte-Philomène à Angers. A mesure que les classes inférieures se détachent de la terre, les intellectuels s'en rapprochent. Beaucoup de jeunes filles de la bourgeoisie, forcées de gagner leur pain, sont attirées par la nature, le jeu des saisons, l'asservissement des forces végétales, la collaboration avec le sol. Plus prudentes, plus raisonnables, plus circonspectes, plus réfléchies, plus ordonnées que certains jeunes bourgeois brouillons devenus cultivateurs pour échapper aux études abstraites ou aux humanités inaccessibles, moins avides surtout de gros gains hâtifs, elles sont très capables de faire, même citadines nées, des cultivatrices moyennes, peut-être même davantage, à condition que leur préparation ait été suffisamment longue et pratique et qu'elles sachent, comme Line, Édith et Marie, ne pas couper les ponts entre leur campagne solitaire et la vie civilisée.

Colette Yver.

(*A suivre.*)

LA FRANCE SUR LE RHIN

III[1]

LA LEÇON DU PRÉSENT

LES RELATIONS ENTRE ALLIÉS

Le caractère interallié de l'occupation et les débats politiques qui ont présidé à l'institution de la Haute-Commission n'allaient pas sans compliquer le jeu de ses rouages.

Une administration interalliée est en effet une lourde machine, au maniement délicat. Qu'il s'agisse de détails administratifs, — nomination d'un concierge, règlement des heures d'ouverture des bureaux, — ou d'affaires importantes, c'est à des comités tripartites (comportant en outre, au début, un observateur américain) qu'il appartiendra de se prononcer. On devine ce qui a pu se produire, lorsque des crises graves mirent aux prises les politiques respectives des Puissances occupantes et que des événements graves réclamaient des solutions d'urgence.

Il apparut, dès l'abord, qu'une règle s'imposait en toute circonstance dans les relations entre alliés : celle d'une loyauté absolue, qui est, sans doute, la plus sûre des diplomaties. Il est à l'honneur des Hauts-Commissaires et des Commandants en chef des armées alliées que, depuis dix années, et malgré bien des traverses, la sûreté et la loyauté de leurs relations personnelles aient permis de maintenir, sur le Rhin, intacte la politique d'entente, intacte l'amitié américaine, intact l'accord interallié.

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre et 1er janvier

C'est que les représentants des gouvernements alliés en Rhénanie se sont toujours attachés à comprendre, à « réaliser » le point de vue du voisin, et à rechercher les solutions d'accord, avec le souci, non seulement de régler les difficultés du jour, mais encore de réserver les possibilités lointaines ou les nécessités politiques de l'avenir.

Le soin apporté par les Puissances au choix de leurs mandataires sur le Rhin est à l'origine de ces résultats. Aux côtés du Haut-Commissaire de France, président de droit de la Haute-Commission, la Belgique fut représentée par le baron Rolin-Jacquemyns, après le départ du sénateur Digneffe, délégué pour la période d'armistice. Jurisconsulte éminent dont l'opinion fait autorité en matière de droit international, ancien secrétaire de la Conférence de la Paix, le baron Rolin-Jacquemyns devait, par sa longue expérience, sa haute conscience, son caractère à la fois ferme et pondéré, rendre à la Haute-Commission de précieux services. Il résigna ses fonctions au mois de juillet 1925, appelé par la confiance du Roi à participer, comme ministre de l'Intérieur, au gouvernement de son pays. Il a été heureusement remplacé par M. Forthomme, diplomate de carrière et homme d'État, ancien ministre de la Défense nationale de Belgique.

Après la période d'armistice, la Grande-Bretagne continua d'être représentée en Rhénanie par sir Harold Stuart, puis par son adjoint, M. Robertson, qui dut aux qualités de son caractère, à son esprit fin et cultivé d'être appelé peu après aux fonctions d'ambassadeur au Brésil. Son successeur, lord Kilmarnock, earl of Erroll, haut-connétable héréditaire d'Écosse, pair du Royaume-Uni, décédé en février 1928 dans l'exercice de ses fonctions, a laissé le souvenir d'un grand seigneur et d'un diplomate d'une parfaite loyauté. Lorsqu'au cours des sanctions de 1923, la politique britannique s'écarta de celle des gouvernements français et belge, il sut, par son action discrète et efficace, tout en respectant les instructions de son gouvernement, rechercher les solutions compatibles avec les intérêts confiés à ses collègues alliés, et permit ainsi à la Haute-Commission de surmonter, sans dommages irréparables pour l'avenir, la redoutable crise politique. Sa succession a été confiée à M. Seeds, également diplomate de carrière, actuellement en fonctions.

Les liens d'estime et d'amitié qui ont uni les Hauts-Commissaires des Puissances alliées ont caractérisé également leurs relations avec les chefs militaires de l'occupation, contrairement à ce que les négociateurs du Statut rhénan auraient pu sans doute redouter (si certains ne l'ont pas quelque peu souhaité...), en instituant, au-dessus du commandement militaire, un organisme civil. Les généraux commandant en chef, le général Degoutte d'abord, puis le général Guillaumat, n'ont cessé d'entretenir avec les Hauts-Commissaires alliés les rapports les plus confiants. L'un et l'autre ne participent-ils pas, d'ailleurs, de cette illustre lignée de grands soldats qui, dans tous les temps et sous tous les régimes, ont honoré la France en la servant non seulement sur les champs de bataille, mais aussi dans les tâches de diplomatie, d'administration et de politique, qui leur ont été confiées dans toutes les parties du monde? L'un et l'autre, avant la guerre, avaient affirmé dans l'œuvre coloniale l'indépendance de leur caractère, le libéralisme et la générosité de leurs tendances personnelles.

Laissant de côté l'exposé des difficultés qui furent heureusement surmontées pour le maintien de l'entente britannique lors des événements de la Ruhr, nonobstant la politique divergente des Puissances occupantes, nous nous bornerons à quelques exemples touchant la zone américaine.

L'occupation américaine. — La non-ratification par les États-Unis du Traité de paix et de l'Arrangement rhénan avait placé le corps d'occupation américain dans une situation particulière à l'égard du statut de l'occupation. La Haute-Commission, en effet, qui tenait tous ses pouvoirs des textes que les États-Unis n'avaient pas ratifiés, ne pouvait, par suite, les exercer dans la zone américaine. La situation était d'autant plus paradoxale que le siège de la Haute-Commission avait été, sur l'invitation même du représentant des États-Unis, fixé à Coblence, quartier général de l'armée américaine, et que la Haute-Commission risquait ainsi de ne pouvoir faire appliquer ses ordonnances dans le secteur même où elle siégeait.

La question fit, dès l'entrée en fonctions de la Haute-Commission (janvier 1920), l'objet de négociations délicates à Coblence, entre le président de la Haute-Commission et ses collègues alliés, et les représentants américains. Dès ce moment,

apparut la difficulté de concilier les concepts juridiques, si éloignés les uns des autres, des diverses nations occupantes. Les jurisconsultes attachés à l'armée américaine, consultés, firent connaître leurs scrupules. Ils soutenaient que le commandant américain ne pouvait renoncer aux prérogatives que lui conférait l'état de siège, les États-Unis se trouvant toujours, sous le régime de l'armistice, légalement en guerre avec l'Allemagne.

Le Président de la Haute-Commission proposa alors de décider que les ordonnances de la Haute-Commission seraient promulguées en zone américaine dans leur texte même, sous forme d'arrêtés du général commandant en chef l'armée des États-Unis. Ce régime exceptionnel devait fonctionner sans heurts jusqu'à la fin de l'occupation américaine (1).

A la vérité, il en résulta parfois quelque infériorité pour les intérêts britanniques, et surtout belges et français, lorsque se produisirent certains incidents inhérents à toute occupation. En effet, les incidents survenant entre la population et les troupes américaines étaient discrètement réglés dans une Commission dite « d'Armistice » dont les Alliés ne faisaient pas partie, alors que le représentant américain avait été admis à siéger à la Haute-Commission, à titre officieux, et se trouvait ainsi avoir à connaître des incidents survenus dans les autres zones. Or, les autorités et la presse allemandes, si conciliantes et si discrètes quand les troupes américaines étaient en cause, ne laissaient passer aucun incident imputable aux troupes françaises ou belges sans le porter devant la Haute-Commission et l'exploiter largement pour les besoins d'une propagande malveillante.

Dans la pratique, toutes les difficultés qu'aurait pu faire naître la situation exceptionnelle et un peu privilégiée de l'armée américaine se trouvèrent écartées grâce à la parfaite loyauté des représentants des États-Unis.

Animé d'un idéal pacifique élevé, ami personnel du président Wilson et homme d'extrême bonne foi, le commissaire américain, M. Noyes (2), ne tarda pas à se lier d'amitié avec

(1) Cette solution fut facilitée dans la pratique par le concours de l'éminent jurisconsulte de l'armée américaine, M. Davis.

(2) M. Noyes, comme beaucoup d'Américains, dont la jeunesse s'emploie d'abord à édifier leur fortune, s'est attaché dans son âge mûr à cultiver les dons de son esprit. Dans un livre récent, *le Géant blême, Histoire d'hier et de demain*,

ses collègues, particulièrement avec le Haut-Commissaire de France. Sans doute ses idées sur l'occupation, dans laquelle il voyait une source de difficultés préjudiciables au rapprochement de la France et de l'Allemagne, n'allaient pas sans contrarier sur bien des points la doctrine française. Mais, après avoir abandonné ses fonctions, par suite de l'échec de la politique wilsonienne, il eut le rare courage de déclarer publiquement aux États-Unis que l'occupation de la Ruhr, qu'il regrettait par ailleurs, et la politique suivie dans cette circonstance par la France, n'étaient que la conséquence logique et justifiée de la défaillance américaine dans la ratification de l'accord tripartite qui portait la signature du président Wilson.

L'armée américaine quitta la Rhénanie au mois de février 1923. On a dit inexactement que l'occupation de la Ruhr avait été la cause de son départ. En réalité, les effectifs américains avaient été déjà progressivement réduits, et il faut rechercher la raison véritable de leur retrait définitif dans l'échec de la politique wilsonienne aux États-Unis. Le départ du commissaire américain, M. Noyes, déjà survenu le 2 juin 1920, lors de la signature du traité de paix séparé avec l'Allemagne, avait été la première manifestation de la volonté des États-Unis de se retirer de la politique européenne.

Au cours des mois qui précédèrent le départ définitif des forces américaines, les autorités alliées, et particulièrement les autorités françaises, s'attachèrent amicalement à sauvegarder le prestige américain dans la zone qui avait été attribuée aux États-Unis dès l'armistice. Le général Degoutte, à mesure que les relèves diminuaient l'effectif de l'armée américaine, remplaçait les troupes rapatriées par des unités françaises. Celles-ci furent, par un geste de haute courtoisie et de camaraderie militaire, placées sous les ordres directs du général Allen. Ainsi, jusqu'au bout, le commandement américain exerça sur le Rhin un rôle actif, digne de la grande nation qui avait combattu à nos côtés.

Le commandant en chef et son état-major demeurèrent à Coblence jusqu'au départ des dernières unités. Le jour ultime, toutes les troupes françaises qui relevaient la garnison améri-

sorte de conte romantique tout inspiré d'un pacifisme sincère, M. Noyes a utilisé, sous une forme voilée et qui ne manque pas d'attrait, ses souvenirs personnels sur la Conférence de la paix.

caine prirent les armes pour rendre un honneur suprême à leurs camarades de combat. Sur la plus haute terrasse d'Ehrenbreitstein, l'immense drapeau américain que tant de citoyens des États-Unis étaient venus saluer sur le Rhin, allait être amené solennellement. Les Hauts-Commissaires alliés et les généraux en chef étaient présents ; des détachements français et américains, face à face, rendaient les honneurs.

L'immense bannière étoilée, lourde comme une voile de navire, descendit lentement, recueillie sur les bras athlétiques de vingt pionniers qui avaient peine à s'en saisir, tandis qu'aux derniers accords de l'hymne américain, montait le drapeau tricolore. Une émotion poignante étreignait les assistants à la pensée que venait de se clore l'un des plus nobles et glorieux chapitres de l'histoire du peuple américain.

LES RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS ALLEMANDES

Lors de leur entrée en Rhénanie, à l'armistice, les autorités alliées étaient fondées à se demander quel gouvernement représentaient les fonctionnaires demeurés à leur poste, — de même que le maréchal Foch, recevant dans le wagon de Rethondes les parlementaires ennemis, leur avait demandé qui ils étaient et au nom de qui ils parlaient.

Il eût été légitime, puisque les Puissances alliées avaient solennellement déclaré qu'elles ne consentiraient pas à traiter avec les Hohenzollern et les autres maisons royales de l'Allemagne, que nos représentants en Rhénanie se refusassent à entrer en contact avec les serviteurs de l'ancien régime.

Soucieuses de sauvegarder les intérêts des populations et de ne pas contrarier la marche régulière des affaires publiques, les armées alliées se bornèrent à exiger, indistinctement, des divers personnels administratifs en fonctions, une collaboration qu'elles espéraient loyale.

Cette attitude témoignait d'une bienveillance et d'une confiance d'autant plus remarquables que la Révolution allemande est la seule dans l'histoire qui se soit gardée avec soin de changer les fonctionnaires investis par le régime déchu de la représentation directe de l'autorité publique. Ce n'est que beaucoup plus tard que quelques déplacements, fort bénins, sont intervenus; on ne saurait s'étonner que, dans ces condi-

tions, la consolidation du régime républicain ait été en Allemagne fort lente et malaisée.

Le pouvoir central avait, il est vrai, des raisons particulières et traditionnelles pour ne pas procéder, dans les territoires occupés, à ce qu'on appelle en France l' « épuration », après un changement de régime. La longue histoire de l'emprise prussienne et bavaroise sur le Rhin se résume, en effet, en l'organisation de cette armature particulièrement forte, destinée à maintenir dans l'obédience de la Prusse et de la Bavière des populations qui, historiquement, économiquement et ethniquement, sont sans relations avec les Gouvernements lointains dont elles relèvent. Ce corps de fonctionnaires maintient jalousement le peuple rhénan dans le rite de l'obéissance et dans l'exclusion des fonctions publiques dont il conserve le privilège.

Une telle situation n'était pas pour faciliter la tâche des autorités d'occupation, d'autant que l'attitude des autorités allemandes allait être bien différente de celle observée en 1871 par les fonctionnaires français, conformément aux instructions précises du gouvernement de M. Thiers.

Il n'est nullement question de contester ici l'attitude généreuse du général de Manteuffel. Bien au contraire, les études d'archives auxquelles a fait procéder le Haut-Commissariat de France en Rhénanie, — en particulier dans les fonds préfectoraux et municipaux de la ville de Nancy, — ont jeté une nouvelle lumière sur la noblesse de caractère de Manteuffel, sur sa bienfaisance occulte, ses luttes avec Bismarck et l'entourage militaire de Guillaume Ier, la largeur de ses vues politiques, la loyauté de ses relations avec M. Thiers, chef du pouvoir exécutif, et avec le comte de Saint-Vallier, commissaire français de l'occupation.

Mais qu'aurait pu faire le général de Manteuffel, s'il n'avait pas rencontré la collaboration constante et loyale des autorités françaises? Tout d'abord, M. Thiers ne tendait-il pas toutes les forces de la nation pour payer, sans discussion ni délai, l'indemnité de guerre imposée? En outre, la correction, la courtoisie, la cordialité du chef du gouvernement français et de son représentant à Nancy, l'attitude conforme qu'ils prescrivirent et surent imposer aux fonctionnaires français des départements occupés, ont été d'un grand secours pour le chef de

l'occupation allemande. Visites, vœux de fêtes, invitations à dîner, il n'y avait pas de marques d'attention que M. Thiers et le comte de Saint-Vallier n'eussent pour le général de Manteuffel.

Dès la prise de possession de ses fonctions par la Haute-Commission, le Haut-Commissaire français, s'inspirant de ces traditions, pressentit le commissaire d'Empire, M. von Starck, de son intention de le recevoir à dîner ainsi que ses collaborateurs, afin que fût affirmé aux yeux de la population rhénane le caractère de courtoisie que les Alliés désiraient donner à leurs relations avec les autorités allemandes. Ainsi pouvait-on espérer voir s'estomper, de part et d'autre, les redoutables souvenirs des années de guerre. M. von Starck répondit avec embarras qu'il ne lui était pas possible d'entrer dans cette voie. De fait, la Haute-Commission apprenait peu après l'existence d'instructions gouvernementales secrètes, notifiées à tous les fonctionnaires des territoires occupés, quel que fût leur rang et leur grade, depuis le président de province jusqu'aux instituteurs, facteurs et forestiers, d'avoir à s'abstenir systématiquement de toute relation courtoise avec les occupants, alors même qu'il s'en était déjà établi spontanément au cours de l'armistice.

Les fonctionnaires allemands des territoires occupés, pour la plupart d'une grande valeur technique et d'une haute tenue morale, ont été ainsi amenés à prendre à l'égard des autorités d'occupation une attitude regrettable d'hostilité et d'obstruction. Loin de faciliter la mission de l'occupation, leur tâche semble avoir été de surveiller et d'interdire tout rapport entre la population et les Alliés, et de provoquer systématiquement les réclamations et les demandes d'indemnités. On sait comment nos troupes ont été, au cours des manœuvres, constamment accueillies en Rhénanie par les populations rurales et ouvrières, avec une touchante et chaleureuse cordialité, jusque dans les plus humbles demeures. Les femmes s'empressent aux menues réparations du linge. Le matin, les troupiers trouvent au départ la maisonnée debout pour leur offrir le confortable et traditionnel café au lait. Or, les Landrat et bourgmestres ont reçu l'instruction, non seulement de refuser, lors du départ des troupes, le certificat de bien vivre, mais encore d'appeler la population à réclamer des indemnités qui seront portées à notre compte. Il est même prévu des réclamations

pour *l'usure des pavés* du fait du passage des batteries d'artillerie...

Combien éloignées d'une telle politique étaient les instructions données par M. Thiers, en 1871, aux préfets et sous-préfets des départements occupés ! Il leur avait formellement prescrit d'accepter et de rendre les politesses qui leur seraient faites, d'éviter soigneusement tout conflit, et il veillait à ce que ses instructions ne restassent pas lettre morte. « J'ai déjà donné, mandait-il aux préfets, en 1872, et je réitère l'ordre formel d'éviter soigneusement tout conflit avec l'armée allemande et ses chefs; cet ordre importe au plus haut degré à la sûreté de l'État et à l'allègement des souffrances de l'occupation. » Et s'il advenait qu'un de nos administrateurs hésitât, par scrupule patriotique, à se plier à ces instructions, il était immédiatement déplacé par le gouvernement français.

Or, jamais, depuis dix ans, les gouvernements du Reich, non plus que ceux des États, n'ont consenti à déplacer un seul de leurs fonctionnaires pour des motifs de cette nature.

En revanche, lorsque les autorités d'occupation se sont ainsi trouvées dans l'obligation de procéder elles-mêmes au déplacement ou au renvoi d'un fonctionnaire dont l'activité était, non seulement incorrecte, mais préjudiciable aux intérêts de l'occupation, les autorités allemandes ont saisi les puissances par la voie diplomatique d'incessantes réclamations, et elles ont généralement récompensé les fonctionnaires déplacés ou renvoyés en Allemagne non occupée.

L'attitude observée par les fonctionnaires allemands en Rhénanie ne pouvait d'ailleurs que s'inspirer des exemples qui leur furent, en plusieurs circonstances, donnés sur place par les membres du gouvernement allemand eux-mêmes. Il advint que certains d'entre eux, ayant franchi subrepticement la limite des territoires occupés, vinrent prononcer des discours injurieux jusque dans les villes mêmes où résidaient les généraux commandant les armées alliées. C'est dans ces conditions que, le 15 novembre 1920, le docteur von Simons venait prononcer à Cologne, quartier général de l'armée britannique, un violent discours de propagande. De Cologne, il se rendait, avec le chancelier Fehrenbach, à Aix-la-Chapelle, quartier général de l'armée belge, et s'y livrait à des attaques intolérables contre les clauses du traité relatives aux cantons d'Eupen et de Malmedy. Dès qu'il eut connaissance des déclarations faites en

zones britannique et belge par le docteur von Simons et le chancelier Fehrenbach, le Haut-Commissaire de France notifia au Commissaire d'Empire, que, si les ministres se rendaient en zone française et s'y livraient à des déclarations analogues, ils seraient arrêtés. Les deux ministres quittèrent d'ailleurs Aix-la-Chapelle le soir même, puis rentrèrent rapidement à Berlin sans passer en zone française et sans laisser aux autorités alliées le temps d'intervenir, abandonnant aux fonctionnaires locaux les responsabilités de l'incident. Les trois Hauts-Commissaires et le représentant américain décidèrent, unanimement, d'adresser à leurs gouvernements respectifs une protestation commune. Le 6 décembre, les cabinets de Paris, Londres, Bruxelles et Washington firent faire, par leurs ambassadeurs, une démarche à Berlin, marquant nettement leur volonté de s'opposer au renouvellement de tels procédés d'excitation qui mettaient la paix publique en péril et constituaient une véritable provocation à l'égard de l'occupation. Il fut, en outre, notifié au gouvernement allemand que, dorénavant, lorsqu'un ministre désirerait se rendre en territoire occupé, la Haute-Commission ou son délégué local devrait en être avisé. Celui-ci serait en droit de rappeler, en termes mesurés, à l'intéressé, qu'il devait, pour prévenir des incidents, s'efforcer de tenir compte de la situation locale et des intérêts de l'occupation.

Par ailleurs, il apparut bientôt que les répercussions qu'avaient en Rhénanie les difficultés qui s'élevaient entre les successifs gouvernements de Berlin et les gouvernements alliés : — obstruction systématique pour le paiement des réparations et pour la mise en œuvre de l'arrangement rhénan, développement des associations nationalistes et militaires, attitude de la presse à l'égard de l'occupation, — rendaient illusoire le bénéfice qu'on avait pu attendre de l'institution du Commissaire d'Empire, accrédité diplomatiquement auprès de la Haute-Commission par le gouvernement du Reich et ceux des États.

Ainsi, le 6 mai 1921, les Hauts-Commissaires alliés durent-ils demander à l'unanimité, à leurs gouvernements, le retrait de l'agrément donné à M. von Starck. Le 30 mai 1921, celui-ci donnait sa démission.

Après un court intérim, le gouvernement allemand informa les Puissances occupantes, le 30 juin 1921, de son désir de voir appeler le prince de Hatzfeld à la succession de M. von Starck

au poste de Commissaire d'Empire. Les gouvernements alliés subordonnèrent leur agrément à l'acceptation par l'Allemagne de conditions précises : collaboration avec la Haute-Commission; dissolution des associations secrètes; suppression des indemnités allouées aux personnes condamnées par les tribunaux militaires; livraison des Allemands inculpés par la justice militaire et réfugiés en Allemagne non occupée. Ces conditions ayant été formellement acceptées par le gouvernement du Reich, le prince de Hatzfeld entra en fonctions le 15 octobre 1921.

Grand seigneur et diplomate de carrière, possesseur d'une grande fortune terrienne, fils de l'ancien ambassadeur d'Allemagne à Londres, ayant occupé lui-même des postes diplomatiques dans les principales capitales de l'Europe, le prince de Hatzfeld-Wildenburg apportait personnellement à Coblence le souci d'établir avec les Alliés des relations que sa courtoisie et sa haute éducation lui rendaient naturelles, indépendamment de toute opportunité politique. Mais il ne tardait pas à se heurter aux mêmes obstacles et aux mêmes prescriptions que son prédécesseur. Les événements de la Ruhr vinrent mettre un terme à sa mission, pour des motifs de politique générale évidemment extérieurs à sa personnalité. De nouveau, pendant plusieurs mois, le Commissariat d'Empire resta sans titulaire.

A la suite des accords de Locarno et de la détente des rapports entre l'Allemagne et les Alliés, le gouvernement du Reich proposa à l'agrément des Puissances S. E. le baron Langwerth von Simmern, ambassadeur d'Allemagne à Madrid. Les Alliés, en donnant, le 6 novembre 1926, leur agrément à cette désignation, exprimaient le vœu que le nouveau représentant allemand dans les territoires occupés ne cessât de s'inspirer dans ses fonctions de l'esprit qui a dicté les accords de Locarno.

De fait, aucune difficulté ne semble avoir troublé les rapports entre le nouveau commissaire d'Empire et les Hauts-Commissaires alliés. Diplomate avisé, de vieille famille rhénane, propriétaire de vignobles fameux près du Johannisberg, le baron Langwerth et ses adjoints, le comte Adelmann et M. Heberlein, diplomates et administrateurs distingués, entretiennent avec leurs collègues alliés les relations courtoises qui sont de tradition dans la vie diplomatique. De haute culture intellectuelle, ainsi

que sa femme, le baron Langwerth exerce heureusement son action dans le sens d'un rapprochement utile aux deux pays, — et sa tâche apparaît singulièrement difficile, si l'on observe que ce représentant diplomatique ne semble pas avoir reçu de pouvoirs effectifs à l'égard des fonctionnaires des divers États intéressés.

INSTRUCTIONS A LA TROUPE ET POLITIQUE D'OCCUPATION

Dès lors que, par suite des instructions allemandes, les autorités d'occupation ne pouvaient compter sur une collaboration confiante du corps administratif, non plus que sur une action effective du Commissaire d'Empire, elles s'efforcèrent d'établir elles-mêmes, par des contacts directs et très divers, l'atmosphère d'apaisement indispensable à l'œuvre qu'elles entendaient réaliser.

Quelles ont été tout d'abord les instructions données à la troupe et les principes préalablement affirmés?

Le jour même de son entrée en fonctions, la Haute-Commission a publié une proclamation dont les termes doivent être soulignés, car, depuis dix années, et malgré les circonstances diverses traversées par l'occupation, elle a entendu y demeurer constamment fidèle :

S'inspirant des instructions des gouvernements alliés, la Haute-Commission désire rendre aussi légère que possible, aux populations rhénanes, les charges de l'occupation, à la seule condition que le gouvernement allemand s'applique à poursuivre les réparations dues aux peuples victimes de la guerre.

La Haute-Commission garantit aux populations rhénanes l'exécution, dans son esprit et dans son texte, du statut de l'occupation, dont le régime particulièrement libéral est sans précédent dans l'histoire...

La Haute-Commission espère que le contact entre les troupes des nations alliées et les populations rhénanes, sera non une cause de friction, mais un moyen pour les peuples de se mieux connaître et de s'acheminer, dans le rapprochement du travail, de l'ordre et de la paix, vers l'avenir d'une humanité meilleure.

D'ailleurs, dès l'armistice et au lendemain même des combats, les généraux commandant les troupes alliées avaient

tenu à affirmer les principes qui régleraient les rapports des armées avec la population. « La France reste fidèle à ses glorieuses traditions, disait, le 14 décembre 1919, le général Fayolle aux notables qu'il avait réunis à Mayence lors de l'entrée des troupes françaises; les armées de la République ont traversé votre pays sans y commettre le moindre dégât... Les habitants du Palatinat et les Mayençais, dont les grands-parents ont fait partie autrefois de la patrie française et ont combattu à nos côtés, ont reconnu la générosité naturelle et le moral élevé des soldats... Vous n'avez donc rien à craindre, ni pour vos personnes, ni pour vos biens, à condition toutefois que vous vous placiez sans réticence à la disposition des autorités militaires françaises. Acceptez loyalement, dans votre propre intérêt, une situation qui n'est que la conséquence des erreurs, des fautes et des défaites de l'Allemagne, et estimez-vous heureux d'avoir affaire à un peuple qui, sans oublier le sort que vous lui réserviez, au cas où vous vous en seriez rendus maîtres, restera, dans la victoire, fidèle aux principes de justice qu'il a toujours défendus dans le monde. »

Le général Mangin, dont on sait la générosité, la haute culture et les larges vues inspirées d'un patriotisme éclairé, avait adressé, d'autre part, le 30 novembre 1919, à ses troupes qui allaient pénétrer en Rhénanie, l'ordre suivant :

« Vous allez poursuivre votre marche triomphale jusqu'au Rhin. Vous borderez et dépasserez en certains points cette frontière qui fut souvent celle de notre pays. Vous allez vous trouver en contact avec des populations nouvelles qui ignorent les bienfaits passés de la domination française. Personne ne peut nous demander d'oublier les abominations commises par nos ennemis durant quatre années de guerre, la violation de la foi jurée, les meurtres de femmes et d'enfants, les dévastations systématiques sans aucune nécessité militaire... Mais partout vous resterez dignes de votre grande mission et de vos victoires. Sur la rive gauche du Rhin, vous vous souviendrez que les armées de la République française, à l'aurore des grandes guerres de la Révolution, se comportèrent de telle sorte que les populations rhénanes ont voté par acclamation leur incorporation à la France. Et les pères de ceux que vous allez rencontrer ont combattu côte à côte avec les nôtres sur tous les champs de bataille de l'Europe pendant vingt-trois ans... Soyez dignes de

vos pères et songez à vos enfants, dont vous préparez l'avenir Point de tache aux lauriers de la X^e^ armée, tel doit être le mot d'ordre de tous. »

RAPPORTS AVEC LA POPULATION

Pour l'application des principes ainsi affirmés, le Haut-Commissaire de France, s'inspirant des instructions généreuses données par le maréchal Pétain, s'est préoccupé des mesures à prendre pour que tous les éléments militaires participant à l'occupation, depuis les commandants d'unité jusqu'aux simples soldats, fussent éclairés sur l'attitude qu'ils devaient observer dans leurs rapports avec la population.

Si les combattants de la grande guerre avaient compris d'instinct le devoir qui s'imposait à eux et avaient répondu à l'appel de leurs chefs, il convenait d'éviter que les troupiers des jeunes classes, appelés par le jeu des relèves à leur succéder, — qui n'avaient pas fait la guerre, mais dont beaucoup avaient connu l'occupation allemande, — s'abstinssent de représailles indignes de nos drapeaux. A cet effet, le Haut-Commissaire de France, d'accord avec le général Degoutte, prit l'initiative de faire prescrire dans les unités, jusqu'à l'échelon compagnie, des « leçons » portant sur les devoirs de la troupe en pays occupé, devoirs que dictaient à nos jeunes soldats les grands souvenirs de leurs ancêtres.

De fait, la discipline des armées occupantes, depuis dix ans, a été rigoureusement assurée. Si la propagande allemande ne s'est pas fait faute d'exploiter et de diffuser dans le monde entier les quelques incidents qu'aurait d'ailleurs connus, dans des conditions analogues, toute ville de garnison allemande ou française, le peuple ne s'y est guère trompé qui, ouvrier ou paysan, a constamment entretenu avec nos troupiers de fraternelles relations.

Conférence de Coblence. — Désireuse, on l'a vu, d'établir des contacts directs avec les véritables dirigeants du peuple rhénan, la Haute-Commission, sur l'initiative de son président, a organisé des consultations solennelles, — sortes d'États généraux, — sous forme de conférences entre les Hauts-Commissaires alliés et les représentants des grands intérêts moraux,

intellectuels, politiques, économiques et sociaux de la Rhénanie. Aux mois de mars et décembre 1921 notamment, dans la grande salle du palais de la Présidence à Coblence, en présence des Hauts-Commissaires, de leurs collaborateurs, et du Commissaire d'Empire, furent reçus et entendus successivement les prélats délégués des archevêques et évêques de Cologne, Spire, Trèves et Mayence, les présidents des synodes et consistoires protestants, les recteurs et doyens des Universités de Bonn et Mayence, puis les directeurs des grands quotidiens publiés en territoire occupé et, enfin, les délégués des Chambres de commerce et des associations économiques, des Syndicats patronaux et ouvriers, des Chambres d'agriculture et Syndicats agricoles. Au cours de ces conférences, qui furent suivies de réceptions intimes chez le président de la Haute-Commission, les représentants qualifiés de la population furent mis à même d'exprimer leurs vœux et de formuler leurs suggestions. Les recteurs de Bonn et Cologne tinrent à rendre hommage à la correction des autorités alliées et à les remercier de la bienveillance dont elles avaient fait preuve à l'égard des Universités. Ces consultations caractérisées, de part et d'autre, par une parfaite courtoisie, eurent sur l'opinion rhénane l'effet le plus favorable à la politique de rapprochement.

Action intellectuelle. — L'autorité française s'est constamment efforcée de substituer à l'action coercitive des règlements, l'influence directe tendant à prévenir les incidents par l'apaisement des esprits. La nécessité apparut, particulièrement dans la zone française, d'une politique de rapprochement intellectuel, destinée à faciliter la compréhension entre occupants et occupés, et la connaissance de leur langue et de leurs cultures réciproques, — œuvre d'autant plus nécessaire que quatre années de guerre avaient profondément creusé le fossé intellectuel entre les deux peuples.

Indépendamment des établissements scolaires nécessaires à l'éducation des enfants du corps d'occupation, dans lesquels l'enseignement de l'allemand et la connaissance de l'Allemagne ont été largement diffusés, — deux grands lycées de garçons et de filles à Mayence et à Dusseldorff, des collèges secondaires à Bonn, Trèves et Coblence, dont l'effectif atteignit 1 400 élèves, une école technique pour la formation des spécialistes de

l'Armée à Kaiserslautern, une école d'agriculture pour les soldats agriculteurs, et, enfin, des établissements primaires, dans toutes les garnisons, — l'enseignement supérieur est représenté à Mayence par une école de droit et une école de commerce ouverte aux Rhénans, et, surtout, par un Centre de hautes études germaniques, école supérieure destinée à permettre aux fonctionnaires et officiers, — notamment aux candidats à l'École de guerre, — et aux étudiants germanisants, de poursuivre l'étude de la langue, de l'histoire, de la philosophie et de l'économie de l'Allemagne ancienne et moderne. Cette institution a servi directement l'œuvre de rapprochement, en mettant une élite française à même de comprendre le développement intellectuel, moral et social du grand peuple au milieu duquel elle est appelée à vivre.

En même temps, de nombreuses publications, — ouvrages documentaires et d'archives, — étaient éditées par le Haut Commissariat. Certaines étaient destinées à combattre dans la population rhénane, — en lui donnant un aperçu de nos tendances politiques, artistiques et littéraires, et en fournissant les éléments d'une mise au point objective, — les effets des campagnes d'excitation et de propagande haineuse poursuivies par les officines nationalistes : *Revue rhénane*, bibliothèques et salles de lecture, cours de français destinés aux Rhénans et largement fréquentés par eux (ils comptèrent parfois plus de 18000 auditeurs par jour), exposition d'art français ancien et moderne à Wiesbaden en 1921, qui apparut comme la préface de notre Exposition des Arts décoratifs, tournées théâtrales de la Comédie-Française et du Vieux-Colombier, auditions musicales de nos meilleurs artistes français, autant d'efforts destinés à atteindre les élites ou les masses, et qui auraient dû, semble-t-il, ne pas rencontrer d'obstruction officielle, dès lors qu'il s'agissait avant tout d'éviter, par une compréhension réciproque, les incidents qui peuvent naître, soit de la différence des langues, soit de la divergence des sentiments et des cultures.

La *Frankfürter Zeitung* ne signale-t-elle pas, dans un article récent, que les incidents survenus en territoire occupé sont imputables aux malentendus linguistiques? Elle en tire argument pour réclamer l'évacuation. Il eût été plus équitable de regretter que les efforts faits par les autorités d'occupation

pour y remédier aient constamment rencontré l'obstruction des gouvernements allemands. Les bourgmestres et instituteurs de Rhénanie s'étaient, dès le début, intéressés à cette œuvre et prêtaient les salles d'écoles, dont ils assuraient le chauffage et l'éclairage, encourageant les habitants à assister aux cours de français ainsi créés avec leur concours. Ils ont reçu l'ordre de reprendre leurs locaux et de ne pas persister dans cette attitude bienveillante.

Dans le même esprit, les autorités françaises pensèrent qu'il était utile, pour contrebalancer les effets des campagnes de dénigrement contre la France, de mettre les personnalités rhénanes de toutes classes, bourgmestres, ecclésiastiques, membres des associations patronales et des syndicats ouvriers, en mesure de se rendre compte sur place des dévastations causées en France par la guerre et de l'effort que notre pays accomplissait pour son redressement. Des tournées furent, en conséquence, organisées dans nos régions dévastées. L'attitude des autorités et des populations françaises à l'égard de ces enquêteurs bénévoles fut pleine de correction. Dans les cimetières du front où dorment les anciens adversaires, eurent lieu les touchantes manifestations d'une commune piété.

Les résultats de cette politique, peut-être les trouve-t-on dans ce fait que, les trois premières fois qu'un ministre français a été accueilli par les élites intellectuelles allemandes, — à Francfort pour l'Exposition de la musique, à Bonn pour les cérémonies du centenaire de Beethoven, à Cologne pour l'Exposition internationale de la presse, — ce fut (serait-ce un triple hasard?) en des villes que nous avions occupées.

Action sociale. — Parallèlement à cette œuvre intellectuelle, les autorités d'occupation ont poursuivi une politique de rapprochement social, d'autant plus nécessaire que, dans une région aussi fortement industrialisée, la plupart des conflits sociaux affectent la marche des grands services publics (chemins de fer, postes, eau, gaz, électricité) et intéressent ainsi directement l'entretien et la sécurité des troupes d'occupation.

Dès le début, la Haute-Commission a institué des procédures de conciliation et d'arbitrage qui entrent en jeu, dans l'hypothèse où les instances prévues en la matière par la législation allemande auraient échoué. A diverses reprises, les

bureaux de conciliation interalliés eurent le bonheur de régler de graves conflits sociaux à la satisfaction des parties. En 1921, notamment, l'Allemagne s'est trouvée, par trois fois, en présence d'une grève générale des chemins de fer, qui paralysait l'activité du pays. La Haute-Commission a épargné aux territoires occupés cette redoutable épreuve, grâce à des pourparlers directs avec les cheminots, et à une intervention équitable auprès de leurs dirigeants.

D'ailleurs, les autorités alliées ont constamment tenu à cœur de ne pas se désintéresser du sort de la population ouvrière, particulièrement dans les périodes de grande misère sociale. Après avoir ravitaillé, pendant l'armistice, les populations éprouvées par le blocus, l'occupation a multiplié les œuvres secourables; soupes populaires, dans les garnisons importantes et les centres ouvriers, allocations en nature aux œuvres de bienfaisance allemandes et à la Croix-Rouge française, secours aux enfants dans le grand centre chimique d'Hoechst, sous la direction de Mlle Sallandrouze de Lamornaix, œuvres de dames visiteuses, de secours de travail, instituées pendant la période de dénûment par un Comité de dames rhénanes et françaises, sous la direction de Mmes Roussellier et Silhol et de la marquise de Lillers (1). Par l'intermédiaire de ces œuvres multiples, l'occupation a secouru, non seulement les ouvriers chômeurs et leurs familles, mais les petits rentiers et pensionnés réduits à la misère par la politique de résistance passive dirigée contre nous.

Il a fallu d'autre part maintenir la paix publique, en présence de mouvements politiques ou sociaux de forme révolutionnaire.

LES MOUVEMENTS SÉPARATISTES

Les armées alliées ont eu à faire face aux répercussions des conflits politiques qui ont agité l'Allemagne au cours de ces dix années : *putsch* nationalistes et monarchistes en Prusse ou en Bavière, agitations consécutives à l'assassinat des chefs républicains, — Erzberger, Rathenau, — insurrections rouges dans les régions ouvrières de Cologne et du Palatinat, séditions

(1) Voyez *la Bienfaisance française en territoires occupés*, par le marquis de Lillers, dans la *Revue* du 1er septembre 1926.

révolutionnaires et combats de l'armée rouge avec la Reichswehr aux confins de la Ruhr, troubles séparatistes de 1919 et de 1923..

Dans ces circonstances tragiques, les autorités alliées se sont attachées à éviter tout au moins d'inutiles et cruelles représailles, quel que fût le parti qui l'emportât.

On n'a pas oublié ce que fut, en 1920, l'effroyable insurrection de la Ruhr. Poussée par l'extrême misère, la population ouvrière tout entière se constitua en armée rouge. La Ruhr, où les Allemands s'étaient abstenu, en temps de paix, d'établir des garnisons, regorgeait d'armes, abandonnées sans doute par les troupes allemandes en retraite, et qui permirent d'équiper rapidement les bataillons et les régiments de l'armée révolutionnaire. La Reichswehr entrant avec de puissants effectifs et une artillerie nombreuse dans la zone limitrophe des territoires occupés, au mépris du Traité de Versailles, étouffa, par une répression sanglante, la révolution naissante. On sait que la France et la Belgique répondirent à cette violation du traité par l'occupation de Francfort et de Darmstadt. Les troupes de l'armée rouge, après de durs combats, furent rejetées dans les territoires occupés aux limites desquelles la Reichswehr fut obligée, en présence de nos troupes, de cesser sa poursuite. La Haute-Commission ne souffrit pas que les territoires qu'elle administrait, devenus lieu d'asile, fussent violés. Les 15 000 hommes de la Reichswehr, qui étaient passés en territoire occupé, furent désarmés. Plus de 20 000 ouvriers rouges furent recueillis par les autorités d'occupation, qui les couvrirent de leur protection, jusqu'à ce que fût prononcée l'amnistie qui a été accordée à ces malheureux.

La situation d'un corps d'occupation, responsable de l'ordre et soucieux de ne pas entraver le jeu des libertés publiques, est délicate lorsque viennent à se produire des mouvements à forme révolutionnaire, insurrectionnelle ou simplement politique, qui se réclament par exemple du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La difficulté est apparue plus grande encore lorsqu'il s'est agi de mouvements, — séparatistes, autonomistes, fédéralistes ou régionalistes, — se réclamant à la fois de la liberté pour les habitants d'assurer leur propre destin, — faculté prévue et réservée par l'article 18 de la Constitution de Weimar, — et animés, en outre, d'intentions pacifiques et amicales à l'égard des Puissances occupantes.

A la conférence de Londres, les gouvernements alliés et allemands sont tombés d'accord (article 7) pour prononcer une amnistie générale, répudier toutes représailles et mettre fin, dans un désir d'apaisement nécessaire, à des commentaires inutiles touchant les mouvements politiques en Rhénanie. Il ne saurait donc être question ici de réveiller d'inopportunes controverses. Cependant, l'attitude du corps d'occupation ayant été mise en cause, on se bornera à des observations d'ordre très général sur les difficultés rencontrées par lui à l'occasion de ces incidents, à deux reprises, en 1919 et en 1923.

L'action des généraux français, — celle du général Mangin comme celle du général Gérard, — a été mise en cause, on le sait, pendant la période d'armistice. Il suffit de rappeler les circonstances du moment, l'incertitude de la Rhénanie sur son sort, la division de l'Europe en États nouveaux, l'effondrement de l'Allemagne, pour comprendre qu'une fermentation spontanée, conséquence au reste de lointains facteurs historiques, ait alors soulevé la question rhénane. Le général Mangin a-t-il, comme on l'a dit, montré trop de bienveillance envers ceux qui, de bonne foi, croyaient servir leur patrie rhénane et affirmaient alors leur désir d'entente et de paix avec la France? Cette attitude de confiance était bien dans son tempérament de chef, d'historien, de grand colonial fondateur d'Empire. Sans doute a-t-il surestimé la valeur de leur influence. Mais les commentaires malveillants dont son attitude a été l'objet au dehors sont inadmissibles. La France n'avait pas alors apposé sa signature sur le Traité, la question européenne était entière, et, si un engagement a été par la suite méconnu, ce n'est pas de notre côté qu'est venue la défaillance; c'est nous qui avons subi les suites douloureuses d'une négociation inachevée. Des actes de force ont, à cette époque, trouvé ailleurs plus d'indulgence : il est vrai que le général Mangin n'était pas poète lyrique et que les eaux du Rhin ne se mêlent pas à celles de l'Adriatique...

Les circonstances en 1923 furent à la fois semblables et différentes. S'il y eut parmi ceux qui s'y trouvèrent mêlés, — à des titres très divers, — quelques aventuriers ou ambitieux peu estimables, en revanche, la majorité, la grande majorité comprenait des hommes qui, dans le péril extrême de leur pays, cherchèrent de bonne foi une solution que les circon-

stances de force majeure ne permettaient plus, sans risque de catastrophe, de différer.

On a, bien à tort, mis en cause par la suite le patriotisme de personnalités rhénanes qui eurent alors le courage de sortir d'une tranquille réserve et d'une prudente abstention pour s'efforcer, non sans risques, de sauver la chose publique. Les critiques vinrent après. Elles sont injustes. Qui en France a jamais songé à suspecter le patriotisme de M. Thiers pour s'être, dans le péril, mis en courtoises relations avec l'occupation allemande? Dès lors, le geste de personnalités respectées comme le cardinal Schulte, archevêque de Cologne, comme l'oberbourgmestre Adenauer, venant, entouré de tous les chefs de partis, depuis le socialiste docteur Solmann, jusqu'au populiste professeur Moldenauer, s'efforcer de régler avec le représentant français une situation troublée, n'aurait pas dû, semble-t-il, valoir d'injustes suspicions à ceux qui, avec une entière dignité, cherchaient le bien de leur pays.

Quant à l'intervention prétendue du corps d'occupation, il n'est pas besoin de la mettre en cause pour expliquer des événements qui trouvent ailleurs leur origine. Il suffit en effet de rappeler l'état de misère et de désespoir où les populations rhénanes se trouvaient jetées par l'inexorable politique de résistance passive prescrite par le gouvernement de Berlin à l'encontre de l'action interalliée dans la Ruhr. Prises entre les ordres des autorités alliées chargées d'exploiter les gages et les ressources du pays, et les interdictions prononcées par les autorités allemandes, ces populations semblaient devoir être les victimes forcées de la lutte. Les fonctionnaires allemands, obéissant à ce que paraissaient leur commander leur patriotisme et leur devoir professionnel, s'ingénièrent à faire prévaloir la résistance prescrite par un gouvernement qui siégeait loin du théâtre de la lutte. Mais la population regardait avec indignation les cheminots, grévistes par persuasion, recevoir de larges salaires avec mission de paralyser les transports et d'affamer ainsi les malheureux que la chute monétaire, conséquence d'une telle politique, achevait de plonger dans la misère. Déjà des cortèges d'hommes en armes parcouraient les campagnes, enlevant de vive force, dans les fermes, vivres et bétail. La Régie franco-belge des chemins de fer parvenant, au prix d'efforts héroïques, à assurer pour la population le service des

trains ouvriers et des vivres, interdiction est faite à la population d'en user. Au paroxysme de la crise, on apprend que Berlin songe à abandonner les pays rhénans à leur sort, à sauver le corps de l'Empire en coupant le membre menacé.

Cette *Versackungspolitik* a fait, par la suite, l'objet de polémiques véhémentes. Des personnalités rhénanes, dont certaines ne nous étaient guère favorables, envisageaient alors, puisque leur pays était menacé, de le sauver elles-mêmes. Il n'est pas besoin de chercher ailleurs les causes des mouvements populaires.

AVANTAGES ET DÉSAVANTAGES DE L'OCCUPATION

A en juger par les doléances abondamment répandues par la presse allemande en toutes langues et en tous pays, l'occupation constitue une charge écrasante pour la Rhénanie. Il convient d'examiner ce qu'il en est des divers postes passifs de ce bilan, et si rien ne peut vraiment figurer à son actif.

On ne saurait contester que le logement chez l'habitant constitue une charge pénible dans son principe. Aussi, dès l'année 1920, le Haut-Commissaire français, prévoyant que l'occupation serait de longue durée, vu la politique d'atermoiement alors pratiquée par l'Allemagne au regard du paiement des réparations, prescrivait l'adoption de mesures destinées à réduire le plus possible les charges de logement imposées aux habitants, et à orienter l'existence commune des occupants et des occupés vers une vie de garnison, normalement pratiquée en tous pays. D'ailleurs, du fait de la misère où se trouvèrent plongées les classes bourgeoises pendant les années qui suivirent l'armistice, il apparut bientôt que le paiement en or, largement consenti, du logis des occupants, constituait pour la plupart des familles rhénanes la plus sûre et souvent la seule ressource. Il convenait, néanmoins, de ramener au minimum, vu la durée de l'occupation et aussi le rétablissement monétaire, la pratique du système de logement à domicile. Certaines frictions sont inévitables, — l'expérience le prouve, — lorsque la cuisine est commune ; c'est là, tout naturellement, que l'huile tombe sur le feu. Se séparant nettement de la pratique de l'occupation allemande en France, qui exigeait le logement à domicile, même pour la troupe, et

refusait l'emploi des casernes françaises, la Haute-Commission, d'accord avec le commandement militaire allié et l'administration allemande, adopta un vaste programme de constructions urbaines dans toutes les villes de garnison, à l'effet de satisfaire aux besoins de l'occupation, et de résoudre du même coup la crise du logement. Ce résultat est aujourd'hui atteint, et il est difficile de nier, au spectacle des magnifiques quartiers neufs qui ont agrandi et embelli les villes rhénanes, que l'occupation soit en droit d'en porter quelque chose à son actif.

Par ailleurs, les dépenses effectuées par les corps d'occupation alliés en territoire occupé constituent pour le pays un important afflux de richesses. Il ne faut pas oublier que les frais des armées d'occupation (solde, logement, entretien, transports, etc...) sont intégralement prélevés sur les annuités des réparations, et pour la plus large part dépensés sur place, dans les territoires occupés. La Rhénanie, de ce seul point de vue mercantile, se trouve être la seule région d'Allemagne qui ait conservé sa garnison d'avant-guerre et les profits commerciaux qui en résultent. On estime à environ 400 millions de francs par an le bénéfice que la Rhénanie réalise ainsi du fait de l'occupation.

Mais les territoires occupés reçoivent directement et administrativement d'autres avantages pécuniaires et budgétaires fort importants, depuis que le gouvernement du Reich qui, aux sombres époques de la Ruhr et de la crise monétaire, envisageait, pour sauver l'Empire, d'abandonner les Rhénans à leur sort (ce fut, on l'a vu, la *Versackungspolitik*), s'est mis en devoir de faire oublier ces pénibles souvenirs et de manifester par ses largesses l'intérêt qu'il porte aux populations rhénanes. Celles-ci savent en user. Subventions aux villes, aux associations publiques ou privées, aux théâtres, travaux publics, expositions, dépenses somptuaires et festivités de toutes sortes, des centaines de millions de marks déferlent ainsi sur la Rhénanie pour la « défense de la culture germanique et du *Deutschtum* dans les marches frontières ». Souhaitons que ce flot d'or n'aille pas plus loin.

Il ne faut donc pas trop s'étonner si l'on a vu récemment la presse allemande commenter avec aigreur les propos de ceux qui, comme Georg Bernhard ou le *Berliner-Press-Dienst* (1),

(1) *Trierische Landes Zeitung* du 6 octobre 1928.

publient tout uniment « qu'il est incontestable que des milieux rhénans qui tirent avantage de l'occupation ont cherché à influencer les délégués allemands à Genève et à faire valoir leur point de vue, à savoir qu'il n'y a pas lieu de trop hâter les négociations pour l'évacuation »... Nous voilà loin des charges écrasantes...

Mais des documents plus probants sont à retenir, — également de source allemande. On sait que la rive gauche du Rhin est jalonnée de stations thermales ; l'industrie balnéaire est une des richesses du pays, la science allemande ayant rationnellement réparti les maladies, hélas ! nombreuses, qui affligent le genre humain, entre les diverses agglomérations rhénanes qui, presque toutes, peuvent ainsi s'enorgueillir d'un *Kurhaus* et d'une hôtellerie prospère. Or, il advint qu'à force de voir publier et répéter par le monde que les horreurs de l'occupation désolaient le pays rhénan et que les nègres y pourchassaient les honnêtes femmes, les hôteliers s'avisèrent que c'était là pour eux mauvaise réclame et propagande bien mal conçue. Dès lors, tous les journaux allemands, au besoin dans les mêmes numéros, affirment que l'occupation ne gêne en rien la prospérité des villes d'eaux rhénanes, que la cure s'y fait en tout repos ; et, comme la statistique doit toujours intervenir, elle établit incontestablement que le chiffre des touristes et des baigneurs dépasse, et de beaucoup, celui de 1913.

Plus intéressants encore, les résultats de l'exploitation ferroviaire. Les gouvernements alliés ayant formulé de sérieuses objections à l'exécution de certains grands travaux dont le caractère stratégique est fort inquiétant, l'Administration des chemins de fer a produit, pour en justifier la nécessité économique, un mémoire appuyé de statistiques abondantes et officielles, établissant qu'aucune région de l'Allemagne ne connaît un développement et une prospérité économique comparables à ceux de la Rhénanie. L'activité de toutes les branches de l'économie rhénane (industrie, commerce, agriculture, élevage, viticulture, exploitations forestières, etc.) dépasse partout la situation d'avant-guerre. Le nombre des wagons de marchandises mis en service était, en 1913, de 5 900 000. Il est, en 1927, de 6 640 000. La quantité de marchandises reçues et expédiées était, en 1913, de 73 900 000 ; elle était, en 1927, de 81 000 000. Sans même tenir compte de

l'accroissement de la capacité moyenne de transport des wagons, portée de 12 à 17 tonnes, on relève que le nombre des trains de marchandises circulant entre Coblence et Mayence, sur les deux lignes latérales du Rhin, passe de 127 par jour à 132. Le trafic des voyageurs passe de 97 000 000 de billets délivrés en 1913 à plus de 102 000 000 en 1927, et l'intensité du mouvement des voyageurs est, en fait, trois fois supérieure à la moyenne accusée par l'ensemble des chemins de fer du Reich.

Du moins est-on en droit de conclure que l'occupation, — qui a assuré l'ordre et la paix publique, — n'a vraiment pas entravé le développement économique de la Rhénanie.

LES RÉSULTATS

Les relations de nos troupes avec la population, la courbe en a varié, passant successivement, — selon les phases politiques, — par des maxima et des minima dont les coefficients furent, pour les Rhénans, les probabilités de permanence de notre présence sur le Rhin, les valeurs monétaires relatives et les bienfaits de la sécurité en présence des troubles révolutionnaires qui agitaient l'Allemagne.

En 1918, le choc opératoire consécutif à la défaite, l'anarchie révolutionnaire à Berlin, à Munich, l'incertitude de leur sort portaient les Rhénans vers les occupants dans un maximum de confiance. L'échec de la thèse française devant le Conseil suprême à Paris marqua un recul, suivi, du fait de la défaillance américaine à ratifier le traité et de la carence allemande dans l'exécution des obligations imposées, de la croyance générale en Rhénanie à la permanence de l'occupation. Tous les chefs du gouvernement français ne déclarent-ils pas alors solennellement que les délais n'ont pas commencé de courir?

Cette impression est bientôt confirmée par la politique d'intervention de la France et de la Belgique dans la Ruhr, et par la tendance qui se manifeste à Berlin de s'opposer à la politique alliée et, au besoin, d'abandonner la Rhénanie. D'ailleurs, le mark-papier s'effondre. Il faut, à tout prix, se rattacher à un système monétaire plus solide. Or, les autorités d'occupation viennent d'émettre le franc-régie gagé sur les chemins de fer rhénans qu'elles administrent avec succès et que

sans doute elles n'abandonneront pas. Elles ont même préparé, en collaboration avec les grandes banques rhéno-westphaliennes et les établissements financiers de France et de Belgique, un projet de banque d'émission d'une monnaie rhénane-or, (qui servira de modèle à la future *Rentenbank*). Phase de confiance maxima qui se traduit, — les statistiques le prouvent, — dans toutes les écoles françaises par une brusque poussée des auditeurs rhénans. Elles se vident lorsque l'arrivée des experts à Berlin annonce la restauration financière de l'Allemagne et que la Conférence de Londres rend derechef à l'Allemagne, sur l'acceptation du plan Dawes, ses chemins de fer, et à la Rhénanie, ses fonctionnaires expulsés.

Ce recul s'accentue lors de l'évacuation de la zone de Cologne et de la suppression des délégués dans les cercles, mesure politique qui marque pour les Rhénans la précarité de notre présence et la nécessité pour eux de se garer des représailles dont ils pourraient être l'objet après évacuation. En outre, c'est maintenant la monnaie française qui s'effondre et, avec elle, notre prestige extérieur. La courbe de notre influence descend à son plus bas point.

Enfin, phase ultime, le redressement politique et monétaire de la France vient soudain affirmer aux yeux du monde la pérennité de l'énergie nationale, en même temps que la volonté pacifique du pays, traduite dans des accords solennels, permet aux occupants de renouer en Rhénanie les liens ainsi relâchés ou rompus.

Les efforts accomplis depuis dix ans, l'immense tâche réalisée en Rhénanie et dans la Ruhr par nos soldats, nos cheminots, nos administrateurs sont, en France, aujourd'hui oubliés. Ils sont mieux appréciés en Allemagne. Que l'on sache, du moins, que les officiers et soldats de l'armée du Rhin, les administrateurs de l'occupation rhénane ont su sentir et comprendre les devoirs que leur dictait un grand passé de gloire et qu'ils se sont montrés dignes des traditions de leurs ancêtres.

Les buts concrets de l'occupation ont-ils été atteints ? Garantie de paiement, garantie de sécurité, garantie générale de l'exécution d'un traité qui a refait la carte de l'Europe, l'occupation rhénane a répondu, jusqu'ici, au triple objet qui lui était assigné.

L'occupation a permis, malgré bien des traverses, des atermoiements, des moyens dilatoires de toutes sortes, d'obtenir le paiement des réparations réclamées pour dédommager les victimes de la guerre. Il est avéré que le succès des opérations de gages et d'exploitation des ressources économiques du pays, au prix de l'effort formidable fourni par ceux qui en reçurent la difficile mission, et que d'aucuns, particulièrement les Allemands, jugeaient irréalisable, a amené l'Allemagne et aussi les Puissances alliées à l'acceptation du plan Dawes, et assuré par suite le bénéfice de ses substantiels paiements. L'occupation a réussi, échappant à un difficile dilemme, à exercer une pression politique et économique sur l'Allemagne, tout en ménageant la Rhénanie, et elle a mis en pleine lumière l'immense valeur d'échange que nous avons ainsi entre les mains.

Plus généralement, l'occupation a, depuis dix ans, garanti l'exécution des dispositions politiques du traité de paix dans leur ensemble. La présence des armées alliées sur le Rhin a permis de confirmer la carte de l'Europe nouvelle en assurant l'existence encore précaire des nations appelées à la vie au lendemain de la guerre mondiale, et que des réactions ou des conflits eussent sans doute étouffée.

Au regard de l'Allemagne, l'occupation des provinces du Rhin par les forces militaires des Puissances alliées a consolidé, par le jeu des mêmes ressorts, le nouveau régime républicain, encore bien chancelant, en inspirant des réflexions salutaires aux partis de droite si fortement organisés et aux associations nationalistes armées. Que serait-il advenu, sans ce contrepoids politique et militaire, des *putsch* qui ont menacé, à diverses reprises, l'existence de la jeune et si pâle république allemande?

Ces conséquences de politique générale méritent attention et viennent renforcer, au point de vue spécifiquement rhénan, les répercussions et les résultats de l'occupation sur la politique intérieure de l'Allemagne, et les garanties d'équilibre et de stabilité pacifique qui en peuvent résulter, — on peut du moins l'espérer. Car c'est un fait que la Rhénanie, si constamment écartée dans le passé de la conduite politique du Reich, — jalousement détenue et exercée par l'élément prussien, — est brusquement arrivée aux leviers de commande. Menaces de scission, occupation poussée jusqu'à l'exploitation des res-

sources générales du pays, désir légitime de ne pas servir de futur champ de bataille et de dévastation, enfin et surtout, contact prolongé avec les représentants des anciens adversaires dont elle a pu mesurer tant les intentions pacifiques que le sincère désir d'entente, autant de facteurs qui ont eu pour effet, depuis dix ans, d'amener la Rhénanie à prendre conscience de son importance politique, de sa force, de sa richesse, de sa mission, et à jouer, en fait, le premier rôle dans la conduite des affaires de l'Empire.

Quant à l'action politique de la Rhénanie dans les conseils du Reich, on peut en mesurer l'efficacité et en discerner le sens si l'on observe que les consultations politiques y ont constamment donné la majorité aux partis qui soutiennent une politique de paix, et d'entente avec la France. Par ailleurs, — et ceci confirme que l'occupation a contribué à désarmer bien des préventions, — chaque fois qu'à Berlin les partis de résistance ou de revanche ont tenté d'imposer leurs solutions de force, des voix fermes se sont élevées de la Rhénanie attentive, pour que ne soient pas rompus les liens pacifiques si difficilement tissés.

A défaut de la solution d'un État rhénan autonome, peut-être verra-t-on s'établir, au bénéfice de la paix européenne, une formule d'équilibre, de répartition politique tripartite entre les trois Allemagnes : l'Allemagne du nord, constituée par la Prusse moderne, évoluée de ses anciennes tendances féodales et militaires vers les pratiques de la démocratie, l'Allemagne du sud, agrégée autour de la Bavière conservatrice et traditionnelle, l'Allemagne de l'ouest, dont la Rhénanie serait l'armature, jouant par sa puissance industrielle et financière un rôle pondérateur à l'intérieur de l'Empire, et constituant un pont pacifique avec l'Occident.

Les hommes d'État rhénans, les Rhénans eux-mêmes, auront-ils la volonté et la force d'atteindre ces fins? C'est le secret de l'avenir. Mais d'un avenir qu'il nous appartient de diriger. On a coutume de dire que cet avenir relève de l'évolution incertaine de la « question allemande ». En vérité, pour qui a observé l'Allemagne et les possibilités de ses relations futures avec la France, il n'y a pas de question allemande; il y a une question française. L'Allemagne, éprise d'ordre et de

travail, justement consciente et fière de sa culture et de sa valeur sociale, ne s'allie qu'à ceux qu'elle juge à sa taille et dont elle estime la puissance d'affaires et la force effective.

Les instituteurs allemands, s'ils nous sont hostiles, ont du moins ce mérite d'apprendre aux jeunes garçons l'amour du travail et de la grandeur de la Cité, aux filles le triple devoir du foyer, de la vertu, de la famille. On peut ironiser sur les trois *K* de la femme allemande, *küche*, *kirche*, *kinder*, la cuisine, l'église, les enfants. Nous ferions mieux d'y réfléchir...

Ceux qui, à juste titre, veulent écarter à jamais le spectre affreux de la guerre, doivent s'affirmer dans cette conviction essentielle : l'Allemagne ne se rapprochera sincèrement que d'une France forte matériellement, équilibrée socialement, saine moralement et intellectuellement, et qui apparaîtra, aux yeux du monde, fidèle à ses traditions séculaires, digne de son passé de gloire, confiante dans ses destins.

Et, ici, l'Allemagne a raison.

Au carrefour des routes, la France, — qui ne peut vivre sans idéal, — a choisi le plus élevé, le plus généreux. Elle a proposé aux peuples la fraternité humaine. Pour atteindre aux cimes sereines, mais escarpées, de l'altruisme, qu'elle sache qu'il lui faut conserver, au plein de leur puissance physique et morale, les facteurs traditionnels de l'énergie nationale.

***

NOS MISSIONNAIRES

MÈRE JAVOUHEY

BIENFAITRICE DES NOIRS

II [1]

LES SÉJOURS EN GUYANE : LA COLONISATION DE LA MANA (1824-1843)

L'ARRIVÉE A CAYENNE

On aurait pu croire, lorsqu'en 1824 Mère Javouhey rentrait de Saint-Louis à Paris, que le Sénégal était devenu pour son âme une patrie nouvelle. Mais il était de son devoir de supérieure d'avoir un cœur innombrable pour les innombrables noirs des autres colonies, noirs de Guyane, noirs de la Guadeloupe, pour lesquels, en 1822, elle avait elle-même, à Rochefort, organisé de petits essaims de religieuses. Il était de son devoir de supérieure, aussi, d'envoyer à ces lointaines religieuses des instructions qui les prépareraient à remplir leurs devoirs à l'endroit des noirs. Elle insistait beaucoup sur un point : « Pas de visites oiseuses, par manière de récréation, de distraction ou pour prendre l'air : pas de parloir inutilement. » Que le parloir fût désert autant que possible, c'était là le rêve de Mère Javouhey pour ses communautés.

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

Se transportant par la pensée sous ces lointaines latitudes, Martinique, Guadeloupe, Réunion, elle songeait que le parloir, les visites, les relations mondaines, exposaient les Sœurs à certaines compromissions avec la vie sociale des planteurs, avec tout un ordre de choses reposant sur l'oppression systématique de ces nègres dont elles devaient être les institutrices. L'esprit du monde, à la Réunion ou bien aux Antilles, c'était pratiquement l'esprit d'esclavagisme : Mère Javouhey, par ses instructions très précises, protégeait dans sa congrégation, contre toute influence hostile ou paralysante, les libres et souveraines impulsions de l'esprit chrétien, qui commandait aux Sœurs d'avoir « un cœur vraiment maternel pour tous les malheureux noirs ». Cette supérieure générale qui, dans Paris, par devoir d'état, avait des conversations avec le monde administratif et politique, voulait que sur leur terrain même d'action, l'autonomie de ses religieuses, — une autonomie qui ne pouvait être à ses yeux que la plénitude d'obéissance aux maximes du Christ, — ne fût jamais exposée, par les furtives pesées de l'opinion mondaine, à des débuts de capitulation.

Cette grande éducatrice de religieuses allait être conviée par le gouvernement à devenir une éducatrice de colons, puis une éducatrice de noirs, sur le sol redouté de la Guyane.

Le nom de la Guyane sonnait douloureusement à beaucoup d'oreilles françaises. On se rappelait toujours les douze mille colons volontaires, Alsaciens et Lorrains pour la plupart, que Choiseul voulut fixer sur les bords du Kourou ; ils avaient coûté trente millions à la France, et presque tous avaient lamentablement succombé, par suite de l'imprévoyance des organisateurs ; de cette funèbre expédition, il n'avait subsisté qu'une soixantaine de familles, vivant tant bien que mal du produit de leurs bestiaux. Les impressions publiées par quelques-uns des anciens déportés de Fructidor avaient ravivé ce souvenir et l'avaient aggravé.

D'outre-tombe, les morts de Kourou et les morts de Sinnamary semblaient signifier à la France de la Restauration que l'emploi de la main-d'œuvre blanche, en Guyane, exposait la métropole aux plus âpres déceptions, et le conseil colonial de Cayenne, interprète des planteurs, s'attardait lui-même dans ce préjugé, que la culture de la terre était une besogne d'esclaves, bonne pour les nègres... Mais cette main-d'œuvre

noire, on la sentait destinée à se tarir, puisque depuis longtemps, parmi la population servile de la colonie, les décès étaient en excédent sur les naissances, et puisque la suppression de la traite ne permettait plus aux planteurs de renouveler périodiquement leur contingent d'Africains.

Tour à tour le gouvernement de la Restauration essaya d'envoyer des jaunes, des gens de la Louisiane, des Alsaciens, des Jurassiens ; rien ne réussissait.

Était-ce une raison de désespérer? Chabrol, ministre de la Marine, songea que ces sœurs de Cluny, qui déjà en Guyane se montraient bonnes hospitalières, pourraient devenir des colonisatrices. Il manda Mère Javouhey, et lui proposa cette œuvre. Elle accepta de se mettre à l'étude. Elle aimait les orphelins, souhaitait leur être bienfaisante : ils étaient nombreux en France, surtout dans ces campagnes de l'Est qu'avaient ravagées les dernières guerres napoléoniennes; c'est parmi eux que Mère Javouhey songeait à recruter les éléments d'une colonisation.

Pour préparer leur installation, elle allait tout d'abord partir avec un convoi de cultivateurs et d'artisans. Ainsi fit-elle le 26 juin 1828, accompagnée de neuf sœurs de chœur et de vingt-sept converses. Le 10 août, elle arrivait à Cayenne; et à quelques lieues de là, sur ces bords de la Mana, où tout rappelait la faillite des précédentes expériences, elle allait faire œuvre d'organisatrice. Au bout de quelques mois, la colonie possédait son école, où l'on faisait classe pour les petits enfants, classe pour les sœurs converses, et puis, deux heures par jour, classe pour les jeunes colons, — pour les Frères, comme Mère Javouhey les appelait; elle possédait son hôpital où dix sœurs étaient employées; elle possédait ses ateliers, ses scieries, où l'on allait débiter les bois superbes de toutes couleurs qu'offraient les forêts vierges du voisinage; elle possédait ses cultures de bananes, de manioc, sous la direction de Pierre Javouhey; et dans les prairies paissaient déjà deux cents têtes de bétail, qu'on espérait porter à mille.

« J'espère, écrivait la Mère dès le 10 septembre 1828, que nous ferons un nouveau Paraguay où le Seigneur sera servi et glorifié. » Un règlement précis disciplinait les énergies: messe à quatre heures et demie du matin, pour que les colons y pussent assister, s'ils le voulaient; prière en commun, sous la

présidence d'une sœur, à cinq heures et à dix heures; travail de six heures et demie à dix heures et de quatorze à dix-huit. Il était obligatoire d'obéir au règlement; mais nul n'était forcé de rester colon.

APÔTRE ET INGÉNIEUR

L'organisation de la Mana était assez avancée dès 1829, et les santés des colons demeuraient assez solides, pour que Mère Javouhey n'eût aucun scrupule à s'éloigner un instant, et pour qu'elle pût deux mois durant, avec quelque calme d'esprit, s'en aller faire visite aux sœurs de la Guadeloupe.

Mais en l'absence de la Mère, des conseillers coloniaux de Cayenne se présentaient comme enquêteurs, abordaient les colons : comment ceux-ci fussent-ils demeurés insensibles aux doctes propos de ces visiteurs sur la condamnation à mort dont était frappée, sous ces latitudes, « toute créature ayant une enveloppe tégumentaire de coloration blanche », ce genre d'enveloppe, disait-on, ne permettant pas aux organes de se décharger de l'excès de calorique! On avait observé qu'à la suite de pareils discours, dix colons avaient déclaré leur intention de rompre leur engagement. Devant la fécondité de l'exploitation, qui démentait leur pessimisme, les enquêteurs ricanaient : « Ce n'est pas étonnant que les terres rapportent tant, les Sœurs disent des patenôtres à chaque plant qu'elles mettent en terre. » Des Français laboureurs, les conseillers coloniaux n'en voulaient pas; il leur semblait, par surcroît, que Mère Javouhey leur faisait tort à eux-mêmes en obtenant de l'État un secours pécuniaire. Que ne leur donnait-on cette somme, à eux, pour aider à la culture de leurs propres terres par la main-d'œuvre noire?

On sentait la Mère moins contente des colons, dans ses lettres, qu'elle ne l'était naguère. Elle persistait pourtant à pronostiquer : « L'esprit d'association fera ici des miracles. » Et déjà ses regards s'évadaient au delà des horizons de la Mana, vers le beau plateau de l'Acaraouany, où l'on pourrait faire de grandes cultures avec l'aide d'un flot d'immigrants.

Il n'échappait pas à Mère Javouhey que l'avenir de prospérité économique qu'elle entrevoyait entraînerait la construction d'une route entre la Mana et Cayenne : elle parcourait elle-

même les deux cent vingt kilomètres qui la séparaient de Cayenne, pour étudier les possibilités futures. Le voyage fut très dur ; sans cesse à pied, par de mauvais sentiers, ou bien sur le dos des Indiens, qui l'aidaient à franchir les cours d'eau. Comme abris pour les nuits, de misérables cases, où les moustiques sévissaient. Elle allait gaîment, toute réjouie de l'aide qu'on pourrait apporter aux pauvres gens de cette région, quand la route existerait. Elle songeait à un canal, aussi, pour faire communiquer la Mana et le Maroni. L'extraordinaire bonne sœur ! C'était un voyage d'ingénieur et d'arpenteur, et c'était un voyage d'apôtre, notant au jour le jour les beaux endroits du trajet, où des villages pour orphelins pourraient s'édifier.

Mais la Guyane n'était pas seulement une terre à exploiter, c'était une terre à évangéliser. Si rares étaient les prêtres, et si fugitifs étaient leurs séjours ! A la Mana, on fut sans prêtre, en 1829, de Pâques au cœur de l'été ; il arriva parfois à Mère Javouhey de faire vingt-cinq lieues à la tête d'un certain nombre de ses Sœurs, pour aller attendre au passage quelque prêtre missionnaire, qui ne pouvait descendre jusqu'à la Mana.

Mère Javouhey pensait à tout : les lointaines conquêtes où son imagination l'entraînait ne lui voilaient pas les périls prochains que l'âpre réalité lui ménageait. Il fallait des bras pour cette prometteuse Mana : si le gouvernement différait le départ des convois d'orphelins, et si d'autre part les manœuvres des gens de Cayenne induisaient beaucoup de colons de la Mana à ne point renouveler leur engagement, qu'adviendrait-il de tant de beaux rêves ? Mère Javouhey, tout doucement, s'assurait les éléments d'une autre main-d'œuvre, d'une main-d'œuvre noire, pour la culture de la Mana.

Elle put croire, un jour de 1830, que Dieu lui-même les lui amenait, les lui présentait. Vingt esclaves fugitifs, traqués par leurs maîtres, traqués par la police, vinrent un jour se blottir sur ses terres ; ils savaient par ouï-dire que la propriétaire était une très bienfaisante personne ; ils avaient confiance. Quelques-uns d'entre eux, évadés depuis fort longtemps, étaient passibles de mort. Mère Javouhey voyait l'administration, elle voyait leurs anciens maîtres ; elle les rachetait, en s'engageant à les libérer au bout d'un certain temps. Le gouverneur Jubelin lui en montrait d'autres, qui avaient vu grésiller et brûler, devant une cheminée, le corps d'un de leurs camarades cruel-

lement arrosé d'huile, et qui s'étaient enfuis. Les voulez-vous? disait-il à la Mère. Ceux-là aussi, elle les prenait. Et à la suite d'un troisième achat, elle disposait, sur ses terres, d'un total de trente-deux esclaves.

SÉJOUR EN FRANCE

La Révolution de 1830 la privait de toute subvention de l'État; les colons blancs s'effaçaient peu à peu, il n'en restera que douze en 1832; mais Mère Javouhey tenait bon : « Avec trente-deux nègres, à nous, observait-elle, et la communauté composée de quarante personnes, nous resterons à la tête du plus bel établissement qu'on pouvait espérer dans un temps si court. »

Les Sœurs, en ces lointaines colonies, étaient aux écoutes des échos tardifs que l'on recevait des commotions parisiennes; et Mère Javouhey leur suggérait, d'ailleurs, de se tenir au courant, par la lecture de *la Quotidienne* ou de *l'Ami de la Religion*. Il était naturel que les imaginations trottassent, à commencer par la sienne, complétant les nouvelles du mois précédent, devançant celles du mois suivant; on était plus assombri par la pensée de ce qu'on ne savait pas encore que par l'impression de ce qu'on savait déjà. « Je suis bien aise, songeait Mère Javouhey, que la Providence nous ait envoyées à Mana, ce sera peut-être une retraite pour les serviteurs de Dieu et notre chère société. » Elle voyait déjà son cher petit séminaire d'Africains émigrant de France en Guyane. « Nous le placerons au milieu des forêts, loin des méchants, et nous laisserons passer l'orage. Je me plais à croire que Mana sera l'asile le plus sûr, le plus tranquille pour pratiquer notre sainte religion, nous sommes si éloignés du monde, des affaires... au milieu des forêts. »

On travaillait d'ailleurs, à la Mana, comme si aucun nuage ne troublait les sérénités. « Les terres défrichées produisent toutes les denrées coloniales dans un degré supérieur aux terres ordinaires de la Guyane », écrivait Mère Javouhey à Taboureau, directeur des colonies, avec la même apparence de confiance, avec le même luxe de détails, que si elle se fût adressée à un fonctionnaire de Louis XVIII ou de Charles X. Elle inaugurait même des cultures : celle de la canne à sucre,

celle du tapioca. Elle avait un moulin pour broyer les cannes, elle échafaudait une petite distillerie pour fabriquer le rhum de la Mana.

En 1833, Mère Javouhey reprenait le chemin de la France, et Jubelin, gouverneur de la Guyane, grand admirateur de son effort, le reprenait aussi : tous deux comptaient insister auprès du ministre pour que le gouvernement expédiât bientôt à Mana des convois d'orphelins.

Entre Guyane et France, la Guadeloupe s'offrait comme une halte : l'administration, profitant du passage de Mère Javouhey, lui demandait qu'elle établît des écoles pour la race de couleur, dans tous les quartiers de l'île. Que signifiait ce vœu ? De quelles préoccupations était-il le symptôme ? Sa vieille et indestructible idée, d'être l'éducatrice des noirs, allait-elle donc trouver l'actif appui de ce gouvernement de Juillet qui trois ans plus tôt lui inspirait quelque effroi ? Confusément confiante, mettant toujours sa volonté propre à la merci de Dieu, elle naviguait vers la France, incertaine et curieuse de ce qui allait lui être demandé.

Le 15 août 1833, elle revoyait ses sœurs de Brest. La petite Sénégalaise dont elle aspirait à faire sa secrétaire, Florence, n'était plus là pour l'attendre. Florence était morte l'année d'avant, et la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph ne pouvait plus espérer donner au monde chrétien ce symbolique spectacle : une authentique noire, installée près d'une supérieure générale blanche, comme greffière et interprète de ses volontés. Mère Javouhey se plaisait à songer que Florence lui rendait ailleurs la protection qu'ici-bas elle avait reçue d'elle. Et ce deuil même enracinait dans son cœur la tendresse pour cette race noire, qui pouvait, — Florence l'avait prouvé, — enrichir la chrétienté de quelques âmes d'élite.

Mère Javouhey, naguère, avait écrit à Mère Marie-Joseph : « Le plus grand plaisir que vous pourriez me faire, ce serait de me permettre de revenir mourir dans les forêts de Mana. » Elle rapportait en France le mystérieux sentiment qu'elle n'en était, là-bas, qu'à la première étape de son œuvre.

Elle s'enquérait tout de suite de ce petit séminaire Africain qui lui tenait tant au cœur. La tuberculose, rapidement, avait commencé de sévir; un élève y avait succombé. D'urgence on avait transporté le séminaire sous un climat plus méridional,

à Limoux. On l'y avait installé dès la fin de 1829, tout à côté d'une colonie agricole, destinée aux jeunes noirs chez qui l'on ne sentait aucun attrait pour le sacerdoce. Mère Javouhey apprenait que, dans leur nouveau gîte, ces petits noirs faisaient figure d'humanistes : les autorités civiles et religieuses, et même l'évêque de Carcassonne en personne, venaient présider leurs exercices littéraires. Mais bientôt la mort forçait les portes : en trois ans et demi elle faucha neuf élèves du séminaire de Limoux. « *Fiat, fiat!* s'écriait Mère Javouhey, ce serait en vain que nous regimberions contre la main d'un père, qui sait ce qu'il fait dans l'intérêt de ses enfants. » Lorsque la mort eut ainsi prélevé son tribut, d'autres exigences survinrent : c'étaient celles des parents qui, du Sénégal, rappelaient leurs fils; il y en eut cinq qui s'éloignèrent.

Mère Javouhey d'ailleurs se rendit bientôt compte qu'un établissement comme celui de Limoux, qui préparait les Sénégalais au service de l'autel ou au maniement de la charrue, ne répondait en rien aux conceptions nouvelles de la monarchie de Juillet, ni aux idées personnelles du nouveau gouverneur du Sénégal. Il ne restera bientôt plus dans cette maison que trois jeunes noirs qui voulaient se faire prêtres, Moussa, Fridoïl et Boilat. « David, avait dit à ce dernier Mère Javouhey, je ferai de toi un missionnaire apostolique. » Il se rappellera toujours ce propos, et le citera en 1897, lorsque, plus qu'octogénaire, il déposera devant le tribunal ecclésiastique chargé d'instruire le procès de sainteté de la Mère.

Mais en face de cette détresse spirituelle qui durait au Sénégal et dont Mère Javouhey venait de souffrir en Guyane, en face de cette disette de clergé dont nos colonies offraient le spectacle, que pourraient trois noirs pour apporter une aide? Mère Javouhey, sans renoncer à son dessein de faire catéchiser les noirs par d'autres noirs, allait se mettre en quête de moyens plus immédiats pour l'évangélisation de ces nègres du Sénégal, de ces nègres de Guyane, que désormais elle enveloppait dans une même tendresse.

Elle entretenait le ministre d'une association de prêtres et de frères, — les Pères de Saint-Joseph, — qui allait se former au diocèse de Carcassonne avec des statuts pareils à ceux des sœurs. Elle leur assignait deux métropoles, avec deux séminaires : l'une était Limoux dans l'Aude; et l'autre, bientôt,

serait Mana. Oui, Mana ! c'est à Mana qu'elle songeait à établir leur maison généralice. Ils s'occuperaient des soins spirituels à donner aux sœurs, ils pourvoiraient, d'autre part, à l'instruction de la jeunesse et au salut des noirs. Et déjà, dans l'Aude, se groupait un noyau de cinq prêtres, et de treize diacres, sous-diacres et élèves de philosophie; les petits Africains qui restaient, et que Mère Javouhey acheminait vers le sacerdoce, prendraient place un jour parmi ces Pères de Saint-Joseph.

Les Pères du Saint-Esprit ne lui avaient pas caché que son projet les inquiétait, qu'ils en verraient le succès avec peine; mais il lui semblait que leurs propres affaires allaient bien mal, qu'ils n'avaient presque personne à envoyer dans les colonies, et que les Pères de Saint-Joseph leur seraient une aide. « Si c'est l'œuvre de Dieu, concluait-elle, elle s'accomplira malgré tous les obstacles. » Les dépenses ne la faisaient pas reculer; pour « former de saints prêtres qui eussent l'esprit religieux », pouvait-on reculer devant aucun sacrifice ? Son imagination, déjà, installait à la Mana un prélat désigné par le Saint-Siège, et duquel relèverait le clergé colonial.

LA QUESTION NOIRE

La question noire se dressait devant le ministère de la Marine, comme un problème épineux, angoissant. Cette nonne qui préparait, pour les noirs, des sœurs et même des clercs, était fêtée comme une auxiliaire par ce gouvernement voltairien : en ces premières années de la monarchie de Juillet, où l'idée religieuse était l'objet d'une disgrâce politique, Mère Javouhey et ses deux croix, dont l'une barrait sa poitrine, et dont l'autre pendait à son rosaire, étaient les bienvenues dans les bureaux officiels. On avait laissé renverser beaucoup de calvaires, sur le sol de France ; mais dans les colonies, on admettait que la croix régnât. On l'admettait parce qu'on avait peur. A la Martinique, à la Guadeloupe, à la Réunion, à la Guyane, l'heure était proche, on le sentait, où il faudrait émanciper les esclaves : que feraient-ils de leur liberté ? Introduits brusquement dans une civilisation qui, jusque-là, leur avait à peu près laissé ignorer ses lois morales, quel rôle y joueraient-ils ? Sentant s'éloigner d'eux les contraintes qui, de génération en génération, les avaient fait fléchir, à quels soubresauts

s'abandonneraient-ils, sans nul souci des secousses, des ébranlements et des ruines? Le libéralisme qui les voulait libres sentait pourtant la nécessité d'une initiation qui les rendrait dignes d'être libres ; il se tournait vers Mère Javouhey pour que ses sœurs donnassent cette initiation. Des écoles pour les enfants de couleur allaient s'ouvrir dans les diverses îles, afin qu'ils sussent épeler, avec la cédule qui affirmerait leur liberté, le Décalogue qui devait régir cette liberté ; et le vicaire apostolique de la Trinidad, à son tour, demandait et obtenait des sœurs pour cette colonie britannique.

En Guyane, une question plus urgente encore se posait : il y avait à Cayenne cinq cents noirs naguère saisis sur les bâtiments négriers; en vertu d'une loi de 1831, on avait dû tout de suite les déclarer libres ; mais on avait provisoirement restreint et encadré cette liberté théorique, en les engageant comme travailleurs, pour sept ans, dans les ateliers publics de Mont Joly et de Baduel, où le fouet continuait à s'abattre sur leurs épaules de libérés. Pourquoi ne pas les envoyer en Afrique? disaient les conseillers coloniaux, affolés d'ores et déjà par l'échéance fatale de 1838, où cette sombre tourbe, la bride sur le cou, se disperserait dans Cayenne et peut-être mettrait tout à sac. Mère Javouhey, pourtant, disait qu'à la Mana elle avait eu beaucoup de contentement de tous ses noirs, soit que le gouvernement royal les lui eût fournis, soit qu'elle les eût achetés elle-même : « Ils sont dirigés comme s'ils étaient libres, observait-elle, et ils travaillent très bien. » Puisque cette bonne Sœur était si experte à manier la main-d'œuvre noire, l'idée vint au ministère de lui offrir ces cinq cents autres nègres devant lesquels d'avance les gens de Cayenne tremblaient. Elle les dirigerait comme si déjà ils étaient libres, et elle les préparerait ainsi au bon usage de leur prochaine liberté.

L'idée la séduisait fort, et tout de suite elle édifiait des plans : « Nous ferons venir des femmes du Sénégal, écrivait-elle dès le 22 janvier 1834, pour légitimer les mariages et améliorer les mœurs ; on leur fera des instructions suivies sur la religion. Il n'y aura aucun mélange de blancs, tous seront noirs. » Seul le « protecteur » devait être un blanc, et ce protecteur, ce serait son cousin Louis Javouhey. Elle projetait de les grouper en villages de cent ménages, qui auraient leurs

sœurs de Saint-Joseph, leurs pères de Saint-Joseph. Pas d'administration civile; des lois religieuses tout simplement, comme jadis au Paraguay. Pas de soldats, pas de gendarmes : elle avait assez de confiance en ces lois, pour se charger de faire régner l'ordre. Elle n'acceptait l'intervention d'aucune commission d'enquête : seul le gouvernement pourrait exercer son droit de contrôle.

Elle remarquait, au début de 1834, que jamais « le ministère ne s'était montré plus favorable ». « Si quelqu'un nous est contraire, disait-elle, on ne l'enverra pas dans les colonies. » Et lorsque, peu de mois après, le ministre de la Marine sera l'amiral Duperré, elle sortira très contente de l'audience de cet « homme simple », qui avait aidé naguère à l'installation des sœurs à la Guadeloupe, et qui ressemble, disait-elle, à un patriarche. Il n'était pas jusqu'aux députés des Antilles, qui, voyant qu'au ministère on lui voulait du bien, ne parussent eux-mêmes mieux disposés pour les sœurs de Cluny. Elle n'espérait point d'ailleurs qu'à tant de sourires et de réelles marques de confiance succédassent de grandes générosités gouvernementales.

Par une lettre officielle adressée le 1er août 1834 à l'amiral Duperré, elle acceptait formellement sa proposition : « J'ai vivement partagé, écrivait-elle, les espérances qu'a fait naître ce projet sous le rapport de la religion et de l'humanité. Je crois en effet que j'aurais les moyens de former au travail et à la liberté cette nouvelle classe dont la présence pourrait devenir dangereuse à l'ordre public, si le changement que doit subir prochainement leur condition n'avait lieu dans une localité éloignée des habitations et de leurs ateliers. » On était d'accord en principe ; mais les détails donnaient lieu à d'épineuses discussions.

Le gouverneur Jubelin, qui se trouvait à Paris, était consulté par le ministre. Il savait assez la « capacité » de « Mère Javouhey », la « noblesse de son caractère », la « pureté de ses vues », pour se montrer propice au projet; il ne méconnaissait nullement qu'en ce qui regardait « la partie morale de l'œuvre », l'intervention des sœurs serait plus efficace que « les soins directs de l'administration ». Mais il n'était pas d'avis, — ainsi qu'il l'expliquait plus tard à son successeur Laurens de Choisy, — de supprimer le poste militaire de la Mana; il esti-

mait que ce n'était pas « sur une population aussi peu éclairée encore, que l'autorité morale pouvait être suffisante ». Et d'autre part, il eût souhaité que, « pour ce qui concernait les intérêts matériels, Mère Javouhey fût soumise à un contrôle permanent établi sur les lieux mêmes, et que, « sans la gêner en rien dans les détails d'exécution, le gouverneur pût statuer provisoirement sur les cas graves ».

Il était impossible qu'on n'accordât pas quelque poids aux avis de Jubelin, qui venait de là-bas, qui allait y retourner, et Mère Javouhey constatait, le 27 février 1835 : « Le gouvernement a bien de la peine à nous accorder une parfaite indépendance de toute administration séculière, et moi, je suis persuadée que sans cela il n'est pas possible de réussir. »

Elle attendait, non sans impatience, les décisions définitives du gouvernement.

L'APPUI DE LAMARTINE

Les débats mêmes auxquels le projet donnait lieu la mettaient très en vue, beaucoup trop pour son goût. « Ah ! mon Dieu, s'écriait-elle, quand serai-je donc dans les forêts de la Guyane, occupée de Dieu et de ses noirs enfants ! »

Cela lui déplaisait, d' « être la bête curieuse pour bien du monde ». « Les plus grands génies de l'époque, avouait-elle, nous montrent un intérêt qui m'embarrasse très souvent. M. et Mme de Lamartine sont de nos vrais amis; leurs connaissances veulent aussi nous connaître, tout cela me gêne bien quelquefois. » Ces lignes se lisent dans une lettre du 15 avril 1835, adressée à Mère Marie-Thérèse. Huit jours plus tard, Lamartine, député depuis la fin de 1833, montait à la tribune pour parler de l'esclavage. Il glorifiait l'Angleterre qui venait de l'abolir, et qui avait « racheté au prix de cinq cents millions le principe, sans prix aux yeux d'un peuple chrétien, de la liberté et de la dignité des enfants de Dieu ». Il constatait que dans les colonies espagnoles l'esclavage n'était « plus qu'un mot », que l'esclave pouvait « s'y racheter tous les jours » ; et il en faisait honneur à « une religion qui s'interpose au nom de Dieu entre le maître et l'esclave pour tempérer les tyrannies de l'un et adoucir la résignation de l'autre ». Lamartine ensuite ramenait ses regards vers les colonies françaises : il voyait les

conseils coloniaux s'agiter, craindre la contagion de la liberté, réclamer des crédits pour la défense des blancs. « Vous aurez payé, s'écriait-il, pour retenir dans les fers, dans l'oppression, dans l'immoralité, dans le concubinage, dans la privation de tout ce qui constitue l'humanité, trois cent mille esclaves, plus qu'il ne vous aurait coûté pour appeler toute une race d'hommes à la liberté, au travail volontaire, à la famille, à la religion, à la civilisation et à la vertu. »

Lamartine se refusait à croire à cette prétendue nécessité des crimes sociaux ; et son discours s'achevait par ce cri : « Nous souffrons, comme le Sybarite, du moindre pli de servitude qui pourrait nous blesser ou nous gêner seulement dans le tissu de nos législations. Que le contre-coup de notre liberté se fasse sentir à nos esclaves! »

Serait-il téméraire de retrouver, dans ces accents du tribun, l'écho des propos qu'avait pu lui tenir cette religieuse qui sentait en lui un « ami vrai » ? Non pas qu'il eût besoin d'elle pour s'éprendre de la cause des esclaves; il y était naturellement entraîné par cette maxime que « l'homme doit son service, son courage, sa lumière à l'homme, tous les jours, sous tous les régimes, sous tous les drapeaux ». Mais dès qu'il avait connu Mère Javouhey, dès qu'il l'avait écoutée, ces esclaves avaient commencé de lui apparaître sous un autre aspect que celui de la déchéance; il avait entrevu leur première ascension vers la dignité d'homme, vers la civilisation, et le récit qu'elle lui avait fait des expériences de la veille n'avait fait qu'aviver cette flamme d'idéalisme qui brûlait toujours en lui.

Quelques semaines se passaient, et Lamartine étudiait de plus près ces expériences. On l'avait nommé rapporteur d'une commission interministérielle que présidait le procureur général Dupin, et qui devait jeter les bases de l'accord entre le gouvernement et Mère Javouhey. Il concluait que les plans de la Mère devaient être adoptés, et qu'il fallait lui laisser toute liberté d'action. « La conduite des nègres de Mana, déclarait-il, n'a donné lieu à aucun reproche, et ils sont devenus, sous l'influence du régime doux, religieux, charitable, auquel les soumet M^me^ Javouhey, des hommes honnêtes, paisibles et laborieux. » C'étaient des faits acquis, pour Lamartine, que « l'efficacité du système de cette femme supérieure, et l'empire qu'elle avait su prendre, par le seul ascendant de son caractère

et de son esprit de bienveillance, sur les noirs confiés à sa direction ».

Avec Lamartine pour avocat, les idées de Mère Javouhey devaient triompher devant la commission ; et l'amiral Duperré les accueillait complètement par une décision ministérielle du 26 juin 1835. Il expliquait, dans son rapport au Roi, que des administrateurs coloniaux seraient forcés de soumettre les libérés à une obéissance passive, et que ce dont il s'agissait au contraire, c'était de créer chez les noirs l'esprit de famille, de leur inspirer le goût et le besoin du travail. « On sait, rappelait l'amiral, que les ordres religieux qui existaient autrefois dans nos colonies d'Amérique y possédaient des habitations où les esclaves étaient traités avec une grande douceur ; le marronage y était pour ainsi dire inconnu, et les naissances y compensaient les décès. » Une congrégation de femmes existait, qui, par « des exercices religieux, par l'enseignement des principes de la morale, par des exemples continuels de soumission et de travail », pouvait accomplir l'émancipation morale et intellectuelle des noirs : c'était la congrégation des sœurs de Cluny.

Mère Javouhey, le 9 août 1835, écrivait joyeusement à Mère Marie-Thérèse : « Nous serons maîtresse absolue, il n'y aura aucun agent militaire ni du gouvernement ; » et le 9 septembre, elle notait : « Le gouvernement nous remet cinq cents noirs pour les instruire et les préparer à la liberté dans deux ans J'emmène douze religieuses et deux prêtres, un troisième est déjà parti. Nous avons une entière liberté pour les instruire ; aucun blanc ne sera admis dans l'établissement sans notre autorisation. » Elle avait définitivement cause gagnée : le soin lui était remis, — c'étaient les termes exprès de l'amiral Duperré, — de former aux bonnes mœurs et au travail les noirs libérés de la Guyane, et, s'il y avait lieu, ceux des autres colonies.

Une lettre arrivait à Mère Javouhey du fond de la Bretagne : « J'aurais été heureux, déclarait le signataire, de vous exprimer l'admiration que m'inspirent les œuvres de charité vraiment chrétienne auxquelles votre vie entière a été consacrée avec un dévouement si infatigable. Que Dieu, Madame, vous bénisse et vous récompense pour tout le bien que vous faites aux hommes ! Vous rencontrerez des obstacles, des contradictions de toute sorte, ne vous en effrayez point. La Providence ne les permettra que pour éprouver votre constance. La

doctrine de Jésus-Christ est une doctrine d'amour ; mais on ne sait point aimer, et c'est pourquoi on ne la comprend pas. » Cette lettre portait le timbre de la Chesnaie. Elle était signée F. de Lamennais. Le fossé, déjà, s'était douloureusement élargi entre l'auteur des *Paroles d'un croyant* et cette Église dont il avait été l'apologiste : cette lettre à Mère Javouhey est probablement la dernière qu'il ait écrite en l'honneur d'une initiative d'origine catholique. Elle apparaît, dans le recul, comme un dernier geste de respect à l'endroit de l'Église, de la part de l'apologiste d'hier, qui serait l'ennemi de demain. Pour son action fille de son *Credo*, cette admirable femme obtenait les sourires d'un État peu à peu résipiscent à l'endroit de l'Église, et l'hommage suprême du penseur que l'Église voyait au contraire s'éloigner. Au seuil de l'édifice, la force d'attrait que possède la charité chrétienne attire ceux qui s'approchent et retient un instant ceux qui s'en vont.

LA SYMPATHIE DU ROI

Là-bas, en Guyane, les contradicteurs dont parlait Lamennais s'agitaient et complotaient : « Sottes et méchantes gens », disait le baron Roger. Mais leur sottise et leur méchanceté l'inquiétaient. Le bruit courait que le ministère, pour ménager leurs susceptibilités, indiquerait dans une lettre au gouverneur, plutôt que dans l'arrêté officiel, le droit qu'avait Mère Javouhey à une complète indépendance d'action. « Comment ! protestait Roger dans une lettre à la Mère, le ministre n'ose pas vouloir contrarier les Cayennais, et l'on croit que le gouverneur aura plus de courage et de force que le ministre ! Les colons, vous dit-on, sont hostiles à l'entreprise, et voilà pourquoi l'on faiblit ; belle raison vraiment ! Et c'est précisément, au contraire, parce que les localités vous préparent toutes sortes de résistances et de contrariétés, que vous avez besoin d'être soutenue et de voir hors de discussion tout ce qui se rattache à votre entreprise. » Mère Javouhey tenait bon, et les conseillers coloniaux de Cayenne allaient apprendre, par le texte même de l'arrêté ministériel, qu'ils étaient exclus de tout droit de contrôle sur l'œuvre de la Mana.

Ils avaient une influence dans la presse parisienne : Mère Javouhey, au cours de novembre, était l'objet d'un article

calomniateur. La *Société pour l'abolition de l'esclavage* s'émouvait : Lamartine et Roger y prenaient la défense de la Mère, et la Société la convoquait, par l'entremise de Lamartine, à venir parler de l'éducation des nègres. Visiblement, sur le terrain de Paris, elle était victorieuse des gens de Cayenne ; mais que serait-ce sur le terrain même de la Guyane ? Le préfet apostolique Guillier lui adressait, d'outre-mer, une lettre singulièrement alarmante : il y traitait « d'aveugle » et de « capricieux » le « blâme universel » dont il disait qu'elle était l'objet ; mais il insistait avec une visible complaisance sur la difficulté qu'elle éprouverait « à lutter contre l'opinion de toute une population ». Guillier, de toute évidence, pensait de la question nègre ce qu'en pensaient les conseillers coloniaux. Il lui disait : « La population noire que vous allez réunir sera-t-elle libre ou esclave ? Libre, sans doute ; alors comment vous y prendrez-vous pour la faire travailler ? Les nègres ne se croient libres qu'autant qu'ils ont la faculté de ne rien faire. La raison ne peut rien contre la paresse et l'ignorance. » Et Guillier craignait fort que ces nègres ne désertassent et qu'ils ne s'en fussent rejoindre ceux de Surinam. « Vous me parlez du moyen de la religion, continuait-il, mais jusqu'ici, on en a plutôt fait abus avec eux qu'on n'en a usé. On les a baptisés, pour un certain nombre, sans qu'ils comprissent rien aux engagements de leur baptême. » Non moins sceptique à l'endroit de leur esprit chrétien qu'à l'endroit de leur vaillance au travail, le préfet apostolique continuait : « A la vérité, Dieu est tout puissant, son bras n'est pas raccourci. Mais le succès de votre projet sera, à mes yeux, un aussi grand prodige, que la conversion du monde par le moyen de douze pêcheurs. »

Si bienveillante que fût la lettre, Mère Javouhey, à la veille de son embarquement pour la Guyane, avait le droit de se demander si elle trouverait toujours là-bas, auprès de l'autorité religieuse, le réconfort spirituel dont elle aurait besoin.

Le dix-neuvième siècle allait forger en faveur des noirs les lois qui ratifieraient leur dignité d'hommes ; il allait s'imaginer que cette dignité était une trouvaille de fraîche date, remontant tout au plus aux philosophes ; il allait un peu naïvement leur rapporter la gloire de cette prétendue découverte, et trop aisément oublier que ce XVIII^e^ siècle tant vanté avait eu pour l'esclavagisme beaucoup de complaisances. Mais

avant de forger ces lois, il faisait du moins au christianisme, représenté par Mère Javouhey, l'honneur de le considérer comme seul capable de substituer au joug de la force les disciplines de la morale, seul capable de préparer les noirs à faire, par leurs mœurs mêmes, bon usage de leurs lois, seul capable de leur révéler l'idée même de loi. En dépit des illusions du XVIII[e] siècle, administrateurs et législateurs se reconnaissaient impuissants à créer l'âme d'un peuple, par des articles de code ou par des paraphes ministériels. Quarante ans après les utopistes de la Constituante, qui vaguement espéraient rendre à l'homme sa bonté naturelle en promulguant les Droits de l'homme, la France de la monarchie de Juillet se tournait vers le vieux *Credo* des missionnaires pour le charger de faire l'éducation d'une race. Et comme les missionnaires manquaient, la France de la monarchie de Juillet appelait à l'aide une congrégation de femmes, un de ces groupes que les légistes, issus de la Révolution, persistaient encore à considérer comme des écoles de servilité, incompatibles avec le libre développement des individualités humaines ; et elle priait cette congrégation de s'en aller tenir, pour les nègres, école de liberté.

En ces décisives semaines de 1836, l'Église du Christ, dans la personne d'Anne-Marie Javouhey, recevait du gouvernement de Louis-Philippe cet hommage suprême qui consiste dans l'assignation d'une tâche. Et Mère Javouhey, acceptant comme un indice de la volonté divine la besogne qui s'offrait, se préparait au départ.

La seconde quinzaine de décembre devait sonner l'heure de l'embarquement. Toute une semaine durant, à Paris, pour « arrêter les plans relatifs à la libération des noirs », Mère Javouhey avait des entretiens presque quotidiens avec Louis-Philippe. Elle se présentait aux Tuileries, accompagnée de sa secrétaire Sœur Bathilde. Furtivement, par des couloirs intérieurs, on l'introduisait au cabinet du Roi. Les Cayennais pouvaient avoir des intelligences dans la place ; on ne voulait pas que ces deux nonnes fussent remarquées. Il était convenu, aussi, qu'elles se tairaient sur ce que Sa Majesté leur dirait. Mais Louis-Philippe, lui, ne cachait pas l'impression que produisait sur lui Mère Javouhey : « Madame Javouhey, s'écriait-il devant son entourage, mais c'est un grand homme ! »

Ce « grand homme » recevait des dons de la Reine, et de Mme Adélaïde, et du duc d'Orléans, pour la Mana; et la veille même du jour où Mère Javouhey devait quitter Paris, le Roi fit dire une messe pour ce « grand homme » qui, par son nouveau voyage, allait attester qu'entre la civilisation de la France et les populations noires il ne pouvait y avoir d'autre pont que le Christ. Mère Javouhey, Sœur Bathilde, toute la famille royale s'agenouillaient; et ce jour-là, aux côtés de Mère Javouhey, Louis-Philippe en personne entendait la messe.

Il s'offrait même à entrer discrètement en rapport avec l'évêque d'Autun pour arranger d'épineuses difficultés que ce prélat suscitait à Mère Javouhey. Mais celle-ci déclinait cette offre, craignant que l'évêque ne fût mis en mauvaise posture et que la presse ne pût s'emparer de l'incident.

Le 26 décembre, elle s'embarquait à Brest. « C'était une rude femme, dira plus tard l'amiral Trehouart, qui commandait le vaisseau; c'était mon plus vieux matelot! » Lui aussi, comme Louis-Philippe, parlait d'elle au masculin : ainsi témoignaient les lèvres humaines pour la magnifique virilité de cette âme d'apôtre.

LES PROGRÈS DE LA COLONIE DE LA MANA

Mère Javouhey, cette fois, sur la route de Mana, faisait escale au Sénégal; elle s'était promis d'y retourner dès 1825, elle avait onze ans de retard. Elle y resta peu, le temps d'acheter, avec l'obole de Mme Adélaïde, six négrillonnes dont elle voulait faire, à Mana, des chrétiennes et des mères de famille, et le temps de transmettre aux parents de ses petits « Africains » l'annonce de leur futur sacerdoce.

Le 11 février 1836, elle débarquait à Cayenne. A peine arrivée, elle demanda les noirs libérés qu'on voulait lui confier. Cette « grande Madame » leur plut : tous voulaient la suivre tout de suite. Il y avait cinquante-trois petits négrillons et cinquante-huit fillettes, deux cents femmes et deux cents hommes de dix-huit à trente ans. Et les vieillards suppliaient qu'on leur permît de venir à la Mana. « Pouvoir être utile à un peuple si doux et si malheureux » la transportait de joie : elle disait n'avoir « aucun regret d'avoir suivi l'inspiration divine ». Déjà elle leur assignait leur place dans la chrétienté :

tout fils de Cham qu'ils fussent, ils « remplaceraient tant de mauvais chrétiens qui avaient été leurs bourreaux, et toujours un sujet de scandale pour eux ».

Les ennemis de l'œuvre guettaient; ils dénoncèrent en elle, comme le rappellera plus tard le préfet apostolique Guillier, « l'agent et l'instrument d'une société connue en France et en Angleterre sous le nom d'abolitionnistes, négrophiles, philanthropes »; ils auraient été enchantés qu'elle eût à se débrouiller sans délai avec ces cinq cents noirs, tant ils eussent aimé à la voir tâtonner, s'enlizer, renoncer! Le gouverneur Jubelin leur refusa cette facile victoire : il fit sept groupes de noirs qui devaient partir successivement, dans l'espace d'une année. Le 3 mars 1836, cinquante ouvraient le cortège.

Si terrible était leur réputation, que le capitaine de la goélette, s'épouvantant d'une telle cargaison, réclamait qu'il y eût à bord quelque maréchaussée. Ils sentiront que vous avez peur, objectait Mère Javouhey, et nettement elle s'y opposait. Elle adjoignait simplement au timide capitaine, pour partager le péril, une jeune religieuse; et la parfaite docilité des noirs, au cours du voyage, montra que ceux qui, jusque-là, n'avaient tremblé que devant la force étaient capables de respecter la faiblesse. Nous voulons partir, s'en venaient redire souvent à Mère Javouhey les noirs restés en arrière, et douloureusement ils insistaient, maltraités qu'ils étaient par les chefs d'atelier, qui persistaient à souhaiter qu'avant d'être prête à les accueillir, la Mère fût obligée de se charger d'eux. Mère Javouhey déjouait ces calculs, en priant Jubelin de mettre un terme à de tels abus.

A la Mana, manioc, bananiers, rizières s'ensemençaient : en cet été où partout dans la colonie sévissait la disette, on aurait de quoi faire vivre les « sept cents personnes » dont la Mère était chargée. A deux heures de Mana, à la Terre Rouge, site salubre et par surcroît charmant, allait s'ouvrir le premier village de noirs. Elle-même s'improvisait architecte, et, en juillet 1836, demandait au gouverneur quelques charpentiers. Un mois plus tard, elle écrivait à l'amiral Rosamel, ministre de la Marine, que la santé de la colonie était très bonne, que l'œuvre marchait à grands pas, que les nègres « sentaient le bonheur de leur position ». De règlements écrits, il n'y en avait pas encore. Jusqu'à présent, expliquait-elle, « je me suis

placée comme une mère au milieu de sa nombreuse famille, l'ordre règne par le seul effet de la persuasion ». Deux nègres avaient volé; quinze coups de fouet les avaient châtiés; elle espérait n'avoir plus besoin à l'avenir de cet instrument de correction, et que « la religion et la morale suffiraient pour maintenir tous les membres de cette famille dans la route du bien ». Déjà elle avait pu faire baptiser un grand nombre de ces nègres; elle les avait menés jusqu'à la première communion; une fois les villages fondés, elle s'occuperait des mariages.

Elle songeait trop sérieusement aux âmes de ces malheureux pour ne point s'intéresser à leurs cœurs. Or la bureaucratie paraissait oublier qu'il y avait des couples noirs qui s'aimaient : on inscrivait l'un des conjoints sur la liste de départ pour la Mana, et l'on gardait l'autre à Cayenne. Au sujet des liens de famille dans la classe servile, le conseil colonial de la Guyane professait d'abominables doctrines. Liens prétendus familiaux, liens prétendus conjugaux, tout cela, en dépit de l'Église, était méconnu par le statut social des colonies, tellement méconnu que le mariage n'était pas considéré comme un sacrement pour les esclaves. En 1835, il y avait à la Martinique un mariage pour 5577 esclaves; à la Guadeloupe, quatorze mariages pour 96 803 esclaves; à Bourbon, zéro mariage pour 69 296 esclaves; et bientôt l'ancien préfet apostolique Castelli poussera un cri de pitié en faveur des « cœurs de noirs, toujours vides, toujours souffrants ».

Mère Javouhey, dans sa lettre au ministre, revendiquait les droits des cœurs, non point au même sens et dans le même esprit où les revendiquait à la même époque la romantique George Sand, mais au nom de l'Évangile, au nom des disciplines de l'Église. Elle connaissait dans Cayenne de pauvres petites négresses que l'Administration faisait pleurer, en expédiant sans elles à Mana des nègres, dont on leur avait promis qu'ils deviendraient leurs maris. Mère Javouhey voulait que l'amiral eût un cœur sensible pour tous ces cœurs inquiets qu'enfermaient des poitrines noires.

De Cayenne, le gouverneur Laurens de Choisy l'observait; l'entreprise, après quelques mois d'expérience, lui paraissait fort bien engagée et sur la voie du succès.

Le 3 février 1837, il expédiait un rapport à Paris. « Le Roi, déclarait-il, en confiant à M^me^ Javouhey le soin de préparer

à la liberté les noirs esclaves, ne pouvait faire un choix plus convenable, plus digne. » Il ne partageait pas les craintes de Jubelin; il estimait au contraire que le ministère, en laissant toute la liberté possible à la Supérieure, en ne la soumettant pas aux entraves administratives, en comptant « sur son génie seul », — Laurens de Choisy risquait ce mot, — pour fonder ce nouvel établissement, faisait preuve d'une haute sagesse.

Une visite survint en février 1838, qui eut la portée d'une manifestation. Le jeune prince de Joinville, qui croisait dans le sud de l'Atlantique, comme aspirant de marine, venait voir la Mana. « Je dois me renseigner complètement, disait-il à la Mère, parce que la Reine s'intéresse fort à votre œuvre. » On lui présentait les nègres; on le menait au village déjà mis en culture, qui se construisait à trois lieues de Mana; on le promenait dans les terrains de défrichement, on lui montrait la sucrerie. Il voulait voir, même la léproserie. On lui avait parlé d'une certaine sœur Alexis Denfert, toute rabougrie, les épaules hautes, qui n'avait assurément rien d'une Diane, et qui pourtant améliorait l'ordinaire de ses lépreux en chassant dans les grands bois avec un mauvais fusil : le prince, au passage, lui faisait cadeau d'une belle arme toute neuve. Les noirs étaient très fiers de cette apparition d'un grand de la terre; il semblait que la famille royale, quinze mois après les entretiens de Mère Javouhey aux Tuileries, eût voulu, dans la personne du jeune prince, lui rendre ses visites.

Quelques semaines plus tard, Mère Javouhey adressait à l'amiral Duperré, redevenu ministre de la Marine, un long rapport sur l'état de la Mana. « La tâche que je me suis imposée, lui rappelait-elle, tend à résoudre deux questions d'un haut intérêt : celle de l'aptitude des noirs à jouir sans trouble pour les colonies des bienfaits de la liberté, et celle de savoir si le travail libre ne peut avec succès remplacer celui des esclaves. » Elle croyait pouvoir, dès maintenant, regarder le succès comme certain. Ces « noirs du Roi », qu'on lui donnait, avaient toujours « croupi dans un état d'ignorance et d'abrutissement ». Ils étaient venus de partout, ramassés par les négriers dans les peuplades les plus diverses : ils étaient demeurés des épaves; entre eux, aucun lien, hormis les chaînes qui les rivaient tous au travail. Fallait-il tout d'abord légiférer pour eux? Mère Javouhey ne l'avait pas pensé. Elle se déclarait convaincue que

les lois eussent échoué faute d'être comprises, et qu'elle aurait trop souvent à punir. Elle ne serait pas plus législatrice que saint Vincent de Paul n'avait été législateur. Elle avait tout d'abord voulu les grouper, non pas en une cité, mais en une famille, où la puissance qui s'exercerait serait celle de la bienveillance, dont les sœurs de Saint-Joseph étaient « les grands-parents, et la Mère supérieure le chef ».

Elle avait déjà fait quatre-vingt-cinq mariages; et grâce aux mesures qu'on prenait pour la protection des jeunes filles, les naissances illégitimes étaient en très petit nombre. Pour le dessèchement des terres basses et les autres travaux d'installation, il fallait que tous ces noirs besognassent ferme; un petit verre de tafia les récompensait de leurs corvées; mais le petit verre était soigneusement dosé, l'ivresse était impossible. Le temps n'était plus où on les abrutissait de travail: Mère Javouhey tenait à réserver, chaque jour, le temps nécessaire pour l'éducation de leurs âmes; et chaque jour aussi, elle leur laissait quelques loisirs pour pêcher, chercher les fruits sauvages, améliorer leurs cases. Nul besoin de punition ni même de menace, pour les contraindre à l'accomplissement de leurs devoirs religieux, ou bien au travail. La détention plus ou moins prolongée, et très rarement le fouet : telles étaient les pénalités. Déjà ils étaient assez civilisés, assez imbus de la notion de société, pour que Mère Javouhey, en mars 1838, pût former, sous la présidence d'un commandant de vaisseau, un jury de huit noirs, chargé de juger un voleur. « Vous apprenez, leur disait le commandant, à appliquer la loi qui doit vous régir à l'avenir. Vous commencez à jouir des droits attachés à la liberté, vous commencez par le plus beau peut-être de ces droits. »

Cent quatre-vingt-cinq noirs allaient être libérés : chacun allait recevoir une concession, partie en terres basses, partie en terres hautes. On continuerait à les surveiller activement; ils sont trop neufs dans la civilisation, disait-elle, pour pouvoir se passer des instructions qui doivent les diriger dans leur nouvelle vie. Les cases étaient toutes prêtes, cases qu'occuperaient les ménages, cases où se grouperaient à quatre les hommes célibataires; il y en avait cent cinquante, formant deux larges rues perpendiculaires à la rivière. Elle voulait maintenant, pour les prochains bénéficiaires d'une liberté complète, arborer des règlements écrits : elle avait prié l'ordonna-

teur de la Guyane d'en préparer un projet, sur lequel elle se réservait de faire ses observations. Elle voulait que ces règlements fussent clairs, précis, peu nombreux, « tels enfin, disait-elle, qu'il convient à une société dans l'enfance, qui, si elle a encore peu de vertus, n'a pas non plus la majeure partie des vices inhérents à la civilisation ». Mais si elle projetait un règlement, elle n'acceptait aucune maréchaussée : « Le rétablissement d'un poste à Mana, expliquait-elle au ministre, est absolument inutile pour la sûreté, et le contact des soldats blancs ou noirs aurait les résultats les plus fâcheux pour les mœurs et le bon ordre. » Triomphalement, elle rappelait que neuf ans plus tôt, les habitants de Cayenne craignaient pour les ateliers de noirs le contact des engagés blancs qu'elle avait amenés à la Mana, et qu'aujourd'hui la question était renversée, que c'était pour les noirs de la Mana qu'il fallait redouter le contact des esclaves et celui même des blancs. Mère Javouhey concluait : « Les résultats déjà obtenus sont immenses, surtout quand on considère la nature des éléments et la jeunesse de la colonie. Les noirs ne sont sourds ni à la voix de la morale et de la religion, ni à celle de la civilisation ; fils du Père commun, ils sont hommes comme nous. Ceux de la Mana vivent sans trouble, dans la paix la plus profonde, sous les ordres d'une femme qui n'a que la force morale. Plus tard, ils prouveront que l'intérêt personnel, bien compris par eux, suffira pour les porter à un travail productif. »

Ainsi rayonnait dans les messages officiels de Mère Javouhey sa pleine confiance dans l'avenir, tandis qu'à Cayenne les membres du conseil colonial continuaient de « parler d'elle avec fureur », et de vouloir renvoyer les Sœurs, et de vouloir détruire tout ce qu'ils pourraient pour se venger de la réussite de Mana.

DE L'ESCLAVAGE A LA LIBERTÉ

Le 21 mai 1838, jour où expirait leur engagement de sept ans, cent quatre-vingt-cinq noirs étaient solennellement libérés ; on leur distribuait soixante-quinze hectares de terres ensemencées ; tout se passait avec « gravité et simplicité ». Brièvement, le 4 juillet, Mère Javouhey en rendait compte au ministre : « on est parvenu, lui affirmait-elle, à faire des hommes utiles à eux-mêmes, des chrétiens, des citoyens,

qui sentent et comprennent leurs devoirs civils et religieux. » Elle lui exposait le projet de nouveaux défrichements, pour lesquels elle souhaitait 25 000 à 30 000 francs. « La population de Mana, ajoutait-elle, sera doublée dans moins de quatre ans. C'est alors que Mana, s'élevant au milieu des forêts de la Guyane, avec ses habitants, son industrie, sa liberté, serait digne de fixer un instant les regards des colons, de suspendre la haine qu'ils lui ont vouée... Et moi, pauvre et humble instrument d'une si belle œuvre, je voudrais pouvoir dire à Sa Majesté : « Sire, la tâche que vous m'avez imposée est remplie, je la remets en vos mains libérales. »

Le 3 août, le gouverneur Ducamper arrivait : on groupait, pour lui faire fête, les noirs libérés. La messe était célébrée, puis il les haranguait : « J'ai vu avec satisfaction, déclarait-il, que le sol de la Mana a été fertilisé par les soins de Mme la Supérieure, et par les travaux de la population qui l'entoure. La sollicitude du gouvernement doit lui faire espérer que la nouvelle population libre contribuera, par de nouveaux efforts et par sa bonne conduite, à faire fructifier ce même sol. » Le gouverneur apportait les actes qui consacraient l'émancipation des cent quatre-vingt-cinq, « leurs papiers de liberté », comme ceux-ci disaient; devant lui, les noirs défilaient; chacun prenait le papier officiel qui ratifiait son avènement à la dignité humaine. Mais ces papiers, aucun ne les conservait, tous les confiaient en garde à Mère Javouhey. Le geste était symbolique : elle était celle qui les avait fait baptiser; leur introduction dans la cité de Dieu, où toutes les âmes sont d'équivalente dignité, avait précédé l'accueil qui leur était fait dans la cité humaine. Elle ratifia cet accueil et centupla leur joie, en leur offrant à tous des chaussures; être chaussés comme des blancs, c'était, pour eux, l'indice suprême de leur liberté. Leurs pauvres pieds tout déformés s'évertuaient à entrer dans ces carcans qu'étaient les chaussures fournies par la civilisation; mais ensuite, comment marcher? Ils s'y essayaient, grimaçaient, luttaient mal contre la gêne, crânaient un instant, comme il convenait à ces libertés toutes fières d'elles-mêmes, et finalement déposaient ces chaussures, vraiment trop douloureuses.

Le gouverneur Ducamper, dans le rapport que le 1er septembre il adressait au ministre de la Marine, glorifiait la « patience sans bornes », la « bienveillance continuelle », la persévérance

inébranlable » dont avaient fait preuve Mère Javouhey et ses sœurs. « Les hommes, constatait-il, sont doux et soumis envers elle; ils sont même très confiants; la jeunesse est vraiment religieuse. Quant aux produits de l'établissement, ils ne sont encore qu'amplement égaux aux besoins de la population; mais il serait bien possible que dans peu d'années la colonie devînt productive. Le problème que Mme la Supérieure avait à résoudre est donc résolu d'une manière satisfaisante, au moins pour tout le temps que les habitants de la nouvelle colonie resteront sous la direction qui a contribué par tant d'efforts à les amener à cet état de première civilisation. »

Deux ans plus tard, Mère Javouhey, dans un rapport à l'amiral Rosamel, analysera finement l'état d'esprit des libérés. Elle expliquera qu'au moment où elle les avait enrôlés, la future vie d'hommes libres leur apparaissait de loin comme une vie de paresse ; mais aujourd'hui, devenus propriétaires, ils cherchaient à s'arrondir, défrichaient aux alentours ; ils avaient compris, en un mot, que la vie de travail s'imposait à leur liberté. On observait seulement que s'ils travaillaient pour un salaire, la conscience faisait parfois défaut, comme au temps où ils besognaient pour le profit d'un maître. Ils n'étaient, quand elle les avait recrutés, que de pauvres sans-patrie, que l'insécurité même de la condition servile dissuadait de s'attacher à aucun coin de terre ; aujourd'hui, ils commençaient à reconnaître comme une patrie cette terre qui les nourrissait. « Il n'entre pas dans le plan de mon rapport, disait la Mère, de décider si les autres noirs qui n'ont pas été élevés comme ceux de Mana, sont ou non capables de recevoir le bienfait de la liberté. » Elle concluait cependant, des succès obtenus à Mana, que « les dispositions des noirs n'étaient pas entièrement négatives, que leur race, que leur couleur, n'est pas totalement dépourvue de ces qualités qui font l'homme de la société ». « On peut donc juger par là, osait-elle affirmer, que l'affranchissement des esclaves n'est pas impraticable. »

Et sa lettre, avant de s'achever, prêtait une éloquence aux balbutiements des noirs, pour traduire à l'amiral ce qu'elle savait lire au fond de leurs cœurs. « Permettez-moi de vous faire entendre la voix des enfants dont je viens de vous entretenir. Ils vous disent : nous avons reçu un immense bienfait, celui de la liberté... D'esclaves que nous étions, voués au mépris et

à l'abandon, vous nous faites parvenir au rang d'hommes, participer aux droits de la société, au bonheur de la civilisation. Puisse l'assurance que nous vous donnons de notre gratitude et de notre dévouement contribuer à attirer sur nos frères qui gémissent dans l'esclavage la bienveillance dont nous avons été l'objet! Et lorsque pour eux aussi aura sonné l'heure qui les appellera à la liberté, lorsqu'on aura prononcé ce mot qui doit les rendre à eux-mêmes et à leur qualité d'hommes, alors nous nous lèverons de nouveau tous ensemble, pour remercier et exalter le gouvernement du Roi qui nous a fait cette faveur, et le ministre qui a travaillé à l'obtenir. »

Un an plus tard, dans une lettre à l'amiral Duperré, redevenu ministre de la Marine, elle esquissait avec autant de précision que d'ampleur de vues un grand projet d'éducation des noirs, œuvre de longue haleine, œuvre d'avenir.

On avait obtenu, disait-elle, que les nègres libérés fussent « soumis, dociles, travailleurs »; on avait « donné le change à tous leurs penchants en faisant naître et en entretenant en eux l'idée de chercher à se procurer tout le bien-être dont était susceptible leur position ». C'était beaucoup déjà, et Mère Javouhey n'attendait rien de plus; on ne pouvait demander à ces hommes, naguère abrutis par l'esclavage, et dont beaucoup comprenaient mal notre langue, qu'ils apprissent à lire. Mais la génération qui suivait suggérait beaucoup plus d'espérances; on la prendrait en main dès l'enfance, dans une salle d'asile; on l'instruirait, on pourrait ainsi plus facilement lui faire acquérir « cette moralité de la religion, dont le pouvoir est si efficace dans l'essai de la civilisation des peuples ». Telles étaient les résolutions qu'avait prises Mère Javouhey, pour le terrain de la Mana, et qui commençaient de s'appliquer.

Mais elle savait que le gouvernement projetait la fondation de nombreuses écoles gratuites, primaires et professionnelles, dans les diverses localités. Avec son expérience de la Guyane elle se demandait : les jeunes noirs répondront-ils à l'appel? A Cayenne, où l'on avait essayé pour eux des catéchismes réguliers, un petit nombre seulement s'y étaient montrés, et n'avaient pas persévéré. Qu'en serait-il dans les quartiers de la colonie où les esclaves éparpillés devaient obéir à des maîtres qui aimaient à les maintenir ignares pour retarder l'heure de leur libération? Le seul moyen, pensait Mère Javouhey, — et

elle l'expliquait à l'amiral Duperré, — ce serait que l'État rachetât immédiatement les trois mille enfants esclaves, et qu'il les réunît dans un seul établissement, pour leur instruction primaire et agricole. La Mana était là, « rivière magnifique et paisible, avec ses bois superbes, ses terres étonnamment fertiles » : Mère Javouhey se déclarait toute prête à entreprendre cette tâche, moyennant cent soixante-quatorze mille francs pour chaque millier d'enfants. A vingt et un ans, on les émanciperait ; à leur gré, ils chercheraient fortune ailleurs, ou s'installeraient à la Mana même, sur un lopin de terre que Mère Javouhey leur procurerait.

Elle s'effrayait à la pensée de ce peuple noir que l'on allait, sans éducation préalable, élever « à un rang dont il ne connaissait ni les droits ni les devoirs ». Il n'en serait pas du commun de ces noirs comme de ceux qu'après la préparation nécessaire elle avait émancipés à la Mana ; ceux-là, une fois libres, risquaient d'éprouver une répugnance invincible pour toutes sortes d'ouvrages, et de considérer tout contrat de travail comme un retour déguisé vers l'ancien asservissement ; et leurs enfants, à leur école, hériteraient de ces craintes et de ces préjugés. Mère Javouhey, de toute son âme ardente, aspirait à faire de ces milliers d'enfants, devenant la grande famille de la Mana, une sorte de peuple neuf, et à montrer ainsi que « le christianisme seul est capable de produire ces grands effets de civilisation que la philanthropie se contente de rêver dans son impuissance ». Elle était impatiente d'une réponse ; elle espérait que Dieu, qu'elle regardait comme l'inspirateur du projet, disposerait les choses « de manière que son nom en retirât autant de gloire que possible » ; elle réclamait des prières dans toute la congrégation, pour cette expansion de son œuvre. « Il lui semble, disait Mère Rosalie dans une circulaire, que c'est par là qu'elle doit terminer à la Guyane sa mission de charité. C'est bien là notre chère Mère ; son activité ne connaît de bornes sur la terre qu'à l'entrée du ciel. »

UN DÉPART TRIOMPHAL

A l'époque où le ministère se mettait à l'étude et les communautés en prières, on inaugurait solennellement, à Mana, la nouvelle église, le nouvel hôpital. Le gouverneur Charmasson,

le préfet apostolique, étaient présents. Le gouverneur visitait Mana, constatait que l'ordre y régnait, que « les idées de confortable commençaient à s'introduire chez les noirs », que la mortalité était moins grande que dans les autres quartiers de la Guyane, que la santé et la joie des enfants « faisait envie », que les scandales de mœurs étaient tout à fait rares; il en rapportait tout l'honneur à « l'intelligence supérieure de Mère Javouhey », et à la décision qu'elle avait prise d'isoler du reste de la colonie les noirs de la Mana.

L'économiste Lechevalier parlait d'elle, au printemps de 1842, devant la commission de colonisation de la Guyane française. Il parlait en témoin, ayant passé quarante-huit heures à Mana. Mme Javouhey, expliquait-il, opère avec 100 000 francs par an et c'est avec ce capital qu'elle doit entretenir le travail de cinq cents noirs. Il lui rendait cet hommage insigne, que dans de pareilles conditions, le succès tenait surtout au caractère personnel de la fondatrice. Et Lechevalier proclamait : « Mme Javouhey est assurément ce que j'ai vu de plus remarquable dans nos colonies, par l'énergie de la foi qui est en elle, et par l'habileté de la direction qu'elle imprime à sa petite colonie. Si la France avait vingt-cinq colonisateurs de cette espèce, elle obtiendrait des résultats rapides et certains. Mme Javouhey possède cinq cents travailleurs pleins de force et de santé; elle en obtient l'obéissance, sans recourir à la force armée; ils sont dociles et religieux. » Tout de suite, sous sa plume d'économiste, survenait cette réserve : « Ils prient plus qu'ils ne travaillent. La Mana ne peut pas être considérée comme une colonie de travail : c'est plutôt une école de civilisation pour les noirs. Mère Javouhey a compris que les hommes de cette race étaient plus faciles à gouverner que les blancs, et elle ne veut pas de colons européens dans son établissement. Tous les ordres religieux qui s'établissent dans ces contrées ont, du reste, le même sentiment : tous écartent la race blanche. » Tel quel, le témoignage ne laissait pas d'être glorieux pour celle qui, comme le constatait Lechevalier, avait tout fait par elle-même, et toute seule...

Oui, toute seule, car du séminaire de petits Africains dont elle avait rêvé, il ne restait finalement que trois prêtres, dont aucun ne venait en Guyane; et le long conflit canonique qui chaque jour s'exacerbait entre elle et l'évêque d'Autun ne pou-

vait que la paralyser. La paralysie même lui parut très dure, quand le préfet apostolique Guillier, le jour même où s'était inaugurée l'église de Mana, vint lui signifier que, par ordre de l'évêque d'Autun, elle était privée des sacrements.

Elle dut se rendre compte, en 1843, qu'il fallait laisser s'évanouir sur son horizon l'attirante vision de ces trois milliers de petits nègres dont elle eût voulu faire une nation neuve, une parcelle toute fraîche de « chrétienté ». Galot, le nouveau directeur des colonies, redoutait un soulèvement du conseil colonial de Cayenne s'il inscrivait pour la Mana les crédits nouveaux qu'exigerait un tel projet.

Il ne paraissait pas dès lors que l'œuvre de Mère Javouhey dût s'élargir : aucune tâche urgente n'exigeait plus sa présence. Le 18 mai 1843, elle s'embarquait pour la France. Sur le quai, toute la population l'escortait. Les mères lui tendaient leurs enfants à bénir; les pères encombraient sa goélette de toutes sortes de petits cadeaux, animaux captifs, oiseaux rares, petits ouvrages fabriqués, fruits et légumes. Et lorsque avec toute cette cargaison le bateau se fut éloigné, les pirogues la suivirent pendant douze kilomètres, puis, en de savantes évolutions, en firent trois fois le tour. Et ce fut ainsi aux cris de « Vive notre chère mère », retentissant de barque en barque, que Mère Javouhey, peu à peu, vit s'effacer à l'horizon les grands bois où ses peines s'étaient confiées à Dieu, et l'oasis de civilisation que désormais, grâce à elle, ces grands bois ombrageaient.

Elle traversa Cayenne, sans que, devant elle, le tabernacle se rouvrît. Elle le verra se rouvrir, le 4 septembre 1843, sur l'ordre de l'évêque de Meaux, dans la maison de ses Sœurs de Fontainebleau : ce sera dans cette ville, où jadis l'abbé Liautard avait tenté de faire s'installer son petit séminaire de Sénégalais, qu'elle retrouvera l'accès de cette table eucharistique vers laquelle elle avait guidé les noirs de la Guyane, et vers laquelle, de longs mois durant, elle les avait vus s'acheminer, sans pouvoir s'en approcher elle-même.

GEORGES GOYAU.

(*A suivre.*)

LE DERNIER JOUR

Le 30 octobre 1924, à quatre heures après-midi, il y avait encore une Russie.

Et cette Russie n'avait pas d'autre sol que le pont étroit et stérile des cuirassés défraîchis et des torpilleurs las, ancrés par le destin au fond du golfe de Bizerte.

Les peintures étaient écaillées, les machines en démontage et les uniformes des officiers avaient été reprisés bien des fois. Cette dernière parcelle de sol russe était même hypothéquée : elle représentait le gage cédé par Wrangel à la France, en reconnaissance du secours parcimonieux qu'avaient reçu de Paris l'armée et la marine de la contre-révolution. Mais chaque matin à huit heures, et chaque soir au coucher du soleil, en même temps que leurs voisins de France, ces navires hissaient ou amenaient, sur le ciel d'Afrique, le pavillon blanc et bleu que barre la croix de Saint-André : donc il y avait encore une Russie.

Elle était échouée là, depuis quatre ans.

A la fin de 1920, chassée de Crimée, chassée de Constantinople, cette escadre vieillie par six années de guerre contre les ennemis extérieurs ou intérieurs de son pays, était venue s'abattre dans le seul asile qui lui fût ouvert à l'heure du désespoir. Dans un dernier sursaut d'énergie, une moitié boiteuse de l'escadre prenant en remorque l'autre moitié paralytique, la flotte de la mer Noire avait réussi à traîner à travers toute la Méditerranée son propre convoi de deuil, et les obser-

vateurs les plus réfléchis affirmaient que, sur cette plage tunisienne, elle achèverait bientôt de mourir, au grand soleil.

L'âme d'une flotte ne meurt pas si vite.

Celle-là avait été désarmée, quelques jours après son arrivée ; la plus grande partie des équipages s'en était allée, afin d'essayer soit en Afrique, soit en Europe centrale, soit en France, de gagner son pain de chaque jour.

Mais avec quel soin, avec quelle dignité les marins restés à leur poste s'appliquaient à ne pas laisser s'éteindre cette petite lueur de veilleuse, qu'animait de son dernier souffle la marine impériale !

Les hôpitaux français avaient accueilli tous ceux qu'avaient épuisés les années d'angoisses et de privations.

Sur le cuirassé *Georges le Victorieux*, une sorte d'hôtel flottant avait été aménagé pour les familles qui avaient suivi leur chef sur le chemin de l'exil.

A dix kilomètres de Bizerte, dans le vieux fort de Djebel Kebir, une école navale russe avait été ouverte qui ne comptait pas moins de trois cent vingt élèves, oh ! sans limite d'âge : on y trouvait des garçons de trente ans décorés de la croix de Saint-Georges, et des orphelins de douze ans dont les familles avaient été assassinées par la Tchéka, et lorsque les trois cent vingt cadets défilaient, correctement alignés, il se dégageait de leurs rangs inégaux et graves un rappel de misères si aigu et un élan de foi si recueilli, qu'un maréchal de France, qui les passa un jour en revue, avoua n'avoir pu trouver pour eux les compliments qu'il fallait, tant sa gorge était serrée.

A côté de cette école, par les moyens du bord, car tous les autres faisaient défaut, l'amiral Guerassimof, un chef dont toute marine aurait pu être fière, avait même réussi à édifier une chapelle, et l'office rassemblait ces marins aux pieds d'une Vierge qu'ils priaient sous un vocable inconnu des habituelles litanies : « Notre Dame des Émigrés ».

A cette flotte aucune misère physique ou morale semblait n'avoir été épargnée, lorsqu'en juin 1924, parmi les états-majors des bâtiments désarmés que commandait le jeune amiral Behrens, l'ancien commandant du glorieux *Novik*, la nouvelle courut que le gouvernement français allait reconnaître officiellement le gouvernement des bourreaux.

Dans les carrés à moitié vides, sur les passerelles presque

désertes, la nouvelle répandit la consternation. Car si, depuis quatre ans, ces officiers et ces matelots vivaient dans une gêne proche de la misère, s'ils s'imposaient encore une discipline rigoureuse, c'était uniquement dans l'espoir de garder intact ce noyau de flotte pour la Russie ressuscitée.

Or, le gouvernement des Soviets allait évidemment réclamer tôt ou tard, à la nation qui venait de le reconnaître, ces bâtiments que les équipages de Wrangel avaient, au péril de leur vie, emmenés en exil, pour leur éviter la souillure du drapeau rouge.

L'inquiétude à Bizerte grandissait chaque semaine, alimentée par toutes les prévenances officiellement prodiguées aux Soviets sous la pression de la seconde Internationale.

Afin de ne point donner ombrage à Moscou, l'école navale de Djebel Kebir dut être débaptisée et s'appeler désormais *Orphelinat russe* : Paris n'avait véritablement pas le sens de l'ironie.

L'idée, peu à peu, prit corps, dans l'esprit des officiers, d'empêcher la livraison de leurs bâtiments par tous les moyens. Ils n'en avaient d'ailleurs qu'un seul en leur pouvoir, c'était de les couler sur place pour éviter la reddition : l'escadre allemande à Scapa-Flow avait donné l'exemple, — il est vrai un peu tard.

Les dispositions étaient prises, quand, au matin du 30 octobre, le lieutenant de vaisseau Solovief, qui exerçait brillamment auprès du préfet maritime de Bizerte les fonctions d'agent de liaison, vint prévenir l'amiral Behrens de rassembler à quatre heures tous ses officiers sur le pont d'un torpilleur : le préfet maritime désirait entretenir les Russes d'un sujet qui leur tenait à cœur.

A l'heure fixée, une soixantaine d'officiers et d'aspirants se trouvaient rassemblés dans leurs dolmans verdis, sur la plage arrière du contre-torpilleur *Dersky*, se demandant entre eux quel nouveau coup du sort allait leur être annoncé.

Des yeux perçants dans un visage aux traits rudes qu'encadrait une barbe brune et courte, parurent à la portière de l'automobile qui s'arrêta sur le quai : un homme en descendit, petit, trapu et vif, le vice-amiral Exelmans, alors préfet maritime.

Tous les marins le connaissent; certains peuvent ne pas

approuver toutes ses idées, mais tous conviendront que si jamais officier de vaisseau sut ce qu'exige à tout moment l'honneur d'un pavillon, c'est bien celui-là.

L'amiral Behrens s'avança au-devant de lui, et le conduisit au milieu du groupe des officiers russes qui le saluèrent avec un respect affectueux, car ils n'ignoraient pas tous les efforts qu'il avait tentés pour leur venir en aide et adoucir leur exil.

D'une voix sourde, l'amiral Exelmans commença de parler, s'arrêtant après chaque phrase pour que Solovief la traduisît à ses auditeurs.

« Messieurs,

« Il faut que vous sachiez combien je comprends tous vos sentiments dans les épreuves que vous traversez. Je viens vous apporter aujourd'hui des paroles de profonde sympathie, mais aussi des paroles de sagesse.

« Ce que deviendront vos navires, je l'ignore; mais qui d'entre vous pourrait affirmer qu'il ne les reverra jamais arborer le glorieux pavillon de Saint-André auquel jusqu'au bout vous avez été fidèles?

« La Russie est opprimée, blessée, dispersée, mais elle n'est pas morte. Ces navires sont sa propriété; elle les a payés de son or, défendu de son sang. Vous ne les détruirez pas.

« Je vous le demande pour Elle. Je vous le demande aussi pour moi, car j'en ai la responsabilité morale, autant qu'officielle, et je sais bien que cette considération, si faible qu'elle soit par rapport à l'autre, parlera aussi à vos cœurs.

« J'ai fait disposer pour vous recevoir avec vos équipages les logements disponibles du centre d'aviation de Karouba. Des remorqueurs vous y transporteront dès que vous serez prêts. A terre vous serez absolument libres, et je prends sur moi de vous assurer ce que vous pourrez demander dans l'abri que je vous offre, aussi longtemps que vous n'aurez pas trouvé de nouveaux moyens d'existence, à quoi je vous aiderai de mon mieux.

« Personne ne montera sur vos navires avant que vous les ayez quittés. Quant à votre pavillon, vous l'amènerez vous-mêmes, et vous l'emporterez vous-mêmes, en attendant qu'un jour, s'il plaît à Dieu, la Croix de Saint-André soit hissée à nouveau. »

La voix de l'interprète se brisa en traduisant la dernière phrase.

Un silence stupéfié se prolongea, interminable.

Alors l'amiral Exelmans, avec des gestes raides qui trahissaient sa poignante émotion, vint se placer devant l'amiral Behrens, et, lui tendant la main, lui dit seulement : « Est-ce promis? » Des yeux, l'amiral Behrens, si pâle, engagea sa promesse.

L'amiral Exelmans continua d'avancer, serrant la main de chaque officier, de chaque aspirant, et soixante fois la promesse muette fut échangée, de gentilhomme à gentilhomme.

Et toutes les paroles furent tenues.

Mais quand se fut éloignée la voiture du préfet maritime, et quand les rangs furent rompus, on vit plusieurs officiers russes sangloter comme des enfants, tandis que d'autres, d'un même geste, lançaient par dessus bord leurs sabres dorés et désormais inutiles.

L'amiral Exelmans avait accompli son devoir de gouverneur, en empêchant les Russes de couler ces navires dont il avait la garde, et de semer autant d'épaves dans les bas fonds du lac de Bizerte. Il l'avait accompli simplement, avec tout son cœur de marin, mais il est de ces hommes qui n'ont jamais fini de remplir leur devoir.

Encore bouleversé par la scène qu'il venait de vivre, il regagna son bureau pour y examiner sa conscience. Sur sa table de travail, des journaux et des dépêches s'amoncelaient, commentant les démarches soviétiques pour obtenir la remise de la flotte impériale, annonçant l'arrivée prochaine en Tunisie d'une délégation de Moscou, chargée de prendre possession des bâtiments au nom de la troisième Internationale.

A la place du pavillon de Saint-André qu'il venait de faire lui-même amener par devoir, il se représenta le pavillon rouge hissé avec insolence sur les unités qu'il avait sauvées.

Il n'eut pas de peine à imaginer combien ce spectacle troublerait l'âme des marins français dont il avait le commandement, les encouragements qu'y puiseraient tous les semeurs de haine et de révolte. Dans une Tunisie où l'émeute couvait, n'était-ce pas une folie que de recevoir officiellement des représentants communistes? Au nom de quelle autorité réprimerait-

on dans l'armée ou dans la marine les menées soviétiques lorsque des honneurs officiels auraient été rendus au pavillon de Moscou? Pouvait-il, lui, le petit-fils de l'Exelmans de la Grande Armée, après une carrière toute de droiture, se prêter sans déchoir à cette réception humiliante que déjà la presse annonçait?

Il fallait du moins que quelqu'un avertît ce gouvernement de Paris, qui semblait n'avoir pas d'oreilles, du danger que son geste regrettable allait faire courir à la Tunisie, à l'escadre, à toute la marine enfin. Mais, pour se faire entendre, suffirait-il d'un de ces rapports ordinaires qui vont dormir dans les archives, et ne servent qu'à couvrir plus tard, quand les événements tournent mal, celui qui les a rédigés? Il fallait évidemment un avertissement plus solennel et l'amiral n'hésita pas à mettre dans la balance tout ce qu'il avait de plus cher au monde : sa carrière de marin.

Il écrivit au ministre toutes les raisons que son esprit venait d'évoquer, et il termina :

« Je vous conjure de ne pas admettre une délégation bolchéviste à Bizerte. Si vous croyez devoir le faire et persister dans vos intentions premières, veuillez me relever d'abord de mon commandement. »

Voilà une phrase que le ministre de la Marine n'a point accoutumé d'entendre!

Qu'était donc cet amiral qui se permettait d'avoir une conscience différente de celle de son gouvernement? Quel luxe! L'affaire fut trouvée presque drôle. Le ministre se frotta les yeux et demanda par télégramme une confirmation de cette dernière phrase. Le texte de la réponse ne permettait aucun doute.

« Eh bien! fit le ministre qui n'arrivait pas à comprendre, qu'on le relève de son commandement. »

L'amiral disgracié va quitter Tunis dans une heure. Il est en costume civil et n'a plus droit à aucun honneur. Les torpilleurs ne lui feront pas escorte jusqu'en haute mer, ni les escadrilles d'avions ne viendront raser le paquebot qui l'emmènera, en décrivant les mêmes courbes que la main qui s'agite en souhaitant bon voyage.

Et pourtant, jamais le quai du départ n'a vu foule plus nombreuse.

Sans s'être donné le mot, tous les officiers, tous les fonctionnaires de la Régence, sont venus et entourent l'amiral d'une haie silencieuse d'admirateurs, connus ou ignorés, qui veulent témoigner par leur présence qu'ils pensent tout bas ce que ce chef a dit tout haut.

Mais derrière la foule qui l'entoure, l'amiral a aperçu un homme petit, très pâle, aux vêtements usés, qui se tient modestement à l'écart. C'est vers lui que l'amiral Exelmans s'avance, vers l'amiral Behrens, le dernier commandant en chef de la Marine impériale.

De grosses larmes coulent sur les maigres joues de l'amiral Behrens, qui est bien trop ému pour prononcer une seule parole; mais il tend timidement d'une main qui tremble, à l'amiral disgracié, tout ce qui reste de son escadre : une poignée de rubans sur lesquels sont inscrits les noms de tous les bâtiments abandonnés.

Il y a aujourd'hui, dans un coin du lac de Bizerte, toute une flotte qui n'est plus que ferraille sans âme, puisqu'elle n'a plus de pavillon.

Il y a dans un village du pays de Léon, en Bretagne, un amiral dont la carrière brisée avant l'heure paraît à tous plus glorieuse que bien des carrières déroulées sans à-coup jusqu'au moment de la retraite.

Il y a de par le monde, groupés dans chaque capitale, des milliers de marins russes qui mangent tout juste à leur faim, mais qui ne désespèrent pas de revoir flotter un jour la Croix de Saint-André, et c'est pour eux que nous avons écrit ces souvenirs dans l'espoir qu'un moment la vie leur paraîtrait moins rude.

Louis Guichard,
Dmitri Novik.

LE LIVRE DE RAISON

XVI [1]

MEUBLES DE FAMILLE

Maria de Brunet, fille de Josille et de Jeannine, petits propriétaires, fiancée à François Platiou, est venue m'inviter à la bénédiction de son lit de mariée. Par delà le bois du Lémou, le ruisseau de l'Izote, une colline gravie, vers le sud, Josille et Jeannine sont mes premiers voisins. Quand nos bœufs s'échappent, on est sûr de les retrouver chez eux, et les leurs, chez nous. C'est une habitude. Nous nous les ramenons mutuellement pour économiser le temps, pour qu'il n'y ait qu'un homme à les chercher; nous les poussons à grands cris du bouvier, à grand aboi du chien, espérant faire entrer par là dans le crâne massif des animaux la défense de vagabonder. Le chien, lui, c'est presque un homme...

Un de mes gens vint frapper à ma porte : « Maria de Brunet veut parler Monsieur » (pour parler à). Tout le pays sait que ce n'est point là son nom de famille, mais celui du bien. Cependant on les appelle toujours ainsi, parents et fille, et le garçon en ce moment au régiment. Depuis si longtemps qu'ils possèdent ce bien et le travaillent, tout le monde les regarde comme incorporés à cette terre, comme issus d'elle. Je répondis : « Faites venir Maria de Brunet. »

C'était un des premiers jours de l'automne, le matin. Le vent d'est, qui règne ici à cette époque, soufflait par bouffées fraîches, épurant le ciel brumeux de moment en moment, et

(1) Voyez la *Revue*, 15 mars 1922 — 15 février 1928.

rebroussait les feuilles des Blancs de Hollande de la pelouse avec un bruit d'eau vive. Les grands arbres n'étaient plus qu'un frémissement d'argent dans l'air bleu, et, frappés de lumière, ils faisaient courir des reflets étincelants à leurs pieds, jusque sur mon perron de briques roses... La jeune fille parut... Je n'en dirai qu'un mot. Grande, svelte, souple, la peau ambrée, la lèvre forte, le nez écrasé un peu, les cheveux en ondes lourdes, et des yeux verts immenses, sur qui, si longs, les cils semblaient traîner, elle était toute arabe, restée marquée du passage des nomades.

— Bonjour, Maria.

— Bonjour, monsieur.

— Que vous faut-il?

— Oh! rien. Je venais vous inviter à la bénédiction de mon lit de mariée, demain, après-midi, à trois heures; à la bénédiction, et au coup de vin, avec M. le curé. Papa m'a dit : « Va vite, le Monsieur est premier voisin, de plus de mon temps. »

— Certes, les deux; je viendrai.

— Au revoir, monsieur.

— Au revoir, Maria...

Elle partit, sans toucher terre presque, comme avec des ailes, les ailes de son printemps, les ailes de son amour...

En arrivant, le lendemain, j'éprouvai la surprise appréhendée: celle d'un changement dans le logis. Non point des murs massifs, bien sûr, difficiles à déplacer d'un coup de truelle; non des pièces, distribuées et destinées de même après vingt ans peut-être où je n'avais plus passé ce seuil : mais du mobilier presque entier. Les dernières années ont enrichi le paysan. Celui surtout qui trouve sa main-d'œuvre parmi les siens. C'était, ici, le cas. Les économies avaient été mises en meubles neufs, modernes, du premier bazar venu, alimenté par séries, et le lit à bénir reluisait, tout de cuivre doré...

Le prêtre entra à son tour, suivi de ses deux « drôles », ses enfants de chœur. Ils venaient pour les répons; aussi pour porter, l'un, le surplis et l'étole, l'autre, le panier du pâté traditionnel offert à la cure. D'argent point, bien entendu; en casuel ou étrenne, le présent le remplace. Au reste, les petits galopins qui en profitent le plus ne le troqueraient à aucun prix; ils reniflent la pâtisserie dès l'abord.

On gagna la chambre... carrelée, murs tapissés; avec une commode, une armoire à glace, une toilette de marbre gris, et le lit resplendissant, poussé en long, dans le fond. Le prêtre se vêtit, fit taire les deux drôles, commença de prier. On lui tendit le laurier des Rameaux, trempé dans une assiette à soupe à fleurs, ruisselant d'eau bénite. Il aspergea les assistants, les murs, les meubles, le lit. Puis il parla en quelques mots des fils de l'homme qui naissent là pour accroître le nombre des élus; de ce torrent des êtres qui ne doit point tarir jusqu'à la consommation des siècles; dont Dieu écoute monter la voix comme un hymne, le plus beau qu'il puisse entendre... Il quitta étole et surplis. On sortit. Les grandes personnes, recueillies, après ce coup d'œil sur la terre et le ciel: les enfants en bondissant vers la cuisine, comme des chats.

On s'attabla beaucoup plus pour causer que pour manger et boire, malgré les pâtisseries à croûte d'or, le vin d'or aussi, le piquepoult, mais d'or pâli tant il était chargé d'ans, qui teintait à peine le verre comme le premier rayon de jour le cristal du firmament... Dépaysé, j'inspectais du regard. Josille me dit :

— Que cherchez-vous, monsieur?

— Les anciennes choses, Josille.

— C'est la jeunesse, le fils et la fille qui m'ont demandé ces changements. Le fils doit vivre plus longtemps que nous ici.

— Elles étaient si vieilles, monsieur! Les vers s'y mettaient; et l'air si fané, si triste. On n'a pas de moment chez nous pour les entretenir, les cirer. Quant à les réparer... il n'y a plus d'ouvriers...

Jeannine interrompit :

— Ne dis pas ça, Maria. Elles auraient tenu bien plus longtemps que nous et vous. Je les frottais. Les vers n'en mangeaient pas comme un pois par an. Dis que vous aimez mieux les meubles d'aujourd'hui.

Je repris :

— Moi, qui ne dois pas vivre ici, je regrette la vieille pendule, la vieille table, la vieille armoire, le vieux lit : objets familiers, transmis de génération en génération, de cœur de chêne comme les races. La vie domestique allait de l'un à l'autre. Ils pliaient aux mêmes gestes, aux mêmes habitudes, servant aux mêmes usages, demandant les mêmes soins. Ils

s'emplissaient de souvenirs. Ils avaient vu les gens, assisté aux événements intimes, concouru au bien-être, à la joie. Ils étaient le passé, mais resté vivant, dans ce qu'il a d'indestructible, parce qu'ils réveillaient la mémoire des fils envers les pères, et ils aidaient à peupler le toit de présences aimées, de l'apparence des êtres disparus.

— Oh ! monsieur, la pendule ne marchait plus, ou si mal. Les poids avaient l'air de s'être usés à force de monter et de descendre. Ils n'entraînaient plus l'aiguille. Nous retardions d'une heure par jour.

— Pas tant, Maria.

— Que si, papa.

— Pas tant. Elle n'avait pas plus d'âge qu'un grand vieillard. Mon père la vit acheter. Il me l'a raconté. Quand elle arriva dans sa longue boîte, haute à toucher les poutrelles, enfermant sous le verre, en haut, le mécanisme et le cadran, en bas, sous le bois, les poids de plomb, au bout de leur corde, empaquetés, et cloués aux parois, on la regarda avec étonnement. On l'entra doucement, couchée sur les bras. On la plaça debout, en montant sur des bancs, là-bas, dans le coin; on l'y fixa, et l'on se recula pour l'admirer. Le bois de la caisse la cachait comme une robe, et elle avait un bouquet de fleurs de cuivre au-dessus du cadran. Installée, on débarrassa les poids, on la monta. Il était midi. Alors, elle sonna les douze coups. On n'avait jamais entendu encore sonner l'heure dans la maison. Tout le monde l'écouta, comme on écoute l'*Angelus* au bord du champ...

— Ce fut, Josille, comme une voix nouvelle au foyer.

— Vous dites bien, monsieur. Jusque-là, autour de nous, la cloche de l'église s'entendait seule.

— Je sais. Avant celles pareilles à la vôtre, les pendules étaient de bois : aiguilles, cadran, rouages. Il n'y avait point de caisse. On les fichait au mur telles quelles, nues ; les poids pendaient à l'air libre. On employait du néflier ou du corbier. Le bois qui se polit le mieux en durcissant le plus. Le même que pour l'arbre et l'engrenage des anciens moulins à vent. Celui de Benquet, au fond de l'horizon, garde encore un débris d'axe. Il n'y a plus que la tour, tendue de lierre. Le ronflement des grandes ailes s'est tu, et le grincement de la charpente. Les hiboux, seuls, crient dans la ruine... La pendule, elle, ne

faisait aucun bruit de marche : tant l'ajustage et l'équilibre en étaient parfaits. On la huilait soigneusement, fréquemment, et on la remontait tous les samedis, parce qu'elle avait aussi achevé sa semaine. Un seul défaut, Maria, à l'admirable ouvrage : la pendule était muette. C'est pourquoi on la plaçait en face du jour, et de sorte qu'on pût lire l'heure à la fois assis à table ou au coin du feu, en levant seulement le regard. On savait tout de suite s'il fallait partir pour le travail. Les chiffres étaient arabes.

Le curé se mêla aux propos.

— Mon confrère de Monlezun d'Armagnac, octogénaire presque, m'a appris que ces pendules étaient toutes faites ici sur le même modèle. Celui de l'horloge de son église, achetée ou donnée par on ne sait qui, ni quand. Elle n'existe plus. Un horloger ambulant, étranger au pays, venait la visiter de loin en loin, et descendait du clocher dans les maisons. Mais toutes n'en possédaient pas.

— C'était le meuble de luxe, dit Josille, le dernier que l'on achetait.

Maria se mit à rire.

— Mais, quand la pendule s'arrêtait? Mais, la nuit?

— Il restait dans les maisons aisées comme la vôtre le cadran solaire, de très vieil usage, que l'on conservait. Soit perpendiculaire, fixé au mur, d'ardoise ou de plomb : soit horizontal, sur pied et de pierre. Tous deux portaient des chiffres romains, en demi-cercle. L'ombre de l'aiguille triangulaire plantée verticalement au milieu ne dépassait pas cette courbe. On les orientait vers le sud. Ils recevaient le plus tôt le rayon d'est, et le plus tard, celui d'ouest... Pour ceux qui n'avaient ni pendule, ni cadran, il restait le soleil.

— Oh ! fit Josille, on leur mâche tout maintenant, monsieur. Ils ne font plus attention aux choses.

— Le soleil et son rayon de dix heures, de midi, de quatre heures. L'arbre, le chêne que l'on plantait chez nous, partout, au coin de l'aire en bâtissant la maison, qui vivait des siècles, marquait de son ombre, sans erreur possible, la position de l'astre. De génération en génération, le père apprenait à son fils à mesurer la marche du temps. De là l'antique proverbe gascon : « Chacun voit midi à sa porte ». Rien qu'en mettant le pied sur le seuil. Pour le soir, les bêtes mêmes le sentent

venir, oubliées ou cherchées trop tard, qui rentrent seules à l'étable. Et les petites pâtres se hélaient à la chute du vent, annonciatrice du crépuscule. Ce signe entre cent. Tout renseignait le paysan, dont la nécessité aiguisait l'observation. Jusqu'à l'état de la thuie qu'il coupait. Elle durcit avec la montée du soleil et s'attendrit en fin de jour sous la sueur du sol.

— Mais la nuit, monsieur?

— Vous le demandez, vous une fille de la terre?... Tout parle aussi la nuit. Le hibou familier de nos toits qui ulule quand l'ombre est faite; le chien du pailler qui aboie au lever de la lune; cette lune blanchissant l'aire; le ruisseau qui accentue son bruit à mesure que la nuit s'avance; l'eau sauvage du ravin; le grillon de l'âtre qui attend le silence; le coq qui chante d'heure en heure à la basse-cour; l'air lui-même qui se refroidit à l'approche du jour, ou que le gel rend plus sonore l'hiver; enfin l'étoile, toujours exacte, toujours fidèle. Il y en a une, bien connue autrefois, qui apparaît dès avant la petite aube. On l'appelait : « la lumière du Bouvier... » Elle est peut-être sœur de l'étoile du Berger... Elle touchait la vitre... Le bouvier se levait; il courait à l'étable pâturer ses bêtes à la main. Au grand jour elles étaient repues et prêtes à partir pour le travail.

— Je me souviens, c'est bien ça. Moi, Josille, j'ai pâturé, voilà quarante ans!... On ne sait plus aujourd'hui si l'étoile se lève...

— Vous le voyez, Maria. On vivait sans entendre tinter les heures. Elles arrivaient toutes, cependant. Les promis ne se trompaient pas plus qu'à présent sur celle du rendez-vous : car elle sonne dans le cœur.. Toutefois, la pendule fut un grand pas de fait. Et puis, j'y reviens, elle anima d'une voix nouvelle le foyer. Comme on aimerait à l'écouter toujours la même !

Jeannine qui vaquait, s'approcha.

— C'est bien parlé, monsieur; mais, il faut boire. — Elle versa deux grands jets du vin pâli dans chaque verre. — Il faut manger. — Elle distribua des tranches de pâté, compactes comme des pierres.

Chacun remercia. Les drôles lampèrent leur vin d'un coup et s'esquivèrent, leur pâtisserie aux doigts, las d'être assis en silence.

Josille ramena la conversation sur les tables anciennes. Mes souvenirs réveillaient les siens.

— C'est comme cette table-ci, monsieur... jolie certainement, de bon bois, du châtaignier long veiné. Mais ronde, sans tiroirs, sur un seul pied. On s'y appuie mal; et puis il faut se lever pour la moindre chose qui manque; enfin on n'oserait la charger.

— Que voulez-vous de plus? Elle me semble garnie, ne fût-ce qu'avec ce pain comme une roue de char.

— Peuh! monsieur le curé... L'autre avait trois mètres de long sur un de large, et deux doigts et demi d'épaisseur. Montée sur trois pieds en croix, un au milieu, un à chaque bout, elle portait en dessous des tiroirs triangulaires, à volets, qui les reliaient. On y mettait son assiette, son couvert, son verre, et les restes. Assis on ne bougeait plus, ayant tout sous la main. Elle était de chêne le plus fin comme les bancs qui l'accompagnaient. On ne se servait pas de chaises, mais de ces bancs, sur lesquels on tenait plus de monde. J'ai compté autour de cette table seize personnes, accoudées.

— J'ai connu mieux, Josille.

— Je ne dis pas non, monsieur le curé.

— Connu... je m'avance trop... J'en ai vu le dessin chez mon grand père, menuisier à Ségos. Je suis de là. L'ancien est allé comme ceux de son temps qui n'en finissaient pas de vivre ni de mourir... Il n'exerçait déjà plus dans mon enfance. Mais il avait conservé les dessins. Il me les montrait. Il y avait une sorte de table énorme, faite comme un buffet, avec un dessus débordant d'une main, longue aussi de plusieurs mètres, et large en proportion. Elle était arrêtée à hauteur de ceinture d'homme. Des portes s'y ouvraient des deux côtés, hautes comme elle, donnant sur des compartiments garnis de paille où l'on mettait tout, comme dans la vôtre, et encore la vaisselle entière, des cruchons pour le vin, le pain et le linge de cuisine de la semaine. C'était massif à souhait, lourd comme la maison, impossible à remuer une fois en place. On s'asseyait tout le long sur des tabourets, parce qu'ils permettent d'écarter les jambes. Il ne fallait pas songer à joindre les genoux. Mon grand père, jeune homme, en construisit plusieurs de ce modèle.

Maria s'amusait beaucoup.

— Je préfère ma table et mes chaises aux bancs de papa, aux escabeaux de M. le Curé. J'y suis mieux assise et appuyée.

— N'empêche, ma fille, qu'on vient de moins en moins autour de vos tables. Vous êtes toujours dehors, maintenant. Le dimanche, la maison est vide... Le dimanche, du temps de ta mère et du mien, on allait chez les voisins, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. La cuisine s'emplissait; il aurait fallu deux tables pour asseoir les hommes, pendant que les femmes causaient au coin du feu, ou sortaient, les beaux jours.

— Oui, dans ce temps, c'était toujours partie de plaisir pour les hommes.

— Il n'y avait presque pas de cabarets; seulement des billards de quilles où l'on trinquait entre les jeux. Alors, on faisait cabaret chez soi. Chacun apportait sa bouteille. On s'asseyait face à face. On buvait. Oh! pas pour boire; pour goûter, pour sentir le parfum du vin, le faire luire au bout des doigts en le montrant, pour le comparer. Chacun voulait avoir le meilleur. L'un disait : « Tu sais, il vient du Majouret, du coteau vers le soleil, tout en terrebouc; il chauffe comme du feu. » L'autre : « Le mien, rien que du pacherin, soutiré deux fois : c'est presque de l'eau-de-vie. » Ou bien : « du vieux Tanat, venu des graviers de l'Adour ». Car on ne connaissait que des cépages purs. Pas de plants étrangers encore. C'est le malheur qui nous les a amenés... Cependant, il faut leur tirer son coup de béret : ils nous ont sauvés.

— Vous étiez, Josille, un fin palais. On m'a conté que vous reconnaissiez l'année d'un vin, rien qu'à en rouler quelques gouttes sur votre langue.

— Ça dure encore, monsieur... Les bouteilles vides, on jetait les cartes. On jouait à la « cézette » ou à la « bourre ». On n'entendait plus rien que « donne » ou « prends ». On réfléchissait pour ne pas perdre, bien qu'on ne jouât rien. Quelquefois, l'un de nous se levait, courait à la cheminée, et apportait un charbon au bout des pincettes. Il le promenait pour allumer les cigarettes. On fumait avec plaisir parce qu'on fumait peu. Beaucoup de nous seulement là, le dimanche, autour des verres et des cartes. On épargnait cet argent dans la semaine... Après le jeu, on s'accoudait sur la table, on parlait sans fin de la terre... Les femmes revenaient. Elles prenaient deux doigts de vin en choisissant, pour rire... Et la maîtresse de maison ouvrait la fenêtre, à cause de la fumée et de l'odeur du tabac. Elle n'était pas habituée à les respirer...

A cet instant, François Platiou parut sur le seuil, la cigarette aux lèvres. On ne le poussa pas dehors. Il la jeta. C'était un beau garçon, moyen, musclé, l'air tranquille, le visage aquilin, de poil blond. Les Platiou ont ce type de fils du Nord, on ne sait pourquoi. Il salua :

— Bonsoir à tous, monsieur le Curé, monsieur, la compagnie.

Il s'excusa :

— J'arrive tard, je voulais finir de tailler un fossé avant les pluies : sans compter que j'ai envie d'aller demain à la foire de Barcelonne avec Maria.

La jeune fille regarda sa mère. Jeannine fit oui de la tête.

— Je parie que vous n'irez pas en vous tenant par le petit doigt comme jadis.

— Ce serait dangereux, monsieur. Nous irons dans le « caoutchouté » de François. Il conduit, et le cheval est vif.

On ne prenait pas cette petite sans vert.

François Platiou saisit une chaise et s'assit près de Maria, sans un mot de plus, sans lui tendre la main, sans la toucher, l'effleurer même. C'est l'usage. Il la regarda seulement d'un long regard ; elle s'épanouit...

Mais Josille tenait à sa vieille table. La neuve ne faisait décidément pas son affaire. Il dit :

— Tout à l'heure, j'ai parlé de charger ce meuble-ci. — Et il le secouait de son poing resté fort. — Dans mon enfance, la mode après en passa, la fête du cochon s'achevait sur la table. L'animal échaudé, épilé, raclé, lavé, vidé, paré quoi, tout blanc et propre comme un enfant baptisé, on l'y portait, on l'y couchait de son long, maintenu ouvert par des bâtons croisés. Il pesait quelquefois deux cent cinquante kilos, ou mieux... Alors comme aujourd'hui, on invitait voisins et voisines au tue-porc. L'animal en place, on en mangeait le foie, et quelques lèches prises des deux côtés du cou, on buvait une rasade de vin neuf : les hommes assis aux coins, laissés libres par l'énorme bête, les femmes auprès du feu, pieds aux tisons... Histoire de se donner des jambes !... Car, ça durait peu ; vite, vite, on se prenait par la taille, par les bras, les grands, les petits, les jeunes, les vieux, pour danser, excepté la plus ancienne qui chantait l'air de la danse. On tournait autour de la table et du cochon, on tournait jusqu'à ce que

la tête se perdît ou que la vieille fût fatiguée... Parfois, elle se taisait, mais continuait à battre la mesure en frappant dans ses mains... Avec les pauses, on allait jusqu'à la nuit. L'hiver, elle vient tôt. A la nuit on partait, après avoir aidé à suspendre la bête à la maîtresse poutre; on reprenait sa route hors d'haleine et contents à siffler... Je ne vois pas bien ta table, Maria, avec le cochon mort dessus, quoiqu'il soit petit, cette année.

Jeannine attisait le feu du soir. Elle se retourna.

— Vous n'avez jamais pensé qu'à rire, Josille. Vous n'avez mémoire que du vin, des cartes, des amusements. J'ai d'autres souvenirs de la table... Et Jeannine rappela que c'était sur elle que penchés, ayant choqué leur verre pour conclure les accordailles, son père et celui de Josille avaient arrêté leur mariage. Sur elle que son repas de noces s'était donné, suivant la coutume : on l'avait réservée aux mariés et aux parents proches, tendue d'une belle nappe épaisse, piquée de fleurs; ce repas de noces où on lui avait chanté ses devoirs futurs de femme et de maîtresse de maison, où elle s'était sentie changer de cœur et d'âme devant eux. Sur elle où elle avait si souvent cousu et ravaudé des veillées entières, plié, compté le linge, taillé la soupe pour les gens, apprêté la pâtée pour les petites bêtes, si soucieuse de les contenter tous. Sur elle que mère, tardivement, elle avait eu tant de plaisir à repasser les vêtements étroits de Marie, tandis que l'enfant balbutiait dans son berceau; tant plaisir, plus tard, à lui apprendre à marcher tout du long en la tenant par le bout des doigts, sans être obligée de se baisser, en l'appelant à soi comme un poulet de grain!... Ce qui lui était arrivé, ce qu'elle avait fait, était arrivé de même à celles entrées avant dans la famille, avait été fait pour les mêmes raisons, et la table le disait rien qu'en étant là.

— Vous nous avez touchés, Jeannine. Vous faites mentir le proverbe : « la table est le meuble de l'homme, si le lit est celui de la femme. »

— Ne faut-il pas tout partager, monsieur ?

Le prêtre se leva pour prendre congé. Il remercia de l'accueil respectueux et cordial. Josille voulut l'accompagner jusqu'à la route.

— Non, restez. Je m'en voudrais de vous interrompre.

Il gagna la porte et frappa dans ses mains pour appeler ses

deux drôles. Ils étaient à la basse-cour où des jeunes coqs se battaient sans pouvoir l'emporter l'un sur l'autre. Jeannine tendit le panier garni au plus grand des enfants, et le groupe décrut dans le sentier de la vigne.

Jeannine me demanda :

— De qui tenez-vous le proverbe, monsieur?

— De Marinette Bédat, une grand mère du temps passé, femme de cet Antoine Bédat dit « l'aïnat », l'aîné. Il l'était de huit enfants, quatre garçons, quatre filles, magnifique équipe de métayers. Devenu maître, cet aïnat se mettait plus souvent à table qu'à la charrue. A la saison des chasses, il l'emplissait d'amis ; le dimanche tombait trois ou quatre fois chez lui par semaine... Ce diable d'homme avait cependant ses terres en état... Le proverbe paraissait inventé pour lui...

— Pour d'autres aussi, monsieur... mais il manque quelque chose : l'armoire.

— C'est juste, Jeannine. Ce qu'on appelait : « le cabinet ». Le lit et le cabinet ne faisaient qu'un : meubles propres à la femme. Elle y touchait seule, et, tenez, voici ce que Marinette m'a appris autrefois sur eux. Elle venait souvent laver à la maison.

— Je l'ai connue, monsieur. Je me souviens maintenant.

— Je ne croyais pas, Josille.

— Si ; une petite, grasse, ronde comme une courge. A la fin elle ne marchait plus, mais « causait » toujours.

— Le cabinet de ce temps était un meuble vaste, avec un tiroir au milieu, et deux portes à pointes de diamant, une en haut, une en bas. Derrière, deux planches comme rayons, ce qui faisait trois étages avec le fond. On en possédait deux ou trois ou plus suivant sa fortune; dont une toujours réservée à la chambre des époux. On y empilait vêtements et linge... tous filés à la maison, venus du bien. On les portait de là chez le tisserand.

— J'ai connu aussi le dernier du pays. Souvenez-vous, monsieur, de Broua... Il était sur le chemin de l'école. Nous nous sommes souvent arrêtés pour voir courir la navette.

— En effet, Josille. Et parfois, un camarade laissait en passant quelque écheveau... Ils abondaient dans les maisons : de laine, de fil ou d'étoupe; pour les habits, le linge, les draps et les torchons. Les brebis tondues, le lin broyé, des hommes

venaient laver et peigner poils et filasses à demeure, à tant la livre, et les abandonnaient ensuite aux femmes. Chez les « petits », la mère et la fille filaient l'hiver, au coin du feu; chez les « grands », des commères se chargeaient du travail. Telle était plus habile pour la laine, telle pour le fil. Toutes avaient également soif (il faut alimenter la salive), et le vin à donner se débattait dans le prix. On reconnaissait les fileuses à la chaleur de leur teint... D'admirables écheveaux sortaient de leurs mains : ou floconneux, mousseux; ou lisses, dépouillés au possible. Le tisserand en tirait des pièces inusables. Tous les vêtements étaient de laine plus ou moins lourde; le linge, de fil de lin. Cependant, dans les métairies, les chemises de femmes se tissaient avec deux fils : de lin pour le corps, d'étoupe de la taille aux genoux.

— Comme les draps de bœufs! Et les femmes le voulaient?

— Elles n'en étaient pas moins jolies dessous, ma fille...

— Par exemple, vous n'avez pas honte, Josille... à votre âge... vous devriez vous taire!

— Jolies comme vous-même, femme. Sans cela je ne vous aurais pas épousée.

Ce fut Jeannine qui se tut, de peur d'en provoquer plus long.

Je repris :

— Et savez-vous combien demandait le tisserand?... Quarante sous par jour; des journées, commencées à la première lueur, finies à la chandelle. Et le tailleur? payé à l'abonnement et en nature... Il habillait trois hommes pour un demi-hectolitre de blé et un demi de maïs. Lorsqu'on était content à la livraison, faite à domicile, on y ajoutait une bouteille de piquepoult.

Chacun s'extasia sur la bonhomie et la facilité de cette vie du passé.

— Oui, trois hommes et le petit pâtre par-dessus le marché... A ce prix, et c'était celui de toutes choses, le cabinet débordait d'effets et de linge. Oh! bien empilés, rangés par espèces et usages, embaumés de la lavande du jardin. Voici un chiffre. Dans une habitation voisine où, enfant, j'allais jouer comme chez moi, on comptait 120 paires de draps, le reste à l'avenant; et parmi quoi du linge damassé en nombre, où dessins et fleurs bombaient dans l'épaisseur de la pièce; et des services d'apparat,

pour la montre seulement, dont on n'usait jamais. Quand on aérait cet amas aux changements de saisons les haies, au loin, autour de l'habitation, en étaient couvertes comme d'une floraison subite d'aubépine... C'était partout de même en proportion, dans toutes les maisons jusqu'aux dernières métairies. Dès qu'une fille naissait, on commençait son trousseau. Achevé, les voisins et les voisines étaient conviés à venir l'admirer. Les lits, les bancs en étaient chargés, la table surtout où s'étalait le linge fin de corps. Ce jour-là, les hommes de la maison mangeaient sur le pouce, debout, à l'ombre du chêne de l'enclos. Le mari disait de sa femme : « Elle fait la fière aujourd'hui... » Si, par malheur, la jeune fille mourait avant de l'emporter (ces coups affreux arrivent), le trousseau restait pour la génération future... Ainsi parfois la vieille armoire avait des coins de reliquaire, entourés de soins émus...

Le feu mordait ardemment les bûches. De longues langues de flamme montaient sans baisser d'une ligne et le bois commençait à chanter. C'était du hêtre de l'année, resté tard sur la coupe à sécher au soleil, qui paraissait devoir se consumer en ne laissant qu'une pincée de cendre. Comme la fumée s'était éclaircie au point de n'être plus que buée, et que tout se changeait en rayonnement et chaleur, Jeannine approcha du foyer le pot de la soupe, plein d'une eau limpide jusqu'au bord. Le feu y plongea ses éclairs. Jeannine se hâta de la couvrir.

— Rasseyez-vous, maman, dit Maria. Il ne bout pas encore. Vous avez le temps d'y mettre les choux. Laissez-nous raconter le lit de Marinette. Le voulez-vous, monsieur?

Maria paraissait, cette fois, intéressée.

— Le sien, en effet, après avoir été celui de sa grand mère et de sa mère : trois générations de femmes s'étant succédé chez elle. Contrairement à la coutume, elle l'avait apporté à son mari. C'était un meuble de milieu, de deux mètres sur deux mètres, avec de hauts dossiers de même taille, sur lesquels reposait le ciel de lit. Élevé d'un pied environ au-dessus du carrelage, clos de rideaux, tendu d'étoffe à l'intérieur, il formait une vaste alcôve au sein même de la pièce, il avait figure de monument. Un bénitier de terre-cuite vernie à gauche, un crucifix à droite l'encadraient... Marinette regardait ce lit comme sa propriété exclusive. Je l'entends encore me déclarer : « Personne n'entrait dans la chambre sans y être invité. Le

défunt lui-même (elle survécut à Bédat), ne venait m'y rejoindre que le soir. Jamais il ne fit là sa sieste. Le seul jour où il resta sans moi dans le lit, ce fut pour mourir... Il venait pieds nus et lavés dans des sandales propres. Pendant toute notre vie ensemble, nous ne nous sommes pas couchés une fois sans les pieds lavés, de peur de souiller les draps et même la chambre où je ne voulais pas une tache. Ce respect se devait pour nous-mêmes et les choses saintes du mariage. Et moi, en m'étendant, je faisais le signe de la croix avec l'eau du bénitier, et, quoique nous sachant seuls, nous fermions les rideaux.

— Les anciens respectaient plus la famille que nous, monsieur, et le secret de la vie à deux pour toujours.

— Peut-être bien, Jeannine... Depuis, j'ai beaucoup songé à ces paroles de Marinette. Cette chambre était pour elle comme un sanctuaire. Elle y avait appris, connu, souffert, donné la vie. Il faut se mettre à sa place, à celle de toutes les femmes de ce temps austère. Là seulement elle trouvait le lieu et le moment, le huis-clos nécessaire à ses soucis domestiques, le soir, après la journée faite, passée en commun sans pouvoir en dérober un geste; elle avait son libre-parler à propos des gens et des choses, du bien, des enfants à élever. C'était sa retraite. Là seulement elle soufflait, le jour, lorsque trop lasse elle ne voulait pas cependant qu'on la vît fatiguée : elle se reposait à la nuit pleine, après tous, la maison en ordre pour le lendemain, contente d'arrêter ses mains et son esprit : car on ne prévoyait jamais assez dans la solitude des champs d'alors. Elle se reposa surtout à la naissance de ses enfants. Lorsqu'on lui rendait son fils ou sa fille baptisée, qu'elle l'embrassait à ce moment pour la première fois délivré du péché (les femmes de ce temps n'embrassaient pas avant leur enfant), et qu'elle couchait le petit être à son côté de longues heures, et bâtissait en esprit son avenir, en l'écoutant respirer. Ce furent les quelques haltes de sa vie de labeur... Là seulement elle savait qu'elle était aimée... Les hommes d'aujourd'hui se laissent aller à leurs sentiments. S'ils se tiennent un moment, la tendresse l'emporte vite. Ceux d'autrefois ne se permettaient jamais un geste d'intérêt ou d'amitié envers leur femme, devant qui que ce fût. Ils ne consentaient pas à paraître avoir été charmés. Ils parlaient d'affaire : d'arrangement heureux pour eux. Ils s'attendrissaient dans la chambre conjugale. Les deux époux s'y

abandonnaient l'un à l'autre... La femme dans la conscience obscure de son attrait et de son pouvoir; le mari dans un élan de reconnaissance pour la joie promise à son cœur et à sa chair... J'ai entendu un vieil homme, indifférent et impérieux en public comme un maître étranger, avouer : « Dans la chambre, la femme fait de tout comme elle veut. »

Josille se mit à grommeler :

— Elles commandent partout, maintenant.

Jeannine sourit. Maria regarda son fiancé en dessous pour voir ce qu'il en pensait ; il ne soufflait mot.

J'achevai :

— Dans cette chambre, Marinette s'isola pendant son veuvage. Elle fut veuve comme sa mère. Peu à peu, elle se retira de la vie commune, elle quitta tout à fait la veillée pour la passer dans ce coin privé, dont elle connaissait seule l'intimité. Dans ce lit, elle devint de plus en plus impotente avec l'âge. A la fin, à force d'y rester, d'y remâcher des souvenirs, les siens et ceux des deux chères femmes qui s'étaient blotties là même où elle se réfugiait, elle ne distinguait plus dans sa mémoire leurs trois couples, comme s'ils n'en avaient formé qu'un, confondus par le sang, l'habitude et le but de la vie... Quand elle mourut, leurs noms revenaient sans cesse sur ses lèvres, deux par deux, comme ils avaient été unis devant les hommes et devant Dieu ; elle expira en murmurant le sien et celui de son mari : « pauvre Marinette, pauvre Antoine », tant elle les sentait tous présents autour du lit familial... Il l'était, en effet, symbolisant depuis si longtemps la stabilité et la perpétuité d'une race, renaissant à la même place, victorieuse de la mort. Familial et, de plus, sacré : pour avoir abrité ces amours bénies, indéfectibles jusqu'au tombeau ; pour avoir recueilli ces souffles d'agonie, que des soins passionnés essaient en vain de retarder... Les gens d'autrefois ne se séparaient jamais d'un lit hérité. Lorsqu'ils voulaient exprimer qu'un malheureux, une malheureuse surtout avait atteint l'extrémité de la détresse et de la misère, ils disaient : « Elle s'est vendu le lit... »

Je me levai pour partir. La fenêtre en face de moi commençait à s'obscurcir et je savais le crépuscule hâtif en cette saison. Je dis au revoir. Josille me salua sur la porte, les jeunes gens voulant me faire un bout de conduite jusqu'à la route. Nous

prîmes une grande sente herbeuse qui contournait la maison, François Platiou à ma gauche, Maria à ma droite. Devant nous, le soleil se couchait.

Il touchait déjà la terre. Son orbe, de pourpre sombre, reposait sur le bord lointain de la plaine, rayonnait à peine, et l'œil pouvait le fixer longuement sans perdre la vision des objets alentour, comme il arrive lorsqu'il étincelle. Le ciel, jusqu'au fond, s'était teint de rouge à son contact, et les arbres, les maisons, les eaux vives ou stagnantes dans la campagne. L'Izote, aperçu entre les feuillages, semblait un flot de sang. Cependant il descendait ligne à ligne, répandant à mesure un calme infini. Tout en était envahi : l'espace sans un souffle, les bois sans un frisson, les champs sans un bruit... Une femme invisible jeta seulement quelques cris d'appel prolongés, et se tut... On sentait que la nuit n'aurait rien à gagner, à endormir, tant la paix régnait.

Nous causions en marchant. Je demandai :

— Quand vous mariez-vous ?

— Dans huit jours, au retour du fils du régiment, répondit Platiou. Il ne fallait pas enlever tous les bras à la maison.

— Il nous a bien aidés cet été, monsieur, dit Maria.

— Je le devais.

Nous avions atteint la route. Je leur serrai la main. Je vis que Maria voulait parler et n'osait.

— Quoi donc, Maria ?

— Je vous ai bien écouté, monsieur. Ne croyez pas que je sois insensible... Et j'ai pensé que les meubles, en vieillissant, en les gardant comme les autres, pourraient aussi se charger de souvenirs pour la famille...

— Continuez à le penser. Tout prend du prix par ce qui s'y attache.

Je les quittai. Le soleil disparut. Il ne laissait dans le ciel que quelques traînées éteintes. Mais il l'avait empli de lumière et de chaleur tout le jour, comme un amour unique emplit une vie jusqu'au bout : je souhaitai ce destin au couple qui allait s'unir.

JOSEPH DE PESQUIDOUX.

LA CLEF DES SONGES[1]

« Une pièce qui n'a pas sa pareille depuis *Faust*. » — « Une date dans l'histoire de la scène américaine, un abrégé de l'humanité pareil aux *Frères Karamazoff*. » — « Des passions d'une grandeur cosmique. Cet *Interlude* d'O'Neill rejoint la tragédie d'Eschyle et de Shakspeare. » — « Le monde vient de recevoir un chef-d'œuvre. »

Je sais que la presse est la presse et que la réclame américaine est, en particulier, un mégaphone assourdissant. *Greatest in the world!* La première chose qui se voie quand on arrive la nuit dans la rade de New-York, paysage célèbre et vraiment saisissant, est (ou était du moins de mon temps) une immense affiche lumineuse qui vous jetait aux yeux en caractères gigantesques une réclame de savon. Seulement, ce n'est pas tout que d'allécher le client et de lui faire dresser les oreilles : il est sage de ne pas trop promettre, si l'on ne veut s'exposer à de trop grands mécomptes. Vanter son ours est bien, mais gare la déconvenue !

Je confesse que je ne connais de M. O'Neill que deux pièces, sur une quinzaine qu'il a déjà fait jouer : il est vrai que ce sont les plus considérables. On dit grand bien de l'*Empereur*

(1) Eugène O'Neill, *Strange interlude*, Boni et Liveright édit., New-York, 1928, *Lazarus Laughed, a play for an imaginative theatre*, 1927. Cf. Régis Michaud, *Littérature américaine*, Paris, Kra édit., 1928.

Jones et du *Grand Dieu Brown*, comme aussi de *Marco Polo*, mais on n'en disait pas moins du *Rire de Lazare*, hélas! Quant au *Strange interlude*... L'auteur n'a pas encore quarante ans. C'est un enfant de la balle, qui jouait *Monte-Christo* avec son père dans les provinces et a fait un peu tous les métiers (j'emprunte ces renseignements à M. Régis Michaud, dont le livre me paraît très au courant) : il a pas mal roulé au Honduras, en Afrique et à Buenos-Ayres, comme matelot ou comme prospecteur, et doit à cette expérience une connaissance singulière des âmes primitives, des marins et des nègres. En somme, un type d'existence assez américaine, très irlandaise aussi : l'aventure, l'appel du large, l'envoûtement de la mer ou de la forêt, le désir d'infini, la grande nostalgie qui forme le leit motif de la plupart des petits drames, la *Lune des Caraïbes*, le *Long retour*, *Vers Cardiff*, *Par delà l'horizon*, qui ont fondé la réputation de ce jeune auteur dramatique.

Il paraît que la femme (c'est toujours M. Michaud qui le dit) ne jouait guère dans tout cela qu'un personnage fort effacé. L'auteur s'est bien rattrapé dans le *Strange interlude*. Ce n'est guère cette fois qu'une immense étude de femme, une pièce où l'éternel féminin joue, si je puis dire, le rôle d'élément, de fluide, de flot berceur et orageux, que l'auteur jusqu'à présent avait prêté à l'Océan. La mer est femme, c'est le secret de ses enchantements : elle incarne le trouble et les tourments qui agitent notre cœur ; elle est passion, caresse, caprice, colère, langueur, sourire, promesse, désir. La Grèce fit naître Aphrodite de l'écume de la vague. Et, s'il n'a pensé à ce mythe, M. O'Neill n'est pas sans avoir lu *la Dame de la mer*.

Il s'agit donc ici d'une femme, Nina, ou plutôt de la femme en soi ou, pour mieux dire encore, du phénomène féminin, en tant qu'il est lié à certaines fonctions : car il est clair que dans cette pièce l'héroïne manque tout à fait de physionomie personnelle. C'est une planche d'histoire naturelle, une physiologie de la femme aux divers âges de l'existence : trente ans ou la vie d'une femme. *Amante au premier acte et duègne au dernier* (il faut dire qu'il y a neuf actes. Pourquoi pas?) La pièce commence au lendemain de l'armistice, très précisément dans l'été de 1919, et se termine aux environs de 1930 : cette circonstance n'a du reste aucune espèce d'importance, le temps étant ici un facteur exclusivement physique, complètement

étranger aux événements du dehors, et en particulier aux accidents de la politique. C'est un temps du corps, si je puis dire, une sorte de temps animal, uniquement mesuré par des phénomènes organiques. Nina n'est pas une femme, ni même exactement la femme; elle est le sexe, pour parler comme le bon Legouvé. Ah! quand ces puritains s'y mettent!... Le premier trait qu'on nous signale, quand l'héroïne paraît en scène, ce n'est pas qu'elle est blonde et qu'elle a les yeux bleus (vous ne le voudriez pas), mais c'est qu'elle a « de longues hanches minces » et « des jambes magnifiques ». Voilà qui écarte aussitôt les vaines sensibleries. Nous savons tout de suite que la chose essentielle dans cette belle figure, ce n'est ni le cœur, ni la tête.

Étrange en vérité, bien étrange intermède. En Amérique, évidemment, on trouve cela très fort : fort n'est pas assez dire, on le trouve scientifique. (Le succès de ce drame est d'ailleurs un fait qui en dit long sur le public américain et sur l'état d'esprit de la nouvelle génération.) Le raisonneur de la pièce est un nommé Marsden, un romancier mondain qui a passé sa vie à faire la cour aux préjugés et à écrire pour les vieilles dames des histoires édulcorées. Il s'oppose à l'homme d'affaires, Sam Evans, le mari de Nina, qui est d'ailleurs un type de sympathique Jocrisse, ce qui ne l'empêche pas de mourir milliardaire, comme tout le monde, et à Ned Darrell, le biologiste qui, lui, est le monsieur supérieur, le héros nouveau jeu qui a remplacé, dans le théâtre américain, le maître de forges à la Ohnet. Ce trio représente, en face de Nina, le côté des hommes, et tous les trois, l'ami, le mari et l'amant, sont plus ou moins liés à Nina par le cœur ou les sens. Or, au début de la pièce, nous voyons le romancier distingué marquer tout son dégoût pour Freud et la psychanalyse. Au huitième acte, il est converti. « Ah! j'ai besoin de me nettoyer les poumons, de crier un bon coup. Il faut que je darde un jet de soleil sur toutes ces ombres et ces mensonges. (*Je suis fâché que ces métaphores ne se suivent pas mieux.*) Je leur dirai à tous : Voici de la vie, voici de la chair, voilà de la passion, de la haine, du regret, de la joie, de la douleur, de la béatitude, voici des hommes et des femmes, des garçons et des filles qui ont des cœurs de force et de faiblesse, et du sang dans les veines, du vrai sang et non pas de la tisane ou du sirop. »

Au fond, M. O'Neill s'exagère peut-être le scandale de sa découverte. Il y a quelque temps qu'on se doute que l'amour mène le monde, et que l'amour est un nom du désir. En lisant sa pièce faite du rapport de Nina et des trois hommes qui l'aiment, je songeais à un curieux plateau florentin de la collection Arconati-Visconti : on y voit le triomphe de Vénus. Elle est debout au milieu du plat, et des rayons lui partent du ventre comme d'un soleil ; chacun de ces rayons frappe les yeux d'un cercle d'adorateurs suspendus autour d'elle et qui forment comme les jantes d'une roue dont elle est le centre. Tout dépend d'elle, tourne autour d'elle, axe et pivot du monde, *Hominum divumque voluptas*. M. O'Neill exprime avec moins de grâce cette vieille vérité.

Acte I. — Nina a vingt ans. Elle est encore chez son père. Elle lui fait une tête effroyable parce que son fiancé, Gordon Shaw, a été tué à la guerre; son avion est tombé en flammes la veille de l'armistice. Ce qui la torture, c'est l'idée qu'elle n'a pas été sa femme, même une heure, qu'elle n'a pas fait tout ce qu'elle pouvait, qu'elle ne l'a jamais rendu heureux. Ce remords devient son idée fixe. Mon Dieu! Je ne dis pas que ce ne soit pas humain, mais j'imagine que cela pourrait se dire avec moins de crudité, sans tomber dans la pruderie. Il faut être délicat, comme dit le bon Flaubert, qui pourtant n'était pas pudibond. Cette jeune fille qui crie sur les toits qu'elle ne se console pas de ne pas s'être donnée, n'est pas intéressante. Nous voyons trop clair dans son cas; c'est une hystérique refoulée. Sa passion contrariée se tourne en besoin de sacrifice et d'immolation. Elle se sent un cœur d'infirmière, de sœur de charité et elle part pour un hôpital afin de réparer.

Acte II. — Nina ou la folle par amour revient à la maison, rappelée par la mort de son père. Dans quel état, grands dieux! Dans sa soif d'altruisme et de réparation, ce n'est pas donnée qu'il faut dire, la malheureuse s'est prodiguée; elle s'est offerte à la ronde, à qui voulait, à tour de bras, à tout un dépôt d'éclopés, d'invalides et de blessés. Bref, comme le dit Ned Darrell, le médecin-chef de la maison, ce n'était pas une infirmière, c'était une malade; c'était même une possédée. Encore une fois, je ne dis pas que ce n'est pas possible, mais je dis : « Voilà une pièce de l'ancien Théâtre Libre, sur une donnée baroque et bien désagréable. » Enfin, il faut tirer de là

cette Gribouille femelle, et le docteur Darrell est d'avis de la marier. Un ancien copain de Gordon, qui adore Nina les yeux fermés, se trouve là juste à point. Il épouse, et c'est lui qui sera chargé de réparer.

Acte III. — La pièce est finie là. Mais voici que l'auteur en commence une seconde qui sera bientôt suivie d'une troisième et d'une quatrième. Un auteur adroit aurait résumé ce prologue et mis le spectateur au fait en deux minutes de conversation. Il reste que cette pièce n'est peut-être pas du théâtre, mais nous verrons.

Le troisième acte se passe à la campagne, chez la belle-mère de Nina. La jeune femme est heureuse, les vœux de la nature sont comblés, tout le passé est oublié. Sur quoi la vieille révèle à Nina un horrible secret de famille : son mari est mort fou, la grand mère aussi, il y a là-haut une vieille tante qui n'a plus bien sa tête à elle. C'est la fatalité, le malheur de la maison; les Evans sont maudits, ma fille! Il ne faut pas qu'il y ait d'enfant. Du reste, continue cette vieille extraordinaire, je ne vous empêche pas d'être heureuse, du moment que mon fils ne sait rien. « Si j'avais su, c'est ainsi que j'aurais fait moi-même. Le bonheur, voyez-vous, il n'y a que cela. » La jeune femme écoute atterrée, révoltée et enfin persuadée, et elle se résout, la mort dans l'âme, à une opération pour tout réparer.

Acte IV. — Le ménage est dans le marasme. Le jeune Evans n'a le cœur à rien et ne se sent bon à rien; il fait de la neurasthénie, l'humiliation de son impuissance tourne à la maladie. Sa femme d'ailleurs ne va guère mieux, mais comme elle sait à quoi s'en tenir, c'est elle qui prend l'initiative de s'ouvrir au docteur Darrell. Cet acte devrait s'appeler la consultation, comme dans *les Thibault* de M. Martin du Gard. Le docteur opine fort posément qu'il faut à Nina un enfant dans l'intérêt de tout le monde, et comme il est l'ami du mari et qu'il a du goût pour la femme, c'est lui qui se dévoue et qui prend sur lui de faire le nécessaire; il exécutera lui-même l'ordonnance; encore une fois, il réparera. C'est *l'Amour médecin*, mais c'était plus gai dans Molière.

Comme on voit, c'est de plus en plus fort. Ce qui est curieux, par exemple, c'est le tour que prend l'auteur pour faire passer cette situation. Une scène de passion aurait eu peu

de chance de convaincre des Américains. M. O'Neill institue un débat médical et quasi juridique, une controverse où les deux parties agitent la question et se décident pour des raisons en apparence très objectives; on a toujours le droit, et peut-être le devoir, d'obéir à l'hygiène. Le public n'excuserait pas une faiblesse, mais une femme qui trompe son mari par ordonnance de la Faculté, pour faire le bonheur de ce mari et assurer le sien par la même occasion, lui semble vraiment moderne et digne de sympathie. Cette délibération où deux personnes décident d'être amants pour le bon motif, cette casuistique où la science remplace le confessionnal, où les deux héros discutent leur cas et se défendent de céder à un entraînement, me semble un bel exemple de morale scientiste. L'auteur se doute-t-il à quel point c'est comique? Il n'y aurait qu'un coup de pouce à donner pour pousser la chose au style bouffe et pour en faire une scène de *Knock*, la farce magnifique de M. Jules Romains. Mais l'auteur est sérieux, hélas! et très sérieux, et s'il fait rire, c'est malgré lui.

Acte V. — Tout est rentré dans l'ordre et tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. La nature, la morale, les dieux et les hommes sont satisfaits : Nina a un petit Gordon, son mari est éperdu de joie; il a repris confiance, ce n'est plus le même homme. Il commence à étonner la terre par son audace. Il va sans dire qu'il ne s'est jamais douté de rien : sa femme et son ami conspirent pour son bonheur et en reçoivent en retour la douce récompense. C'est l'accord parfait. « J'ai le meilleur des maris, le meilleur des amants », s'écrie naïvement la jeune femme : pour que rien ne lui manque, Marsden, son amoureux transi, qu'elle chérit comme un père, vient se joindre au concert. Elle se sent vraiment en famille. Elle promène sur le trio un regard de triomphe, et l'embrasse avec une complaisance attendrie : « Mes trois hommes », murmure-t-elle, et elle ajoute : « Dieu est une mère ».

(Drôle d'idée, mais M. O'Neill y tient : ce drame « eschylien » tourne de plus en plus au vaudeville.)

Au sixième acte... Mais à quoi bon poursuivre? C'est l'histoire de la famille de Polichinelle. Je suppose qu'à elle toute seule, elle aurait paru ce qu'elle est, un monument d'extravagance et un amas de banalités, qui n'ont pas le sens commun. Ses proportions démesurées n'étaient propres qu'à la

rendre encore plus assommante, si l'auteur ne s'était avisé d'un artifice qui lui a valu un succès de curiosité.

Tout le monde sait que le langage est un outil très imparfait, un truchement qui représente de la manière la plus incomplète la vie réelle de l'esprit. La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, cette maxime va plus loin que ne le soupçonnait son auteur : qui parle ment, ou du moins choisit, dissimule, extrait d'une masse de choses vagues, diffuses, indécises, un rapport, une formule claire à laquelle échappent nécessairement une foule de nuances qui seraient la vérité vraie. On ne peut jamais communiquer qu'une partie infime de la vie spirituelle. Le vocabulaire, qui est fait pour des usages pratiques, échoue presque toujours à rendre l'individuel. Seul le poète, à force d'art, par un système de rythmes, par une magie d'incantation, arrive à restituer à ces vocables de *Berlitz School* quelque chose de ses émotions intimes, à leur donner le caractère d'une musique nouvelle, d'un langage unique et créé à la mesure de son cœur. C'est le miracle de cette sorcellerie divine. Combien en sont capables? Chacun a éprouvé, et jusqu'à la douleur, cette impuissance de s'exprimer, et justement dans l'instant même où l'on aurait à dire les choses les plus importantes : on ne trouve que des phrases toutes faites, des mots qui dépitent et découragent à mesure qu'on les prononce, des expressions qui s'égarent; cette trahison du langage, cette dérision des mots est une des choses qui rendent si cruelles les querelles des amants, et qui parfois les blessent au vif dans le moment où leurs cœurs cherchent à se rapprocher. Presque toutes les conversations sont des malentendus.

De plus en plus, l'art moderne s'attache à rendre saisissable ce jeu des portions obscures de notre âme. La pensée claire ne l'intéresse plus : il s'inquiète des raisons que la raison ne connaît pas. C'est dans ces cavernes secrètes, dans ces bas-fonds de l'instinct qu'il promène sa lanterne sourde et se plaît à découvrir et à chasser des monstres : il reconnaît dans cette vase la faune primitive, les vieux bataillons du désir. L'inconscient est le mystère moderne. Tout le théâtre de Curel, celui de Lenormand, sont bâtis sur cette idée : c'est elle qui en constitue l'*aura*, le principe sacré, l'atmosphère d'horreur tragique. Il est admis aujourd'hui par les plus intelligents de nos auteurs dramatiques que le vrai drame n'est pas celui qui est écrit, mais

l'autre, celui qui gronde entre les lignes, en dehors des répliques, l'orage intérieur qui se déroule en silence, quand les acteurs ne parlent pas.

Nous savons tous maintenant que la vie orale, la vie telle qu'elle s'exprime par des propositions et des discours organisés, n'est qu'une partie insignifiante d'un prodigieux pullulement interne, d'un immense chaos fluide, d'un torrent de sensations viscérales, musculaires, optiques, sensorielles qui traversent sans arrêt nos nerfs, mêlées de souvenirs, d'images, d'associations d'idées, de remous et de réactions, de courants sentimentaux ou de poussées volontaires. Notre passé agit continuellement dans le présent. Nous pensons avec toute notre machine, avec des milliards de cellules qui forment en nous des républiques en perpétuelle activité. La vie n'est qu'un rêve du corps, un rêve qui ne s'interrompt jamais, qui embrasse à la fois notre perception de l'existence et celle de l'univers, dont notre mémoire fait partie comme la sensation présente, et dont il est clair que la parole ne peut exprimer jamais que des parcelles misérables.

C'est dans ces infinis trésors du subconscient, dans ces riches ombres de la vie que le roman moderne trouve depuis un demi-siècle ses principales richesses et ses perspectives nouvelles. Déjà les maîtres de la Salpêtrière avaient inventé la méthode qui leur servait à isoler les maladies mentales, les obsessions, les idées fixes, à les réduire enfin et à les dissiper. Le roman, à la suite de l'immense Dostoïevsky, était arrivé de son côté à des effets inouïs d'analyse, de profondeur et d'hallucination. La vie paraissait faite d'une matière nouvelle. On sait les conséquences que devait tirer de ce genre d'observations l'auteur du *Temps perdu* et du *Temps retrouvé*. Un Joyce s'attache à reproduire, dans son *Ulysse*, le flot même de l'existence, le fonctionnement complet d'un vivant, la réalité totale d'une journée de l'individu Bloom, corps et âme, cerveau, visions, habitudes, sensations, nourriture, idées, paroles, réminiscences, dans un immense capharnaüm, un pêle-mêle inextricable d'imaginaire et de réel, d'émois et de sensualité, de cauchemar et de vertige : ce Bloom devient grand comme le monde. Que dis-je? Il est le monde. Le poète l'a dit il y a longtemps : *somnium vitæ*. Étoffe de songe.

Ne croyez pas, en effet, que ces états profonds, que la science

catalogue aujourd'hui, aient échappé aux poètes. Les poètes l'ont toujours su, car ils savent même ce qu'ils ignorent. Tous ont attribué une importance énigmatique à ces enfants de la nuit, visiteurs tristes ou souriants que les dieux envoient aux humains par la porte de corne ou la porte d'ivoire. Toujours ces puissances du rêve qui s'emparent des mortels et livrent le secret des heures noires, les ont inquiétés comme une ouverture sur l'Érèbe. Il y a, dit Shakspeare, des âmes si lâches,

There are a kind of men so loose of soul
That in their sleep will mutter their affairs.

Qui ne se rappelle la pâle Macbeth faisant sans arrêt le geste de se laver les mains et murmurant : « La tache... la tache... », et son mari pétrifié devant le spectre de Banquo ? Notre gentil Brantôme rapporte le cas d'une dame si sujette à songer qu'elle disait la nuit tout ce qu'elle faisait le jour, si bien qu'elle « s'escandalisa » à l'endroit de son mari, qui se mit à l'ouïr gazouiller, dont mal en prit à la pauvrette de n'avoir su se tenir de « débagouller de ses amours ».

Mais ce travail de la pensée ne cesse pas pendant la veille. Il y a moins de différence qu'on ne croit entre le rêve du sommeil et le rêve aux yeux ouverts. C'est dans ce domaine que les lettres modernes ont fait les plus précieuses trouvailles. Au-dessous des états clairs, elles ont été pêcher des richesses inédites dans le trouble et dans le confus, dans le monde souterrain et fertile en surprises, dans les sombres galeries que recouvre la mince écorce des sentiments acquis et des idées reçues : par delà le monde logique, où les choses s'enchaînent à peu près suivant des formes décentes et conventionnelles, l'analyse a été chercher la vie sourde et latente, la vie multiple et une, organique, émotive, sans cesse en gestation et à l'état de devenir, soumise à des ressacs, à des paniques, à des angoisses, à des tourments, à mille agitations aveugles, à des alternatives soudaines d'exaltation et de détresse, et traversée parfois de furieuses lames de fond, la conscience purement sensible, aux frontières où elle se confond avec le sentiment élémentaire de la chair, et où meurent les dernières lueurs de la vie intelligible. C'est dans ces retraites ténébreuses que nos contemporains ont été consulter l'oracle et ramené le dernier

mot de la vérité sur nous-mêmes. Ils ont voulu le fond du sac et fait sauter le couvercle du puits.

Voilà ce que M. Eugène O' Neill a tenté à son tour, et c'est évidemment tout l'intérêt de sa pièce. Il a voulu représenter à la fois le dialogue et les pensées secrètes que gardent pour eux ses personnages; il s'est donné la peine d'écrire son drame en partie double, avec une portée qui représente la ligne parlée, et une seconde qui fait la basse, l'accompagnement mental et la chose inavouée. Pour cela, il a inventé un parti ingénieux : chaque rôle se divise et est tenu par deux acteurs; je ne sais s'ils sont tous deux en scène; j'imagine plutôt que le « double », chargé de la partie mentale et supposée perceptible par le seul spectateur, doit être quelque part dans la coulisse ou dans le trou du souffleur. En fait, si le réglage était possible, je verrais ce rôle avantageusement confié à un gramophone.

Par malheur, ce merveilleux programme a un petit inconvénient : c'est qu'il repose tout entier sur la distinction de la conscience claire et de la conscience obscure, du formulé et de l'informulé, et cette différence s'évanouit aussitôt qu'on traduit le second en termes du premier. Il n'y a pas à sortir de là : l'auteur a beau se plaindre de l'insuffisance des mots, il a beau invoquer la mystique de l'inconscient : dès qu'il l'exprime, il le détruit.

Il n'y a aucun moyen de saisir directement le cours de la vie profonde : toute la virtuosité verbale de M. Joyce lui-même, ses acrobaties de syntaxe, ses onomatopées, échouent à en donner l'illusion, par cette raison bien simple que ce flot intérieur est composé de *choses*, d'images visuelles, sonores, plastiques, d'états, de sensations sourdes ou pénétrantes, dont aucune n'est ordinairement accompagnée d'un nom; des vagues très puissantes de la vie affective, des sentiments violents d'aversion ou d'amour peuvent très bien exister sans se prononcer le moins du monde en membres de phrases ou en discours. Le souvenir d'un site, d'un parfum, d'une femme peut se présenter à l'esprit d'une manière fort vive et rester paysage, odeur, charme, sourire, si détachés des mots qu'on ne songe pas à les nommer, et simplement reconnaissables à un certain battement du cœur. Faire passer ce monde intime sur le plan de l'articulé, c'est lui faire subir une transformation totale : c'est en altérer

grossièrement la nature et le rythme, à moins qu'un magicien ne s'en mêle pour tout repenser et tout recréer.

Si seulement ce que disent les voix d'ombre en valait la peine ! Si elles révélaient sur les personnages de M. O'Neill des faits que nous ne devinions pas. Mais non : neuf fois sur dix la partie pensée ne nous apprend rien que ne répète aussitôt après la partie à voix haute; et la dixième fois, elle se borne à proférer une platitude. Conscient et inconscient se résolvent en bavardages. Je songeais, en lisant ce drame prolixe et informe, à ce mot d'un délicat artiste : « Notre art, me disait un jour M. Édouard Bourdet, est celui de tous qui exige le plus de raccourcis, la plus grande perte de matière : un quart, un cinquième du sujet, c'est tout ce qu'en souffre la scène. » Et il citait cet autre mot d'un de ses confrères : « J'en sais sur mes personnages plus long que je n'en dis. » Faut-il apprendre à M. O'Neill que toute la beauté d'un livre est faite de ce qu'il ne dit pas, de tout ce que l'auteur fait entendre sans l'écrire; et que mettre en paroles ce qui ne se parle pas, c'est simplement gâter le silence.

On l'a dit (1) : sous prétexte de renouveler le théâtre, M. O'Neill n'a fait qu'y ramener de très vieilles ficelles ; cette nouveauté formidable, *tremendous novelty*, c'est l'odieux monologue et l'antique *a parte*. Je ne connais même pas de pièce qui fasse plus grand usage de ces poussiéreuses vieilleries. Mais je discerne encore autre chose. Ces lenteurs qui suspendent le drame à chaque pas, ces moments où l'acteur s'arrête au lieu d'agir, prend son temps, médite, pose et ne s'adresse plus qu'au spectateur, est-ce que cela ne vous rappelle pas certains procédés de l'écran? N'est-ce pas ce qu'en termes d'argot on appelle le « gros plan », ces minutes où une tête coupée et outrageusement agrandie vient remplir toute la scène et se décompose en grimaces et en roulements d'yeux, censés représenter toute la douleur humaine, cependant que, par des « fondus », d'autres images plus ou moins vaporeuses se substituent à la première et nous mettent sous les yeux, dans un lointain de chose irréelle, le cher objet de cette douleur.

Une psychologie de cinéma : les associations d'idées d'un faiseur de Los Angeles ; du Freud mis en images par un régis-

(1) M. Lionel Landry, dans la *Gazette médicale* d'août 1928.

seur de Californie, pour un public de mécanos et de chauffeurs de voitures Ford, voilà le niveau du nouveau chef-d'œuvre. Du cinéma encore, ce découpage en scènes sans lien, cette succession d'épisodes, cette confusion du drame et du roman, ces niaiseries dont on se demande. « Pourquoi ces choses et non d'autres? » Cinéma, ces bonshommes sommaires, ces silhouettes toujours suffisantes pour être des ombres sur un écran, cette Nina si bien faite pour un triomphe de *star*, ce gendelettres burlesque et touchant, ce biologiste précis, et jusqu'à cette bonne pâte de mari, cordial et cousu d'or, le plus trompé des époux et le plus aveugle des pères. Il y a vers la fin, au VIII[e] et au IX[e] acte, des scènes à faire trépigner d'enthousiasme une salle de *movy* : la scène des régates, par exemple, où, du yacht des Evans, on assiste à une course d'aviron qui sera gagnée, bien entendu, par le fils de Nina. Spectacle de sport à ravir les âmes populaires. Et à la scène finale, lorsque nous voyons le jeune « as » enlever sa fiancée en avion et repasser victorieusement, dans le tonnerre de son moteur, au-dessus de la terrasse d'où le suit du regard sa mère vieillissante, pour le coup, c'est un symbole, ou je ne m'y connais pas! Qui ne saisirait dans cette image tout l'optimisme national, le pœan du progrès, de la jeunesse et de la vie?

« Littérature adolescente, bonne pour un peuple d'adolescents » : c'est M. O'Neill qui le dit, et que dire de mieux? Ce n'est pas sa faute si la presse a annoncé son œuvre comme un phénomène littéraire à tous les échos de l'univers. L'auteur apprendra quelque jour qu'il faut se méfier de la gloire et y regarder à deux fois avant de croire qu'il vous a été donné d'ajouter quelque chose à une page de Shakspeare ou à dix vers de Racine.

LOUIS GILLET.

REVUE MUSICALE

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : *Riquet à la houppe*, comédie musicale tirée du conte de Perrault ; poème de M. Raoul Gastambide, musique de M. Georges Hüe. — Théâtre des *Piccoli*.

« Il était une fois une reine qui accoucha d'un fils si laid et si mal fait, qu'on douta longtemps s'il avait forme humaine. » Le *Riquet à la houppe* de MM. Raoul Gastambide et Georges Hüe commence par ce dénouement d'une situation intéressante. Devant la porte du palais royal le peuple anxieux l'attend avec l'espoir qu'après une demi-douzaine de princesses un prince enfin va naître. Il naît et l'on apprend au même instant, ou presque, et sa naissance et sa laideur. La suite de l'histoire vous est assez connue. Il est regrettable que le librettiste déjà malencontreux de *Graziella* et des *Matines d'Amour* l'ait délayée, allongée, alourdie, écrite aussi dans un style qui, par la recherche, l'emphase et la fausse poésie, est le plus contraire au naturel et délicieux langage de Perrault.

Sur le sujet de *la Belle et la Bête*, assez analogue à celui de *Riquet*, puisque c'est encore une métamorphose d'amour, ou par l'amour, Grétry naguère écrivit un opéra-comique intitulé *Zémire et Azor*. On raconte que le lendemain de la première représentation devant la Cour, à Fontainebleau, comme Grétry passait dans un couloir du château, un soldat de faction lui présenta les armes en lui disant : « J'étais hier à *Zémire et Azor*. » Il n'est pas impossible qu'après *Riquet à la houppe* le pompier de service ait fait au moins le salut militaire à M. Georges Hüe.

M. Georges Hüe est le musicien distingué non seulement de *Riquet à la houppe*, mais d'ouvrages antérieurs et différents, plus graves et plus solides, vu la différence aussi des sujets, tels que *le Roi de Paris*, et *le Miracle*, et *Dans l'ombre de la cathédrale*, sans oublier le brillant ballet de *Siang-Sin*.

Ce que l'on voit dans cet écrit
Est moins un conte en l'air que la vérité même.
Tout est beau dans ce que l'on aime,
Tout ce qu'on aime a de l'esprit.

Cette vérité, — ou cette illusion, — qui fait la « moralité » du récit de Perrault, devait être aussi le principal objet, le thème central et le dessein essentiel de la musique. Ce dessein, le musicien ne l'a pas rempli tout entier. Il n'a pas marqué de traits assez forts, surtout assez originaux, le progrès d'abord, puis l'achèvement de la double et réciproque transformation d'un visage et d'un esprit ou d'une âme par l'enchantement de l'amour. De là nous vient un peu l'impression que le fond du sujet se dérobe et que le sommet aussi n'en est pas atteint. Les deux grandes pages (troisième et quatrième actes, monologue et duo final), manquent par quelque endroit. Progression, élévation, modulations correctement enchaînées, pluie de harpes, chants et contrechants entrelacés, il y a sans doute en cette double symphonie pour orchestre et voix tous les éléments ou ingrédients de l'effusion lyrique exigée par les circonstances, mais rien de très personnel et d'encore inentendu. A la révélation, puis au triomphe de l'amour, nous en préférons de beaucoup l'approche, le premier et timide aveu de Riquet à la belle, mais encore stupide princesse. « Musicien distingué », disions-nous de M. Hüe. Il y a mieux que de la distinction dans cette « mélodie » ou ce *lied* français, à la ligne flexible, élégante et pure. Un orchestre mélodieux ou mélodique lui-même l'accompagne, de fines harmonies aux couleurs changeantes l'enveloppent sans l'étouffer et le conduisent doucement, sans heurt et sans brisure, à la cadence finale, originale aussi. En ce morceau, pas une faute de goût, de sentiment, ni de style; rien qui blesse l'oreille ou déconcerte l'esprit, l'un et l'autre jusqu'à la fin attentifs et charmés. A ce moment, il nous souvint de la vieille partition de Grétry et de l'exquise romance : *Du moment qu'on aime*, que chante à la belle Zémire un amant aussi disgracié que le pauvre Riquet. Il nous sembla que Riquet chantait un peu comme son devancier : non plus une romance sans doute, mais une supplique à peine moins touchante et qui respire tout bas un aussi craintif, aussi tremblant amour.

Une autre page fait pendant à celle-ci, non pas avec une symétrie rigoureuse, car la forme en est différente, mais avec un agrément pareil. C'est encore une « mélodie », un *lied*, encore une déclaration d'amour, que soupire un autre amoureux, un rival de

Riquet, le prince Avenant, le bien nommé, sa cantilène en témoigne. Plus encore peut-être que la première, elle se partage entre l'orchestre et la voix. L'une et l'autre la chante, ou plutôt, au-dessous de la voix, l'orchestre ne cesse d'esquisser un dessin très bref, une sorte de volute ou de boucle légère. Sur ce gracieux support le chant se déroule avec non moins de grâce. Par moments il s'égrène en vocalises lentes, qui viennent ajouter à la valeur expressive de la mélodie le charme et l'ornement de la musique pure.

Il y a là de quoi faire oublier que la partition de M. Georges Hüe parut quelquefois un peu longue, un peu grise et diffuse. Le comique n'y est peut-être pas non plus assez marqué. Chez certains personnages, qui ne sont que des fantoches, à commencer par le roi, père de la princesse, on aurait souhaité qu'il allât jusqu'à la bouffonnerie, à la charge même. Un grain d'opérette eût fait lever la pâte musicale plus forte et plus brillante. Par crainte d'une disparate, M. Georges Hüe a manqué peut-être un contraste qui pouvait être piquant.

Gounod disait volontiers : « J'aime une musique où il y a des coins. » Il entendait par là des passages non pas secrets, mais discrets, de ces détails où l'on reconnaît un musicien véritable. *Riquet à la houppe* en contient plus d'un. Et d'abord ce nom seul sert de refrain à certaine ronde, d'allure populaire, la page la plus gaie de l'ouvrage, où rien que le mot *houppe*, à la fin du couplet et sur la dernière note, dresse une houppe sonore. Plus d'un épisode encore porte la bonne marque, la marque classique : l'introduction du second tableau; ailleurs une partie de ce jeu de société qu'on nomme « cor billon », qui se joue à cinq ou six en style de *scherzo* vocal et symphonique avec bien de l'esprit; une fugue vive et légère sur le motif de la vieille chanson: « *Il court, il court, le furet* ». Çà et là, tel ou tel motif annonce et déjà définit d'un trait net et sûr l'entrée et le caractère de tel personnage. Enfin, soit dit pour nous résumer, l'œuvre de M. Georges Hüe est une œuvre de bonne foi. Sincère et naturelle, raisonnable, libre de tout parti pris, éloignée de l'artifice et du charlatanisme plus encore, elle est une de celles qu'il est « digne, juste et salutaire » de soutenir, pour elle-même d'abord, et contre d'autres, beaucoup d'autres aussi.

Ses interprètes n'y ont pas manqué. Dans le rôle de la princesse niaise, puis déniaisée, je doute si M^me^ Luart montra plus de bêtise ou d'esprit et de sentiment tour à tour. Afin de se donner la première apparence, elle eut fort à faire, à se contrefaire. Impossible de figurer avec plus de naturel un personnage plus opposé à la nature de la

délicieuse artiste. Il n'y a jamais que du bien à dire et à redire de l'artiste qu'est M. Friant (Riquet). Peu de ténors à la voix éclatante savent aussi chanter d'une voix douce. M. Friant est de ceux-là. M. Roger Bourdin chanta mélodieusement l'unique mélodie du prince Avenant. Aussi bien, que M. Bourdin soit le comte de Lauraguais (de *Sophie Arnould*), Éloi (du *Bon roi Dagobert*), ou Pelléas, ou Lorenzaccio, ou enfin qu'il interprète au concert Schubert et Fauré, ce jeune chanteur, comédien, tragédien, a trois fois du talent, et beaucoup. Trois petits rôles ont été tenus, — pas en même temps, — avec intelligence et sûreté par un nouveau venu, M. Balbon. Le nom de M. Balbon est à retenir.

A l'occasion de *Riquet à la houppe* nous nous sommes donné le plaisir de relire, — en musique, — les contes de Perrault. Après *Zémire et Azor*, *Cendrillon*; les *Cendrillon* plutôt, car nous en connaissons trois au moins, et *le Petit Chaperon rouge*. La première *Cendrillon* est de Nicolo. Elle date de l'Empire, mais n'en porte pas la marque. Rien de plus menu, mais çà et là des traits de sensibilité, de poésie même et d'esprit. La musique, en plus d'un endroit, pourrait dire avec l'héroïne elle-même : « *Je suis modeste et soumise* ». Et la première scène a beaucoup d'agrément. Les deux méchantes sœurs s'habillent pour le bal et leur coquetterie bavarde imite assez bien le dialogue de Perrault : « Moi, dit l'aînée, je mettrai mon habit de velours rouge et ma garniture d'Angleterre. — Moi, dit la cadette, je n'aurai que ma jupe ordinaire, mais en récompense je mettrai mon manteau à fleurs d'or et ma barrette de diamants, qui n'est pas des plus indifférentes. Cependant, *toujours assise en un petit coin du feu*, Cendrillon fredonne gaîment *Compère Guilleri*, et la petite chanson, courant à travers les propos superbes des deux péronnelles, s'en moque et rit tout bas.

Une autre, bien autre *Cendrillon*, est la *Cenerentola*. De l'opéra-comique à demi sentimental et plaisant à demi, Rossini a porté le sujet à la plus haute puissance de l'*opéra-buffa*. Il fallait, dit-on, — ou disait-on, car ceux qui le disaient ne sont plus, — entendre, par la voix de Lablache, rouler comme le tonnerre les vocalises de Don Magnifico. En vérité, cette musique triomphe de joie. Rossini par moments rappelle Rabelais. Comme il en prend à son aise ! Comme il se met au large ! Au lieu de raffiner, il amplifie, et le moindre de ses éclats de rire étourdirait tout le petit personnel du vieil ouvrage français.

Après *Cendrillon*, la nôtre, et plus haut, *le Petit Chaperon rouge*

de Boïeldieu fait encore assez bonne figure, mais figure musicale seulement. Dans un livret accommodé au goût du temps, le conte de Perrault n'est plus qu'une édifiante allégorie, une vertueuse et moyenâgeuse moralité. Elle nous montre l'innocente Rose d'amour (le petit chaperon) sauvée par un bon ermite des entreprises galantes d'un certain baron Rodolphe (le loup). La musique vaut beaucoup mieux que les paroles. Elle annonce, en plus d'un passage, celle de *la Dame blanche*, qu'elle précéda de sept années, et quelquefois même elle n'est pas loin de rappeler celle de Mozart par la pureté mélodique et par le mouvement, l'énergie dramatique, avec un soupçon aussi de romantisme, celle de Weber.

Nous allions oublier une troisième et dernière *Cendrillon*. Massenet, il y a quelque trente ans, en fut le musicien et, pour commencer au moins, tout le long du premier acte, un musicien spirituel et brillant. Pourtant, ce n'est pas celle-là, mais sa sœur très-aînée, sa sœur italienne, à laquelle, en terminant, il nous plaît de revenir. Pourquoi? Non certes pour une cavatine, encore moins pour une roulade. Pour quelques notes seulement, qui, dans notre mémoire, gardent depuis longtemps un charme fait de rêve et de mélancolie. « *Una volta c'era un re.* Il y avait une fois un roi. » Ainsi commence, étrangement sérieuse et presque triste, en mode mineur, une *canzonetta* de la *Cenerentola*. Un jour, — il y a combien d'années! — le jour de sa fête et pour ses amis, l'Alboni consentit à la chanter encore. Vieille, alourdie par l'âge, elle ne quittait plus son fauteuil, et c'est assise qu'elle chanta. Mais de quelle voix demeurée belle, et savoureuse, ou, comme on dit en italien, *pastosa!* « Tu fais cela, musique! » s'écrie Shakspeare, après avoir compté les miracles qu'elle accomplit. Elle en fit un ce jour-là. *Una volta c'era un re...* La musique, la voix, tout était si profond, et semblait venir de si loin que, dans ce peu de notes, ce n'est pas seulement « il y avait une fois », mais tout « autrefois », le passé tout entier, celui d'une grande artiste et celui de chacun de nous, qui chanta.

Il y a près de quarante ans, exactement trente-neuf, au fond du vieux passage Vivienne, des marionnettes représentèrent sur un petit théâtre un non moins petit et deux fois charmant oratorio, *le Mystère de Noël*. Les vers étaient de M. Maurice Bouchor et la musique de M. Paul Vidal. A cette occasion le poète plaida *pro domo suâ*, pour sa maison de poupées. Il raconta l'histoire de ses interprètes, et célébra leur passé glorieux. « Aux plus beaux jours d'Athènes, les

marionnettes ont représenté des pièces d'Euripide; sous la reine Élisabeth les marionnettes jouaient la tragédie de *Jules César*... Gœthe enfin conçut l'idée de son chef-d'œuvre... en voyant des marionnettes jouer la *prodigieuse et lamentable histoire du docteur Faust.* » Les gentilles figurines trouvèrent alors des parrains de qualité. Anatole France entre autres ne se cacha pas de les préférer aux acteurs vivants, fût-ce aux meilleurs, surtout aux meilleurs, dont le talent, disait-il, est trop grand : « Il n'y a qu'eux. Leur personne efface l'œuvre qu'ils représentent. »

Le triomphe des *Piccoli* vient de confirmer un jugement aussi flatteur. Cette troupe italienne de comédiens en miniature, et en bois, nous a donné des spectacles variés, tous exquis. Scènes d'opéra, de music-hall et de cirque, séances de musique de chambre, — où certain pianiste fut prodigieux, — ils ont joué, mimé, dansé, chanté, j'allais écrire vécu, tant l'illusion fut parfaite, une « comédie aux cent actes divers ». Chanté, cela va sans dire, par la voix d'artistes cachés; mais, grâce à leurs attitudes, à leurs gestes, à l'expression de leur visage, aux mouvements de leur bouche même, c'est sous leurs doigts, ou de leurs lèvres entr'ouvertes que la musique semblait jaillir.

Musique d'Italie, presque toute, populaire ou d'opéra, musique aussi de tout un petit opéra-féerie, composé pour ces petits par un musicien de chez eux, M. Ottorino Respighi. C'est *la Belle au bois dormant* dont la musique (orchestre et voix) est délicieuse de transparence et de fluidité. L'œuvre légère vient après beaucoup d'autres, plus considérables, et d'un très grand prix : *les Pins* et *les Fontaines de Rome*, ces deux tableaux éclatants, et certain « triptyque », symphonique également, d'après Botticelli, où la musique, pittoresque et décorative encore, devient plus intérieure et descend en nous plus avant. Verdi, parlant jadis à notre prédécesseur Blaze de Bury, lui disait : « Faites attention à Boito. » Si Verdi vivait encore, il dirait sûrement : « Faites attention à Ottorino Respighi. » Parmi les musiciens de son pays et de notre temps, ceux du moins qui nous sont connus, voilà, croyons-nous, le premier.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La trêve des confiseurs a été, cette année, particulièrement brève : elle n'a commencé que le 31 décembre, après le vote du budget par les deux Chambres, et le Parlement a ouvert sa session ordinaire, conformément à la constitution, le mardi 8 janvier; encore ces courtes vacances n'ont-elles guère apaisé les passions, entretenues par quelques scandales financiers, avivées par une crise ministérielle heureusement avortée. Pourtant, c'est de tranquillité et de travail que le pays a besoin au moment où, après la guerre et les crises financières, il n'est encore que convalescent et où il mène avec les États étrangers d'importantes et délicates négociations.

L'énergie tenace du président du Conseil et de M. Chéron, ministre des Finances, l'habileté du président de la Chambre, la bonne volonté générale des députés et des sénateurs ont assuré en temps utile, c'est-à-dire avant le 31 décembre à minuit, le vote du budget. C'est la première fois que, durant trois années consécutives, le Parlement évite de recourir aux douzièmes provisoires : voilà déjà presque une habitude, et il faut espérer qu'on ne la perdra plus, car elle constitue l'assiette indispensable d'une saine politique financière. Le budget s'équilibre aux environs de 45 400 millions : il importe que ce soit un maximum que justifie la nécessité de solder la guerre, mais qui ne doit sous aucun prétexte être dépassé ; c'est un « plafond », au delà duquel commenceraient l'appauvrissement sans remède et la ruine de l'économie nationale. Déjà l'organisme donne des signes de lassitude. M. le sénateur Charles Dumont fait ressortir, dans son remarquable rapport, que le rendement de l'impôt sur les bénéfices commerciaux est en décroissance, que les recouvrements ont été moins aisés en 1928 qu'en 1927, et que la balance commerciale accuse un déficit encore léger, mais qui va grossissant. La sécheresse du dernier été a éprouvé les éleveurs ;

la culture du blé et celle de la betterave à sucre souffrent de concurrences étrangères ; en revanche, les impôts de consommation donnent de très importantes plus-values, tant s'accroissent rapidement, aux dépens de l'esprit d'épargne, le goût du luxe et la frénésie des jouissances.

Sur 45 milliards et demi, plus de 22 sont absorbés par le service de la dette intérieure et extérieure, dont le total se monte au chiffre formidable de 454 444 millions. Au cours de 1928, la dette intérieure a diminué de 17 milliards. Les engagements à court terme diminuent, tandis que s'accroît la dette viagère. « Malgré les consolidations effectuées, l'exercice 1929 comporte, dans les charges des emprunts gérés par le Trésor, une réduction d'une centaine de millions. » Ces résultats sont d'autant plus encourageants que nous ne sommes pas encore entrés dans l'ère des conversions ; pour qu'elles deviennent possibles pratiquement quand elles le seront légalement, il faudrait que l'accroissement général de la prospérité amenât, en même temps que le relèvement des salaires de toute nature, la hausse des titres qui représentent les divers emprunts de l'État français. C'est donc toujours à une question de production que se ramène le problème financier ; mais il ne faut pas que le régime fiscal entrave la production : cercle vicieux où il s'agit de trouver le point d'équilibre. M. Charles Dumont demande avec raison que l'on concilie l'amortissement avec les dégrèvements, car si la stabilisation monétaire est faite, ni la stabilisation budgétaire, ni la stabilisation financière ne le sont encore. N'en déplaise aux agités de tous les partis extrêmes, l'avenir de la France et de son rayonnement dans le monde est lié à la longue durée d'une période de stabilité politique et d'union nationale.

Et voilà que justement, sans que le pays s'en doutât, sans qu'il y comprît rien, une crise ministérielle a été sur le point de se produire. Il s'agissait d'une affaire qui, pour les intérêts généraux, est secondaire, mais qui, au point de vue parlementaire, est délicate entre toutes, puisqu'elle concerne le relèvement de l'indemnité que s'octroient sénateurs et députés. A la Chambre, une proposition d'initiative parlementaire relevant à 60 000 francs le traitement des députés et sénateurs avait été votée, sans que le gouvernement se prononçât, sans que les ministres qui sont députés prissent part au scrutin, à quatre ou cinq voix de majorité qui, après rectifications, se réduisirent à une. Les partisans de l'augmentation alléguaient le relèvement général des traitements au coefficient 5 et la hausse du

prix de la vie ; les adversaires arguaient de la nécessité de ménager les deniers publics, l'exemple à donner, l'inélégance d'un accroissement voté, au commencement d'une législature, par ceux-là mêmes qui sont appelés à en bénéficier durant quatre ans. D'ailleurs, l'indemnité parlementaire est-elle assimilable au traitement des fonctionnaires ? Les passions, de part et d'autre, et dans la presse, étaient très montées et l'on faisait grief à M. Poincaré soit de n'avoir pas pris la responsabilité du relèvement en même temps qu'il faisait voter l'augmentation des traitements du président de la République et des ministres, soit de n'avoir pas usé de son autorité pour s'y opposer. Lorsque la question vint devant le Sénat, le conseil des ministres décida, malgré l'avis contraire du président du Conseil, de soutenir devant la Haute-Assemblée le chiffre voté par la Chambre : il fut, en effet, défendu à la tribune par M. Chéron et adopté par 140 voix contre 107 et 55 abstentions ; les ministres sénateurs avaient voté pour, à l'exception de M. Poincaré qui s'était volontairement abstenu d'assister à la séance. Ainsi se révélait, au sein même du ministère, un dissentiment qui était, en lui-même, de peu de conséquence, mais dont on pouvait se demander s'il ne révélait pas des divergences plus profondes.

A ces difficultés vint s'ajouter la question des incompatibilités parlementaires, toujours difficile parce que les deux solutions radicales sont également inapplicables, également dangereuses et que la vérité est dans la juste mesure : il serait inique et nuisible à la bonne gestion des affaires du pays que les représentants élus de la nation n'eussent le droit d'exercer aucune autre profession ou fonction ; il est, en revanche, déplorable que la confiance des électeurs devienne, pour l'élu, un moyen d'entrer dans certaines affaires, de mettre son influence au service d'intérêts plus ou moins avouables et d'en tirer bénéfice. La discrimination de ce qui est naturel et licite d'avec ce qui est nuisible et scandaleux est particulièrement délicate dans la profession d'avocat ; il est constant que les pratiques de certains hommes politiques ont introduit, dans les traditions si honorables du barreau et jusque dans l'exercice de la justice, des abus que l'on aimerait voir le Conseil de l'Ordre, plutôt que la loi, redresser. Le texte soutenu par M. Poincaré et M. Barthou et voté par le Parlement, est prudent et réservé. Il ne met obstacle qu'aux abus flagrants : il limite les cas où un parlementaire pourra désormais exercer certaines des fonctions publiques ou privées. Il n'est nullement nécessaire, loin de là, au bon fonctionnement d'un régime,

si démocratique qu'on le suppose, que des parlementaires soient en même temps ambassadeurs ou gouverneurs généraux; ils ne sont pas élus pour cela, et si quelques-uns d'entre eux ont parfois rempli avec éclat de tels postes, il serait déplorable qu'un pareil usage pût se généraliser et il est nécessaire d'y couper court. La conséquence immédiate du vote du Parlement a été la démission de M. Steeg comme résident général au Maroc, où il a été remplacé sans délai par M. Lucien Saint qui a, comme résident général en Tunisie, fait ses preuves d'administrateur avisé et perspicace.

Le vote d'un texte sur les incompatibilités parlementaires ne pouvait passer sans provoquer, à la Chambre et au Sénat, des mécontentements. Il semblait, à de nombreux parlementaires, inopportun de rattacher la question des incompatibilités à l'affaire de la *Gazette du franc*, à propos de laquelle, comme toujours, des noms de parlementaires ont été prononcés. Aux affaires véreuses s'attachent, comme les requins aux bateaux en perdition, les maîtres-chanteurs. Le scandale prévu, flairé, est une source de profit pour certains spécialistes qui généralement sont connus, mais qui savent presque toujours, grâce aux conseils d'avocats marrons, tourner adroitement la loi et qui ont aussi intérêt à rechercher l'appui de parlementaires. Il n'est guère de corporation, si honorable soit-elle, qui n'ait ses tares. La liberté de la presse a théoriquement pour limite le code pénal, mais n'est-il pas difficile de définir où s'arrête l'information et où commence le chantage? Ne serait-ce pas à la presse elle-même qu'il appartiendrait de se donner une forte organisation corporative et d'accepter une discipline sérieuse afin de séparer les boucs des brebis? Le problème est l'un des plus graves qui se posent dans toutes les démocraties. Les pratiques des financiers, celles de la presse, celles de la politique, celles du barreau, les mœurs même du public, sont radicalement différentes de ce qu'elles étaient au temps où furent rédigés le code pénal et le code de procédure : une revision profonde s'impose. Ni l'affaire de la *Gazette du franc*, ni les fautes individuelles qui achèvent de discréditer un ancien ministre des Finances, ne sont des nouveautés; elles ne devraient relever que de la justice et l'on peut être assuré qu'un homme du caractère de M. le juge d'instruction Glard ne laissera échapper volontairement aucun coupable. Il n'en est pas moins vrai que les partis, à leur tour, exploitant dans leur intérêt les scandales de ce genre, énervent l'opinion publique et empoisonnent l'atmosphère : la vie politique s'en trouve gênée ou faussée.

Relèvement de l'indemnité parlementaire, question des incompatibilités, scandales financiers, n'ont pas été, directement ou indirectement, sans action sur l'intention qui est venue à M. Poincaré de renoncer au pouvoir. Et si l'on a peine à croire que ce chef infatigable puisse jamais ressentir quelque lassitude, peut-être sera-t-il juste d'admettre qu'après un troisième budget voté en temps normal et en équilibre, il ait cru sa tâche accomplie. Quoi qu'il en soit, le 1er janvier, par un même communiqué officiel, le public apprit que le président du Conseil avait exprimé à ses collègues son désir de se retirer, que, cédant à leurs instances unanimes, et pressantes, il avait renoncé à son dessein et que le ministère tout entier et en parfait accord se présenterait, le 8 janvier, devant les Chambres avec un programme court et précis de réalisations immédiates. Le président du Conseil sans portefeuille en a successivement étudié, avec chacun de ses ministres, le dispositif pratique. Le pays qui a mis toute sa confiance en M. Poincaré et à qui échappent les subtilités de la vie parlementaire, qui voit les services de premier ordre que lui a rendus l'éminent homme d'État et qui en attend de lui d'autres encore, n'aurait pas compris une démission que rien à ses yeux ne justifiait ou ne laissait prévoir ; il en aurait été découragé dans son effort laborieux. M. Poincaré s'en est rendu compte ; il a repris, avec un prestige intact et une autorité accrue, la direction de la France.

Aux approches de la rentrée des Chambres, une agitation toute superficielle se manifeste dans le microcosme parlementaire; mais le pays est parfaitement tranquille et n'admettrait pas qu'on le troublât. Il s'agit surtout, pour les partis d'extrême-gauche, de ramener un gouvernement cartelliste : les radicaux-socialistes ne se consolent pas d'être exclus d'un ministère d'où ils se sont exclus eux-mêmes, et se demandent avec inquiétude si les électeurs ne vont pas s'apercevoir que, même sans eux, les affaires ne vont pas plus mal, tout au contraire. Aussi songent-ils à employer les grands moyens : la défense de la République. « Ce qu'il faut, disait l'*Ère nouvelle* du 6 janvier, c'est un gouvernement qui réponde aux agressions du cléricalisme d'Alsace et de Paris, non par des concessions qui aggravent le mal, mais par une action résolue en faveur de la liberté de conscience. » Quand on parle, dans certains milieux spéciaux, de la liberté des consciences, c'est qu'on s'apprête à les opprimer. Pour ce renouveau d'anticléricalisme, l'attentat d'un Alsacien exalté contre M. Fachot, naguère procureur général près la cour de Colmar, était une occa-

sion trop tentante pour qu'on hésitât à s'en servir, dût le déplorable malentendu qui divise les Alsaciens contre eux-mêmes et contre les autres Français, s'en trouver aggravé. Il n'est personne qui ne réprouve le crime du boucher Benoît, quelques réserves que l'on puisse faire d'ailleurs sur le procès de Colmar; mais il serait intolérable que l'on cherchât à mêler les incidents d'Alsace aux affaires parlementaires et aux querelles des partis; elles doivent être traitées en elles-mêmes et pour elles-mêmes, car elles sont la conséquence d'une longue séparation. Les socialistes d'Alsace et de Lorraine, dont les opinions et la mentalité correspondent à peu près à celles de nos radicaux-socialistes, n'ont cessé de manœuvrer en vue d'entretenir les inquiétudes des catholiques alsaciens pour l'avenir de leurs libertés religieuses; ils redoutent la concurrence souvent victorieuse que les syndicats ouvriers chrétiens font aux syndicats socialistes et leurs préventions sont partagées par une partie du patronat de la grande industrie : c'est l'une des complexes origines du mouvement autonomiste. Diviser l'Alsace par un conflit aigu sur le terrain religieux, mêler et confondre les questions d'ordre patriotique ou administratif et celles qui touchent au statut de l'Église et à la foi des fidèles, servirait les passions et les intérêts de certains partis. C'est le grand danger de l'agitation autonomiste qui se développe avec une violence renouvelée à propos de l'élection des successeurs des deux députés autonomistes, MM. Ricklin et Rossé, déclarés inéligibles.

Ce n'est pas en quelques lignes que nous pourrions retracer l'histoire de tendances dont certaines maladresses et certaines erreurs des gouvernements qui se sont succédé à Paris ne suffisent pas à expliquer le développement. Les circonstances locales et les passions de clocher peuvent les envenimer, mais ne les expliquent pas entièrement; elles se rattachent à un mouvement général d'autonomisme ou de régionalisme qui est traditionnel et historique en Allemagne, mais qui se remarque aussi dans toute l'Europe. En Belgique, le mouvement flamingant vient d'aboutir, à Anvers, à l'élection de l'activiste Borms, condamné pour s'être fait, durant toute la guerre, l'agent stipendié de l'état-major allemand. L'élection a été aussitôt annulée, mais le fait d'une alliance du communisme avec une partie importante de la démagogie catholique flamingante est caractéristique. Nous ne ferons, certes, à aucun des chefs de l'autonomisme alsacien l'injure de le comparer à un Borms; retenons seulement que les deux mouvements ne sont pas sans analogies. Dans l'Europe d'aujourd'hui, après la guerre et la dislocation des grands empires russe et austro-

hongrois, les plus petits peuples ou fragments de peuples font valoir leur droit à l'indépendance ou à une autonomie culturelle ; il s'agit là d'un phénomène général qu'il serait imprudent de méconnaître. L'Allemagne ne manquera pas de saisir l'occasion d'en profiter, si elle se présente, mais il serait trop simple de ne voir, dans ces mouvements de formes multiples et d'importances variables, que l'action de la politique de Berlin.

Au moment où se prépare la réunion du comité des experts, la publication du rapport semestriel de M. Parker Gilbert prend une particulière importance. Il y étudie avec une scrupuleuse impartialité et au moyen de la documentation la plus précise, la situation financière et économique de l'Allemagne ; et ses constatations sont aussi satisfaisantes pour le Reich lui-même que pour ses créanciers.

L'Allemagne, du 1er septembre 1927 au 31 août 1928, a effectué loyalement le paiement complet de la quatrième annuité du plan Dawes, soit 1 750 millions de marks-or. Ce paiement s'est fait « aisément », c'est-à-dire qu'il n'a nullement entravé la prospérité croissante de l'économie nationale. Les experts qui ont établi le plan Dawes appréhendaient surtout que le transfert en monnaie de sommes importantes du pays débiteur aux pays créanciers ne fût impraticable sans ébranler la solidité du mark stabilisé et restauré. Cette crainte a été vaine : durant la quatrième annuité Dawes, celle qui s'est close le 31 août, les transferts de marks en monnaies étrangères ont atteint près d'un milliard (943 millions), soit près de six milliards de francs stabilisés. Durant cette période, écrit M. Gilbert, « le mark a été, au point de vue du change, une des monnaies les plus fermes du monde et l'encaisse-or de la Reichsbank atteint aujourd'hui le montant le plus élevé qu'il ait jamais atteint. » Ainsi l'organisme financier et économique de l'Allemagne se révèle parfaitement sain. Si le Reich a fait au dehors, particulièrement aux États-Unis, durant les quatre années du plan Dawes, des emprunts dont le montant total atteint 5 750 millions de marks-or, si ces prêts ont facilité le paiement des annuités, ils ont aussi « servi à créer des valeurs nouvelles et importantes à l'intérieur du pays ». L'Allemagne a développé sa richesse et accru sa prospérité. Les revenus gagés ont fourni tout le rendement prévu. L'impôt sur les transports a donné la contribution normale de 290 millions de marks ; il en a été de même pour les contributions de la grande industrie. Les chemins de fer allemands peuvent aisément supporter la charge annuelle intégrale du service

de leurs obligations de réparations, à la condition qu'ils suivent une politique financière prudente.

Cette dernière condition, le gouvernement allemand est loin de s'y plier toujours. « Le budget allemand souffre encore de la tendance à dépenser et à emprunter avec exagération ; il souffre surtout de l'augmentation des dépenses résultant de l'énorme accroissement des traitements et des pensions des fonctionnaires, qui a commencé en 1927, et de la charge persistante du règlement financier avec les États et les communes qui ont touché du Reich, au cours de cette année, environ 600 millions de marks de plus qu'en 1926-1927. » L'Allemagne réduit ses impôts. « Les recettes continuent de se développer d'une façon favorable, et l'élément le plus encourageant de l'ensemble des quatre années est, du point de vue des finances publiques, la grande productivité des recettes, malgré les réductions d'impôts considérables auxquelles il a déjà été procédé. » Ainsi, malgré sa dette de réparations, malgré les annuités dont elle s'acquitte, malgré une politique de dépense qui a pour objet de dissimuler sa prospérité, malgré la terrible crise monétaire qu'elle a traversée, l'Allemagne s'offre le luxe de diminuer ses impôts. Elle doit ce privilège au bon aménagement de son économie industrielle et agricole, mais aussi à ce que, durant la période d'intense inflation, l'État, les communes, les grandes sociétés et les particuliers ont payé la plus grande partie de leurs dettes en monnaie dépréciée : il en est résulté la ruine partielle de la classe moyenne, mais la productivité de l'organisme national n'en a pas été réduite et l'État a été soulagé du poids de ses engagements anciens. Il suffit de comparer cette situation avec celle que nous décrivait tout à l'heure le rapport de M. Charles Dumont pour en tirer la conclusion qui s'impose et qui est celle de M. Parker Gilbert : l'Allemagne est en état de payer et de transférer l'annuité pleine du plan Dawes, soit 2 500 millions de marks-or, sans que son économie nationale, ni la stabilité de sa monnaie aient à en souffrir.

Voilà, pour le prochain travail des experts, une base précise. Ces constatations indiscutables dont les Allemands devraient se réjouir, semblent les consterner, et tous les efforts de la presse tendent à en atténuer la portée et à en contester l'exactitude. Il plaît au Reich d'être malade et il s'insurge contre le médecin, installé à son chevet par la sollicitude de la commission Dawes, dont le rapport constate sa santé rétablie et sa prospérité grandissante. Il est facile, par là, de mesurer sa bonne volonté à tenir des engagements qui lui

rappellent ses responsabilités. Ainsi le problème technique, en face duquel vont se trouver les experts, apparaît, à la lumière du rapport de M. Parker Gilbert, comme parfaitement soluble, sans que ni la France, chargée du poids formidable des réparations, ni ses alliés, aient à consentir une réduction importante de l'annuité allemande. Il s'agit simplement d'arriver à une commercialisation de la dette réparations, et l'on est en droit d'espérer que les Américains, sans le concours desquels rien n'est possible, se prêteront à des combinaisons qui seraient avantageuses pour eux en même temps que pour l'Allemagne et pour ses créanciers. L'intérêt général se trouve fort heureusement conforme à l'intérêt particulier des Américains. Il s'agit de définir, de chiffrer, puis de commercialiser la dette allemande : mais le problème technique se double d'un problème politique beaucoup plus délicat dont le caractère allemand et l'état de l'opinion publique rendent la solution douteuse. A ce point de vue, l'arbitrage des Américains apparaît aussi indispensable que le concours de leurs capitaux est nécessaire au point de vue financier.

En Yougoslavie, au moment où les partis et les hommes politiques renonçaient à trouver une issue à une situation de plus en plus difficile et dangereuse, le roi est intervenu avec un à propos et une énergie qui ont produit, dans toute l'Europe, une profonde impression. La démission du Cabinet de coalition formé, après la tragédie du 20 juin, par Mgr Korochetz, député slovène, plaçait la couronne en face d'une redoutable impasse. Tout ministère de coalition parlementaire, en l'absence des Croates, était voué à l'impuissance. Seul le roi qui jouit, dans toutes les parties du royaume des Serbes Croates et Slovènes, d'une popularité du meilleur aloi et d'une autorité d'autant plus forte qu'elle était plus discrète, et qui incarne en sa personne l'unité nationale, était qualifié pour trancher dans le vif. Avec une sûreté de jugement et une prudence qui n'étonneront aucun de ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher, Alexandre Ier attendait l'heure où le système parlementaire se révélerait décidement impuissant en face d'une situation dramatique et où le pays tout entier se tournerait vers le trône. Les plus intransigeants parmi les Croates du parti paysan veulent le maintien de l'union des trois peuples; mais ils réclament un gouvernement autonome. Le 5 janvier, le roi, par une proclamation à son peuple, a fait connaître ses décisions. Un ministère est constitué sous la présidence du général Jivkovitch, commandant la garde royale; le général Hadjitch est

ministre de la Guerre; le maintien de M. Marinkovitch assure la continuité de la politique extérieure; d'anciens présidents du Conseil, MM. Korochetz et Ouzounovitch, et des techniciens complètent un cabinet où les trois parties du royaume sont représentées. Mais ce ministère n'est point parlementaire : la Skoupchtina est dissoute et la constitution de 1921 est abolie. Le roi, dans une proclamation d'un style très élevé, s'adressant « directement au peuple », expose les raisons qui ont décidé son intervention et fait appel à toutes les bonnes volontés pour le maintien de l'unité nationale et l'organisation de l'État. Pour constituer une nation avec plusieurs peuples de même sang, mais que l'histoire a si longtemps séparés, pour créer les rouages d'un grand État moderne avec les cadres du petit royaume serbe, le régime parlementaire et les vieux partis étaient insuffisants. Les trois forces vivantes, le roi, l'armée, le peuple, vont collaborer à la création d'un régime nouveau. Voici donc un roi qui ose faire son métier de roi et qui, fort de la confiance de ses peuples et de sa popularité, assume lui-même l'autorité dictatoriale nécessaire : la France salue avec sympathie son courage et sa sagesse.

Après le maréchal Cadorna qui commanda l'armée italienne à l'heure glorieuse des premières offensives, voici que disparaît le grand-duc Nicolas Nicolaïévitch, généralissime des armées russes jusqu'au mois de septembre 1915. Les Français qui, à Nice, sur la terre d'exil où il avait trouvé une seconde patrie, iront saluer son tombeau, n'oublieront pas avec quelle loyale abnégation il comprit les devoirs de l'alliance et que l'offensive qu'il ordonna en Prusse orientale, au mois d'août 1914, a largement contribué à la victoire de la Marne. Ce grand chef, qui aurait pu sauver la Russie, succomba devant la coalition de l'Impératrice, de Raspoutine et du général Soukhomlinoff. Avec lui disparaît un vrai Russe, le dernier représentant peut-être de la vieille Russie, de la Sainte Russie.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

LE ROI DES ARCHERS

DERNIÈRE PARTIE (1)

LA PROCESSION DU SAINT-SANG

Justement, la veille de ce lundi, il fit un temps invitant et nouveau dans l'année. A peu de distance de Menin où Adéline s'apprêtait, et dans la banlieue de Roubaix, sa fille lisait, pour la première fois assise dans le jardin, en robe légère, sans chapeau. Alfred Demeester descendait le chemin, et s'avançait vers elle. Il arrivait de la ville ; il avait, dans l'après-midi, fait un dernier tir au berceau, avec les compagnons de la Belle Aventure, et battu les plus jeunes aussi bien que les vieux. Il était gai. Claire ne l'entendait pas marcher.

— C'est grand père ! dit-il.

— Bonjour, le Roi !

— Bonjour, la liseuse de romans ! As-tu seulement regardé le temps qu'il fait ?

Elle posa le livre sur ses genoux, et leva la tête. De son regard tout neuf, elle admira la clarté revenue. Quel enchantement ! Nulle part un coin d'azur dans le ciel, nulle part un rayon éclatant, nulle part d'ombre non plus. Tout était brume lumineuse, et fraîche, et bonne à respirer. Au travers, on apercevait même la haie du pré, même les collines de la Marque, et, merveilleusement, les peupliers de la Tribonnerie. D'où venait-elle ? Tout ici vient de la mer. A l'heure des basses

Copyright by René Bazin, 1929.

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre, 1er et 15 janvier.

marées, songeait la petite fille du roi, lorsque toutes les coquilles s'ouvrent, sur les roches et les plages, n'est-ce pas la poussière de nacre qui s'envole dans le vent, et voyage par les Flandres?

— C'est pourtant de la brume, dis, mignonne?

— Oui, grand père. Une espèce nouvelle. J'en ai compté quatre, jusqu'à présent.

— Tu les nommes?

— La pleurante, la grande rageuse, la bleue et la dorée.

— Est-ce que c'est la dorée, celle d'aujourd'hui?

— Non, grand père, c'en est une nouvelle: la brume de l'été venu.

— Allons, remets-toi à lire, je vais changer d'habits, je suis trop beau pour un vieux.

Il riait, s'en retournant vers la maison.

A cette heure même, et sur la place de Menin, Adéline et le maigre loup montaient dans le grand autocar pour se rendre à Bruges. Adéline était assise au bout de la première banquette. On avait relevé les rideaux, à cause de cette moiteur du jour. Rapidement, la voiture dépassa les dernières maisons de Menin, et roula sur la route pavée, entre des terres plates et toutes ensemencées. Douceur du vert dans la brume d'été! Mais nulle part la campagne n'est maîtresse. Les blés nouveaux, les orges, quelques champs de lin plus pâles, ondulaient dans les clairières enveloppées de maisons. Tes maisons sont des pavots roses, Flandre aux printemps tardifs! Adéline se penchait en arrière, la tête hors des toiles.

— Tiens! dit-elle, on voit encore Tourcoing, et peut-être Roubaix!

C'était Tourcoing, et c'étaient aussi d'autres villes, formant à l'ouest un demi-cercle immense, où, plus nombreuses que les mâts dans un port, douze cents cheminées d'usines unissaient leurs fumées en une seule draperie noire que le vent étirait. Des alouettes se levaient au passage du chariot; des mouettes remontaient le vent; les villages se ressemblaient. On s'arrêtait parfois pour prendre un voyageur. Il n'y avait point d'arbres, ou presque point. Mais on commença d'en voir, à environ deux lieues de Bruges: des peupliers et des ormes en bordure des champs, ou le long de la route; des futaies entourant une pelouse avec son château de briques; beaucoup de taillis; quelques lueurs d'étangs à travers les feuillages. Le soir

venait. La brume de nacre demeurait claire et le vent léger.

Alors on découvrit la ville, ses clochers et ses tours, ses eaux baignant les assises des façades de briques sculptées.

— Qu'est-ce que c'est là-haut? dit une voix dans le char.

— Il y a bien des choses en l'air. Laquelle voulez-vous dire?

— Sur la tour du beffroi : on jurerait un arbre vert.

— C'en est un, c'est le mai ! Il a été porté de la forêt jusque-là, pour annoncer la fête aux gens du plat pays.

Les voyageurs se penchaient au dehors. La voix qui répondait ajouta, plaisamment :

— Le mai n'est pas sans compagnon, sur la plus haute tour de Bruges : il a près de lui le gros bourdon. Tous deux, ils causeront, demain, vous verrez, quand sortira la relique.

Plusieurs, dans la voiture, se signèrent.

Des sons de cloches, égrenés, annonçaient la fin d'un office. Quand l'automobile se fut arrêtée, dans le milieu de la ville, Adéline prit le paquet qu'elle avait préparé, et dit à son compagnon :

— Je vais chez mes parentes. Demain, pour la fin de la procession, qui est si belle à voir, je serai sur la place du Bourg, en face de l'hôtel de ville, et droit devant la porte du gouverneur. Je te garderai une place à côté de moi.

— J'y serai, dit l'homme.

Elle fut contente.

Tout de suite, elle disparut, parmi les groupes déjà nombreux qui passaient. Elle demanda son chemin, et, sans se hâter, descendit vers le quartier où est le Béguinage Princier. Ses parentes demeuraient non loin des remparts et du canal de l'Escaut, qui font ensemble le tour de la ville, dans une très vieille rue pauvre, appelée la rue Ouest-du-Marais. Adéline eut bientôt gagné la rue des Foulons, puis la rue du Puits-aux-Oies, et elle se mit à suivre une rue mal pavée, bordée de maisons basses, toutes anciennes et habitées par des ouvriers. Le silence habituel de Bruges n'y était point troublé; les pèlerins ni les curieux ne venaient jusque-là. Voici la porte, la fenêtre basse, large et cintrée, la façade de briques usées par le vent et la pluie, le pignon à quelques gradins, le ciel au-dessus, et sa brume légère. Le bruit de la sonnette fut si menu qu'Adéline se demanda : « Faut-il recommencer à tirer la chaînette? » Mais non : presque aussitôt, une femme parut, demi vieille,

demi pauvre, qui avait, dans un visage amaigri, les yeux les plus doux du monde. Elle saluait, en refermant la porte.

— Votre lettre est arrivée hier soir. Nous vous attendions, ma cousine, mais vous êtes en avance; mes filles devaient aller au-devant de vous : excusez-nous.

Par le couloir, à gauche, on entrait dans une pièce lambrissée de bois, dallée de larges pierres, et qui n'avait pas dû être touchée par des mains d'ouvriers depuis le xv^e^ siècle. A cause des vitres antiques de la fenêtre en arc, la lumière y était verte, d'un vert extrêmement fin, celui des premières feuilles transparentes, au printemps. Et, du milieu de la salle, où elles étaient assises, prêtes à partir, en effet, vinrent deux jeunes filles, presque du même âge.

— Voici Ursule, l'aînée, voici Alleluia. Quand je dis Alleluia, vous devinez que je la surnomme, ma cousine : elle s'appelle, de son vrai nom, Begge.

La cousine regardait : elle voyait deux jeunes visages qui se ressemblaient, le plus jeune resplendissant, non pas de gaîté, ce qui est commun, mais d'une joie calme qui ne l'est pas.

Les jeunes filles s'étaient penchées, le front en avant, par habitude, croyant que leur cousine Adéline les embrasserait. Il n'en fut rien. L'image de sa petite jeunesse était devant elle, et lui commandait : « Ne touche pas les vierges. » La voyageuse recula même un peu, et, sur le sol, posa son paquet de vêtements. Une tristesse de toute l'âme la saisissait.

— Vous êtes seule? reprit la mère.

— Oui, mais oui, seule.

— Je me rappelle que mes parents ont reçu les vôtres, ici : j'étais bien jeune, et vous étiez toute petite. Ils venaient, eux aussi, en pèlerins, pour le Saint-Sang. Demain soir, vous aurez le temps de visiter la ville?

— Je ne pense pas, ma cousine.

— Toute pèlerine, alors?

Elle n'osa pas répondre oui. La dentellière l'invita :

— Nous dînerons maintenant, si vous voulez bien. Mes filles ont tout préparé.

Les quatre femmes dînèrent dans la pièce à côté, qu'éclairait une porte vitrée donnant accès dans un petit jardin. Le sol du jardin était plus élevé que celui de la maison. A travers les

vitres, on apercevait, en profondeur, un lacis de branches, de troncs d'arbustes, de pointes de hautes herbes, et il n'y avait point de ciel visible, mais une lumière diffuse, égale et faiblissante, s'endormait dans ce décor printanier. Un crucifix enfumé, accroché à la hotte de la cheminée, dominait la table. La conversation fut pauvre, entre ces parentes qui ne se connaissaient pas. Adéline, que presque toute interrogation gênait, répondait par des mots vagues. La surprise, la défiance tenace et combattue, se lisaient dans les yeux de la femme qui recevait la passante. Patiente et avisée, la dentellière chercha, un peu de temps, quel sujet pouvait intéresser cette autre mère qui ne parlait pas de Claire Leleu, cette autre veuve qui racontait si peu de chose de la vie de naguère, cette tisserande à qui le goût du métier paraissait étranger. Alors, avec une charité instruite de la misère du monde, elle se mit à raconter ce qu'elle savait de la procession du Saint-Sang, de l'antiquité de la relique, rapportée de Jérusalem par le comte Thierry d'Alsace, de la manière dont les membres du cortège étaient choisis et exercés, des personnages composant la Noble Confrérie du Saint-Sang, d'une jeune fille, brugeoise et d'une des familles illustres de la ville, qui aurait l'honneur, le lendemain, de figurer la Vierge Marie.

— Je n'assisterai pas à la procession, dit-elle, mes filles sont costumées, l'une en Marie-Magdeleine, l'autre en ange de Bethléem pour chanter la Nativité.

Et le rire d'Alleluia s'éleva enfin. Le jour mourait dans le sous-bois du jardin.

La mère des deux jeunes filles expliqua qu'elle avait beaucoup de commandes en ce moment.

— L'étranger est de toutes les saisons, mais il vient de partout au Saint-Sang, l'Anglais surtout. Nous nous entendons si bien, mère et filles. Nous travaillons ensemble. Dieu tient les comptes : ni trop, ni trop peu, voilà ce que nous gagnons. Mais la paix dans le travail, et après, nous l'avons.

— Je vous envie.

— C'est que nous sommes trois de la même espérance. N'est-ce pas, Ursule ? N'est-ce pas, Alleluia? Vous avez une fille, Adéline, et vous me comprenez. Pourquoi ne l'avez-vous pas amenée avec vous? Il faudra le faire, l'an qui vient.

Comme il arrive, lorsque nous exprimons la toute simple

vérité du travail quotidien, que les jeunes prennent part d'eux-mêmes à la conversation, Ursule et Alleluia, par l'imagination, furent tout de suite au métier. Les dessins qu'elles copiaient, la difficulté du point de Bruges, sa beauté, les heures qu'elles passaient, assises devant la fenêtre de la rue Ouest-du-Marais, elles racontaient leur vie.

— Il faut du temps pour faire un lys, madame Adéline : le lys est difficile en dentelle, à cause de sa majesté. La rose n'a pas changé, au bout de nos fuseaux, depuis l'année où la femme de Charles le Téméraire entrait dans Bruges, portant la couronne de roses tressée par les Béguines.

— Les feuilles sont plaisantes à faire tourner.

— Souvent les cloches viennent nous trouver. Même celle du Béguinage, qui ne sonne pas pour tout Bruges.

— A la longue, le sommeil nous prend. Alors maman cause avec nous, ou bien elle prie tout haut. Nous chantons même. La maison seule s'en doute.

— Si j'avais à recommencer ma jeunesse, je la ferais telle que je l'ai vécue.

— Et moi de même.

— On assure que nous nous marierons, madame Adéline, mais que ce sera triste pour les autres!

— Trois mains qui remuent les fuseaux, trois cœurs qui se devinent, juste de quoi vivre, le silence qui nous écoute, et quelques mots tendres pour nous consoler : c'est le bonheur que nous avons.

Ursule et Alleluia disaient ainsi, moitié rieuses. La mère les approuvait. On voyait bien, au cerne de ses yeux, qu'elle avait pleuré plus d'une fois, mais la paix demeurait là. Une tristesse qu'elle ne pouvait vaincre rendait muette la voyageuse. Cette tendresse des enfants devenues grandes, Adéline ne la connaîtrait jamais. Elle avait perdu le meilleur, ce qui ne peut s'acheter, ni se vendre. Elle n'aurait point, près d'elle, Claire, son enfant.

Ces deux filles assurées, confiantes, pouvaient deviner des peines sans en savoir les causes. Elles dirent, après le dîner :

— Madame notre cousine, allez vous reposer. Le voyage vous a fatiguée. Nous vous réveillerons demain à l'heure qu'il faudra, et nous vous mènerons à l'endroit d'où vous verrez le mieux la procession. Puis nous irons nous habiller en Marie-Magdeleine et en ange de Bethléem.

Adéline dormit jusqu'au matin. La fatigue de son cœur l'avait même empêchée de rêver. Elle s'habilla. Un jour unique parmi ses jours, elle en était persuadée, éclairait déjà depuis des heures le jardin, et de vieux toits mêlés aux feuilles, et un clocher qui semblait en gloire. Pas de brume : il faisait parfaitement beau. En ouvrant la fenêtre, elle entendit le bruit inhabituel qui s'élevait des quartiers du centre de Bruges.

— Oui, murmura-t-elle, je demanderai cela. A qui? Je ne sais. Ursule ou Alleluia me le dira.

Un encrier, une plume, du papier à lettre avaient été placés, pour elle, sur une table. De son écriture maladroite, la femme traça quelques lignes; puis elle plia le papier, le glissa dans une enveloppe, et songea, avant d'écrire l'adresse. Enfin, elle se décida, et mit : « Au Saint-Sang ». Alors, elle cacha le billet dans son corsage. Deux larmes coulaient sur ses joues. Elle les essuya, et dit encore, à demi-voix, avec une fermeté dont elle n'était pas coutumière :

— Je ne pleurerai plus d'aujourd'hui.

Les jeunes filles vinrent alors, et l'emmenèrent.

Elles s'en allaient toutes les trois, dans le frais du matin, et dans l'attente de grandes choses. Pour les jeunes filles, la joie promise était toute dans la procession où elles allaient figurer, émotion pieuse et profane, dont avait battu le cœur de bien des filles de Bruges, depuis tant de siècles associées, tour à tour, au triomphe que décerne leur ville à la relique sacrée. La pauvre femme de Roubaix se réjouissait un peu de voir défiler le cortège, dont on parle souvent dans tout le pays des Flandres, mais sa grande espérance était autre. Le billet qu'elle avait écrit au Saint-Sang, portait ces mots : « Seigneur, ayez pitié de moi! » et cette signature : « La femme adultère ». Si la lettre touchait le reliquaire, « peut-être, pensait Adéline, que ce serait comme au temps de Jésus-Christ, quand une femme parvenait à toucher la frange de la tunique, et que la grâce que je demande me serait accordée ». Adéline avait l'âme toute possédée de ce désir. Elle ne savait comment faire, ni quel messager pourrait porter le message. Ursule, décidée et secrète, avait fait un détour, afin que la voyageuse, sa parente, vît mieux la ville en fête. Les rues étaient pleines de passants; des tapis, des banderoles, des drapeaux ornaient les balcons ou le fronton des portes, et déjà, dans les appartements, par les fenêtres ouvertes,

on apercevait des invités, qui se penchaient, pour voir le train de la rue, ou les décorations des maisons voisines. Sur la tour maîtresse, celle des Halles, un peu au-dessus du mai, le grand étendard brugeois, argent, bleu et rouge, flottait, tout déployé par le vent de la mer. Il y avait des suites de pignons à gradins, des façades en briques sculptées, des palais bâtis par les corporations et par d'autres seigneuries; quelquefois, au bout d'une rue, on découvrait un pont, une eau calme, un saule planté au bord, la retombée d'un chèvrefeuille ou d'une glycine au sommet d'un vieux mur : Ursule, aussi lente à parler que l'Escaut brugeois à couler, nommait les demeures fameuses.

— Notre Bruges, disait-elle, c'est un vieux missel avec toutes ses images.

Adéline n'eût pas été plus inattentive au milieu d'un bois de jeunes sapins, tous pareils. Elle ne répondait pas, ayant l'esprit au loin. Les trois femmes parvinrent ainsi au nord de la cathédrale Saint-Sauveur. Il y a là un petit jardin, et, au bout du jardin, où la rue des Pierres s'élargit, les employés de l'église avaient disposé des sièges pour les évêques, le gouverneur, et d'autres personnages. Ursule, ayant fait signe à un homme qui se trouvait là, chargé de garder les fauteuils et les chaises, convint avec lui que la cousine Adéline aurait une place, la place même qu'il occupait, le long d'un massif d'arbustes verts, à l'extrémité d'un rang, dans les feuilles.

— Nous vous quittons, dit encore l'aînée des jeunes filles : nous n'avons plus que le temps de nous habiller. Vous assisterez à la messe pontificale, puis vous verrez, d'ici, le départ de la procession, et vous saurez bien, alors, vous rendre à la place du Bourg, pour la bénédiction.

— Permettez, répondit Adéline : je voudrais qu'une lettre que j'ai écrite, la demande d'une grâce, vous le devinez, fût prise par quelqu'un, et touchât la relique du Saint-Sang?

— Adressez-vous à l'homme qui veille sur les chaises! A ce soir, ma cousine!

L'homme de garde, interrogé par Adéline, se mit à rire.

— Un jour pareil, ma petite dame! Vous n'y pensez pas! Parlez à un suisse, mais je doute...

Le suisse, dans la cathédrale, leva les épaules, pour toute réponse. Un abbé, qui traversait la nef, cherchant à entrer dans la chapelle où l'évêque de Liége allait officier, se pencha

un moment pour écouter Adéline, puis releva la tête, mécontent :

— Je ne suis pas d'ici. Mais ce que vous demandez n'a pas le sens commun : un jour de procession !

— Je n'en aurai pas d'autre, dit la femme.

Il ne l'entendit pas. Elle vit alors passer, allant aussi vers la chapelle, un bel homme, de figure fine, aux moustaches grises, qui portait un manteau de soie noire, brodé d'un pélican à l'endroit du cœur, et un collier d'argent magnifique. Elle eut le courage de répéter la demande.

— Je vous en prie, ajouta-t-elle, ne me repoussez pas : je suis très malheureuse.

Il la considéra un instant, et il eut pitié.

— Donnez-moi la lettre.

— La voici : quand elle aura touché le Saint-Sang, vous la déchirerez ?

— Je vous le promets. Je ne pourrai approcher de la relique que sur la place du Bourg, ou bien, après la cérémonie, dans la basilique : mais ce que vous désirez sera fait, madame.

C'était un confrère de la « Noble Confrérie du Saint-Sang »; elle ne l'apprit que plus tard.

Presque au même instant, le gros bourdon du beffroi se mit à sonner ; les cloches de Saint-Sauveur lui répondirent ; celles des églises et des couvents commencèrent de même à faire chacune sa partie, dans le concert par quoi toutes les flèches, toutes les tours, tous les clochetons chanteurs célébraient la sortie de la relique du Saint-Sang, qu'on apportait de la place du Bourg jusqu'à la cathédrale. L'air était saturé de bruit. Jusque dans les fondations de Bruges, les briques enveloppées de limon apprenaient que c'était grande fête, là-haut, dans la lumière, et vibraient d'accord avec celles des pignons.

La fille d'Alfred Demeester assista à la messe. Elle pria, d'un cœur brisé. Mais elle ne pleura pas. A onze heures, elle se glissait, protégée par le gardien auquel Ursule l'avait recommandée, à l'extrémité d'un rang de chaises : elle trouvait même, pour s'asseoir, un escabeau d'enfant de chœur, que l'homme avait dû apporter pour elle, et, à demi cachée sous le feuillage d'un fusain, voisine de beaucoup de notables et de plusieurs quêteuses de chance, comme elle, il ne se passa guère de minutes avant qu'elle vît les soldats qui font ranger la

foule. C'était un peloton de gendarmerie. La musique du 4e régiment de ligne les suivait, puis venaient les groupes figuratifs organisés et costumés par les sept paroisses de Bruges. En tête du premier groupe, marchait une femme en robe verte et manteau rouge; ses cheveux dénoués retombaient sur ses épaules; elle ne regardait point la foule massée sur les trottoirs, ni les évêques et les personnages en uniformes rassemblés dans le jardin, ni les façades des maisons pleines, qui, pour une fois, larges grenades ouvertes, montraient toute leur grenaille : elle avait les yeux à demi baissés, une dignité si jeune et si conforme à la qualité de l'âme, que la moitié des spectateurs disaient :

— Ravissante cette jeune fille !

Et les autres :

— Marie de Magdala ne fut pas plus belle que notre Ursule la Brugeoise, fille d'artiste et artiste elle-même.

Les bergères qui venaient après, nombreuses, avec des fleurs tout plein les poches apparentes de leurs robes, accompagnaient sainte Germaine; sainte Marguerite avait toute une cour autour d'elle, et les palmes l'enveloppaient; sainte Anne, en violet, tenait par la main une petite sainte Vierge en bleu tendre; sainte Walburge marchait appuyée sur sa crosse abbatiale; saint Boniface, en froc de bénédictin, passait, suivi de beaucoup d'hommes d'armes, ses premiers convertis sans doute ; une longue troupe de jeunes filles tenaient levés les étendards des nations chrétiennes, des nations qui adorent le Christ, et la Belgique s'avançait en tête, comme il convenait, vêtue en reine, et la France d'Adéline était là aussi.

La marche était processionnelle; il n'y avait point d'arrêts, point de compressions et de heurts : une habitude ancienne réglait les mouvements; une tradition séculaire écartait la dorure inutile et les couleurs trop vives; elle était reconnaissable encore dans le sérieux des visages, dans le respect de ces figures, peuple complet, fils ou filles de comtes, fils ou filles d'artisans, pour le rôle sacré, qu'une fois l'an ils jouaient ensemble. Comme la foule était grave, autour d'eux, et comme elle comprenait ! Plus d'une âme priait; beaucoup d'autres, sentant frémir leurs ailes, songeaient : « Et moi? Et moi? »

Adéline était ainsi troublée. Elle comptait les groupes, les « actes », de l'immense procession; elle savait, pour l'avoir

appris chez les dentellières, que la moitié seulement du cortège avait défilé, que les scènes bibliques, et celles de la vie du Christ allaient être rappelées, à elle-même et à cette multitude ; que les grands chars allaient venir, depuis celui de la Nativité, où l'on voit Marie et Joseph en adoration devant l'Enfant, jusqu'au char qui porte tout le sommet du Calvaire, et ceux et celles qui étaient là quand le Sauveur expira. Elle attendit qu'eussent défilé, devant elle, les zélatrices de Notre Dame des Sept Douleurs, femmes habillées de violet pourpre, voilées entièrement de crêpe, et qui sont de pure Espagne ; elle vit encore le groupe des patriarches et des prophètes, et la jeune troupe des anges, parmi lesquels était Alleluia. Puis, se levant, elle traversa les derniers rangs des spectateurs, gagna la cathédrale, sortit par une porte du transept, et, à chaque instant ralentie dans sa marche, obligée à de longs détours par la foule, elle gagna la place du Bourg, où la bénédiction devait être donnée. Il y avait déjà des invités, en double rang, aux fenêtres de l'hôtel du Gouverneur.

Adéline se mit à droite de la porte, au delà d'une corde tendue, gardée par un agent, et qui protégeait l'entrée. C'est là qu'elle avait donné rendez-vous. Mais lui, viendrait-il? Elle entendait déjà la voix de l'homme qui s'excusait, avec son air habituel de ne pas croire ce qu'il disait : « J'ai été retenu par des amis, je me suis trouvé en retard, et plus moyen de passer! »

Devant elle, à l'autre extrémité de la place, se dressaient, dans l'air vif et bleu, deux nefs de cathédrales, soudées et se faisant suite, dont l'une était le Saint-Sang, dont l'autre, la plus haute, la plus longue, était l'Hôtel de ville, avec ses trois clochetons, les lucarnes aiguës de ses toits, ses balustrades sculptées et ses verrières ogivales. Là justement, devant la façade de la Maison Commune, un autel de fortune avait été élevé, afin que la relique, quand l'évêque bénirait le peuple, fût aperçue de tous. Des groupes, sur la place encore libre, se croisaient en tous sens. Le long des maisons, à droite, à gauche, la haie des spectateurs debout, campés, patients, augmentait rapidement d'épaisseur. Adéline cherchait la silhouette mince et féline de celui qui avait promis de venir. De nouveau, le cortège commença de défiler devant elle. Elle revit les groupes de femmes et d'hommes, les bannières, les emblèmes des nations ; elle vit les chars et leurs tableaux vivants. A

mesure qu'approchait la relique attendue, la relique que les évêques allaient tout à l'heure prendre sur leurs épaules, et porter jusqu'à l'autel, là-bas, le murmure de la foule s'apaisait. Le spectacle était magnifique. Tout ce peuple avait l'habitude des cortèges, de les voir et d'y figurer. Parmi ces groupes aux costumes anciens, massés au centre de la place, aucune note offensante pour les yeux. Partout des tons atténués et une harmonie savante : mauve et vert d'eau, rose et gris, brun et jaune pâle. La grosse cloche du beffroi sonnait à toute volée; la petite cloche du Saint-Sang mêlait, au chant de gloire, sa voix tendre et haute, qui disait : « Voici ma relique, inclinez-vous! » Adéline n'entendait plus rien. Elle fermait les yeux; elle était seule dans l'angoisse et la honte. Tout à coup, venu le long des maisons, on ne sait d'où ni comment, l'ajusteur fut à côté d'elle.

— Quelle mine tu as! dit-il. Tu ne m'attendais plus? Eh bien! me voici : je l'avais promis.

Elle répondit tout bas :

— Ote ton chapeau : le Saint-Sang va passer!

Il prit son air le plus dédaigneux, regarda autour de lui, vit les hommes qui se découvraient, et fit de même, avec un retard voulu.

La châsse monumentale, portée par deux évêques, et escortée par des soldats, passait. Adéline, courbée, petite auprès de l'homme, priait. Elle se redressa, dès que les derniers rangs du cortège se furent un peu éloignés, et leva les yeux vers l'homme. Celui-ci était demeuré découvert; il s'attendait à ce qu'Adéline lui parlât.

— Ce n'est pas seulement pour voir ça que tu m'as fait venir, Adéline?

— Non, j'ai voulu ici, pendant la procession, te demander une chose...

— Laquelle?

— Je ne peux plus vivre comme nous sommes...

— Comment, tu ne peux plus?

— Non : marie-toi avec moi, et je resterai.

— Encore, Adéline! Mais, je t'ai déjà refusé!

Il se recula d'un pas, autant qu'il pouvait faire; les voisins écoutaient. Adéline lui prit la main, se rapprocha de lui, et dit très bas, très humblement :

— C'est vrai que j'ai mes défauts ; je suis paresseuse ; je n'ai pas assez d'ordre : mais je me corrigerai. Si tu veux te marier avec moi,... j'irai arracher le lin, dans les champs, à Courtrai.

— Cette bêtise! Ça dure huit jours!

— Alors, je ferai un ménage à Menin.

L'homme ne répondit pas, buté, l'air méprisant.

— Tu aimerais mieux autre chose?... Écoute-moi... Eh bien! je m'embaucherai à Roubaix, dans l'usine où je travaillais quand tu m'as rencontrée. Pourquoi ne dis-tu rien?

Il la regardait : il la voyait devenir toute blanche de visage, essayer de rire pour lui ressembler, et n'y pas réussir. Elle reprit :

— On vivra bien, si je gagne, et toi aussi! Écoute, je te le promets, je ne manquerai pas un seul jour l'auto; même, j'irai à bicyclette, s'il le faut... Pourtant, ça me fatigue de faire la route...

Il desserra les dents.

— C'est parce que tu vieillis, Adéline!... Non ; n'y compte pas : c'est dit!

A son tour, elle se recula de lui, les bras en arrière, comme si elle allait tomber, et, sans plus s'occuper du voisinage, dit tout haut :

— Tu peux t'en retourner : je ne te reverrai jamais!

L'homme la considéra un moment, pour s'assurer qu'elle était bien décidée, peut-être aussi pour emporter, dans sa mémoire, l'image d'une Adéline qu'il n'avait pas connue, celle de la jeunesse, celle de la petite d'Anna Vermeulen, puis il enfonça son chapeau sur sa tête, pour mieux prouver sa résolution, et, écartant les spectateurs, il se fit un chemin jusqu'au milieu de la rue de la Bride, et se perdit dans le peuple immense.

— Ne vous appuyez pas comme ça sur la corde, ma petite dame, dit une voix : vous voyez bien qu'elle ne tient guère!

C'était l'agent chargé de garder l'entrée du palais du Gouverneur. Une sonnerie de clairons partit du bout de la place, faisant s'incliner les têtes. L'évêque de Liége, debout sur les marches de l'autel, devant la façade de l'Hôtel de ville, éleva, abaissa plusieurs fois la relique sacrée. Des milliers d'hommes et de femmes se signèrent.

Les clairons cessèrent de sonner. On entendit encore la

vieille cloche du Saint-Sang, qui tintait et rappelait sa relique. Et de grands remous agitèrent le peuple : la procession de l'an de grâce 1928 était achevée.

Dès qu'elle put se dégager, Adéline traversa la place, suivit le canal, et vite, vite, gagna son refuge. On dut la prendre pour une égarée, le long du chemin. Ses vêtements de deuil, ses yeux rouges, ses lèvres qui remuaient et ne disaient rien, cette honte et cette douleur mêlées, firent se détourner des promeneurs. Tout le monde salue un peu la peine. On la plaignait, l'inconnue en deuil. Où allait-elle? L'eau du quai du Rosaire, l'eau du Dyver peut tenter une folle? Adéline continua de descendre et sonna à la porte de sa parente. La dentellière laissa le travail de broderie qu'elle faisait en hâte. Elle était seule, les jeunes filles ne rentreraient que bien plus tard. Quand elle aperçut Adéline, son cœur maternel s'émut.

— Qu'avez-vous? Venez.

Elle l'attira dans la salle où était le métier avec les fuseaux pendants, et, avant de rien savoir, elle ouvrit les bras. Adéline s'y jeta, et, bien qu'elle eût promis de ne pas pleurer, elle pleura. Dans le silence de tout, assise près de l'ouvrière, et sur une chaise plus basse, comme aurait fait une enfant, sans même quitter son chapeau, elle appuyait la tête sur la poitrine de son aînée, elle sanglotait, disant une parole, toujours la même : « Merci, Ève la charitable », parce qu'elle avait trouvé une femme qui la plaignait. Là, sur ce cœur compatissant, qu'elle entendait battre, et qui la devinait, fermant les yeux, elle revoyait, en elle-même, passer sa triste vie. Avec une lucidité qui la surprenait et la rendait tremblante et muette, elle comptait les fautes de sa paresse et de sa sensualité depuis l'enfance, les occasions et les avertissements méprisés, les peines qu'elle avait causées, les êtres, vivants ou morts, et ceux qui eussent été possibles, qu'elle avait sacrifiés à elle-même. Jamais elle ne s'était connue ainsi. Des mots, des regards, des mensonges oubliés revivaient. Elle n'en discutait aucun. Elle ne les chassait point. Ils l'accablaient de leur nombre et de leur précision. Ses lèvres étaient toutes proches du cœur qui la portait. Elles s'ouvrirent d'elles-mêmes, sans qu'elle leur eût commandé de parler; elles confessèrent la misère de plus de trente années. Pas un reproche n'interrompit l'aveu, pas une question, pas un mouvement de la créature

étrangère la veille, à laquelle Adéline se confiait totalement. Elle raconta le message qui lui avait été transmis, de son mari agonisant : « Dites-lui de se remarier! » et la réponse que, tout à l'heure, elle avait entendue. Enfin, elle se tut, puis, se renversant un peu en arrière, appuya sa tête aux lambris vermoulus de la vieille chambre de travail. Épuisée, elle écoutait.

La voix désirée ne parla pas tout de suite. Une lumière dorée, attendrie par les vitres vertes, emplissait la salle. Tout se taisait. L'ouvrière de Bruges, joignant les mains sur sa robe, dit enfin :

— Grâce de Dieu, que vous vous donnez de mal!

Elle fut comprise, mais ne reçut point de réponse. Un grand silence encore, et la voix reprit :

— Adéline, avez-vous encore une maison ou une chambre à vous?

— Aucune.

— Pouvez-vous demander à votre père de vous loger?

— Non, bien sûr!

— Avez-vous une amie, à Roubaix, qui vous recevrait, comme je fais ici?

— Peut-être les demoiselles Fleurquin.

Adéline réfléchit, et ajouta :

— Maintenant que mon père n'est plus leur voisin, peut-être voudraient-elles bien; elles ont bon cœur; elles ont reçu ma fille.

— Vous coucherez ce soir chez moi. Demain matin, vous prendrez le train, et vous irez leur demander asile.

Cette première donnée d'espérance, bien incertaine encore, rendit quelque force à Adéline, qui osa regarder la femme à demi tournée vers elle.

— Vous ne me méprisez pas trop?

— Non, le salut va vous venir, il est déjà venu.

— Comment se fait-il que j'aie pu tout vous dire, à vous?

— Parce que je me suis trouvée là, je suis n'importe qui...

— Non pas!

— Écoutez, dit la mère, les voici.

Elle écarta un peu sa chaise; elle se pencha, remit le chapeau d'Adéline plus droit, écarta, du bout des doigts, les cheveux retombés sur le front, puis se leva. Ursule et Alleluia entraient, l'une plus grave, l'autre en joie, toutes les deux ayant

vingt souvenirs vivants dans les yeux et dans le cœur, les lèvres déjà ouvertes pour les raconter. En apercevant le visage inquiet de leur mère, et Adéline éplorée, elles s'arrêtèrent.

— Embrassez-la, dit leur mère : notre parente Adéline a eu de grands chagrins, et me les a confiés.

Au seul nom de la douleur, dans le regard des deux jeunes filles et dans le geste de leurs mains tendues, on aurait vu toute la joie disparaître de leurs âmes. Surprises, mais habituées aux silences maternels, elles s'approchèrent, elles embrassèrent celle qui souffrait. Adéline, cette fois, ne les écarta point.

Lorsqu'elles se furent éloignées, elle eut le sentiment que le pardon avait commencé.

* * *

Dans la maison de la courée Vehrée, le lendemain, Adéline fut reçue. Elle n'eut point besoin de répéter sa confession. Elle dit seulement :

— J'ai abandonné mon mari ; à présent, je suis abandonnée, moi aussi. Je ne veux plus vivre comme j'ai fait. Vous savez que mon père me chasserait, si j'allais le voir. Je n'ai pas de chambre et pas de monnaie. Voulez-vous de moi?

Marie, à laquelle d'abord elle s'était adressée, et qui tricotait, assise près de la porte, au frais de l'air passant, dit :

— Moi, je veux bien, si ma sœur Marthe est d'accord. Elle travaille; elle a dû vous entendre, et elle m'entend sûrement, car elle a l'oreille fine.

Marthe, debout à côté de la table chargée de linge humide, approchait de sa joue un fer à repasser, pour juger du degré de chaleur. Elle posa le fer sur une grille à quatre pieds, hocha la tête, mesura du regard ce qu'il y avait de loyauté et de regret dans le visage de cette femme, et répondit :

— A une condition : c'est que vous travaillerez tous les jours!

— Je l'ai promis déjà : il n'a pas voulu.

— A moi, vous me repromettez ?

— Oui. Alors, que dois-je faire?

— Restez.

Elle resta, et ne manqua point à la promesse.

Marthe et Marie l'y aidaient.

— Il est l'heure, disaient-elles, descendez de la chambre !

— Mon ménage n'est pas fini !

— Vous le finirez ce soir !

Elle avait besoin d'être beaucoup commandée, tout le temps surveillée, un peu aimée. Un compliment la tenait à l'attache. Ceux que lui adressait, parcimonieusement, la plus rude des Fleurquin, l'aînée, avaient, pour Adéline, un prix inestimable. Une attention épanouissait de gratitude ce visage épais et fatigué; elle amenait de la clarté dans un regard trop souvent distrait et pauvre d'âme. Même à Marie, la songeuse, Adéline ne racontait pas sa triste vie. On ne le lui demandait pas. Quelquefois, elle disait :

— Je ne peux pas vivre avec Claire toute seule : je lui ferais tort. Mais je voudrais la revoir.

C'est pourquoi, vers la fin de mai, un dimanche, d'assez bonne heure pour qu'elle fût persuadée de rencontrer chez lui Alfred Demeester, la repasseuse de la courée Vehrée prit le tramway, et, descendue au bout de la rue de Barbieux, s'en fut par la rue Verte, puis par des chemins, bien plus verts que la rue, dans cette extrême banlieue où M. Lepers-Hooghe avait bâti, comme il disait, « la première maison de tisserand au bout du fil ». Elle marchait d'un pas viril, contente d'être libre, d'être seule un moment, de voir du vert et du bleu, et de respirer à pleine poitrine. Son chapeau, qu'elle attachait mal, penchait sur l'oreille gauche, quand elle fit jouer le loquet de la petite barrière de la maison au bout du fil.

— Vous avez l'air d'une cantinière, mademoiselle Marthe ! cria Demeester. Mais c'est égal : c'est gentil à vous de revoisiner avec moi !

— Avec le Roi, dit-elle, on est fier d'être amis.

Ils étaient de bonne humeur tous deux. Cependant, au mot de roi, Alfred Demeester fronça le sourcil, et il répondit, venant du jardin, et tendant la main à la visiteuse :

— Dans trois semaines à peu près, le jour de la Saint-Jean, aura lieu le tir du Roi, et je jouerai mon titre.

Il montrait, du bras, la prairie, au bas du champ de trèfle, à cent pas du jardin.

Marthe Fleurquin le connaissait bien, le père Demeester. Elle comprit qu'il avait là, dans le risque, sans doute, de perdre le collier de roi, un sujet d'inquiétude. « Ne faut-il pas,

toujours que les hommes se rendent malheureux? pensait la vieille fille. Pour une flèche qui peut manquer un bouquet de plumes, le voilà déjà en tourment, mon pauvre voisin d'autrefois! »

Elle savait être aimable, elle fut complimenteuse. Tout fut trouvé admirable, l'atelier, les chambres, la mine de Claire Leleu qui sortait de la cuisine, tenant un panier à salade plein de chicorée mouillée. La vieille fille et la toute jeune se trouvèrent seules une petite minute.

— Es-tu heureuse? demanda Marthe.

— Je le serais, si je voyais maman.

— Il ne veut pas que tu viennes?

— Non ; il dit qu'elle m'a donnée à lui. C'est peut-être vrai. Mais elle, ma mère, elle m'a de naissance.

— Ça va bien, l'outil?

— Oh oui! on en met, grand père et moi, du travail, on en met!

— Tu pries le Bon Dieu, comme je t'ai appris?

— Oui, ma tante.

— Continuons. Ne cherche pas trop à nous rencontrer. Quand j'aurai quelque chose à te dire, je chargerai de la commission l'employé qui apporte le fil de chez Lepers-Hooghe.

On se reposa dans la salle. Le tisserand eut plaisir à causer de la ville, des voisins et des voisines de la rue des Longues-Haies, de plusieurs de ces choses menues, habitudes, travers, querelles sans suite, éclats de rire, dont la vie est faite, que l'on croit oubliées, qui reviennent en mémoire un jour, toutes ensemble, ayant, comme le vin, pris du goût en vieillissant. Le nom d'Adéline ne fut pas prononcé.

Mais, vers quatre heures, Marthe et Demeester firent ensemble le chemin de la maison nouvelle à la ville. Elle s'en retournait chez elle; lui, il allait, selon l'habitude, à la Belle Aventure. Avant d'arriver au tramway de la rue de Barbieux, Marthe, qui croyait avoir retrouvé le tisserand tel qu'elle l'avait connu si longtemps, plein de déférence, et même obéissant, lui dit :

— Monsieur Demeester, nous avons Adéline chez nous.

— Vous l'avez? Gardez-la.

— Elle travaille.

— Tant mieux! Vous me donnerez de ses nouvelles, tous les deux mois, et ça me suffira.

— Pourtant, monsieur Demeester, à la longue, tout se pardonne?

— Une fille qui a fait mal parler de ma famille! Faudra cent ans pour que je la revoie!

Ils se quittèrent au centre de la ville, poliment, presque comme autrefois. Demeester, dans la salle de la Belle Aventure, tira vingt flèches, dont huit touchèrent le blanc. Marthe Fleurquin rentra pour retrouver Marie. Elle ne lui dit pas, mais elle pensait que l'ancien voisinage avait perdu de sa puissance.

Elle était heureuse, cependant, d'avoir fait ce voyage, et dit les choses qu'il fallait dire. Le semeur, en retournant chez lui, sait bien qu'elles ne lèveront pas toutes, les graines qu'il a semées. La moisson ne dépend plus de lui : il a rempli sa tâche. Ce soir-là, la repasseuse de la rue des Longues-Haies tardait à s'endormir; le temps était devenu chaud, tout à coup, et plusieurs femmes qui se promenaient encore, çà et là, dans la ville, dégrafant leur col de fourrure, avaient dit : « C'est vrai, je n'y pensais pas : nous sommes en mai. »

La veille s'étant prolongée, Marthe entendit le concert d'un orage lointain, d'un premier orage de l'été. D'où venaient-ils, ces cris dans la nuit, ces claquements brusques, ces plaintes stridentes, comme d'une toile qu'on déchire? Ils venaient des mers froides de Norvège, de Danemark et d'Écosse. Mais cette chanson fine, entre les grondements et les plaintes, ces apaisements brefs, ces notes sifflées, ces murmures coulant sur les toits de la ville? La mer n'a pas d'oiseau qui chante; la vague lui suffit. Le vent les récoltait dans la plaine, à la pointe des herbes déjà hautes et des premières feuilles. L'orchestre était déchaîné : presque toute la nuit fut musique, amour, épouvante et promesse.

LE TIR DU ROI

Il arrivait, le jour du tir du Roi. En 1928, la Saint-Jean-Baptiste tombait un dimanche. La directrice d'école avait prévenu son père qu'elle viendrait passer l'après-midi à Roubaix. « Je verrai la maison nouvelle, disait Mélanie, je fêterai avec vous les quinze ans de Claire, puis j'embrasserai le Roi, mon père, avant de saluer, sur la prairie, au milieu de ses chevaliers, mon père l'Empereur. »

Les plaisanteries doivent nous trouver déjà gais, pour nous faire rire. Demeester n'avait pas ri, en rapportant à Claire les mots de « tante Mélanie ».

Dans la semaine qui précéda la Saint-Jean, le tisserand fit plusieurs absences, laissant chômer le métier, auquel il pouvait dire qu'il devait des vacances. Des amis vinrent le chercher. Avec eux, on le vit bêcher, dans la prairie, à l'endroit où elle était le plus large, et la terre s'amoncelait, jaune sur l'herbe verte, comme s'ils eussent voulu creuser un puits. Un peu en arrière, et s'écartant de la route, ils faisaient d'autres trous, moins profonds, ce qu'on pouvait deviner à la moindre abondance des rejets de guéret. D'autres fois, ils s'en allaient, de compagnie, par les chemins, et durant trois heures ou quatre de l'après-midi, ne paraissaient plus, et Claire le savait bien, qui les attendait à rentrer. C'est qu'ils travaillaient ailleurs, non plus terrassiers, mais menuisiers, serruriers, peintres même. N'avaient-ils pas eu la chance de découvrir, dans une ferme éloignée, sous le toit d'une grange, une perche de tir, une perche de plus de trente mètres, qui avait appartenu à la société de Saint-Sébastien, et qu'on avait mise là, aux invalides, vers « les années vingt »?

Dans l'après-midi du samedi, le tisserand annonça qu'il allait chercher la perche, afin de la planter dans le pré. Il n'était pas parti depuis une demi-heure, que Claire entendit la sonnette du portillon sur le chemin. Elle se leva, quitta le métier, ouvrit la petite fenêtre de l'appentis, et aperçut le chauffeur d'un des camions de l'usine Lepers, qui se dirigeait vers le perron.

— Par ici, monsieur Sébastien! Grand père est absent... Vous avez quelque chose pour moi?

L'homme, un gros, d'une quarantaine d'années, de l'espèce plaisantine, fit demi-tour et s'approcha, sur le sable encore neuf en cette place, et craquant.

— Deux lettres, mademoiselle Claire, une pour le grand père, une pour vous. C'est mademoiselle Marthe qui me les a données, quand elle a su que je passerais par la Tribonnerie, avec mon camion. Même, elle m'a dit : « La lettre pour la petite, faut pas que le grand père la voie... » Ça se trouve bien, puisqu'il est absent.

Il tendit le bras, et les deux lettres, avec une lenteur voulue,

— En avez-vous une voix, mademoiselle Claire! On dirait un rossignol.

— Je suis le seul du quartier. Vous croyez qu'il en vient ici?

— Oui donc! et quand il n'y aurait que celui qui chantera pour vous?

Le livreur de M. Lepers se mit à rire, d'une façon qu'elle traduisait sans peine, et qui voulait dire : « Est-elle plaisante, cette petite-là! Dans quelques années, elle aura dix prétendants, et choisira selon son cœur : peut-être un contremaître, un caissier, un paquet-bleu, un clerc de notaire, un épicier qui repeindra sa boutique, pour faire honneur à cette jeunesse! »

Dès que l'homme eut tourné le dos, Claire ouvrit la lettre, lut les cinq lignes qu'écrivait Marthe Fleurquin, et les métiers ne repartirent que longtemps après.

Vers cinq heures, le père fut de retour. Une voiture, celle du connétable de la Belle Aventure, le brasseur Van Damme, apportait la herse triangulaire, destinée à être piquée au sommet du mât, et sur laquelle on fixe les oiseaux.

— Tiens, petite, dit Demeester, je vais travailler dans le pré, je te laisse la herse; amuse-toi à la garnir; je reviendrai la prendre tout à l'heure. Dans le panier que voici, tu trouveras trois oiseaux de tir, et ce qu'il faut pour les habiller mieux. Ils seront trois seulement : un coq, en pointe, et, sur la dernière traverse, deux oisillons.

— Aux extrémités?

— Oui.

— Alors, deux guetteurs?

— Tu parles comme une archère.

— Grand père, j'ai une lettre à vous remettre, de la part de tante Marthe.

Arrêté au bord de son domaine, Demeester, avant de continuer la route, déchira l'enveloppe, et parcourut la lettre, puis la relut avec attention. Claire aurait voulu savoir ce que disait Marthe Fleurquin. Elle demanda :

— Vous avez de bonnes nouvelles?

Le tisserand répondit d'un simple signe de tête. Mais l'affirmation n'était pas sérieuse. Il avait pris, en lisant la lettre, un air si malheureux!

Claire se mit à orner de plumes supplémentaires les trois figurines de bois, percées d'un trou, qui allaient être posées

sur les pointes de fer de la herse. Elle doubla, de plumes vertes et retombantes, les ailes de l'Oiseau-Roi, qu'elle plaça, comme un couvreur place une girouette, en tête du mât. Au-dessous, le grand père l'avait bien recommandé, la herse ne devait point porter les figurines habituelles : ni les poules, d'ordinaire perchées sur la première traverse, ni les cailles, ni cette longue ligne de petits oiseaux, que frôlent volontiers les flèches montantes et cherchant le maître. Seuls, aux deux bouts de la dernière tige de fer, Claire avait la permission de planter deux « guetteurs ». Elle les voulut magnifiques. Elle les habilla de plumes écarlates, et leur fit une crête bleue, bleu de roi, de la couleur que le ciel aurait demain.

— Bravo, l'enfant! dit Demeester, quand il vint chercher la herse garnie. Les amis des deux estaminets et ceux de la ferme vont m'aider. Dans une demi-heure, le mât sera debout, et tu verras l'effet!

Une bonne heure seulement après, il rentrait pour souper. Claire, le voyant triste, et dans l'espoir de plaire au vieux tisserand, avait mis le couvert sur une caisse de bois blanc, dehors, entre la maison et le jardin. Il y avait place, tout juste, pour les deux assiettes et les deux verres. Un plat comble de miroton chaud, un autre de céleri, et deux cannettes de bière, attendaient sur le sable. C'était la première fois que le tisserand et sa petite-fille mangeaient en plein air. Mais la lettre de Marthe Fleurquin avait dû profondément inquiéter le grand père ; c'est à peine s'il dit : « C'est bien. » Et il resta songeur, en mangeant. Il repassait, dans son esprit, les lignes qu'avait tracées, pour lui, la main ferme de l'ancienne voisine :

« Mon cher monsieur Demeester, les choses ne peuvent rester comme elles sont. Adéline se dépérit de ne plus voir sa fille, et, je crois aussi, du chagrin de son passé. Elle travaille, autant que vous, autant que moi. Jamais de retard. Je puis vous dire, et je sais bien que vous prendrez cela au sérieux, qu'elle a recommencé de vivre sa religion. On n'est pas toujours pécheresse, monsieur Demeester, quand on est de bonne race, qu'on a pour père notre ancien voisin, dont nous savons tout ce qu'il vaut, et pour mère une Anna Vermeulen. Étudiez bien ce que vous devrez répondre, si vous en avez l'occasion. Je vous envoie les souvenirs de ma sœur et les miens, et vous salue. « Marthe Fleurquin. »

Le nom de sa femme n'était jamais rappelé, sans que Demeester fût attendri. Le roi songeait, ce soir, et le songe, comme d'ordinaire, ne lui laissait que de la tristesse. Il était de nature forte, impulsive, mais non pas résolue : la simple raison ne le commandait pas.

La lettre qu'avait reçue Claire était plus courte, mais pleine et précise. Elle disait à la jeune fille ce qui aurait lieu le lendemain. Le secret devait être gardé. Il le serait. Claire et Alfred Demeester n'échangeaient que de petits mots, sans aucun lien avec le profond de l'âme.

Cependant, devant eux, au delà du champ de trèfle, au delà du mince taillis qui servait de frontière au champ de trèfle, dans le pré long qui faisait la coque de navire entre deux coteaux, ils voyaient la perche plantée et les trois oiseaux, le coq vert, les guetteurs écarlates, qui battaient de l'aile au passage du vent d'été. Il était doux, le vent de la veille de la Saint-Jean ; l'été jeune s'amusait à chasser les nuages, pas plus gros qu'un drap déplié, et qui fondaient dans l'azur ; un petit souffle seulement descendait jusqu'à terre ; il remuait la pointe des arbres et donc les plumes du papegay. Le bonhomme voyait cela, quand il s'interrompait de manger, pour lever le gobelet, le menton, et les paupières par surcroît, et boire une lampée de bière. Mais il ne riait pas.

— Grand père, je ne connais pas bien toutes les règles du jeu de l'Arc, mais je croyais, on m'avait dit, que, le jour du tir du Roi, on ne met qu'un seul oiseau sur la perche : le coq.

— Tu as raison, petite, et les camarades ne manqueront pas de me reprocher d'avoir manqué aux usages. Ils ne s'en iront pas sans avoir tiré leurs flèches, parce qu'ils m'aiment bien. Après, ils comprendront. J'ai mon idée.

Comme il ne disait point quelle était son idée, Claire ne voulut pas l'interroger plus avant. Elle regarda tout au loin.

— Dommage, dit-elle, que la nuit approche : on voit, ce soir, par-dessus les moulins!

— Il n'y a plus de moulins, ma petite.

— Oh ! regardez « l'allau » !

Demeester ne chercha point dans le ciel, pour apercevoir un halo. Il était Flamand, et ce mot-là, pour lui, signifiait un saule. N'était-ce pas le même mot, et un mot magnifique, qui

rappelle l'écartement des branches de cet arbre court de tronc, et leur déploiement en éventail ? Vers la vallée de la Marque, éclairée encore des derniers rayons du soleil, le vieil archer eut vite découvert ce qu'admirait l'enfant : un saule traversé de lumière rouge, et qui faisait la roue.

— C'est peut-être la couronne du Roi, ton grand père, que tu vois là-bas; dans une minute, elle aura disparu. Enlève les assiettes, Claire, enlève la caisse de bois : moi, je fume une pipe, et puis j'irai dormir.

Il disait cela, selon sa coutume, assez durement. Et cependant, au fond de son cœur, il pensait : « C'est mignon, une petite comme la mienne, et c'est bien conservé. A la fabrique, ça serait déjà perdu. »

Pendant un quart d'heure, il entendit le bruit de la faïence et des verres que la jeune fille emportait, et qui se heurtaient dans sa main, puis le même bruit lointain, quand elle lava la vaisselle et qu'elle serra dans l'armoire les verres, les assiettes, les plats essuyés et luisants. Lorsqu'elle faisait le ménage, Claire s'attardait à « mettre de l'ordre », comme elle disait. Depuis qu'elle habitait chez son grand père, elle en avait fait des progrès! Les aïeules brugeoises l'eussent avouée déjà pour une bonne apprentie ménagère, attentive aux coutumes que lui avaient enseignées M^lles^ Fleurquin : féroce contre la tache, offensée par la déchirure, prompte et tenace dans le fourbissement, observatrice des beaux alignements et capable de jouir, comme d'un objet d'art, des fulgurances du cuivre et du reflet modeste de l'étain. Elle montrait même, à présent, plus de goût pour le ménage que pour la couture. Cela fut cause qu'elle ne revint qu'après longtemps sur le perron de la maison neuve. Elle y trouva son grand père toujours songeant. L'ombre était sur les champs, non pas noire, mais légère, mêlée d'un reste de jour. Les nuits de la fin de mai ne sont qu'un crépuscule. Le vent n'avait plus de force. Les pointes d'arbres demeuraient droites, au delà du champ de trèfle, le long de la ligne qui déclinait vers les vallées ; la couleur des feuillages était seulement devenue sans éclat, d'un gris bleu et brouillé. Les lointains de la Marque dormaient dans un peu de brume.

La nuit vint. Le tisserand et sa petite-fille, inquiets, l'un et l'autre, de ce lendemain dont ils ne voulaient rien se dire, se retirèrent, elle dans sa chambre, lui dans son réduit au-

dessus de l'appentis, mais ne purent fermer les yeux. Au petit jour, après un si long débat, Demeester n'avait pas changé d'idée : dans quelques heures, il ne serait plus roi, et il ne serait pas empereur.

Ah ! sans doute, il y tenait, à ce titre de roi ! L'échanger contre celui d'empereur, c'eût été sa meilleure ambition, et sa dernière. Il aurait pour concurrents, le lendemain, des archers bien adroits, bien exercés, tous plus jeunes que lui. Mais il les valait; même pour la vigueur, il pouvait lutter : ne l'avait-on pas vu lancer, quatre fois de suite, au dernier tir, des flèches de 85 centimètres, ce qui suppose, quand on se sert d'un arc pareil à celui d'Alfred Demeester, une force dans les bras de plus de 40 kilos? Il avait des chances de gagner; il en avait de très grandes : seulement, la nuit précédente, tandis que Claire dormait, il avait pris enfin une résolution. Laquelle? se laisser battre. Il s'arrangerait pour montrer à tous qu'il était battu parce qu'il le voulait bien. Mais, maintenant, il se l'était juré à lui-même : les compagnons du noble jeu n'auraient pas plus longtemps, à leur tête, le père d'Adéline Leleu, une femme de rien. Certainement, ils s'étaient montrés discrets, les archers de la Belle Aventure, des amis, des gens qui savent vivre : pas un seul n'avait fait une allusion directe à la conduite d'Adéline. Une simple variante dans la formule par laquelle ils le « bonjouraient », et le roi avait compris. Autrefois, quand ils le rencontraient, la plupart disaient :

— Sire, comment vas-tu ? Et tes filles aussi vont bien ?

Depuis les événements que la chronique verbale avait annoncés et commentés, parmi les ouvriers de l'usine Lepers-Hooghe et bien au delà, trois fois au moins, l'un ou l'autre des compagnons de l'Arc avait demandé à Alfred Demeester :

— Tu vas bien, Sire, et ta petite-fille aussi ?

Le souvenir de la mère était passé sous silence ; on ne connaissait plus l'épouse adultère ; à sa place, on mettait l'enfant. Merci, messieurs ! Le grand père savait ce que parler veut dire. La leçon était donnée par des hommes dont aucun n'était un moraliste difficile. Ils avaient horreur de cette lâcheté d'une femme abandonnant son mari malade; vaguement, au fond de leurs âmes, ils avaient craint, peut-être, que l'exemple ne fût contagieux, et le salut d'amitié s'était modifié : « Tu vas bien,

Sire, et ta petite-fille aussi? » On supprimait les deux filles en raison de l'impossibilité de n'en supprimer qu'une. Eh bien! soit, l'un des meilleurs archers qu'on eût jamais vus, dans Roubaix, se retirerait. Aucun éclat, pas de démission motivée : l'échec. Il aurait pu être, comme d'autres, prud'homme, ou président d'une société de secours mutuels. Il avait préféré, naguère, exceller dans le jeu antique de l'arc. Depuis près de trois ans, il était roi. Au moment où il pouvait devenir l'un des chefs du jeu dans toute la Flandre, empereur écouté, photographié, invité même au delà de la frontière de France, il renoncerait à tout.

Alfred Demeester souffrait de la résolution qu'il avait prise, et, selon sa coutume, il voulait souffrir seul. La journée de demain, comme il eût voulu l'empêcher de venir si vite! Ce qu'il avait gagné d'honneur, il allait le perdre. Un général, la veille de sa retraite, n'est pas plus triste qu'il n'était. Le vieil homme avait laissé ouverts les volets du réduit où il couchait. Le premier quartier de la lune lui servait de veilleuse.

Comme toujours, en méditant sa peine, il avait retrouvé le passé. Pourquoi la honte était-elle venue dans sa famille, à lui? Pourquoi avait-elle diminué son nom, à lui, brave homme, qui, en près de quarante ans, n'avait pas manqué plus de vingt fois à faire sa journée de travail? Par moments, il parlait tout haut, comme s'il exposait sa défense, devant les camarades de la Belle Aventure.

« C'est pour vous que je le fais! Pour vous que mes flèches n'iront pas droit au ventre de l'Oiseau Roi! »

Il les voyait, tous les compagnons, dans la mansarde basse, aux murs inclinés et plâtrés, où il n'y avait que lui, couché dans le lit à couverture rouge, et ses vêtements bien pliés sur une chaise, et la petite armoire, près de la fenêtre, touchant la table de toilette, la cuvette, le pot à eau, et un brin d'œillet que Claire avait mis là, pour réjouir soixante années de patience.

« Non, pas plus de vingt jours sans aller à l'usine, mes bons amis. Encore, je peux dire que, la moitié des fois, c'était pour cause de maladie. Mes deux métiers m'ont usé, mais, moi aussi, je les ai usés, et nous sommes quittes : je les ai fait reluire, avec la peau de ma main, les poignées d'acier qui clinchent et qui déclinchent! Vous n'avez qu'à demander à les voir, chez Lepers-Hooghe!

« Quand je me suis marié avec Anna Vermeulen, dont je ne serai jamais consolé, je n'ai pas voulu la laisser travailler à l'usine. Elle aurait consenti, la brave ! Moi, je ne voulais pas. Je lui disais : « Tu es pour le mariage, pour pouponner, raccommoder et apprendre à nos filles à te ressembler ! »

« Mes filles ! il n'y en a qu'une qui a ressemblé à la mère, et encore elle n'a pas d'enfant, celle-là. Élevées de même, chéries de même, qu'est-ce qui leur a manqué ? La mère, partie trop tôt, pour moi et pour elles. Allez donc surveiller des filles qui grandissent, si vous n'êtes pas leur mère ! Nous autres, les hommes, quand nous avons passé neuf heures et demie hors de la maison, qu'est-ce que nous savons de leur cœur ? Pourvu qu'elles nous embrassent, nous les croyons bonnes ! La mère se défie plus. Elle a des yeux qui devinent ; les nôtres ne font que voir, et encore pas tout.

« Je me souviens que j'avais acheté deux potées, — ma foi à peu près dans le même temps de l'année où nous sommes, — pour les mettre sur la fenêtre de la grande chambre, du côté de la courée. Mes filles croyaient que je voulais faire le faraud, ou peut-être que ça me réjouissait de respirer l'odeur de la giroflée et celle de la jacinthe. Au vrai, j'avais seulement l'idée de fleurir la chambre de ma défunte, en souvenir de la giroflée surtout, qui plaisait à Anna. Je les avais arrosées une fois. J'ai oublié de recommencer. Quand j'ai vu qu'elles se fanaient, je leur ai donné de l'eau, tant que j'ai pu : mais ça n'a réussi que pour une. La giroflée a repris du cœur, la jacinthe rose a péri.

« Adéline, depuis longtemps, pour moi, elle est comme morte. Quelquefois même, je voudrais que ce fût vrai. Les amis de la Belle Aventure ne la jugent pas autrement. J'en ai vu qui détournaient la tête, lorsqu'un jeune racontait, devant moi, l'histoire d'une femme qui avait quitté son mari. Qu'auraient-ils donc fait à ma place, soit Witendal, soit Van Damme, soit Arthur Vincke, l'Empereur, que j'ai invité au tir de demain, soit Apollinaire Hutsebaut, un homme qui vaut mieux que moi, c'est sûr, pas comme archer, comme homme ?

« Marthe Fleurquin, elle aussi, vaut mieux que moi. C'est une femme de piété. Mais elle est disposée à prêter aux autres une once de ses vertus ; pour un mot, pour une larme d'Adéline, elle lui pardonne, et veut que j'en fasse autant ! Que non

pas! Je suis plus défiant qu'elle. Elle assure qu'Adéline travaille : je voudrais voir ça! Elle m'écrit une lettre; elle a l'air de me conseiller et de vouloir me commander même. Non pas! Le temps n'est pas venu! Dans un an, si elle est encore aussi satisfaite de sa locataire, on verra, on étudiera... Alfred Demeester sera dur à convaincre, mais enfin, tous ces gens qui me parlent de religion, comme s'ils s'entendaient pour me persuader, Marthe Fleurquin, Hutsebaut, et jusqu'au petit apprenti de la place Saint-Jean-Baptiste, finiront peut-être par avoir raison. J'examinerai le procès, moi, Demeester. Une seule chose est sûre : je ne peux plus supporter la pitié de mes amis. Ils m'appellent encore « Sire », à cause de mes flèches qui sont bonnes, mais cela leur coûte. Demain, ils m'appelleront de mon simple nom, ils diront comme avant, comme aux jours où j'avais encore de la jeunesse : « Demeester, te voilà? » Je ne serai plus roi demain, mais les jaloux parleront moins. »

Est-ce bien « demain » qu'il fallait dire? Le tisserand rejeta le drap de son lit, et s'approcha de la fenêtre. Le jour naissait déjà dans le ciel, où il n'y avait aucun nuage pour recevoir la lumière : la terre ne savait rien encore de lui. Rien ne luisait, pas même la pointe des arbres; les maisons dormaient; le trèfle, courbé sous le poids de la rosée, n'était qu'un tapis d'ombre molle. Au-dessus du pré, le tisserand aperçut les oiseaux de la herse. Ils ne bougeaient pas plus que les oiseaux vivants. Il dit alors :

— Oiseau-Maître, si j'avais deux filles comme Mélanie, tu n'aurais pas beaucoup d'heures à rester là perché! Je t'abattrais de ma première flèche!

Il eut un grand soupir, et commença de s'habiller. A cause du plancher neuf, qui criait, il prenait garde de demeurer sur les planches qu'il savait silencieuses. Claire dormait, — il le croyait du moins, — dans la chambre voisine. « Pauvre enfant, pensait-il, elle aura aujourd'hui une grande déception, et Mélanie aussi, et tous ceux qui m'aiment, s'il y en a, dans Roubaix! » Rien que d'y songer, il avait la main tremblante. « Faut pas me balafrer en me rasant, dit-il encore; je dois avoir bonne mine; les camarades, s'ils remarquaient une entaille dans la peau de mes vieilles joues, ne manqueraient pas de raconter que je n'ai plus la main sûre. »

Il sortit, au matin demi-clair, tandis que, matineuse elle aussi, et songeant à des choses qu'elle seule pouvait prévoir et qui ne tarderaient guère, la fille d'Adéline, Claire, dont les quinze ans sonnaient, prenait les chemins verts, et se rendait à la première messe de Hem.

Jusqu'à une heure après-midi, Alfred Demeester, aidé par des voisins, transporta dans le pré du tir des bancs et des tables; établit avec des cordes une enceinte réservée; dressa sur l'herbe, à douze mètres de la perche, un auvent de marchand forain, où les archers se retireraient, pour éviter les flèches retombantes.

A une heure, comme il mangeait un morceau, en hâte, dans la salle d'en bas, que Claire avait fleurie, la première invitée, la chère Mélanie, l'orgueil et la joie de Demeester, apparut au bas du perron. Elle arrivait avec un peu de retard; à la demande de Claire, elle s'était arrêtée à Roubaix, pour faire visite à Marthe Fleurquin. Mélanie, pour la fête du Tir du Roi, s'était mise en frais. Elle avait quitté le deuil. Elle portait une robe élégante. Le père, pour l'embrasser, remit la veste qu'il avait accrochée au dossier de sa chaise.

Mélanie s'assit près de lui. Elle vit promptement, à des mots qu'il ne disait pas, mais qui étaient sur son visage, — inquiétude, fatigue, tristesse, — que le père avait conscience d'être à une de ces heures de la vie qui sont pleines et débordantes de destinée. Il savait du moins qu'il n'était plus roi que pour deux heures. Et c'était là le commencement, après quoi personne ne pouvait rien prévoir. Claire servait, muette.

Il n'y eut pas de conversation suivie entre le père et Mélanie ; mais cette parole fut dite par le vieil homme, après qu'il eut fini de boire son bol de café :

— Mélanie, jusqu'à quand restes-tu avec nous?

— Je partirai vers six heures, et je ne puis faire mieux : je ne suis pas libre, mon cher père.

— Mélanie, tu m'assisteras, comme au jour de ma mort.

Sans comprendre, elle fit signe qu'elle l'assisterait.

Lui-même, il ne comprenait pas entièrement ce qu'il disait là; l'obscur pressentiment lui dictait des mots trop grands pour la minute où ils étaient dits.

Peu après, on entendit des accordéons qui geignaient en mesure. Ils devaient être sur la route, en haut de la « Mon-

tagne ». Que l'air d'été porte bien les chansons ! Ils soufflaient une marche, ou une danse. Quand ils tournèrent, pour descendre par le chemin de la Tribonnerie, Demeester les compta.

— Ils sont quatre, dit-il, et autant de tambours.

Les tambours, en effet, dès qu'on fut à bonne distance de la maison du roi, se mirent à battre et à rouler.

Plus de soixante archers les suivaient, tenant l'arc au poing gauche. Devant la barrière, ils s'arrêtèrent tous, mais bien peu de temps, car Demeester, en tenue du dimanche, s'avançait vers les archers de la Belle Aventure et les invitait à entrer chez lui.

Ils entrèrent. Presque tout de suite, le roi se trouva en présence du connétable Van Damme, homme puissant, d'ordinaire jovial, et dont la physionomie exprimait une vive contrariété. Laissant les autres traverser la salle à manger et pénétrer dans l'atelier, puis monter au premier étage, Demeester attira le connétable près de la fenêtre de la première salle.

— Qu'as-tu fait, Sire? dit Van Damme. Tu es notre ancien à tous, tu connais les règlements du jeu de l'Arc...

— Sans doute.

— Et, pour le tir du Roi, que vient-on de me dire? Que tu as garni la perche de deux guetteurs inutiles? Seul, le coq devait être perché en haut du mât!

— Il est reconnaissable! Ma petite-fille lui a fait des ailes vertes!

— D'accord. Mais la tradition exige un seul oiseau. Je ne peux pas ouvrir le concours, mon ami,... je ne peux pas.

Demeester lui prit la main, et répondit, avec un accent de supplication :

— Faites-le pour moi, monsieur Van Damme!... J'ai su ce que je faisais, et je devinais que vous seriez mécontent; mais ce n'est pas par caprice que j'ai mis les deux guetteurs au-dessous de l'Oiseau-Maître. Je vous expliquerai la chose, après le tir; vous la comprendrez même auparavant. Protestez, je le veux bien, et dites aux camarades que j'ai un peu perdu la tête.. Ça ne sera pas tout à fait faux. Mais, ouvrez le concours : les camarades ne viseront que le coq...

Le brasseur hésita. Il regarda, par la fenêtre, les groupes

d'archers demeurés dans le jardin, les curieux déjà nombreux dans le pré, les bancs et les tables, le mât avec la herse fleurie de plumes, et finit par dire :

— Si les chevaliers acceptent tes fantaisies, je ne m'y opposerai pas, Sire. Allons, il est temps d'ouvrir le tir. Viens!

Les chevaliers de l'Arc, le roi et Van Damme à leur tête, gagnèrent le chemin de la Tribonnerie. Bien que la distance fût courte, ils se formèrent de nouveau en cortège, les accordéons et les tambours en avant, qui jouaient une *Marseillaise*. En une centaine de pas, ils furent rendus en face du pré bas, où une petite foule attendait. Mélanie suivait le cortège. Claire seule avait demandé la permission de rester à la maison, qui ne pouvait, un jour pareil, demeurer sans gardien.

Mais, tout en haut du champ de trèfle, à l'endroit où la haie de la route cerne une maison de maraîcher, une femme guettait leur départ. Quand elle eut vu s'éloigner Mélanie et Alfred Demeester, elle descendit, lentement, sans quitter le bas côté du chemin, où l'ombre du talus et des ronces la protégeait. Arrivée devant le portillon, qui donnait accès dans le domaine du tisserand, elle se redressa. Elle était en deuil. A vingt pas de là, devant le perron, Claire l'attendait. Elle accourut, mit la main sur la sonnette, pour l'empêcher de tinter, ouvrit la barrière, et les deux femmes, en hâte, pénétrèrent dans la maison que M. Lepers-Hooghe avait fait bâtir pour le roi des Archers.

Celui-ci, au milieu des compagnons de la Belle Aventure, qui buvaient en attendant l'ouverture du jeu, faisait bonne contenance, non banale, ni faussement amicale, comme celle de tant d'hommes en quête perpétuelle d'un suffrage possible, mais attitude de vieil homme désabusé, courtois avec un peu d'effort. Il offrait une « jatte de café » aux officiers du jeu; il répondait, de la main, aux toasts que lui portaient des groupes assis autour des tables; il s'assurait que les curieux, venus des environs, jeunes gens, jeunes filles, alouettes au miroir, consentaient à se tenir en dehors de l'enceinte. Se dressant au milieu des archers, trois fois il se leva, et, de sa forte voix, cria :

— Tout le monde en dehors des cordes! Vous, là-bas! Et vous, rentrez!

Et « le monde » obéit.

A trois heures, les tambours groupés en haut du pré, par delà les aubépins, battirent pour annoncer le rassemblement. Autour de la perche, soixante-dix chevaliers furent, en peu d'instants, réunis. Le connétable se tenait adossé au mât, et Vincke était près de lui, non pour concourir, mais comme invité, et fidèle au rendez-vous que lui avait donné, naguère, Alfred Demeester. Le brasseur expliqua, avec l'aisance d'un courtier et l'ironie d'un lettré qui se met en frais, qu'il y avait manquement aux règles du jeu de l'Arc ; que lui, connétable, demandait aux archers de ne pas tenir rigueur au vieux roi Demeester, mais de commencer le concours immédiatement, les tireurs devant, bien entendu, s'abstenir de viser tout autre oiseau que le coq aux ailes vertes. Ils avaient tous leur arc serré contre la poitrine. Ils levèrent la main droite. La contre-épreuve ne signala pas un dissident. Le connétable cria :

— Écartez-vous ! D'abord, les trois flèches d'honneur accordées au Roi !

Alfred Demeester seul demeura à quelques mètres de la perche. Plus de deux cents personnes suivaient des yeux ses mouvements. Ce grand bonhomme aux moustaches blanches pencha le buste à droite, tourna la tête vers la pointe du mât, tendit son arc à fond, et, délibérément, comme un jeune, lança une flèche. Un guetteur tomba.

— Bravo ! crièrent les badauds le long des cordes.

Mais le cri d'un compagnon couvrit ceux des barbares

— Taisez-vous ! le Roi s'a trompé !

C'était un petit archer, un nouveau, qui disculpait le Roi, et maintenait la règle. Tous les anciens de la compagnie pensaient déjà : « Le Roi l'a fait exprès. »

Demeester reçut sa flèche, des mains d'un gamin, chasseur du jeu, coiffé d'un chapeau pointu en forte vannerie, la replaça sur la corde de l'arc, tira aussitôt, et le second guetteur écarlate, à l'extrémité de la traverse, vola, à plus de six pieds en l'air, pour retomber dans l'herbe.

Cette fois, personne ne pouvait se méprendre. L'adresse de l'archer était magnifique, son intention claire : il refusait d'être Roi ; il refusait donc d'être Empereur ! Vingt spectateurs l'interpellèrent. Plus de vingt archers, malgré l'ancienneté du tireur, et l'estime qu'on avait de lui, grognèrent leur étonnement, leur désapprobation, quelques-uns même leur indigna-

tion. Le connétable, sous l'auvent de toile, où il se tenait avec un groupe d'hommes, étendit les bras, pour demander le silence. Sa voix dut porter jusqu'à la maison nouvelle, jusqu'au verger de la ferme perdue sous les poiriers sauvages :

— Alfred Demeester, notre Sire, tu n'as plus qu'une flèche d'honneur à tirer. Je t'enjoins, au nom de toute la Compagnie, de viser l'Oiseau-Maître !

Le vieux Roi, pour la troisième fois, se courba en deux sur la droite, accrocha ses doigts à la corde, fit ployer si fortement l'arc que la pointe émoussée de la flèche, la grande flèche de 80 centimètres, touchait le milieu du bois. Il demeura ainsi un instant, immobile, dans le silence de tous. La flèche partit, elle effleura l'oiseau, et monta si haut, si haut, qu'on perdit de vue son talon et ses plumes enfoncées dans le bleu du ciel.

Cette fois, personne ne cria. Tous les spectateurs regardaient l'homme qui se redressait, grand, digne, sans un geste de dépit. Ce n'était pas un joueur qui avait perdu : c'était une sorte de héros, mais que nul ne comprenait. La tête haute, il se dirigea vers les archers qui se tenaient, face à la route, dans la partie la plus reculée du pré ; il passa près du connétable, sans que celui-ci lui adressât la parole ; il contourna plusieurs groupes de compagnons entre lesquels il n'était question que de lui, mais qui ne l'arrêtèrent pas. Il s'avança jusqu'à la corde de l'enceinte, au bout du pré opposé à la route. Là, quelqu'un faisait un geste : « Viens ! Viens ! » Il l'avait aperçu. Il allait. C'était Mélanie. Jamais il ne l'avait vue si blanche de visage, son Espagnole. Et, d'abord, il pensa qu'elle le plaignait.

— Eh bien ! dit-il, tu les entends ? Je ne suis plus Roi !

— Tu l'as voulu ainsi !

— Sans doute, et trois fois de suite ! Tu as vu le tir ?

— Oui, sans comprendre.

L'homme se mit à rire bruyamment, d'un rire mauvais, en regardant Mélanie.

— Oh ! tu n'as rien compris ? Tu sais pourtant plus de choses que moi ! Je vais te le dire ! Je n'ai pas voulu rester Roi, et devenir Empereur, parce que ta sœur Adéline me fait honte !

Mélanie, d'un geste, l'empêcha de continuer.

— Père, ma sœur Adéline est chez toi !

Il aurait reçu, dans le milieu du front, la flèche qu'il venait

de lancer au coq vert, qu'il n'aurait pas été plus étourdi par le choc. Après un moment, il dit, avec effort :

— Chez moi ? Adéline ? Elle vient me quêter ? Comment le sais-tu ?

— Je l'ai aperçue devant la maison.

— Alors, elle vient pour me prendre Claire ?

— Oh ! non !

Il s'emporta, et vingt témoins éloignés purent l'entendre :

— Dis vite, dis vite, puisque tu sais ! Que veut-elle, ta sœur ?

— Son pardon, j'en suis sûre !

Il secoua la tête, comme ceux qui sont décidés, et qui ne veulent pas.

— Je ne lui donnerais pas un sou, à cette fille-là, et c'est beaucoup plus que de l'argent, le pardon ! Va lui dire de s'en aller !

Il épiait, dans les yeux sombres de Mélanie, et sur ses lèvres fermes, les mots qu'elle allait répondre. Elle dit :

— Viens toi-même, père ! Elle est chez toi !

Elle était si calme, si bien maîtresse d'elle-même, qu'elle lui en imposa.

— Tu as raison. Je vais. Tu me suivras. Je te le redis, Mélanie : assiste-moi !

Déjà, il se détournait. Il tendit son arc à un ami rencontré au passage, et, prenant la traverse, coupant droit devant lui, par une brèche de la haie, pénétra dans le champ de trèfle.

A grandes enjambées, il remonta vers son jardin et vers les murs de chaux blanche. On ne voyait personne aux fenêtres. Mélanie suivait à peu de distance. Il ne l'entendait pas marcher. La colère le tenait encore. Comme un jeune, il monta les marches du perron, traversa la salle de devant, s'arrêta sur le seuil de l'atelier.

Elle était là, et ce fut elle qu'il vit d'abord, en deuil, assise entre les deux métiers de Claire Leleu, toute penchée en avant, les bras étendus et rapprochés. Elle pleurait. Demeester ne s'attendait pas aux larmes. La physionomie de Claire Leleu le surprit encore plus. Debout dans le passage, près d'un de ses métiers à lui, Demeester, la jeune fille se tenait droite et immobile. Elle avait entendu venir le grand père. Elle le savait là. Elle ne le regardait pas. Elle regardait sa mère, et elle avait l'air d'une petite justicière. A qui en avait-elle ?

Le maître de la maison nouvelle appela :

— Adéline?

La femme ne bougea pas, Claire non plus.

— Adéline, va-t'en de chez moi!

La femme ne répondit rien. Une voix jeune répondit à sa place :

— Elle est à mon métier, c'est moi qui l'ai mise là!

— Chez moi!

— Chez nous!

Et Claire regarda le tisserand. Elle avait sa décision toute prête, assurément. Ses yeux, grands ouverts, disaient : « Si vous la renvoyez, je pars avec elle! » Elle voulait sauver la coupable! Elle était contre Demeester! Elle invoquait le droit d'asile, chez le grand père! Stupéfait de l'audace, il appuya la tête de côté, sur le chambranle de la porte, et demeura un moment muet, les paupières fermées. Une pensée rapide traversa son esprit : « Comme elle me ressemble, cette petite! Elle est fière! » Mais cela ne menait à rien. Il ne savait que décider.

Alors, un secours lui vint. Mélanie, ayant suivi Demeester, se tenait derrière lui, dans la salle d'entrée, tout près. Elle se pencha, lui toucha le bras, et dit, tout bas :

— Père, elle a tant de peine! Ne la chasse pas!

Il n'eut pas l'air d'entendre. Mais tous les traits de son visage et les cordes de son cou se tendirent, à cause de l'effort qu'il faisait pour se dominer. Il avança de trois pas, dans l'atelier, jusqu'à toucher Claire, qui ne bougea point. Et Adéline était près de lui, à droite, couchée sur le métier, attendant la sentence, et n'osant regarder ni sa fille, ni son père.

Demeester finit par lui dire :

— As-tu été assez gueuse, Adéline?

Il avait retrouvé sa voix et son air de commandement.

La femme releva légèrement la tête, puis la rabaissa, mais on ne vit pas son visage. Cela signifiait : « Vous n'avez pas tort, je suis gueuse, de toute manière je le suis. »

— As-tu fini de faire ma honte?

La femme, très lentement, refit le même geste. Sa fille ne put supporter cette vue. Elle passa entre son grand père et Adéline, rapidement, sans plus regarder l'un que l'autre, sortit de l'atelier, ne s'arrêta point à côté de Mélanie, immobile sur le seuil, et monta l'escalier. Dans le silence, on entendit son

pas sur les marches, puis, dans sa chambre, où elle se réfugiait, ayant mis toute la maison entre elle et la douleur de deux êtres qu'elle aimait.

Demeester reprit :

— Adéline, on prétend que tu travailles à présent? Je n'y crois guère. Veux-tu que j'en sois sûr?

Cette fois, la femme répondit :

— Oui.

— Ote tes mains de dessus tes joues : tu ne verrais pas pour ouvrer!

Elle enleva ses bras de dessus le métier.

— Mets-toi debout!

Elle se redressa.

— Écarte-toi de l'outil, à présent!

Quand il la vit obéissante, debout, les yeux encore baissés, il s'émut, et sa voix faiblit :

— Fais attention, Adéline : c'est du 120 fils au pouce, c'est lourd, ça peut casser; la façon est en conséquence.

Alors, lui-même, il étendit la main pour « clincher » la commande du premier métier; il fit trois pas, et « clincha » la commande du second, et les battants se mirent à battre, les navettes à courir, les nappes de trame à s'élever et à descendre.

— Je jugerai ce soir si tu sais encore travailler, dit le tisserand.

Au même instant, du champ de tir, là-bas, un bruit confus et fort arriva : des applaudissements, des mots qui se heurtaient et roulaient pelotonnés. Puis, beaucoup de voix s'étant mises à l'unisson, le cri des archers éclata dans l'atelier de la maison nouvelle :

— Vive le Roi! Vive Van Damme!

Demeester courut au bas de l'escalier.

— Claire, où es-tu?

— Dans ma chambre! répondit la jeunesse.

— Le coq est abattu! Va tout de suite dans ma soupente! Ouvre mon armoire!

— Oui, grand père.

— Derrière les draps de mes noces, il y a mon collier d'argent.

— Je sais!

— Apporte-moi mon collier; je vais saluer le Roi nouveau : il le faut!

Ce fut elle, la petite aux yeux couleur d'aigue-marine, et

qui brillaient de larmes, ce fut elle qui tendit au Roi déchu le collier qu'il ne remettrait plus. Il le prit dans ses deux mains. Les anneaux étaient plats et luisants, car, deux fois l'an, Demeester fourbissait chaque maillon. Il tenait son trésor dans la corbeille de ses dix doigts, et il le considérait, en sortant de la maison, en marchant vers le pré. On ne le vit pas, ou bien on ne devina pas ce qu'il allait faire. De toutes parts, les tireurs, ayant au poing gauche, et touchant leur poitrine, leur arc détendu, s'assemblaient autour du vainqueur, le grand Van Damme, qui riait sans paroles, au milieu de leurs cris. Van Damme donnait sa main droite à toutes les mains tendues, sans savoir à quelle tête elles étaient rattachées. Les habitants des maisons voisines, les jeunes tout au moins, et quelques femmes parmi, s'approchaient du pré des archers, dépassaient les piquets et la corde de l'enceinte réservée aux tireurs. Ils cherchaient à distinguer le Roi dans tout ce paquet de joueurs que nouait la chance de l'un d'eux. C'était le nouveau règne, tout de suite dur à l'ancien. Demeester, pourtant, s'avançait, les deux mains tisserandes formant la coupe et remplies des anneaux de la belle chaîne d'argent et des vingt médailles qui l'ornaient, chacune portant le nom d'un Roi de l'arc. Personne ne signalait sa présence. Il avait fait déjà la moitié du chemin, que nul n'avait prêté attention à ce dernier courtisan de la victoire du connétable. Qui le verra le premier? Un étranger, le petit gars du fermier de la Fontaine, rejeté hors du groupe tumultueux que formaient les admirateurs de Van Damme, et qui, désespérant d'approcher du vainqueur, s'était assis, au loin, sur l'herbe, et tourné de dépit vers la pente du champ de trèfle, vers la brèche par où venait d'entrer Demeester.

— Oh! regardez! regardez! Le Roi d'hier!

Trois archers, par-dessus l'épaule, cherchèrent du regard le point d'où partait la voix de l'enfant, puis dix, puis cinquante, et, la pelote humaine s'étant ouverte, une double haie d'hommes s'établit, s'allongea vers le tisserand, le reçut, et les premiers de ces deux ailes, ne sachant comment accueillir celui qui arrivait ainsi, portant la chaîne dont il n'avait plus le droit de se parer, trouvèrent les seuls mots d'amitié qui convinssent : « Pauvre vieux! Pauvre vieux! »

Lui, il ne répondait à aucun, il ne semblait pas les reconnaître, il avait les yeux fixés en avant, au-dessus d'eux, sur la

pointe du mât, d'où le coq était tombé. Il avait grand air. Il tenait bien serré le collier, que les poussées de la foule et les secousses de la marche auraient pu faire échapper de ses mains; plusieurs mailles, étincelantes, et plusieurs médailles pendaient au-dessous de ses bras tendus. Personne ne lui dit : « Sire ». Mais personne ne vit la lueur d'une larme au coin de ses paupières. Il parvint ainsi jusqu'au mât de tir, et jusqu'au connétable de la compagnie de la Belle Aventure, le nouveau Roi, qui se tenait debout, joyeux de la réussite de la partie de campagne, content de la popularité dont il recevait, une fois de plus, le témoignage. Le roi Van Damme avait, à sa gauche, le bel empereur de Mouvaux, et derrière eux, entourant le mât, plusieurs des anciens étaient groupés. Tous étaient animés et joyeux. Mais quand Demeester s'approcha, et quand il fut tout près, le sourire se rétrécit et s'effaça de toutes les joues, rebondies ou plates. L'amitié des compagnons plaignait le roi déchu. Alors, Alfred Demeester, entr'ouvrant les mains, et regardant bien en face le brasseur de bière, dit :

— Sire, je rapporte le collier, je n'ai plus droit de le garder : le voici.

— Mon pauvre Demeester, répondit le connétable, tout le monde s'attendait à te voir devenir empereur, comme mon voisin, notre invité. On dirait vraiment que, si tu n'as pas réussi, tu l'as fait exprès.

— Ça se pourrait, Sire.

Les témoins se multipliaient autour du mât, et avançaient la tête.

— Tes deux guetteurs, Demeester, tous deux abattus ! Deux flèches admirables et inutiles!

Demeester hésita un moment. Le besoin de conserver son renom de bon tireur le fit vaincre sa honte, et il reprit :

— Pas inutiles : elles m'ont délivré !

— Et de quoi donc ?

— J'avais une fille qui faisait parler d'elle... Je ne pouvais plus rester le Roi... Vous auriez pensé : « Eh bien ! et l'honneur, père Demeester ? »

Des voix grondèrent :

— Mais non ! mais non !

— C'est pour ça, mes amis, et pas pour autre chose, que j'ai manqué le coq !

Il vit bien, à la gravité des visages, à l'expression des yeux, tout pleins d'estime et d'amitié, que les compagnons de l'Arc approuvaient sa conduite. Quelques-uns même, des têtes grises, opinèrent à demi-voix : « Tu as eu raison, vieux. » Demeester leva le collier aux médailles un peu plus haut.

— A présent, connétable Van Damme, vous êtes Roi ! Mettez le collier à votre cou !

Le nouveau Roi prit le collier, et, se redressant, parut plus grand encore que d'ordinaire, la poitrine enlacée d'anneaux et de médailles, la figure joyeuse, la face en plein soleil. Des applaudissements éclatèrent encore, mais ils furent plus discrets que si Demeester n'avait point été présent. Et, tout de suite, des mains se tendirent vers celles de l'ancien Roi. Il se sentit revigoré, puis il s'écarta du Roi, de l'Empereur, de la perche, de ceux qui se tenaient autour. Alors seulement les acclamations reprirent ; il y eut un défilé devant le Roi de l'année, et devant Arthur Vincke, qui se tenaient accotés à la perche, l'un énorme, l'autre beau, tous deux hardis. Il y avait de l'excès, de la bière et de la chaleur d'été, dans cette joie des vivats, des gestes et des regards. Le vent souffle fort autour des cathédrales. Eux, les gagnants du jeu, ils contemplaient le cortège avec le même sourire bon enfant. Les chevaliers des vieilles guildes flamandes auraient reconnu ce contentement amusé des vainqueurs, et la fierté de ceux qui les saluaient.

Alfred Demeester s'était retiré, tout en haut du pré, d'où il voyait mieux sa maison. Assis à l'ombre d'un aubépin, il regardait vaguement les premiers groupes de spectacteurs, qui se retiraient du pré et prenaient le chemin de la ville. Il observait attentivement, au contraire, le jardin, là-bas, où personne ne se montrait, les fenêtres de chez lui, celle de l'atelier surtout, qui demeurait fermée.

Un petit gars passait, derrière la corde du champ de tir. Demeester l'appela.

— Petit, mon cœur sonne si dur dans mon beffroi, — et il se touchait la poitrine, — que je n'entends que lui. Écoute bien, et dis-moi si l'outil travaille toujours ?

Un jeune rire lui répondit :

— Parbleu, monsieur Demeester, il n'arrête pas, même une petite minute !

La confirmation de ce que disait l'enfant, il la reçut d'une

femme qui passait là, elle aussi, et qui, reconnaissant le maître de la maison blanche, lui dit, moitié riant, et moitié grondeuse :

— On travaille donc chez vous le dimanche, monsieur Demeester ?

— Non, madame, non : c'est une de mes filles, qui a voulu essayer le nouveau métier de Claire. Elle s'amuse.

Il rougit du mensonge. La femme s'éloigna. Peu après, il eut le sentiment qu'une autre créature se tenait derrière lui, et l'entourait d'une attention passionnée. Il se retourna, et se leva aussitôt. C'était Mélanie, fidèle, qui ne l'avait point quitté du regard, depuis que son père était entré dans cette foule, portant le collier royal.

— Mon père, dit-elle, je dois partir tout à l'heure. Je ne puis pas retourner à la maison. Mais toi, pourquoi n'y retournes-tu pas?

— Quand tout sera fini, et que j'aurai donné un coup de main aux voisins, et que ta sœur aura fait son travail.

— J'espère que tu pardonneras ! Je ne cesse de penser à cette pauvre, et à ce que tu lui diras.

Il ne répondit pas tout de suite. Il avait son air triste de vieux travailleur qui n'est pas à sa tâche habituelle.

— Mélanie, tu m'as bien conseillé déjà. Réponds-moi encore : quand on n'a pas confiance en ceux qui demandent pardon, est-ce qu'on peut pardonner?

La belle Espagnole-Flamande, toujours prompte à la riposte, et si nette de pensée et de regard, répondit :

— Quand Dieu nous pardonne, c'est souvent comme cela qu'il le fait!

Alors il l'embrassa, par-dessus la corde tendue, et elle le quitta.

Le jeu prit fin. Les archers ne demeurèrent dans le pré que le temps de boire un verre de bière. Plusieurs, ceux qui le cherchèrent, vinrent serrer la main de l'ancien Roi. En paquets inégaux, la pointe de l'arc dépassant les chapeaux, il les vit s'éloigner par le chemin de la Fontaine, ou par celui qui monte et tourne autour du champ de trèfle : tous vers Roubaix. Il ne resta, sur la longue bande d'herbe, que les cabaretiers occupés à rapatrier les tables, les bancs, les verres et la vaisselle, et des curieux, venus de la ville, eux aussi, et qui ne faisaient rien. Deux hommes de la ferme aidaient Alfred

Demeester à déplanter le mât, à détacher la herse, à transporter l'abri des tireurs jusqu'au chemin pavé. Il fallut ensuite du temps pour remettre en état le terrain. Fatigué, plus triste qu'à la première heure, Alfred Demeester passa la manche de sa chemise sur son visage en sueur, remit sa veste, qu'il avait quittée pour le travail, puis se tourna vers la maison. Cette fois, il entendit les battants des métiers, car le pré était vide, et l'air du soir ne portait point d'autre bruit.

— Allons! dit-il, ce que je ne pouvais faire, je le pourrai peut-être à présent.

Il s'achemina sans hâte par le pré, puis par le champ de trèfle, vers les métiers qui continuaient de tisser la pièce de 120 fils au pouce. Des nuages s'assemblaient.

Une marche, deux marches, trois marches. Sans faire plus de bruit qu'un charmeur d'oiseaux, il entra dans la « salle de devant ». Claire sortait justement de la cuisine, qui était au delà, et elle portait deux assiettes. Voyant le père qui montait les degrés du perron, elle s'arrêta et demanda, du regard et de la tête inclinée vers la table : « Dois-je mettre trois couverts? » Le tapage des métiers emplissait la maison. Demeester réunit ses deux mains en cornet, pour n'être entendu que de la petite.

— Ta mère a-t-elle travaillé tout le temps depuis qu'elle est ici?

— Tout le temps.

Il consulta sa montre.

— Ça fait deux heures et demie. C'est bien. Laisse-la continuer.

— Tu souperas avec moi, grand père?

— Non, je n'ai pas faim.

— Je suis comme toi, répliqua Claire : je ne pourrais manger.

Le grand père, s'étant avancé, se pencha vers l'oreille de Claire :

— Je monte dans ma chambre. Ne dis rien à ta mère, absolument rien! Lorsqu'elle aura fini d'ouvrer, viens me prévenir. Et, puisque tu fais des prières, fais-en une : c'est le moment.

Claire se retira dans la cuisine. Le tisserand gagna sa chambre, et se jeta tout habillé sur son lit. Aux murs de la maison, la lumière décroissait. Le ciel, les arbres, les champs, les

chemins s'endormaient dans la paix, la journée étant accomplie. Il semblait que le travail fût achevé pour toute la campagne. Mais le métier d'Adéline faisait toujours son bruit de battoir.

La jeune fille, assise près de la fenêtre de la cuisine, avait replié et posé sur ses genoux une chemise de nuit, tirée de l'antique et mince réserve de la maison. Elle refaisait, au point d'épine, avec du fil rouge, la petite broderie ornant le col et les poignets, et que le temps et les lavages avaient, par endroits, rompue. Personne ne lui avait donné la permission de prendre ainsi un bien de famille, une pièce de lingerie de l'ancien trousseau de la grand mère Demeester. Elle se sentait imprudente, et, si le grand père avait descendu l'escalier, elle eût vite caché l'ouvrage, de peur d'être grondée. Cependant, ne fallait-il pas préparer quelque chose pour la nuit, si, par bonheur, la mère recevait la permission de coucher à la maison? Une autre inquiétude, la vraie, la tenait attentive. Deux fois le métier s'était arrêté, puis s'était remis à battre. Minutes d'angoisse, avant-coureuses de ce moment qui allait venir, où Adéline, à bout de forces, à bout d'ouvrage peut-être, « déclincherait » la commande; où elle sortirait de l'atelier; où ils se trouveraient réunis, là, tout près, sur le palier, le grand père, la fille, la petite-fille. Claire s'interrompait de piquer ses points d'épine; elle regardait vers les champs que l'ombre envahissait, tandis que, là-haut, le ciel très pur accueillait, dans un reste de jour, le croissant de la lune qui montait entre les arbres. Elle regarda l'heure. Il était huit heures dix. Elle jeta, sur la chaise, la toile blanche brodée de rouge, et, sans plus de bruit que n'en faisait la chatte, grimpa « dans la chambre de grand mère », qui ouvrait sur le palier, en face de celle où couchait le tisserand.

Presque aussitôt, elle entendit le bruit du commutateur que sa mère tournait. Les métiers avaient cessé de battre. En même temps, la porte de la chambre d'Alfred Demeester fut ouverte; le palier se trouva éclairé : l'ouvrier attendait. Et en effet, quelqu'un marcha, en bas, dans la pièce de devant, traversa la cuisine, s'arrêta au pied de l'escalier.

— Monte, Adéline! dit le père.

Elle obéit; mais, soit fatigue, soit peur d'être chassée, après l'aumône d'un peu d'argent ou d'un souper pour son travail, elle s'arrêta avant d'arriver au palier, et, se tenant à la rampe,

quatre marches plus bas, leva la tête vers le père, car elle ne regarda pas son enfant, qui était là, mais le père seulement qui allait tout décider, la misère, la fuite, la mort peut-être, ou bien le reste qu'elle n'imaginait pas.

Adéline avait retiré son chapeau, pour tisser : on voyait les mèches blondes de ses cheveux en désordre, et il y avait des sillons blancs parmi : on voyait son visage encore rose, mais épaissi et vieilli, et ses yeux qui cherchaient le juge, là-haut, sur le palier, et qui n'avaient d'autre expression que celle de l'attente effrayée.

Alfred Demeester la considérait sans tendresse. Dans ces yeux grands ouverts, qu'éclairait violemment la lumière électrique de la soupente, et qui ne se détournaient plus, il lisait la vie d'Adéline, bien des images vilaines, qu'elle se rappelait en cet instant même, comme s'il lui eût ordonné de se confesser à lui ; il lisait aussi l'extrême détresse de cette femme, et l'espèce de désespoir qui la prenait, à demeurer ainsi, toute nue de conscience devant lui, et sans qu'il lui adressât un seul mot, de sorte que dans le même moment, lui, le père, et elle, l'enfant misérable, ils eurent chacun de grosses larmes au bord des paupières.

Ni lui, ni elle, ne songèrent à les empêcher de tomber. Mais le père se résolut à parler. Toute la maison, toute la nuit écoutait :

— Qué que tu demandes, Adéline?

— Tu m'as dit de monter après le travail, père, et me voilà.

Il reprit, plus fortement :

— Tu as ouvré trois heures sans te déranger aucunement. C'est bien. Qué que tu demandes?

— Je demande à coucher dans ta maison.

— Cette nuit?

— Non, mon père : d'habitude, si tu veux bien.

Il se tourna vers l'enfant, qui était toute droite en face de lui, et plus pâle que le plâtre du palier.

— Donne-lui à manger, car elle a bien travaillé.

Il s'arrêta encore un instant, parce que les mots qu'il allait dire lui coûtaient beaucoup.

— Ensuite, dit-il, tu la mettras coucher...

Il étendit le bras vers la chambre de droite :

— Dans le grand lit de sa défunte mère...

Alors, la femme monta les degrés qui lui restaient à gravir, et elle allait vers lui.

— Grand père, embrasse maman ! cria Claire.

Demeester l'arrêta d'un geste.

— Pas ce soir, dit-il, j'ai le cœur trop malade ! — Il dit encore : — Claire, demain matin, à la ferme, tu achèteras du lait pour trois.

On ne le vit plus. La porte de la soupente était refermée.

Adéline avait mis ses bras autour du cou de sa fille ; elle pleurait, sans plus rien dire, et elle entra ainsi dans la chambre de la grand mère, où il y avait encore, sur la commode, la couronne de mariée d'Anna Vermeulen, la couronne jaunie, qui était venue de Bruges, voilà trente-sept années.

Après minuit, Claire est rentrée chez elle. Les sanglots secouent encore sa poitrine. Elle s'est assise près de la fenêtre, qu'elle a ouverte toute grande, et l'air de la nuit douce, de la nuit de Saint-Jean d'été l'a ranimée. Pendant longtemps encore, elle a lutté contre le sommeil. Ses bras parfois s'abandonnent, sa tête s'incline, mais elle se ressaisit : elle a trop peur du passé qui va venir en rêve la torturer, elle le devine. Elle essaye d'imaginer l'avenir. Mais elle n'a guère d'imagination. Son avenir même est vite fini. Et que la fatigue est grande ! Deux heures sonnent à quelque église lointaine. L'odeur sucrée de la fleur de genêt a passé devant la fenêtre, un souffle l'a portée dans la chambre. Claire, au goût de ce printemps de la haie, a souri ; ses yeux se sont fermés, comme s'il faisait du soleil, et elle a dit à demi-voix : « Nous serons deux femmes pour ouvrer : ma mère et moi ; on se remplacera ; à nous trois, nous et le grand père, on en mettra ! on en mettra ! On gagnera vite la maison ! »

Puis, de la main droite, tendrement, elle a caressé les briques montantes qui encadrent ce paysage nocturne, cet air, ces étoiles, et elle a dit : « Maison, je t'aime. »

Le sommeil est devenu trop fort. Elle n'a pas eu le courage de fermer la fenêtre, elle est demeurée assise sur la chaise basse à grand dossier ; et Claire s'est endormie.

René Bazin.

OÙ EN EST LA BELLE ALSACE

1918-1928

I

LA RICHESSE ALSACIENNE

L'Alsace est une terre de royale beauté, de labeur, de lutte et de contrastes qui touchent parfois aux contradictions.

Étagée en couloir, du sud au nord, entre les Vosges et le Rhin, sur 200 kilomètres de long et quelque 40 kilomètres de large, elle constitue essentiellement une route, jalonnée par des carrefours ouverts sur les grandes directions de la vie économique, intellectuelle et spirituelle de l'Europe : situation privilégiée qui, la prédestinant aux échanges, a fait son originalité et sa fortune ; situation redoutable qui, la transformant en enjeu et en glacis entre des civilisations qui s'affrontent et se heurtent, a fait la complexité et le drame de sa vie ; elle en a connu le poids constamment alourdi, dès avant les jours où les légions romaines apportaient les claires conceptions méditerranéennes aux populations « certainement de race celtique, mélangées au reste des immigrations antérieures (1) » qui occupaient alors son sol.

Point de contact utile et nécessaire, mélange issu de diverses races et de diverses idées, elle n'est pas, en elle-même, un tout qui puisse se suffire.

Peut-elle transformer aujourd'hui en trait d'union ce triste privilège d'avoir été une zone d'invasion ?

(1) Rodolphe Reuss, *Histoire de l'Alsace*, p. 10.

Soumise à l'épreuve de brusques revirements, pays de soleil et de brouillard, de joie et de douleur, l'Alsace a pris l'habitude de se replier sur elle-même dans une sorte de fierté grondeuse, et de défendre ses coutumes et ses foyers où elle trouvait une sauvegarde pour sa sensibilité en même temps qu'une manière de s'adapter pratiquement à la vie. — Pouvait-elle faire autrement, puisqu'il lui fallait résister aux tourmentes ? — Elle y a apporté cette opiniâtreté vigoureuse, mais un peu rude, ce goût de l'opposition, cette habitude de la critique et de la discussion qui constituent encore quelques-uns des traits de son caractère. Elle s'arc-boute sur son sol et sur ses opinions.

Il est naturel qu'ainsi formée, elle accorde peu de crédit aux théories toutes faites, aux promesses, et qu'elle tienne avant tout à la réalité des choses. Riche par sa fécondité naturelle et par la ténacité de son labeur, éprise de bien-être, elle est, certes, fort éloignée de dédaigner les biens matériels qu'elle s'attache, au contraire, à multiplier de son mieux, mais tout en restant résolument fidèle à la pratique de ses conceptions religieuses qui font partie de tout son passé et de toute son ambiance. Ne constitue-t-elle pas l'une des grandes étapes dans cette vallée du Rhin que l'on avait baptisée « la rue des prêtres » ? Et la Réforme, tant allemande que française, n'y avait-elle pas fait entendre ses premiers accents ? Il serait, sans doute, erroné de parler actuellement à son sujet de « mysticisme » ; mais, non sans analogie avec les Flandres, plus encore qu'avec la Bretagne (spécialement en ce qui concerne l'attitude, le caractère et l'action du clergé catholique), un réalisme accentué et la pratique religieuse se trouvent unis, ici, dans les trois confessions, avec les traditions et les nuances propres à chacune d'elles (1). Ignorer en Alsace la vie religieuse et ses manifestations, se donner seulement les apparences de n'en pas tenir compte et de la menacer serait une folie qui conduirait aux plus graves mécomptes : une seule phrase d'une déclaration ministérielle (bien qu'elle n'ait pas eu pratiquement de lendemain), parce qu'elle constituait une provocation et un reniement, a suffi pour faire naître des inquiétudes qui ne sont ni oubliées ni pardonnées et une agitation grosse de conséquences.

(1) Dans mon village, entièrement catholique, dont la population (enfants compris) est de 1 100 habitants, on en compte 800 qui font régulièrement leurs Pâques.

L'Alsace n'a jamais oublié que, largement ouverte vers le nord et découverte vers l'est, elle avait également des portes vers le sud et vers l'ouest qui l'attiraient. Elle a toujours senti le prix qu'avait pour elle et la nécessité que représentait pour sa formation le contact avec le monde latin, qui lui donnait l'occasion de s'ameublir en quelque sorte et de s'affiner. Son caractère vif et ardent s'en ressent; il est essentiellement différent de celui des populations lorraines auxquelles seuls, le malheur commun, « la tragique erreur » de Bismarck et la politique du *Faustrecht* l'ont unie pendant un demi-siècle. C'est la France qui a réalisé, par le patient et intelligent effort de la monarchie, et scellé définitivement lors de la Révolution, l'unité de cette « Terre de l'Ill », Elsass ou Alsatia, qui n'était avant le milieu du XVII^e^ siècle, sous l'étiquette d'une expression géographique sans valeur pratique, qu'une poussière de pouvoirs, morcelés à l'infini, ruinés par les guerres, jaloux les uns des autres et toujours en lutte. L'esprit de clocher, la tradition municipale qui l'a tant de fois sauvée, n'y ont pas encore de nos jours perdu leurs droits. Les oppositions sont vives, par exemple, entre Mulhouse, qui n'a été allemand que de 1871 à 1918, et Strasbourg; parfois entre bourgs voisins on se suspecte et on parle de s'ignorer; à entendre le récit de ces divergences et de ces susceptibilités, on pourrait sourire parfois en s'imaginant qu'il y aurait plusieurs Alsace.

De ces apports celtes, germains et latins, de ces luttes matérielles et morales, de cette vie sur et pour le terroir, est issue une population qui n'a guère de semblable sur notre territoire. Tout à la fois passionnée et réfléchie, sérieuse et gaie, malicieuse et brusque, obstinée et raisonneuse, éprise de liberté et tout autant attachée à la discipline méthodique ainsi qu'à l'esprit de suite, portée vers les grands voyages et cependant enracinée dans son coin, résolue à savoir où on la mène, mais souvent en désaccord avec elle-même sur l'objet de ses désirs, suivant les heures confiante ou renfermée, elle est lente à se donner. Les humoristes prétendent qu'elle pourrait se reconnaître dans le héros de sa chanson *Hans im Schnockeloch* (Jean dans le trou aux moustiques) « qui n'a jamais ce qu'il veut et ne veut jamais ce qu'il a ». Il faut, pour la connaître et pour la comprendre, du temps, de la bonne volonté, du doigté et de la patience. Elle en est digne. Ce n'est pas un milieu où

l'absolu radical soit de mise, où l'on puisse improviser ou prétendre s'imposer : tout y est nuances, connaissance positive des faits, des antécédents individuels, des cas d'espèce, qui ne s'acquiert que sur place et par un très long usage : l'instabilité, les indécisions, les faiblesses, les hésitations, sont parfaitement contraires à ces tendances, à ce contact et à cette interpénétration.

Nulle part la présence réelle, continue et prolongée n'est plus nécessaire pour attirer la confiance et pour exercer de l'action. Le prince Alexandre de Hohenlohe, fils du *statthalter* et ancien chancelier, qui fut lui-même préfet de Colmar, a parfaitement défini ces états de fait dans ses *Mémoires*. « Je comprends maintenant seulement pourquoi nous n'avons pas réussi dans ce pays, disait dernièrement un haut fonctionnaire allemand naguère en résidence à Strasbourg; nous avons rendu à la France, en même temps que la terre d'Alsace, les Alsaciens auxquels nous n'avons rien compris. »

Le seul souvenir de la fidélité de l'Alsace, de ses épreuves et de sa gloire, le fait seul qu'elle est, en 1871, devenue allemande malgré elle, qu'elle a alors payé le prix de la liberté de la France et qu'elle a été constamment ballottée sur des flots contraires, suffiraient à lui donner le droit de compter sur cette action du temps, de l'intelligence et de l'affection si, par ailleurs, son originalité, sa force naturelle, les problèmes qui se sont posés à son sujet après cinquante années de séparation et de vie divergente, ne méritaient qu'elle fût l'objet d'un dévouement passionné à ses intérêts supérieurs. Ce n'est pas à nous de lui tenir rigueur d'avoir, durant notre longue absence, subi la rude empreinte germanique. Comment ces disciplines, fortes par elles-mêmes et avec lesquelles elle avait toujours gardé quelque contact, n'auraient-elles pas façonné ceux des hommes âgés aujourd'hui de trente à cinquante ans, qui n'en ont pas connu d'autres et qui forment aujourd'hui la masse active de la population ? On peut même être surpris qu'en un demi-siècle cette action n'ait pas été décisive. Il n'y a que l'élite et les gens résolus qui puissent émigrer pour raison politique, et cependant, de 1871 à 1918, environ 500 000 Alsaciens et Lorrains ont quitté leur pays ; peut-être étaient-ils les plus forts : leur terre natale, où leur absence se fait aujourd'hui lourdement sentir, a été découronnée par leur départ.

Aujourd'hui, dans les trois départements recouvrés, ne compte-t-on pas encore 150 000 habitants sur 1 500 000 qui sont de pure origine germanique, soit 75 000 Allemands devenus automatiquement, — suivant une déplorable erreur du traité de Versailles, — citoyens français de plein exercice comme ayant épousé des Alsaciennes, et 75 000 ouvriers allemands maintenus pour les besoins de l'industrie! Et voilà-t-il pas qu'on en naturalise encore! Si la propagande allemande cherche des agents, elle doit savoir où les trouver.

Le retour de l'Alsace à la France a rétabli l'équilibre national, amputé par le traité de Francfort de l'un de ses éléments les plus précieux. Ainsi réintégrée, il faut la voir telle que nous l'avons retrouvée, telle qu'elle est aujourd'hui et non pas telle que beaucoup se l'imaginaient. Elle n'est ni une image d'Épinal, ni un chapitre de roman sentimental. Elle n'est pas plus l'Alsace de 1870 que la France n'est la France de cette époque. Les deux pays que la victoire a jetés dans les bras l'un de l'autre n'étaient pas les mêmes que ceux que la défaite avait séparés, car leurs routes ont été dissemblables philosophiquement et pratiquement, l'une s'efforçant d'organiser la liberté, l'autre entraînée vers les idées d'autorité. Ce ne sont pas davantage les conceptions, les programmes, les hommes d'avant 1914 qui peuvent s'y implanter. Ainsi la question d'Alsace est plus encore d'ordre psychologique que d'ordre exclusivement politique et administratif : encore faut-il y avoir une politique nettement définie et une administration particulièrement avertie.

Le voyageur qui aborde l'Alsace est ébloui par la diversité de ses aspects qui vont des montagnes enveloppées de forêts et creusées de vallées où les métiers font vibrer l'air, à la richesse diaprée de la plaine. Le Rhin et l'Ill en sont les artères où les vallées industrielles déversent leurs produits. Les Vosges en sont le parapet qui l'abrite des grandes pluies plus abondantes sur le versant occidental; son climat est continental, bien qu'attiédi par le reste des grands souffles de l'ouest. L'Alsacien qui croit en connaître toutes les beautés, en découvre constamment lui-même de nouvelles sur un sol qu'il aime pardessus tout, dont il ne se défait pour ainsi dire jamais, qu'il achète à tout prix et dont il a fait « le beau jardin » que l'on sait.

Si, malgré son attachement très significatif à la vie morale, l'orgueil est un de ses défauts, qui n'est toujours ni très mesuré,

ni très justifié, que nous avons peut-être contribué à accroître depuis 1918 et qui, l'écartant des comparaisons salutaires, l'amène à une conception un peu égocentriste de la vie, il faut reconnaître qu'il a de bonnes raisons d'être fidèle à cette magnifique contrée et d'être fier d'elle. S'il lui arrive d'être ombrageux et sans souplesse, ne faut-il pas se rappeler qu'à être moins combatif il n'aurait, sans doute, rien gagné d'autre que de disparaître ?

C'est là tout un ensemble de faits et d'idées dont il convient de se pénétrer, quand on cherche à servir la France et l'Alsace pour leur bien commun et à connaître comment vit cette dernière. Dix ans après que l'existence de l'Europe a pris un nouveau cours, il n'est pas inutile de faire le point.

LE SOL ET SES PRODUITS

Que l'Alsace soit prospère, cela saute aux yeux : partout on construit ; le dimanche, dans les villages, les gens sont en habits neufs ; la vie est large ; la chère est bonne ; les intérieurs sont bien tenus ; dans les trains les voyageurs s'entassent et les automobiles sillonnent les routes.

L'agriculture, l'industrie textile et celles qui lui sont connexes (chimie), les industries d'extraction (pétrole, potasse et pierre), les industries mécaniques, le commerce de transit, les banques, forment les éléments essentiels de cette richesse. L'Alsace a l'eau et le bois ; mais elle n'a pas de charbon : la Sarre et la Ruhr l'en approvisionnent à bon compte.

Du sud au nord, l'importance économique et numérique de l'agriculture va en croissant ; d'Altkirch à Wissembourg, les vallées (où les usines se suivent comme dans des rues) deviennent de moins en moins rapprochées et ouvrières. Les forêts forment une masse immense, bien aménagée et non peuplée, réserve sans pareille qui appartient à l'État, aux communes et à quelques particuliers (400 000 hectares dont 150 000 à l'État). Les industries du bois, qui se sont habilement modernisées ces derniers temps, forment l'un des éléments importants de l'activité régionale. L'extrême division de la terre sur les coteaux et dans la plaine fait, qu'en dehors des grandes villes, tout Alsacien, pour ainsi dire, est agriculteur. Leur journée terminée, l'ouvrier et l'artisan vont sarcler leur lopin ou tailler leur vigne ; nulle part de terres en friche. En revanche, sauf dans

certaines régions comme le Sundgau aux confins du Jura et le plantureux Kochersberg au nord de Strasbourg, le nombre des moyennes propriétés est relativement restreint et celui des grands domaines encore moins important : on peut compter ces derniers sur les doigts; presque pas de châteaux. La constitution sociale est, par là, assez différente de celle des autres départements français (entre autres de sa voisine lorraine) où, malgré la véritable révolution qui s'est pacifiquement accomplie depuis 1914, l'action des moyens et grands propriétaires, eux-mêmes enracinés, continue cependant à s'exercer et où la bourgeoisie a, de tout temps, cherché à se fixer sur le sol.

Il n'y a pas en Alsace de problème agraire à résoudre ; le temps s'en est chargé de longue date. La bourgeoisie reste urbaine, à moins qu'écrasée par les impôts locaux, elle ne quitte les grands centres pour se réfugier dans des bourgs plus heureux d'où chaque matin elle va à la ville. Fait grave, elle a perdu presque tout contact avec la masse et une bonne part de son influence traditionnelle et il ne semble pas qu'elle mette à la défendre ou à la reconquérir la belle énergie des grands bourgeois du Nord. L'aristocratie terrienne a presque entièrement disparu.

Malgré les 175000 habitants de Strasbourg, les 100000 de l'agglomération mulhousienne, les 40000 de Colmar et les nombreux centres industriels, la masse est paysanne, propriétaire et démocrate, avec les défauts et les qualités des paysans, concentrée dans de gros et beaux villages qui rappellent qu'autrefois il fallait se grouper pour se défendre, rentrer le soir à l'abri des murs, relever les ponts-levis et s'organiser. Les maisons isolées n'auraient pas été de mise au temps des Suédois, des Pandours, des Impériaux et même de M. de Turenne; elles sont toujours aussi rares. L'Alsacien a, par force, pris le goût de la vie commune, des libertés locales, de l'association qu'il pratique sous toutes ses formes, civiles, civiques ou religieuses, jusque dans les promenades du dimanche qui transportent dans la montagne ou aux *moestis* voisins (fêtes communales) tous les habitants d'un village. Qui dit Société, dit insignes, uniformes, casquettes, bannières, orphéons et banquets. — Le matin des jours ouvrables, dès que le réveil sonne au clocher, chacun part pour son champ, distant parfois de deux ou trois kilomètres; tantôt les chariots à ridelles attelés de bœufs ou de chevaux épais et lourds, emportent la

soupe ; tantôt l'angelus de midi rappelle à la maison où, parmi les meubles reluisants, toutes choses sont à leur place. Les cloches rythment la vie jusqu'à l'heure du couvre-feu ; les villages se reconnaissent par leur son. En temps de moisson, les clergés permettent de travailler le dimanche ; ils reçoivent les plus beaux fruits et les églises célèbrent les récoltes.

Ce que pensent les paysans a donc une importance capitale. On ne s'en est pas assez occupé. Le marquis de Lézay-Marnésia, qui fut préfet du Bas-Rhin de 1810 à 1814, n'avait pas eu tort de se vanter d'être « le préfet des paysans » : c'est un beau titre et un exemple à méditer. Dans ces villages de population dense, aisée à grouper, où les cadres font constamment défaut, comment s'étonner de l'influence du curé, du pasteur, de l'instituteur, autochtones, généralement sortis du même milieu, parlant le dialecte, souvent fortement empreints encore de germanisme, agents de diffusion d'une presse de langue allemande presque uniquement répandue, qui les flatte, soutient leur situation, se sert d'eux et n'en est pas à une exagération et à une inexactitude près ?

Ce paysan alsacien est un magnifique travailleur que sa femme seconde dans les travaux les plus durs et qui a dans ses nombreux enfants de précieux auxiliaires. Par lui, la terre semble ne jamais cesser de vivre, de s'épanouir et de chanter sa grande chanson ; elle n'est jamais inanimée. Le long d'un beau réseau routier, les arbres fruitiers étalent leurs voiles de fleurs ou leurs rameaux chargés de fruits ; les noyers s'arrondissent : les petits rectangles de culture se peuplent sans cesse : ils s'émaillent, comme un tapis d'Orient, de produits très variés, ceux du Nord et ceux des régions plus tempérées, blé, orge, seigle, tabac et houblon qui créent des fortunes, pommes de terre, pavots, betteraves, maïs, asperges, légumes : aux abords des villages s'étendent les vergers qui fournissent des eaux-de-vie réputées ; dans les bas-fonds, les prairies largement irriguées où les bestiaux et les troupeaux d'oies ne pâturent qu'à l'automne. En juillet et en août, le sol où tout palpite semble s'élancer vers la richesse. A mi-côte, la longue bande du vignoble aligne sa belle humeur et pique ses ceps et ses échalas face à l'est et au midi. 85 000 hectares de terres cultivables et 48 000 de forêts endommagés par la guerre ont été reconstitués.

L'électricité est presque partout à la disposition de ces ter-

riens, sous forme de lumière et de force ; plus des deux tiers des communes en bénéficient et l'avance est grande sur celles du reste de la France : le téléphone est à la portée de tous. Mais le morcellement extrême ne se prête ni à la motoculture, ni à l'existence de gros blocs de cheptel. Le sol est généralement profond, propre, sans pierres, fumé, enrichi d'engrais chimiques que le Haut-Rhin fournit. Les progrès techniques sont remarquables ; ils doivent encore être poussés, pour atteindre, comme il est possible, le rendement des terres à blé les plus riches de France. L'organisation des syndicats agricoles, appuyés sur les caisses d'épargne et de prêt du type Raiffeisen et sur les coopératives, ne cesse de se développer ; le paysan trouve du crédit ; plus de 1 000 associations agricoles groupent plus de 150 000 membres ; les opérations de diverses caisses, qui étaient de 183 millions en 1913, atteignent près d'un milliard.

Les vignerons que les Allemands (protecteurs de leurs vins du Rhin et de la Moselle) poussaient jadis vers la production de la quantité, favorable aux coupages qui permettaient aux laboratoires de Charlottenbourg de fabriquer un affreux *Ersatz-Champagne*, s'initient, grâce à une meilleure organisation et à un enseignement spécial intelligemment donné, aux bons procédés de sélection, de culture, de vinification et de conservation qui les acheminent vers la qualité. La consommation locale augmente ; la loi sur les appellations d'origine protège les crûs contre la contrefaçon. Le vignoble alsacien (20 865 hectares en 1927) dont la superficie a légèrement décrû, représentait un tiers du vignoble allemand ; il ne compte que pour 1,75 du vignoble français ; sa production moyenne est de 400 000 hectolitres sur les 50 à 60 000 000 d'hectolitres fournis par la France et l'Algérie. Mal placés pour lutter sur le terrain de l'abondance, les vignerons alsaciens, excellents travailleurs dont certaines terres peuvent être données en exemple, commencent à triompher de la crise si grave qui les a atteints après la guerre ; pourtant ce n'est guère qu'une année sur cinq ou six qu'on peut parler de bonne vendange ; les ceps s'usent vite par les longs hivers ; les gelées sont tardives, les côtes dures à travailler et la main-d'œuvre onéreuse : mais quand le verre se remplit de ces crûs clairs et gais de Riesling ou de Traminer, si recherchés sur place, déjà appréciés en France, et qui se vendent un beau prix, le courage revient vite.

Comme toile de fond à ce grand et perpétuel labeur, d'un côté le Rhin roule, entre les peupliers et les saules de ses rives, ses eaux vertes; de l'autre, les Vosges, suivant les jeux de la lumière tantôt bleues et tantôt violettes, parées sur le rideau immobile des sapins, suivant le rythme des saisons, tantôt de la jeune verdure des hêtres, tantôt de l'éclat des frondaisons d'automne, dominent des églises, couronnent des villages dont les noms sont des noms de batailles, portent en croupe des ruines roses d'où s'échappent les ballades et l'histoire. Vraiment, comment rester insensible à l'intime union de tant de travail, de tant de beauté et de si grandes leçons? — Le verbe et la pensée de Taine et de Barrès se sont encore chargés de sens et enrichis pour nous, depuis les jours où, sur la terrasse de Sainte-Odile, l'un évoquait Iphigénie en Tauride, l'autre se recueillait dans la compagnie du soldat Ehrmann, alors au service de l'Allemagne.

Tout naturellement, les industries agricoles et celles de l'alimentation bénéficient de cette prospérité, de cette variété et des grands besoins de consommation qui se manifestent sur place parmi une population dense et éprise de bien-être. Ces industries sont nombreuses dans les vallées et dans les rayons de Colmar et de Strasbourg : beurreries, fromageries, sucreries, fabriques de conserves, distilleries de fruits et de grains, sans omettre les bouilleurs de cru... qui se laissent rarement oublier.

Deux groupes importants les dominent, celui de la meunerie et celui de la brasserie qui, l'un et l'autre, se sont adaptés à la loi économique de l'industrialisation et de la concentration. Plus de moulins à eau aux roues vermoulues échelonnés sur les rives chantantes des torrents vosgiens; plus de moulins à vent qui profilent sur les collines leurs chefs branlants et l'ossature de leurs ailes. Don Quichotte ne rencontrerait aujourd'hui que d'immenses entrepôts et des usines pourvus de tous les perfectionnements scientifiques et dont l'emplacement est régi par les seules exigences impératives des voies de communication et des transports. Les moulins alsaciens qui ont fait, dès 1918, un gros effort d'adaptation et de construction ont, depuis 1927, affirmé définitivement leur puissance, assise elle-même sur celle du port autonome de Strasbourg; leurs ramifications s'étendent sur la France entière, à Paris, Dijon,

Lyon et Marseille; leurs produits prennent le chemin des départements de l'Est et du Nord, de la Méditerranée, de la Finlande et de la Scandinavie; leurs relations d'achat sont nouées aux États-Unis, au Canada, en Argentine, en Australie.

Et comme la bière est en Alsace une boisson nationale, les trois départements recouvrés produisent le sixième du total de la bière consommée en France; les débitants sont sous la dépendance des brasseurs qui ont vendu, en 1927, 2 400 000 hectolitres contre 1 900 000 en 1913 et dont la situation financière est prospère.

Enfin, sur cette terre gourmande et parfois célèbre à ce titre, les confiseries et les chocolateries n'ont-elles pas porté leurs produits de 4 724 000 tonnes en 1913 à plus de 7 200 000 en 1925? Et n'a-t-il pas fallu sur la très grave question des foies gras, triompher entre négociateurs, assis autour des tapis verts, de difficultés particulières lors de la conclusion de l'accord commercial franco-allemand du 17 août 1927? Voilà bien ce que Claude, cuisinier du maréchal de Contades, n'avait pas prévu quand il inventait les pâtés!

LA PUISSANCE INDUSTRIELLE

Paysanne et agricole au premier chef, l'Alsace l'est à coup sûr; mais sa fortune terrienne se multiplie de toute sa puissance industrielle et de son organisation économique : à tous les échelons, les oisifs et les dilettantes sont des catégories sociales pour ainsi dire inconnues; chacun est attelé à sa besogne ; c'est une tradition et un honneur. Le travail des usines, celui des bureaux est aussi assidu et régulier que celui des champs, avec peu de dispersion, mais à une cadence un peu moins vive que celle de Paris ou du Midi, comme toutes choses en cette région. Les deux chambres départementales d'agriculture et les trois chambres de commerce de Strasbourg, de Mulhouse et de Colmar ont donc des intérêts puissants à représenter, à stimuler et à défendre.

Toute cette vie d'affaires, si complexe par ses attaches et la multiplicité de ses rouages a dû, en dix ans et pour la seconde fois en un demi-siècle, faire volte-face et changer son fusil d'épaule. Mais quelle différence avec 1871, du fait seul du nombre et de la diversité des transactions ainsi que des modi-

fications de la vie! De l'orientation vers l'Est, puisque les douanes se déplaçaient avec la frontière politique, elle a passé à l'orientation vers l'Ouest ; elle a été contrainte de rechercher, de trouver ou de retrouver, de créer ou de développer des relations, de s'accommoder à des marchés autrement organisés, à une langue différente, à des habitudes, des lois, des règlements, des tarifs qui avaient, pour le plus grand nombre, le caractère de la nouveauté. Immense épreuve dont l'Alsace s'est tirée à son plus grand honneur avec l'esprit d'initiative, d'énergie, de méthode, habituel à des hommes d'action aux yeux desquels le flottement et le laisser-aller sont la pire des choses et qui sont des organisateurs de race plutôt encore que des créateurs. Comment pourtant n'en serait-il pas résulté, au moins passagèrement, quelques heurts et quelques difficultés de tous ordres? L'équilibre est aujourd'hui rétabli ; l'essor assuré ; il n'y a pas de chômage. Ne parlons pas de « miracle alsacien », mais, ce qui est aussi beau, de travail, d'intelligence et de volonté.

La France a largement et généreusement contribué à cette réintégration dans l'économie nationale et à cette accommodation. Elle a échangé les monnaies en cours et valorisé au taux théorique et inusité de 1 fr. 25, les avoir et les comptes chiffrés en marks, alors tombés à 0,80 ; elle a dépensé de ce chef, plus de 2 milliards 250 millions ; elle a plus rapidement qu'ailleurs reconstitué les régions dévastées ; durant toutes les négociations commerciales, si ardues, entamées avec l'Europe nouvelle, elle a eu constamment la pensée des départements recouvrés dont les intérêts et les demandes n'étaient pas toujours d'accord avec ceux des autres régions (convention franco-allemande du 17 août 1927, — arrangement franco-allemand du 25 février 1928 relatif à la Sarre, — accords avec la Suisse des 21 janvier et 31 mars 1928, — convention avec l'union belgo-luxembourgeoise du 25 février 1928).

Le pétrole et la potasse sont deux produits du sol que la France ne trouve ou n'exploite activement qu'en Alsace, le premier au nord du Bas-Rhin, dans le gisement bitumineux et pétrolifère de Pechelbronn, connu depuis le XVII[e] siècle. Il est particulier par son exploitation spéciale de pompage et de cueillette dans des puits de mine; une raffinerie puissante et des laboratoires y sont adjoints à Merkwiller. « L'école natio-

nale du pétrole » a été créée, tout à côté, à Strasbourg. Le port spécial du pétrole de Strasbourg offre des possibilités établies sur un trafic de 20 000 tonnes d'huile brute importées par Anvers et le Rhin. En 1913, la production de Pechelbronn était de 50 000 tonnes; elle a dépassé 75600 tonnes en 1927.

Au nord de Mulhouse, dans le Haut-Rhin, s'étend l'immense gisement des potasses qui n'a, en Europe, son analogue qu'en Prusse. Toute une population ouvrière s'est groupée autour de cette richesse; des villages entiers aux maisons bariolées de couleurs éclatantes sortent de terre, en pleine forêt du Nonnenbruch, aux pieds du sanglant Vieil Armand, des hauteurs duquel nous avons si longtemps, durant la guerre, contemplé « la terre promise ». Les mines domaniales et celles qui ont été concédées ont produit 2 321 775 tonnes en 1927, contre 350000 tonnes en 1913; le traitement des sels est assuré par six usines spéciales; de précieux sous-produits comme le brome en sont extraits. Il y a là pour la France un élément d'enrichissement inconnu en 1871, découvert depuis lors presque par hasard et sous-estimé encore en 1918. La Société commerciale des potasses d'Alsace constitue un comptoir spécial des ventes qui sont contingentées à la suite des accords intervenus avec le *Deutsch-Kali-Syndicat*, en vue d'organiser le monopole franco-allemand des potasses. Tant à Anvers qu'à Strasbourg, la Société dispose de magasins et de matériel remarquablement conçus pour assurer le débouché maritime de ces produits.

L'histoire de l'Alsace est inséparable de celle de l'industrie textile, depuis le dernier quart du XVIII[e] siècle. Ses filés, ses toiles peintes, ses étoffes, sont célèbres dans le monde entier par la perfection, le fini et le goût de leur fabrication. C'est à l'eau de ses vallées, à sa situation géographique et à l'énergie d'une bourgeoisie active et puissante, dont les descendants sont toujours à l'œuvre, que l'Alsace a dû l'établissement et le prodigieux développement de cette prospérité. A l'ouest d'une ligne qui va d'Altkirch à Strasbourg, par Mulhouse, Guebwiller, Colmar, Selestat, la vallée de la Bruche, de puissantes firmes traitent le coton, la laine, la soie artificielle et, dans des cas isolés, la soie naturelle, la schappe et le jute. De 1871 à 1918, elles avaient principalement produit pour le marché allemand dont la capacité d'achat allait croissant; un délai de cinq ans,

expirant le 10 janvier 1925, leur a été accordé durant lequel elles ont bénéficié de la franchise d'entrée en Allemagne. Elles ont dû alors reprendre leur place sur le marché français, lui-même exportateur de ces produits. Dans le sud de l'Alsace quelques grands établissements démolis par la guerre ont pu se recréer à neuf; il n'en a pas été de même pour l'industrie alsacienne dans son ensemble. Certes, elle a pu produire durant le temps où les usines du Nord étaient encore en ruine ou en reconstruction, mais, comme il fallait s'y attendre, lorsque l'équipement de ces dernières a été rénové, elle a trouvé en elles de puissants concurrents. Elle a lutté, cherché, trouvé. Les colonies lui donnent des débouchés qui offrent d'immenses possibilités. Sa place est reconquise, sa marche ascendante assurée; broches, métiers, machines à imprimer ont vu leur nombre augmenter.

Les industries de transformation qui ont trait aux manipulations physiques de la matière ne pouvaient pas ne pas se grouper autour de pareils centres, qu'elles alimentent de métiers, de machines, d'équipements électriques, de papier et cartonnages. Le Rhin et les canaux leur apportent le charbon allemand et sarrois. Différentes de celles du bassin de Thionville, puisqu'elles n'ont pas de minerai, elles ne s'attaquent pas à la très grosse métallurgie et se spécialisent dans les produits ouvrés, avec les groupes de la région mulhousienne, de Strasbourg et du nord du Bas-Rhin. Il devait en être de même de l'industrie chimique liée aux textiles pour la production des colorants. Les unes et les autres, unies par une étroite solidarité d'intérêts, voient leur rayonnement s'étendre bien au delà des limites régionales et même nationales.

Ainsi, par l'importance et la variété des transactions, les grands groupements industriels d'Alsace s'apparentent, comme on l'a justement fait remarquer, à ceux des régions parisienne, du Nord et du Lyonnais. Ils constituent l'un des points vitaux de la France.

L'organisation du crédit a dû marcher du même pas, avec le même caractère régional. L'industrie bancaire, née en 1848, « a vécu en quelque sorte durant l'occupation en période d'attente » et résisté de son mieux à la centralisation financière allemande par laquelle elle n'a pas été absorbée. Elle avait dû, après 1871, faire face par ses propres moyens et par des créa-

tions nouvelles au départ des sociétés françaises. Reprenant, après la Grande Guerre, ses relations avec elles, elle a conservé quelques-uns de ces traits de traditionalisme local et d'indépendance. Bien que là encore un mouvement de concentration et de cohésion nationale commence à se dessiner et soit, sans doute, destiné à s'accentuer, les établissements alsaciens qui ont, sur place, de grands éléments d'activité, conservent une figure particulière du fait de la constitution locale de leur capital social, des intérêts investis dans les entreprises de la région, de leurs relations propres avec les pays limitrophes, Suisse, Rhénanie, Sarre, Luxembourg, et même avec ceux de l'Europe centrale et septentrionale vers lesquels l'activité alsacienne semble tendre à se diriger.

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES

Le port autonome de Strasbourg (avec son annexe de Lauterbourg) a été défini « le port de l'Est de la France ». Fluvial par sa position géographique, il est un pôle d'attraction et de répartition; il présente ce paradoxe que, situé à 734 kilomètres à l'intérieur des terres, il est, en quelque sorte, un arrière-port maritime par ses relations quotidiennes avec Anvers et Rotterdam, où les transbordements s'opèrent des navires de mer dans les chalands et inversement. Depuis les temps les plus reculés, Strasbourg et son port ont une histoire commune; dès 1417, les bateliers obtenaient la première place dans la hiérarchie des corporations strasbourgeoises. Ce fut après le traité de Francfort que le problème économique des relations de la ville avec la région rhénane et l'Allemagne se posa avec acuité; malgré l'opposition passionnée des Rhénans qui voulaient garder leurs privilèges et entendaient que Strasbourg se contentât d'un simple canal latéral au Rhin, la ville prit une grande décision et créa un port moderne. Il fut inauguré en 1892, avec un trafic de 11 000 tonnes porté à 350 000 en 1896. Il s'accrut en 1901 d'une superficie de 125 hectares. C'est celui que nous avons trouvé.

La Chambre de commerce, la Ville, l'État, sont co-intéressés à la gestion du port autonome, réalisé par la loi du 26 avril 1924 et dont le plein fonctionnement est assuré depuis le 1er janvier 1926. Cette conception très heureuse contribue à lui ouvrir

un magnifique avenir. Nulle entreprise alsacienne ne joue dans l'économie nationale un rôle plus capital : rarement en France on a eu la sagesse, en l'équipant à neuf, de travailler plus loin pour l'avenir. On a vu grand et on a eu raison; aux bords des futurs bassins dont quelques-uns seront terminés en 1930, le long d'un large réseau ferré, centrale électrique et usines s'élèvent dans les bois défrichés. Les Allemands n'avaient jamais témoigné beaucoup de sympathie au port strasbourgeois. Kehl, en territoire badois (dont la France conserve l'usage pour quelques années) avait à leurs yeux un intérêt plus spécifiquement germanique et l'on peut bien dire que l'annexion passagère de l'Alsace à l'Allemagne l'avait privée, en plusieurs points essentiels, du privilège de sa situation géographique et économique.

Situé à l'extrémité méridionale du bief constamment navigable, — car le transit jusqu'à Bâle n'est qu'occasionnel, — le port est relié par voie d'eau (canal du Rhône au Rhin, canal de la Marne au Rhin) à l'hinterland français; il dessert dix-sept départements. Lorsque le canal du Rhône au Rhin sera élargi entre Mulhouse et Besançon (les travaux sont en cours), lorsque la Moselle sera canalisée de Thionville à Metz (décret du 28 août 1928), son développement ne fera que croître encore : Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté, Lyonnais et même Ile-de-France sont dans son rayon d'action. Le traité de Versailles lui a assuré le matériel navigant en obligeant l'Allemagne à lui livrer 32 600 tonnes de remorqueurs, 350 000 tonnes de chalands d'un tonnage moyen de 1 500 tonneaux, les citernes et les grues nécessaires, ainsi que des installations à Mannheim, Cologne et Ruhrort; il possède de vastes entrepôts à Anvers et à Rotterdam. Le tout a été loué à des compagnies concessionnaires. L'Alsace et la Rhénanie lui fournissent marins et pilotes.

Les importations dominent légèrement les exportations : charbons, céréales, hydrocarbures, matériaux de construction, fers, pour les premières; minerais de fer, potasse, soude, céréales, pour les secondes, lui ont assuré en 1928 un trafic global de 3 370 000 tonnes (contre 1 998 000 en 1913, tombées durant la guerre à 900 000). Peut-être les denrées coloniales viendront-elles s'y ajouter. Ainsi, Strasbourg est le troisième de nos ports, après Marseille et Rouen, avant Bordeaux, le Havre et Dunkerque. En septembre 1928, le trafic a atteint

484 000 tonnes. — De puissantes compagnies charbonnières assurent le maniement et la répartition de la houille que l'Allemagne fournit au compte des prestations en nature : ce régime prendra fin en 1939; une politique vigilante et des conventions seront alors nécessaires pour établir un *modus vivendi*. Par ses relations avec la Belgique, que des raisons politiques et économiques nous ont amenés à favoriser, et les Pays-Bas, ainsi que par le transit ferroviaire qui prolonge son action vers la Suisse et l'Italie, Strasbourg est un port de transit international situé sur un fleuve international : dans la « commission centrale du Rhin », dont le siège a été transféré de Mannheim à Strasbourg, la France compte quatre membres et désigne le président.

D'autres catégories de travaux neufs ont été exécutés o sont en cours, dont le port de Strasbourg est le pivot. Au mois d'octobre 1928, la première percée des Vosges a été livrée à la circulation; quelques jours avant la déclaration de guerre de 1870, le second Empire en avait décidé la réalisation; l'annexion allemande avait privé l'Alsace des relations projetées avec la Lorraine demeurée française. Aujourd'hui, Saint-Dié (gare commune aux réseaux de l'Est et d'A. L.) est uni à Strasbourg par le col de Saales, et la ligne de Saverne n'est plus la seule qui traverse les Vosges et l'ancienne frontière. Les conséquences économiques, intellectuelles, morales et stratégiques en seront considérables. C'est là véritablement une œuvre d'unité française et d'union (1) qui assure le contact intime entre deux régions hier encore presque séparées. Hier, il fallait entre Strasbourg et Saint-Dié parcourir 168 kilomètres de voies ferrées; aujourd'hui, la distance n'est plus que de 87 kilomètres; le temps est réduit d'un tiers; le transport d'une tonne de houille abaissé de 42 fr. 70 à 29 fr. 60; 224 ouvrages d'art ont été construits, 107 kilomètres de voies nouvelles ont été posés; la ligne a coûté 145 millions. Tout le trafic déjà si intense du réseau d'A. L., malgré la concurrence effrénée de l'automobile, en sera bénéficiaire. Faut-il rappeler que, sur ce réseau, alors que du temps allemand, 80 pour 100 des employés moyens, 98 pour 100 des employés supérieurs et 13 000 employés subal-

(1) Le nouveau câble téléphonique souterrain Paris-Strasbourg (1926) qui comporte 142 conducteurs a coûté 200 millions et donne 1 500 communications quotidiennes.

ternes venaient d'outre-Rhin, on compte aujourd'hui, sur un effectif total de 35 000 hommes environ, 160 « Français de l'intérieur » et 120 Alsaciens qualifiés de « revenants » ?

Enfin, dans le domaine des grandes pensées, le futur canal d'Alsace, qui remédiera aux aléas de la navigation rhénane en amont de Strasbourg, figure au premier rang. Parallèle au fleuve, conçu pour livrer passage aux grands chalands avec 124 mètres de large au plan d'eau, 6 à 7 mètres de profondeur, des écluses de 170 mètres de long et de 25 mètres de large, il constituera la véritable artère navigable entre Strasbourg et Mulhouse et une voie d'eau unique en France. L'idée première, vieille de 21 ans, avait été plus modeste : il s'agissait de contourner entre Huningue (Haut-Rhin), Istein (Bade) et Kembs (Haut-Rhin), la barre du Rhin, véritable rapide dont la dénivellation allait constamment en s'accentuant et menaçait de rendre la navigation impossible. Un canal de 8 kilomètres avait été prévu en ce point, « drainant une partie de l'eau du fleuve pour l'y restituer ensuite par l'intermédiaire d'une usine hydro-électrique qui laissera disponibles 600 millions de K. W. H. par an ». Les oppositions allemandes ont été vaincues par le traité de Versailles, celles de la Suisse par de longues négociations. Les plans du futur canal sont établis; leur réalisation dépendra de notre situation financière; mais les travaux de l'amorce de Kembs ont été commencés en 1928, l'État français construisant le barrage initial, et la Société concessionnaire le canal, l'usine et les aménagements nécessaires.

La Chambre de commerce de Strasbourg ne se trompait pas lorsqu'elle écrivait au président du Conseil le 14 juin 1927 : « Bien loin de souffrir de son rattachement à la France, l'Alsace a réussi depuis l'armistice à développer très sensiblement sa production et à accroître l'activité de son commerce. Il est certain que la réadaptation aisée de l'économie alsacienne au cadre français, — qu'un observateur impartial constate à première vue, — est confirmée par des constatations plus approfondies et par les chiffres des statistiques. »

François de Witt-Guizot.

(A suivre.)

MÉMOIRES

II [1]

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LES « MAUVAISES FIGURES » DE M. THIERS

J'ai connu de tout temps M. Thiers, mais nos relations n'ont jamais été ni intimes ni cordiales. Tout enfant, je le voyais chez mon père dont il a été pendant trois ans, sous le règne de Louis-Philippe, le collègue au ministère. Il n'y venait pas très fréquemment, ni sur un pied de grande familiarité. Dans ces derniers temps, pour opposer ma conduite à celle de mon père, il a beaucoup parlé de leur affection mutuelle. Voici quelle est à cet égard l'exacte vérité, telle qu'elle résulte pour moi des conversations de mon père, et des jugements dont il m'a souvent fait part.

Quand le hasard des combinaisons politiques réunit pour la première fois M. Thiers et mon père dans le même cabinet, la différence d'âge entre eux était assez grande : celle du rang et de la situation sociale était plus grande encore. Mon père appartenait à la haute noblesse, dans un temps où ce genre d'avantage exerçait beaucoup plus d'empire qu'aujourd'hui sur les esprits. Tous les genres d'illustration étaient attachés au nom

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

qu'il portait, et dont il avait lui-même augmenté l'éclat. M. Thiers, au contraire, sortait d'une origine obscure. Sa réputation d'écrivain était grande, mais il la devait à un ouvrage d'histoire où l'élégance et la vivacité du langage ne dissimulaient pas suffisamment des sentiments et des habitudes révolutionnaires, et où se trahissait un grand défaut de moralité dans l'appréciation des faits et des caractères. Tout contribuait donc à éloigner l'un de l'autre ces deux hommes que rapprochait inopinément le caprice de la politique.

Mon père ne tarda pourtant pas à s'apercevoir que M. Thiers valait dès lors, en tout genre, intelligence et caractère, beaucoup mieux que sa réputation. Il vit cet esprit, qui manquait d'éducation première, s'ouvrir avec une rapidité inattendue à la conception des véritables et saines idées de gouvernement. Des instincts généreux luttaient en lui contre les mauvaises influences et les mauvaises habitudes de sa jeunesse. Ce progrès, chaque jour plus sensible, le combat du bien et du mal dans une nature si distinguée intéressèrent vivement mon père, et lui inspirèrent pour son jeune collègue une sorte de bienveillance paternelle. Il prenait plaisir à l'aider dans ses efforts pour s'élever et s'instruire. M. Thiers fut vivement touché de cette affection qui l'honorait à ses propres yeux et aux yeux du monde, dans un moment où il sentait que l'estime publique lui était indispensable, et que, pour faire un véritable homme d'État dans un pays libre, il faut que la considération se joigne au talent. Toute la vie, il leur est resté à l'un et à l'autre un souvenir très vif de ce caractère de leurs premières relations. Mon père a toujours suivi la carrière de M. Thiers, et joui de ses succès avec l'intérêt qu'on porte à une œuvre à laquelle on a un peu concouru. M. Thiers a toujours su gré à mon père de lui avoir rendu justice quand on le calomniait, et d'avoir bien espéré de lui, quand il n'était pas sûr de lui-même.

Mais tout cela n'établissait pourtant entre eux ni intimité ni même sympathie véritable. La bienveillance de mon père ne lui cachait aucune des faiblesses de M. Thiers. Mieux que personne, il discernait ces tristes alternatives d'inspirations, tantôt généreuses, tantôt égoïstes et funestes, qui feront de la carrière de M. Thiers un mélange bizarre, dans lequel l'histoire aura peine à se reconnaître. Il était même si bien au fait des singu-

lières oscillations de ce caractère mobile, qu'il les démêlait à première vue sur son visage, et il lui est arrivé de me dire dans des moments de crise : « Il n'y a rien à espérer de M. Thiers aujourd'hui, il a ses mauvaises figures. » M. Thiers, de son côté, quelle que fût la sincérité de son respect et de sa reconnaissance pour mon père, ne s'est jamais piqué de suivre bien fidèlement ses conseils, ni même fait scrupule, dans l'occasion, de l'écarter de son chemin sans beaucoup de politesse, quand il trouvait en lui un obstacle à son ambition. C'est ainsi qu'à la fin de leur ministère commun, quand le Roi d'une part, et les gouvernements étrangers de l'autre, fatigués de ce qu'ils appelaient la raideur de mon père, et pensant avoir plus aisément raison de la vanité d'un homme nouveau que de la fierté d'un grand seigneur, jetèrent les yeux sur M. Thiers pour remplacer son noble collègue au ministère des Affaires étrangères, M. Thiers ouvrit aisément l'oreille à leur séduction, et la crise ministérielle, à laquelle il avait plus ou moins contribué, ayant éclaté, il se prêta plus aisément encore à accepter la succession qu'on lui offrait.

Mon père m'a souvent conté, au sujet de cette révolution ministérielle, une anecdote qui prouve bien avec quelle sagacité, j'ai presque dit avec quelle sévérité, il jugeait au fond la nature morale de M. Thiers. Le Cabinet avait été renversé par un vote de la Chambre sur la conversion des rentes, mesure à laquelle M. Thiers s'était vivement opposé, bien que, par une singularité fort remarquée, tous ses amis personnels dans la Chambre eussent voté pour l'adoption. Tous les ministres, ayant ainsi succombé ensemble, se donnèrent parole de ne pas rentrer au pouvoir les uns sans les autres. C'était un dernier effort tenté pour maintenir cette union de mon père, de M. Guizot et de M. Thiers, qui avait fait, pendant trois années, l'éclat et la force du gouvernement de Juillet. Mais ce n'était pas le compte du pauvre roi Louis-Philippe, qui, par un triste calcul, trop habituel aux souverains, pensait qu'en séparant ces hommes éminents, et en les opposant les uns aux autres, il accroîtrait son influence personnelle, et serait plus maître chez lui. Il offrit à M. Thiers de former un nouveau cabinet dont il serait le chef. Celui-ci s'en défendit, en opposant surtout la parole qu'il avait donnée à ses collègues, et principalement au duc de Broglie. C'était une manière d'inviter le Roi à demander

à mon père de l'en dégager. C'est bien ainsi que le Roi l'entendit, et ce qu'il obtint aisément de mon père, qui n'était pas homme à retenir les gens malgré eux. « Je ferai, dit mon père, ce que le Roi désire, et il ne m'en coûtera guère, ne conservant, en ce qui me concerne, aucun désir de rentrer au pouvoir. Mais je prie le Roi d'y bien réfléchir. Si, une fois, M. Thiers est premier ministre, il ne sera pas sans danger de le faire descendre de ce poste. Le Roi devra l'y maintenir toute sa vie, ou bien il le renverra à la Révolution dont il est sorti. »

Le Roi insista, et fut obéi; mais douze ans après, le 24 février 1848, quand il dut appeler au pouvoir M. Thiers porté par l'émeute, et bientôt débordé par la Révolution, ne lui revint-il pas en pensée quelque souvenir de cette parole prophétique? Quoi qu'il en soit, à partir de ce moment, une lutte très vive s'engagea, comme on sait, entre M. Guizot et M. Thiers, et se continua presque sans interruption, et avec une ardeur croissante, jusqu'aux derniers jours du gouvernement de Juillet. Mon père, retiré de la carrière de l'ambition, n'en prenait pas moins beaucoup d'intérêt à ce combat, et sa sympathie bien connue était en faveur de M. Guizot. Dès mon entrée dans le monde, qui eut lieu au moment même où ces deux champions occupaient la scène, et se livraient à leurs plus brillantes passes d'armes, je pris parti dans le même sens. M. Guizot, qui m'avait vu naître, et qui m'attacha bientôt à son ministère, me témoignait une affection dont j'étais touché. La forme élevée de son talent me séduisait autant que la nature de ses opinions. Je suivais les séances de la Chambre avec passion, ne dissimulant pas à mes voisins de la tribune diplomatique, à propos de chaque incident, la vivacité de mes préférences. Des officieux, comme il s'en trouve partout, en faisaient rapport à M. Thiers, et le fait était d'autant plus remarqué, que ma sœur, alors dans tout l'éclat de sa beauté, et dont la nature indépendante n'est pas exempte d'un peu d'esprit de contradiction, exprimait sans détour des inclinations opposées. Elle fréquentait le salon de M. Thiers, et recherchait ceux de nos amis communs, comme M. de Rémusat, M. Duvergier de Hauranne et M. Piscatory, qui étaient restés fidèles à l'intimité de M. Thiers. On nous mettait volontiers en contraste l'un avec l'autre, et je passai bientôt, rue Saint-Georges, pour le mauvais génie de la famille, pour celui

qui entraînait mon père, malgré ses instincts libéraux, dans la voie de la politique rétrograde et réactionnaire dont M. Guizot s'était fait l'instrument. On s'exagérait beaucoup mon influence, mais on ne se trompait guère sur mes sentiments.

Les hommes politiques, d'ailleurs, tous un peu charlatans, ressemblent aussi tous à des magnétiseurs. Ils distingnent vite, et comme par instinct, ceux qui subissent le charme de leur influence, et ceux qui y échappent. Ils s'aperçoivent, en causant, s'il s'établit entre eux et leur interlocuteur une sorte de courant électrique, et quand ils rencontrent un sujet réfractaire, quelque humble qu'il soit, ils s'éloignent avec un secret dépit. J'admirais sans doute chez M. Thiers, quand je l'entendais à la tribune, les dons incomparables dont il était doué, et surtout cet art merveilleux avec lequel il savait, tour à tour, donner aux idées vulgaires une forme élégante, et aux idées élevées une forme simple, qui les fait comprendre aisément. Mais, dans la conversation, ni l'un ni l'autre de ces talents ne me plaisait. Avec la présomption du jeune âge, me croyant au-dessus du commun, je prenais en mauvaise part tout ce qui paraissait m'en rapprocher et je trouvais également mauvais, soit qu'on me servît des idées communes élégamment tournées, soit qu'on prît la peine de mettre à ma portée des idées plus hautes, comme s'il était nécessaire de les rabaisser pour me les faire entendre. L'admiration, c'est trop peu dire, l'adoration avec laquelle l'auditoire habituel de M. Thiers accueillait le moindre mot de sa bouche, même les banalités dont il est parfois prodigue, me répugnait. J'avais tort : l'expérience, sans accroître pour moi le charme des lieux communs, m'en a fait apprécier l'utilité.

Mon mariage ne contribua pas à rendre mes relations avec M. Thiers plus fréquentes ou plus confiantes. Ma femme, élevée dans la société élégante, mais un peu étroite du faubourg Saint-Germain, avait quelque peine à s'habituer à la société très différente où je l'avais introduite, et qui joignait à la hardiesse de la pensée une certaine pédanterie dogmatique. Mais de tous les salons du monde libéral, aucun n'était moins fait pour séduire une jeune femme que celui que tenaient alors en commun M^me^ Thiers et sa mère M^me^ Dosne.

On y trouvait aussi peu de profit que de plaisir. La société

de la douairière la plus dévote n'est ni plus guindée ni plus froide que n'était cette réunion de quelques habitués subalternes en adoration devant une pagode, et où chacun s'entretenait à voix basse de peur de réveiller ou d'interrompre M. Thiers qui, tour à tour, dormait ou parlait tout seul.

La révolution de février, en rapprochant les libéraux modérés des deux nuances, qui avaient eu le tort de se combattre, et qui se trouvaient enveloppés dans une ruine commune, me replaça dans le même parti que M. Thiers, et je m'associai de cœur à la lutte énergique qu'il soutint pendant toute la durée de cette première république contre les passions révolutionnaires, comme à sa résistance au coup de main qui fonda l'Empire.

Mais n'ayant aucun rôle à jouer, puisque je ne faisais partie d'aucune assemblée, si je ne me croyais pas obligé de contraindre mes goûts, je me tenais à une distance respectueuse d'une société qui ne m'attirait pas. Il en fut autrement, lorsque, vers le milieu de la période impériale, le parti libéral et constitutionnel prit la résolution de sortir de sa retraite, et de reparaître dans l'arène électorale. Mon père, n'étant plus d'âge à courir les aventures du scrutin, ce fut moi qui dus me mettre en avant, et M. Thiers étant notre chef reconnu, je dus prendre à plus d'une reprise ses instructions. Nous nous trouvâmes alors en pleine sympathie sur un point qui divisait le reste des libéraux, l'appréciation du système de politique extérieure que suivait l'Empire. Tandis que par l'effet, soit d'une répugnance aveugle pour tout ce qui rappelait l'ancien régime, soit d'une sentimentalité ridicule, la plus grande partie de nos amis communs applaudissait à la guerre d'Italie, à la chute du pouvoir temporel du Pape, à la proclamation du principe absurde des nationalités, à toutes les rêveries, en un mot, à l'aide desquelles Napoléon III bouleversait toutes les traditions de la politique française, M. Thiers restait insensible à toutes ces chimères, et renonçait même, pour les combattre, à la popularité qui est la consolation des hommes d'État dans l'opposition. Il nous venait en aide, à nous, pauvres catholiques très maltraités, dans la défense du Saint-Siège, même quand des actes peu réfléchis ou mal compris de la papauté rendaient cette défense difficile autant que méritoire. Je ne trouvai que chez lui seul une sympathie complète pour la douleur patrio-

tique que me firent éprouver la victoire de Sadowa, et la création de l'unité allemande. Bref, dans cette période trop courte qui restera l'honneur de sa vie, toutes mes préventions tombèrent, plusieurs de ses discours me causèrent une admiration sans mélange, et je crus sérieusement ou que je lui avais fait tort par les jugements sévères de ma jeunesse, ou que les défauts qui me choquaient avaient disparu. Et, de fait, je crois encore que, dans ces quelques années, il fut vraiment supérieur à lui-même. Ne poursuivant aucune vue personnelle (puisque nul de nous ne croyait la chute de l'Empire aussi prochaine), voyant les choses de haut, et sans retour sur lui-même, il atteignit le plus haut degré d'élévation que comportait son talent comme sa nature morale.

LES ÉVÉNEMENTS DU 4 SEPTEMBRE

Le 4 septembre, de grand matin, j'allai donc chez M. Thiers. Son cabinet était plein de monde. On savait que la déchéance de l'Empereur et de sa dynastie avait été proposée dans la nuit, et que la discussion interrompue devait être reprise à midi.

L'agitation était grande dans la ville, l'indignation contre les auteurs de la guerre à son comble, l'atmosphère toute chargée de fermentation révolutionnaire. Nos amis, dont plusieurs avaient revêtu le costume de garde national pour être prêts à tout événement, poussaient vivement M. Thiers à hâter le changement de gouvernement. Je ne pus partager leur sentiment. Outre que je trouvais peu honorable pour mon pays, trois mois après avoir donné à un souverain huit millions de suffrages pour affermir son trône, de l'en faire descendre le jour qu'il était vaincu et prisonnier, je ne voyais pour nous-mêmes aucun profit à hériter d'une situation désespérée et à en prendre la liquidation à notre compte. Je pris M. Thiers à part et lui communiquai ma manière de voir : « Tout ce que j'entends, lui dis-je, me semble déraisonnable. Quoi qu'il arrive, l'Empire est à son terme ; mais s'il est possible de prolonger son agonie, pour qu'il porte lui-même et lui seul la peine de la situation qu'il a faite, ce sera tout profit pour ses successeurs. » Il me fit signe qu'il était entièrement de mon avis, et, me donnant un billet de tribune pour la séance, il me pria

de venir exactement au Corps législatif, où il pouvait, disait-il, avoir besoin de ses amis.

Je n'y manquai pas, et j'y étais à l'heure fixée qui était midi. C'était la première fois que je rentrais au Palais Bourbon, depuis le rétablissement de l'Empire. Je m'étais abstenu d'assister aux discussions parlementaires, d'abord par dégoût du tour qu'elles avaient prises au début de ce régime, puis quand elles devinrent plus libres et plus animées, par regret de ne pouvoir y prendre part. Nous attendîmes assez longtemps, ce qui était fort étonnant dans une situation où chaque minute avait son prix. J'ai su depuis que ce délai tenait à la difficulté où l'on était, soit dans le camp du gouvernement, soit dans l'opposition, de se mettre d'accord sur le parti à prendre. Aux Tuileries, on voulait garder le plus d'Empire possible : dans l'opposition, on voulait trancher le plus vite et le plus complètement possible la question de gouvernement. Vers une heure, on était parvenu, de chaque côté, à prendre sa résolution et la séance commença. Ce fut d'abord le général Palikao, ministre de la Guerre, qui vint, au nom de l'Impératrice, proposer l'institution d'un comité de défense à nommer par l'Assemblée, mais dont il resterait le membre principal. Cette proposition était si peu en rapport avec l'état des esprits qu'il ne put même en achever la lecture. Il hésita à prononcer le nom de l'Impératrice, au nom de laquelle il persistait pourtant à parler. M. Thiers se leva ensuite, et d'une voix triste, mais grave, proposa une formule convenue d'avance entre les membres libéraux de l'Assemblée, et plusieurs autres fractions qui, bien qu'attachées à l'Empire, cédaient à la force des événements. Elle portait qu'*en raison des circonstances*, une commission de défense et de gouvernement serait nommée par le Corps législatif, une Assemblée constituante devant être convoquée, dans un délai qui serait ultérieurement fixé. C'était la déchéance, moins le mot que, par une répugnance honorable, des gens qui avaient servi l'Empire hésitaient à prononcer.

A mon sens, c'était trop encore, non pour ma satisfaction personnelle (l'aversion pour l'Empire étant aussi vive au fond de mon âme que chez personne), mais pour l'honneur du pays qui ne devait pas, suivant moi, profiter des malheurs publics et du secours étranger pour se délivrer d'un joug qu'il n'avait pas su ou pas voulu secouer lui-même Mais je recon-

nais que j'étais presque seul à penser ainsi, et qu'il fallait céder quelque chose à l'indignation publique pour ne pas être débordé par elle. La proposition de M. Thiers sauvait le décorum; elle confiait le pouvoir à une commission régulièrement sortie du Corps législatif; elle maintenait ce corps lui-même, et l'associait à la suite des événements que sa faiblesse avait amenés, ce qui n'eût pas permis au parti impérial de se laver les mains (comme nous l'avons vu depuis lors) de tout ce qui s'est passé après Sedan, et d'en rejeter la responsabilité sur ceux qui l'ont dépossédé.

Les diverses propositions furent renvoyées au bureau avec une approbation marquée de l'Assemblée pour celle de M. Thiers, ce qui ne laissait pas douter de son approbation. La salle se vida et je quittai la tribune. Cette heure de séance m'avait été extrêmement pénible : je n'avais pu voir sans une véritable indignation l'expression de joie indécente peinte sur le visage des membres de l'opposition de gauche, MM. Gambetta, Pelletan, Jules Simon. La crainte d'être soupçonné moi-même, en raison de mon hostilité pour l'Empire, de semblables sentiments, me couvrait de rougeur. Je voyais la journée gagnée pour la proposition de M. Thiers, et je m'épargnai le chagrin d'assister à la suite du débat.

Je me rendis chez mon neveu Othenin d'Haussonville, qui demeurait à l'angle de la rue Saint-Dominique, presque en face du Palais législatif; j'y passai avec ma nièce et quelques amis environ une heure. Croyant alors que tout devait être terminé, nous sortîmes, mon neveu et moi, pour apprendre le résultat de la délibération. Nous n'avions pas fait quatre pas dans la rue de Bourgogne qu'à la place du cordon de troupes que nous avions laissé autour du Palais, nous aperçûmes une foule agitée, mais non violente ni menaçante, une foule rieuse, tapageuse, comme on en voit à la porte d'un théâtre quand l'ouverture du guichet se fait attendre, et le premier passant que nous interrogeâmes nous apprit que l'Assemblée avait été envahie, puis dissoute, et que la République était proclamée. Quelques députés que nous connaissions et qui vinrent à nous, nous confirmèrent cette nouvelle, en nous demandant de nous employer avec eux à rassembler quelques débris de force régulière. Le nom qu'ils invoquaient tous était celui du général Trochu, nommé gouverneur de Paris, depuis quinze jours, le

seul général un peu populaire que l'Empire eût encore à son service, et qui commandait la dernière armée de la France. Mais où était-il? Les uns nous dirent qu'il était encore au Louvre, où résidait son état-major, les autres qu'il s'était déjà rendu à l'Hôtel de ville avec le gouvernement provisoire. Nous nous séparâmes pour tâcher de le rejoindre. Mon neveu prit le chemin du Louvre, et je remontai les quais avec le rédacteur du *Français*, M. Thureau-Dangin, jusqu'à la place de Grève.

Je n'écris pas l'histoire du 4 septembre, et veux encore moins faire l'appréciation morale du caractère du général Trochu. Je ne raconterai donc pas comment mon neveu trouva cet officier général au milieu de son état-major, parfaitement décidé à ne pas faire un pas en aide au gouvernement légal. Mais il n'est pas en dehors de mon sujet de dépeindre l'impression de dégoût et d'horreur qui ne me quitta pas un instant pendant cette triste promenade du Palais Bourbon à l'Hôtel de ville. Rien n'a, je crois, égalé jamais la douleur dont j'étais navré et la honte dont je me sentais couvert. Je n'oublierai de ma vie le spectacle qui m'attendait sur la place même du Palais municipal. Une populace déguenillée avait été tirer de la Conciergerie le pamphlétaire tristement célèbre, Henri Rochefort, et le ramenait en triomphe.

Le triomphateur lui-même, pâle et plus mort que vif, était assis sur la capote baissée d'une victoria de louage comme un arracheur de dents ou un saltimbanque de village, et semblait regarder avec répugnance ceux qui le portaient sur ce singulier pavois. Des cris plus brutaux que féroces, des figures avinées, l'aspect de l'ivresse matérielle encore plus que de l'effervescence révolutionnaire, voilà ce qui inaugurait le gouvernement avec lequel la France allait faire tête aux six cent mille vainqueurs qui foulaient en ce moment son territoire. La combinaison de ces deux horribles fléaux, la démagogie et la conquête, m'apparaissait comme le dernier fond de l'abîme dans lequel une nation puisse être plongée et le dernier cercle de l'enfer de Dante.

Ce qui complétait la pénible impression de ce spectacle, c'était le calme du reste de la ville. La révolution avait fait si peu de bruit, coûté si peu d'efforts, qu'en dehors même du théâtre où ces scènes infernales se déroulaient, à peine la

connaissait-on, et l'on distinguait mal la violence qui venait d'être faite aux pouvoirs publics, du changement légal auquel tout le monde le matin était résigné. Le temps était beau : les promeneurs endimanchés remplissaient comme d'ordinaire les lieux publics. De la place de Grève au Pont Royal, sur le quai de la rive droite, par lequel nous redescendîmes, nous ne rencontrâmes qu'un seul rassemblement : c'était à la porte du guichet des Tuileries où des gamins regardaient les gens de la maison de l'Empereur qui faisaient leurs malles et se hâtaient de déguerpir. Cette foule de rencontre adressait à ces valets effarés de grossiers lazzis sans aucune menace.

Au-dessus de notre tête, nous aperçûmes un homme qui, monté je ne sais comment sur la corniche du premier étage, arrachait avec un couteau les Aigles et les N. sculptés dont elle était surmontée. Personne ne l'aidait ni ne l'arrêtait dans cette occupation : on eût dit un ouvrier chargé d'une réparation ordinaire. Le soir, l'animation, le vin aidant, devint un peu plus vive. Les cafés et les cabarets se remplirent de gens qui célébraient la République et s'excitaient à croire que ce mot seul allait nous rendre nos armées détruites et faire reculer nos vainqueurs. Je crus la France moralement et matériellement perdue.

Je cherchai vainement pendant la soirée quelqu'un qui, parmi les puissants du jour ou les débris des pouvoirs de la veille, pût me rendre une lueur d'espoir. J'allai chez mon ami M. Cochin, et apprenant là que le général Trochu faisait partie du gouvernement provisoire créé à l'Hôtel de ville, nous allâmes le trouver, mon ami et moi, au Louvre où il était encore. Nous le connaissions de longue date ; il avait fait partie sous l'Empire de l'opposition conservatrice et catholique à laquelle nous appartenions nous-mêmes, et bien que, depuis qu'il était gouverneur de Paris, quelques indices nous eussent avertis qu'il se rapprochait de l'élément révolutionnaire et préférait s'éloigner de nous, sa réputation militaire, l'élévation connue de ses sentiments nous autorisaient à compter sur lui. Nous arrivâmes juste au moment où il quittait le Louvre pour retourner à l'Hôtel de ville où on l'attendait. Il sortait en habit de ville, chapeau gris et pantalon blanc, une badine à la main, dans ce costume d'élégant un peu provincial qui était dans ses habitudes. En nous apercevant, il fit un mouvement de corps en

arrière et nous interrogea d'un regard inquiet qui voulait dire : « Venez-vous me faire des reproches ou m'offrir un concours? » Nous avions trop besoin d'appui et d'espoir pour être bien difficiles. Nous l'encourageâmes donc fortement à prendre en main cette situation désespérée. Il nous remercia avec effusion, mais passa vite pour monter dans un coupé de louage. Son aide de camp, le lieutenant Bibesco, resta quelques instants de plus avec nous, nous donnant quelques détails sur la composition du nouveau gouvernement. Lorsque, dans l'énumération, il prononça en baissant la voix le nom d'Henri Rochefort, nous comprîmes ce que voulait dire le regard du général.

Du Louvre nous nous rendîmes à la porte du Palais législatif, où l'on nous avait dit que des députés étaient réunis pour protester contre la violente expulsion de leur corps. Nous en trouvâmes, en effet, à la porte un certain nombre, qui sortaient la tête assez basse. Ils nous racontèrent qu'effectivement leur président, M. Schneider, les avait rassemblés dans sa salle à manger, afin de savoir s'il y avait lieu de s'entendre avec leurs collègues déjà installés à l'Hôtel de ville pour rendre au pouvoir nouveau une ombre de régularité. A peine étaient-ils assis, que deux des membres du Gouvernement provisoire étaient venus leur signifier que toute entente était impossible, les événements ayant marché depuis le matin, et le peuple souverain étant rentré dans ses droits. J'appris d'eux non sans surprise que M. Thiers était dans leur compagnie, qu'ils l'avaient même prié de les présider, mais qu'au lieu de prendre leur parti, quand le moment était venu de protester, il leur avait sèchement conseillé de n'en rien faire et de prendre leur aventure en patience, pour ne pas accroître les difficultés de la défense nationale. Ce langage était commenté avec amertume, mais c'était des ennemis politiques qui parlaient, et je réservai mon jugement.

LA QUESTION DES PRINCES D'ORLÉANS

Après une nuit assez agitée, je courus au point du jour chez M. Thiers. D'après notre entretien de la veille, je m'attendais à trouver un homme, sinon aussi navré que moi, au moins contrarié du tour qu'avaient pris les circonstances. Quel ne fut

pas mon étonnement de le voir arriver à moi, le visage ouvert, presque gai, me déclarant sans me laisser même le temps de parler que tout s'était passé à merveille, l'essentiel étant de se débarrasser de quelque manière que ce fût d'un gouvernement détestable et se raillant sans pitié de mes scrupules parlementaires et de mon puritanisme constitutionnel. J'ai rarement éprouvé un désappointement pareil.

Je n'insistai pas : j'étais trop froissé de ce ton plaisant pour engager une discussion. Mais sur un autre point, nous ne pûmes éviter un débat qui fut aigre-doux. « M. Thiers, lui dis-je, avez-vous pensé que les princes d'Orléans seront ici ce soir et quelle conduite devons-nous leur conseiller ? » Je me trompais de douze heures. Le Duc de Chartres et le Prince de Joinville étaient déjà arrivés. Avertis de la révolution par le télégraphe, ils avaient pris le paquebot et le train de nuit qui les avait amenés dans Paris à sept heures du matin. Ceux qui savaient à quel point ils étaient impatients de l'exil et ardents à porter les armes pour leur pays ne pouvaient douter de cette prompte résolution. Ils avaient bien offert leur épée même à l'Empire ! Je ne conçois pas comment M. Thiers ne s'était pas attendu à les voir paraître. Mais toujours est-il que la pensée le frappa comme d'un coup de foudre. « C'est impossible, me dit-il, en se levant comme en sursaut ; ils ne feront pas cela : ce seraient de mauvais citoyens, leur présence brouillerait tout. » Et il se mit à me démontrer avec une extrême vivacité que les prétentions dynastiques dont ils seraient bon gré mal gré les représentants jetteraient le désordre dans la combinaison de forces nécessaire pour la défense.

Je n'étais qu'à moitié convaincu, et tout au moins je voulais qu'on se donnât la peine de convaincre les Princes eux-mêmes. J'insistai donc pour que M. Thiers tâchât de les voir et de les décider par de bonnes raisons, adressées à leur patriotisme, et non par un injurieux dédain, à se tenir momentanément à l'écart. Il entra, non sans quelque répugnance, dans ma pensée et faisant prier M. de Rémusat qui était à Paris, de venir le trouver, il convint avec lui que dès que les Princes seraient arrivés, leurs amis les attendraient pour leur expliquer la situation et ce qu'on exigeait de leur désintéressement. « *Et vous y serez, ma fille* », me dit-il d'assez bonne grâce. — L'entrevue ne fut pas nécessaire. Les Princes, qui avaient déjà des

raisons de se méfier de M. Thiers, avaient consulté d'autres amis qui furent d'avis de laisser passer les premiers jours d'effervescence avant d'offrir des personnes royales à une foule en révolution. Ils repartirent dans la journée, non sans esprit de retour. Mais cet incident me fit voir qu'il ne fallait compter sur le concours de M. Thiers pour aucune combinaison politique où il n'occuperait pas à lui seul le premier rang.

Il n'en demeurait pas moins notre chef et nous n'avions rien de mieux à faire que de le suivre et de lui obéir. Aussi quand il me demanda de ne pas le quitter pendant le siège de Paris qui se préparait et de me tenir prêt pour lui porter aide et conseil à tout événement, je ne crus pas pouvoir lui refuser ce témoignage de dévouement. La demande pourtant me contrariait fort. J'étais établi à Broglie, dans un département qui ne pouvait manquer d'être un des théâtres de la guerre, où je pouvais rester sans manquer à aucun devoir civique ni être accusé de me mettre par timidité à l'abri des malheurs publics. J'étais conseiller général de mon canton, premier conseiller municipal de ma commune. Ma place était naturellement au milieu de ceux qui m'avaient élu. Je n'avais au contraire rien à faire dans une ville assiégée qui ne manquait pas de combattants expérimentés, et où un homme de cinquante ans qui ne savait pas manier un fusil ferait assurément pauvre figure. J'obéis cependant, je retournai à Broglie mettre ordre à mes affaires, je priai mon frère de me remplacer auprès de mon dernier fils malade, je laissai mes instructions avec mon testament à mon régisseur, et je retournai dans la capitale, qui pouvait d'un moment à l'autre être investie, prendre le poste de combat que M. Thiers m'avait assigné.

J'étais destiné aux surprises; car, en arrivant, je trouvai M. Thiers faisant ses paquets et prêt à partir pour faire en Europe cette grande tournée diplomatique qui fit tant de bruit et amena si peu de résultat. Quand il me revit, il avait complètement oublié le sacrifice qu'il m'avait demandé, et ne songea même pas à m'en parler. Nous parlâmes du but de sa mission. Je venais de lire le premier manifeste de M. Jules Favre qui rendait toute négociation impossible en se refusant à aucune concession territoriale. Je n'avais donc pas grande espérance du succès que M. Thiers pourrait obtenir sur une pareille base : je lui demandai s'il espérait faire accepter à l'Europe le fameux

ultimatum : *pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses.*

« Que voulez-vous, me dit-il en souriant? La Révolution française, notre mère, est née déclamatoire : il ne faut pas prendre ce qu'elle dit au pied de la lettre. » Je ne lus pas beaucoup d'espérance dans ses regards. S'il pensa que tel événement pourrait survenir où il lui serait plus commode d'être libre en France ou même en Europe que bloqué dans les murs de Paris, il n'avait pas tort. Il eût été à désirer que le Gouvernement provisoire tout entier et principalement les ministres improvisés de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Guerre eussent pensé de même. Il n'y avait aucun intérêt et aucune prudence à tenir toute la politique de la France, en quelque sorte au fond d'un puits, dans l'ignorance des événements militaires et à la discrétion de quelques séditieux.

Mais dès qu'il partait, je n'avais plus de raison de rester, et je pris le parti de retourner à Broglie dès le lendemain. J'y demeurai tout le temps de la guerre, mes fonctions municipales ne me permettant pas de m'absenter même un jour avec la menace d'une invasion toujours imminente. Les communications étaient difficiles, et je fus tout ce temps-là très mal au courant de ce qui se passait en France et en Europe. Je réussis pourtant à correspondre une ou deux fois avec M. Thiers, et il me répondit avec bienveillance, soit lui-même, soit par intermédiaire. J'aurais voulu qu'il éclairât le pays sur les illusions de la défense à outrance qui ne pouvait aboutir, suivant moi, comme l'événement l'a prouvé, qu'à ajourner la nécessité de faire la paix jusqu'au jour où, aucune résistance n'étant plus possible, il faudrait subir à discrétion les conditions du vainqueur. Il partageait entièrement mon avis, mais me donnait, je dois le dire, dans une lettre d'un ami commun que je conserve encore, d'assez bonnes raisons pour ne pas se faire accuser sans profit de manquer à l'honneur national, et pour se réserver intact, en attendant le jour trop prochain où le cruel langage de la nécessité se ferait entendre aux oreilles sourdes à celui de la raison. Je dois dire que sa manière de voir était plus modérée et plus sensée que celle de son ancien compétiteur M. Guizot, que je voyais assez souvent parce qu'il habitait le voisinage de Broglie et qui s'était complètement laissé séduire par l'espoir chimérique d'une résistance impossible.

THIERS ET GAMBETTA

Je ne sais personnellement aucun détail sur les débats assez vifs qui eurent lieu tant à Tours qu'à Bordeaux entre M. Thiers et les représentants du gouvernement de la défense nationale, M. Gambetta en particulier. On m'a raconté qu'ils étaient au plus mal et que M. Thiers, craignant souvent pour sa sûreté personnelle, avait songé à plusieurs reprises à chercher un refuge dans un lieu plus sûr, comme Pau ou Toulouse. Mon ami le duc Decazes, qui le voyait journellement à Bordeaux, m'a assuré aussi que la ferveur républicaine que je lui avais vue le lendemain du 4 septembre était amortie, et qu'il se laissait aborder très familièrement sur des idées de restauration monarchique. Mon beau-frère, M. d'Haussonville, dont le témoignagne mérite toute confiance, m'a raconté également qu'avant de quitter Paris, il lui avait dit confidentiellement : « Ne vous inquiétez pas de la république : elle n'est pas plutôt au pouvoir qu'elle met à la fenêtre (ici une expression grossière que j'indique sans oser la rapporter textuellement), *non pas son visage mais le contraire*, et personne n'en veut plus. » D'autre part, je puis attester par le témoignage du ministre anglais, lord Granville, que, dans sa mission diplomatique, M. Thiers fit les plus grands efforts pour obtenir la reconnaissance de la forme républicaine en France, à ce point que cette consécration diplomatique fut la première chose à laquelle le Cabinet britannique se décida, dès que l'Assemblée nationale fut constituée, et qu'on me fit valoir à mon arrivée à Londres cette démarche comme une précieuse marque de confiance donnée à M. Thiers. Que conclure de ces récits contradictoires? Tout simplement que, voyant le jour où le pouvoir suprême allait lui tomber en partage, M. Thiers cherchait à se ménager, pour y arriver plus facilement, le concours de tous les partis. Mais je reste convaincu que celui qui lui offrait la perspective de ne plus descendre du premier rang avait dès lors et pour toujours ses préférences.

Broglie, longtemps épargné par les Prussiens, pendant que le reste de notre département était envahi, fut occupé le 21 janvier 1871, huit jours avant la conclusion de l'armistice. Les élections pour l'Assemblée constituante furent, comme dans

tous les pays occupés militairement, faites sans organisation préalable, presque sans concert, sous la pression d'un mouvement populaire irrésistible qui réclamait la paix. Nous avions préparé une liste de candidats, au mois de septembre, quand le gouvernement provisoire avait fait une première convocation qui fut ajournée, et nous y avions réservé une place à plusieurs membres de ce gouvernement même auquel nous voulions prêter force dans la lutte contre l'étranger. C'étaient le général Trochu et Jules Favre, un autre encore que j'oublie. Le motif qui avait déterminé ces choix n'existant plus, puisque la lutte était terminée, et l'impopularité des défenseurs à outrance devenant extrême, nous dûmes effacer ces noms dont personne ne voulait plus, et nous remplaçâmes un d'entre eux par celui de M. Thiers qui représentait alors la double réaction contre les fautes de l'Empire et la folie de ses successeurs. Mais nous ne pûmes faire ce changement que dans une partie du département, les communications à travers l'invasion et la neige étant presque impossibles. La division et l'incertitude qui résultaient de ce changement fait à la dernière heure furent cause qu'un nom de la liste républicaine fut préféré à celui de M. Thiers, et le département de l'Eure ne figure pas parmi les vingt-deux qui donnèrent au chef du parti libéral et conservateur une désignation plébiscitaire indirecte.

DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Élu le 12 février seulement, je ne pus partir de Broglie que le 15, aussitôt après le dépouillement du scrutin. Toutes les routes étaient interceptées, tous les chemins de fer coupés. Je dus aller chercher à Dol près Saint-Malo la tête d'un chemin qui me conduisit à Nantes, pour rebrousser ensuite sur Poitiers, et de là sur Bordeaux. Cet immense détour me prit trois jours et trois nuits. C'était le moment où l'armistice, conclu pour trois semaines, le 15 février, allait expirer. Les hommes de la Loire, qui avaient obtenu quelques jours de congé, rejoignaient leurs régiments. Les gares étaient pleines de pauvres soldats déguenillés, meurtris, le teint hâve et les joues creuses, de boiteux marchant sur des béquilles, de blessés de toute sorte, dont les plaies étaient à peine pansées. On n'entendait que les lamentables adieux des femmes et des enfants

qui, en se séparant du père ou mari qu'on avait cru perdu, craignaient encore de ne plus le revoir. C'était un affreux spectacle. Il semblait qu'on entendait comme sortir des entrailles de la terre un long gémissement. J'arrivai à Bordeaux le samedi 18, mort de fatigue, et après avoir embrassé mon fils François, qui était venu de Paris, sortant du siège pour me trouver, je pris quelques heures de repos.

Le lendemain, c'était dimanche, ma première sortie fut pour me rendre à la messe. Je rencontrai de tous côtés, dans la rue, sur les marches de l'église, à l'office même, des visages de connaissance. C'étaient mes nouveaux collègues, dont je n'avais appris l'élection que très imparfaitement, par les journaux achetés sur la route. Car, à Broglie même, rigoureusement bloqués comme nous étions, aucune nouvelle ne nous était parvenue. A la sortie de la messe, je fus rejoint par mon neveu Othenin d'Haussonville, élu dans le département de la Seine-et-Marne, et qui m'apprit que M. Thiers s'était informé plusieurs fois dans ces derniers jours si j'étais arrivé, paraissant m'attendre avec quelque impatience. Il me conduisit à l'hôtel où M. Thiers demeurait.

Chemin faisant, il me mit au courant de ce qui s'était passé avant mon arrivée. Il m'apprit, comme les journaux me l'avaient déjà fait connaître, que le pouvoir exécutif avait été décerné presque unanimement à M. Thiers, qui partait le soir même pour Versailles où M. de Bismaeck l'attendait. Mais il ajouta, ce que je ne savais pas, que le titre à décerner à M. Thiers avait déjà fait une difficulté dans l'Assemblée nationale. Serait-il chef du pouvoir exécutif simplement, ou chef du pouvoir exécutif de la *République*? La seconde appellation avait prévalu, sur le désir exprimé par M. Thiers lui-même, et malgré la répugnance des légitimistes.

« Il y a donc beaucoup de légitimistes ? lui dis-je. — En très grand nombre, me répondit-il, ils prétendent être deux cents, et rétablir immédiatement la monarchie! » Cette assertion me fit tomber de mon haut. J'arrivais d'un département où le parti légitimiste est très faible, à tel point que nous ne lui avions fait aucune place sur notre liste, et quand quelques possesseurs de châteaux de nos environs avaient voulu obtenir de moi un engagement de concourir à la fusion des deux branches de la maison royale, tout en reconnaissant combien ce résultat serait

désirable, je m'étais refusé à contracter aucune obligation absolue. Je n'avais pas deviné la conséquence inattendue du mode de scrutin électoral par liste départementale. Il n'y a presque pas de département où les légitimistes ne disposent d'un certain nombre de voix : ils comptent partout dans leurs rangs des propriétaires riches et considérés : la jeunesse monarchique venait de servir avec empressement dans les rangs de la défense nationale, et avait fait preuve d'un courage éclatant.

Au moment de dresser les listes, on avait presque partout accordé un ou deux noms à un groupe nécessaire pour former l'appoint de la majorité, ou rendre à des situations exceptionnelles un hommage tout à fait étranger à l'esprit de parti. On était arrivé sans le savoir à former ainsi un bataillon monarchique recruté de tous les coins du pays, et fait de pièces très diverses, mais qui, une fois à l'Assemblée, se réunit et se resserra, et donna aux défenseurs de la légitimité une importance très supérieure à la force réelle qu'ils représentaient au dehors. Ce fut une des grandes difficultés de l'Assemblée de 1871, et en définitive, la principale cause de son impuissance.

Ne me rendant pas bien compte de cette situation, je regardai au premier aspect la pensée d'une restauration immédiate comme chimérique. De plus, je ne trouvais pas raisonnable de charger la monarchie (si elle devait renaître) de la tâche douloureuse qui était nécessaire pour rendre à la France un peu de repos : je ne me souciais nullement de voir une troisième fois, après 1814 et 1815, le nom d'un prince de la maison de Bourbon au bas du traité qui consacrerait la mutilation du territoire français. Un gouvernement provisoire anonyme me paraissait beaucoup mieux approprié à cette cruelle mission. A tous les points de vue, par conséquent, je repoussai la pensée d'une restauration séance tenante, et quand mon neveu ajouta que M. Thiers s'y opposait, et me demanderait probablement mon concours pour lutter contre cet entraînement, je n'hésitai pas à promettre que je l'y aiderais de tout cœur. A la vérité, mon neveu n'eut pas le temps d'ajouter que M. Thiers avait fait aussi mauvais accueil à l'idée de voir les princes d'Orléans, élus par plusieurs départements, prendre séance à l'Assemblée et retrouver leur rang dans l'armée, et qu'ainsi ce n'était pas

seulement dans le présent, mais encore et surtout dans l'avenir, qu'il semblait prendre des précautions contre un retour monarchique. Cette découverte aurait peut-être refroidi ma bonne volonté.

L'OFFRE D'UNE AMBASSADE

Quoi qu'il en soit, j'arrivai plein d'effusion et de cœur chez celui que nous regardions tous comme le dernier espoir de notre malheureuse patrie. Il ne m'attendait plus, et devant partir le soir même pour Versailles, il avait préparé une lettre qui était toute cachetée, avec mon adresse, sur son bureau. Comme plusieurs personnes étaient présentes, quand j'entrai, il me tendit la lettre en me priant de la lire. Je me retirai dans un coin de la chambre et l'ouvris silencieusement : elle était ainsi conçue :

21 janvier. Bordeaux.

Mon cher Duc, j'ai compté sur vous pour l'ambassade de Londres, ce qui exige que vous partiez tout de suite pour la conférence. Je n'ai pas besoin de vous dire le motif de mon choix, et je vous prie, pour le pays, et bien après le pays, pour moi, d'accepter cette lourde charge. Je suis si pressé que je n'ai pas le temps de vous en dire davantage, car je pars pour l'Assemblée, et de là pour Paris et Versailles. Répondez-moi à Paris. Tout à vous de cœur. — A. Thiers.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que les fonctions diplomatiques resteront définitivement compatibles avec les fonctions législatives. »

Mon étonnement et mon trouble furent extrêmes. J'étais à cent lieues de m'attendre à une proposition de ce genre et, au premier moment, elle ne me sourit en aucune manière. L'idée d'aller porter à l'étranger, et surtout à Londres, où j'avais vu mon père représenter la France heureuse et libre, le triste visage de l'ambassadeur d'une nation humiliée, me serrait le cœur. D'ailleurs j'avais rêvé toute ma jeunesse, et regretté ensuite toute ma vie, la carrière parlementaire : elle s'ouvrait devant moi à l'âge où j'en avais désespéré, et nul ne savait pour combien de temps. Il me coûtait de m'en éloigner. Puis,

que m'envoyait-on faire à Londres? Qu'était-ce que cette conférence où je devais figurer dès le lendemain de mon arrivée? Du fond de ma retraite, j'avais bien appris que la Russie avait profité du trouble général pour réclamer la suppression de la plupart des conditions onéreuses qui lui avaient été imposées quinze ans auparavant, après la guerre de Crimée; j'avais su également que l'Angleterre, privée de l'appui de la France, avait dû accepter une conférence des grandes Puissances pour modifier ces conditions d'un commun accord. Mais des termes mêmes des réclamations de la Russie, des auspices sous lesquels s'ouvrait la conférence, du rôle surtout que nous autres, pauvres vaincus, nous pourrions y jouer, je ne savais absolument rien. Je n'y avais même pas réfléchi.

La mission cependant était honorable, et je comprenais que M. Thiers pouvait avoir besoin du nom de mon père autant peut-être que de mes services.

— Qui pourrait vous refuser quelque chose en un pareil moment? lui dis-je. Mais que me demandez-vous? Que vais-je faire à Londres? Voilà quinze jours que j'ignore ce qui se passe dans le monde. Quelle tâche m'imposez-vous?

Il me remercia avec une véritable effusion.

— Mais je n'ai pas le temps, me dit-il, de vous donner en ce moment mes instructions. L'Assemblée m'attend. Partez avec moi ce soir : en voiture, je vous dirai ce que vous avez à faire, ainsi qu'à Rémusat qui part pour Vienne.

Je m'inclinai en signe d'assentiment et le laissai libre d'aller à la Chambre où je me rendis de mon côté.

En route, un scrupule me vint en pensée. J'allais trouver en Angleterre les princes d'Orléans, ceux du moins qui n'étaient pas élus députés. Quelle attitude M. Thiers entendait-il que son ambassadeur tînt vis-à-vis d'eux, et cette attitude me convenait-elle ? Le langage que j'avais entendu le 5 septembre ne me rassurait pas complètement à cet égard, et j'eusse été moins tranquille encore si j'avais su, comme je l'ai appris depuis, que M. Thiers ne recourait à moi qu'au défaut de M. de Rémusat, qui avait décliné l'ambassade de Londres précisément sur ce motif, que ses rapports avec les princes rendaient difficile la situation d'un envoyé de la République. Cette réserve de la part d'un familier de la maison, bien plus versé que moi dans le fond de la pensée de M. Thiers, m'eût

donné à réfléchir. Pour moi, je n'éprouvai pas cet embarras, ne concevant guère que la fin de l'Empire ne fût pas aussi la fin de l'exil de la maison d'Orléans, et n'ayant pris envers la République aucun engagement qui rendit délicates mes relations avec des princes. Par excès de précaution, je me mis en règle, et rencontrant dans la rue M. Roger (du Nord), le plus intime ami de M. Thiers, qui me félicitait d'avoir accepté l'ambassade :

— Vous savez bien, lui dis-je, et je pense que M. Thiers sait comme vous que je n'ai jamais été en Angleterre sans que ma première visite fût pour Claremont et pour Twickenham. J'imagine qu'on ne me demandera pas de changer mes habitudes.

— Cela va sans dire, me répondit-il, en haussant les épaules.

— Mais dites-le bien à M. Thiers, repris-je en insistant.

J'entrai à la salle du théâtre où se tenait l'Assemblée. C'était la séance où, dans un discours plein de noblesse, M. Thiers annonça son départ et la formation de son ministère. Il s'exprima d'une voix que l'émotion rendait presque grave, et quand, par une comparaison demeurée célèbre, il parla de la noble blessée dont il devait panser les plaies, l'émotion fut générale. Le nom des ministres qu'il fit connaître causa bien un peu d'étonnement. On fut surpris de voir Jules Favre, malgré son incapacité démontrée et ses mésaventures diplomatiques, demeurer ministre des Affaires étrangères, Picard garder l'Intérieur, Jules Simon surtout l'Instruction publique et les Cultes, en un mot tous les souverains improvisés du 4 septembre conserver une si grande part dans les affaires qu'ils avaient si mal conduites. Mais l'explication, — qui n'était peut-être pas la vraie, — se présentait tout naturellement. Il y avait un grand intérêt à associer le parti républicain à la triste paix qui était nécessaire, à lui en faire partager la responsabilité, et à ne pas lui laisser prendre l'attitude qu'avait eue l'opposition de gauche sous la Restauration, reprochant aux Bourbons les sacrifices que la Révolution et l'Empire avaient imposés à la France. On était si éloigné de croire que M. Thiers songeât sérieusement à laisser le pouvoir à de tels hommes que la liste des noms ministériels fut écoutée patiemment jusqu'au bout.

Nous partîmes le soir au tomber du jour. Je sortis de l'hôtel de France en même temps que M. Thiers, Mme Thiers et Mlle Dosne. Pourquoi ces dames accompagnaient M. Thiers dans cette douloureuse expédition, je ne l'ai jamais bien compris. Une foule nombreuse était rassemblée autour de la porte et j'entendis une voix qui s'écria : « M. Thiers, nous comptons sur vous pour le sauvetage de notre pays! » Au chemin de fer nous prîmes place dans un wagon-salon, où vinrent nous joindre, M. Jules Favre, M. Picard et M. de Rémusat. Dans un autre compartiment, se trouvaient un secrétaire de M. Thiers et le baron Baude, diplomate très estimé, que M. Thiers emmenait avec lui pour l'assister dans la négociation de Versailles. Car je ne tardai pas à voir qu'il croyait sérieusement qu'une négociation allait s'engager entre lui et M. de Bismarck. Je pensais humblement qu'il n'en était rien, et que, dans la situation où nous étions réduits, la négociation consisterait à écrire sous la dictée du vainqueur.

Nous attendions, M. de Rémusat et moi, les instructions qui nous avaient été promises. Nous les attendîmes vainement. Après quelques phrases banales, M. Thiers se tut, puis s'endormit profondément, ce qui était assurément bien naturel Nous nous regardâmes en riant, et nous disposâmes à en faire autant. A Coutras, où se détachait l'embranchement qui va sur Toulouse, M. de Rémusat, qui habitait le Midi, nous quitta pour aller prendre congé de sa femme et régler ses affaires. En route, il réfléchit probablement que ses instructions n'étaient pas suffisantes, car il écrivit à M. Thiers qu'il renonçait à l'ambassade.

Le lendemain, au petit jour, nous nous réveillâmes à Poitiers, je crois (les wagons allaient très lentement, faute de pouvoir renouveler aisément l'eau et le charbon). L'appétit était aiguisé, et il fallut trouver quelque chose à manger. Ce n'était pas aisé, car les gares et surtout les buffets étaient entièrement dépouillés. Pendant qu'on cherchait dans le faubourg de la ville de quoi nous faire un potage, nous nous mîmes à causer, M. Thiers, M. Picard et moi. La conversation alla d'abord assez bien : ces messieurs étaient tout pleins de la lutte qu'ils avaient soutenue dans les derniers jours contre Gambetta et son monde pour obtenir la réunion de l'Assemblée, en racontaient les détails, et paraissaient ne songer qu'à parer les coups qui leur

viendraient de ce côté. Je ne sais à quel propos cependant, la conversation tomba sur les princes, et le rôle qu'ils pouvaient jouer dans cette crise. M. Thiers s'anima alors à l'instant et, devant ce républicain, l'ancien ministre du roi Louis-Philippe traita les fils de son souverain avec un degré de dédain et d'injure tout à fait révoltant. « Ils veulent ramasser une couronne dans le malheur de leur patrie », disait-il avec emportement. J'aurais été encore plus indigné de ces paroles que je ne le fus, si j'avais su ce que j'ai appris depuis lors. C'est qu'il avait envoyé un de ses amis au-devant du Duc d'Aumale et du Prince de Joinville, pour les prier de ne pas accroître ses embarras en venant prendre séance à l'Assemblée, et que ces généreux princes, par un excès de patriotisme, s'étaient arrêtés à dix lieues de Bordeaux pour lui complaire.

Une fois arrivé à Paris, M. Thiers aurait voulu me faire partir immédiatement. J'insistai pour attendre que nous sussions quelque chose des dispositions de M. de Bismarck, convaincu que je n'attendrais pas longtemps pour apprendre qu'elles étaient des plus mauvaises, et désirant savoir quelle espèce de nation j'avais à représenter. Il y consentit, et me demanda de venir dîner le lendemain au ministère des Affaires étrangères où il logeait, et faisait ménage commun avec Jules Favre et son assez étrange famille. Ce n'était pas de refus pourtant, car on ne savait trop ni où ni comment dîner dans Paris, à ce moment-là. Je passai la journée du lendemain à faire toutes les affaires qu'on pouvait traiter alors, et à parcourir ce triste Paris qui me parut plus stupéfié encore que ruiné ou désolé. Les passants étaient rares, dans ces rues où aucune voiture ne circulait, où on ne rencontrait que des masses de soldats, désarmés et désœuvrés, qui fraternisaient dans des cabarets avec des gardes nationaux encore armés jusqu'aux dents, et de la plus mauvaise mine. On sait qu'un des traits les plus profonds de la diplomatie de Jules Favre avait été d'obtenir le désarmement de la garnison et le maintien de l'armement de la garde nationale.

Le soir, à l'heure convenue, j'allai rejoindre M. Thiers, un peu à tâtons, car dès cinq heures on ne voyait plus clair dans les rues privées de réverbères. Je le trouvai abattu, silencieux, l'air d'une profonde douleur sur le visage, et il ne me fallut pas

autre chose pour comprendre que son entrevue avec M. de Bismarck avait été terrible, et que la négociation qu'il s'était flatté d'engager avait pris la tournure sommaire et impérative que je prévoyais. Ceux qui ont prétendu depuis lors qu'il aurait pu obtenir un meilleur traitement que celui qu'il a arraché à M. de Bismarck ne l'ont pas vu ce soir-là. Il ne me dit rien cependant des conditions qui lui étaient faites. Ce ne fut que le jour suivant qu'il me donna ordre de partir immédiatement pour demander au gouvernement anglais son intervention afin de réduire le chiffre énorme de six milliards qui était demandé pour l'indemnité. Quant aux conditions territoriales, il avait promis le secret à M. de Bismarck et ne voulut pas s'en départir même avec moi. Il éprouvait une répugnance bien naturelle à les articuler. Il me dit seulement que si décidément on ne pouvait obtenir ni justice, ni humanité, peut-être serais-je obligé d'en appeler aux représentants de l'Europe réunis dans la conférence de Londres.

Je partis, accompagné de mon fils François et d'un sous-directeur des Affaires étrangères, mon ami M. Gavard, que j'emmenais sous prétexte de traiter des affaires commerciales qui pouvaient s'élever, en réalité pour avoir auprès de moi un secrétaire en qui je pusse prendre confiance, les secrétaires que j'allais trouver à Londres étant tous des bonapartistes de la plus belle eau.

(A suivre.)

BROGLIE.

UN ÉVÉNEMENT ARCHÉOLOGIQUE

LES TOMBES ROYALES D'OUR

Un chapitre nouveau de la plus ancienne histoire vient de s'ouvrir avec les fouilles que mènent à Our, en Mésopotamie, patrie d'Abraham, le British Museum de Londres et l'Université de Pennsylvanie.

Retrouver des tombes royales, contenant des corps, ou, du moins, leurs débris, entourés de trésors d'art, c'est, pour l'Asie antérieure, un fait jusqu'ici sans précédent. Les tombeaux de Cyrus et de Darius à Pasargades sont vides depuis l'antiquité ; où sont les sépultures d'Assourbanipal, de Salomon, d'Hammourabi, de Goudéa, de Sargon l'Ancien? Nulle trace sur le sol, nulle indication dans les textes. Pourtant, nous savons, par le témoignage de l'Égypte, l'importance que les Orientaux attachaient à une tombe royale. La croyance à une survie après la mort était commune, en son principe, aux Asiatiques et aux Égyptiens; elle impliquait un devoir sacré : assurer aux rois défunts un cadre d'existence future approprié à leur dignité ; on ensevelissait donc le pharaon d'Égypte, ou le patési de Sumer, avec ses armes, ses bijoux, son mobilier et des aliments. Nous devons à ces coutumes la construction des pyramides et des hypogées d'Égypte, les merveilles d'art de la Vallée des Rois à Thèbes. L'isolement géographique de l'Égypte, son climat sec, le sable des nécropoles leur ont assuré des conditions exceptionnelles de conservation. Au contraire, en Mésopotamie, en Syrie-

Palestine, il semblait que rien, si l'on excepte les tombes des Achéménides, n'avait subsisté, ni tombeaux, ni trésors. Dans ces plaines et vallées, où se croisent les voies d'accès aux trois continents de l'Ancien Monde, sur ces grands chemins et carrefours de l'humanité, tant de peuples faméliques en migration, tant d'armées organisées pour la destruction systématique, tant de nomades pillards, ont incendié, démoli, saccagé villes, palais, nécropoles, depuis six mille ans! Les orientalistes désespéraient d'y retrouver jamais l'équivalent des trésors de l'Égypte. Or, voici un des effets inattendus de la grande guerre. L'octroi du mandat français sur la Syrie, du mandat britannique sur la Palestine et l'Irak a sauvé ces pays de l'incurie archéologique des Turcs. Déjà, pendant l'occupation militaire des Alliés, des fouilles furent organisées avec méthode, donnant des résultats encourageants. Dès 1922, M. Montet exhume à Byblos, sur la côte méditerranéenne, les sépultures modestes de princes syriens du xx^e^ siècle avant Jésus-Christ, avec des armes et des vases d'or portant des inscriptions hiéroglyphiques de valeur singulière. Et voici qu'à la fin de 1927, en Mésopotamie, MM. Hall et Woolley mettent au jour, après huit ans de fouilles, la nécropole des plus anciens rois d'Our, qui remontent à la fin du quatrième millénaire.

LES CITÉS QUI RESSUSCITENT

Situons la position historique d'Our, afin de préciser l'intérêt des découvertes actuelles.

Nous sommes en Mésopotamie, sur la rive droite de l'Euphrate, non loin de son embouchure dans le golfe Persique. La plaine, aujourd'hui marécageuse et désertée, de ce pays qui fut peuplé et très fertile, apparaît semée de *tells*, collines herbeuses, au profil arrêté. Sous la terre superficielle pointent, çà et là, pans de murs, amas de tessons, étages ruinés de grandes tours rectangulaires : car ce sont là des buttes factices, débris amoncelés d'anciennes cités. Celles-ci portaient des noms illustres : Babylone, Kish, Nippour, Lagash, Ourouk, jalonnant la plaine, coupée de canaux, qu'enserrent de leurs bras puissants le Tigre à l'est, l'Euphrate à l'ouest; seules, Éridou et Our (Tell-el-Moughéir) sont sur le flanc droit de l'Euphrate, mais plutôt à proximité du désert de Syrie : tels des ports sur

la rive des sables, au bord de cette mer desséchée que sillonnent nomades et caravanes.

Comment ressusciter ces cités ensevelies? Au cours du

OUR ET LA RÉGION DES FOUILLES

XIXe siècle, qui rappela l'Égypte antique à la vie, en la dotant d'une exploitation scientifiquement organisée, la Mésopotamie fut à peu près délaissée. Les Turcs, suzerains indifférents, n'accordaient pas volontiers des firmans de fouilles ; quant aux

nomades, véritables occupants de l'Irak, ils rançonnaient les archéologues isolés qui osaient faire concurrence aux indigènes, chercheurs de trésors. Ajoutez l'éloignement, les difficultés d'accès, le manque de routes et de moyens de transport, la pénurie de main-d'œuvre, la disgrâce d'un sol malsain, désert, putride, l'incertitude du ravitaillement, sans compter la malaria et le brigandage, partout embusqués, et vous imaginerez les périls d'une installation de quelque durée, pour qui ne disposait pas de moyens puissants.

Le déchiffrement de l'écriture cunéiforme donna l'impulsion aux premiers travaux. Comme en Égypte, ce furent les consuls européens, — ces messagers de la civilisation en pays arriérés, — qui entreprirent de dégager les antiques cités, afin d'enrichir les musées de leurs patries. Dès 1842, Botta, notre consul à Mossoul, s'attaque aux capitales de l'Assyrie, Khorsabad et Kalah d'aujourd'hui ; puis son successeur, Place, obtient l'envoi d'une mission officielle, dirigée par Fresnel et Oppert (1851-1855). Les palais assyriens fournirent les statues et bas-reliefs colossaux qui donnent, au Louvre, une impression si saisissante de vigueur et de majesté ; mais, par les traditions classiques et les inscriptions cunéiformes, Oppert savait que c'était en Basse-Mésopotamie qu'il trouverait les origines de cette civilisation. Descendu à Babylone, Oppert y rencontre une commission militaire et scientifique qui délimite les frontières turco-perses. Des archéologues anglais étaient déjà à l'œuvre : Loftus sondait les décombres d'Ourouk (aujourd'hui Warka) ; le consul britannique à Bassorah, Taylor, dégageait la tour à étages (*ziggourat*) et de grands édifices, à Our. Judicieusement, Oppert commença par établir un relevé exact des sites antiques et fit une moisson de tablettes à inscriptions cunéiformes. Ces petits monuments, avec les grandes pièces recueillies en Assyrie, descendaient l'Euphrate sur des radeaux, lorsque des nomades pillèrent l'expédition, coulant la moitié de la flottille ; une bonne part du butin archéologique est encore au fond du fleuve.

Dégoûtés par cette mésaventure, les archéologues attendirent des conditions meilleures. La politique les fournit. C'était le temps où le Kaiser mûrissait le projet de la pénétration allemande par une voie ferrée reliant Brousse, Bagdad, Bassorah ; l'exploitation archéologique, par les soins de la

Deutsche Orient Gesellschaft, bénéficierait du ravitaillement et de la main-d'œuvre, le long du rail d'acier. Dès lors, l'emprise allemande englobe en Turquie le terrain économique et scientifique, et s'attache aux capitales déchues : Boghaz-Keui (près d'Angora) où l'on exhume les archives des Hittites; Assour, qui se révélera premier centre religieux et politique de l'Assyrie ; Babylone, métropole des empires sémitiques. Pour ne parler que de la Mésopotamie, on vit, en effet, depuis 1899, sortir des ruines, sous la pioche de Koldewey, les enceintes grandioses, les temples à étages, les palais de la fameuse Babylone, construite au temps de Hammourabi vers 2000, restaurée par Nabuchodonosor, conquise et illustrée par Cyrus et Alexandre.

Cependant le grand nom de Babylone, exalté par les Grecs, n'exerce plus sur nous la même fascination, depuis que nous ont été révélées des villes beaucoup plus anciennes, en Élam et en Mésopotamie du sud.

En Élam (sud-ouest de la Perse actuelle), sur les terrasses qui dominent, à distance, la basse vallée du Tigre, s'élève une butte de décombres dont la superficie dépasse dix hectares : les tells de Suse. Les archéologues français s'y installent. De 1884 à 1885, M. et M^me^ Dieulafoy y déblayent les palais des rois perses Achéménides. Ils en tirent les chapiteaux et les bas-reliefs en briques émaillées (qui représentent les célèbres archers de Darius), rapportés au Louvre. En 1897, J. de Morgan, après avoir fait ses preuves de fouilleur habile en Égypte, obtient du Shah de Perse, pour la France, le monopole des concessions ; il organise la *Délégation française*, chargée des travaux et des publications. Avec son flair coutumier, Morgan découvre, dans un des tells de Suse, la plus antique cité de l'Asie antérieure. Ce tell, haut de 25 mètres, recèle des déblais de cinq villes, ou mieux, de cinq époques de civilisation, superposées. A la base, Suse I remonte à l'âge énéolithique (pierre polie et cuivre), vers 5000 ans avant J.-C., époque où la Mésopotamie ne semble encore ni défrichée, ni habitée. Elle fournit, dans ses tombes, des armes, des bijoux, des cylindres gravés, surtout une céramique peinte, dont les études de M. Pottier ont dévoilé l'extrême intérêt. Il faut voir au Louvre cette céramique ; elle se révèle sans égale dans le monde oriental, par la finesse exquise de la pâte, l'originalité du

décor, inspiré de la nature, mais stylisé avec une verve éblouissante. C'est l'invention merveilleuse d'une population dont nous ne savons rien (les corps sont en poussière), mais dont les traces sont disséminées sur tout le plateau de l'Iran ; les procédés artistiques se rattachent à une vaste civilisation néolithique qui s'étendait de l'Arménie à la Chine. Après 4000, voici Suse II, habitée par une nouvelle race qui apparaît aussi en Mésopotamie : l'écriture se révèle sur ses monuments ; la céramique, moins parfaite, est celle de l'Asie antérieure ; l'or, l'argent, le cuivre s'y trouvent en abondance ; l'architecture et la sculpture se développent. Enfin, Suse III, depuis 2200, est contemporaine des débuts de Babylone ; dès lors, l'histoire de l'Élam est à ce point liée à celle de la Mésopotamie que les deux contrées seront, tour à tour, conquérantes ou conquises, l'une par rapport à l'autre. D'où ce résultat, heureux pour nos fouilleurs, qu'une part essentielle des monuments retrouvés à Suse provient des grandes cités mésopotamiennes, trophées des Susiens vainqueurs qui les ramenèrent en Élam : tels, la splendide stèle où Narâmsin, roi d'Agadé, célèbre ses victoires, et le code d'Hammourabi, roi de Babylone, bible des institutions mésopotamiennes, qui a été déchiffré et traduit par le Père Scheil (1).

L'intérêt de Suse est donc primordial, puisqu'on y remonte à 3000 ans plus haut qu'à Babylone, et au delà de tout ce qu'a fourni la Mésopotamie. Cependant, la partie sud de la plaine mésopotamienne révèle, depuis 4000 environ, la civilisation des Sumériens, plus récente que Suse I, mais contemporaine de Suse II, étroitement mêlée à cette dernière, et encore antérieure, de 2000 ans, aux Sémites babyloniens.

La première cité sumérienne connue, — et la plus importante jusqu'aux fouilles d'Our, — est sur le site actuel de Tello (en sumérien : Shirpourla; en sémitique : Lagash). Le consul de France à Bassorah, E. de Sarzec, y ouvrit des fouilles en 1877, à ses frais d'abord, puis au compte du Louvre depuis 1880; continuées par le capitaine Cros, elles sont encore en activité, sous la direction de l'abbé H. de Genouillac. Soumis à l'examen d'archéologues et d'épigraphistes, tels que Léon Heuzey et François Thureau-Dangin, les

(1) Voir l'excellent *Manuel d'archéologie orientale* du docteur G. Contenau (1927).

monuments de Tello permirent d'évoquer la plus ancienne époque en Mésopotamie.

La plaine entre Tigre et Euphrate, vers l'an 4000 avant Jésus-Christ, nous apparaît politiquement divisée. Au nord, c'est le pays d'Akkad, avec les villes de Kish, Agadé, auxquelles s'ajoutera, plus tard, Babylone. La race qui l'habite est celle, bien connue, des Sémites, venus d'Arabie ou de Syrie, et qui occupent toute la région entre l'Iran et la Méditerranée. Au sud, c'est le pays de Sumer, avec les cités de Lagash, Oumma, Nippour, Ourouk, Our, Éridou. Les Sumériens nous sont apparus pour la première fois à Tello. D'après les squelettes et les statues, ce sont des montagnards robustes, trapus, à tête ronde et profil saillant, venus, semble-t-il, d'Arménie ; on les voit opiniâtres et industrieux, laboureurs experts, fins forgerons, métallurgistes consommés, maçons habiles à manier la pierre et surtout la brique, architectes inventifs, soldats exercés à des manœuvres en formation serrée, navigateurs hardis; dans l'ordre social, comptables minutieux et commerçants de génie, administrateurs méthodiques; dans l'ordre intellectuel, artistes observateurs et doués d'imagination, théologiens subtils. Bref, ils sont un grand peuple; ils créent, enfin, une écriture (cunéiforme), condition des rapides progrès, véhicule, à travers l'Asie antérieure, de leur influence civilisatrice, que les Sémites recueillent avidement et sauront amplifier. Voyez, au Louvre, la stèle des Vautours, qui retrace les victoires du roi Éannatoum sur ses voisins d'Oumma (vers 2950), ou le vase d'argent ciselé du roi Entéména (vers 2920), ou ces merveilleuses statues en diorite de Goudéa (vers 2500), et vous apprécierez la civilisation de ce peuple, capable de créer, au début du III^e^ millénaire, cet art puissant et ces techniques magistrales.

Toutefois, Lagash-Tello n'était qu'une ville de second ordre; les monuments épigraphiques nous révèlent qu'elle n'a pu prétendre à la suprématie que par intervalles, entre 2950 et 2870, pendant les éclipses d'autres cités, réellement prépondérantes. De celles-ci, on n'avait retrouvé que peu de monuments, mais leur histoire était inscrite sur des tablettes exhumées à Lagash, Oumma, Sippar, Our, et surtout à Nippour. Au centre de la plaine mésopotamienne, Nippour était la ville sainte du dieu Enlil, qui avait, seul, autorité pour consacrer le roi de

n'importe quelle cité dynastique, et en qui se réalisait l'union religieuse et spirituelle du pays entier. Avant la domination des Sémites de Babylone (2105), onze « cités de royauté » possédèrent des dynasties et devinrent des capitales; trois villes sumériennes, Ourouk, Our, Adab; quatre akkadiennes, Kish, Opis, Agadé, Isin; les autres sont du Nord ou de l'Élam. Lagash-Tello ne figure pas au nombre des villes dynastiques. Kish, Ourouk et Our furent capitales les premières, et reçurent cet honneur à intervalles répétés : les listes officielles donnent quatre dynasties à Kish (dont la première), cinq à Ourouk (dont la deuxième) et trois à Our (dont la troisième).

Si Tello, ville secondaire, avait conservé des monuments si révélateurs, que ne devait-on pas attendre des grandes capitales, Kish, Ourouk, Our? L'armée britannique ayant occupé la Mésopotamie pendant la guerre mondiale, laissa le pays équipé en chemins de fer, dépôts de ravitaillement, et en main-d'œuvre. Des archéologues anglo-américains figuraient parmi les troupes; ils s'attaquèrent aux vieilles citadelles de la Mésopotamie. L'Université de Pennsylvanie fit déblayer le temple de Nippour qui livra de très importantes tablettes à textes historiques et religieux. Le British Museum, représenté par MM. Hall, Thompson et Woolley, dirigea ses efforts simultanément sur Éridou, Kish et Our. C'est à Our, après huit ans de travaux, que M. Woolley vient de trouver les tombeaux et trésors des rois de la première dynastie locale (la troisième des listes générales); ils révèlent, sous une lumière crue, la civilisation sumérienne vers 3100 avant notre ère, dans la splendeur d'un luxe où éclate la puissance royale, à la fois barbare et raffinée.

DES MONUMENTS DE L'AN 3000

Le tell d'Our, avant 1919, était une colline de décombres, longue d'un kilomètre, sur 560 mètres de largeur. Les deux tiers de ce quadrilatère sont aujourd'hui déblayés. Sur les photographies aériennes, prises par l'aviation britannique en 1927, le plan de la cité se révèle nettement, ce qui atteste l'ingrat et gigantesque nettoiement préliminaire que durent accomplir M. Hall, conservateur au British Museum, et ses collaborateurs (1). Le périmètre rectangulaire est ceint d'une épaisse

(1) Le grand journal anglais *Illustrated London News*, qui signale à ses lecteurs

muraille de briques. Tout le nord de la cité est occupé par des temples. Our est la cité de la Lune, le plus grand dieu adoré par les nomades de ce désert tout proche; son croissant guide les caravanes dans les marches nocturnes, à travers la mer de sables. La lune est à Our le dieu Sin, adoré plutôt comme Nouvelle-Lune, sous la forme du croissant et le vocable Nannar; sa femme est la déesse Ningal; leurs enfants sont le soleil Shamash et la planète Ishtar (Vénus). Nous verrons que le croissant figure souvent à Our dans les parures et le décor des tombes. Nous ne pouvons décrire ici les nouveautés qu'apporte, dans l'histoire de l'architecture, le déblaiement de la *ziggourat*, cette tour rectangulaire (65 mètres × 43 mètres à la base), à quatre étages en retrait successif, de coloris blanc, noir, rouge, couronnés par une chambre en briques émaillées bleues, où se dressait la couche nuptiale de Nannar et de Ningal. La chapelle adossée à la tour, les immenses temples particuliers de Sin, de Nannar, de Ningal, étendent sur une longueur de 400 mètres leurs portiques à colonnes de pierre, de bois, de cuivre, incrustées de mosaïques, leurs sanctuaires clos et leurs magasins. Un riche matériel épigraphique, quelques bas-reliefs, une belle stèle sculptée attestent que ces constructions, souvent restaurées au cours de l'histoire, datent de la III[e] dynastie d'Our (2674-2358) : ses rois, Our-Engour, Doungi, Bour-Sin, « souverains des quatre parties du monde », dominèrent l'Orient, du golfe Persique à la Méditerranée, et firent refleurir, après l'empire sémite de Sargon et Narâmsin (dynastie d'Agadé, 2845-2649), la civilisation sumérienne, opprimée par les envahisseurs. Néanmoins, jusqu'en 1927, le déblaiement ne faisait que confirmer l'existence, déjà connue par des inscriptions, de temples et palais, leur nombre et leurs noms; au reste, ces édifices étaient actuellement vides de leurs richesses.

Or, à huit kilomètres au nord d'Our, une petite butte de décombres, longue de 50 mètres, haute de 7, le tell El-Obéid, recélait un édifice beaucoup plus ancien. C'était un temple sumérien antique, bâti en grandes briques, rectangulaires ou plan-convexes : on y trouva un décor de métal surprenant : une grande plaque de cuivre, mesurant 2 m. 44 sur

toute grande découverte archéologique, a publié de bonnes photographies sur les fouilles d'Our. Pour la vue générale des déblaiements, voir le n° du 19 février 1927, p. 313.

1 m. 07, où se détache en haut relief un aigle à tête de lion, Imgig, l'oiseau mythique du dieu Ningirsou, patron de Lagash; il est implanté sur l'arrière-train de deux cerfs qui se tournent le dos, et dont les têtes, à belle ramure, ressortent vigoureusement. Ces motifs plastiques sont fréquents à Suse et à Lagash-Tello, mais c'est la première fois qu'en Orient apparaît un panneau de cuivre d'une telle dimension; la date est celle d'un temps où Lagash et son dieu dominaient la région d'Our. Plus antiques sont des têtes de lions, en feuilles de cuivre sur une « âme » en bois bitumé, une tête de taureau en cuivre, avec cornes d'or, des têtes de lions, en cuivre, à rictus menaçant, avec des yeux incrustés de jaspe rouge (iris) sur une sclérotique blanche (en coquille), des dents de silex blanc, la langue de jaspe rouge. Deux piliers de cuivre sur une âme de bois, et deux autres, incrustés de fragments en calcaire blanc, asphalte noir et nacre, nous montrent une très ancienne application de cet art de la mosaïque, si apprécié aujourd'hui par les Arabes et les Hindous. Ajoutez une statue d'homme accroupi, les bras croisés, face glabre, tête de Sumérien aux traits accusés, d'un style très archaïque: son nom, sur le torse, est écrit en caractères linéaires, tels que nous les connaissons, sur les briques de Lagash, au temps de Ournina, vers 3000. Des parures en lapis-lazuli, des vases en albâtre translucide, une céramique contemporaine de Suse II, précisent encore cette date approximative. Sur un vase de pierre, sur une perle d'or et une brique, on lit le nom du constructeur probable de l'édifice : « A-anipada, roi d'Our », fils d'un Mesh-an-ni-pada, que les listes dynastiques mentionnent comme fondateur de la Ire dynastie d'Our (troisième de la liste générale).

Voilà cette dynastie, tenue jusqu'ici pour mythique, qui entre dans l'histoire et qui fournit la date (vers 3100, semble-t-il) d'une civilisation archaïque, dont M. Woolley allait exhumer les pièces les plus remarquables dans la nécropole d'Our.

LA DÉCOUVERTE DE LA NÉCROPOLE

Dans le temps où ces monuments de la Ire dynastie d'Our surgissaient des déblais à El-Obéid, les fouilles dégageaient les rues de la capitale, et une nécropole qui comprend un millier de tombes. Au printemps de 1926, une trouvaille fit

sensation et démontra qu'on approchait du sol antique et de tombes inviolées, riches en mobilier funéraire : un poignard d'or massif, dans un fourreau d'or, décoré d'un réseau de filigrane d'or, le manche, en lapis-lazuli, implanté de clous d'or, s'offrit en parfait état de conservation. Par la robuste simplicité des lignes, la beauté de la matière, la perfection du travail, cette pièce se classait parmi les chefs-d'œuvre d'orfévrerie de tous les temps. Était-on sur la piste de tombes royales? Réponse fut donnée dans la campagne d'hiver 1927-1928, après de nouvelles et opiniâtres recherches. A la fin de 1927, des fouilles en profondeur aboutirent à une nécropole, à plusieurs étages et de dates successives. Près de la surface, des tombes de l'époque présargonique (vers 2900); plus bas, d'autres, datées de la Ire dynastie d'Our par le matériel de même type qu'à El-Obéid; plus bas encore, à 15 mètres, des tombes excavées en forme de puits. C'est ce troisième étage souterrain qui contient des tombes royales. L'architecture allait y révéler des innovations surprenantes; le mobilier, des merveilles artistiques; le rite funéraire, des coutumes barbares.

Architecture et mobilier. — Les sépultures du dernier étage sont de deux types, l'un commun, l'autre exceptionnel et réservé à des princes, ou personnages royaux. Les tombes ordinaires comportent un puits rectangulaire creusé dans le sol et finissant en cul-de-sac, sans chambre maçonnée. Au fond de ce puits, un cercueil de bois ou de poterie qui remplit à lui seul l'excavation, entouré d'un mobilier funéraire médiocre. Par exception, dans un puits un peu plus large que les voisins, M. Woolley recueillit des objets précieux. Remarquons que les Mésopotamiens n'ont jamais disputé les cadavres à la corruption, comme les Égyptiens, par des moyens tels que la momification. D'autre part, le sol marécageux et humide ne conserve ici ni les corps, ni les objets périssables, que garde si bien le sable des tombeaux égyptiens, creusés à la lisière du désert libyque. Par conséquent, même dans les tombeaux inviolés, les cadavres, au cours des millénaires, tombent en poussière; le bois des cercueils n'est lui-même qu'une trace noire sur le sol. L'œil humain et l'objectif photographique discernent pourtant les contours et les traces de cette poussière vénérable.

Dans la tombe élargie, M. Woolley reconnaît un corps, couché sur le côté droit, en position dite « contractée », selon

le rite usuel dès les temps néolithiques. Les parures incorruptibles qui le recouvrent sont encore à leurs places respectives; bracelets, bagues, boucles d'oreilles, colliers d'amulettes, en or, argent, lapis, cornaline, jonchent le fond du cercueil, et, là où était la tête, resplendit un bloc d'or. Émerveillement! C'est un couvre-chef en forme de perruque courte; la chevelure est divisée par une raie de milieu, chaque ondulation est façonnée au repoussé, et chaque cheveu repris finement au ciseau; une tresse, maintenue par un ruban d'or, fait le tour, et se noue, par derrière, en chignon; au-dessous, les cheveux d'or retombent par petites mèches roulées et collées, sur les joues et sur la nuque, autour de deux oreilles d'or, bien détachées et percées, qui emboîtaient les oreilles du défunt. Des trous, disposés le long du bord, servaient à passer un lacet, retenant une coiffe de cuir. Les détails de cette coiffure, qui fait honneur à l'art capillaire, se remarquent sur de très anciennes figures sumériennes; entre autres, la stèle des Vautours montre le roi Éannatoum portant un casque tout pareil; on a même retrouvé de telles perruques sculptées, en pierre dure. Ici, c'est un véritable casque de parade, en or massif, plus précisément en électrum (or, 75 pour 100, contre 25 d'argent). Cette admirable pièce, absolument intacte, rayonnante d'un éclat languide, semble sortir, après 5 000 ans, des mains de l'orfèvre. On comprend l'enthousiasme de M. Woolley qui écrivait : « C'est peut-être le plus remarquable objet qui ait été trouvé dans les ruines de Sumer. »

Le reste de l'équipement est du même style. Près des épaules, une lampe, d'or massif, en forme de saucière, pour l'huile de pétrole que les Sumériens tiraient déjà des bitumes du pays. A la taille, une ceinture d'argent supporte un grand poignard d'or, à belle et large lame, dans un fourreau d'argent; d'autres poignards, en cuivre, avec manche d'argent, l'un, sommé d'un croissant de lune, les autres, décorés comme le poignard d'or retrouvé en 1926. Des haches, simples ou doubles, avec douille pour le manche (détail spécial à la Mésopotamie) sont des armes d'apparat, en électrum et en cuivre pur, et voisinent avec des pointes de lances magnifiques, en cuivre, en électrum, en or, celle-ci au bout d'une tige d'or, annelée comme un bambou. Des bols d'or, côtelés ou unis, en forme de demi-calebasse, d'un dessin ferme et pur, portent, par chance, en cunéiformes non figuratifs, — écriture déjà évoluée, — le nom Mesh-Kalam-

Doug, « le bon héros du pays ». Pas de titre royal; ce nom rappelle cependant celui du fondateur de la Ire dynastie d'Our . Mesh-an-ni-pada, et on le situe à la même époque.

Dans l'étroit espace entre le cercueil et le puits, on avait encore amoncelé plus d'une centaine d'objets répondant aux besoins de la vie d'au-delà. La plupart sont du plus beau style et de matière choisie : des colliers, en enfilades de perles d'or, lapis, cornaline et jaspe; des épingles en cuivre pour la chevelure, dont l'une est surmontée d'un minuscule singe en or, de travail exquis; de grands ciseaux droits, en or, argent et cuivre; de grands couteaux d'or, un carquois plein de javelines, à pointes de cuivre et aussi de silex. Les vases de pierre dure ne sont pas moins précieux : cuvettes, bols, assiettes, flacons, pots de fard, taillés à la main dans l'albâtre translucide (aragonite ou calcite), de ton jaune, orangé, saumon, bleu, vert; forme et matière en sont identiques à la splendide vaisselle des Pharaons thinites (3300 à 3000), et peut-être sont-ils inspirés, ou importés, d'Égypte. De même, une jolie cruche, à bec latéral, sans anse, semble d'origine syrienne; on la taille en pierre dure, ou on la modèle en argent.

Les rapports commerciaux que la présence de ces objets suppose entre la Mésopotamie, la Syrie et l'Égypte sont attestés par des trouvailles antérieures et admis désormais par la plupart des archéologues. Énigmatique reste toutefois la personnalité de ce Mesh-Kalam-Doug, un prince à coup sûr, sinon un roi ; son nom ne figure sur aucune liste dynastique et apparaît isolément, sans texte explicatif, dans son tombeau.

D'autres surprises attendaient M. Woolley, lorsqu'il fut descendu à un étage inférieur, dans des tombes plus anciennes. Ici, les puits d'accès sont de vastes excavations, longues de douze mètres, sur huit de large, à profondeur variable. Dans un angle, au fond, existent des chambres funéraires qu'ont bâties, en briques et en pierres, des architectes novateurs. Voici les trois plus importantes.

La tombe n° 800 est celle d'une reine, Shoubad; le puits mène à une chambre en pierres de taille avec plafond voûté, en briques. A un niveau plus bas, la tombe n° 789 appartient à un roi dont le nom, sur un cylindre gravé, semble se lire « Abargi ». Les murs de la chambre rectangulaire sont, jusqu'à une certaine hauteur, en pierres ; la porte, de briques, est

construite sur le principe de la voûte en plein cintre, avec voussoirs véritables. On en attribuait jadis l'invention aux Romains, mais déjà les tombes égyptiennes de la IIIe dynastie (autour de 2 900) et, aujourd'hui, les plus anciennes tombes d'Our, montrent ce dispositif en usage. Quant au plafond de la chambre rectangulaire, il présente la plus singulière association des formes de voûte. Le corps principal, de briques, se décompose en arcs de plein cintre, successifs et juxtaposés; mais, aux quatre angles s'amorcent des dômes, au moyen de briques, d'abord superposées en encorbellement, puis inclinées convenablement en éventail, pour tracer la courbe de la coupole voulue; ce ne sont là que des demi-dômes : ouverts du côté intérieur, ils se raccordent chacun à la voûte cintrée du corps principal. Vu du dehors, ce plafond avait l'aspect d'une coupole allongée et surbaissée, à base elliptique, reposant sur la plateforme rectangulaire des murs. Ces dispositifs, qui annoncent la coupole sur pendentifs, apparaissent pour la première fois à Our; ils sont rarement utilisés en Égypte, et pas avant le xvie siècle.

Enfin, une tombe, à un niveau plus bas, et plus ancienne, se compose de trois chambres parallèles, longues de 6 mètres sur $2^{m},60$ de large, où les voûtes sont en pierres, disposées d'abord en encorbellement, puis inclinées de telle sorte qu'elles constituent des arcs parallèles, de plein cintre. Or, ces essais successifs des architectes d'Our pour résoudre le problème de la voûte, à une époque très ancienne, et toutes ces merveilles de l'art sont l'œuvre d'une société qui pratique, à notre sens, des mœurs encore fort barbares.

Sacrifices humains. — Dès le seuil des tombes royales, M. Woolley découvre, avec stupeur, les restes de victimes humaines qui ont accompagné dans la mort le défunt royal. C'est une coutume, souvent constatée chez les primitifs de toute région et de toute époque, que le chef du pays emmène avec lui, dans l'autre monde, non seulement son mobilier personnel, ses armes, ses bijoux, ses parures, mais aussi ses femmes, ses serviteurs, les gens de son entourage, destinés à lui reconstituer sa cour. Jusqu'ici, l'Ancien Orient ne nous avait fourni aucune preuve que ces meurtres rituels fussent encore en usage chez des civilisés, à l'aurore des temps historiques. Sans doute, en Égypte, les rois thinites semblent avoir été suivis dans la tombe

par des serviteurs et des fonctionnaires, dont les stèles subsistent à la périphérie. Cependant, aucun cadavre n'ayant été retrouvé en place, il manquait la trace matérielle de ces sacrifices humains, au moment des funérailles. Or, dans la tombe du roi Abargi, on a dénombré une soixantaine de victimes, et, dans celle de la reine Shoubad, ce cortège funèbre s'entoure d'un décor archéologique d'une beauté non moins surprenante que chez Mesh-Kalam-Doug.

A la porte de la Reine, cinq squelettes d'hommes montent la garde. Voici un char sur patins, donc un traîneau, avec deux ânes harnachés de grands colliers de cuivre, escortés de deux jeunes palefreniers. Des femmes, coiffées de réseaux de perles, en or, cornaline, lapis-lazuli, d'où pendent des feuilles de mûrier, en or, grandeur nature, sont rangées sur deux files; au bout, une harpe de bois, incrustée d'argent et de lapis, à douze clefs de cuivre; la caisse, de forme surbaissée, se termine en protome de taureau dont la tête d'or porte barbe humaine en lapis, des yeux incrustés, sclérotique en nacre, iris en lapis. Le squelette évanescent de la harpiste a la main sur les cordes. Ces femmes sont des chanteuses qui, au son de la harpe, exhalèrent leur dernier souffle, en proférant les hymnes funèbres, au bénéfice de leur souveraine.

Celle-ci n'est plus qu'un fantôme poudreux dans un cercueil en poussière que gardent deux servantes, accroupies, l'une aux pieds, l'autre à la tête. A la hauteur du buste, un réseau écroulé de lourdes perles, rondes ou cylindriques, en or, cornaline, agate, lapis, forme tunique courte, laissant, suivant la mode sumérienne, l'épaule et le bras droit à nu, agrafée par trois épingles d'or, à tête de lapis, et par des amulettes en forme de poissons et de gazelles d'or. Sur la place des oreilles de la reine, d'énormes pendeloques en croissant de lune (Nannar). Autour de la tête, une coiffure d'apparat : plusieurs rangs de perles polychromes cernaient la chevelure, ornée de larges feuilles de mûrier en or, descendant de chaque rang : un bouquet de fleurs d'or, incrustées de nacre et lapis, surmontait la tête, en formant diadème, comme un peigne espagnol. A côté du cercueil gisait une seconde couronne, faite d'un filet de cuir, retissé de perles d'or et de lapis, d'où pendaient, à profusion, des figurines d'or : palmettes, épis, grenades (fruits et feuilles), couples de taureaux barbus, cerfs,

antilopes, béliers accroupis; ces figurines, de trois centimètres, talismans pour stimuler la fécondité des plantes et des animaux, sont rendues avec un réalisme étonnant, et une perfection de ciselure jamais surpassée.

La première couronne, reconstituée en entier et placée sur une tête de type sumérien (Exposition des fouilles d'Our au British Museum, fin juin à fin septembre 1928), laisse une impression inoubliable : somptuosité solide et barbare de la forme, splendeur mate du décor massif, et haut en couleur, rouge, bleu, blanc, or. La même impression de matière riche, d'art sobre, mais lourd, ressort du mobilier funéraire qui était rangé au long des murs sur des étagères ruinées : un amas de gobelets d'or et d'argent, emboîtés les uns dans les autres; des vases de pierre, parmi lesquels une exquise coupe en lapis et un bol en obsidienne ; une tablette de jeu, à incrustations de nacre ciselée; des coquilles encore pleines de fard bleu; des bagues, bracelets, colliers en or et pierres de couleur; des cylindres en lapis et en argile, à profondes intailles, quelques-uns avec légendes cunéiformes, qui nous ont révélé le nom « Shoubad, la noble dame », qui fut probablement une reine.

La tombe n° 789, celle du roi Abargi, avait été visitée par les voleurs, à une date inconnue. Ils avaient pénétré dans la chambre à demi-coupole, par le plafond voûté, et s'étaient acharnés sur les corps et les objets précieux ; il ne restait donc que des traces de trois crânes (le Roi et ses femmes ?), les parures royales avaient disparu. Oubliée ou dédaignée, une grande barque d'argent était là, longue de 0,70 cm., incurvée comme le croissant du dieu-lune Nannar, à proue et poupe redressées, avec six bancs pour les rameurs, une paire de rames-pagaies par banc, et les traces d'une cabine centrale. Cette barque servait-elle au passage de l'âme vers l'autre monde ?... Dans l'excavation, autour de la chambre funéraire, apparurent une louche de cuivre énorme, à manche de 0,75 centimètres et une fourchette appareillée, à dents non divisées. Par chance, les pillards n'avaient pas dérangé le cortège émouvant des victimes humaines et animales. A l'entrée du couloir, les restes de huit soldats de garde, le crâne coiffé de superbes casques de cuivre, l'épieu à la main. Le long des murs, d'autres soldats alignés, poignard de cuivre à la ceinture. En travers du passage, deux chars, chacun traîné par trois bœufs, avec les petits conduc-

teurs à leur tête; les bœufs aux squelettes bien conservés, portent collier d'argent et une boucle d'argent perçant les naseaux. Contre la chambre funéraire, neuf femmes (du harem?) mitrées de cette coiffure à feuilles d'or tombantes, décrite plus haut, entre d'énormes boucles d'oreilles, en croissant de lune ; à la porte de la chambre, quatre autres femmes couchées. Entre les files appuyées aux murs, un amas de crânes et de corps, confondus pêle-mêle, soit qu'on ait abattu les victimes sur place, soit qu'on ait apporté du dehors les corps inanimés. Charnier horrible, mais témoignage d'une foi qui remonte haut dans la nuit des temps.

Que signifie cette cour immolée, bêtes et gens, dans un tombeau royal, cette « maison » qui reste, en service commandé, à la disposition des souverains ? Nous y voyons l'accomplissement d'un rituel funéraire qui n'était observé, à cette époque, que pour le roi ou la reine, bien qu'à l'origine, on le soupçonne d'être plus général. Chose curieuse : une description, à peu près semblable, des funérailles célébrées pour les rois scythes, à demi barbares, nous a été laissée par Hérodote (III, 71-72).

« Lorsque le roi des Scythes meurt, ceux-ci font une grande excavation carrée.... Après avoir embaumé le corps d'une façon rustique, ils le conduisent en char, de tribu en tribu; après quoi, on ramène le corps royal à la sépulture.

« Alors ils déposent le roi mort dans la fosse, sur un lit de verdure... dans l'espace vide, ils enterrent l'une de ses concubines qu'ils ont étranglée, un échanson, un cuisinier, un palefrenier, un serviteur attaché à sa personne, un porteur de messages, des chevaux, des prémices de toutes ses richesses, et des coupes d'or. Puis ils comblent la fosse avec un tertre très élevé. Après une année révolue, ils amènent les plus dévoués des serviteurs du roi, et ils en étranglent cinquante, et ils étranglent aussi cinquante des plus beaux chevaux. Les chars attelés, les chevaux montés par leurs cavaliers sont maintenus droits par des pieux qui empalent bêtes et gens. On laisse toute cette cavalerie autour du corps royal. »

Une promesse de survie plane sur ces rites inhumains et explique l'abnégation des victimes : c'est ce que nous font comprendre deux figures étranges. Au-dessus de ce charnier, on a retrouvé, debout, deux protomes de taureaux : l'un a une tête de cuivre; l'autre une tête d'or, avec une chevelure et barbe

humaines, en lapis-lazuli, calamistrées, et rudement implantées autour de la face. Leurs yeux, faits de coquille blanche, mouchetée de lapis, s'ouvrent, hagards, pour contempler les victimes : on ne saurait concevoir, sans l'avoir vue, la majesté bestiale et la fascination qui se dégagent de ces images du dieu Enlil, le « grand taureau du ciel ». La tête de cuivre le figure au naturel, tel qu'il se révèle sur terre sous forme de taureau; la tête d'or le montre sous son aspect céleste, de divin ancêtre, d'Égypte, avec la chair d'or et le poil noir-bleu de lapis-lazuli.

Les protomes de taureaux décoraient, nous le verrons plus loin, la partie antérieure de la caisse sonore des harpes. Des textes religieux, cités par King, font supposer que les vibrations des cordes graves évoquent la voix puissante du taureau céleste. Et, de fait, entre les pattes, fixées sur le bois enduit de bitume, des coquilles découpées et gravées retracent des épisodes mythiques, récits consolants et charmeurs, qui ont probablement, au jour du massacre, créé l'illusion bienfaisante dans l'esprit des victimes. Voici, de pur style sumérien, le héros Gilgamesh écartant l'attaque de deux taureaux barbus, — thème plastique reproduit inlassablement au cours des 3000 ans de la civilisation assyro-babylonienne; — deux lionnes et un lion, debout sur leurs pattes de derrière, apportent des offrandes; un âne joue de la harpe et fait danser un ours, qui s'appuie sur un bâton, tandis qu'un chacal assis rythme la danse avec un sistre; le dieu-scorpion, à face humaine sur un corps annelé, apporte deux vases à fard. La voix du grand taureau exhalée par les harpes, répétait donc éternellement aux victimes les beaux récits prometteurs de Gilgamesh, en quête de la plante d'immortalité, ou tel autre de ces « mystères », à la fois consolants et hilares, qu'on chantait ou jouait, comme en Égypte, pour rendre la mort sociable : les dieux s'y humanisent; pleins de sollicitude vis-à-vis des hommes, ils apportent de leurs mains les offrandes et se prêtent aux naïfs divertissements qui embelliront la vie future.

LA DERNIÈRE TOMBE

Reste le contenu de la dernière tombe, n° 777, la plus profonde, que M. Wolley estime la plus ancienne. Pillée par les voleurs antiques, elle ne livra d'abord que des fragments de

coquilles gravées, une petite coupe d'or et deux œufs d'autruche, en or, aux bords cernés de lapis. Juste au dernier jour des fouilles (printemps 1928), apparurent dans un coin un crâne humain, aplati par la pression des terres, et des plaques disjointes de coquilles gravées. Elles composaient le décor d'une sorte de pupitre à faces inclinées, dont l'armature, en bois couvert de bitume, a disparu. Ce haut pupitre, qui n'est peut-être qu'un fanion rigide, était orné, sur chaque face, de figures découpées dans des coquilles, encadrées de lapis et de petits carrés de pierres rouges. Les sujets sont du plus haut intérêt historique. Au recto, sur trois registres, on voit la famille royale, le verre en main, assise à un banquet : les visages rasés, aux traits accentués, les vêtements en bandes de laine superposées, à mèches de toison (*kaunakès*) rappellent les monuments d'Ournina à Tello. Un harpiste réjouit les convives, les doigts sur les cordes de sa harpe rectangulaire, dont l'avant porte le protome de taureau. Au registre inférieur, le défilé du butin de guerre : taureaux, bouquetins, béliers, serviteurs amenant des offrandes, hommes de peine cheminant courbés sous leur bât ; une corde, qui passe autour de la tête, maintient la charge sur leur échine ; ils portent les deux mains à leur front, de peur que la corde ne glisse. Entre les personnages, deux groupes de quatre ânes harnachés, mais non attelés. L'ensemble s'anime par la justesse de l'observation et la précision réaliste du dessin.

Au verso, le Roi, distingué de son entourage par sa taille, tient avec majesté une forte lance, et, de l'autre main, couche sur l'épaule une crosse de pasteur ; derrière lui, son char vide, attelé de quatre ânes, ou onagres, et suivi par un cocher à pied tenant haut les rênes, d'un air pénétré d'importance. Au second registre, nous voyons, en avant-garde, des fantassins, le torse nu, armés à la légère d'un épieu (sans arc) ; ils bâtonnent des prisonniers, ou les envoient défiler, nus, devant le Roi. Puis s'aligne l'infanterie lourde, semblable à la phalange de la stèle des Vautours, progressant en bon ordre, lentement, l'épieu croisé ; ces fantassins portent casque de cuir, et, par-dessus le kaunakès, une pèlerine longue et raide, maintenue croisée sur la poitrine par une agrafe. Au-dessous, la charrerie se rue à l'attaque : trois chars, attelés de quatre ânes, lancés au galop, foulent l'ennemi renversé par leur choc ; un dernier

char, qui reste en réserve, s'avance au pas. Dans chaque char, un cocher manie les rênes avec une application intense, et, derrière lui, sur un marchepied, un soldat brandit l'épieu ou une hache. Le rendu des détails est si minutieux que ce sont là des documents de première importance. La caisse des chars est couverte de cuir. L'avant en est protégé par un bouclier et pourvu d'un carquois rempli d'épieux. Les roues, en bois plein, ont des moyeux sertis de cuivre; les quadruples rênes sont maintenues et séparées dans leur jeu flottant par un passe-guides en forme de trèfle, fixé au timon. Or, cet accessoire a été effectivement retrouvé en deux exemplaires, d'argent massif, de grande taille, l'un surmonté d'une figurine de taureau, l'autre d'une figurine d'âne, dont le caractère à demi sauvage est rendu avec un réalisme puissant et exquis. Ane et bœuf sont à cet époque les seuls animaux de trait; le cheval n'apparaîtra en Mésopotamie qu'après 2500.

Les petits côtés du fanion-pupitre ont un décor de taureaux et de lions, stylisés ou non, évocateurs de récits mythiques.

L'ensemble commémore certainement une victoire. Le Roi la célèbre par un grand banquet à la gloire de ses fantassins et de ses charriers. Aucune inscription n'explique les faits, mais cette pictographie les raconte clairement. Pour l'historien, l'intérêt subsidiaire concerne les détails de la charrerie; ils apportent la réponse définitive à une question longtemps agitée : les Sumériens connaissaient-ils la roue avant les chars, attelés de chevaux, que les envahisseurs Kassites amenèrent de l'Iran, vers l'an 2000? Nous sommes sûrs maintenant que les princes de la première dynastie d'Our se servaient de chars à quatre ou à deux roues, aussi bien que de traîneaux, attelés d'ânes et de bœufs. Le témoignage d'Our a été confirmé à Kish et Tello-Lagash.

PROBLÈMES QUI SE POSENT

L'importance des fouilles d'Our apparaît capitale, soit considérées en elles-mêmes, soit comparées à d'autres. La Mésopotamie n'avait encore livré aux assyriologues ni tombeaux royaux, ni ces nouveautés architecturales, ni cette masse de trésors enfouis qui rendraient vraisemblables les descriptions des Mille et une Nuits. Pour l'imprévu et la portée de l'événement, il

faudrait remonter jusqu'à la trouvaille sensationnelle de Schliemann, ouvrant à Mycènes les tombeaux des rois achéens dont la face barbue était recouverte de masques en or massif. Rarement musée a pu exposer un ensemble aussi révélateur et inattendu que celui-ci, qui est retourné à Bagdad, après avoir émerveillé les visiteurs du British Museum. Les magnificences de Toutankhamon elles-mêmes sont dépassées, sinon par l'art, du moins par la signification historique. Nous sommes habitués à voir l'Égypte nous livrer ses secrets, moins par coups de théâtre, que par progression régulière : momies, bijoux, mobilier ouvré d'or et de pierres rares, tout l'exquis et riche décor de la vie des Pharaons, nous étaient connus avant Toutankhamon, quoique par des exemplaires moins achevés ; la récente découverte représentait seulement un degré plus haut de la civilisation égyptienne, épanouie depuis des millénaires, et donnant sa plus belle fleur avec les artistes de Thèbes et d'El Amarna.

A Our, c'est la révélation totale d'une civilisation inattendue à cette date, constituée de pied en cap à l'aube de l'histoire, dotée d'un art, encore barbare à certains égards, en pleine et jaillissante force, sinon à l'apogée de sa floraison. Si les thèmes et formes plastiques nous en sont déjà connus par Suse II et Lagash, ils apparaissent ici plus haut dans le passé, servis par des matières bien plus riches et une exécution hors de pair. Nous constatons que les rois d'Our disposaient de moyens très supérieurs à ceux d'autres villes. C'est que Our domine pour la première fois le pays de Sumer et se classe alors parmi les cités dynastiques; elle nous montre ce que pouvaient être la richesse et la civilisation d'une capitale sumérienne à la fin du IV[e] millénaire, témoignage que Lagash, malgré son intérêt, était incapable de fournir.

Un autre caractère des trouvailles d'Our, c'est qu'elles posent plus de problèmes qu'elles n'apportent de conclusions. Trois questions surtout sollicitent notre curiosité et notre examen critique. D'abord, l'origine des sacrifices humains et la persistance de ce rite, attestée par le massacre de cette cour qui suit le roi pour le servir dans l'autre monde. Puis, les inventions étonnantes des architectes et des métallurgistes. La plaine marécageuse de Mésopotamie ne possède ni pierres précieuses, ni pierres de taille, ni métaux; carrières et mines se trouvent assez loin, en Perse, en Arménie, au pays de Magan

(côte sud du golfe Persique). Ce n'est pas l'apport des matériaux qui fait difficulté : il devait se réaliser facilement par bateaux ou par caravanes; mais comment expliquer, sur ce sol dépourvu de matières premières, la naissance d'une technique aussi parfaite, et d'une école de maçons, d'artisans, et d'orfèvres possédant une maîtrise qui a dû exiger un long apprentissage? Nous ne pouvons admettre que les Sumériens n'employaient que des ouvriers venus de l'étranger. Alors, ces techniciens s'étaient formés dans les pays producteurs d'or, de cuivre et de pierres rares ou communes. Cela confirmerait que les Sumériens sont des conquérants venus du dehors, et expliquerait leur absence en Mésopotamie, au temps, antérieur, de Suse I. Si la question d'origine étrangère se précise en ces termes, la réponse à : « D'où venaient-ils? » reste à trouver, car Our ne fournit aucune solution.

Reste enfin le problème concernant la diffusion de ces inventions en Asie antérieure, et jusqu'en Égypte, où, sous les rois thinites, qui sont contemporains des premiers rois d'Our, l'architecture et la métallurgie semblent moins avancés, et où se retrouvent des motifs plastiques analogues à ceux des Mésopotamiens. Quel est le foyer primitif de ces civilisations orientales; sont-elles parallèles dans le temps; l'une dépasse-t-elle l'autre, soit en antiquité, soit en puissance et influence civilisatrice; les similitudes s'expliquent-elles par des rapports de voisinage et de commerce, ou y a-t-il eu colonisation et conquête, — et d'où vient la force créatrice principale, d'Égypte ou de Sumer, ou, comme on le soupçonne, d'une source commune encore inconnue?

Il est impossible actuellement de répondre à ces questions. Nous attendrons les résultats des fouilles qui continuent. Il est permis de beaucoup espérer de la méthode, de l'activité, — servies par une chance bien justifiée, — que déploient sur le terrain de Mésopotamie, MM. Hall, Woolley et leurs collaborateurs. Souhaitons le même bonheur à MM. de Genouillac et de Mecquenem qui, avec un dévouement et un labeur de même mérite, rouvrent en ce moment les chantiers français sur les sites fructueux de Lagash et de Suse.

Alexandre Moret.

QUELQUES MAITRES DU DESTIN [1]

M. VENIZELOS

« Connaissez-vous une boutique où l'on mette en vente des hommes politiques nouveaux? Je donnerais volontiers mon obole pour faire l'emplette de quelques-uns. » Ainsi parlait M. Venizelos à un journaliste grec, venu lui prendre une *interview* en Crète, vers le mois de mai dernier. Pas plus que lui, les Hellènes ne connaissaient de boutique où se procurer des hommes politiques tout neufs, et en eussent-ils connu une, qu'ils ne s'y seraient peut-être pas adressés. Ils préférèrent recourir aux services d'un homme d'État déjà éprouvé, mais momentanément écarté de la vie politique, du plus illustre de ceux qui eussent gouverné la Grèce moderne et que l'inconstance des peuples eût rendus au repos : de M. Venizelos lui-même. Ce peut bien être d'ailleurs ce que, sentant la fortune lui revenir, il avait entendu insinuer par cet ingénieux apologue.

Le voici de nouveau au pouvoir, qu'il avait déjà tenu, perdu, repris, reperdu, sans que jamais les vicissitudes qui le lui enlevèrent pussent faire pâlir l'éclat avec lequel il l'avait exercé. M. Venizelos est un maître du destin, de qui le destin s'est plus d'une fois rendu maître. La fortune ne lui a pas toujours été fidèle; il lui est arrivé d'être trahi par elle et, en même temps que lui, l'ont été les grands desseins dont il poursuivait l'accom-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars, 1er mai, 1er juin, 1er août et 15 octobre 1928.

plissement. C'est qu'à soumettre le destin aux volontés d'un homme d'État ne concourent pas seules ses propres facultés : le peuple qu'il gouverne, les partis entre lesquels se divise son pays, le souverain dont il est ministre et qui ne se contente pas toujours de régner, sont autant de facteurs, qui peuvent jouer contre lui, alors même que l'intérêt public devrait les en détourner. M. Venizelos n'est pas seul à avoir expérimenté ces difficultés et à en avoir été victime : mais peu de carrières politiques ont offert l'exemple d'alternatives aussi extrêmes que celles dont la sienne a été marquée.

LE CRÉTOIS

Dans la nuit du 24 au 25 septembre 1916, un canot vient accoster l'appontement d'un petit restaurant, construit sur pilotis au bord de la baie de Phalère, près d'Athènes. Une bande joyeuse, qui n'est pas réunie là par hasard, prolonge intentionnellement ses ébats bien après minuit, obligeant ainsi l'établissement à rester ouvert au delà de l'heure habituelle. A trois heures du matin, une automobile arrivant d'Athènes s'arrête devant la porte du restaurant, du côté de la route. Deux messieurs en descendent, qui traversent rapidement et sans être remarqués, la salle où la compagnie redouble d'entrain et de tapage. Ils gagnent, inaperçus, l'embarcadère établi du côté opposé et montent dans le canot qui les attendait. Deux autres messieurs, comme eux amenés d'Athènes en automobile, les rejoignent quelques minutes plus tard. Le canot pousse alors du bord et s'éloigne à force d'avirons. L'un des quatre passagers, réduits à prendre le large dans des conditions si discrètes et si habilement agencées, n'est autre que M. Venizelos, qui a antérieurement été six ans président du conseil, a cessé de l'être, le redeviendra, cessera encore de l'être et de nouveau le redeviendra; un de ses compagnons est l'amiral Coundouriotis, aujourd'hui président de la République hellénique.

La roue tourne, dit-on couramment, et l'on n'a pas tort. Mais une carrière mouvementée peut tout de même être une carrière unie, n'en être même pour cela que plus unie. La carrière de M. Venizelos est unie. Elle est tout entière dirigée par le désir de faire croître et progresser la Grèce et d'en faire la patrie du plus grand nombre possible d'Hellènes. M. Veni-

zelos a voulu réaliser l'unité de la nation grecque; il a failli y réussir; le fruit de ses efforts lui a été en partie ravi. Voilà par où sa destinée a été brillante et cruelle à la fois, par où le sort lui a été tour à tour propice et rigoureux.

Le but de sa vie publique, c'est la terre natale qui le lui a assigné. M. Venizelos est né à La Canée, en Crète, le 10 août 1864. La Crète était alors territoire ottoman et l'est restée encore longtemps, jusqu'à ce qu'elle lui dût d'être réunie à la Grèce. Il est donc né dans une île grecque appartenant à la Turquie. Hellène de père et de mère, il a vu le jour et grandi sous une domination étrangère exécrée. Sa famille, fort ancienne, était originaire du Péloponèse, d'où elle avait émigré en Crète au XVIII^e^ siècle, à la suite de persécutions des Turcs contre les populations de Morée, à cette époque vilayet ottoman. Cette circonstance conférait à M. Venizelos le droit à la nationalité grecque, selon la loi hellénique. Mais, aux yeux des Turcs, il était un chrétien du pays, un *rayà*; enfant, adolescent et homme fait, il vécut sous leur joug, dans un pays revendiqué par ses frères de race. De là procède la mission qu'il s'est bientôt donnée : d'abord, soustraire la Crète à la domination turque et la réunir à la Grèce; ensuite, affranchir ceux des Hellènes sur qui s'étendait encore une souveraineté étrangère.

Deux ans après sa naissance, en 1866, éclata en Crète une insurrection contre les Turcs. Son père, patriote ardent, se trouva compromis dans le mouvement et dut s'exiler. Mais peut-on parler d'exil, quand c'est en territoire grec que la famille chercha refuge? Quittant La Canée, elle s'alla fixer à Syra, île de l'Archipel faisant partie du royaume de Grèce. Elle y demeura pendant six années. Dans les souvenirs d'enfance de M. Venizelos, ceux dont on apprend le début par ouï-dire, s'inscrivent donc, pour commencer, un soulèvement, le départ des siens de La Canée, abandonnant le toit familial, l'asile demandé à la vraie patrie, sous le pavillon à raies blanches et bleues, l'installation et le séjour à Syra.

En 1872, la famille, à la faveur d'une amnistie, rentra en Crète : c'est là qu'étaient ses intérêts, malgré le drapeau turc. Le père, qui était dans le commerce, y destinait son fils. Mais, sur les instances du consul général de Grèce, qui, ami des Venizelos, avait distingué la vive intelligence du jeune homme, il consentit à l'envoyer terminer ses études à l'Université

d'Athènes. Après de bonnes classes secondaires faites à La Canée, M. Venizelos partit donc pour Athènes et s'y inscrivit à la Faculté de droit, où il fit de fortes études juridiques. Pendant trois ans, de 1883 à 1886, à l'âge où l'esprit mûrit et où l'enthousiasme emplit le cœur, il fit connaissance avec la mère-patrie, avec le peuple grec de la métropole, et nourrit sa jeune imagination des espérances nationales qui animaient la génération de ses condisciples. Il leur en apportait, du reste, plus et de plus ardentes qu'eux-mêmes ne pouvaient lui en inspirer. Il incarnait dès lors toutes celles de l'hellénisme non affranchi et il était de ceux pour qui les espérances deviennent bientôt des intentions arrêtées et des projets réfléchis. De son séjour à Athènes comme étudiant, date sa résolution de se consacrer à l'affranchissement de la Crète pour commencer, et ensuite à la libération d'autres rameaux détachés de l'hellénisme. De ce temps date la mission qu'il se donna de travailler à compléter, autant que faire se pourrait, l'unité grecque.

De retour à La Canée, dans l'été de 1886, M. Venizelos s'y établit avocat. Les circonstances ne lui firent pas attendre longtemps l'occasion de se mettre à sa besogne, non de juriste, mais de révolutionnaire. Elles la lui firent d'autant moins attendre qu'il les y aida. La profession d'avocat n'a jamais, que nous sachions, empêché celui qui l'exerce de s'occuper plus encore de politique que de basoche. Ainsi fit M. Venizelos. Dès l'automne de 1886, il se porta et fut élu à l'assemblée générale, qu'un firman du Sultan avait octroyée aux Crétois depuis 1878. Il y devint aussitôt le *leader* de son parti, le parti libéral, désigné par ses adversaires du sobriquet de va-nu-pieds. Presque tout de suite commença l'agitation ; et ce n'est sans doute pas le fait du hasard si cette assemblée, qui n'avait guère causé de tracas aux Turcs jusque-là, se mit à leur en donner assez, dans son propre sein et dans la population, pour que le Sultan révoquât les privilèges qu'il avait concédés à la Crète au lendemain du Congrès de Berlin. Cette mesure fut décrétée à la fin de 1889, après l'envoi dans l'île de nombreux renforts et d'un amiral ottoman. Elle ouvrit une ère de complications ininterrompues, qui se répercutèrent bientôt sur le terrain international et ne prirent fin qu'avec la réunion de la Crète à la Grèce, terme auquel elles aboutirent, vingt-quatre ans plus tard. Les vingt premières années de cette longue lutte sont celles

où la réputation de M. Venizelos s'est créée et propagée, d'abord parmi les Hellènes, ensuite dans les cercles politiques d'autres pays, où son expérience s'est formée, son caractère s'est trempé, son énergie et son habileté se sont affirmées.

Dès le principe, il a pris position pour l'union de la Crète à la Grèce, ne voulant pas admettre qu'il y eût définitivement d'autre solution possible à la question crétoise, d'autre but dernier aux efforts de ses compatriotes, tant Crétois que Grecs du royaume. Cette position, par lui prise une fois pour toutes, le mit alternativement en dissentiment ou en conflit avec les Turcs, dont il repoussa les avances pour lui-même et les aumônes de demi-liberté pour les habitants chrétiens de l'île, avec certains Crétois, dont il désapprouva la tendance à se contenter de l'autonomie, avec le haut-commissaire, quand un haut-commissaire, dont il fut d'ailleurs ministre, eut remplacé à La Canée le *vali* ottoman, avec les puissances européennes, quand les puissances intervinrent directement par leurs amiraux.

Son obstination à vouloir que la Crète devînt finalement partie intégrante du royaume de Grèce fournit le fil conducteur de son activité de 1889 à 1913, spécialement de 1895 à 1910, depuis le moment où éclate une nouvelle insurrection en Crète jusqu'à celui où il prend le pouvoir à Athènes. A travers des péripéties où il apparaît tantôt chef de parti politique, tantôt chef d'insurgés, tantôt membre du gouvernement insulaire, tantôt révolutionnaire et tantôt diplomate, il ne dévie pas un instant de la route où il a décidé de marcher. En 1895, il se tient, au risque de perdre sa popularité, à l'écart d'une insurrection fomentée au nom de l'autonomisme. En 1897, il participe à une autre, qui a proclamé l'union de la Crète à la Grèce, et refuse de baisser pavillon même devant un contingent de marins anglais; la même année, il approuve que la Grèce s'expose au risque d'une guerre avec la Turquie, parce qu'il considère cette guerre comme nécessaire, encore qu'il la prévoie malheureuse Pendant les opérations militaires en Thessalie, qui tournent en effet à la complète défaite de l'armée grecque, on le trouve président d'une assemblée révolutionnaire, réunie dans une bourgade, aux environs de La Canée. A la paix, il n'accepte de reconnaître l'autonomie de la Crète que comme un fait accompli, conséquence de la force majeure. Tout aussitôt, il fonde un gouvernement provisoire et fait adopter un drapeau cré-

tois, fort peu différent, à la vérité, du drapeau grec. Depuis 1898, ministre du prince Georges de Grèce, haut-commissaire des Puissances en Crète, il ne tarde pas à entrer en lutte avec lui, parce qu'il lui trouve des tendances dictatoriales et trop de penchant à s'accommoder de l'autonomie, et se démet de ses fonctions. Journaliste et membre de l'Assemblée crétoise, il fait campagne pour l'union à la Grèce, est poursuivi pour délit de presse et purge une peine d'emprisonnement. En 1905, il soutient une insurrection contre le prince et les Puissances, triomphe dans des élections, provoque l'intervention d'une commission européenne. En 1906, après le départ du prince Georges de Grèce, il devient premier ministre d'un nouveau haut-commissaire, M. Zaïmis, désigné par le roi des Hellènes à la demande des Puissances. La Crète étant alors plus qu'aux trois quarts perdue pour la Turquie et gagnée pour la Grèce, il travaille, en 1907 et 1908, comme président du Conseil de M. Zaïmis, à rapprocher la situation de fait d'une union complète de l'île à la métropole.

Pendant toute cette période, il a été par nécessité, selon sa propre expression, « un révolutionnaire de profession ». Mais toute cette période a aussi été celle où il a fait ses écoles de politique et de diplomate. Rapidement devenu le facteur prépondérant des événements qui s'accomplissaient dans l'île et qui avaient un contre-coup en Grèce, à Constantinople, dans toutes les capitales d'Europe, il avait eu à tenir ses partisans en haleine, à rallier ou à évincer les autres partis locaux, à négocier avec les valis ottomans, les hauts-commissaires, les amiraux et les consuls des Puissances, le gouvernement d'Athènes; il avait eu aussi, comme ministre, à administrer.

Dans l'été de 1908, commença le mouvement jeune-turc. Une révolution força le vieil Abdul-Hamid à ressusciter une constitution mort-née, datant de 1876. Elle eut un immense retentissement dans tout le proche Orient. La question de Macédoine était posée depuis plusieurs années déjà. L'Europe y avait appliqué ses cataplasmes sédatifs. Ils avaient pris là, comme d'ailleurs en Crète au début des troubles de cette contrée, la forme d'une gendarmerie internationale. Mais, dès l'instant que des principes libéraux étaient proclamés en Turquie même, il allait de soi qu'un état-major européen de gendarmerie ne pourrait plus suffire à constituer la solution,

même provisoire, de la question macédonienne : d'autant que le signal de la révolution jeune-turque était parti de Salonique, port et métropole de la Macédoine.

Connaissant l'Orient comme il le connaissait, M. Venizelos dut sentir dès lors approcher son heure, l'heure où le destin lui réservait une plus grosse partie à jouer que celle qu'il avait, ou peu s'en faut, brillamment gagnée en Crète. Ou nous nous trompons fort, ou il dut comprendre vite que l'affreux régime hamidien, dont il avait libéré son pays natal, était cependant le seul sous lequel pût durer l'anachronique empire ottoman de ce temps-là, avec ses sujets de tant de races et de tant de religions, et que la fin de ce régime annonçait la prochaine liquidation de la Turquie d'Europe. De fait, plusieurs voisins du Turc s'empressaient de profiter de ses embarras, la Bulgarie se déclarant indépendante, l'Autriche annexant la Bosnie-Herzégovine, et se mettaient en devoir d'en bénéficier plus largement, en se fortifiant et s'armant. La Grèce subit vite le contre-coup de cette crise, qui fit sentir aux éléments les plus ardents de son armée et de son opinion publique le besoin d'une rénovation intérieure. En août 1909, une ligue d'officiers accomplit un coup d'État militaire, fit renvoyer les princes royaux de l'armée et imposa la nomination de ses propres chefs aux hauts commandements et aux ministères.

Pendant ce temps, M. Venizelos était resté en Crète, s'efforçant de faire sortir des événements la solution définitive de la question crétoise, par l'union juridique de l'île au royaume de Grèce. Il la fit proclamer, arborer le drapeau grec, et, successivement président d'un gouvernement provisoire et d'une assemblée des Crétois, fit prêter serment au roi de Grèce par les fonctionnaires et les députés. De nouveau, il eut, pendant près de deux années encore, à traiter, discuter et souvent disputer avec les consuls généraux des Puissances européennes, les commandants de leurs forces navales, leurs cabinets, obstinés à maintenir la souveraineté nominale du Sultan sur la Crète, avec le gouvernement même d'Athènes, qui voyait s'amonceler sur la Grèce l'orage d'un conflit armé avec la Turquie des Jeunes-Turcs, tout aussi intransigeants qu'Abdul-Hamid sur les droits de l'empire ottoman. Tenace, audacieux, retors, circonspect et réfléchi cependant, il ne céda jamais sur le principe d'une revendication dernière qu'il était bien résolu

à faire aboutir avec le temps, mais se retira en Suisse, puis se démit de ses présidences crétoises, après qu'un ultimatum des Puissances eut rendu nécessaire l'ajournement de la formalité qu'était devenue l'union à la Grèce.

A ATHÈNES : L'ARRIVÉE TRIOMPHALE

Son activité en Crète avait fait de M. Venizelos un personnage dans tout le monde hellénique. Ses compatriotes du royaume tournaient les yeux vers lui pour entreprendre cette rénovation intérieure, que la ligue militaire avait tentée, mais n'avait pu mener à bien. Il se savait l'espoir des meilleurs d'entre eux et ne dut pas être extrêmement surpris en recevant à Lausanne, en août 1910, la nouvelle de son élection comme député à Athènes. Rentré en hâte à La Canée, il y reçut une délégation, une sorte d'ambassade des cercles politiques athéniens, qui venait le prier de prendre le pouvoir dans le royaume et de remettre de l'ordre dans la maison. Le 17 septembre 1910, il quittait La Canée pour le Pirée. Une phase de sa carrière était close. Mais il apportait, dans la nouvelle phase où elle entrait, le même dessein qu'il avait poursuivi pendant la première : achever l'affranchissement de la Crète.

Le Pirée fut en fête, pavoisé, port, quai et rues, aux claires couleurs du drapeau grec, le jour où y débarqua le Crétois qu'une terre hellène non rachetée envoyait à la Grèce pour la gouverner. A Athènes, la foule était telle sur le passage de M. Venizelos, qu'il eut de la peine à gagner son hôtel, sur la place de la Constitution. Jamais le nom de cette place n'y convint mieux que ce jour-là, 18 septembre 1910, car c'est de la Constitution qu'il fut question tout de suite. A peine arrivé, M. Venizelos dut en effet parler à cette foule massée sous ses fenêtres, l'acclamant, mais impatiente de l'entendre et espérant qu'il exprimerait les passions dont elle était animée. Il commença, et après quelques phrases, déclara que la nouvelle Chambre, élue peu auparavant, devait être « revisionniste », c'est-à-dire qu'elle serait appelée à reviser la Constitution. « Constituante, constituante », clama la foule, qui voulait un changement radical de la Constitution. « J'ai dit revisionniste », maintint M. Venizelos, qui, plusieurs fois interrompu encore par les cris de « constituante », y répliqua avec fermeté par le

mot « revisionniste ». Sentant en lui une volonté, appuyée sur un jugement sûr de soi, son auditoire populaire se soumit comme l'animal au dompteur, et la fin de la harangue fut saluée d'applaudissements. Cette scène le montre sachant ce qu'il voulait, résolu à ne pas se laisser entraîner au delà de ce qu'il jugeait utile, ni démagogue, ni emballé, ferme et pondéré, s'étant tracé d'avance les limites dans lesquelles il contiendrait la revision ou la retouche de la Constitution.

Que le roi Georges Ier l'appelât au gouvernement, sans se faire autrement tirer l'oreille, le 10 octobre 1910, cela prouve en faveur du bon sens de ce souverain. Georges Ier possédait les qualités essentielles qui font les bons monarques constitutionnels et qui sont pour eux le meilleur moyen d'acquérir de l'influence sur les affaires de leur monarchie. Il n'était pas, moralement, sans traits communs avec Édouard VII. Il ne tint pas rigueur à M. Venizelos d'avoir commencé sa carrière en taillant des croupières au prince Georges de Grèce, ni d'arriver au pouvoir comme successeur d'une ligue militaire, qui avait éloigné de l'armée et du pays même tous les princes royaux. Ses rapports avec M. Venizelos furent toujours excellents, constatation qui est à l'éloge de tous les deux. Ensemble, le ministre agissant, le souverain soutenant son ministre, ils ont accompli les plus grandes choses qui se soient vues dans la Grèce de nos jours.

C'est de la Chambre, des anciens partis politiques, que vinrent à M. Venizelos les premières difficultés qu'il rencontra. Il en triompha avec l'appui du peuple et du Roi. Dès le mois de décembre, il dut recourir à la dissolution de la Chambre et procéder à de nouvelles élections, qui lui donnèrent une écrasante majorité. Depuis lors, il eut le champ libre pour ses réformes intérieures, dont le programme était arrêté dans son esprit avant qu'il prît le pouvoir. Elles portèrent sur tous les domaines de l'activité gouvernementale. La Constitution fut revisée, l'administration remaniée, des corps de contrôle administratif créés, les finances restaurées, la justice réorganisée, l'armée remise en ordre et renforcée avec le concours d'une mission militaire française, la marine perfectionnée avec celui d'une mission navale anglaise. Le résultat de ces réformes fut d'assainir et de fortifier l'État, tenant la promesse que M. Venizelos avait faite au Roi en assumant la présidence du Conseil :

« Si Votre Majesté accepte mon programme et me laisse les mains libres, je lui promets de lui présenter d'ici cinq ans une Grèce rénovée, capable d'inspirer le respect et de soutenir ses droits. » La seule variante à cette prophétie, c'est qu'elle fut réalisée en moins de cinq ans : dès 1913, le but était atteint. Un esprit nouveau, une santé et une vitalité jusqu'alors inconnues régnaient dans la Grèce, soustraite à la cangue des vieux cadres politiques qui l'avaient étouffée, anémiée et paralysée. A mi-chemin entre leur routine et l'emballement des anti-dynastiques et des aventuriers militaires, qui auraient voulu tout renverser pour reconstruire à neuf, M. Venizelos réconcilia en outre le peuple avec la dynastie : dès 1911, le Diadoque Constantin pouvait reprendre le commandement en chef de l'armée. Constantin a, depuis, bien fait repentir M. Venizelos de sa générosité d'alors.

LE PROMOTEUR DE L'ALLIANCE BALKANIQUE

Tout au début de cette œuvre intérieure, au lendemain de l'arrivée triomphale de M. Venizelos en Grèce, un homme politique d'opinions avancées était venu le voir et, l'esprit plein des questions intérieures qui absorbaient alors l'opinion publique, ne lui avait parlé que crise de régime, constitution, revision, droits du Parlement, pouvoir exécutif, etc., etc. « Tout cela est bel et bon, répliqua M. Venizelos avec quelque impatience, mais c'est secondaire. Ce qui importe, c'est de s'entendre avec les Bulgares et les Serbes et de mettre les Turcs hors d'Europe. » Son interlocuteur le regarda ahuri : « C'est un fou », opina-t-il en sortant de chez lui. Le plan qui, énoncé à ce moment-là, pouvait paraître le fait d'un fou, est cependant celui qui s'exécuta, par les soins de M. Venizelos, de 1911 à 1914.

La première idée de l'alliance balkanique et la première initiative en vue de la réaliser sont de lui. Elles ne remontent pas à moins qu'avril 1911, quand il fit secrètement transmettre au président du Conseil de Bulgarie, M. Guéchoff, la proposition d'une alliance défensive gréco-bulgare contre la Turquie. Qu'on se représente combien pareille proposition était nouvelle et audacieuse, dans l'état des rapports, tout autres que tendres, des Grecs et des Bulgares à cette époque, et dans la situation de l'Europe en ce temps-là! Elle ne fut pas alors retenue

à Sofia. Mais lorsque, dans l'été de 1911, l'Italie entra en guerre contre la Turquie pour acquérir la Tripolitaine, l'idée émise par M. Venizelos tenta les esprits des gouvernants dans toutes les capitales balkaniques et les Bulgares, qui en avaient été les premiers confidents, ne la trouvèrent plus hors de saison. Les fêtes célébrées à Sofia pour la majorité du prince héritier Boris fournirent, en février 1912, l'occasion d'une réunion des héritiers de toutes les couronnes balkaniques, Bulgarie, Serbie et Monténégro. Celui de Monténégro apporta, à son tour, la suggestion d'une alliance balkanique. On s'en occupait au même moment à Belgrade. Chacun des chefs de gouvernement, désormais attelés à la réalisation de l'idée unanimement admise, se mit en devoir, soit de s'assurer l'assentiment, soit d'endormir la vigilance des grandes Puissances dont un *veto* pouvait être à craindre. M. Venizelos se chargea de l'empereur d'Allemagne et s'en fut pour cela à Corfou, en avril 1912. Mais déjà avaient commencé, de capitale à capitale, les négociations des traités. En mars 1912, fut signé celui qui unit la Serbie à la Bulgarie; en mai 1912, celui qui lia la Bulgarie à la Grèce. Il n'intervint de traité gréco-serbe que plus tard, en 1913. Quant au Monténégro, il se mit aussi, avant l'été de 1912, d'accord avec Belgrade et Sofia. Des conventions militaires complétèrent les traités politiques.

Toutes ces négociations furent menées avec une rare discrétion, parfois, au début, par le canal d'intermédiaires officieux : c'est ainsi, par exemple, que M. Venizelos eut recours aux services diligents du représentant du *Times* à Sofia, M. Bourchier. Aussi y eut-il de grandes capitales, Vienne entre autres, où la nouvelle de l'alliance balkanique, lorsqu'elle s'y répandit, fut une amère surprise. Le comte Berchtold l'apprit du roi de Roumanie pendant une visite à Sinaïa et n'y voulut pas croire. Toute cette partie diplomatique avait été supérieurement jouée et l'initiateur en était M. Venizelos. Avec une remarquable sûreté de coup d'œil, il avait vu le premier ce qu'il y avait à faire et, avec autant de décision que de précaution contre une indiscrétion qui eût compromis toute la suite, il avait pris l'initiative de la proposer.

En scellant le sort de la Turquie d'Europe, cette alliance allait permettre à M. Venizelos de réaliser son rêve, ou du moins presque tout son rêve : le complet affranchissement de

la Crète, la libération de la majeure partie des îles de l'Archipel, l'agrandissement de la Grèce continentale en Macédoine et Thrace occidentale, la conquête de Salonique et de Cavalla. Car tels furent pour son pays les fruits des guerres balkaniques.

Les Jeunes-Turcs, en effet, n'eurent pas l'esprit de comprendre que la coalition formée contre eux les obligeait à filer doux. Ils fournirent au Monténégro, à leurs yeux un simple avorton, un prétexte à leur déclarer la guerre. Sommés, en octobre 1912, par une note des trois autres alliés balkaniques, de satisfaire à diverses exigences en faveur des chrétiens de Macédoine, ils répondirent par une fin de non recevoir. Ce que fut la guerre qui s'ensuivit, chacun en Europe s'en souvient encore : une suite ininterrompue de défaites pour la Turquie, sur tous les fronts, bulgare, serbe, grec. A la fin de novembre 1912, les Grecs, pour ne nous occuper que d'eux, étaient entrés à Salonique; ils avaient occupé la partie de la Macédoine qui les intéressait et pénétré en Albanie du Sud, ou, comme ils disaient déjà, en Epire du Nord, mettant le siège devant Janina, tandis que leur flotte avait effectué la cueillette des îles. L'issue de la campagne, sur terre et sur mer, justifiait tous les espoirs de M. Venizelos, si même elle ne les dépassait pas, et prouvait l'efficacité de son travail de redressement intérieur. L'action de l'armée et de la flotte tournait à l'honneur des missions militaire française et navale anglaise, auxquelles il avait fait appel pour les réorganiser. C'était incontestablement à lui que sa patrie était redevable d'éclatants succès et des profits qui ne pouvaient pas ne pas en résulter. Malheureusement, ces mêmes succès procuraient en Grèce au Diadoque Constantin, qui allait bientôt ceindre la couronne, un prestige que la suite des événements conduit à déplorer.

Toute la politique d'Abdul-Hamid avait, de tout temps, consisté à éviter que les Balkaniques ne s'unissent et à les maintenir divisés. Détrôné quelques années auparavant, le vieux et sinistre sultan était détenu prisonnier à Salonique, dans la villa Allatini, où l'on ne laissait guère les nouvelles du dehors pénétrer jusqu'à lui. Cependant, quand la ville fut occupée par les Grecs, son entourage le lui annonça et lui apprit à la suite de quoi Salonique avait changé de maîtres. « Ils ont laissé les Balkaniques s'unir, s'écria-t-il en désignant par cet « ils » ceux qui lui avaient succédé à Constantinople, alors ils

sont perdus. » Cette exclamation du sultan sanguinaire, mais fin politique, qui avait si longtemps pratiqué au compte de la Turquie l'art de diviser pour régner, c'est en peu de mots toute la leçon, toute la conclusion de ce qui venait de s'accomplir.

Après l'armistice de Tchataldja, M. Venizelos, en décembre 1912, se rendit à Londres, choisie pour siège des négociations de paix. Il y présidait la délégation grecque, dont l'originalité consista en ce qu'elle se composait, à l'exception de M. Politis, d'hommes politiques qui devinrent, le premier tout de suite, le second en 1914, les ennemis jurés de leur chef : M. Skouloudis et M. Streit. Son dissentiment avec M. Skouloudis ne fut pas pour lui faciliter une tâche déjà ardue et délicate. Ce qui les sépara fut le parti que prit M. Venizelos de ne pas insister pour que toute l'Épire du Nord ou Albanie du Sud revînt à la Grèce, afin d'avoir gain de cause pour Salonique, Cavalla, la Macédoine et la Thrace occidentale.

Rien de définitif ne put être cette fois conclu à Londres, la Turquie ayant repoussé les conditions de ses vainqueurs. La guerre reprit donc et aboutit à l'achèvement des Turcs. Janina tomba entre les mains des Grecs; Andrinople dut se rendre aux Bulgares; Scutari aux Monténégrins et Serbes. La Turquie se soumit et traita, cédant tout ce qu'elle avait perdu. Mais alors la Bulgarie, soudoyée par les Autrichiens, qui avaient encouragé ses convoitises sur Salonique et la Macédoine, préluda par des intrigues et des escarmouches à une agression ouverte contre ses propres alliés, et la guerre des Balkaniques entre eux succéda presque sans transition à celle des Balkaniques contre la Turquie. Pour inattendu qu'il fût du reste de l'Europe, ce conflit armé avec la Bulgarie ne prit pas M. Venizelos au dépourvu. Il avait fait, pour l'éviter, tout ce qui avait dépendu de lui. Dans un second séjour à Londres, en mai 1913, où furent signés les préliminaires de la paix entre les Balkaniques et les Turcs, il s'était efforcé de sauvegarder l'union avec les Bulgares. Quand il la sentit chancelante, il négocia une alliance positive avec les Serbes, les seuls des confédérés balkaniques avec lesquels la Grèce n'eût pas encore de traité direct. Puis il se tourna vers la Roumanie, le seul État des Balkans qui n'eût pas participé à la lutte contre les Turcs : le gouvernement grec, qui avait le moins d'intérêts divergents avec le gouvernement roumain, était le mieux placé pour lui montrer, dans une guerre avec la

Bulgarie, l'occasion de mettre la main sur la Dobroudja. Quant aux Turcs, ils devaient bien voir tout seuls celle de reprendre Andrinople. Ainsi arriva-t-il que les Bulgares, lorsqu'ils eurent déclenché l'offensive contre leurs anciens compagnons d'armes, se trouvèrent pris comme dans un étau entre les Serbes, les Grecs, les Roumains et les Turcs. Une prompte défaite les punit de leur imprudence coupable. Elle fut, pour une bonne part, le résultat de l'habile diplomatie de M. Venizelos.

La paix balkanique fut signée à Bucarest, le 19 août 1913 M. Venizelos, qui s'y rendit, put y jouir de l'immense autorité que ses triomphes lui avaient acquise. Sa situation personnelle y prima celle même de M. Pachitch, l'homme d'État serbe à qui revenait cependant une si grande part de mérite dans les mêmes événements. Une série d'autres traités, signés les uns à Constantinople, les autres à Athènes, rétablirent la paix entre Bulgares et Turcs, Turcs et Grecs, Serbes et Turcs, de septembre 1913 à mars 1914, tandis qu'à Londres les grandes Puissances, menant enfin à terme la pénible gestation de l'Albanie, donnaient naissance à l'État albanais : nouveau-né médiocrement conformé.

Dans aucune de ces négociations, les cartes qu'il eut en mains, les grands avantages militaires que ses combinaisons diplomatiques et son œuvre intérieure avaient rendues possibles, ne firent perdre de vue à M. Venizelos la nécessité de garder de la modération et de faire preuve d'esprit de conciliation, soit envers les vaincus, soit surtout envers les grandes Puissances. C'est ainsi qu'il admit que les îles d'Imbros et de Tenedos, uniquement peuplées de Grecs, revinssent à la Turquie; que le Dodécanèse et Rhodes, de population entièrement hellénique, mais occupés par les Italiens depuis 1912, restassent en leur possession; que l'Épire du Nord ou Albanie du Sud ne fût pas attribuée à la Grèce. C'est ainsi encore qu'il s'opposa résolument, malgré son souverain et l'état-major hellénique, à ce que la guerre fût continuée contre les Bulgares après leur appel à la médiation du roi Charles de Roumanie. C'est ainsi enfin qu'il inclina même un instant à abandonner Cavalla à la Bulgarie. La maîtrise diplomatique, dont il donna de beaux exemples pendant cette période de sa carrière, ne va jamais sans aptitude aux concessions. M. Paul Cambon, qui s'y connaissait, définissait la diplomatie : l'art des transactions.

LA LUTTE CONTRE CONSTANTIN

A la veille de la guerre européenne, s'inscrivaient à l'actif de M. Venizelos les grands services qu'il avait rendus à son pays, — 1 600 000 habitants de plus, la Crète, un beau morceau de Macédoine avec Salonique et Florina, la Thrace occidentale avec Cavalla, Drama, Serrès, l'Épire avec Janina, la plupart des îles de l'Archipel, — plus la popularité et le crédit que lui avaient valus en Grèce d'aussi éclatants avantages, en dépit de quelques criailleries de partis, de cour et d'état-major contre ses renonciations. A son passif s'inscrivait un changement de règne. Au roi Georges Ier, assassiné à Salonique, avait succédé le roi Constantin. Le commandement en chef de l'armée au cours d'opérations heureuses avait procuré au nouveau monarque un prestige de chef victorieux, consacré par la remise solennelle d'un bâton de maréchal allemand. Il n'entre pas dans notre intention de charger la mémoire du feu roi Constantin Ier. C'était un pauvre homme, d'esprit borné, ébloui par son beau-frère, Guillaume II, soumis à l'influence de sa femme, la reine Sophie, obstiné à la manière des faibles, enclin au gouvernement personnel, ayant le travers de se croire un grand capitaine et un profond politique, infatué, grisé par l'encens des thuriféraires qui l'avaient surnommé le Bulgaro-chtone et Constantin XII. Par tous ces traits il différait beaucoup de son père. Il n'avait pas assez de jugement pour adapter la royauté aux conditions de l'époque contemporaine ni pour supporter à côté de lui un grand ministre.

Celui-ci avait donné rendez-vous à Bruxelles, pour la fin de juillet 1914, au grand-vizir Saïd Pacha, avec qui il avait des affaires à régler, et se mit en route avec M. Politis pour gagner la Belgique par l'Adriatique, Trieste, l'Autriche et l'Allemagne. A Trieste vint à leur rencontre le ministre de Grèce à Vienne, qui leur annonça la remise de la note autrichienne à la Serbie. M. Venizelos dès lors ne douta pas de la guerre. Mais il ne lui convenait pas d'anticiper sur les événements en rebroussant chemin et il continua donc son voyage. A Munich se confirma son impression, quant à la certitude d'une guerre. Le ministre de Grèce à Berlin, d'ailleurs germanophile invétéré, annonçait la mobilisation imminente ; en effet, elle suivit de peu. Alors

M. Venizelos repartit en hâte pour la Grèce, par l'Italie, Brindisi, Corfou et Patras.

Quand il ne s'agissait encore que de guerre austro-serbe, il avait, pendant son arrêt à Munich, été interrogé par M. Pachitch sur l'attitude de la Grèce. Il avait répondu que, conformément à leur traité d'alliance, la Grèce prêterait son concours armé à la Serbie contre les Bulgares, si les Bulgares l'attaquaient, et qu'en ce qui concernait l'Autriche, il aviserait dès son retour à Athènes. Mais aussitôt que le conflit austro-serbe eut dégénéré en guerre générale, le parti de M. Venizelos fut pris : la Grèce ne pouvait se trouver qu'aux côtés de l'Entente et elle devait s'y ranger. De quelle manière elle pouvait lui être utile, il le définit aussi immédiatement : en participant à ses côtés à la guerre contre la Turquie. Car il ne doutait pas que la Turquie ne déclarât bientôt la guerre à l'Entente, ce qui ne tarda pas en effet. Il fit donc approuver cette politique par le Conseil des ministres et se rendit auprès du Roi, à Tatoï, pour la lui faire sanctionner. Le Roi la sanctionna de bonne grâce, se déclara entièrement d'accord avec lui, promit de tenir bon contre toute pression contraire et, faisant allusion à la Reine, alors absente de Grèce, affirma qu'il irait au besoin jusqu'au divorce, si c'était nécessaire. Lorsque M. Venizelos, le lendemain, rendit compte au Conseil des ministres de son entretien avec le Roi, le ministre de l'Intérieur, M. Repoulis, l'avertit de ne pas se fier aux dispositions de Constantin : le scepticisme de M. Repoulis n'était, hélas! que trop justifié. Mais avant qu'il se vérifiât, comme l'approbation royale était un fait et le reste une conjecture, M. Venizelos, avant la bataille de la Marne et quand les Allemands étaient à Compiègne, fit connaître aux Puissances de l'Entente qu'il mettait l'armée grecque à leur disposition, à peine la Turquie serait-elle entrée en lice.

La guerre, prévue depuis que le *Gœben* et le *Breslau* avaient passé les détroits, éclata entre la Turquie et l'Entente au mois d'octobre 1914. Mais, dans l'intervalle et bien avant, la reine Sophie était rentrée en Grèce. Retourné comme un gant, le roi Constantin retira son assentiment à la politique de M. Venizelos et en adopta une, diamétralement opposée, de neutralité à tout prix. Il trouva un soutien dans le propre ministre des Affaires étrangères de M. Venizelos, M. Streit, d'origine bavaroise, qui lia partie avec lui pour faire pièce au président du Conseil.

Ainsi s'engagea en Grèce, dès le mois de septembre 1914, une lutte intestine qui devait durer deux ans, faussa tout le plan de M. Venizelos, l'obligea à faire une révolution, laissa de profondes traces dans le pays qu'elle divisa, et reprit de plus belle après la paix générale.

Courageusement, M. Venizelos entreprit de ramener son souverain à la politique qu'il lui avait fait approuver. Par la menace de sa démission, que le Roi n'osa pas accepter, il le contraignit à sacrifier M. Streit, qui dut se retirer du cabinet, et à accepter que des pourparlers s'engageassent et se poursuivissent entre les états-majors anglais, français et grec, sur la participation de la Grèce à une expédition contre les Dardanelles. Quelle peine il dut y prendre, les notes et les lettres qu'il adressa au Roi, pour vaincre les hésitations de Constantin, en portent témoignage : notes et lettres où l'argumentation s'appuie sur des prévisions politiques que les événements ont depuis complètement justifiées.

Une action militaire et navale contre la Turquie avait, comme bien l'on pense, fait l'objet de nombreuses études antérieures à Athènes. L'idée de M. Venizelos était d'y faire participer la Grèce par son escadre et par deux divisions de troupes de terre. Ses informations lui montraient, à l'automne de 1914 et jusqu'au printemps de 1915, la péninsule de Gallipoli peu fournie d'effectifs turcs et mal fortifiée, le moral bas à Constantinople, le gouvernement ottoman peu confiant dans la résistance. Son sens politique lui faisait juger possible de décider, au prix d'une concession territoriale et par l'espoir de gains sur le Turc, les Bulgares à prendre le parti de l'Entente, au lieu du parti des Empires centraux. Tout cela, il le dit au Roi et parfois même le lui écrivit, sans se douter que ses communications prenaient trop souvent le chemin de Berlin. Au début de mars 1915, il se crut maître des « quatre pieds quarrés du cabinet du Roi ». Des espoirs positifs furent donnés à la France et à l'Angleterre, qui étaient à la veille d'entreprendre l'expédition des Dardanelles. L'heure de se déclarer arrivée, M. Venizelos se rendit auprès de Constantin, le prêcha, le chapitra, lui représenta que la mission et l'intérêt de la Grèce étaient dans l'intervention aux côtés de l'Entente, lui laissa un memorandum. « Pardieu, voilà qui est bien », fit le Roi après l'avoir lu. Des résistances ayant surgi du côté militaire, — le chef

d'état-major avait donné sa démission avec éclat, — M. Venizelos réunit un conseil de la couronne, composé des anciens chefs du gouvernement. Bien que tous adversaires politiques de M. Venizelos, tous approuvèrent sa ligne de conduite. Seul, le vieux M. Theotokis fit des réserves contre l'entrée en guerre, mais ajouta textuellement : « Je ne le ferais pas si j'étais au pouvoir, mais je ne suis pas au pouvoir et, si on m'offrait de l'assumer, je ne le prendrais pas, parce que je dois reconnaître que l'opinion publique est pour M. Venizelos et sa politique. »

M. Venizelos alla rapporter au Roi le vote du conseil de la Couronne. Le Roi demanda une nuit pour réfléchir. M. Venizelos était si sûr de la décision affirmative de Constantin, que, sur son ordre, le ministère des Affaires étrangères passa cette nuit à préparer les instructions et circulaires destinées aux ministres de Grèce à l'étranger. Le lendemain, 6 mars 1915, il retourna chez le Roi pour prendre sa réponse; ce fut un refus catégorique. Un instant après, il rentrait au ministère et annonçait que, n'ayant pu faire revenir Constantin sur ce refus, il avait remis sa démission, qui avait été acceptée sans la moindre difficulté. Dans la soirée que le Roi s'était réservée pour réfléchir, le ministre d'Allemagne, appelé à la rescousse par la reine Sophie, avait été mandé au palais royal.

L'intervention grecque à laquelle Constantin mit alors obstacle aurait eu, à ce moment-là, de sérieuses chances de changer le cours des événements en Orient. La France et l'Angleterre, qui avaient compté sur le concours armé de la Grèce, durent s'en passer.

Renvoyé du pouvoir contre toutes les règles constitutionnelles, alors qu'il était soutenu par l'immense majorité de la Chambre et du pays, M. Venizelos déclara pourtant qu'il s'abstiendrait de combattre le nouveau gouvernement, un cabinet Gounaris, si la politique de celui-ci était conforme à l'intérêt national. Il partit même pour l'Égypte et ne prit aucune part à la campagne électorale. De nouvelles élections législatives, sur lesquelles le Roi et ses ministres avaient compté pour balayer le vénizélisme, renvoyèrent à Athènes, en mai 1915, une chambre vénizéliste, en dépit de la plus impudente pression gouvernementale. Le Roi, qui aurait dû rappeler tout de suite M. Venizelos, fit cependant durer le cabinet Gounaris jusqu'à l'été suivant. Ce fut seulement en août qu'il lui offrit le

pouvoir. Avant d'accepter, M. Venizelos posa pour condition que le Roi acquiesçât à sa politique, qu'il définit ainsi : la Grèce devait son assistance militaire à la Serbie, si la Bulgarie attaquait celle-ci; donc la Grèce entrerait en guerre, si la Bulgarie y entrait. Le Roi acquiesça expressément à ce principe. La suite prouva qu'il avait mis à cet acquiescement une restriction mentale qui le détruisait totalement.

Pendant le reste de l'été, s'annonça progressivement l'intervention armée des Bulgares. M. Venizelos entreprit aussitôt le Roi sur la nécessité pour la Grèce de mobiliser, afin de ne pas être prise au dépourvu. Constantin chicana, atermoya, puis céda. On a supposé depuis qu'en consentant à la mobilisation générale d'une armée dont il était bien résolu à ne pas se servir, il avait tendu un piège à M. Venizelos, la prolongation de l'état de mobilisation sans entrée en campagne devant fatalement énerver l'armée, démoraliser et déconcerter le pays. Cette conjecture n'a rien d'invraisemblable.

A la fin de septembre 1915, la Bulgarie déclara la guerre à la Serbie et le gouvernement de Belgrade fit appel à l'aide de la Grèce, en invoquant le *casus fœderis*. M. Venizelos conjura le Roi de faire honneur à la signature de son pays. Constantin contesta que le *casus fœderis* s'appliquât à la circonstance. Il allégua que le traité gréco-serbe visait le cas d'une guerre balkanique, et non d'une guerre générale ; que la Grèce était engagée à assister la Serbie contre un adversaire, mais non contre quatre; que la Serbie devait mettre 150 000 hommes à la disposition de la Grèce et ne le pourrait pas. Misérables arguties, dont pas une ne tenait debout. Le traité, clair et limpide, n'exceptait naturellement pas le cas où l'incendie éclatant dans les Balkans viendrait d'ailleurs, et pas davantage celui où ce serait dans le dos des Serbes, faisant front d'un autre côté, que la Bulgarie déclencherait son attaque. Le nombre des adversaires de la Serbie ne faisait qu'accroître l'obligation morale de la Grèce. Quant à la troisième objection, elle tombait du seul fait que la Serbie avait mis sur pieds tout ce qu'elle avait d'hommes valides et combattait avec tous ses moyens. Le Roi pourtant ne formula pas immédiatement un non catégorique. M. Venizelos demanda donc à la France et à l'Angleterre si elles coopéreraient directement, par l'envoi d'une armée en Macédoine, à la campagne contre les Bulgares. La réponse fut qu'elles le

feraient. L'expédition de Salonique était en effet décidée à Paris et à Londres : l'exécution en commençait aussitôt par le transfert à Salonique d'effectifs français et anglais prélevés sur les troupes des Dardanelles. Ce fut, quoi qu'on ait pu dire depuis, d'accord avec M. Venizelos, chef responsable du gouvernement grec, que cette expédition fut entreprise par la France et l'Angleterre, pour tenir, au lieu et place de la Grèce, l'engagement de celle-ci envers la Serbie, auquel se soustrayait le roi Constantin.

Le Roi toutefois évitait encore de rompre les chiens avec son ministre. Il couvrait encore sa résistance sous des prétextes. Le dernier qu'il invoqua fut que l'Entente n'envoyait à Salonique que 13 000 hommes. Où ce chiffre avait-il été déniché ? Mystère. Toute expédition lointaine, surtout quand elle a dû être improvisée d'urgence, doit bien commencer par l'envoi d'un premier élément. Mais il était absurde d'alléguer que la France et l'Angleterre détachaient à Salonique deux généraux d'armée, le général Sarrail et le général Mahon, pour commander 13 000 hommes. De fait, les premiers contingents transférés des Dardanelles à Salonique dépassaient déjà de beaucoup ce chiffre et ceux qui arrivèrent ensuite de France, de Malte, d'Égypte, portèrent rapidement l'armée d'Orient à un effectif bien supérieur aux 150 000 hommes jugés nécessaires au roi Constantin pour tenir sa parole : d'autant plus qu'aux Français et aux Anglais vinrent, après l'invasion et l'occupation de la Serbie par leurs ennemis, se joindre les Serbes eux-mêmes, vivant reproche à l'allié qui les avait abandonnés.

Espérant encore, en peu de temps, faire prévaloir sa politique sur celle du Roi, M. Venizelos consentit à protester pour la forme contre le débarquement franco-anglais à Salonique, puisque, bien malgré lui, la Grèce était encore neutre. Mais ce fut aussi d'accord avec Paris et Londres, avertis par lui de la nécessité où il se trouvait de formuler cette protestation, dont lui-même spécifia le caractère de pure forme. A la Chambre, il continua à prêcher le devoir d'intervenir. Au début d'octobre, pendant un discours sur ce thème, un député l'interrompant lui demanda : « Et si vous vous trouvez en présence des Allemands? — Les ennemis de nos amis, répondit-il, seront nos ennemis. » Le lendemain, il fut appelé au Palais. Le Roi lui déclara qu'il refusait de le suivre, considérait le

débarquement des alliés à Salonique comme l'équivalent de la violation de la Belgique et ne viendrait pas au secours des Serbes. M. Venizelos lui remit sa démission.

LE DÉBARQUEMENT DE CONSTANTIN

Il ne prit pas ce parti sans en avoir examiné un autre. Deux fois « débarqué » par le Roi en dépit de la Constitution, ne devait-il pas lui rendre la pareille en le « débarquant » à son tour? Il pressentit officieusement à ce sujet les ministres de France et d'Angleterre. Celui de France n'éleva pas d'objections. Celui d'Angleterre se montra perplexe : les Alliés avaient déjà beaucoup de difficultés sur les bras; convenait-il de s'exposer à leur en créer une nouvelle? M. Venizelos se résigna donc à n'être qu'un opposant, sans plus.

L'année qui s'écoula depuis octobre 1915 dut lui être douloureuse. Il vit son successeur, M. Zaïmis, décliner l'obligation de venir en aide à la Serbie, la Grèce assister l'arme aux pieds à la destruction de ce pays allié du sien, l'armée grecque se désorganiser matériellement et s'aveulir moralement dans une mobilisation sans objet, la propagande royaliste empoisonner l'opinion publique, les divisions s'envenimer dans le peuple, le gouvernement renvoyer les soldats dans leurs foyers et constituer les réservistes en ligue politique, de nouvelles élections amener au Parlement une majorité constantinienne, les relations se tendre de plus en plus entre l'Entente et la Grèce officielle, les agents germaniques mettre les consciences à l'encan, les sous-marins allemands torpiller les navires grecs à destination ou en provenance des ports de l'Entente, le cabinet Skouloudis livrer le fort de Roupel aux Bulgares, les Allemands évacuer une division grecque en Allemagne, les Bulgares envahir la Thrace et la Macédoine, les ravager et y opprimer les habitants hellènes, la France et l'Angleterre bloquer les côtes grecques et imposer le transport des troupes royales dans le Péloponèse, des marins français débarquer au Pirée pour venir se faire massacrer à Athènes, etc., etc. La politique du Roi aboutissait à une crise intérieure profonde, et, pour l'extérieur, à l'une des situations les plus pénibles où jamais État se soit trouvé.

Pendant onze longs mois, M. Venizelos s'acharna à com-

battre la politique néfaste de son souverain, au Parlement d'abord, tant qu'il le put, dans la presse ensuite, par l'organe d'un journal, *Kiryx* (le héraut), qu'il fonda tout exprès. Il fit entendre les plus dures vérités aux ministres du Roi et à leurs partisans : « Nous avons, proclama son journal, violé notre traité d'alliance avec la Serbie; nous avons déshonoré la signature de la Grèce. » Il montra toutes les traditions nationales des Grecs reniées, leurs espoirs sacrifiés, leurs récentes acquisitions compromises. Ses adversaires lui reprochèrent de « ressembler à un orgue de Barbarie, qui répète toujours le même air, désespérément ». Ils omettaient seulement d'ajouter que cet air, c'était celui des revendications éternelles de l'hellénisme. Il finit par accumuler sur sa tête des haines menaçantes. Le dialogue suivant, échangé en pleine Chambre après la honteuse livraison du fort de Roupel, en donnera une idée : « Tout le monde a le droit de s'émouvoir de l'affaire de Roupel, sauf M. Venizelos, qui n'a jamais eu en vue que l'agrandissement de la Bulgarie ! — Ce criminel ne sera-t-il pas poursuivi ? — Trouvez un procureur du Roi qui veuille le poursuivre ! »

Malgré cela, son crédit, fortement battu en brèche dans la vieille Grèce, où faisait la loi la Ligue des démobilisés ou *épistrates*, restait puissant dans les territoires et les îles annexés au royaume en 1913. En mai 1916, il fut réélu à Metelin, sans même s'être présenté. En juin suivant, le cabinet Skouloudis, acculé à une situation intérieure et extérieure intenable, dut se retirer. M. Zaïmis revint aux affaires, la Chambre fut dissoute et de nouvelles élections décidées. L'expérience avait dès lors fait faire à nombre de Grecs, des réflexions assez amères pour que, de toutes parts, on se posât la question : M. Venizelos reviendra-t-il au pouvoir ou en sera-t-il écarté ? Les Roumains entraient en guerre aux côtés de l'Entente et le roi Constantin, adjuré par le roi Ferdinand d'imiter son exemple, répondait au ministre de Roumanie, qui avait osé invoquer auprès de lui l'intérêt de la Grèce : « Permettez-moi, monsieur le Ministre, de connaître mieux que qui que ce soit l'intérêt de mon pays. » Sentant approcher le moment où, pour la dernière fois, pourrait être réparé quelque chose des erreurs commises, M. Venizelos se résolut à soulever la nouvelle Grèce et à fonder, en dehors d'Athènes, un gouvernement à lui.

Le 26 septembre 1916, à trois heures du matin, dans les conditions que nous avons rappelées, il s'évadait d'Athènes et s'embarquait à Phalère sur un navire appartenant à son ami l'armateur Embiricos, tandis que l'illusion de sa présence dans sa maison familiale était entretenue, pour les policiers royalistes, par un sosie soigneusement grimé en faux Venizelos.

On raconte qu'il prit cette grave détermination à la suite d'une conversation de M. Embiricos avec son coiffeur. « Que fait Venizelos? avait dit ce Figaro athénien en promenant le rasoir sur le menton de l'armateur, à moins que ce ne fût en lui coupant les cheveux. Tant que Venizelos se tiendra tranquille, le peuple s'imaginera qu'on a du temps devant soi pour prévenir les calamités qui menacent la patrie. » M. Embiricos avait répété ces propos à M. Venizelos, pour qui la voix du Figaro athénien fut celle du devoir. Si l'anecdote n'est pas vraie, du moins est-elle jolie. Il est plus historique que M. Venizelos prit conseil de l'amiral Coundouriotis, qui approuva son projet de départ au point de se joindre à lui.

Les circonstances et l'intérêt national refaisaient de lui un révolutionnaire. Il alla d'abord en Crète, où il organisa la levée des volontaires, puis à Salonique. Dans cette cité qu'il avait donnée à son pays, sur un quai qui porte son nom, il fut reçu par le général Sarrail, commandant en chef des troupes de l'Entente, qui attendaient depuis un an la Grèce au rendez-vous du devoir. Il institua le gouvernement de la Défense nationale et décréta la mobilisation dans toutes les parties du royaume où son pouvoir avait été acclamé. Le nombre des soldats et des officiers qu'il vit affluer lui permit de mettre sur pieds, en quelques mois, une armée de 60000 hommes, encadrée, équipée, approvisionnée. Bientôt, grâce à l'attraction que cette force exerça sur l'armée royale, ses rangs s'augmentèrent d'officiers, de sous-officiers et de soldats qui s'étaient soustraits à l'envoûtement constantinien. Avant la fin de la campagne, l'armée vénizéliste fut suffisamment au point pour participer à des opérations de guerre, qui lui valurent les éloges de chefs comme le général Guillaumat et le maréchal Franchet d'Esperey. Telle fut l'œuvre accomplie à Salonique par M. Venizelos, aidé de collaborateurs qui s'appelaient M. Politis, l'amiral Coundouriotis et le général Danglis. Elle procéda du désir de laver la tache dont le gouvernement royal avait sali

l'honneur de la Grèce, d'arrêter la chute du pays vers une catastrophe politique et de la mettre en mesure de profiter de la victoire de l'Entente, victoire dont M. Venizelos avait toujours déclaré ne pas douter. Cette entreprise révolutionnaire, mais nationale, constitue une des plus belles pages de sa carrière politique, car on doit convenir qu'étant donné la manière dont la guerre a fini, — et elle eût fini de la même manière sans son concours militaire, — il a fait saisir à la Grèce l'ultime occasion de se trouver parmi les vainqueurs.

M. Venizelos fut désormais à la tête d'un gouvernement de fait, à la fois rival et complémentaire du gouvernement légal, défaillant à ses devoirs nationaux. Il présida un conseil de gouvernement et vit accréditer auprès de lui des agents diplomatiques de France et d'Angleterre. Sa présence rétablit un pouvoir hellénique non suspect dans une ville, où les quartiers-généraux français et anglais n'avaient pu que regarder de travers les autorités relevant du roi Constantin. Son initiative mit fin à la choquante inaction de troupes grecques, qui coudoyaient tous les jours, dans les rues, des soldats étrangers en campagne. Peu lui importa que, pour ces nouveaux services rendus à sa patrie, le Roi le fît déclarer anathème par le métropolite d'Athènes, le jour de Noël 1916, dans toutes les formes théâtrales de la liturgie orientale, et que les mêmes journaux qui l'avaient jadis appelé « sirène, magicien, charmeur ou ensorceleur », le traitassent maintenant de « vendu », de « lèse-majesté » et de « chef des traîtres ».

Sur ces entrefaites, parvint à son paroxysme le conflit du gouvernement royal avec les puissances de l'Entente. Leur prétention n'était pas de l'obliger à abandonner la neutralité dans laquelle il s'obstinait, et qui leur était devenue assez indifférente, mais bien d'empêcher qu'il maintînt une menace sur les derrières de l'armée d'Orient. Après de multiples tentatives pour résoudre cette question avec les cabinets qui se succédaient aux affaires à Athènes, mais sans toucher à la personne du Roi, elles se décidèrent à en finir avec lui. M. Jonnart, envoyé au Pirée, en qualité de Haut-commissaire des Puissances protectrices et garantes de la Grèce, signifia à Constantin la sommation d'abdiquer pour avoir violé la constitution de son pays, et de transmettre la couronne à son second fils Alexandre. Le 11 juin 1917, c'était chose faite ; le 12,

Constantin s'embarquait ; le 26, M. Zaïmis se démettait de la présidence du Conseil et le 27, M. Venizelos débarquait, pour reprendre le pouvoir dans la capitale. Par son retour fut rétablie, *ipso facto*, l'unité politique de la Grèce, momentanément détruite par la coexistence de deux gouvernements grecs, l'un à Salonique, l'autre à Athènes. Elle le fut matériellement, sinon moralement, les esprits devant continuer longtemps à rester divisés.

A LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

Tandis que se tint la première réunion du nouveau ministère présidé par M. Venizelos, défilèrent dans les rues d'Athènes les hommes du 9e régiment crétois, amenés du front de Salonique, coiffés du casque de tranchée. L'impression produite sur le public fut énorme, la presse royaliste avant accrédité l'opinion que l'armée de la défense nationale était une parodie d'armée. M. Venizelos refit connaissance avec les ovations des Athéniens, qui l'en avaient quelque peu sevré. L'anathème lancé contre lui par le clergé fut rapporté et les évêques les plus empressés à l'en frapper le furent à le féliciter de sa rentrée. Sûr du lendemain, il put travailler. Il partit pour Rome, où on ne l'aimait guère, pour Paris, où il était *persona gratissima*, pour Londres, où l'on ne jurait que par lui, et en revint avec la promesse de crédits pour regarnir le trésor, de vivres pour ravitailler les estomacs. Revenant les mains pleines, il fut le bienvenu. Son but, déclaré dès le premier instant, fut de faire participer la Grèce entière, sans distinction d'ancienne et de nouvelle, — de bonne et de mauvaise Grèce, comme disait alors un diplomate fertile en jeux de mots, — à la guerre en Orient, aux côtés de l'Entente. Mais l'armée était à ce point désorganisée, désorientée et dépourvue, que toute une besogne d'épuration, de remise en ordre et de réapprovisionnement dut être abattue avant de pouvoir remobiliser. Ce fut cependant fait en temps suffisant pour que des divisions grecques rejoignissent à Salonique les contingents de la Défense nationale avant l'offensive finale, à laquelle elles prirent part. Ainsi fut atteint le but essentiel de déployer le drapeau grec, celui de toute la Grèce, sur le front allié de Macédoine, en face des Bulgares, des Turcs et des Austro-Allemands.

La situation patriotique qu'il procura à ses compatriotes, en leur assurant une place dans le camp des vainqueurs, et en faisant passer leur mise du mauvais au bon tableau, ne rétablit pourtant pas à son profit l'unité morale de la Grèce. Le constantinisme, plutôt que le royalisme, secondé par le snobisme et par un certain neutralisme, qui n'est autre que la lassitude des coups, avait poussé de trop profondes racines pour pouvoir être si vite déraciné.

En outre, pour inévitable qu'elle fût, la réaction du régime qui revenait contre celui qui disparaissait ne pouvait aller sans rigueurs, qui firent des mécontents. On ne put avoir une armée sûre et en état de marcher sans coupes sombres dans les cadres supérieurs. L'administration ne put être mise au pas sans mises à pied de fonctionnaires. Des rancunes s'accumulèrent. La dispersion de l'ancienne cour, le départ du Diadoque Georges avec son père, ensuite celui des princes, frères du Roi détrôné, et des princesses leurs épouses firent verser des larmes dans le monde élégant. Des constantiniens impénitents songèrent à s'expatrier. Un jour de l'été de 1917, certaines belles dames, de celles qu'on appelait malicieusement « les Cariatides du trône », projetèrent une émigration renouvelée de 1792, vers quelque Coblenz de la côte normande ou de la côte d'azur ; un chevalier-servant, à moins que ce ne fût le mari de l'une d'elles, alla au Pirée, dans l'intention d'affréter un bateau : mais le seul vapeur disponible à cette époque se nommait l'*Eleuthérios Venizelos*. On recula d'horreur et l'on resta au Phalère ou à Kiphissia.

Quand M. Venizelos partit pour la Conférence de la paix, à Paris, il laissa donc derrière lui, à Athènes, un clan d'adversaires irréconciliables et, dans l'ensemble du pays, des noyaux d'animosité contre lui : le tout enveloppé dans la masse d'une majorité acquise à sa personne et à sa politique.

A la Conférence de la paix, M. Venizelos retrouva le légitime bénéfice des batailles qu'il avait livrées et gagnées, dans sa propre patrie, pour la cause des Alliés. Français, Anglais, Américains, sinon Italiens, lui en surent gré. S'il ne fut pas vu sans méfiance par MM. Orlando et Sonnino, il eut d'emblée les sympathies de M. Clemenceau, qui, helléniste, tout nourri de philosophie et d'éloquence grecques, était philhellène, de M. Lloyd George, pour des raisons où la haute culture avait

certainement moins de part que la simple politique, enfin de M. Wilson, dont les préférences en Orient allaient aux peuples de civilisation chrétienne. Au surplus, sa situation parmi les délégués de tous les États, grands ou petits, fut celle que font aisément comprendre sa notoriété et son prestigieux passé.

Elle s'accrut encore du travail formidable qu'il fournit dans ses services installés à l'hôtel Mercédès, et de la documentation abondante que ce labeur mit à sa disposition, sur toutes les questions où l'intérêt de la Grèce fut en jeu : statistique, géographie, ethnographie, histoire, furent mises à contribution pour appuyer ses prétentions. Représentant d'une des Puissances dites « à intérêts limités », il fit bientôt voir que la limite des intérêts limités de la Grèce se trouvait située assez loin : et, chose plus difficile, il y porta les frontières du pays. Par les traités de Neuilly et de Sèvres, il procura à la Grèce, — sur les dépouilles de la Bulgarie, coupée du littoral de l'Égée, et de la Turquie, réduite à Constantinople et à une tête de pont en Europe, — la Thrace orientale avec Dédéagatch, une des rives de la Marmara, des Dardanelles et de l'Archipel, les îles d'Imbros, Tenedos et Samothrace, la majeure partie de l'Épire du nord, en Asie Mineure Smyrne et une belle zone autour. Un accord avec les Anglais lui valut la promesse, — révoquée depuis, — de Chypre dans un délai déterminé, et cet accord anglo-grec lui en rapporta un avec les Italiens, — également caduc depuis, — prévoyant la remise du Dodécanèse pour l'époque où s'accomplirait celle de Chypre. Il avait bien servi la cause hellénique et c'est pourquoi la Grèce se trouvait bien servie par les traités.

Ce n'était plus seulement aux yeux de ses propres partisans, c'était à ceux du monde politique entier, que M. Venizelos était un ensorceleur, une sirène. S'il eût traité avec des Arabes, ils lui eussent reconnu la *barraka*, la bénédiction spéciale qui confère la chance. Un jour, alors que les Italiens venaient de quitter la conférence avec éclat, M. Lloyd George le fait appeler et, lui expliquant que les progrès du nationalisme turc en Asie Mineure inspirent des soucis, lui demande si les Grecs seraient en mesure de débarquer à Smyrne dans un délai de trois ou quatre jours. Embarrassé par la brièveté du délai, mais comprenant immédiatement qu'il y a là une occasion à ne pas laisser échapper, M. Venizelos s'empresse de

répondre oui. Les instructions sont aussitôt envoyées à Athènes, où l'on fait diligence, et le débarquement s'opère à Smyrne quatre ou cinq jours plus tard. C'est ainsi que la Grèce prit pied en Asie Mineure. Ce fut de même à la demande des Anglais, de plus en plus férus de M. Venizelos et voyant dans la Grèce l'instrument de la répression du kémalisme turc, que les troupes grecques furent, plus tard, poussées jusqu'à une ligne allant de Smyrne à Brousse.

Les Grecs du royaume et de partout ne purent pas ne pas tresser des couronnes à M. Venizelos, après des succès si substantiels. Cependant l'exécution du traité de Sèvres rencontrait un obstacle grandissant dans l'insurrection turque déchaînée par Moustapha Kemal. Le Conseil suprême des Alliés dut s'en occuper d'abord à Londres, puis, en avril 1920, à San Remo. M. Venizelos s'y rendit. A la demande des chefs de gouvernement, les experts militaires de l'Entente se réunissaient et déterminaient le chiffre imposant des effectifs nécessaires pour imposer aux kémalistes l'acceptation du traité de Sèvres, c'est-à-dire pour les réduire à l'impuissance. Les chefs de gouvernement prenaient ensuite connaissance des conclusions de leurs experts militaires et constataient à tour de rôle que France, Angleterre ni Italie n'avaient une division à ajouter aux forces qu'elles entretenaient déjà en Orient. Alors paraissait M. Venizelos, qui déclarait se charger de la besogne. Cette année-là, il fit positivement figure de *deus ex machina*, principalement aux yeux des Anglais, à qui répugnait particulièrement la revision du traité de Sèvres et qui trouvaient extrêmement commode d'en confier l'exécution à la Grèce. Une fortune inespérée pour son pays avait-elle fait quelque peu perdre à M. Venizelos le sens du possible et des proportions? Certains l'ont pensé depuis. On ne saurait pourtant l'affirmer, parce qu'il ne lui fut pas donné d'accomplir lui-même la besogne dont il s'était chargé. Le levier de commande des opérations lui fut, en effet, bientôt enlevé.

UN TRISTE DEVOIR

La prolongation de la mobilisation et l'extension de la guerre à de nouveaux théâtres avaient lassé la patience de nombre de Grecs et fourni aux adversaires de M. Venizelos une arme

contre lui. L'expédition d'Asie Mineure n'avait pas été seule à produire cet effet. Au même effet avait concouru celle d'une division grecque à Odessa et en Ukraine, au temps de la lutte contre les Bolchéviks. Un jour, M. Clemenceau, rencontrant M. Venizelos, lui avait demandé : « Vous êtes bien nos alliés, n'est-ce pas? — Mais oui, à ce qu'il me semble. — Eh bien! participez donc par l'envoi d'une division à l'opération projetée dans le sud de la Russie. » M. Venizelos avait demandé à réfléchir, était allé à Athènes et, ayant pesé le pour et le contre, de deux maux avait choisi le moindre, le moindre lui ayant semblé de rendre le service dont on l'avait prié. Cette expédition dans une région où la Grèce n'avait pas d'intérêts directs, avait été ensuite exploitée contre lui. L'extension du front grec en Asie Mineure le fut aussi. On l'accusa d'ambitions démesurées, qui empêcheraient la Grèce de jouir de la paix, tant qu'il serait au gouvernement. Les élections de novembre 1920 furent pour son parti un échec retentissant; lui-même ne fut pas réélu à Athènes. Cet échec fut pour lui une complète surprise et une cruelle déception.

M. Venizelos se démit du pouvoir et quitta la Grèce, où rentra le roi Constantin. Il s'établit dans le Midi de la France et voyagea, visitant, entre autres pays, les États-Unis. Lors d'un de ses passages à Paris, comme on lui demandait ses pronostics sur les affaires d'Orient, il prédit la victoire des Turcs, les revers des Grecs, des horreurs sans nom au détriment des chrétiens d'Asie Mineure et, en fin de compte, l'abaissement des grandes Puissances devant la Turquie ressuscitée. Il était donc sans illusion sur l'avenir, car il ne se dissimulait pas les difficultés de la situation où se trouvait la Grèce, en face des forces de Moustapha Kemal, et il ne savait que trop l'avoir laissée en de mauvaises mains, au moment où elle aurait eu le plus besoin des siennes. L'opinion publique européene ne l'a généralement pas absous de toute responsabilité dans les désastres sans précédent qui s'abattirent sur sa patrie, sous le second principat de Constantin. C'est une thèse soutenable. Mais, s'il est vrai que la position dans laquelle il avait placé la Grèce en Asie Mineure était devenue risquée, il l'est aussi que le roi Constantin changea le haut commandement de l'armée grecque, proscrivit des cadres beaucoup d'officiers vénizélistes de tout grade, étendit et avança considérablement le front hellénique, enfin passa à l'offensive contre les Turcs.

La révolution militaire qui, en septembre 1921, chassa de nouveau le roi Constantin, après la débâcle d'Asie Mineure, rendit M. Venizelos, sinon à la vie publique, du moins à l'activité diplomatique, en lui imposant le plus pénible des devoirs : celui de représenter sa patrie vaincue à la conférence de Lausanne.

Le gouvernement qui s'était constitué à Athènes et qui s'efforçait de mettre la Grèce à l'abri d'une insulte sur son territoire, en rassemblant hâtivement les débris de sa force armée, demanda comme un sacrifice à l'ancien président du Conseil d'assumer cette douloureuse mission. Il l'accepta, quoiqu'il lui en coûtât, et s'en acquitta sans défaillance. Ceux qui l'ont vu à l'œuvre à cette époque ont senti ce qu'eut de cruel pour lui, plus que pour tout autre de ses compatriotes, le rôle qui lui incomba. Il eut à coopérer en quelque sorte à la destruction d'une partie de ce qu'il avait fait. Les suites du désastre grec, le massacre ou l'expulsion en masse des Hellènes d'Asie Mineure, avaient supprimé jusqu'à la raison d'être des gains que M. Venizelos avait procurés à la Grèce de l'autre côté de l'Égée. L'hellénisme était purement et simplement détruit dans cette région. L'installation des nationalistes turcs à Constantinople, l'invasion de la Thrace orientale, avaient entraîné la perte de tout ce que la Grèce avait acquis en 1919, le long et en arrière du rivage de la Marmara et de la presqu'île de Gallipoli. Le nouveau régime qu'il allait falloir élaborer pour les détroits rendait probable la perte d'Imbros et de Tenedos. M. Venizelos eut beaucoup de peine à repousser les revendications que les Turcs, enivrés de leur victoire, élevaient sur les territoires annexés par la Grèce avant 1914, et à obtenir que fussent sauvegardées les acquisitions faites à la suite des guerres balkaniques. Il réussit aussi à écarter la demande d'une indemnité de guerre. « Vous comprenez, confia-t-il lui-même à un interlocuteur avant la signature du traité de Lausanne, qu'après les traités de victoire que j'ai signés, il me faut beaucoup de courage pour accepter de signer le traité de défaite d'aujourd'hui. Mais si je refusais de rendre ce service à ma patrie, ce serait lâche de ma part. J'accomplirai donc mon triste devoir jusqu'au bout. » Il apposa sa signature en 1922 au bas de l'acte, d'ailleurs honorable, qui amputait son œuvre de ce qu'il y avait ajouté, au prix de quels efforts! grâce à l'intervention de la Grèce dans la

guerre européenne, et qui faisait rétrograder son pays des frontières de 1920 à celles de 1913.

RENTRÉE EN SCÈNE

On s'attendait généralement en Europe à ce qu'après la conférence de Lausanne le pouvoir lui échût de nouveau à Athènes. Mais il se défendit d'y prétendre et déclara ne vouloir prendre aucune part à la vie politique en Grèce avant 1925, au plus tôt. Son instinct politique l'avertissait des convulsions qu'après la crise qu'elle venait de traverser, la Grèce était condamnée à subir pendant quelque temps encore.

A partir d'octobre 1923, des appels réitérés de ses partisans et des Grecs qui n'appartenaient pas à son parti rejoignirent M. Venizelos en France où il résidait habituellement, le pressant de revenir à Athènes et de reprendre les rênes du gouvernement. On était las des dictatures ou demi-dictatures militaires, dont la révolution de 1921 avait inauguré la série. M. Venizelos ne répondit d'abord pas à ces appels. Mais quand, en décembre de la même année, les élections législatives eurent donné une imposante majorité au parti qui se réclamait de lui, et que plusieurs centaines de députés lui eurent adressé à Paris un télégramme collectif, l'invitant à rentrer, il céda à d'aussi pressantes sollicitations. Le 4 janvier 1924, il arrivait à Athènes, le 12, il assuma la présidence du Conseil, abandonnant pour elle celle de la Chambre, à laquelle il venait d'être élu. Il tombait en pleine crise constitutionnelle, en pleine crise de régime. Le roi Georges II, qui était monté sur le trône après la seconde abdication forcée de son père (son frère cadet, le jeune roi Alexandre, étant mort antérieurement), venait d'être mis en congé par le gouvernement et s'était retiré en Roumanie. Le pouvoir exécutif avait été confié à un régent, l'amiral Coundouriotis. Cette solution ne pouvait être que transitoire et posait *ipso facto* la question du régime : République ou monarchie et, dans le second cas, sous quelle dynastie ? L'évolution du pays vers la République avait déjà notablement progressé et se précipitait encore, aidée par l'anomalie même de l'état de choses existant. M. Venizelos se trouva en désaccord avec les républicains déclarés, moins sur la république elle-même, que sur la manière de la faire. Son avis était

que la Chambre ou, comme l'on disait déjà, l'Assemblée nationale ne prît en la matière aucune initiative autre que celle de soumettre à un plébiscite la question du régime et celle de la dynastie. Les républicains au contraire entendaient que l'assemblée prononçât la déchéance de la dynastie et proclamât la République, puis soumit à un plébiscite la ratification de ces mesures. Impuissant à réaliser l'union des partis pour appliquer la méthode de son choix, M. Venizelos, d'ailleurs malade, abandonna le pouvoir le 5 février 1924. Son gouvernement avait, cette fois, duré moins d'un mois.

Sa rentrée en scène, précipitée par les sollicitations auxquelles il avait cédé, avait été prématurée. La situation ne s'y prêtait pas encore. En outre, et sans doute l'avait-il compris, il n'était pas l'homme qualifié pour introduire la République en Grèce, autrement que par une procédure qui couvrît complètement sa responsabilité sous l'expression préalable d'une volonté formelle du peuple. Pour pouvoir l'y introduire par un vote parlementaire, mais à la suite d'une initiative gouvernementale, il avait eu personnellement trop à se plaindre de la dynastie, trop de conflits avec le roi Constantin. On l'eût infailliblement soupçonné d'avoir obéi à des passions personnelles : et ce soupçon eût pesé sur une république grecque qu'il aurait faite *motu proprio*. Or, pas plus que la femme de César, la République ne devait être soupçonnée.

M. Venizelos reprit le chemin de l'étranger, persistant à s'imposer cet exil volontaire, pour qu'on ne pût pas imputer à son influence tel ou tel des événements de son pays. Il en demeura encore éloigné pendant trois ans et demi. Mais il était de ceux qui peuvent se tenir longtemps à l'écart sans courir le risque d'être oubliés. Aussi quand la Grèce, après avoir encore usé, sous la présidence opportune et, par nécessité, opportuniste de l'amiral Coundouriotis, plusieurs gouvernements, les uns dictatoriaux, les autres constitutionnels, commença à incliner de nouveau vers la stabilité du pouvoir, se reprit-elle à souhaiter que M. Venizelos sortît de sa retraite.

Au printemps de 1928, la Crète le revit : il se rapprochait d'Athènes. En été, il y vint : il parut d'abord vouloir s'y confiner dans le rôle de soutien d'un Cabinet dont il ne ferait pas partie. Mais bientôt, s'étant trouvé en désaccord avec certains des hommes politiques à qui son appui eût été nécessaire pour gou-

verner, il mit le président de la République dans le cas de faire appel à lui. Redevenu président du Conseil, son premier soin fut de faire modifier par décret la loi électorale en vigueur et de procéder à des élections générales au scrutin d'arrondissement, qui lui donnèrent une écrasante majorité. Par la composition de la Chambre et les dispositions de la masse du peuple envers lui, le pouvoir lui paraît garanti pour assez longtemps.

Il le ressaisit à soixante-quatre ans. Les années et les fatigues ont quelque peu marqué leur passage sur sa physionomie. Son visage est plus maigre et plus pâle ; la barbe courte et les moustaches ont passé du poivre et sel au blanc d'argent : mais les yeux clairs ont conservé l'acuité métallique du regard. L'activité de l'esprit ni celle du corps ne semblent ralenties : beaucoup d'hommes plus jeunes n'auraient pu se prodiguer comme M. Venizelos l'a fait pendant la dernière campagne électorale ; beaucoup auraient hésité à entreprendre un tour d'Europe, relevant à peine d'un accès de fièvre dengue. Les circonstances de sa rentrée en scène, ses premiers actes à l'intérieur et à l'extérieur, attestent la décision, l'initiative, la promptitude d'exécution, le don de réalisation qu'on lui a connus jadis. Si longtemps éloigné de la vie publique, il s'est adapté avec une surprenante aisance à une situation politique et diplomatique, créée sans sa participation. Sa souplesse, son ingéniosité, son goût de l'action extérieure se sont vite fait reconnaître. Un sens pratique très aiguisé, qui lui fait prendre son parti des faits accomplis, une grande indépendance d'allure, que ne brident ni préventions, ni prédilections, ont déjà reparu dans ses négociations. Ses propos, sa diplomatie ont enfin montré de prime abord une remarquable aptitude à utiliser un vocabulaire, des méthodes, des formes, mis à la mode pendant sa retraite. Tout fait prévoir qu'il excellera à en couvrir l'éternel jeu d'intérêts qu'est la politique.

VERAX.

VISITES A LA PRESSE DE PROVINCE

II[1]

NOS GRANDS MÉRIDIONAUX DU SUD-OUEST.
I. — BORDEAUX

Le train stoppe dans la nuit humide. Angoulême, 4 h. 46. Sur le quai de la gare, près du buffet assailli par les amateurs de boissons chaudes, la bibliothèque est déjà illuminée. A côté des journaux de Paris, — éditions de province, — arrivés ici à 1 h. 32, s'étalent *la France de Bordeaux*, *la Liberté du Sud-Ouest* et *la Petite Gironde*, 7e édition. Comme je m'étonne, la bibliothécaire me dit : « La 4e édition est déjà en vente à Poitiers, monsieur... »

Entre Libourne et Bordeaux, je regarde les feuilles de Paris et du Sud-Ouest : mêmes informations mondiales et nationales des deux côtés. Mais dans ces derniers quels détails sur la vie de la province charentaise! et qui vont combler d'aise les habitants de Charmant ou de Parcoul-Médillac!

Ce n'est qu'un début. Bordeaux et Toulouse sont les capitales ethniques et intellectuelles du bassin de la Garonne, et ces deux villes dominent les vingt départements du Sud-Ouest à un tel point que leurs journaux y sont maîtres.

A Bordeaux, trois quotidiens s'emparent de l'opinion, distribuent l'information et répandent la publicité; ceux que j'ai

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre.

trouvés ce matin à Angoulême, et que je reprends par ordre d'ancienneté : *la Petite Gironde*, *la France de Bordeaux et du Sud-Ouest*, et *la Liberté du Sud-Ouest*. Si leurs opinions, si les voies de leur idéal divergent parfois, un même amour anime ces trois journaux : celui de leur merveilleux pays aux vignobles prestigieux où le dernier des viticulteurs fait son ordinaire d'un vin qui, paré d'une étiquette, honorerait la table d'un moyen bourgeois de Paris. Unis pendant la guerre, ils ont repris leurs positions respectives, en face du lecteur d'une région dont le génie est fait de mesure, tout comme le syle Louis XVI qui a laissé le plus de traces dans son architecture. Pas d'anarchie ni de violences. A Bordeaux, paisible capitale des mauvais jours, le goût de la vie sans imprévus, de la vie confortable et de la bonne chère, est aussi développé que le goût de la toilette et des œuvres d'art. La discipline de la vigne, la splendide unité des grands crus, — divers comme les talents d'une école célèbre, — mettent leur marque sur la population d'une contrée dont les foires étaient déjà renommées il y a dix-sept siècles, et chez laquelle l'apport anglais n'a fait que consolider le respect des traditions.

LA PETITE GIRONDE

Le 16 janvier 1853, jour de dimanche, naquit à Bordeaux un journal : *la Gironde*. M. Haussmann, découpeur de villes, était préfet et l'abonnement coûtait 48 francs par an. C'était infiniment plus cher qu'aujourd'hui, à 82 francs. A cette époque, il fallait vingt-deux sous espagnols pour faire un franc, tandis qu'aujourd'hui il faut quatre francs pour acheter une *peseta*. Aussi, promettait-on aux futurs abonnés :

1° Le roman complet des *Boucaniers* par M. Paul du Plessis, formant la valeur de six volumes ordinaires de roman.

2° Les deux premières parties du *Comte de Lavernie*, roman nouveau de M. Auguste Maquet, — qui, cette fois, travaillait pour son compte.

Sous la signature de M. Jules d'Auriol, parent des propriétaires actuels, on pouvait lire ce début, qui ne surprend plus personne : « En ouvrant un journal nouveau, la première pensée du lecteur est d'y trouver un programme, une profession de foi, des promesses. » M. Jules d'Auriol promettait de

ne pas s'en tenir aux promesses et terminait ainsi : « Le temps est venu de rendre accessibles à tous l'étude et la connaissance des problèmes économiques. Sur ce terrain, fécond en résultats utiles, on nous trouvera toujours prêts à seconder nos amis ou à remettre nos adversaires sur le chemin de la vérité ! »

Un an après, M. Gustave Gounouilhou, propriétaire d'une très ancienne imprimerie bordelaise, se rendit acquéreur du journal et prit bientôt comme associé son beau-frère, André Lavertujon. A dater de cette époque, le journal ne cessa plus d'appartenir à sa famille, augmentée par des alliances dans le pays. Il se vendait trois sous.

Entre les deux associés commença une collaboration intime, une éclatante liaison de talent qui aboutit à l'épanouissement d'une véritable puissance politique et industrielle. Tous deux firent une sérieuse opposition à l'Empire, tant et si bien que la démocratie bordelaise groupée autour de ces deux hommes donna à Bordeaux, sous l'Empire même, une municipalité républicaine.

Tout ce qui touchait à la navigation, la liste des navires en charge, les arrivées et les départs, faisait l'objet des soins de la rédaction au même titre que le mouvement et la fortune du vin. On signalait, par exemple, que « le trois-mâts le *Ferdinand*, de la maison Maurel et H. Prom, cloué, chevillé et doublé en cuivre, d'un faible tirant d'eau et d'un port de 350 tonneaux, partira... On prendra du fret et des passagers qui seront parfaitement traités sous tous les rapports, et logés dans une jolie dunette ». Ce trois-mâts partait pour le Sénégal, et les fils de ses armateurs viennent de fêter, eux aussi, le centenaire de leur maison.

Les luttes politiques n'allaient pas sans incidents. On raconte que le journal ayant égratigné un caricaturiste connu de l'époque, Gilbert Martin, des voies de fait s'ensuivirent. Cité devant le tribunal, ce dernier voulut se défendre lui-même, non comme le commun des plaideurs, mais en vers dont voici les meilleurs :

> Et c'est alors qu'armé d'une canne de jonc
> J'ai frappé mon confrère André Lavertujon!

Après la guerre de 1870-1871, *la Gironde* à trois sous risquait de ne pouvoir lutter contre les autres journaux qui cher-

chaient à s'implanter à Bordeaux. Les « nouvelles de la guerre », données sur des feuilles volantes et criées sur la voie publique, avaient habitué la population à payer cinq centimes les informations dont elle était le plus avide. Pour répondre à ce sentiment, M. Gustave Gounouilhou résolut de créer un journal à bon marché, composé d'extraits de *la Gironde*.

Le 1er avril 1872, paraissait le premier numéro de *la Petite Gironde*, journal républicain quotidien à cinq centimes. La composition du premier numéro coûta 22 fr. 40 et sa mise en pages 3 francs. Au quatrième numéro les protes et les typographes avaient fait des progrès : la composition ne coûtait plus que 15 francs, tandis que la mise en pages demeurait à 3 francs. Sérieuse économie!

La nouvelle feuille obtint vite la faveur du public : dès le 1er janvier 1873, son format dut être agrandi; son tirage augmentait, dépassait les espérances de ses fondateurs. *La Petite Gironde* prenait chaque jour une autorité morale plus considérable : M. Gounouilhou et ses collaborateurs résolurent de la délivrer tout à fait de la tutelle de *la Gironde*. Ils accrurent son service de dépêches, de façon à en faire un journal télégraphique comme il n'en existait encore aucun dans le Sud-Ouest, et ils s'occupèrent de lui donner une rédaction indépendante, en prenant pour programme de la rendre aussi variée, aussi vivante que possible. En même temps, le service télégraphique de Paris fut complété par des dépêches reçues, selon les circonstances, de tous les points de la région.

En 1878, *la Petite Gironde* avait atteint l'importance des plus grands journaux de France : elle entreprit de les dépasser en dimensions. Si bien que son format actuel est supérieur à celui de tous les journaux français et qu'elle tire sur huit colonnes.

En 1884, était créée à Paris l'agence parisienne de *la Petite Gironde* dont M. Jules Chapon, gendre de M. Gustave Gounouilhou, prenait la direction, cependant que M. Henri Gounouilhou était associé à la direction de *la Petite Gironde* à Bordeaux.

Ce fut alors que l'on commença à organiser ces tirages spéciaux pour les éditions régionales, qui sont la caractéristique des journaux de province.

Aujourd'hui, *la Petite Gironde* avec ses 270 000 exemplaires

touche le tiers des départements français, n'a pas moins de mille correspondants-rédacteurs qui lui envoient régulièrement les nouvelles intéressant leur contrée, et environ trois mille autres correspondants qui sont en même temps dépositaires pour la vente. C'est un des journaux les mieux imprimés de France, et les clichés photographiques y sont excellents. Environ quatre cents personnes collaborent à sa confection, tant à l'agence parisienne d'information et de rédaction qu'au siège de Bordeaux.

A travers les différents services. — Matin de décembre à Bordeaux. Dans la brume, les innombrables mascarons, ceux des rues et ceux de la place Dauphine, sont moroses. Beaucoup de monde. C'est l'heure du marché. Et les marchés de Bordeaux provoquent l'appétit. Tout près de la rue Porte-Dijeaux, en bas d'une petite pente, une rue au pavé ancien que les camions automobiles n'ont pas encore détruit : ils ne peuvent se lancer dans ces rues étroites. De vieux hôtels, des maisons de pierre, sobres sans sévérité : c'est là que se cache l'hôtel de Cheverus, protégé du regard, comme beaucoup de demeures anciennes de Bordeaux, — et du Marais à Paris, — par un mur qui borde la rue.

L'hôtel qui date de 1747 est parfaitement conservé : sa façade qui s'ouvre sur une large cour est assombrie par le temps et les saisons. Les maîtres du journal m'y accueillent. Ce sont les petit-fils des fondateurs. Dès les premiers mots, j'ai la sensation que rien ne saurait les détourner de la tradition qui leur a été léguée. Tous les services du journal sont adossés à l'hôtel et communiquent avec la demeure personnelle des patrons. Pour ces derniers, l'ensemble constitue leur maison, au sens propre du terme. La direction est d'ailleurs installée dans l'hôtel même : la rédaction et les ateliers y font suite.

MM. André et Gustave Gounouilhou, en l'absence de leur frère Marcel, me guident à travers les nombreux compartiments de cette usine très complète qu'est un journal moderne.

A la vue de ces ouvriers, d'attributions si diverses, mécaniciens, clicheurs, imprimeurs, typographes, manœuvres, qui, dans ces vastes salles bien éclairées, bien aérées, matérialisent avec méthode le travail des télégraphistes et l'esprit des rédacteurs, un sentiment se dégage, immédiat, agréable, sain : tous

les rouages humains de cette grande machine baignent dans l'huile. On devine partout l'esprit d'association raisonnée, qui tend à la meilleure et la plus aisée production. Les gestes que chacun répète tous les jours, toutes les nuits, sont exécutés avec bonne humeur. Les regards sont directs quand le chef d'atelier passe, les explications nettes de part et d'autre. La visite d'un patron ne rend pas les faces grimaçantes ou sournoises, comme il arrive dans certains ateliers de l'État ou certaines grandes usines de la région parisienne où l'ouvrier sorti dans la rue lapide la voiture qu'il vient de construire.

Il y a d'excellentes raisons à cet état d'esprit si reposant pour l'employé comme pour l'employeur. En passant devant les vingt-cinq linotypes, entre les monumentales rotatives, M. Richard Chapon, l'arrière-petit-fils du fondateur, m'explique :

— Nous donnons du travail à beaucoup de familles complètes : le père, la mère, les fils, ou à leur défaut les gendres. L'effort de chacun est soutenu par celui du voisin, et tous s'entraînent pour produire mieux et plus vite que le concurrent. Ici, le travail confine au sport d'une équipe. Les anciens se targuent de leurs années de présence, les jeunes montent les échelons avec confiance. Ainsi, l'employé des P. T. T. qui enregistre les dépêches par fil spécial, appointé par nous, est le même depuis quarante ans. C'est lui qui reçoit tous les matériaux que nous envoie l'agence parisienne. Ces matériaux, nouvelles et articles détaillés, arrivés en vrac, sont utilisés de telle sorte que le récit d'un événement survenu à Paris à trois heures de l'après-midi est lu par tout Bordeaux à quatre heures. Quand je dis par « tout Bordeaux », je n'exagère rien, puisque nous vendons 85 000 numéros à une population de trois cent mille habitants, ce qui représente un journal par famille. Les nouvelles de l'après-midi sont répandues par la deuxième édition de huit heures, alors que les Parisiens ne les lisent guère que le lendemain. Quant aux nouvelles de la nuit, elles sont imprimées assez tôt pour que la vingt-deuxième édition les fournisse à Bordeaux et sa banlieue, à partir de cinq heures du matin.

« De cette manière et sur six et huit pages, *la Petite Gironde* imprime ses articles de fond, ses informations, ses pages littéraires, ses feuilletons, ses nouvelles maritimes et sportives, ses renseignements industriels, agricoles, les cours de toutes les

denrées et matières qui intéressent la région, sur un poids de papier qui atteint 20 000 kilos par jour.

« Répandus dans le Sud-Ouest, les trois mille dépositaires attendent l'arrivée du train, du tramway, de l'autobus. Certains de ces correspondants-dépositaires ont quarante ans de fidélité à notre journal. Ils sont l'oreille du pays en même temps que les distributeurs des gazettes. Dans leur tournée quotidienne, ils font du prosélytisme pour leur feuille préférée, ce qui leur est facile dans un pays où l'on ne se prive jamais de parler. Ainsi, *la Petite Gironde*, qui ne comptait, avant la guerre, qu'un acheteur sur cinquante-trois habitants dans les Basses-Pyrénées, atteint maintenant la proportion de un acheteur pour dix-sept habitants.

Le jeu des vingt-deux éditions. — Vingt-deux éditions en une nuit! Entendez bien ce chiffre... Nous allons le retrouver constamment au cours de ces visites à la presse de province, et c'est pourquoi je tiens à ouvrir ici une parenthèse d'importance afin de montrer le tour de force accompli par tous les grands journaux de province et qui se répète toute l'année, avec des matériaux chaque jour nouveaux.

Si le journal de Paris a la faculté d'être un journal impersonnel et qui appartient à tout le monde, le journal régional, désireux de se faire une clientèle, érige en principe que chaque département important ou chaque groupe de départements échelonnés sur une même voie ferrée doit avoir son édition spéciale. Édition qui contient en troisième ou en quatrième page les nouvelles, les faits, les programmes, intéressant chaque département, chaque région visée.

Cela ne va pas sans effort intense et sans méthode.

Puisque nous sommes à Bordeaux, nous allons prendre *la Petite Gironde* comme exemple de ce qui se fait chez tous ses grands confrères de province.

Les articles de fond sont composés les premiers. Ils serviront à toutes les éditions, sans distinction. L'information mondiale, nationale, parisienne, arrivée par le fil spécial, sans cesse en activité depuis quatre heures du matin, a été distribuée à mesure et après corrections aux linotypes qui accumulent leurs lignes sur le marbre de la composition.

En même temps sont arrivées par fil, par les courriers,

toutes les informations de la province, des dix, vingt, vingt-cinq départements voisins. Aussitôt triées, corrigées, ces informations sont mises en lignes de plomb par les linotypistes, infatigables et discrets (1).

A côté d'eux, des typographes composent les titres. Les annonces de publicité sont préparées sous forme de clichés, de lignes ou même de pages entières.

Voilà donc, bien rangée sur le marbre, sous les yeux des « protes » (qui lisent à l'envers, comme vous et moi lisons à l'endroit), la matière suffisante pour composer non pas un journal de 4, 6 ou 8 pages, mais un journal de trente pages pour le moins. Si le papier ne coûtait presque rien, on prendrait des empreintes de toute cette vaste composition, on ferait une seule édition tirée à cent, deux cents ou trois cent mille exemplaires, et chacun des départements qui la recevrait y prendrait, en plus des informations générales, les nouvelles de nature à l'intéresser. Oui, mais le papier coûte de 170 à 200 francs les cent kilos, le prix d'un journal ordinaire à huit pages qui pèse cinquante grammes en moyenne est déjà de 8 à 9 centimes, et celui d'un journal de trente pages serait de 50 centimes pour le papier seulement. Comme la publicité ne paierait pas le déficit, force est donc de trier dans cette masse d'informations la part qui revient à chaque région intéressée d'où, au surplus, elle est venue par le fil ou par la poste.

Ces nouvelles régionales sont classées à la place de la « dernière heure » des journaux de Paris, et le souci du chef de la composition est alors de faire concorder la sortie de ses éditions avec le départ des trains dans les différentes directions. C'est cet horaire qui, entre dix-huit heures et quatre heures du matin, commande le travail.

Aux ateliers, on prend une empreinte par page, on s'en sert pour couler des clichés demi-cylindriques en alliage de plomb à raison d'un cliché par page et par sortie de rotative; on fixe

(1) C'est au coin du boulevard des Capucines et de la place de l'Opéra, à Paris, que M. Marcel Gounouilhou et ses collaborateurs reçoivent les informations politiques et parisiennes qui constitueront là-bas des matériaux importants pour le journal. Triés et classés, tous ces mots, toutes ces lignes, sont envoyés par fils spéciaux à *la Petite Gironde*, 8, rue de Cheverus, à Bordeaux. Ils sont transmis également, par deux autres fils, à Marseille et à Lyon, où *le Petit Marseillais*, allié à *la Petite Gironde*, et le *Lyon républicain* profiteront avec économie du travail parisien de leur confrère bordelais.

sur les rotatives ces demi-cylindres porteurs de tous les caractères composés dans la journée, et on tire en une heure le journal qui sort tout plié. Cela ne fait encore que les 90 000 journaux environ de la première édition, destinée à la ville et mise en vente à seize heures.

Dix-neuf heures arrivent : il s'agit de donner aux Bordelais les nouvelles de l'après-midi. Alors, suivant l'intérêt de ces nouvelles on remanie les formes de la première, de la deuxième et de la troisième page. Le dimanche, on intercale même deux pages entières pour relater les matches de *foot-ball*, les courses, les résultats des sports.

Entre temps, on a préparé sur d'autres marbres les 3e, 4e, 5e, 6e et 7e éditions qui prennent les trains de l'État pour le Poitou, la Vendée et les Charentes. Éditions d'inégale importance, suivant la clientèle et la qualité des dépositaires, mais qui relatent pour chaque contrée les nouvelles qui les intéressent en plus des nouvelles générales et bordelaises.

De son côté, le train d'Orléans-Paris emporte les éditions de la Dordogne et de la Haute-Vienne; celui de Lyon, les éditions du Lot, du Cantal, de la Corrèze; et les lignes du Midi assurent le transport de la 10e à la 16e édition, jusque dans le Béarn et le pays toulousain.

Obstiné, le télégraphe n'a pas cessé d'imprimer ses bandes bleutées. Des nouvelles fraîches sont arrivées, destinées aux éditions du matin ou de la journée. Quand elles sont importantes, la tentation est grande de les communiquer aux lecteurs du Gers et du Lot-et-Garonne, pour que ces lointains clients les lisent au réveil et les annoncent à leurs voisins avant que ceux-ci ne les aient apprises par le journal concurrent. Alors on ne résiste pas, on défait la forme qui était serrée dans son châssis et on refait la page. Autre empreinte, autre coulée de plomb, nouvelle rectification du cliché: en avant, la rotative...

Et les paquets de 50 journaux s'en vont, tout humides, sur les tables zinguées où des femmes, qui ont dormi le jour, en font des colis ou y fixent la bande des abonnés; pendant qu'une équipe, alourdie par la nuit, prépare les éditions du matin pour satisfaire aux exigences des Charentais et des Landais, et les éditions que l'on confiera aux Chemins de fer économiques de la Gironde.

Vous croyez qu'alors tout est fini? Mais non : les nouvelles

de la nuit et de l'aube sont alignées sur un autre marbre. Des hommes viennent d'arriver, qui prennent automatiquement des empreintes, coulent un, deux, trois, jusqu'à dix clichés, allument une cigarette à la cuve de plomb fondu, échoppent les demi-cylindres, posent des bobines de papier à un bout des rotatives et déchaînent ces monstres alimentés : tout cela pour permettre à la ville et à sa banlieue de lire, à l'heure du café au lait, les nouvelles qui seront seulement en première heure des journaux parisiens de midi. Chaque grand journal de province prend ainsi de soixante à cent vingt empreintes par jour, qui correspondent au même nombre de formes et de pages de journal.

Il y a des éditions de mille et des éditions de vingt mille numéros. Il y a aussi des oscillations dans les tirages. Cela dépend des événements, des dépositaires, de la politique, — et des caprices du lecteur inconstant.

Avec moins de bruit, mais avec la même méthode, les services de la rédaction, sous l'impulsion de leur rédacteur en chef qui juge en dernier ressort de l'opportunité et de la valeur d'un article ou d'une information, ont manié la plume, le crayon et les ciseaux ; ils ont criblé de signes mystérieux et sabré de traits cabalistiques des pages de copie et des masses de lignes télégraphiques destinées à être lues quelque part dans un pays perdu du Sarladais par un lecteur confiant et attentif. Tandis que, tout en haut, sur les toits, l'atelier de photogravure n'a cessé, au moyen d'acides et de vernis, de fixer sur le zinc la reproduction du dernier événement que vient de transmettre la cellule photo-électrique, ou le visage d'un homme célèbre que Martinie a fait parvenir par la poste.

Et demain soir, recommencera la danse des stylos et des caractères, le cliquetis des linotypes, le jeu des alignements et des serrages, le bruit mat du plomb fondu qui tombe dans les moules, la trombe des rotatives, pour annoncer à la province que des idées nouvelles, — ou très anciennes, — ont vu le jour, que les hommes ont plus ou moins bien compris leurs intérêts particuliers et collectifs, et que ce ne sont pas les mêmes qui ont été tués, arrêtés ou décorés...

Pour le bien du personnel. — Tout ce développement ne touche que l'esprit et, volontiers, je reviens à ce qui pénètre le cœur de tout homme épris de perfectionnement social. Je

veux parler des mesures de prévoyance capables d'enlever à l'employé, à l'ouvrier, le souci majeur qui les tenaille : la privation du logis, la misère dans la maladie, dans l'infirmité et la vieillesse.

Depuis 1884, le fondateur et sa famille résolurent d'organiser chez eux la participation du personnel aux bénéfices. Des caisses de secours aux malades furent instituées par la suite, sous le contrôle direct de chaque chef d'atelier. Celui-ci nomme le trésorier, désigne celui qui ira visiter les malades, en un mot administre seul ce service. La maison s'engage à verser dans la caisse de chaque atelier une somme égale à la somme recueillie dans le personnel, et le surplus qui est nécessaire pour faire face aux dépenses occasionnées par les malades.

Le 1er janvier 1908, la maison créait la caisse des pensions de retraite des rédacteurs et employés des deux sexes, en versant, comme premier fonds, une somme de 150 000 francs. Aujourd'hui, la prospérité de cette caisse de retraites est telle que l'on a pu constituer un fonds spécial qui permet de faire des prêts aux collaborateurs ou employés pour l'édification de maisons à bon marché. Une cité-jardin a même été créée. Ainsi, la direction flatte le goût le plus prononcé des Bordelais, — avec celui du bon vin, — qui est de posséder une de ces petites maisons basses, en pierres de taille, ornées d'un jardinet et d'une minuscule verrière, et qu'on appelle ici une « échoppe ».

Toutes ces œuvres ont précédé les lois sociales qui vont entrer prochainement en vigueur. Elles sont appréciées par les bénéficiaires quels qu'ils soient, comme une marque de sollicitude familiale, au point que le magnifique hôtel de Cheverus, dont les ateliers sont les dépendances, ne leur cause ni envie ni défiance. Les vieilles pierres qui abritent les patrons, ils les considèrent plutôt comme ces objets de collection dont on ne se sert pas, mais dont on a la garde.

Cet hôtel est d'ailleurs parmi les plus belles demeures qui ornent Bordeaux, tant au quartier des Chartrons et autour du Jardin public, royaume des nobles vins, qu'à la Bourse et à la Rousselle où le trafic des mers amenait les épices et qui regorge maintenant de morue et de fromage de Hollande.

Dès sa construction, l'hôtel du marquis de La Tresne, dont l'initiale L forme de gracieux entrelacs sur les grilles et les balcons, fut l'objet de l'admiration des Bordelais et des

étrangers. Ce marquis de La Tresne n'était, à vrai dire, que Jean-Baptiste Le Comte, mais il habitait le charmant village de La Tresne, et imitait le monogramme du Roi. Après sa mort, l'hôtel passa en diverses mains pour être finalement acquis par l'État, en 1827. On en fit le palais archiépiscopal du cardinal de Cheverus qui donna son nom à l'hôtel et à la rue.

Contre le palais coulait une rivière, la Devèze, l'antique Divitia, qui allait se jeter dans la Garonne. Au moment des crues, la Devèze débordait et, de concert avec les eaux du fleuve qui remontaient dans le même temps, inondait le point bas de la rue où se trouve l'hôtel. Un des successeurs du cardinal de Cheverus, le cardinal Donnet, réclama instamment une autre résidence qui lui fut concédée. Les belles demeures ne manquaient pas, et l'antique quartier lui-même en possède encore qui datent de l'époque où l'intendant de Tourny, les architectes Louis et Gabriel, obligeaient les nobles, les armateurs et les grands négociants, — par l'exemple de leurs monuments, — à une magnificence dont la vieille ville porte encore les marques distinguées. Depuis, la pierre s'est « démocratisée », mais l'œil se réjouit toujours à la vue des vieilles portes de chêne ouvragé et de ces heurtoirs magnifiques qu'un ferronnier de talent avait mis à la mode.

En 1859, l'État mettait l'hôtel aux enchères. : ce fut le fondateur de *la Petite Gironde* qui l'acheta. Sa famille en a respecté l'architecture, les dispositions intérieures, les boiseries et la décoration. Cette demeure, qui est un véritable musée, fait partie de la maison : elle en est la façade et chacun en est fier.

LA FRANCE DE BORDEAUX ET DU SUD-OUEST

Tout près, en son hôtel moderne, *la France de Bordeaux et du Sud-Ouest* a logé ses dix-neuf linotypes, ses rotatives Somua, silencieuses, françaises comme les Marinoni de *la Petite Gironde*, son télégraphe et ses bureaux de rédaction. Un pavé antique et bossu y mène, par des rues étroites et animées.

Une de mes premières impressions d'enfance consiste dans la vision d'une longue machine à vapeur qui actionnait déjà les presses, sans doute, et qui tenait la place d'honneur dans le hall public des dépêches de *la France*. La machine à vapeur, lente

et encombrante, a disparu dernièrement, mais je me souviens toujours de l'admiration que j'éprouvais pour les hommes capables d'enfermer dans une cage de verre tant d'énergie en mouvement... J'étais alors un moins de dix ans.

Aujourd'hui, je me heurte dans l'escalier, à travers les ateliers, à des électriciens, à des maçons, à des entrepreneurs. On agrandit. Je viens d'en rencontrer à *la Petite Gironde*. Demain, j'en trouverai à *la Liberté du Sud-Ouest*. Ici, la presse de province est vigoureuse : pour ne pas être tentée de reculer, elle avance.

Les débuts de *la France de Bordeaux* furent modestes. Elle n'était d'abord qu'un succédané de *la France de Paris*, l'ancienne *France* d'Émile de Girardin, si florissante sous la direction de ce maître incontesté du journalisme. En 1894, après sept années d'une existence tourmentée, elle s'affranchit totalement et entra tout aussitôt dans une période de prospérité continue et de progrès constants.

Le premier souci de *la France de Bordeaux* fut d'être, dans la forme comme dans le fond, un journal sérieux, loyal, honnête, se préoccupant avant tout des principes et n'attachant qu'une valeur secondaire aux questions de personnes. *La France de Bordeaux et du Sud-Ouest* devint ainsi l'organe autorisé et écouté des partis d'avant-garde qui sont devenus des partis de gouvernement. Les plus grands noms du parti de gauche collaborent à ce journal et sa zone d'influence est surtout dans la Charente-Inférieure et le Limousin, dans les contrées industrielles du Midi et du Sud-Ouest. C'est l'art de ses rédacteurs, d'en faire un journal de bonne tenue littéraire et cependant accessible au lecteur d'instruction modeste.

Avec son tirage très important de 185 000 numéros, un tel quotidien est une force. Par la variété de ses rubriques, *la France* a pénétré dans le monde commercial, industriel, sportif, agricole, et c'est ainsi qu'avec une collaboration choisie elle a atteint si rapidement un tirage que peu d'organes régionaux, voire de Paris, ont pu approcher.

Une grande place a été faite à l'information, terrain sur lequel rivalisent, au prix des plus lourds sacrifices, tous les journaux. A cet effet, *la France de Bordeaux et du Sud-Ouest* s'est, elle aussi, dédoublée. Elle a constitué à Paris toute une rédaction comprenant des collaborateurs avisés, actifs, ayant

fait leurs preuves. Le moindre événement politique, économique, littéraire, artistique, est immédiatement transmis à Bordeaux grâce à une installation télégraphique et téléphonique complète.

Préoccupée d'augmenter sa clientèle et de la satisfaire, la direction de *la France de Bordeaux* a imaginé de nouvelles rubriques. Ses « petites postes » rendent de signalés services à tous ses lecteurs : « Petite poste des impôts » particulièrement appréciée à une heure où les lois fiscales se multiplient et se compliquent ; « Petite poste de l'automobile » prodiguant les conseils pratiques et utiles ; « Petite poste des loyers » ; « Petite poste juridique ; » « Petite poste des anciens combattants » ; « Petite poste de T. S. F... » Enfin une chronique hebdomadaire est lue avec assiduité par les propriétaires terriens à qui son rédacteur donne, non seulement des conseils théoriques, mais aussi, sur demande spéciale, tous renseignements utiles et spéciaux.

La France répartit son tirage sur Bordeaux, — 50 000 exemplaires, — et tous les départements voisins, au moyen de vingt-deux éditions, comme ses confrères ; elle emploie deux cent cinquante personnes et noircit quotidiennement avec des caractères et des images près de dix tonnes de papier. Elle ne recule devant aucun effort de propagande : à mon passage, les trois rotatives imprimaient un supplément gratuit avec feuilletons, destiné à 800 000 lecteurs.

LA LIBERTÉ DU SUD-OUEST

Pour suivre ses concurrents dans les mêmes départements, *la Liberté du Sud-Ouest*, avec des moyens plus modestes, emploie les mêmes méthodes. Pour un tirage de 60 à 75 000, ce journal doit fournir seize éditions, dont deux du soir et une du matin à Bordeaux. Les autres éditions prennent les trains dans toutes les directions, échelonnées sur presque toute la nuit.

La Liberté est un grand journal, bien composé et bien écrit. Il accomplit les mêmes tours de force que ses confrères pour satisfaire ses lecteurs et les servir à temps. Avec des capitaux plus restreints, la direction, l'administration et la rédaction réussissent à parfaire leur tâche.

Le journal est installé, non loin des autres (rue de Grassi), dans le quartier le plus commerçant de la ville. Le nom et la qualité de son directeur, M. l'abbé Bergey, député de la Gironde, lui apportent un courant de sympathie venant même de ses adversaires.

Fondée en mars 1909, avec M. Paul Duché comme directeur et rédacteur en chef, *la Liberté* conquit très rapidement une place importante parmi les plus grands quotidiens régionaux, et, dès les premières années, fut considérée comme l'organe qualifié de tous les groupements libéraux dans la région du Sud-Ouest. Elle succédait au *Nouvelliste de Bordeaux*, qui lui apportait sa clientèle, et adoptait à peu près la même ligne de conduite.

La sûreté, l'abondance, le contrôle scrupuleux de ses informations au cours de la guerre, furent hautement appréciés des lecteurs qui, par ailleurs, trouvaient dans le commentaire des événements un puissant réconfort patriotique. Aussi le tirage grossit-il considérablement, et le nombre des abonnés, tout spécialement, ne cessa de s'accroître de façon graduelle et régulière.

A la fin de 1924, M. l'abbé Bergey fut appelé à prendre la direction du journal. Il y apportait, outre l'autorité de son caractère résolu et de son énergique volonté, le prestige de son magnifique talent oratoire et de son héroïsme au cours de la guerre. Cet homme, également capable d'émouvoir et de transformer les pires déchets de l'humanité comme d'entraîner les élites intellectuelles, mit sa personnalité au service des idées. Son nom fut, dès lors, comme le drapeau autour duquel se serrèrent tous ceux qui veulent défendre le patrimoine national et les traditions de liberté religieuse.

M. l'abbé Bergey développa, d'ailleurs, méthodiquement l'expansion et la diffusion du journal dans une vingtaine de départements, créant dans chacun de ceux-ci des comités de propagande, recrutant dans toutes les localités des correspondants-rédacteurs animés d'un ardent dévouement à la cause de l'ordre et de la religion, assurant l'inspection régulière et fréquente des dépositaires, envoyant à toutes les manifestations importantes des vendeurs spéciaux. Il a ainsi gardé et augmenté une rédaction de tout premier ordre.

Au surplus, l'action de *la Liberté du Sud-Ouest* se trouve complétée, renforcée, par celle de *la Liberté du Dimanche*, le

plus grand hebdomadaire de la région et qui touche fort utilement la clientèle des campagnes, lui aussi, dans dix-neuf départements.

*
* *

Quatre heures. En ce mois de décembre, déjà la nuit se mêle à la brume sur la ville. Les crieurs des trois journaux se répandent. Casquettes à lettres dorées. C'est en criant *la Liberté* qu'ils ont le moins d'accent. Coups de sirène sur le port. Les bateaux et les remorqueurs se voient moins. Les grues continuent à toussoter. Contre les morutiers endormis, le flot clapote. Sonores, des barriques sautent sur le pavé. Un colonial suit ses bagages. Les taxis somnolent sur les allées de Tourny. Les cafés s'éclairent. Égarés dans le ciel, les piliers du transbordeur, fiancés depuis douze ans, attendent le tablier qui les unira. Puis, comme six heures sonnent à Pey-Berland, les cuisiniers s'affairent, car la cuisine ici n'est point une plaisanterie.

Le cours de l'Intendance s'emplit de beau monde, tandis que la Bastide dégorge ses travailleurs sur le Pont. On parle, on achète un journal, deux journaux. Courses hippiques, matches, courses de taureaux : on achève au café les discussions sur les « gagnants » et les « placés ».

Puis vient l'heure du théâtre, des soirées mondaines, l'heure où on lit le livre à la mode, où l'on pèse les mérites d'un acteur ou d'un peintre, où l'on critique les toilettes. C'est l'heure qui remplit la *Vie Bordelaise*, cet hebdomadaire illustré de la vie mondaine, théâtrale et artistique, qui depuis quarante ans connaît la faveur de Bordeaux et du Sud-Ouest.

Dans la nuit blafarde, de lourds camions attardés troublent le repos des vins dans leurs caves ; et les journaux refont sur le marbre toute une page pour insérer dix lignes qui annonceront aux Landes, à leur réveil, les cours de la résine à Savannah, que l'Amérique vient de câbler avec le retard réglementaire imposé par le soleil.

ANDRÉ DEMAISON.

(*A suivre.*)

NOS MISSIONNAIRES

MÈRE JAVOUHEY

BIENFAITRICE DES NOIRS

III [1]

L'INSTITUT DE CLUNY ET LA LIBÉRATION DES NOIRS (1843-1851)

Si Mère Javouhey avait eu l'occasion, rentrant à Paris, d'ouvrir le tout récent livre de Laboria, *De la Guyane française et de ses colonisations*, elle aurait pu y trouver, avec un certificat d'honorabilité et un hommage à son « génie fondateur », cette allégation, un peu légère, qu'elle n'avait pu faire en Guyane, avant 1830, qu'un couvent et un pauvre atelier de scieurs de long qui « s'étaient éteints, faute de compagnes ». On aurait cru, à lire ce livre, que jamais aucun blanc, sous sa direction, n'avait travaillé la terre à la Mana. Il ne semble pas qu'elle ait eu souci de rectifier ce point d'histoire : ses pensées, toujours tournées vers l'avenir, préféraient s'attarder aux rapports de Mère Isabelle, qui lui avait succédé dans la direction de l'œuvre de Mana. « Nous n'avons pas, ma très chère Mère, lui écrivait celle-ci, même crédit que vous ; mais nous n'en sommes pas surprises ni découragées ; nous ferons tout ce que

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier.

nous pourrons et Dieu fera le reste. » Il n'y avait plus à la Mana que quatre-vingts noirs qui ne fussent pas encore libérés; et l'on se demandait avec inquiétude si tous les autres, Mère Javouhey n'étant plus là, allaient demeurer dociles.

Trop souvent, le ministère sacerdotal continuait de faire défaut; une lettre d'août 1843 prévenait la Mère qu'on avait eu un prêtre dix jours durant, mais qu'il n'avait dit la messe que deux fois, qu'il n'avait pas entendu de confessions, pas prêché, et qu'il n'avait guère fait que de la musique. Étrange secours spirituel pour une population qui avait plus besoin que jamais d'être guidée dans l'apprentissage de la liberté ! Il y eut, au dire du comte de Castelnau, qui quatre ans plus tard fera séjour à Mana, un assez grand découragement parmi ces noirs. On en vit qui se faisaient chasseurs : presque tous, un instant, négligèrent la culture, et puis ils y revinrent, parce qu'ils avaient faim. On pouvait se demander s'ils n'allaient pas « se laisser abattre, retourner rapidement aux coutumes de leur Afrique natale », reprendre leurs mœurs africaines. Leurs habitudes d'ordre et de travail risquaient de péricliter complètement. Une lettre, un jour, annonçait à Mère Javouhey une révolte des gamins contre la négresse qui les menait à l'abatis, et Mère Javouhey pouvait deviner qu'un vent d'indocilité soufflait.

Ce qui devait l'inquiéter plus encore, c'étaient certaines tendances que laissait voir le nouveau gouverneur de Cayenne, le capitaine Layrle, dans les rapports des 6 octobre 1843 et 1er septembre 1845 au ministère de la Marine. Le gouverneur Layrle avait un cerveau d'économiste. Le spectacle d'une congrégation de femmes qui fabriquait le sucre, qui dirigeait une grande exploitation agricole, le déroutait : tout cela ne pouvait, disait-il, conduire à rien de sérieux. Vainement le publiciste Cochut observait-il, ici-même (1), que la Mana était le seul point de la Guyane où l'exploitation des forêts eût donné des résultats avantageux. Il semblait impossible à Layrle, que des femmes possédassent la technique et les capitaux que requérait la poursuite d'un véritable succès économique : le gouverneur songeait aux intérêts de la production; et les traditions de Mère Javouhey commandaient qu'on envisageât d'autres intérêts, tant moraux que matériels, ceux

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1845.

des nègres. Le gouverneur estimait que l'ouverture de la rivière Mana aux bâtiments caboteurs de la Guyane serait conforme aux saines données de l'économie politique; Mère Javouhey s'y était toujours opposée, pour sauvegarder la moralité de ses grands pupilles noirs. Fatalement le contraste entre les deux points de vue devait s'accentuer.

« Les nègres de Mana, redisait Mère Javouhey, le 5 mars 1845, au ministre Mackau, y jouissent aujourd'hui de la liberté la plus absolue : ils trouvent dans un travail libre et assidu, dont ils recueillent tous les fruits, une nourriture saine et abondante, des logements, des meubles et des vêtements au-dessus de leur condition. Le sentiment religieux, la moralité se sont développés chez eux d'une manière inespérée ; l'ordre et la tranquillité sont maintenus dans l'établissement sans gendarmes, sans soldats, sans l'usage des moyens correctifs de répression. Il est peu de villages en France qui, sous tous les rapports, présentent une situation matérielle et morale aussi satisfaisante. » Elle suggérait au ministre : « La Mana, créée par la France, doit devenir et rester une école d'initiation pour les nègres qui pourront y recevoir successivement les principes de la vie sociale ; ils se grouperont autour de ces premiers établissements, et c'est ainsi qu'on parviendra à créer une population et des cultures de la plus haute importance pour la France. »

Elle se complaisait en un projet nouveau, qu'elle tenait à soumettre au ministre. Ne pourrait-on « fonder à Mana une école pratique d'agriculture »? « Le gouvernement enverrait de jeunes nègres des diverses colonies qui seraient à sa disposition, soit colons orphelins, soit colons provenant des prises ou des ateliers publics, soit à tout autre titre. » De son côté elle y conduirait de jeunes orphelins de France.

Mais ce qu'on sentait tout le long de cette lettre, c'était moins encore la hantise de ce nouveau rêve, que la crainte aiguë, anxieuse, de voir le gouvernement modifier le statut de la Mana, et renverser, un jour ou l'autre, les barrières qui protégeaient ce petit Paraguay. Elle s'avouait prête aux concessions possibles, prête à répondre, aussi, aux objections que l'on pourrait opposer au système d'isolement pratiqué là-bas; mais elle suppliait qu'on ne touchât point à « des conditions auxquelles les Sœurs devaient leurs premiers succès et de quoi dépendait leur réussite à l'avenir ».

Il suffisait de confronter les rapports de Layrle et de Mère Javouhey, pour avoir tous les éléments du problème : le directeur des colonies, Galos, et l'amiral de Mackau, se mirent à l'étude. Ni le gouverneur ni la Mère ne furent pleinement exaucés. Mackau n'était pas d'avis de maintenir « la tutelle sous laquelle la population libre avait été placée depuis 1838 »; mais il voulait qu'elle fût « plutôt transformée que brusquement supprimée ». « Ainsi, ordonnait-il, le concours de la congrégation doit continuer d'être mis à profit pour les intérêts moraux de cette population, en tout ce qui ne sera pas inconciliable avec le régime de liberté dans lequel il s'agit de faire entrer la jeune colonie. De cette manière et pendant longtemps encore, la force des choses rendra la congrégation l'âme de ce petit quartier et y fera prédominer son influence. » Une lettre de l'amiral, datée du 13 février 1846, protestait qu'il n'entendait nullement « soustraire la jeune population de la Mana à l'action tutélaire et bienfaisante de la congrégation »; et le gouverneur Parisot, qui, en mars 1846, succédait à Layrle dans l'administration de la Guyane, donnait à Mère Isabelle, au cours de la visite qu'il faisait à Mana, des assurances exactement conformes aux intentions ministérielles (1).

Mère Javouhey, très calme, se tenait aux écoutes; ses lettres d'avril 1846 conseillaient qu'on ne montrât pas de défiance, pas d'inquiétude pour l'avenir. Elle attendait des projets pratiques qu'on préparait; elle « laissait venir ». Tel était le conseil du baron Roger, qui lui paraissait bon.

C'était un symptôme rassurant que la démarche faite auprès de Mère Isabelle par le gouverneur Parisot ; il voulait d'elle un rapport sur l'état actuel de la colonisation et sur « les précautions à employer pour assurer le nouvel ordre de choses ». Mère Isabelle rédigeait ce rapport ; elle souhaitait que les agents qu'on installerait connussent le caractère des noirs, que l'on n'accordât qu'avec circonspection l'accès du quartier de la Mana et les permis d'exploitation de ce territoire, qu'on y établît des gendarmes plutôt qu'un poste militaire. Le gouverneur Parisot transmettait au ministre les vues de Mère Isabelle. Parisot désirait, par prudence, que le débit des liqueurs

(1) Nous tenons à offrir à M. Roussier, archiviste du Ministère des colonies, pour la gracieuse communication qu'il nous a faite de plusieurs documents officiels, nos plus vifs remerciements.

ne sortît pas des mains des Sœurs. Les lignes qu'il consacrait à leur influence morale leur rendaient un magnifique hommage ; il s'extasiait devant la salle d'asile, devant la crèche, qu'elles avaient établies.

Et l'idée venait à Parisot qu'à cinq lieues de là, dans une petite tribu d'Indiens Galibis, les Sœurs pourraient faire une besogne civilisatrice en appliquant les mêmes méthodes qu'elles avaient suivies à la Mana. Le rapport qui précédait immédiatement la prise de possession de la Mana par l'administration officielle indiquait ainsi le chemin d'un autre Paraguay, où les sœurs pourraient aussi être les fourrières de la civilisation. Dès 1848, chez ces Indiens Galibis, deux d'entre elles feront une rapide apparition ; et, dans un rapport officiel, le commissaire Mélinon témoignera de son admiration pour leur œuvre de patience. Il signalera les vexations, les contrariétés, les déceptions qui seront leur partage ; il les montrera ayant affaire à des « individus changeants et indifférents, qui, pendant qu'on les fait lire ou prier, bâillent, se couchent, jouent avec des pirouettes sur leur livre, ou vont se baigner suivant l'idée qui se présente » ; à des enfants, qui, lorsqu'ils savent leurs prières, « mettent à les dire la même insouciance et la même légèreté que ceux qui ne savent rien » ; et il réclamera du gouvernement un témoignage pour ces Sœurs, qui « remplissent, dira-t-il, la mission la plus triste et la plus désenchanteresse, près de laquelle la crainte de mourir eût été préférable ».

La Mana, le 1er janvier 1847, passa définitivement sous la tutelle directe du gouvernement de Cayenne. « J'espère, écrivait à Mère Isabelle l'amiral de Mackau, que la Congrégation de Saint-Joseph voudra bien continuer sur la population noire son action tutélaire et moralisatrice, et que son autorité bienfaisante et la considération dont elle y a joui pendant un grand nombre d'années auront encore longtemps une influence très avantageuse au maintien des bons principes qu'elle a cherché à lui inspirer. » « La Mana, au mois de mai 1847, voyait arriver un visiteur, le comte de Castelnau. Il revenait d'une expédition scientifique aux parties centrales de l'Amérique du sud, au cours de laquelle tous ses compagnons avaient péri. Neuf ans durant, il avait exploré les deux Amériques : à la demande de Parisot, il venait étudier la question noire à Mana. Le capitaine commandant, Mélinon, le pilotait à travers les cinq

ou six rues où s'alignaient les cent soixante et une cases de la colonie : Castelnau regardait sans parti pris. Les Sœurs, devant lui, n'affectaient point d'étaler des succès; elles se plaignaient au contraire du peu d'intelligence et d'attention des élèves, qui apprenaient assez facilement à écrire, mais « en peignant pour ainsi dire les lettres et en les copiant sur le modèle ». Il était beaucoup plus difficile de leur apprendre à lire; et Castelnau voyait des enfants qui, « bien qu'apprenant depuis plusieurs années, ne comprenaient nullement ce qu'ils lisaient ». Il y avait eu, semble-t-il, un mouvement rétrograde dans cette population : Mélinon s'en attristait, et Castelnau parlait, dans son rapport, d'une « renaissance des mœurs et coutumes de l'Afrique ». Mais, si pessimistes que fussent certaines de ses impressions, il concluait cependant : « Je crois qu'il n'existe pas sur la surface entière de nos colonies un établissement aussi digne d'intérêt que celui de la Mana. »

Lannes de Montebello, successeur de Mackau au ministère de la Marine, recevait en juillet 1847 Mère Javouhey. Il lui tenait les propos les plus rassurants pour la congrégation. Il regrettait personnellement que la Mana ne fût plus sous la direction des Sœurs, et promettait de réclamer leur concours d'éducatrices, leur concours d'hospitalières. Le gouverneur de la Guyane fut fort heureux, quelques mois plus tard, de trouver l'appui de Mère Isabelle. Avant que ne s'achevât l'année qui avait vu s'installer l'administration officielle, il se produisait à Mana ce qui ne s'était jamais vu : une révolte de noirs. Une soixantaine manifestèrent, voulant fonder un village à trois lieues de là, sur un terrain qu'ils disaient leur avoir été concédé par Mère Javouhey, et proclamèrent que dans ce village ils n'obéiraient plus qu'aux Sœurs. Le commissaire commandant du quartier de la Mana était un instant menacé dans sa maison même. Louis Javouhey, le juge de paix, accourait à l'aide : « Nous ne voulons faire de mal à personne, protestaient les noirs, nous demandons à être traités avec justice, en hommes libres, comme nous l'étions par la chère Mère. » La docilité même que les noirs affichaient à l'égard de Mère Isabelle permit à celle-ci de calmer les esprits. Avec quelque soudaineté qu'eût pu revenir chez certains d'entre eux le vieux naturel de l'Afrique, les Sœurs, moralement, gardaient sur eux une souveraineté.

La marche même des événements semblait accentuer le contraste entre Cayenne et Mana. A Cayenne « l'esprit d'insoumission et de révolte se manifeste parmi les esclaves. Toutes les nuits sont signalées par des incendies de fermes et d'habitations. Le 3e régiment d'infanterie de marine n'a pas un instant de repos. » Ces lignes se lisent dans le *Siècle* du 15 janvier 1847. Et voici ce qu'on trouve dans une lettre de Mère Javouhey, de janvier 1848 : « Mana va bien. Sœur Isabelle mène bien sa barque ; les noirs travaillent, ainsi Mana vivra envers et contre tout. »

Cette minuscule colonie de la Mana, aventureusement blottie à l'ombre des forêts de la Guyane, trop volontairement effacée pour trouver place sur une mappemonde même détaillée, gardait toujours, aux regards de Mère Javouhey, la portée d'un symbole : cette minuscule colonie était la preuve de ce qu'on pouvait faire avec des noirs, pourvu qu'on eût pour eux des sentiments maternels qu'aucune autre préoccupation ne pouvait attiédir. C'est à la Mana que s'étaient resserrées, plus que jamais, les liens de la Mère avec la race nègre ; à la Mana, qu'avaient pu se préciser, par les fécondes leçons de l'empirisme quotidien, ces méthodes de secourable charité, auxquelles depuis longtemps aspirait son cœur. La Mana, pour Mère Javouhey, c'était un champ d'expérience et c'était un laboratoire ; elle avait rapporté dans Paris le renom d'une spécialiste de la question noire, grâce à son œuvre de la Mana, dont les tâtonnements et les échecs partiels n'atténuaient ni la valeur ni la décisive portée.

LA QUESTION NOIRE DEVANT LE PARLEMENT

Or, dès son retour, elle n'avait eu qu'à prêter l'oreille, dans Paris même, pour se rendre compte que la question noire commençait d'agiter l'opinion publique.

Le rapport que publiait en 1843 le duc Victor de Broglie au nom de la commission parlementaire qui avait mis à l'étude la question de l'esclavage signifiait aux lointains colons, au nom de la France libérale, que la liberté des esclaves serait l'œuvre du législateur de demain, et que l'éducation de ces futurs hommes libres était l'œuvre de l'Église, dès aujourd'hui.

J'imagine Mère Javouhey feuilletant ce rapport dès sa

rentrée en France. Elle y voit, certainement, qu'un hommage est rendu à « l'influence tutélaire » qu'elle exerça à la Mana, en vue d'instruire et de réformer les noirs de traite. Mais cet éloge, je le suppose, passe bien vite inaperçu, parmi tout le flot d'idées et de suggestions, qui trouvent aussitôt un écho dans la pensée de Mère Javouhey. Un duc est plus libre qu'une nonne de parler au grand public ; il peut avoir des insistances, des audaces, qu'elle serait plus gênée pour se permettre ; c'est une bonne fortune qu'un tel rapport, pour son action à elle, pour ses rêves à elle. Par dessus son épaule, avec elle et en même temps qu'elle, feuilletons-le.

Le duc de Broglie, passant en revue toutes nos colonies, notait, à peu près partout, le mauvais vouloir de beaucoup de planteurs pour faire instruire les noirs et même les faire catéchiser; il concluait « que l'obligation de conduire à l'église, au catéchisme, aux instructions paroissiales ou domestiques, les noirs de tout sexe et de tout âge, devait être exactement imposée aux maîtres ». Mais, creusant plus avant le problème, il se demandait de quel clergé disposaient ces colonies, qu'il considérait comme étant « vraiment un pays de mission ». Il y a « dans ce champ tout nouveau, insistait-il, une moisson plus certaine et plus abondante à recueillir que partout ailleurs ». Qu'avait-on en fait de moissonneurs ? Sa réponse était très nette : « L'organisation du clergé colonial manque de nerf, d'unité d'action » ; et la composition en est médiocre. Victor Schœlcher avait été injuste lorsqu'il osait écrire, l'année d'avant : « Il n'y a pas de bons prêtres aux colonies. » Le duc de Broglie ne se permettait pas des diffamations aussi sommaires ; mais il disait expressément : « Réorganiser le clergé colonial, le reconstituer, voilà le grand point et l'affaire pressante ; voilà le vrai moyen d'action sur la race noire. »

Ici encore, ces idées qu'osait soutenir le duc devant l'opinion publique, Mère Javouhey, depuis vingt ans, les agitait dans sa tête, et les confiait aux ministres successifs. Voilà qu'elle les sentait flotter, enfin, dans l'air de Paris.

Les Frères de Ploërmel étaient aux Antilles depuis 1838, au Sénégal depuis 1842, et en 1843, même, ils débarquaient en Guyane : au point de vue scolaire, c'était une heureuse nouveauté. Mais leur fondateur, Jean-Marie de Lamennais, après avoir, six ans durant, étudié l'action de ses Frères dans les

colonies, en viendra à conclure, en 1844, dans son *Mémoire sur la réorganisation du clergé colonial*, qu'au point de vue religieux, aussi, des réformes sérieuses s'imposaient. Le coup d'œil jeté par Jean-Marie de Lamennais sur la France d'outre-mer l'amènera ainsi aux mêmes conclusions auxquelles était depuis longtemps parvenue Mère Javouhey; et ces conclusions convergeaient avec celles de la commission parlementaire, dont le duc de Broglie était, tout à la fois, l'interprète et le guide.

LES OBSTACLES A L'ÉDUCATION DES NOIRS : ACTION DE MÈRE JAVOUHEY

Les idées d'affranchissement progressaient si vite, dans les sphères parlementaires et ministérielles, que bientôt Mère Javouhey dut constater que certaines de ses Sœurs d'outre-mer étaient réputées trop indifférentes au relèvement des pauvres noirs. On lui signalait, par exemple, ses Sœurs de l'île Bourbon; elle les défendait de son mieux, dans une lettre au ministre de la Marine. « On leur reproche, lui écrivait-elle le 27 avril 1841, leur indifférence pour l'instruction religieuse des jeunes esclaves, mais ce reproche est-il fondé, quand on sait bien que les classes gratuites sont ouvertes à toutes les familles pauvres, quelles que soient leur position et leur couleur, et que depuis près de dix ans, des catéchismes particuliers se font les dimanches et fêtes aux femmes esclaves de tout âge dans nos établissements? »

Elle avait pu lire, aussi, dès 1842, dans le livre de Victor Schœlcher en faveur de l'abolition immédiate de l'esclavage, cette allégation qu'à la Guadeloupe les Filles de Saint-Joseph ne voulaient élever que de petites blanches. Et Schœlcher à cet égard était mal informé, puisque, depuis la fin de 1840, elles avaient des écoles pour enfants noirs.

Ce qu'il y avait de vrai dans les réserves auxquelles donnait lieu, çà et là, l'action des Sœurs, c'est qu'étant les éducatrices de la société blanche, il leur était parfois difficile de ne pas se laisser gagner en quelque mesure par certaines préventions, par certains préjugés, plus enracinés dans cette société que ne l'étaient les articles du *Credo*. Une lettre qu'en 1846 Mère Javouhey écrivait à Mère Rosalie nous montre que sa sollicitude pour les noirs ne se sentait pas toujours assez chaleureusement soutenue par ses religieuses des Antilles. « Les

lettres de la Martinique et de la Guadeloupe, lui confiait-elle, ne sont pas aimables; on croit que c'est moi qui fais les lois de l'abolition de l'esclavage et du mélange des couleurs; on me parle sur un ton qui n'est rien moins que religieux... De telles religieuses oublient d'où elles viennent et où elles vont. Mon Dieu, qu'il est difficile de ne pas prendre l'esprit du monde quand on le fréquente! » Schœlcher, à cette même époque, reprochait aux Sœurs des Antilles un certain esprit aristocratique, tandis qu'il saluait dans les Frères de Ploërmel, quelque « exagérée » que lui parût leur dévotion, de bons serviteurs de la cause noire. La lettre de Mère Javouhey à Mère Rosalie montre qu'elle se rendait compte, elle toute première, qu'il y avait là-bas quelque redressement à opérer.

Les lois de juillet 1845 sur l'amélioration du régime des noirs étaient une première réponse aux vœux de la commission parlementaire qui, sur le rapport du duc de Broglie, avait décidé l'abolition de l'esclavage dans un délai de dix ans. De toute évidence, l'œuvre éducatrice devenait chaque jour plus urgente. Mère Javouhey, en janvier 1846, faisait partir une sœur pour l'île Bourbon, en vue de hâter l'instruction des filles esclaves; elle écrivait à Mère Rosalie qu'il lui fallait tout de suite des sœurs pour Cayenne, et qu'elles eussent « beaucoup de piété, beaucoup de bonne volonté ».

Conduisant au Havre, elle-même, quelques mois plus tard, un essaim de sœurs qu'elle expédiait aux Antilles, elle écrivait toute joyeuse: « Le bâtiment est prêt; demain elles s'embarquent remplies de courage et de bonne volonté. Elles sont appelées pour évangéliser les esclaves, *afin de les préparer à la liberté*. Depuis une année, cinquante sont parties déjà pour les mêmes missions; prions le Seigneur qu'Il leur donne le succès. »

En ces années qui précédèrent l'émancipation législative des noirs, l'esprit de l'Évangile, porté d'un bout à l'autre de notre domaine colonial par les pathétiques appels de Mère Javouhey, bravait tous les obstacles et ébranlait toutes les barrières. Elle savait bien à quelles difficultés il se heurtait dans les plantations de nos vieilles colonies, et quelle vaillance il fallait à ses Sœurs pour en maintenir les droits et pour en appliquer les exigences. Paris nous trahit, disait-on tout autour d'elles, lorsqu'arrivait à la Basse-Terre ou à Fort-de-France

quelque nouvelle favorable aux noirs. Et tout de suite la résistance se préparait, sourde ou notoire.

L'année 1845 avait vu paraître, sous la signature de l'abbé Dugoujon, ancien missionnaire apostolique du Saint-Esprit, un volume intitulé, *Lettres sur l'esclavage dans les colonies françaises*, protestation très éloquente contre les mauvais traitements infligés aux esclaves; et M. Dugoujon, dans cette brochure, expliquait sans ambages que les curés des colonies étaient livrés aux caprices des maires, et que c'était un crime pour ces prêtres de se montrer les amis des noirs. Montalembert, quelques mois plus tard, bondissait à la tribune de la Chambre des pairs, pour dénoncer un pareil état de choses, et déposer une pétition de six cent cinquante ecclésiastiques de France, réclamant qu'il n'y eût plus d'esclaves. Mais l'abbé Rigord, curé de Fort-de-France, publiait à la Martinique une brochure qui se présentait comme une riposte à Montalembert; et au moment où paraissait cette brochure, il n'y avait pas encore un seul enfant esclave dans les trois écoles gratuites de Fort-Royal. Un autre prêtre, l'abbé Hardy, dans quelques pages intitulées, *Travail et liberté*, paraissait réserver beaucoup de ses sympathies pour « l'anxiété cruelle » des colons. Ces esclaves dont tant de voix commençaient à souhaiter l'émancipation, certains ecclésiastiques en possédaient, et de ce fait, ils sentaient leurs intérêts solidaires de ceux des colons. On citait tel préfet apostolique insouciant du concubinage où vivait son couple d'esclaves, et Victor Schœlcher pouvait publier deux sortes de réquisitions signées du préfet apostolique de la Guyane, en vue de faire fustiger un sien esclave.

En face de ces prêtres dont le verbe était enchaîné, si l'on peut dire, par toute l'armature sociale des colonies, il en était d'autres dont le verbe s'émancipait, et collaborait à la grande besogne d'affranchissement; mais ceux-ci s'exposaient à de terribles désagréments. Des maires se rencontraient, qui prétendaient qu'un curé, s'il avertissait les esclaves du devoir où ils étaient de pratiquer leur religion, risquait de les porter à murmurer contre les maîtres, qui leur rendaient difficile cette pratique; et parallèlement des curés se rencontraient, qui, de crainte de conflit avec l'autorité civile, évitaient de trop s'occuper des âmes de noirs. Le maire de Sainte-Anne, à la Guadeloupe, trouvait mauvais que l'abbé Dugoujon eût osé

formuler en public quelques remarques amères, le jour où on lui amenait quatre cadavres d'esclaves qu'on avait laissés mourir sans sacrements. L'abbé Bourdet, prêtre de Vaucluse, avait un jour quitté son imposante cure de Cavaillon pour se faire apôtre d'esclaves, dans cette même Guadeloupe ; il se proposait d'appeler sur la classe servile, au moment de Pâques, la compatissante attention des propriétaires blanches qui viendraient se confesser, et qui parfois avaient sous leur joug de véritables troupeaux de nègres. « Gardez-vous bien de parler de cela en confession, lui disait-on en haut lieu ; vous ne devez pas vous immiscer dans la police des habitations. » Sur quoi l'abbé Bourdet, découragé, reprenait le bateau pour la France. « Tous les prêtres qui ont voulu se jeter ostensiblement dans la voie de l'abolitionnisme, écrivait l'abbé Rigord, ont été forcés de quitter les colonies. » Comment s'étonner dès lors que, sous l'impression d'un tel spectacle, on entendît un curé de la Guadeloupe déclarer « qu'il ne fallait pas venir dans un pays dont on ne connaissait pas le système, et que, lorsqu'on y était, il fallait s'y conformer ou se retirer » ? Comment s'étonner qu'un autre curé, lisant l'encyclique de Grégoire XVI en faveur des noirs, déclarât insolemment : « Le pauvre vieillard a parlé de l'esclavage comme tous ceux qui ne connaissent pas les colonies. »

Mère Javouhey connaissait les colonies ; elle avait médité les paroles tombées des lèvres du « pauvre vieillard », du haut de la colline vaticane ; et elle estimait que ses Sœurs ne devaient en aucune colonie, ni se conformer « au système » que ce « vieillard » condamnait, ni non plus se retirer.

Elle se passionnait, en 1847, pour la lutte engagée entre les colons de l'île Bourbon et cet abbé Monnet, des Pères du Saint-Esprit, qui par sa charité, par ses prouesses apostoliques, avait mérité le titre de Père des noirs. Les colons le trouvaient trop populaire parmi ses nouveaux baptisés ; et mécontents qu'il eût stigmatisé les obstacles que certains opposaient à l'éducation religieuse des esclaves et à leur repos dominical, ils avaient fait le geste de le lapider, l'avaient assiégé dans son presbytère ; il avait fallu qu'après quatre jours d'émeute, la troupe chargeât pour le protéger ; mais finalement le gouverneur Graeb avait eu la faiblesse de l'embarquer d'office pour la France. Mère Javouhey se réjouissait qu'à Paris le ministère fût au contraire

bien disposé pour l'abbé Monnet : et dans ses lettres à ses Sœurs de Bourbon, elle blâmait l'obstination des colons : « Personne, observait-elle, n'a plus d'ascendant que l'abbé Monnet sur les nègres pour calmer leur effervescence... Il est impossible qu'on échappe à la liberté, il faut prendre les moyens les plus sages pour en tirer le meilleur parti possible, et il n'y a que la religion qui puisse faire ce miracle. »

Mère Javouhey, à la veille de 1848, voulait que par le travail de ses Sœurs, ce « miracle » se multipliât : le ministère Guizot était pleinement d'accord avec elle, et la monarchie de Juillet, quelques semaines avant de chanceler, faisait la répartition des Sœurs destinées à l'instruction des noirs : Guyane, Ile Bourbon, Guadeloupe et Martinique auraient chacune seize Sœurs, et le Sénégal dix. « Tout ce monde, disait Mère Javouhey, doit partir dans le courant de l'année. »

LES DÉBUTS D'UN CLERGÉ DESTINÉ AUX NOIRS : LIBERMANN

Ainsi grossissait chaque jour le chiffre des éducatrices qu'elle expédiait aux noirs ; mais il leur fallait des prêtres aussi, le duc de Broglie l'avait dit, et le ministère, et Jean-Marie de Lamennais, et elle l'avait dit longtemps avant eux ; et de la lointaine Guyane où les nègres remuaient, le gouverneur Parisot écrivait : « Dix prêtres vaudraient mieux pour le bon ordre que deux compagnies d'infanterie. » Comment à cet égard s'annonçait l'avenir ? Les trois petits Africains élevés par Mère Javouhey s'étaient installés au Sénégal. En 1842, Boilat, tout de suite, s'était occupé d'ouvrir un collège à Saint-Louis ; dans un discours lyrique, le 26 février 1843, il avait annoncé que le Sénégal allait être régénéré. Une trentaine d'élèves étaient arrivés, déclinaient *rosa, la rose*. Ces prêtres indigènes qui apportaient la culture littéraire de l'Europe étaient chaleureusement accueillis. C'était une belle aurore : malheureusement, elle fut vite troublée. Les Frères de Ploërmel, qui depuis 1841 donnaient aux petits Sénégalais une instruction primaire et professionnelle, s'inquiétaient de ce collège, comme on s'inquiète d'une rivalité ; ni Boilat comme directeur, ni Moussa comme professeur, n'avaient, hélas ! le prestige nécessaire pour le faire prospérer. Faute d'être encadrés, ils risquaient de se dévoyer ; et bientôt leur moralité même donna lieu, dans les rapports offi-

ciels, à des suspicions inquiétantes, lors même que téméraires. En 1846, c'était Fridoïl, le troisième des clercs de Limoux, qui prenait la direction du collège, en imprimant à l'instruction un caractère beaucoup plus pratique, et Fridoïl, aussi, manquait d'ascendant, pour les mêmes raisons douloureuses.

Il y eut un instant d'émotion joyeuse pour Mère Javouhey, lorsqu'elle vit Moussa, en l'été de 1846, arriver à Paris, devenir bientôt une curiosité, visiter le nonce, et le Roi, et la Reine, et Mme Adélaïde, et monter dans la chaire de l'église Saint-Laurent pour y parler des noirs. Victor Schœlcher, ce jour-là, — c'était le 21 décembre 1846, — s'asseyait au pied d'une chaire. Il y avait au moins un prêtre qu'il aimait, c'était Moussa; il s'enthousiasmait en entendant ce nègre, devenu ministre du Dieu des blancs, parler « des deux anges qui depuis six mois l'entouraient à Paris », l'un qui lui rapportait tristement les plaintes des Sénégalais esclaves; l'autre, l'ange de la France, qui lui disait : « Toi, enfant de cette race avilie, je t'ai fait entrer dans le sacerdoce, et depuis six mois que tu es revenu au milieu de la grande famille, tu n'as pas fait entendre ta voix. » Et Schœlcher s'attendrissait à la pensée que Moussa, répondant au désir du second ange, avait quêté pour les noirs les paroissiens de Saint-Laurent. Ce sermon fut probablement le plus beau moment, non seulement de la vie parisienne de Moussa, mais de son existence tout entière.

Mère Léontine Fontaine, qui avait vécu quelque temps auprès de Mère Javouhey, et qui, dans ses *Annales historiques de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny*, est en général l'écho de la pensée de la Mère, écrira plus tard au sujet de ces trois prêtres noirs : « S'ils avaient trouvé au Sénégal une autorité vigilante, éclairée, en même temps que bienveillante, qui sût les diriger, les tenir à l'abri des écueils, peut-être eussent-ils mieux répondu à tout ce que l'on attendait d'eux ». De fait, le collège de Saint-Louis disparaîtra en 1850; et en 1853, il ne restera plus rien au Sénégal de ces prémices indigènes d'un clergé. Fridoïl périra en mer, Moussa s'en ira mourir en Haïti, et Boilat terminera ses jours, en 1900, dans une cure rurale de Seine-et-Marne. Le premier essai de clergé indigène au Sénégal était donc destiné à échouer, et l'histoire doit constater que de ce petit séminaire africain, si tendrement cher à Mère Javouhey, ne put sortir aucune vocation vrai-

ment sérieuse et durable pour la chrétienté sénégalaise.

Mais à l'époque même où Mère Javouhey rentrait de Guyane, quelques prêtres groupés aux portes d'Amiens, dans le Séminaire de la Neuville, se formaient à devenir les apôtres des noirs; leur chef, Libermann, venu d'Israël au Christ, avait à cette fin, dès 1840, reçu de la Congrégation de la Propagande les encouragements les plus formels. Entre lui et Mère Javouhey, des rapports ne tardaient pas à s'établir. Elle écrivait, dès le 25 mars 1844 : « Avant six mois, j'irai à Rome avec un saint fondateur d'ordre destiné à la conversion des noirs. Nous préparons les matériaux pour fonder un petit séminaire de noirs à Mana, puis au Sénégal. Le Ministère de la Marine veut bien aider à cette bonne œuvre de grande espérance... Celui que le Seigneur a inspiré le premier est un Juif converti... Le supérieur deviendra notre supérieur spirituel. » « Mère Javouhey me paraît bonne, confiait le Père Libermann à son confrère le Père Le Vavasseur, le 28 mai 1844. On en dit bien du mal, mais je crois que la majeure partie n'est que calomnie et le reste exagération. »

Elle demandait bientôt à Libermann qu'il donnât pour Mana un missionnaire et un frère, et Libermann lui répondait, le 13 juin : « Cela me paraît impossible pour le moment. » Mais il ajoutait : « Prenez patience; si le bon Dieu veut la chose, cela se fera un peu plus tard. Vous me mettez un appât bien attrayant à l'hameçon. Un petit séminaire, c'est bien par là qu'on peut me prendre, car je soupire et je languis après une maison d'étude pour les noirs. » Et de mois en mois, Libermann paraissait plus pressant, plus impatient d'une étroite collaboration. « Aidez-moi à sauver la Guinée », lui criait-il le 22 juillet 1844, au moment où six des sept missionnaires qu'il avait envoyés en ces parages succombaient l'un après l'autre; et il reprenait le 9 octobre : « Je ne puis envoyer d'excellents missionnaires à la boucherie, et cela sans qu'ils puissent seulement commencer le travail. Je crois définitivement qu'on ne pourrait sauver ce pays qu'en formant de jeunes noirs, qu'on ferait venir en France dans les quartiers les plus chauds du Midi. » Sous la plume de Libermann, Mère Javouhey voyait soudainement reparaître l'idée qui lui avait suggéré, vingt et un ans plus tôt, ses fondations de Bailleul et de Limoux. Ces deux âmes de fondateurs se comprenaient de

mieux en mieux. « Mère Javouhey est pleine de dévouement pour le bien, redisait-il en novembre, elle est bien généreuse. Je suis très lié avec elle. » Et il racontait à Le Vavasseur qu'elle s'offrait à lui céder six mille francs sur les appointements qu'elle recevait de l'État, pour l'entretien des missionnaires auxquels elle voulait confier les jeunes noirs. Elle recevait de lui, en janvier 1845, une lettre nouvelle, qu'elle qualifiait « d'admirable », et le nonce lui confiait que les missionnaires du Cœur de Marie allaient sans doute s'unir bientôt aux Pères du Saint-Esprit, sous la direction du Père Libermann.

Il y avait quatre ans déjà que l'on avait commencé de parler d'une telle fusion, et plus elle semblait se rapprocher, plus Mère Javouhey sentait s'exalter ses espérances : elle était même impatiente de la hâter. Elle causait longuement, au printemps, avec M. Warnet, qui fut alors, quatre mois durant, supérieur de la Société des Pères du Saint-Esprit. Il convenait avec elle que la Société ne pouvait « réformer les colonies avec les moyens » dont elle disposait. « Que ne vous entendez-vous avec le Père Libermann? lui disait-elle. Ses missionnaires pourraient rendre de si grands services dans les colonies, et surtout pour les noirs! » Elle écrivait à Libermann de venir la voir à Paris, lui expliquant que le Nonce inclinait à admettre deux corporations de missionnaires, l'une pour Bourbon et l'Afrique, l'autre, pour les Antilles. Entre elle et Libermann, la confiance allait croissant : « Le Père s'adresse à moi comme à sa mère », notait-elle, et elle redoutait que si le bruit s'en répandait, l'œuvre de Libermann n'en souffrît.

Ce qui l'attirait aussi dans cette physionomie de Libermann, c'était l'intérêt miséricordieux qui l'animait pour les pauvres esclaves. Il put craindre, en 1846, que les susceptibilités qu'il soulevait ainsi ne le fissent à jamais exclure de l'œuvre coloniale; mais ses inquiétudes se rassurèrent bientôt. Mère Javouhey, en étudiant l'âme de Libermann, y trouvait cette vocation africaine dont autrefois elle-même avait senti l'aiguillon. « Mon cœur est aux Africains », aimait-il à dire.

Elle existait donc, désormais, sous la direction d'un prêtre qui aimait les noirs, cette société d'apôtres si longtemps souhaitée par Mère Javouhey. Les Pères de Saint-Joseph avaient été comme mort-nés; mais les missionnaires du Cœur de Marie vivaient. Il n'avait pas été dans la destinée de Mère Javouhey

de devenir pour le clergé colonial une sorte de mère spirituelle : mais cette famille d'âmes sacerdotales, qu'elle voyait s'orienter peu à peu vers les Tropiques, allait remédier à la détresse spirituelle dont toujours ses fondations avaient souffert. Et si Mère Javouhey voyait de jour en jour la tâche de ses Sœurs devenir plus ample et leur champ d'expansion plus vaste, elle constatait, aussi, que les besoins des âmes avaient enfin suscité, dans le sacerdoce même, l'organe si longtemps attendu.

L'AFFRANCHISSEMENT : MÈRE JAVOUHEY ET LA RÉPUBLIQUE DE 1848

Le 4 mars 1848, le gouvernement provisoire de la République, « considérant que nulle terre française ne pouvait plus porter d'esclaves », instituait une commission « pour préparer, sous le plus bref délai, l'acte d'émancipation immédiate dans toutes les colonies de la République ». Parmi les signataires de ce décret, il y avait Lamartine, qui, treize ans plus tôt, par son rapport décisif, avait contribué à faire remettre aux mains de Mère Javouhey les noirs libres de Cayenne. Mais l'un des membres les plus importants de la commission, qui occupait en même temps les fonctions de sous-secrétaire des colonies, n'était autre que ce Victor Schœlcher, qui, dans ses écrits antérieurs, s'était montré médiocrement bienveillant pour l'œuvre des Sœurs aux Antilles. La commission, en moins de deux mois, élabora le décret qui, définitivement, supprimait l'esclavage : le 27 avril, en dépit des protestations des chambres de commerce et des délégués de nos colonies, ce décret était promulgué.

Mère Javouhey, d'avance, dans une lettre du 12 mars, calmait les anxiétés de la supérieure de la Martinique, et lui demandait qu'elle se montrât toute dévouée aux esclaves. « Tâchons de faire le bien, insistait-elle, de calmer l'effervescence des noirs ; montrez de la bonté pour les esclaves de tout âge et de toute qualité. J'espère que cela se passera mieux qu'on ne croit. » Mère Javouhey, pourtant, n'était pas très rassurée : « Je tremble, avouait-elle le 26 mai, que l'esprit communiste ne soit propagé dans les colonies : ce serait le comble du malheur, le coup de grâce des maîtres, la perte des noirs, parce que la religion en serait bannie. »

Elle se sentait assez incertaine de la place qui serait faite à

ses Sœurs dans cette France coloniale qui soudainement allait être comme transfigurée. D'avance elle les préparait à certaines disgrâces toujours possibles. Elle disait à Mère Marie-Rosalie, le 22 mars : « Nous ne savons encore rien sur les colonies, il paraît qu'on nous conservera, mais on nous rognera les ongles; je n'en serai pas bien fâchée, si on ne les coupe pas trop près. Elle avait le sentiment très net, et très nettement anxieux, qu'à ce moment même, l'activité coloniale de l'ordre était en jeu. Le 12 avril, tout péril paraissait conjuré ; et ce qui la réjouissait, c'est que les oppositions qui s'étaient manifestées dans le gouvernement provisoire avaient peu à peu fléchi devant la mention des résultats que les Sœurs de Cluny avaient obtenus à la Mana. Elle annonçait allègrement à la supérieure de Cayenne : « Les colonies ont manqué nous échapper; sans Mana elles seraient passées en d'autres mains; enfin, nous les conserverons parce que la Sœur Javouhey a donné des preuves de son amour pour les noirs. » En fait, bien qu'elle trouvât que les républicains n'étaient « pas faciles à vivre », elle disait gaiement : « On crie à tue-tête : Vive la liberté : c'est un mot qui me va droit au cœur; aussi j'ai la confiance des bons républicains. » Il y en avait un pourtant qui continuait de marchander sa confiance : c'était Schœlcher, et volontiers verrais-je son influence au point de départ des démarches gouvernementales qui tentèrent d'obtenir de Mère Javouhey le rappel de la supérieure et de plusieurs Sœurs des Antilles, réputées peu favorables aux noirs Mère Javouhey répondait : « Si, après mes recommandations, elles donnent encore lieu à des plaintes, je vous promets que je les rappellerai. » Elle songeait à aller elle-même à Cayenne, à Mana, aux Antilles. « Il nous faut, disait-elle, des salles d'asile dans tous les quartiers, c'est la chose essentielle pour les noirs, qui n'ont pas de commencement d'instruction. » Et quant à la Guyane, elle souhaitait que le gouvernement plaçât à Mana tous les orphelins de la colonie.

Les nouvelles qui arrivaient d'au delà des mers étaient médiocres. Dans les clubs de la Réunion, les colons parlaient de se séparer de la France. Le bruit courait qu'à la Guadeloupe les noirs menaçaient de brûler la maison des Sœurs et que les autorités étaient forcées de veiller. D'où la Mère se bornait à conclure : « Si nous pouvons acquérir l'esprit de pauvreté, l'esprit religieux, je m'en réjouirai. » A la Martinique, les noirs

excités, un certain jour de mai 1848, promenaient l'incendie : puis tout s'apaisait. Mère Javouhey était heureuse que les classes fussent nombreuses pour les fillettes de couleur, que beaucoup de blancs y allassent sans façon; mais « adieu, disait-elle, le luxe du pensionnat! » Et de cette restriction d'un luxe elle se consolait assez aisément.

Elle s'inquiétait de ce qui se passait à Cayenne. « Les noirs ont-ils repris le travail? demandait-elle le 7 août à la supérieure de là-bas, sans cela la colonie serait perdue. Ceux de Mana sont pour eux un exemple; s'ils ne veulent pas mourir de faim, il faut bien qu'ils travaillent. » Il était à Paris des bureaucrates qui voulaient placer à la Mana des insurgés déportés : le baron Roger faisait le possible pour y mettre obstacle, et Mère Javouhey souhaitait très ardemment que l'influence du baron Roger prévalût.

Ce qui la chagrinait, c'était la pauvreté du gouvernement. « Il ne peut pas envoyer de Sœurs cette année dans les colonies à moins de nouvelles mesures financières », annonçait-elle à Mère Rosalie; et désormais, dans sa correspondance, elle se plaindra souvent que l'argent manque pour le transport des Sœurs, que les ministres « regardent à un passage ». Mais, en femme d'action qu'elle était, elle ne profitait pas de ce délai pour chômer, mais tout au contraire, pour « refaire amplement le noviciat ». Et puisqu'il n'y avait pas de crédits ni de bateaux pour procurer à ses sœurs des diverses colonies le renfort qu'elle leur avait destiné, elle leur multipliait ses instructions, et c'étaient toujours des cris de pitié en faveur des noirs.

Mais si elle avait la tristesse de ne pas pouvoir envoyer aux noirs un nouveau flot de Sœurs, cet été même de l'année 1848 lui ménageait une allégresse. Triomphalement, le 15 juin, elle contait dans une de ses lettres : « M. Libermann va s'adjoindre au Saint-Esprit, ce sera pour le bien de la religion. » Mère Javouhey était bien renseignée : quatre jours avant, l'abbé Monnet, alors supérieur des Pères du Saint-Esprit, avait écrit à Le Vavasseur, confrère de Libermann : « C'en est fait, désormais nous n'avons plus qu'un cœur et qu'une âme, comme nous ne formons plus qu'une seule congrégation. » L'abbé Monnet allait s'effacer et devenait vicaire apostolique de Madagascar; et la fusion des Pères du Saint-Esprit et des Pères du Cœur de Marie devait être, avant la fin de l'année, un fait

accompli, avec le P. Libermann comme supérieur général. Mère Javouhey avait désormais une « grande confiance » dans le renouvellement des colonies par le clergé.

Déjà, dans cette île de Bourbon où l'année d'avant on avait si sauvagement traité l'abbé Monnet à cause de sa charité pour les noirs, un prêtre originaire de l'île faisait des merveilles. Il n'était autre que ce Frédéric Le Vavasseur qui avait été, au séminaire d'Issy, l'un des premiers confidents de Libermann. Tout enfant, jadis, on l'avait vu s'occuper de l'instruction des esclaves; c'est comme prêtre, à présent, qu'il se dévouait à cette tâche. Il poussait la hardiesse jusqu'à préparer la fondation d'une société de Sœurs de couleur : il les jugeait donc, déjà, capables de former une élite au service du *Credo*. Ce que l'on voyait à la Trinidad, grâce à Mère Javouhey, allait se voir à Bourbon; Mère Javouhey s'exaltait de cette nouveauté comme si elle-même en eût été l'ouvrière ou l'inspiratrice. Quelques mois encore, et le Père Le Vavasseur allait devenir, à Paris, le directeur spirituel des Sœurs de Cluny.

Les émeutiers du 24 juin ne se trompaient point lorsque, depuis les portes de Paris jusqu'à la communauté du faubourg du Roule, ils laissaient Mère Javouhey traverser les barricades en bravant la fusillade, et s'écriaient sur son passage : « C'est la Mère Javouhey, c'est la générale Javouhey ! » Sans partager les illusions et les utopies de 1848, cette femme était animée de l'esprit de générosité qui compatissait chrétiennement à toutes les détresses, détresses de race ou détresses de classe : et de même que les grandes marmites de sa maison du faubourg du Roule avaient nourri les ouvriers des ateliers nationaux, c'est auprès des robes bleues et des guimpes blanches des filles de Mère Javouhey que, sous d'autres latitudes, les noirs, en qui ces ouvriers saluaient des frères de souffrances, s'en venaient trouver lumière et réconfort pour leurs volontés théoriquement « libres » et douloureusement vacillantes.

LA MANA SOUS LA SECONDE RÉPUBLIQUE : L'AGITATION ÉLECTORALE

Dans cette France d'outre-mer dont tout l'équilibre social était comme bouleversé, il y avait un coin de terre dont les habitants persistaient à regarder vers Mère Javouhey : c'était la Mana. Les noirs y demeuraient des sédentaires, des laborieux

au jour le jour. Sur eux, l'ascendant lointain de Mère Javouhey maintenait comme une mystique contrainte, qui soumettait aux lois divines et humaines ces libertés de grands enfants.

Ils organisaient un banquet pour fêter le décret qui avait libéré tous leurs frères; et les fonctionnaires qu'ils avaient invités à cette agape avaient la surprise de les entendre crier au dessert : « Vive notre chère Mère générale ! longues années pour elle ! » Au premier instant, même, ces convives se sentaient un peu blessés d'une telle manifestation pour la souveraine de l'avant-veille. « Depuis que le gouvernement a repris Mana, écrivaient les noirs à Mère Javouhey, nous voyons de la misère. Nous voulons savoir de vous, ma chère Mère, si nous sommes obligés de payer les abatis de la Terre Rouge, parce que l'administration veut nous faire payer ces terres-là. » Des milliers de lieues les séparaient de Mère Javouhey, mais c'est vers elle que s'en allait leur appel, pour qu'elle décidât d'une question de justice. Ils voyaient toujours en elle, si loin qu'elle fût, l'authentique magistrature de la Mana.

Un jour vint où on leur expliqua qu'ils étaient souverains, qu'il fallait voter. Nous voterons pour la Mère générale, proclama l'un d'eux. On leur expliqua que leur souveraineté avait une limite, qu'ils ne pouvaient pas voter pour une femme. A quoi celui qui traduisait la jeune opinion politique s'empressa de répondre : « Si nous ne pouvons pas nommer la chère Mère, qu'on désigne qui l'on voudra; nous n'y prenons aucun intérêt. »

Finalement, au printemps de 1849, deux candidats furent en présence : Vidal de Lingendes, le procureur général, dont l'administration coloniale souhaitait le succès, voyait se dresser contre lui un magistrat de couleur, le substitut Jouannet. L'arrivée de celui-ci à la Guyane avait coïncidé avec la publication de la loi de 1845 et des ordonnances exécutives de cette loi; Jouannet, très habilement, avait exploité cette coïncidence, et l'on avait fini par le considérer, à Cayenne et dans certains quartiers, comme un être surnaturel qui avait apporté aux noirs plusieurs cadeaux successifs : la suppression du fouet, les jours de chômage, finalement la liberté. Nombre de noirs, par gratitude, s'agitaient pour lui. Les gens de Mana, eux, se montraient plus calmes, et tous se disposaient à voter pour Vidal de Lingendes, quand la veille du vote, un certain Zéphir arriva de Cayenne sur une goélette et, par d'actives distributions de bulle-

tins, procura soixante-sept voix à Jouannet contre soixante-treize à son concurrent. Dans l'ensemble de la Guyane, les électeurs civils donnaient à Jouannet trois mille deux cent quarante suffrages; Vidal de Lingendes n'en récoltait que six cent un. Seul le quartier de la Mana avait assuré une très faible majorité au candidat de l'administration.

Sur la situation de la Mana à cette date, nous avons un témoignage très précis du commissaire commandant, Mélinon. L'esprit de famille apparaissait en décroissance; mais Mélinon espérait que cet esprit, naguère développé par Mère Javouhey, se relèverait à mesure que les noirs se sentiraient « soutenus et stimulés par le produit du travail, capitalisé en propriété foncière ». Le recul, d'ailleurs, — ce « recul vers les mœurs africaines », que Mélinon diagnostiquait naguère dans ses entretiens avec Castelnau, — s'était surtout fait sentir chez les noirs d'âge mûr : Mélinon remarquait, au contraire, que les enfants s'attachaient aux principes religieux, qu'on n'avait plus de difficultés pour les faire venir en classe, et qu'eux-mêmes se chargeaient de la police scolaire en punissant ceux qui ne savaient pas bien répondre. D'autres symptômes lui paraissaient rassurants : la prédominance très forte du chiffre des naissances sur celui des décès, l'assiduité et le recueillement des noirs à l'église, et le nombre des communions; enfin la diminution des rixes, qui s'étaient un instant multipliées.

Quant au travail, Mélinon voyait les noirs de la Mana cultiver chacun « la denrée la plus appropriée à son goût, durant le temps qu'il croyait suffisant pour obtenir la quantité nécessaire à ses besoins ». C'était un résultat déjà, et il lui paraissait que, lorsque l'idée de propriété se développerait, les noirs se livreraient plus spontanément à un travail plus intense. Déjà l'on constatait qu'en dépit de toutes les crises récentes, l'idée de la nécessité du travail entrait dans les cerveaux, et qu'elle y trouverait, nous n'y saurions dire la bienvenue, mais du moins l'hospitalité. Mélinon citait une noire qui, portant des bardeaux pour couvrir une maison en charpente, disait mélancoliquement : « Ah! mon Dieu, il n'y a plus de repos pour le corps : aujourd'hui, c'est ma maison, demain, c'est un abattis de cafeyers; après, il faut habiller les enfants pour qu'ils puissent aller à l'école, il faut travailler, toujours travailler! » Mélinon enfin, avec une insistance visible, notait

l'excellent esprit qui guidait sœur Isabelle dans ses relations avec lui et avec la population. Les Sœurs avaient, disait-il, « passé tacitement un pacte » avec ces pauvres gens ; et de par ce pacte, tout ce qu'il y avait de chômeurs ou de nécessiteux étaient soutenus par la communauté de Cluny. Les Sœurs étaient, à leurs frais, bureau de bienfaisance pour la Mana. Économiquement, le régime se transformait ; les salaires quotidiens, qui au temps où les Sœurs étaient souveraines, ne dépassaient guère cinquante centimes par jour, avaient désormais triplé ; l'autonomie économique allait peu à peu se développer ; on comptait propager, de plus en plus, la culture des produits exportables. Mais les observations que faisait Mélinon au sujet de la pratique religieuse et de la charité montraient l'empreinte mise par les Sœurs sur la vie morale de la colonie. Cette empreinte durera : la Mana, malgré les changements économiques que ce rapport annonçait, gardera quelques traits d'une famille religieuse. Il n'y a jamais rien de banal dans les groupements humains qui furent le fruit d'une spiritualité : la Mana n'échappera pas à cette loi, elle lui devra, de longues années encore, l'originalité permanente de sa physionomie.

De toutes les colonies on écrivait à Mère Javouhey pour lui demander des Sœurs : « Tâchons de remplir les intentions et la bonne volonté du gouvernement, recommandait-elle à Mère Rosalie, c'est l'intérêt de la Congrégation ; il y a tant d'ordres qui voudraient avoir une mission si honorable et si encourageante ! » L'élite de ses Sœurs au service de la déchéance des pauvres noirs : tel était son programme. Elle qui n'osait pas encore, quelques années avant, faire s'aventurer ses Sœurs dans les plantations de l'île Bourbon pour aller, sur place, évangéliser les esclaves, elle disait maintenant à la Supérieure de Cayenne : « Vous pouvez faire beaucoup de bien en encourageant les Sœurs des habitations. Tâchez d'en placer partout où il y a des nègres réunis ; ils écouteront les religieuses au moins autant que les prêtres, qui seraient contents de trouver l'ouvrage préparé et soutenu par les Sœurs. M. le gouverneur se prêtera volontiers pour ces petits établissements, qui ne coûteraient pas beaucoup au gouvernement ; les Sœurs encourageraient les noirs au travail, et le reste. » Ce serait là une suprême étape de l'action pédagogique des Sœurs : elles deviendraient, sur le champ même où peinait la main-d'œuvre, les

messagères de la loi du travail, les préceptrices vigilantes de ces nouveaux hommes libres.

Et cette année 1850 marquait, aussi, une suprême étape dans la réorganisation du clergé colonial. Monarchie bourbonienne et monarchie de Juillet avaient toujours maintenu dans les colonies un régime où, suivant les mots du P. Libermann, l'autorité ecclésiastique était « affaiblie, impuissante, avilie ». Les prêtres coloniaux étaient considérés comme des employés du gouvernement, et le supérieur ecclésiastique devait rendre compte au pouvoir de la conduite de son clergé. Ce fut l'honneur de Falloux, et de son successeur Parieu, et de Mgr Parisis, rapporteur de la commission parlementaire, de faire créer, en 1850, les trois évêchés coloniaux de la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion; les titulaires de ces évêchés auraient désormais la même indépendance que les évêques de France, et les gouverneurs coloniaux ne pourraient plus s'immiscer dans les actes de l'autorité religieuse (1).

On assurait Mère Javouhey que les nouveaux évêques coloniaux nommés « comptaient beaucoup sur le concours des Sœurs »; et le gouvernement, au mois de mai 1851, répondait au désir de ces prélats, en demandant un noviciat pour l'île Bourbon, et en fournissant des fonds pour un noviciat aux Antilles.

MORT ET VIE POSTHUME DE MÈRE JAVOUHEY

Mère Javouhey était désormais assurée que son œuvre durerait; elle songeait, dans les premiers mois de mai 1851, à un voyage à Rome, pour y présenter au chef de l'Église universelle cette congrégation, servante des noirs aussi bien que des blancs, qui dans quatre parties du monde besognait pour l'Église. Sa santé le lui interdisait. Il ne fallait pas songer, non plus, à revoir ces colonies dont naguère elle disait : « Si j'avais cent ans à vivre, c'est là que je demanderais à les passer. » Elle leur demeurait fidèle, étroitement fidèle; mais à présent, lorsqu'elle voulait adresser à ses Sœurs lointaines un sourire et une promesse, elle ne pouvait plus que leur écrire : « Quand je serai morte, vous serez la première colonie que je visiterai. » « Nous ne nous reverrons plus sur terre »,

(1) Voir sur cette fondation l'excellent article du P. Jean Galopeau *Revue d'Histoire des Missions*, juin 1928).

murmurait-elle en juin aux Sœurs qu'elle faisait partir pour Bourbon. A vue d'œil sa santé s'affaiblissait.

Le 18 juillet 1851, Mère Javouhey s'éteignait. Deux jours plus tard, le conseiller d'État Jubelin, l'ancien gouverneur du Sénégal et de la Guyane, écrivait à Mère Rosalie : « Il y a trente-six ans que j'étais en relations avec Mme Javouhey; j'ai vu son œuvre naître et se développer, et j'ai pu apprécier de fort près ses vertus et son génie. J'avais pour elle admiration, respect et dévouement. Je mêle mes larmes aux vôtres. »D'autres larmes coulèrent à la Mana, lorsque, le 4 octobre 1851, parvint la lugubre nouvelle : le deuil fut général, et lorsqu'arriva, quelques mois après, un grand portrait de Mère Javouhey, les noirs s'empressaient, lui parlaient comme si c'était elle-même, s'agenouillaient. Elle demeurait pour eux, au delà même de la tombe, l'autorité qui veillait, qui accordait, qui pardonnait.

Lorsqu'à la fin du Second Empire le futur amiral de Cuverville visitait la Mana, il constatait combien étaient vivants les souvenirs laissés par Mère Javouhey; et devant lui, ceux-là mêmes qui étaient les moins bien disposés pour l'influence religieuse reconnaissaient que l'avenir de la Guyane tout entière eût été assuré, si les plans tracés par la Mère entre 1840 et 1845 avaient été acceptés par le gouvernement. Les Manavoix aimeront, en souvenir même de la Mère, à passer, j'allais dire à poser, pour les plus civilisés de la Guyane. Un d'eux, par exemple, en 1875, à qui un magistrat demandait s'il savait signer, répondait fièrement : « Monsieur, je suis de Mana; à Mana, nous savons tous lire et écrire. » Six ans plus tard, en 1881, lorsque le Père Émonet, préfet apostolique de la Guyane, ira les visiter, il se sentira l'objet d'un accueil plus enthousiaste qu'en aucun autre point de la colonie, et il se réjouira de se trouver en présence « de gens avides de prédications et familiers aux chants liturgiques ». L'œuvre missionnaire de Mère Jahouvey n'avait donc pas été éphémère; longtemps, chaque dimanche, on parcourra, après l'office, les stations du calvaire, en souvenir de l'époque où Mère Javouhey, en l'absence du prêtre, remplaçait la messe par un chemin de croix.

La Mana, encore, se mettra, si j'ose dire, à la disposition de l'Église, lorsqu'à la fin du XIXe siècle on commencera d'instruire le procès de sainteté de Mère Javouhey. Ce bourg, alors,

aura seize cent deux habitants, au lieu de six cent dix qu'il possédait en 1845 ; et parmi eux, se rencontraient encore quelques témoins indigènes de la vie de la Mère. Ils rassemblèrent leurs lointains souvenirs de vieillards, pour parler encore d'elle. Voilà venir Azor Lucain, un de ses matelots, qui croira l'entendre dire encore, avec cet accent tout spécial dont elle relevait une faute : « O mon Dieu, qu'avez-vous fait ! » et qui naïvement proclamera : « Après la Vierge, elle avait les dons de Dieu. » Et voici la veuve Richard, la négresse de quatre-vingt-cinq ans : celle-ci se rappellera la simplicité de sa chambre, deux ou trois chaises, dira-t-elle, pas de tapis, pas de descente de lit, et dans ce cadre tout pauvre, tout humble, la vieille noire évoquera la physionomie de la Mère, priant tout le temps, mangeant peu, souriant toujours, croisant sans cesse les mains et ne les levant jamais pour des corrections, ayant « une manière à elle de vous apprendre à travailler et de vous faire aimer le travail ». Et cependant, ajoutera la veuve Richard : « Vous savez bien que les nègres détestent le travail. »

L'abbé Raffray, curé d'Iracoubo, fouillant la mémoire des noirs, écrira en 1913 : « Les quelques rares qui ont connu « la chère Mère » se lancent dans des récits quasi fabuleux. Ils sont persuadés que ce titre est exclusif à sa personne, car il évoque pour eux quelque chose d'extraordinaire et de supérieur, touchant le divin... Son souvenir laisse bien loin derrière elle le souvenir des meilleurs missionnaires de ce pays, même du Père Guyodo. »

En attendant qu'en cette rade de Brest, d'où s'embarqua Mère Javouhey pour la France d'outre-mer, s'élève en l'honneur de cette femme le monument que souhaitait, il y a bientôt quarante ans, Lionel Radiguet, les habitants de la Mana voulurent, au début du xx^e^ siècle, avoir son buste sur leur place. Il s'inaugurait en 1911. Il y avait là, le jour de l'inauguration, des vieillards qui l'avaient encore connue, et, parmi eux, la dernière survivante des esclaves africains qu'elle avait rachetés. Le Conseil colonial de Cayenne, où les hostilités qu'on lui suscitait avaient jadis leur quartier général, s'était honoré de souscrire pour ce buste. Un des orateurs proclamait : « Protectrice infatigable des esclaves, elle se fit, à la métropole, l'écho de leurs doléances contre les oppressions des premiers colons qui crai-

gnaient la réussite de son œuvre émancipatrice, de peur d'être forcés d'avouer que les nègres sont des hommes comme eux, capables de se suffire, d'être des gens honnêtes et de bons citoyens. »

Quelque difficile qu'il soit d'obtenir que l'histoire générale accorde aux personnalités missionnaires la place qu'elles méritent, voyageurs et géographes ont rendu hommage au rôle historique de Mère Javouhey. « N'est-il pas amusant de montrer, écrit l'explorateur Coudreau, comment nos plus illustres administrateurs de la Guyane n'ont été que de petits garçons à côté de cette brave femme ? » Cette « brave femme », encore, demeurera à l'honneur dans la *Géographie universelle* d'Élisée Reclus : « Mana, y lisons-nous, rappelle les tentatives de colonisation qui furent dirigées avec le plus d'énergie et de persévérance. Une religieuse, Mme Javouhey, entreprit et accomplit cette œuvre avec une singulière force de volonté, presque sans contrôle du gouvernement, mais soutenue par lui. Le village actuel, considéré comme l'un des plus salubres de la Guyane, était autrefois le grenier à riz de la colonie. » « Femme héroïque », redira de Mère Javouhey le regretté Jean Duchesne Fournet, dans son livre publié en 1905 : *la Main-d'œuvre dans les Guyanes;* et dans la *Notice sur la Guyane*, qu'éditera en 1921 notre ministère des Colonies, nous lisons encore : « De l'époque de Mère Javouhey date effectivement la fondation du bourg de Mana, le plus florissant et le plus peuplé après la ville de Cayenne. »

Le nom de Mère Javouhey est définitivement inscrit dans l'histoire de la Guyane et dans celle de l'affranchissement des noirs; ce nom déborde, si j'ose ainsi dire, les cadres stricts de l'histoire religieuse; il les déborde... ou bien il les élargit, parce que l'action de Mère Javouhey marqua le rayonnement de l'idée religieuse sur la vie sociale et sur les destinées futures de toute une race.

Georges Goyau.

LE CENTENAIRE

DU

MUSÉE FABRE A MONTPELLIER

Le 3 décembre 1828, jour de la fête de saint François-Xavier, était inauguré dans son nouveau local le musée de Montpellier, le peintre François-Xavier Fabre, son fondateur, nommé chevalier de la Légion d'honneur et créé baron par Charles X. C'est cet événement important dans l'histoire de la Cité que la ville de Montpellier a voulu justement commémorer, le dimanche 20 janvier 1929, en célébrant un centenaire auquel s'est associé le gouvernement, représenté par M. André François-Poncet, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, au demeurant homme de goût et lettré délicat.

Cent ans dans la vie d'une institution, c'est déjà une longue étape, et au moment de s'engager dans un nouveau siècle, il est intéressant de jeter un coup d'œil en arrière, de mesurer le terrain parcouru et de marquer les résultats obtenus grâce à l'initiative du fondateur. Peut-être y trouvera-t-on des indications pour l'avenir, une méthode pour éviter des erreurs, et des raisons d'espérer. On a, pendant assez longtemps, médit des musées de province, tenus pour des capharnaüms d'objets hétéroclites, tout juste bons pour recueillir les laissés pour compte des musées de la capitale. Peut-être, grâce à l'automobile, commence-t-on à s'apercevoir que nos musées de province, reclassés, remaniés et catalogués par un personnel averti, renferment des richesses insoupçonnées et constituent une des

parures de notre pays. Ah! si l'on avait, ou plutôt si l'on voulait avoir, un peu d'argent, quels beaux résultats on obtiendrait! Ce que l'on peut, en France, attendre de l'initiative privée, le Musée Fabre nous en offre un témoignage magnifique.

Célébrer le centenaire du musée de Montpellier, c'est rendre un hommage mérité à celui qui en fut le fondateur, ou comme on dit aujourd'hui l'animateur. En réunissant ses propres collections à celles qui appartenaient déjà à la Ville et en formant de cet ensemble un musée auquel on donna son nom, Fabre réussissait enfin à réaliser un projet qui était dans l'air depuis plus d'un siècle. En effet, une cité aussi cultivée et aussi élégante que Montpellier, une des deux capitales du Languedoc, la ville aux hôtels princiers du XVIII^e^ siècle, la ville qui compta des amateurs raffinés comme Bonnier de la Mosson ou le duc de Richelieu, la ville qui peut s'enorgueillir du Peyrou, ce chef-d'œuvre de l'esprit latin, cette ville n'a pas attendu jusqu'en 1828, pour s'intéresser à l'art. Dès le XVII^e^ siècle, après la renaissance qui suivit les guerres de religion, Montpellier vit se fonder à plusieurs reprises des *Académies de peinture et de sculpture* dont la plus ancienne et la moins éphémère fut celle que créa, en 1679, Jean de Troy. Cent ans plus tard, en 1779, la *Société des Beaux-Arts* essayait de ranimer ce foyer éteint; elle créait des cours, réunissait des collections, organisait des expositions, où étaient admises des œuvres de maîtres anciens aussi bien que des grands artistes contemporains, Greuze, Fragonard, Hubert-Robert, Houdon, etc., premiers essais de Salons ou de musées permanents.

Comme partout en France, la Révolution utilisa ces dispositions et ces curiosités rétrospectives pour sauver les objets d'art, les recueillir et les réunir dans des dépôts qui devaient devenir plus tard les *Musées*. Montpellier eut, comme d'autres villes de notre pays, un dépôt révolutionnaire constitué par des œuvres provenant des églises ou des couvents, dépôt qui se transforma, changea plusieurs fois de local, et prit en l'An VI le nom de *Museum*, à l'imitation du Louvre de Paris. L'intervention de l'État, sollicitée par le citoyen Marc-Antoine Bazille, nom cher aux amis des arts, marque une date décisive dans l'histoire des collections de la Ville. Un arrêté consulaire, en date du 16 fructidor An XI (3 septembre 1802), rendu sur l'initiative de Chaptal, ancien professeur à la Faculté de méde-

cine de Montpellier, attribua au Museum naissant trente tableaux provenant, pour la plupart, des collections de l'ancienne Académie royale de peinture, ensemble d'œuvres, alors dédaignées, aujourd'hui des plus précieuses pour l'histoire de l'art français. Ainsi, il convient de ne pas l'oublier, l'État, dont on a pu parfois depuis, et pas toujours sans raison, critiquer les envois et supporter difficilement le concours, l'État a droit au moins au titre de parrain du musée de Montpellier.

Malgré cette importante donation qui consacrait la jeune institution, l'existence du Musée semble encore assez précaire Sous l'Empire, il erre de local en local, et finit par échouer vers 1816 à l'hôtel de Belleval, devenu le siège de la mairie. Il apparaît alors bien diminué du fait des restitutions de tableaux et d'objets d'art, faites dès le début de la Restauration aux églises et même aux particuliers. Le fameux *Voltaire* de Houdon, une des gloires du musée actuel, incorporé aux collections municipales en 1802, ne fut-il pas, comme entaché de scandale, rendu en 1815 à son ancien propriétaire! L'opinion publique, désorientée par ces hésitations, ces changements, ces restitutions, ne comprenait pas encore la nécessité d'un musée, l'intérêt des collections d'œuvres d'art, patrimoine commun qui devait servir à l'instruction de tous. Ce fut le grand mérite de Fabre d'avoir réveillé le goût de ses compatriotes pour leur musée, en donnant à la Ville toutes ses collections qu'il avait rapportées d'Italie en 1825, en les réunissant à la collection municipale dans un local spécial, aménagé à cet effet, l'hôtel de Massilian, le musée actuel. Cette résurrection par Fabre de l'ancien Museum équivalait à une véritable création.

C'est une bien curieuse figure que celle de François-Xavier Fabre. Elle est aujourd'hui si connue qu'on peut se dispenser de raconter l'aventure extravagante de ce petit peintre languedocien, élève de David, prix de Rome, qui, fixé à Florence pendant la Révolution, devint l'amant d'une reine d'Angleterre *in partibus*, Louise de Stolberg, comtesse d'Albany, femme du Prétendant Charles-Édouard Stuart, et maîtresse d'Alfieri, l'illustre poète italien, l'auteur fameux du *Misogallo*. Fabre demeura à Florence jusqu'à la mort de son amie, en 1824. Il se décida à revenir en 1825 dans sa ville natale, avec ses collections. Comme il avait hérité de la comtesse et

que la comtesse avait hérité elle-même d'Alfieri, le musée, en héritant à son tour de Fabre, recueillit à la fois les collections de Fabre, d'Alfieri et de la Prétendante. Hâtons-nous d'ajouter, pour calmer les rancunes de nos amis Italiens qui pleurent encore les dépouilles d'Alfieri emportées par Fabre, que leurs regrets paraissent aujourd'hui assez peu justifiés. Non, Fabre n'a ravi à l'Italie aucun chef-d'œuvre. Les soi-disant Raphaël de ses collections, y compris le fameux *Portrait de jeune homme* qui fit, pendant un demi-siècle, la réputation du musée de Montpellier, ont depuis longtemps cessé de passer pour des Raphaël ou même des sous-Raphaël; et si l'on excepte un beau *Mariage de sainte Catherine* donné à Véronèse, une *Vue du Rialto*, par Guardi, je ne vois rien que l'Italie puisse nous envier.

Sans vouloir rabaisser le mérite de la galerie italienne, on peut dire que le véritable intérêt de la donation n'est pas là; on le trouvera bien plutôt dans la propre peinture de Fabre, principalement dans ses portraits, en particulier ceux de *Canova*, d'*Alfieri*, de *Lucien Bonaparte*, du petit *Roi d'Étrurie*, qui comptent parmi les meilleurs de l'école de David, — et dans la peinture de ses amis, Gauffier, Boguet, Lethière, Girodet, Gagneraux, etc., tout ce groupe de petits maîtres de l'époque napoléonienne que nulle part on n'étudiera mieux qu'à Montpellier. Par-dessus tout cela, l'idée féconde de Fabre fut d'avoir créé le musée, d'y avoir intéressé le public et d'avoir ainsi provoqué les donations qui en ont assuré la gloire actuelle.

Du vivant de Fabre, comme pour justifier l'importance de son geste, se produisirent deux donations capitales : en 1828, l'année même de l'ouverture du musée, celle des deux fameuses statues de Houdon, *l'Hiver* et *l'Été*, offertes par Creuzé de Lesser, ancien préfet de l'Hérault, qui représenteraient aujourd'hui une fortune, mais surtout, en 1836, celle d'Antoine Valedau, montpelliérain d'origine, agent de change à Paris, qui légua à la Ville son cabinet, formé avec amour pendant sa longue carrière d'amateur et composé d'œuvres de premier ordre, principalement de maîtres hollandais de parfaite qualité, où brillent Terburg, Metsu, Steen, Cuyp, Ruysdael, Ostade, Teniers, etc., sans parler de Greuze célèbres, comme *le Gâteau des Rois* ou *la Prière du matin*, ou du *Petit Samuel*, qui fut longtemps, jusqu'à la donation du baron Alphonse de

Rothschild au Louvre, l'unique Reynolds conservé dans les collections publiques de France. Avec les Italiens de Fabre, les Flamands et les Hollandais de Valedau, le Musée commençait à prendre figure de grand musée provincial. La galerie Bruyas qui fut incorporée en deux fois, — avec la donation de 1868 et le legs de 1876, — aux collections municipales, acheva de donner au musée sa physionomie actuelle.

De tous les bienfaiteurs du Musée de Montpellier, Alfred Bruyas, le plus voisin de nous, paraît aussi le plus sympathique et le plus émouvant. Est-ce parce que, amateur candide et passionné, il fut incompris de sa famille qui voulut le faire enfermer, et de son entourage qui le tournait en ridicule, ou bien qu'il eut l'honneur insigne d'avoir été distingué par Delacroix qui se reconnaissait en cet être maladif et persécuté, et désira faire son portrait, image inoubliable? est-ce parce qu'il sut découvrir le premier, avant la critique professionnelle, Gustave Courbet, dont il fut le protecteur à ses débuts, dont il resta l'ami et le défenseur, même après la Commune et l'aventure de la Colonne, Bruyas mérite la reconnaissance et le respect de ses compatriotes comme de tous les amateurs de peinture. Sans lui, sans son courage et son obstination, que resterait-il en France, — maintenant qu'elles ont presque toutes émigré à l'étranger, — des grandes figures de Courbet? Sans lui, où seraient aujourd'hui *les Baigneuses*, *Bonjour Monsieur Courbet*, *la Fileuse*, *l'Homme à la pipe*, d'autres encore qui font la réputation du musée? Quel exemple enfin que cet amateur, d'une espèce si rare aujourd'hui, celles des amateurs *bonâ fide*, comme les appelle M. Berenson, l'amateur qui achète et qui collectionne sans aucune arrière-pensée de lucre ou de spéculation, l'amateur pour l'amour de l'art, le mystique engagé avec son ami Courbet dans la recherche de *la solution*, que chacun d'eux entendait à sa manière, mais qui pour Bruyas consistait à réunir des œuvres caractéristiques de la peinture de son temps, c'est-à-dire en somme un idéal Luxembourg, pour l'offrir à sa ville natale!

Si l'on songe aux difficultés d'une pareille entreprise, en province, loin, très loin de Paris, surtout à cette époque, on ne saurait assez admirer Bruyas pour le choix qu'il opéra dans l'œuvre des artistes contemporains. Tout seul, — avant de connaître ni Baudelaire ni Théophile Silvestre, — il comprit

la place éminente qu'occupait Delacroix dans la peinture du XIX^e^ siècle, l'importance de Corot et de l'école de Barbizon, Diaz, Rousseau et Millet, le renouvellement enfin qu'apportait le prodigieux métier de Courbet au romantisme expirant. Tous ces maîtres, Bruyas les a défendus en les achetant de ses deniers, et s'il a fait place dans sa galerie à des peintres de second ou même de troisième ordre, c'est que parmi eux se trouvaient des compatriotes, auxquels l'attachaient des liens de camaraderie. Que l'on jette un regard d'ensemble sur cette merveilleuse galerie, formée entre 1845 et 1875, et qu'on se demande ce que, pendant cette même période, une commission, — de la Ville ou de l'État, — aurait pu acquérir pour le musée ! On n'ose même pas y penser sans rire. Si les commissions sont commodes pour administrer, elles sont déplorables quand il s'agit d'enrichir (?) les musées, et ce n'est pas moi qui regretterai que les commissions de ce genre disposent en général de trop peu d'argent. Mieux vaut attendre les Bruyas, n'y en eût-il qu'un par siècle.

Heureusement, à Montpellier, il y en a bien plus. J'allongerais cet article bien au delà des limites qui m'ont été assignées, si je voulais les nommer tous, tel qui a légué un dessin précieux, ou offert un tableau intéressant, ou un souvenir local digne d'être conservé. Je voudrais du moins citer encore deux ou trois bienfaiteurs qui ont singulièrement accru le patrimoine municipal : les héritiers du docteur Fages qui ont fait rentrer au musée en 1874 l'étonnant *Voltaire* de Houdon, estampage en terre cuite retouché par le maître, un des sommets de la sculpture française ; la famille de Cabanel qui a légué, avec la fameuse *Phèdre*, un des tableaux les plus chers au cœur des Montpelliérains, une importante série d'esquisses et de dessins du maître, dont l'art injustement dénigré après sa mort, est appelé à des revanches prochaines ; Bouisson-Bertrand, professeur à la Faculté de médecine, qui a laissé toutes ses collections où l'on remarquera deux pièces magnifiques, deux bustes en marbre de Houdon, *Huë de Miromesnil* et un *Magistrat inconnu*.

Je réserve, pour finir, M. Marc Bazille, qui voulut bien, sur mes instances, offrir au musée une réunion importante d'œuvres de Frédéric Bazille, son frère, peintre charmant, doué des plus beaux dons, un des fondateurs de l'impressionnisme avec Renoir

et Claude Monet, mort pour la France en 1870 au combat de Beaune-la-Rolande, perte déplorable, comme en témoignent ces toiles de jeunesse, pleines de fraîcheur et de sentiment, où l'on voit ce jeune héritier de Delacroix et de Manet s'élancer avec décision dans la voie qui conduira ses glorieux amis au renouvellement de la peinture française.

Voilà les apports successifs, les donations multiples qui ont constitué le musée de Montpellier. On pourrait croire que de tant d'éléments divers résulte un ensemble disparate. Il n'en est rien. Derrière les grands groupements traditionnels des tableaux de trois écoles, — italienne, flamande-hollandaise et française, — comme on disait au siècle passé, on distingue la physionomie particulière de chacun des grands donateurs, Fabre, avec les Italiens, Valedau, avec les Hollandais, Bruyas avec les Français romantiques et réalistes, les trois Mécènes qui donnent au musée son caractère et son originalité. Dans la fameuse *Conversation chez la comtesse d'Albany*, publiée par Paul-Louis Courier, la comtesse dit quelque part à Fabre, l'un de ses interlocuteurs : « Le *Saint Paul* (de Poussin) et vingt bons vers de suite, voilà la gloire d'un siècle. Tout le reste est bagatelle. » Je serais tenté de dire à mon tour : « Les Houdon et vingt tableaux, voilà la gloire du Musée. Tout le reste est bagatelle. » Les vingt tableaux, ils y sont, et largement. Si l'on compte en effet que vingt œuvres célèbres dans l'histoire de l'art, *le Château des Rois*, de Greuze, le *portrait de Mme Crozat* par Aved, le *portrait du docteur Leroy* par David, les *Femmes d'Alger*, le *portrait de Bruyas* par Delacroix, les *Baigneuses*, *Bonjour Monsieur Courbet*, la *Fileuse*, le *portrait de Baudelaire*, l'*Homme à la pipe*, de Courbet, etc., se trouvent justement là, sans parler d'autres encore qui ne sont point des bagatelles, on conviendra sans doute que la gloire du Musée Fabre est assurée. On en fera honneur au baron Fabre dont l'heureuse initiative, il y a cent ans, rendit possible une pareille réussite et l'on ne doutera pas qu'au cours du nouveau siècle qui s'ouvre devant cet illustre Musée, maintenant centenaire, ne se lèvent d'autres Mécènes qui continueront la tradition des Fabre, des Valedau et des Bruyas.

André Joubin.

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LES PLUS BELLES RELIURES

La Bibliothèque nationale qui, depuis cinq ans, sous l'impulsion de son Administrateur général, M. Roland-Marcel, sert de cadre à des expositions qui permettent au public d'admirer des trésors souvent inconnus de nos collections d'État, réunit cette année un ensemble incomparable de reliures choisies parmi les plus belles de son propre fonds et des bibliothèques Mazarine, Sainte-Geneviève et de l'Arsenal.

Les quatre cents volumes présentés qui, rangés, tiendraient sur les rayons d'un meuble de bureau, suffisent à remplir la grande salle, tendue de feutre havane et percée de cinq hautes fenêtres, réservée aux expositions: nul ne songera à s'en plaindre, car chaque volume est le chef-d'œuvre d'un maître, la pièce capitale d'une collection. De plus, la disposition des vitrines, le groupement par École, l'assemblage des reliures sont si habilement ménagés, que l'histoire de la reliure semble se dérouler sous les yeux du visiteur.

Dès l'entrée, une vitrine attire l'attention par la bizarrerie de son contenu : disques bruns patinés, blocs cloutés de bronze, masses captives de lourdes chaînes, plus semblables à des instruments de torture qu'à d'honnêtes couvertures de livres ; ces monstres rudimentaires des XII^e^ et XIII^e^ siècles, dont la peau de truie ou de mouton recouvre des ais de bois, ne sont pourtant pas les doyens. Auprès d'eux d'admirables plaques d'ivoire

sculpté ou d'orfèvrerie, représentant la Vierge ou le calvaire, encadrées d'émail ou serties de pierres précieuses, recouvrent des missels du VI^e^ ou du IX^e^ siècle. Des reliures de style gothique et d'exécution monacale leur succèdent, armées aux angles de gros clous bombés, ou « bouillons », qui permettaient de les poser à plat, sans abîmer leur fragile ornementation.

Jusqu'à Louis XII, c'est-à-dire dans les vitrines suivantes, les couvertures de veau brun, de velours ou de soie conservent une apparence archaïque et massive qui disparaît avec les pièces exécutées pour Jean Grolier, célèbre amateur lyonnais du XVI^e^ siècle, financier de son état et dont on a réuni ici quarante-quatre reliures faites sur ses indications par des artisans de Lyon. Certaines se ressentent encore de l'influence italienne, d'autres sont nettement originales, toutes sont remarquables de conservation ; leur maroquin, citron, vert ou grenat, est couvert de mosaïques de couleur ou orné d'entrelacs de filets d'or. Auprès d'elles, des salamandres marquent les livres de François I^er^ ; les monogrammes HD et le croissant de Diane de Poitiers servent en quelque sorte d'ex-libris aux ouvrages du grand bibliophile que fut Henri II. Geoffroy Tory et Maioli, deux autres amateurs célèbres de la même époque, s'ingénièrent à varier l'habillement de leurs livres ; ceux-ci sont dorés « aux petits fers » d'arabesques précises ou de rinceaux d'une surprenante souplesse.

Au milieu de la salle, le torse blanc d'une admirable *Aphrodite anadyomène* offerte, en 1862, à la Bibliothèque nationale par le duc de Luynes vient à propos reposer le regard, avant qu'on se penche à nouveau sur les œuvres de Nicolas Ève, ou sur les reliures brillantes et chargées, dites « à la fanfare », qui voisinent avec leurs contemporaines des règnes de Henri IV et de Louis XIII aux maroquins parsemés d'initiales ou aux vélins blancs rehaussés d'or.

Mais, dès maintenant, la haute vitrine qui s'érige au fond de la salle comme un autel et où flambent une vingtaine de reliures écarlates, encadrées « de dentelles » d'or, attire invinciblement l'attention. Elle forme, en quelque sorte, l'apothéose de cette exposition qui semble toute converger vers elle. Les somptueuses œuvres de Florimond Badier ou de Le Gascon, les sobres couvertures de maroquin dites « jansénistes », les

mosaïques décoratives de Pasdeloup, les encadrements fleuris aux angles de Du Seuil et même une étrange plutôt que belle reliure d'écaille dans le goût de Boulle, s'offrent en vain aux regards; rien ne peut les détourner de la prestigieuse vitrine. Et pourtant, les quelques exemplaires réunis là sont à peu près tous de grands in-quartos de la même facture : un simple encadrement de dentelles et, au centre, des armes, celles de Louis XVI, de Marie-Antoinette ou de quelque prélat. Pas de mosaïque, aucune complication, un peu d'or sur un fond rouge uni. Mais quel incomparable éclat, quelle variété dans les encadrements, dont l'un reproduit les fables de La Fontaine, et comme les fers à dorer ont été maniés, « poussés », avec art, avec âme! les uns profondément enfoncés dans la peau, les autres effleurant juste assez le cuir pour y incorporer l'impalpable feuille de métal. Quelques-unes sont de Derôme, toutes dérivent de son inspiration.

Après ce bouquet, le feu d'artifice est tiré. L'Empire et la Restauration se trouvent relégués dans deux embrasures de fenêtres. Quelques fraîches reliures Directoire, Empire ou Restauration, signées Purgold, Simier ou Bozérian, une belle décoration romantique « à la cathédrale » de Thouvenin, un cartonnage représentant une dame en manches à gigot et une couverture faite de deux plaques de porcelaine, ne sont là que pour amorcer une nouvelle exposition qui s'impose à la féconde activité de M. Roland-Marcel : celle des plus belles reliures du XIX^e^ siècle. Mais l'Administrateur de la Bibliothèque nationale prévoit déjà, pour 1930, une exposition du Romantisme où les reliures auront leur large part.

André Gavoty.

ESSAIS ET NOTICES

UN GRAND AMÉRICAIN AMI DE LA FRANCE
BENJAMIN STRONG

Les États-Unis viennent de perdre un de leurs meilleurs citoyens et la France un véritable ami. Nous ne pouvons laisser l'oubli s'étendre sur la mémoire de Benjamin Strong, gouverneur de la *Federal Reserve Bank* de New-York, qui fut, en son pays, le puissant animateur d'un nouveau système bancaire et l'un des partisans les plus convaincus de la collaboration américaine dans la restauration monétaire de l'Europe.

Si l'Amérique de la guerre fut illustrée par le général Pershing et celle d'après la guerre par le général Dawes, il y a place cependant, à côté de ce dernier, pour des financiers de grand style, qui ont su élargir le cadre de leurs fonctions afin de concourir à la solution des problèmes européens. Benjamin Strong est de ce nombre comme ayant le premier compris que les États-Unis, malgré leur richesse, et même à cause d'elle, ne pouvaient rester dans le superbe isolement d'un peuple riche qui n'a pas besoin d'un plus petit que soi.

Lorsqu'en 1914 le système des *Federal Reserve Banks*, auxquelles était étendu le privilège d'émission des billets et confiée la direction du marché de l'escompte, entra en vigueur, il fallait avant tout donner une âme à cette organisation, qui substituait le principe de la centralisation à l'éparpillement du pouvoir d'émission entre toutes les banques nationales. C'est alors que, pour diriger la *Federal Reserve Bank* de New-York, qui devait, en fait, prendre la tête des douze banques de ce système, en raison de sa situation spéciale sur le plus grand marché des

États-Unis et le plus en contact avec l'Europe, le choix du *Federal Reserve Board* de Washington, organe de cette centralisation, se porta, pour le poste de gouverneur, sur Benjamin Strong, président du *Bankers Trust*.

Ici, il convient de marquer un premier trait de cette grande figure de financier : le désintéressement. Au pont d'or que font les banques à leurs présidents, Benjamin Strong préféra le modeste appointement du fonctionnaire, auquel l'État concédait un salaire de début de 15000 dollars. Il payait donc par un sacrifice d'argent l'honneur de servir son pays.

Tout entier à sa tâche d'organisateur, Benjamin Strong mit l'ordre dans la maison en réglant et unifiant la politique des banques du nouveau système fédéral, en même temps qu'il ménageait la transition avec l'ancienne organisation des banques nationales. Étant plus que tout autre en rapport avec le monde des affaires de New-York, auquel il avait appartenu dans la première partie de sa carrière, il était le *right man* pour faire entrer dans les habitudes de cette grande place les nouvelles méthodes d'escompte ou de contrôle d'une banque d'État. Sa personnalité puissante domina la politique, non seulement de la *Federal Reserve Bank* de New-York, mais aussi des onze autres institutions, dont l'ensemble constitue le plus vaste système de centralisation bancaire du monde.

Pressentant les événements, l'entrée en guerre des États-Unis ne surprit pas Benjamin Strong, qui était déjà en pleine possession de son instrument, mais sans avoir encore, bien entendu, les ressources qui font aujourd'hui la force du système fédéral. Nous le rencontrons, en 1917, président du *Liberty Loan Organization* pour l'État de New-York, d'où devait partir le splendide mouvement qui a produit 25 milliards de dollars pour soutenir l'effort militaire des États-Unis. Toutes les énergies et toutes les activités du pays durent être mobilisées à cet effet et, pour y parvenir, le renforcement des ressources bancaires de la nation fut d'importance primordiale. D'une part, les banques, sous la direction du *Federal Reserve System*, devaient pourvoir au financement des besoins du Gouvernement dans la conduite de la guerre, — tâche dont on fera concevoir l'énormité en rappelant que le coût final de la guerre atteindra pour les États-Unis le chiffre de cent milliards de dollars, c'est-à-dire la moitié de la richesse du pays, au moment où il entra dans le conflit

européen (1). D'autre part, les *Federal Reserve Banks* furent chargées du soin de maintenir le crédit sur une base or, et cela au moment où les États-Unis étaient loin d'être complètement approvisionnés en réserve métallique. C'est l'œuvre à laquelle s'est attaché Benjamin Strong, avec une continuité de vues, une volonté opiniâtre que ne désarmait aucune critique.

Benjamin Strong n'a pas considéré que son activité dût se limiter à la mise en pleine valeur d'un système monétaire, pour le seul bienfait des États-Unis. Sa conception était plus vaste, et dès la fin de la guerre, il fut, dans la paix, le meilleur des collaborateurs pour l'œuvre de la restauration européenne. Reconnaissant que le commerce mondial et celui des États-Unis ne pouvaient redevenir normaux tant que les monnaies des principaux pays du monde ne seraient pas stabilisées, il s'occupa activement du relèvement des finances des pays victimes de la guerre. Par de sages conseils et en négociant les crédits des *Federal Reserve Banks* aux banques d'émission, il leur donna une aide efficace pour le retour à l'étalon d'or.

Il comprenait que non seulement la désorganisation des monnaies en Europe était ruineuse au point de vue économique et social, mais encore qu'elle atteignait directement les Etats-Unis, qui ont besoin de trouver en face d'eux des nations débitrices ou des acheteurs de produits américains ayant en mains une monnaie stable. Dès qu'un pays pouvait être gagné à la stabilisation, en Belgique, en Pologne, en Italie ou plus spécialement en France, son entière coopération était obtenue; un câble suffisait à le faire venir, même s'il était obligé de faire le voyage sur un lit de malade. Mais en abordant les questions européennes, il restait Américain, en même temps que sa pensée était internationale, lorsqu'il travaillait de tout son pouvoir pour obtenir la rentrée dans l'ordre des pays à finances ou à monnaies avariées.

Les interventions de Benjamin Strong dans la réorganisation monétaire des divers pays d'Europe, sur la base de l'étalon d'or, ne peuvent être ici que très brièvement rappelées, tant sont nombreux les programmes auxquels il a collaboré pour faire sortir un nouvel ordre de choses du chaos de l'inflation. Sans vouloir aucunement exagérer la part de l'Amérique dans cette

(1) Adresse du Président Coolidge, au jour anniversaire de l'Armistice (1928).

œuvre de restauration, on peut au moins convenir que le dollar a joué le grand rôle, et c'est bien un fait nouveau de l'après-guerre que cet avènement du dollar dans un domaine où régnait souverainement la livre sterling.

En avril 1925, d'accord avec les autres institutions du système, la *Federal Reserve Bank* de New-York a mis à la disposition de la Banque d'Angleterre 200 millions de dollars pour une période de deux ans, afin de faciliter le retour aux paiements en or. Des accords ont été conclus également avec la Banque nationale de Belgique, en vue de préparer les voies à la stabilisation belge, qui a été finalement effectuée le 25 octobre 1926. A cet effet, un emprunt de 100 millions de dollars a été émis par la Belgique en Angleterre, aux Pays-Bas, en Suède, en Suisse et, pour 50 pour cent, aux États-Unis.

En 1927, pour faciliter la stabilisation polonaise, la *Federal Reserve Bank* a participé avec d'autres instituts d'émission à des opérations de crédit en faveur de la Banque de Pologne. De même, lorsque le gouvernement italien, après avoir effectué la revalorisation de la lire, a rétabli sa monnaie sur la base de l'or, la Banque d'Italie est entrée en négociations avec les principales banques d'émission du monde pour obtenir un crédit de 75 millions de dollars, dans lequel nous constatons encore la participation de l'Amérique.

Pour la France, il suffira de dire qu'en pareille circonstance, elle aurait trouvé la *Federal Reserve Bank* à ses côtés, représentée par Benjamin Strong, si le concours de l'étranger avait été requis pour assurer le succès de sa stabilisation. Le Gouvernement a suivi résolument une autre voie, dans laquelle la confiance du pays lui permettait de s'avancer sans appui extérieur, mais on ne saurait oublier qu'au cours de la période préparatoire à cette opération, la Banque de France a éprouvé, en diverses occasions, la valeur des sympathies américaines.

Lorsque les achats de devises de la Banque de France, effectués conformément aux suggestions du rapport des experts en 1926, mirent la Banque en situation de reconstituer son encaisse-or, la *Federal Reserve Bank* facilita de tout son pouvoir cette reconstitution, qui était du reste conforme aux vues personnelles de M. Strong sur la nécessité du retour à l'Europe d'une grande partie de l'or exporté en Amérique pendant la guerre. Il a ainsi beaucoup contribué à établir entre sa

banque et la Banque de France des liens durables de collaboration et d'amitié, dont l'efficacité s'est manifestée au cours des récentes opérations de stabilisation européennes, auxquelles les deux banques ont activement participé (1).

Telle fut la carrière de Benjamin Strong, toute pleine d'activité féconde, en temps de guerre comme en temps de paix, et que la mort vient d'interrompre au moment où il pouvait contempler avec satisfaction le chemin parcouru, pour atteindre le but suprême de sa politique : la stabilisation des monnaies européennes, avec l'assistance des États-Unis.

Atteint de longue date d'un mal implacable, il avait réussi, à force d'énergie, et au prix de bien des souffrances physiques et morales, à se maintenir à son poste de combat. C'est là que la mort vint le saisir, en octobre dernier, au retour d'un voyage en Europe où, après sa tâche terminée, il avait cherché le repos à Évian, sous le charme du lac Léman.

Entre tous les hommages rendus à sa mémoire, aux États-Unis comme en Europe, par les gouvernements comme par les banques d'émission, nous retiendrons d'abord celui du secrétaire du Trésor, M. Mellon, qui s'exprime en ces termes :

« La confiance qu'il avait su inspirer à l'étranger, spécialement aux chefs des instituts d'émission, avec lesquels il se tenait en contact amical, ont puissamment contribué à résoudre les problèmes financiers d'après-guerre et à ouvrir la voie vers la meilleure entente internationale qui prévaut aujourd'hui. L'influence d'un homme comme le gouverneur Strong est exceptionnelle, et sa perte sera grandement ressentie. »

Cette appréciation si méritée des services qu'il a rendus à l'Europe a été confirmée par des télégrammes du premier ministre, Stanley Baldwin, évoquant sa haute personnalité pour mesurer l'étendue d'une telle perte, et par le président Poincaré, saluant en lui un grand financier, ami de la France.

Quelques jours après sa mort, une manifestation avait lieu à New-York, dans laquelle la place de Benjamin Strong aurait

(1) La Banque de France a rendu un public hommage à la collaboration américaine dans un communiqué en 1928 : « L'or que la Banque a acheté, depuis août 1926, soit dans le public, sous forme de monnaies, soit en lingots, sur les marchés étrangers, et particulièrement sur le marché américain, est une opération faite, grâce aux facilités qu'elle a rencontrées, notamment auprès de la *Federal Reserve Bank* de New-York, dont l'amicale collaboration mérite d'être soulignée. »

pu être marquée, si la puissance bancaire des États-Unis avait été célébrée en même temps que leur puissance industrielle. Un banquet a réuni les grands pionniers de l'industrie américaine, à l'appel de l'Université Columbia, qui avait pris l'initiative de glorifier, non pas seulement le travail, la science, l'invention, mais surtout la réussite. A ce banquet, sept pionniers, parmi les plus notoires, avaient été conviés, ceux dont le nom symbolise les plus grandes affaires dans le monde, par l'importance de leur production ou de leurs capitaux.

A l'appel de M. Murray Butler, président de l'Université Columbia, qui fit à chacun de ces rois de l'industrie un bref discours sous la forme d'une citation à l'ordre de la Nation, on vit successivement se lever : MM. Charles Schwab (fer et acier) ; Julius Rosenwald (grands magasins) ; Harwey Firestone (caoutchouc) ; Thomas Edison (invention) ; Henry Ford (automobile) ; Orville Wright (aviation) ; Georges Eastman (photographie).

A cette phalange de pionniers, une salle de 2000 personnes, vibrante d'émotion, fit une ovation pathétique. L'Université organisant une manifestation pour célébrer la prospérité de l'industrie américaine, c'est là un spectacle que seul pouvait offrir un pays comme l'Amérique, où ceux qui ont réalisé les grandes fortunes dans les grandes affaires ne sont pas forcément considérés comme suspects.

Dans cette apothéose de la puissance industrielle américaine, il ne faudrait pas oublier le rôle joué par l'organisme bancaire, qui a si heureusement favorisé, en ces dernières années, la formidable concentration de capitaux représentée par 53 milliards de dollars en dépôts dans les banques et l'accumulation de plus de la moitié de l'or du globe dans les caisses des *Federal Reserve Banks*. Benjamin Strong a été le principal metteur en scène et l'animateur de ce système, dont le succès fut la cause première de la prospérité du pays. Il mérite donc d'être aussi à l'honneur, comme un pionnier dans cette vaste mobilisation de capitaux, à laquelle la place de New-York doit aujourd'hui d'être devenue le plus grand marché financier du monde.

MAURICE LEWANDOWSKI.

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

19 décembre 1928

Monsieur le Directeur,

Dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, consacré aux Balkans nouveaux, M. Maurice Pernot adresse aux origines et au fonctionnement du Simplon-Orient-Express des critiques dont je voudrais, si vous le permettez, faire appel devant l'impartialité de vos lecteurs. Je suis assuré, en vous demandant l'hospitalité pour cette réponse, d'être l'interprète des réseaux, tant français qu'étrangers, et de la Compagnie internationale des Wagons-Lits, qui ont confié à notre Compagnie la gérance de cet important service inauguré au mois d'avril 1919.

M. Maurice Pernot, en le qualifiant d'« étrange réforme », lui reproche de constituer une tentative d'infraction aux lois géographiques, en détournant de la vallée centrale du Danube, notamment de Vienne et de Budapest, le transit d'Occident en Orient. Il ajoute en propres termes : quel enfantillage !

Si M. Maurice Pernot veut bien se reporter aux circonstances et aux raisons foncières qui ont décidé, pendant la Conférence de la paix, de l'organisation du train de luxe *Simplon-Orient-Express*, j'ai peine à croire qu'il refuse de revenir sur cette opinion sommaire.

Jusqu'en 1914, en effet, l'unique régime de communications rapides et confortables entre l'Occident et la Péninsule balkanique fonctionnait au profit des Empires centraux. Ils y

trouvaient l'avantage, indépendamment de ceux que procure le transit, d'exercer une sorte d'hégémonie ferroviaire sur des régions où ils prétendaient aussi à l'hégémonie politique, et jusqu'au cœur de l'Asie Mineure. Je suis convaincu qu'en feuilletant la collection de la *Revue des Deux Mondes*, on trouverait, dans mainte savante étude, la trace des préoccupations que le *Drang nach Osten* et la concession du *Bagdadbahn* faisaient éprouver, en France et en Angleterre, aux connaisseurs des affaires orientales.

Les anciens Empires centraux tenaient à ce privilège, au point de s'opposer énergiquement à la mise en exploitation de tout tracé concurrent.

En 1906, dans la Conférence européenne des horaires internationaux tenue à Brême, notre Compagnie avait proposé la mise à l'ordre du jour d'un service international qui eût emprunté le passage du Simplon, récemment ouvert, pour accéder aux Balkans par l'Italie et les provinces sud-slaves encore incorporées à l'Empire danubien. Les délégués de cette Puissance éludèrent la proposition comme contraire aux intérêts austro-allemands.

Quinze ans plus tard, au lendemain de la guerre, à la veille de remaniements territoriaux qui devaient modifier profondément la physionomie politique et économique de l'Europe centrale, n'était-il pas naturel que notre Compagnie, en plein accord avec le ministère des Affaires étrangères et le ministère des Transports, reprît cette proposition ? L'idée fondamentale en fit alors si peu l'effet d'un enfantillage qu'elle recueillit l'adhésion immédiate, non seulement de nos alliés, mais de Puissances neutres. Les Conventions des 26 mars et 19 août 1919, organiques du train de luxe Simplon-Orient-Express, portent, en effet, les signatures des représentants, délégués spécialement à cet effet, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Belgique, des Pays-Bas, de la Suisse, de l'Italie, de la Roumanie, de l'État Serbe-Croate-Slovène et de la Grèce. Cette assemblée internationale fut d'avis que, si la géographie avait conféré certains titres à la vallée centrale du Danube, il ne s'ensuivait pas que l'histoire eût perdu le droit de les reviser.

De fait, l'expérience a prouvé qu'un tracé orienté vers les Balkans, qui emprunte, au delà du Simplon, les vallées du Pô et de la Save, et qui dessert au passage la Suisse romande, la

Lombardie, Venise, Trieste, Ljubljana et Zagreb, se prêtait, tout aussi bien que l'ancien itinéraire par Vienne et Budapest, à l'exploitation utile d'un grand service international. La différence est qu'au lieu de favoriser les intérêts de transit et les intérêts d'influence de l'Europe centrale, il a doté l'Europe occidentale et méridionale d'un régime d'accès autonome et direct à l'Orient méditerranéen. Il n'est pas non plus à exclure que la pensée de ses promoteurs ait été également d'accorder un souvenir bien légitime aux années d'alliance, dont le cycle venait de se clore heureusement pour nous, et de rendre plus étroits les liens qui devaient en résulter.

Depuis un an, à la liste des États qui se jugent co-intéressés au Simplon-Orient-Express, il convient d'ajouter la Turquie, grâce à l'initiative que nous avons prise d'étendre ce service, par delà le Bosphore, aux relations de Londres, Paris et Milan avec Angora, la Syrie et la Palestine. Désormais un délégué turc assiste aux conférences que nous tenons périodiquement pour veiller au fonctionnement de l'exploitation et y introduire des progrès.

Selon toute apparence, ces progrès laissent M. Maurice Pernot sceptique, puisque je me vois obligé de relever encore dans son article l'allégation que « les trains de luxe, lorsqu'ils traversent les Balkans, se composent essentiellement d'un vieux wagon-lits, d'ailleurs à peu près vide, fort mal attelé à un convoi de marchandises ».

Je suis porté à croire que M. Maurice Pernot a voulu simplement attirer l'attention, par une image un peu vive, sur quelque circonstance fortuite qui lui a valu, entre Salonique et Sofia, un voyage dépourvu du confort auquel il s'attendait. Mais, quant à la composition normale de nos trains de luxe vers l'Orient, ceux qui en ont fait l'expérience, et même un enquêteur désintéressé qui prendrait la peine d'assister à leur départ, en gare de Paris P.-L.-M., peuvent dire si la réalité ressemble à cette description.

Je reconnais, d'ailleurs, qu'en un point la *Revue des Deux Mondes* a mis son autorité au service d'une critique fort juste lorsqu'elle fait allusion au nombre et à la minutie des formalités qui, dans les Balkans surtout, indisposent le voyageur au passage des frontières. Mais je tiens à ajouter que, loin d'être le fait des réseaux, ces incommodités ont été maintes fois signa-

lées au cours de nos conférences et que nous nous sommes toujours efforcés de prendre les intérêts du public, auprès des autorités compétentes, pour en obtenir la suppression ou l'adoucissement. En fait, l'application des règlements de police et de douane a déjà cédé de ses rigueurs, sur certains points, à la suite de nos interventions.

Je suis ainsi bien aise que la *Revue des Deux Mondes* ait prêté l'écho puissant de sa publicité à des doléances que nous avons été les premiers à entendre et à partager.

C'est donc par un double remerciement que j'ai l'honneur de clore cette lettre, remerciement qui s'adresse tout en même temps à votre bienveillant accueil et à l'appui prêté à nos propres vues en ce dernier point.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'expression de ma haute et dévouée considération.

M. Margot,

Directeur général de la Compagnie.

Par la lettre qu'on vient de lire, M. le Directeur général de la Compagnie P.-L.-M. défend avec compétence et autorité les origines et le fonctionnement du Simplon-Orient-Express contre des critiques qui, à vrai dire, tiennent bien peu de place dans l'article mis en cause, mais que je reconnais y avoir exprimées.

Au sujet de ma première critique, — origine et plan de la ligne, — M. Margot expose son sentiment sur un problème de politique internationale. En pareille matière, toutes les opinions sont libres : on me permettra de garder la mienne.

Quant à la seconde, — fonctionnement, — l'objet m'en semble beaucoup plus modeste. J'ai fait dans les Balkans, au printemps dernier, une expérience fâcheuse. J'aurais mauvaise grâce à vouloir en tirer des conclusions d'ordre général, et je déclare ici volontiers que telle ne fut pas mon intention.

Maurice Pernot.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LES VITAMINES

La notion d'aliment semble toute naturelle : elle fait partie de cette physiologie du sens commun qui se transmet héréditairement et que la science a bien de la peine à modifier. C'est par instinct et par habitude que nous mangeons et que nous réglons nos menus. Pourtant, vers la fin du XIX^e^ siècle, s'est constituée peu à peu une science de l'alimentation : l'homme, comme tous les êtres vivants, apparaît au savant comme un transformateur d'énergie ; il dépense chaque jour, pour entretenir sa vie et pour accomplir ses travaux, une certaine quantité d'énergie ; il ne la crée point ; c'est aux aliments qu'il la demande. Les traités classiques de physiologie enseignent qu'il faut à un adulte, fournissant un travail musculaire peu important, une alimentation lui apportant par jour 5 500 calories. Mais la calorie, choisie comme unité, désigne une quantité de chaleur ; celle qu'il faut pour élever d'un degré la température d'un litre d'eau. Nous voilà loin d'un menu. Notre ration journalière est définie, comme celle du foyer d'une machine à vapeur, par la quantité de chaleur à laquelle elle correspond. Et c'est justice : pour l'homme qui, ne faisant pas métier de ses muscles et négligeant de faire des sports, mange juste assez pour éviter également d'engraisser et de maigrir, c'est surtout sous forme de chaleur que se dissipe l'énergie des aliments.

Marcelin Berthelot a établi les lois de cette énergétique alimentaire dans un admirable mémoire sur la chaleur animale : la quantité de chaleur qui apparaît dans l'organisme du fait des aliments est précisément celle que libèrent hors

de l'organisme les transformations chimiques qu'ils y subissent. Dans la bombe calorimétrique, où peuvent se faire ces secondes mesures, un gramme de sucre, brûlé par de l'oxygène, donne comme résidus de l'acide carbonique et de l'eau avec production de 4,2 calories, de quoi échauffer un litre d'eau de 4,2 degrés. Dans le corps humain, l'utilisation d'un gramme de sucre donne les mêmes produits et dégage la même quantité de chaleur ; ou bien, au lieu de faire de la chaleur, elle permet aux muscles de fournir un travail que le physicien vous dira, l'ayant mesuré, équivalent à 4,2 calories. Se nourrir, c'est donc mettre de l'énergie à la disposition de l'organisme. La ration journalière est suffisante si elle apporte le nombre de calories convenable ; ne rions pas trop du restaurateur américain qui fait précéder le prix de la portion du nombre de calories qu'elle doit fournir.

Les lois fondamentales de l'énergétique alimentaire semblent prêtes à nous mener bien loin du type d'alimentation défini par les habitudes humaines, où le menu est varié et où les quantités d'aliments se trouvent réglées par l'appétit. On commettrait une faute bien grave en y renonçant, pour ne chercher qu'à réaliser un total de calories. Supposons qu'ayant déterminé celui auquel correspond la ration journalière avec laquelle un lapin adulte n'engraisse ni ne maigrit, nous fassions absorber par jour à ce lapin la quantité de sucre qui fournit ce nombre de calories. Nous le verrons bientôt dépérir ; un régime ne peut être fait d'un seul aliment ; le dégoût que cause la monotonie exagérée de l'alimentation est la traduction psychologique d'un besoin physiologique. Il y a un menu qualitatif obligatoire : la nourriture doit fournir, en proportions déterminées, diverses catégories de corps chimiques : il faut des sucres, des graisses, des albuminoïdes, pour composer une alimentation normale ; chacun de ces groupes apporte pour une part l'énergie nécessaire à la vie, les matériaux indispensables à la réparation du corps qui s'use.

Ces données relatives à l'énergétique des aliments ne suffisent plus, depuis une quinzaine d'années, à épuiser les généralités touchant le problème de l'alimentation : c'est en effet de 1912 que date le terme de « vitamines » et que la notion correspondante reçut droit de cité en biologie. Compliquant notre expérience précédente, pensons maintenant à fournir à notre

sujet toute la série des produits chimiques que contiennent ses aliments naturels. On sait quels sont les corps qui entrent pour une part appréciable dans la composition des aliments, de ceux surtout qui sont destinés aux animaux. Nous pouvons donc composer une ration absolument artificielle, avec des produits chimiques purs, de manière à fournir le nombre de calories exigibles et sous les formes chimiques convenables. Tout va bien d'abord et le lapin mange volontiers la pâtée où sont mélangées toutes ces substances qui sont comme la monnaie de sa nourriture habituelle; mais, au bout de quelque temps, le sujet perd l'appétit, son organisme manifeste des troubles divers, ses yeux rapetissés s'entourent de croûtes, l'apparition de la diarrhée trahit un déséquilibre intestinal, quelques jours après l'animal meurt. Ainsi l'alimentation que nous lui avons donnée, calquée dans sa composition chimique sur celle des aliments naturels, constituée par des produits de choix, parfaitement suffisante théoriquement pour couvrir ses besoins d'énergie, a été inefficace; on dit aujourd'hui qu'il manque à cette alimentation artificielle les « vitamines » qui existent dans les aliments naturels.

Une contre-expérience s'impose. Voici un autre animal chez lequel le même régime, commencé depuis moins de temps, a produit déjà une partie des troubles qui, le régime étant maintenu, aboutiraient dans quelques jours à la mort. Nous lui faisons grâce et nous rétablissons son régime normal : feuilles de choux, carottes, son. Les troubles régressent, puis disparaissent; en quelques heures, les manifestations les plus graves ont cessé; après quelques jours, l'animal est redevenu normal. On dit que l'alimentation naturelle lui a rendu les vitamines dont l'absence, dans le régime synthétique que nous lui imposions, l'eût fait périr. La maladie que causait l'administration du régime synthétique est une maladie par « manque » ou mieux par « carence », une « avitaminose », puisque ce sont des « vitamines » qui faisaient défaut.

L'INDÉTERMINÉ ALIMENTAIRE

Nous parlons de vitamines. Que sont-elles? Dans le domaine scientifique, le mot implique une réalité; nous ne tenons qu'une abstraction, une propriété que présente une matière et

que d'autres matières ne présentent pas; il peut sembler qu'il n'y ait pas loin de la notion qui vient de recevoir un nom, à la vertu dormitive que la médecine attribuait jadis à l'opium. La science moderne s'est trouvée amenée souvent à réhabiliter de la sorte une méthode que des exagérations avaient décriée : toute propriété qui se manifeste, légitime qu'on imagine les existences qui en permettront l'explication; on en a pour exemple les virus filtrants, contenant des microbes invisibles auxquels l'esprit accorde autant de réalité qu'aux microbes montrés par le microscope. C'est même faire preuve d'esprit scientifique que de croire, en présence d'un phénomène, à l'existence d'une cause matérialisée; tantôt c'est un être vivant, tantôt c'est un corps chimique, tantôt c'est une force physique qui déborde le cadre actuel de la science; il faut avant tout oser l'hypothèse sans laquelle les faits demeureraient inexplicables.

Nous devons faire, parce qu'elle est la plus simple, l'hypothèse que les vitamines sont des substances chimiques présentant l'action spéciale que nous avons dû constater. Il faut le plus tôt possible les isoler et étudier leur nature chimique; ce sera long. Mais « la pensée court devant »; elle raisonne, elle discute l'hypothèse formée. Puis le physiologiste travaille : il analyse les propriétés biologiques des vitamines qu'il a découvertes.

Et d'abord, pour expliquer les faits rencontrés, est-il bien nécessaire de faire intervenir des substances chimiques nouvelles? Tous les aliments naturels énergétiques sont d'origine animale ou végétale; ils proviennent d'êtres vivants; ne serait-ce point là la différence essentielle avec les produits chimiques que nous avons utilisés dans notre aliment artificiel? Il n'est pas inutile de rappeler que le sucre, espèce chimique parfaitement définie, réalisable par synthèse à partir de produits plus simples que lui dans le laboratoire de l'organicien, est absolument identique au sucre que renferme la racine de la betterave, à celui qui se trouve dans la tige de la canne à sucre; bien que produit par la plante, il ne saurait conserver quelque propriété particulière, vitale, de son passage dans la matière d'un être vivant et qui le rendrait plus apte à nourrir d'autres êtres vivants.

Il est possible que des vitamines, corps chimiques définis, soient présentes dans nos aliments. J'affirmais tout à l'heure que

la composition chimique des substances alimentaires nous est connue. Cela veut dire que nous connaissons les principaux des corps qui y entrent en proportion notable. Mais à côté des substances qu'on dose et dont la proportion est exactement connue, il reste un « indéterminé » alimentaire. Analysant 100 grammes de pommes de terre parfaitement privés d'eau, on trouvera que le total des constituants reconnus fait environ 97 grammes. On ne sait ce que peuvent être ces 3 grammes de substance qui, malgré la mise en œuvre de tous les procédés actuels de la chimie, manquent dans le bilan de l'analyse. Ce n'est pas de l'amidon ou autres constituants déjà reconnus de la matière analysée, dont une part aurait échappé aux réactifs utilisés pour les isoler; ce sont d'autres corps que le chimiste ne sait encore comment atteindre et que lui livreront un à un les perfectionnements des méthodes d'analyse.

C'est donc nécessairement dans cet indéterminé alimentaire que se trouvent cachées les vitamines, si elles sont, comme on doit le supposer, des substances chimiques contenues dans les aliments naturels. Et nous voici autorisés à tirer, relativement aux vitamines, deux conclusions :

En premier lieu, formant tout au plus le tout, mais bien plutôt une part seulement de cet indéterminé alimentaire, elles ne constituent qu'une très faible fraction de la masse des aliments : dans l'exemple précédent, elles ne sauraient compter pour plus de trois pour cent de la masse sèche; mais il y a sans doute dans l'indéterminé alimentaire bien d'autres substances. On a de fortes raisons de penser que, dans une alimentation normale, les vitamines forment au plus le millième de la ration.

En second lieu, leur action sur l'organisme ne saurait s'expliquer par leur valeur énergétique; les principes fondamentaux de l'énergétique alimentaire ont pu être fondés avant que l'on soupçonnât l'existence des vitamines : cela suffit à montrer qu'il ne faut pas se les représenter comme des corps susceptibles de fournir une quantité d'énergie en apparence hors de proportion avec leur masse, comme le fait, par exemple, une substance explosible. L'expérience contrôle d'ailleurs que la valeur énergétique d'un aliment est très sensiblement la même que celle des corps chimiques qui en forment la fraction « déterminée ».

EXTRACTION DU CORPS CHIMIQUE

Ce sont des propriétés biologiques des vitamines qui ont révélé leur existence. L'étude systématique de ces propriétés peut précéder la recherche chimique qui s'annonce laborieuse ; mais le biologiste non plus n'est pas à son aise ; cherchant à connaître le rôle d'une substance dans l'organisme, il ne saurait faire de bon travail que s'il possède cette substance à l'état pur. Il évalue la masse qu'il en utilise, en la pesant ou par un dosage approprié. Voyez comme ici le problème est compliqué : les corps actifs n'étant point isolés encore, nous ne pourrons travailler, expérimenter, que suivant la méthode qui nous a conduits à poser la notion de vitamines. C'est l'animal qui nous servira à apprécier les quantités de vitamines, qui jouera le rôle de la balance et des poids. Nous devrons admettre qu'il y a un minimum de vitamines à trouver dans les aliments et sans lequel la vie est impossible, que ce minimum est sensiblement le même chez tous les êtres d'une même espèce, chez tous les lapins, par exemple. Dès lors nous disposerons de deux méthodes : si à un même régime artificiel sans vitamines, on ajoute pour deux animaux de même espèce deux aliments différents, destinés à apporter des vitamines, celui qui évite tout accident contient naturellement plus de vitamines que celui qui laisse apparaître les troubles bien connus : s'il faut cinq fois plus de l'un que de l'autre pour éviter l'avitaminose, nous dirons que l'un contient cinq fois plus de vitamines que l'autre. Inversement, voici des animaux qui sont nourris depuis quelque temps déjà, avec un régime synthétique sans vitamines : des accidents sont apparus. Nous introduisons dans la ration de chacun une quantité donnée d'un aliment que nous pensons riche en vitamines : les accidents s'arrêtent, la santé se rétablit, pour une certaine masse de cet aliment ; pour une masse plus faible, les symptômes morbides persistent. Nous évaluons ainsi la masse de l'aliment étudié, fournissant la quantité de vitamines nécessaire à l'animal choisi comme sujet. De même que pour l'étude des toxines bactériologiques, l'utilisation d'un réactif vivant nous permet de doser les vitamines et par suite d'étudier leur action.

La physiologie montre que la vie est liée à la transformation

de l'énergie chimique des aliments en chaleur. C'est donc la production de chaleur que nous devrons d'abord surveiller quand se développe l'avitaminose. L'étude calorimétrique de la chaleur produite par un animal consommant une ration sans vitamines, montre que la chaleur émise par heure et kilo d'animal est plus faible que chez l'animal normal; il ne se produit donc pas dans son organisme autant de combustions qu'avant l'avitaminose. La diminution des combustions peut tenir à ce qu'il y aurait dans l'organisme moins de combustible disponible, ou moins d'oxygène pour le brûler; on sait que ce sont surtout les sucres qui constituent pour les tissus animaux le combustible, le « matériel oxydable »; or la proportion des sucres dans le sang, témoin fidèle de la richesse en sucre des tissus, est la même chez l'animal normal et chez celui que l'absence de vitamines fait dépérir. D'autre part, la teneur du sang en oxygène est aussi la même dans les deux cas. Si bien qu'on doit conclure que la présence des vitamines dans la ration alimentaire augmente la combustion des sucres du sang par l'oxygène qui y est présent ; corps chimiques, les vitamines des aliments interviennent dans le chimisme de l'organisme. Elles rendent celui-ci capable d'utiliser pour son fonctionnement physiologique normal des substances qui, sans elles, sont inefficaces à entretenir la vie.

Les recherches du biologiste ayant ainsi éclairé la notion même de vitamine, nous devons revenir au laboratoire du chimiste et voir comment progresse son étude. Il s'agit pour lui d'isoler le corps actif et il met en œuvre, pour atteindre ce résultat, toutes les ressources de la chimie organique. Il ne peut d'ailleurs travailler seul ; son effort demeurerait stérile, s'il n'était en liaison constante avec le biologiste qui évalue l'activité des préparations obtenues.

Le problème abordé, l'extraction du corps chimique qu'est une vitamine, est au fond le même que traitent tous ceux qui extraient les produits contenus dans des tissus végétaux ou animaux. Mais d'ordinaire la substance qu'on recherche est beaucoup plus abondante, ce qui rend aisé d'en obtenir, un peu à la diable, de petites quantités sur lesquelles on précise ses propriétés et par suite la méthode pratique pour l'extraire. Là, nous savons que la proportion est si faible qu'il faut s'ingénier à éviter toute perte.

Et puis nous ne disposons que d'un petit nombre de procédés, car la vitamine est sensible aux températures élevées qu'utilise souvent l'organicien pour séparer les corps. La véritable méthode, c'est l'extraction à partir des matières riches en vitamines par un solvant approprié, la précipitation des substances actives par un réactif convenable, la remise en solution, la précipitation par un second réactif, et ainsi de suite. A chaque précipitation, on sépare le produit actif de quelques-unes des substances qui avaient subi le même sort que lui depuis le début des opérations ; la préparation se concentre progressivement, tandis que diminue la proportion des impuretés qu'elle contient. La patience du chimiste est récompensée. La petite quantité de produit qu'il obtient forme des cristaux, de belles aiguilles incolores dont la solution est une vitamine, puisqu'elle fait disparaître les troubles de l'avitaminose. A l'aide de ces techniques, à partir de 100 kilos de levure de bière sèche, on a pu obtenir 2,5 grammes d'une substance cristallisée, dont il suffisait d'injecter 4 milligrammes à un pigeon carencé pour faire disparaître ses accidents.

Nous voilà donc en possession du produit cherché. Est-il pur? il est malaisé d'en fournir des preuves. On le soumet à l'analyse élémentaire : quatre éléments y sont combinés; sa formule brute est : $C^{24}H^{19}O^{5}N^{5}$. On voit qu'il contient de l'azote, comme les substances « nobles » des organismes vivants; on peut préciser : l'azote s'y trouve lié à de l'hydrogène, sous forme « aminée ». Il faut un nom à la substance qu'on vient d'isoler; ses propriétés biologiques n'en faisaient encore qu'un « facteur » vital ; amine indispensable à la vie des organismes supérieurs, elle reçoit le nom de « vitamine ».

Le chimiste n'est pas encore au bout de sa tâche. Il lui faut maintenant déterminer l'agencement interne des atomes qui constituent la molécule, puis tenter la synthèse du corps nouveau. On ne pourra avoir une certitude totale, parfaite, que lorsque, reconstituée au laboratoire à partir d'éléments plus simples, la vitamine synthétique aura montré un effet thérapeutique égal à celui de la vitamine naturelle. Et ce jour-là, le vitalisme, dont les espoirs se renouvellent à l'aube de chaque grande découverte biologique et s'effacent avec son achèvement, aura perdu l'un des principaux bastions où il peut aujourd'hui se retrancher.

VARIÉTÉS D'AVITAMINOSES

L'ordre qu'on vient de suivre dans cet exposé retrace à peu près l'histoire du problème expérimental des vitamines, ou plutôt celle de l'étude d'une vitamine particulière. L'observation attentive des accidents produits par l'emploi de divers types de régimes artificiels fit bientôt reconnaître qu'il y a plusieurs vitamines différentes, dont l'absence cause des troubles très divers. On eut d'ailleurs la surprise de rencontrer parmi les avitaminoses, très analogues à celles qu'on pouvait expérimentalement produire, des maladies humaines dès longtemps connues et étudiées, et dont les connaissances biologiques qui ramenaient l'attention sur elles, apprenaient à la fois comment les éviter et comment les guérir.

On distingue deux groupes d'avitaminoses. Les unes se manifestent chez tous les organismes animaux, quel que soit leur âge; les vitamines, dont l'absence cause ces troubles, jouent un rôle essentiel dans les phénomènes qui assurent le fonctionnement de l'organisme. On appelle facteur B la vitamine ou les vitamines que nous avons prises pour exemple et qui permettent l'utilisation des sucres ou plus généralement des hydrates de carbone qu'on nomme aujourd'hui glucides; les symptômes les plus frappants de la carence en facteur B sont des troubles nerveux : paralysie du train postérieur chez les quadrupèdes, crises convulsives, troubles de l'équilibre déterminant la chute de l'animal. On oppose au facteur B un facteur C dont l'absence produit, avant d'amener la mort, des lésions caractéristiques; les gencives se congestionnent; les dents se déchaussent et s'ébranlent; les articulations, douloureuses, se gonflent jusqu'à atteindre trois fois leur diamètre primitif.

Au contraire, deux autres avitaminoses, rapportées à deux facteurs A et D, ne se manifestent point par une action sur les échanges de matière dont tous les organismes sont le siège, mais seulement sur ceux des échanges qui caractérisent les organismes en croissance. Qu'il s'agisse du facteur A ou du facteur D, la croissance se ralentit, puis cesse, tandis que la vitalité décline et que l'animal s'éteint. Mais si c'est le facteur A qui manque, les signes les plus frappants sont des lésions apparues aux yeux, des ulcérations de la cornée qui se des-

sèche ou se perfore, tandis que les paupières tuméfiées se ferment. L'absence du facteur D empêche chez les animaux jeunes les cartilages de s'ossifier, les ébauches des os demeurant molles et sans calcaire : la démarche trahit cette faiblesse ; l'animal se supporte à peine et chancelle. L'adulte, croissance terminée, n'est pas sensible au manque des facteurs A et D.

A-t-on ainsi épuisé toute la série des troubles expérimentaux produits par carence? Dès aujourd'hui on en distingue d'autres; l'un, par exemple, dont l'étude commence à peine, porte sur la reproduction. En les comparant tous, on ne saurait manquer d'être frappé de leur analogie. Certes, c'est ici ou là qu'apparaissent des lésions, à la peau, aux yeux, aux articulations, dans les os, dans les centres nerveux, — déterminant paralysie et crises, — ici ou là que s'implantent les microbes à l'invasion desquels l'organisme ne résiste pas. Mais au total, ce sont toutes les fonctions qui sont plus ou moins profondément altérées : la nutrition des tissus est arrêtée. Le tableau clinique indique l'épuisement général, l'impossibilité de réparer l'usure incessante qu'est la vie. Il nous fait toucher du doigt ce travail de reconstruction, de recoordination qui se passe en nous sans que nous nous en doutions et que laissent seulement deviner parfois, pour certains, les misères de la vieillesse.

Les recherches expérimentales, inaugurées il y a quinze ans, devaient rejoindre les recherches médicales sur les maladies humaines d'origine alimentaire.

On appelle « béribéri » une maladie mortelle, aux formes cliniques assez diverses, mais souvent accompagnée de paralysie. Elle est fréquente surtout dans l'Asie orientale. Cinquante mille personnes en souffrent chaque année au Japon. Elle est due à la consommation presque exclusive du riz, surtout lorsqu'il est décortiqué et poli, et prend fin quand on complète l'alimentation d'une manière appropriée. Le béribéri est une maladie par carence due à l'absence du facteur B, ou vitamine antinévritique permettant l'utilisation des glucides, c'est-à-dire ici de tout le riz, fait d'amidon.

Le « scorbut » est une maladie que les humains durent connaître dès le début de la civilisation : il fut la rançon des grands voyages; il fit périr des milliers d'hommes au temps des Croisades ; il harcela tour à tour les caravelles et les fré-

gates des grands navigateurs. La tristesse, la lassitude du malade annoncent son apparition : bientôt la bouche douloureuse se refuse à satisfaire un appétit encore exigeant : le contact du pain, de mets moins durs même, fait saigner les gencives boursouflées : on grignote avec peine; puis les dents se déchaussent; on ne peut plus mâcher et l'on a faim. On souffre de partout, des articulations enflées, de la peau qui se couvre d'abcès. Enfin les dents tombent d'une bouche d'où s'exhale une intolérable puanteur; tout le corps n'est que plaies qui saignent : la mort arrive, après les mêmes symptômes que détermine chez le cobaye la carence en facteur C, encore appelé vitamine antiscorbutique.

Mis à part l'arrêt de croissance, causé par toute maladie grave, le symptôme clinique essentiel que l'on peut rapporter à la carence en facteur A, est l'apparition de lésions aux yeux. Ces lésions sont fréquentes chez l'enfant. L'état morbide dont il souffre n'est pourtant pas assez commun, assez caractérisé surtout, pour qu'il ait reçu un nom vulgaire, sauf au Japon où le *hikan*, accompagné de lésions oculaires, cause une forte mortalité infantile.

Mais le rôle d'une avitaminose, dans laquelle le facteur A est déficient, est établi aisément par la disparition de nombreux accidents oculaires et la reprise de la croissance, quand on fournit au petit malade la vitamine A ou vitamine de croissance, antixérophtalmique, qui lui manque.

Au contraire, le défaut de facteur D conduit à des troubles infantiles bien nets, désignés d'un nom dans la langue commune : le « rachitisme » spontané de l'enfant se manifeste presque par les mêmes caractères que le rachitisme expérimental du rat privé de facteur D : les os sont malades ; même hypertrophie du cartilage où les vaisseaux se développent anormalement, même arrêt dans la calcification de l'os qui demeure fragile. L'action curative comparable exercée par les aliments riches en facteur D ou vitamine antirachitique, établit la part prise par une avitaminose dans le rachitisme des enfants.

Ainsi les recherches sur les vitamines ne sont point des recherches scientifiques pures; leur valeur pratique est indéniable; des milliers d'êtres humains souffrent et meurent comme les animaux de l'expérimentateur ; ils peuvent aussi guérir comme eux. Comme cela semble facile de guérir,

maintenant que la théorie de la maladie, bien construite, habilement éprouvée, conduit tout droit aux remèdes infaillibles : c'est simple ; il faut fournir le plus tôt possible, en quantités importantes, à l'organisme déficient, là ou les vitamines qui lui manquent.

DOSAGE ET CLASSEMENT

Nous voilà donc dans la nécessité de savoir comment se répartissent les vitamines dans les aliments naturels et d'avoir recours à la seule méthode qui soit possible, malgré sa difficulté et sa lenteur : le dosage biologique des vitamines. En voici les résultats :

Les meilleures sources alimentaires de facteur B, permettant l'utilisation des glucides, sont les germes des grains de céréales (riz, blé, avoine), les graines des légumineuses, la levure de bière fraîche ou sèche. Au contraire, les graines décortiquées, les huiles animales ou végétales, les viandes et leurs extraits, le lait en contiennent peu.

Pour le facteur C, antiscorbutique, ce sont surtout les fruits qui le fournissent à forte dose : citron, orange, tomates, mais aussi des légumes : le chou et la laitue, tandis que la levure, les viandes et le lait, les huiles en sont pauvres ou n'en contiennent point.

Le facteur A, facteur de croissance, est inégalement répandu dans les aliments animaux ou végétaux : il est abondant dans les tissus verts des plantes, laitue et épinard pour l'homme, luzerne et trèfle pour les animaux ; il est plutôt rare dans les graines des légumineuses et des céréales ; on en trouve beaucoup dans la matière grasse du lait, c'est-à-dire dans le beurre, dans les graisses des animaux, dans les huiles des poissons.

Le facteur D, antirachitique, est surtout présent dans les huiles : huile de foie de morue, huile d'olive ; il est peu abondant dans le beurre et le lait ; il semble absent des parties vertes des végétaux.

Cette répartition des vitamines suggère quelques réflexions :

Il faut d'abord remarquer à quel point les premières conquêtes faites par la civilisation, en matière alimentaire, ont été souvent des contresens : on veut un aliment plus nourrissant, débarrassé de tout ce qui est inutile : on décortique le

riz et les autres graines, et ainsi on les prive des vitamines qu'ils contiennent. Ne médisons pas du pain un peu noir qui nous paraît trop riche en son.

Toutefois admirons les résultats auxquels était parvenue la médecine empirique des siècles passés. Il y a bien longtemps que l'on considère les fruits comme antiscorbutiques et dès 1757, on voit l'usage du citron devenir réglementaire sur les vaisseaux de guerre anglais, afin d'éviter le scorbut. On sait aussi que, depuis plusieurs générations, la cuillerée quotidienne d'huile de foie de morue, préventif du rachitisme, a été l'un des tourments du jeune âge.

Nous devons ensuite systématiser les faits qu'exprime le précédent classement des tissus vivants (c'est ce que sont ou ont été la plupart des aliments) d'après leur richesse en vitamines. Pour les facteurs B et C, ils sont rares dans les tissus des animaux, et puisque leur organisme ne peut pas en faire la synthèse, il faut qu'ils les empruntent aux végétaux, soit directement, s'ils sont herbivores, soit indirectement, s'ils sont carnivores. La vitamine A est au contraire plus abondante dans les tissus animaux : ce sont les huiles de poissons qui en sont le plus riches; mais là encore, c'est de végétaux que la vitamine provient : les poissons la prennent au « plancton » qu'ils mangent, à ces êtres minuscules qui flottent au sein des eaux; ceux-ci, petits crustacés pour la plupart, l'ont empruntée aux algues microscopiques flottantes, aux diatomées dont ils font leur nourriture. On a pu montrer que ces algues, même développées en culture pure, sont très riches en facteur A.

Ce sont donc les végétaux qui font la synthèse des vitamines B, C et A. Les animaux, incapables d'en fabriquer, les mettent en réserve dans leurs tissus. La réserve est petite, s'il s'agit des deux premières; l'apparition des accidents d'avitaminose est précoce. Pour le facteur A, la quantité accumulée est importante, plus forte même que dans les tissus qui l'ont formée. La physiologie végétale n'a pas encore tenté d'étudier la formation des vitamines; elle enregistre seulement que, là encore, l'organisme animal est tributaire de l'organisme végétal sans lequel la vie serait impossible.

Pour la vitamine D, les choses vont peut-être différemment. Les tissus verts des végétaux en renferment si peu que le dosage biologique est souvent inapte à les y déceler. Les ani-

maux peuvent fabriquer eux-mêmes la vitamine antirachitique : une vache mangeant une nourriture privée de facteur A, donne un lait dont la valeur antirachitique est faible, si on la laisse à l'étable, forte si on l'attache dehors au soleil. D'ailleurs l'action préventive ou curative de l'irradiation sur le rachitisme de l'enfant n'en est plus à faire ses preuves; là ou l'héliothérapie n'est pas possible, on y peut suppléer par l'emploi de lampes à vapeurs de mercure, émettant uniquement ces radiations ultraviolettes qui donnent à la lumière solaire son activité : l'organisme irradié fait sans doute la synthèse de la vitamine antirachitique, à laquelle il doit le bien-être qu'il éprouve, la croissance qu'il réalise.

Mais faut-il même, pour faire la synthèse du facteur D, la collaboration de l'énergie radiante et d'une matière vivante ? Non. Les aliments irradiés prennent un pouvoir antirachitique, le lait devient vingt fois plus actif; les épinards, dont la valeur était nulle, se chargent de vitamines. Foin des garde-manger obscurs! Dans les aliments, ce n'est pas l'eau ou les substances qui y sont dissoutes, ce sont les matières grasses que l'irradiation active. Et remontant de proche en proche, le chimiste trouve qu'un groupe de corps, les stérols, contenus dans les graisses, formant une partie de leur fraction non saponifiable, est le support réel de cette propriété. Ces stérols sont des substances complexes, — puisque dans leur molécule s'enchaînent vingt-cinq atomes de carbone, — simples pourtant, puisqu'elles ne sont formées que de trois éléments : carbone, hydrogène, oxygène (ce ne sont plus par conséquent des amines). Les stérols entrent dans la constitution de toutes les matières vivantes : chez les animaux, c'est le cholestérol (précédemment dit cholestérine), abondant dans la matière cérébrale et dans le jaune d'œuf, présent en quantités importantes dans la peau; chez les végétaux, ce sont les phytostérols et ergostérols rencontrés dans les organes les plus variés des plantes. Tous sont activés par la lumière ultra-violette. On ne sait pas d'ailleurs avec certitude quelle est la nature physico-chimique de la modification, de l'activation qui leur confère le pouvoir antirachitique. On ne sait s'ils constituent la forme normale de la vitamine D ou s'ils nous donnent seulement un modèle de ce qu'elle peut être. Patience, c'est un domaine ouvert depuis un an à peine et où l'activité des biologistes se poursuit avec fièvre.

Ainsi les vitamines, dont l'expérimentation biologique et l'observation médicale ont établi l'existence et montré le rôle d'excitant fonctionnel dans les organismes animaux, sont des substances chimiques dont la science est en train de préciser la constitution.

Elles sont généralement fournies à l'organisme par les aliments; elles ne s'y trouvent qu'en proportion minime; elles permettent pourtant l'accomplissement des phénomènes vitaux, soit pendant la croissance, soit à l'état adulte. L'analyse du mécanisme de leur action donnera sans doute une orientation nouvelle à la chimie biologique.

Leur étude commence à peine; le terme qui les désigne date de seize ans; la notion à laquelle il correspond n'a pris que plus récemment toute son importance. Et pourtant, c'est par milliers déjà qu'ont paru, dans les dix ans qui ont suivi la guerre, des travaux sur les vitamines. Dans les conclusions d'une importante monographie publiée, il y a deux ans, sur « la question des vitamines », Mme L. Randoin et M. H. Simonnet, deux des physiologistes français qui ont le plus contribué à leur étude, s'étonnaient de voir que tant d'efforts n'eussent pas rapporté plus de résultats généraux précis; il doit, au contraire, sembler surprenant qu'il ait fallu si peu d'années pour permettre à la science de construire de toutes pièces un chapitre aussi important de la physiologie générale.

Lucien Plantefol.

A TRAVERS LES THÉATRES

Jamais l'anarchie ne semble avoir si pleinement triomphé au théâtre qu'en cette saison. Une grande génération dramatique, celle des Rostand, des Curel, des Capus, des de Flers, a disparu. Les auteurs qui les remplacent ne s'imposent au public que par intervalles et le désemparent à force de réussites sans lendemain et de défaites suivies de victoires; le même nom mérite l'oubli et la mémoire à quelques mois de distance, et presque aucune signature ne justifie une confiance préalable.

Le châtiment de tant de carrières dramatiques disparates est lourd. Les directeurs de théâtres anxieux de certitudes s'adressent à l'étranger; en ce moment, douze des principaux théâtres de Paris donnent des œuvres traduites ou adaptées : *Volpone*, *Romance*, *le Cercle*, *Rose-Marie*, *Broadway*, *l'Orloff*, *César et Cléopâtre*, les *Piccoli*, *l'Inca de Perusalem*, *le Désir*, hier *Week-End*, aujourd'hui *le Procès de Mary Dugan*, sans compter de brillantes reprises : à la Renaissance, *l'Aiglon*; à la Porte-Saint-Martin, *le Retour de Jérusalem*; aux Mathurins, *le Mariage de M^lle^ Beulemans*. Je ne crois pas qu'à aucun moment de l'histoire de notre théâtre, l'équilibre ait été si lourdement rompu au détriment d'une génération militante d'auteurs. La constatation est plus amère encore si l'on considère que, hormis *Topaze* et *Coups de roulis*, la vogue ne sourit qu'à ces œuvres de renfort et de remplacement. De plus, quoi que l'on puisse penser de la valeur artistique intrinsèque du cinématographe, il faut bien reconnaître que cet art en puissance constitue la forme la plus moderne de la matière dramatique; notre part à cette expression nouvelle des passions est, hélas! plus dérisoire encore. Si l'influence d'un peuple se mesure, comme sa richesse, à la supériorité de son exportation sur son importation, n'est-il pas inquiétant de voir succomber peu

à peu une forme de la pensée française qui fut si expansive, et notre théâtre ne plus rayonner que par reflets?

D'où vient le mal? Je crois l'apercevoir : ce n'est point le talent de la génération dramatique qui est en cause, mais son repliement presque général sur des sujets chétifs, subtils, depuis longtemps cristallisés. Jeux savants de dialogue sur des équations sentimentales dépouillées de leurs inconnues depuis des âges, sur des problèmes psychologiques résolus cent fois. L'adultère est passé de mode, au théâtre s'entend : les œuvres théâtrales de toutes langues nous le crient. En vain. Notre théâtre continue à « faire salon » dans une époque où le pathétique, le comique aussi, ont évolué vers le bureau, l'usine, les assemblées, les voyages. J'entends bien qu'une belle histoire d'amour charmera toujours; encore faut-il qu'elle soit couleur de temps, de notre temps. Le succès d'œuvres médiocres, mais actuelles, comparé à la tiédeur de l'accueil envers les raffinements de boudoir les plus distingués, n'est pas peu indicatif. Vainement la comédie cherche par le cynisme à se rajeunir sans se renouveler; elle suit la même voie tombale que la tragédie au XVIII^e^ siècle : confinée à son essence, les passions, elle les outre, les déforme, en tire arbitrairement plus qu'elles ne peuvent fournir. Ses héros apparaissent comme des maniaques du désir, comme les héros de Crébillon étaient des maniaques de l'horrible; le problème n'est plus d'émouvoir, mais d'étonner; la limite est vite atteinte : rien comme le paroxysme n'incite aux pléonasmes.

Bien des pièces vont être emportées par la grande tourmente théâtrale de fin janvier, entre autres *Je t'attendais* de Jacques Natanson, qui aura quitté l'affiche quand ces lignes paraîtront. Mais aux dernières nouvelles, cette œuvre de valeur reprendra sa carrière au début de la saison prochaine : l'occasion d'en parler se retrouvera donc. Aucune pièce, plus que celle-là, n'illustre mieux à quelle impasse le genre de la comédie « française », puis « parisienne », puis « boulevardière », se trouve aujourd'hui bloquée. La ressource n'y est plus dans le sujet, maintes fois sollicité, mais dans une sorte de dialogue à haute tension, hérissé d'étincelles brèves, qui est au langage de naguère ce que le fox-trott est à la valse. M. Jacques Natanson écrit à la façon dont ce chef d'orchestre, cité par Jules Renard, battait la mesure : « Un, Deux, Trois, Feu !... Un, Deux, Trois, Feu ! » Le procédé, — car il y a procédé, — est souverain pour tenir l'attention en haleine, mais il la surmène et l'exténue. Il semble d'abord que des

personnages si avides de s'arracher des répliques auront beaucoup à dire, mais l'on s'aperçoit vite que leur jeu favori est de se répéter la même chose à l'interrogatif, à l'exclamatif, à l'affirmatif, de ne quitter une phrase que lorsqu'elle est en loques : à son premier repos, l'attention est tout étonnée, malgré son absence d'un moment, de retrouver la course où elle l'avait laissée. L'aiguille du dialogue a beaucoup tourné, celle de l'action n'a cheminé qu'insensiblement. Il faut reconnaître que, chez M. Jacques Natanson, cet artifice demeure plein de grâce et de spontanéité : l'humour, la fougue et la sensibilité de l'auteur, donnent le change sur la rouerie du subterfuge.

Sur mon beau navire, de M. Jean Sarment, est une comédie pour les délicats, tout embaumée de la poésie la plus indifférente aux canons dramatiques, la plus affranchie de soucis narratifs que l'on puisse imaginer.

J'aurai vite conté l'histoire : à bord d'un transatlantique, une jeune passagère romanesque, un jeune passager candidement sentimental, un toréador avantageux, un commissaire badin. De Bordeaux à la Vera-Cruz, un grand intervalle sans soucis, un pan de vie bercée entre l'est passé et l'ouest à venir. La passagère s'appelle Dora : elle a perdu l'an dernier un mari paternel qui ne lui a laissé qu'un souvenir assez terne et quelques biens à réaliser aux Amériques. Le jeune passager, Robert, explorateur se dit-il, ne donne sur les buts de son voyage que des renseignements bien vagues. Le toréador au nom superbe, Nicanor, s'explique moins encore; libre à nous de penser que les toros des ganaderias mexicaines vont avoir affaire à lui. Dora ni Robert ne se soucient guère d'ailleurs de ce personnage à *colela* et à *sombrero :* à mots ténus, à phrases chromatiques, leurs âmes s'effleurent, se cherchent, s'interrogent. Mais bientôt les choses se gâtent : Robert, grisé par la grâce de Dora, se fourvoie jusqu'à prendre la jeune passagère dans ses bras et à lui imposer un baiser vraiment par trop prématuré.

Le réflexe de Dora lui fait honneur : elle gifle fort gaillardement son insulteur atterré, d'autant plus penaud que de telles audaces ne lui sont pas coutumières : au fond de lui-même il se sait correct, sérieux et plus à son aise dans les grands sentiments que dans les impulsions frivoles. Sa résolution est prise : il aimera Dora, mais gravement, sévèrement, pieusement... Elle a pardonné? Raison de plus pour ne pas abuser de ce pardon. En vain, au cours

d'une fête costumée à bord, Nicanor l'avantageux a-t-il prêté à Robert un de ses éblouissants costumes de torero. En vain Dora, bien revenue de toute sévérité, un peu égayée de champagne, lui laisse-t-elle entendre qu'une traversée sans aventure est après tout bien fade. Robert demeure impassible, tout à la fierté de prouver à une femme qu'un homme ne doit pas être jugé sur quelques dehors frivoles, et qu'un cœur bien placé périrait plutôt que se trahir : Arvers n'est pas son cousin. Le matador n'a point de tels scrupules, on le pense bien, et l'on entend bien aussi que Dora ne lui déplaît point : il n'est pas loin de recueillir le bénéfice de l'aveuglement de Robert. Mais il fait sonner trop tôt et trop haut sa victoire imminente. Ses déclarations concises et précises sentent par trop l'arène; il peut courir à sa cabine et en laisser la porte entr'ouverte : nous savons bien que Dora ne l'y rejoindra pas comme il s'en flatte.

Elle s'est endormie à bout de nerfs sur l'étroite couchette du commissaire du bord qui a passé l'âge des tentations et des tentatives. Il n'a pourtant pas passé celui des aimables plaisanteries : une entre toutes lui est chère, donner à croire à ses nouveaux passagers qu'un typhon sans merci aura envoyé sous peu d'instants le paquebot par le fond. Le bleu du ciel, le calme des vents n'est qu'une duperie : le capitaine ne s'y trompe pas et déjà a donné l'ordre de mettre les canots à la mer. Robert et Dora, devant la mort prochaine, laissent enfin éclater leur cœur : ils s'aiment, ils sont l'un à l'autre!

Quand le commissaire badin les détrompe, ils se sentent bien un peu confus de leur élan. Ils se remettent au ton moins emphatique des réalités. C'est une toute petite aventure qu'ils vivront, jusqu'au port, mélancoliquement avertis en leur for intérieur qu'ils n'en souhaitaient pas davantage... Ils ont retrouvé leur taille médiocre de héros d'histoire vraie, toute mince et toute bâclée comme les histoires vraies. Robert n'est pas explorateur. Il voyage prosaïquement pour une maison d'exportation. Sa femme l'attend au logis et il n'a nulle envie de la faire attendre trop longtemps : il a « le sens de ses responsabilités ». Nicanor l'avantageux n'est que trop heureux de voir ses fiançailles avec Dora rompues ; il peut enfin quitter son rôle de matador à tous crins, et avouer que son rêve est de quitter les torils pour les engrais. Sur le beau navire tout est redevenu simple, chétif, mitigé... Éloignez-vous, orages indésirables...

Ces trois actes sont une exquise chose. Certes, ils sont, ainsi que *Je t'attendais*, la preuve que la comédie, comme genre, a perdu sa

robustesse, son importance sociale, sa sonorité, cette véhémence et cette verve qui lui faisaient la part si belle dans le monde. Le talent de Jean Sarment est le plus achevé que l'on puisse rêver : il n'est nuances d'une âme ni d'un songe qu'il ne sache exprimer, il n'est ombres de mélancolie ou d'ironie qu'il ne sache traduire. Que lui importe que le sujet soit frêle : les attraits dont il le pare sont plus immatériels encore. Sa fantaisie est un arc-en-ciel qui ne pèse pas. Mais que lui importerait aussi que le sujet eût plus de solidité ? le beau de ses qualités est qu'elles semblent se contenir et ne laisseraient aucun vide en de plus vastes ouvrages.

Sur mon beau navire... m'a donné un plaisir extrême. Je me demande seulement s'il en donnera autant aux auditoires si disparates de qui dépend la longue carrière d'une pièce. Je voudrais qu'un talent si rare descendît plus volontiers à faire violence, par des sujets qui les touchent davantage, à ces longues successions de public qui transforment une réputation en renommée, une renommée en gloire.

Mlle Marguerite Valmont, M. Victor Boucher, et M. Jean Sarment lui-même jouent *Sur mon beau navire...* avec une sensibilité intelligente, une fidélité aux moindres nuances qu'il n'était pas facile d'obtenir en des rôles de romantisme et d'ironie conjugués.

Aux Nouveautés, M. Henri Duvernois a remporté avec *Eusèbe* un succès de la plus belle qualité, que le public a ratifié de bon cœur. Le plus grand nombre des pièces en plusieurs actes de cet auteur avait jusqu'ici été écrit en collaboration. La centième d'*Eusèbe*, centième de bon aloi, encouragera, il faut l'espérer, M. Henri Duvernois à l'indépendance.

Eusèbe est le surnom irrévérent donné à un académicien illustre par ses disciples et son entourage. Rien ne manque à sa gloire, pas même la paix, qu'il s'est assurée en fuyant le monde pour les roses de son jardin. De l'amour il n'a cure : il éconduit les belles solliciteuses en se faisant passer auprès d'elles pour son propre jardinier. Mais il n'est ruse d'homme si rusée que la ruse de femme. Une visiteuse démasque l'incognito. Elle plaît. Elle séduit. Et voici bientôt les sabots aux orties, les lauriers par dessus les moulins. Mariette Léonelle enlève Eusèbe à ses abeilles : si jeune qu'elle soit, il y a assez longtemps qu'elle rêve de tenir salon littéraire, consolation bien honnête à son infortune conjugale, car M. Léonelle est un bourreau-victime de tous les cœurs. Eusèbe, à nouveau fourbi, paré de cravates

fraîches et de jaquettes coupées divinement, fait recette. Il peut même espérer bientôt de plus intimes satisfactions : Mariette n'est point insensible à son prestige. Pour la première fois, elle va venir dans sa garçonnière, car, Dieu le pardonne, Eusèbe a une garçonnière. Déjà son vieux cœur bat la chamade, ouvre le ban. Il ignore, le pauvre, que Mariette vient de reconquérir son mari et d'en être reconquise. C'est une lettre de Mariette glissée sous la porte qui ferme le ban, et rompt la chamade. Le téléphone, dernier recours! Hélas! le grand écrivain apprend à ses dépens que dans la vie, aussi bien que dans une comédie, un faux branchement peut vous instruire à point des plus pénibles nouvelles. Mariette, parlant de lui à un tiers invisible, se gausse du vieillard et, elle aussi, l'appelle Eusèbe! Il faut songer à la retraite.

Ce qui, dans cette pièce toute pleine de qualités m'a paru le plus intéressant c'est de voir un grand romancier faisant, pour quasi la première fois, œuvre de théâtre de longue haleine, sans autre secours que son intuition et son bon sens et devenant non tout d'un coup, mais scène à scène, acte par acte, maître de ce nouveau métier jusqu'à finir sur un rien de rouerie. Cela ne commence pas le mieux du monde : des beautés de roman; des développements agréables mais inutiles; une sympathie excessive pour la scène accessoire, pour le personnage épisodique; des phrases pour les yeux; la coupe en alinéas, c'est-à-dire en tirades. Le temps ne presse pas l'auteur, et pourtant quelquefois il nous dure. Et voici que, peu à peu, le sujet, conçu d'abord visiblement en nouvelle dialoguée, s'anime, s'allège, s'abrège, s'ordonne. Le thème se dépouille. L'épisodique s'efface. Le descriptif tombe. Alors, apparaissent les grandes belles scènes, complètes, importantes, essentielles, liées serré par le minimum de transition anecdotique. Le dialogue fait balle, et mouche. Les dix tableaux de la pièce ont une valeur littéraire égale; leur valeur dramatique croît à chacun, — jusqu'au rien de rouerie, ai-je dit : c'est que je pense au dernier tableau où il semble que M. Henri Duvernois se soit plu à nous présenter à la fois de la comédie sentimentale, de la comédie de caractère, et de la comédie de mœurs, les modes comiques les plus divergents, avec un extraordinaire brio. L'interprétation, avec M. Jacques Baumer dans le rôle d'Eusèbe et M^lle Régina Camier dans celui de Mariette, est excellente.

M. Sacha Guitry pouvait nous laisser croire longtemps encore qu'il avait partie liée avec la chance : il a préféré écrire *Charles Lind-*

oergn pour le théâtre du Châtelet. Quand il manque à une pièce le sujet et le personnage, si futile que soit sa destination, si renforcée de machineries qu'en soit la représentation, cette double lacune ne saurait passer inaperçue. La traversée de l'Atlantique en avion est un grand fait, et l'on peut tenir Lindbergh pour un grand homme. Mais un grand fait peut être un fait très simple, et un grand homme, un jeune garçon très simple aussi, de qui il n'y ait rien à dire que : « C'est un grand homme. » Cela relève de l'ode, ou de la cantate, ou de l'inscription. Agrémenter un exploit si moderne de féeries désuètes et d'une intrigue aussi vieillote et aussi lointaine que le mariage d'un gentilhomme breton avec une Américaine, était un labeur bien oiseux pour un auteur si coutumier du succès. Tout cela dit, il faut bien convenir que c'est là pour M. Sacha Guitry une mésaventure fort insignifiante : les enfants n'apprendront son nom que lorsqu'ils seront grands, voilà tout.

La critique s'est en général montrée sévère pour *Départs* de M. Simon Gantillon au Théâtre de l'Avenue. Et c'est justice. Le public, envers la même pièce, s'est montré d'une assidue bienveillance. Et c'est encore justice... Une prétention trop visible à la pièce d'idées, de l'emphase, des lieux communs, et peut-être aussi quelques manques de goût çà et là, appelaient de sérieuses restrictions de la part de gens qui jugent volontiers dans l'absolu. Le public, qui s'en tient au relatif et à l'immédiat, à savoir s'il a, ou non, passé une agréable soirée, et pour qui cette fin justifie tous les moyens, le public ne pouvait manquer de marquer quelque sympathie à un spectacle admirablement mis en scène, joué à merveille, et par moments fort distrayant. Il arrive, par surcroît, assez souvent que devant l'ennuyeux la critique se cabre, et le public s'incline pour peu que cet ennui provienne d'une grandiloquence qui l'impressionne.

A la vérité, la pièce de M. Gantillon n'est point si facile à juger sans beaucoup de nuances. Si l'expression des idées y est défectueuse, l'auteur n'en a pas moins inventé de fort pittoresques réalisations scéniques. Sur le thème élémentaire : « Les départs sont joyeux, tristes les arrivées, plus tristes les retours », avec la variante : « La triste chose qu'un rêve qui se réalise ! » il a brossé quelques tableaux et de grands pans de dialogue pleins de vie, d'observation et même d'humour. L'œuvre n'est certes pas de l'ordre qu'elle semble ambitionner, mais il est assez étrange qu'on ne puisse la critiquer sans de secrets remords; celui entre autres de peiner

Mlle Marguerite Jamois qui est une remarquable artiste et joue *Départs* avec la plus sincère conviction.

Échec à la Reine, de M. Paul Nivoix, au Théâtre Daunou, ne réalise certes pas tout ce que l'on peut attendre de cet auteur. C'est une comédie-vaudeville assez frivole, fantasque et négligée, griffonnée plus qu'écrite, mais amusante, rapide et point vulgaire. Et pourquoi un auteur tout jeune, et d'un avenir certain, ne se ferait-il pas à lui-même la grâce d'attendre un moment avant de se prendre tout à fait au sérieux et de nous imposer toute sa valeur? Au reste, en même temps qu'*Échec à la Reine* au Théâtre Daunou, M. Paul Nivoix a cru devoir nous donner, à l'Odéon, avec *Amours*, des gages de sa gravité future. Beaucoup en ont conclu, et sagement je crois, que la voie de cet auteur est à mi-chemin de la bouffonnerie et du drame. Ni l'une ni l'autre de ces deux œuvres ne comporte, à tout prendre, un jugement définitif. C'est du minerai, nous jugerons au métal.

M. Sommerset Maugham est à la mode. Il a connu le succès avec *Pluie* au Théâtre de la Madeleine. Un autre théâtre répète en ce moment une pièce de lui, et il remporte actuellement un petit triomphe à la Maison de l'Œuvre avec *le Cercle*. M. Sommerset Maugham a moins de verve que M. Bernard Shaw, moins de profondeur que M. Galsworthy, mais il les dépasse souvent l'un et l'autre en puissance d'émotion. Sa manière est plus vive et plus légère, sa sensibilité plus proche de la nôtre.

Si gaiment que *le Cercle* soit joué par Mlle Pauline Carton et M. Lugné-Poë, le sujet en est assez poignant, et quelque peu cynique au moins pour un Anglo-saxon : la déchéance de l'amour, la tragédie de la vieillesse, et l'impossibilité de recevoir utilement d'autres leçons que les dures semonces du destin.

Ajoutons que M. Sommerset Maugham bénéficie d'une adaptation remarquable. Il y a loin des molles approximations de *César et Cléopâtre* ou de *la Profession de Madame Warren* à la subtile et précise mise en valeur du *Cercle*, par M. de Carbuccia.

De quelle encre de Jouvence M. Maurice Donnay a-t-il écrit ses grandes œuvres pour qu'elles gardent une si inaltérable fraîcheur? Il semble qu'elles soient contemporaines de tout âge passé ou à venir, et comme postérieures aux pièces mêmes qu'elles ont inspirées. Je ne sais si, comme les vers de Malherbe, elles sont

appelées à « durer éternellement » : on peut imaginer qu'elles mourront, on ne le peut qu'elles vieilliront. *Le Retour de Jérusalem*, que le Théâtre de la Porte Saint-Martin vient de reprendre à vingt-sept ans de sa création, s'annonce comme un des rares grands succès de la saison. Ainsi *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro* survivent-ils, par la seule grâce de leur vitalité propre, aux circonstances qui les ont suggérés.

Ce qui demeure, c'est une étude de sentiments humains incluse dans une œuvre dramatique d'une rare perfection. Le conflit des races semble apaisé dans le domaine politique et social : il demeure dans le domaine sentimental. En dressant l'un contre l'autre, il y a un quart de siècle, l'aryen Michel Aubier et la juive Judith Fuchsiani, M. Maurice Donnay paraissait seulement illustrer à sa manière le malaise déchirant dont la France venait de tant souffrir. S'il n'eût fait que cela, son œuvre eût pris rang de document, et perdu aujourd'hui toute chance de nous émouvoir. En affrontant non seulement deux pensées, mais deux cœurs, *le Retour de Jérusalem* posait un problème autrement subtil, et combien plus grave ! « Deux esprits de races différentes peuvent-ils se comprendre ? » Oui, car se comprendre n'est jamais que s'adapter, s'entr'aider, se supporter, concourir à un but qui peut être commun à des races différentes. « Deux cœurs de race différente peuvent-ils s'aimer? » Question plus troublante, car la première se satisfait d'une solution dans le relatif; la seconde exige une solution absolue, une adhésion totale des instincts les plus obscurs.

Michel Aubier est un littérateur bourgeois, aux idées généreuses. Il est épris d'idéal, imprécis, rêveur, charmant, inconscient, enthousiaste. N'ayant ni la haine, ni le mépris des traditions, il les tempère d'utopies généreuses. Il est père de famille, il a un foyer, et sa femme est du même sang que lui. Dans le château qu'il habite, nous sont présentés maints personnages, et parmi eux, volontairement intruse, n'ayant rien abdiqué de sa personnalité israélite initiale, la comtesse de Chouzé, née Judith Fuchsiani. Une attirance faite d'estime intellectuelle et de sensualité entraîne vite l'un vers l'autre Judith et Michel. Mais celui-ci hésite, tergiverse, pèse le scandale et ses conséquences. Le hasard vient le délivrer de ses scrupules. M^me^ Michel Aubier découvre la preuve de ce qu'elle croit être une trahison accomplie. La rupture s'ensuit, sans vaines récriminations, rendant Michel à la liberté désirée.

A l'acte suivant, le faux ménage s'installe à Paris. Judith a

entraîné vers la Palestine son docile amant. C'est le retour de Jérusalem, les malles défaites, l'inventaire de leurs richesses et de leurs faiblesses respectives, les débris de deux foyers brisés : l'un, celui de Judith, fragile, éparpillé en débris scintillants; l'autre, celui de Michel, dont les cassures apparaissent comme des plaies. Ce sont aussi, immédiats, les premiers heurts. Judith, sans ménagements, encombre l'appartement démeublé de ses coreligionnaires : sionistes, philosophes, persécutés, révoltés.

Les dissentiments grandissent et s'affirment. Au troisième acte, la coupe d'amertume déborde. Michel, las d'être envahi, négligé, nargué, provoque et chasse de chez lui un jeune israélite dont l'internationalisme l'a profondément froissé.

Au dernier acte, déchirant dans sa simplicité et sa sécheresse traversée d'éclairs passionnés, la femme de Michel va se remarier sans avoir au fond cessé d'aimer l'infidèle. Michel, désemparé, désespéré, acquiesce à tout. Il ne peut que regretter, amèrement. Et lorsque Judith, à son tour, déclare vouloir mettre le point final à ce qui n'aura été pour elle qu'une nouvelle étape, Michel ne peut que se résigner. En sa lucidité tardive, il aperçoit l'inanité du fol espoir qui le poussait à édifier une demeure pour une nomade.

Où est le drame, sinon dans la mésaventure de deux cœurs partis pour faire route ensemble avant de savoir si leur chemin était commun? Ne pourrait-on l'imaginer aussi poignant entre un Français et une Russe, un Italien et une Anglaise?

On n'a pas oublié l'admirable création, si pittoresque et si vivante, que fit naguère M^me^ Simone, du personnage de Judith Fuchsiani. A son tour, M^me^ Vera Sergine traduit avec un égal bonheur la passion, les passions, l'orgueil redoutable et désenchanté de Judith Fuchsiani. Henri Rollan, chaleureux, sincère, tendre, lui est un digne partenaire.

Jacques Deval.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le Sénat des États-Unis a ratifié, le 15 janvier, par 85 voix contre 1, le pacte de Paris, connu sous le nom de pacte Briand-Kellogg : ce ne fut ni sans difficultés, ni sans réserves. Une partie de l'opinion et surtout quelques-uns des membres du Congrès sont irréductiblement hostiles à tout engagement susceptible d'entraîner le gouvernement de Washington à se mêler aux affaires européennes ou qui, inversement, pourrait permettre aux Européens de s'immiscer dans les affaires des trois Amériques. Le pacte dont s'enorgueillit la gestion de M. Coolidge a été menacé du même sort que cet autre pacte qu'avait dicté M. Wilson et par lequel il se flattait de fonder la paix en Europe; il n'a été sauvé du naufrage que par l'habile manœuvre du sénateur Borah, président de la Commission des Affaires extérieures. Les arguments des assaillants et les concessions de la défense valent la peine qu'on s'y arrête.

Le sénateur Moses, qui conduisait l'attaque, et ses amis, alléguaient d'abord les réserves insérées dans les réponses européennes, en particulier celle de sir Austen Chamberlain qui, par son paragraphe 10, précise que le gouvernement de Londres, dans « certaines régions du monde où le maintien de l'ordre constitue un intérêt spécial et vital » pour la sécurité de l'Empire britannique, gardera sa liberté d'action. Si le Sénat ratifiait le traité, les États-Unis du moins ne devraient pas manquer de réserver intégralement, eux aussi, eux surtout, le domaine qu'enveloppe la doctrine de Monroe. Le danger, aux yeux des censeurs, serait que les États-Unis, en ratifiant le pacte, ne semblassent approuver les réserves formulées par les autres Puissances, et par conséquent admettre par avance la légitimité des guerres qui, sous couleur de sanctions, en pourraient sortir, ce qui les obligerait à en subir les conséquences.

Quelles conséquences? Celle-ci, qui intéresse par-dessus tout les États-Unis, le respect de la liberté des mers qu'ils ne pourraient plus exiger s'ils avaient reconnu par avance que certaines guerres puissent être légitimes. Ils n'auraient donc pas besoin d'une puissante flotte, puisqu'ils auraient renoncé par avance à s'en servir. Nulle trace, dans ces critiques, de pacifisme humanitaire; mais, au contraire, cette préoccupation dominante de la liberté des mers, liée à la suprématie et à la prospérité de l'Amérique. Durant la grande guerre, c'est la question de la liberté des mers qui, après avoir été sur le point de jeter les États-Unis dans un conflit avec l'Angleterre, les a finalement armés contre l'Allemagne après le drame du *Lusitania*. « L'Angleterre et la France, disait le sénateur Moses, pourront perfectionner leurs ententes navales sans se soucier de l'attitude des États-Unis, une fois que nous aurons ratifié ce traité. » Ainsi, l'absurde légende, qui s'est créée aux États-Unis autour de l'inoffensive entente franco-anglaise pour la limitation des armements navals, n'est pas encore dissipée ! M. Lémery, dans une interpellation au Sénat français, le 15 janvier, a parfaitement dégagé le sens et la portée de la politique économique et navale des États-Unis : suprématie sur mer, liberté des mers : ce sont les partisans de la *Big navy* qui ont cherché à torpiller le pacte de Paris.

Les défenseurs du pacte ont fait à peu près toutes les concessions que souhaitaient ses adversaires. M. Borah a expliqué qu'en réalité les États-Unis ne contractent aucun engagement positif, que le traité n'affaiblit en rien le droit inaliénable, pour un État souverain, de prendre toutes mesures qu'il juge nécessaires à sa défense, et que chacun des signataires est libre d'interpréter ce droit comme il lui plaît. Le traité, s'il n'a qu'une portée limitée, — M. Borah le reconnaît, — est du moins sans inconvénient; c'est, dit un autre sénateur, « un simple geste de paix », ou, affirme un troisième, « un baiser international ». Ces assurances bénignes ont entraîné le vote. Mais que reste-t-il du pacte du 27 août après tant de réserves? Les États-Unis déclarent qu'il n'entraîne pour eux aucune obligation, aucune responsabilité. Il reste un geste des États-Unis d'une réelle portée morale et, malgré tout, un pacte sous lequel la signature de la grande Union nord-américaine voisine avec celles de tous les États civilisés. C'est quelque chose.

M. Briand, dans sa réponse à M. Lémery, a montré la portée morale de tels engagements, mais il en admis la faiblesse juridique : « Assurément, une nation qui a signé le pacte peut renier sa signa-

ture. Elle peut commettre une agression ; et rien dans le pacte n'oblige ses signataires à se porter contre cet agresseur, à l'en punir. C'est vrai. Mais il est vrai aussi que nous vivons dans une atmosphère où une pareille attitude ne pourrait être prise impunément. Il y a là, pour un agresseur, une question de responsabilité morale qui se pose devant les peuples. Si un État faisait la guerre après avoir signé le pacte qui met celle-ci hors la loi, je ne sais ce qui adviendrait, je ne sais quelle serait l'issue du conflit, mais je plaindrais cet État que ses dirigeants auraient conduit à une semblable catastrophe. » Mais si cet agresseur était vainqueur, serait-ce encore pour lui une catastrophe? Le point faible de l'argumentation de M. Briand est qu'elle ramène tout à la désignation de l'agresseur : c'est oublier que la guerre n'est possible actuellement que dans un remous de passions si violentes qu'il sera pratiquement impossible de désigner l'agresseur sans qu'il puisse rester un doute. Pour bien peu de chose, les passions n'étaient-elles pas déjà déchaînées, il y a peu de jours, sur les bords du rio Paraguay? Le sénateur Borah n'est-il pas sage quand il déclare que la faiblesse du pacte n'est pas dans une imperfection de rédaction, mais dans la fragilité de la nature humaine? Ayant fait leur devoir de bons citoyens du globe en ratifiant le traité du 27 août, les sénateurs américains se hâtent de mettre à l'ordre du jour la construction de quinze grands croiseurs. La politique des États-Unis est positive et pratique.

La politique des bolchévistes de Russie est, au contraire, un trompe-l'œil. Leur dernière manœuvre tombe à plat, du fait de la ratification américaine qui va être suivie à très bref délai de la ratification par tous les États signataires. M. Litvinof, qui est adjoint au commissaire du peuple aux Affaires étrangères et qui, dit-on, travaille à supplanter M. Tchitcherine, n'avait-il pas imaginé de proposer brusquement, le 29 décembre, à la Pologne et à la Lithuanie, une ratification spéciale et immédiate du pacte Kellogg? Croyait-il que le Sénat américain rejetterait le pacte et espérait-il, dans ce cas, opposer le zèle des Soviets pour la paix au dédain de la démocratie américaine? Peut-être tout simplement est-il vrai, comme on l'affirme, que le gouvernement de Moscou se croit menacé d'une guerre par l'Angleterre ou la Pologne? Quoi qu'il en soit, le gouvernement de Kovno s'est hâté de correspondre au vœu de Moscou, tandis que le gouvernement de Varsovie, dans sa réponse (9 janvier), proteste de sa bonne volonté et, tout en relevant l'étrangeté du procédé qui s'adresse aux seuls gouvernements de Kovno et de

Varsovie (qui d'ailleurs n'ont entre eux aucunes relations diplomatiques), affirme la nécessité de ne traiter de la sécurité en Europe orientale que « conjointement avec tous les États intéressés ». En face des manœuvres du gouvernement soviétique pour supplanter l'institution de Genève et pour grouper autour de lui tous les États de l'Orient, la réaction naturelle, pour ceux-ci, est d'agir d'un commun accord comme ils l'ont fait lors de la Conférence de Gênes et, en décembre 1922, lorsque M. Tchitcherine réunit à Moscou une conférence pour le désarmement. Cette fois encore, l'unanimité des États baltiques, à l'exception de la Lithuanie, s'est affirmée en présence du péril russe. Aussi bien, pour Moscou, ne s'agit-il, dans tout cela, que de fournir un argument à la propagande bolchéviste et de masquer la détresse économique et financière où se débat le gouvernement soviétique.

Positive et pratique, telle, — dans la question des réparations également, — nous espérons que se montrera la politique du président Hoover, car l'intérêt des États-Unis est, en l'occurrence, conforme au nôtre. La participation officieuse des Américains à la conférence des exper qui va se réunir vers le 15 février à Paris, et le choix de leurs délégués, MM. Owen D. Young et J. Pierpont Morgan, titulaires, MM. Lamont et T. N. Parkins suppléants, nous apparaissent comme un gage de l'esprit dans lequel vont commencer les travaux et du succès qu'on en peut attendre. Sans doute, Washington se tient officiellement à l'écart, et la désignation des experts est faite par la Commission des réparations, mais, en fait, elle choisit les hommes que le département d'État autorise à accepter. L'influence de la maison de banque dont M. Pierpont Morgan est le chef, son rôle, pendant et après la guerre, dans les affaires internationales, l'intimité de ses relations avec M. Parker Gilbert, indiquent que le gouvernement des États-Unis est disposé à aider l'Europe à régler le problème des réparations et à achever la liquidation de la guerre. Divers échos de presse tendaient à faire croire que M. Kellogg s'opposerait à l'émission d'emprunts allemands aux États-Unis et au placement des obligations industrielles et de chemins de fer; la présence, dans le Comité, d'un banquier tel que M. Morgan suffit à démentir ces bruits. L'intention connue de M. Parker Gilbert est d'aboutir à un résultat; personne ne pourrait y aider plus efficacement que MM. Young et Morgan. Le prestige de la maison Morgan nous assure que, si une émission d'obligations de réparations est lancée aux États-Unis, elle réussira dans les meilleures conditions possibles.

Le département d'État a exposé de nouveau la thèse que la question des réparations est et demeure indépendante de celle des dettes. En effet; mais il n'est pas moins évident qu'elles sont parallèles et connexes. M. Hoover, qui entrera dans quelques semaines à la Maison Blanche, est, de tous les présidents qui se sont succédé depuis longtemps, le mieux préparé à diriger la formidable entreprise d'impérialisme économique qu'est aujourd'hui la politique des États-Unis; il vient d'y préluder par son voyage en Amérique du Sud, et les services qu'il a rendus à l'Europe, pendant et après la guerre, nous sont un sûr garant qu'il est prêt à reprendre à son compte la parole si juste qu'a prononcée M. Robinson à la Société des nations et que M. Seydoux rappelait le 22 janvier dans *le Petit Parisien* : « Les États-Unis ne peuvent prospérer que si tous les pays avec lesquels ils sont en rapport prospèrent également comme eux. » C'est une tâche singulièrement difficile que de maintenir dans un état d'activité pleine et grandissante la formidable machine à produire que sont les États-Unis d'aujourd'hui. La stabilité sociale et politique à laquelle ils sont parvenus par l'accroissement continu de la production, de la vente et de l'enrichissement, est liée au maintien et à l'accélération du rythme, déjà si précipité, du circuit économique dans lequel entrent les uns après les autres tous les États du globe. La multiplication des capitaux et l'accumulation de l'or obligent les États-Unis à chercher au dehors des placements sûrs et avantageux, comme ils cherchent des marchés pour leur exportation. Il faut que le monde entier produise et s'enrichisse davantage pour pouvoir acheter les produits américains et servir de caisse d'épargne au peuple des États-Unis. Commercialiserla dette-réparations, c'est la faire entrer dans le puissant courant où se volatilisent, pour cristalliser ensuite sous de nouvelles formes, les vieilles conceptions européennes de politique, de sociologie et de finances.

Telles sont les perspectives intéressantes qui s'ouvrent, par le choix des experts américains, au moment où la conférence se prépare. S'il est exact que M. Owen D. Young ait récemment déclaré que le comité des experts aurait pour mission, non de reviser, mais de compléter le plan Dawes, il a donné une exacte définition de la tâche qui s'offre à son activité. La presse allemande elle-même a accueilli avec faveur la désignation des experts américains; elle ne partage pas, dans son ensemble, les préventions de la *Kreuzzeitung* qui veut apercevoir un grand danger dans le fait de la commercialisation de la dette de réparations et de la disparition de la sauvegarde des trans-

ferts qui en est la conséquence naturelle. La nomination de M. Morgan lui apparaît comme un succès personnel de M. Parker Gilbert et comme un signe que ses propositions ne seront pas mal accueillies à Washington. Et, pour la première fois, sauf erreur, un journal allemand « bourgeois », la *Vossische Zeitung*, s'aperçoit qu'il est de mauvaise politique, pour le Reich, d'apitoyer l'opinion du monde sur sa misère afin d'obtenir quelque réduction de ses annuités et qu'il est plus avantageux pour lui d'être riche et de payer ses dettes que de paraître pauvre et de perdre son crédit. Les Allemands finiront-ils par comprendre qu'ils ont intérêt à renoncer à l'habileté pour adopter l'honnêteté ?

On voudrait espérer que telle sera la ligne de conduite de leurs experts, M. Schacht, président de la Banque d'Empire, et M. Vögler, représentant les milieux industriels, avec, comme suppléants, MM. Melchior et Kastl. M. Schacht, lui du moins, serait mal venu à alléguer la misère de l'Allemagne, puisque son habile politique a, en cinq ans, réussi à acheter, pour la Banque du Reich, près de deux milliards et demi de marks en or, si bien que la couverture métallique de la monnaie dépasse 55 pour 100 et que le mark a été, comme le constate M. Parker Gilbert, l'une des monnaies les plus stables du globe. La Commission des réparations a désigné comme experts français M. Moreau, gouverneur de la Banque de France, et M. Parmentier, ancien directeur du mouvement des fonds au ministère des Finances; il eût été difficile de faire des choix plus heureux. On estime que le comité se constituera vers le 15 février; mais il est à présumer que les études préliminaires ne seront pas poussées très activement avant le 4 mars, date à laquelle le nouveau Président des États-Unis entrera en fonctions. Nous approchons d'événements intéressants. On a dit que 1929 sera l'année des solutions : s'il faut l'espérer ou le craindre, l'avenir le dira.

Outre le problème des réparations, si l'année 1929 ouvrait à la « question romaine » une issue même provisoire, — tout n'est-il pas provisoire en ce monde? — elle justifierait le pronostic que l'on a hasardé sur elle. On sait du reste que M. Mussolini se plaît à résoudre l'insoluble et justifie par de tels services la confiance que l'Italie a mise en sa personne. Dans sa forme actuelle, la question romaine date du 20 septembre 1870, quand, à la faveur de la guerre franco-allemande, l'armée du roi Victor-Emmanuel II entra dans la Rome des papes par la brèche de la Porta Pia. Depuis cinquante-huit ans que

cette violence faite au bon droit par la force est accomplie, les deux pouvoirs, le Pape, reclus volontaire dans son palais du Vatican, le Roi, installé dans le Palais du Quirinal où Pie IX se plaisait à résider, n'ont l'un avec l'autre aucun rapport officiel. En fait, un *modus vivendi* s'est établi; le gouvernement italien a exécuté la « loi des garanties », dans les clauses qui ne dépendaient que de lui, comme si le Pape l'avait acceptée; en droit, la situation reste ce qu'elle était au lendemain du 20 septembre.

A plusieurs reprises, des pourparlers ont été ébauchés, des solutions étudiées ; par exemple, des entretiens mystérieux se sont poursuivis entre le cardinal Gasparri, secrétaire d'État, et M. Nitti, alors président du Conseil. M. Mussolini, aussitôt après les événements qu'il tient à appeler la « révolution fasciste », manifesta son désir d'aboutir à une entente. Ayant été l'offenseur, il était juste que le gouvernement italien fût, dans les négociations, le demandeur. Peu à peu, les avenues furent déblayées; une revision générale de la législation, avec le concours officieux de juristes ecclésiastiques, fut entreprise. Depuis quelques mois, les négociations ont repris activement, M. Mussolini apportant une intelligente condescendance à résoudre les objections et à abaisser les obstacles. Enfin, le lundi 14 janvier, ont été signés des préliminaires qui constituent un accord général de principe, entre l'avocat consistorial Pacelli, pour le Vatican, et M. Amedeo Giannini, pour le palais Chigi.

Le gouvernement royal d'Italie reconnaît la souveraineté territoriale du Pape ; celui-ci, réciproquement, reconnaît le royaume d'Italie et sa souveraineté sur les provinces ayant appartenu au domaine temporel de Saint-Pierre, y compris la ville de Rome et à l'exclusion du petit territoire réservé au Saint-Siège. Ainsi, entre les deux pouvoirs, inégalité de territoire, mais égalité de droit : chacun est maître chez soi; les deux souverains accréditent, l'un, un nonce auprès du roi d'Italie, l'autre, un ambassadeur auprès du Saint-Siège. Le domaine de Saint-Pierre était réduit au palais du Pape et aux jardins. Mais, derrière le Janicule et le Vatican, s'étendent ces landes presque inhabitées où quelques ruines et quelques alignements de pins-parasols prêtent au paysage tant de sévère noblesse et, lorsque la lumière du soir les baigne, cette grâce classique que Poussin et Corot ont si tendrement rendue : c'est la *pineta* Sacchetti, c'est cette villa Doria-Pamphili qu'édifia un neveu d'Innocent X et où la promenade a tant de charmes. Pas ou peu de maisons; seulement quelques villas qu'il sera facile de racheter, car le Pape, s'il a besoin, pour

loger sa curie, ses cardinaux, ses services et pour respirer librement, de disposer de quelque espace, ne souhaite pas d'avoir des sujets à gouverner. Ce sont ces domaines qui s'ajouteraient aux jardins du Vatican. La ligne du chemin de fer qui va de Rome à Viterbe les traverse et y possède une station qui s'appelle depuis longtemps « Saint-Pierre » : le Pape disposerait ainsi d'un tronçon de voie ferrée. Les chancelleries des ambassades auprès du Saint-Siège seraient édifiées dans l'enclos pontifical, les ambassadeurs restant libres d'habiter dans Rome et continuant d'y jouir des prérogatives et immunités diplomatiques. Ainsi serait résolue la question territoriale. Enfin, en échange des propriétés pontificales confisquées en 1870 par les vainqueurs, le Pape recevrait une indemnité dont le capital se monterait, dit-on, à un milliard de lire. Tel serait le dispositif général de l'accord.

A peine est-il besoin de dire que le seul fait d'aboutir aux principes généraux d'une entente a une importance considérable, mais que les modalités de détail présentent encore de grosses difficultés. Il s'agit, par exemple, de déterminer le statut personnel des individus occupés à l'intérieur de l'État pontifical ou dépendant du Saint-Siège à titre de fonctionnaires, soit au dedans, soit au dehors. Il s'agit aussi de régler, pour le Pape, la possibilité de sortir librement de son minuscule État et de voyager par le monde, car, sans cela, le Vatican agrandi risquerait de devenir une sorte de cité monastique et cléricale à l'instar du palais du Dalaï-lama au Thibet. Le gouvernement italien, par exemple, ne devrait pas avoir la faculté de refuser un passeport soit à un personnage du Vatican désirant en sortir, soit à un citoyen d'un pays quelconque, fût-ce même à un Italien, désirant visiter le tombeau des Apôtres et le siège de leur auguste successeur. Ces difficultés, malgré la bonne volonté des deux parties, peuvent devenir dirimantes. On peut se demander si le Duce n'aurait pas prévu de hautes oppositions et en même temps préparé le moyen de les briser, quand on remarque que, parmi les attributions que les lois nouvelles assignent au grand conseil fasciste, figure le droit de régler les rapports avec le chef de la catholicité et aussi celui de désigner l'héritier du trône. De l'opinion publique, M. Mussolini n'aurait à attendre, même si elle était libre de se produire, aucune opposition sérieuse : il n'est guère d'Italien qui ne sente quel avantage ce serait pour l'État de ne plus porter la chappe de plomb de la question romaine. Le temps est loin où Mazzini se flattait que la destruction du pouvoir temporel porterait un coup mortel au pouvoir

spirituel de la Papauté. Garibaldi, sur son cheval de bronze, au sommet du Janicule, frémira peut-être de voir s'étendre, tout près de lui, le domaine exigu, mais intangible, du Saint-Siège, mais personne ne protestera en son nom et il ne sera même pas besoin de mettre une sourdine aux cortèges commémoratifs qui célèbrent chaque année l'anniversaire du 20 septembre.

Du côté du Saint-Siège pourraient venir des difficultés plus sérieuses, car, surtout depuis qu'elle n'est plus un pouvoir territorial, la Papauté est une puissance d'opinion. Pie XI lui-même l'a rappelé, lors de son avènement, dans l'encyclique *Ubi arcano Dei* : il ne suffit pas que l'exercice du pouvoir spirituel soit libre, il faut encore qu'il le soit de toute évidence, sans contestation possible, et qu'il ne puisse pas être soupçonné de subir l'influence d'une Puissance temporelle quelconque. Le pouvoir supranational du Saint-Siège a donc besoin d'une garantie internationale, car, de toute évidence, le Vatican, même agrandi d'un parc et d'une villa, n'est pas à l'abri d'un abus de pouvoir de la grande Puissance dans les États de laquelle son étroit domaine est englobé. Les deux parties considéreraient, dit-on, que l'enregistrement, par la Société des nations, du traité qui mettrait fin au différend entre le Pape et le royaume d'Italie, constituerait une garantie internationale suffisante. Mais, d'abord, le Pape n'est pas membre de la Société des nations et plusieurs grandes nations, telles que les États-Unis, n'ont pas adhéré à l'organisme qui a son siège dans la « ville-église » de Calvin. Ensuite, la Société des nations est dépourvue juridiquement et pratiquement de tout moyen de sanction ou de coercition ; en face d'une violation flagrante, par un nouveau Garibaldi, de l'indépendance matérielle du petit État pontifical, qu'adviendrait-il? Et si l'opposition de l'Italie venait à empêcher le Pape d'être invité à quelque conférence ou manifestation internationale, comme ce fut le cas lors de la première conférence de La Haye, quel recours aurait le gouvernement pontifical?

Mais, plus que les mauvais procédés, — improbables du moins actuellement, — de l'État italien, ce sont ses faveurs qui pourraient devenir redoutables pour l'exercice indépendant du pouvoir spirituel, d'autant plus que la moitié environ des membres du Sacré-collège et la presque unanimité des diplomates et des fonctionnaires du gouvernement pontifical sont des Italiens. La réconciliation officielle des deux pouvoirs autoriserait immédiatement, dans toute la catholicité, un doute, une inquiétude pour l'indépendance du pouvoir spirituel.

Et pourtant, le Pape peut-il indéfiniment refuser de se prêter à une réconciliation avec l'État spoliateur quand celui-ci offre réparation? Sur ce cas de conscience singulièrement délicat, le Vatican serait, dit-on, préoccupé de connaître le sentiment des États et des peuples catholiques; l'opinion publique rapproche de ce souci d'actuels voyages du Père Ledochowski, général des Jésuites; le Pape, d'ailleurs, n'a-t-il pas ses nonces dont la fonction permanente comporte de pareilles enquêtes?

Faire de la papauté l'instrument de la grandeur de l'Italie, c'est, depuis Gioberti et le *Risorgimento*, une idée qui a survécu dans les conceptions du nationalisme italien ou que l'on peut lui prêter avec d'autant plus de vraisemblance que les Italiens au service du Saint-Siège sont légion. La réconciliation des deux pouvoirs ne serait populaire que dans la mesure où elle se ferait pour le plus grand profit de l'expansion italienne. Il y a bien longtemps que Proudhon, qui fut parfois prophète, a écrit : « Ce que rêvent les Italiens, pleins de leurs grandioses et dramatiques souvenirs, c'est, au point de vue politique, de faire de l'Italie une sixième grande puissance; au point de vue religieux, après avoir subordonné la Papauté au royaume, de conférer à celui-ci le protectorat de la catholicité. » Tel est le danger; il existe même si, comme nous l'admettons, les préoccupations de M. Mussolini planent au-dessus de ces contingences, même si le Saint-Siège prend toutes les précautions nécessaires pour rendre évidente son indépendance. La réconciliation des deux pouvoirs, si elle s'opère, aura naturellement pour conséquence d'incliner la Papauté à renforcer le caractère supranational de son gouvernement spirituel et à puiser dans toute la catholicité le personnel dont elle s'entoure. Le plus insoluble des problèmes, parce qu'il est celui des rapports du spirituel et du temporel, ne peut recevoir que des solutions provisoires et successives qui, toutes, comportent des avantages et des inconvénients : *in medio stat virtus*.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

ERROMANGO

PREMIÈRE PARTIE

I

> Et maintenant, pendant que j'écris, il me revient, comme une lueur, que je n'ai jamais su le nom de famille de celle qui fut mon amie...
>
> EDGAR POE.

Un whisky, n'est-ce pas? dit Fabre.

Les trois hommes qui se trouvaient avec lui sous la véranda acquiescèrent. Deux d'entre eux étaient les officiers du cargo *Myosotis*, qu'on apercevait, par-dessus les cocotiers de la plage toute proche, à un mille en mer. Pour ce voyage, le *Myosotis* était pourvu de deux commandants. L'un transmettait le service à l'autre. Aux Nouvelles-Hébrides, en raison des difficultés de la navigation, la coutume veut que le capitaine qui s'en va accomplisse sa dernière traversée avec le capitaine qui lui succède, à moins bien entendu que celui-ci ne possède déjà une connaissance suffisante de l'Archipel.

Fabre emplit leurs verres, moitié whisky, moitié soda. Il emplit également le verre de Sullivan, un Australien de Brisbane, représentant la Société qui venait de vendre au groupe financier qui dépêchait Fabre la plantation de Pilbarra, sise à Erromango, dans la partie méridionale de l'île. Après six ans passés à la plantation, Sullivan rentrait définitivement à Brisbane par le *Myosotis*. Fabre, débarqué le matin, prenait sa

Copyright by Pierre Benoit, 1929.

place. Ainsi, des quatre personnages que le hasard réunissait ce jour-là, deux arrivaient aux îles pour la première fois ; les deux autres les quittaient sans en paraître affligés outre mesure.

Fabre était le plus jeune des quatre. Il était aussi le seul qui fût mis avec quelque recherche. Son vêtement de chantoung écru ne sortait certainement pas d'un vulgaire bazar. Fabre le portait avec aisance, bien qu'il n'eût jamais encore été habillé de la sorte. L'Australie, d'où il venait, ne tolère pas les effets blancs. Elle ne veut pas avoir l'air d'une colonie.

Sullivan, de dix ans environ plus âgé, devait avoir dépassé la quarantaine. Visiblement éprouvé par le climat, il était demeuré néanmoins un gaillard capable de vous servir un fort mauvais coup de poing. Sa veste, dont il s'était débarrassé pour déjeuner, pendait derrière lui, accrochée à l'un des portants de la véranda. Les manches de sa chemise de cellular, coupées plus haut que le coude, laissaient voir les avant-bras, tatoués d'emblèmes maçonniques. Quant aux marins, leurs habits fripés ne donnaient qu'une piètre idée des moyens du bord. Le capitaine Magdalena, atteint aujourd'hui par la limite d'âge, avait couru, trente années durant, les mers du Pacifique sud. Le *Myosotis*, qu'il commandait depuis douze ans, appartenait à la *Compagnie des Comptoirs Calédoniens*, dont le siège est à Nouméa, avec succursales à Auckland, Hobart-Town, Sydney, Brisbane, Port-Sandwich et Suva. C'était un cargo de seize cents tonneaux, ne payant guère de mine, mais solide, et parfaitement adapté à sa tâche. Il assurait le trafic entre les Nouvelles-Hébrides et l'Australie. On l'avait aménagé en navire mixte, c'est-à-dire qu'il était susceptible de transporter une douzaine de passagers. A lui seul, cahin-caha, il desservait l'Archipel. Bon an, mal an, il accomplissait ses trois voyages. Les îles les plus importantes, Épi, Vaté, Mallicolo, recevaient régulièrement sa visite. Les autres îles le voyaient un voyage sur deux. Les plus sauvages et les moins riches, pas du tout.

Erromango, cette année-ci, avait eu de la chance. Bien qu'on ne fût qu'en septembre, c'était la troisième fois que le cargo faisait son apparition devant l'île. En janvier, il avait jeté l'ancre dans la baie Dillon ; en mai, à Port-Narevin. Le matin du jour où commence ce récit, tant pour être agréable à Sullivan et à Fabre que pour permettre au nouveau commandant de se familiariser avec les mouillages les moins fréquentés, le

capitaine Magdalena avait choisi comme escale la baie de Pilbarra. On appareillerait le même jour, au coucher du soleil, pour Norfolk et Sydney. En attendant, les deux officiers avaient accepté l'invitation que leur avaient adressée de concert Sullivan et Fabre, et ils étaient venus déjeuner à la plantation.

— Pour quelle heure avez-vous commandé la chaloupe, Simler ? demanda Magdalena.

— Pour cinq heures.

Fabre tira sa montre.

— Trois heures à peine. Vous avez le temps.

— Tant mieux ! dit Magdalena.

Il s'enfonça béatement dans son fauteuil d'osier, qui gémit sous le poids. Le capitaine Magdalena était de petite taille. Mais il avait pris du ventre en vieillissant, beaucoup de ventre.

— Simler !

— Monsieur Magdalena ?

— Simler, mon garçon, qu'avez-vous à vous agiter de la sorte ? Vous finirez par me ficher mal au cœur. Est-ce qu'il y a quelque chose ?

— Oui, monsieur Magdalena. Quelque chose qui ne me convient pas.

Le capitaine Simler pouvait être du même âge que Sullivan, dont il avait à peu près la carrure. Autant on rencontrait de placidité chez le vieux Magdalena, autant son successeur paraissait nerveux, tourmenté.

— Qu'est-ce qui vous donne de l'inquiétude ?

Simler ne répondit pas. Il était allé à l'autre bout de la véranda. De là, il regardait le *Myosotis*.

— Impossible de distinguer, maugréa-t-il. Excusez-moi, messieurs, je n'en ai que pour une minute.

L'escalier de la véranda comptait dix marches. Simler en avait déjà descendu la moitié, quand, brusquement, Sullivan le rappela.

— Votre casque, bon Dieu ! A-t-on idée !... Si vous ne voyez pas le soleil, lui, vous voit.

Simler obéit, prit son casque. Puis, à enjambées rapides, il se dirigea vers la plage qui, en contre-bas, à une centaine de mètres du bungalow, déroulait son ruban jaune, sous les arbres écrasés de chaleur.

Sullivan se frappa le front de l'index.

— Dites donc, père Magdalena, votre successeur, on dirait qu'il est de ces types que les îles rendent timbrés dès le premier jour. Pendant le déjeuner, il n'est pas resté un instant en place. Est-ce qu'il a peur que les Canaques le lui mangent, son *Myosotis*?

Le sourire débonnaire du capitaine s'accentua.

— Ne faites pas attention, monsieur Sullivan. Le sentiment de la responsabilité, la première fois qu'on commande, vous comprenez!... Et débuter par une tournée aux Hébrides, où rien ne se goupille comme ailleurs! Mais ça lui passera. Pour le moment, c'est vrai qu'il a l'imagination farcie d'un tas d'histoires. Tenez, il vit dans l'obsession perpétuelle des cyclones. Pour peu que le baromètre pique une petite tête...

— Les cyclones? Vous l'avez rassuré, je pense? Vous lui avez dit que ce n'était pas la saison? Par exemple, lorsqu'il reviendra dans ces parages, — ce sera vers février, je suppose?

— Oui, fin janvier, commencement de février.

— Eh bien! alors, il aura à ouvrir l'œil, et le bon, hein, papa?

— Tout de même, qu'est-ce qu'il peut bien regarder avec cette obstination? fit le capitaine, qui s'était redressé, de façon à apercevoir la silhouette de Simler, toujours immobile sur la plage. Je parie que c'est encore le chargement qui le préoccupe. Déjà, ce matin, j'ai eu toutes les peines du monde à lui faire accepter votre invitation. Il voulait rester à bord, à surveiller l'arrimage.

— Du chargement, dit Sullivan intéressé, vous en avez pris beaucoup à Erromango?

— Eh! pas mal; environ cent quarante tonnes, rien que pour le coprah.

— Cent quarante tonnes de coprah! Je vous crois, ce n'est pas mal. Et sur ce chiffre, je suis certain que Bliss et Cross n'alignent pas plus de cinquante tonnes. Tout le reste vient de Jeffries, hein?

Le capitaine Magdalena consulta un carnet graisseux.

— Il y a exactement trente tonnes à MM. Bliss et Cross, et cent dix à M. Jeffries.

— Cent dix tonnes! fit Sullivan. L'animal! voyez-moi ça. Tenez, père Magdalena, je vais vous prédire quelque chose. Avant deux ans, votre Compagnie aura été obligée de remplacer

ce pauvre vieux sabot de *Myosotis*, rien que pour conserver la clientèle de Jeffries, du train où il marche.

— Je ne sais pas ce qu'on verra d'ici deux ans, bougonna le capitaine, qui n'aimait pas à entendre railler son bateau. Pour l'instant, je peux vous dire, moi, une chose qui n'est pas une prédiction, mais une certitude : malgré tout son coprah, c'est un bel ours, Jeffries.

Sullivan s'esclaffa.

— Vraiment! Vous avez fini par remarquer cela, depuis douze ans que vous le connaissez? Et que vous a-t-il fait, aujourd'hui, mon Dieu?

— Il savait que c'était mon dernier voyage. Il aurait pu...

— C'est cela : venir vous embrasser à bord, avec un bouquet de fleurs, et un compliment peut-être?... Vous êtes admirable, Magdalena, admirable.

— On peut raconter ce qu'on veut de MM. Bliss et Cross, poursuivit le capitaine, qui commençait à se fâcher. Eux, du moins, ils sont polis. Tandis que votre Jeffries...

— Ah! ah! ah! fit Sullivan, dont la joie ne connaissait plus de bornes. Elle est bien bonne. *Mon Jeffries*! Quelqu'un avec qui je n'ai pas, en six ans, échangé six paroles! Tenez, papa Magdalena, je vous adore. Un autre whisky, hein? Ça vaudra mieux que de discuter qui a le plus les usages du beau monde, de Bliss et Cross ou de Jeffries. La politesse à Erromango! Sacré farceur, vous avez donc juré de me faire mourir de rire?

Pas une fois, Fabre n'était intervenu dans cette discussion. Assis à l'écart, devant une petite table, il semblait absorbé par l'examen d'un dossier qu'il annotait, de temps à autre. Interrompant sa lecture, il avait aussi, quelques instants plus tôt, ouvert son stylographe et écrit une lettre. Lorsque Sullivan et le capitaine en étaient venus à prononcer les noms de Cross, de Bliss et de Jeffries, il avait relevé la tête, et paru sur le point de poser une question. En fin de compte, il avait persévéré dans son mutisme.

— Non, merci, dit-il sèchement à Sullivan, qui s'avançait vers lui, verre et bouteille en mains.

Celui-ci haussa les épaules, et n'insista pas.

— Ah! dit-il, revenant vers Magdalena, voilà enfin M. Simler. Alors, ce brave *Myosotis*, il ne s'est pas encore envolé?

Simler était en train de gravir l'escalier, beaucoup moins vite qu'il ne l'avait descendu tout à l'heure.

— Eh bien ? questionna Magdalena.

— Eh bien, capitaine, dit l'autre, s'épongeant le front, c'est ce que je craignais.

— Qu'y a-t-il ?

— Le chargement est terminé. Il n'y a plus un chaland au flanc du bateau. Et malgré cela la cale n'est pas encore refermée. Voyez : on aperçoit d'ici, contre les palans, la bâche et les planches de fermeture. J'avais pourtant donné l'ordre formel...

— Là ! là ! fit Magdalena. Voyons, mon petit, ça a-t-il le sens commun de vous mettre dans des états pareils? La cale n'est pas refermée, et puis après ? Ne vaut-il pas mieux qu'elle prenne un peu l'air, elle aussi ?

— Fort bien, dit Simler, rageur. Qu'elle prenne l'air ! Et puis, qu'un grain survienne, que la pluie se mette à tomber sur nos sacs de coprah, et dans huit jours, le temps de la fermentation, nous prenons feu en plein Pacifique. Pour mes débuts, je ne tiens pas à...

— Allons, allons, calmez-vous ! dit à son tour Sullivan. Et écoutez-moi bien. Je vais vous dire plusieurs bonnes, très bonnes choses. D'abord, aux îles, il ne faut jamais courir comme vous venez de le faire. A quoi ça sert ? On a tout son temps. Éviter également de se mettre en colère : ça ne sert à rien non plus. Il faut marcher lentement, parler sans élever la voix. C'est à la fois plus sain et plus gentil. Compris ? Ensuite, il vous faudra apprendre à distinguer la saison des pluies de la saison sèche. Nous sommes en ce moment, pour un bon mois encore, dans la saison sèche. Donnez-vous la peine de regarder le ciel. D'où voulez-vous qu'elle vienne, ce soir, la pluie qui mouillerait votre coprah ? Enfin, s'il y avait un danger quelconque, est-ce que je ne serais pas le premier à me méfier ? Je rentre avec vous à Sydney, pas vrai ? Alors, est-ce que vous vous figurez que j'ai plus que vous envie de flamber en route ?

Pour clore cette apostrophe, il versa à Simler une rasade de whisky. Puis, la bouteille toujours à la main, il se dirigea de nouveau vers Fabre, à qui il fit une révérence.

— Serai-je cette fois plus heureux avec Son Excellence? demanda-t-il, goguenard.

Fabre s'était levé.

Affectant d'ignorer la présence de Sullivan, il marcha vers Magdalena.

— Capitaine, dit-il d'une voix qu'il s'efforçait de rendre calme, vous serez à Sydney avant la fin du mois, n'est-ce pas ?

— S'il plaît à Dieu, répondit Magdalena.

— Pouvez-vous me rendre un service ?

Il lui tendait la lettre qu'il venait d'écrire.

— Il s'agit de remettre en mains propres ceci au directeur de ma Société. L'adresse est sur l'enveloppe.

— Je le ferai volontiers, dit le capitaine.

Il y eut un silence. Fabre, visiblement, s'attendait à ce qu'une question lui fût posée par l'un des assistants. Mais tous se taisaient. Simler avait recommencé à surveiller son navire, Magdalena tournait et retournait l'enveloppe entre ses gros doigts. Quant à Sullivan, les mains dans les poches, il se promenait de long en large en sifflotant.

— Je n'ai aucune raison de cacher ce que contient cette lettre, dit Fabre, désappointé. J'y mets mon directeur au courant de l'état dans lequel j'ai trouvé la plantation en arrivant ici, et, par le même courrier, j'élève la protestation la plus formelle...

— Encore ! fit Sullivan.

Il tendit les bras au ciel, et les laissa retomber, en un geste de comique lassitude.

— Monsieur, dit Fabre, le foudroyant du regard, c'est au capitaine Magdalena que je parle.

— Bon ! C'est donc à lui également que je parlerai, répliqua Sullivan, et à M. Simler aussi, messieurs, je vous demande pardon. Avant de nous mettre à table, nous avions pourtant convenu, M. Fabre et moi, de ne pas vous importuner avec nos petits démêlés. Il m'y oblige. Je vous expliquerai donc...

— Si vous le permettez, c'est moi qui leur expliquerai.

— A votre aise. Parlez. Mon tour viendra ensuite.

— Non. Parlez le premier.

— Voyons, voyons, il s'agit de s'entendre, dit Sullivan. Je fais ce qu'on veut, moi. Alors, je commence ? Eh bien ! messieurs, voici l'affaire, en deux mots. M. Fabre, ici présent, se plaint d'avoir trouvé la plantation en moins bon état qu'il ne s'y attendait. Remarquez d'abord qu'en droit sa réclamation est inopérante. Il y a quatre mois que l'acte de vente a été passé,

en bonne et due forme, d'après un inventaire dressé contradictoirement par votre serviteur, pour le compte de ma Société, et un nommé M. Barnett, venu tout exprès, pour le compte de la Société de M. Fabre. Tout cela est-il exact ?

— Je ne le conteste pas, dit Fabre.

— Alors ?

— Alors, ma protestation porte sur le contraste scandaleux que j'ai dû constater, au cours d'une inspection qui m'a pris ma matinée d'aujourd'hui et ne m'a pas encore permis de tout voir, sur le contraste scandaleux, dis-je, qui existe entre l'état des locaux tels que les présente l'inventaire, et tels qu'ils se présentent dans la réalité.

— Ça ne me regarde pas, répliqua Sullivan. Ce n'est pas une contestation de Société à Société. C'est une affaire entre vous et vos patrons. Arrangez-vous avec M. Barnett. Moi, je suis en règle. A mon tour, d'ailleurs, s'il vous plaît. Vous avez fait intervenir le capitaine Magdalena. Eh bien ! je m'en rapporte à lui. Il est depuis douze ans aux Hébrides. Il connaît toutes les plantations, celles d'Anatom comme celles de Tanna, celles de Santo comme celles de Pentecôte. Là, capitaine, la main sur le cœur, est-ce qu'il est dans l'Archipel beaucoup de domaines mieux tenus, plus agréables à habiter que celui de Pilbarra ?

— Le fait est..., commença Magdalena.

Fabre lui coupa violemment la parole.

— Capitaine, s'écria-t-il, capitaine, je vous en prie, écoutez-moi. Le voici, ce fameux inventaire. Jetez-y un coup d'œil, au hasard. Vous verrez, vous conviendrez... Un exemple entre cent. *Page 3*, je lis, vous lisez : *1 séchoir à coprah, 1 plate-forme séchoir avec hangar*. On aperçoit d'ici la plate-forme. Mais le hangar, où est-il ?

— Le voilà, dit Sullivan. Il vous crève les yeux.

— Un hangar, ça, un hangar ! Quelques piquets fichés dans le sol, sans toiture !

— Je vais vous dire. Nous sommes à la saison sèche, et...

— Non, non. Continuons. Tenez, un peu plus loin : *4 grands docks, 1 moyen, 3 petits, 1 sous véranda*. Où est-elle, la véranda ?

— Même réponse, fit Sullivan, imperturbable. Laissez-moi achever, que diable ! Les toitures des bâtiments annexes sont

faites, aux îles, de branchages de pandanus. Elles ne servent à rien pendant la saison sèche. On les rétablit au moment des pluies.

— Il est vrai que c'est la coutume, constata Magdalena.

— Bien, bien. Plus loin, je lis : *1 lavoir*. Il est joli, le lavoir. Il n'y a pas d'eau.

— Il y en aura quand il pleuvra. Et alors, vous vous plaindrez d'en avoir trop. Pour l'instant, la lessive se fait au ruisseau qui coule à deux pas d'ici, ce qui vous vaudra à chaque repas, si vous savez styler votre boy annamite, quantité d'excellent cresson.

— Et la maison elle-même ! cria Fabre, qui ne se contenait plus.

— Oh ! pour ce qui est de la maison, dit Sullivan, je vous conseille de vous lamenter. La plus belle maison d'Erromango. Je voudrais bien savoir ce que vous trouvez à lui reprocher.

— Il y a, sur l'inventaire, *entièrement meublée*. Et quand on voit à quoi cela correspond...

— A quoi cela correspond ? Vous êtes véritablement extraordinaire, monsieur Fabre. Messieurs, répondez-moi, je vous prie. Vous venez de déjeuner ici. Vous êtes-vous aperçu d'un manque quelconque, mobilier ou vaisselle? Non, n'est-ce pas? Tout était correct. Expliquez à monsieur que ce n'est pas là quelque chose de si ordinaire, sous ces latitudes. Entrez, si vous voulez. Visitez les chambres. Vous ne trouverez certes pas du luxe, mais de bons meubles, propres, et qui ont fait leurs preuves. De bons lits avec leurs moustiquaires, de bonnes chaises, de bons placards, une baignoire, une glacière. Et puis, il y a tout de même moi, qui aurai vécu ici six ans, et qui suis la preuve que quelqu'un qui n'est ni le Pape, ni le prince de Galles, peut y vivre aussi, sans trop de dommages. Non, voyez-vous, monsieur Fabre, si vous avez à vous en prendre à quelqu'un...

— Vous allez voir que ce sera à moi, dit Fabre avec un rire amer.

— Mais oui, jeune homme, riposta Sullivan, sur un ton plein tout à la fois de bonhomie et de véhémence, à vous, et pas à d'autres. Oh ! je sais, vous n'êtes qu'à moitié répréhensible. C'est moins votre faute que la faute des illusions que vous avez apportées dans vos bagages. C'est si facile à com-

prendre! On lit sur un acte de vente : maison d'habitation, dépendances. Et immédiatement, on imagine une belle villa, comme on en voit dans les endroits chics de la baie de Sydney. Et le reste à l'avenant, hein? Dame! La réalité est autre. Vous ne serez ni le premier ni le dernier à débarquer aux îles avec ces idées-là. L'essentiel est de n'avoir pas trop de peine à s'en défaire. Quant à moi, s'il est un souhait que je forme à votre intention en vous quittant, c'est que vous vous rendiez compte le plus tôt possible qu'une seule chose ici a de l'importance, la bonne humeur.

Le vieux Magdalena approuva de la tête.

— C'est la vérité même. Il a raison, n'est-ce pas, Simler?

Le nouveau capitaine eut un sourire triste.

— Oh! là-dessus, monsieur Magdalena, il ne m'est pas encore permis d'avoir un avis. N'oubliez pas que j'arrive, moi aussi.

Cette réponse eut le don de ressusciter l'agitation de Fabre.

— Vous dites bien, nous sommes tous deux dans le même cas, monsieur Simler. Mais vous, du moins, vous avez sur moi un avantage. Oui, quelqu'un auprès de vous, qui vous guide, vous conseille, qui ne partira que lorsque vous commencerez à y voir clair. Tandis que moi... Messieurs, je m'excuse de gâter par mes récriminations les instants où j'ai le plaisir, où j'ai l'honneur de vous avoir chez moi. D'ordinaire, je ne suis pas un trouble-fête. Mais enfin, je voudrais que l'on se mît une seconde à ma place. Monsieur Sullivan, j'en appelle à votre bonne foi. Je ne discute plus l'état des lieux. Je veux bien admettre que j'ai pu m'illusionner. Tout de même, je suis obligé de reparler de notre contrat. Il contient une clause dont il me semble difficile de contester le sens. Relisez l'article 23 : *Le délégué de la Société qui a acquis le domaine de Pilbarra trouvera sur place M. Sullivan, administrateur de ce domaine. M. Sullivan sera tenu de se mettre à la disposition dudit délégué pour tous les détails relatifs à son installation*, etc... C'est écrit, cela, monsieur Sullivan. Qu'en dites-vous, capitaine?

— Évidemment, dit Magdalena. Pour être écrit, c'est écrit.

— Eh bien! fit Sullivan, est-ce que ce matin, dès votre arrivée, je n'ai pas...

— Monsieur Sullivan, dit Fabre sur un ton de reproche, soyez sincère : pouvais-je penser que vous repartiriez ce soir même?

— Vous auriez dû en avoir la certitude, rien qu'en songeant à la façon dont sont assurées les communications avec cette île. Le *Myosotis* est le seul navire qui s'y arrête. Encore ne passe-t-il que tous les quatre mois. Vous ne pouvez cependant pas exiger que je retarde mon départ jusqu'à son prochain voyage?

Fabre baissa la tête. Le capitaine Magdalena, dont il excitait la commisération, tenta d'intervenir en sa faveur.

— Bien sûr, fit-il, bien sûr. Néanmoins, Sullivan, souffrez, hum! que je vous le dise en toute franchise, l'article en question me paraît très net. Or, ce n'est pas en un seul jour que M. Fabre peut être mis au courant, n'est-ce pas? Dans ces conditions...

— Dans ces conditions? répéta Sullivan, qui se mit à regarder le vieillard de travers.

— Dans ces conditions, je propose, hum! je suis d'avis... Oh! nul ne songe, bien entendu, à vous demander d'attendre le retour du *Myosotis*. Mais il y a quelquefois des navires qui ne passent pas loin d'ici. Tenez, justement, l'autre jour, à Port-Vila, on parlait de la prochaine venue d'un bateau hollandais, qui va chercher du nickel à Nouméa. Il vous serait facile...

Sullivan s'était croisé les bras :

— Vous en avez de bonnes, père Magdalena, de vraiment bonnes.

Il poursuivit, s'animant lui aussi peu à peu :

— Ah! çà, messieurs, est-ce que vous ne trouveriez pas juste qu'on s'occupât de temps en temps du point de vue de ce brave Sullivan? Je n'avais certes pas l'intention de vous ennuyer en vous entretenant de ma situation personnelle. M'y voilà contraint. Écoutez-moi donc. Il y a six ans que je suis à Erromango. La Société qui m'y a envoyé est en liquidation. Une lettre arrivée ce matin par le *Myosotis* m'informe que le traité qui nous lie sera dénoncé le 1er octobre. A partir de cette date, débrouille-toi, mon petit. Je ne suis pas un saint. Malgré la sympathie que m'inspire M. Fabre, et le regret très réel que j'éprouve à le laisser seul, je n'ai ni le goût, ni d'ailleurs les moyens de rester ici, pour le but unique de tenir jusqu'au bout un engagement pris par une Société qui ne me paie même plus. Voilà. Si quelqu'un réprouve ma conduite, je serais curieux de l'entendre me le dire en face.

Tous se turent. Le soleil déclinant commençait à teindre de

rose le plancher de la véranda. Le grand corps de Sullivan s'était un peu courbé. Rompant avec l'émotion qui paraissait sur le point de s'emparer de lui, il saisit une nouvelle bouteille de whisky, et se mit à emplir les verres à la ronde. Arrivé à Fabre, il eut comme une hésitation. Ils échangèrent un bref regard. Ce fut le jeune homme qui, spontanément, tendit son verre.

Ils burent tous les quatre en silence. Puis, le capitaine Magdalena demanda l'heure.

— Cinq heures moins le quart, dit Simler.

— La chaloupe sera bientôt là, murmura Fabre.

— Pourquoi ne viendriez-vous pas dîner à bord? lui demanda Magdalena, après avoir parlé bas à l'autre capitaine.

— Je croyais que vous partiez vers six heures.

— Nous pouvons retarder. Nous serions si heureux...

Une seconde, Fabre fut sur le point d'accepter. Et soudain, il songea à ce que serait son retour, dans la nuit, sa solitude plus poignante encore. Il n'osa pas.

— Je vous remercie, mais, pour le premier soir, je crois qu'il vaut mieux...

Ni Simler, ni Magdalena n'insistèrent. Ils avaient compris.

Leurs yeux à tous étaient maintenant fixés sur le *Myosotis*. La fumée qui sortait de la cheminée du vieux cargo se faisait plus pressée, plus noire. Deux ou trois pirogues tournaient autour de lui : des indigènes venus pour vendre à l'équipage des bananes et des mangues. Le ciel et la mer étaient devenus d'un blanc laiteux avec des traînées d'or et de turquoise.

— Voilà la chaloupe, dit Simler.

— Vous n'êtes pas si pressés que cela, objecta Fabre.

— Oh! nous pouvons sans difficulté rester encore un petit moment, fit Magdalena. Et vos bagages, monsieur Sullivan?

— Fini, tout est embarqué depuis ce matin. Je n'aime pas à m'embarrasser de colis. Vous voyez, avec moi rien qu'une valise.

Fabre se raidit, essaya de surmonter l'angoisse dont il se sentait envahir. Une petite valise! Elles vous glacent déjà le cœur, ces phrases des départs, toujours les mêmes, dans une gare d'Australie ou d'Europe. Que dire de leur horreur lorsqu'elles résonnent sur la plage d'une île perdue, — la plage d'Erromango!

— Une dernière tournée, messieurs, proposa-t-il d'une voix enjouée. D'ailleurs, c'est l'heure de l'apéritif. J'ai là quelques marques françaises. M. Sullivan, vous qui êtes un connaisseur...

— Je crois qu'il est préférable de s'en tenir au whisky. Aux îles, vous savez, on a intérêt à éviter les mélanges, dit Sullivan.

Le son de sa voix frappa Fabre. Elle avait perdu sa jovialité. A mesure que l'heure de partir approchait, Sullivan, lui aussi, devenait sombre.

— Avez-vous tout ce qu'il faut? demanda-t-il. Je ne sais pas pourquoi je pose cette question, car ce matin j'ai vu arriver votre matériel. Félicitations! Quand tout sera en place, c'est un véritable palais que vous aurez.

— Oui, dit Fabre doucement. Je crois que, tout compte fait, j'aurais tort de récriminer. Par exemple, j'ai une requête à vous adresser. Employez les derniers instants que nous avons à passer ensemble à me renseigner un peu sur l'île. Tâchez de me faire profiter de votre expérience. Par ma faute, nous avons gâché la majeure partie de la journée en discussions stériles.

Sullivan se passa la main sur le front.

— Vous voulez que je vous parle d'Erromango? dit-il lentement, je veux bien essayer. A quel point de vue? Le climat, sans doute? En toute franchise, il n'y a pas trop à se plaindre. L'île est saine.

Fabre ne dit rien. Il se borna à jeter à la dérobée un regard sur son interlocuteur. Il vit le teint blêmi, les chairs flasques des joues, les prunelles agrandies par l'auréole brune de la bile. Et, presque en même temps, derrière Sullivan, l'île tout entière surgit, comme un décor de théâtre. Elle étageait dans le ciel ses montagnes bizarrement déchiquetées, hérissées d'une végétation extravagante, et dont les cimes se perdaient parmi des flots de maléfiques vapeurs.

— C'est encore la saison sèche? ne put-il s'empêcher de demander.

— Oui, fit Sullivan, rêveur. C'est encore la saison sèche.

Fabre se taisait, et Sullivan cherchait quelque chose à lui dire. Mais quoi? Lorsque nous connaissons trop bien un pays, tout de lui finit par nous paraître naturel, banal, inutile à raconter.

— Peut-être serait-il bon que je vous parle aussi un peu des indigènes, reprit-il cependant avec effort. Ils ont très mauvaise réputation. Il ne faut rien exagérer. C'est ici à peu près comme partout, aux Hébrides. Deux catégories. D'abord ceux de la côte. Des malins! Le temps est loin où l'on pouvait les mettre dedans sur le prix d'un poulet ou d'une carabine. Paresseux et voleurs, c'est entendu. Mais enfin, on peut vivre sans avoir d'histoires avec eux. Je n'en ai jamais eu. Vous n'en aurez pas non plus. Et puis, il y a les autres, ceux de là-haut.

Son doigt, tendu vers l'intérieur de l'île, désignait les montagnes fuligineuses qui escaladaient le ciel.

— Dame! ceux-là, inutile de vous cacher la vérité, ils sont restés cannibales, comme pères et mères. Mais on a encore moins d'ennuis de leur fait, si l'on ne va pas les embêter chez eux, puisque, d'eux-mêmes, ils ne descendent jamais jusqu'à la mer. On a raconté sur eux beaucoup de bêtises. Comme à Santo, comme à Ambrym, on a parlé d'une race de pygmées, aux mains et aux pieds griffus, et qui dansent la nuit, au clair de lune, sur le bord des cratères des volcans éteints. Des blagues, encore une fois. Au fond, personne ne connaît bien l'intérieur d'Erromango. Non, en vérité, de même qu'il n'y a pas grand chose à redouter du climat, il n'y a pas grand chose non plus à redouter des indigènes. A présent, en ce qui concerne la main-d'œuvre...

Fabre l'arrêta d'un geste.

— C'est une question qui ne se posera pour moi que plus tard, je vous l'ai dit.

Sullivan ne parvint pas à cacher tout à fait sa surprise.

— Écoutez, fit-il en hésitant, je ne voudrais pas être indiscret. Mais ce matin, j'ai vu débarquer quatre béliers, une quinzaine de brebis. Cela confirmerait ce que m'avait laissé entendre M. Barnett.

— Que vous avait-il laissé entendre?

— Que vous venez ici pour l'élevage des moutons.

— Eh bien?

Sullivan haussa les épaules.

— Ce serait une folie, vous pouvez m'en croire. Jamais le mouton ne s'acclimatera aux Hébrides. Les chèvres, oui. Les bœufs, à la rigueur. Mais les moutons, impossible. C'est trop humide.

Fabre eut un sourire.

— J'espère, d'ici un ou deux ans, vous avoir fourni l'occasion de changer d'avis.

Sullivan secoua la tête.

— Tant mieux pour vous, si je me trompe, dit-il.

Ils gardèrent de nouveau le silence. Puis on entendit la voix timide de Simler.

— Messieurs, il y a déjà un bon quart d'heure que la chaloupe a accosté.

— Encore quelques minutes, supplia Fabre.

— Descendez à la plage, Simler, et dites aux matelots que nous n'allons plus tarder, ordonna Magdalena.

Il faisait encore grand jour, mais on sentait la nuit embusquée au-dessus d'Erromango, et prête à fondre tout d'un coup.

Fabre comprit qu'il devait se hâter.

— Et puis? N'avez-vous plus rien à me dire?

— Je ne crois pas.

— Les Européens de l'île? Tout à l'heure, quand vous causiez avec le capitaine, il m'a semblé que vous citiez des noms.

— Oui, appuya Magdalena. Il ne me paraît pas indifférent pour M. Fabre de savoir...

Ils regardèrent tous deux Sullivan. Mais lui-même, absorbé dans une soudaine et muette contemplation, paraissait vouloir d'un dernier regard embrasser toute l'île. Seules les couleurs, qui se modifiaient avec une incroyable rapidité, donnaient en cet instant l'impression d'être douées de vie. Tout le reste de la nature s'était fait immobile, dans l'attente du coucher du soleil. Il déclinait à l'horizon. Un silence anxieux régnait sous la ramée. Les cocotiers s'étaient arrêtés de balancer leurs grandes palmes. L'alizé lui-même s'était tu. Le bruit du ressac contre les roches frangeantes persistait encore, mais considérablement adouci.

— Vous hésitez, dit Fabre, non sans âpreté. Tout à l'heure, vous étiez plus loquace.

Sullivan sortit de sa rêverie.

— Je réfléchissais, dit-il d'une voix étrange. C'est la vérité. J'étais perplexe. Comprenez-moi bien. J'ai vécu ici avec un principe : ne pas m'occuper des autres! ne jamais faire de potins. J'aurais voulu y rester fidèle jusqu'au bout. Mais je me sens des devoirs envers vous, et tout de même, dans votre

intérêt, il vaut peut-être mieux que vous soyez au courant de certaines choses. Oh! ne vous attendez pas à des révélations sensationnelles. Ce sont moins des renseignements que j'ai à vous donner que des conseils, qu'un conseil. Voyez le moins possible les gens de l'île. Avec Jeffries, ce ne vous sera pas malaisé.

— Qui est Jeffries?

— L'un des deux blancs établis à Erromango, votre voisin le plus proche. Regardez, à l'est, ce petit promontoire. C'est le cap Pilbarra, d'où votre plantation a tiré son nom, et qui la borne, de ce côté. Après le cap, il y a un bout de plage, qui n'appartient à personne; puis vient, à trois mille environ, la baie de Longstal, du nom de la plantation de Jeffries, — une belle plantation. De Jeffries lui-même, inutile de vous occuper davantage. Vous ne l'apercevrez que par hasard. Ce n'est pas la peine de lui faire une visite ; il ne vous la rendra pas, pour le motif très simple qu'il aura commencé par ne pas vous recevoir. Et d'un. Quant à l'autre blanc, c'est, bien entendu, le pasteur presbytérien, le Révérend Gibbson.

— Où habite-t-il?

— Sur la côte orientale, tout à fait au nord, dans la baie Polenia, après la baie de Cook. Lorsque le temps sera établi beau fixe, prenez votre canot à pétrole, et offrez-vous la promenade. Allez causer un moment avec lui. Je vous recommande ça à titre de distraction, parce que pratiquement vous n'en retirerez aucun avantage. Il fut un temps où le Révérend Gibbson, à Erromango, était évêque et roi. On ne pouvait remuer le petit doigt sans son autorisation. Aujourd'hui, il est à peu près gâteux, soit dit sans blesser vos convictions. Vous êtes presbytérien, je suppose?

— Non, catholique. Mais je ne pratique pas.

— Catholique? J'aurais dû y penser, avec un nom comme le vôtre. A l'époque de la splendeur du Révérend Gibbson, cela aurait pu vous attirer des désagréments. Aujourd'hui, aucune importance. Il n'est plus qu'un vieux ramolli. Allez le voir, n'y allez pas, à votre choix. Jeffries, Gibbson, voilà! C'est tout.

— Je croyais, dit Fabre, vous avoir entendu prononcer deux autres noms.

— Ceux de Bliss et Cross? C'est vrai. Peste, vous avez le

goût des inventaires exacts. Si je ne vous ai pas parlé de Bliss et Cross, c'est qu'ils n'habitent pas l'île. Il est bon néanmoins que vous sachiez à quoi vous en tenir à leur sujet, car, tels que je les connais, vous ne tarderez pas à voir une belle petite goélette jeter l'ancre dans la baie de Pilbarra. Ce seront MM. Bliss et Cross, esquires, qui viendront vous présenter leurs hommages. Car, pour ce qui est d'être polis, ils sont polis, hein, capitaine?

Magdalena devint rouge comme un coq.

— Je n'ai pas à prendre la défense de ces messieurs. J'ai dit et je répète que M. Jeffries est un ours, un malotru. Et ce ne sont pas les conseils que vous venez de donner à son propos à M. Fabre qui infirmeront ma manière de voir, je pense.

— Et qui sont MM. Bliss et Cross? demanda Fabre, qui poursuivait son enquête avec obstination.

— Qui sont-ils? fit Sullivan.

Il cracha à terre.

— Des « peigneurs de plages ». Vous ne connaissez pas cette expression? Elle est fort courante dans les mers du Sud. Je suis content d'avoir eu l'occasion de vous l'apprendre, car ce n'est pas sur MM. Bliss et Cross qu'il faut compter pour vous enseigner sa signification. Les peigneurs de plage sont les gens qui, ayant fini de bien faire dans les autres parties du monde, sont venus aux îles et non, je vous prie de le croire, avec l'intention de s'y amender. La plus honnête de leurs opérations commerciales consiste à payer leur coprah aux indigènes, quand ils le paient, avec de l'alcool et des fusils. Ajouterai-je qu'ils n'ont qu'un respect modéré pour l'existence de ceux qui les gênent, même quand ils n'ont pas affaire à de vulgaires Canaques? Lâches, d'ailleurs, ainsi qu'il convient, comme des crabes de terre. Voilà, assez ressemblante, l'aimable catégorie à laquelle appartiennent ces deux gentlemen. Mais, je vous l'ai déjà dit, ils n'habitent pas ici. Le siège de leur trafic est dans l'île de Tanna. Ils n'ont à Erromango qu'un comptoir, qu'ils visitent à peu près chaque mois. Il est probable qu'ils avanceront la date de leur venue quand ils sauront votre arrivée. Ils voudront causer avec vous, savoir, comme on dit, ce que vous avez dans le ventre. Accueillez-les, offrez-leur du wisky, évitez de leur confier le secret de votre cachette à livres sterling, écoutez-les se répandre en protestations auxquelles il vous sera

loisible de ne pas croire un traître mot. Puis, au revoir, ou mieux, adieu. Vous en aurez terminé avec les gens de l'île. Ne vous occupez plus que de vos moutons et de votre plaisir. Jouez-vous vos airs préférés sur le gramophone. Chassez le cochon sauvage et le pigeon vert. Pêchez. Buvez frais. Et attendez la fin de votre séjour ici avec la même patience, la même confiance que moi. Sur ce, père Magdalena, nous pourrions peut-être nous rendre à la plage. Simler doit commencer à se faire un sang de vinaigre.

Depuis un instant, le capitaine se démenait dans son fauteuil. C'était moins la crainte de faire attendre Simler que les paroles de Sullivan qui le portaient à ce degré d'excitation.

— Un mot, s'il vous plaît, dit-il enfin. Je ne prétends pas connaître comme vous les choses de l'île. Je n'ai aucun parti pris. Mais enfin, quel est notre but, monsieur Sullivan ? Renseigner M. Fabre de notre mieux, n'est-ce pas ? Or, laissez-moi vous assurer qu'à vous entendre, on croirait que ce sont MM. Cross et Bliss qui ont fait passer le goût du pain à ce pauvre Jenkins.

— Jenkins ? interrogea Fabre.

Sullivan, lui, riait de bon cœur.

— Sacré père Magdalena ! Il est terrible ! Je dois vous dire, monsieur Fabre, que l'an passé, à Noël, le *Myosotis* était mouillé devant Tanna. MM. Cross et Bliss, qui ont toutes les attentions, apportèrent à bord un pudding splendide, pour le *Christmas* du capitaine. Quel beau sentiment que la reconnaissance !

— Oui, dit Magdalena, raillez ! Mais expliquez donc à M. Fabre qui était Jenkins.

— On fera de son mieux. Jenkins était l'associé de Bliss et Cross, et une aussi belle fripouille qu'eux ; n'est-ce pas, capitaine ? Mais ne disons pas de mal des morts. Donc Jenkins, entre autres flibustes, s'occupait de recrutement, c'est-à-dire qu'il s'évertuait à débaucher les Canaques des plantations, les miens, ceux de Jeffries, ceux du Révérend Gibbson même. Un beau matin, ne voilà-t-il pas qu'il s'amène en baleinière dans une petite crique, un endroit bien dissimulé, devant la plantation de Jeffries ? Il manœuvre pour accoster. Juste à ce moment, qu'est-ce qui sort de derrière un bouquet de palétuviers ? Jeffries en personne, avec son winchester, qui ne le quitte guère. La conversation s'engage : « Eh ! bonjour, monsieur

Jeffries. — Bonjour, monsieur Jenkins. — Beau temps, hein? — Oui, pas mal. — Et que faites-vous sur la plage, de si bonne heure, monsieur Jeffries? — Voyez, dit Jeffries en lui montrant sa carabine, je lis ma Bible. » Là-dessus, Jenkins n'insiste pas, et se met à prendre le large. Mais, moins d'une semaine plus tard, le voilà de nouveau devant une autre crique de la même plantation. Jeffries sort, avec le même winchester, d'une touffe de palétuviers toute semblable. Le même dialogue recommence. « Bonjour, monsieur Jeffries. — Bonjour, monsieur Jenkins. — Toujours en conversation avec le Créateur, alors? — Oui, et figurez-vous qu'il venait de me faire une confidence tout à fait curieuse. — Que vous disait-il donc, monsieur Jeffries? — Il me disait : « Je le regrette pour ce cher M. Jenkins, mais prévenez-le qu'une fois ça peut passer; deux, à la rigueur; seulement qu'à la troisième... » — Très curieux, en effet. Au revoir, monsieur Jeffries. » Voilà l'histoire, telle que l'a racontée Jenkins à un certain M. Grosvenor, planteur à Anatom, quinze jours avant d'être retrouvé, au fond de sa chaloupe échouée à un mille d'ici, avec deux balles dans la tête. On ne peut pas dire qu'il n'avait pas été prévenu. A présent, il avait beaucoup d'ennemis parmi les indigènes. Aux îles, vous savez, lorsqu'il s'agit d'expliquer une mort, on a presque toujours à sa disposition trois ou quatre hypothèses, toutes aussi plausibles les unes que les autres. Pour ma part, bien entendu, j'aurais une tendance à admettre...

— Oui, dit le capitaine ironiquement, que Jenkins était allé faire une promenade en barque du côté de Longstal, à seule fin de se loger dans le crâne deux balles de winchester.

— Là, là! fit Sullivan, voilà qu'il recommence à se fâcher. C'est bouillant comme un jeune homme. Non, mon avis, évidemment, est que le Dieu de Jeffries a du dire deux mots à cette chère canaille de Jenkins. Il n'en reste pas moins que je n'aime pas cette histoire, parce qu'elle est de nature à jeter un jour fâcheux, un jour faux sur Erromango. Croyez-moi, monsieur Fabre, l'île est tranquille. Que le trio Cross-Jenkins-Bliss ait été réduit à un duo, et que les survivants soient avec Jeffries sur le pied de guerre, cela ne nous regarde pas, hein? Cela ne doit changer en rien notre opinion sur ces deux messieurs. Pour ce qui est de Jeffries...

— Un petit saint, vous verrez! ricana le capitaine.

Sullivan haussa les épaules. Sa voix s'était faite sérieuse, grave même.

— Je répète : pour ce qui est de Jeffries, il faut essayer de le comprendre. Je sais bien que ce mot est ridicule, à propos de quelqu'un qui ne se sera jamais confié à personne. Écoutez-moi, cependant. Il y a trente ans qu'il est à Erromango. On l'y a toujours connu. L'île est sa seule passion. Il a été marié. Sa femme est morte depuis une dizaine d'années. Elle est enterrée ici. L'a-t-il aimée? Je n'en sais rien. Pas autant, à coup sûr, que son île. Il ne vit que pour elle. S'il le pouvait, il l'entourerait de fils de fer, de pièces d'artillerie. Dans l'impossibilité où il est de le faire, il se contente de haïr tous ceux qui viennent à Erromango, et lui rappellent ainsi qu'il n'en est pas le seul propriétaire. Voilà pourquoi j'ai commencé par vous avertir que vous n'auriez en aucune circonstance à compter sur sa sympathie, pas plus que je n'y ai compté moi-même. L'histoire de Jenkins, loin de nuire à mon opinion, lui apporte, au contraire, l'appui des faits.

— Et, demanda encore Fabre, qui mettait dans chacune de ces questions une sorte d'ardeur anxieuse, ni MM. Cross et Bliss, ni le pasteur ne sont mariés?

— Oh! oh! fit Sullivan, voilà une préoccupation qui démontrerait, mieux que votre nom, que vous êtes bien d'origine française. Hélas! faites-vous une raison. Il n'y a pas de femmes, ici. De même que Jeffries, le Révérend Gibbson est veuf. Quant à MM. Cross et Bliss, il leur a peut-être été donné d'exercer leur puissance de séduction sur des dames canaques, mais ils n'en ont jusqu'à présent entraîné aucune dans les liens sacrés du mariage. L'île est saine, je le maintiens. De là cependant à songer à y installer une blonde miss rougissante!... Non, voyez-vous, s'il y avait quelque jour par hasard un drame à Erromango, je serais fort étonné qu'il fût d'essence passionnelle.

Non sans regret, le capitaine Magdalena venait de se décider à abandonner son rocking.

— Il est l'heure.

— Laissez-moi, dit Sullivan, jeter un dernier coup d'œil sur la maison. Un endroit où l'on a passé six années de sa sacrée vie, ce n'est pas rien, tout de même. C'est égal, qui m'aurait dit que le jour du départ, je ressentirais quelque chose qui ressemble, ma parole, à de l'émotion?

Escorté par ses deux compagnons, il fit le tour du bungalow. Le boy de Fabre était en train de ranger, dans les armoires, sur les étagères, des bouteilles, des boîtes de conserves qu'il retirait d'énormes caisses. Il était aidé dans sa besogne par un indigène d'une vingtaine d'années : un sourire d'enfant, une stature d'hercule.

— Gabriel, appela Sullivan, viens ici.

Le jeune homme obéit, mais sans hâte obséquieuse. Il se tint devant eux souriant toujours. Il avait les reins ceints d'une cotonnade bleu sombre, ramagée de blanc. Le reste du corps était nu. Mais les chevilles de bronze s'ornaient de bracelets de fibres vertes, et les cheveux, moins crépus que ceux des autres indigènes, disparaissaient presque sous un diadème de feuillage.

— Voilà ton nouveau maître. Il faudra qu'il soit content de toi.

Gabriel s'inclina, continuant de sourire. Sullivan dit à Fabre :

— Traitez-le bien. Vous aurez vite fait d'apprécier les services qu'il peut vous rendre. Gabriel n'est pas un Canaque comme les autres. Il est fils d'un chef de Lifou, la plus grande des îles Loyauté. On dit que les gens de Lifou ont dans les veines du sang maori, et je suis porté à le croire. Gabriel connaît la plupart des idiomes des Nouvelles-Hébrides. Il n'a pas son pareil pour pêcher la langouste et abattre au vol un pigeon vert. Un plus gros gibier ne l'embarrasserait pas davantage. Vous pouvez lui laisser toujours un fusil entre les mains. Il n'en fera pas mauvais usage. Au contraire. Adieu, Gabriel!

Ils passèrent dans une pièce dont l'Annamite avait achevé l'installation.

— Oh ! mais, c'est transformé, dit Sullivan avec un sifflement d'admiration. Un palais, je disais bien, tout à l'heure! Des livres, des rideaux ! Un gramophone ! Et de la meilleure marque, je m'y connais. Celui qui vous a conseillé d'apporter un gramophone n'était pas un imbécile. C'est ici la meilleure distraction, pour ne pas dire la seule. Le mien s'est détraqué, il y a huit mois. Pas moyen de le rafistoler. Si j'avais dû rester, j'en aurais commandé un autre. Est-ce que vous avez beaucoup de disques ?

— Une centaine.

Sullivan était allé vers un placard, l'avait ouvert.

— J'en avais moi-même à peu près autant. Les voici. Permettez-moi de vous les laisser. Oh! ne me remerciez pas. Ce sont tous de vieilles rengaines. Et la plupart sont bien abîmés. Ils ont servi, vous savez! Les nuits sont longues, aux îles. S'il vous arrive d'en utiliser un, vous ne vous impatienterez pas trop, à entendre le pauvre air tout cassé, tout éraillé, qui en sortira. Vous vous bornerez à dire avec un sourire : « En voilà un que ce brave Sullivan a dû faire tourner plus d'une fois, quand il était triste. »

— Merci, murmura Fabre, la gorge serrée.

Sullivan demeura un instant immobile. Puis, à son tour, brièvement :

— Allons-nous en, dit-il.

En silence, ils descendirent vers la plage. Ils retrouvèrent Simler qui, nerveux, allait et venait, devant la baleinière.

— Ce n'est pas trop tôt.

— Merci pour le déjeuner, dit Magdalena. Vous n'avez pas d'autre commission, en plus de la lettre?

— La lettre? dit Fabre, Ah! oui, c'est vrai. Rendez-la moi.

Il la déchira en petits, tout petits morceaux, que les vagues vinrent, les unes après les autres, happer sur le sable luisant. Les palmes des cocotiers, au-dessus de leurs têtes, s'étaient remises à se balancer. Le bruit du ressac augmentait de force. A la place où le soleil avait disparu, le ciel avait des tons de pierreries mortes.

— Allons, adieu. Et bonne chance!

Fabre serra leurs mains.

— Au revoir, dit-il au capitaine Simler.

Quelques minutes plus tard, lorsque Fabre fut de nouveau sous la véranda, et qu'il chercha à apercevoir une dernière fois le *Myosotis*, il n'y put réussir. Dans l'intervalle, la nuit était complètement tombée. En outre, une espèce de brouillard de chaleur voilait la mer, et cachait jusqu'aux feux de position du navire.

Le boy vint lui annoncer que son dîner était servi dans la salle à manger.

— Je n'ai pas faim, dit-il.

Il avait soif, surtout, étrangement soif. Lui, qui pendant les vingt-six jours de la traversée avait étonné par sa sobriété le capitaine Magdalena, il avait bu aujourd'hui plusieurs whisky. Il avait encore envie d'en boire un. Il donna l'ordre à l'Annamite de le lui servir.

— Apporte aussi un photophore.

Le boy revint bientôt, avec les bouteilles et la lumière demandée.

— Ça va. Je n'ai plus besoin de toi.

Le boy parti, Fabre constata qu'il n'avait pas eu une très bonne idée en se faisant apporter ce photophore. Il l'avait réclamé, parce que l'obscurité lui avait paru soudain peser sur son cœur d'un poids odieux, insupportable. Maintenant, par la faute de cette clarté arrondie autour de lui, le reste du monde extérieur plongeait dans des ténèbres mille fois plus opaques. Il perçut le vol mou et précipité d'une chauve-souris. Le trouble qui l'assiégeait était encore plus désagréable que celui sous lequel il avait fléchi tout à l'heure. Il lui semblait que cette lampe le désignait à des hordes d'ennemis invisibles. Il se sentait comme au centre d'une cloche lumineuse autour de laquelle aurait tourné sans fin une sarabande de harpies. Il éteignit le photophore. Un lambeau de ciel étoilé réapparut.

Fabre se mit à rire, et son rire avait un je ne sais quoi de sonore, de bien portant, qui le rassura.

Il songea aux événements de la journée.

— Allons, se dit-il, somme toute, il n'y a pas lieu d'être trop mécontent.

Que pouvait-il, en effet, exiger de plus pour le moment? N'était-il pas installé, chez lui? Son destin actuel n'était-il pas celui-là même qu'il souhaitait depuis trois ans? Il avait le droit d'établir un bilan raisonnable de ses espérances, puisqu'il était en possession des moyens de les réaliser. Dès le lendemain, il allait pouvoir se mettre à l'œuvre. Par quoi commencerait-il?... Or, à présent que cette minute attendue depuis si longtemps était arrivée, voilà que Fabre se trouvait en présence d'un obstacle singulier. Il avait beau s'efforcer de maintenir sa pensée dans les voies où il était habitué à la guider sans peine, il n'y parvenait plus. On eût dit qu'elle était devenue subitement un animal rétif, quelque chèvre capricieuse qui délaisserait le sentier accoutumé pour gambader dans les taillis environnants.

Avec des *Voyons! Voyons!* des *De quoi s'agit-il?* des *Où en étais-je?* il essaya de faire réintégrer le droit chemin à la vagabonde. Peine perdue! Il était obligé de s'avouer qu'un élément venait de surgir, dont il n'avait pas eu encore l'occasion de mesurer l'importance.

C'était l'île. Occupé toute la journée de ses querelles d'affaires avec Sullivan, il ne lui avait guère prêté attention. Maintenant elle prenait sa revanche. Fabre eut l'impression d'un duel qui s'engageait. A mesure que ses yeux se faisaient au manque de lumière, il la voyait, implacable, menaçante, sortir de l'ombre. Les masses confuses de sa végétation et de ses montagnes le dominaient, formaient comme un puits au fond duquel il aurait été descendu, puis abandonné. Ce qu'il voyait n'était rien à côté de ce qu'il ressentait. L'île paraissait vivre d'une effrayante vie rudimentaire. Semblable au ronflement d'une chaudière dont l'eau est sur le point d'entrer en ébullition, il s'imaginait percevoir le bouillonnement des innombrables existences au milieu desquelles il était comme submergé. Ses artères battaient, et il entendait aussi, battant à leur unisson, l'ascension et la descente de l'immense sève qui animait ces millions d'arbres géants, de plantes fabuleuses. Elle allait et venait, des infimes radicelles perdues dans les profondeurs spongieuses et noires, jusqu'aux altitudes des frondaisons qui forment comme une plaine étalée sous les étoiles. La vie minérale de l'île lui semblait participer également à cette sombre effervescence. Il croyait entendre le sol gronder. Il se l'imaginait parcouru en tous sens de canaux en proie au va-et-vient tumultueux des laves incandescentes. Au-dessus de la mer, le brouillard qui s'était dissipé laissait voir un louche ciel couleur lie-de-vin. Du côté des montagnes, il fallait lever la tête pour le distinguer, très haut, tout découpé en dents de scie par les arêtes rocheuses. Au flanc obscur des mornes, deux, trois points rouges se mirent à clignoter. C'étaient des feux qu'on venait d'allumer. Des hommes étaient là, et quels hommes! Pouvait-on songer sans frémir à ce voisinage? Ainsi, tandis que Fabre était là, dans sa maison, avec son gramophone, ses revues scientifiques, son carnet de chèques, tout son attirail perfectionné de citoyen du xx^{e} siècle, des êtres plus sauvages, plus arriérés que ceux de l'âge de la pierre, à quelques kilomètres à peine, se pressaient autour de ces feux dans l'attente de Dieu sait quel

horrible festin. Incapable de supporter davantage la vue des hideux foyers, il voulut rallumer le photophore. Il était en train de fouiller ses poches pour retrouver son briquet, lorsque brusquement son front se couvrit de sueur.

De la mer montait un son lugubre, quelque chose de frémissant comme une plainte, de déchirant comme un adieu. La sirène du *Myosotis!* On eût dit qu'elle n'allait plus jamais s'arrêter. Par trois fois, elle retentit. Lorsque le dernier écho réveillé par elle fut mort, Fabre sentit autour de lui un silence comme il n'en avait nulle part encore connu. Alors, seulement alors, il comprit qu'il était seul.

— Erromango! murmura-t-il.

Et ce mot qu'il avait cru prononcer à voix basse résonna d'une façon si imprévue, si particulière, que Fabre, en cette minute, n'eût consenti pour rien au monde à le répéter.

II

Le lendemain matin, en ouvrant les yeux, Fabre se demanda s'il était bien toujours à Erromango. Tout se liguait pour le contraindre à en douter. Il ne s'était endormi que fort tard dans la nuit, après avoir attendu désespérément une aube qui ne s'était pas décidée à venir. Et voici que soudain il renaissait dans un univers différent. Sa fenêtre s'ouvrait sur une féerie d'or et de verdure. Des bruits pleins d'allégresse lui parvenaient : caquètements de poules et de pintades, chansons indigènes, vrombissement d'insectes passant et repassant comme de petites balles de métal luisant. Il sauta de son lit, et presque aussitôt, *Spring of California*, un de ses fox-trott préférés, fut entonné sous la véranda par le gramophone. Les Annamites ont de ces attentions sournoises, et celui de Fabre savait que lorsque son maître s'éveillait au son de *Spring of California*, il était moins exigeant sur le service pour le reste de la journée.

Décidé à vérifier si cet enchantement inattendu n'était pas un leurre, Fabre s'habilla promptement et sortit. L'île lui apparut transfigurée. Il en éprouvait un saisissement indicible. Si, maintenant, il ne se trompait pas, c'était donc ses affres de la veille qui relevaient du domaine du cauchemar. Il fit deux ou trois fois le tour du bungalow, aspirant à pleins poumons l'air doux et parfumé. Mais enfin, qu'est-ce qui avait bien pu se

passer ? Tout était beau, tout était clair, tout était calme. Ces montagnes qui, hier soir, paraissaient vouloir l'écraser, avaient reculé à l'horizon, étaient devenues de bénignes collines. Ces arbres effrayants lui semblaient à cette heure ses meilleurs amis. Il avait envie de s'étendre sur le gazon, au pied de chacun d'eux.

Son déjeuner était servi. Il l'expédia de fort bonne humeur, dit quelques paroles aimables au boy, aux domestiques canaques qui vaquaient en chantant à leurs petites occupations. Gabriel, qu'il réclama, était parti dès le petit jour à la pêche aux crustacés. Avec la pensée de l'apercevoir, Fabre se mit à descendre vers la mer. Des volées de perruches et de pigeons tournoyaient au-dessus des cocotiers. Les buissons, sur son chemin, étaient étoilés de larges fleurs rouges et blanches. D'autres, plus petites, plus compliquées, aux teintes d'une délicatesse infinie, mauves, gris-fumée, jonquille, se balançaient tout du long des grandes lianes pendantes. Rien ne subsistait des inquiétants fantômes de la veille. Le soleil les avait dispersés, anéantis, vaporisés.

Arrivé à la plage, il s'allongea, à même le sable. L'Océan s'étendait, désert, mais d'un tel azur, que l'impression de solitude s'effaçait pour ne laisser subsister que celle d'une paix immense, au sein de laquelle on eût souhaité s'endormir. S'endormir! A peine éveillé, Fabre eût admis volontiers de se laisser déjà réenvahir par le sommeil. Tout l'y invitait : le murmure cadencé du ressac ; le frémissement des grandes palmes, à la fois parasols et éventails, qui tissaient au-dessus de lui un velum d'ombre merveilleuse ; le tapis humide et moelleux du sable, parsemé de coquillages minuscules et éblouissants, pareils à autant de cabochons d'agate, d'hyacinthe, de sardonyx... A travers les cils de ses paupières demi-closes, il apercevait, à droite, la côte de l'île, qui filait, rectiligne, vers le nord. Point de plage. Le rivage disparaissait sous la retombée d'une végétation drue, épaisse, comme crépue, d'un vert tirant sur le bleu noir. Vers la gauche, de petites criques hérissées de rochers égayaient le paysage, que barrait, à une lieue environ, le cap Pilbarra, blanchi à sa base par un mince ourlet d'écume. Derrière ce cap, Fabre se souvint qu'il y avait la plantation de Jeffries. Eh bien ? Et puis après ? Quelle importance cela pouvait-il avoir ? Elle l'ennuyait, à la fin, la pensée de ce Jeffries.

Il n'avait qu'à suivre le conseil de Sullivan, qu'à rester chez lui. Dieu merci, il avait pu constater que Pilbarra lui fournirait tout ce dont il avait besoin pour vivre à l'aise, à l'abri de tout souci, sans avoir autrement à se préoccuper de Longstal Le temps qu'il avait à demeurer ici passerait vite, trop vite peut-être... En cette minute, Fabre n'était pas loin de nier qu'il fût au monde un paradis comparable à Erromango. Ce nom ne l'effrayait plus. Il prit même du plaisir à le répéter, à voix haute, à plusieurs reprises. Dire que la nuit précédente!.. Où pouvait-il, tout de même, avoir la tête! Le whisky, sans doute. Il n'y avait pas d'autre explication. Bon, c'était entendu, il ne boirait plus. Aussi bien n'y trouvait-il aucun agrément, n'est-ce pas? Il n'en avait agi ainsi que par politesse. Rien n'est plus curieux que la facilité avec laquelle on peut, lorsqu'on vient de se lever, prendre la résolution de ne plus jamais boire.

Ce jour-là, et les deux ou trois qui suivirent, Fabre les employa à son installation. Il procéda avec méthode, ayant retrouvé tout son équilibre. Des pressentiments fâcheux qui l'avaient assailli le premier soir, seule une certaine nervosité subsistait en lui, à l'heure indécise où le crépuscule, s'abattant sur Erromango, semblait bouleverser la valeur du paysage, en déplacer les lignes. Que cette transformation fût l'effet d'un trouble passager de ses sens, ou correspondît à quelque autre phénomène, Fabre se sentait de moins en moins ému par elle. Il escomptait comme très prochain l'instant où il n'y prêterait plus attention. Il n'avait d'ailleurs pas bu un seul verre de whisky, et il ne puisait plus de réconfort que dans la satisfaction de se sentir, à trente-trois ans, maître de sa destinée. Il n'est plus bel orgueil, ni plus légitime, que celui des hommes qui se sont faits eux-mêmes. Fabre était de ce nombre. Erromango signifiait à ses yeux le couronnement de sa volonté et de sa persévérance. Après une défaillance bien compréhensible chez quelqu'un qui arrivait aux îles pour la première fois, il s'était ressaisi, il se félicitait qu'on l'eût envoyé dans celle-ci. Pour quelles fins, et à la suite de quelles circonstances? Le moment est venu sans doute d'en dire deux mots.

Le père de Fabre, Dunkerquois d'origine, tenait à bord d'un paquebot français le modeste emploi de cuisinier quand il vint pour la première fois en Australie. Ce fut pour y tomber

malade. La fièvre typhoïde qui l'assaillit durant la traversée d'Adélaïde à Sydney, exigea son débarquement et son hospitalisation dans cette dernière ville. Sa convalescence fut très longue. A sa sortie de l'hôpital, il épousa l'infirmière qui avait aidé à sa guérison. Il n'avait laissé en France ni biens, ni famille. Il accepta sans difficulté l'idée de n'y plus revenir.

Avant de se marier, ils avaient tous deux, avec beaucoup de sagesse, opéré le recensement de leurs ressources et décidé de leur emploi. Lui, bien que fort rangé, disposait d'à peine trois mille francs d'économies. Il naviguait pourtant depuis douze ans. Mais on ne s'enrichissait pas plus vite, dans la marine, à cette époque qu'aujourd'hui. Elle, en quatre ans, avait réussi à mettre de côté une quinzaine de mille francs. Ils achetèrent une buvette, dans le quartier du port, près de *Circular-Quay*. Ils adjoignirent à ce commerce un petit restaurant pour les matelots et les dockers. Ce fut là que, l'année suivante, Fabre naquit. Son plus lointain souvenir restait celui d'un cheval à mécanique qu'on lui avait donné pour le cinquième anniversaire de sa naissance. Il pédalait majestueusement sur le trottoir, ne parvenant pas toujours à éviter les caisses vertes plantées de fusains qui égayaient le devant de la buvette.

Sa santé était alors assez peu robuste. Aussi, après une année passée à l'école du quartier, l'envoya-t-on dans un collège d'une petite ville des Montagnes Bleues, à quatre-vingts kilomètres de Sydney. Le prix de la pension était élevé, mais le commerce de son père marchait de la façon la plus satisfaisante, et ils parlaient déjà du jour où ils pourraient avoir, à *Rose-Bay*, leur petit cottage. En attendant, il voulait que son fils fît de bonnes études. « Il sera ingénieur », proclamait-il, en passant sur la tête de l'enfant sa grosse main noircie au contact des fourneaux. Fabre, à huit ans, ignorait ce que ce mot pouvait signifier, et il était probable que son père ne le savait pas d'une façon plus précise.

Il y avait trois années qu'il étudiait à sa pension des Montagnes Bleues lorsque, un matin, on l'appela au parloir. Une jeune femme vêtue de deuil l'y attendait. C'était sa mère, et Fabre comprit que son père était mort.

Il n'interrogea point. Dès cette époque, il redoutait plus que tout les questions inopportunes. Elle, de son côté, ne lui dit rien. Ce ne fut que plus tard, qu'il apprit, et par d'autres, les

circonstances douloureusement médiocres de cette mort : le matelot ivre qu'il faut expulser du bar, le retour sournois de la brute exaspérée, le coup de couteau dans le dos, puis le tumulte, et le meurtrier debout, hébété, et ne songeant même pas à fuir... Il y avait à peine une semaine que cela avait eu lieu. Ces huit jours avaient suffi à Mme Fabre pour tout régler, les obsèques du mort, leur sort à eux. Le restaurant venait d'être mis en vente. « Peut-être, si nous attendions un peu plus, en retirerions-nous davantage. Mais je ne peux me faire à la pensée de rouvrir moi-même cette porte. » Il l'écoutait gravement. S'il est une chose que nous n'oublions jamais, c'est la première fois qu'on s'adresse à nous sur le ton que l'on emploie avec les grandes personnes. Fabre comprit en cette minute qu'il avait cessé d'être un enfant. Dans le petit salon où on les avait laissés seuls, sa mère, tout en lui donnant ces détails, le déshabillait Elle avait retiré d'une valise une paire de bottines, une culotte, une blouse, des chaussettes noires. Elle ne pleurait pas, mais ses mains tremblaient. Mme Fabre avait alors trente-six ans C'était une mince femme, au joli visage fatigué, et que le deuil émaciait encore.

A la fin de l'année, son fils quitta le collège pour entrer peu après dans une des écoles professionnelles de l'État de New-South-Wales. Elle avait porté à la banque le produit de la vente du restaurant, décidée à n'y point toucher, et à redemander à son ancien métier d'infirmière de les faire vivre. Le directeur de l'hôpital où elle avait connu son mari était toujours en place. Il ne l'avait vue partir qu'à regret. Il lui accorda sur-le-champ sa réintégration, et s'entremit pour faire obtenir une bourse au petit garçon. Sans doute en coûta-t-il à Fabre la nationalité de son père. Mais ce sont là, lorsqu'ils existent, scrupules de gens riches. Mme Fabre était allée au plus pressé. Des volontés de son mari, elle n'avait retenu que celle qu'il exprimait le plus souvent, la seule peut-être, et qui était de faire de leur fils un « ingénieur ». Ce fut à poursuivre ce but qu'elle consacra les dix années qu'elle vécut encore. Quand elle s'éteignit, vaincue par son dur labeur, elle laissait intact le petit pécule paternel, et Fabre n'avait plus que quelques mois d'études à accomplir pour se voir en possession du diplôme si chèrement acheté.

Ingénieur agronome de l'Université de Sydney, tel fut le

titre en la possession duquel il fut mis à la fin de l'année scolaire. Un sens précoce des réalités lui avait fait choisir cette spécialisation. Presque tout, en Australie, se ramène à l'agriculture, et plus particulièrement, à l'élevage. Muni d'un diplôme attestant plusieurs années d'études orientées en ce sens, Fabre était certain de ne jamais manquer de travail. Déjà, il se voyait offrir des situations fort tentantes dans les centres d'élevage de l'intérieur. Il refusa. Il était ambitieux, et cette ambition lui commandait de ne pas se montrer satisfait à si bon compte. Il préféra sacrifier la moitié de l'argent laissé par sa mère. L'enseignement agronomique a la réputation d'être plus complet à Melbourne que partout ailleurs. Fabre se fit inscrire à l'Université de cette ville. Il y resta deux ans, pendant lesquels il ne gagna pas un schelling, mais, à son départ, il était titulaire de la médaille d'or, pour un mémoire sur la cachexie aqueuse des ovidés. Le président du jury, en lui remettant cette récompense, la plus haute, lui fit comprendre qu'elle était décernée à son érudition plutôt qu'à son esprit pratique. C'est la sécheresse qui est en Australie la pire ennemie du mouton, et non l'humidité, que l'on sache. « Patience, murmura Fabre. Ils verront bien. » Dès alors, il avait son idée.

De retour à Sydney, il n'eut que l'embarras du choix. Les grands éleveurs multipliaient leurs propositions les plus flatteuses. Fabre se décida pour le poste le plus éloigné, un domaine situé à quelque six jours d'étape du chemin de fer le plus rapproché. Et désireux de prendre d'abord du repos, il commença par exiger un congé de trois mois. Ayant obtenu sans peine satisfaction, il s'installa à Sydney.

Il était content de lui. Il avait de l'argent, et la certitude de la réussite, puisqu'il en avait la volonté. Il désirait goûter aux joies de la vie, telles que se les imaginent ceux qui n'ont jamais eu encore que le nécessaire. Il éprouvait à leur endroit la frénésie âpre et fiévreuse des gens qui n'ont connu que la lutte, et que la lutte va bientôt reprendre. Il loua une villa dans un des coins les plus charmants de la baie merveilleuse, là où il avait entendu ses pauvres parents répéter si souvent qu'ils seraient heureux d'avoir un jour leur cottage. Ce fut sa première revanche. Il en eut d'autres, plus raffinées, qu'il exerça sur le puéril et vénal troupeau des femmes qui, quelques années plus tôt, se détournaient avec indifférence de cet humble

jeune homme, les mêmes ou leurs sœurs, que lui importait. Les secondes devaient payer pour les premières. Sa vengeance s'étendait à elles toutes. Il la humait ainsi qu'un vin amer. La façon dont il employa ces quelques mois de liberté eût paru chez tout autre du dévergondage. Chez lui, c'était encore une manière de calcul, une expérience, un regard jeté sur les choses qu'il n'avait pas encore été appelé à approfondir. Pouvait-il prévoir alors que, dans la balance de sa destinée, ces nuits et ces jours de volupté hâtive pèseraient d'un poids supérieur à tant d'années de privations et d'efforts, — les siens, ceux de son père, de sa mère, — entassés sur l'autre plateau pour une vaine contre-partie !

Les trois mois expirés, il rejoignit son poste, là-bas, dans l'ouest, à la lisière des états de Queensland et de New South Wales. Ce pays est l'un des plus rudes, des plus monotones qui soient au monde. Sous un soleil de cuivre rouge, la steppe s'étend, toujours, toujours la même, sur des centaines, des milliers de kilomètres. Un paysage immobile, où les immenses armées de moutons ont l'air de faire partie du sol couleur d'herbe brûlée. Le bruit du vent mêlé à celui de leur marche harassée compose une plainte austère et sourde, la seule qui vienne rompre le silence de ces étendues désolées. Là, le labeur de l'homme fort pousse des rameaux qui s'épanouissent dans une indépendance totale. Mais combien sont ceux qui ont fui sans avoir pu attendre l'heure de la récolte des fruits d'or ! Après six années passées de la sorte, Fabre était en droit de se demander s'il existait quelque part sur la terre une nature plus revêche que celle au milieu de laquelle il venait de vivre, et qu'il avait fini par mater.

L'orgueil qu'il tirait de cette victoire était accru par les éloges de ses commanditaires. Toutes ses innovations, toutes ses audaces avaient donné des résultats magnifiques. La Société qui se l'était attaché avait vu décupler son chiffre d'affaires. Fabre n'avait plus maintenant besoin de discuter. Il n'était pas écouté : il était obéi. Au lieu de les modérer, on exaltait ses conceptions les plus téméraires. On l'applaudissait lorsqu'il proclamait que le temps était venu d'abandonner la routine des antiques méthodes d'élevage, les mêmes, à peu près, en Australie, depuis un siècle. L'éternelle exploitation de cette unique race de moutons mérinos n'était-elle pas à elle seule la preuve

du plus regrettable manque d'imagination ? Il fallait créer d'autres sources de richesses, de crainte que celle à laquelle on puisait depuis si longtemps ne vînt tout à coup à tarir.

Estimant que dans ce centre d'élevage qu'il avait porté à un degré de prospérité inespéré, il n'avait plus aucun service à rendre, ni rien à acquérir pour son compte, il résolut d'employer ailleurs son activité. Il demanda à partir pour l'Europe. Les membres de son Conseil d'administration lui votèrent d'enthousiasme les frais de voyage qu'il réclamait. Quelques années auparavant, l'idée d'aller se mettre à l'école des vieilles nations que l'Australie avait éclipsées de toute sa juvénile fougue eût fait crier ces mêmes hommes au scandale. Aujourd'hui, Fabre parlait, on s'inclinait. Il partit.

Deux années durant, il parcourut les contrées d'élevage de l'Europe, s'attachant de façon plus particulière à l'étude des moutons de races françaises et britanniques. Les plus appréciées de ces races ne le retenaient guère. Sans doute, il ne manqua pas de visiter les célèbres bergeries de Babraham et de Rambouillet, mais il ne s'attarda pas dans ces centres fameux. Il n'avait rien à y apprendre. Sachant très exactement ce qu'il était venu chercher, il ne se dispersait pas en vaines investigations. Il frémit de bonheur, par un après-midi de mars, tout cinglé de giboulées, dans un endroit de la région comprise entre le Cher et le Val de Loire, sur un sol qui pleurait l'eau, véritable dédale de boqueteaux et de marais. Là, indifférent à la médiocrité du pacage, était en train de paître un troupeau d'humbles animaux à la tête et aux jambes d'un gris roussâtre, à la toison rude et tassée. Ils étaient petits, d'apparence malingre. Ils appartenaient à l'espèce connue sous le nom de *race solognote*, dont les techniciens s'accordent à vanter l'incroyable endurance, la faculté d'adaptation aux conditions les plus défavorables d'hygiène et d'alimentation. Fabre passa le reste de la journée dans la pluie et le vent, en compagnie de ces chétives bêtes. Il ne se lassait pas d'elles. Il sentait que son obscur labeur de Melbourne allait prendre enfin sa signification, recevoir sa récompense. Les propriétaires australiens considèrent que l'élevage du mouton est irréalisable sous un climat qui n'est pas absolument sec. Fabre soutenait une opinion opposée. Que l'on mît la main sur une espèce susceptible de s'accommoder d'un climat humide, et le champ de l'action se

trouvait élargi, renouvelé. On pouvait dès lors utiliser des terres jugées jusqu'alors improductives. Ces terres, où les chercher ? En Australie même, ou dans les archipels qui gravitent alentour ? La question n'intéressait pas Fabre. Il se bornait à exiger que l'expérience qui allait avoir lieu fût aussi concluante que possible. Il lui fallait à cet effet un climat tropical, avec prédominance très caractérisée de la saison humide. Ce choix d'ailleurs ne lui incomba point. Quand il revint d'Europe, l'affaire était réglée, et bien réglée. Le Conseil d'administration de la Société, dont tous les membres étaient passionnés pour ses recherches, avait pendant son absence décidé l'acquisition aux Nouvelles-Hébrides d'un domaine appartenant à une Société agricole du Queensland, qui était obligée de réaliser son actif à la suite d'opérations malheureuses. Il s'agissait de la plantation de Pilbarra, dans l'île d'Erromango. On eût désiré que Fabre restât à Syndey, au lieu de s'astreindre à un nouvel exil, cette fois en plein Pacifique. Ne suffisait-il pas d'envoyer à sa place quelque jeune ingénieur, qu'il aurait le temps de mettre au courant avant le départ du bateau ? Fabre, inutile de le dire, ne voulut rien entendre. Confier à un autre la réalisation de son idée la plus chère ! Il prit six mois pour ses préparatifs, les employant à compléter sa documentation sur la climatologie et la flore des Nouvelles-Hébrides. Pendant ce temps, les brebis et les béliers qu'il avait ramenés de France étaient parqués en grand mystère dans une bergerie des environs de Sydney, où ils excitaient les quolibets des valets préposés à leur garde. Et certes, il avait fallu aux dirigeants de la Société la confiance qu'ils mettaient en Fabre pour ne pas tomber à la renverse devant ces maigres bestioles hérissées, dont la comparaison avec les majestueuses brebis australiennes était la chose la plus comique du monde.

Il n'y a pas de navigation régulière entre Sydney et les îles méridionales de l'archipel néo-hébridais. Fabre dut prendre place à bord d'un cargo français. Il préférait d'ailleurs qu'il en fût ainsi. Il risquait moins d'attirer l'attention de rivaux éventuels. La foi en la réussite de l'entreprise était complète dans le Conseil d'administration, où Fabre venait d'être admis à l'unanimité. Le jour de son départ, il n'y avait certainement personne qui fût aussi joyeux que lui. Cet entrain devait se maintenir pendant tout le voyage. A son débarquement

à Erromango, s'il avait été sur le point de perdre de son assurance, il était équitable de tenir compte d'un saisissement bien difficile à éviter pour quelqu'un qui se trouve subitement en présence d'un univers aussi nouveau. Autre chose est de se familiariser dans les traités spéciaux avec la flore de ces îles, autre chose est de la voir surgir subitement devant soi. L'homme avait pu avoir une courte défaillance, mais l'ingénieur demeurait plus enthousiaste que jamais. Les premières constatations auxquelles il avait pu se livrer n'avaient fait qu'affermir ses expériences. Parmi les immenses herbages qui, soit sous les cocotiers, soit en terrain découvert, s'étendaient à l'ouest, au nord, à l'est de la plantation, les moutons s'étaient mis aussitôt à paître avec une satisfaction évidente, et trois jours de recherches assidues venaient de donner à Fabre ravi la certitude que la redoutable plante appelée *andropogon calédonien*, ou *herbe à piquants*, obstacle insurmontable à l'introduction des ovidés, était inconnue à Erromango.

L'activité ainsi déployée acheva de le convaincre que ses alarmes du début étaient sans objet. Il se mit donc à en sourire, et même à en éprouver quelque honte. Il se souvenait par exemple avec une certaine gêne du ton presque suppliant sur lequel il avait insisté pour obtenir de Sullivan qu'il demeurât quelque temps auprès de lui. S'être humilié de la sorte devant un simple gérant de plantation, un queenslandais de deuxième zone! Fabre n'en revenait pas. Des gens de cette espèce, il en avait eu des douzaines sous ses ordres. Il fallait voir comment il leur imposait sa volonté. Tout compte fait, il était mille fois préférable que celui-ci ne fût pas resté. Sa présence eût constamment rappelé à Fabre son inexcusable défaillance. D'ailleurs, de quel secours lui eût-il été? Tout ce qu'il savait de l'île, ne le lui avait-il pas dit? Il était de ces hommes qui n'ont que trois ou quatre idées, et les transmettent à la façon d'un mot d'ordre. On pouvait s'en remettre à l'intelligence de Fabre pour l'interprétation d'une consigne aussi peu compliquée. Bref, les choses allaient le mieux du monde. Elles ne pouvaient aller mieux. Fabre n'en finissait pas de se répéter cette phrase. Il se la répétait même un peu trop.

Au reste, les raisons qu'il se découvrait de plus en plus d'être satisfait avaient leur valeur. Erromango, à tout prendre, était un endroit moins lugubre, que ces déserts australiens au

fond desquels il avait trimé huit ans. Cet isolement, qui l'avait si fort inquiété le premier soir, ne constituait-il pas au contraire la meilleure garantie de quiétude, donc de réussite, pour quelqu'un qui n'aimait rien tant que l'indépendance dans le travail? Que de temps n'avait-il pas perdu là-bas à expliquer à de braves gens bornés, ses collaborateurs ou ses chefs, les choses les plus simples! Ici, il serait son maître absolu, il aurait la paix, dans un cadre dont il commençait à goûter la barbare splendeur. Avec une extase grandissante, il s'abîmait dans la contemplation de ces merveilles : la forêt, semblable à une cathédrale géante ; la lumière qui filtrait de ces parois d'émeraude comme à travers de magiques vitraux ; les hibiscus et les orchidées sur lesquels des papillons de velours noir ou scabieuse battaient des ailes. Fermant les yeux, il se laissait bercer par le bruit du ressac, par la chanson ininterrompue du vent dans les arbres, par le roucoulement des tourterelles. Il s'abandonnait sans arrière-pensée à cette immense volupté océanienne, la seule qui permette encore à notre époque de se faire une idée de l'Éden primitif. Ces trésors naturels étaient complétés par d'autres avantages, plus terre-à-terre, mais bien appréciables eux aussi. Fabre avait le goût du confort. Il se demandait si ce n'était pas tout simplement la crainte d'en être dépourvu à Erromango qui avait provoqué d'abord en lui une dépression aussi inexplicable. A présent, il était rassuré. Le bungalow était vraiment une habitation fort sympathique. Sur la véranda, le gramophone, astiqué, splendide, jouait inlassablement ses romances les plus sentimentales, ses tangos les plus enflammés. On l'arrêtait au crépuscule, car ce claironnement au milieu de l'énorme mystère nocturne eût paru à l'esprit même le moins superstitieux une espèce de provocation maladroite. Le boy annamite, engagé deux semaines plus tôt à Nouméa, sur la recommandation d'un ami du capitaine Magdalena, s'était révélé un excellent cuisinier, doublé d'un blanchisseur émérite. Il avait pris de l'autorité sur les Canaques préposés aux soins du jardinage et de la basse-cour, ainsi qu'aux autres gros travaux domestiques. Cette félicité ne comportait qu'une seule ombre : Fabre, grand chasseur, avait dû constater que les ressources qu'offrait l'île sous ce rapport, étaient médiocres. Pas d'autres gros gibiers que le cochon sauvage. Mais on ne pouvait décemment se plaindre d'un manque

compensé par l'absence totale d'animaux féroces. Et puis, il y avait la pêche. Poissons, crustacés, coquillages, abondaient sur la côte. Fabre se promettait de fructueuses et réjouissantes parties avec le concours de Gabriel. Celui-ci méritait, et au delà, les éloges que lui avait décernés Sullivan. Il était travailleur, adroit, toujours gai. On eût pu décidément contester tout mérite à l'ex-gérant de Pilbarra, sauf la clairvoyance. Et cette clairvoyance que Fabre se plaisait à reconnaître à propos des qualités de Gabriel, il allait avoir sous peu d'autres occasions de l'expérimenter.

La première de ces occasions se présenta dans les délais annoncés par Sullivan lui-même. Il avait prédit à son successeur que trois jours ne s'écouleraient pas qu'il ne reçût certaine visite. Exactement le matin du quatrième jour qui suivit le départ du *Myosotis*, comme Fabre sortait sur sa véranda, déjà mis de belle humeur par la gaîté vermeille du soleil et la fraîcheur de la brise de mer, un spectacle se présenta à sa vue qui lui fit légèrement froncer les sourcils.

En face de la plantation, à moins d'une encâblure des cocotiers de la plage, une goélette était en train de mouiller.

Aux îles, quand on vient vous voir, il serait vain de faire répondre à vos visiteurs que vous êtes sorti. Ils arrivent presque toujours d'assez loin : ils ne veulent pas s'être dérangés pour rien. Ils s'installent donc tranquillement sous votre véranda, annoncent qu'ils ne sont pas pressés, qu'ils attendront l'heure de votre retour, tant qu'il le faudra. Instruit de ces usages, Fabre ne cherchait d'ailleurs nullement, ce matin-là, à fuir l'inévitable. Il avait reçu de Sullivan le conseil de ne pas se dérober à cette première visite, quitte à s'arranger pour qu'elle fût la dernière. Les yeux fixés sur la goélette, il vit s'en détacher un youyou qui mit le cap vers la plage, manœuvrant en zig-zag pour éviter les bancs de coraux. Un Canaque ramait. Deux blancs étaient assis à l'arrière.

— Gabriel! appela Fabre.

Le jeune homme accourut. Fabre lui désigna la goélette.

— Bliss et Cross, n'est-ce pas?

Gabriel eut une moue significative.

— Oui, patron, c'est bien eux.

— Bon! Va à la cuisine, et dis au boy qu'il vienne quand

je l'appellerai, avec le plateau, du whisky et trois verres.

On le voit, Fabre, jusqu'à présent, ne s'était pas écarté d'un pouce de la ligne de conduite que lui avait tracée Sullivan. Mais, s'il attendait MM. Bliss et Cross avec la ferme intention de ne pas se laisser impressionner par leurs racontars, ni séduire par leurs prévenances, la perspective de pouvoir se faire lui-même une opinion sur ces messieurs n'était peut-être pas pour lui déplaire. En prolongeant au besoin l'entretien un peu plus que de raison, il arriverait à savoir qui était dans le vrai, de Sullivan ou du capitaine Magdalena. « Sullivan, sans doute », se disait Fabre. Mais, après tout, il n'en était pas sûr. Quelle que soit la confiance que nous mettons en quelqu'un, il est rare que nous acceptions sa façon de voir sans avoir essayé, au préalable, d'en vérifier le bien fondé. Jusqu'à présent, il se plaisait à le reconnaître, Fabre n'avait eu qu'à se louer des avis laissés en manière de testament par son prédécesseur. « Si, pensait-il, mon opinion sur MM. Bliss et Cross se trouve concorder avec la sienne, il deviendra inutile de pousser plus avant ce genre d'expérience. Je n'aurai plus qu'à croire Sullivan sur toute la ligne. J'accepterai comme argent comptant tout ce qu'il m'a dit à propos de l'île, sur l'attitude qu'il y a intérêt à adopter à l'égard de ceux qui y vivent : ceux-ci, le pasteur, Jeffries. » Jeffries? Bliss et Cross allaient certainement lui parler de ce dernier. Que lui en diraient-ils? Fabre, c'était entendu, n'avait aucunement l'intention de se mêler à leur querelle. Mais enfin, il pouvait écouter, se renseigner, même. Ce n'était pas affaire de curiosité, mais de prudence, et aussi de conscience. Il ne fallait pas risquer de condamner ou d'absoudre au hasard. Le vieux ferment puritain déposé dans l'âme de Fabre par la double entremise de l'hérédité maternelle et de l'éducation reparaissait ainsi parfois pour lui permettre de justifier, à l'aide de considérations morales, ce qui n'était qu'une manifestation pure et simple de son bon plaisir. Les hommes se divisent en deux catégories : ceux qui disent : « Je fais cela parce que ça me plaît »; et ceux qui disent : « Je fais cela parce que c'est bien ». Fabre appartenait à la seconde. En l'instant qui nous occupe, il était en train de faire tous ses efforts pour ne pas s'avouer que la pensée de l'entrevue qui allait avoir lieu était loin de l'importuner, qu'il la considérait moins comme une corvée que comme une aubaine. Il eût été prodigieusement

déçu si un obstacle quelconque, surgissant au dernier moment, était venu l'en priver.

— Monsieur Fabre, n'est-ce pas? Nous sommes heureux... Nous avons l'honneur...

Comment! Ils étaient déjà là! Absorbé dans ses réflexions, il ne les avait pas vus venir. Maintenant, ils se tenaient devant lui, arrêtés à une dizaine de mètres du bungalow, distance à la vérité un peu trop respectueuse, mais assez naturelle de la part de visiteurs encore incertains de la nature de l'accueil qui va leur être réservé.

Ils saluaient et resaluaient en souriant.

Fabre, debout sur la véranda, les dominait de toute la hauteur de l'escalier. Répondant à leur salut, il toucha son casque du bout du doigt, mais sans l'ôter.

— Donnez-vous la peine d'entrer, messieurs, dit-il brièvement.

Souriant toujours, ils obéirent. Bien qu'ils ne se ressemblassent en aucune façon, il n'en fallait pas moins un sérieux effort pour les distinguer l'un de l'autre. Ils parlaient sur un ton à peu près identique, avec cet accent à la fois insinuant et nasillard commun aux Anglais de basse origine. Des lunettes d'écaille aux verres presque noirs dissimulaient soigneusement leurs yeux. Ils étaient tous deux de taille moyenne, et vêtus avec la même correcte banalité. Pour l'âge, entre trente-cinq et quarante-cinq ans, sans qu'il fût possible de dire si c'était M. Bliss qui était le plus jeune, ou M. Cross. Il y avait, il est vrai, un détail qui permettait de savoir auquel des deux on avait affaire. C'était le bras droit de M. Bliss, ou plutôt l'absence de ce bras. Voilà deux ans qu'il l'avait perdu, au cours d'une partie de pêche à la dynamite. Il n'avait pas vérifié avec assez de soin la mèche de la cartouche, qui avait brûlé trop rapidement. Les deux tiers du bras avaient disparu dans l'explosion, ainsi que l'œil droit. C'est un genre d'accident fort banal dans les îles du Sud, qui se trouvent ainsi peuplées d'une étrange population d'hommes manchots. Fabre, qui n'était pas au courant des méfaits de ce sport redoutable, tressaillit lorsqu'il s'aperçut que la manche droite de la veste de M. Bliss était plus plate que la gauche. Pas un instant, il n'imagina que Jeffries pût être étranger à cette particularité-là. Un fait, une chose anormale, le faisait immédiatement songer à Jeffries. Au

reste, il s'attendait à voir ce nom venir sur le tapis d'une seconde à l'autre.

Le boy apporta le whisky. M. Cross, ainsi que son compagnon, parut extrêmement sensible à cette marque d'urbanité. Il prit la parole pour remercier Fabre de son accueil. Il le fit en termes fort convenables. Sa politesse avait bien quelque chose d'un bijou en toc. Mais l'on ne s'en apercevait qu'à la longue.

— C'est à Tanna, dit-il en terminant son petit speech, où nous avons le centre de nos occupations, que nous est parvenue la nouvelle de votre arrivée. Nous avons avancé un voyage d'affaires pour avoir le plaisir de vous saluer plus tôt, et vous dire que nous nous mettons entièrement à votre disposition. Si l'on ne s'entr'aidait pas, aux îles...

— Où irait-on? acheva M. Bliss.

— En effet, dit Fabre. Croyez, messieurs, que je vous suis très reconnaissant.

Tout en parlant, il essayait de ne pas les perdre de vue. Mais, en même temps, il se rendait compte de la difficulté de l'entreprise. Avec le plus parfait naturel, sans une ombre de préméditation apparente, MM. Cross et Bliss en s'asseyant, s'étaient placés de telle sorte que leur hôte ne pouvait les voir tous les deux à la fois. Il n'apercevait pas M. Bliss quand il parlait à M. Cross, et lorsqu'il s'adressait à M. Bliss, il avait l'impression fort désagréable de sentir dans son dos le regard acéré de M. Cross explorant tout, traversant les cloisons, fouillant chacune des pièces du bungalow. Le mystère de leurs lunettes noires ajoutait au malaise créé par l'inexpressivité souriante de leurs physionomies. Ce calme, cette placidité avaient quelque chose qui finissait par être crispant. Fabre, si maître de lui d'ordinaire, et si résolu ce matin à le demeurer, se sentait gagner peu à peu par une sorte d'irritation sourde. L'envie folle le prenait d'asséner un coup de poing sur la table, de crier que c'en était assez, que toutes ces simagrées étaient inutiles.

— Je m'attendais un peu à votre visite, dit-il enfin, ayant réussi à se contenir. M. Sullivan me l'avait fait prévoir ; et, tenez, précisément, pour aujourd'hui même.

En même temps, il s'efforçait de traquer, derrière les verres noirs, l'insaisissable regard de M. Cross.

Le sourire de celui-ci ne perdit rien de sa bonhomie.

— J'étais certain qu'il vous aurait parlé de nous, fit-il,

Sullivan, voyez-vous, était un vieux camarade. Il n'y a pas tant de blancs que cela dans l'Archipel. S'ils ne devaient pas vivre en bons termes !...

— On a été assis bien souvent tous les trois à cette même table, dit M. Bliss.

— Tous les quatre, même, du temps que le pauvre Jenkins était encore de ce monde, renchérit M. Cross.

— Bon, pensa Fabre, nous y voilà. Ce n'est pas trop tôt.

Haletant, il attendit. Alerte vaine. Ces messieurs paraissaient connaître à fond l'art de ménager les effets.

M. Cross étouffa un soupir.

— C'était un brave garçon, franc comme l'or, honnête, comme il en faudrait beaucoup par ici. C'est toujours de Sullivan que je parle. Il n'a pas eu la chance qu'il méritait. Ce n'est pas sa faute si la plantation a dépéri.

— Il n'était pas établi à son compte, dit M. Bliss. Que voulez-vous ? On n'a pas le même cœur à travailler pour autrui. C'est bien naturel

— Je suis moi-même envoyé par une Société, fit sèchement Fabre.

— Elle vous a peut-être associé aux bénéfices, dit M. Cross. Sullivan, lui, n'a jamais eu que son traitement. Mais, encore une fois, il a fait de son mieux. Ce n'est pas sa faute. Ses cocotiers ont eu la maladie. Vous aurez de la peine avant de les voir de nouveau en plein rendement. Car vous venez pour le coprah, bien entendu ?

— Non.

— Le cacao, alors ? ou le coton ?

— Ni pour le cacao, ni pour le coton.

M. Cross eut le geste de quelqu'un qui finit par comprendre.

— J'y suis, dit-il, les doigts tendus vers les innombrables caisses vides dont les serviteurs canaques n'avaient pas encore achevé de désencombrer les abords du bungalow, vous êtes venu avec de la pacotille pour les indigènes. Cela revient à faire le commerce du coprah, puisque, à Erromango, il n'y a guère d'autre monnaie d'échange. C'est exactement ce que nous tâchons de faire nous-mêmes. Gros soucis, petits profits, vous verrez. En tout cas, on peut être concurrents, et rester bons amis, n'est-il pas vrai ?

— Je pense même, dit M. Bliss, que c'est une raison de plus

pour garder le coude à coude. J'en connais malheureusement qui ne sont pas de cet avis. Cependant, il y a place sous le soleil pour tous les honnêtes gens. C'est ce que ne cessait de répéter le pauvre Jenkins.

C'était la seconde fois que le nom de Jenkins revenait dans la conversation. Fabre sentit le regard des deux hommes se poser sur lui avec insistence. Il eut l'impression que son sang-froid commençait à l'abandonner.

— Je ne viens pas non plus pour faire du commerce, dit-il d'une voix un peu altérée. Je suis envoyé pour étudier les possibilités de l'île au point de vue de l'élevage.

Pourquoi, en effet, ne pas leur dire tout de suite la vérité? A quoi bon risquer de s'en faire des ennemis, en continuant à leur laisser supposer que sa venue à Erromango pouvait être de nature à leur porter ombrage? Il y eut un instant de silence pendant lequel Fabre promena alternativement de l'un à l'autre, un œil anxieux.

M. Bliss toussa.

— De l'élevage? Ce n'est peut-être pas une si mauvaise idée.

M. Cross toussa à son tour.

— C'est en tout cas une idée originale.

Toujours le même sourire, la même courtoisie de mauvais aloi. Fabre n'y put plus tenir. Allait-il continuer indéfiniment à subir cet interrogatoire, à se laisser manœuvrer comme un enfant? Sans plus tarder, il aborda lui-même le sujet autour duquel, depuis le début de l'entretien, les deux autres n'avaient cessé de tourner.

— A deux reprises, messieurs, dit-il lentement, vous avez prononcé un nom, celui de M. Jenkins. Il me semble avoir également entendu ce nom-là dans la bouche de M. Sullivan.

On eût dit que M. Cross s'attendait à cette question.

— Vos souvenirs doivent être exacts, fit-il avec beaucoup de simplicité. D'abord, Sullivan avait pour Jenkins une amitié très réelle, que notre malheureux ami lui rendait bien. Et puis, c'était son devoir de vous mettre en garde contre certains désagréments possibles, disons le mot, certains dangers. Il lui eût été difficile de ne pas faire allusion à la mort de Jenkins. En ce qui nous concerne, nous aurions préféré n'avoir point à vous parler de cette mort. Vous comprendrez sans peine que,

pour des natures un peu sensibles, c'est chaque fois un vrai crève-cœur.

— Jenkins, dit M. Bliss, n'a eu qu'un tort.

— Lequel ? demanda Fabre.

— Il ne croyait pas au mal, mon cher monsieur. En deux occasions différentes, celui qui porte devant Dieu la responsabilité de sa mort l'avait menacé. Jenkins se contentait de sourire, en haussant les épaules. Il ne pouvait admettre qu'un être humain, façonné à l'image du Créateur, pût charger gratuitement sa conscience d'un forfait aussi abominable. Où l'a mené cette belle confiance, vous le savez. Aussi, puisque vous avez mis vous-même la conversation sur ce sujet, notre devoir est-il clair. Il consiste à vous dire : Soyez prudent, très prudent.

— Hier, dit à son tour M. Bliss, quand nous avons appris votre arrivée, mon ami Cross s'est écrié tout de suite : « Voilà quelqu'un qui peut fort bien, un de ces jours, avoir des ennuis. » Sans vous connaître davantage, nous sommes accourus. C'était la moindre des choses. Erromango, monsieur Fabre, est une île, voyez-vous, une île, enfin, qui... Loin de moi la pensée de porter le trouble dans l'âme d'un brave garçon venu ici pour gagner sa vie. Mais, tout de même... Quoi qu'il arrive, à votre entière disposition.

— Vous êtes bien aimable, dit Fabre. Si nous parlions cependant un peu moins par énigmes. Vous faites allusion à mon voisin, n'est-ce pas?

C'était une curieuse chose, en effet, que cet entretien où chacun semblait s'être juré de ne point prononcer le nom du seul personnage dont il fût vraiment question depuis une demi-heure. A la mise en demeure de leur hôte, MM. Bliss et Cross ne répondirent que par le même sourire de douloureuse réserve. Le nom de Jeffries, cette fois encore, ne parut pas sur leurs lèvres.

— Je tiens à vous dire que je ne crains rien, fit Fabre, nerveusement.

M. Bliss hocha la tête.

— Tant mieux pour vous. Nous vous souhaitons, croyez-le bien, de n'avoir jamais besoin d'une aide quelconque. Souvenez-vous seulement que, dans le cas contraire, vous n'aurez qu'à faire un signe...

— Ce n'est pas la peine d'insister, Bliss, dit M. Cross.

M. Fabre voit bien qui nous sommes. Il sait qu'il peut compter sur nous. Voilà donc une affaire réglée. N'en parlons plus. Il ne nous reste qu'à exprimer tout le plaisir... Oh! mais, je n'avais pas fait attention ; c'est admirable, la façon dont vous êtes arrivé à transformer ce vieux bungalow !

Une des fenêtres du cabinet de travail de Fabre s'ouvrait sur la véranda. C'était à l'aménagement de cette pièce, à l'intérieur de laquelle il coulait un regard discret, qu'allaient les compliments de M. Cross.

— Et des livres, des livres partout! Bravo ! On est un savant.

Un savant! Devant ce prestigieux qualificatif, le fils du petit cafetier de Circular-Quay avait toujours été sans défense. Fabre considéra les deux hommes. Quel malheur que MM. Bliss et Cross fussent d'irrémédiables canailles! Il eût éprouvé un tel réconfort à se dire que son isolement n'était pas total.

— On peut jeter un coup d'œil, hein ? dit M. Cross.

En même temps, il avait fait quelques pas dans le corridor. Accrochés à leurs râteliers, une douzaine de fusils, de carabines, de revolvers, luisaient au fond de l'ombre fraîche.

— Bonnes marques! Les meilleures marques ! Ça nous rassure un peu de vous savoir en possession de ces joujoux-là. On a beau ne craindre ni rien, ni personne... hein, Bliss?

M. Bliss, qui achevait de siroter son whisky, se leva et vint joindre ses compliments à ceux de M. Cross.

Ils visitèrent ainsi tout le bungalow, se répandant en félicitations hors de propos. Fabre les suivait à travers les chambres, plutôt qu'il ne les guidait. A le voir ne pas s'opposer à une incursion semblable, sourire même aux réflexions louangeuses de MM. Bliss et Cross, on eût pu croire qu'il était satisfait, flatté même dans son amour-propre. En réalité, il était en proie aux sentiments les plus tumultueux, les plus contradictoires. Il éprouvait une haine violente pour les deux intrus qui venaient ainsi troubler sa paix, qui étaient en train de ressusciter dans son âme ces obscures terreurs des premiers jours, qu'il croyait être parvenu à surmonter. Sans doute n'avait-il pas eu de peine à percer le calcul de ses visiteurs. Pas une minute, évidemment, ces messieurs n'avaient cru à sa sincérité lorsqu'il leur avait dit qu'il venait à Erromango dans le dessein de faire de l'élevage. Ils avaient vu en lui un concurrent

disposant de puissants moyens, appelé à drainer bientôt tout le coprah de l'île. Aussitôt, ils n'avaient eu qu'un but, l'effrayer, afin qu'il abandonnât la partie, qu'il se rembarquât le plus tôt possible. Ou bien, si l'on n'obtenait pas qu'il déguerpît, on le compromettrait dans un conflit mortel avec Jeffries. En temps normal, voyant aussi clair dans le jeu de ses adversaires, il les eût jetés à la porte sans plus de façons. Voilà précisément ce qu'à l'heure actuelle il était incapable de faire. Il avait l'impression d'être dominé par une force bizarre, si bizarre qu'il en demeurait épouvanté. Il assistait à la naissance d'un nouvel Erromango, mille fois plus redoutable que celui qu'il n'avait fait jusque-là que soupçonner. Il se sentait devenir faible, faible. Lui, Fabre, qui pliait jadis à sa volonté, dans les immenses espaces de l'Australie du centre, un peuple de fermiers et de pasteurs, des gaillards pas toujours commodes à mener, je vous le certifie, ne s'était-il pas humilié il y avait quatre jours devant le pauvre gérant d'une entreprise en déconfiture ? Et en cet instant, non seulement il était incapable d'expulser deux individus qui ne lui inspiraient que du mépris, mais encore il trouvait le moyen de laisser ces gens-là aller et venir à leur gré, à sa barbe, dans sa propre maison ! Bien pis, il redoutait l'instant de leur départ, celui où ils allaient le laisser, seul derechef. En d'autres termes, il s'apercevait avec angoisse qu'il n'y avait point de raison pour que les hallucinations dont il n'avait encore été le jouet que la nuit ne vinssent maintenant l'assaillir à toute heure du jour.

Il n'avait jamais été dans l'habitude de Fabre de s'accommoder d'une équivoque. Il préférait affronter immédiatement les difficultés. Aussi la réserve, qu'en la circonstance lui avait conseillée Sullivan, n'était-elle guère de son goût. L'idée que quelqu'un à qui il n'avait jamais fait de mal pût, sans même le connaître, lui en vouloir, l'exaspérait. Il ne pouvait y avoir là qu'un malentendu. Une loyale explication y mettrait fin instantanément. Fabre en tout cas était persuadé, non sans apparence de raison, qu'il lui serait impossible de vivre en repos à Erromango, tant que cette explication n'aurait pas lieu.

Tel était le sens des réflexions auxquelles il fut en proie tout l'après-midi. MM. Bliss et Cross étaient partis vers onze heures, lestés d'un dernier whisky, et navrés que leurs occu-

pations les empêchassent d'accepter de déjeuner à Pilbarra. Fabre avait pris, comme de coutume, son repas sous la véranda, aux sons de *Spring of California*, des *Popular Songs*, de Leslie Stuart, qui lui rappelaient Melbourne et les beaux concerts du *Criterium Opera*, puis de *Floral Dance*, chanté par Rex Palmer, et aussi de *Nirvana* détaillé si merveilleusement par le grand Richard Haseltine. Les voix des barytons chéris du public britannique s'élevaient sous la voûte obscure des baniaus, mettant en fuite des volées de perruches, qui venaient se reposer dans les intervalles de silence, pour s'éparpiller de nouveau, lorsqu'un autre disque recommençait le tintamarre.

Un des avantages de ce genre de musique est de laisser le champ libre à la rêverie. Fabre s'abîmait dans la sienne. Il n'avait même pas songé à faire la sieste. A quatre heures, il donna au boy qui venait de desservir le whisky l'ordre de le rapporter. Il valait mieux achever cette bouteille déjà vidée aux trois quarts par ses hôtes de la matinée. Demain, il ne boirait plus. Mais ce soir, il avait besoin de puiser dans le flacon carré une vigueur factice, moins factice certes que les fantômes qu'il était dans la nécessité de contrebattre.

Vers cinq heures, il sortit. Les jours précédents, il avait toujours fait avant le coucher du soleil une promenade en compagnie de Gabriel, tant pour jeter un coup d'œil sur la plantation que pour tirer quelques canards. Aujourd'hui, il devançait son heure habituelle. Il savait que deux bons milles le séparaient du domaine de Longstal, et il tenait à être de retour avant la nuit. Gabriel, en le voyant déjà équipé, avait couru à son fusil, mais à son grand désappointement, Fabre lui dit qu'il ne l'emmenait pas. Il craignait, en se faisant accompagner, de paraître redouter quelque chose. Dans le fond, il n'était pas assez sûr de l'opportunité de son dessein pour en confier le secret à quelqu'un, fût-ce à un domestique canaque.

Marchant d'un pas alerte, il traversa la plantation. En maints endroits, les cocotiers arrachés par des cyclones n'avaient pas été remplacés. Cela formait des espèces de clairières où les herbes, au contact direct du soleil, avaient pris de belles teintes rousses, fort émouvantes dans un pays où la dorure des automnes tempérés est inconnue. Les moutons paissaient là. Deux Canaques, conscients de leur importance, assuraient la garde des précieuses bêtes. Fabre s'arrêta au milieu d'elles. Il

eut la joie de constater qu'elles étaient dans une forme superbe. Allons! de ce côté, tout allait à merveille. Plein de confiance, il s'engagea résolument dans la forêt, afin d'éviter le détour auquel, s'il avait suivi la plage, il eût été contraint, en raison du promontoire qui séparait sa plantation de celle de Jeffries.

Dans trois quarts d'heure, au plus tard, il serait arrivé. C'était tout de même l'instant ou jamais de se demander ce qu'il allait faire, au juste. Cet instant, il l'avait reculé tant qu'il avait pu. Il s'était borné à obéir à la force irrésistible qui le poussait. Là-dessus, pas l'ombre d'une hésitation. Il s'agissait de se libérer à tout prix de l'obsession dans laquelle le faisait vivre, depuis son arrivée à Erromango, la pensée de Jeffries. N'importe quelle certitude vaudrait mieux que ce doute affreux, que cette tyrannie perpétuelle d'une présence occulte. Qu'il pût seulement entrevoir Jeffries, et il y avait neuf chances sur dix pour qu'il cessât aussitôt de le redouter. Oui, mais s'il le voyait, il y avait encore plus de chances pour qu'il fût obligé de lui parler. Or, que lui dirait-il? Plus il se rapprochait de son but, plus il était dans l'impossibilité de prendre une décision à cet égard. Quelle que fût cette décision, elle irait à l'encontre des conseils donnés par Sullivan. Mais qui sait si les circonstances, en dernier ressort, ne lui viendraient pas en aide, ne donneraient pas à leur rencontre l'apparence du hasard? Peut-être celui-ci le dispenserait-il d'aller frapper à la porte du solitaire de Longstal. Jeffries devait tout de même se promener de temps en temps sur sa plantation, ou aux alentours. Ils pouvaient fort bien se trouver tous deux nez à nez, au détour d'une piste ou d'un buisson. Alors, il serait tout naturel que Fabre, nouveau venu et plus jeune, allât à lui, se présentât... Sullivan lui-même ne pourrait rien trouver à redire à semblable conduite. D'ailleurs, qu'avait-il toujours à s'inquiéter de l'opinion de Sullivan? On voit au milieu de quelles perplexités, lui si positif, si résolu, se débattait Fabre. Il n'y avait plus qu'une chose qui lui parût incontestable : la prodigieuse émotion avec laquelle il s'avançait à travers cette forêt silencieuse, où ses pas, feutrés par un humus plusieurs fois millénaire, n'éveillaient aucune résonnance.

Bientôt, sur sa droite, le promontoire une fois dépassé, il aperçut la plage. Simultanément, le grondement du ressac retentit. La mer, d'un vert profond, formait frise, une frise

que les troncs sombres des cocotiers barraient de longues hachures perpendiculaires. Leur feuillage se découpait en dentelles noires sur un extraordinaire ciel de laque rouge. Ayant atteint la plage, Fabre accéléra son allure. Il contournait des touffes de palétuviers, d'où s'envolaient des martins-pêcheurs. Ses brodequins criaient sur les débris de corail de la grève : un corail blanc, très fin, comme pilé.

Maintenant, il était sur le domaine de Jeffries. Il le savait, parce que, l'avant-veille, il était venu jusque-là avec Gabriel. Le jeune homme lui avait montré les limites des deux plantations. Un demi-mille tout au plus le séparait de l'habitation de son voisin. Devant lui, au-dessus d'un bouquet d'arbres, il vit monter dans le ciel une mèche de fumée bleu pâle. La maison était là.

Depuis quelques instants, Fabre était un autre homme. C'en était fini de ses tergiversations. Il en était au point où l'on ne songe plus qu'à une chose, à aller de l'avant. S'il s'agit d'une sottise, tant pis ! Il n'y a plus qu'à la porter au compte des folies inéluctables que les hommes les plus sensés sont appelés à commettre au moins une fois dans leur existence. D'ailleurs, Fabre n'était même plus capable de ce minimum de raisonnement. Tout n'était plus en lui que réflexes. S'étant mis à siffler un air de fox-trott, il chercha le motif de cet acte. Était-ce pour paraître calme ? Ou pour avertir de son arrivée ? Il eût été bien empêché de le dire. Il n'était plus à même de démêler ses propres intentions. Et puis, qu'importait ! Une centaine de mètres à peine le séparait du but. Jeffries ne pouvait plus tarder longtemps à surgir. Peut-être était-il là, tapi derrière quelque buisson, à le regarder approcher.

Juste comme il faisait cette réflexion, Fabre s'arrêta. Depuis trois jours qu'il s'efforçait de deviner ce que serait sa première visite à Longstal, ce qui l'y frapperait le plus, il avait certes envisagé beaucoup de choses. Pas celle-ci, évidemment.

Un peu en retrait du chemin, sur une espèce de monticule ombragé par trois ou quatre cocotiers, dont les palmes retombaient jusque dans les flots, il y avait une vaste dalle de pierre grise, entourée par un grossier clayonnage d'osier. Quelques hibiscus se penchaient au-dessus d'elle, courbée sous le poids de leurs lourdes fleurs blanches.

Une tombe ! C'était une tombe qui l'accueillait au seuil de

la propriété de Jeffries ! Nous réglons par avance très strictement l'attitude que nous désirons avoir, aux minutes de notre vie que nous estimons décisives. Nous avons tout prévu, sauf, naturellement, le petit fait, l'événement minuscule qui s'en vient à la traverse de nos calculs et les laisse bouleversés. Incapable désormais de réfléchir à la folie qu'il commettait, — une folie comparable à celle de l'officier envoyé en parlementaire, et qui se mettrait à cueillir des coquelicots entre les lignes ennemies, avant d'avoir agité son drapeau blanc, — Fabre abandonna le sentier, et marcha vers le clayonnage.

Il allait l'atteindre, quand il poussa un soupir de soulagement. Il avait compris : « Suis-je sot ! murmura-t-il, souriant presque. Vraiment, si je dois continuer à m'épouvanter des choses les plus naturelles !... » Un détail fourni par Sullivan, venait de réapparaître dans sa mémoire. Jeffries avait été marié. Sa femme, morte une dizaine d'années auparavant, était enterrée à Erromango. C'était sa tombe qu'il avait devant lui, et voilà tout.

Rassuré, et conscient à la fois de l'indiscrétion dont il était en train de se rendre coupable, il allait poursuivre sa route, lorsque, brusquement, ses jambes s'immobilisèrent.

Quelqu'un venait. Un petit homme qui s'avançait, sans se presser, à sa rencontre. Il avait une veste de coutil brun, des guêtres, un chapeau de feutre de la même teinte. Le canon de sa carabine, dont il tenait la crosse sous le bras droit, se dirigeait en diagonale vers le sol...

Jeffries !

PIERRE BENOIT.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

POUR LE CINQUIÈME CENTENAIRE

JEANNE D'ARC A ORLÉANS

Dès le milieu d'avril 1428, Orléans n'en pouvait plus, depuis ce maudit jour du mardi 12 octobre que le comte de Salisbury, — Salebries comme on l'appelle dans les vieilles chroniques, — était venu, après avoir occupé quarante places, mettre le siège devant lui. En ces dix mois, il avait pourtant fait magnifique défense.

Bien que, grâce à la protection de la Loire et à sa ceinture de remparts, il fût à l'abri d'un coup de vive force et qu'il eût, jusqu'à ce jour, trouvé quand même le moyen, çà et là, de se ravitailler, il était à bout. Les bombardes anglaises y jetaient, comme une monnaie, des boulets de pierre de plus de cent livres; un gros canon surtout, le *Passe-volant*, qu'ils avaient assis près de Saint-Jean-le-Blanc et qui tirait et grognait sans relâche en causant grands dommages. Les nôtres, *Montargis*, *Rifflard*, ripostaient bien, taillant dans leurs bastilles, mais sans pouvoir les faire taire...

Toutes les églises des environs, parmi lesquelles une fameuse, Notre Bonne-Dame de Cléry, et tous les couvents, et tous les moulins sur la rivière avaient été abattus, pillés, saccagés. A perte de vue jusqu'à l'horizon, dans ces vastes étendues plates, on ne voyait plus de clochers, plus un toit de château, plus d'aile en croix tournant sur le rideau du ciel. Par endroits, le sable de Loire, ce beau sable d'or, était devenu

sable rouge, et dans ses îlots, les osiers bleus se froissaient sous l'amas des cadavres. Jamais sur le fleuve n'avaient tourbillonné tant d'oiseaux de proie ni au-dessus de la campagne telles bourrasques de corbeaux.

A toute heure, de jour et de nuit, alertes, sursauts, branle-bas, flots de piétaille, galopades, la grande cloche « d'effroi » cassant l'air à pleine volée au chapeau de la Tour de ville et des cris de guerre : Orléans! Bataille! Olivet! Beaugency!... chacun, pour s'échauffer, y allant du nom de sa terre. Ceux-là, qui au moindre signal, roulaient ainsi en torrents vers le point menacé, ce n'était pas les soldats, mais les bourgeois, les artisans, le petit peuple, tous enfin, aussi bien les gens d'hôtel et de pignon que de boutique, et armés comme qui peut, celui-ci de sa bonne épée, celui-là d'un méchant couteau, l'un ayant au poing sa fourche ou sa cognée, l'autre sa bêche ou sa faux, et pressés sur leurs flancs par les femmes, vaillantes, diligentes, jetant, quand il le fallait, bonnets et sabots pour bailler plus vite aux troupes sur le boulevard tout ce qui pouvait leur servir, les eaux, les pierres, les graisses bouillantes, la chaux, le plomb fondu, l'huile, les chausse-trappes... ou bien, relever les blessés et s'en décharger aux étuves, ou coucher les morts dans les charniers.

En ces jours calamiteux, les habitants furent plus hardis encore et plus mordants que les soldats. Le plus grand nombre de ceux-ci ne se battait que par habitude et pour la bonne paie, tandis qu'eux le faisaient par amour du pays. Ils ne voulaient pas être Anglais. C'étaient leurs foyers qu'ils défendaient et leur liberté, leurs croyances, leur langue. Pour préserver ces biens, ils se montrèrent héroïques. Rien ne les rebuta. Pas ne leur coûtait de se dépouiller. Ils allaient au-devant de la ruine et provoquaient les sacrifices. Appréhendant d'être encerclés, ils imposèrent aux troupes de détruire toutes les églises de leurs faubourgs, même celle de Saint-Aignan, patron d'Orléans, et son cloître, et Saint-Michel, Saint-Aux, la chapelle du Martroy, et Saint-Victeur à la porte Bourgogne, et les Jacobins, les Cordeliers, les Carmes, Saint-Mathurin, l'Aumône Saint-Pouair, Saint-Laurens... Quelle hécatombe d'autels! Tout cela, en novembre, en un seul mois, est emporté comme feuilles d'automne, jeté à bas, bravement et sans geindre, avec une espèce de joie... Mais ce n'est pas assez... il en reste encore qui pour-

raient nuire... Et en décembre, on continue ce carnage d'églises. Au tour de Saint-Loup, de Saint-Marc, Saint-Gervais, Saint-Euverte et Saint-Vincent des Vignes, de Saint-Ladre et de la Magdelaine!

Quand le fer au bout des bras, le pic, la pioche et les béliers ne vont pas assez vite, on boute le feu. Sarments! Bottes de paille! et tous ces sanctuaires bien secs font, pendant plusieurs jours et nuits, un cercle, un chœur de brasiers qui pétillent, qui chantent, qui officient, qui à dix lieues à la ronde, illuminent la campagne. Au plus clair de l'incendie, on voit, près du pont, les tours d'avant se mirer de haut en bas aux vitraux de la Loire et la forteresse tout entière a l'air elle aussi d'une cathédrale qui flambe. Et quand enfin, au plus loin que vont les regards, table rase est faite et que, fumées enfuies, les étendues ne sont plus partout qu'une immensité désolée aux sillons de cendres, les citoyens pensent qu'ils ont, comme ils le voulaient, fait bonne besogne, puisque les Anglais ne pourront pas maintenant se loger, ni se retrancher dans ce désert, — et les Anglais, qui voient cela, « en sont esbahis et dollens ».

La blessure de Salisbury, dès le début du siège, à l'assaut des Tournelles, les avait déjà consternés. Le fort était pris, le comte y entrait, un des premiers, tout chaud. Pour mieux voir l'orgueilleuse ville dont cet exploit le rapproche, il se met à une des fenêtres du fort, et là, en pleine face, il est atteint, d'un canon tiré de la tour Notre-Dame. Le coup lui avale la joue et lui crève un des yeux. Dès qu'on l'apprend dans Orléans, bien que les siens aient voulu le cacher, on dit : « C'est œuvre divine! » et on rend grâce au ciel, car c'était le plus renommé en armes de tous les Anglais.

Sans doute il reste à ceux-ci de bons chefs et une belle armée de sept à huit mille soldats bien aguerris, bien nourris, gras et durs, aux dents longues, tandis que les assiégés n'ont, eux, pour se défendre, que deux à trois mille hommes des troupes royales commandées par le bâtard d'Orléans (qui sera plus tard Dunois) et n'est qu'un jeune homme de vingt-six ans et par Raoul de Gaucourt, gouverneur bailli de la ville. C'est peu en regard. Mais la milice locale compte 3 000 hommes, la place est meublée de 71 canons et de presque autant de couleuvrines, tous ont bon cœur. Salisbury emporté à Meung vient d'y mourir

et son corps vidé de ses entrailles, cousu dans un cuir de cerf, vogue à cette heure pour l'Angleterre. Bon voyage! Un de moins. Et de qualité! D'ailleurs, on attend des secours, certains. On en reçoit déjà.

Le 24 janvier, c'est La Hire qui avec 30 hommes d'armes et quoique attaqué à la porte Regnart, parvient à entrer sain et sauf. Le 29, c'est Villars, les deux Xaintrailles et d'autres chevaliers et écuyers. Des environs, presque chaque jour à présent, il en arrive, par petits paquets, surtout le soir « à portes fermans »; de Sauloigne, vingt-six au maréchal de Saint-Sévère et peu après messire Théaulde de Valperge, messire Jean de Lescot, gascon, et puis « messire Estuart », frère du connétable d'Écosse, les seigneurs de Saucourt, de Verduran avec mille combattants, et deux cents en plus à Guillaume d'Albret, et tous « tellement bien abillés pour faicts de guerre que c'était une moult belle chose à veoir. »

Ces seigneurs venaient de Chinon où ils avaient parlé au Roi promettant grands secours et prompts.

Cependant, les Anglais, déjà en reçoivent. C'est maintenant Williams Pole, comte de Suffolk (que Jeanne d'Arc appellera La Poule) et Talbot, *l'Achille anglais* qui, avec *Glacidas*, se partagent le commandement de leur armée. Chaque jour, entre assiegeants et assiégés, les escarmouches se multiplient, de plus en plus vives, avec des trèves de quelques heures, comme il y en a eu une à Noël, « où Glacidas a fait demande au bâtard d'Orléans d'avoir une note de hauts menestriers, trompettes et clairons », qui leur fut accordée. Ainsi « jouèrent-ils de leurs instruments, assez longuement, faisant grande mélodie ».

Ces musiques, pourtant, pas plus que celles des canons n'empêchent les uns et les autres de crier de la disette. Chacun veut en finir, surtout Orléans. Un gros convoi de vivres avait été organisé pour ravitailler les Anglais. L'armée française tente de s'en emparer, mais son attaque, mal conduite, échoue, le convoi passe. C'est la journée dite *des Harengs*. Cette mésaventure occasionna aussitôt, d'Orléans à Chinon, des allées et venues de plus en plus fréquentes d'ambassadeurs impatients d'obtenir du Roi l'aide décisive. On l'attend toujours sans qu'elle vienne et la ville se décourage. Par surcroît d'ennui, ces voyages de seigneurs, chevaliers et écuyers ne vont pas sans

accompagnement de nombreuses suites pour leur faire honneur, deux mille hommes et plus « dont ceux d'Orléans, les voyant partir, ne sont pas bien contents ». Et cependant, entre politesses de couleuvrines, on s'en fait d'autres comme celle de ce jour où Suffolk envoie par un héraut au bâtard d'Orléans « un grand plat de figues, raisins, et dates en le priant qu'il lui plaise de lui octroyer de la pane noire pour se fourrer une robe », — ce qui est fait et dont le comte lui sait le plus grand gré.

Mais, tandis qu'on perdait l'espoir de tenir plus qu'un mois à deux si les secours, tant de fois promis, n'arrivaient pas, et tout de suite, voici que, de source certaine, on apprend qu'ils viennent.

A cette nouvelle s'ajoute une étrange rumeur qui court les deux camps, accueillie dans la ville et sa garnison avec une joie frémissante, inquiète, qui n'ose se livrer, et reçue chez les Anglais avec une froide incrédulité ou de formidables rires... « Une jeune fille, une pucelle, qui se dit « venue de Dieu », pour lever le siège d'Orléans, serait en route avec les vivres, poudres, canons et autres habillements de guerre que le Roi envoie. Elle s'appelle Jeanne, et native de loin, d'un village de Lorraine. A l'entour de la maison de son père elle gardait un peu de brebis, cousant et filant, quand s'apparut Notre Seigneur lui commandant d'aller délivrer Orléans, et faire sacrer le Roi à Reims. Lors elle vient. » Voilà ce qu'on dit, et beaucoup d'autres choses, que le Roi l'a reçue, l'a bien armée, et lui a donné bonne escorte de gentilhommes et pages qu'elle commande et qui lui obéissent, et qu'elle s'achemine à travers pays en n'étant plus bien loin...

On l'a vue passer en Sologne. « Et comment ? En charrette ? A pied ? Sur une bourrique ? — Elle est à cheval, en habit d'homme et armure. Elle a une épée et un étendard, peint de sa devise : Jésus-Maria. Tous ceux qui l'ont vue sous son harnais, droite comme debout, et blanche à éblouir ont pensé d'un archange, de saint Michel et de saint Georges, et pourtant ça n'est qu'une enfant, mais merveilleuse! Elle arrive. — Quand ? — Au plus tôt, dans la semaine. — Si tard ? — Peut-être demain. — Ah ! qu'elle se hâte ! Au trot ! Au galop ! faisant sauter les pierres ! — Elle marche au pas,... oui, au pas, disent

ceux qui l'ont vue, mais d'un pas si ferme et si sûr du cheval qu'elle mène au doigt et des autres qui la suivent, qu'elle a l'air de plus vite aller qu'en appuyant les éperons. — Oh! pourtant qu'elle vole! Que Dieu lui donne des ailes! — Elle en a! mais c'est seulement ici qu'elle les ouvrira... »

Tels sont, entre cent et cent, quelques-uns des propos qu'en ces jours de fièvre échangent partout, chez eux, et dehors sur les boulevards, les gens d'Orléans qui halètent.

Le 28 avril, on dit que Jeanne n'est plus qu'à quelques lieues, que le lendemain elle sera là. Mais pourra-t-elle franchir les portes? Le lendemain, plus de doute, la journée ne s'achèvera pas sans qu'elle et sa suite on les distingue au moins de loin, à la poussière... Pour leur donner facilité, on fait une sortie, au côté opposé par lequel on pense qu'ils viendront... et justement, pendant cette escarmouche, le convoi paraît, grossit... Il entre! Il est entré!... Les vivres, l'artillerie, les gens de pied habillés de guisarmes et de chauves-souris... Mais Jeanne? Où est-elle? On la cherche, on ne la voit pas. Aurait-elle eu malheur?

Non. Mais elle est restée à Chécy où le bâtard d'Orléans, avec ses chevaliers et écuyers, est allé au-devant d'elle pour lui faire, le premier, révérence et belle chère. Là, tous ensemble, ils ont conclu qu'ils n'entreraient dans la ville que le soir, à la nuit, pour éviter le tumulte du peuple. Mais le peuple, à cette déconvenue, n'en est que plus remué et chauffé, il n'a plus envie de manger, de dormir, il attendra le temps qu'il faut, il n'en fourmille que davantage, il monte et s'écrase aux murailles... et quand, à huit heures, le mot vole : Les voilà! l'immense cri, le hurlement de joie qui s'élève comme on n'en a jamais ici, de mémoire d'homme, entendu, va de l'autre côté du fleuve frapper au cœur les Anglais qui, en silence, écoutent...

Maintenant, dans la ville, à l'ombre de ses tours, derrière ses remparts, au creux de ses rues étroites, Jeanne s'avance, et dans cette glèbe humaine qui se laisse ouvrir et éventrer avec ivresse, elle pénètre en son armure comme un soc de charrue. A son aspect quelles clameurs! quels vœux! Tout ce qu'on lui dit! Les noms qu'on lui donne! On lui jette du lilas. Et les mains, les baisers, les bonnets en l'air! Les portes, les fenêtres sont obstruées par ceux qui s'y étouffent. A travers

cette furie si douce, Jeanne passe. Aucun trouble. Elle a des yeux clairs, des joues roses. Un peu de sueur lui perle au front sous la salade. A l'instant de son passage, on dirait celui du Saint-Sacrement, entourée comme elle est, de sa procession de seigneurs, écuyers, capitaines chapés de soie et de velours, son étendard blanc qu'on porte haut, où se font vis-à-vis deux anges tenant chacun une fleur de lis qui paraît cueillie pour elle, et son pennon où est peinte, pour figurer une Annonciation, l'image de Notre Dame. A sa gauche le bâtard d'Orléans, d'un geste de son gant doré, montre Jeanne, comme si c'était lui qui l'offrait à la ville, et elle, entre deux haies fourrées de piques, entre des buissons de torches et de porte-lumières grillagées comme des masques et dardant des langues de feu, on l'aperçoit, au centre de ce brasier, toute blanche de pied en cap sur un beau cheval, blanc aussi, sage et quasi divin. Les épées, les fauchards, les corsèques, aveuglants de lueurs, lui font des rideaux de fer rouge, et les résines secouées sur sa tête un dais d'étincelles. Elle est comme léchée de flammes.

Mais, malgré les gens d'armes qui serrent leur file, et les coups de hampes qui pleuvent, la foule veut approcher de Jeanne. Entre les cuirasses des hommes, les femmes se glissent, et les enfants jusque sous le ventre des courtauds chargés de bagages pour arriver jusqu'à Jeanne. Elle est par moments prise et bloquée, forcée de s'arrêter. Jusqu'à la selle son armure est touchée comme une relique par cent mains avides qui la caressent ou s'y écorchent. On la baise aux genoux, aux étriers, à la pointe des solerets, et le cheval est lui aussi choyé, embrassé, flatté à l'épaule, à son dur poitrail, d'où pend une housse d'écume.

C'ÉTAIT le 29 avril. Et en moins de deux semaines, Orléans, après cent quatre-vingts jours de siège, était délivré. Le 8 mai, l'armée anglaise, tout à coup, se défilait, abandonnant son camp, ses vivres et bagues.

Certes, quand ce soir-là, un dimanche, Jeanne fit dans la ville enchantée sa rentrée de bataille, l'exaltation de tout le peuple et du clergé ne le céda pas à celle dont naguère ils avaient salué sa venue. Mais, malgré sa force et tout son éclat, malgré les cloches, le canon, les *Te Deum*, les vins, les chansons et cantiques, et la danse, les beuveries, — cette seconde

fête n'eut peut-être pas la même qualité d'émotion ardente et profonde, le même accent de passion, d'amour et de ferveur que cet autre soir où Jeanne si attendue, si désirée, priée, arriva et *descendit* comme du Ciel.

Sans doute, aujourd'hui c'était les actions de grâce, tout le tumulte et le gros débordement de joie que fait jaillir et crever la victoire, c'était le soulagement, la reconnaissance... mais sans la surprise adorable, unique et merveilleuse du premier abord, de la première rencontre de la ville avec sa prochaine libératrice. En vérité, dès ce jour, de cet instant que Jeanne entra et qu'on la vit, Orléans, — avant même qu'elle eût commencé contre les Anglais, « corps pour corps, son gros hahay », — Orléans était délivré. Orléans le savait. C'était pour lui déjà chose accomplie, garantie par toutes les *voix* de la confiance et de la certitude, car la ville eut aussi les siennes qui se firent entendre à elle aussitôt que Jeanne fut dans ses murs, dans son cœur. Sa lettre au roi d'Angleterre, quand on la connut, et ses propos hardis de guerre, sa sûreté d'âme, ses « De par Dieu », ses « Entrez dedans! » ses « Tout est vôtre! » étaient pour ceux qui les recevaient en communion paroles d'Évangile, et sonnaient la victoire avant ses trompettes, avant que Dieu l'eût donnée.

Cette victoire eut un effet indicible, inouï, plus que de gloire militaire, un effet moral et religieux, surnaturel, d'une valeur céleste. Elle établissait la mission divine de Jeanne, elle en était la preuve foudroyante, elle affirmait la préférence et la protection d'En-Haut. Tout ce qui compose le miracle, tout ce qui exalte et jette à genoux, tout ce qui fait croire, elle l'enchâssait. Et cette délivrance, au delà d'Orléans, c'était celle de la France, dans le présent et l'avenir, après celle du passé, une délivrance qui se répétait, se renouvelait dans les desseins du Libérateur éternel, une date fondamentale qui s'inscrivait dans le marbre, le bronze et sur le vélin de l'histoire, la suite d'Aignan et d'Attila, la double épopée de la Loire amorçant en secret celle de la Marne.

Enfin cette délivrance d'Orléans fixa le nom prédestiné qui devait rester à Jeanne, celui que désormais, pour toujours, elle porterait en couronne, celui de la Pucelle, et de la *Pucelle d'Orléans*.

Pourquoi n'eût-on pas dit, et en apparence aussi bien, la Pucelle de Domrémy, de Reims, de Compiègne, de Rouen? Mais on ne l'a jamais dit, parce que c'était à Orléans seul qu'était réservé l'insigne honneur d'être attaché ce nom de Pucelle, qui mériterait de timbrer son blason. Plus qu'un nom, *un titre*, exprimant dans toute sa franchise ingénue et populaire la caractéristique de Jeanne, la pureté. C'est comme Pucelle, et d'Orléans, qu'elle rayonne et qu'elle est proclamée. Sa vie montre un triptyque à trois volets, resplendissants... Le second, Reims, est le Sacre, la cathédrale et son autel; Rouen, le troisième, est le martyre, la place publique et cet autre autel, le bûcher. Mais Orléans, le premier volet, c'est la bataille et l'épée de Dieu, la délivrance et la victoire. Sans Orléans la suite, Reims, et Rouen n'étaient plus possibles. Otez Orléans, tout s'écroule. C'est la clef de voûte de l'Édifice national.

Voilà pourquoi la Ville, en laquelle alors se ramassait la France, est inséparable de la vierge qui l'a sauvée. On ne peut plus jamais nommer l'une, la Pucelle, sans nommer l'autre, Orléans.

HENRI LAVEDAN.

OÙ EN EST LA BELLE ALSACE

II [1]

LA VIE DE L'ESPRIT

A côté de la vie économique de l'Alsace, sa vie intellectuelle, spirituelle et sociale.

L'Université de Strasbourg doit être mise à la place d'honneur : elle a commencé à rouvrir modestement ses portes, deux mois après l'armistice, dès le 15 janvier 1919. La commission spéciale nommée à Paris, durant la guerre, en avait pris l'engagement : « Dès que la France sera de nouveau devenue maître de l'Alsace, il sera créé à Strasbourg une grande Université, régie et administrée comme les Universités françaises ; il conviendra de lui assurer des ressources de nature à lui permettre de se placer dès le début à un niveau élevé. » Le 22 novembre 1919 (anniversaire de l'entrée de nos troupes), l'Université était solennellement inaugurée, en présence du Président de la République, des ministres, des maréchaux, des représentants de toutes les Universités françaises et des savants étrangers, des délégués du Parlement, des autorités locales et d'un immense concours de population. Elle reprenait la place de l'Académie de Strasbourg, qui, à la veille de 1870, comptait cinq facultés (plus l'École de santé militaire) et où les maîtres du plus grand renom, Pasteur, Fustel de Coulanges, Schutzenberger, Sédillot, Aubry, Rau, Reuss, avaient enseigné au cours du XIX^e^ siècle. Par décret impérial du 11 décembre 1871, les Allemands avaient érigé la vieille Académie, liée à toute l'his-

(1) Voyez la *Revue* du 1^er^ février.

toire de la ville et où la Renaissance s'était manifestée avec éclat, en une Université dont le palais fut achevé en 1884 : « Il eût été beaucoup plus sage, a dit un homme politique allemand, de ne pas restaurer l'Université de Strasbourg après l'annexion, et d'obliger ainsi les jeunes Alsaciens à passer le Rhin et à fréquenter les Universités allemandes de l'intérieur de l'Empire : la plupart d'entre eux restèrent à Strasbourg, se groupèrent étroitement et se tinrent à l'écart des Allemands. » Il est pourtant indéniable que cette Université allemande a exercé une grande influence, par la préparation aux carrières libérales, spécialement sur la bourgeoisie moyenne qui, pour les raisons déjà indiquées, ne pouvait pas émigrer. Nous verrons comment l'action de la Faculté de théologie protestante et la création d'une Faculté de théologie catholique (décidée après des accords conclus avec le Saint-Siège) eurent une profonde répercussion sur la formation des deux clergés.

Nous retrouvions, en 1918, des établissements qui avaient vécu, depuis plusieurs années, sur une réputation légitime assurément, mais dont beaucoup étaient loin d'avoir suivi les progrès de la science ; non seulement les instruments laissés sur place, mais les catalogues en faisaient foi. L'Allemagne n'avait pas témoigné à l'Université de Strasbourg la même sympathie ni la même libéralité qu'à ses autres Universités foncièrement germaniques où sa jeunesse se formait à l'esprit de corps et à l'idée impériale. Il s'agissait donc pour nous de remplacer des maîtres, de rajeunir et d'accroître le matériel et surtout de créer un ensemble digne de la France. Tous les concours s'offrirent : ceux de l'État (chiffrés par plus de 20 millions), de la ville, de bienfaiteurs français et étrangers, ceux du corps enseignant qui considéra comme un honneur de venir servir en un tel lieu. Une *Société des amis de l'Université*, présidée par M. Poincaré, fut créée ; des conférenciers furent appelés de France et de l'étranger : la tradition de ces concours extérieurs s'est maintenue et développée. Dès la première année, afin de remettre le grand public strasbourgeois en contact avec la pensée et la vie françaises, des cours libres extra-universitaires furent organisés : l'un fut confié à Maurice Barrès qui parla du « Génie du Rhin », le second à M. André Hallays sur « La Fontaine », le troisième à l'auteur de ces lignes, sur « les Grandes Étapes de la Victoire ». D'autre part, ouvrant une heureuse

tradition qu'ils conservent fidèlement, les professeurs de l'Université rayonnèrent dans toutes les villes alsaciennes au nom de « l'extension universitaire » et prirent avec régularité le chemin des pays voisins et de ceux de l'Europe centrale, toujours prêts à les appeler.

L'Université de Strasbourg est aujourd'hui la seule en France à compter sept Facultés (dont deux de théologie). Elle est dotée de nombreux instituts scientifiques (Physique du globe, Physiologie, Institut Pasteur). A ses côtés fonctionne « l'École nationale du pétrole » dont elle fournit les maitres. Un séminaire pour les nombreux clercs étrangers qui la fréquentent a été créé par l'initiative privée. La Bibliothèque nationale et universitaire qui lui est adjointe est, par son importance, la seconde de France après la Bibliothèque nationale : malgré des crédits insuffisants, elle a pu reprendre ses achats et reconstituer ses collections. Les professeurs de médecine ont sous la main les magnifiques cliniques de l'Hôpital civil, peut-être uniques en France, où ils donnent leur enseignement. Les instruments de travail sont donc nombreux, variés et modernes.

L'Université allemande de Strasbourg comptait, en 1873, 213 étudiants et au cours de sa dernière année scolaire (1913-1914) 2037, sur lesquels 1040 alsaciens-lorrains, 814 allemands et 183 étrangers. L'Université française groupait, en 1927, 184 maitres (sans compter les chefs de travaux et les préparateurs), 2760 étudiants (soit un tiers de plus que du temps allemand) dont 698 étrangers (plus du triple de l'effectif antérieur) et 1504 élèves nés dans les départements recouvrés, — les étudiants lorrains presque tous attirés par Nancy, suivant une loi historique, étant beaucoup moins nombreux que précédemment, mais les Alsaciens, plus nombreux, étant heureux de recevoir sur place l'enseignement qu'ils allaient fréquemment autrefois chercher ailleurs. Les études sont proportionnellement moins coûteuses que précédemment par la suppression des *collegiengelder* ; des échanges sont organisés avec les autres Universités; des bourses ont été fondées; un restaurant et un hôtel aménagés pour les étudiants; on parle de créer une cité universitaire.

L'éminent recteur de Strasbourg, M. Pfister, membre de l'Institut, lui-même Alsacien, qui a parachevé l'œuvre de

M. Charléty, disait le 22 novembre dernier : « Nos laboratoires sont de véritables centres de recherches fécondes d'un puissant intérêt. En ce jour de glorieux anniversaire, je promets que nous poursuivrons de toutes nos forces la tâche commencée. Nous sommes ici pour accomplir une mission et remplir un devoir. Tout en nous adaptant au caractère spécial de l'Alsace, tout en respectant ses traits particuliers et régionaux, nous voulons faire de l'Université de Strasbourg un foyer ardent de science et de civilisation françaises. »

Débordant encore ce cadre, l'Université a essaimé en Rhénanie et a créé à Mayence des écoles spéciales, très fréquentées, qui se fermeront, on peut le craindre, le jour où l'occupation prendra fin.

Autour de ce beau foyer d'enseignement supérieur qui attire de toute une partie de l'Europe des jeunes gens avides de s'initier à nos disciplines qu'ils feront connaître à leur retour dans leurs foyers, de nombreux groupements participent à la vie intellectuelle de Strasbourg : les principales associations françaises y ont des comités actifs ; les initiatives locales n'ont pas manqué de les compléter afin de répondre aux besoins régionaux, ainsi qu'à la situation et au rôle très particuliers de l'Alsace : *Comité alsacien d'études et d'informations*, sans analogue, croyons-nous, qui porte sa principale activité sur les relations avec l'étranger et qui a organisé de nombreuses missions dans les principaux pays de l'Europe ; *Office d'informations allemandes*, filiale du précédent, spécialisé dans l'étude quotidienne de l'évolution de l'Allemagne contemporaine, cellule d'où sortira, peut-être, l'indispensable centre des études germaniques que la France doit posséder en Alsace ; *Société industrielle du Rhin*, attachée à la technique économique et scientifique ; *Livre français* qui multiplie les bibliothèques communales, scolaires et post-scolaires (3 025 bibliothèques créées depuis 1919 avec distribution de 156 000 livres de lecture, 16 000 livres de classe, 72 000 brochures et périodiques) ; *Conférence au village*, appliquée à faire connaître la France aux populations rurales par le moyen de causeries et de films cinématographiques (434 conférences dans le Bas-Rhin en 1927) ; *Cours populaires de langue française* qui, outre leur objet spécial, font applaudir en Alsace, en Suisse et en Luxembourg, les chefs-d'œuvre de notre théâtre classique ; *Université popu-*

laire créée, il y a quelques semaines; *École de commerce*; *Maison de la jeune Alsace*, foyer des associations de jeunesse; *Sociétés de conférences*, qui appellent les littérateurs et les savants les plus en vue, sans oublier les représentants de la pensée la plus moderne; etc, etc. La liste complète serait longue, preuve irréfutable dú travail de conception, de réalisation, de perfectionnement, effectué en moins de dix ans sur un terrain où il fallait tout à la fois effacer et édifier. C'est un équipement nouveau et complet, aussi abondant et plus riche peut-être encore par son originalité que celui des autres capitales provinciales les plus actives où le travail semblable a été le fruit d'une application centenaire. Strasbourg tient avec éclat sa place de métropole, qui s'est encore notablement étendue.

Mulhouse, cité des initiatives de tous ordres dirigées par des hommes d'affaires qui ont de tout temps gardé avec la France un contact étroit et qui sont en relations quotidiennes avec la Suisse, occupe une grande place dans ce rayonnement; elle est naturellement attachée à la technique avec son *École de chimie* et son *École de filature* qui jouissent à l'étranger d'un très grand renom. Sa *Société industrielle*, ancienne création française et beau foyer de résistance du temps allemand, a célébré l'an dernier son centenaire : ouverte à toutes les formes de l'intelligence, elle constitue également le centre local d'attraction pour l'activité intellectuelle et artistique.

Les arts ne sont pas oubliés dans cette vie, avec le Conservatoire de musique de Strasbourg, avec les musées de Mulhouse, de Colmar (où, à côté des Schöngauer, les Grünewald font éclater la hardiesse de leur réalisme et de leur coloris), de Sélestat, de Strasbourg (dont, à quelques pas du *Musée alsacien* et du *Musée historique*, les porcelaines exposées au Palais Rohan peuvent rivaliser avec celles de Rouen); avec leurs expositions d'artistes modernes et leurs rétrospectives; avec leurs théâtres. Plusieurs villes ont, comme Colmar, Sélestat, Haguenau, des sociétés littéraires vivantes. On peut affirmer que, dans peu de provinces françaises, on trouve, et à meilleur compte, des occasions plus constantes et plus variées de s'enrichir l'esprit. Nulle part on n'est moins exposé au sentiment de l'isolement intellectuel; toutes les questions à l'ordre du jour sont abordées. Le singulier attrait que l'on éprouve à agir en

Alsace provient de ce que, sur ce terrain, toutes choses se présentent forcément sur un plan général; ce qui se fait et se dit en ce point sensible a de l'écho, des répercussions locales et extérieures dont il faut tenir compte.

ÉCOLES ET ÉGLISES

La question linguistique constitue, avec la question scolaire et la question religieuse, la trilogie capitale.

Dans les établissements secondaires, tout l'enseignement se donne en français. Il en est de même dans les écoles primaires (le besoin d'écoles libres ne s'est pas fait jusqu'à présent sentir) qui, conformément au statut local (loi Falloux légèrement modifiée) et à la volonté indiscutable de la majorité de la population, conservent, à part quelques cas particuliers, ainsi que les Écoles normales, le caractère confessionnel.

La langue française est la langue nationale de tous les citoyens français sans exception; indispensable à tous, elle est l'instrument nécessaire pour l'échange des intérêts et des idées; ceux qui l'ignoreraient seraient irrémédiablement diminués et distancés. Il faut malheureusement en prendre son parti, les paysans de trente à cinquante ans, qui ne l'ont pas apprise à l'école, la parleront toujours très difficilement et devront être l'objet de mesures spéciales pour leur permettre de participer à la vie commune. Ce n'est donc pas seulement le droit, mais le devoir primordial de l'État de donner partout, en premier rang, l'enseignement du français. Il ne peut s'agir de faire sur ce point aucune concession. Tous les examens de tous les degrés se passent en français. Les instituteurs du cadre local ont fait un immense effort pour s'adapter à cet état de choses. Mais l'allemand est, comme il convient, enseigné partout à titre de langue secondaire; l'intérêt certain de la France implique que, dans cette région frontière, la bourgeoisie et les classes moyennes possèdent cette langue à fond.

La question du bilinguisme, celle du dosage et de la prééminence, ont soulevé de la part des défenseurs de la *Muttersprache*, des discussions passionnées, dangereuses par leur violence, souvent inquiétantes par les tendances qu'elles révélaient et qui ne sont pas éteintes. Quant à l'usage du dialecte, il subsistera toujours dans la vie courante et familiale. On

raconte que Louis-Philippe, lors de son voyage en Alsace, harangua les populations en allemand qu'il possédait fort bien et dont, encore en 1870, il ne faut pas l'oublier, la bourgeoisie faisait un fréquent usage. Mais quel que soit le tact que commande cette adaptation, quelque nécessité qu'il y ait à recruter le plus grand nombre possible de fonctionnaires et spécialement de juges parlant allemand, la fermeté doit être absolue; il ne s'agit pas de comparer des problèmes et des époques qui ne se ressemblent pas. Du fait que le Reich allemand s'est constitué à nos côtés en 1871 et du fait de la dernière guerre, la question de la prééminence de la langue française en Alsace se présente à l'heure actuelle, non seulement sous la forme du bagage à donner à tous les citoyens, mais encore comme une question d'intérêt public, de souveraineté, de prestige, d'unité et de défense nationales. Fait indéniable, du reste, l'usage du français se répand partout; tous les enfants le parlent; il ira sans cesse en se développant, tandis qu'on peut constater que la connaissance du bon allemand diminue. Pour se convaincre de ces progrès linguistiques, où le temps joue un rôle essentiel, il n'y a qu'à assister aux examens du certificat d'études primaires. Les jeunes soldats reconnaissent eux-mêmes combien il est dur pour eux de ne pas savoir plus complètement le français quand ils arrivent au régiment et quelles difficultés ils éprouvent par là pour devenir gradés; leur formation et l'extension des cours de français pour adultes doivent être l'objet de la plus grande sollicitude.

Sur le terrain religieux, la vie de l'Alsace a également un aspect particulier, puisque le régime concordataire n'a jamais cessé d'y être appliqué. Quels que puissent être, à certains points de vue, les résultats spirituels du régime de la séparation, on ne saurait, en Alsace, toucher à l'union des trois cultes avec l'État, aussi longtemps que les populations n'en marqueront pas la volonté formelle, et cela n'est pas, sans doute, pour demain. Les déclarations très nettes faites sur ce point à la tribune du Parlement par le président du Conseil ont confirmé tout ce qui avait été dit antérieurement à ce sujet. Elles n'ont pas cependant encore paru suffisantes à de nombreux Alsaciens qui, inquiets pour l'avenir, réclament que des garanties positives et légales leur soient données. En tout état de cause, si jamais il venait à en être parlé, la séparation ne saurait être

appliquée en Alsace sur le mode exact de la loi de 1905, dont les injustices, les erreurs et les lacunes nécessiteraient une revision libérale.

L'évêché de Strasbourg englobe deux départements; il constitue le plus étendu des diocèses français, relève directement du Saint-Siège et n'est plus uni, depuis 1871, au métropolitain de Besançon. Les séminaires ont une vie active. La liberté des cultes ne connaît pas d'entraves. Les congrégations, au premier rang desquelles il faut citer les admirables sœurs de Ribeauvillé, de la Croix et de Niederbronn, se recrutent sans difficulté et, comme les prêtres, généralement dans les milieux populaires; elles sont légitimement aimées, respectées, enracinées. Le recrutement numérique des clergés, dont le ralentissement faisait naître quelques inquiétudes, semble s'améliorer. La France a généreusement traité les ministres des cultes en leur accordant, depuis février 1928, des majorations de traitement importantes. Les curés de canton touchent de 13000 à 17000 francs; les desservants de 12000 à 16000; les pasteurs (généralement mariés), de 14000 à 22000 francs. Sans parler du casuel, il s'y ajoute presque partout de sérieux avantages matériels : presbytères, vergers, indemnités consenties par les municipalités, privilèges communaux (chauffage, éclairage), dons des habitants (récoltes, vin), etc... L'existence matérielle des clergés alsaciens est donc largement assurée et singulièrement différente de celle des clergés de l'intérieur et l'on peut croire que, s'ils en sont satisfaits, ils sont décidés à lutter pour ne pas en perdre le bénéfice.

Sur ce point, l'histoire elle-même joue un rôle important et contribue à différencier le caractère, le rôle, la situation des clergés alsaciens de ceux de leurs collègues des autres départements. Il ne faut pas oublier que les Facultés allemandes de théologie catholique et de théologie protestante ont constitué, jusqu'en 1918, des foyers puissants d'influence politique. La vie religieuse de la France, son rayonnement sans égal, d'une spiritualité si haute, d'une importance capitale dans l'histoire de la chrétienté, riche en initiatives et en exemples d'une si rare charité, y étaient délibérément diminués quand ils n'étaient pas presque passés sous silence : lacunes aisées à constater aujourd'hui encore chez les ecclésiastiques instruits à cette école et qui ont eu de grandes répercussions sur la formation

intellectuelle, spirituelle et professionnelle des clergés alsaciens en modifiant leurs traditions, leurs conceptions et leurs manières. On faussait ainsi l'histoire; on rompait la communion des âmes sur un point essentiel. On affectait même avec hypocrisie de douter de la vie morale française et on usait de toutes les armes que la politique radicale-socialiste fournissait trop souvent chez nous (lois sur l'enseignement, sur les congrégations, sur la séparation des Églises et de l'État). Ainsi, de par l'action et la volonté allemandes, se préparaient des prêtres et des pasteurs fort différents de leurs devanciers et de leurs voisins de l'Ouest, sans qu'il soit bien entendu question de mettre en doute ni leurs vertus, ni leur zèle ou de négliger des exceptions et des nuances.

En assistant en curieux au 52e Congrès des catholiques allemands qui se tenait à Strasbourg, en 1905, sous la présidence du prince de Loewenstein-Wertheim-Rosenberg, j'étais frappé de l'emprise que la puissante organisation politico-religieuse du « Centre », si particulière à l'Allemagne, exerçait sur le jeune clergé catholique d'Alsace que l'on voyait nettement évoluer, du même pas, vers une formation religieuse et politique de plus en plus germanique et vers des idées ultramontaines. Cette tradition et ces exemples « centristes » ont été recueillis par le clergé alsacien, mais avec plus d'individualisme et un sens beaucoup moins vif de la hiérarchie.

Du côté du clergé protestant, plus porté vers la vie intellectuelle, la réforme allemande qui ne pouvait pas ne pas exercer d'influence sur les luthériens, la critique et la théologie allemandes très développées l'une et l'autre et étudiées de tout temps à Strasbourg, la vie des églises allemandes, riches, nombreuses, officiellement entourées d'une grande considération, étaient portées aux nues; les regards se tournaient vers les vastes organisations du protestantisme germanique comme la *Société Gustave-Adolphe*. Ces tendances s'accentuaient dans le nord de l'Alsace, tandis que les réformés du sud gardaient plus de contact avec les églises calvinistes de France.

Cependant, en ce qui concerne le judaïsme, où les rabbins n'ont jamais exercé un semblable ascendant, les israélites n'oubliaient pas que c'était à la France qu'ils devaient d'avoir été appelés à l'égalité politique.

Ainsi, lentement, à la place des vieux prêtres et des vieux

pasteurs qui avaient été les meilleurs défenseurs de la pensée française (comment oublier, parmi les derniers disparus, un chanoine Delsor et un pasteur Gérold?) s'installait une génération nouvelle, embrigadée, ardente, ambitieuse, dominatrice, d'autant plus influente qu'elle avait été la seule à agir et presque la seule à parler depuis que « le silence des cimetières » s'était étendu sur l'Alsace, généralement d'origine populaire (particulièrement du côté catholique) avec un faible contingent d'éléments bourgeois, et décidée à jouer un rôle politique. Ces habitudes n'ont pas changé : accoutumé, depuis cinquante ans, à user du mécontentement, suivant le vent qui souffle, le prêtre-journaliste et politicien s'est installé en maître.

Tout cela ne peut se modifier rapidement. Cette confusion et cette conception des rôles transforment trop aisément la chaire chrétienne en tribune aux harangues, en môles de résistance d'où tombent des paroles d'excommunication qui n'ont rien à voir avec la vie religieuse. On peut dire qu'une inlassable patience a été témoignée, depuis 1919, par les pouvoirs publics vis-à-vis de ces exagérations et de ces fautes qui, dans l'ancienne France concordataire, n'auraient été admises sous aucun régime. Qui ne sait quels efforts le saint et vaillant évêque de Strasbourg et les organes directeurs du protestantisme multiplient pour rappeler que la consécration sacerdotale, sans priver ceux qui la reçoivent des droits communs à tous les citoyens, a pour objet essentiel l'exercice de l'activité religieuse et que les privilèges qui en découlent, commandant une grande réserve, ne sont pas destinés à servir les passions politiques?

Cette attitude des clergés n'est pas sans danger pour eux ni pour la vie religieuse elle-même qui risquerait d'être ainsi compromise dans la vie des partis; dans ce pays où les trois quarts de la population assistent aux offices, nombreux sont déjà les fidèles, parmi les meilleurs, qui refusent à leurs conducteurs spirituels le droit de s'ériger en organisateurs électoraux et en directeurs intransigeants de leurs opinions et de leurs votes. De là à une réaction, il n'y a peut-être pas très loin. Le loyalisme national doit être de règle pour tous les fonctionnaires, quels qu'ils soient, et notamment pour ceux qui exercent un magistère spécial, prêtres, pasteurs, instituteurs. Il est certain que l'incroyable tolérance dont jouissent en

France les maîtres inféodés à la IIIe Internationale n'est pas sans donner des armes aux autonomistes, avoués ou honteux, investis de fonctions publiques. Une tâche urgente s'impose donc : rappeler les uns et les autres à leur devoir, les rapprocher de la pensée nationale en leur facilitant le contact avec la France, par le moyen des Facultés, des séminaires, des écoles normales, des bourses de voyage et des stages à l'intérieur après accord avec les autorités compétentes. Il semble que chez les jeunes élèves des Facultés de théologie, actuellement en cours d'études après avoir fait à la manière française les débuts de leur instruction, la tendance commence, peut-être, à se dessiner de moins envisager les fonctions sacerdotales comme une carrière, de revenir davantage à la notion de la vocation et de se consacrer moins délibérément au rôle d'agents politiques.

Dans le domaine de l'activité sociale, on ne peut nier que, depuis plus de cent ans, fidèle à l'exemple d'un Oberlin, d'un Daniel Legrand, des industriels du Haut-Rhin et des groupements religieux, l'Alsace n'ait constamment pris des initiatives fécondes dont l'État s'est ensuite inspiré. On sait que le système des assurances sociales y fonctionne sans heurts, alors que nous en sommes à tenter de mettre sur pied une loi inapplicable telle qu'elle a été votée. Les Chambres de métiers sont actives, l'enseignement professionnel et l'artisanat parfaitement organisés.

La défense contre les fléaux sociaux a pris, ces dernières années, une forme très heureuse qui pourrait s'étendre utilement aux autres régions. Grâce à l'accord conclu en 1921 entre les départements, l'assistance publique et les grandes œuvres philanthropiques, telles que *la Croix rouge*, l'*Association alsacienne contre la tuberculose*, et d'autres encore, chaque canton sera prochainement pourvu d'un centre d'hygiène sociale, tenu par une infirmière pourvue de diplômes spéciaux et chargée par le préfet d'assurer, sous la direction d'un médecin d'arrondissement, la surveillance de toutes les lois concernant la protection de l'enfance et des mères : des dispensaires munis des instruments nécessaires de radioscopie et rattachés aux services des hôpitaux sont établis à portée de ces centres. Les enfants meurent moins et la diminution de la mortalité générale, due à l'armature sociale, concourt plus encore que la

belle natalité alsacienne à l'équilibre démographique : l'union s'est faite devant la nécessité de défendre la vie.

FAUTES ET RÉFORMES

Ainsi l'Alsace offre tout à la fois un magnifique ensemble de richesses de tous ordres que la France a largement contribué à développer et des problèmes délicats inhérents à sa vie propre et qu'il faut résoudre.

Avons-nous tenu un compte suffisant de cet état de choses dans le domaine politique? Avons-nous fait suffisamment abstraction de notre idéologie? Nous sommes-nous suffisamment souciés de la réalité? Avons-nous prévu à temps, expliqué comme il convenait, fait l'éducation de la masse comme il le fallait? Pas toujours. L'Alsace, de son côté, forcément désorientée, trop privée de chefs véritables, encore inhabituée à la vie de la liberté, a-t-elle fait tout l'effort de liaison qui était nécessaire? Pas partout.

Assurément, nous avons été quelque peu surpris par son retour, comme nous l'avons été par la paix elle-même; lorsqu'il était loisible de le faire, la préparation de ce retour a été insuffisante; les hommes qui y avaient songé n'ont pas toujours été écoutés. On ne peut nier, qu'en 1918, nous n'avons pas pris avec décision des mesures qui eussent été alors acceptées et auxquelles il ne faut pas songer aujourd'hui : on ne peut nier que trois fois, depuis lors, la forme administrative a été changée et qu'un nombre de fois plus élevé encore les moyens de rattachement au pouvoir central ont été modifiés, dépendant encore plus des personnes que des idées. Nous avons tenté ce paradoxe de marier des organisations et des lois, peut-être excellentes en elles-mêmes quand elles faisaient partie d'un tout, mais qui partaient de principes opposés (législation municipale française et législation fiscale locale); nous n'avons pas tenu tous nos engagements (création d'un comité consultatif de techniciens), recruté toujours les fonctionnaires comme il eût convenu, assuré à l'exercice et aux décisions de la justice le respect qui leur est dû, et à celles du gouvernement l'autorité sans laquelle il n'est pas de pouvoir. Nous ne nous sommes pas assez souciés des difficultés que le peuple alsacien éprouvait à retrouver une famille spirituelle, ni de l'embarras qu'il

y avait pour lui à voir les pouvoirs de décision s'éloigner de lui en se transportant de Strasbourg à Paris. Le cahier des doléances pourrait s'allonger.

Ces lacunes, ces erreurs, ces insuffisances qu'il faut avouer sont tombées sur un terrain particulier, dans un pays qui, sous la domination étrangère, venait précisément de s'efforcer de vivre de sa vie propre. C'est la génération des hommes grandis dans cette ambiance qui agit aujourd'hui, et c'est cette atmosphère que les jeunes gens, si heureusement formés par l'école française, respirent souvent encore au foyer en y rentrant le soir. Le plus grand nombre des Alsaciens a vu clair ; mais les inadaptés, les mécontents, les aigris, les paresseux, les hommes dont les intérêts ont pu momentanément souffrir, ceux qui n s'étaient pas donné la peine de regarder la France, de l'étudier, de la comprendre, de renouer avec elle, qui l'ont fait insuffisamment ou dont les sympathies secrètes allaient ailleurs, ceux qui ont cru que notre retour en les ramenant à un rôle plus modeste barrait le chemin à leurs ambitions et les condamnait à une *diminutio capitis*, ceux qui se sont fiés une sorte de dilettantisme intellectuel ou qui se sont imaginé que leur effort d'accommodation ne pourrait jamais être suffisant, ont ramassé ces griefs, au lieu de s'attacher à l'étude de réformes praticables et fécondes. Ils s'en sont fait un tremplin et un instrument de domination ; ils les ont dénaturés, exagérés, exploités ; cachant délibérément tout le reste, ils n'ont parlé que d'eux, les transformant en armes contre l'unité nationale ; ils ont, par là, servi l'intérêt le plus évident de l'étranger et les passions de la démagogie dont ils n'ont pas récusé l'alliance.

De culture générale assez médiocre, dans l'ensemble, ils n'ont pas compris que l'effort millénaire de la France (que ce soit sous la Monarchie, sous l'Empire ou la République) a toujours tendu vers une même conception de cette unité qui, malgré des imperfections, a pourtant réussi à assurer à la France la prééminence de l'esprit, une gloire sans égale, l'initiative des libertés publiques et à amalgamer en un tout puissant des races, des coutumes et des tendances diverses. Ils vivent de cette chimère que l'Alsace, quels que soient les exemples qu'on y puisse trouver, pourrait à elle seule modifier le cours de l'histoire française. Ils n'ont pas remarqué ou avoué que la forme fédérative a été pour eux une conception germanique,

de date et de création récente, et que l'idée qu'ils s'en sont faite n'est née pour eux que de la domination allemande. Ce n'est pas le traité de Versailles, mais le traité de Francfort qui est à la base de leurs erreurs d'aujourd'hui. Ils s'y attachent au moment où l'on voit, de la manière la plus nette, le Reich lui-même tendre vers la centralisation. Se donnant très habilement comme les seuls défenseurs de la démocratie et des intérêts locaux, ils ont, par une action constante et organisée, jeté des semences d'utopie, de déséquilibre et de désordre dans l'esprit de la masse, peu capable de réfléchir aux idées générales et plus naturellement portée vers le dénigrement que vers le véritable esprit critique qui aide à la création. Fourvoyés dans une impasse, aussi dangereuse pour l'Alsace que pour la France, ils sont les détestables bergers de leurs concitoyens. Mais leurs doctrines de violence, de mensonges et de haine commencent heureusement à les desservir; leurs troupes, reprises par le bon sens et le goût de la réalité, se désunissent.

Un nouveau parti catholique national se crée, appuyé sur un quotidien populaire, de langue allemande; un groupement interconfessionnel d'entente nationale commence à agir. Qu'on se garde donc de confondre les agitateurs cléricalo-révolutionnaires de l'autonomisme, collaborateurs électoraux du communisme, et apparentés au flaminguisme (dont l'Allemagne a laissé le virus à Anvers, en se retirant de Belgique) avec les éléments pondérés qui demandent des réformes.

On a, sans doute, trop parlé du « malaise alsacien »; trop d'enquêteurs occasionnels, venus de tous les points de l'horizon, ont cru qu'ils étaient qualifiés pour le résoudre en quelques colonnes; d'où, parfois, dans des milieux de « l'intérieur » insuffisamment informés, un certain sentiment de lassitude, mêlé à un peu d'injustice et à beaucoup d'idées fausses. Pour résoudre ces questions, il convient d'en parler moins, d'y songer davantage et de les étudier plus à fond. En dix ans (et qu'est-ce que dix ans dans la vie d'un peuple?) un grand labeur a été accompli et de grands résultats obtenus. De leur côté, malgré leur indiscutable bonne volonté, le Parlement et les pouvoirs publics ne se sont pas toujours suffisamment penchés sur ces difficultés, dont certaines étaient inévitables, pour en approfondir les causes réelles et y remédier en conséquence. Certes, pour être équitable, il ne faut pas oublier

qu'elles ne présentent pas un caractère isolé : elles se retrouvent, à des diapasons très différents, dans tous les pays que la guerre a bouleversés et dont elle a modifié le territoire et la souveraineté. Elles sont, d'autre part, en connexion intime avec la crise générale de l'État, de l'autorité, du fonctionnarisme, qui sévit partout, mais dont les conséquences sont moins graves ailleurs qu'ici. On sait comment les Allemands, — dont il n'est pas question d'imiter les procédés, — avaient eu soin de recruter leurs représentants en Alsace, parmi des hommes qui jouissaient d'une haute autorité due à leur situation et à leur valeur, les Manteuffel, les Hohenlohe, les Puttkamer, les Koeller, les Wedel, redoutés assurément, non regrettés et souvent détestés, mais obéis ainsi que leurs sous-ordres.

Les ressources de l'Alsace sont admirables, la bonne volonté de l'immense majorité de la population indiscutable et ses sentiments nationaux hors de doute; elle connaît trop bien, d'ailleurs, ses voisins de l'est pour ne pas se ressaisir, dès qu'ils se démasquent ; aucune des questions qui la concerne n'est insoluble. Mais l'histoire, la géographie, la vie quotidienne font que ce coin de la terre de France n'est pas semblable à nos autres provinces, qui ne sont pas exposées au même danger et qui n'ont connu ni de semblables secousses ni de pareils hiatus ; elles font aussi que les bords du Rhin sont une terre d'élection pour l'irritabilité, les outrances, les utopies, d'une part, et, de l'autre, pour les intrigues ourdies par les ennemis de la France. Aux unes et aux autres il faut mettre fin, sans hésitation et sans retard.

Aujourd'hui, puisque l'originalité et les forces vives de l'Alsace ont tout ce qui est nécessaire pour être instructives et fécondes au lieu de fournir la matière de stériles controverses, il faut voir clair et agir, avec un programme défini auquel les initiatives locales seront appelées à collaborer, sans pessimisme de parti pris comme sans optimisme de commande, sans brutalité comme sans faiblesse et sans impatience, avec amour, fermeté et prévoyance, en se gardant des grandes théories, des à-coups, des lenteurs, des discussions passionnées, des promesses sans lendemain et des décisions sans exécution, qui ne font qu'engendrer des plaintes souvent légitimes et des désillusions toujours dommageables.

Il ne peut être question de rétablir un commissariat géné-

ral, dont la Lorraine ne voudrait à aucun prix et que, après l'avoir établi, on a eu le tort, sur les instances cartellistes, de grignoter, de discréditer, puis de supprimer avant l'heure : les Tchèques, toutes différences gardées, n'ont pas commis la même erreur en Slovaquie. Puisque l'Alsace n'a pas encore eu le délai voulu et toutes les possibilités pour rentrer entièrement dans la forme de notre vie générale, elle-même susceptible d'être rajeunie, il importe, pour l'y aider et pour faciliter l'œuvre indispensable du temps, de grouper entre les mains d'une autorité responsable devant le pays, la sur-intendance de pouvoirs qui ont été trop tôt dispersés entre des ministères mal outillés pour traiter à eux seuls les questions de cette nature soumises à leur décision, qui, de l'aveu même des hommes chargés de cette tâche, le font trop souvent en retard et de travers, où les cloisons étanches sévissent et dont personne n'a actuellement qualité pour unifier sur ce point l'action. A la place de la dispersion et de l'irresponsabilité, l'unité de vues, l'unité d'action et l'autorité, fondées sur une connaissance exacte des faits et appuyées sur la collaboration des compétences locales.

L'Alsace n'aurait que faire d'un gouverneur et encore moins d'un dictateur. Il lui faut, dans les conseils du gouvernement, un animateur, inattaquable par la netteté de sa vie, qui ait à la fois prestige moral, hauteur de vues, indépendance vis-à-vis des partis, connaissance détaillée de la situation locale, contact intime avec elle, volonté de se consacrer sans réserve et sans ambition personnelle à de si grands intérêts et qui, assuré de ne pas être à la merci d'une surprise parlementaire, soit secondé par des fonctionnaires stables eux-mêmes, et convaincus qu'en de tels postes, où l'exemple comme les fautes comptent double, l'esprit d'apostolat, de justice et de réalisation est le premier des services que la nation a le droit d'exiger d'eux.

François de Witt-Guizot.

MA MISSION EN RUSSIE

1914-1918

I

LA TRAGÉDIE D'UNE CONSCIENCE ROYALE

Après avoir représenté la Roumanie à Rome environ deux années, je fus appelé à Pétersbourg. Je m'y rendis en février 1914. Ma curiosité d'un monde si nouveau ne manquait pas d'être éveillée ; il ne fallait rien de moins : pour aucun pays on ne quitte sans regret la terre d'Ausonie.

Mais peu à peu mon impression d'exil s'atténua. Je fus pris par la séduction de cette hospitalité charmante qui fut le privilège des Russes, — hospitalité faite surtout d'aisance et de spontanéité.

Un des personnages qui m'accueillirent le mieux fut l'homme qui dirigeait à ce moment la politique étrangère de la Russie, M. Sazonov. L'accomplissement de mes fonctions en fut maintes fois facilité. Certes, nous eûmes plus d'un dissentiment au cours de ce qu'il nomma « les années fatales » ; mais je sentis toujours chez lui le désir d'amener à l'intimité nos relations personnelles. Ses récents Mémoires, toutefois, ne gardent guère trace de ces dispositions. Faut-il s'en étonner ? Depuis la guerre, nos deux pays restent divisés par le différend bessarabien. Mais en 1914, la Russie avait besoin de mon pays;

Sazonov faisait du rapprochement russo-roumain l'un des buts de sa politique.

Ces premiers mois furent consacrés, comme ils le sont partout en pareil cas pour un agent diplomatique, aux audiences, aux visites, aux présentations.

C'est à Tsarskoïé-Sélo que je fus reçu par Nicolas II. Je ne tenterai pas de donner ici même une esquisse de ce souverain. Je ne voudrais que faire passer, fuyante, une vision.

Introduit chez l'Empereur par le chambellan de service, je franchis le seuil du cabinet que gardait un Éthiopien en superbe costume bleu brodé d'argent. Or, à la seconde même où j'entrai, s'échappa dans la chambre voisine une silhouette enfantine, que je devinai être celle du Tsarevitch; je fis un pas et, pour attester sa présence immédiate dans la pièce, il ne subsista plus que des jouets épars, une petite bascule encore en mouvement et un reflet souriant sur le visage très doux du père... Une intimité si touchante entre le père et l'enfant aurait dû me révéler d'un trait tout ce qui me fut confirmé peu à peu de cette affection paternelle, profonde, douloureuse et mystique. A mon sens, elle fournira bien des explications et sans doute faudra-t-il remonter jusqu'à elle pour mieux comprendre le drame qui allait bouleverser l'immense empire.

Cette période pendant laquelle je m'installai à Pétersbourg ne comporta que peu de faits saillants dans la politique étrangère. De 1913, point culminant de la crise balkanique et des provocations de l'Autriche-Hongrie, jusqu'à l'heure de la guerre en 1914, une accalmie régna sur les événements. L'entrevue de Constantza, dont j'ai parlé ailleurs, fut le plus marquant. Je n'en retiens ici que l'épisode au cours duquel Nicolas II fut nommé par le roi Carol colonel honoraire d'un régiment roumain.

Le Roi et, à sa droite, le Tsar, en voiture attelée à la Daumont, se rendent du débarcadère à la cathédrale pour assister au *Te Deum*. Soudain, le Roi, qui porte en cette circonstance l'uniforme du régiment russe de Vologda, dont il est le colonel honoraire, demande à l'Empereur :

— Te serait-il agréable que je te donne un de mes régiments ?

Cette proposition inopinée et le caractère d'intimité qu'elle confère aux relations des deux cours, émeut fort le Tsar. Il acquiesce timidement.

Le Roi avise alors l'un des régiments qui rendent les honneurs sur le parcours. C'est le 5e régiment de Roshiori, un des plus beaux de l'armée. Un geste brusque du souverain fait stopper la voiture royale.

Et derrière elle le cortège s'immobilise. C'est un instant de bousculade et d'appréhension, causé par cet arrêt non prévu dont personne ne perçoit le motif. On craint un attentat. La Reine et la Tsarine, dans l'équipage suivant, se lèvent en même temps. Alors on entend le Roi, debout dans sa voiture, crier d'une voix forte :

— Pour perpétuer le souvenir de l'illustre visite de Sa Majesté l'empereur Nicolas II, j'ai décidé qu'à partir de ce jour, le 5e régiment de Roshiori s'appellerait le régiment du tsar Nicolas II.

Aussitôt on voit l'Empereur se lever; profondément ému, il étreint le Roi. La panique fait place à l'enthousiasme. Une immense acclamation retentit.

A Sofia, on ne fut pas content. Ce 5e régiment de Roshiori avait été la première troupe roumaine entrée dans le quadrilatère de la Dobroudja pendant la campagne roumaine de Bulgarie en 1913: au moment où le Tsar en recevait l'hommage, il tenait garnison à Dobritch. On conçoit l'irritation bulgare.

Le 20 juillet, M. Poincaré arrive à Cronstadt.

La réception de la Russie au Président de la République française fut l'une des plus grandioses qui aient jamais été organisées en l'honneur d'un chef d'État. On sait quelle importance, dans l'histoire contemporaine, cette visite de M. Poincaré a reçue des événements prochains.

On a pu lire de ces fêtes de très brillantes relations. Je ne tenterai pas d'y ajouter le tableau que j'en garde pourtant nettement dans mon souvenir. J'eus, en effet, la bonne fortune de pouvoir bien suivre toutes les phases de cette réception splendide, m'étant même trouvé, par le hasard d'une coïncidence, mieux placé pour cela que certains de mes collègues. C'est qu'à ce moment précis, il m'avait fallu présenter à l'Empereur une mission d'officiers roumains, appartenant au régiment dont il venait d'être nommé colonel honoraire. Ces officiers lui apportaient son uniforme.

Le corps diplomatique fut reçu par le Président de la Répu-

blique française au Palais d'hiver. Nous fûmes tous frappés à la vue du comte de Pourtalès, ambassadeur d'Allemagne. Il n'était pas, comme nous, en grand uniforme, mais en cette petite tenue que les Russes appellent « le vice-uniforme ». Comme l'ambassadeur d'Angleterre s'étonnait de cette singularité, il répondit sèchement qu'il gardait son grand uniforme pour les présentations aux souverains. Cette explication insolite fut entendue par plusieurs d'entre nous.

Cependant, l'ambassadeur de France, M. Paléologue, procédait à la présentation des ministres, par ordre d'ancienneté. M. Paléologue et moi, nous nous sommes connus à Sofia, où nous étions tous deux ministres de nos pays, et nous avons gardé depuis ce temps des relations cordiales. Lorsque vint mon tour, il me nomma, avec ce commentaire :

— Le ministre de Roumanie, M. Diamandy, un grand ami de la France.

La vérité de ces paroles allait bientôt apparaître. Mais, au moment où l'ambassadeur de France les prononçait, la circonspection commandait aux sentiments d'un diplomate roumain pour la France de céder la priorité à ses obligations politiques. Le ministre de Roumanie se borna donc, sans renchérir, à recevoir l'aimable réponse de M. Poincaré :

— La Roumanie jouit en France de sympathies anciennes. Nous sommes très heureux des progrès que ne cesse de réaliser votre beau pays et je vous félicite, monsieur le ministre, d'avoir à le représenter ici...

Quelques jours après, la catastrophe mondiale éclata.

LES JOURNÉES FATALES

Je vais tenter de donner ici un résumé, volontairement schématique, de ce que furent, pour la diplomatie européenne, ces journées durant lesquelles, dans des sursauts d'espoirs et de déceptions, la paix fut détruite.

L'attentat de Serajevo avait créé une atmosphère telle que tous les griefs, nourris par l'Allemagne à l'état latent, se trouvèrent transportés sur le plan des hostilités actives.

La divulgation, par le gouvernement bolchévique, des documents secrets de la diplomatie russe, contribue à reconstituer dans sa vérité ce qui s'est passé en juillet 1914. Il appa-

raît que deux questions ont dominé l'activité diplomatique européenne au moment de l'ultimatum de l'Autriche-Hongrie à la Serbie. La première : la Russie croyait-elle pouvoir compter sur une coopération de l'Angleterre? La seconde : la Russie, au moment de l'ultimatum à la Serbie, a-t-elle voulu la guerre?

A ces deux questions, en toute conscience, on doit répondre par la négative. Les documents l'attestent.

J'ai connu l'ultimatum de l'Autriche-Hongrie à la Serbie au cours d'un déjeuner chez l'ambassadeur de France. L'ambassadeur d'Angleterre et M. Sazonov étaient parmi les convives. De la conversation générale ressortait le désir unanime qu'une conflagration fût évitée.

Après le déjeuner, M. Sazonov, qui, sous le coup de la nouvelle de l'ultimatum, avait perdu contenance, me prit à part. Il m'exprima ses craintes que la Serbie ne fût envahie par les armées austro-hongroises.

Je lui représentai alors que, seule peut-être, une intervention de l'Angleterre pourrait conjurer le désastre, ce pays, grâce à sa situation géographique, n'étant pas directement intéressé à la question des Balkans.

Par la réponse que me fit le ministre des Affaires étrangères, je vis que, s'il partageait mon opinion quant à l'opportunité de la démarche à faire à Londres, il restait fort sceptique pour ce qui était de voir l'Angleterre se solidariser avec la Russie, en cas d'une conflagration générale.

— S'il y avait à Londres, me dit M. Sazonov, un gouvernement tory, on pourrait compter sur une action de l'Angleterre; mais, avec le gouvernement actuel, composé de radicaux, je n'ai aucun espoir.

Je sentais le ministre du Tsar en proie à une vive anxiété, qui se traduisit clairement lorsqu'il me dit :

— Je vous serais très reconnaissant de télégraphier d'urgence à M. Jean Bratiano que je le prie, vu les relations d'amitié austro-roumaines, de demander un sursis quant à la date d'expiration de l'ultimatum. En même temps, nous donnerons à Belgrade des conseils de modération, conseils pouvant aller éventuellement jusqu'à l'injonction. Peut-être, ajouta M. Sazonov d'un air découragé, pourrons-nous encore éviter la catastrophe.

Le même jour, 24 juillet, j'envoyai un long télégramme

à M. Jean Bratiano pour lui exposer le désir de M. Sazonov. J'y disais notamment :

« Sazonov m'a prié de communiquer au gouvernement royal que la Roumanie est encore appelée à dire un mot décisif. Il m'a chargé de demander à Bucarest si nous sommes disposés à faire une démarche amicale non seulement à Belgrade, mais aussi à Vienne pour atténuer certaines exigences excessives de l'ultimatum. La Russie et la France donneraient également conseil amical avant terme, tant à Vienne qu'à Belgrade. Notre devoir, a-t-il poursuivi, exige de ne rien négliger pour épuiser les moyens de conciliation. »

La question de l'ultimatum, liée de si près aux origines de la guerre, importe trop à l'intelligence de cette période, pour que nous négligions de mettre en regard de notre version le texte correspondant des documents secrets russes, divulgués par les Soviets. Nous aurons encore par la suite l'occasion de lire sur les deux « partitions » à la fois.

Dans son mémorandum du 24 juillet, M. Sazonov écrit :

« L'ambassadeur de France convoqua après le déjeuner, pour un échange de vues, Sazonov, l'ambassadeur d'Angleterre et le ministre de Roumanie. Le ministre pressa ces messieurs de communiquer à leurs gouvernements sa demande d'élaborer immédiatement avec nous un plan d'action. Cette requête était naturellement adressée aussi au ministre de Roumanie, de sorte que la Roumanie était de ce fait invitée à prendre part à une action d'intérêt général. Il était du plus grand intérêt pour nous que la Roumanie fût attirée de notre côté, tandis qu'il était très flatteur pour la Roumanie de participer sur un pied d'égalité aux démarches diplomatiques entamées par les grandes Puissances. » (*Documents secrets russes*, p. 12-13.)

Je trouve encore dans mes notes les deux télégrammes que j'adressai, les 24 et 26 juillet, à mon gouvernement.

Dans le premier, je rendais compte d'une conversation avec le baron Schilling, directeur du cabinet politique de M. Sazonov, qui m'avait donné à lire la note austro-hongroise aux Puissances. Cette note leur proposait la communication du dossier de l'attentat. Le gouvernement russe, acceptant aussitôt, avait fait une démarche à Vienne afin qu'on laissât aux Puissances la faculté de s'entremettre et de faire pression sur la Serbie. J'ajoutais :

« Le gouvernement russe, désirant rallier à ce point de vue les grandes Puissances et la Roumanie, a chargé ses agents d'y procéder. Enfin, dernière espérance, entre le temps de la rupture éventuelle des relations et la mobilisation, on pourrait encore faire une tentative de conciliation.

Le 26 juillet, je télégraphiais :

« M. Sazonov, soutenu par l'empereur, par *toute* la presse russe et par l'armée, appuyé sur la France dans une collaboration étroite, s'emploie très loyalement à calmer les choses. »

LES SCELLÉS DE LA PAIX

Ces télégrammes étaient expédiés de Pétersbourg par le ministre d'un pays qui ne pouvait être suspect de pactiser avec la Russie, puisque son gouvernement se rattachait alors à la Triplice. On remarquera aussi la date de ces télégrammes : 24 et 26 juillet, c'est-à-dire sept et cinq jours avant la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie, à un moment où absolument aucune sorte de négociation n'avait encore commencé entre la Roumanie et la Russie et où celle-ci n'avait fait aucune proposition à mon pays.

On verra plus loin que Bucarest fit effectivement à Vienne la démarche demandée par le ministre russe. De son côté, le roi Carol était prêt à intervenir personnellement entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie, lorsque le cabinet de Vienne, intentionnellement, rendit impossible cette démarche en ne communiquant au vieux roi que dans la soirée du 23 juillet la remise de l'ultimatum à Belgrade.

Le calcul était juste : entre la date de la démarche roumaine à Vienne, 24 juillet, et celle de la réponse austro-hongroise, les événements se précipitèrent et la situation empira.

Il serait superflu de reproduire ici des documents trop connus. Ce qui l'est moins et qui était frappant pour moi, collègue des ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie dans la Triple-Alliance, c'était leur attitude.

Au cours de mes conversations avec le comte de Pourtalès pendant la crise, je fus impressionné par l'obstination avec laquelle, toutes les fois que j'attirais son attention sur les conséquences éventuelles du différend austro-serbe et sur l'urgence de mettre une sourdine aux dispositions agressives du Ballplatz,

l'ambassadeur d'Allemagne m'opposait toujours la même réponse, avec de légères variantes. « L'Autriche-Hongrie est une grande puissance, on ne saurait lui dicter des solutions. » Ou bien : « Le conflit austro-serbe doit être réglé en tête à tête ; personne n'est qualifié pour intervenir ; il faut en finir une bonne fois avec le cauchemar serbe. »

Quant au comte Szapary, Hongrois d'origine, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, il disait : « Nous devons demander beaucoup à la Serbie pour en obtenir peu. »

La démarche faite à Bucarest par M. Sazonov, sitôt connu l'ultimatum, démontre donc, de façon irréfutable, que sa préoccupation était avant tout d'éviter l'attaque contre la Serbie, et partant la guerre, par une intervention de Bucarest à Vienne et par de fermes conseils de prudence de Pétersbourg à Belgrade.

Le 27 juillet 1914, M. Bratiano me répondit ce qui suit :

« La proposition que vous nous avez faite, au nom de M. Sazonov, d'intervenir pour obtenir une prolongation du délai de l'ultimatum est parvenue trop tard. Je n'ai pu en parler au ministre d'Autriche-Hongrie qu'au moment où le terme expirait. J'ai ajouté que, puisque la rupture s'était déjà produite, je ne pouvais qu'insister pour obtenir *post factum* une attitude de nature à faciliter à la Serbie la décision d'accorder les réparations réclamées par l'Autriche. Nous avons déjà exprimé notre intention de ne pas laisser détruire l'équilibre balkanique établi par le traité de Bucarest et, dans ce sens, nous avons déjà reçu de l'Autriche-Hongrie l'assurance qu'elle n'avait pas envisagé la possibilité d'annexer des territoires serbes. »

Ainsi, l'on ne saurait affirmer que, à cette date, la Russie comptât sur le concours anglais. D'autre part, il est incontestable qu'elle a fait tous les efforts pour empêcher les opérations militaires de l'Autriche contre la Serbie.

Mais, brusquement, la situation s'aggrava du fait que l'Autriche, tout en se préparant à attaquer la Serbie, envoyait des corps d'armée sur la frontière russe de Galicie. C'était, en l'espace de quelques années, la troisième menace autrichienne aux confins de l'Empire russe.

En présence de cette provocation, que pouvait faire le gouvernement russe, sinon prendre des mesures de prudence et,

à son tour, mobiliser à la frontière de l'Autriche? Voilà donc les deux Empires face à face, l'arme au pied.

Si l'on tenait pour véridiques les paroles qu'aurait prononcées Guillaume II : « Je n'ai pas voulu cela », on en pourrait inférer qu'à ce moment précis son dessein n'avait pas été de provoquer la guerre générale ; on pourrait supposer qu'il visait uniquement un succès diplomatique ; c'est-à-dire : en finir avec l'agitation panslaviste, humilier la Russie et dissocier la Triple-Entente, dans laquelle il croyait voir une politique, inspirée par Édouard VII, d'encerclement des Empires centraux. En d'autres termes, le but du Kaiser aurait été une feinte, un bluff. Mais, pour que ce bluff eût pu réussir, il fallait à son auteur la certitude qu'en présence de la mobilisation autrichienne, la Russie demeurerait inerte et ne prendrait aucune précaution défensive.

C'était bien problématique. Comment prévoir jusqu'à quelle limite un adversaire tiendra le coup? Si même on tenait pour recevable l'affirmation du Kaiser qu'il n'avait pas voulu la guerre, pouvait-il être certain que la Russie se déroberait au fer? Et, faute de cette certitude absolue, avait-il le droit d'aller jusqu'au bout de ce bluff tragique, qui risquait de précipiter le monde entier dans un abîme de feu et de sang? Ignorait-il que toutes les guerres ont commencé par un bluff semblable?

Une fois la réplique russe provoquée par la mobilisation autrichienne, l'engrenage fatal était mis en mouvement : une mobilisation entraînait l'autre.

Les faits sont éloquents : en juillet 1914, l'Europe était pacifique ; en août 1914, elle était en guerre. Qui avait brisé les scellés de la paix? Qui avait ouvert à la guerre les portes du continent? L'Autriche-Hongrie.

LA GUERRE

Les dernières lueurs d'espoir qu'on avait de conserver la paix s'étaient éteintes. Le grand conflit mondial commençait.

Le 2 août, le comte de Pourtalès remettait à M. Sazonov la déclaration de guerre de l'Allemagne. On sait que, dans cette communication solennelle, des variantes dues à l'émoi de l'ambassadeur allemand, produisirent une confusion étrange.

M. de Pourtalès, qui avait occupé pendant cinq ans le poste

de Pétersbourg, donnait l'impression d'un homme lourd, rassis et prudent. Personne n'aurait cru que ce diplomate, qui balbutiait le texte de la déclaration de guerre à M. Sazonov, pût être un prophète. En se séparant du ministre russe pour la dernière fois, il lui dit :

— Je crains bien que cette guerre ne coûte le trône à votre souverain et au mien.

Puis il prédit à ses amis que la révolution éclaterait à Pétersbourg et gagnerait toute la Russie. Cependant, ce même comte de Pourtalès avait continuellement garanti à son gouvernement qu'en aucun cas la Russie n'entrerait en guerre. Cette affirmation ne relevait plus du don de prophétie : elle n'appartenait qu'à l'observation diplomatique.

LA ROUMANIE ET LA TRIPLE-ALLIANCE

Au début de la conflagration mondiale, la Roumanie se trouvait liée aux Puissances centrales par un traité d'alliance, signé le 30 octobre 1883 entre le prince de Bismarck, le comte Kalnoky et Jean Bratiano le père. Quelle était la nature de ce traité dont, en 1913, M. Bratiano, le fils, alors dans l'opposition, avait déjà déclaré qu'il refuserait le renouvellement, quand il prendrait le pouvoir (projet, par bonheur, ignoré de la Russie) ?

L'article 2 du traité germano-roumain spécifiait que « si la Roumanie, sans provocation aucune de sa part, venait à être attaquée, l'Autriche-Hongrie serait tenue de lui porter en temps utile secours et assistance contre l'agresseur. Si l'Autriche-Hongrie était attaquée, les circonstances étant les mêmes, dans une partie de ses États limitrophes à la Roumanie, le *casus fœderis* se présenterait aussitôt pour cette dernière ».

En réalité, comme on peut le voir par le récit de sa négociation (1), ce traité était destiné à maintenir la paix, ses signataires se protégeant mutuellement contre l'attaque éventuelle d'une seule puissance, la Russie. C'était un traité exclusivement défensif. Or, en août 1914, il n'y avait pas de *casus fœderis*. Rien n'obligeait la Roumanie à prendre les armes pour soutenir les Empires centraux, la guerre ayant été provoquée

(1) *La politique extérieure de l'Allemagne*, documents officiels publiés par le ministère allemand des Affaires étrangères (traduction française, tome III, documents n° 553 à 569).

par une attaque préméditée de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie.

D'autre part, l'Italie, qui faisait partie de cette constellation politique, se déclara neutre. La Triple-Alliance était morte. Il ne restait plus à sa place que deux Puissances germaniques qui, à l'insu de leurs alliés, brisaient la paix.

Nous avons montré ailleurs (1) qu'après les guerres balkaniques, et à cause des tendances d'expansion de l'Autriche dans les Balkans, la rupture entre la Roumanie et la monarchie dualiste existait déjà de fait, malgré le traité qui unissait l'État roumain à la Triplice.

Et la Bulgarie? Elle était, à la suite de ces guerres, devenue le pion de l'Autriche-Hongrie sur l'échiquier sud-oriental. Son voisinage, ses dispositions agressives, obligeaient la Roumanie à en contrôler avec grand soin les agissements suspects.

S'il était naturel qu'en juillet et en août 1914, à Pétersbourg, on brûlât les étapes en tâchant d'attirer la Roumanie vers l'Entente, on comprenait bien la nécessité pour nous de surveiller la Bulgarie et d'assurer le maintien du traité de Bucarest. Les Russes étaient donc partagés entre le désir de nous faire entrer plus vite en action à leurs côtés et le devoir de faire respecter le traité de Bucarest de 1913.

En Roumanie, le Conseil de la Couronne, réuni pour la première fois le 23 juillet à Sinaïa, décida que « la Roumanie prendrait toutes les mesures pour garder ses frontières ». Le mot neutralité n'était pas prononcé dans la décision du Conseil.

HISTOIRE D'UN TRAITÉ

La Russie est en guerre...

A Pétersbourg, comme dans tout l'Empire, la nouvelle est accueillie avec un sentiment grave. Le sens du divin qui sommeille au fond de l'âme populaire russe, — tel une veilleuse, — en ces jours brusquement se rallume... On en est pénétré dès que l'on sort dans les rues. De longs cortèges les parcourent, qui ne ressemblent pas à ceux d'ailleurs.

Au bout d'une large avenue apparaît une masse de plusieurs milliers de têtes, des hommes en marche. Vue des

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1927, p. 804.

fenêtres, la progression lente, cadencée, du cortège, traîne, ondule comme un serpent géant. Il approche, il passe. Les regards sont lointains, vagues, sans but : une expression de recueillement et d'obédience. Des chants. Pas de chants guerriers... On entend d'abord une voix, une seule. L'étranger ne saisit pas le sens des paroles, mais une pitié s'empare de lui. C'est un chant religieux, confession et prière d'une âme en détresse, seule et misérable, qui gémit ses souffrances, ses péchés... A ce moment, une autre voix se joint et répond à la première, puis d'autres encore... Ainsi au village russe, perdu dans la steppe, on voit, la nuit de la Résurrection, s'éclairer soudain, dans les ténèbres, la fenêtre d'une pauvre isba, puis celle d'une autre, puis plusieurs autres, et bientôt à toutes les fenêtres brille la petite clarté du cierge pascal. Elles semblent, ces voix, rappeler à cette âme en pleurs qu'elle n'est pas seule au monde, qu'on partage sa douleur ; elles implorent le secours de Dieu, son pardon pour elles et pour toutes les pauvres âmes chrétiennes. Et tout à coup le cantique éclate de toutes les poitrines dans un chœur d'une force et d'une beauté saisissantes, tantôt mélopée triste et découragée, tantôt appel formidable ébranlant l'air : c'est l'hymne à la pitié.

Cependant la procession arrive sur une place où se dresse la statue d'un des tsars russes. Têtes découvertes, face à l'image du souverain, la foule s'agenouille et, de nouveau, le chant s'élève, plus grave, solennel comme un serment : le serment de mourir pour le Tsar...

Soudain, d'une porte cochère, une note discordante : un *dvornik* (concierge) qui regarde passer le défilé, s'écrie, sceptique : « Oui, ça va bien. Mais rappelez-vous que vous faisiez les mêmes manifestations lorsque la guerre avec les Japonais a éclaté : vous avez vu ce qui en est résulté. »

On ne fait aucune attention... Les gens se dispersent.

Il se rappelle, lui, ce *dvornik*, les cortèges qui défilaient à Pétersbourg en 1905, comme je me rappellerai, moi aussi, trois ans plus tard, au printemps de 1917, à l'aube de la révolution, ceux que je regardais passer sous le dernier des Tsars...

La Russie est en guerre. Son premier soin est naturellement de chercher des alliés. On a vu plus haut comment,

depuis son arrivée au pouvoir, M. Sazonov s'efforçait d'améliorer les relations russo-roumaines.

Le 28 juillet, il me pressentit en vue de connaître ce que serait l'attitude de la Roumanie.

Ce qui préoccupait la Russie alors, comme au moment de l'entrevue de Constantza, c'était de savoir si, étant donnés les liens de la Roumanie avec la Triplice, une attaque de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie ferait jouer pour notre pays le *casus fœderis*.

Enfin, le 5 août, M. Sazonov étala son jeu. Écartant l'hypothèse de la neutralité roumaine, il me soumit le texte d'un traité formel d'alliance militaire : par ce traité, en échange de notre entrée dans l'action, « la Russie s'engageait à ne pas cesser la guerre contre l'Autriche-Hongrie avant que les pays de la monarchie austro-hongroise habités par une population roumaine ne fussent réunis à la Couronne de Roumanie ».

A la vue de ce document, je ne me dissimulai pas qu'un pareil traité, qui aurait jeté la Roumanie dans la guerre, n'était pas acceptable pour nous. La Roumanie n'avait pas été provoquée par les Puissances centrales. L'étape de la neutralité roumaine n'était pas encore franchie que déjà l'on nous incitait à une alliance militaire. Comment concevoir que la Roumanie, à peine sortie de la Triple-Alliance, entrât immédiatement dans une alliance ennemie ?

Cette volte-face était impossible.

Premièrement, l'Italie et la Roumanie se trouvaient dans la même situation à l'égard de la Triplice : l'une et l'autre demeuraient neutres. Il y avait donc un intérêt à la fois politique et moral pour la Roumanie à lier son activité à celle de l'Italie et l'opinion roumaine avait les yeux fixés sur la grande sœur latine. Or, à ce moment-là, l'Italie n'avait pas encore précisé son attitude.

Une autre raison, celle-là tirée des leçons du passé. La Roumanie se trouvait à la croisée des impérialismes des grandes Puissances voisines : Russie, Autriche visant toutes deux un même but, l'accès à la Méditerranée. Or, tout un douloureux passé, ancien ou récent, lui enseignait que trop souvent dans leurs conflits les grands trouvent des compensations aux dépens des petits, par des occupations territoriales proclamées

provisoires, mais qui durent parfois des siècles. Toute l'histoire roumaine est faite de ces expériences.

En outre, le traité que nous proposait M. Sazonov prévoyait l'entrée en guerre imminente de la Roumanie aux côtés de la Russie, sans aucune préparation militaire. Enfin, il ne précisait pas quels territoires d'Autriche-Hongrie devraient revenir à la Roumanie, et cette omission, étant donné nos anciens démêlés avec la Russie, ne nous encourageait nullement à nous en remettre à elle, — et à elle seule, — une fois de plus ; cette méfiance a d'ailleurs pesé sur toutes nos négociations ultérieures avec l'Empire des tsars. Et, quoi qu'il en fût, le traité proposé par M. Sazonov était tout au moins prématuré.

Afin de pouvoir exposer la situation à M. Bratiano en gagnant du temps, je décidai de porter moi-même à Bucarest le texte de la proposition d'alliance militaire. Le ministre russe, averti, me pressa de partir. Pourquoi cette hâte? Il m'en laissa comprendre la raison le lendemain 6 août, en venant me dire qu'il n'avait tenu qu'à un fil que la Roumanie ne prît les armes contre la Russie.

— Je vous avoue, ajouta-t-il, que l'Empereur et moi, nous avons été profondément affectés et que nous ne comprenons pas cette attitude, lorsque nous nous rappelons ce qui s'est passé à Constantza et nos entretiens en Roumanie.

Je partis pour Odessa, où je trouvai un grand bateau qui, mis à ma disposition par le gouvernement russe, avait arboré le pavillon roumain en tête de mât et dont j'étais le seul passager. Je ne tirai aucune vanité personnelle de ce traitement empreint de tant de prévenance : je comprenais à merveille qu'elle était due aux espoirs fondés sur les résultats de mon voyage.

Je m'embarquai le soir sur une mer calme, sans une ride. Le lendemain matin, le bateau glissait, comme avec prudence, entre les berges plates et sablonneuses du canal de Soulina, vers Galatzi, où je devais débarquer pour prendre le train de Bucarest. En rade de Galatzi, des curieux étaient rassemblés pour voir ce bateau dont l'arrivée n'était pas sans doute indiquée par l'horaire : je fus le seul passager monté à Odessa, je fus le seul qui descendit à Galatzi.

Sur ces entrefaites, le ministre de Russie à Bucarest faisait

une démarche pressante auprès de M. Bratiano pour l'engager à conclure la convention militaire. Il recevait à Sinaïa, le 10 août, une réponse inspirée par la sage prudence qui caractérisait l'homme d'État roumain, réponse dont je retrouve la substance dans ses notes :

« A titre personnel, écrit Jean Bratiano, je prévins M. Poklewski-Koziell que je ne pensais pas pouvoir en ce moment faire plus que ce que nous avions décidé au Conseil de la Couronne, décision dont Poklewski s'était déclaré très satisfait. »

Mais la Russie, engagée dans une guerre avec ses redoutables adversaires, demeurait inquiète quant à notre attitude. Je conçus donc le dessein de tâcher d'obtenir pour la Roumanie, en échange de sa neutralité, une rétrocession de la Bessarabie ravie par la Russie en 1878 (1).

Je dus pourtant me rendre compte, dès mon arrivée sur la terre natale, que le grand courant de l'opinion publique roumaine s'était déjà, très ostensiblement, déclaré hostile à la coopération avec les Puissances centrales et cette attitude gênait fort le jeu des combinaisons diplomatiques. La carte de notre neutralité, trop tôt jetée par nous, rendait la Russie moins accessible à toute négociation concernant la Bessarabie.

SENTIMENT ET DIPLOMATIE

Ainsi donc, dès l'ouverture des hostilités, l'étape où il eût été possible de négocier la neutralité roumaine était dépassée.

M. Bratiano, malgré sa parfaite maîtrise, laissait parfois percer quelque amertume au sujet de ces manifestations intempestives, qui contrecarraient si fâcheusement ses desseins.

Secrètement, il se sentait en communion avec les aspirations nationales. Mais, mandataire de son pays, il entendait, étant seul responsable, rester seul maître de régler son action. Aussi lui disais-je souvent :

— Moi qui vous connais, qui suis dans l'intelligence de vos intentions, j'ai toute confiance. Mais pouvez-vous demander cette même foi à l'homme de la rue, qui, lui, ignore tout et à l'oreille duquel l'intrigue chuchote ses insinuations ?

Assurément la foule, quand elle proclamait ses sentiments

1. *Notes politiques* par M. Alexandre Marghiloman. T. I, p. 246, Bucarest, 1927.

d'une manière si inopportune, croyait favoriser l'accord de la Roumanie avec l'Entente, notamment avec la France : l'hermétisme du chef du gouvernement la désemparait. Comment savoir si sa politique épousait bien les aspirations populaires?

En revanche, la diplomatie russe ne négligeait rien pour nous jeter dans la mêlée. Ainsi, le 18 septembre, Sazonov fit savoir à Jean Bratiano, par le ministre de Russie à Bucarest, qu'ayant occupé une partie de la Bukovine, la Russie invitait la Roumanie à se joindre à elle et à occuper de son côté la Bukovine méridionale et la Transylvanie. Cette communication, qui aurait dû demeurer secrète, fut intentionnellement colportée dans le public.

Par ces moyens on faisait pression sur le peuple roumain, afin que celui-ci à son tour forçât la main au gouvernement.

Ainsi, on le voit, le premier ministre et l'opinion publique, sans pouvoir s'entendre, avaient raison l'un et l'autre. Et leurs sympathies se rencontraient. Mais l'un agissait avec la circonspection calculatrice que lui dictait sa responsabilité et l'autre avec une aveugle impétuosité.

Il convient d'ajouter que ce qui avait mis chez nous le comble à la révolte des esprits, c'avait été l'invasion de la Belgique. Cet attentat avait soulevé contre les Centraux notre public si sensible et si vibrant.

Le jour où il fut certain qu'une coopération avec les Puissances centrales était impossible, tout n'était pas acquis ; il restait à convaincre le roi Carol et ceux des hommes politiques qui demandaient, eux, l'entrée en guerre immédiate aux côtés de la Triple-Alliance.

Ceux-là, quel sentiment les guidait? Était-ce la seule méfiance envers la Russie? S'il est vrai que l'exaltation populaire entrava une négociation sur la Bessarabie, il n'en était pas moins vrai que, aux yeux du gouvernement russe, le roi Carol était inféodé à l'Allemagne. Aussi, après le refus opposé à ses propositions d'alliance, M. Sazonov souhaitait-il avec une anxieuse impatience que la Roumanie s'engageât formellement à rester neutre, à ne rien entreprendre contre la Russie. C'est la crainte de voir le Roi réussir à entraîner son pays aux côtés de l'Allemagne qui poussa le ministre russe à signer avec la Roumanie un traité qu'il n'eût peut-être pas conclu sans cela.

Les intérêts de la Russie et de la diplomatie de M. Bratiano

se rencontraient, parce que M. Sazonov n'était pas sûr de la neutralité roumaine, tandis que M. Bratiano voulait garder le droit de choisir l'heure et la modalité de son intervention, après avoir obtenu les garanties nécessaires.

Je me rendais compte de l'importance que présentait pour la Roumanie un traité de neutralité conclu avec la Russie, garanti par la France et l'Angleterre et qui laissait mon pays libre quant au moment de son entrée en guerre; je savais également, par les instances de Jean Bratiano, combien il y tenait. Aussi mis-je toute mon ardeur à le mener à bien. N'eût-ce été qu'un point de vue professionnel, ce premier traité, négocié par moi, prenait à mes yeux un caractère passionnant.

J'entamai donc les pourparlers dès le lendemain de mon retour à Pétrograd, avec l'intention d'obtenir en échange de notre neutralité les mêmes conditions que la Russie eût voulu réserver uniquement à notre coopération militaire immédiate. Le 25 septembre, je télégraphiai les déclarations que venait de me faire M. Sazonov.

« La Russie, avait-il dit, vise à mettre fin une fois pour toutes aux intrigues austro-allemandes qui ont empoisonné les relations de la Russie avec tant de pays comme la Roumanie, la Suède, la Turquie, la Bulgarie. Elle désire avoir sur ses frontières une Roumanie satisfaite et amie.

« Elle veut arriver à créer un état de choses stable parmi les peuples de la monarchie, sur la base du principe des nationalités. Maintenant, le concours militaire de la Roumanie ne nous est plus nécessaire; nous la convions simplement à occuper ce qui lui revient, c'est-à-dire la Transylvanie et la Bukovine. »

Dans la substance de ce dernier alinéa, on reconnaît le désir de la Russie d'émietter l'ennemie héréditaire, l'Autriche-Hongrie, et de la remplacer par des États nationaux moins peuplés; évidemment, surtout à ses frontières, une Roumanie de 15 à 20 millions d'habitants était préférable à une Autriche-Hongrie de 60 millions.

Il est intéressant de noter que, pendant toute la durée des négociations, la légation de Russie à Bucarest, — procédé diplomatique assez fréquent, — était plus exigeante dans ses demandes et moins large dans ses offres que le chef du Pont-aux-Chantres dans ses pourparlers avec moi, à Petrograd. Ainsi, quand celui-ci me parlait d'un engagement ferme de la Russie,

en échange de la neutralité romaine, la légation insistait à Bucarest auprès de Jean Bratiano sur le fait que « les avantages que la Russie pourrait reconnaître à la Roumanie contre un engagement de neutralité de sa part, n'étaient pas une proposition, mais seulement une opinion personnelle de M. Sazonov, qui ne pouvait pas s'engager seul et ne pouvait pas savoir si les Alliés ne seraient pas disposés, en cas de simple neutralité, à ne rien accorder à la Roumanie ».

Ces réserves, dues à un excès de zèle, avaient pour unique but d'empêcher le premier ministre roumain de calmer, par la perspective d'une neutralité fructueuse, les impatiences de l'opinion publique roumaine.

Enfin, à la suite de plusieurs entrevues, nous étions tombés d'accord, M. Sazonov et moi, sur les principaux points du traité à conclure. Mais j'avais compté sans une première difficulté : celle de faire accepter par le ministre du Tsar une clause garantissant l'intégrité territoriale de la Roumanie.

En vérité, la clause était assez insolite. On garantit son intégrité territoriale contre un pays qui la peut menacer, mais non vis-à-vis de l'État même avec lequel on se lie, et dans le traité qui comporte cet engagement. La clause dont il s'agit devait, dans ma pensée, empêcher la réédition de ce qui avait eu lieu en 1878, quand la Russie, en dépit d'ailleurs d'un engagement analogue, ravit à la Roumanie, son alliée contre les Turcs, la Bessarabie. Je réussis à obtenir cette condition de M. Sazonov.

Une seconde difficulté surgit, à cause des conséquences que la Russie voulut tirer de notre neutralité bienveillante, à savoir : obligation de transporter des armes et des munitions pour la Serbie ; prohibition de tout transport ou transit à destination des pays ennemis ou neutres. En d'autres termes, la Russie voulait passer avec nous un véritable contrat de contrebandiers, qui, accepté par la Roumanie, l'eût privée de sa liberté économique.

Ainsi, la Roumanie accordant sa neutralité, la Russie prétendait lui imposer la façon de l'exercer. Lorsque M. Sazonov me donna lecture de ce document, j'eus peine à contenir mon indignation. Il s'en fallut de peu que le projet d'accord n'avortât ; car, sans même attendre les instructions de Bucarest, je refusai de signer et je déclarai net à M. Sazonov que la Roumanie ne souscrirait jamais à une pareille stipulation.

Mon expérience s'était enrichie. J'apprenais du coup, non seulement comment on conclut un traité, mais aussi comment les pourparlers peuvent échouer et que, dans le domaine diplomatique comme en certains autres, un accord n'existe que si on le possède, palpable, signé en bonne et due forme. Encore reste-t-il parfois à affronter l'étape de la ratification.

L'atermoiement de ladite signature commençait à inquiéter M. Bratiano. Par ses sympathies manifestes pour les Alliés, l'opinion publique roumaine poussait de plus belle à l'action sans vouloir attendre les garanties d'un accord préalable avec la Russie; ainsi les chances d'aboutir diminuaient et le choix du moment échappait au gouvernement roumain.

Le 1er octobre, un télégramme de celui-ci me pressait d'en finir. « Ce n'est, me disait M. Bratiano, que vos efforts à Pétersbourg qui peuvent réussir, car, à Bucarest, les pressions de la Russie sur l'opinion publique deviennent si graves qu'elles risquent d'empêcher la conclusion de l'accord. »

Finalement, il fut, cet accord, réalisé le 2 octobre par un échange de lettres. C'était le premier document que M. Sazonov et moi, nous signions ensemble.

Par ce traité, qui devait rester secret, la Roumanie accordait à la Russie sa neutralité bienveillante. En échange, la Russie prenait l'engagement de s'opposer à toute atteinte au *statu quo* territorial de la Roumanie; elle lui reconnaissait le droit d'annexer les pays roumains de la monarchie austro-hongroise, à l'exception de la Bukovine, où le principe de la majorité de la population serait appliqué. La Roumanie restait libre d'occuper ces territoires au moment qu'elle jugerait opportun. Enfin, la Russie devait faire ratifier cet accord par la France et l'Angleterre.

La garantie de l'intégrité territoriale stipulée dans le traité fit l'objet d'une déclaration écrite du ministre de Russie à Bucarest adressée à M. Bratiano. Il y était spécifié qu'il s'agissait d'une garantie uniquement diplomatique et non pas militaire. En me communiquant, le 7 octobre, son acceptation du projet de traité, le président du Conseil roumain remarqua qu'en échange de notre neutralité, nous n'étions en droit de rien demander d'autre, un concours militaire ne pouvant raisonnablement nous être accordé que le jour où la Roumanie serait devenue l'alliée de la Russie.

LE JOURNAL DU ROI CAROL

L'autorisation de signer le traité de neutralité avec la Russie m'avait été donnée par le président du Conseil, en son nom seulement. Or, un engagement semblable, d'après les usages et les précédents diplomatiques, exigeait des pleins pouvoirs signés par le Roi.

Dans un télégramme du 28 septembre, Jean Bratiano me disait :

« Quant aux pleins pouvoirs, il faut la participation d'autres facteurs, que je ne pourrais pas obtenir actuellement et, en tout cas, pas avant le Conseil de la Couronne. »

Les « autres facteurs », on l'a compris, se réduisaient à un seul : l'adhésion du Roi. Dès le début de la guerre, pendant qu'avaient lieu les négociations entre la Roumanie et la Russie, un homme, au fond du château de Sinaïa (résidence d'été des souverains dans les Carpathes), en ressentait un trouble croissant et vraiment pathétique. Nul ne saurait contester qu'il y eût de la grandeur dans ce drame d'une conscience.

On sait que le roi Carol de Roumanie était un Hohenzollern-Sigmaringen. Jean Bratiano, qui l'a si bien connu, le décrit ainsi :

« La personnalité de Carol a été décisive dans les grandes réalisations, car c'était un homme sage, prudent, profondément pénétré de la mission de son peuple, il avait le sens de sa dignité personnelle et de celle de l'État, et il était animé d'une ambition naturelle pour le pays et pour lui-même. Il était sage parce qu'il avait de la volonté sans obstination et c'était un tacticien politique accompli.

« Il avait deux préoccupations constantes : la mission de la Roumanie et la conscience du devoir. Pour celle-ci, il n'en était pas de plus vive ni de plus scrupuleuse.

« Les décisions qu'il prenait étaient inspirées par l'unique souci des grands intérêts de l'État. Quand on les faisait valoir à ses yeux, on trouvait chez lui une compréhension capable de lui faire accepter des solutions qui paraissaient incompatibles avec son âge et son passé. Lors de notre premier accord avec les Russes, en 1914, en vue d'une guerre menée dans un sens contraire à celui de notre politique antérieure, c'est-à-dire lorsque nous convînmes qu'en échange de notre neutralité

bienveillante, devant nous mener à une alliance avec eux et avec l'Entente, les Russes reconnaîtraient notre droit de revendiquer les régions d'Autriche-Hongrie habitées par des Roumains, on a dit que j'avais conclu cet accord à l'insu du roi Carol.

« La vérité est que l'approbation du souverain devait rester secrète, afin que le gouvernement russe lui-même crût que l'accord avait été conclu seulement par moi, à l'insu du Roi. Mais je n'aurais pas été capable de cela. L'approbation du roi Carol, je l'ai eue. Et moi qui ai connu le plus intimement sa pensée, ses sentiments et le lien qui l'unissait au peuple roumain et à sa mission, je puis déclarer en toute conscience que ce n'est pas le souverain de Plevna qui aurait entravé l'œuvre à laquelle il avait consacré sa vie, ni la réalisation des plus hautes aspirations de ce peuple, qui résonnaient dans son cœur ».

Cette dernière affirmation de l'homme d'État qui a le plus approché notre monarque à la fin de sa vie, ne saurait être mise en doute, quelque surprenante qu'elle semble d'abord. En réalité, elle n'exclut ni ne modifie en rien le drame intérieur dans lequel s'est débattu le vieux souverain durant les derniers mois de son existence.

Avec sa grande intelligence politique, le roi Carol avait compris que l'heure de l'unité nationale sonnait pour la Roumanie. Avec son sens du devoir, il s'était incliné devant cet ordre inéluctable de l'histoire, qui poussait le pays qu'il gouvernait parmi les ennemis de son propre sang. Mais une fois l'approbation donnée, il commença ou, plutôt, il continua de souffrir en silence les affres et les déchirements d'un homme en lutte avec soi-même, partagé entre les appels de deux devoirs opposés, sacrés pareillement. En outre, il éprouvait une méfiance profonde à l'égard de la Russie. N'avait-elle pas, après la guerre de 1877, arraché la Bessarabie au patrimoine national qu'il avait reçu en montant sur le trône roumain? Aussi, dès les premiers jours de la guerre, put-il sans doute considérer comme un devoir d'honneur d'agir selon le traité qui liait la Roumanie aux Puissances centrales. La parole donnée, ses traditions de Hohenzollern l'attiraient également vers l'Allemagne, — vers l'Allemagne et non pas vers l'Autriche. Bismarck avait dit, dès 1883, que le roi Carol respecterait le traité seulement si l'Allemagne y était partie, non si l'alliance devait être uniquement austro-roumaine.

Plus tard, à mesure que la guerre s'étendait, le roi Carol put discerner avec une netteté croissante les aspirations de son peuple et les possibilités qui s'offraient pour leur réalisation. C'est alors que sa douleur s'exacerba continuellement, à chaque intervention, à chaque injonction que les agents des Puissances centrales, au nom de leurs souverains, et ces souverains eux-mêmes, n'eurent pas le scrupule de lui épargner. Ces pressions furent d'autant plus cruelles qu'elles s'exerçaient sur un vieillard de soixante-seize ans, malade, et qui vivait, dans une lucidité poignante, les derniers jours de sa vie.

« Les yeux de l'esprit, a dit Platon, ne commencent guère à devenir clairvoyants qu'à l'époque où ceux du corps s'affaiblissent. » Qui pourrait dire quelles visions hantèrent, en ces suprêmes heures, l'âme palpitante, prête à se détacher de ce monde? Trouverons-nous la réponse dans ce journal intime du roi Carol pour l'année 1914, journal dont j'ai été autorisé à prendre connaissance et à reproduire les passages où apparaît le mieux la lutte de cette conscience avec elle-même? Ce sont des notes brèves, précises, qui probablement devaient être développées plus tard. Leur concision même atteste la tragédie dont le château de Sinaïa était le muet témoin et qui n'a cessé qu'avec la vie de son seigneur. Je transcris ici quelques fragments de ce journal. Ils suffiront, sans nul commentaire, à révéler les tortures qu'endurait le vieux souverain.

Dimanche 28 juin. — A sept heures et demie, Bratiano, consterné, m'annonce l'assassinat de François-Ferdinand et de son épouse à Serajevo.

Jeudi 2 juillet. — + 9°. Avant midi, Bratiano. Grande nervosité en Autriche-Hongrie contre la Serbie.

Dimanche 5 juillet. — Chaud. En Autriche la haine contre la Serbie augmente. Menace de guerre des deux côtés.

Jeudi 9 juillet. — Pluie. Le soir, sept-huit heures, comte Czernin; il pense que l'attitude de la Serbie pourrait conduire à la guerre. Je sais que le gouvernement serbe est étranger à l'attentat.

Vendredi 10 juillet. — Chaud. A douze heures et demie, reçu le comte Waldburg; est autorisé à me communiquer que l'empereur François-Joseph a écrit à l'empereur Guillaume que sa dynastie et la monarchie sont menacées par les Slaves;

situation très grave ; il voudrait faire entrer la Bulgarie dans la Triple-Alliance contre la Serbie. Berlin demande comment je vois la situation et si je suis contre une alliance avec la Bulgarie. Je réponds qu'elle peut être conclue. A Sofia, le gouvernement trop faible. On demande si nous voulons nous séparer de la Serbie. Je réponds que nous ne pouvons pas admettre une grande Bulgarie.

Mardi 21 juillet. — Après de nombreuses pluies, meilleur temps. A cinq heures, chez Beldiman ; je l'autorise à dire à Berlin que la politique autrichienne nous met dans un grand embarras. Guerre à l'horizon à cause de la Serbie, qui est énervée par Vienne et surtout par Budapest. Situation grave.

Jeudi 23 juillet. — Beau, très chaud. Dans la matinée, ministre d'Italie Fasciotti me prie d'intervenir à Vienne pour que les prétentions de l'Autriche soient diminuées. Le soir à six heures, le comte Czernin me fait part officiellement de l'ultimatum à la Serbie qui est très dur et seulement en partie juste ; le Cabinet autrichien demande la réponse jusqu'à dimanche, réponse qui sera probablement négative et ne peut conduire qu'à la guerre et à la révolution en Serbie. Il n'est pas établi que l'assassinat ait été préparé à Belgrade.

Samedi 25 juillet. — Temps très rafraîchi. Dans la matinée, parlé avec Bratiano sur la situation. La Serbie refuse l'ultimatum. On est très alarmé à Saint-Pétersbourg ; la Russie ne peut rester indifférente ; notre situation est très difficile. En cas de guerre, la Bulgarie veut attaquer la Serbie. Bratiano après déjeuner ; la Serbie mobilise, a refusé la note, le ministre autrichien de Belgrade parti.

Dimanche 26 juillet. — Situation très grave. Beau. A onze heures, Bratiano. A Saint-Péterbourg, on n'est pas encore décidé à attaquer ; la Serbie a accepté une partie de la note, mais insuffisant. L'empereur d'Allemagne de retour à Potsdam. L'Autriche mobilise six corps d'armée et les divisions de réserve.

Lundi 27 juillet. — Situation reste grave. Temps clair, nulle part pluie. On se retient encore à Saint-Pétersbourg. Le soir encore Bratiano ; Poklewski, chargé par Sazonov, lui a demandé si nous étions libres et quelle serait notre attitude en cas de guerre. Bratiano parle du traité de Bucarest que nous défendrons, et dit qu'on attendra les événements. De six heures et demie à sept heures, le comte Czernin ; fait part que l'Au-

triche compte sur notre alliance : je réponds évasivement.

Mardi 28 juillet. — Frais, beau. Télégramme de l'empereur François-Joseph qui m'annonce la guerre, je réponds chaleureusement et espère que l'équilibre balkanique sera maintenu.

Mercredi 29 juillet. — Situation très grave. L'empereur Nicolas télégraphie qu'il espère que j'interviendrai en faveur de la paix. Répondu : « Avec joie ». A dix heures, le comte Waldburg : on espère que nous remplirons nos engagements. A onze heures et demie, Bratiano : je lui dis qu'on doit préparer l'opinion publique pour l'alliance.

Jeudi 30 juillet. — + 8°, soleil. Situation très grave. L'Allemagne menace de sa mobilisation. Costinesco à déjeuner, je lui parle de l'alliance. La Russie appelle ses réserves, cela devient grave.

Samedi 1er août. — Toute la nuit, pluie battante. Situation si grave que tout espoir de paix est perdu. Le comte Waldburg m'apporte un télégramme de l'empereur Guillaume (chiffré), dans lequel il dit à la fin : *Je compte sur toi que comme roi et comme Hohenzollern tu resteras fidèle à tes amis et que tu tiendras tes engagements.* Le pays est décidément contre l'Autriche-Hongrie.

Dimanche 2 août. — Comte Czernin ; il télégraphie à Vienne que je ne puis donner encore aucune réponse. *L'empereur François-Joseph me télégraphie, un peu trop énergiquement, qu'en tant qu'officier et roi, je dois tenir ma parole et marcher côte à côte avec son armée contre la Russie.* Bratiano là ; il est pessimiste. La guerre déclarée de tous côtés, l'Europe entière en armes, un grand malheur.

Lundi 3 août. — Journée décisive pour l'avenir de la Roumanie. Beau, très chaud. A neuf heures et demie, Waldhausen. On demande de Berlin notre mobilisation. Je réponds à Waldhausen qu'une décision sera prise ce soir. De cinq heures et demie à huit heures, grand conseil de couronne. J'ouvre la séance par un discours, l'un après l'autre prend la parole, je montre les traités d'alliance. Tous sont d'accord que le *casus fœderis* n'existe pas. Carp seul est décidé pour la Triple-Alliance et la guerre. L'Italie reste neutre. A la fin, on se décide pour la neutralité expectative. Journée difficile ; on mobilise partout, nous rappelons les contingents.

Mardi 4 août. — Temps magnifique. A dix heures, Waldhausen ; lui ai tout dit, aussi mon discours ; il regrette, mais com-

prend, du moment que tous les partis sont d'accord sur l'interprétation de l'alliance. Bratiano télégraphie à Berlin la situation du pays. Toute l'Europe en armes, la Bulgarie et la Turquie du côté de la Triple-Alliance. Sazonov nous fait de grandes avances, promet la Transylvanie, etc...

Mercredi 5 août. — Très chaud. Bratiano arrive en hâte pour dire qu'à Vienne et Berlin on comprend notre attitude, mais on compte sur nous; donc il ne peut s'agir de parole manquée. L'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne : très grave.

Vendredi 7 août. — Très chaud. Fasciotti : l'Italie reste neutre. L'attaché militaire austro-hongrois nous presse d'attaquer.

Samedi 8 août. — Nuageux. La situation de l'Autriche et de l'Allemagne très difficile. La Russie nous propose un traité, nous refuserons. Le soir, Seculicz ; il arrive de Vienne où mon refus a fortement indisposé. La situation de l'Autriche pas facile.

Mardi 11 août. — Beau, promenade. Bratiano dit que l'opinion publique est contre la Hongrie.

Mercredi 12 août. — Beau, chaud. Le ministre de Turquie : la Turquie reste, paraît-il, neutre. La Bulgarie veut marcher avec la Triple-Alliance. La Russie la somme.

Vendredi 14 août. — Orage. A dix heures, comte Czernin. La Bulgarie voudrait marcher avec l'Autriche. Le soir, lettres aux deux empereurs d'Autriche et d'Allemagne sur l'attitude de la Roumanie. Pas facile à expliquer.

Lundi 17 août. — Toute la journée au lit, douleurs, toux, maux de gorge. Le Japon s'est déclaré contre l'Allemagne. Partout des ennemis.

Dimanche 23 août. — + 6°. Soleil. Mieux. Le soir, le comte Czernin apporte un télégramme de l'empereur François-Joseph, remercie pour lettre ; il prie de faire un arrangement par écrit avec la Bulgarie, afin que la Serbie soit attaquée ; je dis qu'il est suffisant de promettre ma neutralité. Le roi de Bulgarie me prie beaucoup de lui faciliter sa situation.

Lundi 24 août. — Beau, très mauvaise nuit, grandes douleurs. Les Autrichiens ont subi très grave défaite en Serbie. C'est pour cela que l'empereur François-Joseph me prie d'encourager les Bulgares à l'attaque. Waldhausen : l'empereur Guillaume remercie pour ma lettre (télégramme chiffré), reconnaît mes difficultés.

Samedi 29 août. — La Bulgarie veut attaquer la Serbie.

Mercredi 2 septembre. — Très frais. Le soir, Bratiano part pour Bucarest. Les sympathies françaises très fortes. Paris menacé. Gouvernement se prépare pour Bordeaux.

Vendredi 4 septembre. — Beau, longue promenade. Malgré les victoires des Autrichiens sur leur aile gauche, Lemberg a été pris par les Russes. Le soir à dix heures, Waldhausen m'apporte *un télégramme de l'empereur Guillaume, prie que nous attaquions maintenant.*

Dimanche 6 septembre. — Beau mais frais, + 5°. A une heure et demie, Bratiano; lui ai lu le télégramme de l'empereur Guillaume; il pense que l'opinion ne permet pas d'attaquer.

Mercredi 9 septembre. — *L'empereur Guillaume me télégraphie de nouveau.*

Jeudi 10 septembre. — L'opinion ici : on veut prendre la Transylvanie et la Bukovine, etc... Le soir, Waldhausen ; lui ai dit de rapporter sur l'opinion d'ici, tous croient à la victoire des Russes et des Français.

Vendredi 11 septembre. — Beau. Bratiano à déjeuner; il veut aussi la Transylvanie.

Samedi 19 septembre. — Très souffrant. Le soir, de six heures et demie à huit heures et demie, M. von dem Busche ; il a comme mission des concessions pour les Roumains de Transylvanie et des rectifications de frontière en Bukovine. La Russie nous a officiellement offert une partie de la Bukovine qu'elle a occupée. Je réponds (à von dem Busche) que l'opinion est impossible, qu'on veut entrer en Transylvanie, etc... et que Bratiano serait abandonné.

Dimanche 20 septembre. — Beau, frais, promenade. Après déjeuner, étendu, douleurs violentes. A Bucarest, grande agitation, manifestation, aussi les professeurs.

Lundi 21 septembre. — Toute la journée au lit, très souffrant. Le soir et la nuit, douleurs.

Mardi 22 septembre. — Toute la journée au lit. Situation de la guerre incertaine.

Mercredi 23 septembre. — Toute la journée au lit, douleurs. Situation très grave, tous contre Bratiano.

Jeudi 24 septembre. — Toute la journée au lit. La situation s'aggrave.

Lundi 28 septembre. — Tous les hommes politiques veulent entrer en Transylvanie. Douleurs.

Mardi 29 septembre. — Sombre. A onze heures et demie enfin Bratiano, après huit jours. Il espère dominer la situation A gagné Costinesco en lui disant que *Sazonov garantit en cas de victoire russe les provinces roumaines de Hongrie, et veut s'engager par écrit.* Le conseil de la Couronne doit être convoqué ; on doit être seulement sûr que la neutralité sera votée. J'ai beaucoup maigri. L'empereur François-Joseph me télégraphie, s'informant de ma santé : il dit que la situation donne beaucoup d'espoir. Je réponds aussi chiffré et dis que la situation ici est très difficile.

Lundi 5 octobre. — Pluie, frais. Douleurs, morphine. Le comte Czernin est inquiet. Les Russes entrés en Hongrie par petites colonnes, grande agitation ici.

Mercredi 7 octobre. — Mieux. Avant midi, Stirbey et Costinesco. Ils seraient de nouveau pour la guerre.

Jeudi 8 octobre. — Il neige fort, tout est blanc. De douze heures à une heure, Bratiano ; on fait beaucoup d'intrigues.

Vendredi 9 octobre. — Il neige...

Ici finit le journal. Deux jours plus tard prenait fin la vie même de l'auguste moribond, là-haut, parmi les montagnes chargées de forêts séculaires, dans le château de Pelesh que la neige drapait d'un blanc suaire. Le caveau de la cathédrale de Courtea de Argesh reçut sa dépouille. Ainsi le premier roi de l'histoire roumaine rejoignait au tombeau les anciens voïévodes. Premier roi, il avait été le dernier souverain de la Roumanie mutilée. Son vieux cœur troublé entrait dans la paix, tandis que la tempête continuait de s'abattre sur le monde.

Dans la vieille cathédrale princière, la dalle qui scellait sa tombe semblait ensevelir aussi ce traité par lequel les Roumains libres du royaume étaient liés à l'empire où se trouvait asservie, sur l'autre versant des Carpathes, la Transylvanie roumaine, berceau de la race.

C. Diamandy.

(A suivre.)

LA
CONVERSION DE TURENNE

Nul acte de la vie de Turenne ne fait mieux connaître le fond de sa nature que sa conversion. C'est pourquoi il est intéressant d'en suivre de près la genèse et l'accomplissement (1).

Turenne se convertit en 1668. La nouvelle surprit tout le monde. Malgré cette apparente soudaineté, nulle détermination ne fut plus mûrie. Elle fut à la fois l'œuvre d'un raisonnement qui n'aimait à bâtir que sur le solide, d'une conscience difficile à satisfaire pleinement, et d'une âme qui ne cherchait sa voie que dans les régions les plus élevées des aspirations humaines. Choisy raconte que « M. de Turenne s'étant trouvé un jour dans son cabinet avec Van Beuning, ambassadeur de Hollande, après avoir beaucoup parlé de religion, Van Beuning avoua que s'il était bien persuadé qu'il n'y eût qu'une religion de bonne, il choisirait la catholique, mais qu'il croyait qu'on pouvait aller au ciel par différents chemins. — Si je croyais comme vous, lui dit M. de Turenne, je serais bientôt catholique : ne faut-il pas toujours aller au plus sûr? » Cherchant haut son idéal, avide de vérité, mais aussi réaliste qui ne se paiera pas de mots, tel apparaît Turenne dans cette réponse, tel il se montrera du jour de ses premiers doutes à celui de son abjuration.

Turenne était né et avait grandi dans une famille protestante. Son père, le duc de Bouillon, avait embrassé à dix-neuf

(1) L'auteur de cette étude tient à dire tout ce qu'il doit au beau livre de M. L.-G. Picavet sur *les Dernières années de Turenne.*

ans la religion réformée. Tel qu'on connaît l'homme, il est permis de penser que la chaleur de ses convictions n'avait pas seule déterminé une conversion, grâce à laquelle il avait pu jouer un rôle aux côtés du roi de Navarre. Sans doute n'exerça-t-il pas grande influence sur la formation religieuse de ce fils, fort jeune encore quand il mourut. On n'en peut dire autant de la duchesse de Bouillon, connue pour son ardeur protestante et son intransigeance. Trois des sœurs de Turenne partagèrent jusqu'au bout les convictions religieuses de leur mère : Mlle de Bouillon, dont Racine a pu écrire qu' « elle aurait mieux aimé voir Turenne sur un échafaud que devenir catholique »; la duchesse de la Trémoïlle qu'on appelait « la Papesse des huguenots », et la duchesse de Duras, qui devait mourir deux ans après la révocation de l'Édit de Nantes, des suites, dit-on, du chagrin que cette mesure lui causa.

La duchesse de Bouillon avait fait instruire le cadet de ses fils dans la religion par le pasteur Tilenus, savant théologien calviniste, qui devait à son renom d'avoir été appelé d'Allemagne en Hollande. Ardent à la controverse, mais de caractère changeant, il adopta successivement plusieurs sectes qu'il défendit avec le même feu. Finalement on ne put le garder à Sedan et il promena son esprit combatif en France et en Angleterre, sans se fixer jamais sur aucune doctrine. Turenne souffrit de ces controverses et de ces fluctuations et commença dès lors à détester un genre de querelles pour lequel il marquera une horreur croissante.

Dans sa jeunesse, il est bon protestant; il raconte même aux siens comment un certain vendredi il a mangé en cachette de la viande dans sa chambre. Quelques années après qu'il est entré au service du Roi, il refuse une nièce de Richelieu, en s'excusant sur la différence de religion. Dans les années 1642 et 1643 il eut souvent l'occasion de rencontrer dans l'hôtel du duc de Vendôme l'évêque de Soissons, qui, frappé de sa sincérité et de l'attention qu'il portait à ses exposés, espéra un moment l'amener à la foi catholique; mais son heure n'était pas venue. Et cependant « il n'ignorait point, c'est Brienne qui l'affirme, que le feu roi avait souvent déclaré qu'il ne lui donnerait ni le bâton de maréchal, ni même un gouvernement, tant qu'il ferait profession de la religion prétendue réformée, et que la Reine avait connaissance de cela ». Le mariage et la conversion

de son frère aîné (1) ne le font pas fléchir. Après la Fronde, Mazarin lui offre inutilement la main de sa nièce Hortense Mancini; il épouse Charlotte de la Force, union qui consolide ses liens avec le protestantisme. Ainsi, dans son testament, le duc de Bouillon avait-il demandé à Dieu « de donner sa connaissance au vicomte de Turenne ». Celui-ci demeura inébranlable dans sa foi calviniste, insensible aux tentations de l'ambition, résistant même à l'admiration et à l'affection qu'il portait à son frère, au prestige qu'il en subissait.

C'est toutefois dans les années qui suivent la mort du duc de Bouillon que l'on trouve les premières traces du travail qui commence à s'accomplir dans son esprit et sa conscience. Par Retz nous savons que, déjà avant son mariage, Turenne assistait avec le maréchal de la Force, chez Mme de Rambure, « huguenote précieuse et savante », à des exposés sur des sujets religieux, faits par Mestresot, fameux ministre protestant de Charenton. Aussi ne sommes-nous pas trop surpris d'apprendre, par ses lettres à Mme de Turenne, de quelles lectures il se nourrit tout en commandant les armées du Roi et en battant les Espagnols.

En 1656, devant Marle, il lit les Mémoires de Du Plessis-Mornay, qui avait été au début du siècle l'adversaire protestant du cardinal Duperron : « C'est un homme qui me paraît être de bonne conscience et n'ayant nulle aigreur de la religion, souhaitant fort la réunion et que chacun fît des pas pour cela, séparant fort la cabale de la religion, à quoi les gens se laissent entraîner sans y songer. » En 1658, devant Furnes, quelques jours après la victoire des Dunes, il en reparle : « Je lis fort souvent les livres de M. du Plessis, et vois dans la division sur le sujet de ceux de la religion, les choses les plus approchantes qu'il est possible de ce que l'on voit à cette heure. Il y aurait plaisir à ne lire pas cela tout seul, car je suis assuré qu'on y pourrait remarquer bien des choses considérables, et je ne crois pas à une assemblée où ceux de la religion n'aient raisonné faux sur leur état, et voilà la raison pourquoi leurs affaires ont été si fort de travers. » Un peu plus tard, quand Ypres est tombé, il fait un retour sur lui-même : « Il est certain que je reconnais une grande bénédiction de Dieu sur tout ce que j'en-

(1) Le duc de Bouillon avait épousé en 1634 Catherine de Bergh, de religion catholique, et s'était converti lui-même quelques années après son mariage.

treprends; j'en suis quelquefois un peu plus homme de bien; souvent aussi cela ne va pas trop bien, je dis sincèrement comment l'affaire est... »

L'année suivante, c'est un autre livre, catholique cette fois, qui lui donne matière à réflexion, celui de Fra Paolo Sarpi sur le Concile de Trente. Turenne remarque, sans s'en indigner, qu'il ordonne « de rendre honneur et vénération aux images ». Il trouve également naturel le respect que les catholiques témoignent à la croix. « J'en vois, dit-il, qui enfoncent leur chapeau quand ils passent devant; pour moi j'aimerais beaucoup mieux l'ôter. »

En 1660, le progrès s'accentue : « J'ai lu un livre que je trouvai hier; c'est un recueil français fait au Port Royal de ce que les Pères des premiers siècles ont dit de l'Eucharistie. Si ce n'est pas vrai on peut le contredire, mais je vous assure que ce n'est pas ce que nous disons. » Ce livre avait été composé par Nicole pour des religieuses, et la partie qui intéresse si fort Turenne est la deuxième, intitulée : « la tradition de l'Église touchant l'Eucharistie. »

Ces lettres montrent à quel point Turenne est alors préoccupé du problème religieux, comme aussi son désir de vivre en homme de bien et son penchant à examiner les choses du point de vue moral. Elles font voir comment, son attention une fois mise en éveil par la lecture d'écrits protestants, il en arrive à l'étude de livres catholiques. Ceux qu'il choisit le mettent immédiatement en contact avec la question essentielle qui divisait alors les deux camps, la croyance à l'Eucharistie telle que l'enseigne la doctrine catholique.

D'autre part, Turenne, qui se tient toujours fort au courant de ce qui se passe en Angleterre, écrit à ce sujet : « Chacun étale dans une chaire ce qui lui plaît une Bible à la main... La grande envie de n'avoir pas de directeur de conscience, et cette belle apparence que l'Évangile nous a ôté un joug que nos pères n'ont pu porter, si on n'y prend bien garde, fait tomber dans de grandes opiniâtretés. » Dans une autre lettre : « Par trop d'indépendance d'esprit, mais avec un bon sens et peut-être de la dévotion, les Anglais ont défiguré la religion : chaque personne qui lit la parole de Dieu fait une secte, et chaque personne qui veut expliquer les passages va bien plus loin qu'on ne le pense. »

Turenne s'attriste de retrouver en France chez ses coreligionnaires cette indépendance des esprits qui confine au désordre, et les controverses haineuses qui en sont le résultat. Au cours d'un voyage qu'il fait dans le Midi avec le Roi, il écrit à propos des pasteurs de Montauban : « On se confirme de plus en plus par l'expérience que l'indépendance des ministres ne peut pas compatir avec un ordre réglé. » Et peu après : « Je vous dirai franchement que beaucoup de ministres à qui j'ai parlé me paraissent pleins de préjugés et n'ayant point cette naïveté qui persuade. »

Ces querelles poursuivent le maréchal chez lui. Son hôtel est alors un des centres actifs du protestantisme. Mme de Turenne est une femme de bien extrêmement charitable, mais aussi une théologienne adorant la controverse, à qui les pasteurs les plus distingués dédient des recueils de sermons. Mme de la Trémoïlle n'est pas moins ardente que sa belle-sœur. L'affaire du pasteur Morus les divise : Mme de Turenne et Mlle de Bouillon reprochent sa vie privée à ce célèbre prédicateur, que Mme de la Trémoïlle défend et protège. Il faut reconnaître que Turenne qui « désirait tant la paix, non seulement entre les membres d'une même église, mais entre ceux des diverses églises », est bien mal servi chez lui. Tout cela, en augmentant son aversion pour les controverses religieuses, le détache insensiblement du protestantisme.

Cependant il demeure fidèle aux pratiques du culte calviniste. Il a l'esprit trop religieux, et trop prudent en même temps, pour abandonner une confession, même s'il s'en écarte de jour en jour, avant de s'être assuré de l'excellence de celle qui l'attire. Mais il en est arrivé à un tel désaccord religieux avec sa femme qu'ils se rendent au prêche chacun de son côté, afin d'éviter toute occasion de discussion.

De même, il continue à s'occuper des protestants et à les aider quand ils sont dans la difficulté ou la peine. Louis XIV avait décidé dès le début de son gouvernement personnel de les confiner strictement dans la légalité, et les instructions royales sont souvent appliquées sans discernement ou avec brutalité. Turenne a donc de fréquentes occasions de s'interposer. La plus connue de ses interventions se produit en 1664 en faveur du ministre du Bosc, qui, accusé à tort d'avoir mal parlé de la confession, avait été obligé de quitter Caen. Il dut, pour obtenir le

retour du pasteur, renouveler pendant sept mois ses démarches auprès du Roi.

Il faut enfin parler d'un document important : l'*Avis du vicomte de Turenne sur ce qui regarde la religion prétendue réformée*. Cet avis lui fut demandé par le Roi qui voulait être éclairé sur les moyens de connaître les sentiments des ministres concernant la réunion des catholiques et des protestants. Turenne y met tout d'abord le Roi en garde contre un zèle excessif qui donnerait l'impression d'une contrainte et ferait « un mauvais effet, attirant de l'aigreur et point de conversion ». Il recommande que les conférences projetées soient organisées avec tact, qu'on y fasse preuve de tolérance en permettant aux ministres d'exposer librement leurs idées sans qu'ils puissent craindre de voir révoquer l'Édit de Nantes, et qu'on évite à tout prix d'augmenter les divergences par des discussions publiques. Il espère que, mis ainsi en confiance, les protestants « s'ouvriront et convenant de bonne foi où ils se trouvent aussi proche de la religion catholique que de la prétendue réformée, et ainsi c'est un pas bien aisé à faire ensuite que de s'y joindre ». On ne connaît pas la date de ce document que l'on place entre 1664 et 1668. Turenne s'y montre comme toujours partisan de la réunion, tolérant et réalisateur, ennemi des luttes stériles. Peut-être au moment où il l'écrit n'a-t-il plus lui-même qu'un pas à faire pour se joindre à l'Église catholique ? Comment s'y décide-t-il?

* * *

Lorsque le Roi avait, en 1660, fait Turenne maréchal général, il lui avait laissé entendre que, s'il voulait se convertir, il serait connétable. En dehors de l'expression de ce désir royal, il eut à résister à d'autres hautes influences. On a avancé, sans preuves qui nous soient parvenues, que la Reine mère serait intervenue directement auprès de lui, et que Mazarin lui aurait offert la place de gouverneur du Dauphin. Mais, en revanche, on sait à coup sûr que, pour mieux faire le siège de Turenne, on s'attaqua à sa femme et à sa sœur, dont on connaissait l'influence sur lui. Barillon, marquis de Morangis, essaya de convertir au catholicisme Mme de Turenne, et Anne d'Autriche voulut ramener la duchesse de la Trémoïlle. Aucune de ces tentatives ne réussit. On raconte à ce propos que la nièce de

Turenne, désolée de ces échecs, prit le voile, pour obtenir du ciel la conversion qui avait été le dernier désir de son père, et que les moyens humains semblaient impuissants à gagner.

Pourquoi Turenne, qui est depuis longtemps travaillé par des scrupules religieux et un ardent désir de vérité, qui, à cette époque, est déjà en partie détaché du protestantisme, résiste-t-il et va-t-il encore résister huit années? Nous voyons à cela plusieurs causes.

D'abord sa foi n'est pas à vendre, et on peut affirmer que les tentatives fondées sur l'offre ou l'espoir d'un agrandissement de sa situation n'ont pu que retarder sa détermination. Quelques jours après sa nomination, il écrivait à sa femme : « ... Une chose qu'une personne me demanda hier en grand secret, savoir : si j'avais offert de changer de religion pour être connétable. Vous savez à peu près ce que je pense sur tout cela... » Nous le savons comme elle. On aime à rapprocher de cette lettre la réponse qu'il fit au Roi, au moment où il lui demandait, peu de temps après sa conversion, l'élévation de son neveu au cardinalat. Le Roi ayant observé que les huguenots ne manqueraient pas de dire que c'en serait la récompense : « Je suis trop bien connu, Sire, pour craindre de pareils discours. Je me suis converti dans un temps non suspect. » Cette réponse est le meilleur commentaire de ce que Turenne exprime si laconiquement à sa femme.

En second lieu, une profonde affection unit Turenne à celles avec qui la religion le met en une contradiction chaque jour plus aiguë : sa femme et ses sœurs. On a vu avec quelle franchise et quel abandon il a dès le début écrit à la première ce qui se passe en lui. Voici encore une de ses lettres ; il s'y analyse avec esprit et sévérité : « Je vous dirai en ma conscience que je ne dis rien que comme je le pense, et que je n'ai aucune pensée d'embarrasser rien, pour ce qui me regarde moi seul. Quand on est assuré de ce fond, le tout consiste à être persuadé. Je sais qu'il peut y avoir beaucoup d'hypocrisie cachée là-dessous, et aussi de l'autre côté des préoccupations, des entêtements : ces trois choses remplissent une partie des raisonnements, et on est souvent Mazarin sans le savoir... » En quelques années, il allait les voir mourir toutes trois, sa « gouvernante » en 1662, M^me^ de la Trémoïlle après elle, et en 1666 sa femme. Turenne fut très affligé de cette mort : avec elle se

rompait un solide lien sentimental qui l'attachait au protestantisme. Beaucoup crurent qu'il allait l'abandonner aussitôt. Mais à l'honnêteté et à la solidité intellectuelles de Turenne il fallait quelque chose de plus que du sentiment. Il fallait une foi entière dans la doctrine de la religion vers laquelle il se sentait attiré. Et c'est le dernier point qui reste à traiter.

***

Saint-Évremond raconte que Turenne, qui en tout temps aima à parler de religion, disait souvent que « les réformés avaient la doctrine la plus saine ». Il faut entendre par là qu'il appréciait en eux leur inclination à examiner toutes choses d'un point de vue moral. Une telle disposition d'esprit demeure en lui; c'est pourquoi il est nécessaire, pour le convaincre, que la supériorité de la religion catholique s'affirme à lui de façon indiscutable.

Il ne faut pas oublier d'autre part qu'à cette époque le mysticisme va de pair avec le raisonnement. Pascal avait été profondément frappé et influencé lorsque, en 1656, sa petite nièce avait été guérie par un miracle de la Sainte-Épine. Turenne le fut également par celui qui se produisit au Louvre lors de l'incendie qui y éclata peu de temps avant la mort de Mazarin : les flammes furent arrêtées par le Saint-Sacrement porté par un prêtre. « Je l'ai vu, dit Turenne, je n'en saurais douter, je l'ai vu. » Il semble que la croyance au surnaturel soit entrée dans son esprit au moment même où il met toute son application à découvrir la vérité; ce miracle, en lui dévoilant la puissance de l'Eucharistie, a pu être une aide très efficace au travail de persuasion entrepris par les principaux auteurs de sa conversion.

On a cité beaucoup de noms : Gilbert de Choiseul, évêque de Tournai et ami de M. d'Andilly; Vialard de la Herse, évêque de Châlons, avec lesquels Turenne eut de fréquents entretiens; l'abbé Stuart d'Aubigny, cousin du roi Charles II et grand aumônier de la reine d'Angleterre, qui avait obtenu l'abjuration du prince Palatin de Bavière et qui dit un jour à Turenne : « Si je survis à M^me^ de Turenne, je vous verrai dans notre église. » A quoi celui-ci ne répondit que par un sourire. Le Père Mascaron eut également accès chez le maréchal et lui donna la copie de certains de ses sermons afin qu'il pût les

méditer à loisir. Enfin il faut citer, mais pour l'écarter, le duc d'Albret, neveu de Turenne, le futur cardinal de Bouillon. Malgré son zèle, et quoi qu'il ait pu faire écrire plus tard par ses panégyristes, il était trop jeune pour exercer sur son oncle la moindre influence dans une décision de cette importance. D'ailleurs quand le maréchal eut pris son parti, il ne le prévint que le jour de la cérémonie, afin d'éviter ses bavardages et lui dit : « Vous allez être bien aise et bien fâché : je vais me faire catholique et vous en ai fait le secret de peur qu'on ne dise que vous m'avez converti. » En fait, ce furent Nicole et Bossuet qui surent convaincre Turenne.

L'attrait de Port-Royal sur Turenne ne peut être nié. Sa formation religieuse l'y prépare : « M. de Turenne, dit l'abbé de Choisy, était encore huguenot, et les huguenots, qui nient aussi bien que les jansénistes le mérite des bonnes œuvres, favorisaient en tout les jansénistes à cause de la conformité de leurs sentiments sur la grâce. » Il est également attiré par les préoccupations morales de Port-Royal. Il fut de ceux qui blâmèrent la conduite de l'archevêque de Paris, quand en 1662 il fit enlever douze religieuses de Port-Royal. Mais la cause profonde de l'influence des jansénistes sur sa conversion tient à ce que ce fut dans les écrits de Nicole et du grand Arnauld qu'il trouva des réponses aux publications des protestants sur l'Eucharistie et des éclaircissements historiques sur cette question. Elle le préoccupait fort : il avait été très frappé du récit d'un protestant, rentré en France après avoir été esclave en Asie Mineure, sur la croyance des chrétiens d'Orient à la présence réelle ; il en avait eu confirmation par le chevalier d'Arvieux qui avait été en Orient; et, après sa conversion, Turenne demandait encore à ce dernier de « lui ramasser tous les éclaircissements qu'il voulait avoir sur cet article ». Nous avons dit l'effet qu'avait produit sur lui la lecture des *Traditions de l'Église touchant l'Eucharistie*. Le ministre Claude riposta à cet écrit, à la demande, dit-on, de M^me^ de Turenne. En 1664, Nicole publia la *Petite Perpétuité*, puis quelques années plus tard la *Grande Perpétuité*, qui ne parut qu'en 1669, mais dont Turenne avait eu communication avant que le livre fût imprimé. « Ce qui m'a fait sauter le fossé et m'a mis au pied du mur, c'est le premier tome manuscrit de cet ouvrage », a-t-il dit à Lionne qui, au lendemain de la conversion, rapporte

le propos au cardinal Rospigliosi. D'Ormesson écrit de même : « On a parlé chez M. le prince de la réponse au livre du ministre Claude par Arnauld, qui était bien faite, et M. de Turenne disait que ce livre avait achevé de le persuader. » Enfin Saint-Maurice, l'ambassadeur de Savoie, affirme que la conversion de Turenne fut « un coup de l'adresse, de la science, et de la dévotion du sieur Arnauld ». Il n'est donc pas permis de douter de l'influence déterminante des écrits et des entretiens de Nicole et d'Arnauld.

Quant à l'action de Bossuet, on est assez mal renseigné sur le moment exact où elle commença et sur la façon dont elle s'exerça au début. En 1660, Bossuet prêcha aux Carmélites devant les deux reines, à l'occasion de la prise d'habit de M^lle^ de Bouillon, nièce de Turenne. Le maréchal était absent, mais présent pourtant dans la pensée du grand évêque. « Choisie de Dieu pour remettre la vraie foi dans la maison de Bouillon, disait-il à la nouvelle Carmélite en lui parlant de sa mère, suivez sa dévotion exemplaire, et tâchez d'achever un si grand ouvrage. Vous savez, ma sœur, ce que je veux dire, et quelque illustre que soit cette assemblée, on ne s'aperçoit que trop de ce qui lui manque. Dieu veuille que l'année prochaine la compagnie soit complète et que ce grand et invincible courage se laisse vaincre une fois. » Dans les années qui suivirent, Turenne eut de fréquentes occasions de rencontrer Bossuet, avec qui il avait bien des amis communs. Frémont d'Ablancourt parle, sans en dire le lieu, de conférences qu'ils eurent ensemble ; Bossuet allait souvent chez M^me^ de Longueville pour voir M^me^ de Conti, sa belle-sœur : peut-être fut-ce là qu'eurent lieu ces entretiens sans témoins, sur les sujets qui devaient former la matière de *l'Exposition de la Foi catholique*. L'abbé Ledieu dit que cet ouvrage fut écrit à la demande de Turenne qui désirait avoir par écrit les instructions reçues de vive voix. Et cela n'est pas contredit par ce que Bossuet lui-même mandait à un Bénédictin anglais, le Père Johnston : « L'Exposition a été faite à deux fois ; je fis d'abord l'Eucharistie et continuai ensuite le reste. J'envoyais le tout à M. de Turenne à mesure que je composais. » L'enseignement qu'y trouvait le maréchal répondait tout à fait à ses besoins intellectuels : son désir de réunion était satisfait par l'argumentation de Bossuet réduisant au minimum les divergences entre protestants et catholiques ; la

défense des Sacrements et tout particulièrement de l'Eucharistie était un sujet qui lui tenait à cœur; enfin l'affirmation de l'autorité de l'Église s'opposait à une anarchie qu'il avait souvent déplorée. L'édition officielle ne sortit qu'en 1671, mais Bossuet en avait fait tirer auparavant treize exemplaires, dits « copies d'amis ». Lorsque le livre eut paru en librairie, il pria ses amis de lui renvoyer ses premières ébauches; toutes lui revinrent sauf deux : l'une était tombée dans les mains d'un de ses ennemis; l'autre était celle de Turenne qui lui demanda de la garder en souvenir. Il aimait ce livre dont le ton était modéré, l'exposition simple, le raisonnement sincère, et « qui lui avait fait voir la lumière ».

Cette fois l'heure de Turenne était venue. Un événement survint en 1668 qui acheva peut-être de le décider. Ce fut la conclusion de la paix de l'Église : en mettant momentanément un terme aux discussions qui avaient séparé l'Église de France, elle leva le dernier obstacle qui arrêtait sans doute encore Turenne. S'il « ne s'est pas déclaré plus tôt, a écrit Saint-Maurice, je crois que ç'a été crainte de passer pour janséniste ». Il semble plus exact de dire qu'il redoutait de trouver dans l'Église catholique les divisions et les controverses qui avaient tant contribué à l'écarter du protestantisme.

* * *

Lorsque Turenne fut décidé, il se rendit à la Cour; c'était dans l'après-midi du 20 octobre 1668. Frémont d'Ablancourt raconte la scène : « Il dit au Roi, qui était à table, qu'il avait un mot à lui dire dont il suppliait Sa Majesté de ne point parler : — C'est, Sire, que je veux changer de religion. Le Roi fit alors entrer le maréchal dans son cabinet et lui manifesta son intention d'envoyer aussitôt un courrier au Pape pour l'avertir de cette bonne nouvelle dont il aurait beaucoup de joie. — Ah! Sire, répondit le vicomte de Turenne, je supplie Votre Majesté de n'en rien faire; car si je croyais que cette action dût m'attirer les gants qu'elle tient, je ne la ferais pas. »

Turenne abjura le 23 octobre. La cérémonie, très simple, se fit dans la chapelle de l'Archevêché; pour éviter l'ostentation, qui l'aurait accompagnée si elle était venue à la connaissance du public, il n'avertit que la veille l'archevêque de Paris entre les mains de qui il fit sa profession de foi. Très peu de

personnes y assistèrent. Quelques gens de sa maison, Pertuis le capitaine de ses gardes, Desroziers son maître d'hôtel, du Hault son premier valet de chambre; ils étaient tous trois catholiques et se montraient fort émus. Parmi les autres assistants on nomme Boucherat, Choisy, l'abbé Sauvage; il semble bien que, pour les raisons que nous avons dites, le duc d'Albret n'était pas là. Turenne, après avoir abjuré, se confessa, entendit la messe et communia à Notre-Dame. De là il se rendit à Saint-Germain où le Roi l'embrassa et toute la Cour le complimenta.

Tout le monde s'intéressa prodigieusement à l'événement : les catholiques pour l'exalter, les protestants pour le blâmer, les sceptiques pour en suspecter les mobiles, les ambassadeurs pour en aviser leur gouvernement avec des commentaires souvent intéressants. Louis XIV, qui travaillait à établir l'unité de religion dans son royaume, se réjouit sincèrement d'un si grand exemple qu'il espérait devoir être suivi. Le pape Clément IX avait été prévenu par un courrier spécial du duc d'Albret; aucune nouvelle ne pouvait compléter plus heureusement pour Rome la paix de l'Église. Il était naturel que les protestants jugeassent comme une défection cet abandon de leur foi. Les plus exaltés d'entre eux n'épargnèrent à Turenne ni les libelles ni les chansons; ils l'accusèrent d'avoir cédé à l'ambition de se faire nommer roi de Pologne, ou à la déception qu'il avait éprouvée de n'avoir pu réaliser son dessein de créer avec l'aide des huguenots une république dont il eût été le chef. Tout cela n'est pas très raisonnable et ne vaut guère qu'on s'y arrête. Mais il faut retenir que, parmi les plus cultivés et les plus modérés des anciens coreligionnaires du maréchal, on ne crut pas davantage à la sincérité de ses sentiments. De même, tous ceux que dépitait la faveur de Turenne craignaient qu'il devînt encore plus puissant après sa conversion; ils niaient qu'il eût été de bonne foi et l'accusaient de s'être converti par intérêt. Cette opinion mérite donc examen.

Jeune, ayant tout son établissement à faire, ce qu'une alliance avec Richelieu ou Mazarin lui eût grandement facilité, sachant aussi à quel point, dans l'esprit du Roi, sa religion était un obstacle à son élévation, il avait résisté à toutes les tentatives. Et il y aurait cédé à cinquante-sept ans, alors qu'il n'avait plus une charge à désirer, ni un honneur à envier, et qu'il venait de conduire une campagne victorieuse en jouant

auprès de son Roi le rôle d'initiateur et de conseiller, si écouté que les courtisans et les ministres en crevaient de dépit? Ce serait vraiment inexplicable. Sans doute les envieux prétendaient que son crédit avait baissé, à la fin de la campagne de Flandre, avec le retour en faveur de Condé, et qu'il lui fallait le reconquérir; on sait aujourd'hui ce qu'il faut penser de cette prétendue défaveur.

Mais, peut-on dire, on connaît l'ambition de Turenne pour sa maison, et s'il ne désirait rien pour lui-même, il lui restait à faire pourvoir encore des neveux et des nièces. En fait, dans les années qui suivent sa conversion, une de ses nièces épouse un prince de Bavière et le duc d'Albret devient cardinal. A propos de ce mariage, disons seulement que, dans des circonstances analogues et sans qu'il fût question de conversion, le Roi avait marqué un égal désir de satisfaire Turenne.

Quant à la pourpre de celui qu'on devait appeler « l'enfant rouge », car il n'avait que vingt-six ans quand il en fut revêtu, c'est une affaire des plus compliquées et, peut-on ajouter, des plus médiocres. Elle tire son origine des rivalités entre les Bouillon et les Le Tellier. Le frère puîné de Louvois et le duc d'Albret, tous deux hommes d'Église, avaient à peu près le même âge et une égale ambition. Leur rivalité commencée en Sorbonne s'excita dans la course aux charges et aux privilèges. Charles-Maurice Le Tellier, déjà maître de la Chapelle royale, ayant été fait coadjuteur de l'archevêque de Reims, le duc d'Albret, fort insinuant, décida son oncle à demander pour lui la coadjutorerie de Paris. Turenne obtint l'adhésion de l'archevêque de Paris et courut à Saint-Germain présenter sa requête à Louis XIV. « Le Roi, dit Choisy, qui se ressouvenait encore de la guerre de Paris où le coadjuteur, cardinal de Retz, lui avait fait tant de peines, lui refusa tout net la coadjutorerie : — Le duc d'Albret, lui dit-il, est trop jeune pour le charger du soin de tant d'âmes. » Mais le Roi ayant assuré Turenne qu'il lui accorderait tout autre chose, celui-ci demanda pour son neveu le chapeau de cardinal. Louis XIV acquiesça, pensant bien que la nomination ne se ferait que beaucoup plus tard.

Les circonstances favorisèrent le duc d'Albret : la paix de l'Église, une aide fournie par la France à Candie disposèrent favorablement le Saint-Siège. Des démarches pressantes furent faites à Rome par le Roi lui-même qui tenait à faire oublier

l'élévation trop rapide de l'abbé Le Tellier. Lionne intervint également auprès du cardinal Rospigliosi et du Pape. Ces interventions eurent tout d'abord un résultat inattendu : « les choses paraissaient assez bien disposées, raconte toujours Choisy, lorsque le cardinal Rospigliosi écrivit à M. de Lionne, que si le Roi voulait donner la nomination à M. de Turenne lui-même, le Pape le ferait cardinal le lendemain de l'arrivée du courrier. M. de Lionne lut à M. de Turenne la lettre de M. le cardinal Rospigliosi, et lui cita l'exemple récent de M. le cardinal de Vendôme. « Ah ! ah ! monsieur, lui dit M. de Turenne, que ferais-je d'une calotte et d'une grande queue? Cet équipage m'embarrasserait fort ; je vous prie de remercier le Pape pour moi et de le prier de faire mon neveu cardinal. » M. de Lionne en rendit compte au Roi qui lui dit : « J'eusse été bien surpris si M. de Turenne eût taupé à la proposition. » M. de Turenne ne laissa pas de s'en divertir un moment en disant au duc d'Albret : « Vous avez un concurrent bien dangereux pour le cardinalat. Le Roi n'a qu'à lui donner sa nomination, le Pape offre de le faire cardinal à l'arrivée du courrier. Ne craignez rien, ajouta-t-il, ce concurrent c'est moi. »

En même temps Turenne avait fait répondre au Pape que « quand bien même Sa Majesté le roi de France voudrait bien se porter à sa promotion, il remercierait Sa Sainteté de l'insigne honneur qu'elle voudrait lui faire et la prierait de vouloir bien consentir qu'il ne l'acceptât pas ; toute sa vie ayant été consacrée à des soins d'une nature différente et sa résolution étant de ne point changer sa manière de vivre... » Le duc d'Albret devait être nommé cardinal au mois d'août 1669.

Enfin, on peut même aller plus loin, et penser avec Choisy que, si Turenne avait fait un calcul en se convertissant, il l'aurait fait mauvais, car, catholique, il se confondait dans la foule des courtisans ; tandis que, protestant, chef moral et souvent porte-parole de ses coreligionnaires, il restait un personnage avec qui il fallait compter.

Sept ans après la mort de Turenne, le grand Arnauld répondait aux protestants : « Qu'a gagné M. de Turenne en se faisant catholique ? Ne commandait-il pas les armées du Roi étant encore huguenot? Qu'a-t-il eu depuis qu'il n'eût pas alors? En est-il devenu plus riche? On sait au contraire qu'il est mort pauvre. » Cette réponse semble clore le débat.

***

La conviction de Turenne s'affirme encore dans la façon dont il pratiqua la religion catholique après sa conversion. Madame de Sévigné rapporte que Turenne, ayant demandé à son neveu à la Pentecôte s'il ne pouvait communier sans se confesser, celui-ci lui répondit que non et que « depuis Pâques il ne pouvait guère s'assurer de n'avoir pas offensé Dieu. Il lui conta son état; il était à mille lieues d'un péché mortel. Il alla cependant à confesse pour la coutume. Il disait : « Mais faudra-t-il dire à ce récollet comme à M. de Saint-Gervais? » En vérité, une telle âme est bien digne du ciel. » Cette histoire, que le cardinal de Bouillon a peut-être arrangée pour la rendre plus édifiante, est amusante en ce qu'elle dévoile à la fois la candeur de Turenne et son désir d'éluder une confession, par quoi survit son ancienne religion. Dans ses dernières campagnes, un prêtre de l'Oratoire l'accompagnait en qualité d'aumônier, et Mme de Sévigné, qui le tenait d'un de ses gentilshommes, raconte que le jour où il fut tué, « il voulait se confesser..., et en se cachottant, il avait donné des ordres pour le soir, et devait communier le lendemain qui était le dimanche ».

On sait en outre de plusieurs sources qu'en 1674, Turenne eut le projet de se retirer à l'Oratoire pour y passer le reste de ses jours. Il s'était ouvert de ce dessein à Desroziers, son maître d'hôtel, qui devait lui-même finir à l'Oratoire. Un des officiers pour lequel il avait le plus d'affection, M. de Chevigny, s'y était retiré depuis déjà quelques années et était en correspondance avec lui. Il n'est pas invraisemblable que cet homme réfléchi, sérieux, qui ne faisait rien à demi, et qui venait de sonder dans les dernières années tout ce qu'il y avait de vain et de décevant dans les satisfactions humaines, ait songé à se préparer à la mort dans une retraite définitive. On dit que Louis XIV ne le lui permit point, et que ce fut sur les instances du Roi, qu'il remit à la fin de la campagne de 1674 la réalisation de son projet.

Devenu catholique, Turenne persista dans son désir de réunion des deux Églises, et il s'employa de toutes manières pour atteindre un but si difficile. Il donna son appui aux caisses de secours organisées pour venir en aide aux pasteurs

convertis. On trouve dans son testament des legs de vingt mille livres pour les pauvres de chacune des villes de Sedan, de Nègrepelisse et de Castillan, qui se convertiraient. Avec l'appui du Nonce, il conféra avec les évêques, il correspondit et négocia avec les pasteurs. Et s'il ne réussit pas à « venir à bout de ce que tant d'habiles gens avaient inutilement tenté », du moins s'y employa-t-il avec autant de droiture que de zèle. Cette ferveur allait d'ailleurs avec la plus large tolérance ; il continuait de penser que c'est par la persuasion et non par la violence qu'il faut prendre les gens et eut le courage de dire au Roi : « Sire, tant que j'ai été de la communauté de ceux de la R. P. R., je n'ai pu dire mon avis à Votre Majesté comme maintenant ; mais à présent je peux dire que quand elle consentirait à leur massacre, elle ferait un grand service au Pape, mais elle ferait grand tort à elle-même. »

On peut donc aborder et approfondir l'étude de la conversion de Turenne sans craindre d'y trouver un acte ou une pensée qui le rabaisse. Il eut une vie intérieure très intense et il fut par là de bonne heure porté à réfléchir sur les problèmes de la religion, au point d'emporter et de méditer en campagne, des livres traitant de ces questions. A partir du moment où il se prit à douter de la religion dans laquelle il avait été élevé, il voulut savoir où était la vérité et ne négligea rien pour y arriver. Quand il crut l'avoir trouvée, il alla à elle tout simplement, attiré par elle seule. Il pratiqua avec ferveur la religion qu'il venait d'embrasser. Il continua de défendre ses anciens coreligionnaires et sa tolérance lui valut ce jugement bien mérité de Saint-Évremond : « Huguenot, il n'avait rien d'opposé à l'intérêt des catholiques ; converti, il n'avait point de zèle préjudiciable à la sûreté des huguenots. »

« La conversion de M. de Turenne lui fait d'autant plus d'honneur et à l'Église, qu'elle ne peut être soupçonnée d'aucun intérêt humain ; la vérité de notre religion en a toute la gloire. » Ainsi s'exprime Bussy, qui fut longtemps l'ennemi de Turenne ; ainsi pense-t-on après l'avoir suivi dans toutes les phases de cette grande crise morale.

WEYGAND.

CROQUIS MEXICAINS

Août-Novembre 1928

LAREDO. NUEVO-LAREDO

Il faut quitter les délices du Pullmann, catafalque vert où l'on croit s'ensevelir, chaque nuit, pour son propre enterrement. Précipitons-nous à la toilette, où dix gentlemen en déshabillé, semblables à ceux que l'on voit sur les réclames, couvrent leur menton d'une écume blanche, et superposent leurs faces mousseuses devant le miroir. Réparons le désordre de la nuit, et que l'aube nous trouve en beauté. Courons à nos valises; le nègre, indolemment, promène son petit balai sur nos épaules et nous époussette pour nous dire adieu, c'est son usage. Nous arrivons, nous sommes arrivés.

Aux fonctionnaires américains, grands, glabres et roses, succèdent les fonctionnaires mexicains, petits, moustachus, et bronzés. Les uns et les autres, avec des degrés d'amabilité qui varient suivant leur caractère, essayent de lire sur nos visages les crimes que nous avons commis; nous demeurons impassibles; ils nous croient innocents : si bien qu'à la fin, les premiers nous laissent sortir, et les seconds nous laissent entrer Seul le train hésite encore, arrêté sur un frêle pont, juste au-dessus du fleuve frontière : pris sans doute entre deux forces égales, ou désireux de procurer quelque émotion aux voyageurs blasés. La fatalité, la pente, ce sentiment du devoir qui pousse les trains à foncer droit devant eux, le décident enfin à reprendre sa course; quelques arrêts, quelques manœuvres; plus de doute : nous sommes en route pour Mexico.

Deux heures. — Le paysage est d'une beauté tragique. A droite, à gauche, de hautes montagnes noires commandent la

vallée; sombres masses, qui tantôt s'écartent et tantôt se rapprochent, mais ne laissent jamais de fissure; le train court comme un insecte effaré au fond de ce couloir géant. Entre les deux chaînes, c'est le désert. La terre est sèche et pierreuse; pas d'autre végétation que des buissons souffreteux, des palmiers tordus qui semblent grimacer, et d'innombrables cactus épandus dans la plaine, armée de nains ventrus et sournois. Ce sol n'est pas humanisé; il ne porte aucune trace de culture; aux gares, on n'aperçoit que de pauvres maisons de terre, des cabanes, des huttes; des chiens hâves viennent se disputer les débris qui tombent de la cuisine du wagon restaurant. Ni villages, ni hameaux, ni fermes, comme en Europe; ni stations de gazoline, ni *drug stores*, comme aux États-Unis : pour une fois, le monde nous offre un aspect nouveau. Mais quelle tristesse! quelle stérilité! quelle bizarrerie, dans la succession monotone de ces plantes grasses, hirsutes, épineuses, qui s'accrochent hargneusement au sol! On est excédé; on demande une libération.

Cinq heures. — Un orage qui menace sans s'abattre ajoute encore à cette angoisse. Le ciel s'obscurcit, et prend toute la gamme des gris d'acier, de l'argent terni, du plomb; des tourbillons de poussière s'élèvent au pied des montagnes. Ce ventilateur qui ronfle à toute force ne parvient pas à rafraîchir l'atmosphère du wagon; on étouffe. Tout devient sombre et douloureux. Ah! que la pluie tombe enfin; qu'elle arrose cette plaine desséchée; qu'elle lave ces buissons poussiéreux; qu'elle avive ces couleurs fanées; qu'elle nous rafraîchisse et nous arrache à l'impression douloureuse de cet interminable désert!

Sept heures du matin. — Il a plu pendant une partie de la nuit. Les montagnes apparaissent encore au lointain, mais non plus opprimantes. Elles se sont dissipées, évaporées à demi : telles je les aperçois, légères dans leurs gazes bleutées.

Le train, grimpant les pentes, franchissant les failles, contournant les cimes, nous fait circuler maintenant sur un vaste plateau, à quelque deux mille mètres de hauteur. La nature a changé son humeur, et se plaît à sourire. Je n'aurais jamais cru qu'on pût éprouver tant de joie à revoir un champ de maïs, ou bien à découvrir des moissons d'aloès, aloès géants que l'on domestique et que l'on cultive pour en extraire le *pulche*. Les routes réapparues me semblent avoir quelque chose

d'aimable en soi, et j'admire tous les sentiers. Cette caravane qui se profile en silhouette sur un contrefort, elle est belle, patriarcale et biblique : le maître s'avance en tête, pénétré de sa dignité ; il est suivi de plusieurs hommes qui ne portent rien ; de plusieurs femmes écrasées sous leurs fardeaux ; pour fermer le cortège, des ânes et des âniers. Ce miroitement, c'est un lac : si frais, d'un bleu si tendre, d'un si parfait ovale, qu'il semble d'une autre espèce que ses frères de la plaine : éthéré ; immatériel.

Aux gares, une foule pittoresque nous assiège : qui veut des figues, et qui veut des raisins ? des œufs, des confitures, du fromage ? Des tapis, des broderies, des écharpes ? De vieilles femmes à la figure plissée, plus ridées que des pommes, nous offrent avec un pauvre sourire fatigué leurs jarres de terre où flottent d'étranges mixtures. Regardez ces vives couleurs, cette fille qui porte un châle mauve, un corsage rouge, un jupon vert. Admirez ce seigneur fièrement campé sur le pas de sa porte, et qui s'abrite sous l'ampleur d'un immense chapeau de paille, à la fois couvre-chef, ombrelle et parapluie. Les fleurs renaissent, les poivriers balancent leurs grappes rouges, et les cactus eux-mêmes arborent gauchement leurs figues lie de vin. Un rio verdoyant prend des airs d'oasis ; dans la fenêtre du wagon s'encadre un paysage beau comme ceux de l'Ombrie : imaginez un premier plan en pleine lumière, un fond de collines violettes qui palpitent dans l'air matinal, et sous une profusion d'arbres frissonnants, cinq maisons qui se serrent autour d'un vieux clocher.

Au bout d'un millier de kilomètres, les voyageurs les moins bavards finissent par engager conversation : c'est ainsi qu'il en va dans tous les trains du monde ; mais dès qu'on se retrouve en pays latin, les gens ne se contentent plus d'affirmer, avec toute l'ardeur des convictions fortes, que le temps est beau, aujourd'hui : une aimable familiarité est de règle et le démon des confidences s'empare des cœurs. Mon voisin ne me laisse pas ignorer qu'il est de Monterrey, que sa femme est de San Luis Potosi, que ses parents ont longtemps habité les Terres chaudes ; que son fils aîné a du goût pour la musique ; ainsi de suite, à l'avenant. Il me renseigne sur les villes que nous traversons, m'apprend le nom des montagnes, la Table des Chartreux, la Souris, la Mitre, la Chaise : et je feins de reconnaître, en effet,

la forme d'une table ou d'une mitre, pour ne pas l'affliger. Une question lui brûle les lèvres : vous qui venez pour la première fois dans notre pays, vous qui parlerez du Mexique (car les étrangers ont l'habitude de parler de toutes choses, à tort et à travers), vous l'aimerez, n'est-ce pas?

Je ne sais ; ce dont je suis sûr, c'est que je n'ai jamais vu, après un abord plus tragiquement sévère, un pittoresque plus séduisant.

A MEXICO

D'où vient cette impression d'intensité de vie? De la lumière, si douce, si vive, qui fait valoir couleurs et nuances sans offenser les yeux? De l'air léger que l'on respire? De la beauté de ces montagnes, qui donnent à la ville reine un diadème de neige et d'azur? De ce climat toujours égal? De la fête continue du soleil? Cela ferait une existence noble et douce; intense, non pas.

Le corps, vieux compagnon, ne s'étonne pas que nous l'ayons installé si haut, plus haut que les nuages; l'esprit s'amuse et flâne à tout moment du jour. Car la ville est un spectacle continu, les rues avenantes, les grands parcs, la chaude pierre rosée des vieilles demeures, les églises, les maisons coloniales et les palais castillans, les villas modernes, les places, les marchés. Les premiers jours, vous ne cessez de regarder les types d'Indiens qui forment ici la majorité des passants : teint bronzé, œil vif, nez droit, dents éclatantes; pittoresques statues. Les marchands de toute espèce pullulent de l'aube à la nuit : un cireur de bottes vous interpelle, et vous montre d'un doigt indiscret que vos chaussures poussiéreuses ne sont plus dignes de Votre Seigneurie ; un gamin vous tend des billets de loterie : celui-là est le bon, votre fortune est faite, qu'attendez-vous? Des gâteaux dans des caisses vitrées, des bouteilles au contenu jaune orange, des *tortillas* qui cuisent sur du charbon de bois, des journaux, des lacets, des anneaux de clefs, des chaises d'enfant, des chansons, de la sparterie, de la vannerie, tout est bon à vendre : du moins tout est bon à offrir. Cinq petites pommes mises en tas suffisent pour ouvrir un commerce : la marchande s'accroupit derrière ce trésor, et dans une attitude de résignation passive, attend la venue du dieu Client. De midi à une heure, l'agitation est à son comble :

les trottoirs sont bondés, les piétons débordent sur la rue, les autos cornent à déchirer les oreilles, des boutiques des changeurs sort un grand bruit de pesos, les pauvres vont acheter leur déjeuner aux boutiques en plein vent, les riches se hâtent vers leurs colonies. Tout d'un coup ce grand bruit s'apaise, cette agitation se calme, les maisons se ferment, les mendiants eux-mêmes font relâche : la ville s'endort ; il n'y a plus dans les rues que des agents de police qui bâillent, et votre serviteur. A trois heures, la trêve est finie, tout reprend. Cela suffirait à faire une existence à chaque instant sollicitée et divertie : mais l'âpre goût que prend ici la vie, comment l'expliquer?

Révolutions, batailles, frénésies, vastes migrations d'hommes, ruines d'empires : l'histoire de cette ville offre un caractère si étrangement pathétique, qu'elle imprime au présent même je ne sais quelle vibration. Cette vaste place harmonieuse que bordent le palais du gouvernemunt, la cathédrale et les portiques, pour qui se laisse aller aux souvenirs le sollicitant de toutes parts, se remplit d'une foule de visions hautes en couleur, toutes violentes et troublées. Que de vicissitudes politiques! que de prises d'armes! que de proclamations au peuple, que de fuites précipitées, que d'entrées triomphales, de maîtres nouveaux! — Ce n'est rien. Autrement tragiques étaient les jours où les Conquistadores, sur cette même place, installaient au cœur du pays leur domination, et bâtissant côte à côte l'église et la forteresse, inscrivaient dans la pierre le double signe de leur pouvoir, au nom du Roi, au nom du Christ. L'Inquisition dressait son bûcher, et brûlait les manuscrits qui contenaient les maléfices des Indiens, ces sorciers ; elle brûlait quelquefois les Indiens eux-mêmes. Les processions passaient, déployant au vent la bannière de saint Jacques. Pour les toreros venus de Castille, on transformait la place en arène ; et tout le peuple applaudissait ces jeux sanglants. Ce n'est rien. Descendons jusqu'aux jours où les Aztèques, trouvant en ce même endroit le grand aigle vainqueur du serpent, obéirent au prodige et fondèrent Tenochtitlan. Palais de Montezuma; *teocalli*, à la fois arsenal, forteresse, temple, autel; guerriers empanachés et prêtres drapés dans leurs rouges manteaux ; marchands venus de tous les points du royaume pour offrir leurs bijoux, leurs masques de jade, leurs armes, leurs tissus brodés ; courriers,

et celui qui, au terme de la chaîne, apportait tous les matins au maître le poisson frais venu du golfe de Mexico; merveilles d'une civilisation raffinée, sauvage, qui se plaisait à offrir à ses dieux les victimes humaines par centaines ou par milliers, — tout cela existe encore en débris de temples, en fondations de palais, en statues, en pierres, en types ancestraux, qui obstinément se perpétuent, en noms fidèlement demeurés, en souvenirs. Mais les Aztèques eux-mêmes n'étaient que des parvenus, que des barbares attirés par la fertilité du plateau, par la sécurité des montagnes. Plus d'une alluvion avait recouvert ces terres, avant eux; plus d'un peuple avait massacré les habitants pour prendre leur place; plus d'une religion avait offert à ses divinités, en holocauste, le sang qui plaît aux immortels. Rêvons; du fond de ce puits mystérieux qui descend dans le passé, en passant à travers les couches de ces civilisations brutalement superposées, remontons vers le jour : nous en rapporterons tant de troubles richesses, que leur éclat nuancera d'écarlate la couleur du temps.

POUR LES MANES DE STENDHAL

De ce pays Stendhal aurait fait ses délices : c'est le dernier endroit du monde, aurait-il dit, où vit encore la passion toute pure, inconnue aux fades Européens.

Je le ressuscite, je l'enlève à l'Italie, je le transporte à Mexico. Dès qu'il arrive, on le prévient que les routes ne sont pas sûres; que messieurs les bandits, qu'il aime pour leur énergie, ne se font pas faute d'arrêter les voyageurs, de les dévaliser, de les rançonner; au point que des escortes de soldats sont obligées d'accompagner les trams : souvent il y a bataille, fusillade, et quelques morts demeurent sur le terrain.

— A la bonne heure, dit Stendhal; ne me parlez pas de ces voyages paisibles, où l'on est garanti contre tous les risques, même ceux de l'émotion. Partir avec l'idée qu'au détour du chemin, on verra peut-être quelques espingoles, voilà qui sort de la banalité.

Il flâne suivant sa coutume, le nez au vent, il visite les campagnes voisines. On lui montre les traces de la Révolution; ici, une hacienda abandonnée par ses propriétaires, les champs sont en jachère; les murs s'écroulent; là, une maison

incendiée. Un matin où on l'a mené voir, à deux heures de la ville, la chapelle d'un couvent franciscain, charmante dans sa sobriété, digne d'être respectée comme une relique, on attire son attention sur un détail du mur extérieur : des balles y sont incrustées; on y voit du sang. Il n'y a pas si longtemps que la chapelle servait de lieu d'exécution.

— Ma foi, dit Stendhal, s'il y a des endroits du monde où la passion politique n'est plus qu'un souvenir, où elle se dépense toute entre la tribune de la Chambre où l'on se dispute, et la buvette où l'on se réconcilie, — ce n'est pas le Mexique. Aussi bien, quel est cet objet qui épaissit la hanche d'un certain nombre de passants, et soulève le drap de leur veston? Il me semble distinguer la crosse d'un revolver; d'un revolver de dimensions respectables. Ces gros revolvers-là ne sont point des joujoux pour enfants.

Dans les églises, ô l'impression saisissante, ô l'étrange impression, tous les jours renouvelée! plus d'officiants, plus de prêtres : les autels sont déserts. Mais les cierges brûlent; mais des hommes prient, les bras en croix; mais des femmes se traînent sur leurs genoux, depuis le portail jusqu'au chœur, en suppliantes; mais un fidèle lit à haute voix les livres saints; mais la foule fait résonner sous les voûtes les chants liturgiques qui appellent les vengeances du ciel, ou sollicitent son secours. La ferveur religieuse demeure au cœur du peuple : c'est une flamme qu'on n'éteindra pas.

Stendhal aurait cherché à retrouver les instincts primitifs de l'homme chez les Indiens; il aurait aimé leur douceur, leur résignation, leur fatalisme, leur façon de réduire au minimum les besoins de la vie, de se contenter d'un plat de haricots noirs, d'un lit fait d'un paillasson, pour rester libres de passer tout le jour à suivre leur rêve muet. Il aurait aimé, davantage, les accès de passion qui brusquement les saisissent, les font sortir de leur caractère, les portent au paroxysme de la fureur; et prenant ses tablettes, il aurait écrit les belles histoires de vengeance et de mort que l'on raconte ici : vraies ou fausses, nous les aurions vues reparaître, à côté de Béatrice Cenci et du couvent de Bajano.

Ce peuple est admirablement courageux devant la mort : il franchit le seuil sans frissonner, sans hésiter. S'il aime la vie pour elle-même, fût-elle vide d'événements, s'écoulât-elle

le plus tranquillement du monde, à cligner les yeux au soleil, à ne rien faire, à ne rien attendre; s'il l'aime davantage, quand elle est remplie d'émotions, de traverses, d'exils, de luttes : il ne l'aime pas comme une importune, qui s'attacherait à lui au point de le rendre esclave; il est prêt à la risquer ou à la rendre au premier appel.

LA COLONIE FRANÇAISE

Je ne dirai plus que tous les Français, tous tant qu'ils sont, parlent trop, et agissent trop peu; qu'ils se laissent battre par leurs concurrents sur les marchés mondiaux; je ne prononcerai plus, d'un air navré et en hochant la tête, la formule fatidique, « manque d'organisation, d'or-ga-ni-sa-tion ». Car j'ai vu, de mes yeux vu, l'exemple du contraire; ailleurs peut-être, et sûrement à Mexico.

— Cette maison de commerce, si belle, si neuve, qui occupe toute la longueur de la rue, c'est une maison française. De même cette autre, un peu plus loin. Et cette autre encore : elles ne manquent pas. Attendez, nous allons passer devant le magasin où j'ai débuté, il y a tant d'années que je n'ose plus le dire; j'étais petit commis; je me souviens du jour où j'ai gagné ma première piastre. Maintenant...

Maintenant, ô bon Français qui me guidez ainsi à travers les rues nocturnes, et qui, plus heureux de la prospérité de vos amis que de la vôtre, faites ressortir leurs qualités avec orgueil, maintenant vous êtes une puissance. En arrivant de votre Barcelonnette natale, vous regrettiez de n'être pas instituteur; pour un peu, vous auriez pensé que votre vie était manquée : il eût été si beau d'entrer à l'École normale, de porter casquette et redingote, de conquérir le brevet, d'être nommé dans un village des Alpes, là-bas, du côté d'Embrun! Tant pis; vous avez pris votre parti. Vous avez frotté les vitres, balayé les planches, ciré les comptoirs. Vous êtes devenu de commis, employé, puis associé, puis patron. Vous n'avez pas cessé de travailler : vous ne cessez pas, même aujourd'hui; vous vous levez avant l'aube, et vous courez tout le jour.

Vous n'êtes pas le seul de votre espèce. Cette colonie donne l'exemple de l'intelligence, de la ténacité, du labeur; elle a conquis une place de choix dans l'industrie, dans le commerce;

elle la maintient à travers les bourrasques. Il y a ici (vous aurez peine à me croire) des Français unis. D'ordinaire, quand quatre Français se trouvent à l'étranger, ils fondent deux sociétés, bientôt rivales, et passent leur temps à se disputer le cinquième arrivant. A Mexico, en dépit des petites faiblesses humaines, les Français se serrent les coudes, et restent forts. Et puisque nous en sommes aux miracles, disons encore qu'ils sont toujours disposés à dénouer les cordons de leur bourse et se montrent d'une constante générosité. Œuvres de bienfaisance, de solidarité, de culture : nous sommes prêts, nous voici. L'hôpital français est un des plus modernes, un des mieux tenus qui se puissent voir : il vous prendrait envie d'être malade tout exprès pour vous y faire soigner.

Quand s'assemble la colonie, on est frappé de l'énergie des figures. Elles sont loin de ces physionomies fabriquées en série, et frigorifiées une fois pour toutes. Un de mes étudiants, qui avait longtemps séjourné à l'étranger, m'écrivait un jour sa nostalgie des « belles figures passionnées », telles qu'on les voit dans quelques-uns des pays d'Europe. Telles on les voit ici; plus d'une est marquée d'une cicatrice.

Imaginez l'état du Mexique au moment de la mobilisation française, au mois d'août 1914 : révolution ; le président Huerta vient d'abandonner la capitale pour essayer de gagner un port, ensuite l'Europe : les troupes du général Obregon marchent sur Mexico ; les affaires, et qui pis est les familles, sont exposées aux hasards d'une guerre civile. Peu importe : les Français partiront. Les compagnies maritimes ont cessé leur service ; le 8 août seulement, arrivent à Vera-Cruz un bateau américain, un bateau espagnol. Les Français partiront; le 10 août, sept d'entre eux quittent Mexico; deux cent cinquante-six, le 11 ; beaucoup ne sont jamais allés en France ; certains ne parlent que l'espagnol. A Vera-Cruz, tout est occupé par le gouvernement en déroute ; on couche dans les jardins publics, et on n'a rien à manger. Tel fut le premier départ ; plusieurs autres s'échelonnèrent ensuite. Au retour, on se compta : sur un millier de mobilisés, deux cent soixante-dix étaient morts pour la France.

Les survivants ne les ont pas oubliés. Le monument qu'ils ont élevé à l'entrée du cimetière français, — du Panthéon français, comme on dit ici, — est grandiose. Des marches ; un

terre-plein ; sur un mur demi-circulaire, des plaques de marbre portent gravés les noms des morts. Au centre est placée la mise au tombeau de Landowski ; au-dessus d'elle, et dominant le tout, la réplique de *la Marseillaise* de Rude. Les roses qui entourent le cénotaphe sont des roses de France.

La colonie française, et plus particulièrement l'Association des anciens combattants, aident les veuves de guerre, les orphelins. Chose admirable : soixante-douze de ces derniers sont à l'heure présente élevés en France : vivante moisson, croissant sur le sol que les pères ont voulu défendre et où ils sont morts.

SOIRÉES

Si les Mexicains ont pour les Français une affection de choix, le Mexique a conquis l'âme des Français d'ici. Toutes terres ne conviennent pas à notre race ; transplantés, nous nous étiolons quelquefois, et nous souffrons. Ce n'est pas le cas ; on raconte que des « Barcelonnette », retournés dans leur ville après fortune faite, ont voulu revenir au Mexique pour y passer leurs derniers jours.

Ce goût de vieille France, que vient assaisonner un parfum mexicain, est savoureux et rare. C'est le soir, je veux dire le seul moment où je me sente tout à fait éveillé : on se lève fatigué, le matin ; on est si pressé tout au long de la journée, qu'on n'a jamais le temps de se regarder vivre ; seules les soirées ont du prix. C'est le soir ; nos hôtes sont des Français dont les parents et les grands-parents, déjà, ont conquis droit de cité à Mexico. L'appartement est orné avec un goût très parisien, en même temps qu'un *sarape* ancien drapé sur un meuble espagnol, une fontaine d'*azulejos*, des coupes et des plats d'argent travaillés au marteau, compliquent et raffinent le décor. Au dîner, le riz à la mexicaine a rivalisé avec le poulet en cocotte et le foie gras de Strasbourg. Les femmes, non seulement jolies, mais spirituelles, ont une cantilène qui n'est pas tout à fait nôtre, dans leur babil. Un Français amateur d'art, que dis-je ! un artiste, qui a juré de connaître toutes les curiosités du Mexique sans en excepter une seule, — il a fort à faire, — se met au cinéma comme jadis on se mettait au piano, et tourne ses propres films : les paysages et les retables, et les statues, les maisons coloniales et les sculptures indiennes,

défilent devant nos yeux : nous sommes plongés dans un rêve mexicain. Nous nous sentons au moins deux âmes, l'une familière et l'autre exotique ; nous sommes encore nous-mêmes, mais juste assez pour percevoir que nous devenons différents ; c'est un étrange sentiment, ne le laissons point passer, retenons-le...

— Il faut songer à partir.

— Pourquoi si tôt? est-il seulement minuit?

Quelqu'un regarde sa montre et dit :

— Il est deux heures du matin.

EN MISSION

Cet accueil affable à l'Université, où M. le recteur Pruneda me reçoit en ami, dès l'abord ; ces touchantes paroles prononcées par le président de l'Institut franco-mexicain de haute culture, M. Chavez, qu'on croit non pas rencontrer pour la première fois, mais retrouver depuis toujours; l'empressement d'un public ami des nuances, attentif à l'exposé des faits, plus attentif encore au jeu des idées, comme il arrive chez les Latins, toujours délicat et toujours sensible : ces réceptions, ces banquets; pour tout dire en un mot, ces marques d'affection qui émeuvent, et qui laissent au cœur un inoubliable souvenir, ah ! je sais bien à qui elles vont. Elles s'adressent à la France, à sa culture, à ses écrivains du passé qui souvent ont nourri et fécondé la pensée mexicaine, à ses écrivains du présent qu'on lit ici avec la plus intelligente et la plus gourmande curiosité. Il est beau de penser que depuis cinq ans, par les soins réunis de l'Université de Mexico et de la colonie française, un messager de France vient resserrer les liens intellectuels des deux pays; et chaque année, quand le messager s'en va, il n'a d'autres sentiments à exprimer que sa joie et sa reconnaissance Le professeur Georges Dumas, parrain des instituts français en Amérique latine, fut le premier : je suis le sixième : puisse la tradition d'année en année se maintenir!

L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Promenade à Chapultepec, un des plus beaux horizons qu'on puisse voir au monde, avec un Mexicain qui parle français comme vous et moi. Nous abordons tous sujets; et celui-ci qui lui tient au cœur :

— Le français joue encore un beau rôle parmi nous. Vous

êtes défendus par d'excellents soldats, l'Alliance française, troupe sûre et dévouée ; certains de ses élèves non seulement lisent couramment vos livres, mais parlent votre langue au naturel, sans être jamais sortis de Mexico. Vos écoles maintiennent le goût et la connaissance du français : dites-moi, allez-vous vous décider, là-bas à Paris, à permettre le recrutement de leurs professeurs? Que vos collèges continuent à prospérer, ou que les maîtres y soient remplacés par des Espagnols, des Italiens, des Allemands, c'est à vous de le vouloir. Nous vous envoyons nos enfants : si vous vous refusiez à leur donner des Français pour leur apprendre le français, ce serait tant pis pour vous.

« Toutes les vieilles familles mexicaines étaient acquises à votre culture. Beaucoup sont aujourd'hui dispersées ou ruinées ; c'est une perte pour votre influence. En revanche, notre jeune littérature, qui s'était quelque peu détournée de vos modèles, revient vers eux : c'est un gain. Feuilletez nos revues ; regardez la dernière parue, *Contemporaneos;* mesurez la place qu'on y fait à la France, par rapport aux autres nations d'Europe : vous ne vous plaindrez pas. Jadis, nous suivions vos mouvements intellectuels, mais avec vingt ans de retard : aujourd'hui, quelques mois suffisent à nous faire connaître les plus récentes productions de Paris.

« Vous avez pour vous la tradition, la conformité de nos génies nationaux, votre vitalité même. Seulement, vous avez contre vous un rival. De l'autre côté du Rio Grande, cent dix millions d'hommes parlent l'anglais. Ce ne sont pas des oisifs, vous le savez ; ils sont méthodiques, puissants, volontaires, ils sont riches, et ne lésinent jamais sur l'emploi des moyens. Comment leur langue ne progresserait-elle pas chez nous? Il est si difficile à nos étudiants de faire le voyage d'Europe ! Il leur est si facile, au contraire, de pousser jusqu'au Nouveau Mexique ou jusqu'en Californie ! Il est si facile à nos ingénieurs, à nos médecins, à nos techniciens de toute espèce, d'aller parfaire leur apprentissage dans les usines, dans les cliniques, dans les laboratoires de parler anglais ! Et comme tout le monde ne peut pas apprendre deux langues, outre sa langue nationale, c'est la moins directement utile qui risque d'être sacrifiée. Bref, la concurrence est rude, pour le présent.

« Pour l'avenir, vous avez une chance : celle de représenter une des formes les plus modernes, et la plus moderne sans doute, de la latinité ; et donc, de devenir une sauvegarde contre une américanisation excessive de notre mentalité. Dans un demi-siècle, quand nous habiterons, vous et moi, la prairie d'asphodèles, nous pourrons reprendre ce sujet-là, et voir comment les choses auront tourné...

POUR LA PAIX RELIGIEUSE

Il n'est bruit que du message du président Calles, adressé aux Chambres hier, 1er septembre, pour la réouverture de la session. Il dépasse de beaucoup la portée des discours ordinaires, et pose quelques principes nouveaux.

Le premier : il faut que le Mexique cesse d'être « le pays d'un homme » pour devenir « une nation d'institutions et de lois ». En d'autres termes : à une politique de partisans, qui aboutissait nécessairement à une autocratie, et à une autocratie militaire, doit succéder un régime de légalité. Le Président se refuse absolument, pour son compte, à une prolongation de pouvoir.

Le second : la révolution mexicaine considérant désormais ses résultats comme acquis, il n'y a plus à faire appel à la force, à la violence. « La période destructive est terminée » ; il faut aujourd'hui « s'orienter résolument dans les voies de la reconstruction ».

Enfin : pour opérer cette reconstruction, il importe que toutes les classes du pays collaborent : les classes populaires, « les intellectuels, les privilégiés dans la famille mexicaine, même ceux qui peuvent être ennemis des résultats de la Révolution ». En effet, le passage d'un gouvernement de factions à un gouvernement légal, en même temps qu'il exigera cette communion de volonté garantira les droits politiques et les intérêts matériels de tous les habitants.

D'autre part, les catholiques mexicains présentent à la tribune des Chambres une pétition motivée. Il n'est pas question le moins du monde, disent-ils, de revenir à un régime qui soumettrait l'État à l'Église ; pas même de maintenir l'union de l'Église et de l'État. Ils demandent seulement « la liberté religieuse véritable, la liberté qui doit nous sortir de notre chaos ».

Il faut pour cela : « que soient reconnues l'existence et la personnalité des diverses confessions religieuses ; que soit reconnue la séparation entre l'État et les différentes confessions, de manière que l'État n'ait pas à légiférer en matière religieuse ; que cette séparation ne soit pas un régime d'hostilité, mais de coopération amicale, pour arriver au bien commun. Chacun dans sa sphère, l'État dans l'ordre temporel, l'Église dans l'ordre spirituel, peut sauvegarder son indépendance sans conflit, peut et doit contribuer à faire du Mexique un pays prospère et heureux... »

Certes, il n'appartient pas à un hôte d'intervenir dans les affaires personnelles du pays qui le reçoit. Mais qu'au moins il lui soit permis de souhaiter de toute son âme la paix sociale, la paix religieuse, et le prompt retour de ces jours prospères et heureux dont le Mexique est digne !

LE GRITO

15 septembre, dix heures du soir. — A l'intérieur du palais présidentiel défile le corps diplomatique : toutes les décorations du monde, tous les uniformes et tous les plumets. Dehors, le populaire attend. Des réflecteurs disposés en batteries sur la place, semblables aux yeux monstrueux d'animaux gigantesques qui se seraient tapis dans l'obscurité, inondent la façade de leur clarté blanche et crue.

Dans la nuit du 15 au 16 septembre 1810, Miguel Hidalgo, curé de la modeste paroisse de Dolores, sonna la cloche et proclama la guerre sainte ; ce fut le signal de la guerre sainte contre l'Espagne et le début de l'indépendance du Mexique. Tous les ans, à la date anniversaire, du haut de son balcon et devant la foule assemblée, le Président de la République redit le *grito* et fait sonner la cloche ; ainsi commence la fête nationale qui se prolonge toute la nuit, tout le jour.

Mettons-nous à la fenêtre, non loin du balcon officiel ; quelques minutes manquent encore à l'heure fatidique ; glissons notre habit noir au milieu des habits brodés, et regardons. Toute une matière humaine s'entasse devant nous, plongée dans le noir, remuante, grouillante, hurlante. Un tourbillon parti on ne sait d'où la divise, la projette contre elle-même, se propage en ondes frémissantes ; on devine des heurts, des chocs. Pour refouler ce flot quand il vient battre le bord de ses

rives, la troupe s'empresse : je vois reluire des sabres, dont le plat caresse rudement quelques dos malchanceux. Des banderoles, des drapeaux surgissent, s'inclinent, s'enfoncent, disparaissent. Nouveaux remous. Elle n'est pas méchante, cette foule serrée, qui attend patiemment l'heure de son plaisir. Voici qu'on sauve un enfant, à bout de bras; voici qu'en manière de plaisanterie, on lance en l'air une caisse vide : gare aux têtes ! La caisse se résorbe... Ils ne sont pas mauvais, ces grands enfants qui trouvent le moyen de jouer et de rire, dans la presse, dans la cohue. Et pourtant une foule, même quand elle se livre à la joie, comporte en soi je ne sais quel élément de trouble et d'inquiétude. Celle-ci, dans ses remous, a l'air de faire un immense effort pour sortir de l'ombre.

Onze heures. — Le silence règne tout d'un coup. Le Président apparaît au balcon, répète les paroles du curé Hidalgo ; la cloche tinte... Impression formidable d'agitation et de bruit. Les bras émergent, les chapeaux volent en l'air, les drapeaux s'affolent au-dessus des têtes; déchaînement des musiques militaires, acclamations, hurlements, salves d'artillerie, bombes, pétards; des fusées déchirent le ciel, des ballons lumineux le trouent: « Vive la Constitution ! Vive la Révolution ! Vive le Président Calles ! » Le cri semble vouloir ne plus finir : tout est fracas, vibration : la masse humaine n'est plus qu'une vaste confusion sonore.

Rentrons dans les salons; regagnons notre logis. Il pleut. Il pleut sur les chapeaux en papier, sur les cocardes. Il pleut sur les confetti, sur les trompettes, sur les mirlitons. La foule se disperse à regret, car la pluie lui vole sa nuit et son plaisir. Cependant quelques intrépides organisés en bandes et marchant au pas, se mettent à parcourir les rues ; il faut qu'ils dépensent, bon gré mal gré, la provision d'enthousiasme qu'ils tiennent en réserve depuis douze mois. Ils arborent fièrement un drapeau mouillé, soufflent dans des clairons, marchent joyeux et dignes ; on entendra jusqu'à l'aube le bruit des casseroles qui leur servent de tambours.

DIFFICULTÉS

On dit : « Pourquoi le Mexique ne met-il pas plus d'ordre dans ses affaires ? Pourquoi n'exploite-t-il pas méthodiquement les richesses de son sol?... Ceux qui parlent ainsi me rap-

pellent les guerriers qui gagnaient des batailles avec des allumettes, sur le marbre des cafés ; ou ces génies de la politique et de l'action : « Si j'étais le gouvernement... »

Tout est difficile, ici. Les obstacles, nous les oublions. Nous raisonnons de loin, de New-York, de Londres ou de Paris : et sur des données fausses, nous critiquons à notre aise. Que feraient les pédagogues en chambre, s'ils devaient résoudre le problème de l'école, tel qu'il se pose devant la conscience de cette très vieille et très jeune nation ?

Quatre cents ans après la conquête espagnole, les races ne sont pas encore fondues. Sur quinze millions d'habitants, le Mexique comprend 1 150 000 blancs, soit environ 7,5 pour 100 ; 8 000 000 de métis, soit 53 pour 100 ; 6 000 000 d'Indiens, soit 39 pour 100. L'auteur d'un récent livre sur le Mexique, tout plein des données matérielles les plus précises, M. Ernest Gruening, observe que « le Mexique est un pays indien » ; que « l'indianisation progressive du pays est révélée par le fait que l'élément métis s'est quadruplé : il y a un siècle, la proportion des blancs était d'à peu près 5 pour 100 ; en 1910, elle était de moins d'un treizième. Beaucoup de ces Indiens, non seulement ne parlent pas l'espagnol, mais parlent des dialectes différents : comment organiser l'école dans ces conditions ? Une statistique de 1927 indique 65 pour 100 d'illettrés.

On travaille : on crée des jardins d'enfants, on essaye surtout de les adapter à la mentalité et aux besoins du Mexique ; on favorise les écoles rurales ; on forme des maîtres : besogne urgente, car beaucoup d'instituteurs enseignent sans aucune espèce de diplôme, avec un minimum de culture et de préparation. On s'efforce de fondre l'élément indigène dans le grand courant national. On intensifie l'enseignement secondaire ; on modernise l'enseignement supérieur, on le prolonge par des cours d'extension, de façon à lui permettre d'atteindre la masse. Il ne s'agit pas seulement de lancer quelques circulaires, de donner quelques ordres : il faut créer, et créer sur des débris, — une des difficultés essentielles étant de greffer le nouveau sur l'ancien, d'accommoder des institutions périmées à l'esprit de la pédagogie contemporaine, de concilier le traditionnel et le moderne.

Laissons la parole au secrétaire de l'éducation publique, à M. Moïse Saenz lui-même :

— Dans un pays où l'on compte 65 pour 100 d'habitants qui ne savent ni lire ni écrire, dont la formation ethnique et la configuration physique sont hétérogènes ; divisé par mille barrières spirituelles et tout parsemé d'obstacles matériels ; où la culture traditionnelle a été étouffée ; où des concepts étrangers ont été imposés ; dans un pays qui se trouve dans de pareilles conditions, je le répète, tout est un problème. Et le problème essentiel pourrait s'énoncer simplement en ces termes : transformer en nation un conglomérat de races et de cultures...

Les mêmes remarques s'appliqueraient aisément aux différents ordres de la pensée et de l'action, peut-être même (à supposer qu'un peuple pût en comprendre un autre) nous permettraient-elles de comprendre le Mexique avant de le juger.

CONTRASTES

— Vous ignorerez un des aspects essentiels du Mexique, me dit un ami bienveillant, si vous n'avez pas vu Notre-Dame de Guadeloupe : je vous emmène...

Un faubourg, un bout de campagne : déjà la masse imposante de la cathédrale se dresse devant nous.

C'est ici la basilique sainte, consacrée par une tradition presque aussi ancienne que la conquête : en l'an de grâce 1531, la Vierge apparut au pauvre Indien Quauhtlatohua, de son nom de baptême Juan Diego, et lui commanda de faire bâtir une église ; elle l'appela si doucement « mon fils », elle était si belle et si resplendissante, qu'il se hâta d'aller raconter à Monseigneur l'évêque sa miraculeuse vision. Comme l'évêque doutait, comme le pauvre Indien, occupé à d'autres soins, semblait négliger sa mission, c'est tout près d'ici, au bord d'une fontaine, en descendant la colline, que Marie lui apparut encore, et remplit son manteau de roses ; et l'évêque, prenant les roses, vit l'image de Marie imprimée sur le manteau. C'est ici qu'on éleva ces dômes qui rappellent l'Orient, ces tours, ces chapelles, toute une vaste architecture ; et ce couvent, et sur la fontaine cette autre église, et sur la colline le chemin de croix. Ici l'on joignit, à l'éclat des marbres, les reflets métalliques des azulejos jaunes et bleus ; on apporta les tableaux, les statues, les pierreries, les ex-voto ; ici l'on vint implorer la fin des guerres et

des épidémies, la guérison des malades et la résurrection des morts; ici les foules s'assemblent aux dates anniversaires, venues de tous les points du pays : étranges foules bigarrées, mystiques, fanatiques, s'installant autour de l'église comme des hordes, exigeant les prodiges, commandant les miracles. D'ici part l'image que l'on retrouve partout, dans les pauvres maisons, dans les palais, dans les églises, sur les tableaux, et jusque sur le drapeau des guerres de libération : Notre Dame de Guadeloupe, patronne et protectrice du Mexique, grave et tendre dans sa frange d'or.

— Vous ignorerez un des aspects essentiels du Mexique, me dit cet autre, si vous ne vous rendez pas compte de l'esprit qui anime ses peintres contemporains. Je vous emmène à l'endroit où vous le trouverez sous la forme la plus saisissante...

Un faubourg; le champ d'aviation; d'abord l'asphalte luisant d'une route cirée par les autos, puis un chemin de terre; où la peinture contemporaine va-t-elle se loger? Au reste, la campagne est charmante; la route flâne, serpente, traverse un village joli comme un projet d'architecte, petit marché, petite église, petite caserne de crépi bleu. C'est le matin : tout est lumineux et frais; attendris, nous voudrions voir aujourd'hui du Fra Angelico. Nous arrivons à l'École nationale d'agriculture qui occupe les bâtiments d'une vaste *hacienda*; notre ami ne laisse pas de sourire dans sa barbe, en faisant ouvrir pour nous les portes de l'ancienne chapelle : il attend nos impressions.

Étrange chapelle en effet; chapelle dépouillée de tout ce qui fut le culte, et nouvellement parée des fresques du peintre révolutionnaire, Diego Ribera. Sur l'une des parois latérales se succèdent des scènes qui reproduisent le début, la marche, le triomphe de la révolution mexicaine; sur l'autre, une série de symboles traités dans l'esprit d'un moderne Lucrèce, écrivant à sa manière le poème matérialiste de la création. Le panneau que coupe la porte d'entrée, représente la Terre infeconde; et le panneau qui lui fait face, la Terre féconde, les travaux de la science et leurs applications. Au plafond, de titanesques figures signifient les forces naturelles, les éléments. Pour donner une idée de l'exécution, il faudrait évoquer, à la fois, Gauguin, Maurice Denis et Michel Ange; des types d'Indiens, admirablement saisis, rendus avec toute la force du naturel, rappelleraient le premier; la fraîcheur et l'éclat des couleurs, le second; et la

vigueur de l'ensemble, non moins que les audacieuses perspectives, non moins que les attitudes et les nus, feraient penser au peintre de la Sixtine.

Tout n'est pas également réussi dans cet ensemble; certaines figures, qui prétendent représenter le militarisme, le cléricalisme, la ploutocratie, ressemblent fâcheusement à de faciles et basses caricatures. Et l'on peut discuter sur le choix des sujets, mais il faut avouer qu'on est ébloui. Ces teintes sont d'une délicatesse exceptionnelle, et riches, et lumineuses; les couleurs tango, orangé, vert amande, rouge brique, marron, que le peintre emploie avec prédilection, s'harmonisent ou s'opposent pour le bonheur des yeux. Quelques scènes sont particulièrement frappantes : telle la prédication révolutionnaire, qui nous montre un public d'Indiens aux figures graves, tendues par l'effort d'attention; et davantage encore, la fresque consacrée aux victimes de la révolution. Un cadavre est étendu, momie rougeâtre; sur lui sont courbées trois pleureuses : d'aucune d'elles on ne voit la figure, mais les corps affaissés qu'enveloppent des mantes dont l'une est bleu de nuit, l'autre bleu de nuage, et la troisième rosée, sont éloquents et disent la douleur. Un arbre au tronc vigoureux, s'épanouissant en fleurs printanières, fraîches et blanches, forme le fond de cette scène, qui ne suppose pas seulement une rare habileté technique, mais encore l'intensité d'un sentiment profond. Diego Ribera, nous explique notre guide, est à la fois un très grand peintre et un communiste militant. A un moment donné, menacé par des adversaires politiques qui avaient manifesté le dessein de venir saccager ses fresques, il tenait un revolver en permanence sur son échafaudage. Autre trait : un jour, en peignant, il tombe de plusieurs mètres de hauteur et se blesse. Alors il prend de son propre sang, et en met quelques gouttes aux commissures des lèvres d'un des blessés qu'il a peint dans ses fresques. Il est allé une première fois en Russie; les bolchévistes, ses frères, lui ont demandé de revenir pour un second séjour. Voilà l'homme...

Qu'il y a loin, de la basilique de la Guadeloupe à la chapelle de Diego Ribera! — Nous voici au Stade, le jour de la Fête nationale; le spectacle est donné par les enfants des écoles et pour eux. Du fond de la pelouse s'avancent lentement, avec une parfaite grâce, des jeunes filles dansantes; foulards de

couleur, chemises brodées, amples jupes rouges, elles viennent vers nous, sérieuses et graves, fidèles au rythme, conquérant peu à peu tout l'espace; elles se groupent autour de mâts enrubannés, et chacune tenant à la main l'un des rubans multicolores, chacune continuant la danse rituelle, toutes font revivre le culte ancestral, la religion abolie, et célèbrent le passage au zénith du dieu soleil. Mais aussi, nous vîmes apparaître six cents jeunes gens des écoles techniques, vêtus du bleu de travail que portent les ouvriers des États-Unis, munis de marteaux et d'enclumes; c'est au bruit du marteau frappant sur l'enclume, et dans cet accoutrement, qu'ils scandèrent leurs mouvements rythmiques. En un même moment, nous passâmes ainsi d'une fête aztèque à une fête démocratique, de Mexico à Moscou et de Montezuma à Lénine.

ÉGLISES

Dans les jardins d'enfants, de graves petits hommes, hauts comme une botte, modèlent de l'argile et reproduisent des objets familiers, qui une maison, qui un cheval, et qui les pains du boulanger. On naît artiste, au Mexique. Des chansons naïves s'élèvent encore du fond des pueblos, au son des guitares. Le paysan qui tisse sa laine connaît le secret des couleurs, et donne au *sarape* qu'il ira vendre à la ville un éclat sans pareil; chaque région a ses lignes, ses formes, ses dessins; et n'allez pas confondre Saltillo avec Chiconewac. Tout a du caractère, même les menus objets qu'on vend dans les rues, même ces oiseaux empanachés et ces guerriers farouches, faits de roseaux. Le voyageur timide, incapable de résister aux offres des marchands ambulants, ne risque guère de rentrer à son hôtel avec des objets dont il rougira, une canne horriblement sculptée, le port de Vera Cruz en plumes d'oiseau. Pour apprendre la beauté, les Mexicains n'ont-ils pas des maîtres infatigables, les montagnes, les lacs irisés, les prairies, les vastes *sarapes* verts?

Rien n'égale la variété des paysages; si la nature ne déploie pas d'un seul coup tout son luxe, comme au Brésil, du moins multiplie-t-elle les aspects grandioses et pittoresques: pour le grandiose, levez les yeux, et regardez la masse des deux volcans neigeux qui escaladent le ciel, le Popocatepetl et l'Iztaccihuatl; pour le pittoresque, allez jusqu'aux canaux de

Xochimilco. Qu'ils sont beaux ces canaux lustrés et calmes, se glissant entre des îles dont chacune est une gerbe de verdure! De quel doux mouvement s'avancent sur les eaux les barques pesantes! N'est-ce point le Génie des lagunes que ce grand Indien qui se dresse à la poupe, royalement vêtu d'une mante de roseaux?

Le Musée est un entassement de richesses originales. Une fois entré dans la salle aztèque, et entourée de dieux, vous éprouvez une impression de terreur sacrée : dieux pétrifiés, dieux symboliques, dont chacun vous apparaît comme une énigme; dieux aussi monstrueux, cruels, compliqués, que les dieux de la Grèce pouvaient représenter de beauté sereine; dieux d'épouvante et de cauchemar : comme ce dieu du rire, qui se masque, joyeux, de la peau de son ennemi écorché. Sortez; et emplissez vos yeux : poteries dont la forme et la couleur sont également admirables, masques de pierre, terres cuites, bijoux, statuettes. Toutes les curiosités de la Nouvelle Espagne, tout l'art de l'époque coloniale. Manuscrits. Enluminures. Reliures. Mille objets, depuis les éventails jusqu'aux carrosses. Allons, c'en est trop, il faut abandonner la partie, et revenir un autre jour. Les boutiques des antiquaires sont des musées au petit pied, en fouillis; et j'ai vu des maisons particulières qui sont des merveilles d'art et de goût.

Encore n'y a-t-il point de trésors plus somptueux que les églises. Elles sont innombrables : sur les ruines mêmes des temples indiens, les conquistadores se hâtaient d'en édifier; point de ville païenne qui ne fût aussitôt divisée en paroisses; point de bourg qui prospérât, sans que vînt le sanctifier la croix; point d'ordre monastique qui ne tînt à manifester son génie bâtisseur; point de gouverneur ou de sous-gouverneur qui ne fût fier de sa chapelle; point de noble qui n'imitât le gouverneur, et point de riche qui n'imitât les nobles; point de trafiquant à la conscience chargée qui ne rachetât ses péchés au prix d'un sanctuaire dédié à la Vierge ou aux saints. Ainsi le Mexique devint un vaste chantier d'églises; ainsi s'éleva vers le ciel cette végétation de tours, de dômes, de coupoles, que seul un Huysmans aurait pu chanter dignement.

Il en est de simples et de rudes encore, comme l'église franciscaine d'Huetjozingo, une des trois premières qui furent ici fondées : protégée par un mur d'enceinte, elle ressemble

à une forteresse; les escaliers en pas de vis rappellent ceux de nos manoirs; sous ses voûtes gothiques, on évoque le baptême des infidèles, le *Te Deum* et le *Magnificat*. Il en est d'imposantes et d'austères, comme saint Gabriel de Cholula : franciscaine, elle aussi, et elle aussi, gothique; toute une garnison pouvait tenir dans sa vaste place d'armes, et résister aux retours offensifs des dieux indiens dont elle remplaçait les temples; un de ses bénitiers est fait d'une ancienne pierre à sacrifices. Il en est de grandioses et de tristes, comme cette cathédrale de Puebla, à laquelle Juan de Herrera, architecte de l'Escurial, a prêté son rude génie : mais si vous franchissez le seuil, commence la fête des marbres éclatants, des grilles dorées, des statues emphatiques, des tableaux, des marqueteries; et cette fête ne finira plus.

En effet, à mesure que ces églises conquérantes deviennent des églises triomphantes, elles s'enrichissent, s'exaltent, et cessant d'être pieuses à la manière dont nous l'entendons, s'efforcent vers une somptuosité tourmentée. Aucun métal n'est trop éclatant pour elles, aucune pierre trop rare, aucun bois trop précieux. L'austérité fait place à l'abondance, au luxe; et le poème des premiers jours se change en un lyrisme oratoire, qui va lui-même s'exaspérant. Des colonnes torses encadrent les images des saints, des auréoles s'inscrivent autour de leur tête, des gloires les illuminent; tout est travaillé, sculpté, ciselé; tout est surchargé d'ornements, et tout brille. Telle la chapelle du Rosaire, à San Domingo de Puebla; on marche sur de l'onyx; une profusion de motifs dorés monte à l'assaut des murs, s'accroche aux parois de la voûte octogonale, retombe en stalactites au-dessus de la châsse, éblouit et fatigue de toute sa magnificence prodiguée. Tel Saint-François Acatepec, triomphe du genre. L'église s'élève sur une colline, et domine un vaste paysage clair. Au dehors, la façade baroque, les colonnes, l'encadrement des portiques, ces niches des saints, les tours, les coupoles ne sont qu'azulejos : on dirait une carapace métallique qui défie le temps de ternir son éclat. A l'intérieur, une armée de sculpteurs termites semble avoir creusé, le long des murs, une dentelle de bois doré. Il n'y a pas un pouce de surface qui soit demeuré libre; tous les arcs, toutes les volutes sont devenus des prétextes à décoration; partout se sont accrochés des feuillages, des fleurs, des rosaces, des

figures; partout voltigent des séraphins joufflus; l'autel miroite, la chaire rutile, les lampadaires étincellent; ce qui n'est pas doré est peint. Comme si cela ne suffisait pas, des saints à procession ont envahi les chapelles, raides dans leurs vêtements de satin, de velours; enrubannés, empanachés; extasiés devant leur propre luxe. — Vous direz, à l'idée de cette surcharge, de cet excès : une telle église doit être insupportable à voir ! — Pas du tout; la force du caractère est ici portée à un tel degré, que l'esprit abandonne bientôt l'idée d'une résistance, se soumet, et passe de l'étonnement au plaisir.

PYRAMIDES SACRÉES

Quelques amis sont venus avec nous, pour voir ou pour revoir les pyramides sacrées; notre petit groupe est plein d'entrain, c'est à qui dira son mot.

— On voit bien que les dieux sont morts, déclare l'un de nos compagnons, qui est poète : ces masses sèches et grises, au lieu d'aspirer au ciel, semblent vouloir en descendre. Les pierres dont elles sont recouvertes s'écrouleraient sur leurs flancs, et viendraient s'épandre sur le sol en lourdes vagues, si on ne prenait soin de les assujettir. N'avez-vous pas l'impression d'être devant un immense torrent pétrifié, arrêté par miracle dans son glissement?

Un autre, qui est mathématicien, observe qu'il ne s'agit pas tout à fait de pyramides, mais bien de troncs de pyramides superposés; ils préfère les pyramides d'Égypte, parce que leur masse est plus facile à calculer. Un autre encore, qui n'a jamais pu voir un clocher sans en faire l'ascension, prétend monter jusqu'à la cime de la pyramide du Soleil, et nous entraîner à sa suite. Nous nous y refusons, et il part seul; nous le voyons se hisser, d'escalier en escalier, sur la carapace du monstre. Il nous rejoindra plus tard, radieux et fourbu, en affirmant que le spectacle dont on jouit de là-haut est le plus beau du Mexique, peut-être même le seul qui mérite d'être vu.

Tandis qu'il grimpe, nous rêvons, parcourant les restes de ce qui fut autrefois la Cité de dieux. Nous entrons dans l'enceinte qui précède la pyramide de la Lune; il n'est pas difficile à notre imagination de lui rendre sa splendeur ancienne : une foule immense se presse tout à l'entour; des processions

évoluent sur les escaliers, sur les plates-formes, s'élèvent jusqu'au temple qui couronnait la cime; les victimes sont amenées, par centaines et peut-être par milliers; les voilà près des autels : les prêtres les saisissent, ouvrent leur poitrine, leur arrachent le cœur... Un sceptique, qui prend alors la parole, a beau se moquer, nous dire que personne, ne sachant au juste ce qui se passait au temps de Quetzatcoal, tous nos songes portent nécessairement à faux : nous voyons bien, pourtant, qu'un aussi formidable décor ne pouvait être fait pour de maigres sacrifices; et nous lui demandons ce qu'il pense, quand nous arrivons derrière la pyramide, et que nous contemplons les substructures d'une pyramide plus ancienne, que les fouilles ont révélée. De la terre se dégagent d'énormes bas-reliefs en pierre, l'un sur l'autre étagés. Des têtes de hibou, fortement stylisées, alternent avec des têtes de tigre, émergeant de la masse pierreuse : horribles têtes; la gueule entr'ouverte laisse voir deux rangées de dents blanches; les yeux sortent de leurs orbites; la physionomie a un caractère d'indicible férocité. Quelle était donc la religion dont les tigres et les hiboux étaient les fidèles gardiens?

Rien ne trouble notre solitude; nous ne percevons pas d'autre bruit que celui des grillons; nous ne sommes témoins d'aucune autre activité que celle des fourmis rouges, appliquées à quelque mystérieuse besogne. Pas d'autre végétation qu'une herbe souffreteuse et quelques buissons. Pas un souffle de vent.

Elle arrive, je la reconnais; elle s'est annoncée par de courtes ondes, à peine sensibles; maintenant, elle envahit toute la conscience. Aux rêveries, brume légère, nuages encore lucides de l'esprit, la mélancolie a succédé. Eh quoi! sous ce soleil, dans cet air si pur, devant ces montagnes que semble éroser la lumière, la mélancolie ose paraître? Son domaine est loin d'ici, dans ces pâles pays nordiques où sa présence est si familière qu'on finit par la chérir. Là-bas, les flots gémissent et le vent pleure; elle s'harmonise avec le ciel.

C'est qu'il existe une autre mélancolie, non moins intense, que celle qui naît des nuages et des brouillards. Notre entrain s'en est allé. Nous sommes sollicités par des sensations si étranges et si vives, nous sommes si impérieusement arrachés à notre passé, nous nous trouvons si loin de tout ce que nous croyons savoir et comprendre, que seule subsiste en nous la détresse de vivre.

AU MARCHÉ D'OCHULA

Il est vrai que quelques traces de la vie moderne apparaissent : un tramway, des fils électriques, deux autobus campagnards dont l'un s'appelle El Leviatan et l'autre Napoleon Primero; de la grande rue qui borde le marché, et où se succèdent l'épicerie, la pharmacie, la boucherie, les cafés, partent les sons d'un phonographe nasillard.

Mais elles n'ont pas besoin d'être effacées, ces traces importunes; elles ne réussissent pas à entamer le passé vainqueur. La calme église qui se profile au-dessus d'un mur bleuté a vu le même spectacle se répéter depuis des siècles, sans changement. Les Indiens, qui des villages d'alentour apportent ici leurs piments, leur maïs, ont conservé leur costume traditionnel; ils n'ont pas échangé leur blouse de toile blanche contre les vêtements des villes, ni leur chapeau contre une casquette. Trois d'entre eux, assis sur un tronc d'arbre, semblent des statues appartenant au décor séculaire, au même titre que les maisons et les portiques. Un nain qui circule en demandant l'aumône sort d'un tableau de Velasquez, apporté au Mexique par quelque vice-roi. Les marchandises étalées à même le sol, poteries, paniers, cordes, paillassons, ont été fabriquées comme au vieux temps. Mêmes habitudes; mêmes gestes, issus du passé...

Les piaillements de volière enragée, qui dénoncent de loin les marchés européens, ne se font pas entendre ici; tout est calme : les marchandages eux-mêmes s'opèrent avec une sorte de gravité triste. Les voix ne s'élèvent pas, elles murmurent. Aucun bruit de pas, les hommes marchent pieds nus. Les chalands ne se hâtent pas, les vendeurs ne s'affolent pas, chacun conspire à respecter ce grand silence, dans le soir. Les allées et venues sont nombreuses; mais le mouvement est sans tumulte, sans rumeur.

Le ciel se fane plutôt qu'il ne s'assombrit; les couleurs des robes de femmes s'apaisent. Pendant un moment, l'air est déchiré par les cris des cochons, qu'on enfouit sans cérémonie dans de grands sacs pour les emporter. Bientôt tout se tait. Un enfant dort sur l'épaule d'une femme assoupie. Les marchands ont des airs de fakirs. La vie n'est pas arrêtée, mais suspendue; ce n'est pas une fin, c'est une attente. — De quel avenir?

LE DÉPART

Aime qui voudra ces départs furtifs, avant l'aube, dans le froid, au milieu de figures inconnues; savoure qui voudra ce sentiment de solitude et d'abandon, et ce petit goût d'amertume. Au contraire, il me plaît de prolonger l'adieu, de m'attarder dans cette zone intermédiaire où je ne suis plus tout à fait présent, mais d'où je ne suis pas tout à fait sorti. Et j'essaye de graver dans ma mémoire la dernière vision de ceux qui m'ont si parfaitement accueilli à Mexico, et que voici, groupés sur le quai...

Toute une nuit, tout un jour, toute une nuit, nous roulerons, avant de retrouver le Rio Grande et la frontière. Les souvenirs se présentent à l'esprit, s'insinuent entre les sensations du voyage, les bousculent : je voudrais dominer leur désordre, et suis forcé de le subir.

La voie tourne, la locomotive qui rougeoie a l'air d'incendier les wagons qu'elle traîne. — Ah! qu'elle était belle, la lumière de Mexico! Douce lumière intense, dans quel pays du monde les fleurs, les plantes, et jusqu'aux pierres, m'offriront-elles autant de nuances subtiles dans un aussi pur éclat? — Un coup de frein; en vérité, ces trains américains sont légers comme des tanks : chaque arrêt nous vaut une secousse à grand fracas. — Que d'attentions! que de gâteries! Le ministre de France, M. de Simonin, m'a singulièrement facité la tâche; et la colonie française; je revois ma première visite au recteur, mes débuts dans la grande salle de l'Université, aux lambris sévères. Demain, quand viendra l'aube, le paysage aura repris sa sévérité; puis nous retrouverons ces arbres étranges, coiffés de couteaux verts; et l'innombrable armée des cactus. — Dormons. — Comment dormir?

Voyageur ingénu, qui m'avez demandé, dès avant mon arrivée, si j'aimerais votre pays; et vous deux qui m'avez répété la même question, spirituelle et sensible Mexicaine, Mexicain qui vous êtes engagé dans la Légion dès qu'éclata la guerre : n'en doutez point; celui qui rêve dans son wagon, entouré de ses souvenirs, c'est bien un ami qui s'en va.

PAUL HAZARD.

VICTOR HUGO ACADÉMICIEN

Au printemps de 1817, un jeudi.

Deux par deux, en longue file, bavardant ou rêvassant, les élèves de la pension Cordier vont à la promenade, comme tous les jeudis, sous la conduite d'un jeune maître d'études. Ils ont, selon la mode scolaire du temps, des fleurs de lys d'or brodées à leurs collets. Ils viennent de la rue Sainte-Marguerite, proche de Saint-Germain des Prés, et descendent la rue des Petits-Augustins, aujourd'hui rue Bonaparte. D'habitude, arrivés au quai, ils tournent à gauche, gagnent le Champ de Mars, et passent leur après-midi à jouer à cache-cache derrière de grosses colonnes de bois couchées dans l'herbe, — colonnes peintes en bleu, avec des traces d'aigles et d'abeilles dédorées, qui ont soutenu l'estrade de l'Empereur à la fête du 1er juin 1815 et qu'ont noircies bientôt après les feux de bivouac des Alliés. Aujourd'hui, ils tournent à droite, ils passent devant les lions de pierre qui gardent l'entrée de l'Institut. « Attendez-moi là deux minutes », crie le maître d'études, et à grandes enjambées il franchit le seuil du palais, suivi d'un seul d'entre eux, un petit blond au visage doux et grave, qui sous de longs cheveux a déjà le regard d'un songeur. Entre les mains du concierge, le petit blond dépose un manuscrit soigneusement enveloppé, et une lettre. Le manuscrit est un poème de trois cent cinquante vers, très sages, très classiques, sur le sujet que l'Académie a proposé pour son prix de poésie : « Le bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie. » La lettre est adressée à « Monsieur, monsieur le secrétaire perpétuel de l'Académie française ». Elle est signée : *Victor Hugo*.

Il a tout juste quinze ans.

Deux ans après, un jeudi encore.

Le blondin, un peu grandi, est assis dans la Bibliothèque de l'Institut. En même temps qu'une mention, son poème de 1817 lui a valu l'amitié d'un très vieil académicien, François de Neufchâteau, et par lui il a obtenu, faveur insigne, de venir travailler là quand il lui plairait. Il travaille, en effet; à la prière de son protecteur, il cherche la preuve que *Gil Blas* n'est pas la copie d'un roman espagnol, et il feuillette avec zèle d'antiques bouquins. De temps à autre, cependant, il lève la tête; ses yeux pensifs se fixent sur la porte vitrée qui sépare la Bibliothèque de la salle des séances. Les Quarante sont là; il les contemple, et ne les connaissant que de nom, sauf Neufchâteau, il s'efforce de mettre, comme on dit, les noms sur les figures. Il en est une qui le frappe si vivement qu'à vingt ans de là il pourra la retracer de mémoire, — celle de M. de Roquelaure, évêque de Senlis, de l'Académie depuis 1772, « vieillard droit et vert à grand profil du temps de Louis XIV, qui portait le petit manteau violet et les bas violets, et parlait très haut »...

Que cinq autres années s'écoulent, et vous le verrez écrire comme d'égal à égal à deux de ces messieurs, Neufchâteau et Villars, pour leur recommander la candidature de son bon ami Alphonse de Lamartine.

On croirait qu'il est déjà de la maison.

***

En fait, quoiqu'il en rêvât dès le collège, et quoique, à vrai dire, personne n'ait jamais eu plus tôt que lui le droit d'y prétendre, l'Académie n'a mis aucune hâte à lui ouvrir sa porte. Entre elle et la nouvelle école dont il était le chef, il y avait guerre ouverte, et, dans cette guerre, c'est d'elle que sont partis les premiers coups de fusil. C'est un des siens, Auger, qui, en 1824, a publiquement dénoncé le péril romantique; ce sont ses délégués qui, en 1829, ont demandé à Charles X de s'opposer à la représentation du premier drame reçu à la Comédie française; ce sont quelques-uns de ses membres, Jay, Baour-Lormian, Alexandre Duval, c'est son journal *le Constitutionnel* qui ont mené le combat contre les représentants de l'art nouveau. Ceux-ci, de leur côté, avaient des défenseurs prompts à la riposte, et de part et d'autre le vocabulaire d'aménités allait s'enrichissant chaque jour. Les partisans de l'an-

cienne tradition appelaient leurs adversaires : « Écoliers, novateurs, charlatans, hérétiques, sectaires, iconoclastes, barbares, Goths, Visigoths, Vandales, aliénés, fous furieux, carnassiers », et enfin « hugotistes » ou « hugolatres », et leurs adversaires leur répondaient : « Ci-devant, perruques, faux-toupets, Welches, Étrusques, Chinois, Philistins, invalides, tardigrades, fossiles », et, suprême injure, « académiciens » ou « membres de l'Institut ». La réconciliation n'était pas facile. Soumet n'avait pu entrer à l'Académie qu'en reniant *la Muse française*. En 1824, Lamartine avait échoué, quoiqu'il se tînt en dehors des cénacles et des polémiques, et s'il eut sa revanche en 1829, il ne l'emporta ce jour-là que de quelques voix. Quant à Nodier, pour réussir en 1833 le tour de force d'être élu à la presque unanimité en dépit de son influence sur la jeune génération et de l'affection dont elle l'entourait, il ne lui fallut pas moins que toute sa souplesse d'esprit, toute sa bonne grâce, et ce charme personnel auquel rien ne résistait.

Hugo n'avait, lui, aucune chance ni aucune envie de faire oublier le rôle qu'il avait joué dans la bataille. Il avait été et demeurait le porte-drapeau du romantisme. Il ne s'excusait pas plus d'avoir écrit les *Ballades* et la préface de *Cromwell* que de s'être révélé peintre et musicien hors pair dans *les Orientales*, grand poète épique dans l'*Ode à la colonne* ou dans *Napoléon II*, grand poète du foyer dans *les Feuilles d'automne*. Toujours, et quelle que fût sa secrète ambition, il avait donné carrière aux instincts de son génie, sans se soucier d'en corriger les écarts ou d'en atténuer les outrances. Mais toujours aussi il s'était prudemment gardé d'imiter les vivacités de langage de ses disciples, et l'on chercherait en vain dans les œuvres de sa jeunesse, une épigramme dont l'Académie fît les frais. Il attendait, laissant croître sa renommée, comptant sur elle pour surmonter tout obstacle. Déjà, — dans la *Revue*, — Gustave Planche l'avait exhorté à poser sa candidature. En 1836, il estima que son heure était venue, et fit ses visites.

Au lendemain de la grande querelle littéraire, après tant de horions échangés, quand un romantique comparaissait ainsi devant un académicien, quand le « novateur » se trouvait face à face avec le « fossile », qu'on s'imagine, si l'on peut, l'attitude des deux interlocuteurs et la cordialité du dialogue. Ce devait être une assez bonne scène de comédie, — ou disons plutôt que

c'en était une, car nous en possédons le texte, rédigé tour à tour par Victor Hugo et Alfred de Vigny. Tous les lettrés se rappellent le chapitre du *Journal d'un poète* où nous voyons Vigny, à la date de 1845, en présence de Royer-Collard, non pas au salon, mais dans le vestibule, debout tous deux, l'un correctement ganté, le chapeau à la main, l'autre en robe de chambre et la calotte sur la tête, l'un essayant de dire un mot de ses œuvres, l'autre grommelant qu'il ne les a pas lues, qu'il n'a pas le loisir de lire les nouveautés, l'un opposant sa politesse froide et bientôt impertinente aux coups de boutoir que l'autre lui porte. De même, et neuf ans avant lui, Hugo s'était dédommagé des rebuffades qu'il essuyait dans la journée en les contant le soir à sa femme, et ses récits, aussitôt recueillis par elle, forment un petit manuscrit dont jadis Gustave Simon a donné dans *le Temps* un résumé et des extraits. Le comique n'y est pas tout à fait de même nature que chez Vigny; le sourire si fin, mais amer et un peu pincé, l'ironie qui cache mal la souffrance d'orgueil, font place à la grosse bonne humeur de l'homme fort et sûr de sa force; le portrait tourne à la charge, mais la charge est amusante.

Après être allé saluer Chateaubriand qui, bien entendu, lui a parlé surtout de lui-même, mais qui lui est tout acquis, il arrive chez Victor Cousin :

— Vous vous présentez à l'Académie, je sais, lui dit celui-ci. Quelle singulière idée! et qui vous l'a mise en tête? Vous n'aurez pas une voix. Vous ne connaissez pas ces gens-là. Qu'espérez-vous de pareils ânes? C'est un tas de vieilles ganaches encroûtées dans la routine. Comment voulez-vous qu'ils vous comprennent et qu'ils vous admettent parmi eux? Vous imaginez-vous qu'un homme comme Jouy, par exemple, supporte la pensée de vous voir à l'Académie? Un jour de séance publique se demandera-t-on « Où est Jouy? » On se demandera « Où est Hugo? » Quel nom sera dans toutes les bouches? Le vôtre. Encore une fois, quelle idée vous a passé par la tête de vous présenter? C'est absurde d'être de l'Académie.

— Mais vous en êtes bien, monsieur Cousin.

— Ah! pour nous autres pédants, c'est différent, l'Académie sied à notre robe; il faut qu'on lise en tête de nos livres : « M. Cousin, de l'Académie française. » Cela fait bien. L'Académie ne va pas aux poètes, les poètes se diminuent en entrant

là... Ah! çà, dites-moi donc, vous n'avez pas compté un instant sur mon vote ? C'est que je ne voterai pas pour vous, voyez-vous. J'ai promis ma voix à Molé, je vote pour Molé. Decazes l'a entraîné chez moi. Je vote pour cet animal à barbe blanche. C'est une turpitude que je ferai là. Comment voulez-vous, quand on est de l'Académie, qu'on fasse autre chose que des turpitudes?

Sur quoi, et au moment où Hugo se retire, il lui demande une loge pour la prochaine reprise d'*Angelo*.

Le candidat poursuit sa tournée. Il voit Thiers, Étienne, Scribe, Dupin, Tissot, Viennet, tous non moins aimables et non moins résolus à voter contre lui. Et revoici Royer-Collard :

— De notre temps, il n'y a que deux ou trois hommes en France qui savent faire le beau. Vous êtes de ces deux ou trois-là... Votre réputation vous nuit... Vous avez la réputation d'être un homme nouveau, et, nous autres vieillards, nous redoutons les hommes nouveaux... J'approche de mes quatre-vingts ans... Nous sommes là sept ou huit vieilles gens du même âge. Nous causons de notre passé. En entrant à l'Académie, jeune homme, vous apporteriez de l'air extérieur et vous changeriez la température. Nous autres vieux, nous n'aimons pas les changements de temps. Monsieur Hugo, je ne voterai pas pour vous.

Le 18 février 1836, il eut neuf voix au premier tour et deux seulement au dernier. Il avait pour concurrents Molé, Kératry, un certain Dumolard moins connu que l'assassin de même nom, et Dupaty qui fut le vainqueur. Il se représenta dès la fin de l'année contre Mignet, et tandis que sept voix allaient au docteur Pariset, dont le souvenir n'a pas survécu à celui de Dumolard, il n'en put réunir plus de dix. Il en eut dix en décembre 1839, à une élection qui, après sept tours sans résultat, fut ajournée. Il en eut quinze en février 1840, et n'en fut pas moins battu par Flourens. Enfin, le 7 janvier 1841, il passait au premier tour par dix-sept voix contre quinze à Ancelot.

Il va sans dire que le jour de sa réception officielle, le 3 juin de la même année, il y eut affluence sous la coupole. Dans les procès-verbaux de l'Académie, la liste des membres de l'Institut qui étaient présents remplit une grande page, au bas de laquelle on lit : « L.L. A.A., M. le Duc et M^me^ la Duchesse d'Orléans, M^me^ la Duchesse de Nemours, M^me^ la princesse Clémentine assistaient à la séance. » Eut-on tout le plaisir

qu'on s'était promis? Même là il y a quelquefois des déceptions. Le prédécesseur dont Hugo avait à faire l'éloge, Népomucène Lemercier, n'était pas ce qui s'appelle un bon mort. Il se tira d'affaire tant bien que mal en parlant peu de lui, de ses vertus plus que de ses œuvres, mais longuement, magnifiquement, de Napoléon dont Lemercier avait admiré le génie et détesté le despotisme ; et, de fil en aiguille, il en vint à des développements oratoires sur la politique contemporaine qui avaient tout l'air d'une profession de foi.

Ce qu'avait pressenti, ce que lui avait malicieusement dit Étienne dès 1836, au cours de ses premières visites, fut soudain compris de toute l'assistance, et l'on chuchotait en sortant : « Monsieur Hugo veut être pair de France. » Sous la monarchie de Juillet, en effet, la Constitution autorisait le Roi à choisir quelques-uns des pairs dans les cinq classes de l'Institut; et que de fois, à la même époque, Balzac, écrivant à Mme Hanska, a laissé voir lui aussi ou plutôt crié son impatient désir d'arriver à la Chambre haute en passant par l'Académie ! Double rêve qui pour lui ne devait jamais devenir une réalité, qui en fut une pour Hugo.

***

A diverses reprises, au cours des années suivantes, il a eu à porter la parole au nom de la compagnie. A la mort du Duc d'Orléans en juillet 1842, il a rédigé l'adresse au Roi et l'a lue dans la salle du Trône; il a reçu Sainte-Beuve et Saint-Marc-Girardin, il a dit le dernier adieu à Casimir Delavigne. Autant de discours que nous ne lisons plus. Est-ce à dire qu'ils soient entièrement dépourvus d'intérêt? Il s'y rencontre, et on s'en doute, de très belles phrases. Son éloge funèbre de Casimir Delavigne, daté du 20 décembre 1843, renferme une émouvante allusion à son propre deuil, à la mort toute récente de sa fille Léopoldine. Et sans doute aussi il y aurait à remarquer l'extraordinaire empire sur soi qui lui permit de rendre pleine justice au talent de Sainte-Beuve, de l'ami félon par qui il avait tant souffert. Mais cela dit, avouons que jamais éloquence ne fut plus froidement académique, et que toujours un peu cérémonieux et solennel en public, il l'était à l'excès, jusqu'à la parodie de lui-même, chaque fois qu'il endossait l'habit vert.

Par bonheur, il ne l'endossait pas tous les jours, non plus

du reste que ses confrères, et ce qui est précieux pour nous dans l'œuvre de Victor Hugo académicien, ce ne sont pas ses discours d'apparat, ce sont les piquantes pages des *Choses vues* où il nous a peint la vie intime de l'Académie.

Dès qu'il y a été mêlé, tout lui en a paru digne d'être observé et enregistré avec soin, non seulement parce qu'il était très content d'être là, mais parce qu'il avait une insatiable curiosité du réel, du menu fait documentaire, du petit détail historique, de ce qui exprime un temps, de ce qui caractérise un milieu social ou un homme, parce qu'en ce rêveur il y avait un réaliste, de même famille que La Bruyère, Saint-Simon ou Balzac, et qu'avec l'imagination du visionnaire il avait tous les dons du reporter. Qu'il assistât au retour des cendres de Napoléon ou s'assît aux Tuileries à côté de Louis-Philippe, qu'il reçût la visite de Mlle George ou celle du roi Jérôme, qu'il fût derrière une barricade ou dans un salon, au théâtre ou dans une chambre d'agonie, il voyait, il entendait tout, et d'un trait de plume, avec cette puissance d'expression qui n'est qu'à lui, il notait tout ce qu'il venait de voir ou d'entendre. C'est ainsi qu'en revenant du quai Conti à la place Royale, ou même pendant la séance, tantôt sur un de ses carnets de poche, tantôt sur un bout de papier quelconque, enveloppe de lettre, bulletin de vote, il a griffonné la chronique ou, selon le mot du vieux temps, « l'histoire secrète » de l'Académie. On en peut sur plus d'un point vérifier l'exactitude à l'aide des procès-verbaux, mais on y trouve beaucoup de petites choses qui ne sont que là, et, ce qui n'est dans aucun procès-verbal, la vie.

Entrons donc avec lui dans la salle des séances ordinaires.

Jusqu'en 1846, elle demeure telle qu'en 1819, telle qu'il l'avait entrevue à dix-sept ans par la porte vitrée de la Bibliothèque. Elle est située au premier étage de l'aile ancienne qui borde la rue Mazarine, à droite par conséquent de la seconde cour. Elle forme un rectangle où l'estrade du bureau occupe à peu près le milieu d'un des grands côtés, et dont le « tapis vert » épouse la forme. « Ce qu'on appelle le tapis vert, nous explique-t-il, ce sont de petites tables étroites disposées en carrés longs avec des rallonges intérieures en potences et des dessus de gros drap vert. » Il est assis, quant à lui, juste en face du bureau, entre Féletz et Pongerville.

Le décor change en 1846. Un nouveau corps de bâtiment

vient d'être construit à gauche de la même cour, et l'on s'y transporte, au premier au-dessus de l'entresol.

« Dans la nouvelle salle, écrit-il le 1er décembre, la statue de Racine a été mise dans un coin et la statue de Corneille au centre, derrière le fauteuil du président. Autrefois, c'était Racine qui était au centre et Corneille dans un coin. C'est un pas de fait. Encore une démolition, encore une reconstruction, encore un pas, et ce sera Molière qu'on mettra à la place d'honneur. »

La prédiction est curieuse. Depuis, à la vérité, il n'y a eu ni démolition ni reconstruction; comme à la fin du règne de Louis-Philippe, le premier étage comprend trois salles qui se font suite : l'une qui est un vestibule, une autre, très vaste, qui sert alternativement de lieu de réunion à plusieurs classes de l'Institut, une troisième, plus petite, où siège l'Académie française. Si l'affectation des locaux était la même dans le mois de décembre 1846, il en faut conclure que les statues dont il parle ont passé de la petite salle dans la grande. Le fait est, en tout cas, qu'à l'heure actuelle Racine et Corneille sont dans la grande salle, et toujours l'un dans le coin, l'autre derrière le président, mais *qu'en face* du président, ce qui semble bien la vraie « place d'honneur », il y a Molière. Quant à la petite salle, celle de l'Académie française, au pied d'un portrait de Richelieu, placé au-dessus de la cheminée, deux autres statues se dressent dont l'une est Lamartine et l'autre Victor Hugo. Cela, il ne l'avait pas prédit; qui sait si au fond du cœur il ne l'avait pas souhaité et prévu?

Revenons à ce lointain passé qu'il ressuscite. Les séances ont lieu deux fois par semaine, le mardi et le jeudi. Sauf les jours d'élection où l'on est convoqué dès midi, elles sont indiquées pour deux heures et commencent généralement à trois heures et quart. Ce n'en est pas le moins bon moment que celui où l'on cause en attendant les retardataires. On cause de choses et d'autres, on conte des anecdotes, Royer-Collard évoque des souvenirs de la Restauration, et Hugo s'approche de lui, l'écoute attentivement, lui donne la réplique, sans paraître se rappeler le terrible « Je ne voterai pas pour vous » de 1836. Mais le directeur agite sa sonnette, l'huissier crie : « A vos places, messieurs. » L'occupation normale est le travail du dictionnaire; quand Hugo s'y est associé pour la

première fois le 10 juin 1841, juste huit jours après sa réception, on en était à la lettre A.

A certaines époques de l'année, on procède à l'examen des manuscrits envoyés aux divers concours :

19 mars 1850.

« On juge le concours de prose.

« Voici comment.

« M. de Barante lit une brochure; M. Mérimée écrit, MM. de Salvandy et Vitet causent à voix haute, MM. Guizot et Pasquier causent à voix basse, M. de Ségur tient un journal, MM. Mignet, Lebrun et Saint-Aulaire rient de je ne sais quels lazzis de M. Viennet, M. Scribe fait des dessins à la plume sur un couteau de bois. M. Flourens arrive et ôte son paletot, MM. Patin, de Vigny, Pongerville et Empis regardent le plafond ou le tapis, M. Sainte-Beuve s'exclame de temps en temps, M. Villemain lit le manuscrit, en se plaignant du soleil qui entre par la fenêtre d'en face, M. de Noailles est absorbé dans une espèce d'almanach qu'il tient entr'ouvert, M. Tissot dort. Moi, j'écris ceci. Les autres académiciens sont absents.

« Le sujet du concours est l'éloge de M^me^ de Stael. »

La grosse affaire, ce sont les élections.

Pour être courtoise et égayée de bons mots, la lutte n'en est pas moins vive. Ducs, hommes politiques et hommes de lettres forment trois groupes bien distincts, et, par surcroît, dans chacun des deux derniers l'entente est loin d'être parfaite. Les hommes de lettres ne sont pas tous de la même école, ni les hommes politiques du même parti. Quand Thiers et Guizot s'abordent, le premier dit : « Bonjour, Guizot », mais le second répond : « Bonjour, monsieur. » L'un votera-t-il pour le candidat de l'autre? Pas plus peut-être que Hugo ne vote pour les candidats de Viennet. Il soutient ses amis, ses frères d'armes, les « novateurs »; il a contribué en 1845 au tardif succès de Vigny, et lui a en hâte annoncé la bonne nouvelle par un mot sur le papier du scrutin. Il observe les petites manœuvres, les petites intrigues, en intriguant et manœuvrant de son côté tout comme un autre. De là dans son *memento* des tableaux ou des reportages comme ceux-ci :

14 janvier 1847.

« Alfred de Vigny et moi avons fait manquer aujourd'hui l'élection à l'Académie.

« D'un côté on portait Empis, de l'autre Victor Leclerc. Nous ne voulions ni de l'un ni de l'autre. Nous avons mis des bulletins blancs. Il y avait trente-quatre votants; majorité : dix-huit voix. Il y a eu cinq tours de scrutin. M. Empis a eu jusqu'à quinze voix, M. Victor Leclerc jusqu'à seize. Il y a eu des voix données, aux divers tours, à MM. Émile Deschamps, La Mennais, Alfred de Musset et Béranger. Avec nos deux voix, nous pouvions faire l'élection. Nous avons tenu bon.

« Il a fallu remettre, et on a remis à un mois.

« Au premier tour, quand on a proclamé les deux billets blancs, M. Flourens a dit :

— Voilà deux voix perdues.

« Je lui ai répondu :

— Perdues! dites : placées à gros intérêts! Mon intention est d'amener un des deux partis à s'entendre avec nous qui sommes l'appoint tout-puissant, et à nommer Balzac ou Dumas en échange de nos deux voix.

« C'est de cette façon que j'ai fait nommer, il y a deux ans, Alfred de Vigny. »

11 janvier 1849.

« C'est l'élection du successeur de M. de Chateaubriand...

« Il pleut à verse. Les personnages politiques arrivent en carrosses, les gens de lettres à pied, crottés et mouillés comme les chiens dont parle Ronsard et les poètes dont parle Boileau. Les classiques montent l'escalier en toussant. Dans la grande salle, quelques groupes d'académiciens, M. Cousin avec M. Saint-Marc-Girardin, M. Mérimée avec M. de Rémusat, M. Pasquier avec M. Molé. M. Dupaty m'accoste, me proteste qu'il pense comme moi sur toutes choses, et profite de mon sourire pour me dire des vers. Les académiciens ôtent, les vieux leurs houppelandes, les jeunes (cinquante-cinq ans) leurs paletots, mettent leurs parapluies dans des coins, échangent des poignées de mains, signent la feuille de présence et s'informent du paiement de ce que La Fontaine appelait les « gages ». M. Pingard, en culottes et en bas noirs, salue et dit

avec grâce : Hélas non ! L'Académie flaire la banqueroute et fait une horrible grimace.

« J'entre dans la petite salle et je gagne ma place, M. de Sainte-Aulaire me dit bonjour et s'assied près de moi ; M. de Barante vient me prendre le bouton de mon habit, M. de Féletz, mon voisin de droite, me conte ses griefs contre M. de Falloux, Empis et Pongerville se penchent à mon oreille en me disant : *Balzac, n'est-ce pas?* Réplique : *Pardieu !* M. Pasquier vient à mon banc. Nous causons. Il se plaint de ses yeux. On fait silence...

« M. Villemain a d'abord lu les lettres des deux candidats : M. de Balzac et M. de Noailles. La lettre de M. de Balzac rappelle ses titres et *ses visites;* on murmure un peu à cette phrase : *Je me retirai devant la proposition de M. Hugo par M. Nodier.* La lettre de M. de Noailles contient cette faute de français : je me présente pour *succéder au fauteuil* qu'occupait M. de Chateaubriand.

« Le règlement lu, les académiciens prêtent le vieux serment qu'ils n'ont point promis leur voix. M. de Ségur, le premier interrogé, répond à M. Viennet, directeur, qui lui demande : « Avez-vous engagé votre suffrage? — *Pas plus que vous.* » — M. Thiers jure en riant ; on dirait un serment politique.

« Il est une heure moins le quart.

« On procède au scrutin. Mais d'abord, qu'est-ce que le scrutin ? Chaque fois qu'il doit y avoir un vote, tout académicien trouve en arrivant à sa place des petits carrés de papier coupés et préparés, et aperçoit sur le bureau ce qu'on appelle *les urnes.* Ce sont des urnes, en effet, deux choses en fer blanc peint en couleur acajou. Il est impossible de ne pas faire remonter ces objets jusqu'à l'Empire, époque où fleurissait le style sec. Rien de plus plat, de plus lourd, de plus écrasé, de plus anguleux, de plus ventru, de plus laid que ces boîtes du scrutin, affreux moule d'où sont sortis tant d'académiciens depuis quarante ans. Quand le directeur a dit les mots sacramentels : *Messieurs, on va procéder au scrutin,* M. Pingard prend majestueusement une des urnes et passe devant les académiciens, chacun jette son bulletin dans la hideuse casserole, et quand « le tour est fait », Pingard va vider le tout sur le bureau. Le directeur compte les bulletins et le dépouillement suit... M. de Noailles a eu 25 voix, Balzac 4. »

L'exil l'arracha brusquement à cette vie académique dont les moindres circonstances avaient pour lui tant d'intérêt. Son nom continua de figurer dans l'*Annuaire de l'Institut de France*, et sous la forme à laquelle il tenait : *vicomte Victor-Marie Hugo*; ses « gages » continuèrent à lui être servis par les soins du fidèle Pingard. De loin en loin, des candidats, ne pouvant lui faire la traditionnelle visite, y suppléaient en lui écrivant, et plusieurs de ces lettres se lisent dans sa *Correspondance*. A cela près, entre l'Académie et lui les relations étaient forcément rompues.

Revenu à Paris en septembre 1870, il ne se pressa pas de les reprendre. Vivant désormais en une sorte d'apothéose, devenu plus qu'un homme aux yeux de son entourage et aux siens, il ne redescendait pas volontiers sur terre. Et puis, en une vingtaine d'années, bien des fauteuils avaient changé de titulaires, ceux notamment de Musset, de Vigny, de Lamartine; il était comme le survivant d'une génération disparue, et pouvait craindre, en allant à l'Académie, de s'y sentir un peu dépaysé. Il le fut et plus qu'il n'avait pu le supposer, quand il se décida enfin à y reparaître.

29 janvier 1874.

« Je vais ce matin à l'Académie. Je n'y ai pas mis le pied depuis le 1er décembre 1851, veille du coup d'État...

« *Deux heures.* — Je suis de retour de l'Académie. A midi un quart, j'entrais à l'Institut. Une double haie de passants s'était faite dans la seconde cour et attendait. On m'a salué à mon passage. L'Académie a maintenant dans le bâtiment de gauche sa salle de séances qui était il y a vingt-cinq ans dans le bâtiment de droite. C'est au premier. Il y a des tas de bustes le long des murs et très pêle-mêle dans les antichambres. Je suis arrivé à la porte, elle était fermée et gardée. Un des gardiens m'a dit : — On ne passe pas! Un autre a dit : — C'est M. Victor Hugo. — Je suis entré. La séance commençait. Je me suis assis à la première place venue, la dernière chaise au bout de la table à droite. J'ai signé sur la feuille de présence. J'étais le dernier arrivé. On a, selon l'usage, fait déclarer à chaque membre, nominalement, qu'il n'avait pas engagé sa voix. Le directeur actuel, M. Duvergier de Hauranne, a ainsi commencé un appel nominal (par la droite) : M. le comte d'Haussonville... M. le comte de Rémusat... M. Thiers... M. Jules Favre... M. le duc d'Aumale... (chacun répondait : *non*). Le président

m'a aperçu et ne m'a pas reconnu, m'a enjambé, et a dit à mon voisin de droite : M. Saint-René Taillandier... puis M. de Loménie... Alors on a crié : — Mais vous oubliez M. Victor Hugo ! — Le président a dit : — Pardon, je ne le voyais pas.

« Telle est ma rentrée à l'Académie. »

Le dépit se voit, et se comprend. On a plus de peine à comprendre qu'en se retrouvant dans la salle où il avait siégé depuis décembre 1846 jusqu'au coup d'État, il ait pu ne pas la reconnaître. Il ne s'est rappelé que celle de l'aile droite qu'il avait d'abord et assidûment fréquentée; seules, à cet instant, les premières impressions, les plus durables parce qu'elles sont les plus vives, se sont réveillées dans son cerveau. Il y a là une abolition partielle de la mémoire, probablement toute momentanée, mais qui étonne de sa part, malgré ses soixante-douze ans. Car d'une façon générale et jusque dans sa vieillesse, la puissance du souvenir égalait chez lui celle de l'invention créatrice.

Dès lors, il ne vint plus que de façon très intermittente, — vingt-deux fois en tout et pour tout de 1874 à 1884. Il ne se montrait que dans les grandes occasions, quand par exemple il y avait à voter pour Renan, Leconte de Lisle, Dumas fils, ou à voter contre un autre Dumas, le grand chimiste, ex-sénateur de l'Empire. En pareil cas, et selon sa vieille habitude, il prenait quelques notes, mais de plus en plus brèves et de plus en plus griffantes. Lorsqu'il mourut, il y avait quarante-quatre ans qu'il était de l'Académie. Depuis un an, depuis la mort de Mignet, il en était le doyen.

Autrefois, en accueillant Thomas Corneille qui succédait à son frère, et après avoir dignement loué l'auteur du *Cid*, Racine ajoutait : « Ce qui nous touche de plus près, c'est qu'il était un très bon académicien ; il aimait, il cultivait nos exercices. » Peut-être n'en peut-on dire tout à fait autant de l'auteur des *Contemplations*, du moins dans les dernières années de sa vie; il délaissait complètement le travail du dictionnaire. Mais il y a beaucoup d'autres manières de travailler à l'illustration de la langue française et d'honorer l'Académie, et c'est pour cela que dans la salle des séances ordinaires elle a réservé une place de choix à sa statue.

André Le Breton.

AVIONS COMMERCIAUX ET AVIONS DE GUERRE

Le Traité de Versailles, on le sait, défend à l'Allemagne de posséder une aviation de guerre. L'Allemagne s'est ingéniée à tourner cette interdiction, — à laquelle elle a cependant souscrit, — et elle s'est appliquée à créer une puissante aviation commerciale qui, l'heure venue, pourrait se transformer avec une extrême rapidité en aviation de guerre. Depuis trois ans surtout, cette aviation ne cesse de se développer, de s'accroître; chaque mois elle augmente dans de fortes proportions sa puissance et ses effectifs. Actuellement, il semble que l'Allemagne possède plus de cinq cents avions assurant le service des communications aériennes entre de nombreuses villes. Ce service répond-il à une véritable nécessité? Évidemment non, car les distances qui séparent les villes reliées par avion sont en général courtes et l'automobile suffirait pour les relations rapides. Qu'un conflit éclate, cette masse d'avions sera mobilisée et deviendra une formidable armée des airs capable, vingt-quatre heures plus tard, de détruire une capitale.

Pendant que l'Allemagne se constitue ainsi clandestinement une redoutable flotte aérienne, que fait la France? Si douloureuse que puisse être la constatation, il faut avoir le courage de répondre : elle ne fait à peu près rien. En face des très nombreux avions commerciaux allemands, que possédons-nous? Quelques appareils qui font le service sur les lignes Paris-Londres, Paris-Bruxelles, Paris-Berlin, Toulouse-Maroc. Et ainsi nous risquons de nous trouver un jour devant une effrayante

réalité. Si nous voulons écarter de notre avenir la menace d'un terrible réveil, il nous faut regagner le temps perdu, accomplir un effort, afin de nous mettre à égalité avec l'Allemagne.

A l'heure actuelle, notre flotte aérienne commerciale est trop peu nombreuse. En outre, ses appareils se prêteraient mal à une transformation en avions de combat. Le moment est donc arrivé de renoncer aux types encore en usage chez nous et d'entreprendre la construction de nouveaux modèles.

Mais, en vérité, la tâche est-elle aussi énorme et aussi difficile qu'on pourrait, de prime abord, se l'imaginer? Un appareil correspondant parfaitement aux *desiderata* du trafic commercial, est toujours à même de devenir, le cas échéant, un excellent avion de guerre. Par conséquent, il ne s'agit pas d'établir à grands frais des avions militaires utilisés tant bien que mal en temps de paix comme avions de commerce, mais, bien au contraire, de construire des avions commerciaux pourvus de toutes les qualités nécessaires, indispensables à de tels appareils.

QUALITÉS NÉCESSAIRES AUX AVIONS COMMERCIAUX

Un avion commercial doit offrir toutes garanties de sécurité, être confortable, permettre la régularité des horaires et entraîner des dépenses d'exploitation suffisamment faibles pour que les prix des transports ne soient pas prohibitifs. A ces quatre qualités, que les techniciens doivent avoir toujours présentes à l'esprit, correspondent des solutions du problème de la construction. Mais nous devons reconnaître que jusqu'à présent les constructeurs se sont peu souciés de les appliquer méthodiquement. Les solutions que nous allons envisager ici ne sont nullement révolutionnaires; elles s'appuient au contraire sur l'expérience, sur tout ce que nous savons actuellement du vol mécanique et de sa réalisation pratique.

Sécurité de vol. — L'insécurité du vol a pour causes principales l'arrêt possible des moteurs, obligeant l'avion à descendre et à se poser, et les difficultés résultant de la brume ou du mauvais temps qui rendent le vol incertain en faisant perdre au pilote le sens de sa position dans l'espace. La suppression de ces deux causes d'insécurité rendrait le nombre des accidents pratiquement nul, incontestablement.

D'abord la panne de moteur. Il apparaît que le moyen d'en

triompher est d'équiper les avions avec un nombre de moteurs suffisant pour que les probabilités de pannes simultanées soient réduites dans de fortes proportions.

Le calcul des probabilités nous enseigne que si nous prenons pour base une probabilité d'une panne sur vingt voyages, soit 500 pour 10 000 pour un monomoteur, un bimoteur a 950 chances sur 10 000 d'être obligé de descendre pour insuffisance de force motrice ; la probabilité de descente obligatoire est de 70 pour 10 000 si l'avion est trimoteur, de 12 pour 10 000 s'il possède cinq moteurs et de 2,5 sur 10 000 s'il est muni de sept moteurs, ce qui constitue une très faible probabilité.

Il faut d'ailleurs concevoir l'avion multimoteur comme devant normalement voler avec, au minimum, un moteur arrêté, qui devient ainsi un moteur de réserve, prêt à se mettre en marche en cas de défaillance d'un des autres moteurs. Il semble que l'avion trimoteur soit légèrement insuffisant pour réaliser cette conception. Au contraire, l'avion pentamoteur peut très bien supporter l'arrêt d'un moteur en conservant la puissance nécessaire au maintien de ses qualités de vol. Il est permis de penser que, lorsque nous posséderons des avions ayant un ou plusieurs moteurs de réserve et que les moteurs seront réparables durant le vol, la panne de moteur sera pratiquement vaincue.

Reste la question de la brume et du mauvais temps qui mettent encore souvent le pilote dans une position critique. Les difficultés du vol dans la brume ou la pluie proviennent de l'impossibilité dans laquelle se trouve le pilote de déterminer sa position dans l'espace.

Pour remédier à l'imperfection de nos sens, un certain nombre d'instruments ont été mis au point, instruments permettant de déterminer la position d'un avion, sans visibilité extérieure. Mais l'exiguïté des dimensions des avions actuels rend l'utilisation de ces appareils très difficile et même n'autorise pas l'installation de tous les appareils nécessaires. Le gyroclinomètre, par exemple, appareil indispensable pour le vol dans la brume, n'a pu être exécuté qu'avec des dimensions réduites pour ne pas encombrer les postes de pilotage des avions actuels et, par cela même, ne rend pas les services qu'on pourrait espérer, en raison de sa fragilité, due à son faible volume.

Il faut donc de l'espace aux postes de commandement des

avions de l'avenir si l'on veut que puissent y trouver place tous les instruments de contrôle et de navigation qui rendront le vol sûr, quelles que soient les conditions atmosphériques.

Les considérations qui précèdent, relatives à la sécurité du vol, nous ont conduit à conclure :

1° Que les avions devront être multimoteurs;

2° Que les avions devront être suffisamment spacieux pour que leurs postes de commandement et de pilotage disposent de tous les instruments susceptibles de concourir à la facilité et à la perfection du vol.

Ces deux conditions ne sont nullement contradictoires. La première peut être réalisée sur des avions de toutes dimensions. La deuxième nous pousse à orienter les constructions nouvelles vers des avions plus vastes que ceux qui sont actuellement en service, pour conserver des proportions harmonieuses et logiques entre le fuselage et la voilure.

Il est bien évident que la sécurité réclame aussi une solution du problème de la lutte contre l'incendie. D'ores et déjà nous pouvons penser que les moteurs des avions de demain seront alimentés à l'huile lourde. D'autre part, la généralisation des dispositifs de largage des réservoirs et la construction entièrement métallique permettent de penser que les dangers d'incendie durant le vol seront, pratiquement, supprimés dans l'avenir.

Confort. — Après la sécurité, la deuxième qualité nécessaire aux avions commerciaux est le confort. Disons d'ailleurs que le confort exige simplement des avions de dimensions suffisantes; grâce à l'espace, les passagers disposeront des commodités indispensables aux voyages de quelque durée. La question du confort nous conduit donc encore à envisager des avions de plus grandes dimensions que les avions actuels.

Régularité. — Nous avons dit que la régularité des horaires s'imposait pour des avions destinés aux transports commerciaux.

Or, il est bien certain que lorsque la question de la sécurité sera résolue dans le sens que nous avons indiqué plus haut, il n'y aura aucune raison pour que la régularité des horaires ne soit pas respectée, puisqu'aujourd'hui ce sont le mauvais temps, la pluie et la brume qui s'opposent aux départs des avions commerciaux. La régularité des horaires est donc fonction de la sécurité du vol et, dans ces conditions, doit nous pousser à ne rien négliger pour l'obtenir.

Il nous reste à parler de la dernière qualité que doivent posséder les avions commerciaux : l'économie du transport.

Économie du transport. — C'est une question très importante à laquelle la technique apporte des solutions qui n'ont pas, jusqu'ici, passé dans la pratique.

Il est actuellement reconnu que l'amélioration des prix de revient des transports aériens ne sera obtenue que par un accroissement de la finesse des avions et de la durée de service des appareils.

La finesse est, sans contredit, le facteur le plus important du prix de revient des transports aériens. C'est pour avoir méconnu ce principe fondamental que les constructeurs en sont encore, en France, à livrer aux compagnies de navigation de gros biplans, offrant une grande résistance à l'avancement et, par conséquent, d'une insuffisante finesse.

Cette finesse, que nous désignons par tg φ et qui exprime le rapport de la résistance à la « portance », est, pour ces avions, de l'ordre de 0,13 à 0,15, donnant une résistance apparente $\text{tg}\varphi' = \frac{\text{tg}\varphi}{\eta}$, ($\eta$ désignant le rendement des hélices), de l'ordre de 0,17 à 0,20. La seule exception a été réalisée par l'avion Couzinet, dont les essais se sont tragiquement terminés, mais ont néanmoins prouvé que cet appareil volait avec une force motrice très faible eu égard à son poids et à une vitesse supérieure aux avions de même puissance, ayant des caractéristiques de poids et de puissance comparables.

L'étude des prix de revient en fonction de la finesse ne peut d'ailleurs que nous donner de grands espoirs pour l'avenir. En effet, sans entrer dans le détail des calculs, il ressort que l'amélioration de la finesse conduit à une amélioration du prix de revient dont les chiffres ci-dessous donnent une idée assez exacte.

Si nous envisageons un avion possédant une finesse apparente de 0,12 — finesse actuellement réalisée, — et si nous admettons que le prix de revient de la tonne kilométrique est de 21 fr. 50, nous constatons qu'un avion de mêmes caractéristiques, mais de finesse apparente de 0,10, aurait un prix de revient de 8 fr. 50 à la tonne kilométrique. Cette finesse apparente de 0,10 est réalisable avec un monoplan sans hauban, bien fuselé et à moteurs dissimulés. Enfin, pour une finesse

de 0,08, finesse que les progrès de l'aérodynamique nous permettent d'espérer, on atteindra un prix de revient de la tonne kilométrique abaissé à 5 francs, soit un prix quatre fois moins élevé que pour l'avion possédant une finesse de 0,12.

Ces données, que nous croyons indiscutables, devraient montrer la voie aux constructeurs soucieux de l'avenir et aux services techniques chargés d'examiner les projets de prototypes. Ces services ne devraient ni concevoir ni accepter aucun nouvel avion ne possédant pas de grandes qualités de finesse, ce qui les conduirait à éliminer, notamment, sans examen, tout projet fondé sur la formule biplane.

En résumé, les données techniques sur lesquelles il est indispensable de s'appuyer pour réaliser d'excellents avions commerciaux sont donc les suivantes :

1° L'avion devra être aussi fin que possible, la finesse étant, comme nous venons de le dire, la qualité première des avions destinés aux transports commerciaux. Pour réaliser un avion fin, il faut renoncer aux formules biplanes et tendre vers le monoplan sans hauban, avec fuselage noyé dans le plan et atterrisseur aussi bien profilé que possible.

2° L'avion devra être multimoteur, condition nécessaire à la sécurité du vol, et le nombre des moteurs ne devra pas être inférieur à cinq.

3° L'avion devra être entièrement métallique, condition nécessaire à la durée de l'appareil et à la diminution des risques d'incendie.

4° Les moteurs devront être accessibles durant le vol, afin de permettre les réparations.

5° Les poids devront être, — autant qu'il sera possible, — répartis sur toute l'envergure de l'aile, de façon à diminuer le plus possible les effets du porte-à-faux et à permettre l'allègement du planeur.

6° L'appareil devra être hydravion ou amphibie, la possibilité d'amérir s'imposant de façon absolue pour des appareils destinés aux liaisons à grandes distances.

7° L'avion devra reposer sur deux coques, afin de posséder une bonne stabilité sur l'eau et surtout pour diminuer le porte-à-faux statique, considérable dans un grand monoplan à une seule coque.

L'AVANCE ALLEMANDE

Les Allemands se sont orientés résolument vers de grands monoplans. Les trois plus grands avions exposés au Salon de Berlin en ont témoigné. Le *Junkers* G 31 et le *Rohrbach Romar* sont des monoplans sans haubans. Le *Dornier super Wall* est aussi un monoplan, mais possède encore des haubans. Les maisons plus jeunes, comme B. F. W., construisent des monoplans à grand allongement sans aucun haubannage.

Nous avons vu, dans les ateliers Junkers à Dessau, l'appareil J. 38, actuellement en construction et qui est un agrandissement du G. 31, c'est-à-dire un monoplan sans hauban, aux ailes en porte-à-faux. Il possédera quatre moteurs de 750 CV, aménagés à l'intérieur de l'aile, dans sa partie antérieure, et accessibles pendant le vol. Les hélices, supportées par un bâti, se trouvent à 1 m. 50 en avant du bord d'attaque et sont reliées aux moteurs par des arbres de transmission d'environ 2 mètres de longueur. Nous constatons donc que Junkers s'attaque résolument au problème des hélices commandées par un arbre de transmission. C'est un problème que l'on n'a pas osé aborder jusqu'à présent, mais qui s'impose dès que l'on envisage des avions de tonnage assez important, à moteurs accessibles, aménagés dans l'aile. En France, c'est faute d'avoir discerné l'importance de cette solution que nous serons devancés dans la construction des avions de gros tonnage.

Il n'est pas douteux que les Allemands soient dans la bonne voie, car ils s'attaquent simultanément aux différents problèmes que pose l'aviation de gros tonnage, c'est-à-dire : application exclusive du type monoplan et construction métallique ; accessibilité des moteurs ; transmission entre les moteurs et les hélices ; moteurs légers à huile lourde ; réalisation d'avions offrant une large place pour l'aménagement du poste de pilotage et pour les passagers.

Dans la recherche si importante de la sécurité, du confort et de l'économie, les Allemands ont donc une grande avance. Toutefois et si en retard que nous soyons, il ne faut pas en conclure que le temps perdu ne puisse se rattraper. Nous avons commis une lourde faute en croyant maintenir notre puissance aéronautique grâce à la construction en série de nombreux

avions et sans étudier suffisamment l'aviation de demain. En Allemagne, au contraire, obligés de ne plus construire d'avions militaires, les industriels se sont tournés vers l'étude des avions commerciaux. Ils sont arrivés rapidement à discerner les conditions auxquelles doivent répondre de tels appareils. Ils ne sont, d'ailleurs, qu'au début de leurs études et les années qui vont venir seront témoins de réalisations beaucoup plus importantes.

L'AVION GROS PORTEUR DANS LA GUERRE SUR TERRE

J'ai dit que l'avion commercial de l'avenir, réunissant les diverses qualités précédemment énumérées, serait par surcroît un remarquable avion de guerre.

En effet, dans les conflits armés de l'avenir, s'il est vraisemblable qu'il existera toujours des avions de reconnaissance, de chasse et de liaison avec l'artillerie et l'infanterie, et que ces avions seront probablement des appareils de petites dimensions, peu différents d'aspect, sinon de construction, de ceux actuellement en service, il ne paraît pas douteux que les appareils, destinés à jouer un rôle de premier plan, seront les avions de gros bombardement et de combat. Car il est certain que le bombardement des villes, des nœuds de voies ferrées et des centres militaires, prendra une importance de plus en plus considérable.

Or, *ces avions ne seront pas autre chose que des avions commerciaux de gros tonnage, dont les passagers auront été remplacés par des bombes.*

D'aucuns semblent douter de l'efficacité des bombardements aériens et s'appuient, pour justifier leur point de vue, sur l'expérience de la dernière guerre. Je crois, pour ma part, cette opinion particulièrement dangereuse, car les avions qui seront en service pour le bombardement de nuit, chez les Allemands, dans deux ou trois ans, seront des avions d'au moins vingt tonnes de poids total, comme le Junkers J 38, actuellement en montage à Dessau, et peut-être des appareils beaucoup plus puissants. Or, un avion comme le J 38 pourra emporter un chargement de bombes d'au moins huit tonnes, avec un poids de combustible lui donnant un rayon d'action de plus de 1 000 kilomètres.

Dans la dernière guerre, les avions venant survoler Paris, emportaient rarement plus de 200 kilos de bombes. La puissance destructive des petits projectiles alors lancés, n'a donc qu'un faible rapport avec celle que posséderont les torpilles aériennes de 100, 200 ou 500 kilos qu'emporteront les avions de gros tonnage. J'ai assisté en avril 1916 au bombardement de Dunkerque par un Zeppelin qui laissa tomber huit torpilles de 100 kilos. Les dégats furent considérables.

Nous pouvons donc penser que lorsque des avions porteurs de dix tonnes d'explosifs, soit cinquante torpilles de 200 kilos par exemple, survoleront une ville, l'effet destructeur ne pourra être comparé à celui des bombardements de la dernière guerre.

Nous n'avons pas de données très précises sur la puissance des gaz asphyxiants étudiés par nos voisins, mais il semble certain qu'il existe chez eux des produits dont une faible quantité est susceptible de rendre inhabitables des espaces importants, et l'on peut prévoir à coup sûr que les gaz deviendront une arme terrible entre les mains des aviateurs.

La dernière guerre nous a montré les difficultés de la défense contre l'attaque aérienne nocturne. Des progrès ont été accomplis depuis et, sans doute, possédons-nous des armes mieux adaptées à la défense contre avions. Il n'en est pas moins vrai que si nos ennemis éventuels envoyaient, le soir de la déclaration de guerre, une escadre de cent gros avions sur Paris, il en arriverait certainement quatre-vingt-dix, — et nous faisons la part très belle à la défense contre avions. Qu'adviendrait-il alors de notre grande cité, nœud des voies ferrées, grand centre industriel et peuplée de 5 millions d'hommes, sous l'avalanche de 1 000 tonnes de gaz et d'explosifs ?

Et comment ne pas penser qu'un peuple qui voulait la guerre en 1914 ne la désirera pas plus ardemment encore dans un avenir prochain, s'il croit fermement pouvoir obtenir une victoire rapide et décisive ?

Nos voisins savent quel parti l'on peut tirer dans la guerre de l'arme aérienne et travaillent avec ardeur dans la voie du progrès aéronautique dont ils peuvent espérer, — sans qu'une telle espérance ait rien de chimérique, — une décision prompte dans les opérations de guerre et l'écrasement de l'adversaire.

Nous n'avons qu'un moyen de nous défendre contre l'éven-

tualité du bombardement aérien par des avions de gros tonnage : c'est d'en posséder d'aussi puissants, susceptibles, d'une part, de porter à l'ennemi des coups aussi durs que ceux que nous recevrions, et, d'autre part, assez bien armés comme avions de défense pour pouvoir utilement engager le combat avec les plus redoutables avions.

L'AVION GROS PORTEUR DANS LA GUERRE SUR MER

Si nous envisageons maintenant le rôle que peuvent jouer, et que joueront, les avions de gros tonnage dans la guerre navale, nous sommes amenés à penser qu'il sera de première importance.

La France a un impérieux besoin, en cas de guerre, de sa liberté d'évolution en Méditerrannée et le commandement attache un gros prix à cette liberté. Or, si dans un conflit futur nos ennemis disposaient de bases aériennes proches de la Méditerranée, il est vraisemblable que nous aurions beaucoup à souffrir d'une action aérienne énergique contre nos navires marchands.

En effet, à 1 000 mètres d'altitude, un avion possède un rayon de visibilité de 100 kilomètres au minimum. Trois ou quatre avions seulement, volant à 200 kilomètres d'intervalle, suffiraient donc pour embrasser de leurs regards la Méditerranée dans toute sa largeur et pourraient reconnaître la présence de navires sur toute son étendue en quatre heures de vol. Dès qu'un bateau marchand sera aperçu par un croiseur aérien, ce dernier mettra le cap sur le bateau et ouvrira le feu sur lui, à une altitude aussi grande que possible. Si les dimensions de l'avion sont telles qu'il puisse être armé d'un canon d'un calibre assez important, il est fort probable que son attaque contre le bateau ne se produira pas sans dommages pour celui-ci.

Certes, l'avion ne sera pas invulnérable, mais il le sera beaucoup plus que le bateau, car il est rapide, évolue dans les trois dimensions de l'espace et peut tirer avec des obus percutants, alors que le bateau est lent, ne dispose que de deux dimensions et ne peut employer que des obus fusants. De plus, un tel avion de guerre ne contiendra que quelques hommes d'équipage, et même en supposant les chances de combat égales, sa perte serait beaucoup moins importante que la perte du navire attaqué.

Cet aspect de la guerre navale de l'avenir doit donc retenir l'attention, car ne pas prévoir cette éventualité, ce serait risquer de nous trouver désarmés et impuissants.

Or, que seront ces grands croiseurs aériens armés de canons, sinon des avions commerciaux de gros tonnage, semblables à ceux dont nous envisagions plus haut l'emploi dans la guerre sur terre, mais armés pour l'attaque au canon, et adaptés au rôle qui leur sera dévolu ?

L'EFFORT QUI S'IMPOSE

Lors de la discussion du budget du ministère de l'Air, un des orateurs a émis l'opinion que les avions commerciaux ne pouvaient se comparer, au point de vue technique, avec les avions de bombardement. Nous tenons une telle affirmation pour erronée et dangereuse.

En effet, les qualités qu'on doit exiger d'un avion commercial, sont les mêmes que celles que doivent posséder les avions de bombardment. Un avion susceptible d'emporter une charge utile importante peut jouer le rôle d'avion de bombardement aussi bien que celui d'un avion de transport. L'avion commercial doit porter vite et loin le plus de poids possible. C'est aussi la condition que doit remplir un bon avion de bombardement; les aménagements seuls différeront, et cela les Allemands l'ont bien compris.

Il en résulte que, dans un avenir rapproché, si nous ne faisons pas un effort à la fois de conception et de réalisation, nous posséderons un grand nombre d'avions militaires datant de cinq ou six ans et établis d'après les enseignements de la dernière guerre, alors que les Allemands auront des modèles d'avions gros porteurs nouveaux susceptibles d'être équipés en avions de bombardement et de bouleverser la tactique aérienne, ce qui nous laisserait dans un état d'infériorité manifeste.

Sachons-le bien : en cas de conflit, l'Allemagne, possédant de nombreux avions de la puissance du J 38 et même de plus puissants, nous trouverait sans défense; en présence d'une attaque nocturne, faite avec de semblables appareils, ce n'est pas avec nos avions de chasse ou même avec nos avions de combat que nous pourrions l'empêcher.

Il y a là un formidable danger qu'il serait criminel de ne

pas voir et ceux qui, ayant le pouvoir, ne provoqueraient pas et n'aideraient pas les efforts des constructeurs, nécessaires pour y parer, assumeraient une terrible responsabilité devant l'histoire, — ou, plutôt, devant leur conscience, car le passé nous montre que l'imprévoyance de certains hommes, avant la dernière guerre, n'a même pas attiré sur eux la réprobation de ceux qui ont le plus souffert de leurs erreurs.

Les services officiels pensaient jusqu'à présent que l'industriel « doit perdre sur le prototype, quitte à se rattraper sur la construction en série ». Une conception aussi parfaitement enfantine n'en a pas moins prévalu jusqu'à ce jour. Il en est résulté une stérilité absolue des bureaux d'études, car il n'y a pas de constructeur d'avions capable d'engager 10 ou 15 millions dans la construction d'un prototype de 50 tonnes, en raison des aléas que présente une telle réalisation.

Un industriel qui doit ménager les intérêts de ses actionnaires, n'a pas le droit d'engager de telles sommes sans être sûr du succès. Or, dans la jeune science aéronautique, on ne peut affirmer être sûr du succès. C'est donc à la collectivité, à l'État, de supporter les frais de ces expériences, mais il faut les tenter d'un cœur ferme, en se disant que le seul moyen de réaliser quelquefois un progrès appréciable, est de se tromper souvent. L'enjeu en vaut la peine, car ce n'est rien de moins que la prompte décision de la prochaine guerre.

PIERRE FAURE.

LA CORRESPONDANCE DE H.-ST. CHAMBERLAIN AVEC GUILLAUME II

L'anglais Houston Stewart Chamberlain n'a été longtemps connu parmi nous, que comme l'exégète fanatique des innovations musicales et scéniques de Bayreuth. On me permettra de rappeler que j'ai fait connaître ici même, il y a quelque vingt-cinq ans, ses théories pangermanistes. Voilà bientôt deux ans qu'il est mort, et son fidèle éditeur de Munich, Bruckmann, vient de publier sa correspondance en deux volumes. Le grand attrait de ces lettres est de jeter une vive lumière sur ses relations avec Guillaume II. Dans l'une d'elles, en effet, il assure au Kaiser qu'à lui seul il confie son secret de derrière la tête, la direction essentielle de sa volonté dont il dissimule les perspectives à tout autre qu'au souverain. Nous voilà devenus ses confidents à notre tour et ce n'est pas une mince satisfaction pour le psychologue, friand de vérité humaine.

Avant d'étudier la correspondance de Guillaume II avec Chamberlain, il me paraît indispensable de résumer en quelques mots la doctrine pangermaniste de ce dernier. Il n'avait, on le sait, quoique de bonne famille, aucun rapport de parenté avec les hommes d'État anglais du même nom. Sa grande célébrité allemande, et, bientôt, européenne, date de la publication, en 1899, de son considérable ouvrage sur *les Assises du XIX^e^ siècle*. Déjà connu et apprécié des éditeurs, en

raison du succès de ses écrits wagnériens, il avait reçu de l'un d'eux, vers 1895, la proposition d'écrire un travail d'ensemble sur le XIXe siècle finissant : travail dont il n'a publié qu'une introduction monumentale sous le titre que je viens de dire.

L'inspiration des *Assises* procède de Schopenhauer et de Gobineau, tous deux familiers à quiconque s'est occupé de Wagner penseur. L'*Essai sur l'inégalité des races humaines* de l'écrivain gascon expliquait l'histoire universelle par l'action combinée ou contrastée de trois races humaines principales : la noire, passionnelle, artiste, sans contrepoids suffisant de raison prévoyante ; la jaune, trop platement raisonnable au contraire et peu douée du côté de l'invention ; la race blanche enfin, synthèse heureuse des dispositions natives que se partagent les deux précédentes, et surtout remarquable dans sa branche aryenne ou caucasique, puis dans le rameau germain de cette branche (1). Les blancs, les Aryens, les Germains auraient été, en conséquence, les véritables, les *uniques* civilisateurs du globe. Ils se sont, malheureusement, détériorés comme à plaisir par de constantes et malencontreuses alliances matrimoniales avec les deux autres races, leurs inférieures, puis avec les branches de leur propre race déjà contaminées par ces mésalliances, c'est-à-dire avec les Sémites demi-noirs et les Celtes demi-jaunes : imprudences qui achèvent présentement de tarir les sources de leur valeur ethnique, si prépondérante au point de départ !

Chamberlain opère sur une trinité analogue, mais plus étroitement limitée au bassin de la Méditerranée et à l'Europe septentrionale. Les Juifs représentent à ses yeux l'élément rationnel, antipoétique, dans le monde occidental. Les Méditerranéens, grecs ou latins, qu'il considère comme issus, depuis deux mille ans à tout le moins, du brassage confus de vingt races hétérogènes rapprochées les unes des autres par la constitution de l'*Imperium romanum*, les Méditerranéens qu'il appelle de façon significative *le Chaos des peuples*, sont soumis aux entraînements exagérés de la passion. Les Aryens nord-européens, dont il est issu, monopolisent à ses yeux la fonction civilisatrice dans le passé, le présent et surtout le futur. En effet, il réserve aux Germains un avenir, et même un radieux avenir,

(1) Voir mon livre : *le Comte de Gobineau et l'organisme historique*, 1 vol. ; Plon, 1903.

à la différence de son maître français qui croyait sans remède la contamination du groupe noble par les races médiocres.

Cet avenir, il l'envisage d'ailleurs fort adroitement sous un jour esthétique, moral et religieux, sans jamais s'appesantir sur les nécessités de conquête qui devront préparer l'hégémonie du germanisme dans le monde. Mystique chrétien fort sincère, quoique fort indépendant, il regarde comme très fâcheux que la religion de l'Europe se soit constituée, voilà bientôt deux mille ans sous des influences sémitiques et « chaotiques » prépondérantes. Le monothéisme israélite est demeuré, à ses yeux, *monolatrie*, incapacité de libre essor religieux. D'autre part, la foi du « chaos » méditerranéen est le catholicisme, un véritable fétichisme selon notre Anglais, fidèle au cri de guerre de ses ancêtres réformés : *No popery*. Pas de papisme ! Seul ici-bas, le Germain possède une véritable vocation religieuse : vocation qu'il n'a pas encore pleinement obéie toutefois. Il se doit donc de créer sans délai, à sa mesure et à son bénéfice, une foi originale et féconde, au lieu de se laisser déformer mentalement, comme il le fait depuis tant de siècles, par les religions des races inférieures.

Afin de favoriser cette création religieuse indispensable que Chamberlain appelait de tous ses vœux (à la différence du sceptique Gobineau), et à laquelle il travaillait de toutes ses forces, il signalait deux utiles initiations préparatoires. D'abord la pensée de l'Inde ancienne, à la condition de la dégager non seulement du bouddhisme (cher à son maître Schopenhauer), mais même des influences tropicales déformantes que cette pensée du Nord a subies au lendemain de la conquête de l'Inde par les Aryas. Puis, en second lieu, l'enseignement *oral* du Christ, reflet de sa personnalité incomparable : du Christ dans lequel, à l'exemple de Schopenhauer, mais avec des arguments plus précis, il refusait de voir un Juif de race, puisqu'il constatait un Aryen d'inspiration ! Les habitants de la Palestine et les Galiléens en particulier possédaient, selon lui, des ancêtres aryens très probables, dans les Samaritains et les Philistins par exemple.

Qu'on ne croie pas ces indications superflues. Nous allons voir que de telles spéculations ont joué un rôle essentiel dans l'influence exercée par Chamberlain sur le dernier Empereur allemand.

*
* *

Sa correspondance avec le Kaiser débute le 18 janvier 1901 par une lettre assez brève de sa plume. Il remercie le souverain, dès lors lecteur et admirateur des *Assises*, pour l'envoi d'une publication commémorative des fêtes qui viennent de célébrer le deux centième anniversaire du royaume de Prusse : « Je suis convaincu, répète-t-il une fois de plus à cette occasion, que le salut du genre humain est lié à l'avenir de l'esprit allemand... et que cet avenir *ne peut se passer de la puissance pour base*... Je demeure fidèle à ma patrie anglaise, mais je reste aussi, sinon le sujet, du moins le féal serviteur de Votre Majesté. »

Vers la fin de cette même année 1901, une rencontre fut arrangée entre les deux hommes, les 27 et 28 octobre, chez le prince Eulenbourg, plus tard voué à la triste célébrité que l'on sait. Le 30, Chamberlain fut l'hôte de Guillaume en personne au nouveau palais de Potsdam. Ces jours lui laissèrent, comme bien on pense, d'inoubliables souvenirs. Rentré dans sa modeste retraite de Vienne (il se désigne souvent lui-même comme « l'ermite de la Bleuemelgasse »), il adresse à Guillaume une très longue lettre, une sorte de mémoire qui témoigne de l'intimité des relations si récemment nouées entre eux. L'idéal de son existence était, dit-il, de rencontrer un homme d'assez vastes horizons pour se sentir compris tout entier de cet homme. Or, un monarque seul pouvait satisfaire à cette nostalgie de son âme. Il a eu la bonne fortune de voir se réaliser son rêve ambitieux. Et non point par le premier monarque venu, Dieu le sait ! A ses yeux, le Kaiser et ses sujets sont nés dans un *sanctuaire* où il a eu le privilège de pénétrer enfin à son tour. Ce sanctuaire, c'est le génie allemand !

Du génie allemand dépend aujourd'hui, en effet, le salut intellectuel et moral de l'humanité tout entière; et, de cet avenir grandiose, c'est la *langue* allemande, expression de l'âme allemande, qui fournira l'axe. La langue et l'âme nationales sont mortes l'une et l'autre, dans les races latines. Dans les branches de la race germanique autres que l'allemande, elles sont déviées fâcheusement de la voie droite. L'évolution future de l'humanité se trouve donc liée indissolublement à une Allemagne *puissante, s'étendant largement sur le globe*, affirmant partout et

imposant (*aufzwingend*) aux autres peuples l'héritage *sacré* que représente son langage. *Dieu ne construit plus désormais que sur l'homme allemand* ! L'Anglo-saxon a gaspillé son patrimoine de dons héréditaires. Le Russe n'est que le continuateur de Tamerlan (exception faite pour sa maison impériale qui est allemande).

Que faire cependant en vue de mieux assurer un avenir si glorieux ? Avant tout, combattre le venin paralysant du judaïsme. Faire de la conception transcendantale du monde, spécialité de l'Allemand et dont Kant a donné les plus récentes formules, celle du peuple allemand dans son ensemble. Après quoi, il conviendra de renouveler *sur toute la surface du globe* la conception du monde et la religion dans le sens allemand. L'Allemagne n'a-t-elle pas la bonne fortune inappréciable de posséder à sa tête la maison de Hohenzollern qui transformera le monde, non par le pernicieux « libéralisme » individualiste, mais par la puissance de l'*organisation* dont cette maison possède seule ici-bas le secret. Que l'on imagine, achève le rédacteur de cette page exaltée, quels sentiments un homme habité par de telles pensées dut éprouver quelques jours auparavant à tenir sa main dans la main de l'Empereur allemand !

Guillaume ne répond que six semaines plus tard, le 31 décembre 1901, et ce sont, en général, les fêtes de Noël qui l'engageront à saluer de loin le prophète anglais de son apothéose. On ne lui a point, dit-il, appris dans sa jeunesse à connaître ces belles antiquités de la race noble et de l'Inde aryenne (dont l'avait entretenu son correspondant). On l'a torturé de grammaires des langues latines, d'analyses des classiques méditerranéens. Son cœur protestait cependant et se répétait : « Non, ce n'est pas cela qui peut nous servir à *faire progresser le germanisme* ! » Oui, sa jeunesse lourdement opprimée aurait eu besoin d'un homme tel que Chamberlain pour la conduire vers les sources indo-aryennes que nul ne connaissait dans son entourage. « Vous êtes venu, poursuit-il, mettre, comme par un coup de baguette magique, l'ordre dans le chaos du passé humain, la lumière dans ces ténèbres, placer à son rang notre admirable langue et crier au Germain : Laisse là tes discordes intestines. Ton devoir sur cette terre est d'être l'*Instrument de Dieu* pour répandre *sa* culture et *ses* doctrines ! Quelle délivrance (*Erloesung*) pour nous qu'une telle révélation ! Et maintenant,

mon cher monsieur Chamberlain, vous savez à votre tour ce qui s'est passé en moi lorsque j'ai senti votre main dans la mienne ! »

Le souverain remercie en outre pour le « précieux joyau » qu'il a reçu (la lettre que je viens de résumer) et il ajoute ces savoureuses confidences personnelles : « Que suis-je, pour que vous m'exprimiez votre gratitude en termes si grands? Rien qu'un malheureux enfant des hommes qui essaye d'*être un bon instrument pour Notre Seigneur Dieu là-haut*. La conséquence, c'est qu'on ne veut ou qu'on ne peut pas comprendre cet enfant des hommes et qu'on lui fait la vie bien amère parce qu'il est *tout autre* et prépare *tout autre chose* que ce qui fut considéré jusqu'à présent, en Allemagne, comme traditionnel et comme *national*. » A savoir la prudente politique de Guillaume Ier. « Quoi qu'il en soit, reprend l'Empereur, nous le remercions, Lui, là-haut, de ce qu'il a fait à nos Allemands la faveur de leur donner votre livre (le Coran de l'expansion germaniste, en effet) et aussi de vous avoir envoyé personnellement *à moi*! C'est ma persuasion inébranlable ! Vous avez été élu par Lui pour devenir mon allié et je le remercierai éternellement d'avoir fait cela ! »

Cette lettre, si révélatrice d'un état d'esprit qui portera ses fruits quelques années plus tard, s'achève sur ces lignes enthousiastes : « J'ai d'abord lu votre magnifique lettre pour moi seul. Puis je l'ai relue à haute voix devant les miens réunis à notre table de Noël au milieu du silence profond et de la profonde émotion de tous !... Et maintenant, conclut l'officier prussien qui persiste derrière le mystique onctueux du germanisme, et maintenant, je souhaite pour la nouvelle année 1902 la bénédiction de Dieu ainsi que le réconfort par notre Sauveur à *mon frère d'armes* et fidèle allié dans la lutte pour les Germains contre *Rome*, *Jérusalem*, etc... Le sentiment que ce combat se livre au profit d'une cause *absolument bonne et divine* procure l'assurance de la victoire ! Vous brandissez votre plume, moi ma parole (dans ses nombreux discours de ce temps). *Je frappe sur mon grand sabre* (*Pallasch*, mot d'argot militaire qui signifie à peu près latte) et me proclame, en dépit de toute protestation ou chicane, votre ami fidèle reconnaissant Guillaume, empereur, roi ! »

***

Quelques semaines plus tard, le 20 février 1902, Chamberlain envoyait de nouveau à Potsdam une longue effusion de ses sentiments, un mémoire qui, cette fois, traite plus particulièrement de son idée favorite et vraiment personnelle : la constitution d'une religion tout aryenne, et cela, dans le cadre du christianisme issu de la Judée, non dans celui du brahmanisme, du parsisme ou de l'odinisme, comme il serait infiniment plus logique de le tenter. « Il nous faut, répète-t-il à son interlocuteur impérial, conquérir enfin une religion qui ne soit pas superstition pure, comme le catholicisme tel que l'a fait le « chaos des peuples » latins. Pour y parvenir, nous devrons nous mettre avec plus de clairvoyance que précédemment à l'école du Christ lui-même, cet incontestable Aryen d'inspiration, plutôt qu'à la remorque de ses interprètes méditerranéens, infidèles à son enseignement dès les premiers siècles chrétiens. Alors, le génie de la race aidant, en moins de deux siècles l'Allemagne *dominera le globe* : en partie, *immédiatement et politiquement* (donc par la conquête de toute évidence, ici), en partie médiatement par sa langue, sa culture et ses méthodes. »

Sur ce dernier point, il ne s'entend pas tout à fait avec le Kaiser qui est resté protestant plus orthodoxe, à titre de chef de l'Église luthérienne allemande et se voit d'ailleurs confirmé dans sa foi plus traditionnaliste, par les sentiments de l'Impératrice, toujours entourée de pasteurs et de théologiens. Guillaume ne répond que dix mois plus tard, le 21 décembre 1902. A Posen, à Aix-la-Chapelle, à Goerlitz, il a parlé dans le sens des *Assises*. Sa lettre, très cordiale, le montre aussi favorable que jamais au germanisme, avide de prosélytes, mais hésitant quelque peu sur le christianisme aryanisé de son ami anglais. Il a, dit-il, étudié ses communications avec beaucoup de soin et à plusieurs reprises. Il y a longuement réfléchi. « J'en ai, écrit-il textuellement, lancé (*gefeuert*, métaphore empruntée à l'artillerie) les traits principaux, ceux qui touchent à notre avenir et à nos devoirs, comme programme d'action parmi mes auditeurs de Goerlitz. J'étais en effet trop heureux que vous ayez donné une forme si *lapidaire* à ce que je sentais en moi et à ce qui y cherchait son expression de longue date. J'observais

les visages : on y lisait une attention extrême et aussi quelque étonnement. C'était tout autre chose, en effet, que ce qui était attendu, et quelque chose de neuf! A ma grande surprise, j'ai bientôt appris et constaté que l'accueil du pays était favorable... On avait été saisi! Seule l'orthodoxie de droite et de gauche murmurait. Elle a été effrayée par le passage sur *l'évolution continuée de notre religion* et épluche depuis lors cette expression sans vouloir ou pouvoir en comprendre la portée. Puisse le grain semé porter ses fruits! »

Il a de nouveau lu à haute voix, dans le cercle des siens, la lettre reçue au mois de février. On a longuement commenté et discuté les suggestions de l'auteur. Tous restent un peu étonnés, en effet, de ce qui y est dit de l'Écriture, et, en particulier, de la Genèse. Mais l'Empereur atténue cette réserve en assurant son correspondant que la séduction exercée par sa pensée ne diminue pas. Les dames de la cour se promènent avec ses livres sous le bras. Lui-même offre les *Assises* en présent à des femmes, fussent-elles catholiques, et les lieutenants de sa garde étudient l'ouvrage avec application. Un pasteur de campagne, exerçant son ministère sur les frontières russes du Reich, et à qui le Kaiser avait donné les *Assises*, racontait au souverain qu'un chrétien, devenu athée, allait quitter la communauté réformée dont ce ministre a la charge. Alors l'ecclésiastique pria cet égaré de lire l'ouvrage de Chamberlain. Bientôt, le libre penseur de fraîche date revint tout contrit, fondant même en larmes, afin d'excuser son erreur. Il est depuis resté dans la voie droite. « Vous avez sauvé une âme, conclut Guillaume, la plus belle chose qu'un homme puisse accomplir! Fasse le ciel que vous sauviez aussi notre peuple allemand, notre germanisme, à qui Dieu vous envoya comme soutien! »

Le 4 février 1903, un nouveau mémoire prit le chemin de Potsdam. Après avoir une fois de plus dénigré les États-Unis et son propre pays (Chamberlain parle très rarement mal de la France où il avait longuement vécu dans son enfance ainsi que dans sa jeunesse et à laquelle il gardait des restes d'attachement), l'Anglais revient à chanter le germanisme allié de Dieu. Ce que Schiller a dit des artistes, ses congénères, on peut le répéter de tout le peuple allemand :

> La dignité de l'espèce humaine est remise entre vos mains.
> Protégez-la. Elle fléchirait avec nous. Avec vous, elle grandira.

Durant les deux derniers siècles, l'Allemagne *seule* a produit des hommes de génie. Cela ne démontre-t-il pas péremptoirement qu'elle est le cœur même de l'humanité pensante? Schiller fut l'un de ces génies. Et qui donc lui serait aujourd'hui comparable pour la force du sentiment national et pour la fermeté morale? Rapprochez-le plutôt de Byron, si analogue et qui fut pareillement doué. Chez l'Allemand, vigueur constructive, assises solides, essor généreux, moralité sûre, patriotisme ardent; chez le pair d'Angleterre, esprit de destruction, frivolité, égoïsme cynique, mépris de ses compatriotes! Présentement, un poète anglais de génie ne pourrait éclore qu'en *contraste* direct avec ses concitoyens!

Voyez encore Beethoven, le génie par excellence! En ce Germain, la présence de Dieu n'éblouit-elle pas autrement notre œil que dans le buisson ardent du Sinaï sémitique? En même temps que cet authentique messager du ciel, que cet archange de l'harmonie, l'Allemagne produisait l'homme à sa plus haute puissance, Gœthe, l'incarnation de l'Allemand typique dont ce poète a les défauts comme les qualités : l'Allemand revêtu de proportions colossales! « Un homme ordinaire », disait pourtant de lui Lessing, habituellement mieux inspiré. Oui, certes, un tout à fait extraordinaire homme ordinaire, unique dans l'histoire de l'humanité de la tête aux pieds. Ainsi les deux pôles de notre nature côte à côte : Beethoven, le pur « démonique », et Gœthe le pur humain. Et voici qu'un troisième dictateur se révèle dans le même temps, Emmanuel Kant, qui le premier a véritablement délivré notre esprit de ses entraves! Sorti de souche écossaise, la Providence a voulu qu'il naquît en Allemagne pour avoir à sa pleine disposition une langue dans laquelle il fût possible de formuler sa pensée géniale, absolument *inexprimable* en anglais! Les plus hautes intuitions dont l'humanité soit aujourd'hui capable, ne sauraient être manifestées qu'en allemand. Enfin, et pour compléter cette floraison des grands inspirés germaniques, va paraître peu après Richard Wagner, *le plus grand poète* de l'humanité, à qui sont comparables seulement Homère et Shakspeare, bien qu'il leur reste manifestement supérieur!

Pourtant, — et prêtons ici plus d'attention encore, — pourtant toutes ces raisons d'espérer resteraient vaines si l'on n'apercevait la possibilité *politique* de grandir la *force* du peuple

privilégié, afin de répandre sa langue sur toute la terre comme support indispensable de sa culture. Or, il reste lamentablement insuffisant du côté de l'instinct politique. Pourquoi garde-t-on malgré tout confiance, fût-ce en ces heures où l'on a vraiment envie de pleurer? C'est qu'il a sa maison souveraine, les Hollenzollern! Voilà pourquoi, même au point de vue politique, la main de Dieu *repose visiblement sur ce peuple*! Sa dynastie est la seule qui soit encore une puissance morale. On lui voit une phalange d'héritiers incomparablement imposants (les six fils de Guillaume), élevés virilement dans le sentiment du devoir! Si donc cette maison demeure purement allemande, si elle n'est ni morcelée par des combinaisons internationales, ni *infectée du sang des dynasties dégénérées* (avis gobinien à l'Empereur pour l'établissement de sa progéniture!), alors on peut espérer que le peuple allemand, en dépit de son fâcheux Reichstag, de ses professeurs politiciens à la Virchow ou à la Mommsen, de ses partis traîtres à l'Empire, qu'ils soient de couleur noire (catholiques), ou rouge (socialistes), on peut espérer, dis-je, que le peuple allemand occupera enfin la place qui convient à la *mission* politique reçue par lui d'en haut, prendra la tête du cortège des nations et gardera cette place à jamais! Pour atteindre un tel résultat, puisse le gouvernail demeurer longtemps dans la main ferme qui le tient!

* * *

Guillaume répond cette fois quelques jours plus tard, dès le 16 février 1903. Et le début de sa lettre est fort intéressant, car il s'y montre en bon chemin pour devenir le disciple avoué du germanisme de Chamberlain, fût-ce sur le terrain religieux qu'il ne foulait que d'un pas prudent jusque-là. « Surchargé de besogne, écrit-il, je n'ai pu ouvrir qu'hier votre magnifique et rafraîchissante lettre. Or, elle m'a trouvé au beau milieu d'une véritable oppression intellectuelle, et (je ne saurais autrement m'exprimer) en pleines douleurs de l'enfantement. J'étais en effet précisément occupé à rédiger et à limer quelques lignes que j'avais composées, d'une part pour rendre justice aux consciencieux travaux de Delitzsch (1), d'autre part, afin de lui

(1) Delitzsch était un assyriologue qui prétendait expliquer la Bible tout entière et même le Nouveau Testament, son dernier chapitre, par des influences babyloniennes, donc sémitiques: ce qui indignait Chamberlain. Celui-ci s'était

marquer de façon amicale, mais nette, les bornes qu'il ne doit point franchir, afin de le fixer, lui et les autres, sur mon point de vue en ces matières. » Il s'agit de la lettre, alors fameuse, que le Kaiser adressa à l'un des officiers généraux de sa marine, l'amiral Hollmann, sur les relations entre Babylone et la Bible (toujours à titre de chef de l'Église réformée dans l'Empire).

« Je suis, continue cependant Guillaume, un ennemi de toute encre et, en conséquence, un assez mauvais styliste. » Ce qui n'est pas exact, car ses écrits ont de la personnalité. « Voilà pourquoi vos pages me sont arrivées *like a revelation* (comme une révélation). Après les avoir étudiées à plusieurs reprises, j'ai été frappé une fois de plus, jusqu'à l'évidence, de cette agréable et admirable faculté dont vous a doué la Providence pour le salut de vos semblables : à savoir la faculté de trouver, pour les pensées qui nous occupent tous deux et obsèdent notre esprit, la forme définitive. En quatre heures, mon factum fut achevé et je me permettrai de déposer mon enfant à vos pieds, puisque vous avez été mon accoucheur spirituel. Je vous demande d'avance pardon pour la liberté prise, si, au cours de votre lecture, vous trouvez des accents qui, à vous en particulier, sembleront chose connue et familière. » On ne saurait nous éclairer plus nettement sur les sources de la lettre à Hollmann qui fut rendue peu après publique.

Chamberlain répond par une lettre aussi développée que les trois précédentes. Il donne son approbation chaleureuse à son impérial disciple : il aurait souhaité pourtant que fût davantage soulignée l' « idéalité » de la religion véritablement germanique ; religion tout intérieure, religion du cœur qui ne consiste point à établir des rapports profitables avec l'Éternel comme font les Juifs, ou même avec son fils participant de sa puissance, comme font les chrétiens judaïsés. Il vaudrait beaucoup mieux au surplus ne pas dire : « Le Christ est Dieu ! » C'est du gnosticisme. C'est vrai en un sens, mais infécond. Il faut adopter la formule inverse et prononcer : « Dieu est le Christ ! » Ce qui illumine, ce qui montre en Jésus le véritable inspiré qu'il fut et nous procure une foi vivante. C'est en effet la formule exacte du mysticisme esthétique de Chamberlain haussé à la dignité de religion, et qui montre dans le Christ aryen

donc engagé dans une polémique assez vive contre ce savant que Guillaume avait précédemment invité à faire devant lui des conférences retentissantes.

comme dans tous les grands hommes (principalement Germains, nous le savons) mais à un degré plus éminent encore, un allié par privilège, et un porte-parole autorisé de la Divinité.

L'enthousiaste Anglais termine par une profession de foi qu'il formule en ces termes : « Je ne reconnais comme mon égale en droit nulle créature qui n'honore pas Dieu dans le Christ. Les ennemis du Christ sont mes ennemis. Je ne veux pas permettre qu'ils élèvent mes enfants, forment mes fils adolescents, contribuent au gouvernement de mon pays, pourrissent la culture chrétienne. Certes, je considère comme un devoir d'humanité de les supporter, mais je veux combattre leurs efforts antichrétiens par la parole et par l'action, et même, là où il le faut, par la loi et *par le glaive*! » Mais il n'écrira plus de lettres aussi considérables à son impérial correspondant. Plus que jamais d'accord sur le germanisme, ils ne le sont pas entièrement sur le christianisme germanisé. Cette utopie est la principale préoccupation de Chamberlain, soucieux de fondre la foi chrétienne inculquée à son enfance avec la mystique de race acceptée par son âge mûr. Le Kaiser au contraire n'est pas décidé à traiter en « ennemis » ses sujets juifs et catholiques, sous prétexte qu'ils ne comprennent pas Jésus comme le doit concevoir une âme dotée de la prédestination germanique.

Des lettres qui s'échangent encore entre eux jusqu'à l'heure de la guerre, la plus intéressante est celle que Guillaume date du 23 décembre 1907. L'année qui s'achève alors fut marquée pour le souverain par les plus pénibles impressions. Son intime ami, le prince Philippe Eulenbourg, et quelques autres parmi ses familiers ont été mêlés à un scandale retentissant. Il s'est rendu en Angleterre pour détourner le cours de ses amères pensées et ses hôtes sur le sol britannique ont été de proches parents de Chamberlain, les Stuart Wortley. Guillaume vient de vivre, dit-il, des mois particulièrement accablants. Un cercle de confiante intimité fut en un moment détruit *par l'impudence, la calomnie et le mensonge juif* (de presse). Il a vu traîner le nom d'êtres chers dans tous les égouts de l'Europe sans pouvoir ni devoir y porter remède. Ce fut une épreuve épouvantable!

Il en a tant souffert qu'il s'est résolu, pour la première fois depuis dix-neuf ans qu'il règne, à s'accorder un congé de détente. Il a voulu être l'hôte de l'Angleterre qui l'a reçu de la façon la plus cordiale. Là, il a pu séjourner dans un air pur et

goûter les attraits de l'*English home and country life*, tandis qu'au loin la boue jaillissait de toutes parts autour de son nom et que « le Reichstag lui-même s'y roulait avec bien-être, comme un porc dans la crotte (*sic*) ! » Combien il en a ressenti de honte devant les Anglais qui restaient, de leur côté, stupéfaits ! *Such a matter in our parliament would be an utter impossibility* ! » (Dans notre Parlement de telles choses seraient une pure impossibilité.) Il signe : « Votre fidèle honorateur et admirateur Guillaume empereur, roi. »

*
* *

Sept ans après, c'est la guerre entre les deux pays : l'Anglais n'a pas un instant d'hésitation sur le parti à prendre ; il mettra son talent au service de sa patrie d'adoption contre sa patrie d'origine. En 1909, il avait épousé la dernière fille de Wagner et s'était établi à Bayreuth. Il s'applique à la rédaction et à la publication de ses *Documents allemands* (*Deutsche Aufsaetze*), brefs traités de propagande germaniste dont certains furent répandus à plus de cinq cent mille exemplaires en Allemagne et surtout en pays de propagande allemande. Le 25 novembre 1914, Guillaume lui adresse un long télégramme pour le remercier du premier de ces documents, intitulé *Allemagne* ! L'Empereur l'a lu « le cœur battant, l'âme ravie » ! C'est de la sorte que lui-même a toujours pensé, qu'il pense encore de sa chère Allemagne, appelée à *faire le bonheur de l'humanité*, à devenir l'*instrument de Dieu* pour *sauver* cette humanité égarée : « Nous remettons notre cause entre les mains du Tout-Puissant, achève-t-il. Il la conduira vers une solution favorable au service de laquelle se voue notre pur glaive ! »

Le 24 avril 1915, à la suite de nouveaux *Documents* éloquents, un autre télégramme impérial conférera la croix de fer à celui qui, par la plume, combat avec autant d'efficacité que la jeunesse allemande les armes à la main. Le remerciement du nouveau « chevalier allemand » est du surlendemain, 26 avril. Il y rappelle textuellement la phrase à lui adressée quelques années plus tôt par le chef de guerre : « Je frappe sur mon grand sabre, etc... » Ce sabre fait désormais son office. Mais d'autre part la censure berlinoise lui interdit les commentaires par trop gourmands sur la future paix allemande, et le chancelier de l'Empire redoute l'effet que peuvent produire au dehors les

excès de son mysticisme conquérant. Même par ses écrits d'avant-guerre, il est devenu compromettant pour une cause qui doit désormais descendre de l'éther mystique sur le terrain des faits.

C'est seulement le 15 janvier 1917 que Guillaume trouva le temps d'adresser à Bayreuth une lettre de quelque développement. Les perspectives ont déjà bien changé depuis le début des hostilités. Il remercie pour le document intitulé *Volonté de vaincre*, dont le titre à lui seul est significatif du découragement menaçant. Comme naguère, il l'a lu à « ses messieurs » (à son état-major) réunis autour de lui et la lecture a tout aussitôt agi comme une étincelle! « Je le répète après vous (une fois de plus), ajoute-t-il : Cette guerre est celle de deux conceptions du monde, la germanique allemande, qui combat pour la morale, le droit, la fidélité, la foi, la véritable humanité, la vérité et la liberté contre... (ici quelques qualificatifs sans doute bien injurieux pour l'Entente, puisque l'éditeur de la correspondance les a remplacés par des points de suspension), contre le service de Mammon, la puissance de l'argent, l'avidité de conquêtes, le mensonge, la trahison, l'assassinat! Elles ne peuvent donc être conciliées! L'une doit vaincre et l'autre *périr!* » La lettre s'achève sur des invectives, également omises en partie, contre MM. Lloyd George et Aristide Briand. Puis les événements se précipitent et, après quelques derniers anathèmes de Chamberlain sur le Reichstag pitoyable qui contrecarre les efforts grandioses du chef de guerre allemand, se produit la débâcle allemande.

Pendant trois ans, la correspondance reste interrompue entre Bayreuth et Doorn. La santé de l'ex-Anglais (il a réalisé sa naturalisation allemande au cours de la guerre) a été gravement altérée. Il a perdu l'usage de ses mains et sa parole est embarrassée. Il dicte toutefois et des lettres et des ouvrages de plus longue haleine. Il a repris ses études théologiques sur les premiers siècles de l'ère chrétienne, pour détourner sa pensée de la catastrophe. Vers le milieu de 1921, il adresse à Guillaume un ouvrage de sa plume intitulé *Mensch und Gott, l'Homme et Dieu*. Et l'Empereur, également réfugié dans le mysticisme chrétien, le remercie par un billet daté du 17 août. Il signale que la partie du livre où il est traité de la Sainte Cène a particulièrement retenu son attention, et il donne sur l'Eucharistie son interprétation personnelle, qui écarte celle de Luther et

sanctionne celle de Calvin. Puis, le 21 novembre, l'hôte de la Hollande revient sur le livre médité plus à loisir. Il l'a, comme toujours, lu à haute voix devant un auditoire recueilli. Ces pages ont été pour lui un don de Dieu, une fois de plus (bien que dans un autre sens que jadis). Il salue, lui aussi, le Dieu *Père*, cette noble création aryenne, en répudiant le cruel Jahwé des Sémites. Chamberlain lui apparaît comme un nouveau Luther donné par Dieu à l'Allemagne en ces temps de détresse, comme le Béni du Très-Haut (*Gesegneter des Herrn*) qui prépare une nouvelle Réformation nécessaire. C'est bien, on le voit, l'aspect spécifiquement religieux de leur commun aryanisme et germanisme d'antan qui prend désormais le dessus dans leurs préoccupations.

Chamberlain répond le 30 du même mois. L'Allemagne a été victorieuse de ses ennemis, prononce-t-il, à la fois sur terre et sur mer. Elle n'a été vaincue que par elle-même, par la trahison allemande à l'intérieur. La conscience de sa force infrangible doit donc lui demeurer, préparant les résolutions fortes, la confiance, l'espoir! Le 22 mars 1922, Guillaume annonce qu'il répand autour de lui *l'Homme et Dieu*, comme autrefois les *Assises* et il envoie les remarques marginales intéressantes d'un certain pasteur qui l'a visité à Doorn, se rendant en Argentine. Manifestant une certaine gaîté reparue, il conte une anecdote peu aimable pour son « fidèle second » de jadis, l'Autriche, si empressée vers l'*Anschluss!* Sur le front oriental, dit-il, au cours de la guerre, des troupes allemandes et autrichiennes combattent côte à côte. Il va être célébré un service religieux allemand et protestant, mais les Autrichiens, dépourvus d'aumônier, manifestent le désir d'y prendre part. Le pasteur teuton fait demander s'ils sauront chanter le choral de Luther : *Eine feste Burg ist unser Gott!* On lui répond qu'ils le peuvent : les deux groupes chanteront donc alternativement les couplets de l'hymne. Les Allemands commencent : « Notre Dieu est une solide forteresse, une bonne arme défensive et offensive! » Après quoi les Autrichiens entonnent le second verset : « Avec notre seule force, nous ne pouvons rien! Nous sommes bientôt aux abois! » Là-dessus, un instant de profond silence, et bientôt un éclat de rire immense, irrésistible dans tout le carré! « Inconsciemment, achève Guillaume, le brave ecclésiastique avait fait caractériser par les alliés, de façon mer-

veilleusement exacte et topique, la *véritable situation militaire* ! Chamberlain, un peu oublieux de l'affection vouée par lui à Vienne où il séjourna vingt ans, s'empresse d'applaudir à cette jovialité de caserne ou de séminaire, peut-être inventée de toutes pièces ; car il est peu probable que les sujets catholiques de François-Joseph aient été en disposition et en mesure de chanter le choral protestant fameux.

La correspondance que je viens de feuilleter s'achève, de façon significative, sur un long mémoire qui est cette fois de la plume de l'ex-empereur et porte la date du 12 mars 1923. Ce sont toujours des observations sur *l'Homme et Dieu*, mais plus approfondies que précédemment. « Son Excellence le pasteur von Dryander, écrit-il, a dit dans son premier prêche après la Révolution allemande que l'Église nationale avait failli à sa mission pendant les années précédentes. C'est qu'elle est restée trop *juive*, selon Guillaume, disciple plus soumis que précédemment à son inspirateur de longue date. Pour donner à la patrie allemande une fraîche nourriture nouvelle, une nouvelle réforme s'impose. » Réformateur de l'enseignement déjà, Guillaume avait jadis prescrit d'enseigner à ses sujets d'abord l'histoire locale de chaque pays allemand, puis l'histoire de l'Allemagne dans sa totalité, enfin l'histoire étrangère. Il faut agir de façon analogue en matière d'enseignement religieux désormais. Le point de départ sera la fête de Noël, si aimée des enfants, leur fête personnelle à proprement parler. On leur montrera d'abord Jésus appelant à lui les petits ; après quoi, on exposera l'histoire du Christ et on ne viendra qu'ensuite à l'étude de l'Ancien Testament, très modifié, comme nous allons le voir.

Autrefois, le précepteur de Guillaume, le docteur Hinzpeter, lui avait dit en le quittant, sa mission remplie : « L'Ancien Testament n'est pas la parole de Dieu dans son authenticité. La science en écartera encore beaucoup de textes qui passent aujourd'hui pour de la religion. Mais la parole de Dieu y *est contenue* malgré tout. Avec le temps, on l'en extraira pour le bien des âmes. » Il faut, répète-t-il, distinguer Jahwé du Dieu des Aryens chrétiens qui est essentiellement *père*. Le grand prophète Isaïe nomme encore Jahwé par esprit traditionnel, mais prêche désormais le Dieu Père. S'agit-il d'une révélation ? Oui, mais par le détour que l'on va voir.

Les Juifs transportés captifs à Babylone y ont connu les

Perses, aryens de race, et ils ont été délivrés par le roi de Perse Korès (Cyrus), qui resta chez eux si populaire. Alors leur furent communiqués le livre saint de ces peuples, l'Avesta, et la doctrine de leur prophète, Zarathoustra. L'école d'Isaïe a beaucoup emprunté de ces sources aryennes, tandis que le sacerdoce juif restait étroitement traditionnaliste. Ces emprunts touchèrent principalement : les récompenses ou châtiments de l'au-delà, le dualisme divin (Ormuzd et Ahriman, Dieu et Satan), le péché d'origine, la résurrection des morts, etc... Le Sauveur, aryen d'inspiration, citera Isaïe bien plus volontiers que les autres prophètes. L'Ancien Testament reste donc important comme *véhicule du parsisme :* il n'est point, par lui-même, le préparateur du christianisme avec lequel, au contraire, il n'a *rien de commun*. Voilà pourquoi la Bible allemande devra commencer par le Nouveau Testament, puis, dans une seconde partie, présenter un choix judicieux des plus beaux psaumes, proverbes ou prophéties (ceux ou celles qui sont visiblement d'inspiration aryenne). On en supprimera les livres purement historiques, les Juges, les Rois ou autres, afin de les réserver aux érudits : ils n'auront pas leur place dans un livre protestant allemand de religion.

Cet exposé théologique se poursuit assez longuement sous la plume de l'exilé ; je ne l'ai effleuré que pour faire connaître l'état d'esprit des deux vaincus qui se réconfortent par ces spéculations hasardeuses. Leur dialogue s'achève bien, comme il a commencé, en plein « chamberlainisme », mais dans la nuance religieuse de cette très souple doctrine qui se voit quelque peu dépouillée de ses résonnances pangermanistes d'avant-guerre par la rigueur des circonstances. La dernière et courte lettre adressée à Guillaume de Bayreuth accuse un état de santé toujours plus précaire : elle est datée du 19 décembre 1923 ; la dernière de la même plume à un ami l'est du 27 janvier 1927. Je crois inutile d'insister sur les leçons que nous fournissent, que nous prodiguent même de telles pages, si riches de substance psychologique, si précieuses pour l'intelligence plus entière des mysticismes de conquête. Qu'elles soient offertes à la méditation des esprits de bonne foi en tous pays du monde !

Ernest Seillière.

LES VISAGES DE LA VIEILLESSE

En dépit de notre envie, quand éclatait une pluie d'orage, avons-nous pu jamais nous trouver ainsi placés que, tenant les bras en croix, nous ayons une main mouillée et l'autre sèche?

On ne saurait fixer le moment exact où commence la vieillesse pas plus que l'on ne s'arrête à l'endroit précis où commence la pluie. Il n'est guère que les héros de roman-feuilleton qui vieillissent en une nuit et se réveillent avec les cheveux blancs.

Et si, lors de la déclaration de guerre, tel qui jouait à cache-cache avec l'état-civil, s'est révélé d'un âge que nous n'aurions jamais soupçonné, tant, la veille encore, il portait beau, s'il a brusquement perdu au premier jour de la mobilisation, l'incomparable élasticité de son pas, la sveltesse prestigieuse de sa taille, n'avait-il pas fallu pour cela l'approche d'un bouleversement mondial, ses justes angoisses patriotiques, et sans doute aussi le désir que l'on comprît pourquoi il tardait un peu à se précipiter à la frontière?

Seules les administrations de l'État prétendent établir, à l'occasion de leur retraite, une sorte de barème de l'âge de leurs fonctionnaires, et encore peut-on constater quelque arbitraire dans ces barèmes, ou du moins un certain flottement, puisqu'il semblerait en résulter qu'un colonel vieillit plus vite qu'un général et moins vite un conseiller d'État qu'un préfet.

Le théâtre, qui nous offre toujours une image de la vie la

plus conforme, à défaut de la vie elle-même, à l'idée que nous nous en faisons, nous a permis d'assister à d'étonnantes variations sur l'idée que nous nous faisons de la vieillesse. Nous y avons vu jadis traiter en barbon un homme de quarante ans, alors que des pièces plus récentes représentèrent l'homme de quarante ans comme le type même du jeune premier.

Ces variations pouvaient n'être pas indépendantes de l'âge de l'auteur de la pièce, ou de l'acteur qui l'interprétait.

Mais elles correspondaient surtout à cette relativité qui caractérise toute mesure du temps, et l'âge en est une. Il n'est pas niable que nous reculons l'âge de la vieillesse à mesure que nous-mêmes avançons en âge. Comme le quinquagénaire nous semble accablé des ans, vétuste et chenu, aux alentours de notre vingtième année! Qui pourtant atteint la quarantaine s'accorde encore volontiers dix ans de bon; et soixante ans même n'apparaissent plus le comble de la caducité au quinquagénaire...

Telle vieille dame de quatre-vingt-dix ans ne continue-t-elle pas à dire « le petit » en parlant de son fils qui en a soixante et onze?...

Des élèves de huitième s'appellent « mon vieux », gros comme le bras; mais cela est plus courant entre collégiens qu'entre professeurs au Collège de France.

C'est une règle de reportage que, lorsqu'on rédige un fait divers, la personne qui a été renversée par un tri-porteur ou qu'on a trouvée pendue dans la buanderie, on ne devra jamais, eût-elle atteint quinze lustres, lui attribuer la qualité de « vieillard »; on imprimera dans le journal: « une personne de soixante-quinze ans », jamais « un *vieillard* de soixante-quinze ans »; ni à soixante-quinze ans, ni davantage, il n'y a de vieillards pour un journaliste de bon ton, averti de ce qu'il doit au public...

Tu disputes sur l'âge de cette comédienne, tu compulses les annuaires et les dictionnaires, tu invoques le témoignage de tes grands-parents, tu voudrais établir, sous prétexte qu'elle se donne peut-être dix ans de moins qu'elle n'a, qu'elle a en réalité vingt ans de plus qu'elle ne se donne. Le piètre dessein! Et ne vaudrait-il pas mieux proclamer qu'il n'y a pas d'âge pour les belles, plus qu'il n'y a d'heure pour les braves?

Ou s'il est vrai que, tant d'années durant, elle ait plu, et s'y évertue encore et, mieux, y parvienne, plutôt que de sembler lui reprocher son charme tenace et sa séduction persistante, plutôt que de se gausser de ses efforts touchants et d'une si prodigieuse réussite, plutôt que de lui jeter à la face la date de sa naissance, ne serait-il pas plus juste de la lui présenter comme un bouquet, et, même, si tu la vieillis en effet, que ce soit pour t'en émerveiller davantage?

Le grand mérite d'être jeune!... Et n'y a-t-il pas un plus grand mérite qu'à être jeune, à le demeurer?

Entre mille attraits dont était pourvue Ninon de Lenclos, le seul, dont l'Histoire nous ait transmis le souvenir, est celui de sa vieillesse aimable; ce n'est pas le charme de Ninon qui l'a rendue célèbre, mais l'âge où elle était encore charmante.

Qui donc disait qu'il y aurait pléthore de candidats si les places de condamné à mort, au lieu qu'un verdict les attribuât, étaient mises au concours?

Je me souviens de mon impatience à atteindre mes dix-huit ans, et de ma fierté lorsque je les eus atteints, parce que je savais que c'est du jour où l'on a dix-huit ans que l'on est nubile.

Ce qui manque à la vieillesse c'est de comporter une qualité légale particulière; il faudrait que l'on devînt un vieillard comme l'on devient nubile, ou éligible, ou électeur.

La vieillesse n'est pas à la portée de tout le monde, et, les tables de mortalité sont là qui le prouvent, ce n'est pas déjà si commode, ni si commun, de devenir un vieillard. Est-ce que, par ailleurs, tout le monde ne souhaite pas de le devenir? Pourquoi donc se faire tirer l'oreille pour convenir qu'on l'est devenu? Mais c'est sans vieillir que l'on voudrait avoir vieilli.

Consentir à vieillir d'abord, savoir vieillir ensuite...

On ne s'aperçoit jamais le premier que l'on a vieilli, mais les autres s'en aperçoivent; la plupart ne vous en ont rien dit, ou ceux à qui vous déclarez que vous n'êtes plus jeune savent bien que vous entendez ainsi provoquer leurs protestations véhémentes.

Mais c'est le jour où tu t'y attends le moins, alors que tu constates que tu as encore tes jambes de vingt ans et que tu

trottes comme un jeune homme, c'est ce jour-là qu'un motocycliste t'interpellera, trop lent à son gré à te ranger devant sa machine :

— Eh ! là, les vieilles classes !...

L'erreur commune est de ne considérer la vieillesse qu'en fonction des biens dont elle nous prive, sans vouloir jamais faire état de ce qu'elle nous apporte.

Il semble que nous avancions dans la vie à reculons, les yeux obstinément tournés vers notre jeunesse.

Nous sommes devant la vieillesse comme devant une porte qui s'ouvre en dehors et que nous nous entêtons à vouloir ouvrir en dedans ; et nous nous attardons, nerveux, inquiets, nous trépignons d'impatience, et le temps se passe, et cette chambre de notre vieillesse où nous empêchent de pénétrer tout de go notre maladresse et notre mauvaise grâce, croyez-vous qu'elle ne soit pleine, elle aussi, de trésors dont nous pourrions jouir, et que nous ne saurons même plus à loisir inventorier?

On parle couramment d'un nombre « respectable » d'années : mais les gens qui possèdent ce nombre respectable d'années, ne t'attristes-tu pas de les voir eux-mêmes si peu respectés, sinon respectables? A qui la faute?

Ce père de famille se flatte d'être respecté de ses fils tant qu'il demeurera capable de courir mieux ou aussi bien qu'eux, de les battre ou de leur tenir tête au jeu de tennis et dans une reprise de fleuret.

Est-ce un bon système de ne chercher à affirmer sa supériorité sur les jeunes gens que dans leur domaine, et respecte-t-on qui nous voyons s'attacher d'abord à nous ressembler?

Nous nous moquons de la vieille coquette qui a des minauderies enfantines et de puérils colifichets, du vieux beau qui se laisse convaincre par un tailleur fallacieux et subtil, et sa promesse de l'« habiller jeune ». Mais ce vieux beau, cette vieille coquette, ne sont-ils pas à l'image de la vieillesse telle qu'elle se lamente et se cache, à l'enseigne des éternels regrets?

Il ne faudrait jamais regretter l'irréparable ; l'eau que tu as puisée dans le creux de ta main, à la fontaine, tâche de t'en désaltérer le plus possible et le plus rapidement possible, mais

tu n'espères pas la retenir toujours entre tes doigts serrés : et lorsqu'elle t'aura glissé des doigts et qu'elle se sera égouttée à terre, tu ne vas pas l'y ramasser...

On se plaint qu'il y ait tant de jeunes gens mal élevés, mais qui donc les élève, et comment les élève-t-on ?

Si les vieillards ne prenaient pas ces airs de vieillards honteux, si les femmes âgées n'avaient pas ces allures de petites filles et de petites folles, alors, mais alors seulement, je m'indignerais qu'on les laissât debout dans le métro.

Un « beau vieillard », l'expression existe pourtant, et si l'on ne parle pas de « belles vieillardes », si, par une étrange galanterie de notre vocabulaire, vieillard ne se dit pas au féminin, — est-ce parce que les femmes ne sont pas admises à l'Académie française que l'Académie a refusé au mot « vieillarde » l'accès de son dictionnaire? — on connaît, on vénère, et l'on salue bien bas quelques-unes de ces admirables et touchantes vieilles dames d'autrefois.

Mais vous voyez que l'on ne peut se dispenser d'ajouter « autrefois ». A supposer que les femmes d'aujourd'hui aient trouvé quelque secret pour vieillir moins vite, cependant elles vieillissent, et cela avec la nuque rasée, ni plus ni moins que sous leur ancienne couronne de cheveux blancs. N'est-il pas désolant qu'elles aient abdiqué cette couronne ?

Nous trouvons plaisantes les modes de nos aïeules, et, par goût ou par jeu, nous sortons des armoires les bibelots dont elles s'entouraient, les ornements dont elles se paraient, nous faisons redescendre du grenier les meubles de leur boudoir, le bonheur du jour de leur chambre à coucher, et leurs chaises volantes, et leur canapé et leurs poufs ; avec leurs rideaux, leurs tentures, nous prenons soin de reconstituer le cadre où elles ont vécu. Mais nous nous garderions de vivre comme elles. Une même atmosphère ne convient-elle pas à des mœurs pareilles? Et ne comprend-on pas qu'il est paradoxal et extravagant d'employer une table à jeu Louis-Philippe pour une partie de belote?

Mais nous ne nous étonnons même plus de l'étrange figure que font, pour accueillir les visiteuses en robe courte descendant d'une automobile, les pâtres en stuc qui, depuis Napoléon III, jouent de la flûte dans la cour, au seuil de la remise transformée en garage, ou sous le perron.

Est-ce pour ressembler à Edison que si peu de vieillards consentent à porter encore une grande barbe blanche, qui jadis, du temps où il n'y avait pas de téléphone, semblait l'attribut essentiel des vieillards? Une grande barbe blanche n'empêcherait pas de téléphoner.

Barbe blanche, couronne de cheveux blancs, redingote noire ou grise, longue robe à traîne, on s'est ingénié à supprimer les apparences matérielles de la vieillesse; on voudrait qu'il n'y eût plus de barrière, plus de frontières entre la vieillesse et la jeunesse.

Mais l'idée absurde et qui fausse tout est qu'il puisse exister une barrière précisément entre elles deux: *entrée interdite, sortie défendue...*

Quand la jeunesse danse, ce n'est pas derrière une grille triplement cadenassée que la vieillesse regarde les jeunes gens danser. Ce ne devrait pas être une raison, au demeurant, pour que des matrones ventripotentes et des sénateurs essoufflés se précipitent dans la danse. La sympathie n'implique pas forcément l'imitation et il n'est nul besoin de réaliser à son tour ce que l'on a compris, pour bien montrer qu'on l'a compris.

Appliquons-nous à comprendre les jeunes gens, à ne point couper les ponts entre eux et nous; mais ce sont eux qui auront désormais à traverser le pont; en dépit de toutes les affirmations contraires, ce sont les petits Chinois qui vont vers la montagne, et non la montagne vers les petits Chinois.

Nous sommes installés dans notre vieillesse comme ces petits propriétaires de la banlieue, dont l'orgueil naïf fit dresser un belvédère sur leur humble maison au milieu des autres maisons. De ce belvédère, aucun horizon ne se découvre; mais quand ils y sont assis, ils se donnent l'illusion de tout voir de haut et de loin.

Et surtout ont-ils pris soin de placer tout autour du belvédère des vitres de couleur variée: jaunes, bleues et rouges. Et selon que tu regardes par telle ou telle vitre, le paysage t'apparaîtra, avec un peu de bonne volonté, baigné de la lumière qui correspond aux différentes heures du jour et même aux saisons différentes, sous la neige de l'hiver ou le soleil de l'été. Ainsi, l'habitant du belvédère s'imagine qu'il crée l'hiver ou l'été à sa guise.

Ainsi du vieillard; il ne suffit pas de construire un belvédère pour avoir de l'horizon, ni d'être arrivé au sommet de son âge pour avoir de la sagesse et de l'expérience. Et fort de cette prétendue sagesse, du haut de ce simulacre d'expérience que lui assurent ses verres multicolores, il veut que les jeunes gens autour de lui soient pareils à son hiver, ou il prête à son propre hiver les couleurs de l'été.

Vieillard, descends de ton belvédère, quitte tes verres de couleur. Mêle-toi de plain-pied aux jeunes gens pour qu'ils te voient tel que tu es, pour que tu les voies tels qu'ils sont. Qu'il n'y ait entre vous ni hostilité ni duperie, fanfaronade ni mascarade; le flambeau du coureur antique doit passer de main en main : si tu le tiens trop haut ou trop loin, il te faudra le lancer pour qu'on le rattrape, au risque alors qu'il s'éteigne ou de tout incendier.

Mais la course du flambeau n'est pas une farandole de carnaval; il ne s'agit pas que le vieillard se mette le faux nez de la jeunesse et se croie pareil aux jeunes gens; ou si c'est une farandole, qu'elle tourne autour de lui, sans qu'il veuille ou l'interrompre ou y prendre part. Qu'il ne dise pas : — Je vais tourner avec vous! — mais : J'ai tourné comme vous! — et qu'il ne dise pas surtout : — Je tournais mieux que vous!

Cette forme du regret, qu'est un éloge constant et démesuré du passé, prends garde que ce regret-là, c'est de la rancune. Pourquoi tenir rigueur aux jeunes gens de ce que, jeune, tu n'as pas fait, de ce que, vieux, tu ne peux plus faire?

Ne dois-tu pas te réjouir au contraire qu'il y ait des jeunes gens pour continuer ce que tu avais commencé, pour accomplir ce que tu avais entrepris, achever ton ébauche?

La plus noble image de la vieillesse, image classique, est celle du chêne qui pousse vers le ciel ses rameaux toujours plus verts et plus drus. Concevrait-on que les racines fussent jalouses des rameaux, et les branches des feuilles qui s'épanouissent grâce à elles? Tout participe à la même vie du même arbre, est sorti de la même souche, vivifié par la même sève.

Mais j'entends bien que ceci est moins l'image de la vieillesse en général, dans ses rapports avec la jeunesse en général, que du vieillard entouré, prolongé, par ses propres enfants et petits-enfants, puisque ces rameaux du chêne sont sortis du chêne.

Et c'est ici que je dirai toute ma pensée, et que, pour moi, seuls les enfants et les petits-enfants donneront à la vieillesse sa valeur et sa plénitude, sa signification véritable, son prolongement.

Je tiens que l'on ne doit jamais s'attrister de vieillir, mais conviens que parfois il faut se forcer un peu, et, comme on dit, se faire une raison.

Mais vieillir avec des enfants, comme tout devient plus simple et facile ! Ne récupères-tu pas en eux, et, à l'instant même, ce que tu pourrais regretter d'avoir perdu ? Tu vieillis, mais ils grandissent.

Même n'est-il pas préférable que tu n'aies point réalisé toutes tes ambitions, tous tes rêves, pour laisser le champ plus libre devant eux ?

Nous nous consolerons de n'avoir pas de génie, en pensant combien il est périlleux d'être le fils d'un homme de génie. Nous nous sommes arrêtés au milieu de l'échelle ? Eh ! tant mieux ! C'est l'enfant que nous soutenons, que nous poussons en avant de nous, qui gravira les autres échelons. Si nous les avions gravis nous-mêmes, tout en haut de l'échelle où nous l'aurions laissé, sans doute eût-il pu s'y maintenir, ou bondir encore, mais bondir on ne sait où ; et puis il y a le vertige !...

Sans se piquer de vouloir réformer la langue, n'est-ce pas une étrange expression que d'appeler nos « descendants » ceux qui viendront après nous ? Et pour reprendre la comparaison du chêne, ses rameaux, les nommeriez-vous ses « descendants ? » Nos descendants, ne souhaitons-nous pas leur ascension, au contraire. Et à mesure qu'ils montent, c'est nous qui descendons, et jusqu'à la tombe.

C'est une chose émouvante qu'un vieux jardinier, tout cassé par l'âge et par le dur labeur quotidien, qui s'applique encore, avec quel zèle, avec quel soin, à arroser ses boutures et ses semis. Il sait qu'il ne redressera plus son dos voûté, que son visage ridé et flétri n'aura plus jamais de fraîcheur épanouie, et sa plus grande joie est de voir se redresser les feuilles et les fleurs accablées par la poussière du jour et le soleil trop ardent, d'apporter à ses plantes épanouissement et fraîcheur. N'est-ce pas que ce serait bien, un jardinier qui mourrait l'arrosoir à la main ?

J'aime ce grand père qui réapprend les rudiments du latin

et les racines grecques pour les faire réciter à son petit-fils. Qu'il ne se croie pas obligé, cependant, de s'initier aux pas du tango et du fox-trot pour danser avec sa petite-fille, ou ne se lance pas en de longs commentaires pour lui démontrer la supériorité de la valse à trois temps sur la valse hésitation, et du pas de quatre.

Cherchons à nous rapprocher de nos enfants par tout ce qui resserre les liens de la tradition et tenons-nous prudemment à l'écart de tout ce qui n'est pas cette tradition. La tradition est une chaîne autour de laquelle la mode fait courir ses guirlandes éphémères et fragiles. Ne nous irritons pas contre la guirlande, ne nous emportons pas à vouloir la couper rageusement : du même coup de ciseau maladroit et brutal, nous risquerions de couper la chaîne.

Il est indispensable que chacun, comme on dit, y mette du sien, les jeunes et aussi les vieux. Si utile que soit aux jeunes gens le maintien de la tradition, que les vieillards se rendent compte qu'elle ne leur est pas moins nécessaire. La tradition est proprement leur raison d'être. Si la tradition, que nous représentons, nous lui prêtons trop d'exigences, un aspect trop intransigeant, maussade et incommode, ceux qui viennent après nous se persuaderont que mieux vaut encore y renoncer et s'en passer ; ils lui tourneront le dos, à elle et à nous : nous vieillirons seuls.

Vieillir seul, plus exactement vieillir isolé faudrait-il dire, perdre tout contact, sentir que l'on n'a plus aucun point commun avec ceux qui sont venus après nous, avec la jeune vie qui afflue autour de nous, et se retire de nous au lieu de nous entourer, cela, oui, c'est vieillir, douloureusement, cruellement vieillir.

Mais vous voyez bien que nous aurons notre part dans cette douleur et cette cruauté, que nous avons sans doute péché les premiers par orgueil, par entêtement, par manque de compréhension et d'indulgence.

Aussi bien, si la vie n'a pas enseigné aux vieillards à être indulgents, c'est qu'elle ne leur a rien appris. Nous passons notre vie à constater combien il est malaisé d'accorder les goûts, les esprits, les caractères, et c'est quand à ces divergences vient s'ajouter la différence de l'âge, que nous exigerions des jeunes

gens qu'ils pensent et agissent comme des vieillards, et en toutes choses que les vieillards décident et commandent ?

Remarquez-le : ce que les vieillards ont tendance à critiquer d'abord et le plus amèrement chez les jeunes gens, ce sont leurs façons de s'amuser. N'ayons pas l'air de nous indigner contre ces amusements parce que nous ne nous amusons plus.

C'est une grande pitié que cette vaine irritation des vieillards, et de les voir gaspiller le peu de sensibilité qui leur reste en colères inutiles et en indignations disproportionnées.

Car il y a ceci aussi qu'il faut bien dire, c'est que la vieillesse ne va pas toujours sans déchéance physique, sans diminution intellectuelle et morale. Pas toujours : il y a d'admirables vieillards qui conservent toutes leurs facultés jusqu'au dernier souffle, et dont la flamme s'éteint d'un coup, sans avoir vacillé.

Exemples dangereux et troublants : où est l'exception, où est la règle? Nous savons que l'hiver nous amènera le froid, le gel et la neige; nous croyons toujours pouvoir espérer pour nous une vieillesse sans infirmités.

On parle de l'égoïsme précautionneux du vieillard. Hélas ! c'est un peu le même genre de précaution et d'égoïsme que celui du misérable que l'on guillotinera demain, et qui, s'étant enrhumé la veille de l'exécution, passerait sa dernière nuit à boire du sirop et à sucer des boules de gomme...

Franc-Nohain.

FEMMES D'AUJOURD'HUI

III [1]

LA CHIMISTE

D'ou venez-vous? me demande au passage mon vieil ami C...

— Je reviens de l'Institut de Chimie où j'ai vu les jeunes filles partager les travaux des hommes dans les plus hauts laboratoires qui soient.

— Et elles sont nombreuses là-dedans?

— Trente et une, en fin d'année 1928.

— Peste! Et elles n'y font pas trop de sottises?

— Apparemment, puisqu'après quatorze années d'expérience, les premières étant venues à l'Institut pendant la guerre, le programme porte encore que les dames et les jeunes filles y seront admises aux mêmes conditions que les jeunes gens...

— Avec de l'indulgence!

— ... et puisqu'il n'y est pas d'ailleurs que des femmes élèves. En deuxième année, le professeur de chimie organique est une dame. Mme X est préparateur de première année. Quatre jeunes filles sont préparateurs auxiliaires de première, de deuxième et de troisième année. La surveillance des manipulations de ces messieurs est donc confiée à des femmes.

— Je croyais que vous n'étiez pas féministe?

— Je suis obligée de dire ce que j'ai vu.

— Alors, l'Université prend au sérieux ces alchimistes en crêpe de Chine?

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier.

— Plus exactement, elle ne fait pas de différence entre elles et les hommes.

— Mais, une fois sorties du sein de l'*Alma mater*, que deviennent ces pauvres femmes farcies de formules?

— Les grandes usines les réclament comme des ingénieurs-chimistes modèles. La licence ès sciences qu'elles ont été forcées de préparer en cours d'études, ajoute encore à leur prestige, et l'on dit qu'elles donnent, dans les laboratoires industriels, par leur application et leur ponctualité, des satisfactions inédites.

— Mais elles y prennent la place des hommes, et nos jeunes gens en sont à ne plus se marier, faute de situation.

— ...

— Heureusement qu'elles ne sont que trente-cinq.

— Pour cette année, mais vous oubliez les anciennes élèves de l'Institut, quarante-six femmes que nous retrouvons ingénieurs-chimistes dans les papeteries, les métallurgies, les fabriques de produits pharmaceutiques, puis dans les laboratoires des Facultés, à l'Institut Pasteur, au laboratoire municipal de Paris, dans l'enseignement. Joignez-y, je vous prie : les anciennes élèves en pharmacie, dérivées du côté de la chimie, et toutes les élèves des Écoles de chimie de province dont le nombre est bien plus grand et qui peuplent les laboratoires des usines.

— Diable! C'est plus grave que je ne croyais.

— Bast!...

— Il ne faut pas dire : « Bast!... » La chimie est une science formidable pour être mise à la portée de ces créatures énigmatiques et secrètes que sont les femmes. Après tout, il faut toujours compter avec le mystère féminin, vous le savez bien. Elles ont maintenant goûté à la science du bien et du mal. Elles ont en mains un pouvoir indiscernable.

— Et puis après?

— N'avez-vous donc jamais lu *la Morte* d'Octave Feuillet?

— Octave Feuillet, hélas! non...

— Eh bien! lisez ce livre, et vous saurez pourquoi je tremble...

Octave Feuillet, dont nos mères ont raffolé et que ma jeunesse a trouvé à ce point mort qui suit, un moment, le succès sensationnel d'un écrivain, il est tout dans ce livre. Clairs de lune,

femmes évanescentes aux épaules tombantes, aux châles nonchalants, aux indolences séduisantes du second Empire ; Parisiens qui croient toujours au « boulevard » (ce boulevard qui n'était pas encore une internationale avenue bancaire), hommes du monde qui entendent gronder, comme des coups de tonnerre lointains, les sourds décrets de Jules Ferry sur l'instruction des filles, annonciateurs de cet orage qui ouvrira bientôt une ère nouvelle au cerveau féminin et changera la société. *La Morte* est un livre charmant où, malgré qu'on en ait, on devient prisonnier de ce romanesque qu'on ne peut, sans erreur, bannir totalement d'une œuvre d'imagination. Combien je me félicitai des soins de mon vieil ami qui me le fit tenir dès le lendemain, avec ordre d'en prendre sur-le-champ connaissance ! Que la psychologie de ses hommes est ferme, jeune, inaugurale, jaillissante, printemps d'une école littéraire qui commence ! Que la nature de son aristocrate sceptique a de facettes lumineuses ! Que ses femmes devaient être vraies à l'époque, miroirs où nous ne nous reconnaissons plus.

Ce sceptique mal marié puisqu'il a épousé une suave jeune fille toute pétrie de l'amour de Dieu, souffre donc de l'éloignement moral dans lequel se dérobe cette âme adorée. Sa jeune épouse se consume du même chagrin. C'est une communauté réduite aux efforts vains pour se rapprocher. Paraît alors dans un appareil d'étrangeté, de pittoresque, de gothique, une mystérieuse créature vivant sauvage et cachée avec son tuteur, le médecin misanthrope. C'est la femme des temps nouveaux telle qu'elle apparaissait aux moralistes d'avant 1880, pupille de l'homme nourrie de la science masculine, légataire d'un héritage trop lourd, dénaturée par ces nourritures trop fortes et ces legs intempestifs, ayant perdu son cœur pour avoir eu trop de cervelle, sorte de monstre qui, des dons de nos mères, n'aurait gardé que l'attrait physique et chez qui l'instinct féminin aurait transmué la science reçue de l'homme en une sorte de magie noire. Imaginez qu'avec cela Sabine est médecin, pharmacienne, chimiste et, au surplus, matérialiste comme son père, cela datant d'une époque où la science et la foi étaient contradictoires.

Le héros de l'histoire, lassé de ses inutiles délicatesses, car ce bon sceptique, respectueux de l'intense vie religieuse de sa

femme, lui a consenti tous les sacrifices, en était venu à sentir un ennui profond, un désert autour de son esprit au moment où il rencontra cette diabolique personne. Il ne va pas perdre une aussi opportune occasion de se distraire quelque peu. Le voici recherchant sa société, subissant son charme équivoque. Tout s'y prête, justement, car sa languissante épouse minée par un amour incompris tombe en proie à ces malaises indéfinissables, à ce vague, à ces faiblesses dont, en en parant leurs héroïnes, les romanciers de cette époque montraient bien l'attrait sur les hommes! Plus chancelantes, donc plus femmes. Octave Feuillet n'a pas manqué non plus, ne connaissant pas alors d'autres sports pour une femme du monde, de nous présenter sa future empoisonneuse comme une chasseresse, solide et bien campée, au surplus, car il devinait que la femme à venir ne serait pas de celles qui s'évanouissent pour un coup de sonnette.

Donc, le médecin misanthrope, bourru bienfaisant, consent à soigner l'intéressante malade. Sa pupille perfide entre dans l'intimité du ménage. Elle a vite fait d'embobeliner le mari. Privée par la science et l'incrédulité de toute conscience, la femme de l'avenir doit redevenir un animal instinctif, une sauvage femelle, armée au surplus d'un impédiment scientifique. Et quand Sabine voit ce mari à ses pieds, elle n'a de cesse qu'elle n'ait empoisonné la femme pour le rendre libre. Elle procède avec une féline patience, par petites doses d'aconit, arme insidieuse provoquant des syncopes de plus en plus graves, jusqu'à la dernière... Après quoi elle épouse le mari encore mal revenu de sa stupeur et de son chagrin. Vous pensez bien que celui-là aussi elle l'empoisonnera, du moins moralement...

Je compris pourquoi tremblait mon vieil ami. Les enfants ne doivent pas jouer avec les allumettes. Les femmes avec les matières toxiques.

Les parents, s'il leur naissait des enfants tout sagaces, tout raisonnables, et tout bien élevés, ne seraient-ils pas fâchés d'un tel privilège et de ne valoir pas plus que ces faibles petits êtres?...

Octave Feuillet fait prononcer au savant athée qui a élevé sa pupille sans autre religion que celle de la science, cette prophétie :

« Le mieux serait de donner aux femmes une éducation plus conforme au temps où nous vivons, et plus en harmonie avec l'état de nos connaissances, de substituer dans leur esprit un idéal nouveau à l'idéal chrétien. C'est ce que fera l'avenir. C'est ce que j'ai fait dans ma propre maison... Je crois que dans un avenir assez prochain le type intellectuel et moral de Sabine, certainement exceptionnel aujourd'hui, deviendra le type à peu près général de la jeune fille. »

Cette prophétie qui n'était que les prémisses de la thèse chère à l'auteur, à savoir que la culture intellectuelle intensive ferait des femmes dévoyées, ne s'est pas réalisée.

Aujourd'hui que nous vivons cet avenir envisagé par le roman, ce n'est pas ainsi que la question se présente. Le « type intellectuel et moral de Sabine » ne s'est pas multiplié. Il y aura peut-être encore des empoisonneuses et des femmes dévoyées, on les trouvera moins qu'ailleurs chez ces jeunes femmes épurées par la science à qui le travail et la connaissance de la matière confèrent de la noblesse, pas de perversité. De ce que la femme de laboratoire n'a pas vu Dieu entre les deux feuilles de verre du microscope, elle n'en conclut pas forcément non plus que Dieu n'existe pas, et j'en sais qui demeurent des spiritualistes ardentes. Enfin, il n'y a pas de raison pour que l'analyse, l'électrolyse, la décomposition des éléments rendent la femme plus instinctive. L'habitude en mènerait plutôt à l'esprit critique et au contrôle de soi-même.

Je les vois simples et claires.

Beaucoup d'étudiantes en chimie qui sortent soit de l'Institut de Paris, soit de l'Ecole de Lyon qui a déjà formé une soixantaine de jeunes filles ingénieurs chimistes, soit des Écoles de Mulhouse, de Nancy, de Toulouse, de Marseille, de Montpellier, de Bordeaux, de Caen, de Rouen, etc., ne sont pas destinées à exercer un jour leur métier. Un grand nombre d'entre elles se marient avec des camarades et renoncent alors à leur profession. Mais on pourrait citer aussi bien des entreprises industrielles où les laboratoires d'études comptent non seulement des femmes mariées, mais des ménages d'ingénieurs chimistes travaillant ensemble, ayant des enfants. J'ai ouï dire que ces mères, chimistes excellentes d'ailleurs, montraient plus de goût pour le laboratoire que pour la nursery...

Pourquoi la femme-chimiste fait-elle prime, à l'heure actuelle, dans l'industrie?

Les grands patrons vous répondront :

— Monsieur, chez nous, on n'a pas besoin d'un Lavoisier, d'un Curie, d'un Berthelot. On ne procède point par grands, mais par petits coups. On essaie un échantillon de matière colorante ; on renforce un dissolvant par quelques gouttes d'acide ; on améliore un blanchiement par des tâtonnements sur le dosage du chlore. C'est du compte-goutte, du trébuchet, du microscope. Ou bien l'on recommence chaque matin la même analyse sur un prélèvement de nos bains d'acide et c'est le contrôle journalier, sur quelques centimètres cubes, des quantités industrielles de nos produits. Ce qu'est le petit déjeuner pour la cuisinière, monsieur : tous les jours la même chose. Les hommes trouvent cela fastidieux. Ils ont des visées plus hautes. Ils rêvent de bouleverser les anciens procédés, de faire des découvertes et enfin de gagner beaucoup d'argent.

Avec la femme, monsieur, on est trois fois tranquille. Peu exigeante, la blouse nette, sans jurer ni briser du verre, elle restera le temps voulu debout devant son autoclave, le doigt sur le robinet à gaz, l'œil sur le thermomètre. Si l'opération l'ennuie, vous n'en saurez rien. Il n'est tel que les femmes pour comprendre la nécessité, se résoudre à l'inévitable. Huit heures, elles sont capables de rester à surveiller une réaction. Quant aux choses répétées, elles ne leur déplaisent pas.

« Avec elles, pas question de mettre sens dessus dessous les méthodes courantes, d'engager des frais pour créer des procédés nouveaux, de perdre du temps pour des inventions qui n'aboutissent pas. Au contraire, ce qu'elles aiment, c'est leur petit trantran quotidien et de recommencer toujours, aux mêmes heures, les mêmes manipulations. A peine leur ferait-on plaisir si on les sollicitait de modifier un jour une formule, de chercher, d'inventer, de créer, de faire, en quelque sorte, un échantillonnage d'expérience.

« Eh ! bien, monsieur, voilà justement ce qu'il nous faut : des abeilles ! Les abeilles n'ont pas l'esprit dérangé par la soif des innovations. Jamais elles ne changent la formule de leur miel ni la géométrie de leurs rayons. Et ce sont les plus grandes industrielles du monde. Nos femmes chimistes sont des abeilles intelligentes et précieuses.

Maintenant, pour ce qui est des progrès de la fabrication, nous aiguillons nous-mêmes dans tel sens que nous savons nécessaire les recherches d'ingénieurs spéciaux dans des laboratoires agencés à cet effet. Là encore les femmes sont des préparateurs de premier ordre.

PAULETTE a vingt-quatre ans et m'apparaît, comme la fileuse de verre qu'on voyait à la foire dans mon enfance, toute blanche parmi les transparences, les fragilités, les reflets, les bulles de savon de ses ballons, de ses cornues, de ses alambics, de ses éprouvettes, de ses flacons à plusieurs boursouflures décroissantes, qui semblent des passeroses de verre soufflé.

Paulette n'a pas de majesté, pas de hauteur scientifique, pas l'air « cérébral ». Elle est petite, silencieuse; tout son esprit passe dans ses yeux noirs. Elle avait de jolies mains fuselées faites pour broder, pour tisser des dentelles légères, pour jouer la première arabesque de Debussy, pour choisir du crêpe Georgette dans les grands magasins. Mais quand elle était toute petite, une grande guerre est venue ravager son foyer; alors elle a dû se faire ouvrière intelligente pour vivre indépendante et libre. Elle est entrée à l'École de Chimie de Montpellier et la voilà aujourd'hui ingénieur avec ses jolies mains corrodées par les acides, l'éther, souvent brûlées au fourneau, comme celles d'un cordon bleu.

Paulette est ingénieur-chimiste d'une grande parfumerie, dans la Cité des Fleurs. Son laboratoire accroché à la montagne, suspendu au-dessus d'une des plus belles vallées du monde, s'ouvre sur des collines mauves qui descendent en molles redondances jusqu'à la mer d'azur. Des ateliers lui vient un enivrement d'oranger, de jasmin ou de roses. Et c'est parmi ces parfums d'un cantique des cantiques et devant ce panorama qu'elle vaque tranquillement à ses travaux silencieux et précis.

Paulette est chargée de contrôler toutes les essences odorifférantes dont l'usine doit faire l'achat. Sa table est encombrée de fioles d'échantillons où se jouent ses doigts fragiles. C'est elle qui interroge sur leur pureté, sur leur intégrité, sur leur vérité ces huiles souvent fallacieuses. Ses questions sont pressantes : aucune hypocrisie n'y échappe, aucune fraude n'y résiste. Que de moyens coercitifs! Elle recourt successivement à l'interrogatoire par la polarisation de la lumière, — et la voici l'œil

à sa lunette d'astrologue, mesurant le pouvoir d'un liquide sur un rayon lumineux, — par la saponification, par la dissociation des éléments. Elle verse dans un ballon de verre une solution safranée. Quelques gouttes d'un liquide incolore et une magnifique coloration carminée emplit le ballon. Un peu d'acide, et voilà revenue l'apparence d'une eau limpide. Elle fait et défait à son gré la substance. Puis de quelques chiffres apposés sur un imprimé, elle établit, sans commentaire, l'état civil absolu de la lavande, de la badiane ou de l'aspic proposés.

Ainsi s'écoulent les journées de Paulette. Elles fait de dix à quinze analyses par jour, sensiblement toujours les mêmes et ne se plaint pas. Elle aime la chimie.

« La chimie organique, me dit spirituellement le savant chef du laboratoire où Paulette analyse sans paix ni trêve, est un champ illimité. Une formule une fois donnée, on peut créer des corps nouveaux à l'infini, en ajoutant un carbone par ci, un hydrogène par là. Les femmes s'y trouvent fort à l'aise et il n'y a pas de raison pour qu'elles ne deviennent aussi créatrices. Mais il arrive souvent qu'elles s'en tiennent à leur formulaire d'analyses. »

Quand on parle de mariage à Paulette, elle secoue la tête en fille autonome qui ne soupire pas après cette éventualité pour gagner sa vie. Elle dit même : « Je me lasserais vite d'un mari! » Comme si, Paulette, vous n'aviez pas l'habitude des mêmes travaux répétés chaque jour, sans satiété !

COLETTE YVER.

(A suivre.)

LA VIEILLE IDOLE

A PROPOS DE

LA LOI MONÉTAIRE DU 25 JUIN 1928

La loi monétaire française du 25 juin 1928, est le plus récent hommage, — il serait peut-être hasardeux d'écrire le dernier, — rendu par un peuple à la vieille idole de l'or.

Comme toutes les divinités, même celles qui comptent le plus d'adorateurs, celle-ci était toujours restée quelque peu mystérieuse aux yeux de ses fidèles, et la vénération dont elle était entourée ne perdait rien à ce mystère. Est-ce faire œuvre sacrilège que de s'approcher du dieu dans la *cella* du temple, de regarder en face sa statue, de lui demander les titres au nom desquels il prétend à notre culte?

Notre époque permet semblables revisions : un prélat érudit ne fut-il pas appelé « le dénicheur de saints »? Était-il pour autant ennemi de la religion et fut-il excommunié en punition de ses libres recherches ? Un financier a-t-il le droit de refuser ses hommages au veau d'or? Peut-être me permettra-t-on cette irrévérence envers un prestige établi de longue date et récemment confirmé.

Il ne s'agit pas d'adorer de confiance, mais de voir clair : du pouvoir accordé à ce dieu jaune par ses sectateurs bénévoles, dépendent dans une large mesure la fortune, le bien-être de chacun, le moyen d'apprécier le fruit de son travail, la valeur de son patrimoine, ses facultés d'échange. Au cours de récentes années troublées et douloureuses, les questions financières ont cessé d'être des sujets de dissertations acadé-

miques : elles sont devenues un objet d'inquiétude dans tous les foyers, même les plus humbles. Un répit semble depuis quelques mois nous être donné, grâce à un très bel effort de redressement. Mais si la tempête est passée, le ciel n'est pas encore sans nuages : profitons de ce calme relatif pour bien comprendre ces phénomènes monétaires dont l'opinion fut quelque peu surprise lorsqu'ils se révélèrent à elle dans toute leur ampleur et toutes leurs conséquences.

* * *

Je ne saurais ici esquisser ni une histoire, ni une théorie de la monnaie : à une masse énorme de livres et d'articles publiés avant la guerre les dernières années ont ajouté un grand nombre d'expériences tentées par les divers États qu'avait touchés la tourmente. Aussi bien vainqueurs que vaincus, tous (sauf un, le tard venu) étaient appauvris, anémiés par une formidable « perte de substance », tous ont connu des maladies monétaires, et ont dû se pencher au chevet de leurs devises nationales. Les uns se sont efforcés, avec une sorte d'irréductible et tenace fierté, de rétablir la valeur de leur monnaie dans son intégralité ancienne; les autres, après avoir caressé cet espoir, ont été contraints de faire la part du feu, de reconnaître l'étendue des pertes subies, d'accepter cette perte en instituant des signes monétaires nouveaux.

Parmi les plus atteints, le plus éprouvé sans doute est notre pays. En 1914, c'était au contraire le premier de tous, par la masse de ses réserves, le stock de ses métaux précieux, la solidité du crédit que lui accordait le monde. Depuis lors il a franchi une à une toutes les étapes de l'appauvrissement. Sa ruine totale fut même un instant entrevue. Sa monnaie n'inspirait plus aucune confiance, ni au dehors ni au dedans. Le franc, dans son instabilité, était devenu aux mains des spéculateurs internationaux une sorte de jeton qui leur permettait de miser avec le minimum de risques sur une incomparable table de jeu.

La stabilisation de fait obtenue par une série d'efforts économiques et politiques, consacrée officiellement par la loi du 25 juin dernier, a mis fin à cette instabilité pleine de périls. Mais cette loi, en fixant la valeur de notre monnaie à l'aide d'un poids donné d'or, a placé le statut nouveau du franc sous

le signe de la vieille idole dont le prestige paraissait cependant avoir subi de rudes atteintes.

Était-il absolument nécessaire de lui rendre par cet hommage une force nouvelle? C'est ce que nous allons examiner ici.

***

Quel est en effet le régime instauré par la nouvelle loi? L'occasion semblait belle, puisque l'on faisait œuvre constructive, de reprendre, dès ses assises mêmes, une construction vétuste, à laquelle chaque siècle avait apporté sa contribution. En fait, un progrès notable a été réalisé et cela, dès les premiers mots de cette loi : en définissant le franc par une équivalence à un poids d'or, le législateur a renoncé définitivement aux vieilles chimères bi-métallistes, reconnaissant que le premier caractère d'une mesure, quelle qu'elle soit, doit être la fixité. Mais une fois bien établi que l'étalon de valeur est l'or seul, il restait à trancher la question des signes monétaires à employer, signes monétaires définissables par rapport à l'or, mesure adoptée, mais dont la matière, la valeur relative pouvaient être arbitrairement désignées en ne s'inspirant que de l'intérêt de tous.

A ce sujet aussi, on pouvait faire œuvre neuve, profiter des données de l'expérience, ne pas se croire tenu de fléchir le genou devant des idoles vermoulues. La question est d'importance, nous le verrons. A-t-elle été étudiée à fond? C'est possible, probable même. Nous pouvons à cet égard nous fier à la personnalité du ministre des Finances à qui ont incombé l'honneur redoutable et la lourde reponsabilité de réaliser la réforme. Mais a-t-on su faire hardiment abstraction du passé, repartir sur des bases nouvelles, se dégager de liens devenus pesants? Nous ne le croyons pas.

Certes, au point de vue du commerce intérieur, la convertibilité du billet de banque en or rétablie en droit est soumise à des conditions telles que, en fait, elle est renvoyée à une date incertaine : cette convertibilité ne pourra, en effet, jusqu'à nouvel ordre, être réclamée qu'au siège central de la Banque de France; celle-ci aura le choix d'effectuer le remboursement des billets soit en lingots, soit en pièces d'or, lorsque la nouvelle monnaie aura été fabriquée; elle aura enfin la possibilité

de limiter ces remboursements à une somme dont elle fixera le chiffre, d'accord avec le ministre des Finances. Ainsi le bénéfice de la convertibilité du papier en or est réservé aux banques qui ont des paiements à effectuer à l'étranger et l'on écarte *sine die* le risque de voir les particuliers se jeter sur la nouvelle monnaie pour la thésauriser, comme le fait se produirait immanquablement, tant est encore vivace le fétichisme de l'or dans les cœurs français, si on commettait l'imprudence de mettre en libre circulation les nouvelle pièces dont le public n'a vu et ne verra longtemps encore que les modèles exposés à la Monnaie ou photographiés dans les journaux.

L'hérésie économique consistant à utiliser l'or pour les règlements intérieurs semble donc provisoirement écartée. Pour les règlements internationaux, nous estimons que le système établi par la loi de juin 1928 aurait peut-être pu tracer un peu plus hardiment ces voies nouvelles que l'expérience esquisse déjà : car nos efforts doivent s'orienter plutôt dans le sens des virements, des jeux d'écritures comptables faciles à exécuter que vers l'usage routinier, rétrograde, de masses métalliques coûteuses, encombrantes et pesantes. L'énumération des barils d'or que ramènent périodiquement au Havre certains transatlantiques revenant des États-Unis réjouit les braves gens qui subissent encore la fascination du métal jaune, mais elle n'éblouit sans doute que les pauvres hères qui n'ont pas de compte en banque et sont peu familiers avec les procédés bancaires modernes.

* * *

La loi du 25 juin dernier a maintenu le principe du « plafond » institué en 1870 pour limiter les émissions de la Banque de France. Ce principe était jusqu'ici assez critiquable ; il ne prenait en considération que les billets émis, alors que les comptes créditeurs à vue imposaient à la Banque les mêmes risques de remboursement que les billets. La limite d'émission ne tenait pas un compte suffisant des progrès de l'activité économique et du volume de signes monétaires qu'elle pouvait exiger. Enfin, cette règle, si rigide, si dépourvue de souplesse en apparence, se pliait en fait à toutes les exigences de l'État, lorsque le gouvernement réclamait à la Banque de nouvelles avances.

Le régime nouveau, établi cet été, marque un léger progrès : il impose à la Banque l'obligation de conserver une encaisse en lingots d'or égale au minimum à 35 pour 100 du montant *cumulé* des billets au porteur et des *comptes courants créditeurs*. L'encaisse étant à l'heure actuelle (1) de 32 milliards environ, le plafond s'établirait donc à 91,3 milliards de francs environ $\left(\frac{32 \times 100}{35}\right)$.

Comme le total des billets en circulation et des comptes courants créditeurs dépasse légèrement 83 milliards, la marge de développement est donc à l'heure actuelle d'environ huit milliards et répond à une couverture voisine de 40 pour 100, proportion égale à celle de la *Reichsbank* allemande, et des *Federal Reserve Banks* américaines. Ces instituts ont plus de souplesse que les nôtres, car ils peuvent compter dans leur encaisse, en plus de leurs réserves d'or, des devises de premier ordre ou certains autres éléments indiscutables d'actif. Nous ne sommes pas allés jusque-là, et n'admettons pas comme élément pouvant servir à déterminer la hauteur du plafond les « disponibilités à vue à l'étranger » qui sont cependant portées au dernier bilan de la Banque de France pour près de 14 milliards. Notre fétichisme de l'or est intransigeant : nous le gardons, comme le métal lui-même, pur de tout mélange.

Il n'en est cependant pas de même autour de nous. D'une façon générale, nous voyons à l'étranger l'opinion ajouter autant, sinon plus, de prix au « portefeuille » des instituts d'émission qu'à leur encaisse métallique. C'est que ces portefeuilles représentent des marchandises d'une valeur aussi réelle que l'or. N'a-t-on pas vu pendant la guerre l'or affluer dans les pays scandinaves sans qu'il en résultât pour eux aucun profit appréciable? Frappés de ce fait, certains économistes de ces pays en avaient conclu que la monnaie pourrait se gager uniquement sur du papier de commerce tel que des traites documentaires. Mais une telle réforme eût-elle obtenu l'assentiment des nations les plus puissantes au point de vue financier? Celui des États-Unis, gorgés d'or, n'aurait probablement jamais été donné.

Par ailleurs, dans son ouvrage sur *la Réforme monétaire*,

(1) Situation du 21 au 28 décembre 1928.

le fameux économiste de Cambridge, M. J. Maynard Keynes, se prononce, avec la netteté et l'énergie qui lui sont coutumières, contre ce « reliquat des temps barbares » que serait le retour pur et simple au *Gold Standard*. Reprenant son idée plusieurs fois exprimée que l'instabilité de la monnaie tient autant à l'instabilité du pouvoir d'achat de l'or lui-même qu'à celle des différentes devises nationales par rapport à l'or, il opine pour un système de monnaie organisée, dans lequel le volume de la circulation serait réglé en fonction des prix, en vue d'assurer avant tout la fixité de ceux-ci, sans que l'on ait à se préoccuper de maintenir une proportion déterminée entre le stock d'or de la Banque et la circulation fiduciaire. Des économistes américains, Irving Fisher entre autres, ont proposé des solutions fort proches de celle de M. Keynes.

En somme, dans ces systèmes, l'or perd même son caractère d'étalon de mesure des valeurs. C'est le prix de la vie lui-même, calculé en papier, qui règle l'émission des billets, de façon que leur valeur d'échange reste stable.

* * *

Dans le même ordre d'idées, il convient de citer la très curieuse expérience tentée par Lénine pour créer une monnaie qui en quelque sorte se dévorât elle-même, afin d'éviter la reconstitution d'un nouveau capital sur les ruines de celui que les Soviets avaient prétendu détruire. La production annuelle de la Russie en céréales était évaluée à l'avance, ainsi que les principaux besoins du pays; entre cette production et ces besoins était créé un trait d'union : le bon pour un boisseau de blé, qui, échangé contre des marchandises diverses, devait cependant un jour ou l'autre revenir entre les mains des agents de l'État, quand il était présenté pour obtenir le boisseau de blé, auquel il donnait droit. Comme la production était consommée chaque année, cette sorte de monnaie était littéralement dévorée tous les ans.

Il y eut aussi en circulation des bons libellés en poids de seigle et de sucre; dans l'effort démentiel de la Russie pour revenir à l'âge du troc, dans cette effarante régression que ses dirigeants d'alors considéraient comme un progrès, on vit apparaître des bons émis par les différentes administrations : le « rouble postal », « le rouble ferroviaire », le « rouble douanier ». On

essaya même ces bons de travail qu'avait recommandés Proudhon et que Karl Marx avait cependant couverts de sarcasmes! Que d'imagination fut dépensée avant de revenir en 1921, sous l'impulsion du parti de « la nouvelle politique économique », à la conception la plus simple, celle d'une monnaie comme mesure des valeurs et des échanges! Belle nouveauté en vérité que ce retour au bon sens, après avoir parcouru un si long chemin de ruines et de massacres!

Dans une voie toute différente, un financier dont la disparition tragique a dernièrement défrayé les chroniques avait cherché à gager la monnaie sur la force électrique utilisée dans chaque pays.

L'unité monétaire aurait correspondu par exemple à tant de watts-heure. La richesse des différents pays en houille, en chutes d'eau, ou leur développement industriel en aurait fait les détenteurs d'une masse de monnaie plus ou moins grande, plus ou moins saine. L'or, dans ce système, perdait définitivement la prééminence conquise depuis des siècles et n'avait plus d'autre valeur que celle (bien mince) que lui conféraient ses utilisations possibles.

L'erreur de ce système est manifeste : la valeur de l'électricité n'est pas assez générale, ni assez uniforme au point de vue du prix de revient pour permettre de la choisir comme dénominateur commun de valeurs ; et quel dangereux exemple donnait en outre son promoteur en proposant comme gage de la monnaie cette force même dont il s'était attaché à développer l'emploi dans de multiples entreprises personnelles! Voit-on M. Citroën proposer le cheval-vapeur comme étalon monétaire (sans jeu de mots!), ou tel autre grand industriel le mètre de laine, de soie ou de coton? pourquoi pas de caoutchouc?

***

N'imitons pas les Russes dans ces débauches d'imagination et reconnaissons à l'or sa valeur, comme commune mesure acceptée depuis des siècles par la plus grande partie de l'humanité. A l'heure actuelle, il ne reste plus que la Chine et l'Indochine qui soient restées rebelles à l'adoption de l'étalon-or. La Chine est en pleine anarchie et prétend n'avoir que faire

des exemples européens. Quant à la réforme monétaire indochinoise, elle s'impose maintenant que la France a une monnaie stable.

Mais n'attribuons pas à l'or d'autres pouvoirs ni d'autres prestiges. Ne lui rendons pas d'autres honneurs. L'or n'est pas la richesse : certains pays comme l'Espagne ont été ruinés par l'or qu'ils avaient amassé. La vraie richesse, c'est le travail qui met en valeur les puissances latentes de la terre, donne largement aux hommes tout ce qu'il leur faut pour mener une vie heureuse et digne.

La vraie richesse de la France, elle n'est pas gisante et inerte dans les caves de la Banque de France, elle s'épanouit, au grand ciel libre, sur les cinq continents, partout où des hommes de notre race poussent la charrue, fécondent la glèbe, creusent des mines et des ports, tracent des routes, domptent des fleuves, construisent des chemins de fer. Elle est surtout dans nos colonies où se forme et grandit, à côté de nos cultures riches, une génération de Français au cerveau clair, à la volonté ferme qui un jour prochain prendront un rôle décisif dans la direction de la métropole elle-même, pour son profit et pour sa gloire. Notre plus belle encaisse métallique, la meilleure garantie de notre monnaie nationale, ce sont nos colonies. Puissent-elles devenir notre nouvelle idole !...

Octave Homberg.

A LA *ROYAL ACADEMY*

L'EXPOSITION D'ART HOLLANDAIS

Plus de six cents tableaux, toute la Hollande dispersée, — excepté la vieille-garde des tableaux d'arquebusiers, mobilisée à demeure sur le sol national, — se réunissant, pour la saison, des quatre coins du monde : Londres seule a le secret de ces raouts organisés sur le pied de luxe que comportent les traditions de l'hospitalité anglaise. Cette exposition de la noble maison de Piccadilly est un triomphe pour l'*Anglo-Dutch Society* et pour ces vieilles relations qui datent du temps des princes d'Orange. Car de telles réceptions ne s'improvisent pas. Ajoutons que celle-là n'était possible qu'en Angleterre, parce que l'Angleterre avait de quoi donner la fête à elle seule. Elle pouvait faire la mise sans rien demander à personne. En France, il ne reste presque plus rien de ce qui faisait l'ancienne gloire des cabinets parisiens. Il n'y a plus d'amateurs que pour la peinture française. Plus rien de comparable aux galeries célèbres des ducs de Devonshire, de Westminster, de Rutland, de Buccleuch, du marquis de Bute, des lords Crawford ou Ellesmere, de sir Herbert Cook, de sir Otto et d'Alfred Beit, aux collections royales de Buckingham-Palace et de Windsor. L'Angleterre est encore le *Treasure Island*, la grande île aux Trésors. Beaucoup de ces galeries ne s'ouvrent pas à tout le monde ; elles sont même pour la plupart d'accès très difficile, cachées dans des manoirs ou des châteaux en pleine cam-

pagne, et l'occasion d'apercevoir ces aristocratiques merveilles n'est pas le moindre intérêt de cette mémorable exposition.

En somme, moins une seule chose que j'ai dite, voici presque toute la Hollande, paysages, genre, intérieurs, portraits, nature morte, représentée par des chefs-d'œuvre, les uns célèbres, les autres à peu près inédits. Depuis un demi-siècle, c'est-à-dire depuis les Waagen, les Vosmaer, les Thoré, les Havard, une vaste enquête s'est poursuivie à travers les archives et les musées d'Europe, à laquelle s'attachent les noms de MM. Bode, Friedlænder et Valentiner et des docteurs Bredius, Martin, Hofstede de Groot. Beaucoup d'œuvres sont sorties de l'ombre, d'autres y sont rentrées. Des dates, des documents ont été publiés. Plus d'un jugement s'est trouvé réformé. Des artistes jadis illustres sont déchus de leur rang, des oubliés et des obscurs sont entrés dans la gloire. Un classement nouveau s'est opéré. Nous avons sous les yeux le résultat de ce travail. Je n'ai ni le temps ni le goût d'en dresser le bilan. Qu'on me permette d'être le passant, l'homme de la rue qui ne cherche ici que son plaisir.

Supposons que Fromentin nous accompagne et entre avec nous faire un tour dans les salles de Burlington-House. Depuis cinquante et quelques années qu'ont paru les *Maîtres d'autrefois*, que remarquerait-il de nouveau et quelles retouches verrait-il à apporter à son tableau? Peut-être jugerait-il à propos de s'arrêter un peu dans la première salle et de passer moins légèrement qu'il n'a fait sur les débuts de l'école. Le double et fameux panneau d'Utrecht, la procession des pèlerins de Jérusalem, par Jean Scorel, forme une ouverture magnifique à l'histoire de la peinture hollandaise : l'école commence noblement par cette marche de *Tannhäuser*. Toute la vocation sérieuse du pays s'y affirme avec majesté. Fromentin a raison : la Hollande, tant qu'il exista une peinture hollandaise, n'a guère fait que son propre portrait, mais il aurait dû dire combien, à l'origine, cet art a été religieux et ce qu'il a perdu à se laïciser. Tout ce qu'il y a de grand en Hollande l'est dans la mesure où s'est retrouvé quelque chose de cette première élévation : c'est ce qui fait que Rembrandt est tellement plus émouvant et plus humain que Frans Hals.

Un second fait, non moins éclatant, c'est que l'art hollan-

dais n'est pas autant qu'on l'écrit un art anti-latin : c'est même à peu près le contraire qu'il faut dire. Le buste de seigneur vénitien par le même Scorel (au musée d'Oldenburg) est une splendeur comparable aux plus beaux Bellini : même carrure, même style, même aplomb, même air d'héroïsme. Il n'est pas jusqu'à ce pauvre Heemskerk, le plus disgracié des peintres du XVI^e siècle, dont les portraits ne soient de premier ordre. Le sien (au musée de Cambridge) où il se représente, visage barbu et tourmenté, devant les ruines du Colisée, saisit comme un Greco. Figure passionnée que l'angoisse dévore devant les débris augustes de la grandeur romaine ! Ce sont ces gens-là qui ont fait faire à l'art hollandais ses humanités. Il suffit de voir, alentour, la misère des Primitifs, les Gérard de Saint-Jean, les Cornelis Van Oostsanen, pour mesurer l'utilité de ces apôtres de la Renaissance.. Et il en fut ainsi jusqu'à la dernière heure : il reste à écrire un beau livre, l'histoire de l'italianisme dans la peinture hollandaise. Tout ce qui échappe à la platitude, à la morne photographie des choses, tout ce qui exprime une recherche, trahit une inquiétude, tout ce qui sort de l'apathie et compte parmi les créateurs, tout ce qui a de l'imagination et des besoins de l'esprit a été plus ou moins touché par l'Italie, l'a connue de manière directe ou indirecte et en a eu la nostalgie.

Sans sortir de l'exposition, la preuve serait aisée à faire. Ce qui rend si intéressant ce gaillard de Jan Steen, c'est que ce gargotier est tout le temps préoccupé d'histoire comme un garçon de cabaret qui, à force de servir MM. les professeurs, aurait retenu de leurs discours quelques bribes de latin : voyez ses *Noces de Cana*, ce petit tableau sans prix où il reproduit en miniature (avec variantes à sa manière) la composition de Véronèse ; voyez sa *Colère d'Assuérus* et cet admirable *Antoine et Cléopâtre*, où la reine d'Égypte est une merveille bleue qui se défait dans ses soies comme la perle dans son verre et où le drôle, notamment dans les figures de servantes, déploie cet instinct raphaélesque qui déjà surprenait Reynolds. C'est ce qui lui permet de prêter à un portrait de petite fille, assise en robe blanche au milieu d'une basse-cour, un air de conte de fées, d' « Alice au pays des merveilles » et cette confiance de Paradis terrestre qui est la couleur du monde dans nos souvenirs d'enfance. C'est ce qui fait que parfois, au milieu d'une noce de

village, parmi la ripaille, la gaudriole, les crincrins et les cris éclate une jeune mère qui donne le sein à son poupon, beauté massive et poussinesque, tandis que le crépuscule verse sur cette joie d'éphémères sa pourpre et noble et mélancolique. Mêmes remarques à faire sur Aërt van Gelder, un maître beaucoup trop dédaigné, qui commence à peine à être estimé ce qu'il vaut parmi les disciples de Rembrandt les plus originaux. Cela apparaîtrait mieux encore dans les paysages de cet extraordinaire Herkules Seghers, ces vues de moraines, de bruyères, de hautes solitudes, de Tyrols, d'où l'on aperçoit dans le lointain, sous le dais écarté des frimas et des tempêtes, bleuir des Terres promises, comme des visions de bonheur entrevues des portiques alpestres du Midi. La *National Gallery* vient d'acquérir l'année dernière une des plus belles ébauches de ce maître sublime : le Louvre à manqué l'occasion. N'est-il pas pitoyable que, lorsqu'il s'en présente, ce ne soit plus jamais pour nous? Quoi qu'il en soit, toujours ce coup de vent des hauteurs, tout ce qui agite, Dieu merci ! cette prosaïque école et y fait passer un courant d'air, est un souffle d'outre-monts qui arrive chargé des belles fièvres d'Italie.

Ce qui surprendrait Fromentin, c'est le bouleversement de la cimaise. Bien des vedettes de son temps ont cessé de nous intéresser. Qui ferait encore un pas pour voir un Paul Potter? Il n'y a pas ici un seul tableau de Gérard Dou, pas un Van Ostade, pas un Wouwerman : trois maîtres, naguère des plus cotés, qui aujourd'hui ne font plus recette. Hobbema, sur lequel on avait mis des enchères folles et dont le *Moulin* fut payé par le Louvre 400000 francs, qui vaudraient trois millions d'aujourd'hui, apparaît ce qu'il est, un artiste des plus médiocres auquel il est arrivé une fois par hasard de faire un chef-d'œuvre, son tableau de la National Gallery, si poignant de toute la détresse de novembre aux Pays-Bas. Combien un Saenredam nous apparaît plus proche de nous, avec ses blanches façades d'églises qui ont presque le charme des premiers Utrillo et vont même parfois jusqu'à évoquer la candeur, l'innocence angélique de certaines « fabriques » de Corot, comme celle qui appartient à M. Jacques-Émile Blanche. Combien nous serions tentés d'égaler au grand Jacques Ruysdaël ce magnifique Koninck dont les vastes toiles si solides, si lourdes et si majestueuses ont des aspects de grandes décora-

tions lyriques, une ampleur de formes et des étendues d'horizon, de fuites infinies sous le ciel qui font penser à certains effets de Constable et de Daubigny.

Oui, rien n'est plus curieux que ce perpétuel changement des valeurs. L'histoire, quand on y songe, n'est tranquille qu'en apparence ; en réalité, elle n'est pas plus fixée que le présent. La plupart du temps, nous n'y prenons pas garde, nous avons autre chose à faire que de regarder en arrière. Nous ne savons pas ce qui se passe, pendant que nous tournons le dos, dans le domaine des morts. Il y en a qui ressuscitent et que nous retrouvons plus vivants que jamais. Ils manifestent tout à coup une singulière activité. Des œuvres qu'on croyait perdues surgissent coup sur coup. Certains maîtres, oubliés hier, reprennent une soudaine actualité ; leurs tableaux apportent une réponse inespérée à tel problème contemporain. D'autres, cependant, n'ont plus rien à nous dire et rentrent dans la tombe. Qui dira les secrets de la vie des œuvres d'art ? A tout moment le paysage change, comme les perspectives se modifient pour le spectateur qui se déplace, puis par des accidents fugitifs d'éclairage et enfin par un reste d'élasticité propre, par une virtualité intime qui semble imiter les phénomènes de la vie spontanée.

Quelle est ici la part de la mode ? Celle d'un jugement mieux instruit et plus éclairé ? Il est certain qu'une des victimes de ce remue-ménage est le brillant, l'étourdissant et fastidieux Frans Hals. Avec ses gaîtés de facture, sa virtuosité et ses espièglerie de brosse, son dessin infaillible, sa santé et son diable au corps, il ennuie. On a vite fait le tour de ce prestigieux exécutant : mettez à part une douzaine de tableaux exceptionnels comme celui de Vienne, celui de la galerie Wallace, la *Femme à la rose* de Ferrières, la *Bohémienne* de la collection La Caze, la *Hille Bobbe* de Berlin, il reste que ce joyeux luron est un peintre excellent de portraits pour salle à manger de millionnaires. Je mets hors de pair, il va sans dire, les *Régents* et surtout les *Régentes* de l'Hospice des vieillards de Haarlem, qui atteignent une étrange beauté de fantasmagorie. Je ne vois guère, à l'Exposition, que le portrait de Cambridge et celui qui appartient à lady Desborough, qui tiennent vraiment le coup et supportent sans trop de peine le voisinage de Rembrandt. J'ai peur de me sentir injuste, mais il m'arrive de trouver plus de

plaisir avec ses élèves qu'avec lui. Molenaer, Buytewech surtout me semblent plus amusants. J'ai eu longtemps le dessein secret d'écrire une étude sur Buytewech. J'avais vu dans cette intention tout ce qu'on a de dessins de lui au musée Teyler, ces griffonnages rapides, balafrés comme ceux de Constantin Guys, ses rares eaux-fortes des cabinets d'Amsterdam et du *British*, spirituelles comme celles de Callot et de Della Bella. J'ai eu le plaisir de trouver à Londres un tableau que je ne connaissais pas, celui de Buda-Pesth. Je crains bien de ne jamais faire le petit travail que je projetais. Mais j'aime Buytewech. J'aime sa façon de peindre à plat, ses silhouettes incisives, découpées comme des rois de cartes, ses cavaliers culottés d'immenses hauts-de-chausses bouffants, aux corsets de guêpes et coiffés de tromblons surnaturels; j'aime ses acides harmonies orangées, noires et feuille-morte, ses dames faciles si dignes dans leurs vertugadins et je ne sais quel air galant et facétieux de *Joyeuses commères de Windsor*. Il paraît qu'une troupe anglaise est venue, vers cette époque, faire une tournée aux Pays-Bas. Ce serait une rencontre étrange si nous avions dans ces petits tableaux une image des comédiens de Shakspeare...

* * *

Rembrandt, lui, n'a rien à redouter d'aucune mode, d'aucune comparaison. Où qu'il paraisse, il parle en maître, on reconnaît le Roi. Il occupe à lui seul deux salles de l'exposition, dont le salon d'honneur qui ne se trouve pas trop grand pour lui, sans compter une bonne partie de la salle des dessins et un petit salon réservé à ses eaux-fortes et à quelques pièces rarissimes de Seghers. On n'a pas tous les jours l'occasion de voir quarante Rembrandt. Il y en a dans le nombre de toutes les époques, depuis la *Liseuse* d'Oldenburg qui ressemble à un Gérard Dou, et le *David* de 1625 qui ressemble à un Lastman, jusqu'aux chefs-d'œuvre de l'âge mûr, comme le *Ménage du vieux Tobie* de Doughty-House, les *Mages* de Buckingham-Palace, la petite *Suzanne* de La Haye, l'*Achille* de Glasgow et jusqu'aux incomparables ouvrages de la vieillesse, comme le *Frère de l'artiste* et la *Fiancée juive* du Musée van der Hoop. Je n'avais jamais vu la grande *Esther* de Bucarest, une toile qui a souffert et n'est par endroits qu'une ruine, mais où subsiste encore l'éclat prodigieux d'une robe d'or, qui a l'air de peser

et de luire comme un lingot, et en bas, dans l'ombre, écroulée aux pieds de cette idole, la prosternation d'une pourpre humiliée et le geste pathétique de deux mains suppliantes. Je ne connaissais pas davantage, sinon par des reproductions, le fameux *Homme au faucon* du duc de Westminster, ni le tableau plus célèbre encore du duc de Buccleuch, le grand portrait de Saskia en Flore : ouvrage trop vanté et pourtant extraordinaire, surprenant par la recherche et les intentions, peint dans cette matière grumeleuse, surmenée, rocailleuse où rien n'a plus sa forme et son aspect réels, où l'étoffe se pétrifie, où les fleurs et les feuillages s'engluent comme s'ils sortaient d'une source minéralisante, où tout se dénature pour obtenir à la fois, dans un coup de lumière subit, un double effet contradictoire de recul et de relief, de réalité et de féerie, apparition fantastique qui a poursuivi le peintre pendant dix ans, depuis la Dalila de son *Samson* de Francfort jusqu'à la petite fille au coq qui traverse comme un feu follet les ombres de *la Ronde de nuit*.

Tout cela est fort inégal. Rembrandt est toujours passionnant, mais il s'en faut qu'il n'ait laissé que des œuvres parfaites : il est bien loin d'être infaillible, comme on pourrait le croire si on ne connaissait de lui que ses tableaux de choix, comme ceux du Louvre ou de Berlin. Sur ce point il faudra toujours en revenir à Fromentin : personne n'a parlé comme lui de cet étrange génie, de ce qu'il a cherché dans ses ombres, au risque de s'y égarer parfois, et aussi des immenses trouvailles spirituelles qu'il lui est arrivé d'y faire. On ne dira jamais cela mieux que ne l'a fait l'auteur des *Maîtres d'autrefois*. Son chapitre sur la *Ronde*, qui était après tout pour lui le point capital sur lequel il tenait à s'expliquer, est le désespoir de la critique. Impossible de dissiper plus de malentendus, de débrouiller plus de choses confuses, de mieux montrer l'erreur de ceux qui prennent Rembrandt pour le plus grand des coloristes, alors qu'il décolore systématiquement les choses et que son goût préféré est de s'exprimer en blanc et noir. Nul n'a mieux défini Rembrandt comme « luministe », c'est-à-dire comme un homme qui sacrifie tout à la lumière, et ce qu'il lui en coûte parfois d'échecs, d'obscurités et d'embarras pour avoir fait de cette formule la condition du beau. Ce sont, je le répète, des pages décisives, mais elles ne s'appliquent qu'à une

partie de la vie de Rembrandt : elles ne valent que pour la *Ronde*, effort immense dont le clair-obscur, en effet, n'a pas peu contribué à compromettre le résultat. Ce fut une crise, crise dramatique dans l'existence du grand peintre, et cent fois plus grave pour lui que la mort de Saskia, la banqueroute et la ruine. Car, n'en déplaise au public qui raffole de vies romancées, les seuls événements qui comptent dans une vie d'artiste sont (devrait-on le dire?) les événements artistiques : une œuvre réussie ou manquée, une expérience tout intérieure, un fait insignifiant, mais auquel l'émotion prête une valeur infinie, y ont une importance que n'ont pas, pour ces dormeurs debout, les choses qui agitent ou abattent les autres hommes. C'est pour ceux-là que la vie est faite vraiment de l'étoffe des songes.

C'est justement après ses malheurs que Rembrandt (n'en doutons pas) fut le plus grand et le plus heureux. L'infortune, que la légende a du reste fort exagérée, glissa sans l'étonner sur cette âme intrépide. Que lui importe? Jamais il n'a été plus maître de lui-même. Ses dernières œuvres, peintes pendant les vingt-cinq ans qui suivent le désastre de la *Ronde*, sont les plus belles, et elles sont peintes désormais sans système. Rembrandt renonce à tout artifice, abjure sa sorcellerie et ses airs de cabale, écarte l'effet, le clair-obscur et ne conserve, de toute son expérience accumulée, que sa main souveraine, son génie frémissant et sa science accomplie. Jamais il n'a peint plus simplement, et jamais sa vision n'est apparue si prodigieuse. Les tableaux de cette dernière époque sont les plus clairs, les plus calmes, les plus reposants qu'il ait faits, et en même temps les plus graves, les plus lourds, si je puis dire, de résonnances infinies. Le vieillard, loin de s'enfoncer dans les ombres, s'en dégage. Le crépuscule, après un jour inquiet et orageux, s'achève dans la sérénité. Les toiles de ces années suprêmes qu'on voit de lui à l'exposition, les portraits de son fils Titus (celui de lord Crawford et celui de Richmond, que je baptise l' « Enfant au cor merveilleux »), le divin buste de femme appelé la *Toilette*, aujourd'hui à sir Edward Davis (jadis, hélas! chez Secrétan), la tête de femme datée de 1666, provenant de lord Colborne (à la *National Gallery*) sont peut-être, comme l'*Hendrickje* du Louvre, les seules pages de toute la peinture qu'on puisse mettre à côté de Titien : il n'y reste aucune

vanité, aucun sortilège d'éclairage, nul charme que ceux de l'enveloppe, de la nature et du grand jour: c'est le mystère en pleine lumière.

Parmi les dessins (et Dieu sait s'il y en a d'inouïs dans la centaine de feuillets que voici exposés depuis le Rembrandt balzacien en blouse d'atelier, de l'ancienne collection Mariette, gloire du *Rembrandthuis* d'Amsterdam, jusqu'à la *Cléopâtre* de M. Gutekunst et aux *Pèlerins d'Emmaüs* de M. Charles Ricketts), je me borne à en citer trois prêtés par l'Albertine et le musée de Berlin : ce sont les fameux paysages de Londres et de Windsor. Ces dessins, dont l'un porte la date de 1640, doivent-ils faire croire que Rembrandt serait venu en Angleterre? Il a pu se servir des gravures de Hollar : il avait l'habitude de copier toute sorte de documents, tableaux italiens ou miniatures persanes, sans qu'on ait le droit d'inférer qu'il ait fait le voyage d'Italie ou des Indes. D'autre part, M. Bode cite, dans son inestimable dossier des *Urkunden ueber Rembrandt*, un témoignage de 1710 qui rapporte les dires d'un vieux matelot lequel se souvenait d'un peintre vivant à Londres vers 1661, et dont le signalement répond à celui de Rembrandt. Le récit de ce loup de mer est troublant. Il suivrait de là qu'une fois, peut-être deux, d'abord en pleine prospérité, puis après sa débâcle, Rembrandt aurait eu l'idée de chercher fortune en Angleterre : il y aurait été candidat à la succession de Rubens et de van Dyck. Le moment était mal choisi : Les côtes d'Angleterre s'indignaient encore de l'insulte du canon de Ruyter. Il est vrai que l'Angleterre n'avait pas encore d'école nationale : cette marchande, depuis Holbein, se contentait de payer richement des peintres étrangers. Plus d'un des nôtres, La Fosse et le tendre Watteau, passa la mer et fut trompé par ce mirage. Rembrandt fit-il comme eux? Libre à chacun de décider à son gré cette petite énigme anglaise de sa vie.

* * *

Toutefois, ce qui aurait lieu de surprendre tout à fait Fromentin, dans la promenade imaginaire que nous faisons avec lui aux salons de Piccadilly, c'est la situation incroyable qu'ont prise dans l'opinion deux ou trois peintres à peu près insoupçonnés de lui. Vermeer de Delft, les deux Fabritius, Emmanuel de Witte sont les triomphateurs de l'Exposition. Si le public

votait et qu'il eût à élire un prince de la palette, comme il y a en Angleterre un poète-lauréat, il est à parier que Vermeer l'emporterait aujourd'hui sur Rembrandt. La salle où il rayonne ne désemplit pas. Un paquet d'admirations se presse en permanence, à toutes les heures de la journée, sans bruit, presque sans voix, à la manière des foules anglaises, devant *la Leçon de musique* de Buckingham-Palace. La *Tête de jeune fille* de La Haye (on ne m'ôtera pas l'idée qu'elle ressemble comme une sœur à la jolie pâlotte au turban si populaire du Guide, à la galerie Barberini, dite la *Béatrice Cenci*), la grande *Vue de Delft* retrouvent autant de dévotions, reçoivent autant d'hommages qu'elles en recueillaient naguère à l'Exposition du Jeu de paume. La *Laitière*, la *Liseuse* du musée d'Amsterdam, la *Ruelle* de l'ancienne collection Six partagent avec la *Lettre* de la collection Alfred Beit les tendresses et les yeux doux. Dix Vermeer, douze si l'on compte les deux tableaux de la National Gallery, c'est-à-dire plus du quart de l'œuvre actuellement connue de ce grand peintre, qu'est-ce que cela représente aujourd'hui comme chiffre fabuleux de dollars ou de guinées?

C'est un reproche banal qu'on fait à Fromentin d'avoir ignoré Vermeer : c'est l'argument commode à l'usage des journalistes; on est surpris que Marcel Proust, d'ordinaire si subtil et si intelligent, ait répété cette sottise. D'abord, le fait n'est pas exact : Fromentin a nommé Vermeer, il l'appelle quelque part « le mystérieux Vermeer », et que pouvait-il en dire de plus il y a cinquante ans? On ne connaissait alors que trois tableaux de lui. En 1875, l'année des *Maîtres d'autrefois*, la *Chasse de Diane*, une de ses œuvres les plus magnifiques, venait de se vendre à Paris pour moins de 5000 francs, sous le nom de Nicolas Maes : dans ce temps-là, quand on ne savait rien d'un tableau hollandais, on le « donnait » à Maes. Il n'y avait pas au Louvre un seul ouvrage de Vermeer : la *Dentellière* n'y est entrée qu'après la mort de Fromentin. Vermeer, encore très connu vers 1790, apprécié des vrais amateurs (le marchand Lebrun, par exemple), était totalement oublié vers 1850 : explique cette éclipse qui pourra. Les choses ont bien changé depuis : Vermeer est devenu une idole, un snobisme. Charles Swann, l'ami des Guermantes, occupait vers 1900 les répits que lui laissait sa passion pour Odette à réunir les éléments d'un livre sur Vermeer. J'allais dire : quel dommage

que Proust ne l'ait pas écrit! Mais ne pourrait-on pas s'amuser à retrouver dans les intérieurs de Combray, dans les peintures de la chambre de la tante Léonie, dans les attitudes de Françoise, des imitations de Vermeer ou des transcriptions littéraires de ses habitudes méditatives? Tout le monde connaît les pages classiques de la mort de Bergotte, elles datent pour nous avec précision un passage de *la Prisonnière* : désormais, la mémoire de ce morceau, l'idée d'une des dernières sorties de Proust, au printemps de 1921, pour aller vérifier le souvenir d'un ton (le « petit mur jaune » de Vermeer, c'est le pendant de la « petite phrase » de la sonate de Vinteuil), se mêlent pour toujours aux émotions que nous cause la *Vue de Delft*. Mais comment s'en prendre à Fromentin de n'avoir pas su tout cela en 1875?

Swann connaissait-il le tableau de *Jésus chez Marthe et Marie*, le premier que nous ayons de Vermeer, et qui faisait alors partie des collections de sir Richard Coates, au château de Scalmorlie, en Écosse, où n'avaient pu le voir que de rares initiés? Il était un des grands trésors secrets de l'Angleterre, comme la *Vénus* de Rokeby-Hall, aujourd'hui à la *National Gallery*. Il est entré depuis deux ans au musée d'Édimbourg, où il fera le pendant du grandiose panneau giorgionesque de Glasgow représentant *la Femme adultère*; mais il n'y était pas encore à ma dernière visite. Je ne le connaissais que par des photographies et j'avoue que j'ai fait le voyage de Londres exprès pour lui.

Dirai-je que j'ai été déçu? J'avais le tort de trop attendre. Ce morceau est l'œuvre d'un tout jeune homme. Vermeer, lorsqu'il l'a peint, avait vingt-deux ans tout au plus, puisque *la Courtisane* de Dresde est de 1656, que le *Jésus* est certainement antérieur et qu'il faut placer dans l'intervalle la *Diane* de La Haye, qui serait ainsi datée de 1655 (les trois premiers chiffres du millésime sont seuls lisibles sur le tableau). J'ajoute, pour le dire en passant, que pour qui voit les deux tableaux à côté l'un de l'autre, il n'y a plus moyen de douter qu'ils soient du même auteur : la palette, la gamme sont identiques, ce sont les mêmes laques profondes, les mêmes jaunes de chrome, la même sourde opulence de tons, la même pâte un peu lourde, la même façon de manœuvrer la couleur par grandes masses onctueuses, fortes et décoratives. C'est dommage que le tableau

de Dresde manque au rendez-vous : nous aurions sous les yeux tout ce qu'on peut savoir sur un des plus beaux cas de l'art et sur les débuts surprenants de ce divin jeune homme.

Le tableau n'a pas sans doute la perfection suprême du *Couronnement du poète* de Nicolas Poussin, et cependant il joue à peu près le même rôle dans l'œuvre de Vermeer : pas plus qu'on n'imaginait le vrai Poussin avant de connaître ce chef-d'œuvre, on ne pouvait se faire, sans ce *Jésus chez Lazare*, une idée juste de Vermeer. La première impression est toute italienne, au point que n'était la signature, on songerait d'abord à un très beau tableau lombard, à un Domenico Feti, à un Orazio Lomi, s'il en était d'aussi paisibles, d'aussi tranquilles, d'aussi purs de toute rhétorique. En Hollande, où le sens de la ligne est si rare, où la forme n'a le plus souvent par elle-même aucun prix, ce tableau semble tomber du ciel. D'où sort cet inconnu qui trouve d'emblée ces rythmes d'or et qui invente ces mélodies? Cœur épris de beauté ! On a beau dire, Louis XIV a raison : parmi ces « magots », ces bonshommes de l'école hollandaise, d'où vient celui-là qui tout seul, naturellement, comme on respire, compose comme un dieu, ordonne autour d'une table ces trois grandes figures et atteint par miracle tout ensemble à tant d'intimité et à la paix monumentale?

Pas un doute, pas un trouble, pas une ombre, aucune trace d'indécision : impossible de trouver dans un être si jeune à la fois tant de fraîcheur et tant de certitude. Que nous voilà loin de l'agitation, des plis et des replis de Rembrandt! Cette grandeur, que celui-ci n'obtint qu'à la fin de sa vie, est un don que Vermeer possédait en naissant. Le tableau est plein de faiblesses : on distingue les retouches que l'auteur y a faites plus tard, par exemple dans les mains du Christ, pour donner plus d'accent et de caractère au dessin. Il n'a pu lui ôter une certaine mollesse. Mais déjà, quelle jolie âme et quelle distinction de goût! On ne peut s'empêcher de penser au même sujet traité, à peu près au même âge, par Velasquez : le Sévillan n'y voit qu'une nature morte, un *bodegon*, une maritorne en train de laver des écuelles. Il faut que ce soit ce Batave qui donne au *hidalgo* une leçon de dignité. Rien de plus désencombré que cette scène où la plupart des peintres n'eussent pas manqué de se divertir à multiplier les détails, à étaler des victuailles : deux pains dans une manne d'osier sur une nappe blanche, c'est tout,

et cette blancheur fait songer à une nappe de communion. Le lieu est à peine indiqué : une porte entr'ouverte dans le fond situe vaguement le décor dans un espace neutre, sans distraire le regard des personnages. La tête de Jésus, longue et pure, avec un doux profil de chèvre, très légèrement modelée dans une matière fluide, semble être venue du premier coup ; la petite Marthe, debout, les mains chargées de pain, avec sa jolie tête en demi-teinte sous son mouchoir qui lui prête un air d'Orientale, s'empresse et fait le service comme une canéphore qui se découronnerait de sa corbeille et la poserait sur la table ; sa sœur, assise à terre, le coude sur son genou et la joue sur la main, dans une attitude rêveuse, attache ses regards sur le Christ et achève par la base le triangle parfait de cette composition. Les deux sœurs sont exquises : Marthe est la plus brillante dans sa chemise de lin sur laquelle se lace un corsage abricot. Mais déjà Vermeer a fait son choix : il a pris, dans la peinture, l'attitude de Marie, celle de l'amour pur et de la contemplation. Il a choisi la meilleure part : elle ne lui sera point ôtée.

Encore une fois, un tel tableau est unique en Hollande, absolument inexplicable, sans précédent comme sans successeurs. C'est le fait incompréhensible, la « grâce » du génie. Je retrouve la même vertu dans la *Diane* de La Haye, tableau qui me plaît entre tous en dépit de ses gaucheries, avec la noblesse de ses rythmes, ses profondes harmonies de pourpre, d'or, d'orange et de noir, si parfaitement accordées à la verdure champêtre, la touchante noblesse de cette frise virginale sous les dômes des bois et surtout cette épaule si pure, merveille de la vie, qui jaillit comme un lys au milieu de la nature et semble, chez ce peintre si chaste, une confidence secrète, un aveu échappé de volupté et de désir. Je le retrouve encore dans *la Courtisane* de Dresde qui est, cette fois, un chef d'œuvre complet, un des plus beaux tableaux du monde, d'une beauté presque supérieure à l'art de l'Occident, d'une beauté de blason ou d'estampe japonaise. Pas un peintre, depuis Giorgione, ne s'était annoncé au monde avec des dons plus merveilleux que ce jeune homme de vingt-quatre ans : et c'était vraiment un Giorgione, mais plus miraculeux encore, que ce garçon qui créait à Delft, au milieu de la plus terre-à-terre des écoles, les seules peintures qui rappellent la musique du

Concert champêtre du Louvre ou de l'autre *Concert*, celui du palais Pitti.

Le mot de l'énigme se trouve peut-être dans l'œuvre de Fabritius, cet élève de Rembrandt, mais élève génial, celui qui le premier osa débarrasser la palette des ombres, faire la chasse au clair-obscur et peindre comme Rembrandt lui-même allait le faire dix ans plus tard. La mort de ce garçon admirable, à trente-quatre ans (il fut tué à Delft en 1654 par l'explosion de l'arsenal : on le retrouva sous les décombres écrasé avec son modèle), cette mort fut un accident irréparable pour l'école. Avec son neveu Bernard, doué d'un si rare talent, il était de taille à changer le cours des choses : il pouvait imposer à la Hollande la grande peinture. Privé de cet appui, Vermeer pauvre, modeste, chargé d'enfants, est contraint de changer de genre, de réduire ses formats comme ses ambitions; il quitte le monde imaginaire pour lequel il était fait et se voit condamné pour vivre à la peinture bourgeoise. Il gagna, il est vrai, une célébrité locale en peignant ces *Leçons de musique*, ces *Jeunes femmes au clavecin*, ces *Dames au miroir*, ces *Géographes*, ces *Billets doux* qui valent aujourd'hui des prix fous : déjà le huguenot Monconys, qui passait à Delft en 1663, s'étonnait de ces tableaux qui coûtaient 600 livres, « bien qu'il n'y eût qu'une seule figure ». C'était le gagne-pain, mais je suis sûr que pour Vermeer c'était une déchéance : souvent j'entends cette plainte dans le violoncelle qui semble attendre, adossé à une chaise auprès de son archet dans plus d'un de ses tableaux; j'entends gémir dans le silence l'instrument délaissé, et plus d'une fois, dans l'ombre, au-dessus de l'épinette, une esquisse de grand tableau, un *Cupidon vainqueur*, un *Moïse sauvé des eaux*, semble nous dire le deuil de l'artiste, le deuil de sa vocation abandonnée.

Ce qu'il réussit toutefois à mettre d'art, de goût, dans ses tableaux bourgeois, leur indescriptible valeur de sentiment, de style, tient à l'influence d'un maître beaucoup trop peu connu; Emmanuel de Witte, son aîné de quinze ans, fut le grand artisan du tableau d'intérieur. C'est lui qui en créa la géométrie spéciale, la poétique de l'espace, l'architecture atmosphérique, toutes choses qui n'existent encore nullement chez Terborch. Je me reproche vivement d'avoir négligé si longtemps ce petit-maître essentiel. Je n'ai connu qu'assez tard ses

étonnants tableaux de figures. Il n'y en a pas moins d'une douzaine à l'Exposition (en France, nous n'en avons que deux au musée de Lille). Le plus beau est celui qui représente une femme à son harmonium, faisant de la musique au jeune amant presque invisible qui l'écoute dans son lit; le chapeau, la cape et l'épée font sur une chaise dans l'ombre un mannequin pittoresque et une esquisse de cavalier. Ce tableau était à Paris dans la collection Say et fut vendu 300000 francs sous le nom de Pieter de Hooch; on n'en retrouva que 30000 quand il fut démontré que c'était un de Witte, bien qu'il vaille cent fois les ouvrages de cet habile faiseur de chromos. On voit que le métier de marchand de tableaux n'est pas sans risques. C'est que l'élève était illustre et le maître oublié.

Un mot seulement du personnage, bizarre comme son œuvre, d'humeur incommode, bohème, cassant, de mœurs assez peu exemplaires, un instant célèbre et qui gâta les choses par son mauvais caractère, et qui, à soixante-quinze ans, criblé de dettes, alla se jeter une nuit d'hiver dans le canal; son corps fut repêché au bout de trois semaines, après le dégel. J'emprunte ce récit à l'étude de Mme Brière, la seule qui existe sur cet artiste si curieux (1). Le tableau est une merveille: par une enfilade de chambres diversement éclairées, le regard pénètre tout au fond, comme par un chas d'aiguille ou un trou de serrure, en traversant de la pénombre, jusqu'au plein air d'un jardinet; le jour entre par la droite, teint en pourpre par des rideaux de percale rouge et tombe de biais sur le dallage blanc et noir; la découpure de ces carreaux de lumière, leur superposition lumineuse aux taches du damier de marbre, le jeu de cette double mosaïque, les intersections des volumes ainsi délimités comme des pénétrations de prismes de cristal, cette construction si volontaire de l'espace en profondeur, la qualité nette, froide et pure de la lumière qui circule de chambre en chambre comme un liquide impalpable, agile, intelligent, la mesure secrète, la gradation savante dont le thème de l'harmonium semble l'expression musicale, presque perceptible à l'oreille par un échange ou un transfert des émotions de la vue à celle de l'ouïe, cette transmutation d'un sujet bourgeois en spectacle tout intellectuel, on reconnaît là

(1) Dans la *Gazette des Beaux-Arts*, mars 1923.

tous les éléments de l'art de Vermeer, tous les principes d'un art cubiste, mais d'un cubisme qui aurait su s'insinuer dans le réel presque sans l'altérer, et produire un chef-d'œuvre.

C'est cette grammaire particulière, ce langage de la profondeur et de l'atmosphère mesurables que Vermeer devait appliquer à partir d'un certain moment dans ses petits sujets, et c'est ce qui, en dépit de leurs dimensions médiocres, de leur contenu inexistant, leur communique pourtant une grandeur monumentale. Mais l'artiste n'en souffrait pas moins dans ses désirs les plus intimes. Il lui tarde toujours de libérer le chant de son cœur, les jeunes mélodies comprimées en lui-même depuis ses premiers ouvrages. C'est ce qu'il eut le bonheur de faire encore, à la fin de sa courte vie, dans ses derniers tableaux : il put, dans quelques rares peintures, exprimer le *bel canto*, satisfaire son goût de la phrase décorative, de la grande surface pleine, animée d'arabesques où les choses prennent une valeur de signes et d'hiéroglyphes : c'est alors qu'il peignit la *Jeune fille endormie* de la collection Altmann (dire que cette merveille était à Paris en 1911 et que nous l'avons laissée partir), la *Ruelle* d'Amsterdam et la grande *Vue de Delft*, devant laquelle le romancier de *A la recherche du temps perdu* conçut la mort de son Bergotte et comprit lui-même, comme on le sent devant l'absolu de l'œuvre achevée, qu'il ne lui restait qu'à mourir.

Voilà sans doute dans quel sens, s'il revenait aujourd'hui, Fromentin songerait peut-être à remanier *les Maîtres d'autrefois*. Nulle critique n'est définitive : l'art seul donne quelquefois l'impression du parfait. Qui donc, ayant écrit un livre sur un de ces sujets d'histoire qui ne s'épuisent pas et que chaque jour renouvelle, ne le regrette à peine fini et ne souhaite en lui-même de le recommencer? La vérité en ces matières, qui peut se flatter de l'obtenir? Elle est mobile, insaisissable; on ne la capte que lentement, par des épreuves répétées, par approximations successives. Personne, nous le savons, ne dira jamais le dernier mot.

Louis Gillet.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Parmi les ruines entassées par la Grande Guerre gisent les débris de plusieurs trônes et les couronnes de nombreuses dynasties : trois empereurs, un sultan, des rois, des grands-ducs et des princes allemands. Pourtant, presque partout, les crises politiques et les difficultés économiques ou financières nées de la guerre ont amené, même dans les États où subsistent des monarchies, une concentration, un renforcement du pouvoir central et de l'autorité exécutive. L'Europe a vu reparaître cette forme du pouvoir personnel que les anciens Grecs appelaient « tyrannie », sans y ajouter le sens péjoratif que la littérature révolutionnaire a donné à ce mot, et que nous appelons plus volontiers dictature, elle répond aux besoins plus ou moins temporaires d'États en formation ou en transformation ; elle coexiste, en plusieurs pays, avec la monarchie, en Yougoslavie, c'est le roi lui-même qui a pris en main l'autorité dictatoriale. Cette forme du pouvoir, a écrit l'éminent historien Guglielmo Ferrero, « blesse moins la conscience de notre époque que l'ancien pouvoir absolu des rois, parce qu'il n'est plus héréditaire et qu'il suppose au moins une présomption de qualités réelles dans le dictateur ». Les peuples obéissent, mais ils deviennent exigeants ; en échange de la censure de la presse et du silence de la tribune, ils réclament des succès exceptionnels et retentissants, la gloire, tout au moins la prospérité. Les déceptions ne tardent guère à se traduire par une aspiration vers un régime plus libéral. Mais, s'il est relativement facile d'établir et de faire accepter une dictature, il est moins aisé de revenir à un régime normal ; le moment difficile, pour les régimes d'autorité, c'est celui où ils s'approchent de leur fin. Ne serait-ce pas l'explication des troubles qui agitent actuellement l'Espagne ?

Le gouvernement dictatorial établi en septembre 1923, sans difficulté ni effusion de sang, par le général Primo de Rivera, avec l'appro-

bation du roi Alphonse XIII, a rendu au pays d'incontestables services matériels : l'ordre dans la capitale et les provinces, la fin de l'agitation catalaniste, une prospérité et un essor économiques que l'Espagne ne connaissait pas depuis longtemps; l'État et les particuliers se sont enrichis; les chemins de fer et les routes ont été améliorés; la plaie vive du Rif est fermée et la question du Maroc a cessé de peser sur la politique espagnole; les salaires se sont accrus, une vie et une activité nouvelles animent tout le corps de la nation; l'Espagne reprend sa place parmi les grandes puissances. Le gouvernement du général Primo de Rivera se flatte de n'être ni policier ni tracassier : dictature en gants blancs sans aucune tache de sang. Pourvu que les actes soient loyaux, les propos sont assez libres. Pourtant, dans les classes instruites et cultivées de la nation grandit un sourd mécontentement. Les gouvernements portent toujours la tare de leurs origines, les uns celle de la révolution, les autres celle du coup de force. Le coup d'État du général Primo de Rivera n'est pas une nouveauté dans l'histoire de l'Espagne; le *pronunciamiento* est entré dans les mœurs des corps d'officiers ; il est devenu tradition ; comment un gouvernement né d'un *pronunciamiento* militaire serait-il sévère à d'autres tentatives du même genre? Les officiers d'un côté, les parlementaires de l'autre, se persuadent qu'ils représentent la nation et qu'ils ont qualité pour parler en son nom. La masse du peuple, restée, dans une large proportion, illettrée et indifférente à ces agitations de surface, n'a guère d'autre opinion politique que la fidélité au roi et à la religion. Il n'a jamais existé, en Espagne, qu'un semblant de régime parlementaire et des apparences d'élections. Est-ce à ces fictions que l'on voudrait revenir?

Le gouvernement du général Primo de Rivera a été, à l'origine, favorablement accueilli par l'opinion ; on lui sait gré, encore aujourd'hui, des services qu'il a rendus; mais ses tentatives pour organiser à côté de lui un grand groupement au-dessus des partis, l'Union nationale, n'a donné que des résultats incomplets. Dès les premiers jours, le gouvernement avait annoncé que la dictature serait transitoire et qu'elle se mettrait en quête de la constitution la mieux adaptée aux mœurs anciennes et aux aspirations actuelles de la nation; mais les mois et les années se sont écoulés et la future constitution, souvent annoncée, jamais réalisée, reste encore dans les limbes. C'est, parmi les classes cultivées, le plus gros grief contre le général Primo de Rivera. Les corps d'officiers en ont d'autres : rivalités d'armes; l'artillerie n'a pas cessé de bouder le

régime et, à plusieurs reprises, des soulèvements, des révoltes locales ont éclaté soit dans les régiments, soit à l'école d'artillerie de Ségovie. Il faut ajouter la jalousie ou l'ambition de quelques généraux. Le gouvernement lui-même, dans la note qu'il a fait lire le 29 janvier par le président de l'Assemblée nationale, a parlé des « tentatives constantes » pour créer des difficultés et susciter des désordres.

Il est certain que, cette fois, le mouvement qui a avorté était plus général et profond que les précédents. Peut-être faut il voir là un effet des soucis que donne au gouvernement et aux gens d'affaires le fléchissement de la peseta par rapport à la livre sterling. Peut-être aussi l'état de santé du général Primo de Rivera et le difficile problème de la succession au trône ont-ils jeté quelque inquiétude dans le pays. Toujours est-il que le gouvernement lui-même informe le public, par sa note du 29 janvier, qu'un mouvement devait éclater, la nuit précédente, « dans toute l'Espagne ». L'élément civil était de complicité avec l'élément militaire. Le chef du parti conservateur espagnol, M. Sanchez Guerra, ancien président du Conseil, devait débarquer à Valence; M. Alba, ancien président du Conseil, M. Lerroux, chef du parti radical, se disposaient, eux aussi, à franchir la frontière. Le mouvement ne put prendre quelque extension qu'à Ciudad-Real, sous l'influence du général Aguilera, récidiviste du complot politique; le 1er régiment d'artillerie légère se déclara en rébellion et occupa la ville; mais des mesures rapidement prises eurent raison, sans coup férir, du soulèvement dont les principaux chefs furent arrêtés. Il semble, autant que les communiqués laconiques du gouvernement permettent de le deviner, que partout ailleurs le complot fut prévenu par des mesures de police avant d'avoir pu se développer. M. Sanchez Guerra, parti de Port-Vendres sur un petit vapeur, fut retardé par la tempête et une avarie et ne débarqua à Valence, avec son fils, que le 31, deux jours après le soulèvement de Ciudad-Real; il essaya d'entraîner les troupes et fut arrêté par la police.

Le gouvernement paraît maître de la situation et a pris d'urgence les mesures nécessaires pour prévenir le retour de pareils troubles. Les chefs du mouvement n'ont pas encore été jugés à l'heure où nous écrivons; il semble que le général Primo de Rivera, suivant la générosité de son tempérament et son sens politique avisé, pencherait vers la clémence, tandis que le général Martinez Anido, ministre de l'Intérieur, conseillerait la sévérité au moins

à l'égard des chefs. Quant à M. Guerra, il serait, dit-on, déporté. Le gouvernement se déclare résolu « à délivrer le pays du cauchemar inquiétant de ceux qui, par orgueil et par ambition, provoquent des dommages si graves « et qui font tant de tort au bon renom et à la monnaie nationale ». Le Roi, durant ces événements, était en Andalousie. Ce n'est un mystère pour personne qu'il a eu, depuis 1923, maintes explications orageuses avec le général de Rivera, mais il a conscience des services que la dictature a rendus à lui-même et au pays et sa loyauté envers le chef du gouvernement est entière ; au-dessus des partis, il reste, si des complications se produisaient, une réserve et un refuge pour l'avenir. La femme de grand cœur et de haute intelligence qui a sauvé, après la mort d'Alphonse XII, le trône de son fils posthume, et consolidé la monarchie constitutionnelle, la reine-mère Marie-Christine, vient précisément de s'éteindre le 6 février : le nom de la souveraine qui exerça la régence de 1885 à 1902, malgré les pires difficultés, restera populaire parmi les Espagnols comme un symbole d'honneur, de libéralisme et d'énergie.

L'opinion prévaut, — elle est notamment exprimée dans un article très remarqué du correspondant du *Journal des Débats*, M. Maurice Legendre, — que si le gouvernement a rétabli l'ordre et est maître de la situation, la nécessité s'impose à lui d'apporter au régime dictatorial certaines atténuations et de donner au pays la constitution qu'il lui a promise. « Ce n'est pas une prophétie, c'est une constatation : le régime instauré en Espagne au mois de septembre 1923 vient de prendre fin. » Si la dictature ne pouvait pas évoluer à temps et préparer le retour progressif à un régime normal et définitif, il faudrait redouter les conséquences d'un mouvement violent de révolution qui ouvrirait peut-être la porte à la démagogie et à l'anarchie. Les Français n'ont pas à prendre parti dans les affaires intérieures de l'Espagne, mais ce serait manquer de gratitude que de ne pas souhaiter que se maintienne longtemps au pouvoir un homme par qui sont devenues plus confiantes les relations franco-espagnoles et plus intime la conscience d'une étroite solidarité d'intérêts entre les deux pays.

En Yougoslavie, où la dictature du roi Alexandre a mis fin à une situation parlementaire et politique sans issue, et a été favorablement accueillie par les divers éléments qui constituent la nation, le péril serait, de même qu'en Espagne, de considérer comme une fin

ce qui n'est qu'un moyen et comme définitif ce qui ne doit être que provisoire. Le Roi seul, dans la conscience de ses hauts devoirs envers ses peuples, peut leur apporter la constitution largement décentralisée qu'ils souhaitent. Croates, Slovènes, Dalmates ont fait confiance au souverain serbe qui incarne l'unité nationale, mais ils attendent avec impatience des actes. L'ordre règne partout et un grand effort pour organiser l'administration et la vie économique est commencé ; mais, au point où les passions politiques étaient montées, la prospérité même, si elle s'épanouissait comme par enchantement, ne suffirait pas à les apaiser.

Les Croates et les Slovènes qui, depuis le xv^e^ siècle, ont vécu séparés du rameau serbe écrasé sous le joug turc et qui se sont accoutumés à regarder vers la Rome des papes et la Vienne des empereurs et à en recevoir la lumière et la vie, ont librement accepté de former avec les Serbes un État et une nation, et ils acclament, dans la dynastie, le symbole vivant de cette unité, mais ils rejettent tout ce qui ressemblerait, même de loin, à une conquête serbe, à une assimilation politique et administrative à la Serbie dont ils estiment la civilisation moins évoluée et les mœurs plus primitives. Au point où en sont les choses, un régime de centralisation qui mettrait toutes les fractions de la nation dans la dépendance étroite de Belgrade n'est plus possible. Le tenter serait s'exposer à une irrémédiable sécession ou à un recours à la force qui serait plus désastreux encore, car la force est surtout serbe et toute intervention de l'armée prendrait aussitôt l'aspect d'une conquête serbe. Pour dire toute la vérité, on a, en Croatie et en Slovénie, pleine confiance en le roi Alexandre, mais on redoute le vieux clan militaire serbe dont le général Jivkovitch, président du Conseil, représente mieux que tout autre les grands desseins et l'énergie, mais aussi les tares et les compromissions politiques. On se demande avec anxiété, dans les villes dalmates et croates, quelle sera la volonté dominante, celle du Roi ou celle du général, et si les bonnes intentions du souverain sont exactement traduites par le chef militaire ou si elles ne seraient pas déformées afin d'assurer la domination d'une caste d'officiers. La dictature royale, on l'accepte, on s'en réjouit même comme d'une promessse, mais on ne veut pas de la dictature de la « main blanche ». Ainsi se pose l'énigme de l'avenir; on ne la résoudra pas par la force. Toutes les possibilités sont encore ouvertes devant le roi Alexandre, à juste titre populaire, mais un moment viendra bientôt où le pouvoir dictatorial ne se justifiera plus

par lui-même et où il devra indiquer sur quelles assises il se propose de fonder l'unité nationale des divers rameaux de la grande famille des Slaves du Sud.

Il est temps, pour l'État yougoslave, de mettre fin à ces dissensions intestines, car, autour de lui, la diplomatie italienne poursuit adroitement un travail d'isolement. Mais, ici encore, la politique serbe s'oppose aux aspirations croates. On est, en général, à Belgrade, enclin à un rapprochement avec l'Italie et c'est dans cet esprit que M. Nintchitch avait conclu le pacte d'amitié italo-yougoslave de 1924, et les accords de Nettuno dont la ratification n'est pas l'une des moindres raisons de l'irritation croate. En Croatie, au contraire, on serait enclin à un rapprochement avec la Bulgarie et même à l'entrée du peuple bulgare dans une large fédération yougoslave. Le « pacte d'amitié et de collaboration cordiale » italo-yougoslave est venu à échéance le 27 janvier et n'a pas été renouvelé ; de nouvelles négociations vont être, semble-t-il, prochainement entamées. Un pacte d'amitié a été signé le 23 septembre entre le gouvernement de M. Mussolini et celui de M. Venizelos et, bien qu'on ait pris soin, à Athènes, d'affirmer que cette politique de paix et d'accord n'est dirigée contre personne, on n'en a pas moins, à Belgrade, l'impression que l'influence italienne fait des progrès en Grèce et l'on attribue à cette circonstance l'échec ou le retard indéfini des négociations gréco-yougoslaves pour le débouché commercial prévu par les traités en faveur de la Serbie au port de Salonique. Un rapprochement s'est opéré entre la Bulgarie et la Grèce à l'occasion d'un accord au sujet des indemnités à attribuer par l'un et l'autre gouvernement aux Grecs émigrés de Bulgarie par voie d'échange avec les Bulgares, beaucoup plus nombreux, émigrés de Grèce. Il est permis de rapprocher ce fait de la nomination, comme ministre de Bulgarie à Rome, du général Volkof, ancien ministre de la Guerre, partisan notoire et actif d'une étroite entente italo-bulgare. La question des Macédoniens réfugiés, que le gouvernement de Sofia, quelle que puisse être sa bonne volonté à l'égard de Belgrade, ne peut cependant pas supprimer, continue à fausser les rapports de la Bulgarie avec le royaume des Serbes, Croates et Slovènes et ouvre la politique du gouvernement bulgare à des influences italiennes dont il se méfie mais dont il se sert. Si l'on ajoute à cette rapide revue de la situation balkanique, le traité italo-turc du 30 mai, le voyage récent du sous-secrétaire d'État Grandi à Angora et à Athènes, le protectorat italien solidement établi en Albanie et l'alliance qui met la

Hongrie dans la dépendance de la politique italienne, on se rendra compte, à Belgrade et ailleurs, des dangers qui menacent le royaume des Serbes, Croates et Slovènes et des menées qui tendent à l'isoler.

En Lithuanie, M. Voldemaras, dictateur de fait, aurait-il lassé ses propres concitoyens comme il a fatigué le conseil de la Société des nations? On est, en Occident, incomplètement renseigné sur ce qui se passe à Kovno; il semble cependant que la politique autoritaire, négative et ruineuse de M. Voldemaras ait coalisé contre lui les partis démocratiques, une partie de l'armée et le président de la république, M. Smetona lui-même. La fermeture de la frontière à toute relation diplomatique, commerciale, ferroviaire, postale, télégraphique avec la Pologne dont le territoire enveloppe de deux côtés la petite république lithuanienne, crée un état anormal et violent, incompatible avec la prospérité et, à la longue, intolérable aux habitants. La Lithuanie, petit État de deux millions et demi d'habitants, en souffre naturellement beaucoup plus que la Pologne, grande puissance de près de 30 millions d'âmes. M. Voldemaras a signé récemment avec l'Allemagne un traité de commerce qui, autant qu'on en peut juger, sacrifie les intérêts lithuaniens à l'avantage de l'Allemagne et, pour le plaisir de faire pièce à la Pologne, compromet l'indépendance de l'État. Il semble que le colonel Plechavicius, qui réussit, en décembre 1926, le coup de force grâce auquel M. Voldemaras enleva le pouvoir aux démocrates, se soit mis à la tête d'un mouvement militaire afin de contraindre M. Voldemaras à liquider une politique désastreuse et à revenir au régime constitutionnel; la tentative n'a pas réussi et le colonel aurait été placé sous la surveillance de la police et contraint de donner sa démission; cependant la situation de M. Voldemaras resterait précaire et l'opposition bien organisée serait résolue à venir à bout de lui. Encore une dictature qui s'use et qui, celle-là, ne laissera pas derrière elle beaucoup de regrets.

En Afghanistan, c'est bien encore, dans un cadre différent, une dictature qui est en question et que menace l'insurrection. Nos lecteurs qui n'ont pas oublié les belles études de M. Maurice Pernot, se souviennent que le roi Amanoullah, qui vint, il y a un an, faire une tournée de six mois d'Europe, avait entrepris par des moyens d'autorité, comme un nouveau Pierre le Grand ou un autre Mustapha Kemal, de moderniser son peuple, et il semblait y avoir réussi; mais

il allait trop vite au gré des tribus de la montagne et des *mollahs :* une insurrection s'est, en décembre, déchaînée contre lui. Les chefs rebelles reprochent à ce roi trop européen à leur gré ses accointances avec Angora et avec Moscou. Il a signé, le 26 mai 1928, un traité d'alliance avec la Turquie, par lequel les deux Etats musulmans se promettent une mutuelle assistance s'ils venaient à être attaqués par quelque autre puissance: cette alliance avec le ghazi Mustapha Kemal a provoqué l'indignation des *mollahs* qui regardent comme un suppôt du diable l'homme qui n'a pas craint d'abolir le sultanat. La présence d'officiers instructeurs turcs et russes et la faveur dont ils jouissaient auprès du souverain étaient mal vues des officiers de l'armée nationale. L'interdiction de la polygamie et surtout la suppression du voile qui cache le visage des femmes mirent le comble à l'indignation des partisans de vieilles mœurs.

La révolte eut-elle d'autres origines? L'Afghanistan est depuis longtemps l'un des « points névralgiques » de l'Asie, car, par les cols de l'Hindou-Kouch et les défilés du Caboul, passe le chemin qui, de la Transoxiane, conduit dans la vallée de l'Indus; par là passa, au XVI^e^ siècle, le conquérant Bâber qui fonda l'Empire mongol des Indes; là, depuis 1880 environ, l'influence russe est en rivalité aiguë avec l'influence anglaise. C'en était assez pour que, à Moscou, où l'on est persuadé que l'Angleterre poursuit, par tous les moyens et dans tous les pays, la lutte contre l'influence soviétique, on attribuât aux Anglais la responsabilité des révoltes des troupes afghanes. A la vérité, il n'est pas impossible que le gouvernement des Indes y soit pour quelque chose, car il ne voyait pas sans appréhension l'influence russe et l'influence turque s'implanter à Caboul et l'on a signalé la présence, dans la région, du célèbre « colonel » Lawrence dont la politique panarabe a eu les résultats désastreux que l'on sait.

Quoi qu'il en soit, l'insurrection a commencé parmi les tribus de la région de Peschawer, voisines de la frontière des Indes. Amanoullah s'est enfui et a abdiqué, tandis que son frère Habiboullah était proclamé roi. Mais celui-ci, à son tour, a été supplanté par un aventurier nommé Sackao, tandis qu'Amanoullah, reprenant à Candahar l'exercice de la royauté, appelait à lui les tribus fidèles. Actuellement l'Afghanistan est en proie à une terrible guerre civile ; la famine et la misère y règnent; la ville de Caboul est en partie détruite. Il n'y a pas, il n'y a jamais eu de nation afghane; c'est un agrégat de tribus montagnardes très jalouses de leur particularisme et qui, sur leurs plateaux inaccessibles, ont l'habitude séculaire de la vie indépendante

et rejettent toute politique de centralisation monarchique et administrative. Bataille de tribus derrière laquelle se cache une lutte d'influences étrangères. Il semble qu'en définitive, après de cruelles péripéties, l'ancien roi Amanoullah ait des chances de l'emporter et, avec lui, la politique d'européanisation et de modernisation. Mais il sera bien avisé en ménageant les transitions et en évitant de heurter trop directement les habitudes ancestrales des Afghans.

Nous ne terminerons pas cette revue des différents pays actuellement gouvernés par des « tyrans », pour la plupart débonnaires et bienfaisants, sans jeter un coup d'œil sur la malheureuse Russie, en proie, sous le nom de dictature du prolétariat, à l'arbitraire de quelques individus, on peut même dire d'un seul personnage, le Géorgien Staline. Cet habile manœuvrier, sans vues larges et sans conceptions élevées, borne sa tactique à maintenir une sorte d'équilibre entre les deux tendances qui se partagent le parti communiste, celle de droite et celle de gauche. Bien entendu, toute la vie politique est concentrée dans le seul parti communiste qui, en ce moment, compte environ 600 000 inscrits. Tout le reste, soit plus de cent millions d'individus, n'est qu'un vil troupeau voué à l'obéissance passive.

En 1927, Trotzki et ses amis demandaient que l'on fît une nouvelle révolution afin de frapper et de déposséder les paysans enrichis, les *Koulaki*, qui constituent dans les villages une catégorie très nombreuse, car il suffit, pour être classé parmi les *Koulaki* et devenir suspect, de posséder deux vaches. Staline se rendit compte qu'entreprendre une nouvelle guerre civile et une nouvelle révolution sociale afin de déposséder les *Koulaki* du fruit de leur travail et de leur intelligence serait une entreprise inexécutable, car, en fait, chaque communauté rurale organise sa vie, d'ailleurs misérable, sans rien demander au pouvoir central et sans rien lui donner. Au cours de l'année dernière, plusieurs milliers de fonctionnaires ou d'agents communistes ont été tués dans les villages sans qu'on osât sévir contre les communautés paysannes. Les paysans ensemencent peu, produisent à peine ce qu'il faut pour leur subsistance, car le prix des machines et de tous les objets fabriqués par l'industrie étatisée est si élevé qu'il est, en pratique, prohibitif et que les paysans ne peuvent rien acheter. Alors, on en revient à la simplicité primitive, à l'échange en nature; la vie économique est paralysée et le budget de l'État est surtout alimenté par la vente de l'alcool. Les ménagements envers les paysans, même au prix de quelques entorses

au pur évangile marxiste, sont, depuis les premières heures de la révolution communiste, dans la tradition léguée par Lenine à ses successeurs. Trotzki et ses amis furent donc déboutés et exilés en Sibérie.

A l'automne 1928, le pendule oscille en sens contraire, et c'est contre la droite du parti que Staline semble disposé à sévir. Kalénine, Rykof, qui en sont les chefs, étaient d'avis de s'entendre avec les *Koulaki*, de les intéresser au maintien du régime et d'ouvrir plus largement aux capitaux privés et aux techniciens étrangers l'industrie russe ; ils étaient d'avis de mettre un frein à la coûteuse activité extérieure de l'Internationale communiste et de réserver les maigres ressources de l'État pour la reconstruction de la Russie. La classe paysanne paye des impôts lourds afin de fournir des salaires, d'ailleurs insuffisants, à des ouvriers qui, dans les usines de l'État communiste, ne produisent que des objets sans utilité ou à des prix inaccessibles. Staline déclara : « l'opposition de droite est aussi dangereuse que celle de gauche » et se mit à gouverner contre elle, ou du moins il voulut s'en donner l'apparence. « Nous devons unir les paysans pauvres et les ouvriers agricoles, sous la direction du prolétariat des villes, et assurer leur liaison avec les paysans moyens, afin qu'ils puissent s'opposer aux *Koulaki* et aux antisémites. » Ainsi s'exprimait Staline dans un document officiel ; et c'est la première fois que l'existence, dans les masses paysannes, d'un mouvement antisémite est avouée. Il s'agissait donc de raviver les passions de classe et d'exciter la haine des plus pauvres contre les moins pauvres. Le même document énumère les ennemis du régime : « tous les éléments capitalistes qui gravitent autour des *Koulaki* et des *Nepman* (les nouveaux riches des villes), les prêtres, les fonctionnaires bureaucratisés à l'excès, les hommes de l'ancien régime qui se sont faufilés dans les rouages soviétiques ; dans ce milieu peuvent se trouver quelques paysans pauvres dévoyés et même quelques ouvriers des villes ayant subi l'influence des petits bourgeois ; enfin on pourrait y rencontrer des militants des Soviets pris de panique. » Cela fait beaucoup d'adversaires ! Aussi s'est-on prudemment gardé de prendre contre eux des mesures sérieuses.

Et voici que maintenant le pendule a de nouveau oscillé vers la gauche et que les trotzkistes sont pourchassés et arrêtés par le Guépéou. Trotzki lui-même a quitté la Sibérie et l'on ne sait au juste où il est ; le gouvernement l'a sans doute déporté ou interné quelque part sous la surveillance de la police. Il n'est certainement pas

mort, du moins de mort violente, car les communistes se ménagent les uns les autres, afin de ne pas ressembler aux bourgeois de la Révolution française; la fusillade est bonne pour le vulgaire; dans l'aristocratie communiste, entre « égaux », on ne se tue pas. La *Pravda* du 24 janvier donne les raisons de cette nouvelle offensive contre Trotzki et ses partisans. Ils demandaient : le scrutin secret pour l'élection des fonctionnaires du parti et des syndicats, le droit de grève, la préparation des cadres pour une nouvelle guerre civile. Voilà un programme qui en dit long sur les griefs des communistes de gauche. Quiconque, au pays des Soviets, prépare une guerre civile contre les Soviets est un vulgaire contre-révolutionnaire. Les trotzkistes, en manifestant dans la rue, le 7 novembre 1927, ont rompu avec le parti et le régime soviétique; au cours de l'année 1928 on essaya de les ramener dans le droit chemin, mais ils ont transformé leur groupement anticommuniste secret en une organisation secrète antisoviétique; c'est le fait nouveau qui justifie les représailles et les rend nécessaires. Les trotzkistes ne sont plus seulement « des opposants au sein du parti, ils sont devenus des agitateurs antisoviétiques qui, dit le journal de Staline, excitent les socialistes et la bourgeoisie internationale contre l'État soviétique. « L'organisation trotzkiste accomplit aujourd'hui l'œuvre qu'en son temps accomplissait le parti socialiste lorsqu'il luttait contre le régime soviétique » : comble d'abomination ! (En France les socialistes donnent leurs voix aux communistes qui les acceptent.) Le choix ou l'hésitation n'est plus possible : « on est avec l'organisation secrète trotzkiste contre le parti communiste et la dictature du prolétariat en U. R. S. S., ou bien on rompt complètement avec cette organisation secrète et on se refuse à la soutenir d'une manière quelconque. »

L'ultimatum est net. L'offensive contre les *Koulaki* n'était qu'un trompe-l'œil et c'est avec Trotzki et ses partisans que la rupture est complète. Et précisément on reproche à Trotzki d'avoir dénoncé cet opportunisme dans une lettre récente qui sonne comme un défi au dictateur soviétique. Avec Staline, à en croire Trotzki, le film de la Révolution se déroule à l'envers ; on traverse actuellement une phase qui correspond à celle de Kerenski et qui aboutira au pouvoir militaire, au « bonapartisme ». Trotzki affirme que le chef de l'armée rouge, Vorochilof, aurait déclaré en juin dernier : « Si vous avez recours une fois encore aux mesures exceptionnelles (contre les *Koulaki*, contre les paysans qui refusaient de livrer leur blé), l'armée

vous ripostera peut-être par une sédition. » Trotzki voit poindre le sabre qui écrasera la révolution et accuse Staline d'en préparer l'avènement : « les candidats bonapartistes ne manquent pas chez nous. » Comme remède, Trotzki réclame le droit de grève et prétend que le prolétariat est prêt à recourir à « cette arme ultime ». Mais Trotzki n'est plus aujourd'hui qu'un vaincu.

Les informations que nous donnions, dans notre précédente chronique, au sujet d'un accord de principe entre le Saint-Siège et le gouvernement royal d'Italie sont, dans leur ensemble, confirmées; l'accord définitif a été paraphé le 7 février et, ce même jour, le cardinal secrétaire d'État l'a notifié au corps diplomatique réuni au Vatican; ces signatures ont été échangées le 11, au Latran, entre le cardinal Gasparri, secrétaire d'État, et M. Mussolini. Ces textes ne sont pas encore publiés à l'heure où nous mettons sous presse. Sur certains points, des modifications paraissent avoir été apportées aux conditions que nous indiquions il y a quinze jours, notamment en ce qui concerne l'étendue du territoire qui va former l'État pontifical. L'accord, qui reconnaît la souveraineté territoriale du Saint-Siège en même temps qu'il renonce aux anciens États de l'Église, est suivi d'un concordat avec l'État italien. Ainsi, la souveraineté territoriale garantit l'indépendance théorique de la Papauté; la haute conscience qu'elle a de son rôle supra-national garantit son indépendance morale: mais comment sera sauvegardée son indépendance apparente qui n'est pas moins indispensable? Comment, surtout si, comme on le dit, le concordat accorde au Saint-Siège d'importants avantages, la catholicité ne s'inquiéterait-elle pas d'une invasion possible de l'italianisme dans le gouvernement pontifical? Nous reviendrons sur ce problème, délicat entre tous, lorsque les textes nous seront connus. La plainte tenace de « l'immortel vieillard » reçoit satisfaction; c'est une ère nouvelle qui s'ouvre dans l'exercice du pouvoir spirituel et dans l'organisation du gouvernement pontifical. Le gouvernement italien s'honore en accordant au Saint-Siège de justes réparations et son autorité parmi les nations ne saurait manquer de s'en accroître. Un grand événement historique s'est accompli.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

SEPTIÈME PÉRIODE. — XLIXe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-NEUVIÈME VOLUME

JANVIER — FÉVRIER

Livraison du 1er janvier

Pages.

LE ROI DES ARCHERS, deuxième partie, par M. RENÉ BAZIN, de l'Académie française 5

L'ABDICATION DU TSAR. — *RÉCIT D'UN TÉMOIN*, par M. le GÉNÉRAL YOURI DANILOV (1). 45

FEMMES D'AUJOURD'HUI. — I. *AVOCATES ET DOCTORESSES*, par Mme COLETTE YVER. 72

PHILIPPE II A L'ESCORIAL. — III. *LA CONSTRUCTION*, par M. LOUIS BERTRAND, de l'Académie française. 90

LA FRANCE SUR LE RHIN. — II. *L'OCCUPATION*, par *** 112

NOS MISSIONNAIRES. — MÈRE JAVOUHEY BIENFAITRICE DES NOIRS. — I, par M. GEORGES GOYAU, de l'Académie française 140

L'ÉTRANGE PETIT GARÇON, par Mme GÉRARD D'HOUVILLE 160

UN PAPE HUMANISTE, PIE II, par M. ANDRÉ BELLESSORT 176

A *L'AFRICAN SOCIETY*: — DEUX DISCOURS, par LORD BUXTON et M. LE MARÉCHAL LYAUTEY, de l'Académie française 195

QUESTIONS ÉCONOMIQUES. — MARSEILLE PORT D'EUROPE, par M. LUCIEN ROMIER. 207

REVUE LITTÉRAIRE. — *PRIX DE LITTÉRATURE*, par M. ANDRÉ CHAUMEIX. . . . 218

REVUE DRAMATIQUE. — *MOLOCH*. — *DOUBLE*. — *VOLPONE*, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. 229

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON . . . 232

Livraison du 15 janvier

LE ROI DES ARCHERS, troisième partie, par M. RENÉ BAZIN, de l'Académie française 241

MÉMOIRES. — *LA FIN DE L'EMPIRE*, par le DUC DE BROGLIE. 281

LA GRAMMAIRE DE L'ACADÉMIE, par M. ABEL HERMANT, de l'Académie française. 311

PHILIPPE II A L'ESCORIAL. — *LA VIE DU ROI A SAN LORENZO*, par M. LOUIS BERTRAND, de l'Académie française 321

FEMMES D'AUJOURD'HUI. — *INGÉNIEURS*, par Mme COLETTE YVER 354

LA FRANCE SUR LE RHIN. — *LA LEÇON DU PRÉSENT*, par *** 372

(1) Ce nom avait été mal orthographié, dans la *Revue* du 1er janvier.

Pages

Nos missionnaires. — Mère Javouhey bienfaitrice des noirs. — II, par M. Georges GOYAU, de l'Académie française 401
Le dernier jour, par MM. Louis GUICHARD et Dmitri NOVIK. 430
Le livre de raison. — *Meubles de famille*, par M. J. de PESQUIDOUX. . . 437
Littératures étrangères. — *La clef des songes*, par M Louis GILLET . . . 453
Revue musicale. — *Riquet a la houppe.* — *Théatre des Piccoli*, par M. Camille BELLAIGUE. 465
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M René PINON . . . 471

Livraison du 1er février

Le roi des Archers, dernière partie, par M. René BAZIN, de l'Académie française 481
Ou en est la belle Alsace. — I. *La richesse alsacienne*, par M. F. DE WITT-GUIZOT. 525
Mémoires. — II. *L'assemblée nationale*, par le duc de BROGLIE 543
Un événement archéologique. — Les tombes royales d'Our, par M. Alexandre MORET, de l'Institut 568
Quelques maitres du destin. — *M. Venizelos*, par VERAX 590
Visites a la presse de province. — II. *A Bordeaux*, par M. André DEMAISON. 623
Nos missionnaires. — Mère Javouhey bienfaitrice des noirs. — III, par M. Georges GOYAU, de l'Académie française. 639
Le centenaire du musée de Montpellier, par M. André JOUBIN 666
A la Bibliothèque nationale. — *Les plus belles reliures*, par M. André GAVOTY 673
Essais et notices. — *Un grand Américain ami de la France, B. Strong*, par M. Maurice LEWANDOWSKI 676
Correspondance. — *Une lettre de M. Margot*, par M. Maurice PERNOT . . 682
Questions scientifiques. — *Les Vitamines*, par M. Lucien PLANTEFOL. . . 686
A travers les Théatres, par M. Jacques DEVAL 701
Chronique de la quinzaine.— *Histoire politique*, par M. René PINON. . . . 711

Livraison du 15 février

Erromango, première partie, par M. Pierre BENOIT 721
Pour le cinquième centenaire. — Jeanne d'Arc a Orléans, par M. Henri LAVEDAN, de l'Académie française 769
Ou en est la belle Alsace. — II. *La vie de l'esprit*, par M. F. DE WITT-GUIZOT 778
Ma mission en Russie, 1914-1918. — I. *La tragédie d'une conscience royale*, par M. C. DIAMANDY. 794
La conversion de Turenne, par M. le général WEYGAND 821
Croquis mexicains (août-novembre 1928), par M. Paul HAZARD. 837
Victor Hugo académicien, par M. André Le BRETON. 863
Avions commerciaux et avions de guerre, par M. Pierre FAURE 876
La correspondance de H.-St. Chamberlain avec Guillaume II, par M. Ernest SEILLIÈRE, de l'Institut 888
Les visages de la vieillesse, par M. FRANC-NOHAIN 905
Femmes d'aujourd'hui. — III. *La chimiste*, par Mme COLETTE YVER. 915
La vieille idole, par M. Octave HOMBERG. 923
A la royal academy. — L'Exposition d'art hollandais, par M. Louis GILLET. 931
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON . . . 947

Paris, 1929. — Typographie Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 59018.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 2709